Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/revuecritiquedhi14pariuoft

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR.

FRANCE
R

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

SEPTIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE.

249459
9.12.30

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67
1873

Z
1007
R45
t.14

ANNÉE 1873

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

	Art.	Pages
Académie des Inscriptions. Voy. *Sociétés savantes*.		
Achéménides. Voy. MÉNANT.		
Albret (Origines de la maison d'). Voy. LUCHAIRE.		
Allemagne (Histoire d') au moyen-âge. Voy. WATTENBACH.		
— (l'Instruction publique en). Voy. HIPPEAU.		
Allemande (Grammaire). Voy. KOCH.		
— (Orthographe). Voy. SANDERS.		
— (Prosodie). Voy. KOCH.		
Allemandes (Écoles primaires) en Alsace-Lorraine. Voy. *Programme*.		
Allemands (Formules de couronnement des souverains). Voy. WAITZ.		
Alsace. Voy. HUTZELMANN.		
Alsace-Lorraine (Programme normal d'enseignement pour les Écoles primaires allemandes de l'). Voy. *Programme*.		
Ancien Testament. Voy. NŒLDEKE.		
Antiquités germaines. Voy. HOLTZMANN.		
Archeologia artistica. Voy. *Variétés*.		
Architecture égyptienne. Voy. BARRY DE MERVAL.		
Asiatique (Société). Voy. *Sociétés savantes*.		
BARBIER DE MEYNARD. Voy. MAÇOUDI.		
BARRY DE MERVAL (Du), Études sur l'architecture égyptienne (G. Maspero)	191	265
BARTHÉLEMY (De), Les Origines de la maison de France (G. Monod).	153	97
BASTIAN, Recherches ethnologiques, t. II (H. G.)	156	107
BASTIN, Les nouvelles Recherches sur la langue française et leurs résultats (ψ.)	197	291
Béarn (Louis XIII et le). Voy. PUYOL.		

	Art.	Pages
BECQ DE FOUQUIÈRES, Les Jeux des Anciens (Ch. M.)	141	48
Béziers (Guerres de). Voy. *Journal.*		
Bibliothèque de Saint-Omer. Voy. *Manuscrits.*		
Bibliothèques des départements. Voy. *Note.*		
Biographie de Molière. Voy. LINDAU.		
Bithynie. Voy. PERROT.		
BOSSERT, Gœthe et Schiller (Charles Joret).	207	334
BOUCHERIE. Voy. *Conversations.*		
BRŒCKER, Histoire de France, t. I (G. Monod).	180	211
BRUSTON, Du texte primitif des Psaumes (Maurice Vernes)	223	393
BURNELL. Voy. *Sâmavidhânabrâhmana.*		
Calendrier (Le) de Cordoue de l'année 961, p. p. DOZY (Barbier de Meynard).	155	105
Canada. Voy. MILES.		
Caractère collectif des premières propriétés immobilières. Voy. VIOLLET.		
CASETTI. Voy. *Chants.*		
CASTAN, Histoire de la Papauté	143	53
Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements (Note sur le). Voy. *Note.*		
Chants des provinces méridionales de l'Italie, p. p. CASETTI et IMBRIANI (Th. de Puymaigre).	212	348
Chants populaires de l'Engadine. Voy. FLUGI.		
CHARAVAY. Voy. *Variétés.*		
CHARBONNEAU. Voy. *Journal.*		
CHÉRUEL. Voy. *Mémoires.*		
Choix de documents tirés des papiers de Chr. Fr. de Stockmar, p. p. DE STOCKMAR (Albert Sorel)	232	420
CLAUSSEN, Recherches sur le texte et les sources de Quintilien (Jules Le Coultre).	224	397
CLOUET, De la Nature et de la Distinction des Syllabes latines (L. Havet)	170	170
COLEBROOKE (T. E.), Vie de H. T. Colebrooke (A. Barth)	137	25
COLENSO, Lectures sur le Pentateuque et la Stèle moabite (Ph. Berger).	218	377
Collection de livres espagnols rares ou curieux (Alfred Morel-Fatio). .	194	276
COMBES, Histoire des Invasions germaniques en France (G. Monod).	168	164
Comédie (La) de J. de La Bruyère. Voy. FOURNIER.		
Commentaire d'Ibn Ya'îsch sur le *Mofassal* de Zamakhscharî, chap. du *Hâl,* p. et tr. p. JAHN (St. G.)	178	203
Conversations journalières de POLLUX, p. p. BOUCHERIE (A. Darmesteter)	182	219
CORNE, Éducation intellectuelle (M. B.)	227	405
Correspondance : Lettre de M. Granier de Cassagnac		7

Art. Pages
— Réclamation de M. Dufeu. 182
— Lettre de M. Viollet 373
— *inédite du chevalier Daydie*, p. p. BONHOMME (H. Lot) 231 417
Couronnement (Formules de) des souverains allemands. Voy. WAITZ.

DAYDIE. Voy. *Correspondance inédite.*
DELBET. Voy. PERROT.
Démocratie en France au moyen-âge. Voy. PERRENS.
Démonstration de l'authenticité de la Genèse. Voy. SCHŒBEL.
Démosthène disciple d'Isée. Voy. HOFFMANN.
DERENBOURG. Voy. NŒLDEKE.
DESCHAMPS. Voy. VITAL DE BLOIS.
DINDORF, Lexique d'Eschyle, fasc. I (Henri Weil) 187 243
Diplômes mérovingiens de l'édition des *Monumenta Germaniæ historica.* Voy. *Monumenta,* SICKEL, STUMPF.
Documents historiques de Kremsmünster (Les). Voy. LOSERTH.
DOZY. Voy. *Calendrier.*
DUFEU. Voy. *Correspondance.*

Écoles primaires en Alsace-Lorraine. Voy. *Programme.*
Éducation intellectuelle. Voy. CORNE.
Égyptienne (Architecture). Voy. BARRY DE MERVAL.
Égyptologiques (Études). Voy. PIERRET.
ELLIS, L'Unité primitive de la race humaine prouvée par les noms de nombre (Abel Bergaigne). 202 313
Engadine (Chants populaires de l'). Voy. FLUGI.
Epigraphiques (Études). Voy. NEUBAUER.
ESCHENBACH (Wolfram d'). Voy. *Guillaume d'Orange.*
ESCHYLE (Lexique d'). Voy. DINDORF.
Espagnole (Littérature). Voy. TICKNOR.
Espagnols (Collection de livres) rares ou curieux. Voy. *Collection.*
États généraux. Voy. PICOT.
Ethnologiques (Recherches). Voy. BASTIAN.
Étrusque. Voy. MAACK.
Études égyptologiques. Voy. PIERRET.
— *épigraphiques.* Voy. NEUBAUER.
— *sur l'architecture égyptienne.* Voy. BARRY DE MERVAL.
Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie. Voy. PERROT.

FILLEUL, Histoire du Siècle de Périclès (G. Perrot). 215 361
Finnoises (Grammaire comparée des langues). Voy. WESKE.
FISKE, Les Mythes et ceux qui les font (Abel Bergaigne) 192 266
FLUGI (De), Les Chants populaires de l'Engadine (ψ.) 220 382

Art. Pages

Formules de couronnement des rois et empereurs d'Allemagne, du xe *au* xiie *siècle*. Voy. WAITZ.
FOSS. Voy. *Variétés*.
FOUCART. Voy. *Voyage archéologique*.
FOURNIER, La Comédie de J. de La Bruyère, 2e éd. (C. Defrémery). 206 330
Français (Les) sur le Rhin. Voy. RAMBAUD.
Française (Les nouvelles Recherches sur la langue). Voy. BASTIN.
Françaises (Langue et Littérature). Voy. *Variétés*.
France (Attaques de la) contre l'Alsace-Lorraine. Voy. HUTZELMANN.
— (Histoire de). Voy. BRŒCKER, SUGENHEIM.
— (Invasions germaniques en). Voy. COMBES.
— (Maison de). Voy. BARTHÉLEMY (De).
— (Mouvement des idées en) au xixe siècle. Voy. KREYSSIG.
FRIEDLÆNDER, Naissance et développement du sentiment d'admiration pour les beautés romantiques de la nature (Charles Joret). 222 387

Galatie. Voy. PERROT.
Genèse (Démonstration de l'authenticité de la). Voy. SCHŒBEL.
Germaines (Antiquités). Voy. HOLTZMANN.
Germaniques (Invasions) en France. Voy. COMBES.
— (Langues). Chute du pronom relatif dans ces langues. Voy. KŒLBING.
GŒTHE. Voy. BOSSERT.
GOTTFRIED DE HAGUENAU. Voy. SCHMIDT.
GOURDAULT, Sully et son temps (T. de L.). 229 413
Grammaire allemande. Voy. KOCH.
— comparée des langues finnoises. Voy. WESKE.
GRANIER DE CASSAGNAC. Voy. *Correspondance*.
Grecque (Philologie). Voy. *Mnémosyne*.
Grecs (Les philosophes) dans la tradition arabe. Voy. MÜLLER.
GRÉGOIRE VII. Voy. VILLEMAIN.
GUILLAUME. Voy. PERROT.
Guillaume d'Orange (Le) de Wolfram d'Eschenbach, tr. p. SAN-MARTE (ψ.). 200 301
GUILLAUME DU VAIR. Voy. *Lettres inédites*.

HAPPEL, Les Sons du langage (L. Havet) 205 329
HAUSRATH, Histoire des temps apostoliques (M. N.). 177 202
HEHN, Le Sel (F. Baudry). 140 46
HEIGEL, Louis Ier, roi de Bavière. Ier art. (R.) 221 383
— IIe art. (Albert Sorel) . . . . . » 384
HENRI IV (De la Prédication sous). Voy. LEZAT.
HERTZ, Le *Ludus Talarius* (Ch. M.) 141 48

	Art.	Pages
HIPPEAU, L'Instruction publique en Allemagne (M. B.)	154	101
Histoire d'Allemagne au moyen-âge. Voy. WATTENBACH.		
— de France. Voy. BRŒCKER, SUGENHEIM.		
— de Grégoire VII. Voy. VILLEMAIN.		
— de l'invasion des Mongols en Europe. Voy. WOLF.		
— de la Littérature espagnole. Voy. TICKNOR.		
— de la Papauté. Voy. CASTAN.		
— des États généraux. Voy. PICOT.		
— des Invasions germaniques en France. Voy. COMBES.		
— du Banat de Temesvar. Voy. SCHWICKER.		
— du Canada sous la domination française. Voy. MILES.		
— du Languedoc et de La Rochelle après la Saint-Barthélemy (Documents sur l'). Voy. LOUTCHITSKY.		
— du monastère de Saint-Gall. Voy. RATPERT.		
— du siècle de Périclès. Voy. FILLEUL.		
— littéraire de l'Ancien Testament. Voy. NŒLDEKE.		
— (Revue des ouvrages d'). Voy. *Variétés*.		
HOFFMANN, Démosthène disciple d'Isée (G. Perrot).	147	64
HOLDER. Voy. HOLTZMANN.		
HOLTZMANN, Antiquités germaines, p. p. HOLDER (A. Geffroy. — J. Gantrelle)	203	314
HUREL, Les Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV (T. de L.) . .	193	270
HUTZELMANN, Attaques de la France contre l'Alsace et la Lorraine (G. Monod)	168	164
IBN YA'ÎSCH. Voy. *Commentaire*.		
IMBRIANI. Voy. *Chants*.		
Inscriptions de la Mégaride et du Péloponnèse. Voy. *Voyage archéologique*.		
— de la Perse. Voy. MÉNANT.		
Instruction (L') publique en Allemagne. Voy. HIPPEAU.		
Intelligence (De l'). Voy. TAINE.		
Invasions germaniques en France (Histoire des). Voy. COMBES.		
Italie (Chants des provinces méridionales de l'). Voy. *Chants*.		
JAHN. Voy. *Commentaire*.		
Jatâpatala. Voy. THIBAUT.		
Jeux (Les) des Anciens. Voy. BECQ DE FOUQUIÈRES.		
Journal de Charbonneau sur les guerres de Béziers (T. de L.).	230	416
JULIEN. Voy. *Sân-tsèu-kîng*.		
KOCH, Grammaire allemande; Grammaire allemande élémentaire; Principes de métrique et de prosodie (Charles Joret)	136	6
KŒLBING, La Chute du pronom relatif dans les langues germaniques		

Art. Pages
(Abel Bergaigne) 181 217
Kremsmünster (Les Documents historiques de). Voy. LOSERTH.
KREYSSIG, Sur le mouvement des idées en France au XIXe siècle (A. S.). 217 372

La Rochelle (Histoire de). Voy. LOUTCHITSKY.
Langage (Les Sons du). Voy. HAPPEL.
Languedoc (Histoire du). Voy. LOUTCHITSKY.
Latine (Philologie). Voy. *Mnémosyne.*
Latines (Syllabes). Voy. CLOUET.
LE BAS. Voy. *Voyage archéologique.*
Lettres inédites de Guillaume du Vair, p. p. TAMIZEY DE LARROQUE (C. Defrémery). 167 161
Lettres officielles de Symmaque, p. p. MEYER (L. Havet) 189 249
Lexique d'Eschyle. Voy. DINDORF.
LEZAT, De la Prédication sous Henri IV (T. de L.). 193 270
Ligurinus. Voy. *Variétés.*
LINDAU, Biographie de Molière (Charles Joret) 173 181
Linguistique (Société de). Voy. *Sociétés savantes.*
LIPSIUS, Examen critique des Sources de la légende romaine de Saint-Pierre (M. N.) 169 169
Littérature espagnole. Voy. TICKNOR.
Livres (Collection de) espagnols rares ou curieux. Voy. *Collection.*
LONGNON, François Villon et ses légataires (G. P.). 175 190
Lorraine. Voy. HUTZELMANN.
LOSERTH, Les Documents historiques de Kremsmünster (Γ.) . . . 134 2
Louis Ier, roi de Bavière. Voy. HEIGEL.
Louis XIII et le Béarn. Voy. PUYOL.
LOUIS XIV (Les Orateurs sacrés à la cour de). Voy. HUREL.
LOUTCHITSKY, Documents inédits sur l'histoire du Languedoc et de La Rochelle après la Saint-Barthélemy (Γ.) 219 379
LUCHAIRE, Notice sur les Origines de la maison d'Albret (L. Molinier) 142 52
Ludus Talarius. Voy. HERTZ.

MAACK (De), Déchiffrement de l'étrusque. 210 345
MAÇOUDI, Les *Prairies d'Or*, p. et tr. p. BARBIER DE MEYNARD, t. VI et VII (St. G.) 146 58
MAGNABAL. Voy. TICKNOR.
Maison d'Albret. Voy. LUCHAIRE.
— de France. Voy. BARTHÉLEMY (De).
Manuel de bibliographie pédagogique. Voy. SCHOTT.
Manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Omer (A. Giry) 204 320
— des bibliothèques des départements. Voy. *Note.*

	Art.	Pages
Mégaride (Inscriptions de la). Voy. *Voyage archéologique.*		
Mémoires du duc de Saint-Simon, p. p. CHÉRUEL et RÉGNIER (T. de L.).	138	31
MÉNANT, Les Achéménides et les Inscriptions de la Perse (Ferdinand Justi).	184	233
Mérovingiens (Diplômes). Voy. *Monumenta*, SICKEL, STUMPF.		
MEYER. Voy. *Lettres officielles.*		
MEYER. Voy. RADEWIN.		
MEYER DE KNONAU. Voy. RATPERT.		
MILES, Histoire du Canada sous la domination française (H. Gaidoz)	160	132
Mnémosyne, revue de philologie grecque et latine, nouv. série (Ch. Thurot)	174	185
Mofassal. Voy. *Commentaire.*		
MOLIÈRE. Voy. LINDAU.		
Mongols (Histoire de l'invasion des) en Europe. Voy. WOLF.		
Monumenta Germaniæ historica, t. I, p. p. PERTZ (Auguste Longnon).	150	74
— (Suite).	152	89
— (Suite).	157	107
— (Suite et fin).	159	121
— Voy. SICKEL, STUMPF.		
Mouvement des idées en France au XIXe *siècle.* Voy. KREYSSIG.		
MUIR, Textes sanscrits, t. IV (Abel Bergaigne).	186	240
MÜLLER (A.). Les Philosophes grecs dans la tradition arabe. . . .	214	361
— (A. W.), Maurice de Schwind, sa vie et ses œuvres (Eug. Müntz).	198	292
Mythes (Les) et ceux qui les font. Voy. FISKE.		
NEUBAUER, Études épigraphiques (Dumont)	149	73
NŒLDEKE, Histoire littéraire de l'Ancien Testament, tr. p. DERENBOURG et SOURY (Ph. Berger).	165	153
Note sur le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements (P. M.).	166	158
Notice sur les Origines de la maison d'Albret. Voy. LUCHAIRE.		
Orateurs (Les) sacrés à la cour de Louis XIV. Voy. HUREL.		
Origines de la maison de France. Voy. BARTHÉLEMY (De).		
Orthographe allemande. Voy. SANDERS.		
Papauté (Histoire de la). Voy. CASTAN.		
PAUTHIER. Voy. *Sân-tsèu-king.*		
Pédagogie. Voy. SCHOTT.		
Péloponnèse. Voy. *Voyage archéologique.*		
Pentateuque. Voy. COLENSO.		
PÉRICLÈS (Histoire du siècle de). Voy. FILLEUL.		

	Art.	Pages
PERRENS, Démocratie en France au moyen-âge (Siméon Luce) . .	151	82
PERROT, GUILLAUME et DELBET, Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie (C. de la Berge)	162	137
Perse (Inscriptions de la). Voy. MÉNANT.		
PERTZ (K.). Voy. *Monumenta Germaniæ.*		
Petit-Russien (Le Mouvement littéraire) en Russie et en Galicie. Voy. UKRAINO.		
Philosophes (Les) grecs dans la tradition arabe. Voy. MÜLLER.		
PICOT, Histoire des États généraux : Ier art. (T. de L.)	201	302
— IIe art. (P. V.)	»	304
PIERRET, Études égyptologiques (G. Maspero)	185	238
POLLUX. Voy. *Conversations.*		
Prairies d'Or. Voy. MAÇOUDI.		
Prédication (De la) sous Henri IV. Voy. LEZAT.		
Programme normal d'enseignement pour les Écoles primaires allemandes de l'Alsace-Lorraine (M. B.)	188	244
Pronom relatif (La Chute du) dans les langues germaniques. Voy. KŒLBING.		
Propriétés immobilières (Caractère collectif des premières). Voy. VIOLLET.		
Prosodie allemande. Voy. KOCH.		
Psaumes (Du texte primitif des). Voy. BRUSTON.		
PUYOL, Louis XIII et le Béarn (G. F.).	135	4
QUEUX (DE) DE SAINT-HILAIRE. Voy. VITAL DE BLOIS.		
QUINTILIEN (Recherches sur le texte et les sources de). Voy. CLAUSSEN.		
RADEWIN, *Théophile*, p. p. MEYER (G. P.)	133	1
RAMBAUD, Les Français sur le Rhin (Albert Sorel).	213	350
RATPERT, Histoire du monastère de Saint-Gall, p. p. MEYER DE KNONAU (G. Monod)	228	409
Recherches ethnologiques. Voy. BASTIAN.		
RÉGNIER. Voy. *Mémoires.*		
Revue des Documents historiques. Voy. *Variétés.*		
— des Ouvrages historiques. Voy. *Variétés.*		
— pour la langue et la littérature françaises. Voy. *Variétés.*		
ROLLER, Saint-Clément de Rome (ψ.)	208	338
ROSENKRANTZ, De Magdebourg à Kœnigsberg (Albert Sorel) . . .	216	371
Saint-Clément de Rome. Voyez ROLLER.		
Saint-Gall (Histoire du monastère de). Voy. RATPERT.		
Saint-Omer. Voy. *Manuscrits.*		
SAINT-PIERRE (Examen critique des sources de la légende romaine de). Voy. LIPSIUS.		

	Art.	Pages
SAINT-SIMON. Voy. *Mémoires*.		
Sâmavidhânabrâhmana, p. p. BURNELL (A. Barth).	195	281
SAN-MARTE. Voy. *Guillaume d'Orange*.		
Sân-tsèu-kîng, p. et tr. p. PAUTHIER; — tr. p. JULIEN (Ed. Specht).	199	297
SANDERS, Motion pour l'établissement en Allemagne d'une orthographe uniforme (Alfred Bauer)	158	118
Sanscrits (Textes). Voy. MUIR.		
SCHILLER. Voy. BOSSERT.		
SCHMIDT, Gottfried de Haguenau.	144	54
SCHŒBEL, Démonstration de l'authenticité de la Genèse.	176	201
SCHOTT, Manuel de bibliographie pédagogique	209	342
SCHWICKER, Histoire du Banat de Temesvar (***).	225	401
SCHWIND (Maurice de). Voy. MÜLLER (A.W.).		
Sel (Le). Voy. HEHN.		
SICKEL, Appréciation du t. I des *Diplômes de l'Empire* publiés dans les *Monumenta Germaniæ historica*, par K. PERTZ (Auguste Longnon)	150	74
Sociétés savantes : Académie des inscriptions, 27 juin		23
— — 4 juillet.		38
— — 11 juillet.		55
— — 18 juillet.		71
— — 25 juillet.		87
— — 1 août		103
— — 8 août		119
— — 13 août		135
— — 22 août		151
— — 29 août		167
— — 5 septembre		183
— — 12 septembre		199
— — 19 septembre		216
— — 28 septembre		232
— — 3 octobre.		247
— — 10 octobre.		263
— — 17 octobre.		279
— — 24 octobre.		295
— — 31 octobre.		311
— — 7 novembre		327, 342
— — 14 novembre		344
— — 21 novembre		359
— — 28 novembre		375
— — 5 décembre.		389
— — 12 décembre.		407
— — 19 décembre.		423
— Société asiatique, 28 juin		39

Art. Pages

— Société de linguistique, 21 juin 24
— — 5 juillet 56
— — 19 juillet 88
— — 6 décembre 391

Sons (Les) du langage. Voy. HAPPEL.
SOURY. Voy. NŒLDEKE.
Stèle Moabite (de Mésa). Voy. COLENSO.
STOCKMAR (De). Voy. *Choix*.
STUMPF, Sur les *Diplômes mérovingiens* de l'édition des *Monumenta Germaniæ historica* (Auguste Longnon) 150 74
SUGENHEIM, Mémoires et Études biographiques pour servir à l'histoire de France (Albert Sorel). 226 401
Sully et son temps. Voy. GOURDAULT.
SYMMAQUE. Voy. *Lettres officielles*.

TAINE, De l'Intelligence (Y.) 183 226
TAMIZEY DE LARROQUE. Voy. *Lettres inédites*.
Temesvar (Histoire du Banat de). Voy. SCHWICKER.
TESSIER, L'Amiral Coligny (T. de L.) 164 149
Textes sanscrits. Voy. MUIR.
Théophile. Voy. RADEWIN.
THIBAUT, Le *Jatâpatala* (A. Barth) 145 57
TICKNOR, Histoire de la Littérature espagnole, tr. p. MAGNABAL (Alfred Morel-Fatio) 148 69
Traicté (Le) de Getta et d'Amphitrion. Voy. VITAL DE BLOIS.

UKRAINO, Le Mouvement littéraire Petit-Russien en Russie et en Galicie (Louis Leger) 161 133
Unité (L') primitive de la race humaine prouvée par les noms de nombre. Voy. ELLIS.

Variétés : L'auteur du *Ligurinus* (G. P.) 32
— Revue des Documents historiques, p. p. CHARAVAY . . . 199
— *Archeologia artistica*, p. p. DE VASCONCELLOS. 311
— *The educational Review of the French language and Literature* (H.) 357
— *Mittheilungen*, etc. revue des ouvrages historiques, p. p. FOSS (Γ.) 406
VASCONCELLOS (De). Voy. *Variétés*.
Vie de H. T. Colebrooke. Voy. COLEBROOKE.
VILLEMAIN, Histoire de Grégoire VII (G. Monod). 172 175
VILLON (François). Voy. LONGNON, VITU.
VIOLLET, Caractère collectif des premières propriétés immobilières (Marcel Thévenin) 171 172

	Art.	Pages
— Voy. *Correspondance.*		
VITAL DE BLOIS, *Le Traicté de Getta et d'Amphitrion*, tr. p. DESCHAMPS, p. p. QUEUX DE SAINT-HILAIRE	163	148
VITU, Notice sur François Villon (G. P.)	175	190
Voyage archéologique de LE BAS, p. p. WADDINGTON : Inscriptions de la Mégaride et du Péloponnèse, p. p. FOUCART (Dumont)	179	206
WADDINGTON. Voy. *Voyage archéologique.*		
WAITZ, Formules de couronnement des rois et empereurs d'Allemagne, du xe au xiie siècle (G. Monod)	211	346
WATTENBACH, Sources de l'Histoire d'Allemagne au moyen-âge, t. I (G. Monod)	190	253
WESKE, Essais sur la Grammaire comparée des langues finnoises (Edouard Sayous)	196	290
WOLF, Histoire de l'invasion des Mongols en Europe (Léon Feer)	139	41
ZAMAKHSCHARÎ. Voy. *Commentaire.*		

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE.

Academy (The), a monthly record of Literature, Learning, Science and Art.	
Nos 75	Nos 29
76	31
77	36
78	38
79	39
Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit.	
Nos 5	27
7	42
8	43
10	49
Athenæum (The), Journal of English and Foreign Literature, Science and the Fine Arts.	
Nos 2381-2385	27-32
2386-2387	33
2388-2391	34-37
2392-2393	41
2394	42

2395-2397 45
2398-2400 46
2401-2402 48
2403 50
2404 51
2405-2406 52
Bibliographia critica, publ. por A. Coelho.
Fasc. VII-VIII 29
Fasc. IX-X 52
Germania, Vierteljahrsschrift f. deutsche Alterthumskunde, herausg. v. K. Bartsch.
Neue Reihe, 5. Jahrg. Nos 2-4 29-31
— 6. Jahrg. no 1 28
Literarisches Centralblatt.
Nos 25-50 27-52
Ocean Highways, the Geographical Review, edited by Clements R. Markham.
Nos 3. 27
4. 29
5. 34
6. 46
7. 47
8. 50
Revue d'Alsace.
Nouv. série, t. II, no de juillet-août-septembre. 37
No d'octobre-novembre-décembre 51
Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique.
Nouv. série, t. XVI, 2e livr.. 30
— 3e livr.. 37
Rivista Europea (La), publ. dal Prof. De Gubernatis.
Vol. III, fasc. II 30
Wissenschaftliche Monats-Blætter.
No 4. 32

N° 27 Septième année 5 Juillet 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France.* 1 vol. grand in-8°, broché. . . . . 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française.* Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. . . . . 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.
Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains.* Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément.* 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.
Le *Supplément* de la 4ᵉ édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

The Athenæum, N° 2381, 14 juin. HENDERSON et HUME, Lahore to Yarkand. Reeve and Co. (récit du voyage à travers les contrées parcourues en 1870 par l'expédition de T. D. Forsyth, et histoire naturelle de ces contrées). — *Cambridge Education.* TODHUNTER, The Conflict of studies. Macmillan and Co. (l'auteur voudrait qu'on fît prédominer l'étude des mathématiques et des classiques sur celle de l'histoire et de la philologie). — LLEWELLYNN JEWITT, a History of Plymouth. London, Simpkin and Marshall; Plymouth, Luke (excellent ouvrage). — TRISTRAM, the Land of Moab. London, Murray (intéressant récit du voyage de l'auteur; la partie faible de l'ouvrage est la géographie). — *Our Library Table.* List of new Books. — Babylonian Tablets (note de H. RAWLINSON sur la véritable lecture du nom *Evil Merodach;* M. R. montre qu'il faut lire *Amil Merodach*, l'homme ou le serviteur de Merodach).—Palæographic Photographs (note de M. E. A. BOND faisant appel à tous ceux qui voudraient coopérer à la fondation d'une société pour la publication de fac-simile des monuments paléographiques). — The Hamath Stones (M. D. I. HEATH pense que la clef du déchiffrement de ces inscriptions doit être cherchée dans trois petites stèles dont le contenu est identique sauf un mot qui représenterait sur chaque stèle le nom d'un roi). — Unsuspected corruptions of Shakspeare's Text (H. STAUNTON). — *Literary Gossip* (on annonce une nouvelle édition des « Numismata Orientalia » de Marsden, chez MM. Trübner; — M. Roth serait bientôt nommé professeur de sanskrit et de grammaire comparative à Strasbourg). — *Societies* (comptes-rendus des Sociétés de géographie, de l'institut archéologique, de philologie).— Antiquarian Notes (P. A. DANIEL).

Literarisches Centralblatt, N° 25, 21 juin. PHILLIPS, A Commentary of the Psalms, 2 vol. Williams and Norgate. In-8°, xv-410; 450 p. (sans valeur). — KELLER, De Juba Appiani Cassiique Dionis auctore. Marburg, 1872, Braun. In-8°, 40 p. (bonne dissertation). — FRANCK, Die Landgrafschaften des heiligen rœmischen Reichs. Braunschweig, Wreden. In-8°, xiij-195 p. 1 Thal. 1/3 (art. très-favorable). — FRENSDORFF, Das Lübische Recht. Leipzig, 1872, Hirzel. In-8°, vj-83 p. 20 Sgr. (travail magistral). — PERNICE, Die Verfassungsrechte der im Reichsrathe vertretenen Kœnigreiche und Lænder der œsterr.-ungar. Monarchie, 1. Heft. Halle, 1872, Buchh. des Waisenhauses. In-8°, x-184 p. 1 Thal. (bon travail, très-impartial, sur les relations de la Bohême avec l'Allemagne, jusqu'à la bulle d'or). — ZENKER, türkisch-arabisch-persisches Handwœrterbuch, 16-20. Heft. Leipzig, 1870-73, Engelmann (simple annonce). — JACOBI, De astrologiæ indicæ horâ appellatæ originibus. Bonn, 1872. In-8°, 48 p. (excellente dissertation). — SPEIJER, De Ceremonia apud Indos quæ vocatur *jâtakarma*. Leyden, 1872, Hazenberg. In-8°, 134 p. (bon travail, mais style trop peu châtié). — Ekkehardi primi Waltharius; ed. PEIPER. Berlin, Weidmann. In-8°, lxxvj-128 p. 1 Thal. 10 Sgr. (bonne édition, mais que déparent de nombreuses fautes typographiques).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, N° 5, mai 1873. Buntglasierte Thonwaaren des 15.-18. Jahrh. im germanischen Museum, I. (A. ESSENWEIN). — Arnold Mag und seine Tœchter, Peter Vischer's Schwiegertœchter (LOCHNER; à suivre). — Ein dem Kaiser Maximilian I gewidmetes Gedicht (A. MŒRATH). — Klage über das Alter (poésie; W. WATTENBACH). — Die Lœsung des Ræthsels (« pluriplarimentum »; WATTENBACH). — Burlesker Liebesbrief (K. BARTSCH). — Gegen die Frauen (poésie; Alwin SCHULTZ). — Zur Chronik der Reichsstadt Nürnberg (BAADER). — Findling (aus einem Actenbande des Nürnberger Stadtarchivs; LOCHNER). — *Beilage zum n°* 5. Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Mittheilungen.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — **5 Juillet** — **1873**

Sommaire : 133. Radewin, *Théophile*, p. p. Meyer. — 134. Loserth, les Documents historiques de Kremsmünster. — 135. Puyol, Louis XIII et le Béarn. — 136. Koch, Grammaire allemande. — *Correspondance* : Lettre de M. Granier de Cassagnac. *Sociétés savantes :* Académie des Inscriptions; Société de Linguistique.

133 — **Radewin's Gedicht über Theophilus.** Nebst Untersuchungen über die Theophilussage und die Arten der gereimten Hexameter, herausgegeben von Wilhelm Meyer aus Speyer. Munich, impr. Straub. 1873. In-8°, 72 p. (Extrait des *Séances* de la classe philos.-philol. de l'Académie de Munich, 1873, I).

M. W. Meyer a trouvé dans un ms. de Munich une rédaction en vers latins rimés de la célèbre légende de Théophile, qu'on a appelé assez improprement le Faust du moyen-âge. Il a reconnu dans le Radewin désigné comme auteur le continuateur des *Gesta Friderici* d'Otton de Frisingue, et donne de bonnes raisons pour substituer cette forme *Radewin* tant au *Radevic* anciennement reçu qu'au *Ragewin* que Wilmans a cru devoir préférer et que tout le monde a adopté après lui. Le poème est écrit avec facilité et même avec une certaine élégance; l'auteur n'est pas gêné par les difficultés de forme de l'hexamètre rimé et ne les exagère pas. C'est une preuve à joindre à celles qu'on peut trouver ailleurs pour établir que la poésie latine n'était pas au XIIe siècle en Allemagne aussi négligée qu'on l'a dit souvent. La publication est faite avec beaucoup de soin. Le poème de Radewin est suivi de fragments, copiés ici par M. Châtelain, d'un autre poème, en vers latins rhythmiques, sur le même sujet.

L'introduction de M. M. contient sur les légendes grecques de Théophile, du serviteur de Proterios, et d'Authemios, qui sont étroitement apparentées, ainsi que sur leurs versions ou imitations latines, des observations judicieuses et neuves en plus d'un point. Mais ce que cette brochure contient de plus intéressant et de plus nouveau est l'étude de M. M. sur les formes diverses, soumises, dans leur bizarrerie, à des règles minutieuses et précises, de l'hexamètre latin rimé au moyen-âge. En s'appuyant sur plusieurs traités théoriques de versification rimée, imprimés ou inédits, le savant critique a donné les noms et les lois propres de chacun de ces genres. C'est là un travail qui sera le bienvenu auprès de tous ceux qui s'intéressent à la poésie latine du moyen-âge, et il est à souhaiter qu'on creuse le sillon ouvert par l'auteur, car, comme il le remarque fort bien, « quand on aura examiné de plus près l'histoire de chaque genre, nous serons » en état d'apprécier la forme de bien des poètes du moyen-âge et de déterminer » à peu près l'époque ou l'auteur de bien des poésies anonymes. » — Cette étude était ici d'autant mieux à sa place que Radewin a fait dans son poème un

mélange de plusieurs sortes de vers qu'on ne trouve pas souvent, dans les œuvres contemporaines, porté aussi loin.

G. P.

---

134. — **Die Geschichtsquellen v. Kremsmünster im XIII. u. XIV. Jahrhundert.** Mit einem Vorwort von O. Lorenz, herausgegeben von J. Loserth. Vienne, 1872. W. Braumüller. 1 vol. in-8°, vij-119 p. — Prix : 3 fr. 50.

En rendant compte de l'utile ouvrage de M. O. Lorenz sur les sources de l'histoire d'Allemagne au XIIIe et au XIVe siècle [1], j'ai exprimé des doutes sur l'attribution à un seul et même auteur de deux recueils de documents historiques du début du XIVe siècle relatifs à l'abbaye de Kremsmünster, conservés l'un dans la bibliothèque de Vienne n° 610 (hist. prof. 990) et dû au cellerier Sigmar ; l'autre dans celle de Kremsmünster et dû, d'après Aventin, à un certain Bernardus Noricus. Les éditions de ces deux recueils données par Pez et par Rauch dans leurs collections de sources de l'Histoire d'Autriche ne permettaient pas de s'en faire une idée exacte et complète. Un élève de M. Lorenz, M. Loserth, vient de nous rendre le service de publier intégralement les mss. de Vienne et de Kremsmünster en y joignant les variantes et additions fournies par deux autres mss. de Vienne et deux de Munich. Il a fait précéder cette édition, exécutée avec le plus grand soin, et qu'on peut considérer comme définitive, d'une préface intéressante où il cherche à prouver la thèse soutenue par M. Lorenz sur l'attribution des deux textes à un même auteur. Au fond, l'opinion qu'on peut avoir sur ce sujet n'a pas une importance capitale. Il est bien certain que les deux œuvres ont été composées à Kremsmünster, à peu d'années de distance [2]. Elles contiennent toutes deux à peu près les mêmes matières, des notes sur les églises de Lorch et de Passau, sur les ducs de Bavière et d'Autriche, et sur l'histoire de Kremsmünster ; mais le manuscrit de Kremsmünster comprend une histoire du monastère qui ne se trouve pas dans celui de Vienne, et celui-ci de son côté se termine par une liste des papes absente de l'autre manuscrit. De plus le ms. de Kremsmünster nous présente les faits dans un ordre plus méthodique et avec beaucoup plus de détails que celui de Vienne. Quand même ce ne serait pas Sigmar, mais un autre moine, qui aurait remanié et développé le texte primitif, cela n'enlèverait rien à la valeur du document que nous avons sous les yeux. En tous cas l'existence de Bernardus Noricus à qui Aventin attribue le texte le plus développé doit être rejetée avec tant d'autres imaginations du même auteur. Ce qui est hors de doute au contraire, c'est l'attribution du texte de Vienne au cellerier du couvent, frère Sigmar. M. Loserth nous le représente à la tête d'une commission chargée de recueillir les documents relatifs à l'histoire du monastère « *die Wirksamkeit einer Commission*,.....

---

1. Voy. *Revue critique*, 1872, n° 9, art. 40.
2. Voy. l'art. cité ci-dessus.

an der Spitze der dazu beauftragten Commission ». Il est probable en effet que Sigmar fut aidé dans son œuvre par d'autres membres de la communauté ; mais les textes ne nous parlent pas de la *Commission d'enquête* que suppose M. L. *Ex consilio conventus et praecipue Hertwici prioris ac imperio eiusdem abbatis (Frederici) Sigmarus..... una cum villicis et officialibus... omnes nostrae ecclesiae possessiones perambulans....*[1] me paraît signifier : Par les conseils de la congrégation et principalement du prieur Hertwig et par l'ordre de l'abbé Frédéric, Sigmar, parcourant les possessions de notre église avec les employés ruraux du monastère.....

Après avoir mis une première fois en ordre entre 1300 et 1315 les documents qu'il avait recueillis, Sigmar, mécontent des lacunes de son œuvre, l'aurait remaniée et complétée entre 1320 et 1330. De là nos deux textes. Comme preuves positives à l'appui de cette opinion, M. L. fait remarquer que l'auteur du ms. de Kremsmünster annonce dans son prologue qu'il laisse des blancs partout où il n'a pas pu réunir des renseignements complets [2]. Or c'est le ms. de Vienne, œuvre indiscutée de Sigmar, qui seul contient des blancs. D'autre part, une note marginale du ms. de Vienne annonce que Sigmar a ajouté à la liste des abbés la date de leur mort et le lieu de leur sépulture, d'après des traditions rapportées par des vieillards ; or c'est le ms. de Kremsmünster qui contient seul ces indications, et l'auteur dit tenir des récits des vieillards l'histoire de l'abbaye [3]. Enfin M. Loserth cite la phrase obscure du prologue du ms de K. déjà citée par M. Lorenz [4]. Sans doute, ces divers faits donnent quelque vraisemblance à la thèse de M. L. ; mais comment Sigmar annoncerait-il dans le prologue de son œuvre complète les lacunes qui ne se trouvent que dans son premier recueil ? Quant à la note marginale, ne peut-elle provenir d'une erreur du glossateur, puisque d'ailleurs les traditions orales auxquelles il fait allusion ont servi à l'auteur du ms. de K., non pour connaître les dates du décès des abbés et leurs lieux de sépulture, mais seulement pour établir le récit de la grandeur et de la décadence de l'abbaye ? Enfin il restera toujours une difficulté que M. L. ne semble pas avoir aperçue. Comment se fait-il que Sigmar, qui est nommé dans le ms. de Vienne, ébauche informe de son œuvre, n'ait pas attaché son nom à l'œuvre complète et perfectionnée ? Comment se fait-il aussi que lorsque, pour la composition de ce dernier texte, il emprunte des faits au ms. de Vienne, il ne fasse jamais des emprunts textuels, mais ait soin d'en changer toujours le style ? Un auteur qui se copie lui-même aurait-il eu ce scrupule ? N'est-il pas plus vraisemblable de supposer que l'œuvre de Sigmar aura été remaniée après lui,

1. P. 18.

2. Voy. p. 32 : Ad omnia, quæ volui, exemplaria non potuerim pervenire. Unde et spatia vacua reservavi circa tempora singulorum.

3. P. 18, note *f* : His etiam addidit diem obitus abbatum vel locum sepulturæ sicut a a (sic) senioribus didicit annotare. — P. 83 : Sicuti a venerabilibus viris, senioribus nostris accepimus.

4. P. 32. Ipso ordine, ut plenius valeo, observato, quod me in prioribus memini promisisse.

d'après les documents réunis par lui, par un autre moine de Kremsmünster ?

Quoi qu'il en soit, M. L. nous a rendu service en donnant une édition complète de ces deux textes, qui nous offrent l'intéressant tableau de l'histoire d'un monastère fondé par Tassilon et qui est encore florissant aujourd'hui. L'*Historia Cremifanensis* en particulier qui termine le ms. de K. est un document très-curieux pour l'histoire monastique au XIIIe siècle. Il nous fait assister à la décadence de l'abbaye, ruinée par la jalousie des évêques de Passau et par les dilapidations de ses propres abbés.

T.

---

135. — **Louis XIII et le Béarn** ou rétablissement du catholicisme en Béarn et réunion du Béarn et de la Navarre à la France, par M. l'abbé PUYOL, professeur à la Faculté de théologie en Sorbonne. Paris, De Soye, 1872. 1 vol. in-8°. — Prix : 7 fr. 50.

On sait que Jeanne d'Albret dépouilla de ses biens le clergé catholique du Béarn, pour en affecter les revenus aux frais du culte réformé, et que Henri IV, en réunissant à la couronne son domaine propre (1607), respecta l'autonomie de son royaume de Navarre et de sa souveraineté de Béarn. Ce fut Louis XIII qui leva le séquestre des biens ecclésiastiques et rattacha ces deux provinces à la France. Cette question du Béarn n'eut pas seulement une importance locale, elle entraîna le parti réformé dans un soulèvement général. Exposée dans les écrits contemporains à des points de vue exclusifs, elle méritait d'être traitée de nouveau avec impartialité et à l'aide de tous les documents mis en lumière depuis. L'abbé Puyol paraît avoir connu tous les ouvrages et les factums du temps publiés par le parti catholique et le parti protestant, mais on s'étonne qu'il ne cite nulle part les documents conservés aux Archives des Basses-Pyrénées et aux Archives nationales. Pour ne parler que de ce dernier dépôt, il y aurait trouvé notamment le cahier de doléances des catholiques du Béarn du 31 août 1617 (E 1685 f. 22) — cahier qui donne sur leur situation les renseignements les plus complets — ainsi que des lettres inédites du marquis de la Force, de ses fils, de Lescun, de Duplessis-Mornay, des députés généraux des églises réformées, etc., toutes relatives à la main-levée des biens ecclésiastiques. En louant l'auteur d'une impartialité plus difficile peut-être pour lui que pour un historien ordinaire, du ton simple et presque toujours exempt de déclamation qu'il a su garder, nous relèverons des négligences de style qui nous étonnent sous la plume d'un professeur de Sorbonne : *ils poussèrent les hauts cris*, p. 66, un gouvernement armé d'autorité morale..... *s'affirme* quelquefois..... p. 100. Lescun..... s'essaya à *constituer un désastre*, p. 278, etc.

Si nous passons maintenant aux critiques de détail, nous n'aurons que peu d'observations à faire à l'auteur. Au sujet de l'assemblée des réformés de Guyenne à Villefranche, dans laquelle le comte de Saint-Paul se déclara partisan des princes, l'abbé P. cite (p. 209) une lettre de la Force du mois de septembre 1615 que nous n'avons pas trouvée dans la correspondance imprimée de ce

personnage. La seule lettre qui y figure à cette date est complètement muette sur cette assemblée et sur l'adhésion du comte de Saint-Paul à la ligue. En revanche, il en est question dans les Mém. de la Force, II, 88, 91. — Le langage de l'abbé P. n'est pas toujours d'une précision rigoureuse. Ainsi il désigne (p. 261) le conseil du roi indifféremment sous les noms de *grand conseil* et de *conseil d'État*, comme s'il ignorait la différence des attributions de ces deux corps, dont le premier appartenait à l'ordre judiciaire, le second à l'ordre administratif. Il ne paraît pas non plus se rendre compte du rôle du conseil d'État sous l'ancien régime lorsqu'il s'étonne (p. 359) que la main-levée des biens du clergé catholique ait été ordonnée par un *simple arrêt* de ce conseil. Dès cette époque (1617), le conseil d'État, en sa qualité d'organe direct du roi, qui le présidait souvent en personne et dont la présence était toujours mentionnée dans les arrêts, même lorsqu'il s'y faisait représenter par son chancelier, avait des pouvoirs aussi élevés qu'étendus; pour en donner une idée, il suffira de dire qu'il avait le droit de casser les arrêts des cours souveraines et que les membres des commissions extraordinaires jugeant au criminel étaient pris dans son sein. — L'abbé P. se demande (p. 280, note) si le seigneur *de Marque* auquel s'adresse le vice-chancelier de Navarre, de Lostal, dans sa *Réponse d'un gentilhomme navarrais à la lettre d'un seigneur de Marque, sur l'union du royaume de Navarre et souveraineté de Béarn à la couronne de France* ne serait pas Pierre de Marca. Il n'est peut-être pas nécessaire de voir là une altération du nom de Marca, puisqu'il existait dans le pays une famille de Marque (V. l'*Invent. sommaire des Arch. des Basses-Pyrénées*, I, 55). — Le roi, rendant la Force responsable de l'accueil fait au commissaire Renard, lui renvoya, non-seulement, comme le dit l'abbé P. (p. 428) le marquis de Montpouillan, mais aussi un autre de ses fils, le baron d'Eymet (et non d'*Amet*. Eymet, chef-lieu de cant. ar. Bergerac, Dordogne. Voy. lettre du roi à la Force du 27 juillet 1618 et *Mém.* de Castelnaut, p. 97).— L'abbé P. donne une idée fausse du traité par lequel la Force déposa les armes et rendit Sainte-Foix au roi. Il est inexact de dire qu'il *choisit son heure, dicta des conditions, et obtint des grâces exceptionnelles* (p. 575). La vérité est que la Force ne pouvait tenir plus longtemps dans Sainte-Foix, qu'après avoir inutilement essayé de stipuler pour tout le parti réformé, il se rabattit à traiter seulement pour ses partisans et pour la place et que le bâton de maréchal et les 200,000 écus qu'on lui accorda, lui étaient dus, tant pour ses anciens services que comme indemnité du gouvernement et de la charge de capitaine des gardes qu'il perdait (Cf. sur ces négociations *Mém.* de Brienne, de la Force et de Castelnaut).— C'est évidemment par inadvertance que l'abbé P. (p. 102) compte le duc de Bouillon (Henri de la Tour) parmi les princes du sang. — L'ouvrage manque d'une table analytique et alphabétique des matières.

G. F.

---

136. — Koch (Ch. Fr.). — **Deutsche Grammatik.** 5e éd. In-8°. Iéna. 1873 — Prix : 4 fr.

Koch (Ch. Fr.). — **Deutsche Elementargrammatik** für hœhere Lehranstalten, Gymnasien, Lyceen. 4e éd. 1868. — Prix : 1 fr.

Koch (Ch. Fr.). — **Figuren und Tropen** und die Grundzüge der Metrik und Poetik. 2e éd. 1872. — Prix : 75 c.

La méthode historique inaugurée par Grimm dans sa Grammaire n'a point pénétré tout de suite dans l'enseignement de la langue allemande; la méthode empirique, représentée surtout par Heyse, et la méthode philosophique, fondée par Becker, régnèrent longtemps encore dans les écoles; c'est le mérite de Fr. Koch d'y avoir introduit, en s'inspirant du maître, la seule méthode grammaticale vraiment scientifique et certaine, parce qu'elle repose sur l'étude du développement progressif de la langue. Dès 1849 il en posait les fondements dans sa *Grammaire allemande*, que cinq éditions successives ont portée à un degré de perfection qu'atteignent rarement les livres de classe. Si le point de vue de Grimm y est peut-être trop exclusivement suivi, on le pardonnera sans peine à un écrivain qui a moins visé à être original qu'à élever l'enseignement grammatical des colléges à la hauteur de la science actuelle. L'édition que nous annonçons, publiée seulement après la mort de l'auteur, marque d'ailleurs un progrès considérable sur les précédentes; les citations, empruntées à l'ancien et au moyen-haut-allemand, rejetées jusque-là dans des notes, ont été fondues dans le texte, et l'ouvrage tout entier paraît avoir été soumis à une révision complète et consciencieuse. L'histoire des voyelles et des consonnes y est l'objet de développements suffisants pour un livre classique; la formation des mots y est traitée avec soin; les quatre-vingts et quelques pages, consacrées à cette étude si utile, me paraissent compter parmi les plus intéressantes de cet excellent ouvrage, et il serait à désirer que les auteurs de la plupart des grammaires allemandes faites en France y eussent été chercher un modèle d'ordre et d'exactitude. Que de choses également ils auraient eu à apprendre dans le chapitre de la flexion! Au lieu de la manière arbitraire, quand elle n'est pas grotesque, dont ils ont si souvent présenté les règles de la syntaxe, ils auraient aussi gagné à s'inspirer de la méthode sûre et naturelle avec laquelle Koch les a exposées[1]. Les dix chapitres qui en traitent, si substantiels et si nourris de faits, terminent dignement un ouvrage plus destiné sans doute à être lu qu'appris par les élèves des classes supérieures, mais qui donne la plus haute idée du soin avec lequel la langue nationale est aujourd'hui étudiée dans les gymnases d'Allemagne.

Je n'ai que peu de choses à dire de la *Grammaire élémentaire;* c'est le manuel pratique à côté du livre théorique, le résumé succinct, et destiné à être appris par cœur, de tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour avoir une connaissance

1. La justice m'oblige à dire qu'on trouve beaucoup de cette méthode dans la grammaire, aujourd'hui peut-être trop négligée, de H. Bacharach.

suffisante de la langue; on y trouve d'ailleurs les mêmes qualités de méthode et de clarté que dans l'ouvrage plus complet dont cette grammaire est l'abrégé.

Les *Principes de métrique et de prosodie* ne manquent pas en Allemagne; sans prétendre à l'originalité, ceux-ci se recommandent par le choix des exemples, une exposition simple et complète de la question; ils sont le complément utile de la grammaire dont ils ont été détachés pour former un volume à part, et ils peuvent servir à initier aux règles si difficiles de la prosodie allemande; à ce titre ils méritent d'être recommandés.

Charles JORET.

CORRESPONDANCE.

La loi nous oblige à insérer la lettre qu'on va lire : nous avons tenu du moins à donner au numéro qui la contient quelques pages supplémentaires, pour que nos abonnés ne nous reprochent pas de les réduire à une lecture aussi différente de celle à laquelle ils sont habitués. — M. Granier de Cassagnac ne répond pas à mon article et se borne à répéter longuement quelques-uns des *arguments* de son livre. On pourra discuter avec lui quand il voudra bien nous expliquer par les dialectes romans les noms propres gaulois conservés dans les auteurs classiques, — quand il nous démontrera que le celtique du temps de César n'avait ni déclinaison ni conjugaison, — quand il nous prouvera que la déclinaison à deux cas de l'ancien français et du provençal est une chimère, — quand il nous expliquera autrement que par *cantare* la conjugaison de *chanter*, — et quand il nous rendra compte des formes romanes modernes par les formes gauloises anciennes. Au lieu de railler aussi spirituellement qu'il le fait la phonétique, il ferait mieux, en vérité, d'en apprendre les éléments : car qui pense-t-il persuader en excluant d'une discussion sur l'origine du français l'étude et l'histoire des sons qui constituent cette langue? — Les arguments historiques de M. Gr. de C. n'ont, je l'ai déjà dit, aucune force: les inscriptions de la Gaule nous montrent l'usage du latin répandu dans toutes les classes de la population, et aucun texte ne mentionne le celtique passé le IVe siècle. Si le latin vulgaire avait disparu, on concevrait à la rigueur que quelque doute pût s'élever sur ces points, et que la prétendue désignation de la langue *celtique* sous le nom de *romane* fût acceptée par des esprits peu critiques. Mais comme le latin s'est continué dans le français tout aussi clairement que dans l'italien ou l'espagnol, les obscurités qu'on pourrait trouver dans les textes historiques disparaissent, et leur témoignage doit être interprété dans le sens qu'indique, je ne dirai pas la philologie, mais l'évidence (car en vérité il n'y a pas besoin d'être philologue pour voir que *Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur* est *(il)lu(m) diurn(um) non est pass(um) plus pur(um) qua(m) (il)lu(m) fund(um) de meum cor*, ou que le fr. *suis es est sommes êtes sont* répond au lat. *sum es est sumus estis sunt*). — M. Gr. ne souffle mot des erreurs énormes, et de tout genre, que j'ai relevées dans son ouvrage; il en signale en revanche plusieurs dans mon article. Je réponds brièvement en note; une seule de ses critiques porte juste, mais la confusion qui m'est échappée n'a aucun rapport au fond de la question. Je ne réplique pas à ce qui se réfute de soi-même.

G. P.

A MM. LES DIRECTEURS DE LA *Revue critique d'histoire et de littérature*.

I.

Messieurs,

Votre courtoisie me permet de porter devant vos lecteurs, qui seront nos juges communs, la réponse que m'imposent les attaques dirigées, dans cette *Revue*, par M. Gaston Paris, contre mon *Histoire des origines de la langue française*. Je vous en remercie.

Ce n'est ni de ma personne, ni de celle de M. Gaston Paris qu'il va être question dans ces débats; mais de nos opinions historiques et philologiques, à propos d'un point important de notre nationalité, et de la solidité des preuves sur lequelles nous avons tous deux appuyé ces opinions. L'invective, qui fut l'arme des pédants, n'est plus de mise dans les lettres, depuis que les savants, en introduisant dans le monde le goût de l'érudition, y ont contracté eux-mêmes le goût des bonnes manières.

Donc, j'ai exposé dans mon livre des doctrines historiques et philologiques de nature à provoquer, dans une assez forte mesure, les justes susceptibilités et les légitimes résistances des Écoles, des Universités et des Académies; lorsqu'une idée, une science a fait son nid, elle ne consent pas à déguerpir, sans résistance. Attaquée dans son enseignement, l'École des chartes s'est défendue. C'était son droit.

Entre ses doctrines et les miennes, au sujet des origines de notre langue littéraire et de nos dialectes, il y a un abîme.

D'accord avec une tradition ancienne et générale, l'École des chartes enseigne que la nation gauloise, conquise et gouvernée par les Romains, oublia rapidement sa langue nationale, apprit et adopta le latin; et que de ce latin, d'abord appris et parlé, ensuite oublié et défiguré, sont sortis, par voie de décomposition ou de corruption, et notre langue française, et tous les patois ou dialectes, dits romans, qui se parlent ou s'écrivent en France [*a*].

A mes yeux et dans ma conviction profonde, cette doctrine est absolument chimérique, et choque violemment les faits les mieux établis de l'histoire et les notions les plus élémentaires du bon sens et de la philologie.

En effet, j'ai affirmé et j'affirme de nouveau, les textes historiques les plus positifs et les plus clairs à la main: 1° que la nation gauloise n'a jamais cessé de parler ou d'écrire sa langue, pendant et après la domination romaine; 2° qu'à partir du milieu du VIe siècle, et après l'établissement régulier des conquérants germains dans la Gaule, les habitants anciens de ce pays prirent, dans les lois et dans les chroniques, le nom de *Romains*, et leur langue, le nom de *romaine* ou *romane*.

Si je prouve que ces deux propositions sont historiquement incontestables; s'il est vrai, d'un côté, que la nation gauloise n'a pas cessé de parler ou d'écrire sa langue, pendant toute la durée de la domination romaine; s'il est vrai, d'un autre côté, que la langue gauloise, changeant de nom à l'époque de l'établissement des conquérants germains, prit celui de langue *romane*, sous lequel elle a servi soit à la composition de nos poèmes nationaux, soit à la rédaction des coutumes, soit à l'usage quotidien des populations, il est bien évident que la doctrine de l'École des chartes demeure à l'état de chimère.

Car enfin, la nation gauloise ne peut pas avoir à la fois conservé et oublié sa

---

a. [Lisez : et que ce latin, par le développement naturel à toutes les langues, est devenu peu à peu notre langue française, etc.]

langue. Prouver que cette langue a toujours été pratiquée, c'est prouver qu'elle n'a jamais été oubliée; et si celle qui prit le nom de langue *romane* ne fut autre chose que la langue gauloise elle-même, parlée traditionnellement par les populations, les hommes en possession de leur bon sens ne pourront s'empêcher de reconnaître que les langues *romanes* ou les divers dialectes usités en France, sous ce nom, ne dérivent d'aucun latin décomposé ou corrompu, et qu'ils sont réellement, sous la réserve des changements que le temps apporte à toutes choses, les idiomes nationaux de nos ancêtres.

Tout le problème débattu entre M. Gaston Paris et moi est donc subordonné à la solidité de ces deux propositions :

Premièrement, la nation gauloise a-t-elle conservé sa langue pendant toute la durée de la domination romaine?

Secondement, la langue gauloise prit-elle le nom de langue romane vers l'arrivée des conquérants germains?

Si ces deux propositions sont historiquement établies, toutes les allégations, toutes les théories de M. Gaston Paris sur la métamorphose du latin en français sont et resteront des allégations sans fondement.

Eh bien! que les hommes sérieux, impartiaux, instruits, lisent et jugent ce qui va suivre.

II.

Neuf textes, allant du milieu du second siècle au milieu du sixième, constatent l'existence et l'usage, soit parlé, soit écrit, de la langue gauloise.

Le premier, qui se rapporte à la langue des Gaulois de la Galatie, mais qui n'est pas sans application à la langue des Gaulois de l'Occident, appartient à Pausanias. Parlant de l'arbuste vert sur lequel se tient la cochenille, il dit que *dans la langue des Gaulois* limitrophes de la petite Phrygie, et qui étaient les Tolistobojes, cet arbuste se nommait *houx*[1]. Il porte encore le même nom en français. On peut fixer à l'an 174 de l'ère vulgaire l'époque à laquelle Pausanias écrivait son voyage en Grèce. Les Gaulois de la Galatie parlaient encore leur langue nationale à cette époque, et le terme que nous en citons se trouve précisément dans la nôtre. Ce terme, commun à la Gaule et à la Galatie, est donc national, et il ne vient pas de l'ancien allemand *hûliz*, comme le prétend M. Littré.

Le second texte, qui s'applique à toute la nation gauloise en général, est de Lucien. Il est tiré du dialogue intitulé *Jupiter tragédien*. Les Dieux de tous les pays ayant été rassemblés, Jupiter dit à Mercure de leur commander de faire silence; à quoi Mercure répond : « Tous les dieux, ô Jupiter, n'entendent pas la langue grecque. Moi-même, je ne suis pas assez polyglotte pour que les dieux Scythes, les dieux Persans, les dieux Thraces et les dieux *Celtes* com-

1. Γαλάται δὲ οἱ ὑπὲρ Φρυγίας φωνῇ τῇ ἐπιχωρίῳ σφίσιν ὀνομάζουσιν ὗς. — Pausan. lib. 10. c. 36.

prennent les ordres que je leur transmettrai[1] ». Il y avait donc à cette époque, c'est-à-dire vers l'année 200, qui passe pour celle où mourut Lucien, une langue gauloise nationale, comme celle des Scythes, des Perses et des Thraces, langue assez différente de la grecque, pour que Mercure lui-même ne l'entendît pas.

Le troisième texte, qui est également de Lucien, est tiré de l'*Alexandre*, ou le *Faux Devin*. Ce charlatan habitait *Abonoteichos*, ville maritime de la Paphlagonie, sur la Mer Noire, un peu à l'est de Sinope. On lui adressait des questions écrites, mises sous pli et cachetées, et il y répondait sans les ouvrir, par conséquent sans les lire.

Lucien explique qu'Alexandre renvoyait toujours les visiteurs à un jour ultérieur, se donnant ainsi le temps d'ouvrir habilement les plis cachetés. Il n'était embarrassé que lorsque les demandes étaient écrites en quelque langue *barbare*, inconnue de lui, comme en langue syrienne, ou en *langue celtique*[2]. Dans ce cas, il différait assez sa réponse, pour avoir le temps de trouver quelqu'un, parlant ces langues.

Or, la Galatie touchait immédiatement à la Paphlagonie par sa frontière du nord; et Lucien assure d'ailleurs que les visiteurs étrangers auxquels il avait affaire le plus souvent étaient de ce pays.

A la fin du IIe siècle, et vers l'an 200, on parlait donc *gaulois* en Galatie; et cette langue, que St. Jérôme entendit parler à Ancyre, vers l'an 390, était, dit-il, et comme on verra, semblable au dialecte *gaulois* parlé a Trèves, où il avait terminé son éducation[3].

Le quatrième texte, qui s'applique à la classe instruite de la Gaule, est de Lampride, et se rapporte à l'année 235, c'est-à-dire à peu près au milieu du troisième siècle. En cette année, l'empereur Alexandre Sévère s'étant rendu en Gaule, province alors inquiétée par les Germains, et ayant licencié des légions séditieuses, une de ces Devineresses, comme Aurélien et Dioclétien en consul-

---

1. οὐχ ἅπαντες, ὦ Ζεῦ, τὴν Ἑλλήνων φωνὴν ξυνιᾶσιν. ἐγὼ δε οὐ πολύγλωττος εἰμι, ὥστε καὶ Σκύθαις, καὶ Πέρσαις, καὶ Θρᾳξὶ και Κελτοῖς ξυνετα κηρυττειν. — Luc. *Jupit. tragœd.*

2. Ἀλλὰ καὶ βαρβάρους πολλάκις ἔχρησεν, εἴ τις τῇ πατρίῳ ἔροιτο φωνῇ Συριστὶ ἢ Κελτιστί..... Lucian.

3. Je dois reconnaître que M. G. Perrot, qui partage les opinions de M. Gaston Paris sur l'invasion universelle du latin, et qui était fort gêné par ce texte, ainsi que par celui de St. Jérôme, a pris le parti fort simple de les nier tous les deux; en quoi M. Gaston Paris l'approuve naturellement. M. G. Perrot affirme que, *selon lui*, ces Galates qui allaient consulter Alexandre, en Paphlagonie, c'étaient des Gaulois de Paris ou d'Amiens, non des Galates de la Galatie. Toutefois, aller de Paris sur la Mer Noire pour se faire dire la bonne aventure, est, *selon moi*, une invention assez puérile. Je trouve plus naturel d'en croire Lucien, qui, étant de la Commagène, se trouvait presque du pays, et devait savoir ce qu'il disait. M. G. Perrot n'admet pas que Lucien ait voulu désigner les Galates, en employant le nom de *Celtes*. Comme si Strabon ne le leur avait pas donné: κελτικῇ ἔθνους? — lib. XIII. cap. v [*b*].

b. [Je demande bien pardon à M. Perrot de lui avoir attiré, en citant son article, les aménités de M. Gr. de C. Je ne puis qu'engager les lecteurs, pour ce texte et celui de S. Jérôme cité plus loin, à voir par eux-mêmes l'excellente dissertation de notre collaborateur.]

tèrent plus tard, l'aborda et lui dit *en langue gauloise :* « Va, n'attends pas la victoire, et ne te fie pas à tes soldats[1] ». Cette Devineresse ou Druydesse appartenait par sa profession à une classe relativement instruite; et puisqu'en s'adressant à un empereur romain, elle n'employa pas la langue latine, cela prouve manifestement, d'abord qu'elle ne la savait pas, et ensuite que la langue gauloise était en usage dans les classes moyennes, à cette époque.

Le cinquième texte, non moins formel et encore plus important, appartient aux lois romaines. Il se trouvait dans une loi d'Alexandre Sévère, rapportée par Ulpien, et par conséquent un peu antérieure à l'année 228, époque de la mort de ce célèbre jurisconsulte. Les restes des travaux d'Ulpien, réunis en Corps, ne contiennent pas cette loi; mais elle fut reprise et sanctionnée par Justinien, dans les *Pandectes,* où elle commence la loi XIe du titre Ier du XXXIIe livre.

L'importance extrême de ce texte pour l'histoire de la *langue gauloise* vient de deux choses. Écrit sous Alexandre Sévère, il prouve que cette langue était employée à certains actes publics et légaux à la mort de cet empereur, vers le milieu du IIIe siècle; mais repris et consacré par les *Pandectes,* il prouve aussi que cette langue était encore employée légalement à la mort de Justinien, en 565, c'est-à-dire vers la fin du VIe.

Il est vrai que la valeur de ce texte nous est contestée par M. Gaston Paris; mais nous allons soumettre ses objections au jugement des juristes, des historiens et même des simples lettrés en possession de leur bon sens. Ils prononceront entre nous deux.

Voici d'abord la traduction de la loi d'Alexandre Sévère : « Les fideicommis peuvent être laissés en toute langue, non-seulement en latin ou en grec, mais en langue punique, en *langue gauloise,* ou en langue d'une autre nation quelconque[2] ».

Assurément, rien n'est plus clair et plus positif que ce texte, quant à l'usage parlé ou écrit de la langue gauloise, sous Alexandre Sévère, dont Ulpien était le préfet du Prétoire et le conseiller. La langue gauloise y est nommée, à côté du punique et du syriaque, comme l'une de celles dont il était permis de se servir pour rédiger valablement un fideicommis. Donc, cette langue était, à cette époque, d'un usage général en pays gaulois. Deux synchronismes viennent précisément constater son existence, sous ce règne. C'est à l'empereur Alexandre Sévère lui-même que la Druydesse bretonne dont parle Lampride s'adressa en langue gauloise, *gallico sermone;* et une autre loi d'Ulpien, rapportée au Digeste, nous fait connaître que les Gaulois d'alors donnaient, dans leurs lois, le nom de *Pécule* à cette partie des biens de l'épouse que les Romains nom-

---

1. Mulier Dryas eunti exclamavit *Gallico sermone :* — « vadas, ne victoriam speres, » nec tuo militi credas. » — Lamprid. *Alex. Sever.* chap. 40.

2. Voici le texte latin : Si dei commissa quocumque sermone relinqui possunt : usu solum latina, vel græca lingua; sed etiam punica, vel *Gallicana*, vel alterius cujusque gentis. — Digest. lib. 32, tit. I, l. xj.

maient *dotis causa data*, et les Grecs *parapherna*, παράφερνα[1]. Contrairement à l'opinion générale des philologues, *pécule* est donc un vieux mot gaulois, comme *alauda*, *petorritum*, *Leuga* et bien d'autres.

Ainsi l'existence et l'usage normal de la langue gauloise, sous Alexandre Sévère, c'est-à-dire à peu près au milieu du troisième siècle, sont incontestables. Cependant, M. Gaston Paris les conteste. Par quelle raison? La voici, je ne veux pas qu'on suppose que je l'ai inventée : « Il est *très-probable*, dit-il, qu'Ulpien a mis là le gaulois comme *la première langue qui*, avec le punique, *lui est venue à la pensée, sans trop s'enquérir si on la parlait encore* ». Nous laissons les hommes de quelque bon sens juges de la question de savoir si un jurisconsulte tel qu'Ulpien mettait dans ses décisions, devenues des lois, *les premières choses qui lui venaient à la pensée*, sans s'enquérir *si ces choses existaient*.

Ce n'est pas au hasard que les jurisconsultes romains nommaient les langues dont il était permis de se servir dans les contrats, en dehors de la langue latine. Ainsi, Ulpien décida qu'on pouvait contracter une obligation verbale, non-seulement en latin et en grec, mais encore en punique et en syriaque; mais le jurisconsulte Sabinus avait contesté l'usage légal du syriaque et du punique; et l'emploi de ces deux langues ne fut décidément admis que par Justinien, et encore avec des conditions restrictives qu'il fait connaître[2].

Nous voici donc arrivés au IIIe siècle dans l'histoire de l'existence et de l'usage de la langue gauloise [*c*]. Continuons.

Après le témoignage d'Ulpien sur l'existence de la langue gauloise, viennent, par ordre de date, celui d'Ausone et celui d'Ammien Marcellin, qui vivaient pendant la seconde moitié du IVe siècle[3]. Il est formel.

Dans le sixième texte, qui est tiré d'Ausone, dans son éloge des *villes célèbres*, il est parlé ainsi de la Narbonnaise : « qui rappellera tes ports, tes montagnes, tes étangs, tes peuples que distingue *la variété* des costumes et *du langage*[4] ? » — Or, quels pouvaient être ces langages divers, parlés dans la pro-

1. Cœterum, si res dentur in ea quæ Græci παράφερνα dicunt, quæque *Galli* peculium *appellant*..... *Digest.* lib. 23, tit. 3, l. 9.

2. Voir au *Digeste*, lib. 45, tit. 1, l. 1, § 6, l'opinion d'Ulpien, celle de Sabinus, et la condition mise par Justinien à l'emploi légal du punique et du syriaque. L'usage du latin était tellement rigoureux, dans des circonstances données, qu'un préfet d'Égypte, nommé Cyrus, grand poète, fut destitué par un ordre autographe de l'empereur Léon Ier, pour avoir rendu une sentence *en grec* *. Cependant les préfets et les préteurs pouvaient rendre leurs sentences en grec, en vertu d'une loi d'Arcadius et d'Honorius, de l'année 397; — mais en Asie seulement, la loi étant adressée à Julianus, proconsul d'Asie.

3. Ausone vécut de 309 à 349. — Ammian Marcellin, de 330 à 394.

4. Quis memoret portusque tuos, montesque, lacusque?
Quis populos vario discrimine vestis et oris?
Auson. Clar. Urb. XIII.

c. [Tout ceci est bien inutile, puisque j'accorde à M. Gr., comme il le dit plus loin, qu'on a des témoignages de l'existence du gaulois jusqu'au IVe siècle. Je n'en maintiens pas moins ce que j'ai dit sur Ulpien : la preuve qu'il n'attachait pas d'importance aux langues qu'il désignait, c'est qu'il ajoute *vel alterius cujusque gentis*. Notons encore que les fidéicommis ne sont pas des *contrats*, comme M. Gr. le répète à satiété.]

* Joan. Lydus, *de Magistrat. pop. rom.* lib. III, cap. 42.

vince Narbonnaise, sinon les dialectes naturels nationaux des peuples qui, en effet, ne se sont jamais confondus, les Languedociens, les Roussillonnais, les Provençaux, les Dauphinois, les Savoyards? Ces dialectes, parlés vers l'année 340, étaient nécessairement gaulois, car M. Gaston Paris reconnaît qu'ils se maintinrent pendant 400 ans. Si tout le monde avait parlé latin, il n'y aurait pas eu dans la Narbonnaise des *langages divers*.

Le septième texte est d'Ammien Marcellin, qui avait longtemps servi dans la Gaule, et qui par conséquent en connaissait la culture intellectuelle et les mœurs, et en avait entendu parler la langue. Il fait dans son *Histoire* le tableau des études philosophiques, morales et littéraires, entretenues par les Druydes, les Eubages et les Bardes, et il dit de ces derniers : « les Bardes chantaient, en vers héroïques, accompagnés des doux sons de la lyre, les exploits guerriers des hommes illustres[1] ». — Or, qui ne sait que les Bardes, prédécesseurs des Trouvères et des Juglars, composaient leurs vers en langue gauloise ou celtique [*d*] ?

Le huitième texte est de Sulpice Sévère, mort vers l'an 410; et il mérite d'être cité, malgré le superbe dédain avec lequel M. Gaston Paris le repousse.

Dans un des dialogues de cet auteur, un personnage, nommé Gallus, hésite à raconter les miracles de St. Martin de Tours, en allégant qu'il craint que son langage peu cultivé ne blesse les oreilles de ses deux interlocuteurs, tous les deux Aquitains.

« Parle, lui répond l'un d'eux, en *celtique* ou, si tu l'aimes mieux, en *gaulois*, » pourvu que tu nous parles de Martin[2]. » Plusieurs critiques ont diversement interprêté ce passage. Fauriel, — *Dante et les origin. de la lang. italien.*, t. 2, ch. 8. — croit que le *celtique* et le *gaulois* étaient deux langues différentes. M. Boucherie, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, croit, — *Revue des langues romanes*, avril 1873, p. 348. — que *celtique* et *gaulois* sont deux noms de la même langue. Quelle que soit l'interprétation que l'on adopte, on se trouve toujours en présence de la langue *gauloise*, déjà attestée *par les sept textes précédents*, et confirmée par *les trois textes suivants*.

M. Gaston Paris écarte ce texte à l'aide du raisonnement suivant, que nous recommandons à la critique : parler *celtique*, ou *gaulois*, cela voulait dire parler *incorrectement*. La preuve, c'est qu'invité à parler *gaulois* ou *celtique*, Gallus parle..... latin! Si la langue gauloise avait existé, il l'aurait employée.

Malheureusement pour cette explication de fantaisie, elle est détruite par le texte de Lampride, déjà cité. La druidesse s'étant approchée d'Alexandre Sévère, dit Lampride, elle lui dit, en gaulois, *gallico sermone* : et puis, au lieu d'écrire *en gaulois*, Lampride écrit..... *en latin!* exactement comme Sulpice Sévère.

---

1. Ammian. Marcell. *Histor.* lib. XV. c. 9.
2. Sulpic. Sever. Dialog. t. I, p. 96, in Fine. Veronæ, 1741.

d. [Ammien Marcellin dit *chantaient*, ou plutôt *ont autrefois chanté*, « *cantitarunt* ».]

Si le texte de ce dernier auteur était le seul à certifier l'existence de la *langue gauloise*, nous comprendrions qu'on le récusât, pourvu que ce fût avec de bonnes raisons; mais elle est attestée par dix autres. D'ailleurs, M. Gaston Paris accorde, comme on verra, que le gaulois se maintint pendant *quatre cents ans* après l'ère vulgaire. Or, Sulpice Sévère est compris dans ce délai. Pourquoi retirer avec gaucherie ce qu'on a accordé avec bonne grâce?

Le neuvième texte est de St. Jérôme, et il tire une très-grande importance de ce double fait, que le savant docteur a entendu parler les deux dialectes qu'il mentionne. Voici ce passage: « Les Galates, indépendamment de la langue » grecque, qui est en usage dans tout l'Orient, parlent leur langue *propre*, qui » est à peu près celle de Trèves et de ses environs, un peu altérée néanmoins, » ce qui ne doit étonner personne[1]. » — St. Jérôme avait étudié aux écoles de Trèves, et il avait visité, avec un compagnon, la Galatie et la ville d'Ancyse.

Ce témoignage formel rendu, *de auditu*, vers l'année 395, de par un lettré tel que St. Jérôme, à l'existence de la langue gauloise, tant dans la Gaule qu'en Galatie, a fort embarrassé ceux qui veulent, comme les savants de l'École des chartes, que tous les Gaulois, nos ancêtres, aient oublié leur langue, sous la domination romaine. Aussi M. Gaston Paris affirme-t-il, avec son assurance ordinaire, que St. Jérôme avait écrit *sur des documents antérieurs à son époque*.

St. Jérôme, élevé à Trèves, y avait-il entendu parler gaulois? — Oui. St. Jérôme, voyageant en Galatie et visitant Ancyre, y avait-il entendu parler gaulois? — Oui, il le déclare lui-même [*e*]. C'est donc d'après le témoignage de ses oreilles qu'il parle, non d'après l'antiquité.

Et sur quoi M. Gaston Paris se fonde-t-il pour *rejeter* le témoignage *personnel* de St. Jérôme? Sur un article publié dans la *Revue celtique* du 2 août 1870, par M. G. Perrot. Que prouve cet article? — *Rien!* absolument *rien!* pas un texte, pas un fait! des affirmations dans ce genre : « Cela ne peut désigner, *selon moi!* » J'aime mieux m'en tenir au texte, *selon* Lucien et *selon* St. Jérôme.

Nous voilà donc parvenus de texte en texte, à établir que la langue gauloise ne cessa pas d'être parlée ou écrite jusqu'à la fin du IVe siècle. D'ailleurs, M. Gaston Paris, je l'ai déjà dit, m'accorde qu'elle se conserva quatre siècles entiers, *dans les campagnes*. « *Au bout de quelques générations*, dit-il, *les villes ne parlaient plus que le latin*[2]; les campagnes *durent* résister plus longtemps; mais *nous avons vu* qu'elles ne tinrent pas, en tout cas, *plus de quatre siècles* ».

Je défie M. Gaston Paris et toute l'École des chartes de citer UNE SEULE LIGNE D'UN HISTORIEN OU CHRONIQUEUR QUELCONQUE, DISANT QUE, DANS UNE VILLE QUELCONQUE DE LA GAULE, ON NE PARLA QUE LA LANGUE LATINE, A UNE

---

1. S. Hieron. *Comment.* II, *in epistol. ad Galatas.*

2. L'aplomb de cette déclaration est admirable. Demandez *une* preuve; on gardera le silence. La science n'a pas besoin de s'expliquer elle affirme; cela suffit!

e. [Non, il ne le déclare pas, pas plus pour la Galatie que pour Trèves. Voy. l'article de M. Perrot.]

ÉPOQUE QUELCONQUE; et, s'il me trouve CETTE LIGNE, je m'avoue battu et fais à sa science des excuses publiques [*f*].

L'hypothèse d'un *bas-latin, parlé par les populations* des villes ou des campagnes, est une conception creuse, qui n'a pas un seul témoignage pour elle, et qui en a des masses contre elle. Je montrerai en son lieu, à l'aide de textes nombreux, empruntés à ce même latin, non-seulement qu'il n'a pas formé les dialectes vulgaires, mais que les dialectes vulgaires lui ont prêté la plupart de ses termes.

Quoi qu'il en soit de ces villes qui ne parlaient que le latin, selon l'affirmation fantaisiste de M. G. Paris, prenons toujours les 400 ans pendant lesquels les campagnes conservèrent la langue gauloise. Ajoutons deux siècles aux quatre qu'on vous concède, et montrons par deux textes authentiques que, sous le nom de *Lingua gallicana* et de *lingua gallica*, la langue gauloise est encore mentionnée comme étant en usage au milieu et à la fin du VIe siècle.

Le premier de ces deux textes est dans le *Digeste*, publié par Justinien en 533; le second est dans les œuvres de Fortunat, évêque de Poitiers, mort vers l'année 600.

Le texte du *Digeste*, le lecteur le connaît. C'est celui qui autorise l'emploi de la *langue gauloise* dans la rédaction des fideicommis [*g*]. A moins de dire, comme M. Gaston Paris, que les législateurs romains autorisaient l'emploi des langues *sans savoir si elles existaient*, on est bien obligé de reconnaître que la langue gauloise était parlée et écrite en 533.

Le texte de Fortunat n'est pas moins précis. En parlant de la basilique de Saint-Vincent de *Vernemet*, ou *Vernemetis*, il dit qu'en *langue gauloise* Vernemet signifie un grand temple :

Nomine Vernemetis voluit vocitare vetustas
Quod quasi Fanum ingens *gallica lingua refert*[1].

le verbe *refert* est au présent de l'indicatif; le sens du distique est celui-ci : « *la langue gauloise interprète* par *grand temple* le nom de Vernemet ». Donc, cette langue était encore en usage sous son vieux nom, vers l'an 600, ou au commencement du VIIe siècle [*h*].

Arrêtons-nous ici, et faisons appel au témoignage de tous les érudits de bonne foi : est-il vrai, oui ou non, qu'il résulte incontestablement des textes précédemment cités que l'usage de la langue gauloise se maintint, sous et après la

---

1. Venant. Fortun. lib. I, carm. 9.

f. [Si ce témoignage formel existait (voy. cependant le passage de S. Augustin cité plus loin), M. Gr. et ses émules n'auraient même pas eu un prétexte pour leurs rêveries. Mais ce silence des historiens romains sur la langue de la Gaule serait bien plus étonnant si on y avait parlé celtique; on mentionnerait à chaque instant les difficultés de communication et les services des interprètes.]

g. [C'est le texte d'Ulpien, qui ne peut rien prouver que pour l'époque d'Ulpien.]

h. [*Le latin dans les mots brave l'honnêteté*, a dit Boileau : donc on parlait latin au XVIIe siècle. Notez d'ailleurs *vetustas*. — Mais puisque *vernemet* est à la fois du gaulois et du français, je prie M. Gr. de C. de vouloir bien me dire dans quel dialecte de France *vernemet* signifie « grand temple. »]

domination romaine, non-seulement pendant quatre cents ans, comme M. Paris l'accorde, mais encore jusqu'à la fin du VIe siècle? — C'était là le premier point de notre thèse. Ou il faut nier les textes, ou il est établi.

Nous allons aborder maintenant la seconde partie de notre démonstration; et prouver qu'à partir de l'époque où vivait Fortunat, la langue gauloise prit le nom de *langue romane,* sous lequel elle est venue jusqu'à nous.

III.

Dans un travail intitulé *Romania,* publié en janvier 1872, M. Gaston Paris a exposé qu'à la suite d'un Édit de Caracalla, *tous les habitants de l'Empire* furent faits citoyens romains, prirent le nom de Romains, et parlèrent la langue latine; si bien que « le nom *Romanus* désigna l'habitant *parlant latin* d'une partie quelconque de l'empire ». En s'exprimant ainsi, M. Gaston Paris a complètement méconnu la lettre et le sens des documents historiques.

D'abord, ce n'est point Caracalla, mais Antonin-le-Pieux qui accomplit cette réforme. Ensuite, ce n'est point *à tous les habitants* de l'empire, mais seulement aux *libres d'origine,* aux *Ingénus,* que le droit de cité fut d'abord accordé. Théodose le jeune l'étendit à ceux qui avaient le *jus liberorum;* Justinien à ceux qui avaient le *jus annulorum* et le *jus natalium,* et finalement à tous les affranchis. Les étrangers ou *Peregrini* et les esclaves restèrent seuls exclus [1] [*i*].

Enfin, s'il était au pouvoir des empereurs de donner le droit de cité romaine, il n'était pas en leur pouvoir de mettre, par un simple édit, tous les hommes libres du monde connu en état de parler latin. M. Crémieux a donné, en 1870, les droits de citoyens français aux juifs de l'Algérie, mais il s'est bien gardé de les forcer, par le même décret, à parler la langue française, que la plupart ne savent pas. Affirmer qu'en recevant le droit de cité romaine, les libres et les affranchis reçurent, depuis l'Euphrate jusqu'à la frontière d'Écosse, le don surnaturel de parler le latin [*j*], est donc une assertion qui recule les limites de la fantaisie jusqu'au domaine du burlesque.

Ainsi, les habitants libres de la Lybie sont appelés *Romains* dans la novelle 8, chapitre 10; les libres de l'Arménie sont appelés *Romains* dans la préface de la novelle 21. Est-ce qu'ils parlaient latin? Nullement. Et les Grecs? Et les Thraces? Et les Égyptiens? Et les Syriens? Et les Basques? Et les Armoricains? Et les Bataves? Ils portèrent tous le nom de *Romains*. Parlèrent-ils en masse la

---

1. S. M. Gaston Paris avait pris la peine de lire la novelle 78 avant de la citer, il aurait évité ces erreurs, toutes assez grossières.

i. [J'en demande bien pardon à M. Gr., mais, dût-il s'en étonner, l'empereur qu'Ulpien appelle *Antoninus imperator* et Justinien *Antoninus Pius* est Caracalla; c'est même le nom qui caractérise cet empereur, dont *Caracalla* ou *Caracallus* n'est que le sobriquet. Il est clair qu'en disant « à tous les habitants de l'Empire » j'ai voulu dire « à tous les habi- » tants libres. » Quant aux deux lignes qui terminent l'alinéa de M. Gr., elles ne sont pas seulement le contre-pied absolu de ce que dit la Novelle 78, elles n'ont absolument aucun sens.]

j. [Est-il besoin d'assurer que je n'ai rien dit de semblable?]

langue latine? En aucune façon. Ils auraient pourtant dû la parler, d'après la doctrine de M. Gaston Paris, pour lequel *Romanus* désignait « l'habitant *parlant latin* d'une partie quelconque de l'Empire » [*k*].

Mais laissons ces billevesées, qui usurpent pompeusement le nom de science, et précisons avec des textes, selon notre méthode, le sens de *Romania*, de *Romani* et de *langue romane*.

Ce ne fut nullement en vue de produire ce que M. Gaston Paris appelle, en moderne jargon, *la fusion des races* [*l*], qu'Antonin le Pieux, Théodose le jeune et Justinien étendirent, pendant une période de cinq cents ans, les droits de cité romaine; mais uniquement en vue de procurer des soldats à l'Empire. Il fallait être citoyen romain pour être légionnaire. Il eut été illusoire et puéril de prétendre *fusionner* l'Aquitaine et la Paphlagonie; la Belgique et la Cappadoce, les deux Bretagne et les deux Arménie. *Romania*, mot employé au VIe siècle [*m*], désigna donc, après l'invasion des Barbares, l'ensemble des provinces appartenant encore ou ayant appartenu à l'empire; et *Romani* désigna les hommes, habitants anciens de ces provinces, qui, investis du droit de cité, étaient devenus des *Romains* véritables.

Quant à la langue parlée par ces nouveaux *Romains*, elle resta naturellement ce qu'elle avait été jusqu'alors; mais elle changea de nom, en Occident, dans l'usage général de la Société, et s'appela *romane*. On va voir pourquoi. Le bon sens et l'histoire disent que pour avoir reçu des droits civils et politiques nouveaux, les hommes faits citoyens en Thrace, en Grèce, en Arménie, en Syrie, en Égypte et ailleurs ne purent pas se mettre tout à coup à parler une langue nouvelle, qu'ils n'avaient pas apprise. Ils gardèrent leur langue nationale. Lorsque Louis XI fut fait bourgeois de Soleure, on ne lui imposa pas l'obligation de parler allemand. Donc, les nouveaux citoyens romains continuèrent à parler le punique en Lybie, le grec dans l'Attique et le Péloponèse, le copte en Égypte, l'hébreu en Judée, le gaulois dans les Gaules. Seulement, les conquérants germains ayant envahi ce dernier pays, l'usage s'y établit de distinguer les vaincus des vainqueurs, en donnant, dans le langage des affaires et des lois, aux premiers le nom de *Romains*, aux seconds le nom de *Barbares*; à la langue des premiers le nom de *romane*, à celle des seconds celui de *barbare*. Ce n'est donc point parce qu'elle ressemblait au latin, langue des Romains, que la langue des Gaulois, des Espagnols et des Italiens prit le nom de *romane*, mais parce qu'elle était parlée par les anciens habitants des provinces, appelés *romains*, par opposition aux

---

k. [« Le *Romanus* (*Romania* I, p. 5) est donc, *à l'époque des invasions et des établissements germaniques*, l'habitant, parlant latin, d'une partie quelconque de l'empire (c'est-à-dire de l'empire d'Occident, cf. ib. p. 3). » Quand j'ai écrit ces lignes, je ne songeais pas à polémiser contre M. Gr. de C.: j'opposais sommairement les *Romani* aux *Barbari*, c'est-à-dire aux Germains.— Quant aux Armoricains, ils ne s'appelaient point du tout *Romani* (voy. *Romania*, I, p. 12, 16).]

l. [Je n'ai pas dit que Caracalla eût agi en vue de produire la fusion des races; j'ai dit que les poètes romains l'avaient célébrée; voyez les citations caractéristiques que j'ai données (p. 2).]

m. [Lisez *au cinquième siècle*, au plus tard.]

vainqueurs, appelés *barbares*. C'est ce qui sera établi plus bas par des textes précis [*n*].

En étendant leurs conquêtes, les Romains avaient pénétré chez des peuples étrangers, parlant des langues différentes de la leur. Vouloir abolir ces langues et leur substituer le latin, eût été un acte de folie, qui ne pouvait venir et ne vint à l'idée de personne. Ils se contentèrent d'introduire chez ces peuples l'usage du latin, comme langue légale, dans les rapports de gouvernement à gouvernement. Pline le naturaliste constate ce fait, en disant de Rome « qu'elle » avait fait de sa langue un lien entre des peuples nombreux, que séparaient » leurs idiomes sauvages, *feras linguas*[1].» De son côté, Valère Maxime explique que c'est à l'aide d'interprètes, attachés aux armées ou aux administrations, que les Romains usèrent ainsi de la langue latine avec les étrangers[2]. Enfin, saint Augustin, dans un chapitre consacré à l'obstacle que la diversité des langues apporte au rapprochement des hommes, signale le nombre considérable d'interprètes que les Romains durent employer, pour rendre praticable, chez les étrangers, l'usage légal de la langue latine[3].

Voilà comment l'emploi du latin put être conservé, en Occident, dans la rédaction des lois, dans les actes des notaires, dans les écritures des greffiers et des juges. Ce n'est pas que les parties intéressées l'entendissent; mais les interprètes ou *latiniers* le leur expliquaient en langue vulgaire, comme cela résulte du texte même d'un grand nombre de ces actes, dont la langue latine constituait la forme légale ou publique.

Ce latin des notaires, des greffiers, des juges, qu'on appelle aujourd'hui *bas-latin*, était donc *écrit*, non *parlé*. Il ne fut jamais entendu de la population des villes ou des campagnes, pas plus en Gaule qu'ailleurs, et il dut toujours être traduit aux personnes, testateurs, accusés ou autres, que les actes concernaient[4].

---

1. Plin. *Histor.* lib. III, cap. vj.
2. Valer. Maxim. lib. II, cap. 2, 3.
3. S. August. *De Civitat. Dei*, lib. XIX, cap. vij.
4. M. Gaston Paris, qui néglige de lire les livres qu'il cite ou qu'il explique, a imaginé de dire, au sujet du chapitre de St. Augustin, que les *interprètes* dont il parle *doivent être entendus des traducteurs de la Bible;* à quoi il ajoute que *ce passage est écrasant pour M. de Cassagnac.*

Il serait difficile d'écraser un savant aussi enflé du contentement de lui-même [*o*]; mais Max Müller, qui a rappelé (*Science du langage*, leçon II) que le gouvernement romain entretenait *cent trente interprètes* en Colchide, rira bien et rira longtemps, en apprenant de M. Gaston Paris, que ces *cent trente interprètes* traduisaient la Bible! en Colchide!

Il est bien entendu que, dans St. Augustin, il n'est pas plus question de *Bible* que *d'Alcoran*, et qu'il s'agit seulement *des obstacles qu'oppose à la société des hommes la diversité des langues*. Mais M. Gaston Paris pratique la méthode de M. Perrot : quand il est impossible de nier ou de supprimer les textes, il les explique, *selon lui* [*p*].

n. [On les verra.]

o. [Cette gracieuse image est-elle bien dans les « bonnes manières » dont se pique M. Granier?]

p. [Il est vrai qu'en expliquant ainsi le passage de S. Augustin je me suis fié à ma mémoire et je l'ai confondu avec un passage du *De doctrina christiana* où il est parlé de la *multitudo*, de la *numerositas interpretum*, et où il s'agit des traducteurs de la Bible. Le passage de la *Cité de Dieu* est fort peu clair dans sa seconde partie, mais la première, *Opera data est ut imperiosa civitas non solum jugum sed etiam* linguam *victis gentibus* imponeret, est, je le répète, *écrasante* pour M. Gr.]

Donc, vers l'époque de l'invasion des Barbares, l'antique langue gauloise prit le nom de langue *romane*. L'emploi le plus ancien de ce mot, à ma connaissance, se trouve dans des vers adressés par Fortunat, évêque de Poitiers, au roi lettré Charibert Ier, qui régna de 561 à 567; il dit :

Cum sis progenitus clara de gente Sicamber,
Floret in eloquio *lingua latina* tuo.
Qualis es in *propria* docto sermone *loquela*,
Qui nos *romano* vincis in *eloquio*[1] ?

« Quoique né d'une race illustre parmi les Sicambres, tu parles élégamment » la langue latine. Quelle doit donc être ta supériorité dans ta langue maternelle, » à toi, qui nous surpasses dans l'usage de la *langue romane?* »

A l'imitation de S. Adalhard [*q*], comme le témoigne Gérard, abbé de la Grande-Selve, Caribert savait donc le *latin*, l'*allemand* et le *roman*, ou le gaulois ; et comme il ne faut pas qu'on puisse croire que, dans les vers de Fortunat, *romanum eloquium* soit la répétition de *lingua latina* [*r*], citons un vers de Paschase Robert, dans son poème sur St. Adalhard, mort en 826, où *lingua latina* et *lingua romana* sont expressément distingués :

Rustica concelebret *romana*, *latinaque lingua*[2].

Qu'on le célèbre en langue *romane* rustique et en *langue latine* [*s*].

Ainsi, entre les années 561 et 567, la langue de la nation gauloise avait déjà pris le nom de *romane*.

M. Gaston Paris et tous ceux qui, sans un seul texte à alléguer, prétendent que les Gaulois apprirent d'abord le latin, duquel ils dérivèrent ensuite le *roman*, ont besoin d'un certain nombre de siècles pour opérer cette transmutation des langues, à l'aide de leur alchimie imaginaire. L'histoire leur refuse ce délai nécessaire à leur théorie. En effet, le même Fortunat, qui nomme la langue gauloise, *gallica lingua*, dans son distique sur la basilique de St. Vincent, nomme la langue romane, *romanum eloquium*, dans ses vers à Caribert. Ces deux textes sont contemporains; et, au même moment, la *lingua gallica* s'appelle aussi *lingua romana* [*t*].

Il me faut donc prouver maintenant que cette langue *romane* était la langue

---

1. Fortunat. *Opera*, lib. VI, p. 143. Moguntiæ, 1603.
2. *Act. SS. ordin. Bened.* Sect. IV, part. I, p. 340.

q. [Charibert, homme étonnant! imitait S. Adalhard, qui vivait 250 ans après lui.]

r. [Mais le contexte prouve que *romanum eloquium* ne peut ici signifier autre chose : « Toi qui es Sicambre, tu parles parfaitement le latin; quelle éloquence dois-tu avoir dans » ta langue, puisque tu nous surpasses, nous Romains, dans la nôtre? » On a d'ailleurs pour ce vers la variante *Romanos*, peut-être préférable.]

s. [Dans ce passage comme dans les suivants, *lingua romana rustica* est la langue romane, c'est-à-dire le latin vulgaire ou plutôt déjà le français : Paschase Ratbert (M. G. l'appelle toujours Robert) écrivait après que les *Serments* de 842 avaient été prononcés et écrits.]

t. [Ce raisonnement est assurément un chef-d'œuvre de logique : Fortunat nomme d'une part la *lingua gallica* (à laquelle il attribue le mot de *vernemet*, parfaitement étranger aux langues romanes), d'autre part l'*eloquium romanum*, donc ces deux langues n'en sont qu'une.]

gauloise elle-même, ainsi nommée parce qu'elle était parlée par les *Romains* ou *Gaulois*, et non, comme le prétend M. Gaston Paris, parce qu'elle aurait été pénétrée et transformée par le latin, langue de Rome [*u*].

Quelques faits précis et incontestables établiront d'une manière certaine la nature exclusivement *gauloise* de la langue *romane*.

Premièrement, le nom de langue *romane* apparaissant au moment où est encore en usage le nom de *langue gauloise*, cette simultanéité d'appellations différentes atteste leur identité de nature [*v*]. Langue *gauloise*, est la chose ancienne ; langue *romane*, est la même chose, avec un nom nouveau ; et les deux dénominations ayant été employées par le même auteur, le parler national ne put avoir le temps de se transformer, de se *latiniser*, entre le moment où il s'appelait *lingua gallica*, et le moment où il s'appela *lingua romana*.

Deuxièmement, la langue romane était appelée *rustique*, c'est-à-dire idiome des paysans. Le 17e canon du concile tenu à Tours, en 813, ordonne aux évêques de faire traduire les homélies en langue *romane rustique*, afin que tous les fidèles pussent comprendre les vérités religieuses. Or, qui serait assez simple d'esprit pour croire que le latin, une langue étrangère, savante, difficile, se serait introduit dans l'idiome des bouviers, des chevriers, des esclaves, des gardeuses de vaches ou de pourceaux, perdus dans les bois de la vieille Gaule [*w*]? Cependant, cette langue rustique était régulière, entendue de tous, puisque Paschase Robert engage les poètes à l'employer, aussi bien que la latine, pour célébrer St. Adalhard :

Rustica concelebret *romana, latinaque lingua.*

Cette langue était donc nationale et purement gauloise.

Troisièmement, la langue *romane* était appelée *vulgaire* [*x*], et c'était même là le véritable sens du mot. Les *Romani* se trouvant établis dans toutes les parties de la Gaule, la langue *romane* était naturellement celle qui se parlait dans toutes les cités gauloises, chez les Belges, chez les Eduens, chez les Arvernes, chez les Aquitains, chez les Santons, chez les Armoriques, chez les Parisiens. Parler en *roman*, c'était, en tout pays gaulois, parler en *vulgaire*, ou en langue locale[1].

---

1. Raynouard, qui a tant écrit sur la langue *romane*, est mort sans savoir ce qu'elle était ; car il la croyait l'ancien patois du midi de la France. C'est lui qui a introduit cette définition saugrenue dans le *Dictionnaire de l'Académie française*. Il y a 20 ans à peine, l'École des Chartes n'en savait pas davantage, comme le prouve le traité de Paléographie publié en 1838 par M. Natalis de Wailly.

u. [Je ne prétends pas cela : je dis qu'elle était le latin vulgaire.]

v. [Ceci ne se commente pas : c'est un joyau qu'il suffit de signaler aux amateurs.]

w. [C'est là, comme je l'ai dit dans mon article, un fait qui s'est produit bien souvent dans l'histoire des peuples et des langues. On peut joindre aux exemples que j'ai cités celui de la diffusion de l'allemand dans les pays slaves germanisés, de l'anglais en Cornouailles, du lithuanien en Livonie, etc. — On voit d'ailleurs que M. Gr. répond à la question par la question. Je vais prouver, dit-il, que la langue *romane* était le *gaulois* et non le *latin vulgaire*. Première *preuve* : il y a des écrivains qui mentionnent la langue *gauloise* et la langue *romane;* deuxième *preuve :* la langue *romane rustique* était le gaulois. Peste ! M. Gr. est un rude joûteur !]

x. [Cette troisième *preuve* m'atterre, ainsi que tous les exemples cités à l'appui. Malgré mon « contentement de moi-même, » je ne puis nier que si la langue *romane* était appelée *vulgaire*, elle était nécessairement le gaulois et non le latin vulgaire.]

En sa qualité de *langue vulgaire*, ou de *patois*, comme nous disons depuis le XIIIe siècle, le *roman* était donc l'idiome maternel des nourrices, des illettrés, des bourgeois, des marchands, des domestiques, des esclaves, de tous ceux qui n'avaient pas fréquenté les écoles des cloîtres, et spécialement, ce que les monuments écrits déclarent, en termes exprès, l'idiome de tous ceux qui n'entendaient pas le latin.

Ceux qui étaient incapables de dire le *Pater*, le *Credo* ou le *Confiteor* en latin, devaient les dire en langue *vulgaire*[1].

Les laïques ne devaient pas chanter ou lire dans les églises des psaumes composés en langue *vulgaire*[2], le latin étant resté la langue liturgique.

Notger, évêque de Liége, instruisait le clergé en latin, mais il instruisait le *peuple* en langue *vulgaire*[3].

L'instruction religieuse devait être donnée, dans les églises, en langue *vulgaire*, pour être comprise de tous[4].

Les sages-femmes, n'entendant pas le latin, étaient autorisées à baptiser les enfants en *roman*, ou *vulgaire*.

Les notaires, qui étaient obligés de rédiger les testaments en latin, avaient aussi l'obligation de les expliquer et de les traduire, *mot à mot*, aux testateurs, en *roman*, ou *vulgaire*, ou langue *maternelle*[5].

Les plaideurs qui acceptaient un compromis, faisaient un accord, obligatoirement rédigé en latin, devaient déclarer leur adhésion aux clauses exprimées dans l'acte en *langue romane* ou *vulgaire*[6].

Dans le grand procès fait aux Templiers, de 1307 à 1310, les Frères sont toujours interrogés en *langue vulgaire* : « .....Super prædictis articulis et eorum » quolibet, *sibi expositis in vulgari.* » L'interrogatoire de dix ou douze seulement porte : « *et intelligebat latinum*, » il comprenait le latin.

On le voit, le bas-latin, langue écrite, non parlée, était la forme obligatoire des actes publics et de la liturgie ; mais le *roman* ou *vulgaire* était alors, comme aujourd'hui, sous ses diverses formes, la langue universelle, apprise naturellement dès le berceau.

Ai-je besoin d'ajouter que, dans tous les romans de chevalerie, dans toutes les traductions des écritures, enfin dans tous les livres composés en *langue romane*, l'auteur déclare expressément qu'il a employé cette langue pour être lu de ceux qui ne comprennent pas le latin ?

Et cette langue *romane* serait du latin corrompu ? et ceux qui la parlaient, *eux qui n'entendaient pas le latin* [y], l'auraient fabriquée *avec du latin?*—Allons donc!

---

1. Capitular. lib. V, cap. 161.
2. Capitular. aquisgran. an 789, cap. 30.
3. *Hist. littér. de la France*, t. 7, p. 211.
4. Capitular. lib. VI, cap. 185.
5. Valbonnais, *Hist. du Dauphiné*, t. II, p. 16.
6. Du Cange, *glossar.* verb. *romanium.*

y. [Le beau sujet d'étonnement! C'est comme si on ne voulait pas que l'allemand fût une langue germanique, parce qu'un paysan allemand est hors d'état de comprendre le *Hildebrandslied* ou même les *Nibelungen*. — M. Gr. oublie qu'il y avait neuf ou dix siècles

cherchez des esprits simples et crédules ou des esprits routiniers pour propager cette doctrine; mais n'espérez pas la faire accueillir, surtout sans preuves, par les hommes sérieux, en possession de leur raison.

Ma tâche est finie.

J'ai rétabli historiquement les deux thèses fondamentales de mon livre, à savoir : 1° que la langue gauloise se maintint jusqu'à la fin du VIe siècle, sous les noms de *gallicus sermo*, de *lingua gallicana*, de *lingua gallica*, termes exclusifs, à cette époque, du sens de *langue française;* 2° qu'à partir de la même époque, la langue gauloise prit et garda désormais le nom de *langue romane*, dénomination générale sous laquelle sont compris et le français, et tous les patois actuels de la France.

Ces deux thèses étant fondées sur des faits, constatés par des textes, tous les efforts contraires, tentés à l'aide de ce qu'on appelle aujourd'hui la *grammaire comparée*, ou la *phonétique*, ne sauraient donc constituer que de la spéculation idéale, hypothétique, impuissante; car s'il est vrai que les philologues n'ont pas à faire l'œuvre des historiens, il l'est aussi qu'ils n'ont pas le pouvoir de la détruire. La science explique et enchaîne les faits, mais elle n'a le droit ni de les nier, quand ils existent, ni de les supposer, quand ils n'existent pas.

En résumé, il faut, comme je l'ai fait, chercher dans une théorie nouvelle, autre que la dérivation directe, l'explication des termes usuels et communs qui sont à la fois dans le latin et dans le français.

La philologie française de notre temps, peu inventive de sa nature, a puisé sa doctrine générale dans l'*Avertissement* placé par le bénédictin Dom Rivet, en tête du VIIe volume de l'*Histoire littéraire de la France;* tout sort de là, Roquefort, Raynouard et l'École des Chartes. Elle est allée puiser le reste de son bagage en Allemagne, cette patrie classique de l'hypothèse et du rêve laborieux et érudit. Elle en a principalement rapporté, sous le nom de *Grammaire comparée* et de *phonétique*, les travaux de Zeuss et de Frédéric Diez. La routine historique et dogmatique du XVIIIe siècle français, et la subtilité philosophique et grammaticale du XIXe siècle allemand, voilà les pôles entre lesquels se meut notre philologie actuelle.

Qu'a-t-elle ajouté à ces emprunts? rien! je me trompe; elle y a ajouté des mots barbares; vous allez voir lesquels. M. Gaston Paris et ses collaborateurs de la *Romania* nagent dans la pleine eau de la DIPHTHONGAISON, et plongent dans les profondeurs de la NASALISATION. Et l'on croyait la Scholastique finie!

Le jour prochain où la jeunesse lettrée, devenue plus curieuse, pénétrera dans ce Grand Orient de la franc-maçonnerie *diphthongante* et *nasalisante*, il éclatera, dans la direction des quatre vents cardinaux, un éclat de rire olympien, qui ébranlera les chaires publiques, et le public regardera les *Phonétistes* comme les augures se regardaient eux-mêmes.

J'ai maintenu les bases de ma doctrine. Il me reste à détruire celles de la

---

que le latin avait été introduit en Gaule quand il a reparu sous la forme vulgaire dans les plus anciens textes romans.]

doctrine que M. Gaston Paris m'oppose; c'est-à-dire, il me reste à démontrer, par des faits :

1° Que le bas-breton, le gallois, le gaélic d'Irlande, d'Écosse et de l'île de Man sont, non pas l'ancienne langue gauloise elle-même, mais de simples dialectes de cette langue, remplis, comme les autres, de termes communs au français, au gascon ou au limousin.

2° Que le bas-latin, loin d'avoir produit les langues vulgaires, leur a emprunté la plupart de ses termes, si bien qu'au regard de ces termes, il est leur cause, au lieu d'être leur effet [z].

A. Granier de Cassagnac.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 27 juin 1873.

L'Académie, autorisée par décret du 23 mai, accepte le legs qui lui a été fait par Mme veuve Duchalais d'une rente de 400 fr. pour former un prix biennal qui sera décerné à l'auteur d'un travail sur l'histoire de la numismatique au moyen-âge.

L'Académie se forme en comité secret; à la reprise de la séance publique, elle procède à trois scrutins. Conformément aux conclusions de la commission du prix biennal, M. Mariette est désigné pour être proposé pour ce prix au nom de l'Académie à la séance générale de l'Institut, mercredi 2 juillet : le rapport de la commission sera lu dans la même séance. M. Maspero est présenté par l'Académie pour la chaire de philologie et d'archéologie égyptienne au Collége de France. Enfin, l'Académie ayant à nommer un lecteur pour la séance générale de l'Institut, M. Egger est désigné pour lire son Mémoire sur le drame que les Grecs appelaient *satyrique*.

M. Miller lit une nouvelle lettre de M. Em. Burnouf au ministre de l'instruction publique sur les fouilles de Délos. M. Burnouf vient de visiter les lieux; il a levé le plan et pris des dessins du temple d'Apollon nouvellement découvert. On a trouvé une inscription qui prouve que le sommet du Cynthe était consacré à Zeus et Athéna (Jupiter et Minerve) et non à Apollon : le temple d'Apollon n'était donc pas sur ce sommet et ne peut être que celui qui a été découvert par les fouilles récentes. M. Burnouf annonce l'envoi prochain de la copie des plans et dessins qu'il a pris dans l'île.

M. Deloche commence la lecture d'un mémoire sur la condition des lites (*leti, liti, lidi*) dans la législation franke. On appelait ainsi une classe de personnes intermédiaire entre celle des hommes libres de naissance, *ingenui*, et celle des

---

z. [?? — Si la démonstration est aussi claire que la thèse, ce sera une fort agréable lecture. Heureusement nos abonnés en seront dispensés. Je prends l'engagement de laisser dorénavant mon savant contradicteur faire en paix toutes les démonstrations qu'il lui plaira.]

esclaves ou serfs. Le lite avait un *wergeld* moindre que celui de l'homme libre et plus grand que celui de l'esclave. Comme l'esclave, le lite était quelquefois soumis à la peine de mort, il avait un maître, et il pouvait être, en punition d'un crime, livré à la personne offensée; mais, comme l'homme libre, il pouvait posséder des biens personnels et s'obliger valablement. M. Deloche repousse l'opinion de plusieurs auteurs qui ont rangé les lites au nombre des esclaves : si la femme *ingenua* qui épousait un lite perdait son *ingenuitas*, si le lite pouvait être puni de mort ou livré à la personne qu'il avait offensée, s'il était soumis à un maître, tout cela prouve seulement qu'il n'avait qu'une liberté inférieure et incomplète, mais non qu'il fût tout à fait privé de liberté.

M. de Longpérier présente de la part de l'auteur, M. Lambros, une brochure en langue grecque, accompagnée de planches, sur les monnaies de l'île de Chypre au moyen-âge. M. L. Renier présente de la part de M. E. Saglio le premier fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, commencé par M. Daremberg et continué par M. Saglio.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 21 juin 1873.

L'administrateur annonce que le fascicule 2 du tome 2 des Mémoires de la Société va paraître[1].

M. L. Havet lit un travail sur la déclinaison des thèmes en *ā* dans la langue-mère indo-européenne. Il restitue pour le génitif, le datif et le locatif singulier des terminaisons primitives *āyās*, *āyāi* et *āyām*, et combat les idées émises par Schleicher dans son Compendium de grammaire comparée. Il rend compte par son hypothèse des génitifs et datifs périspomènes des noms grecs oxytons comme στοά, et renouvelle le rapprochement déjà fait par la grammaire de Port-Royal entre le génitif latin en *āī* et le génitif éolien en αις, dont l'authenticité a été mal à propos contestée.

M. Meunier fait une communication sur le mot latin *quippe*, qui est pour *quidpe* et signifiait primitivement *pourquoi?* Ce sens a persisté dans le composé *quippini*. Une phrase comme *mene incepto desistere victam Quippe vetor fatis* signifie « renoncer à mon dessein! Pourquoi? j'en suis empêchée..... » L'ancienne valeur interrogative est visible dans des locutions comme *quippe videmus enim :* si *quippe* ne formait pas une phrase à lui seul, *enim* devrait se placer immédiatement après. M. Meunier admet que dès l'époque de Cicéron les Romains n'avaient plus conscience de la nature propre de *quippe*, et l'employaient déjà comme une conjonction.

---

1. Voici le contenu de ce fascicule : J. Storm. Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — Ch. Ploix. Étude de mythologie grecque. Hermès. — L. Havet. Mots locriens contenant un α pour un ε. — M. Bréal. Une tendance phonique de la langue grecque. — H. Gaidoz. Fagne, fange, hohe Venn, Finnois.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Ocean Highways, The Geographical Review edited by Clements R. Markham.

New series, n° 3 (Le n° 2 ne nous est pas parvenu). London, Trübner, June 1873.

La Campagne arctique de 1871. — Arminius VAMBÉRY. La vallée du Tekes et le défilé du Muzart (résume l'exploration russe d'une partie du Turkestan oriental). — H. DUVEYRIER. Les explorations et découvertes au sud de l'Algérie de 1859 à 1872, avec carte (Résumé d'articles publiés dans les Mém. de la Soc. de géogr. de Paris). — JANSEN. Le Gulf-Stream (combat l'opinion émise par M. Wyrille Thomson dans son ouvrage « The depths of the Sea » qui attribue le Gulf-Stream à l'influence des vents alisés). — Robert BROWN. Les Indiens Modocs (Les Modocs s'appellent eux-mêmes Ok-kow-ish : ce nom de Modoc, *rectè* Moadoc, qui signifie « éloigné, étranger » leur a été donné par les Indiens Shastas et emprunté par les Blancs à ces derniers en les entendant parler de leurs voisins). — A. D. TAYLOR. Les ports de l'Inde. - MOHN. Le voyage arctique de l'Albert. — Les travaux de l'Ordnance Survey en 1872. — James COLLINS, Géographie botanique (expose comment les voyageurs pourraient faire d'utiles observations sur l'économie botanique des contrées qu'ils explorent). GIGLIOLI. Le voyageur italien Beccari. — Comptes-rendus de livres. — Bibliographie. — RAVENSTEIN. Cartographie (Récentes cartes russes de l'Asie centrale; cartes de l'Ordnance Survey). — Nouvelles. — Comptes-rendus des séances des Sociétés de géographie de Londres, Berlin et Paris (avec une carte du désert de Gobi, accompagnant le résumé du voyage de M. Ney Elias dans la Mongolie occidentale). — Analyse de périodiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Dalrymple (J.). Memoir of : a study in the history of Scotland and Scotch law during the 17th Century, by G. T. Mackay. In-8°, cloth. London (Hamilton). 15 fr.

Mas Latrie (De). Nouvelles preuves de l'histoire de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan. 1re liv. In-8°, 83 p. Paris (Baur et Detaille).

Sforza (G.). Dante e i Pisani : Studi storici. 2a ediz. In-8°, viij-184 p. Pisa (tip. Valenti).

Tiraboschi (A.). Vocabolario dei dialetti bergameschi antichi e moderni. 2a ediz. In-8°, 1436 p. Bergamo (tip. Bollis). 40 fr.

Thomson (J.). Illustrations of China and its people; a series of 200 photographs, with Letter-Press, descriptions of the Places and people represented (4 vol.). Vol. 1. In-fol. cloth. London (Low). 78 fr. 75

Trumpf (E.). Grammar of the Paste language of the Afghans. In-8°, sewed. London (Trubner). 26 fr. 25

Vivien de Saint-Martin. L'année géographique, revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques. 11e année (1872). In-18 jésus, xxxij-466 p. Paris (Hachette). 3 fr. 50

Walpole (H.). Lettres écrites à ses amis pendant ses voyages en France (1739-1775). Traduites et précédées d'une introduction par le comte de Baillon. 2e éd. In-12, lxviij-331 p. Paris (Didier et Cie). 3 fr. 50

BARRY DE MERVAL (le comte du). *Études sur l'architecture égyptienne.* 1 vol. in-8° avec planches. 5 fr.

CHALLAMEL (Augustin). *Mémoires du peuple français* depuis son origine jusqu'à nos jours, couronnés par l'Académie française. Tome VIII et dernier. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

L'ouvrage est complet. Les huit volumes se vendent 60 fr.

DREYSS. *Chronologie universelle;* quatrième édition, corrigée et continuée jusqu'à 1872. 2 vol. in-18 jésus. 10 fr.

DUCAMP (Maxime). *Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie,* dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En vente : Tome I. — La Poste aux lettres. — Les Télégraphes. — Les Voitures publiques. — Les Chemins de fer. — La Seine.

Tome II. — L'Alimentation. — Le Pain, la Viande et le Vin. — Les Halles centrales. — Le Tabac. — La Monnaie. — La Banque.

Tome III. — Les Malfaiteurs. — La Police. — La Cour d'assises. — Les Prisons. — La Guillotine. — La Prostitution.

Tome IV. — La Mendicité. — L'Assistance publique. — Les Hôpitaux. — Les Enfants trouvés. — La Vieillesse (Bicêtre et la Salpêtrière). — Les Aliénés.

Chaque volume se vend séparément. 7 fr. 50

GUIZOT. *Les Vies de quatre grands Chrétiens français. Saint Louis. — Calvin.* 1 vol. grand in-8°, broché. 7 fr. 50

Le tome IIe, comprenant : *Saint Vincent de Paul. — Duplessis-Mornay,* paraîtra prochainement.

LAMARTINE. *Correspondance inédite,* publiée par Mme Valentine de Lamartine. 2 vol. in-8°. 15 fr.

LAVELEYE (Émile de). *L'Instruction du Peuple.* 1 vol. in-8° broché. 7 fr. 50

HŒFER (F.). *Histoire de la zoologie,* depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. 1 vol. in-18 jésus. 4 fr.

Le même auteur a déjà publié : *Histoire de la physique et de la chimie,* 1 vol., 4 fr.; — *Histoire de la botanique, de la minéralogie et de la géologie,* 1 vol., 4 fr.

JOANNE (Paul). *De Paris à Vienne* (Wurtemberg, Bavière, Autriche, Hongrie). 1 vol. in-32 cartonné. 4 fr.

PERROT (Georges). *L'Eloquence politique et judiciaire à Athènes.* Première partie : *Les Précurseurs de Démosthène.* 1 vol. in-8°, broché. 7 fr. 50

TICKNOR. *Histoire de la Littérature espagnole,* traduction de M. J. G. MAGNABAL, agrégé de l'Université. 3 vol. in-8°, brochés. 27 fr.

WITT (Mme de —, née GUIZOT). *Recueil de Poésies pour les jeunes filles.* 1 vol. in-12, broché. 2 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 28 Septième année 12 Juillet 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France.* 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française.* Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.

Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains.* Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément.* 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.

Le *Supplément* de la 4ᵉ édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

The Athenæum, N° 2382, 21 juin. WHITEHURST, Court and social Life in France under Napoleon the Third, 2 vols. Tinsley (reproduction de correspondances publiées dans le Daily Telegraph et le Pioneer). RUTHERFORD, The Troubadours : their Loves and their Lyrics. Smith (art. incompétent; l'ouvrage est mauvais et pourrait avoir été écrit il y a cinquante ans; l'auteur insiste trop sur les « cours d'amour » prend un texte latin en prose pour un « célèbre poème » du nom de Turpin, » etc.). — *The Speaker's commentary*. Holy Bible according to the Authorised Version, Vol. III, 2 Kings-Esther. Murray (art. favor.). — *Our Library Table*. List of new Books. — The Utrecht Psalter (E. A. BOND; ce psautier a été confié au British Museum pour y être examiné et étudié). — The deposition of Peter the third (R. HARRISON). — The old Faith and the new. I. (J. HUTCHISON STIRLING). — The British Museum. I. — *Literary Gossip* (la Société paléographique fondée par M. Bond prend une rapide extension). — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés royale, asiatique, des antiquaires, d'anthropologie). — Miscellanea (F. J. FURNIVALL).

Literarisches Centralblatt, N° 26, 28 juin. LAGARDE, Ueber das Verhæltniss des deutschen Staats zu Theologie, Kirche u. Religion. Gœttingen, Dieterich. In-8°, 63 p. (art. généralement favorable). — QUÆBICKER, Ueber Schleiermacher's erkenntniss-theoretische Grundansicht. Berlin, 1871, Heimann. In-8°, 31 p. (note favor.). — NUSSBAUMER, Ueber subjektive Farbenempfindungen. Wien. In-8°, 16 p. (l'auteur, par une singulière anomalie, éprouve des sensations visuelles lorsque son oreille est frappée d'un son. Il a un frère chez lequel se représente ce phénomène; le même son leur procure, à tous deux en même temps, la sensation d'une même couleur).—HERRMANN, Zeitgenœssische Berichte zur Geschichte Russlands. Leipzig, 1872, Duncker u. Humblot. In-8°, xiv-140 p. 28 Sgr. (art. favorable). — POTVIN, De la corruption littéraire en France, 2e éd. Bruxelles, Muquardt. In-8°, ix-478 p. (l'article admet les vues de l'auteur). — WIPPERMANN, Kleine Schriften juristischen u. rechtshistorischen Inhalts. 1. Heft : Ueber Ganerbschaften, Wiesbaden, Feller u. Gecks. In-8°, 64 p. 12 Sgr. (doit être consulté avec précaution). — FICKER, Forschungen zur Reichs- und Rechtsgeschichte Italiens, III. Bd. 2. Abth. IV. Bd. 1. Abth. Innsbruck, Wagner. In-8°, 371-541; 288 p. 3 Thal. (simple annonce; l'auteur de l'article se réserve d'examiner de plus près ce savant ouvrage, lorsque la dernière partie du t. IV aura paru). — M. Tullii Ciceronis Tusculanarum disputationum ad M. Brutum libri quinque. Für den Schulgebrauch erkl. v. MEISSNER. Leipzig, Richter u. Harrassowitz. In-8°, xx-313 p. 20 Sgr. (bon ouvrage). — Hygini Fabulæ. Ed. SCHMIDT. Iena, 1872, Dufft. In-8°, lvj-172 p. 1 fac-simile. 2 Thal. 20 Sgr. (art. favorable). — HEHN, Das Saltz. Berlin, Borntræger. In-8°, 74 p. 12 Sgr. (art. très-favor.). — BRANDES, Die Hauptstrœmungen der Literatur des XIX. Jahr. Vorlesungen gehalten an der kopenhagener Universitæt. Uebers. u. eingel. v. STRODTMANN. 1. Bd. Die Emigrantenliteratur. Berlin, 1872, Duncker. In-8°, xxix-290 p. (très-important ouvrage).

Germania, Vierteljahrsschrift für deutsche Alterthumskunde, herausg. v. K. BARTSCH. Achzehnter Jahrgang, neue Reihe, sechster Jahrgang. Erstes Heft. HŒFER, Von Sitten und Bræuchen, Namen und Ausdruckweisen. — HŒFER, Nochmals Altvile im Sachsenspiegel. — HŒFER, Zum mittelniederdeutschen Wœrterbuche von K. Schiller und A. Lübben. — BARTSCH u. KŒHLER, Der Maler mit der schœnen Frau. — BARTSCH, Alt- und Mittelhochdeutsches aus Engelberg. — HOLDER, Althochdeutsche Glossen zu Horaz. — DIEFENBACH, Aus der Stadtbibliothek zu Frankfurt am Main. — K. MEYER, Bruchstücke mittelhochdeutscher Dichtungen aus der mittelalterlichen Sammlung zu Basel. — SCHUM, Mitteldeutsche Predigt- und Legendenbruchstücke. — BIRLINGER,

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — **12 Juillet** — **1873**

Sommaire : 137. T. E. Colebrooke, Vie de H. T. Colebrooke. — 138. Mémoires du duc de Saint-Simon, p. p. Chéruel et Régnier. — *Variétés :* l'auteur du *Liguinus*. — *Sociétés savantes :* Académie des Inscriptions; Société asiatique.

137. — **The life of H. T. Colebrooke** by his son, sir T. E. Colebrooke. — Aussi sous le titre : Miscellaneous Essays by H. T. Colebrooke, with the life of the author. Vol. I. London, Trübner et C°. 1873. In-8°, x-492 p. — Prix : 17 fr. 50.

Peu de temps après la mort de Colebrooke, une courte notice biographique accompagnée d'extraits de sa correspondance parut par les soins de son fils Edw. Colebrooke dans le Journal de la Société asiatique de Londres. Ces renseignements, suffisants peut-être pour les contemporains, mais bien incomplets si on y compare ce qui a été fait pour d'autres, pour William Jones par exemple, n'en restèrent pas moins, avec quelques notices dispersées dans des recueils difficilement accessibles, la seule source d'informations directes touchant la vie de cet homme éminent, et l'unique et faible hommage rendu par l'Angleterre à la mémoire du plus grand de ses indianistes. Après un laps de près de 40 années, cet oubli vient enfin d'être réparé. Réunissant tous les documents tant édités qu'inédits que lui fournissaient ses papiers de famille et les complétant à l'aide de ses propres souvenirs, M. Edw. Colebrooke nous offre une biographie cette fois complète et vraiment digne de son illustre père.

Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur les mérites et les travaux de Colebrooke. Depuis sa mort, sa mémoire n'a pas cessé de grandir et, sous le rapport de l'autorité, nul nom ne peut être mis à côté du sien. Quand on se représente l'étendue et la variété de ses recherches, quand on songe que sur un sol aussi mouvant que celui de l'archéologie indienne, l'édifice qu'il a élevé est demeuré jusqu'à ce jour à peu près intact, que pas un peut-être des résultats fondamentaux établis par lui n'a été infirmé, que pas une de ses publications importantes n'a vieilli, que toutes, sans en excepter ses premiers travaux, elles sont restées après plus d'un demi-siècle des livres d'étude, que quelques-unes même n'ont pu être appréciées à leur valeur que dans ces derniers temps, on ne peut se défendre d'un certain étonnement, et on ne sait quelle qualité il convient d'admirer le plus parmi toutes celles qui ont concouru à réaliser cet admirable caractère scientifique.

En dehors de son activité littéraire, la vie de Colebrooke ne présente rien d'exceptionnel. Sa carrière publique, très-honorable et même brillante, n'a pas été marquée par de grands événements. C'est la marche droite et sûre d'un travailleur infatigable chez qui une intelligence admirablement équilibrée fut au service d'un sentiment très-vif du devoir et d'une moralité sans reproches. Entré à 16 ans au service de la Compagnie des Indes en qualité de commis au service

civil de Bengale (1782), il débute dans l'administration du revenu, séjourne successivement à Patna (1786) et à Purneah (1789) et de là passe dans le service administratif et judiciaire à Mirzapoor (1795). De retour d'une mission d'ambassadeur auprès du râja de Nagpoor (1798-1801), il est nommé professeur de sanscrit et de législation hindoue au collége du fort William et membre de la Cour d'appel nouvellement créée à Calcutta. Quatre ans après il devient président de cette Cour et, en 1807, est appelé à un siége au Conseil des Indes. Des difficultés que sa profonde connaissance des affaires indiennes et sa scrupuleuse équité lui créèrent auprès de la Cour des Directeurs de Leadenhall Street, et surtout la perte de sa femme après quatre années de mariage, attristèrent les derniers temps de son séjour dans l'Inde. De retour en Europe et rentré dans la vie privée (1815), il fit don de sa précieuse collection de manuscrits à l'East-India House (1819), entreprit un dernier voyage au Cap où il avait acquis des terres (1821-1822), fut un des fondateurs de la Société royale asiatique (1823), présida la Société astronomique (1824) et, après un déclin hâté par des revers de fortune et par la perte de deux fils qui étaient la joie et l'orgueil de sa vieillesse, s'éteignit en 1837, âgé de 72 ans.

La correspondance et divers papiers de Colebrooke lui-même forment le fond du livre de M. E. C. L'auteur n'intervient directement qu'autant qu'il est nécessaire, pour suppléer aux sous-entendus et aux lacunes de ses documents. Réunissant lui-même quelques-unes des branches de connaissances dans lesquelles s'est illustré son père, il s'est surtout attaché à réunir toutes les informations possibles sur les études et les travaux de Colebrooke, à en montrer le progrès et l'enchaînement et à marquer les circonstances dans lesquelles ont été élaborées ses nombreuses publications, depuis les « Remarques sur l'état présent de l'agriculture et » du commerce au Bengale » et la notice « sur les devoirs d'une veuve hindoue » (1795), jusqu'aux essais « sur la philosophie des Hindous » (1823-1827), « sur » les cours de justice dans l'Inde » (1828) et à l'édition posthume de la Sânkhya-Kârikâ (1837). Ces détails sont d'autant plus intéressants que tous les écrits de Colebrooke sont empreints d'une réserve extrême et que, au delà du strict nécessaire, ils ne laissent absolument rien deviner de ses sentiments. La personne de l'auteur n'y est pas seulement effacée, elle en est absente. Sa plume sobre et précise se borne à analyser, à statuer, à conclure, et peut-être faudrait-il remonter jusqu'à Aristote pour trouver, en matière de critique littéraire et sous une forme en son genre aussi achevée, un style aussi austère et aussi impersonnel. Sa correspondance, où il montre cependant un certain abandon, se ressent elle-même de cette tournure d'esprit. Si on y cherche au sujet de ses études ce qu'on appelle des impressions, on ne les trouvera guère qu'au début : une fois qu'il est engagé dans ses recherches, ses lettres deviennent sous ce rapport presque aussi réservées que ses mémoires; les généralités disparaissent et il ne reste plus que des points de fait.

Aussi y a-t-il comme l'attrait d'une découverte à surprendre soit dans la correspondance même, soit dans le récit de M. E. C., quelques-uns de ces traits qui peignent un caractère et nous révèlent l'homme derrière la figure abstraite

du savant. Les premières lettres surtout sont à cet égard pleines d'intérêt. On y suit pas à pas les hésitations et les défaillances passagères de l'adolescent qui cherche sa voie. Jeté à 17 ans dans la vie étrange du Calcutta d'alors, au milieu de cette société d'âpres et peu scrupuleux marchands que les succès de Clive et d'Hastings venaient de transformer subitement en administrateurs d'un vaste empire, sa première impression est un profond découragement. « Il n'y a ici, » écrit-il en 1786, ni plaisirs raffinés, ni distractions autres que chasser, boire » et jouer. La société féminine est dépourvue de distinction, de délicatesse et » d'éducation. » Et plus tard, « je ne vois que deux espèces de gens dans ce » pays, des hommes d'affaires et des hommes de plaisir. Sauf deux ou trois » exceptions, il n'y a point d'hommes de science. Quant aux *amateurs*[1], ils sont » eux-mêmes en petit nombre et je ne puis les prendre, avec la meilleure » volonté, que pour des pédants prétentieux. » Il ne voit point d'avenir pour lui dans l'Inde; il veut changer de carrière et retourner en Europe. Pour se distraire il a recours à l'équitation et à la chasse, pour laquelle, soit dit en passant, il conserva un goût très-vif pendant toute sa vie. Il s'abandonne au jeu; mais il s'en dégoûte vite : dès la troisième année il peut écrire à son père qu'il y a renoncé « et cela, ajoute-t-il, me trouvant en gain. » Le vrai remède il le trouvait bientôt après dans le travail doublement absorbant de la vie active et de l'étude.

La vocation ne se manifesta point chez lui dès le début comme un besoin inné et impétueux. Contrairement à William Jones et à la plupart de ses contemporains, il fut longtemps à se reconnaître. Malgré les précédents d'une éducation littéraire (il joignait, en arrivant dans l'Inde, à d'excellentes études classiques la possession du français, à un moindre degré celle de l'allemand, et des connaissances étendues en mathématiques) et les conseils de son père qui le poussait vers l'étude des langues et des antiquités de l'Inde, l'archéologie et les littératures orientales ne lui inspirèrent d'abord qu'un médiocre intérêt. « Vous me » recommandez de m'appliquer à l'étude des langues. C'est bien mon intention, » mais il n'y a pas de danger que je m'y adonne d'une façon trop intense. L'une, » et c'est la plus nécessaire, le Moors[2], ne s'écrivant pas, se dérobe à toute » application suivie; l'autre, le persan, est trop dure à apprivoiser et sert si » rarement que je ne me presse vraiment pas pour l'acquérir » (1783). Il se moque de Wilkins, tout en rendant justice à son savoir : « Ce gentleman avait

---

1. En français dans le texte. — Cette lettre est datée de Patna 1788, quatre ans après la fondation de la Société asiatique de Bengale par William Jones! La suite est curieuse: elle nous fait voir déjà dans le jeune homme un des traits caractéristiques de l'homme fait, cette horreur un peu exagérée du dilettantisme, lequel dépare en effet les premiers essais littéraires des Anglais dans l'Inde : « Ces gens ne cherchent pas à acquérir des connais- » sances utiles : ils ne visent qu'à attirer sur eux l'attention, sans se donner la peine de » la mériter. Et c'est à quoi on arrive aisément au moyen d'une ode traduite du persan, » d'un apologue tiré du sanscrit, d'une chanson empruntée à quelque dialecte hindoui dont » on n'a jamais entendu parler. L'*amateur* en servira au public une traduction *libre*, » sans même comprendre l'original, comme il vous est facile de vous en assurer, si vous » voulez parcourir ce dépôt de non-sens, l'*Asiatic Miscellany*. »

2. C'est-à-dire l'hindoustani.

» la manie du sanscrit; il a réuni plus de matériaux et plus de connaissances » générales touchant les Hindous que n'en acquit jamais aucun étranger, depuis » les jours de Pythagore..... Tout ce que je puis dire, c'est que l'arabe est plus » difficile à acquérir que le latin et même que le grec; et que, bien qu'il puisse » être concis et nerveux, il ne rétribuera pas l'étudiant de son labeur. Car dans » les livres de science il ne trouvera rien de neuf, et dans les ouvrages de litté- » rature il ne pourra manquer de se sentir le jugement choqué par le goût faux » dans lequel ils sont écrits, et l'imagination échauffée par l'ardeur de leurs » images. Quelques faits secs et nus pourront toutefois rémunérer le manœuvre » littéraire » (1788). « J'ai souvent pensé à entreprendre quelque chose sur des » sujets relatifs à ce pays. La question est de savoir sur quoi prendre la plume. » Des traductions sont bonnes pour ceux qui ont plus affaire de remplir leur » bourse que de satisfaire leur ambition. Pour des compositions originales sur » l'histoire et les sciences de l'Orient, il faut plus de lecture que je n'en ai et que » probablement je n'en aurai jamais. Mon sujet devrait se rattacher aux matières » sur lesquelles mon attention est conduite par mes occupations profession- » nelles. »

Et en effet ce fut sur l'économie et sur l'administration que portèrent ses premières recherches soutenues. L'Inde anglaise était alors dans une période de crise. A l'accroissement prodigieux de la puissance britannique avait correspondu une corruption non moins grande des services publics. Les réformes de Cornwallis n'en avaient pas encore relevé la moralité. Pour diminuer les fraudes et les concussions, la libre acquisition du sol était interdite aux Européens et aux fonctionnaires. Enfin le monopole commercial de la Compagnie, appliqué avec un soin jaloux, était aussi contraire aux intérêts des populations indigènes qu'à ceux de la mère-patrie. Colebrooke s'indignait au spectacle d'un vaste empire exploité comme un comptoir. Dans ses lettres il ne cesse de revenir sur ce sujet, d'aligner des chiffres et des faits, d'indiquer comme unique remède à la situation la liberté de négoce et d'établissement, et il le fait avec un feu, avec une éloquence passionnée qui contrastent singulièrement avec le ton d'ordinaire si réservé de sa correspondance. Il se décida enfin à attaquer publiquement le système de la Compagnie : de la part d'un de ses fonctionnaires, c'était jouer gros jeu. « Je » n'ai jamais songé à devenir auteur, disait-il plus tard à ce sujet, que quand je » me sentis pris de passion. Je considérai que j'étais tenu de penser et d'agir en » serviteur du gouvernement britannique et non simplement en subordonné d'une » compagnie commerciale. » De ses recherches poursuivies en collaboration avec A. Lambert, sortirent ses « Remarques sur l'état présent de l'agriculture et » du commerce au Bengale » (1795), que des réflexions plus froides le décidèrent cependant à ne faire imprimer que pour l'usage privé. Malgré cette précaution, ce livre, devenu depuis extrêmement rare, fut longtemps pour lui une cause d'inquiétudes et de tracas.

Il n'avait point interrompu cependant ses études littéraires et linguistiques. L'impulsion communiquée aux esprits par William Jones et par les premiers volumes des Asiatic Researches, et en particulier le désir de se familiariser avec

l'algèbre des Hindous, l'avaient amené à s'occuper sérieusement du sanscrit. « Dans mes études sanscrites, écrit-il en 1793, je ne m'attache pas pour le » moment à des sujets particuliers, mais j'écume la surface de toutes leurs » sciences. » Le peu qu'il dit à ce sujet dans ses lettres, montre que, dès cette époque, il avait acquis une remarquable connaissance de la langue et qu'il était parfaitement orienté dans plusieurs branches de la littérature. Si on se représente de quelles difficultés étaient hérissés les abords de cette étude alors qu'il n'y avait encore ni livres imprimés, ni grammaires, ni lexiques rédigés d'après les méthodes de l'Europe, si on songe que cette tâche fut accomplie par lui sous un climat énervant, à côté d'autres études[1] et au milieu du labeur de fonctions absorbantes qui ne lui laissaient de libres que les heures de la nuit, que Colebrooke enfin, quelque remarquable que fût sa faculté d'acquérir les langues, n'eut jamais sous ce rapport la facilité prodigieuse de William Jones, on pourra se faire une idée de la somme d'énergie que représentent des progrès aussi rapides.

Quand il revient sur ce sujet dans ses lettres, on n'y trouve plus rien du ton dédaigneux sur lequel il en parlait d'abord. « Plus nos recherches littéraires » s'étendent ici, écrit-il en 1793, plus devient vaste et étonnante la scène qui » s'ouvre à nous..... Je regrette seulement de ne pas avoir plus de loisir à » donner à l'étude de leur littérature. » Cependant il n'y a pas de trace chez lui de cet enthousiasme qui servit si bien, mais aussi qui égara parfois le brillant fondateur de la Société de Calcutta, ni de la confiance excessive qui joua de si méchants tours à Wilford et compromit un instant les études sanscrites. Loin de surfaire les choses, il se défie trop et son jugement reste singulièrement sobre et froid. « En somme, écrit-il en 1796, je crains que les espérances qu'on s'est » formées en Europe touchant la mine littéraire maintenant ouverte ici, ne soient » grandement désappointées. La curiosité en retirera quelque satisfaction et » quelques additions pourront être faites à l'histoire de la philosophie. Mais sur » la plupart des sujets on obtiendra moins d'informations qu'on n'en attend. Mais » ceci ne doit pas diminuer l'ardeur de nos recherches. » Il hésite, il ne se livre pas encore. Ce n'est que quatre ans après qu'il écrit du ton d'un homme dont le choix est fait : « Ma réputation littéraire devra reposer sur mes travaux » sanscrits. » A cette date il avait publié ses mémoires sur les devoirs d'une veuve hindoue, sur les castes, sur les poids et mesures de l'Inde, le 1er essai sur les cérémonies religieuses des hindous, ainsi que le Digeste. Le 2e et le 3e essai sur les cérémonies religieuses, celui sur les langues sanscrite et pracrite, le

1. A côté de ses recherches économiques et de ses travaux de jurisprudence, Colebrooke menait de front les études les plus variées. Voici par exemple une liste de livres nouveaux qu'il demande à son père en 1797 : Bancroft, Traité de la teinture; les éditions les plus récentes de la Philosophia botanica, des Genera et species plantarum et du Systema naturæ de Linné; les dernières éditions des ouvrages de Lavoisier; le mémoire de Berthollet sur la teinture; le dictionnaire de mathématiques de Hutton; le dictionnaire de chimie de Kerr; Valli et Munroe, sur l'électricité animale; Mackay sur les longitudes; les travaux de Crawford sur la chaleur; Andrew, Histoire de la Grande-Bretagne; Kippis, Biographia Britannica; Paley, Preuves du christianisme.

mémoire sur l'inscription du pilier de Delhi étaient prêts, et le travail de sa grande grammaire très-avancé!

Je me suis arrêté longuement sur ces premières années de Colebrooke, parce que pour lui elles furent décisives. Si c'était ici le lieu de tracer une esquisse complète de cette grande figure, j'aurais à relever sans doute dans le livre de M. E. C. encore maints indices qui tantôt nous rappellent des traits déjà connus, tantôt en révèlent d'autres que nous ne lui supposions pas. Ainsi on ne sera pas surpris de trouver à chaque pas dans ses lettres de nouvelles preuves de son exactitude et de la prudence qu'il mettait dans toutes ses assertions. Je n'en citerai qu'une, à cause de la question qui s'y rattache. Tout au début de ses études (1786), il remarque à propos de l'une des mansions lunaires, Abhijit, dont l'amplitude est très-faible et qui ne figure pas sur toutes les listes, qu'elle pourrait bien correspondre à la fraction qu'il faut ajouter à 27 jours pour parfaire le temps pendant lequel la lune est visible. Cette explication qu'il ne présente que sous toutes réserves et « contrairement à son intention bien arrêtée de ne rien » avancer dont il ne soit certain, » n'est au fond et sous une autre forme que l'idée qui s'offrit à Biot à la suite de ses longues discussions, à savoir que les naxatras ne sont autre chose à l'origine que des symboles des 27 ou 28 jours de lune visible[1]. Elle est certainement ingénieuse : et cependant Colebrooke, bien qu'il sentît parfaitement la difficulté qu'il y a à faire des naxatras un véritable zodiaque lunaire, et qu'il n'eût aucune autre explication à mettre à la place de celle-ci, ne la reproduisit plus dans aucun de ses écrits, parce qu'en fait d'hypothèses il n'admettait que celles qui lui présentaient un maximum de probabilité[2].

On ne sera pas étonné non plus de trouver que Colebrooke, comme toutes les fortes têtes, ait été systématique. Bien qu'il raisonne fort peu dans ses mémoires, sa puissante faculté de généralisation s'y montre partout. Mais on éprouvera peut-être quelque surprise en constatant qu'il a été un homme à systèmes, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Et cependant il n'y a pas à

---

1. Voir la lettre de Biot à Benfey dans ses Études sur l'astronomie indienne et sur l'astronomie chinoise. Paris, 1862, p. 392.

2. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer ici que les résultats des recherches de Colebrooke sur l'astronomie et sur les mathématiques des Hindous, bien qu'ils aient été remis souvent en question, ont en somme tout aussi bien résisté à l'épreuve que ses autres travaux. En appréciant leur astronomie il a su se défendre également et du scepticisme de Bentley, et de la crédulité enthousiaste de Bailly et de Playfair. Sauf quelques réserves moins heureuses qui s'expliquent par l'absence de certains documents qu'il n'avait point alors à sa disposition, il en conteste l'originalité et la déclare empruntée aux Grecs tout comme Biot, et cela pour les mêmes raisons que lui, à savoir leur inhabileté comme observateurs et la grossièreté de leurs instruments. Il y a donc quelque injustice dans les reproches que lui adresse Biot, op. cit. p. 84 et passim. — Les objections qu'on a élevées contre la date assignée par lui à l'arrangement du calendrier védique tel qu'il résulte du Jyotisha, ne portent pas non plus tout à fait juste et retombent plutôt sur l'usage que d'autres en ont fait après lui. — Quant à l'algèbre hindoue, il en a toujours défendu l'originalité, et, en effet, tant qu'on n'aura pas trouvé chez les Grecs ou chez leurs héritiers, les Arabes, une méthode générale pour résoudre certaines questions d'analyse indéterminée du 2e degré, par exemple, déterminer dans quelles conditions l'expression $ax^2 + b$ représente un nombre carré entier, méthode que les Hindous possédaient dès le IXe siècle et que les modernes ont ignorée jusqu'à Euler, les conclusions de Colebrooke subsistent.

en douter : cet homme si précautionneux sur le terrain de l'histoire et de l'archéologie et qui avouait en souriant « qu'il n'avait de repos que quand il était » parvenu à mettre ses pensées sous la forme d'équation, » était accessible aux chimères. Il s'était fait des idées singulières sur un refroidissement général et rapide des saisons, et, bien que dans une de ses premières lettres il en parle en plaisantant comme d'une de ses rêveries, il les reproduit plus tard et très-sérieusement dans son mémoire « sur l'importation du blé colonial » (1818). Ses travaux géologiques présentent également des spéculations fort risquées, et ses revers de fortune provinrent en grande partie d'imprudences systématiques.

Quelques descriptions courtes mais bien faites dans le Journal de son voyage de Nagpoor révèlent en lui un goût très-vif pour la nature. Il avait voué un véritable culte à l'Himâlaya, et chaque fois qu'il fut question de le faire descendre du rang de première chaîne du globe, il intervint avec passion. « Ce sont mes » montagnes, » disait-il. Enfin quelques traits semés çà et là avec une discrétion qui ne rappelle en rien la sensibilité officielle de l'époque, montrent que, sous des dehors réservés et froids, se cachaient chez lui une délicatesse et une bonté de cœur exquises. Dans sa vieillesse la lecture de récits émouvants l'affectait au point qu'il avait pris le parti de se l'interdire.

En retraçant la vie de son père, M. E. C. ne pouvait pas nous donner une de ces biographies à la fois animées et minutieusement fouillées dans lesquelles le relief et la vie ne sont obtenus qu'au prix d'une certaine dose d'indiscrétion. Il a dû nécessairement s'imposer une grande réserve. Peut-être y a-t-il quelque excès sous ce rapport. Le livre, fait avec soin, est un peu pâle. Dans plusieurs parties on désirerait plus de clarté je ne dis pas dans le style, un étranger est toujours mauvais juge en cette matière, mais dans l'exposition. Le chapitre relatif à la mission de Nagpoor est dans ce cas. Il eût été particulièrement curieux de voir dans un récit plus net et plus vif l'intègre Colebrooke, que son fils définit quelque part un philosophe en action, aux prises à la fois avec les subtilités d'une cour indienne et avec la politique tracassière et anxieuse de lord Wellesley, qui voyait des jacobins dans tous les râjas de l'Inde et s'attirait une guerre après l'autre pour aimer trop vivement la paix. Telle qu'elle est, cette partie du récit ne peut être bien comprise qu'avec le secours d'ouvrages spéciaux. Mais ce sont là de légers défauts qui ne diminuent que fort peu l'intérêt sérieux et durable de la publication de M. E. Colebrooke.

A. Barth.

---

138. — **Mémoires du duc de Saint-Simon** publiés par MM. Chéruel et Adolphe Regnier fils, et collationnés de nouveau pour cette édition sur le manuscrit autographe avec une notice de M. Sainte-Beuve. Tome Ier, Paris, Hachette. 1873. In-12, xlvij-512 p. — Prix : 3 fr. 50.

On a tout dit au sujet de Saint-Simon, et M. Sainte-Beuve a résumé toutes les informations et tous les jugements dans un des meilleurs chapitres tracés par sa plume si fine et si pénétrante. Vouloir, après cela, parler encore de l'admi-

rable chroniqueur, serait chose téméraire autant qu'inutile. Contentons-nous donc de marquer rapidement l'incontestable supériorité de la nouvelle édition. M. Ad. Regnier fils, qui s'est habitué, en travaillant avec son père, à suivre ses bonnes méthodes et ses bons exemples, n'a rien négligé pour établir d'une manière définitive le texte déjà si fort amélioré par M. Chéruel dans l'édition de 1856-58. Le sous-bibliothécaire de l'Institut s'est livré à une révision si attentive, si minutieuse du manuscrit autographe, que sa copie a la fidélité d'une photographie — j'entends une photographie des mieux réussies. Quand M. R. a rencontré une erreur évidente, il s'est bien gardé de la rectifier silencieusement : chaque fois, il a cru devoir appeler, au moyen d'une note, l'attention du lecteur sur le mot qu'il fallait substituer au mot échappé par mégarde à celui qui, selon l'heureuse formule de Châteaubriand, écrivait à la diable pour l'immortalité. De même, toute expression oubliée par le bouillant et impétueux narrateur, a été soigneusement mise entre crochets. Il faut applaudir à tant de précautions prises pour assurer la parfaite reproduction du texte d'un auteur qui, comme on le rappelle dans l'*Avertissement*, a mérité, en dépit de ses irrégularités grammaticales, d'être mis au nombre des grands écrivains de la France.

Si, au point de vue philologique, la nouvelle édition est irréprochable, elle laisse à désirer, au contraire, au point de vue historique. Non-seulement on n'a rien ajouté aux éclaircissements dont M. Chéruel avait accompagné, dans la précédente édition, les récits de Saint-Simon, mais encore on a supprimé plusieurs des notes mises par le savant commentateur soit au bas des pages, soit à la fin de chaque volume. Qui donc se serait plaint d'avoir à payer un peu plus cher un Saint-Simon auquel, en pareil cas, il n'aurait vraiment rien manqué ?

T. DE L.

VARIÉTÉS.

L'auteur du Ligurinus.

Je ne croyais plus avoir à revenir jamais sur le *Ligurinus*, qui m'a causé des mésaventures dont la *Revue* a dit un mot (1872, art. 228); mais une fois qu'on s'est occupé d'un sujet il est difficile de s'en désintéresser complètement, et je ne puis m'empêcher de dire quelques mots d'un article que M. Pannenborg vient de publier dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*[1]. M. Pannenborg a reconnu en même temps que moi l'authenticité du *Ligurinus*, déclaré apocryphe par Grimm, Pertz, Kœpke, etc.; il a publié avant moi le résultat de ses recherches, et a appuyé sa démonstration sur des arguments plus étudiés et plus nombreux que les miens; j'ai rendu justice aux mérites de son travail, et de son côté, il a apprécié ma *Dissertation* avec la plus grande courtoisie, tant dans un

1. *Forschungen zur deutschen Geschichte, hgg. von der historischen Commission bei der baier. Akad. der Wissenschaften* (Gœttingen, Dieterich, 1873), t. XIII, p. 227-331.

article des *Gœttinger gelehrte Anzeigen* que dans le présent mémoire. Nous avons pourtant déjà eu une discussion sur un point : M. P. voulait que l'auteur du *Ligurinus* fût italien; j'ai fait voir (et M. Wattenbach avait montré de son côté) qu'il était allemand. M. P. renonce actuellement à son ancienne idée, et non content de reconnaître l'auteur du *Ligurinus* pour allemand, il prétend retrouver son nom, sa biographie, le lieu où il vivait, et lui attribuer, outre les deux ouvrages qu'il dit avoir composés, le *Solymarius* (perdu) et le *Ligurinus*, trois autres livres plus ou moins considérables. Je crois que le savant critique fait ici fausse route en sens opposé, et j'espère qu'il ne tardera pas à s'en apercevoir lui-même.

Le poème du *Ligurinus*, consacré en majeure partie aux premières guerres de Frédéric Ier en Italie, a été attribué par ses éditeurs (Augsbourg, 1500-1507) à un certain Gunther. L'histoire littéraire connaissait trois autres Gunther : l'un, moine de S.-Amand, vivait près d'un siècle avant l'époque où fut écrit le *Ligurinus*; on ne l'en a pas moins fait, pendant trois siècles, l'auteur de ce poème : aujourd'hui il est inutile d'en parler. — Un autre Gunther, moine dans l'abbaye de Pairis en Alsace, a écrit, sous le nom d'*Historia Constantinopolitana*, un récit de la part prise par son abbé à la quatrième croisade (publié en 1604 par Canisius). — Enfin on a imprimé au XVIe siècle un remarquable traité sur *la Prière, le Jeûne et l'Aumône*, d'un moine appelé Gunther. — J'ai montré (*Dissertation critique*, p. 17) que ce Gunther et le précédent n'en font qu'un.

M. Pannenborg veut maintenant prouver que ce Gunther de Pairis, auteur de l'*Historia Constantinopolitana* et du *Tractatus de oratione*, est aussi l'auteur du *Ligurinus*. Pour y arriver, il signale entre les deux ouvrages du moine de Pairis et le poème des ressemblances d'idées et de style qui sont à mon avis dénuées de toute force probante. Que penser par exemple de remarques comme celles-ci: « Dans l'*H. C.* l'abbé Martin est appelé *prudens consilio* (*Lig.* I, 285 *sollers* » *consiliis;* II, 130 *provida consilio*), *facie jocundus* (*Lig.* IX, 182 *hilari ore;* II, » 133 *ore venusta*), *familiaritate affabilis* (I, 293 *sociis bonus*, 290 *tranquillus pla-* » *cidis*); Innocent III est *clarus genere* (I, 53 *claræ originis;* 662 *claro de sanguine* » *regum*), *forma conspicuus* (I, 284 *forma nitens*). » Il est vrai que M. P. trouve lui-même ces coïncidences « d'une importance secondaire, » mais celles qui lui semblent convaincantes ne me paraissent pas beaucoup plus fortes. Ainsi

Lig. I, 314	*H. C.* c. 20
Hunc ipsum voluisse suis succedere regnis Et patruum, *res ipsa probat.*	E quibus alterutrum *in regem* eligi, et *res ipsa* videbatur *exigere* et universus *acclamabat* exercitus.
I, 345 : læto clamore cietur Dux puer *in regem.*	

Je ne veux pas refaire après M. P. l'énumération fastidieuse des *réminiscences* du *Ligurinus* qu'il relève dans les deux ouvrages de Gunther[1] : je me bornerai à lui

1. Citons-en encore une entre cent. « *Lig.* X, 586 ss. : *Hoc quoque me famæ*, si desint

dire qu'il a fourni lui-même les meilleures armes pour le combattre. Il a montré dans sa première dissertation, mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui, combien se ressemblent les ouvrages latins écrits dans la même période du moyen-âge. J'ai qualifié ainsi (*Diss.* p. 70) cette partie, *la plus originale et la plus importante de son travail :* « Il s'attache à mettre en lumière la parenté étroite du *Ligurinus* » avec les poèmes écrits à la même époque. Il ne se contente pas de mettre en » regard un très-grand nombre de passages où l'identité des procédés littéraires, » des formes de style, des idées et des jugements, est irrécusable; il montre que » toutes ces particularités sont le produit de l'enseignement qu'on recevait dans » les écoles, etc. » Aussi je ne doute pas que les quelques expressions vraiment caractéristiques que M. P. relève à la fois dans Gunther et dans le *Ligurinus* ne se retrouvent encore ailleurs. Ces cas sont d'ailleurs fort rares et ne sauraient rien prouver [1].

M. P. a trouvé un autre appui pour sa thèse dans les allusions que, suivant lui, Gunther de Pairis fait à ses ouvrages précédents. Il faut savoir qu'il lui attribue, en dehors du *Ligurinus*, composé en 1187, une histoire de la croisade de Frédéric Ier, jusqu'ici anonyme, l'*Historia Peregrinorum* (écrite en 1194); le *Traité* a été écrit en 1212, l'*Historia Constantinopolitana* en 1207. Je ne discute point l'attribution de l'*Hist. Per.* à l'auteur du *Ligurinus;* comme hypothèse, elle me paraît avoir une certaine vraisemblance [2], bien supérieure en tout cas à celle qui donne le *Ligurinus* à Gunther. Supposons que cette attribution soit fondée. Voici comment M. P. retrouve dans le prologue de l'*H. Const.* des allusions aux deux ouvrages plus anciens. Le passage est un peu long, mais il faut le mettre sous les yeux du lecteur (*Forsch.* p. 237) : « Si dans l'*Hist. Per.* les succès obtenus sont regardés » comme *non humanæ potentiæ,* sed divinæ virtutis *miraculum*, Gunther commence » l'*H. Const.* par cette phrase : *Universa* divinæ virtutis *opera plurimum habent* » *admirationis, eatenus, ut si qua* mira *non sunt, nec divina debeant judicari* (cf. » *miraculum* ci-dessus). Nous devons surtout, ajoute-t-il, nous étonner, quand » des hommes dont on n'attendait pas de tels exploits exécutent *magna et ardua* » (Lig. I, 1 Ardua *gesta*). Il est plus surprenant que Moïse, *homo privatus et humilis,* » qui jusque-là avait gardé les brebis de Jethro, ait délivré le peuple de la ser- » vitude des Égyptiens, que si ce peuple avait été sauvé *per aliquem fortissimum* » *regem in manu valida et millibus armatorum,* — allusion à la croisade de Fré- » déric. De même nous devons plus admirer que des hommes illettrés et de

---

» cetera, solum *Conciliare* potest; de même *Hist. Const. c.* 22: *Libet quædam inserere*, quæ » sola, si cetera deessent, *satis* possent *exstruere ea*, etc. » Voilà où on en arrive par ce système d'argumentation à outrance.

1. L'expression *blando spiramine solis*, qui est commune à Gunther et à l'auteur du *Ligurinus,* me paraît être la plus frappante de toutes les ressemblances signalées par M. P. Cette expression n'est sûrement pas ordinaire; mais je gagerais que les deux auteurs l'ont empruntée à quelque poète antérieur.

2. L'auteur, parlant souvent des mêmes personnages que le *Ligurinus*, les caractérise de même; il a les mêmes sentiments, les mêmes idées, et les rapprochements de style sont aussi plus nombreux et plus réels. Cependant je suis loin d'affirmer l'identification des deux anonymes, mais je ne vois pas que rien s'y oppose.

» pauvres pécheurs aient répandu le christianisme, *quam si vel* Augusti Cæsaris » *auctoritate vel Platonis scientia vel Demosthenis aut Ciceronis eloquio religio per-* » *suasa fuisset*[1]. Car moins la collaboration des hommes se laisse voir dans les » œuvres de Dieu, plus apparaît la sublimité de la toute-puissance divine (cf. » *Lig.* V, 252, la séparation de Frédéric d'avec sa première femme[2]). Aussi ne » veut-il pas cette fois parler des actions d'un grand roi, ni de ce que Dieu a » fait par de puissants héros (comme dans le *Solimarius*, le *Ligurinus* et l'*Historia* » *Peregrinorum*[3]), mais *quædam magna valde et ardua libuit explicare, quæ Dominus* » *per virum quemdam modestum et humilem* nostris temporibus (cf. le Prologue de » l'*H. P.* : *qui* nostris temporibus *pro Christi nomine*, etc.) *operari dignatus est*, » etc., etc.[4] » Certes il faut pour voir des allusions de ce genre une perspicacité peu commune[5]. M. P. n'en découvre pas de moins nombreuses dans le *Tractatus*[6] : Gunther parle de Jésus priant pour les hommes, *quemadmodum filius magni alicujus principis ita civibus suis gratiam patris implorat, ut et ipse cum patre quod postulatur indulgeat* : « Ceci se rapporte à des chartes que Henri VI octroya avec » son père; je veux parler de la paix de Constance, à laquelle Henri décida » l'empereur, et qui fut aussi conclue en son nom. » Si Gunther compare, comme le font si souvent d'autres auteurs contemporains, les chrétiens qui offensent Dieu à des sujets rebelles à leur roi, c'est qu'il pense à Henri le Lion; s'il dit que « ceux qui n'ont pas de roi appellent un homme illustre pour régner » sur eux, » c'est « une allusion à ce qu'il a dit *dans ses précédents écrits* de » l'élection de Frédéric à Mayence, de Conrad de Montferrat à Tyr, de Bau- » douin à Constantinople. »

Malgré l'insigne faiblesse de semblables rapprochements, on pourrait les prendre en considération s'ils se produisaient entre des écrits attribués anciennement à un même personnage; mais il n'en est rien. Le manuscrit (perdu) du *Ligurinus* n'avait aucun nom d'auteur : j'ai déjà démontré ce fait, M. P. ne répond absolument rien à mes raisons, et elles sont pourtant irréfutables. Les voici

---

1. L'*allusion* à Frédéric est ici dans les mots *Cæsar Augustus* !!

2. Voici le passage : *Hoc quoque discidium secreto cuncta regentis Consilio prodisse potest.*

3. L'*allusion* ne saute pas aux yeux, mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la phrase entière sur laquelle elle s'appuie n'est pas dans le texte et est une simple amplification de M. Pannenborg.

4. Les rapprochements de style sont de même force. « Des tournures comme *divinæ* » *virtutis opera* et *divinæ virtutis miraculum* dans les prologues, les formules, fréquentes dans » les deux écrits, *quod verius et melius est*, *quod verius et majus est*, *tutius esse credo*, *brevi* » *temporis articulo*, *quid ergo nostri facerent*, *sic in arto positi*, *necesse habemus*, *pacem refor-* » *mare*, sont caractéristiques » (p. 269).

5. M. P. en découvre bien d'autres, qui parfois deviennent vraiment presque comiques par la gravité avec laquelle il les signale : ainsi, dans l'*H. C.*, l'abbé Martin, dans un long discours, résume la première croisade; pour M. P., « Gunther, sans le nommer, » donne ici brièvement le contenu du *Solimarius*, et nous voyons par là que ce poème » allait du départ de Godefroi à la conquête de Jérusalem » (p. 241). — « Si dans le » *Ligurinus* Frédéric est comparé à Charlemagne, l'*H. C.* relève trois ressemblances entre » l'abbé Martin et le célèbre saint de ce nom » (p. 261).

6. P. 326 ss.

brièvement[1] : Celtes, qui découvrit le ms. et l'apporta à Augsbourg, croyait que *Ligurinus*, titre du poème, était le nom du poète; le prologue de l'édition appelle l'auteur *Ligurinus quidam;* le titre, imprimé sans doute en 1500, est LIGURINI *de gestis Friderici etc. libri decem;* les *Argumenta librorum*, rédigés à coup sûr par quelqu'un qui avait lu le poème, portent *Ligurinus carmina scribit;* en 1501, l'historien Nauclerus l'appelle *Ligurinus poeta*[2]; à peu près en même temps, Bebel parle du poème, qu'il n'a pas encore vu, d'un certain *Christianus* VEL UT ALII VOLUNT *Guntherus Alamannus;* enfin, pour la première fois, l'*explicit* de l'éd. *princeps*, imprimé en 1507, porte : GUNTHERI LIGURINI *poetæ clarissimi*, etc. S'il ne ressort pas avec évidence, de ce simple exposé, que le ms. ne portait aucun nom d'auteur, que les éditeurs ont pris d'abord *Ligurinus* pour le nom du poète, qu'ensuite, s'étant aperçus de leur erreur, ils ont hésité[3] pour lui donner un nom entre *Guntherus* et *Christianus*, je ne sais plus ce que c'est qu'un raisonnement. M. P. s'appuie, il est vrai, sur deux raisons, qu'il ne fait valoir d'ailleurs que très-sommairement, car il glisse sur tout ce côté de la question, inextricable dans son système. D'après lui, l'*explicit* qui se trouve dans l'édition était dans le manuscrit. Ainsi ni Celtes, ni les éditeurs, ni l'auteur des *Argumenta*, ni l'imprimeur ne l'y ont vu! Mais ceci n'est rien : admettons qu'on ait appelé le poète *Ligurinus* tant qu'on n'avait pas regardé l'*explicit;* une fois qu'on le connut, comment put-on hésiter entre *Guntherus* et *Christianus*? Et cet *explicit* lui-même, que dit-il? *Guntheri Ligurini Poetæ clarissimi de gestis divi Friderici primi decem libri feliciter editi impressi per..... Erhardum Oeglies.* Ce n'est donc pas un *explicit*, mais un *achevé d'imprimer*. M. P. s'en tire bien aisément : « La souscription du ms., dit-il, aura sans doute été (*wird nun* » *doch wohl etwa gelautet haben*) : *Guntheri poetæ clarissimi, Ligurini sive de gestis* » *divi Friderici decem libri feliciter expleti*, et les éditeurs l'ont mutilée[4]. » Ne sont-ce point là de vaines conjectures, qu'il serait à désirer qu'on ne produisît pas en public? Notons que même ainsi *restituée*, la souscription n'en porte pas moins l'empreinte du XVIe et non du XIIe siècle. Or s'il est avéré que le ms. ne portait pas de nom d'auteur, si celui de *Guntherus* a été adopté par les éditeurs d'après une identification absurde de l'auteur du *Ligurinus* à Gunther de S. Amand, il n'y a aucune raison d'aller chercher des ressemblances entre le *Ligurinus* et les ouvrages de Gunther de Pairis; mais il est sûr que sans la coïncidence du nom jamais ces prétendues ressemblances n'auraient été aperçues de personne. Si l'hypothèse de M. P. était fondée, on peut dire que nous aurions là un véritable miracle : le nom de Gunther, *inventé par les éditeurs de* 1507 *d'après Gunther*

---

1. Je renvoie à ma *Dissertation* pour les détails.
2. Voy. *Diss.* n. 10 et 82.
3. Voy. les raisons de cette hésitation, *Dissert.* p. 14 ss. M. P., qui admet ce que je dis sur Christian, ne veut pas que les éditeurs d'Augsbourg aient pu attribuer le *Ligurinus* à Gunther de S. Amand, parce que Trithème a plus tard séparé le *Guntherus Elnonensis* du *Guntherus Ligurinus*. Mais Trithème n'était pas là quand les Augsbourgeois ont choisi *Guntherus*.
4. P. 276. De m. p. 228 : « Le nom de Gunther se retrouve dans la souscription, » *altérée et falsifiée à la vérité*, du *Ligurinus*. »

de S. Amand, se trouverait être véritablement le nom de l'auteur! — L'autre argument de M. P. est encore moins spécieux : Trithème, en parlant de Guntherus *Ligurinus* (voy. ma *Dissert.*, p. 7), dit : *Alia denique plura scripsisse dicitur, quæ ad manus nostras minime pervenerunt*. J'ai dit, en citant cette phrase : « C'est une pure invention » de Trithème; il en ajoute presque toujours de pareilles aux renseignements » qu'il puise à des sources authentiques. » Il suffit d'avoir lu les ouvrages d'histoire littéraire de l'abbé de Sponheim pour savoir que cette observation est fondée; et il me paraît évident que le fait doit être bien connu de savants qui ont eu une aussi bonne éducation scientifique que M. P. : tout ce que Trithème ajoute aux sources qu'il a eues sous les yeux est de pure invention. Or M. P., qui reconnaît (p. 272) que Trithème n'a connu le *Ligurinus* que par l'édition de 1507, n'en attribue pas moins (p. 331) une certaine valeur à cette phrase, et prétend que Trithème était bien informé. Où le besoin de soutenir une thèse ne peut-il pas conduire un bon esprit[1] ?

M. Pannenborg termine son mémoire par une sorte de biographie générale de « Gunther, » qui n'a de valeur que pour le moine de Pairis, dont le *Tractatus* fournit à M. P. presque tous ses renseignements. Ses idées préconçues l'ont, même en ce sujet restreint, exposé à des conclusions précipitées. Ainsi : « Gun- » ther, dit M. P., naquit vers 1150; dans le chapitre final de son écrit *De oratione* » il se compare à ses frères en religion âgés de soixante ou soixante-dix ans; il » écrivait cela en 1212 : si on remonte environ 60 ans plus haut, on a à peu » près l'année de sa naissance » (p. 256). M. P. a besoin, il est vrai, pour le *Ligurinus*, de faire naître son héros vers cette époque : mais ce passage ne l'y autorise aucunement : Gunther s'écrie : « Quæ mihi in me potest esse securitas, » cum videam alios quosdam ex his cum quibus vivere cepi, sexaginta pluresve » annos sub disciplina militiæ claustralis agentes, ita fervere spiritu quasi nunc » demum inceperint; me vero paucissimi temporis effectum militem[2] velut in » primo castrorum ingressu sub armis modo susceptis fatiscere? » Il ne résulte de ces mots aucune lumière sur l'âge de l'auteur, et ce qui est à remarquer, c'est que, parlant plus loin avec détail des maladies dont il souffre sans cesse depuis son entrée au couvent, il ne dit pas un mot de sa vieillesse, qu'il n'aurait guère manqué de mentionner si elle eût été réelle[3].

---

1. Une autre remarque bien singulière est celle qui a incité M. P. à toute cette recherche. Il a trouvé que le texte d'Otton de Frisingue que l'auteur du *Ligurinus* a eu sous les yeux se rapprochait d'un ms. de Paris qui a appartenu autrefois à l'abbaye de Marbach, et il en a conclu que l'auteur du *Ligurinus* pouvait bien être le moine alsacien Gunther (p. 228). Mais le *Ligurinus* a été écrit en 1187, et Gunther s'est fait moine en 1205.

2. Il était moine depuis sept ans quand il écrivait ces lignes, comme il le dit un peu plus haut. Ailleurs il parle d'un pressentiment de sa conversion qu'il eut dix ans avant de se faire moine, ce qui prouve qu'il avait vécu dans le monde.

3. Il semble qu'une fois en train de manquer de critique, M. P., qui en a tant montré ailleurs, n'ait plus pu s'arrêter. Ainsi il veut que Gunther ait su le grec, — erreur commune à bien des commentateurs, mais surprenante chez un homme qui a si bien étudié la latinité du moyen-âge, — et sa raison, c'est que « Gunther ne connaît pas seulement une » masse de mots qui se trouvent partout, mais il est maître de la déclinaison et de la » conjugaison. » Il cite alors un passage du *Tractatus* sur l'impératif de l'aoriste passif grec, et ajoute cette phrase inconcevable : « La sûreté et la précision avec lesquelles il traite ce

En résumé, je ne puis que regretter que l'habile critique avec lequel j'ai combattu pour l'authenticité du *Ligurinus* ait écrit le mémoire dont je viens de rendre compte. Il est à croire que sa volumineuse démonstration suscitera des réfutations non moins longues; autant de peine et d'encre perdues. Je crois qu'en ces matières on peut se contenter d'affirmer son incrédulité et de la motiver sommairement, comme je l'ai fait; on le peut d'autant plus que la question est en somme de peu d'importance : que l'auteur du *Ligurinus* soit aussi celui de l'*H. P.* et de l'*H. C.*, cela ne changera que bien peu de chose à la valeur historique de ces trois ouvrages. Ce n'est pas une raison pour admettre cette identité sans preuves : celles de M. Pannenborg ne me convainquent pas, et je doute qu'elles en persuadent d'autres. Il m'est pénible d'avoir à reprendre aussi vivement un critique qui m'a traité avec bienveillance, mais cette circonstance même prouvera mon impartialité. La première fois que je me suis trouvé en désaccord avec M. Pannenborg, j'ai reproduit, à la fin de ma réfutation, le jugement qui terminait mon premier travail, et qui contenait le sujet même de la discussion : ce jugement M. P. l'adopte aujourd'hui. Dans l'espoir de le rallier encore à mes vues, je répète en terminant la phrase de ma *Dissertation* qu'il cite pour la contredire : « Le nom de Gunther doit disparaître; le *Ligurinus* est pour nous et restera » sans doute une œuvre anonyme. »

G. P.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 4 juillet 1873.

Présidence de M. Jourdain, vice-président.

M. Egger offre à l'Académie de la part de l'auteur les diverses publications de M. P. Pierret, relatives à l'égyptologie. M. de Longpérier présente de la part de M. Joachim Ménant l'ouvrage intitulé : *Les Achéménides et les inscriptions de la Perse.*

M. Deloche lit la fin de son mémoire sur les lites. Ces personnes étaient généralement d'origine barbare, ainsi que l'admettent d'ailleurs tous les auteurs. On les rencontre en effet dans presque toutes les lois barbares, et la Loi salique les distingue des Romains. Leur nom, comme celui des *laeti* ou soldats barbares à la solde de l'empire romain, vient d'un mot germanique qui signifie vassal ou sujet : les *laeti* étaient les sujets de l'empire, les *liti* ceux des hommes libres franks. Mais les lites étaient sans doute rarement d'origine franke; c'étaient d'autres Germains vaincus par les Franks et réduits par eux à cette condition de demi-servitude.

» sujet sont à peine compromises par le fait que Priscien est la source où il puise son savoir; » et il montre en note que Priscien fait la même remarque et cite les mêmes exemples! — Quelle exagération n'y a-t-il pas aussi à appeler Gunther (p. 331) « le plus éminent repré- » sentant au moyen-âge, avec Jean de Salisbury, de la culture fondée sur l'étude de l'an- » tiquité! »

M. Viollet termine la lecture de son mémoire sur les enseignements de saint Louis (v. les comptes-rendus des séances du 30 mai et du 13 juin). Il continue de répondre aux raisons données par M. de Wailly pour séparer le ms. de Sainte-Geneviève des autres textes abrégés (dérivant tous des textes abrégés latin et français contenus dans la chronique de Beaulieu). Si par exemple on trouve dans Sainte-Geneviève des tournures de phrase plus longues que dans les autres textes, cela prouve l'infériorité, mais non l'originalité de la rédaction de ce ms. Les lacunes qu'il contient ne prouvent rien, car on ne les retrouve pas dans le ms. 2615, d'où dérive celui de Sainte-Geneviève. Quant aux phrases que ce texte présente en plus que les autres, ce sont précisément celles-là qui sont en question; M. Viollet les croit interpolées. — Sur ces deux derniers points, M. de Wailly fait remarquer que l'état de la question a changé depuis qu'il a fait les observations auxquelles répond M. Viollet. Il voulait alors réfuter cette assertion, retirée depuis par M. Viollet, que parmi les textes abrégés il n'y en avait aucun qui contînt rien en plus ou en moins que les autres.

M. Viollet résume son argumentation. Beaulieu a formé un texte abrégé des enseignements par la suppression d'une vingtaine de passages, et par conséquent il est facile de reconnaître à l'absence de ces passages tout texte dérivé de celui de Beaulieu. Or c'est dans un texte où ces passages manquent que se trouvent les phrases contestées, et ces phrases ne se retrouvent pas dans Beaulieu : elles sont donc interpolées et apocryphes. Ce résultat n'est pas sans intérêt pour l'histoire. Au nombre des phrases rejetées par M. Viollet se trouvent toutes celles qui contiennent des conseils politiques : c'est là un argument en faveur de ceux qui pensent que saint Louis fut toujours mu simplement par le sentiment et l'amour de la justice, et qu'il n'eut jamais ce qu'on appelle une politique.

M. de Wailly déclare qu'il continue de considérer comme authentiques les passages contestés, et annonce l'intention de répondre au mémoire de M. Viollet lorsqu'il sera imprimé. Au reste, que ces passages soient authentiques ou non, les idées qui y sont exprimées devaient certainement être dans la pensée de saint Louis.

L'Académie se forme en comité secret.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance générale du 28 juin 1873.

En l'absence de M. Mohl, président, M. Adolphe Régnier, vice-président, ouvre la séance. On procède au scrutin, à l'effet de réélire les membres du bureau sortants et de nommer un censeur, un membre de la commission des fonds et un membre du conseil.

M. Régnier donne lecture d'une lettre annonçant l'envoi par la Société de Batavia de reproductions photographiques d'une partie des antiquités hindoues de Java. Ces photographies sont parvenues à la Société dans cinq grands cartons; on décide qu'il sera adressé des remercîments à la Société de Batavia pour ce don magnifique.

Sont reçus membres de la Société MM. Dabry de Thiersant, consul de France en Chine, Andrew Spooner et Guy Styleman le Strange. — M. Spooner, qui a passé de longues années dans l'Indo-Chine, place sous les yeux de la Société plusieurs albums de photographies d'inscriptions, de monuments, etc. et un vase en bronze portant une inscription très-nette gravée autour du bord.

M. Renan, secrétaire, donne lecture du rapport annuel sur les travaux du conseil. Ce rapport paraîtra dans le n° de juillet du *Journal asiatique*.

M. Clermont-Ganneau lit une notice sur l'abbaye de Sainte-Anne et la Médréseh (collége) de Saladin, à Jérusalem. Le marché actuel de Jérusalem est un édifice fort ancien qui existait déjà sous le khalife 'Omar, ainsi que le prouve le témoignage de Modjîr ad-dîn, historien de Jérusalem. Dans la partie de ce marché dite *Soûqal-'Attârîn*, ou marché des droguistes, M. Cl.-G. a découvert des inscriptions latines en belles et grandes lettres gothiques, composées des mots ANNA. SCA ANNA, et gravées sur les parois de la galerie à des distances sensiblement égales. M. Cl.-G. s'attache à démontrer que ces inscriptions ne peuvent se rapporter qu'à l'antique abbaye de Sainte-Anne et à l'église du même nom construites sur le lieu présumé de la naissance de la Vierge. S'appuyant sur un passage de Guillaume de Tyr, confirmé par l'Estoire d'Eracle où il est dit que Baudoin enrichit « le leu de rentes et de tenences, » M. Cl.-G. pense qu'aux nombres des redevances octroyées à l'abbaye figurait le revenu du marché de Jérusalem, et que ce droit abbatial était publiquement constaté par les inscriptions qu'il a découvertes. Les auteurs occidentaux et les cartulaires étant muets sur ce point, M. Cl.-G. en cherche la preuve indirecte dans les sources musulmanes. Saladin transforma l'église et l'abbaye de Sainte-Anne en une Médréseh qui porte son nom (*Salâhiyyeh*), comme en font foi : 1° le *târîkh*, ou inscription dédicatoire contemporaine de l'événement (A. H. 588 = A. D. 1192), encastrée au-dessus du portail de l'église, encore debout de nos jours, 2° un passage de 'Imâd al-Isfahânî, propre secrétaire de Saladin, confirmé par Modjîr ad-dîn. Ce dernier, qui était Qâdhî de Jérusalem, et par conséquent devait avoir à sa disposition les archives de la ville, rapporte qu'il a vu le *waqf* ou acte de fondation de la Médréseh, et que Saladin lui avait assigné le revenu du *marché des droguistes*. Or c'est là précisément que M. Cl.-G. a retrouvé les inscriptions médiævales de Sancta Anna et il en conclut que Saladin ne fit que maintenir, par une confirmation pure et simple, à la Médréseh, l'un des bénéfices accordés auparavant à l'abbaye par les croisés.

M. Cl.-G. termine en faisant remarquer que cet ensemble de faits, en même temps qu'il nous permet de suppléer d'une façon inespérée au silence des historiens occidentaux des croisades, nous montre en général combien peu les institutions ont été changées en Palestine, surtout par la conquête musulmane.

On procède au dépouillement du scrutin : les membres sortants sont réélus; M. Brunet de Presle est nommé censeur, M. Garrez, membre de la commission des fonds et M. Clermont-Ganneau, membre du conseil.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Zum Meier Helmbrecht. — BIRLINGER, Zu Bruder Hansens Marienliedern. — KŒHLER, Weinende Augen haben süssen Mund. — CRECELIUS, Kierspe. — SUCHIER, Anspielung an ein unbekanntes Gedicht (Segremors?). — *Litteratur.* Bergmann, Friedrich Wilhelm, Das Graubartslied (Harbardslied. Von E. KŒLBING). — Hildebrand, Svenska Folket under Hedna-tiden. Von K. MAURER.— *Miscellen.* Personalnotizen..... Berichtigung.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Chronicles and Memorials of Great Britain and Ireland Historical Collection of Walter of Coventry. Edited by W. Stubbs. Vol. 2. Gr. in-8°. London (Longmans). 12 fr. 50

Cussans (J. E.). Inventory of Furniture and Ornaments remaining in all the Parish Churches of Hertfordshire in the last year of the reign of King Edward VI. Post in-8°, cloth. London (Parker). 5 f.

Ellis (E.). History of the Church of England to the Establishment of the Reformation in the Reign of Queen Elisabeth. In-8°, 126 p. cloth. London (Macintosh). 3 fr. 15

Ellis (R.). On Numerals as signs of Primeval Unity among Mankind. In-8°, cloth. London (Trubner). 4 fr. 40

Elzas (A.). The Minor Prophets. Translated from the hebrew Text. Vol. 1. Post in-8°, cloth. London (Trubner). 5 fr.

Greswell (J. J.). Grammatical Analysis of the Hebrew Psalter. Post in-8°, 304 p. cloth. London (Parker). 7 f. 50

Ideville (H. d'). Journal d'un diplomate en Italie, notes intimes pour servir à l'histoire du second empire. Rome, 1862-1866. In-18 jésus, viij-396 p. Paris (Hachette). 3 fr. 50

Igounet (J.-M.-L.). Histoire administrative des communes du Midi de la France. (1re série, n° 1). Sainte-Foy de Peyrolières, depuis 1615 jusqu'à l'an XII de la République. In-18 jésus, xvj-333 p. Toulouse (imp. Balaye). 3 fr. 50

Napoléon III. Œuvres posthumes, autographes inédits, recueillis et coordonnés par le comte de La Chapelle. Histoire et plan de la campagne de 1870. Principes politiques. Travaux scientifiques. Manuscrits, lettres autographiées, annotations de la main de l'empereur. Gr. in-8°, viij-276 p. et port. Paris (Lachaud). 20 fr.

Noel (R. R.). The Physical Basis of Mental Life. A popular Essay. In-8°, 74 p. cloth. London (Longmans). 7 fr. 50

Penrice (J.). Dictionary and Glossary of the Koran, with Grammatical References and Explanations. In-4°, cloth. London (King). 26 fr. 25

Pouy (F.). Parodies, railleries et caricatures des anciennes thèses historiées, pour faire suite à l'iconographie des thèses. In-8°, 11 p. Paris (Baur et Detaille).

Quarry (J.). Genesis and its Authorship. Revised edit. with. notice of Animadversions, by the Bishop of Natal. In-8°, 632 p. cloth. London (Williams et N.). 15 fr.

Rutherford (J.). The Troubadours; their Lives and their Lyrics. With Remarks on their Influence, social and Literary. In-8°, 366 p. cloth. London (Smith et E.) 13 fr. 15

Tristam (W. B.). The Land of Moab. Travels and Discoveries on the East Side of the Dead Sea and the Jordan; with a Chapter on the Persian Palace of Mashita, by J. Ferguson, with Map and Illustrations by C. L. Buxton and R. C. Johnson. Post in-8°, 416 p. cloth. London (Murray). 18 fr. 75

Wellington. Despatches, Correspondence, and Memoranda. Edited by his Son (In continuation of the former series. Vol. 5 (sept. 1828 to June 1829). In-8°, 656 p. cloth. London (Murray). 25 fr.

BARRY DE MERVAL (le comte du). *Études sur l'architecture égyptienne.* 1 vol. in-8° avec planches. 5 fr.

CHALLAMEL (Augustin). *Mémoires du peuple français* depuis son origine jusqu'à nos jours, couronnés par l'Académie française. Tome VIII et dernier. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

L'ouvrage est complet. Les huit volumes se vendent 60 fr.

DREYSS. *Chronologie universelle;* quatrième édition, corrigée et continuée jusqu'à 1872. 2 vol. in-18 jésus. 10 fr.

DUCAMP (Maxime). *Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie,* dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En vente : Tome I. — La Poste aux lettres. — Les Télégraphes. — Les Voitures publiques. — Les Chemins de fer. — La Seine.

Tome II. — L'Alimentation. — Le Pain, la Viande et le Vin. — Les Halles centrales. — Le Tabac. — La Monnaie. — La Banque.

Tome III. — Les Malfaiteurs. — La Police. — La Cour d'assises. — Les Prisons. — La Guillotine. — La Prostitution.

Tome IV. — La Mendicité. — L'Assistance publique. — Les Hôpitaux. — Les Enfants trouvés. — La Vieillesse (Bicêtre et la Salpêtrière). — Les Aliénés.

Chaque volume se vend séparément. 7 fr. 50

GUIZOT. *Les Vies de quatre grands Chrétiens français. Saint Louis. — Calvin.* 1 vol. grand in-8°, broché. 7 fr. 50

Le tome IIe, comprenant : *Saint Vincent de Paul. — Duplessis-Mornay,* paraîtra prochainement.

LAMARTINE. *Correspondance inédite,* publiée par Mme Valentine de Lamartine. 2 vol. in-8°. 15 fr.

LAVELEYE (Émile de). *L'Instruction du Peuple.* 1 vol. in-8° broché. 7 fr. 50

HŒFER (F.). *Histoire de la zoologie,* depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. 1 vol. in-18 jésus. 4 fr.

Le même auteur a déjà publié : *Histoire de la physique et de la chimie,* 1 vol., 4 fr.; — *Histoire de la botanique, de la minéralogie et de la géologie,* 1 vol., 4 fr.

JOANNE (Paul). *De Paris à Vienne* (Wurtemberg, Bavière, Autriche, Hongrie). 1 vol. in-32 cartonné. 4 fr.

PERROT (Georges). *L'Eloquence politique et judiciaire à Athènes.* Première partie : *Les Précurseurs de Démosthène.* 1 vol. in-8°, broché. 7 fr. 50

TICKNOR. *Histoire de la Littérature espagnole,* traduction de M. J. G. MAGNABAL, agrégé de l'Université. 3 vol. in-8°, brochés. 27 fr.

WITT (Mme de —, née GUIZOT). *Recueil de Poésies pour les jeunes filles.* 1 vol. in-12, broché. 2 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 29 Septième année 19 Juillet 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France.* 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française.* Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.

Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains.* Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément.* 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.
Le *Supplément* de la 4ᵉ édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

PÉRIODIQUES.

The Academy, N° 75, 1er juillet. MAX MÜLLER, Introduction to the Science of Religion. Longmans (art. favor. Cf. *Revue critique*, 1873, n° 26). — *Notices of new Books* (HEYSE and TISCHENDORF's edition of the Vulgate version of the Old Testament, with readings of the Codex Amiatinus. — BICKELL, Messe und Pascha. Mainz, Kirchheim. — RÉVILLOUT, Le Concile de Nicée d'après les textes coptes. — LIPSIUS, Ueber den Ursprung und den æltesten Gebrauch des Christennamens. Iena). — KEIM, Geschichte Jesu übersichtlich erzæhlt (note favor.). — Notes on the hebrew text of the Psalms (Duncan H. WEIR). — MAINE, The Early History of the Property of Married Women, as collected from Roman and Hindoo Law (n'apporte aucun fait nouveau). — DE GRAY BIRCH, Fasti Monastici Ævi Saxonici. Trübner (note favor.). — ELLIS, On Numerals as Signs of Primeval Unity among Mankind. Trübner (ouvr. peu concluant). — NAUMANN, Mélanges philologiques. I. Prononciation du C latin. Paris, Sandoz et Fischbacher (mauvais travail). — On the Language of Looks, Expression by Mien, Gestures and Modulations (Lettre de Th. BENFEY). — The Chaldean Account of the Deluge (A. H. SAYCE). — Transactions of the Society of Biblical Archæology. Vol. I. Longmans, 1872. — *Notes and Intelligence.*

Literarisches Centralblatt, N° 27, 5 juillet. WAGNER, Die vormaligen geistlichen Stifte im Grossherzogthum Hessen. 1. Band. Provinzen Starkenburg und Oberhessen. Darmstadt, Klingelhœffer. In-8°, xij-417 p. (art. fav.). — RANKE, Aus dem Briefwechsel Friedrich Wilhelm's IV mit Bunsen. Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, x-374 p. 3 Thal. (art. très-fav.). — CURTIUS, Griechische Grammatik. 10. unter Mitwirkung von GERTH erweit. u. verbess. Aufl. Prag, Tempsky. In-8°, xij-392 p. (édition très-améliorée; M. GERTH s'est chargé de la syntaxe). — REBLING, Versuch einer Characteristik der rœmischen Umgangssprache. Kiel. In-4°, 39 p. (art. favor. L'auteur ne s'occupe que du vocabulaire et de la syntaxe). — NOËL, Grammaire syntaxique à l'usage des écoles supérieures d'Allemagne. Leipzig, Brockhaus. In-8°, viij-327 p. 24 Sgr. (ouvr. recommandable, mais insuffisant pour les écoles supérieures). — Sakoontalâ, translated into English prose and verse by MONIER WILLIAMS. Fourth ed. London, Allen. In-8°, xxxij-259 p. (l'auteur y reproduit l'introduction de la première édition, sans tenir compte des travaux plus récents sur Kalidâsa!). — T. E. COLEBROOKE, The life of H. T. Colebrooke (cf. *Revue critique*, 1873, n° 28). — Shakespeare's Sonette übers. v. Otto GILDEMEISTER. Leipzig, 1872, Brockhaus. In-8°, xxxij-181 p. 1 Thal. (c'est la meilleure des trad. allem. publiées jusqu'ici). — MEISSNER, Untersuchungen über Shakespeare's « Sturm. » Dessau, 1872, Reissner. — In-8°, vj-149 p. 1 Thal. 10 Sgr. (très-bons essais). — FORSTER, The life of Charles Dickens, copyright edition. Vols. III and IV. Leipzig, Tauchnitz. In-8°, 286; 279 p. 1 Thal. — FORSTER, Charles Dickens' Leben, ins Deutsche übertr. v. ALTHAUS. 1. Bd. Berlin, 1872, R. v. Decker. In-8°, xvj-391 p. (art. anal.). — ETHÉ, Essays und Studien. Berlin, Nicolai. In-8°, viij-453 p. 2 Thal. 15 Sgr. (art. favor.) — SCHÆFER, Die astronomische Geographie der Griechen bis auf Eratosthenes. In-4°, 32 p. (art. favor.). — ZINGERLE, Das deutsche Spiel im Mittelalter. Zweite verm. Aufl. Innsbruck, Wagner. In-8°, vj-76 p. 18 Sgr. (ouvr. intéressant et très-complet).

Germania, herausg. v. Karl BARTSCH. Neue Reihe, fünfter Jahrgang, zweites Heft. WITZSCHEL, Die erste Bearbeitung der düringische Chronik von Johannes Rothe. — BECH, Zur neuesten Ausgabe von Maurizius und Beamunt. — SUCHIER, Ueber einige Handschriften von Wolframs Willehalm. — WATTENBACH, Gedichte aus einer Lübecker Handschrift. — SCHRŒDER, Bruchstück eines niederdeutschen Partonopeus. — KŒLBING, Ueber islændische Bearbeitung fremder Stoffe. —

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 19 Juillet — 1873

Sommaire : 139. Wolff, Histoire de l'invasion des Mongols en Europe. — 140. Hehn, le Sel. — 141. Becq de Fouquières, les Jeux des anciens ; Hertz, le *Ludus Talarius*. — 142. Luchaire, Notice sur les Origines de la maison d'Albret. — 143. Castan, Histoire de la Papauté. — 144. Schmidt, Gottfried de Haguenau. — *Sociétés savantes :* Académie des Inscriptions ; Société de linguistique.

139. — **Geschichte der Mongolen oder Tartaren,** besonders ihres Vordringens nach Europa, so wie ihrer Eroberungen und Einfælle in diesem Welttheile. Kritisch bearbeitet von O. Wolff. Breslau. 1872. In-8°, Carl Dülfer. iv-426 p. — Prix : 6 fr.

Les Mongols étaient complètement inconnus avant le XIIIe siècle : leur nom même n'existait peut-être pas encore ; car la tradition en attribue l'invention à Gengis-Khan. Mais dès les premières années du XIIIe siècle, ils commencent à se faire connaître, au point de devenir en peu d'années la terreur de l'Asie et même de l'Europe. En 1221, le grand empire turk du Khowarezm s'écroulait, et vers la fin de novembre 1222, les premiers cavaliers de leur armée passaient le Volga sur la glace à Astrakhan. Dès lors, ils commencèrent à se répandre dans la Russie que la division du pays et les querelles des princes offraient comme une proie facile aux conquérants. Elle fut horriblement ravagée, et complétement subjuguée. En janvier 1241, les envahisseurs commencèrent à se montrer en Pologne, et la victoire de Liegnitz (du 9 avril 1242), semblait leur livrer l'Allemagne déchirée par toutes sortes de divisions et surtout par la lutte acharnée du pape et de l'empereur. Néanmoins, sans plus avancer vers l'Ouest où l'on s'attendait partout et jusque dans Paris à leur prochaine arrivée, ils se rabattirent sur la Hongrie, où tous leurs efforts vinrent converger. Ce pays, affaibli lui aussi par la division et l'indiscipline féodale, subit pendant près de deux ans les incursions et la domination de ces effroyables envahisseurs, qui se répandirent jusqu'en Dalmatie, en Croatie, en Bulgarie. Mais dans l'hiver de 1243, un mouvement général de retraite des Mongols du Danube sur le Volga sauva l'Europe du terrible danger qui la menaçait depuis plusieurs années, mais plus particulièrement depuis deux ans. Les vainqueurs si forts de leur nombre et de leur union, en même temps que de la division de leurs adversaires, s'étaient divisés à leur tour ; le terme de leurs conquêtes et de leur marche audacieuse était arrivé. A la vérité, ils demeurèrent longtemps encore en Europe ; leur puissance s'y maintint même mieux qu'en Asie ; mais ils ne sortirent plus des frontières de la Russie, où ils furent bientôt condamnés à une attitude défensive, et où leur puissance déclina jusqu'à ce qu'elle disparût complètement non sans laisser des traces encore reconnaissables aujourd'hui.

C'est l'invasion des Mongols en Europe, alors que leurs bandes menaçaient de

parcourir cette partie du monde en tous sens, que M. Wolff s'est surtout proposé d'étudier. Cela ressort : 1° du sous-titre de son ouvrage, qui réduit notablement la partie principale « Histoire des Mongols; » 2° du plan même de l'ouvrage que nous exposerons tout à l'heure; 3° de l'esprit qui anime l'auteur et des titres ajoutés à son nom, lesquels nous le présentent comme membre de plusieurs sociétés savantes de Silésie. On devinerait, si la préface ne le faisait connaître, que ce livre est né d'une étude spéciale et toute locale sur l'épisode de l'invasion des Mongols en Silésie. En effet, un mémoire sur ce sujet, imprimé en 1840 dans les feuilles publiques de la province, est devenu le germe de ce livre. Depuis cette époque, l'auteur a creusé son sujet, il a approfondi et étendu ses recherches, puis, sortant du cadre étroit de ses premières investigations il a rattaché au sujet primitif considérablement développé, les faits concomitants, antérieurs et postérieurs qui se groupent naturellement autour de lui.

Dans le 1er chapitre, M. W. raconte les origines des Mongols suivant les diverses traditions connues, turke, mongole et chinoise; puis il conduit son récit jusqu'à l'élévation de Temudjin au rang suprême. — La principale question traitée dans ce chapitre est celle de l'origine et de la véritable valeur du mot Tata, en même temps que de l'origine du mot Mongol. A la suite d'une discussion très-serrée et très-complète, l'auteur arrive à cette conclusion que les Mongols faisaient partie des peuples compris sous la dénomination générale de Tata, que même cette dénomination leur convient d'une manière spéciale; et c'est pour cela que l'auteur associe dans le titre de son ouvrage le nom de *Tatar* à celui de Mongol, les considérant comme synonymes (Mongolen oder Tataren). Il attribue à ce terme une origine *tongousienne,* expression un peu vague, et l'explique par le mongol et subsidiairement par le mandchou. Je ne sais s'il a dit le dernier mot sur la question. Le mot *Tatari* existe bien en mongol; mais je ne pense pas qu'il ait un autre sens que celui de « impôt. » On a peine à s'expliquer qu'un peuple victorieux et conquérant se soit donné ce titre à moins qu'on ne prenne le mot au sens actif : « celui qui impose des taxes; » mais la forme du mot n'implique pas cette interprétation. Du reste M. W. qui cite ce mot ne s'y arrête pas, il arrive à l'interprétation de « peuple nomade, habitant les tentes » qui est spécieuse, mais peut-être un peu forcée, et surtout ne rend pas compte de l'*r* final, qu'on retrouve généralement dans les diverses formes des mots, et que les Chinois eux-mêmes se sont souvent efforcés de rendre. — Quant au mot « Mongol, » M. W. démontre qu'il existait antérieurement à Gengis-Khan; car il y avait une tribu appelée Mong-Kou ou Mong-Kouli. Il n'en est pas moins vrai que Gengis-Khan a donné à sa propre tribu (aux Bede-Tata) le nom de Mongol, non pas qu'il ait emprunté le nom d'une tribu rivale et adverse; mais voulant exprimer la noblesse et l'intrépidité de ses compagnons, il n'a pas trouvé de meilleur nom que celui de Köke-Mongghol (les « intrépides bleus » ou « célestes ») qui se trouvait reproduire en partie un nom déjà existant.

Le 2e chapitre présente les tableaux des opérations militaires et des conquêtes du fondateur de l'empire mongol jusqu'à la destruction de l'empire du Khowarezm, qui ouvrit aux vainqueurs la porte de l'Europe (1221).

Le 3e chapitre comprend le récit des premières incursions en Europe (dans la Russie), jusqu'au commencement de l'attaque décisive; il se termine par la description du peuple et de l'armée envahissante; le portrait physique des Mongols, leurs mœurs, leur organisation militaire, leur discipline et leur système stratégique y sont très-complètement et très-fidèlement dépeints.

Dans le 4e chapitre, l'auteur retrace les opérations des Mongols en Russie jusqu'à leur arrivée aux frontières de la Pologne et de la Hongrie (1237-40). On peut y lire le sac de Moscou et de Wladimir (p. 143-4) et surtout l'épouvantable catastrophe de Kiev (p. 149-153).

Les 5 et 6 chapitres, qui représentent un quart du volume, plus spécialement consacrés à des points spéciaux et à des discussions minutieuses, traitent successivement : 1° de l'invasion de Pologne et de Silésie jusqu'au commencement de mai 1241 (la bataille de Liegnitz tombe dans cette période); 2° de l'invasion en Moravie; 3° de certains récits légendaires relatifs à cette dernière invasion, celles de Stramberg, de Hostein et d'Olmütz que l'auteur analyse et discute dans le chapitre VI, pour démêler la part de vérité qui peut s'y trouver. Dans cette partie de son ouvrage, et surtout dans le chapitre V, M. W. s'attache en particulier à réhabiliter l'historien polonais Dlugosz, dédaigné et délaissé par plusieurs auteurs modernes. Il montre que cet historien, postérieur de deux siècles, il est vrai, aux invasions mongoles, a puisé à des sources sûres, maintenant perdues, et qu'on ne peut plus retrouver que dans son ouvrage, qu'il est sans doute nécessaire de contrôler ses assertions et de rectifier les erreurs qui lui ont échappé; mais que ce n'est pas une raison pour le rejeter. M.W. condamne la critique outrée de ceux qui ont procédé à son égard par voie d'exécution sommaire, déclarant que cet « hypercriticisme est pire que le défaut de critique. » Pour lui, il en fait grand usage, démontre la valeur des renseignements qu'il fournit, rectifie plusieurs de ses inexactitudes et lui fait de nombreux emprunts; néanmoins il n'extrait pas de son œuvre le récit de la bataille de Liegnitz, qui serait trop développé, il se contente de reproduire celui de Miechow, contemporain de Dlugosz (p. 186-190).

Le 7e chapitre commence par une analyse critique et explicative du récit du moine dominicain Julien envoyé d'abord en mission aux Hongrois du Volga par leurs frères du Danube, et chargé ensuite par le roi de Hongrie Bela IV de visiter la Russie lorsque les Mongols y faisaient des progrès menaçants pour la sûreté de l'Europe; il se continue par le récit des opérations militaires de Batou en Hongrie jusqu'à la bataille du Sajo où toutes les forces de la Hongrie vinrent se briser contre la discipline, l'astuce et la férocité des Tatars (27 avril 1241). Le 8e chapitre nous présente le tableau de la dévastation de la Hongrie à la suite de cette victoire, et la pointe des Mongols sur l'Autriche et la Marche de Trévise. Dans cette partie, l'auteur fait de nombreux et larges emprunts à Thomas de Spalato, archidiacre de Spalato ou Split en Dalmatie, et à Roger, archidiacre de Wardein en Hongrie. Il cite de longs extraits du *Carmen miserabile*, de ce dernier auteur, qui fut témoin de la catastrophe de la Hongrie, et tomba même entre les mains des Mongols dont il fut pendant quelque temps le prison-

nier. M. W. analyse aussi à propos de la course d'un parti de Tatars en Autriche la lettre fort curieuse d'Yves de Narbonne, prêtre français arrivé à Vienne, à la suite d'une série d'aventures assez extraordinaires, et qui, écrivant à son supérieur, Giraud, archevêque de Bordeaux, donne des détails sur les événements dont il avait été témoin. Ce texte est emprunté à l'*Historia major* de Matthieu Paris, et M. Wolff en défend l'authenticité contre un critique autrichien, M. Schwammel qui l'avait révoquée en doute dans une brochure publiée à Vienne en 1857.

Le 9e chapitre est consacré aux dernières opérations des Mongols en Hongrie, et à leurs attaques contre l'Esclavonie, la Croatie, la Dalmatie, la Bulgarie; le résumé et l'examen des renseignements fournis par les écrivains byzantins sur les Mongols termine ce chapitre. Dans le 10e, l'auteur résume l'Histoire des Mongols depuis la retraite de Batou sur le Volga jusqu'à la chute de leur domination en Europe et en Asie.

On voit que cet ouvrage est un cadre à peu près complet des opérations militaires des Mongols en Europe; chaque point y est traité, minutieusement discuté; les documents originaux y sont largement exploités, comparés et commentés, documents imprimés pour la plupart, mais incorporés dans des collections étendues et d'un accès difficile. Malgré la scrupuleuse exactitude de ce travail, et le soin de l'auteur de ne rien omettre, et de ne rien laisser échapper aux yeux pénétrants de sa critique, on peut dire que l'histoire des Mongols est étudiée dans ce livre avec une intensité d'efforts qui est en raison inverse de la distance à laquelle le théâtre des événements se trouve de la Silésie et de la Moravie. On y reconnaît toujours la prédilection de l'auteur pour le point de départ de son travail. Des documents recueillis et de l'appréciation qui en est faite, il résulte que ces deux provinces destinées peut-être à être dans l'avenir une étape des Mongols ne furent pas leur véritable objectif dans la campagne qu'ils y firent en avril-mai 1241. Cette campagne ne fut qu'une simple diversion; l'objectif réel était la Hongrie, où les Mongols paraissent avoir voulu s'établir solidement tout d'abord. M. W. conclut de là que la retraite des Mongols fut volontaire et ne doit nullement être attribuée à la puissance des armes du roi de Hongrie, Wenceslas; il soutient contre les historiens slaves, notamment contre Palacky, que ce ne sont pas les Tchèques qui ont sauvé l'Allemagne de l'invasion mongole en 1241. Il a soin de rappeler aussi, et à plusieurs reprises, que « beaucoup d'Alle- » mands » étaient dans les rangs de ceux qui furent écrasés par le nombre à Liegnitz. Nous ne songeons point à contester ces conclusions, et n'avons nulle intention de soutenir la thèse contraire à celle de M. W. Nous croyons cependant devoir faire deux observations, qui, sans détruire aucune de ses assertions, nous paraissent exprimer la vérité sur ce point où nul motif tiré du patriotisme n'offusque notre jugement : 1° si l'Allemagne avait été attaquée comme le furent le Khowarezm, la Russie, la Pologne, la Hongrie, elle aurait succombé comme ces puissances. Elle était minée par trop de divisions; et on ne saurait décrire mieux que ne le fait M. W. lui-même, l'impuissance du corps germanique désagrégé par la guerre du sacerdoce et de l'empire plus encore que par l'anarchie

féodale; 2° il est certain que la défense de l'Occident fut soutenue aux portes de l'Allemagne contre les Mongols sur une terre slave, et par des Slaves, quel que pût être l'appoint fourni par des Allemands à ceux-ci; mais que ce fut l'Allemagne qui recueillit les fruits de la lutte; car la « germanisation » de la Silésie date pour ainsi dire de cette guerre. M. W. lui-même le reconnaît. Voici ses paroles : « Que la dépopulation de toutes les régions de la Silésie visitées par le flot » meurtrier des Tatars ait été une raison d'y introduire des colons allemands » avec plus d'empressement qu'auparavant, et que la germanisation (*Germani-* » *sirung*) de la Silésie en ait reçu un grand accroissement, c'est ce qui ne peut » faire l'objet d'un doute » (p. 193). Du reste M. W. dont le patriotisme germanique est quelquefois excité par les prétentions rivales du patriotisme slave est au fond très-impartial, et à la page 239, notamment, il déclare que les Allemands et les Slaves n'ont pas plus de droits les uns que les autres à revendiquer la délivrance de l'Europe occidentale, la retraite des Tartares étant due à des raisons purement stratégiques ou politiques, comme l'auteur le démontre en maint endroit. Ce sont les exigences de la prudence militaire qui ont empêché les Mongols de marcher sur l'Allemagne, quand la Hongrie n'était pas encore subjuguée; ce sont les événements accomplis au fond de l'Asie qui ont contraint ces mêmes Mongols à rétrograder du Danube sur le Volga au lieu d'avancer du Danube sur le Rhin, alors que la situation de l'Allemagne n'était propre qu'à solliciter et favoriser leur marche dans cette dernière direction.

La méthode d'exposition de l'auteur a un caractère particulier; le titre annonce un livre de critique; et le volume tient la promesse du titre. La critique y est constamment mêlée avec le récit. Il n'est pas douteux que ce plan rend la lecture du livre plus difficile; mais elle est aussi plus instructive, et la richesse des renseignements fait pardonner la forme quelque peu abrupte de l'exposition. Non-seulement l'auteur mêle la critique au récit; mais il y mêle aussi les documents. Au lieu de présenter le récit des faits sous une forme qui lui soit toujours propre, sauf à rejeter à la fin les textes originaux qui ont servi de base à son travail, il les incorpore dans son récit, tantôt sous la forme analytique et critique que nous venons de définir, tantôt par une traduction accompagnée de notes critiques, ne citant le texte que rarement, dans les cas particulièrement difficiles et importants. L'auteur procède ainsi, dit-il dans sa préface, parce qu'il écrit « non pas » seulement pour les savants, mais aussi pour les esprits cultivés qui aiment » l'histoire. » Par là l'auteur se dispense de donner des pièces justificatives, et il renvoie ceux qui voudraient vérifier aux recueils assez peu répandus où la plupart des documents qu'il a consultés ont été imprimés. Nous reconnaissons que ce plan présente bien quelques avantages; mais nous ne sommes pas bien convaincu qu'un choix de pièces justificatives placé à la fin du volume eût été inutile, et il nous semble qu'il y a là un *desideratum*.

Cependant nous pouvons nous résigner à l'absence de pièces justificatives; mais il est une autre lacune dont il nous est impossible de prendre aussi facilement notre parti; c'est l'absence de *Table des matières*. Voilà un livre, plein de faits, fruit d'une longue étude, complet, nourri, et il n'y a point d'*Index* qui

vienne en aide au lecteur, qui facilite les recherches, qui lui permette de trouver le fait, le personnage, le lieu, sur lequel il a besoin d'avoir un renseignement. Il faut qu'il fasse le travail lui-même ou qu'il parcoure le livre pour trouver le passage qu'il a besoin de consulter. Évidemment c'est là une grave lacune, qui rend bien moins commode l'usage de ce livre.

Léon Feer.

---

140. **Das Salz**, eine kulturhistorische Studie, von Victor Hehn. Berlin. 1873. Petit in-8°, 74 p. — Prix : 1 fr. 75.

Cet opuscule se rattache aux recherches de M. Hehn sur l'introduction en Europe des plantes cultivées et des animaux domestiques, dont nous avons parlé ici (n° du 12 avril 1873). L'auteur déploie dans la question du sel la même érudition et la même élévation de vues que nous avons louées dans le précédent ouvrage.

Le sel fut un des premiers condiments recherchés par les hommes. Outre l'attrait de son goût, il avait l'avantage de conserver pour les jours malheureux les produits surabondants de la chasse et de la pêche. Dès l'époque primitive où l'on ne vivait que de ces ressources précaires, avant l'agriculture et même avant le régime pastoral, l'usage du sel fut sans doute une des premières manifestations de la prévoyance humaine.

Mais il ne s'offre guère de lui-même : il faut le recueillir sur le rivage de certaines mers ou dans certaines mines, ou l'obtenir par l'évaporation artificielle de certaines eaux, et ensuite le transporter des centres de production aux lieux de consommation. On sait qu'aujourd'hui encore il constitue une des principales denrées des caravanes qui pénètrent dans l'intérieur de l'Afrique. Dès l'origine, il fut donc une marchandise dont l'usage imposa la nécessité civilisatrice des échanges, des pratiques commerciales, des transports, avec la somme de sécurité que ces transactions exigent sous peine de disparaître.

Le rôle du sel est très-important dans l'antiquité classique. Les anciens pensaient qu'avec du sel et du pain on peut vivre : donc, à l'hôte, ils l'offraient avec le pain, et il devint ainsi le symbole de l'hospitalité, et aussi de l'amitié, car, suivant Aristote et Cicéron, les vrais amis sont ceux qui ont mangé un boisseau de sel ensemble.

Aux yeux d'Homère le sel était divin, et pour les vieux Romains la salière était un vase sacré. D'où venait cette consécration ? Plutarque nous l'apprend : c'est que, pour conserver les chairs mortes, il faut qu'il y ait en lui « une vertu » animique. » Ainsi M. H. nous fait assister au spectacle toujours si curieux de la filiation des idées.

Quant à la nation chez laquelle l'usage du sel aurait pris son origine, on ne peut faire que des conjectures où l'étymologie joue un grand rôle. M. H. prend pour point de départ l'absence du nom du sel en sanscrit; assertion trop absolue, car le sanscrit classique emploie en ce sens *sara* (voy. les dictionnaires de Wilson et de Benfey); mais il est vrai que *sara* ou tout autre mot signifiant sel manque

dans la langue védique, et cela suffit à la thèse de notre auteur. De la non-existence d'un tel mot en sanscrit et aussi en zend, il conclut avec raison que le sel était inconnu à la race indo-européenne avant sa dispersion, et il suppose qu'elle le reçut des Sémites. Ceux-ci le trouvèrent tout préparé par le soleil sur les bords desséchés de la Mer morte. Antérieurement, les Égyptiens avaient déjà exploité les sels gemmes du désert lybique; ils s'en servaient pour conserver les momies, et c'est pourquoi, le jugeant impur, leurs prêtres n'en goûtaient pas. Cette provenance paraît acceptable. Pourtant, avouons-le, elle a contre elle qu'aucun des noms indo-européens du sel n'est en rapport avec ceux qu'il portait, soit en égyptien, soit dans les langues sémitiques.

A peu d'exceptions près, les langues d'Europe n'ont qu'un mot pour le désigner : c'est le grec ἅλς, latin *sal*, gothique *salz*, slave *soli*, vieux irlandais *salan*, cambrien *halen*. M. H. incline à voir le sens originel dans l'ancien irlandais *sal* (marais) qu'il rapproche du grec et du latin σάλος, *salus* (mer)[1]. Quoi qu'il en soit, il reste pour les noms du sel, entre les langues du rameau européen, une similitude témoignant probablement de la communauté d'origine.

Les Grecs et les Italiens ne connurent pendant longtemps que le sel marin. L'Odyssée (XI, 122) décrit les hommes des pays intérieurs comme ignorant l'existence de la mer et n'employant pas le sel dans leur cuisine. Quant aux Germains, ne pouvant l'extraire de la mer faute de soleil, et ne s'avisant pas d'en exploiter les mines, ils s'en procurèrent d'abord par un procédé tout à fait barbare, en éteignant de grands feux de bois avec de l'eau de mer ou de sources salines : il en résultait des charbons salés, mêlés de cendres, dont ils se contentaient. A cet égard comme à beaucoup d'autres, les Celtes furent leurs instituteurs : déjà sur l'Ebre en Espagne ils exploitaient une mine de sel gemme; ils en firent autant dans les établissements celtiques dont l'antique Germanie était couverte. On leur doit l'installation des mines de Hallstadt et de Salzbourg. M. H. appuie de toutes ses forces l'opinion déjà exprimée par J. Grimm, que le nom de *Hall*, *Halle*, porté en Allemagne par un si grand nombre de centres sauniers, se rapporte au cambrien *halen* (sel), et témoigne ainsi de l'origine celtique de ces exploitations. Il soutient à ce propos, contre la plupart des étymologistes allemands, à commencer par Pott, une discussion qui nous a paru un modèle de sens historique. A leurs efforts pour tirer *hall* de *halle* (salle, portique), il oppose que si ce passage d'un sens général au sens tout spécial de salles d'évaporation n'a rien d'absurde en soi, il faudrait au moins, pour le prouver, que les plus anciens documents fournissent *halle* = portique antérieurement à *hal*, *halla* = saunerie. Or c'est le contraire qui a lieu. Plus on remonte, plus les documents se limitent à *hal* = saunerie, et plus *halle* = portique devient rare. La question nous paraît épuisée par ce travail.

En est-il de même pour un autre rapprochement déjà indiqué par Grimm? *Herinc* (hareng) se rapporte-t-il au latin *alec?* Faut-il, avec M. H., retrouver

---

1. M. Curtius, qui conteste ces rapprochements (*Grundzüge*, n° 653), admettrait plutôt un rapport avec le sanscrit *saras*, grec ὀρός, latin *serum*, lait caillé (n° 506).

encore ici le cambrien *halen*, et par conséquent voir dans *alec* un poisson salé introduit en Italie par les Celtes, et par surcroît rattacher à cet *alec* l'*alausa* d'Ausone, notre *alose?* Convenons qu'ici le rapport est moins certain. Mais en tout cas, il reste établi que les Germains durent aux antiques invasions des Celtes d'avoir appris l'exploitation du sel, comme en général ils leur durent leur première entrée dans la civilisation. Les modernes invasions des descendants des Germains chez les descendants des Celtes ne sont pas si bienfaisantes.

F. Baudry.

---

141. — **Les jeux des anciens,** leur description, leur origine, leurs rapports avec la religion, l'histoire, les arts et les mœurs, par L. Becq de Fouquières, ouvrage accompagné de gravures sur bois d'après l'antique, dessinées et gravées par Léon le Maire. Paris, Ch. Reinwald. 1869. In-8°, viij-460 p. — Prix : 8 fr.

De ludo talario s. talari dissertatio (Index Scholarum in Universitate litterarum Vratislaviensi per æstatem anni MDCCCLXXIII a die XXI mensis Aprilis habendarum) scr. Martinus Hertz, Vratislaviæ, typis officinæ Universitatis (W. Friedrich). In-4°, 14 p.

Les jeux des anciens ont été l'objet de recherches nombreuses et, quelque futile qu'elle soit en apparence, cette étude n'en a pas moins une importance réelle. La nature et le choix des jeux nous permet de connaître tout un côté de la vie et de la tournure d'esprit d'un peuple. D'autre part les auteurs grecs et latins sont remplis d'allusions aux jeux, de locutions proverbiales qui s'y rapportent et dont souvent nous ne pourrions fixer le sens précis, si nous n'étions renseignés sur leur origine. Le même phénomène ne se produit-il pas tous les jours et des expressions telles que : « Jouer cartes sur table » — « damer le » pion » — « saisir la balle au bond, » — « faire échec » ne pénètrent-elles pas journellement du langage familier dans la littérature. De même il est impossible d'expliquer sans entrer dans le détail des jeux les locutions : *occupet extremum scabies* (Hor. Epist. I, 1, 59); *ad incitas redactus* (Plaute et Lucilius) — τρὶς ἓξ ἢ τρεῖς κύβοι (Epicharme) etc.

Les anciens eux-mêmes avaient composé des traités sur la matière, nous savons que l'empereur Claude avait écrit un livre *de aleæ lusu* et que Suétone avait fait un ouvrage *de ludis Græcorum*.

La matière avait attiré également les antiquaires du XVIe au XVIIIe siècle : depuis Bulenger, Meursius, Senftleb jusqu'à Ficoroni. Les philologues et archéologues ont repris en sous-œuvre ces compilations en majeure partie indigestes et l'on est arrivé, grâce aux recherches judicieuses de Wernsdorff dans ses *Poetæ Latini Minores* (t. IV), de Grassberger, *Erziehung und Unterricht im klassischen Alterthum* (t. I, 1re part.) et à mainte dissertation spéciale, à se faire une idée assez exacte de la plupart des jeux des anciens. Aussi trouve-t-on d'excellents résumés dans les ouvrages de Becker (*Gallus* et *Charicles*) et de Marquardt (*Handbuch der rœmischen Alterthümer*, t. V, 2, p. 413 et suiv.).

Le travail de M. Becq de Fouquières pourra apporter quelques renseignements nouveaux. L'auteur a étudié son sujet avec amour et en s'éclairant surtout de

ses observations sur les jeux encore actuellement en usage. Il a divisé sa matière selon la nature des jeux. Un premier chapitre traite des hochets, jouets et poupées, puis viennent les jeux des jeunes filles, d'imitation, de poursuite et de circumvolution (*sic*), de force et de souplesse, d'adresse, des animaux, du trochus (cerceau et sabot), de balle, du cottabe, périodiques, d'esprit (parmi lesquels on sera peut-être étonné de voir figurer ceux du *bernement* et de *claquer au derrière*), jeux divers et jeux inconnus, petits jeux de hasard, dés, osselets, douze lignes, jeux de combinaisons.

Il est fâcheux que l'auteur n'ait connu, en fait de travaux plus ou moins récents, que le commentaire de Wernsdorf sur les *Poetæ latini minores*, et que l'ignorance de l'allemand l'ait empêché de consulter les ouvrages plus récents. Sa connaissance des langues classiques s'est aussi trouvée souvent en défaut. En outre, il se laisse un peu trop aller à des digressions et à des longueurs. Son œuvre est celle d'un curieux, d'un chercheur, plutôt que d'un savant. Il a fait entrer dans son ouvrage beaucoup de détails et de considérations qui eussent pu en rester absentes.

Voici maintenant quelques remarques à l'appui des observations qui précèdent :

P. 28, nous voyons une figure qui certainement est une petite idole et non une poupée. — P. 56, une médaille classée parmi les spintriennes et tirée du *Trésor de numismatique et de glyptique* (pl. X, n° 3) est donnée comme représentant le jeu de la balançoire. M. B. de F. conteste avec raison sa classification parmi les spintriennes. Mais il ne nous paraît pas que cette figure représente l'exercice de la balançoire d'une manière certaine. — P. 74, nous trouvons la mention d'un jeu du labyrinthe. S'il est vrai que la danse ou ronde citée par Plutarque sous le nom de *grue* rappelait les tours et les détours d'un labyrinthe, nous ne trouvons aucune trace, même dans le livre qui nous occupe, d'un *jeu du labyrinthe*. M. B. de F. explique longuement ce que c'était qu'un labyrinthe, mais non ce qu'était le jeu qu'il prétend avoir porté son nom.

P. 79, M. B. de F. parle du jeu appelé ὀστρακίνδα et s'étend longuement sur l'*ostracisme* à Athènes où il voit l'origine de ce jeu. Sans vouloir discuter sur ce dernier point nous ferons observer que le mot ὄστρακον désigne plutôt encore un tesson qu'une coquille que c'était certainement le tesson qui servait aux votes et probablement aussi au jeu. — P. 84, à propos du jeu de l'aveugle (μυίνδα) : un joueur fermant les yeux, crie φυλάττου et se met à la poursuite des fuyards. Telle est l'explication de Pollux. Que vient faire ici l'observation de l'auteur : « un » mot est à remarquer, c'est celui de « garde à vous » (φυλάττου) ; il est » *emprunté à la théorie militaire* (!), c'est un terme de commandement..... qui » est encore le terme technique en usage dans l'armée française. » — Il est évident que ce n'est point un terme de commandement dans le jeu en question. Traduisons par « gare ! » qui est plus exact; que devient alors l'assimilation de M. B. de F.?

La tendance à trouver partout des mots *précieux* ou *à remarquer* se montre aussi en maint autre endroit et avec l'accompagnement obligé de confusions

bizarres. P. 32, en commençant le chapitre sur les jeux de jeunes filles M. B. de F. donne la traduction d'un passage de Moschus décrivant les jeux d'Europe et de ses compagnes. « Europe fait appeler ses hétaires (ἑταίρας), compagnes pri-
» vilégiées de son âge, issues de nobles familles, etc. » — Si l'auteur eût traduit ἑταίρας par *amies*, il eût été beaucoup plus fidèle au texte, mais il eût perdu l'occasion de relever plus loin comme un mot *précieux*, qui nous fait pénétrer au sein des mœurs grecques, ce terme d'hétaires auquel nous avons donné un sens plus spécial que les Grecs. On se figure les trésors d'érudition qu'étale ensuite M. B. de F. non-seulement sur les *hétaires*, mais aussi sur les *hétairies* qui sont encore une affaire à part. Tout cela est absolument étranger au sujet.

P. 152, à propos des combats de coqs, on donne une figure d'après un vase à figures dorées publié par Boldetti, représentant le combat de deux coqs que semblent animer deux Amours, dont l'un tient une palme. Au-dessus l'inscription PIE, au-dessous ZESES. « Ce qui donne à ce verre antique *un grand intérêt*
» *pour nous*, dit M. B. de F., c'est l'inscription placée au-dessous du sujet. On
» a fait beaucoup de conjectures pour l'expliquer. Ne faut-il pas simplement
» y voir *un mot sans signification* composé de syllabes imitant les cris sifflants
» dont on se servait pour animer les coqs l'un contre l'autre? » Or on sait que ces mots, qui se trouvent sur un grand nombre de vases, soit en grec : πίε ζέσεις, soit en latin : *bibe vivas*, sont simplement un souhait à la santé du buveur.

Dans la dissertation sur le jeu de balle, nous trouvons également bien des explications erronées; ainsi p. 209 le passage où Martial (XIV, 163) s'adressant à un joueur attardé dit : « Quitte ta balle; l'airain des thermes vient de sonner.
» Tu continues? tu veux donc rentrer chez toi réduit à l'eau *Virgo?* » est commenté d'une façon bizarre : « L'eau *Virgo* était de l'eau amenée dans Rome par
» un des aqueducs. Le joueur attardé était obligé de se contenter de l'eau
» publique au lieu de prendre son bain avec tous les raffinements usités. » Mais toutes les eaux étaient amenées à Rome par des aqueducs et l'*aqua Virgo* n'était ni plus ni moins publique qu'une autre.

P. 210, le *follis pugilatorius* n'était point un ballon servant au jeu, mais un sac de sable pendu au plafond et sur lequel les athlètes s'exerçaient au pugilat (Oribase, I, p. 531). — Sur la balle de verre, qui servait à des exercices de prestidigitation, on n'en est pas réduit comme le croit l'auteur, à l'inscription d'*Ursus Togatus*; il en est également question dans Nicéphore Gregoras (*Hist. Byz.* VIII, 10, 4).

Le jeu de *cottabe* que M. B. de F. croit avoir été expliqué par lui pour la première fois, fait l'objet d'une dissertation non moins diffuse que les fragments recueillis par Athénée, source presque unique de nos renseignements à cet égard. L'explication de Becker dans son *Charicles* est de tout point préférable.

Le chapitre relatif au *jeu des douze lignes* est intéressant. L'auteur a toutefois eu le malheur de ne pas connaître les travaux récents sur la matière. Il donne comme spécimen de la *tabula lusoria* une figure avec inscription grecque empruntée à Gruter et qui est maintenant reconnue fausse. Au lieu de cela il aurait pu donner quelques-unes des tables parfaitement authentiques avec inscriptions

latines, qui ne laissent aucun doute sur l'emploi de ces marbres et fournissent même des renseignements sur la manière de jouer. L'auteur a essayé d'expliquer l'épigramme d'Agathias sur la partie de tric-trac de l'empereur Zénon et il croit l'explication très-facile et très-simple. L'épigramme en question doit indiquer une maladresse de l'empereur dans le placement de ses dames, tandis que M. B. de F. croit au contraire qu'il s'agit de prouver son habileté. Nous ne pouvons entrer dans cette discussion, qui exigerait des figures et de longs détails et nous préférons jusqu'à nouvel ordre l'explication de Becker dans son *Charicles*, qui tend à montrer en quoi l'empereur s'était trompé, ce qui correspond au sens de l'épigramme où il est dit qu'il était tombé dans un piége tendu par son adversaire. — Nous ferons remarquer à l'auteur qu'en latin reprendre une dame pour la rejouer se disait *reducerere calculum* et non pas *reducare* comme il l'écrit trois fois (p. 370).

Le jeu des latroncules (analogue à celui des *échecs*) pourrait également donner lieu à de longs débats. La question est obscure et nos renseignements des plus incomplets. M. B. de F. nous paraît avoir cru beaucoup de choses qui ne sont que des hypothèses. Il prend volontiers pour des certitudes ce qui satisfait son imagination. Ainsi p. 432 il nous donne comme un modèle de l'échiquier des anciens un camée *rond* figurant un Amour sur un fond de deux nuances carrelé ou, comme nous disons dans un sens plus large, *en échiquier*.

Il s'en faut donc de beaucoup que cet ouvrage nous donne une idée exacte de ce que nous savons et de ce que nous ignorons sur les jeux des anciens. C'est un livre à faire et qui pourrait être intéressant sans cesser d'être savant.

Ce n'est pas que la matière soit très-simple, comme semble l'avoir cru M. B. de F. Il y a beaucoup de petits détails à vérifier et tous les jours on rectifie de curieuses erreurs qui ont cours chez les savants les plus sérieux. C'est ce que vient de montrer la brochure de M. Hertz que nous annonçons ci-dessus, et qui a pour objet d'examiner ce qu'était le *ludus talarius* ou *talaris* des anciens. Tout le monde avait cru jusqu'ici qu'il s'agissait d'un jeu de hasard, d'un jeu de dés (*tali*). M. H. montre qu'on s'est trompé et qu'il s'agit d'un genre de spectacle, d'une représentation théâtrale accompagnée de musique, importée d'Asie-Mineure et d'un caractère licencieux et efféminé. Le nom de ce spectacle viendrait de l'usage de la longue robe de femme (*talaris*). Ainsi s'expliquent facilement tous les passages où il en est question et qui avaient fort embarrassé les commentateurs : Cicéron, *ad Att.* I, 16, 3. Térence, *Eun.* II, 2, 26. Quintilien, XI, 3, 58. Fronton, p. 127, ed. Nieb., enfin Cassiodore (Chronique) *ad A.* 639 : *His coss. L. Metellus et Cn. Domitius Censores artem ludicram ex urbe removerunt præter Latinum tibicinem cum cantore et ludum talarium*[1].

Ch. M.

---

1. Le passage de Plaute, *Mil. Glor.* II, 2, 9, où l'on trouvait la mention d'une *lex talaria* a été corrigé d'après le Palimpseste de Vérone en : *ni fraudem faciant legi alearia*, ce qui supprime le seul cas où l'adjectif *talarius* aurait eu un rapport évident avec le substantif *talus*, dé.

142. — **Notice sur les origines de la maison d'Albret** (977-1270), par A. Luchaire, professeur agrégé d'histoire au lycée de Pau. Pau, 1873. In-8°, 46 p. — Prix : 2 fr.

Comme pour la plupart des grandes maisons féodales, l'origine de la maison d'Albret est entourée de la plus profonde obscurité, et c'est en vain que la vanité des généalogistes a tenté de suppléer par des légendes à l'absence de documents. M. Luchaire commence par discuter longuement l'authenticité de ces vieilles fables. Passant ensuite au xe siècle, il croit trouver dans une charte de 977 la première mention d'un seigneur d'Albret; mais le texte de cette pièce, citée par le *Gallia Christiana*, est tellement corrompu, que l'on ne peut invoquer son témoignage; d'ailleurs le titre de *vicecomes*, qu'y prend le témoin Amanieu, ne permet pas, quoi qu'en dise M. L., de le rattacher à la famille des seigneurs d'Albret (*domini*). Les premières mentions certaines remontent donc à 1050 et à 1084; le premier acte est un titre de l'abbaye de Condom; l'Amanieu qui y est mentionné serait le premier sire d'Albret[1], et la légende le fait mourir en 1060. Quant à son fils, Amanieu II, cité dans un autre acte du cartulaire de Condom, en 1084, il est impossible de l'identifier, comme le fait M. L. à la fois avec un Guillaume Amanieu qui, d'après Guillaume de Tyr (I, 17), aurait pris part à la 1re croisade et avec un Guillaume Amanieu qui paraît en 1154 dans un acte du cartulaire de Sainte-Croix[2]; il faudrait pour cela lui supposer une vie égale à celle du cheval du duc Lupus. Est-ce Amanieu II, est-ce son fils qui alla en Palestine? En tous cas le texte de Tuebœuf invoqué par M. L. ne peut rien prouver à cet égard, le meilleur ms. (C) portant *Amarerius de Lobene;* la forme de Lobreto ne se trouve que dans le remaniement (B) qui est sans valeur[3]. Pour le xiie siècle la suite des seigneurs d'Albret est parfaitement établie.

Au xiiie siècle, M. L. admet de 1209 à 1270 l'existence d'Amanieu V et de son fils Amanieu VI. Faute de textes, les Bénédictins de l'*Art de vérifier les dates* avaient placé la mort de l'un et l'avénement de l'autre vers 1255; pour diverses raisons, M. L. pense qu'on ne peut placer la date de ces faits plus tard que 1252. Nous croyons qu'aucune des deux opinions n'est fondée. En effet, le 1er septembre 1241, Raimond VII inféode à Amanieu d'Albret les biens possédés par son père à l'époque de sa mort dans le pays d'Agen : « *de omnibus illis que* » *pater suus habebat et tenebat in diocesi Agennensi tempore mortis sue.* » Il n'y avait que trois cas où le vassal eût à prêter serment de fidélité au suzerain et à lui demander l'investiture de son fief : à son entrée en jouissance, à la mort du suzerain, après des dissensions mutuelles. De ces cas, les deux derniers ne sont pas applicables au fait en question; en 1240, Raimond VII est comte depuis dix-huit ans, et depuis plusieurs années le pays est tranquille. Il faut donc admettre la première hypothèse, changement de vassal; ce n'est là qu'une vraisemblance,

1. Art de vérifier les dates, II, p. 262.
2. Archives hist. de la Gironde, I, 234.
3. Voy. Recueil des Hist. des Croisades, t. III.

nous avons de quoi la changer en certitude. Un cartulaire de l'abbaye de Grandselve (Bibl. nat. lat. 11010, f° 123) renferme un acte d'Amanieu d'Albret, fils de feue dame Assallit, fille du vicomte de Tartas, du 16 octobre 1240, exemptant l'abbaye de Grandselve des péages et des leudes qu'il percevait dans ses domaines; l'acte, délivré à l'abbé Raimond, est d'une authenticité absolue. Amanieu IV, celui dont M. L. place la mort vers 1252, avait épousé la fille du vicomte de Tartas, Assarile ou Assalite; un Amanieu, fils de cette Assalite, exerçant le pouvoir dans le pays d'Albret en oct. 1240, le mari de cette dame devait être mort. En rapprochant ce fait de l'acte du comte de Toulouse, nous pouvons placer en 1240 même la mort d'Amanieu V.

A part cette critique de fonds nous n'avons que peu de reproches à faire à cette partie du travail de M. L. Les faits y sont rapportés d'une manière nette et précise, l'auteur a employé à peu près tous les documents imprimés existant sur cette période de l'histoire de Guyenne, et il nous fait connaître avec exactitude le rôle de la maison d'Albret dans la lutte de la noblesse gasconne contre Simon de Montfort, comte de Leicester. Il termine par l'analyse du testament d'Amanieu V, dont il donne le texte en note. Pour ce document comme pour la plupart de ceux qu'il a transcrits çà et là, l'auteur semble ne pas avoir toujours parfaitement lu; il a souvent rempli les finales d'une manière inexacte et sa ponctualité est des plus fautives.

L. MOLINIER.

---

143. — **Histoire de la Papauté** par M. l'abbé Em. CASTAN. Paris, Jouby et Roger. 1 vol. in-8°, cxxviij-477 p. — Prix : 6 fr.

M. Castan a entrepris une histoire de la papauté pour prouver que cette grande institution a été dans le monde le principal instrument du progrès et de la civilisation. L'intention est louable, car nous ne possédons aucune bonne histoire de l'Église écrite au point de vue catholique, et il est dur d'en être toujours réduit à l'abbé Rohrbacher. Il est difficile de juger d'après le 1er volume publié par M. C. de ce que sera son œuvre. Il commence par une longue introduction où il est question surtout du Syllabus et de l'Encyclique de Grégoire XVI et très-peu des papes des siècles passés. Le reste du volume ne nous conduit que jusqu'à la mort de saint Pierre; il contient de longues dissertations religieuses et peu de faits historiques. Ce n'est que les volumes suivants qui pourront nous permettre d'apprécier vraiment l'œuvre de M. C. Disons cependant que son livre X ne nous fait pas augurer très-favorablement de son sens historique et critique. Il admet toutes les légendes inventées au M. A. sur l'apostolicité de l'Église des Gaules, légendes que la solide réfutation de M. C. Chevalier[1] aurait dû faire disparaître à jamais de tout livre sérieux. Les citations répandues à profusion dans le livre de M. C. ne témoignent pas d'une érudition très-solide. A-t-il lu Bauer, Fuerbach, Strauss, Rottecth et Hobecth (Lobeck!) et tant d'autres dont

---

1. Les origines de l'Église de Tours par l'abbé C. Chevalier. Tours, 1872. V. *Revue critique*, 1872, n° 32, art. 149.

il estropie non moins cruellement les noms? — La langue française n'est pas traitée avec beaucoup plus de respect que les noms allemands. « Heureusement, » dit M. C. en parlant de l'impiété du XVIIIe s., du moins comme ensemble con- » sidérable et distingué en littérature, c'est tombé chez nous. » Il faut écrire d'un autre style pour faire lire un volume de six cents pages in-8°. Rendons du moins à M. C. ce témoignage que son style, si incorrect qu'il soit, est du moins toujours mesuré et grave, et qu'il apporte dans la polémique religieuse un esprit de modération et de convenance d'autant plus digne d'éloges qu'il est plus rare.

---

144. — **Gottfried de Haguenau,** poète du treizième siècle, par Ch. SCHMIDT. Mulhouse, imp. Bader. 1873. In-8°, 36 p. (Extrait de la *Revue d'Alsace*).

Gottfried de Haguenau, médecin et chanoine de Saint-Thomas à Strasbourg, mort en 1313, est l'auteur d'un long poème latin, *Liber sex festorum beatæ Virginis*, de quatre chansons pieuses latines et de deux pièces de vers allemands. Le manuscrit qui contenait ses œuvres complètes a été brûlé dans le bombardement de Strasbourg: heureusement M. Schmidt en possédait une copie. Après une courte esquisse de la vie de Gottfried, pour laquelle il a mis à profit, outre les renseignements donnés par l'auteur lui-même, quelques documents tirés des Archives de Strasbourg, M. Schm. donne un bref résumé de son grand poème, en cite quelques passages particulièrement intéressants, en indique les sources probables, en apprécie la valeur et en étudie la forme. Cette dernière partie contient plusieurs détails intéressants, notamment sur la langue de Gottfried : il a semé son poème de mots tellement barbares qu'il a été obligé de les expliquer lui-même par des gloses marginales. Plusieurs de ces mots, comme le remarque M. Schm., sont empruntés au français (comme *cornare*, *follus*, *trutannare*, *regibrare* regimber, etc.), et indiquent sûrement que Gottfried avait appris à fond notre langue en étudiant à l'Université de Paris; d'autres sont grecs (*pan*, *ge*, *pir*, *pneuma*, *phisis*, *usia*, *ocis*, *para*, etc.), mais il serait imprudent d'en conclure avec M. Schmidt (p. 3) que Gottfried « eut l'occasion, si rare alors, d'apprendre le grec. » Tous ces mots figuraient dans la langue technique de l'école, qui n'admettait pas seulement des termes théologiques, ou dans des ouvrages latins antérieurs. — La versification de Gottfried, qui consiste à faire des hexamètres léonins où la fin du vers et l'hémistiche riment par deux syllabes et où deux vers sont astreints à la même rime (*Hec mea scriptura si forsan apocrifa plura Dixit in hac cura, non sunt tamen hec ruitura*) est le comble de la puérilité barbare et empêche de goûter les quelques endroits où il fait preuve d'un certain talent poétique. — Le rhythme de ses chansons latines, dont M. Schm. publie deux, est très-compliqué, mais moins choquant; ses petites pièces allemandes ne semblent pas sans valeur. — En somme, Gottfried méritait à différents points de vue une étude, et il a eu le bonheur de tomber en de très-bonnes mains : l'exactitude, la sobriété, le discernement des points intéressants du sujet sont les qualités qui recommandent le mémoire de M. Schmidt.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 11 juillet 1873.

Le ministre de l'instruction publique communique à l'Académie une lettre de M. Ém. Burnouf, accompagnée de cartes, plans et dessins du temple qui vient d'être retrouvé à Délos, et d'une lettre de M. Lebègue qui indique les derniers résultats des fouilles, et donne le catalogue des inscriptions et des principaux objets dont elles ont amené la découverte.

L'Académie décide qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de M. Vitet. La discussion des titres des candidats est fixée au dernier vendredi d'octobre.

M. Brunet de Presle lit une note sur des lettres inédites de Coraï acquises par lui. Après avoir visité la Hollande et l'Allemagne et étudié la médecine à Montpellier, Coraï s'était fixé à Paris en 1788. Des lettres écrites par lui en grec, depuis cette époque jusqu'en janvier 1793, ont déjà été publiées en 1838. La correspondance inédite acquise par M. Brunet de Presle s'étend de 1788 à 1796, et se compose de lettres en français écrites par Coraï, pendant son séjour en France, à son ami Chardon de la Rochette. L'intérêt de ces lettres n'est pas seulement dans la lumière qu'elles jettent sur le caractère de Coraï et sur sa vie; Coraï y propose un grand nombre de corrections de textes intéressantes et dont beaucoup sont encore inconnues. En attendant que l'occasion se présente de publier ces lettres, quelques-unes paraîtront dans le prochain annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques en France.

M. Brunet de Presle donne lecture d'une de ces lettres, non datée, mais qui doit être de 1794 ou 1795. Coraï explique à son ami pourquoi il ne veut pas devenir français. Il ne songe pas à retourner dans sa patrie, la Grèce, qu'il a quittée pour fuir la domination ottomane. Mais il est révolté de trouver partout en Europe l'opinion publique indifférente au sort des Grecs et sympathique aux Turcs; il ne veut devenir citoyen d'aucun des pays qui manifestent cette indifférence pour la cause de la liberté grecque. Il n'y a que deux états où il ne rencontre pas de sympathie pour les Turcs : Malte et la Russie; mais il n'aime ni les Maltais ni les Russes. Il préfère rester sans patrie, citoyen du monde.

M. Guérin commence la lecture d'un mémoire sur la mer Morte. Il explique les différents noms employés pour désigner cette mer, ou plutôt ce lac. Les uns, mer d'Arabah, mer orientale (par opposition à la Méditerranée), sont dus à sa position géographique. D'autres, mer salée, lac asphaltite, expriment la nature de ses eaux, où abondent les matières salines et le bitume. Le nom de mer Morte vient de ce qu'aucun être organisé n'y peut vivre. C'est ce que rapportent déjà Aristote et St. Jérôme, et ce que confirment les explorateurs modernes : on n'y trouve aucun être vivant; les poissons qu'on y jette meurent immédiatement.

M. de Longpérier présente de la part de M. Mariette et au nom du vice-roi d'Égypte un album du musée de Boulaq, composé de 40 photographies où M. Mariette a réuni jusqu'à 600 monuments de toutes les époques. On pourrait

faire avec cet album seul, dit M. de Longpérier, un cours complet d'archéologie égyptienne. Parmi les monuments qui y sont reproduits, M. de Longpérier attire l'attention de l'Académie sur une tête provenant d'une statue brisée, de l'époque des Ptolémées, où il croit pouvoir reconnaître un des nombreux soldats gaulois qui étaient à cette époque à la solde des princes de l'Orient. — M. de Longpérier présente aussi une brochure de M. Barsilaï de Trieste sur les *Abraxas* et l'explication de la formule *abracadabra*.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 5 juillet 1873.

M. de Charencey fait hommage à la Société d'un travail intitulé : Le mythe d'Imos, traditions des peuples mexicains. Extrait des annales de philosophie chrétienne.

M. Halévy expose quelques considérations sur l'identité du nom et du verbe dans les idiomes de la famille sémitique. Plusieurs sémitistes ont depuis longtemps remarqué que dans la langue hébraïque c'est la position de l'accent tonique qui distingue le nom du verbe, par exemple *páhad* crainte et *pahád* craindre, *mélek* roi et *malák* régner. D'autre part le mécanisme de la flexion sémitique est constitué dans les noms et dans les verbes par des désinences identiques, mais différemment placées; ainsi la désinence *t*, comme suffixe, indique le genre faible ou féminin dans les noms; et, comme préformante du verbe, donne l'idée d'une action plus faible que celle qu'indique la racine simple. — M. Halévy se demande ensuite si ces désinences flexionnelles, qui entrent aussi dans la formation des pronoms, forment vraiment une classe à part de racines, les racines pronominales comme il est d'usage de les appeler, ou bien si elles présentent seulement la dernière dégradation de certaines racines verbales réduites au rôle de particules. Il incline vers la dernière alternative, et pense qu'il est encore possible de reconnaître les verbes auxquels ces particules doivent leur existence. Si cette hypothèse était fondée, il n'y aurait plus dans les langues sémitiques qu'une seule catégorie de racines. — Cette communication donne lieu à une discussion animée à laquelle prennent part MM. Halévy, Oppert, Robiou, A. Darmesteter.

M. L. Havet présente une étymologie du latin *nodus*, dont le thème serait formé de la racine de *nectere* et du suffixe *dŏ*.

M. Meunier commence la lecture d'un mémoire sur la représentation de l'*a* indo-européen par α en grec. Ce travail a pour but de réfuter des opinions émises dans deux articles du second fascicule du tome II des Mémoires de la Société, opinions d'après lesquelles la science actuelle tendrait à établir que la seule représentation normale de *a* est ε ou ο. La communication de M. Meunier est interrompue par l'heure avancée.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

MEYER, Beiträge zur deutschen Mythologie. — ZINGERLE, Zu Wolfdietrich. — SCHRŒER, Zum Fortleben der Gudrunsage. — MESTORF, Zu den Siegfriedsbildern. — SUCHIER, Ein arabischer Satz. — LÜTOLF, Soldatenleichen in's Wasser geworfen. — KEUSSEN, Frauenrollen im Schauspiel. — *Litteratur.* BECHSTEIN, Ph. Dietz, Wœrterbuch zu Dr Martin Luther's deutschen Schriften. — STROBL, Jacob Grimm, deutsche Grammatik. — SCHRŒDER, Oscar Schade, Interrogatio sancti Anshelmi de passione Domini. — MAURER, Ivar Aasen, Norsk Ordbog. — P. Chr. Asbjœrnsen, Norske Folke-Eventyr. Von demselben. — BARTSCH, Litteraturbericht (Fortsetz.). — *Miscellen.* BARTSCH, Uebersicht der Vorlesungen über deutsche Sprache und Litteratur. — Constant Philipp Serrure. Von dems. — Hans Freiherr v. Aufsess. Von dems. — Arvid Augusta Afzelius. Von dems.

Bibliographia Critica, publ. por A. Coelho. Fasc. VII-VIII. HERCULANO, Opusculos. — NEVES E MELLO, Musicas e cançôes populares. — D'AVEZAC, Année de la naissance de Colomb. — CORRÊA BARATA, As raças historicas da peninsula iberica. — FRUCTUOSO, As saudades da terra. — NOGUEIRA, Noticia dos manuscriptos da casa de Sam Lourenço. — GARRET, Helena. — TUBINO, Cervantes y el Quijote. — Chronica da fundaçam do moesteiro de Sam Vicente. — Canti antichi portoghesi, a cura di MONACI. — *Boletim.*

Ocean Highways, The Geographical Review edited by Clements R. Markham. New Series, July, 1873, nº 4, vol. I. Le voyage du *Polaris;* avec une carte. — Richard SPRUCE, Expérience personnelle des reptiles et insectes venimeux de l'Amérique du Sud. — Nos établissements de la Côte-d'Or ; avec une carte de M. Ravenstein, à l'échelle de 1 : 2,000,000, indiquant les possessions britanniques sur les Côtes-d'Or et des esclaves de l'Afrique occidentale (donne d'intéressants renseignements sur les Ashantis qui menacent les Anglais d'une guerre à l'occasion du transfert à ces derniers des établissements hollandais). — G. C. BADGER, Khiva ou Khuwârizm (dérive le nom de Khiva de l'ancien nom de la province de Khuwârizm). — H. P. MALET, Les trottoirs de Londres (étude de minéralogie). — H. GIGLIOLI, L'exploration de la Papouasie par M. Beccari. — H. MOHN, L'Institut météorologique de Norwége (suite et fin). — Comptes-rendus de livres. — Bibliographie. — Cartographie. — Nouvelles. — Comptes-rendus des séances des Société géographiques de Londres et Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique.* Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Morgan (H. de). Archéologie préhistorique. Notice sur le Campigny, station de l'âge de la pierre polie, sise à Blangy-sur-Bresles (Seine-Inférieure). In-8°, 13 p. Amiens (imp. Yvert).

Mariotti (L.). Conférences de pédagogie, manuel des élèves-maîtres et instituteurs. 2e éd. revue et augm. In-18 jésus, vij-404 p. Paris (Hachette). 2 fr. 50

Lieutaud (V.). Notes pour servir à l'histoire de Provence. N° 1. 6 janvier 1396. Les élections municipales à Berre (Bouches-du-Rhône). (Texte provençal inédit). In-8°, 8 p. Aix (Makaire).

Penrice (J.). Dictionary and Glossary of the Koran, with Grammatical References and Explanations. In-4°, cloth. London (King). 26 fr. 25

BARRY DE MERVAL (le comte du). *Études sur l'architecture égyptienne.* 1 vol. in-8° avec planches. 5 fr.

CHALLAMEL (Augustin). *Mémoires du peuple français* depuis son origine jusqu'à nos jours, couronnés par l'Académie française. Tome VIII et dernier. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

L'ouvrage est complet. Les huit volumes se vendent 60 fr.

DREYSS. *Chronologie universelle;* quatrième édition, corrigée et continuée jusqu'à 1872. 2 vol. in-18 jésus. 10 fr.

DUCAMP (Maxime). *Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie,* dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En vente : Tome I. — La Poste aux lettres. — Les Télégraphes. — Les Voitures publiques. — Les Chemins de fer. — La Seine.

Tome II. — L'Alimentation. — Le Pain, la Viande et le Vin. — Les Halles centrales. — Le Tabac. — La Monnaie. — La Banque.

Tome III. — Les Malfaiteurs. — La Police. — La Cour d'assises. — Les Prisons. — La Guillotine. — La Prostitution.

Tome IV. — La Mendicité. — L'Assistance publique. — Les Hôpitaux. — Les Enfants trouvés. — La Vieillesse (Bicêtre et la Salpêtrière). — Les Aliénés.

Chaque volume se vend séparément. 7 fr. 50

GUIZOT. *Les Vies de quatre grands Chrétiens français. Saint Louis. — Calvin.* 1 vol. grand in-8°, broché. 7 fr. 50

Le tome IIe, comprenant : *Saint Vincent de Paul. — Duplessis-Mornay,* paraîtra prochainement.

LAMARTINE. *Correspondance inédite,* publiée par Mme Valentine de Lamartine. 2 vol. in-8°. 15 fr.

LAVELEYE (Émile de). *L'Instruction du Peuple.* 1 vol. in-8° broché. 7 fr. 50

HŒFER (F.). *Histoire de la zoologie,* depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. 1 vol. in-18 jésus. 4 fr.

Le même auteur a déjà publié : *Histoire de la physique et de la chimie,* 1 vol., 4 fr.; — *Histoire de la botanique, de la minéralogie et de la géologie,* 1 vol., 4 fr.

JOANNE (Paul). *De Paris à Vienne* (Wurtemberg, Bavière, Autriche, Hongrie). 1 vol. in-32 cartonné. 4 fr.

PERROT (Georges). *L'Eloquence politique et judiciaire à Athènes.* Première partie : *Les Précurseurs de Démosthène.* 1 vol. in-8°, broché. 7 fr. 50

TICKNOR. *Histoire de la Littérature espagnole,* traduction de M. J. G. MAGNABAL, agrégé de l'Université. 3 vol. in-8°, brochés. 27 fr.

WITT (Mme de —, née GUIZOT). *Recueil de Poésies pour les jeunes filles.* 1 vol. in-12, broché. 2 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 30 Septième année 26 Juillet 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. T. II. 2e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Contenu : *J. Storm*. Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — *C. Ploix*. Étude de Mythologie grecque ; Hermès. — *L. Havet*. Mots Locriens contenant un α pour un ε. — *M. Bréal*. Une tendance phonique de la langue grecque. — *H. Gaidoz*. Fagne, fange, hohe Venn, finnois.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. XXIe année, nouv. série, t. XVI, 2e livr. MANSION, Sur l'examen de gradué en lettres. — BORMANS, Quelques observations sur les mots *aclis* et *cateia* dans Virgile. — THIL-LORRAIN, Analyse littéraire du Monologue d'Emilie. — *Comptes-rendus*. ANTON, *Antequam* et *Priusquam* (reprod. de la *Revue critique*, 1873, n° 9). — NISARD, Étude sur le langage populaire du patois de Paris et de sa banlieue. — *Varia*.

The Athenæum, N° 2383, 28 juin. RALSTON, Russian Folk-Tales. Smith, Elder and C° (art. très-favorable). — JERNINGHAM, To and from Constantinople. Hurst and Blackett (est surtout un ouvr. de polémique religieuse). — *Our Library Table*. List of new Books. — Marsden's « Numismata orientalia. » — Pope and Martha Blount (J. D.). — The Old Faith and the New. II (J. HUTCHISON STIRLING). — A suppositious Work of De Quincey. — Notes from the United States (G. T. M.). — Mr. Thornton Leigh Hunt (notice nécrol.). — *Literary Gossip*. — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés royale, des antiquaires, de philologie).

Literarisches Centralblatt, N° 28, 12 juillet. EUCKEN, Die Methode der Aristotelischen Forschung. Berlin, 1872, Weidmann. In-8°, vj-185 p. 10 Sgr. (art. anal. favorable). — BARZELLOTTI, La Morale nella Filosofia positiva. Florenz, 1871. In-8°, xj-163 p. (ouvr. intéressant, mais un peu diffus. Pourquoi le signataire de l'article donne-t-il à Auguste Comte le nom de « Le Comte? »). — WOLLSCHLÆGER, Universal historische Uebersicht der Geschichte des alten Orients (bis zum Beginn der griechischen Perserkriege). Oberhausen u. Leipzig, Spaarmann. In-8°, iv-378 p. 15 Sgr. (nombreuses critiques). — LÜTTKE, Ægyptens neue Zeit. Leipzig, Brockhaus. 2 vol. in-8°, xx-266; xij-510 p. 4 Thal. (art. favorable). — VAMBÉRY, Uigurische Sprachmonumente und das Kudatku Bilik. Innsbruck, 1872, Brockhaus in Leipzig in Comm. In-4°, iv-260 p. (art. très-favorable; cf. *Journal asiatique*, 7e série, t. I, p. 377, art. de M. Pavet de Courteille). — Platonis Euthydemus, ed. SCHANZ. Würzbourg, 1872, Stuber. In-8°, xxij-84 p. 1 Thal. 6 Sgr. (art. favor.). — MEDIÉ, Grammatica Tedesca. Stuttgart, Bruchmann. In-8°, viij-132 p. 20 Sgr. (l'auteur emploie une bien singulière orthographe : Schreken, Tier, Filosofi, Zal, etc.). — Canti antichi portoghesi tratti dal codice Vaticano 4803 a cura di MONACI. Imola, tip. d'Ignazio Galeati. In-8°, xj-32 p. 17 1/2 Sgr. (ne contient que douze chants). — Συλλογὴ παραμυθίων. Ἐκδότης DEFFNER. 5 Hefte. Athen. Selbstverlag. In-4° (l'éditeur s'est déjà fait connaître par une excellente dissertation intitulée *Neogræca;* cf. *Studien* de Curtius, t. IV). — BINDEWALD, Oberhessisches Sagenbuch. Neue verm. Ausg. Frankfurt, 1872, Heyder u. Zimmer. In-8°, xxiv-242 p. 1 Thal. (excellent ouvr.). — HEYDEMANN, Die Vasensammlungen des Museo Nazionale zu Neapel. Berlin, 1872, Reimer. In-8°, xij-923 p. et 22 pl. lith. 5 Thal. 20 Sgr. (art. favor. cf. *Revue critique*, 1873, n° 16, art. 83).

Germania, herausg. v. BARTSCH. Neue Reihe, fünfter Jahrg., drittes Heft. TOBLER, Ueber Auslassung und Vertretung des Pronomen relativum. — BECH, Ueber die Bedeutung des Adverbiums *nâher*. — RUPP, Ueber die Bedeutung von Alm. — LATENDORF, Wirkliche und fingierte Ortsnamen in appellativischer Verwendung. — ZINGERLE, Aristotiles und Candacis. — BUCK, Der Schwank von den sieben Schwaben. — WOLF, Zwei deutsche Mærchen in einem Schwankbuche des XVIII. Jahrhunderts. — WILKEN, Zum Muspilli. — JEITTELES, Mitteldeutsche Predigten. — SUCHIER, Wolframs Willehalm als Volksbuch. — SCHRŒDER, Carmen Sponsæ. — *Litteratur*. LAMBEL, Th. Ritter v. Karajan, Zu

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — **26 Juillet** — **1873**

Sommaire : 145. THIBAUT, le *Jatâpatala*. — 146. MAÇOUDI, les *Prairies d'Or*, p. et tr. p. BARBIER DE MEYNARD, t. VI et VII. — 147. HOFFMANN, Démosthène disciple d'Isée. — 148. TICKNOR, Histoire de la Littérature espagnole, tr. p. MAGNABAL. *Sociétés savantes :* Académie des Inscriptions.

145. — G. THIBAUT. **Das Jatâpatala**, Lehrbuch des Jatâpâtha für den Rigveda, nebst dem Abschnitt der Prâtiçâkhyajyotsnâ über die Vikriti des Kramapâtha ; herausgegeben, übersetzt und mit Anmerkungen versehen. Leipzig, Brockhaus, 1870. In-8°, 53 p. — Prix : 2 fr.

Depuis une très-haute antiquité les textes fondamentaux des Védas ont été étudiés dans les écoles brahmaniques sous deux formes principales : le *samhitâpâtha* ou « récitation selon le contexte, » dans lequel les mots se présentent avec leurs liaisons euphoniques et se conforment déjà à la plupart des règles qui en altèrent les syllabes initiales et finales dans la langue classique, et le *padapâtha* ou « récitation selon les mots, » dans lequel les différents termes de la phrase se suivent à l'état isolé et sont même, jusqu'à un certain point, décomposés en leurs éléments. A ces deux formes s'en ajouta de bonne heure une troisième, le *kramapâtha* ou « récitation redoublée, » qui groupe en général les mots deux par deux, de telle façon que le 2e, d'abord uni au 1er, se trouve répété avec le 3e et ainsi de suite. De sorte que, si nous désignons les mots par les lettres a b c d, etc., nous aurons pour les trois formes les symboles généraux :

samhitâpâtha abcd, etc.
padapâtha a b c d, etc.
kramapâtha ab bc cd, etc.

Les deux 1res formes sont représentées à peu près également souvent dans les manuscrits, d'où elles ont passé dans nos éditions, et, bien qu'elles ne nous donnent ni l'une ni l'autre le texte dans son état primitif, elles ont toujours passé dans la tradition pour révélées et pour éternelles. Le Kramapâtha au contraire n'est point représenté dans les manuscrits : il n'a pas non plus le caractère sacré de ses deux aînés, et il est considéré généralement comme un simple procédé mnémonique. Mais sous ce rapport il répond parfaitement à son but. Aussi a-t-il été de bonne heure en grand usage dans l'enseignement tout oral des brâhmanes : les Prâtiçâkhyas en traitent assez longuement et, en ce qui concerne particulièrement le Rigvéda, il fait l'objet d'un opuscule spécial, l'Upalekha, que G. Pertsch a édité [1].

On ne peut en dire autant de ses huit modifications, *jatâ*, *mâlâ*, *çikhâ*, *lekhâ*, *dhvaja*, *danda*, *ratha* et *ghana*. Tandis que le pada et le krama sont généralement rapportés à des auteurs déterminés (pour le Rigvéda par exemple, à Çâkalya et

1. Upalekha, de Kramapâtha libellus. Ed. Dr G. Pertsch. Berolini, 1854.

à Pâncâla Bâbhravya), celles-ci sont anonymes. L'ancienne grammaire védique ne les connaît pas encore et, bien qu'on ait connaissance au moins de deux codex écrits en l'une d'elles (2 manuscrits de la Vâjasaneyî Samhitâ en ja*t*âpâ*th*a, à la Bodléyenne), il est fort douteux que l'usage en ait jamais été bien répandu. La plus simple, le *jatâpâtha* ou « récitation de la tresse, » consiste à répéter deux fois le groupe krama en changeant l'ordre des termes. Avec les signes précédents, elle serait donc représentée par ab ba ab, be eb be, ed de ed, etc. Les sept autres formes sont plus compliquées encore. Peut-être n'ont-elles jamais existé que sous la plume des commentateurs. Dans le cas contraire, et en fait de minuties on peut s'attendre à tout de la part des Indiens, il faudrait chercher l'explication de pratiques aussi bizarres dans des rivalités d'écoles.

La publication de M. G. Th. comprend : 1° le *Jatâpatala*, petit traité en douze distiques sur le ja*t*âpâ*th*a du Rigvéda, avec le commentaire. L'auteur en est inconnu (les noms de Hayagrîva et d'Acala ne mènent à rien) et la date incertaine. Il se rattache évidemment à la littérature secondaire qui s'est formée à la suite des Prâtiçâkhyas et peut-être le mot de *patala*, qui est aussi la désignation des chapitres Rig-prâtiçâkhya, permet-il de croire qu'il a été directement destiné à former un appendice à ce dernier. — 2° le passage de la *Prâtiçâkhya-jyotsnâ*, commentaire assez moderne du Vâjasanayi-Prâtiçâkhya, qui traite du ja*t*âpâ*th*a et des sept autres modifications ci-dessus mentionnées du kramapâ*th*a, tels qu'ils s'appliquent à la Vâjasenyî-Samhitâ du Yajus Blanc.

M. G. Th. a apporté à son opuscule tout le soin possible et, en fait de critique, je n'ai qu'un doute à lui soumettre : je me demande s'il ne s'est pas donné une peine inutile. Sans doute il ne faut pas apprécier cette branche de la littérature sanscrite avec les idées qui partout ailleurs nous paraîtraient déterminantes : quelque puérile que soit un texte en lui-même, du moment qu'il y a quelque information à en dériver indirectement, nous ne devons pas le repousser. Mais ce motif se trouvait-il dans le cas présent? Y a-t-il à tirer de ces documents une seule donnée qui puisse servir ultérieurement à n'importe quoi? Pour constater certains résultats négatifs, une notice doit suffire. Nous n'en sommes plus, pour la simple satisfaction de notre curiosité, à chercher des preuves des minuties dans lesquelles s'est égarée la science hindoue et, s'il est du devoir du critique de la suivre jusqu'en ses moindres détours, c'est comme historien qu'il y est tenu, et non comme éditeur.

A. Barth.

---

146. — Maçoudi. **Les Prairies d'Or.** Texte et traduction par C. Barbier de Meynard. Paris, E. Leroux. T. VI, 1871, ix-518 p. T. VII, 1873, x-438 p. in-8°. — Prix de chaque volume : 7 fr. 50.

La publication de la Chronique de Maçoudi[1] sera bientôt terminée : encore

---

1. Rappelons que la Société asiatique avait d'abord confié ce travail à M. J. Derenbourg qui, détourné par d'autres occupations, ne put le continuer et remit ses matériaux à MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille. Ces deux savants firent paraître, en collaboration, les trois premiers volumes; mais à partir du quatrième, M. B. de M. resta seul chargé de la publication.

un volume qui contiendra la dernière partie de l'ouvrage[1], une biographie de l'auteur et des index, et M. Barbier de Meynard se sera définitivement créé un nouveau titre à la reconnaissance de tous les érudits. La tâche qu'il avait à remplir était longue et difficile. Les manuscrits dont il a disposé sont les uns incomplets, les autres défectueux. L'édition de Boulaq, faite d'ailleurs sans critique, ne reproduit que la rédaction abrégée des *Praires d'or* et c'est seulement pendant l'impression du sixième volume que M. B. de M. l'a reçue. Le style de Maçoudi est parfois très-négligé; le texte est hérissé de noms propres et de noms géographiques mutilés par les copistes; il pullule de mots et d'expressions qui manquent dans les dictionnaires; le récit est constamment interrompu par des anecdotes et des dissertations sur une foule de sujets, par de nombreuses pièces de vers qui font de l'ouvrage une véritable anthologie. Une connaissance étendue de la langue n'était donc que le strict nécessaire pour l'éditeur et le traducteur : il lui fallait encore une érudition très-variée dans les sciences musulmanes, et nous devons féliciter M. B. de M. d'avoir aussi heureusement surmonté, dans la mesure du possible, les difficultés de toute nature contre lesquelles il avait à lutter : Son texte est correct, sa traduction, élégante et fidèle. Est-ce à dire qu'on ne puisse relever aucune erreur au cours d'une aussi longue publication? Nous ne le prétendons nullement; mais nous tenons à constater que les erreurs ne sont jamais de nature à justifier la censure amère dont chaque volume des *Prairies d'or* a été systématiquement l'objet dans les *Heidelberger Jahrbücher der Literatur*[2] et nous déclarons que si nous avons quelques observations à adresser à M. B. de M., quelques légères méprises à lui indiquer, nous aurions bien plus à faire si nous voulions signaler tous les mérites de son travail.

Les deux volumes que nous avons sous les yeux embrassent la période importante d'environ cent vingt-six ans comprise entre Walîd II, khalife omeyyade, et Mo'tazz, treizième khalife abbasside. Et cependant il ne faut point s'attendre à trouver, dans cette partie de l'ouvrage, de très-amples informations sur les grands événements historiques : Maçoudi, afin de ne point se répéter, se contente le plus souvent de les rappeler en quelques mots et renvoie les lecteurs à ses deux grandes compilations, malheureusement perdues aujourd'hui. En revanche, l'auteur s'appesantit sur ces détails intimes qui seuls permettent de reconstruire une époque, et à ce point de vue, les *Prairies d'or* méritent bien leur second titre de *Mines de pierres précieuses*. Grâce à son amour pour la digression, l'auteur s'écarte constamment du sujet principal pour s'égarer dans le domaine de la biographie intime, de l'histoire anecdotique et littéraire; il a horreur de la narration soutenue; mais doit-on regretter chez lui un défaut auquel nous sommes redevables de tant de précieux renseignements sur les mœurs et la civilisation!

Les premières pages du tome VI sont occupées par les règnes de Walîd II, Yazîd III, Ibrâhîm et Marwân II. Maçoudi fait habilement ressortir les causes

---

1. La chronique se termine à Motî' (A. D. 946-974).
2. Si M. B. de M. a été très-vivement attaqué, il a été non moins vivement défendu, et avec une grande autorité, par M. de Goeje, dans la préface du *Kitâb al-'Oyoûn*.

de la chute des Omeyyades. Il place, à ce propos, dans la bouche d'un cheikh de la famille d'Omeyyah, une remarquable confession : « Nous donnions, dit ce » personnage, au plaisir, le temps qu'il eût été de notre devoir de consacrer aux » affaires. Nos sujets, tyrannisés par nous et désespérant d'obtenir justice, » souhaitèrent d'être délivrés de nous; les contribuables, accablés d'impôts, » s'éloignèrent de notre parti; nos domaines devinrent incultes et nos finances » s'épuisèrent. Nous avions confiance en nos ministres : ils sacrifièrent nos » intérêts à leurs propres avantages et conduisirent les affaires sans notre parti- » cipation et à notre insu. L'armée, dont la solde était toujours en retard, cessa » de nous obéir; cédant aux suggestions de nos ennemis, elle les aida à nous » vaincre; enfin, le petit nombre de nos alliés nous laissa sans défense contre » les attaques de nos adversaires. Mais l'ignorance où nous étions des événements » fut une des causes principales de la chute de notre empire. » Maçoudi montre encore, et avec raison, qu'il faut ranger parmi ces causes la rivalité qui s'éleva entre les tribus du Yémen et celles de Nizar, rivalité qui porta le dernier coup aux Omeyyades; il est étonnant qu'un historien aussi clairvoyant qu'Ibn Khaldoûn ne s'en soit pas aperçu. — L'auteur aborde ensuite l'histoire des Abbassides. Il entame le récit de la lutte entre Aboû Moslim et Marwân, et dans le chapitre suivant, nous assistons à l'avénement d'Abou 'l-'Abbâs; mais l'auteur laisse bientôt de côté ce prince pour nous raconter des anecdotes de courtisans et introduire un long fragment satirique dirigé contre toutes les tribus arabes : c'est ce même morceau dont M. Sanguinetti a déjà donné le texte et la traduction dans le *Journal asiatique*. Le khalifat d'al-Mansoûr, signalé par les guerres d'Aboû Moslim et la persécution contre les Alides est relativement bien étudié; mais celui de Mahdî est presque entièrement consacré au récit des amours malheureuses d'un poète[1] et de la mésaventure drôlatique d'un roi de Hirah. On aurait aussi désiré plus de détails sur Hâroûn ar-Raschîd : ce chapitre, il faut l'avouer, est bien négligemment écrit; il renferme cependant plus d'un curieux passage, ne serait-ce que l'amusante anecdote de Djabrîl, médecin de Hâroûn qui rappelle tout à fait le célèbre *duræ coctionis* attribué à Rabelais. Le volume se termine par le khalifat d'Amîn et le siége de Baghdâd. Il y a là des morceaux d'une grande valeur, empruntés à des sources contemporaines.

Le septième volume, qui commence à l'avénement de Ma'moûn, est peut-être le plus intéressant de tous ceux qui ont paru jusqu'ici. Outre qu'il renferme plusieurs fragments historiques importants, la lecture en est, par endroits, tout aussi attrayante que celle d'un roman de mœurs. La verve de Maçoudi s'y donne un libre cours. Ce ne sont qu'aventures plaisantes, bons mots, traits de tout genre. Si d'un côté l'auteur reste muet sur le grand mouvement scientifique auquel le règne de Ma'moûn doit son illustration, d'un autre côté, que de

---

1. Abou 'l-'Atâhyah. Ce poète introduisit dans la prosodie de nouveaux mètres. Maçoudi (t. VII, p. 87) en cite quelques exemples. L'un de ces mètres offre cette particularité qu'il se compose de quatre *fi'lon* ce qui le transforme en un véritable vers syllabique. A la page suivante, on trouve la mention d'un ouvrage écrit par un certain an-Nâschî pour réfuter les doctrines de Khalîl. Malheureusement, ici encore, Maçoudi renvoie, pour de plus amples détails, à ses *Annales historiques*.

curieuses révélations il nous fournit sur ce prince! Quoi de plus frappant que l'entrevue de Ma'moûn avec le délégué des Soufis! Un jour, tandis que le khalife est en conférence avec les plus illustres théologiens et philosophes, dont il aimait à s'entourer, un mendiant se présente au palais, la robe relevée dans la ceinture, ses galoches à la main, et réclame le droit de prendre part à la discussion. On l'introduit et le khalife l'autorise à parler. Hardiment, le Soufi lui demande compte de l'autorité souveraine qu'il exerce. « Ce trône sur lequel tu » es assis, dit-il, le dois-tu à l'accord unanime, au plein consentement des » Musulmans, ou bien, à la violence que tu as exercée sur eux, en abusant de » ta force et de ton pouvoir? » Ma'moûn, loin de se courroucer, lui répond tranquillement qu'il ne doit son pouvoir ni aux suffrages du peuple, ni à la violence; un chef qui dirigeait avant lui les affaires des Musulmans et qu'ils supportaient, de gré ou de force, lui a transmis l'autorité. « Devenu le seul maître, » continue-t-il, j'ai senti la nécessité d'être reconnu par le suffrage unanime et » librement exprimé des Musulmans, dans toute l'étendue de l'empire. Mais, » après y avoir réfléchi, j'ai cru que, si je les abandonnais à eux-mêmes, l'islam » serait mis en péril, la foi des serments disparaîtrait, l'État serait démembré..... » En conséquence, j'ai pris le pouvoir afin de protéger le peuple, de combattre » ses ennemis et d'assurer la sécurité des routes, et je conduirai les Musulmans » par la main, jusqu'à ce que, leur suffrage et leur volonté unanime se réunis- » sant sur un chef de leur choix, je puisse résigner entre ses mains mon autorité » pour devenir un simple sujet. Sois donc mon représentant auprès de la com- » munauté musulmane, et, lorsqu'elle se sera mise d'accord sur ce choix, j'abdi- » querai le pouvoir. » Interdit, le Soufi se retire et va rendre compte des paroles de Ma'moûn à ses compagnons qui l'attendent au fond d'une mosquée. Ceux-ci trouvant la réponse du khalife conforme à la loi de Dieu renoncent à leurs projets de rébellion et se dispersent. — Citons encore, dans le même chapitre, les maximes de Ma'moûn et des fragments de ses allocutions, l'aventure comique du parasite fourvoyé parmi les Manichéens, celle d'Ibrâhîm, fils de Mahdî, ce royal bohême dont M. B. de M. a si bien retracé la vie agitée[1], le récit de la dernière expédition de Ma'moûn contre l'empire byzantin, enfin, les derniers instants de Ma'moûn.

Dans les chapitres suivants (khalifat de Mo'tasim et de Wâthiq), on remarque un excellent paragraphe sur la fondation de Samarra et un autre sur la révolte du fameux sectaire Bâbek. Plus loin on lit avec intérêt les détails biographiques sur Aboû Tammâm, compilateur du *Hamâsah*, et le parallèle entre ce poète et Bohtorî, ainsi qu'une discussion sur les principes de la médecine provoquée par le khalife Wâthiq. — A partir du règne de Motawakkil, Maçoudi redevient historien. A cette époque, les affranchis turcs se mutinent et prennent la haute main dans le khalifat. Maçoudi suit pas à pas le développement de leurs intrigues et fait un tableau émouvant du meurtre de Motawakkil immédiatement suivi de l'élévation au trône de Montasir. Toute cette dernière partie du volume, qui se termine par les règnes de Mosta'în et de Mo'tazz, est étudiée avec un soin

1. *Journal asiatique*, 6e série, t. XIII, p. 201.

qu'expliquent les opinions personnelles de Maçoudi, comme le fait très-justement observer M. B. de M., dans son avertissement. En effet ces deux derniers règnes furent marqués par de fréquentes révoltes des Alides et l'on sait que Maçoudi était favorable à cette famille.

Voilà, en quelques lignes, un très-court aperçu de ce que contiennent les quatre cents pages[1] formant les tomes VI et VII des *Prairies d'or*. Il nous reste maintenant à examiner plusieurs endroits du texte et de la traduction, qui nous ont arrêté.

T. VI, p. 13, il est question des courses de chevaux, dont Walîd II était grand amateur. Tabrîzî, dans son commentaire du *Hamâsah* (p. 46), consacre un assez long paragraphe à ce sujet. Ses renseignements sont plus complets que ceux de Maçoudi.

Ibid., p. 22, à propos de la définition du *Mo'tazilisme*, M. B. de M. fait observer en note que la rédaction de ce passage laisse supposer qu'il a été altéré de bonne heure par les copistes; selon lui, la définition de Maçoudi s'éloignerait de celle qui est généralement admise. Nous pensons qu'il n'en est rien. Maçoudi, après avoir parlé de l'*état mixte*, ajoute que c'est ce point particulier de leurs croyances qui a donné naissance au nom des *Mo'tazilîs*, du mot *I'tizâl* (dissidence). Or nous lisons dans Schahristânî (trad. all. de Haarbrücker, 1re partie, p. 47) et dans le *Kitâb al-mawâqif* (éd. Soerensen, p. 324), que lorsque Wâsil ben 'Atâ eut dit en présence de Hasan al-Basrî : « Celui qui commet un péché » mortel n'est ni un croyant, ni un infidèle, mais se trouve dans un *état mixte*, » ce dernier prononça les paroles suivantes : « Il vient de se séparer de nous » *qad i'tazala 'annâ*, d'où le nom de *Mo'tazilîs*. Ce nom commença donc par désigner exclusivement les *Wâsiliyyah*, ou disciples de Wâsil, mais plus tard on l'étendit aux autres sectes des *Qadarîs*. Nous proposons donc de traduire ainsi le passage de Maçoudi : « Les *Mo'tazilîs* ont été ainsi nommés parce qu'ils étaient » en dissidence « *i'tizâl* » (avec Hasan al-Basrî). Cette dissidence consiste dans la croyance à l'*état mixte*[2], qui n'exclut point toutefois la menace contre le prévaricateur d'un séjour éternel dans l'enfer[3].

T. VII, p. 5, les vers cités sont obscurs. Le poète, décrivant un combat, compare la mort à une fiancée hideuse et les armes à ses enfants. Nous traduirons en conséquence le quatrième vers (il s'agit des armes) : « Ce sont des » muettes qui parlent lorsqu'elle (la mort) les fait parler; des inconscientes » déchaînées contre des inconscientes. » *Khoroûs, notoûq, djohoûl* sont les pluriels respectifs de *akhras, nâtiq* et *djâhil*. Maçoudi affectionne les pluriels de cette forme.

Ibid., p. 16, au lieu de « si je comprends quelque chose à ce qu'ils disaient »

---

1. Près de neuf cents pages, en comptant le texte.

2. On peut substituer cette expression à celle du texte : *al-asmâ wa 'l-ahkâm*, les noms et les jugements, qui est synonyme d'etat mixte (cf. Maçoudi, t. VI, p. 20).

3. En effet, Wâsil dit bien, *apud* Schahristânî, *loc. cit.*, que le croyant coupable d'un péché mortel, et par conséquent se trouvant dans l'*état mixte*, ira en enfer s'il est mort dans l'impénitence. Il ajoute cependant que sa punition sera moindre que celle des infidèles.

il serait plus exact de traduire : « Si j'entends quelque chose à leurs doctrines » (*min aqwâlihim*). »

P. 18 : « Ils me précédèrent et j'entrai sur leurs traces. » Le texte porte, après le verbe QDMânî, *fadakhalto wadakhalâ*, « j'entrai et ils entrèrent, » ce qui prouve qu'il faut lire *qaddamânî* « ils me firent passer le premier. »

Ibid., au lieu de *ataïnâ bi tilka 'l-alwâni*, comme paraît avoir lu M. B. de M. puisqu'il traduit : « nous fîmes honneur à ces plats, » il semble plus naturel de lire au passif *otînâ*, etc. « On nous apporta ces plats. »

P. 19, vers, nous préférons rendre *âlama* par *affecter*, *frapper*, *froisser*. Le sens des vers serait alors : « Je l'ai regardée en imagination et mon regard a frappé » sa joue, laissant une trace à l'endroit qu'évoquait mon imagination. — Ma » main a touché sa main (en imagination) et l'a froissée, et le contact de ma » main a laissé sur ses doigts une marque. — Son image a traversé mon cœur » et je l'ai ainsi blessée; j'ignorais que d'une pensée pût naître une blessure. »

Plus bas, dans le vers ainsi traduit : « D'un signe je lui ai demandé : Sais-tu » à quel point je t'aime? Et elle m'a répondu dans une œillade : *Je suis fidèle à* » *ton amour*, » nous préférerions remplacer les mots soulignés par : « Oui je le » sais. » Le texte porte *Innî 'ala 'l-'ahdi*, et *'ahd* est très-souvent pris dans l'acception de *connaissance*. Il est vrai qu'en pareil cas ce mot est suivi d'une préposition (*bi* ou *li*); mais en poésie la suppression en est permise. Ainsi, nous trouvons dans un vers d'Imrou'ou 'l-qaïs : *Ka'ahdinâ*, comme nous la connaissions, sans préposition. Cf. *Le Diwan d'Amrolkais*, par M. de Slane, p. 74, note du vers 6. — Dans le second vers, nous traduirions *'amdan* par *à dessein*, et par conséquent le sens serait modifié comme il suit : « Mais j'ai caché à dessein mon » amour pour elle et, à dessein, elle a caché l'amour qu'elle ressent pour » moi. »

P. 52, l. 5, les mots *wa'l-mowaththaqo lâ todjâbo laho da'waton* sont évidemment une nouvelle question de Ma'moûn : « La prière des captifs n'est-elle donc pas » exaucée? »

P. 107, l. 2, le contexte paraît exiger qu'on traduise : « Je me suis réjoui à » l'idée que tu serais contrarié que j'aie tout entendu. » Il faudrait lire dans ce cas *farihto*, et *sami'to*, au lieu *farihta*, *sami'ta*.

Ibid., avant-dernière et dernière ligne, ne manquerait-il pas un élif d'interrogation aux verbes *o'hayyi'o* et *aschtarî?*

P. 109, la note de la première ligne a été oubliée.

P. 114, l. 2, peut-être vaudrait-il mieux appliquer au vieillard les mots *waqad taraka*, etc. et dire : « Le vieillard stupéfait regardait avec admiration le prince, » sans plus s'occuper de son âne. »

P. 121, av. dern. l. *qischr* est la *peau* et non la *pulpe* de la figue.

P. 126, l. 1, nous lisons *wa anta ahaqqo man ahtamilo 'abdaho* et traduisons : « Tu es celui qui a le plus droit à ce que je passe pour son esclave (ou bien : à » ce que je me reconnaisse pour son esclave), » au lieu de : « Personne n'a plus » que vous le droit de se plaindre de son esclave. »

P. 148, l. 6, il serait plus exact de traduire : « Sans qu'on voie trace de dent » ou de griffe. »

P. 148-149, on lit : « Si le khalife l'oublie, il mène vie joyeuse et plantu-
» reuse; s'il le pousse en avant, il trouve la pluie féconde, etc. ; » le sens véritable nous paraît être : « Lorsque le khalife le laisse tranquille, il s'engraisse » et se repaît ; mais que le khalife vienne à le secouer, il fait sous lui de peur. » Cf. le sens de *mara'a*, IVe forme; *amtara* en est synonyme.

P. 150, vers, c'est par inadvertance que la verbe *haqana* est rendu par *souiller* (l'honneur), *verser* (le sang); *haqana* signifie au contraire *protéger* (l'honneur), *empêcher* (le sang de couler). — C'est aussi par inadvertance qu'à la p. 154, le premier vers, second hém. est traduit par : « blâme à la fois ceux qui sont près » de lui et ceux qui s'éloignent. » Le mot *na'y* est synonyme de *bi'âd* et ne peut signifier que *éloignement*. Le sens général des vers est que 'Abd Allah blâme ceux qui restent loin de lui et qu'il aime à s'entourer de nobles jeunes gens, etc.

P. 264, av. dern. l., le sens précis de *'awwala 'ala an yaqtolanâ* est : « Pour » se débarrasser de nous, il aura recours au meurtre. » Le verbe *'awwala*, suivi de *'ala*, se rencontre fréquemment avec l'acception de *avoir recours à*. On lit dans le *Hamâsah* (p. 61, l. 23, vers d'Akhtal — il s'agit d'une agression) : *Ila 'llâhi minha 'l-moschtaka wa'l-mo'awwalo* : « C'est à Dieu qu'on adresse ses plaintes » et qu'on a recours contre elle; » dans la Mo'allaqah de Lebîd, comm. du 7e vers : *'owwila fîhi 'ala 'l-hifzi* : « On a recours à la mémoire pour les apprendre. » Cf. la *Vie de Timour*, éd. Manger, t. I, p. 20, l. 5; p. 30, l. 14; p. 38, l. 3; p. 128, l. 7 et *Fakhri*, p. 28, l. 1 où le nom d'action est employé.

Nous demanderons en terminant pourquoi M. B. de M. donne, à la page 276, *chaguird* comme étymologie de *schâkiriyyah*, et *tchakir* à la page 372.

St. G.

---

147. — **De Demosthene Isæi discipulo**, dissertatio inauguralis quam..... publice defendit Paulus Hoffmann. Berolini, typis A. W. Schadii. 1872. In-8°, 57 p. — Prix : 1 fr. 75 c.

Le titre de cette dissertation devrait être De Demosthene Isæi, *non* discipulo; l'auteur dépense beaucoup de subtilité, fait beaucoup d'efforts pour ébranler une opinion que toute l'antiquité nous a transmise, celle qui fait d'Isée le véritable, le seul maître de Démosthène.

Voici, d'après les textes cités par M. H. lui-même, comment se grouperaient les autorités sur lesquelles s'appuie l'opinion commune, qu'il combat.

1. Un texte d'un contemporain et ennemi de Démosthène, Pythéas, cité par Denys d'Halicarnasse (*sur Isée*, ch. 4). Ce passage ne dit pas en termes exprès que Démosthène a été l'élève d'Isée; mais il semble bien le supposer et l'insinuer, en reprochant à Démosthène « qu'il s'est nourri d'Isée tout entier et de ses » artifices oratoires [1]. »

2. L'affirmation d'Hermippos, écrivain du IIIe siècle avant notre ère (cité par Denys, *sur Isée*, ch. 1).

---

1. .....Πονηρίαν γὰρ τῷ Δημοσθένει καὶ κακίαν τὴν ἐξ ἀνθρώπων πᾶσαν ἐνοικεῖν φησι (Πυθέας) καὶ τόδε τὸ μέρος ὅλον εἰς διαβολὴν ἐπιτίθησιν, ὅτι τὸν Ἰσαῖον ὅλον καὶ τὰς τῶν λόγων ἐκείνου τέχνας σεσίτισται.

Les assertions d'écrivains postérieurs, tels que Plutarque (*Vie de Démosthène*, 5), du Pseudo-Plutarque (*Vie d'Isée*, p. 839, E; *Vie de Démosthène*, p. 844, A. B. C.) de Denys d'Halicarnasse (*sur Isée*, ch. 1), d'Harpocration, de Libanius, de Zosime, de Photius, de Suidas, de différentes notices anonymes. Sans doute ces auteurs se répètent souvent l'un l'autre, mot pour mot; il y a pourtant des différences assez marquées entre plusieurs des récits que nous fournissent les critiques et compilateurs de l'époque romaine pour qu'il paraisse bien prouvé que tous n'ont pas puisé à une seule et même source, Hermippos. La principale source du Pseudo-Plutarque, dans ses *Vies des dix orateurs*, c'est Cæcilius, le contemporain et le rival de Denys d'Halicarnasse, l'homme qui, après lui, avait le mieux étudié les orateurs attiques et jeté le plus de jour sur toutes les questions qui les concernaient. Les matériaux anciens ne faisaient pas défaut. Dès l'époque alexandrine, la vie de Démosthène et de ses célèbres contemporains avait été l'objet de travaux qui, avec ceux des critiques du Ier siècle de notre ère, avaient fini par former toute une littérature, à laquelle Plutarque fait ainsi allusion : (*Démosthène*, ch. 30) Τῶν δ' ἄλλων, ὅσοι γεγράφασι περὶ αὐτοῦ πάμπολλοι δέ εἰσι, τὰς διαφορὰς οὐκ ἀναγκαῖον ἐπεξελθεῖν.

On trouvera réunis et reproduits tout au long, dans la brochure de M. H., tous ces textes. De leur comparaison, de cet accord sur le fait lui-même et de ces différences dans le détail, ne résulte-t-il point que tous les critiques qui s'étaient occupés de Démosthène et qui avaient pu remonter à des documents anciens, aujourd'hui perdus pour nous, admettaient des rapports personnels entre Isée et Démosthène? Les arguments dont M. H. se sert pour nier la valeur de cet accord ne résistent point à un examen sérieux.

De toutes les objections qu'il oppose au témoignage unanime des anciens, une seule est vraiment embarrassante. Si Isée a pris une part active aux premières études oratoires de Démosthène et à la rédaction de ses premiers plaidoyers, comment se fait-il, nous dit-on, qu'Eschine, qui reproche sans cesse à Démosthène, dans le discours *de l'ambassade* et dans celui *de la couronne*, d'avoir été logographe, ne lui ait pas reproché aussi d'avoir été le disciple de ce logographe? Isée, nous dit Denys, « avait alors à Athènes la réputation d'une sorte d'enchan- » teur et de magicien, d'un homme singulièrement habile à mettre dans le » discours d'insidieux artifices; on lui en faisait même un reproche, comme » l'atteste l'orateur Pythéas dans son *accusation contre Démosthène*. » Les contemporains ne pouvaient ignorer ce que nous croyons savoir si bien. Comment Eschine, qui a poursuivi et insulté Démosthène dans sa famille, dans ses amis vrais ou supposés, ne l'a-t-il pas attaqué dans un maître qu'il lui était facile de diffamer comme déjà suspect aux juges, comme un de ces mercenaires fabricants de discours que l'on payait pour tendre des piéges à la bonne foi du jury athénien? Il y a sans doute là, de la part d'un ennemi aussi avisé qu'Eschine, un oubli qui ne laisse point de nous causer quelque surprise. Il ne s'explique que par quelque accident, par quelque circonstance particulière qui nous échappe aujourd'hui. Eschine, au début de sa carrière, a pu recevoir d'Isée quelque service personnel, avoir avec lui des relations amicales qui l'empêchaient de rien dire en public qui lui fût désavantageux. Les discours qu'Eschine et Démosthène

ont dirigés l'un contre l'autre dans ces grandes luttes judiciaires ne nous sont d'ailleurs point arrivés — Arnold Schæfer l'a prouvé — tels qu'ils ont été débités devant le jury; bien des paroles ont été prononcées dans ces débats qui se sont perdues en route, qui, pour un motif ou pour un autre, ont été négligées par les orateurs quand ils ont revu ces plaidoyers avant de les livrer au public et à la postérité. Ce qui nous rassure, ce qui nous empêche d'attacher à l'observation de M. H. toute l'importance que nous aurions été d'abord disposés à lui reconnaître, c'est le fragment de Pythéas que nous avons déjà traduit plus haut. Assurant que « toute la méchanceté, toute la perfidie du cœur humain semble » habiter dans Démosthène[1], » il en donne pour raison que Démosthène « s'est » nourri d'Isée tout entier et de ses artifices oratoires. » Voilà donc la preuve que le nom d'Isée a bien retenti dans ces discussions; à défaut d'Eschine ou du moins de l'Eschine que nous connaissons, d'autres lui ont donc reproché d'avoir beaucoup emprunté à Isée. Selon M. H. (p. 12), si Pythéas avait voulu dire que Démosthène était élève d'Isée, il l'aurait dit en propres termes. Qu'en sait-il? Avons-nous sous les yeux toute l'invective de Pythéas? Est-il d'ailleurs manière plus claire de faire allusion, comme à un fait connu de tous, à des conseils et à des leçons que Démosthène aurait reçues d'Isée? Pour tout esprit non prévenu, les difficultés que soulève là M. Hoffmann ne sont que des subtilités et des chicanes.

Les autres arguments dont se sert M. H. méritent encore moins d'attention. Il n'a pas de peine à démontrer (p. 10-11) avec A. Schæfer qu'Hermippos est sujet à caution. S'ensuit-il qu'il faille toujours rejeter le témoignage d'un écrivain aussi ancien, surtout quand ce témoignage est confirmé par de sérieux indices et par d'autres assertions concordantes?

P. 15-18. M. H. montre qu'il y a un certain manque de précision et bien des contradictions dans ce que nous disent les auteurs au sujet du moment où Démosthène aurait pris les leçons d'Isée. Faut-il en conclure que le fond du récit soit faux? Il n'y a pour ainsi dire pas un fait dans la vie de Démosthène — et je parle des mieux attestés — à propos duquel on ne puisse relever de ces variantes et de ces apparentes contradictions. C'est affaire à la critique d'écarter les inventions romanesques ou puériles, de dégager le vraisemblable. L'auteur réfute ceux qui racontent qu'Isée enseigna gratuitement son art à Démosthène; il affirme qu'il eût été humiliant pour celui-ci d'accepter une pareille faveur. Qu'en sait-il? Pouvons-nous, à distance, juger de la situation? Toutes les difficultés ne sont-elles pas levées par l'hypothèse que nous avons émise en discutant cette question[2]? Sans doute il est peu probable qu'Isée ait, sans aucune rémunération, assuré son concours à ce jeune homme encore obscur; d'autre part, avant d'avoir recouvré la fortune dont il avait été dépouillé par ses tuteurs, Démosthène, tout à fait ruiné, n'était point en état de compter à Isée les 10,000 drachmes que, d'après une autre version, celui-ci aurait réclamées comme prix de ses soins. Les 10,000 drachmes, selon nous, auraient été ce que

1. Πονηρίαν γὰρ τῷ Δημοσθένει καὶ κακίαν τὴν ἐξ ἀνθρώπων πᾶσαν ἐνοικεῖν φησί.
2. *Revue des Deux-Mondes*, 1872, t. CII, p. 460.

nous appelons un forfait. Avec son coup d'œil de vieux praticien, Isée aurait bien vite formé une conjecture sur l'issue probable de l'action à intenter; à ses yeux Démosthène, bien conseillé, avait toute chance de l'emporter sur ses adversaires. Isée se serait donc contenté provisoirement de l'hospitalité que Démosthène lui offrait dans sa maison, et celui-ci lui aurait promis, pour le cas où il rentrerait dans la possession des biens qui lui avaient été si impudemment volés, cette somme de 10,000 drachmes, indemnité qui représentait à la fois le salaire du professeur de rhétorique et les honoraires dus par le plaideur à son conseil judiciaire.

M. H. (p. 19) attache une importance extraordinaire à un passage de l'*antidosis* (§ 41) où Isocrate, se mettant au-dessus des logographes, fait remarquer qu'ils n'ont pas d'élèves, tandis que lui-même en attire toute une foule. D'ordinaire, il est vrai, les logographes ne tenaient point école, tandis que les profits de l'enseignement étaient le principal revenu des maîtres de rhétorique; mais y avait-il là une différence spécifique, une règle absolue? Isée avait écrit une *technè;* avant de tirer parti de son talent pour composer des plaidoyers à prix d'argent, il avait approfondi la théorie de l'art oratoire; peut-être, comme rhéteur, groupa-t-il autour de lui, quand Isocrate vieilli n'enseigna plus, un certain nombre d'élèves. En tout cas, n'a-t-il point pu, par exception, s'occuper, autant comme conseil judiciaire que comme maître de rhétorique, d'un jeune homme tel que Démosthène, dont la triste situation l'aurait intéressé, dont les remarquables dispositions l'auraient frappé? La loi ou bien, à son défaut, les mœurs lui interdisaient-elles de prêter sous cette forme son concours au client dont il lui plaisait de soutenir la cause?

Le second chapitre nous paraît très-supérieur au premier. L'auteur y cite, après Schœmann, les passages des *discours contre Aphobos et Onétor* qui rappellent tout à fait la manière d'Isée ou qui même sont empruntés, presque mot pour mot, à l'un des onze plaidoyers d'Isée qui nous ont été conservés. Il croit, et nous sommes de son avis, qu'il n'y a aucune raison de retirer ces discours à Démosthène; mais les motifs qu'il allègue sont loin d'avoir tous la même valeur. Ainsi il fait observer que les *orationes tutoriæ* contiennent certains mots que n'a jamais employés Isée; mais comme nous n'avons, de l'œuvre d'Isée, qu'une faible partie, un pareil raisonnement pèche par la base. D'ailleurs quelques-uns de ces mots ne se retrouvent pas non plus dans le reste de la collection démosthénienne; en conclurons-nous que les discours *contre Aphobos et Onétor* ne sont pas non plus de Démosthène? M. H. attache aussi beaucoup d'importance à ce fait qu'Isée, en s'adressant aux juges, emploie presque toujours les mots ὦ ἄνδρες, tandis que dans les plaidoyers contre les tuteurs nous avons partout la formule plus solennelle ὦ ἄνδρες δικασταί; mais lui-même avoue que celle-ci se rencontre aussi dans Isée. Selon lui (p. 32) Isée n'a point de péroraisons aussi pathétiques que celle du second discours *contre Aphobos*. Il y aurait beaucoup à dire; ainsi, dans son genre, la péroraison du discours d'Isée *sur l'héritage de Dicéogène,* où éclatent surtout l'indignation et le mépris, est tout aussi véhémente, elle se détache tout aussi nettement du corps même du discours que celle de Démosthène. D'ailleurs, ne nous lassons pas de le répéter, avons-nous

toute l'œuvre d'Isée, pour venir ainsi déclarer, avec tant d'assurance, que telle ou telle corde manquait à son éloquence? P. 33, M. H. signale, dans les plaidoyers *contre Aphobos et Onétor*, des défauts de composition qui, selon lui, prouveraient qu'ils ne sont pas d'Isée; mais Isée a-t-il toujours été égal à lui-même, et n'a-t-on pas signalé dans quelques-uns des plus célèbres discours de Démosthène et d'Eschine, des irrégularités apparentes et des défauts de proportion sur lesquels on serait mal venu à se fonder pour nier l'authenticité de ces harangues.

Pour prouver que ces plaidoyers ne sont pas d'Isée, M. H. s'attache surtout aux principes posés par Benseler, dans son travail intitulé *De hiatu apud oratores atticos* (p. 192 et 193). Par une comparaison très-minutieuse, il prouve que l'hiatus est bien plus soigneusement évité dans les *orationes tutoriæ* que dans les discours d'Isée qui datent du même temps : il nous suffit de renvoyer au tableau comparatif où il rapproche, à ce point de vue, le discours VI d'Isée et le discours XXVII de Démosthène (p. 41-51). Nous ne nions pas qu'il n'y ait là un indice qui mérite considération; mais les raisons qui nous décident surtout à voir là l'œuvre même de Démosthène sont d'un tout autre ordre. Que le maître n'ait point ménagé ses conseils et son concours à l'élève, qu'il ait relu et corrigé ses discours, qu'il lui ait même fourni certains développements dont il connaissait l'effet, rien de plus naturel et de plus vraisemblable; mais que Démosthène ne soit pour rien dans ces discours, qu'il n'ait pas mis, dans cette lutte où se jouait sa destinée, tout ce qu'il avait de passion et de génie naissant, nous ne saurions le croire. Cependant, dira-t-on, ce qui, bien plus sûrement que telle ou telle expression commune, que tel ou tel passage imité ou copié, trahit l'intervention d'Isée, c'est le caractère général de ces discours, l'absence de toute digression et de toute déclamation, la force du raisonnement, l'art de grouper les preuves et de réfuter d'avance tout le système de l'adversaire; en ce genre, le *premier discours contre Onétor* est d'une habile et savante construction; il peut déjà servir de modèle. Ce serait fort bien, si nous ne retrouvions pas ces qualités dans les autres ouvrages de Démosthène, dans les productions de son âge mûr; mais ce sont justement celles qui l'ont mis hors de pair; ce sont ses qualités maîtresses. Avant tout, Démosthène est un esprit clair. Comme tout maître qui mérite ce nom, Isée a certainement aidé son élève à développer ses dons de nature; pourtant, sans la nature, toutes les leçons du monde n'auraient point suffi pour donner à Démosthène cette merveilleuse netteté d'intelligence qui fut le secret de son empire sur les âmes et sa véritable originalité.

Pour nous qui croyons, avec toute l'antiquité, aux relations d'Isée et de Démosthène, aux leçons de rhétorique et de droit données par l'habile avocat à celui qui devait être le plus grand orateur d'Athènes, il n'y a donc, dans ces ressemblances et ces emprunts dont avaient été déjà frappés les anciens critiques, rien qui puisse nous surprendre et nous embarrasser. M. Hoffmann, dans son troisième chapitre, a plus de peine à en rendre compte. Ne pouvant les nier, il les explique par le rapport des esprits [1], par la nature des sujets qu'avait traités

1. Nulla igitur, ut ita dicam, conjunctio eorum fuit, nisi ea, quæ ad mentes solas pertinet (p. 54).

Isée, par l'étude approfondie qu'aurait faite Démosthène des œuvres d'Isée, le plus célèbre avocat de causes civiles qu'il y eût alors, par les usages du barreau athénien, où certains développements étaient, pour ainsi dire, la propriété de tous, et pouvaient, sans que personne en fût choqué, être empruntés par un nouveau venu à quelqu'un de ses plus célèbres devanciers. Il suffit, pour montrer la faiblesse de cette hypothèse, de faire remarquer que, si l'on trouve encore, dans quelques autres discours de Démosthène, des traces de l'imitation d'Isée, nulle part ces traces ne sont aussi sensibles que dans les discours composés à propos de la tutelle; pourtant, si l'on admet, avec M. Hoffmann, que ces discours sont bien l'œuvre de Démosthène, il faut reconnaître que le jeune homme, dans sa précoce maturité, était déjà bien assez formé, bien assez maître de son sujet, bien assez sûr de son talent et de son style pour n'imiter personne, s'il n'eût pas eu alors des raisons toutes particulières, toutes personnelles, de subir l'influence d'Isée. Pour récuser des témoignages qui concordent tous et dont un remonte jusqu'à l'époque même de Démosthène, M. H. ne donne que des raisons dont nous croyons avoir démontré la faiblesse, et loin d'avoir, par son parti pris de scepticisme, débarrassé d'une difficulté l'histoire du génie et des œuvres de l'orateur, il n'arrive ainsi qu'à poser un nouveau problème, qu'il est loin de résoudre.

G. PERROT.

---

148. — **Histoire de la littérature espagnole** de G. TICKNOR, traduite de l'anglais en français pour la première fois avec les notes et additions des commentateurs espagnols D. Pascal de Gayangos et D. Henri de Vedia, par J.-G. MAGNABAL, agrégé de l'Université, etc. Paris, A. Durand et Hachette et Ce, 3 vol. gr. in-8°, 1864-1872. — Prix : 27 fr.

L'Espagne a sur les autres nations romanes l'avantage de posséder depuis un certain nombre d'années une histoire de sa littérature, j'entends par là un livre où soit traité en entier le développement littéraire d'un pays et où le moyen-âge et l'époque contemporaine ne soient pas sacrifiés à la période dite classique.

C'est un Américain du Nord, M. Georges Ticknor, qui est l'auteur de cet important travail paru en 1849. Tout n'est pas également bon dans ce livre : la première partie consacrée au moyen-âge est écrite dans un esprit trop étroit, elle n'est même pas sensiblement améliorée dans la 3e édition (1863). Cela provient évidemment de ce que M. Ticknor ne connaît pas assez les autres littératures du moyen-âge et particulièrement l'ancienne littérature française. Que penser aujourd'hui d'un écrivain qui ayant à traiter de productions telles que les miracles de la Vierge de Berceo, ne se demande même pas s'il a à faire à une œuvre originale ou non ? M. Ticknor ne s'est pas douté que le vieux poète castillan ne fait la plupart du temps que traduire Gautier de Coinci. Il vaut donc mieux s'en rapporter pour cette période aux travaux de Ferdinand Wolf réunis dans ses *Studien* et à l'ouvrage de M. de Puymaigre, écrit dans un très-bon esprit et qui sur certains points a réellement fait avancer la science. Je n'ai garde d'oublier ici la grande entreprise de M. Amador de los Rios qui malgré ses défauts (au nombre desquels il faut compter surtout cette fâcheuse habitude de déclamation qui ne se produit malheureusement qu'aux dépens de la précision,

si indispensable en ces sortes de livres) a contribué pour une grande part au progrès qu'a fait dans ces dernières années l'histoire littéraire espagnole du moyen-âge. La partie la plus recommandable de l'ouvrage du savant américain est celle qui comprend le XVIe et le XVIIe siècle. La bibliothèque considérable amassée par lui (et dont la richesse n'est je crois dépassée que par celle de M. de Gayangos) lui a permis de traiter à fond cette période dont tant d'écrits sont devenus des raretés bibliographiques, grâce aux procédés expéditifs de l'Inquisition.

Le livre de Ticknor a été traduit en espagnol par MM. de Gayangos et de Vedia (Madrid, 1851-57) qui ont fait à l'original d'importantes additions. La traduction allemande de Julius (1852) comprend, outre les suppléments des deux premiers volumes de la version espagnole, des notes du traducteur et de Ferdinand Wolf.

Le premier volume de la traduction française que nous annonçons a paru en 1864 (la préface est datée de décembre 1863). M. Magnabal ne pouvait donc pas connaître la nouvelle *complete and elarged* édition de son texte, parue précisément à la même époque. Il a ajouté à l'œuvre originale les additions des traducteurs espagnols (pas toutes; je n'y trouve pas p. e. trois textes publiés dans le 4e vol. de la version espagnole: *Historia de Hexim, Historia de Abdulmutarib, Poema en alabauza de Mahoma*), mais non celles de la version allemande.

Nous devons ajouter que, bien que le titre de l'ouvrage de M. M. porte : *traduit de l'anglais,* il faut le considérer comme une traduction à peu près constante du texte espagnol. La fidélité avec laquelle M. M. reproduit les erreurs et jusqu'aux fautes d'impression de ce dernier le prouve surabondamment. Voyez p. e. (tome I, p. 43, note 3) deux strophes d'une *cantiga* d'Alphonse X tirée de la *Bibl. esp.* de Rodrigo de Castro: M. M. avec les traducteurs espagnols a écrit partout *nos* pour *vos*, de même *quien* pour *quen, gren* pour *greu*, tandis que le passage est correct dans le texte anglais. Il y a de même (t. I, p. 63, note 4) un certain M. Verein de Stuttgart (il s'agit du *Cercle (Verein) littéraire* de cette ville, dont les publications sont bien connues) qui aurait pu être évité si M. M., au lieu de lire de travers l'espagnol, avait suivi le texte original. Nous nous bornons à ces deux exemples, vu le peu d'intérêt qu'il y aurait à faire un errata de cette publication. Il nous suffit d'avoir montré que M. M. sait peu d'anglais et encore moins d'allemand, et qu'il n'était pas par conséquent assez préparé à sa tâche. Cela a en outre conduit M. M. à ne pas tenir compte pour ses deux derniers volumes (parus en 1870 et 1872) de la nouvelle édition du texte anglais, de 1863[1], ce qui ôte naturellement toute valeur à son travail. Nous nous bornerons simplement à attirer l'attention sur quelques additions que le traducteur a jugé bon de faire à son texte. Dans l'introduction du premier volume, M. M., trouvant que Ticknor a eu le tort de ne pas faire précéder son ouvrage d'un exposé philologique expliquant le passage du latin à l'espagnol, nous apprend p. e. (p. xv) que « les dérivés espagnols se tirent de l'ablatif des mots latins correspondants,

1. Les traducteurs allemands ont jugé les additions et changements apportés par Ticknor à son texte assez importants pour en faire l'objet d'un volume de supplément qui compte 238 p. in-8° (Voy. *Revue critique*, 1867, art. 175.).

» comme l'indique l'accent tonique. » L'accent prouve qu'il faut écarter le nominatif, au moins pour les imparisyllabiques, mais s'il favorise un autre cas, c'est l'accusatif et non l'ablatif (*tiempo* vient de *tempus* et non de *tempore*). — P. xvj. « *H* d'abord inspiration se change en *y*. Ex. *yerba*, *yedra*. » Il n'est rien arrivé de semblable. L'*h* est tombée parce que l'aspiration ne se faisait plus sentir et l'*e* en position ou bref s'est diphthongué. Un grand nombre des explications philologiques de M. M. sont aussi peu justifiables que celles que nous venons de citer.

Une addition assez inutile est celle du travail du marquis de Pidal sur le *Centon epistolario* de Cibdareal, puisque M. M. donnait quelques pages plus haut la réponse de Ticknor à Pidal. Je ne comprends pas en outre comment M. M., qui a traduit les pièces du débat qui eut lieu entre ces deux érudits, peut dire (p. xx) que l'étude du marquis de Pidal « prouve que le véritable auteur du *Centon* n'est point, comme on l'a cru jusqu'ici, Fernan Gomez de Cibdareal, mais bien D. Antonio Vera y Zuñiga. » La vérité est que Pidal croyait à l'authenticité du *Centon*, sauf quelques lettres qui auraient été interpolées par Vera y Zuñiga (voyez p. 651 du tome Ier). C'est Ticknor au contraire qui a montré qu'il était tout entier l'œuvre de ce dernier (voy. p. 464 ss.). Je ne sais si la meilleure manière d'être agréable à un Mécène, comme l'était le feu marquis de Pidal, est de lui attribuer les opinions qu'il combat chez son adversaire.

On sera peut-être surpris de lire (p. xix de la même préface) : « Un silence qui étonne est celui sous lequel Ticknor passe toute la littérature des juifs espagnols. Le *livre des conseils* de Rabbi Santob aurait dû exciter son attention. C'est une lacune dans une histoire de la littérature espagnole. Heureusement pour nous, cette lacune a été remplie par D. José Amador de los Rios, qui consacre à cette étude deux intéressantes parties de son livre intitulé : *Estudios históricos, políticos y literarios sobre los Judios de España*. Comme j'ai déjà traduit cet ouvrage, qu'il me soit permis d'y renvoyer le lecteur. » J'ai cité in extenso, cela en vaut la peine. Ticknor a non-seulement consacré trois pages de son texte (p. 83-85 de la présente trad.) à ce juif, mais c'est lui qui *le premier* a publié ses *Consejos y documentos* (voyez appendice E). Il est permis sans doute de rappeler au public qu'on n'en est pas à son premier ouvrage, mais il faut choisir son moment et ne pas donner un démenti à son propre livre.

Voilà pour les additions du traducteur; la traduction elle-même ne pouvant rendre, comme nous l'avons montré, aucun service aux érudits, il est temps de terminer l'examen de cette publication.

Alfred MOREL-FATIO.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 18 *juillet* 1873.

L'Académie se forme en comité secret. A la reprise de la séance publique, le président, M. Hauréau, annonce que le prix ordinaire de l'Académie est décerné à M. Abel Bergaigne. Le sujet du concours était l'histoire de la construction

grammaticale, particulièrement dans les langues sanskrite, grecque, latine, romanes, etc.

M. Miller présente des observations sur le texte de la description des saints lieux de Jean Phocas. Au nombre des matériaux qui avaient été préparés par M. Alexandre pour la publication des historiens grecs des croisades se trouvait le texte de Phocas, d'après l'édition d'Allatius, avec la note : « Tout ceci est à » revoir ». M. Miller voulant faire cette révision et ne pouvant voir le ms. qui est à Rome, s'est adressé à M. A. Dumont qui a transmis sa demande à Rome à M. Rayet : celui-ci a calqué et reproduit en fac-simile la première page du ms. La comparaison de ce fac-simile avec le texte d'Allatius montre que ce dernier a fait un assez grand nombre d'erreurs. Ainsi dans une note marginale du ms. qui donne la date du voyage de Phocas aux saints lieux, Allatius a lu 1185; or les Grecs, alors, n'employaient pas l'ère chrétienne : ils dataient de la création, qu'ils plaçaient 5508 ans av. J.-C.; M. Miller, d'après le fac-simile de M. Rayet, lit 6685, c'est-à-dire 1177 de notre ère. Il faudrait que le ms. fût collationné en entier par une personne compétente. — M. Hauréau pense qu'il y aurait lieu de le faire photographier, et de faire ensuite la collation sur la photographie; cet avis est appuyé par plusieurs membres.

M. de Longpérier fait une communication sur deux sceaux de provenance juive que M. Neubauer a trouvés à Toulouse et à Narbonne et lui a signalés. Des sceaux à deux faces étaient les seuls jusqu'ici connus qui présentassent simultanément des légendes latine et hébraïque, le latin sur une face et l'hébreu sur l'autre : ceux-ci portent sur la même face une légende en latin et une autre en hébreu. Dans l'un les deux légendes forment les deux moitiés de l'inscription qui entoure le sceau; dans l'autre, elles forment deux cercles concentriques. Au centre de ce dernier est figuré un rempart, armes parlantes de celui auquel appartenait le sceau : il s'appelait Salomon del Barri; *barri*, en provençal, signifie mur.

Les écrivains juifs du moyen-âge avaient l'habitude de traduire en hébreu, d'après des étymologies souvent hasardées, les noms latins ou français des villes de France. M. Neubauer avait signalé comme difficile à identifier une ville que ces écrivains désignent en hébreu par le nom de la plante hysope, et qui paraît voisine d'Avignon. M. de Longpérier, observant que l'hysope paraît avoir été confondue au moyen-âge avec l'origan, pense qu'il s'agit d'Orgon sur la Durance. Un sceau donné à M. de Longpérier par M. Ch. Thurot porte pour légende SIGILLVM VNIVERCITATIS (*sic*) VRGONIO; on y remarque l'absence complète de croix ou de tout autre signe chrétien. C'était sans doute le sceau des bailes ou administrateurs civils de la communauté juive d'Orgon.

M. Guérin continue la lecture de son mémoire sur la mer Morte. La salubrité de cette mer varie beaucoup suivant les saisons. M. Guérin cite à ce sujet les témoignages des divers explorateurs. Tandis que certaines expéditions, entreprises à une époque favorable, ont pu être accomplies sans inconvénient pour la santé des navigateurs, d'autres ont beaucoup souffert par suite du mauvais choix de la saison.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Seifried Helbing und Ottacker von Steiermark. — SCHRŒER, De Borchgrave, Essai historique. — *Miscellen*. HILDEBRAND, Bericht über die Sitzungen der germanistischen Section in Leipzig. — Akademie für moderne Philologie.

La Rivista Europea. Publ. dal Prof. DE GUBERNATIS. Vol. III, fasc. II. LEARDI, Il Corso forzoso. — MARCOTTI, Appunti di Filosofia. — MUSCOGIURI, La Poesia del secolo XIX. — CRESCI, La Critica artistica italiana e gli scritti estetici del Taine. — RONDANI, A proposito di un nuovo Poeta. — BOSIO, Urbano Rattazzi. — ERRERA, Amici d'Italia in Inghilterra. — Poesie, I. A. E. O. D. Inno (L. PINELLI); II. Ad una fanciulla (Edm. GUIDI). — DE GUBERNATIS, Ricordi biografici. — ROUX, Les Soirées de Florence (suite). — DORA D'ISTRIA, Gli Albanesi in Rumenia (suite). — LOZZI, Rassegna di legislazione comparata e di giurisprudenza colta in Italia. — Corrispondenza milanese. — Gazzettino bibliografico italiano. — Gazzettino bibliografico straniero. — Italiani all' estero. — ROUX, Cronaca letteraria di Francia.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne possederait pas en magasin.

Augustin (Saint). Œuvres complètes, traduites en français et annotées par MM. Péronne, Ecalle, Vincent, Charpentier et H. Barrau; renfermant le texte latin et les notes de l'édition des Bénédictins. T. 6. In-4°, 596 p. Paris (Vivès).

Averroe. Il commento medio alla poetica di Aristotile. Per la prima volta pubblicato in Arabo e in ebraico e recato in Italiano da F. Lasinio. Parte I. Il Testo arabo con note e appendice. In-4°, 20-xxiv, xvj-48 p. Pisa (Il traduttore). 17 fr. 50

Chalamet (A.). La France du XVIe s. Conférence faite à Lyon, le 9 mars 1873. In-8°, 34 p. Paris (G. Baillière).

Cubain (R.). Études sur le droit romain. Gaïus, Com. I, 1 à 199; Com. III, 1 à 87. — Ulpien, frag. I à XII et XVI, XVII, XVIII, XIX. — Justinien, Institutes, liv. I, I à XXVI; liv. III, I à XI. In-18, 236 p. Angers (Barassé).

Doumeryou (J.). L'éducation virile et la régénération sociale. Gr. in-18, 266 p. Paris (Douniol). 2 fr. 50

Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. Assemblée nationale. Rapports. T. Ier. In-4°, 521 p. Paris (Germer-Baillière). 15 fr.

Extraits des comptes et mémoires du roi René pour servir à l'histoire des arts au XVe siècle, publiés d'après les originaux des Archives nationales, par A. Lecoy de La Marche. In-8°, xvj-368 p. Paris (Picard). 9 fr. 50

Figuier (L.). Histoire du merveilleux dans les temps modernes. T. I. 3e éd. In-18 jésus, vij-435 p. Paris (Hachette). 3 fr. 50

—— Vies des savants illustres, depuis l'antiquité jusqu'au XIXe siècle. T. 2. Savants de l'antiquité. 2e éd. In-18 jésus, 420 p. Paris (Le même). 3 fr. 50

Martel (de). Types révolutionnaires. Étude sur Fouché et sur le communisme dans la pratique en 1793. In-18 jésus, xxiij-570 p. Paris (Lachaud). 5 fr.

Perny (P.). Grammaire de la langue chinoise, orale et écrite. T. Ier, langue orale. Gr. in-8°, vij-252 p. Paris (Leroux). 10 fr.

Portal (F. de). Politique des lois civiles, ou sciences des législations comparées. T. Ier. In-8°, iij-462 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel). 7 fr. 50

Tisserand (L. M.). La première bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville de Paris (1760-1797), avec les preuves extraites des Archives nationales et des papiers de la ville. In-4°, xij-132 p. et 1 pl. Paris (Imp. nationale).

E. GRÉBAUT Hymne à Ammon-ka. Gr. in-8°. 2 fr.

Pour paraître prochainement.

Le treizième fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études contenant : Études sur les Institutions germaniques. La procédure de la Lex Salica. La fidejussio dans le droit frank — les Sacebarous — la Glose malbergique — Barbarus, etc. — Tacit. Germ. c. 13. par R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg. Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École des Hautes-Études. 1 vol. gr. in-8° raisin. 7 fr. 50

Librairie HACHETTE et Ce, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France.* 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française.* Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.
Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains.* Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément.* 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.
Le *Supplément* de la 4e édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

OUVRAGES LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES.

BARRY DE MERVAL (le comte du). *Études sur l'architecture égyptienne.* 1 vol. in-8° avec planches. 5 fr.

CHALLAMEL (Augustin). *Mémoires du peuple français* depuis son origine jusqu'à nos jours, couronnés par l'Académie française. Tome VIII et dernier. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

L'ouvrage est complet. Les huit volumes se vendent 60 fr.

En vente à la librairie W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

L. REINISCH Ægyptische Chrestomathie. 1. Lieferung. In-fol. 5 fr. 35

L'ouvrage complet se composera de trois livraisons.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 31 Septième année 2 Août 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. T. II. 2e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Contenu : *J. Storm*. Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — *C. Ploix*. Étude de Mythologie grecque ; Hermès. — *L. Havet*. Mots Locriens contenant un α pour un ε. — *M. Bréal*. Une tendance phonique de la langue grecque. — *H. Gaidoz*. Fagne, fange, hohe Venn, finnois.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

The Academy, N° 76, 15 juillet. SYMONDS, Studies of the Greeks Poets. Smith, Elder and C° (remarquables essais). — *Literary Notes* (analyse du dernier ouvr. de M. ETHÉ, Essays und Studien). — TWISLETON, The Tongue not essential to Speech. Murray (arrive à la conclusion qu'on peut parler, ayant la langue coupée). — Memoriale fratris Walteri de Coventria. Ed. STUBBS. Vol. II (Rolls series) (important pour l'histoire de Jean sans Terre). — Mrs. GROTE, The Personal Life of George Grote. Murray (art. anal.). — F. VON RAUMER (not. nécrol.). — Bullettino della Commissione Archeologica Municipale. Marzo-Aprile 1873. Roma (donne mois par mois le résultat des fouilles, avec des reproductions photographiques des monuments). — *Notes and Intelligence* (La publication des *Monumenta Germaniæ Historica* sera dorénavant confiée à un groupe de professeurs, parmi lesquels on nomme Droysen, Max Duncker, Haupt, Wattenbach, Waitz, Sickel, Stumpf). — MONIERS WILLIAMS, A Sanskrit-English Dictionary. Oxford 1872, Clarendon Press (l'auteur a voulu condenser en un volume les résultats philologiques obtenus par les travaux de grammaire comparative; long article compétent). — WILLEMS, Notes de critique et d'exégèse sur Horace. Sixième Satire du premier livre. Bruxelles (art. favor.). — *Correspondence.* (Lettre de M. CULL à propos d'un article paru dans l'*Academy* sur son travail intitulé « A T conjugation such as exists in Assyrian shown to be a character of » early Shemitic speech, » et réponse de M. CHEYNE, auteur de l'article). — *Notes and Intelligence* (note sur les *Studien üb. Indogermanisch-semitische Wurzelverwandschaft* de DELITZSCH).

The Athenæum, N° 2384, 5 juillet. DRUMMOND, Erasmus : his Life and Character, as shown in his Correspondence and Works. 2 vols. Smith, Elder and Co. (art. favorable). — DE GRAY BIRCH, Fasti Ævi Saxonici. Taylor and Co. (utile ouvr.). — *Our Library Table.* List of new Books. — Miguel de Cervantes, of Alcala de Henares, and Carlo Emanuele of Savoys and his ass-colts. IV (RAWDON BROWN). — The British Museum. II. — *Literary Gossip.* — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés de littérature et d'archéologie biblique).

Literarisches Centralblatt, N° 29, 19 juillet. MOTTE, Étude sur Agrippa. Gent, 1872, Muquardt. In-8°, xv-256 p. 1 Thal. 10 Sgr. (l'auteur présente ce personnage sous un faux jour). — BŒHME, Zur Geschichte des Cisterzienser-Klosters St. Marien. Naumburg. In-4°, 38 p. (réunit beaucoup de nouveaux matériaux). — ROTH v. SCHRECKSTEIN, Die Insel Mainau. Karlsruhe, G. Braun. In-8°, xx-448 p. (travail bien fait, mais d'un intérêt fort restreint). — ABUL-BAKA IBN IA'ÎSCH. Commentar zu dem Abschnitt über d. *Hâl* aus Zamachscharî's *Mufassal* zum ersten Male herausg. v. JAHN. Halle, Buchh. des Waisenhauses. In-4°, 80 p. (note très-favor.). — SPIESS, Die frænkisch-hennebergische Mundart. Wien, Braumüller. In-8°, x-102 p. 24 Sgr. (l'auteur est absolument incompétent dans les questions de grammaire). — SANDERS, Wœrterbuch Deutscher Synonymen. Hamburg, 1872, Hoffmann und Campe. In-8°, iv-743 p. 3 Thal. 10 Sgr. (article sévère). — MENDELSSOHN, Quæstionum Eratosthenicarum caput primum (art. très-favor.).

Germania, herausg. v. Karl BARTSCH. Neue Reihe, fünfter Jahrgang, viertes Heft. PAUL, Zur Kritik und Erklærung von Gottfrieds Tristan. — BARTSCH, Handschrift mit Hrabanus Runenalphabet. — SCHRŒDER, Elucidarius. — WILKEN, Zum Winsbeken. — BARTSCH, Bruchstücke eines prosaischen Tristanromans. — WELLER, Ein Gedicht von Niclaus Manuel. — SCHRŒER, Zum Fortleben der Gudrunsage. — RAUTENBERG, Beitræge zur Handschriftenfrage der Nibelungen Noth. — BIRLINGER, Mitteldeutsche Marienlegenden. — Aus

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — **2 Août** — **1873**

Sommaire : 149. NEUBAUER, Études épigraphiques. — 150. SICKEL, Appréciation du t. I des *Diplômes de l'Empire* publiés dans les *Monumenta Germaniæ historica* par K. PERTZ; STUMPF, Sur les *Diplômes mérovingiens* de l'édition des *Monumenta Germaniæ historica*. — 151. PERRENS, Démocratie en France au moyen-âge. — *Sociétés savantes :* Académie des Inscriptions; Société de linguistique.

149. — **Curæ epigraphicæ** scripsit R. NEUBAUER. Berolini, 1872. In-4°.

Ce travail contient six dissertations qui font suite aux *Commentationes epigraphicæ* du même auteur dont j'ai rendu compte dans la *Revue* (1870, t. II, p. 17): elles sont importantes pour la chronologie des archontes athéniens.

Dissertation 1. Sur l'inscription 578 de l'*Éphéméride arch.* de Pittakis. M. Eustratiadis vient de publier une meilleure copie de ce texte. *Eph. arch.* nouvelle série, p. 405. — CLXXX. Olymp. 3, lisez Καλλιφῶν et non Καλλιγένης. — CLXXXI. Olymp. 2, lisez Ἀριστόδουλος et non Ἀριστόξενος. L'archonte Ἀριστόξενος, col. I, lig. 6, est évidemment antérieur à l'Olympiade CLXXX[1]. Les considérations dans lesquelles entre M. Neubauer sur les monuments relatifs à Ἀριστόξενος et à Φίλιος Διοκλέους Φρεάρριος se trouvent déjà dans l'*Essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs* à la CXXII Olympiade. In-8°. Didot, 1870, p. 34.

Dissertation 2. Les conclusions de M. Neubauer sont certaines, il faut ajouter aux listes éponymiques Δημοκράτης.

Dissertation 3. L'estampage de Le Bas à la Sorbonne E, 1, 1395 permet de rectifier le texte donné par Pittakis. Il n'y a pas d'archonte Ἕρμειος, il faut lire ἐπὶ..... Σ]φηττίου ἄρχοντος; ligne 10, l'archonte Ἀρίστων doit en effet figurer dans les listes, mais son nom est suivi d'un sigle qui signifie νεώτερος[2]. Je crois donc qu'il y eût deux archontes du nom d''Ἀρίστων. Il est impossible de rejoindre l'inscription de l'*Ancienne Athènes* et celle des *Antiquités helléniques* n. 572: L'estampage donne à la ligne 18 de l'inscription de l'*Ancienne Athènes :*

...ΟΝΤΟΣΕΠΙ.....ΚΑΣ..

C'est-à-dire sur une seule ligne :

οἱ ἐπὶ ... ἄρχ]οντος ἐπι[μεληταὶ δι]κασ[τηρίων.

Aux lignes 1 et 2 de l'inscription 572 on lit :

ΥΝΙΕΩΣΑΡΧ
ΔΙΚΑΣΤΗΡΙΩΝ.

Si les deux morceaux se rejoignaient exactement le mot δικαστηρίων ne figurerait pas à deux lignes qui se suivent.

1. *Revue archéologique*, avril 1873, p. 246.
2. *Nouvel essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la CXXII° olympiade*, n° 36. 1 vol. in-8°. Paris, 1873, Thorin.

Les dissertations 4 et 5 rapprochent plusieurs fragments éphébiques; la dissertation 6 prouve qu'il faut rayer des listes un éponyme imaginaire Πολύμνηστος, qui du reste n'avait pas été admis par Westermann.

DUMONT.

150.— **Monumenta Germaniæ Historica. Diplomatum Imperii Tomus I** (Hrsg. v. K. Pertz), besprochen v. Th. SICKEL. Berlin, Franz Vahlen. 1873. 1 broch. in-8°, vj-80 p.

Ueber die Merovinger Diplome in der Ausgabe der Monumenta Germaniæ historica, von R. F. STUMPF. München, Oldenburg. 1873. 1 broch. in-8°, 69 p.

C'est en 1872 seulement qu'apparut le premier volume des Diplômes de la Collection des *Monumenta Germaniæ,* annoncé dès 1833 comme sur le point de paraître. Cette longue attente avait surexcité l'impatience et les espérances du public savant; aussi la désillusion et le dépit furent-ils grands lorsqu'on eut enfin entre les mains le volume si longtemps promis et désiré. Non-seulement il ne contenait presque rien de nouveau (deux diplômes sur 224), mais l'édition nouvelle ne marquait aucun progrès sur les éditions antérieures de Tardif, de Teulet et de Pardessus, qu'elle affectait de traiter avec dédain tout en les copiant même dans leurs fautes; elle donnait pour authentiques des diplômes dont la fausseté était prouvée et reconnue depuis longtemps et pour faux d'autres diplômes d'une incontestable authenticité; elle témoignait d'une ignorance profonde des travaux de diplomatique parus depuis vingt ans et même des travaux de la critique allemande; enfin elle contenait des erreurs et des confusions difficiles à comprendre, même de la part de M. Karl Pertz.

Les *Monumenta Germaniæ* ne sont pas seulement une grande entreprise scientifique, mais encore une œuvre nationale, entreprise au lendemain de la guerre d'indépendance, et inspirée par le plus illustre des libérateurs de l'Allemagne, le ministre Stein. Aussi tous les savants allemands ont-ils vu dans la publication du 1er volume des *Diplomata Imperii* une tache pour l'honneur national; ils ont prévu avec quelle sévérité l'œuvre de leur compatriote serait jugée par les érudits français; ils ont regardé comme un devoir de patriotisme, non de pallier des fautes trop éclatantes et de défendre un travail indigne d'être défendu, mais au contraire de prévenir les critiques étrangers, en prononçant les premiers contre M. K. Pertz le jugement impartial et sévère de la science.

M. Sickel, l'éditeur bien connu des *Acta Karolorum* et des *Monumenta graphica medii ævi,* a consacré une brochure spéciale de 80 pages à la critique du travail de M. K. Pertz. Il n'en laisse rien subsister. Il montre successivement que l'éditeur des *Diplomata Imperii* a omis des diplômes mérovingiens déjà publiés (p. 11-13), qu'il a mal indiqué l'origine des diplômes qu'il publie (p. 13-25); qu'il n'a suivi aucun plan dans la préparation de son édition (p. 25-31); qu'il a reproduit comme fac-simile des fac-simile de Paris fautifs et corrigés depuis longtemps (p. 32-33); qu'il a mal lu les manuscrits (p. 33-41); qu'il n'a suivi aucun système constant et logique dans la manière dont il édite ses textes (p. 41-

60); qu'il a négligé d'expliquer suffisamment les notes tironiennes (p. 50-51); que sa critique des documents n'est ni originale ni exacte (p. 60-63); qu'il a pris pour authentiques des pièces qui ne le sont pas et pour fausses des pièces authentiques (p. 63-70); et qu'il a eu le tort de publier *in extenso* et en grand texte des pièces sans valeur historique (p. 71-72); et enfin que ses cotes d'inventaire et ses index sont remplis d'erreurs (p. 72-75). — Toutefois ce qui fait l'intérêt principal de la brochure de M. Sickel n'est pas la conclusion qu'on en tire sur l'insuffisance du travail de M. K. Pertz. Un examen beaucoup moins minutieux aurait suffi pour justifier cette conclusion. Mais les détails dans lesquels est entré M. S., les nombreux passages dans lesquels il a dû pour réfuter M. P. exposer les vrais principes de la science diplomatique et les devoirs de l'éditeur de textes, donnent à sa brochure la valeur d'un petit traité pratique de diplomatique. C'est ainsi qu'il expose quel plan d'étude doit suivre celui qui se prépare aux fonctions difficiles d'éditeur de diplômes (p. 25-31), quels principes on doit adopter dans l'édition des textes, soit qu'on possède les originaux, soit qu'on n'ait plus que des copies, tant au point de vue de l'orthographe qu'à celui de la correction du texte et du rétablissement des lacunes (p. 41-46 et 51-54). Sur chacun de ces points M. S. explique par des exemples les motifs de la doctrine qu'il soutient, et complète ou rectifie notre connaissance des diplômes mérovingiens. Ainsi p. 31, il corrige pour une série de passages les leçons de MM. Teulet, Tardif et Pertz; p. 39, pour le diplôme mutilé de Clothaire III qui porte dans P. le n° 10 et dans Tardif le n° 4, M. S. restitue avec une singulière sagacité jusqu'à 40 ou 50 lettres par ligne; p. 44-45, il démontre contre M. P. que dans les diplômes originaux *dat* doit être lu *datum* et non *data;* p. 48-50, il explique d'une manière qui nous paraît entièrement convaincante, pourquoi il indique le *Chrismon* par *Chr* et non par une croix comme le fait M. P.; la croix existant dans certains diplômes à côté du Chrismon, et existant d'autre part dans des pièces où le Chrismon n'a jamais été employé[1], par ex. dans les bulles pontificales. Enfin p. 64-69, il démontre l'authenticité de cinq chartes de l'abbesse *Irmina* d'Epternach (Pertz, *Dipl. Spuria* 55-59 et Pardessus n°s 448-450, 459), celle du privilége de Childerich II pour Senones (Pertz, *Dipl. Spuria* n° 65 et Pardessus 341) et enfin celle d'un diplôme de Stablo publié pour la première fois par M. Pertz (*Dipl. Spuria* n° 77) et qu'il a rangé parmi les *Diplomata Spuria*, méconnaissant ainsi la valeur d'une des deux seules pièces nouvelles qu'il mettait en lumière.

M. Stumpf, l'héritier et le continuateur de l'œuvre de Bœhmer, a consacré aux *Diplomata Imperii* dans l'*Historische Zeitschrift* de Sybel, un article spécial qu'il a ensuite fait paraître en brochure. Ce travail n'est sans doute pas aussi instructif que celui de M. Sickel; il n'a pas cette autorité magistrale avec laquelle M. S. pose les principes en même temps qu'il relève les fautes. M. St. se contente d'examiner une à une par une série d'observations de détail toutes les parties de

1. M. Sickel n'adopte pas non plus le C. unique employé par M. Bresslau dans ses *Diplomata Centum* et qui peut être confondu avec le C. abréviation de *Caput*.

l'œuvre de M. P., et sur les quinze points qu'il passe en revue successivement, il la trouve également défectueuse. Bien qu'il laisse moins voir que M. S. son indignation, son jugement final est peut-être plus sévère encore : « Le volume » actuel, dit-il (p. 68), n'est qu'un extrait imparfait de la publication de Bré- » quigny-Pardessus, qui reste pour les travailleurs sérieux aussi indispensable » qu'avant l'apparition de cette dernière édition. » M. St. ne s'est cependant pas borné au rôle de critique; il a voulu donner à sa brochure une valeur originale; et il a ajouté aux travaux antérieurs sur la diplomatique mérovingienne deux tableaux importants : une liste de tous les référendaires que les textes nous font connaître avec la forme originale de leurs noms (p. 25-27) et une liste de tous les diplômes de 481 à 747 (p. 55-62). — Il nous a donné également une série intéressante de corrections à des diplômes relatifs aux monastères d'Anille, de St.-Bertin, de St.-Denis et de Stablo (p. 39)[1].

Par une coïncidence digne d'être remarquée, M. Sickel et M. Stumpf terminent tous deux leur travail par une péroraison patriotique où ils déplorent le peu de valeur des *Diplomata Imperii* comme un malheur national; ils invitent tous les savants de leur pays à prendre une revanche de cette défaite scientifique, leur rappelant la noble devise des *Monumenta Germaniæ* « Sanctus amor patriæ dat » animum. » Le patriotisme du savant consiste en effet, non à dédaigner ou à déprécier comme semble le faire M. K. P. les travaux de la science étrangère, mais à faire honneur à son pays en publiant des œuvres aussi parfaites que possible. Aussi MM. S. et St. ont-ils rendu un plus grand service à la science allemande en signalant et en corrigeant les premiers les fautes qui déparent les *Diplomata Imperii* qu'ils ne l'auraient fait en cherchant à les pallier. Pour nous, qui n'avons pas les mêmes raisons que les deux professeurs allemands de nous affliger des imperfections du travail de M. P., nous sommes loin cependant de nous en réjouir. Les *Monumenta Germaniæ* sont entre les mains de tous ceux qui s'occupent d'histoire, et toute faute qui dépare cet admirable recueil est un malheur personnel pour quiconque aime la science.

Voulant contribuer pour notre part à éviter des erreurs à ceux qui se serviront du volume de M. P., nous ajoutons aux observations de MM. Sickel et Stumpf une série de rectifications géographiques.

La publication de M. Karl Pertz nous donne une fois de plus l'occasion de constater cette vérité, d'ailleurs incontestable, que pour arriver à publier correctement un texte, il est nécessaire d'identifier les noms de lieux qui s'y rencontrent.

---

1. Je ne ferai point avec M. St. un reproche à M. P. de n'avoir fait entrer dans son édition que les diplômes royaux et non toutes les chartes qui intéressent l'histoire des pays allemands. Si l'on ne s'en tenait pas exclusivement aux diplômes royaux, la collection du *Diplomata Imperii* prendrait des proportions démesurées. Mais M. St. a bien raison de trouver inutile et déplacée dans une collection qui concerne exclusivement l'histoire d'Allemagne, la publication de diplômes mérovingiens qui n'intéressent que le sol de la France, les actes relatifs à St. Denis, par exemple. — Notons encore que M. St. pense avec M. Tardif que les ans de règne des rois mérovingiens qui ont possédé successivement diverses parties de l'empire frank doivent toujours être comptés depuis leur première accession au trône, même pour les États qui n'ont été que plus tard soumis à leur domination.

Par là seulement on arrive à transcrire exactement les noms géographiques d'une lecture douteuse et même à restituer des formes fautives alors que les originaux ont disparu. Il est donc regrettable que le récent éditeur n'ait pas tenté de profiter des ressources que lui offrait l'identification des noms géographiques pour établir un texte préférable à celui des éditions antérieures. Nous n'avons pas la prétention d'indiquer ici tout le parti qu'on pouvait tirer à ce point de vue de l'étude topographique des diplômes, nous nous bornerons seulement à énoncer quelques faits.

Le n° 20 des diplômes authentiques des rois mérovingiens mentionne diverses localités de la manière suivante : « Chramlos subteriores, Ateliaco vel locello » qui dicitur Curtilis sibi Berimariacas » ; mais rien dans le contexte n'indique à quelle région appartiennent ces localités et il avait paru jusqu'ici impossible de déterminer à quels lieux modernes elles correspondaient. Cependant M. K. Pertz dit dans son index topographique que *Chramlos subteriores* faisaient partie du Parisis; quant à *Berimariacæ*, grâce au mot *sibi* que l'on considère comme une variante barbare de la conjonction *sive*, on y a vu un double nom du *locellus Curtilis*. Aucune de ces hypothèses n'est convaincante et, si l'on tient compte des données que fournit une étude attentive des noms de lieux, on peut supposer que *Berimariacæ* était une localité du Hainaut, car on sait que c'est vers cette province seulement que les noms gallo-romains ou gallo-francs en *iacum* ont affecté en roman la forme *ies* et en latin la forme *iacæ*. Or, c'est justement dans le Hainaut que se trouve la seule localité de l'empire franc dont le nom dérive de *Berimariacæ;* nous voulons parler de Bermeries (Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Bavai), et comme il existe tout près de ce village une ferme du nom de Crioleux, qui rappelle le *Chramlos* du diplôme de Clovis II, et un hameau du nom de *Courtilfoix,* nous n'hésitons pas à joindre la prétendue conjection *sibi* au nom de *Curtilis* et à considérer *Curtilis fibi* (le diplôme original autorise cette lecture aussi bien que celle de *Curtilis sibi*) comme la dénomination gallo-franque de Courtilfoix.

Dans le diplôme n° 35, émanant de Clotaire III, on rencontre, parmi les *villæ* possédées par l'abbaye de Saint-Denis dans le Maine et dans les pays voisins, une *villa* du nom de *Burfitus ;* c'est du moins la forme que M. K. Pertz a substituée à la leçon *Bursitus* des éditions précédentes et nous croyons qu'en cela il a eu tort. Nous ne connaissons pas, en effet, dans ces régions de noms modernes analogues à celui-ci, tandis que *Bursitus* peut être regardé comme une forme ancienne du nom *Burceium* sous lequel, au XIIe s., on désignait Bersay (Sarthe).

L'édition donnée par M. K. Pertz du diplôme de Clotaire III pour l'abbaye de Bèze contient le nom de *Patriciniacus* rendu, dans l'index topographique, par Perrigny; mais, bien qu'il paraisse s'agir de ce village, cette traduction est inadmissible si l'on ne substitue pas la leçon *Patriniacus*, fournie par une copie généralement défectueuse il est vrai, à *Patriciniacus* que donne le manuscrit du *Chronicon Besuense* datant du XIIe siècle.

Un diplôme de Carloman, fils de Charles Martel, constate que ce prince donna aux abbayes de Stavelot et de Malmédy une *villa* du Condroz (*pagus Condustrin-*

sis) désignée par un cartulaire du XIIIe siècle sous le nom de *Levio* et par un cartulaire du XIVe s. sous celui de *Lenio*. Si M. K. Pertz avait examiné ce texte géographiquement, il eût constaté que cette *villa* n'était pas différente de Leignon (Belgique, prov. de Liége) et que la bonne leçon était *Lenio;* mais il ne l'a pas fait et a préféré *Levio* parce que cette leçon était celle du plus ancien cartulaire.

Le n° 2 des *Diplomata spuria* renferme les noms de la *villa Durazat* et du *fluvius Rade,* dont les noms ont été mal transcrits dans les cartulaires dont cette pièce est tirée, car les formes actuelles *Darazac* et *Rue* ne permettent pas de douter que l'original portait *Darazat* (ou *Darazac*) et *Rude*.

Le diplôme faux de Gontran pour l'abbaye de St-Marcel-lès-Chalon mentionne un village du nom de *Rofiacus* qu'on a identifié sans respect pour les lois de la phonétique avec Ruffey. La correction de *Rofiacus* en *Rosiacus* (Rosey) nous semble d'autant plus acceptable que Rosey dépendait dès le IXe siècle de l'abbaye de St-Marcel[1]. — Il est question, dans la même pièce, des habitants (*illi*) *de Mercureis* et M. K. Pertz ignorant le nom moderne de ce village a pris *Mercureis* pour la forme ablative de *Mercureæ*, tandis qu'on doit le considérer comme une ancienne forme vulgaire du nom *Mercurey* ou le changer en *Mercureiis*.

Le texte de la charte de Theodechilde, fille prétendue de Clovis Ier, peut aussi recevoir quelques corrections à la suite d'un examen géographique. Ainsi, le texte de M. K. Pertz compte parmi les lieux que l'abbaye de St.-Pierre-le-Vif de Sens aurait possédées près de Mauriac (Cantal) une localité du nom de *Cartigiæ* dont le véritable nom doit être *Artigiæ*, si l'on combine la présence aux environs de Mauriac de plusieurs écarts du nom d'Artiges avec la variante *Artigiæ* que nous fournit un manuscrit. — L'identification de *Monte Cisternas* avec Le Mont et Cisternes, hameaux de la commune de Soursac (Corrèze), eût empêché M. K. Pertz de ne faire qu'un nom de ces deux vocables qu'une virgule doit séparer. — *Clamiacus* doit faire place à la variante *Clainiacus* ou à *Claniacus*, car le nom moderne de ce lieu est Claniat. Enfin, les mots *ad illa fagia*, qui suivent le nom d'Aussinanges (*Ursinnanicæ*), se rapportent au hameau de la Faye, voisin d'Aussinanges, et le mot *fagia* doit avoir par conséquent, une initiale majuscule.

Un des faux diplômes de Dagobert Ier pour l'abbaye de St.-Denis, classé par M. Pertz sous le n° 49 des *Diplomata spuria*, donne les noms de plusieurs villages du Poitou et de la Touraine dont l'identité est facile à établir, en raison de l'indication du vocable de leurs églises. On y trouve entre autres la mention d'une *ecclesia Sancti Hylarii de intra amnem*, et M. Pertz, qui n'y a pas reconnu l'église de St-Hilaire d'Antran (Vienne), a pris les mots *de intra amnem* comme un indice du site de l'église et n'a pas gratifié *intra* d'un *i* majuscule.

La comparaison des documents publiés par M. K. Pertz avec des pièces plus modernes se rapportant aux mêmes établissements religieux et qui, souvent, ne font que reproduire les mêmes énumérations de localités, pouvait aussi fournir quelques corrections de même nature. C'est ainsi qu'en rapprochant le diplôme

---

1. Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 2e éd., t. III, p. 393.

faux de Childebert III pour l'abbaye de St.-Wandrille de la charte confirmative de Louis VII, en date de 1177[1], M. K. Pertz aurait pu corriger *Waucort* (*in pago Vimacensi*) par *Vaincort* ou *Waincort*, aujourd'hui Woincourt (Somme), remplacer *Ursiniolum* (*in episcopatu Parisiensi*) par *Visiniolum*, auj. le Vésinet (Seine-et-Oise) et compléter le nom *De ..... vallis* qui désigne Démonval (*Demonum vallis*). — Le rapprochement du diplôme faux de Thierry IV pour l'abbaye de St.-Maur-les-Fossés avec les plus anciens titres de cette même maison aurait aussi permis à M. K. Pertz de corriger *Villena* en *Vilcena* (Vincennes).

Ainsi, il n'est pas douteux qu'une étude topographique attentive des textes diplomatiques de l'époque mérovingienne aiderait quelquefois à en améliorer le texte. On doit donc vivement regretter que M. K. Pertz n'ait pas cru devoir suivre la méthode que nous indiquons ici et ait réservé l'étude des questions topographiques pour la rédaction de l'index dont il ne s'est nécessairement occupé qu'après l'impression des textes.

L'*Index topographicus* des diplômes mérovingiens contient 31 colonnes (p. 219-234) et on y renvoie pour chacun des noms géographiques à la page et à la ligne auxquelles ils sont nommés. Il a bonne apparence, mais cela ne suffit pas et il nous faut examiner s'il a le mérite de l'exactitude.

Ce serait manquer de bienveillance que de reprocher à M. K. Pertz l'absence dans son index d'un certain nombre de noms de lieux, car il est facile de comprendre que quelques fiches aient pu s'égarer pendant la confection de la table. La plus grave omission qu'on puisse signaler est celle des vingt-trois noms géographiques qui figurent dans le n° 15 des diplômes authentiques des maires du palais (p. 102). Malheureusement, l'inattention ou l'ignorance du rédacteur de cet index se décèle en plus d'un endroit par la transcription fautive d'un certain nombre de noms tels que *Alsna, Dareneycum, Galvadanus, Lirimense*, *Sancta Monegardis*, *Rialicus, Sarturiacus,* etc., pour *Alna, Dareneyum*, *Gavaldanus*, *Lirinense*, *Sancta Monegundis*, *Rialiacus, Saturiacus* et par la présence de certains noms de saints en dehors du groupe qui termine la lettre *S*.

La manière dont sont rédigés les articles de l'index topographique semble prouver que M. K. Pertz a voulu épargner le temps des chercheurs. Renonçant à leur indiquer le plus souvent le nom moderne des localités mentionnées dans les diplômes mérovingiens, il a voulu du moins les empêcher de recourir inutilement aux documents pour vérifier si telles localités gallo-franques à nom répandu appartenaient aux régions sur lesquelles se portait leur attention. C'est du moins avec cette intention, croyons-nous, qu'il a tenté de donner à la suite de chaque nom de lieu l'indication du *pagus* dont ce lieu dépendait; travail difficile tant qu'on ne possédera pas une étude complète sur les *pagi* de la Gaule franque et que M. K. Pertz ne pouvait exécuter avec assurance puisqu'il ignorait la situation d'un grand nombre des localités dont il prétendait indiquer le *pagus*. Cependant, pour vaincre cette grave difficulté, l'auteur de l'index (nous voudrions croire que

1. Martène et Durand, *Veterum scriptorum et monumentorum collectio amplissima*, t. I, c. 899.

M. K. Pertz n'a point fait lui-même ce travail) a imaginé de considérer toutes les *villæ* citées dans une charte comme dépendant du même *pagus* que l'église à laquelle elles appartenaient : c'est ainsi que les nombreuses localités nommées dans le diplôme de Clotaire III pour l'abbaye de Bèze sont placées *in pago Attoariorum;* de même les villages dont les noms figurent dans le diplôme (faux) du roi Gontran pour l'abbaye de Saint-Marcel-lès-Chalon sont indiqués *in pago Cabilonensi*. Nous ne croyons pas toutefois que, dans ces deux cas, on soit arrivé à de fâcheux résultats. Mais il faut voir dans quelles erreurs ce système, joint à une négligence fâcheuse, fait tomber l'auteur de cette table. On trouve dans les *diplomata spuria*, sous les n°s 2 et 16, deux pièces de l'abbaye de St.-Pierre-le-Vif de Sens où, à la suite de villages appartenant incontestablement au *pagus Senonicus*, figurent de très-nombreuses localités situées pour la plupart, suivant les textes eux-mêmes, *in provincia Arvernica* (ou *in pago Arvernico*) et *in pago Lemovicino*. Eh bien! l'index topographique transporte *in pago Senonico* environ la moitié des lieux que les chartes placent en Auvergne et en Limousin, sans qu'on puisse deviner ce qui a porté le rédacteur à choisir ces localités de préférence à d'autres; quelquefois, comme pour ne laisser aucun doute sur son ignorance, cet habile homme indique le même village comme dépendant à la fois du Sénonais et de l'Auvergne (*in pago Senonico, in provincia Arvernica*)[1], paraissant ne voir dans le premier de ces pays qu'une division du second.

Une des plus graves erreurs qui résultent de cette méthode vicieuse est, sans contredit, l'attribution d'un port situé sur la Loire (*portus illus qui dicitur Sellis... super fluvium Ligeris*) au pays de Liége (!), par la raison que le roi Sigebert II concéda ce port aux monastères de Stavelot et de Malmédy. Cependant, il nous faut bien encore l'avouer, on trouve des contraventions à ce malencontreux système, car le rédacteur de l'index mentionne quelquefois des *pagi* dont les noms ne figurent pas dans les textes; c'est ainsi, par exemple, que l'abbaye de Luxeuil (*monasterium Luxoviense*) est placée par lui dans le *pagus Vongensis*, c'est-à-dire dans un pays qui en est éloigné de plus de 50 lieues.

Ces exemples suffiraient seuls à prouver que le rédacteur de l'index topographique n'était nullement préparé à ce travail délicat, mais d'autres faits viennent démontrer qu'en outre ce travail n'a malheureusement été l'objet d'aucun examen de la part du directeur de la publication. On ne s'expliquerait pas autrement la présence de certaines bévues qui ne pourraient échapper à un écolier quelque peu intelligent. Ainsi, le nom du *pagus Gavaldanus*, transcrit à tort dans l'index sous la forme *Galvadanus*, serait non le Gévaudan, comme le croient sans doute nos lecteurs, mais le Calvados, le Calvados qui n'existe comme division territoriale que depuis 1790! Le nom *Agaunum*, que chacun sait être le nom primitif de la célèbre abbaye de Saint-Maurice en Valais, devient, sous la plume de M. Pertz ou de son collaborateur, « Agen *sive* Saint-Maurice en Valais » et on ne peut plus douter de la coupable négligence de la direction des *Monumenta Germaniæ historica*.

---

1. Les *villæ* de *Pometrs*, de *Turpiacus* et d'*Uceica* sont dans ce cas.

Nous avons dit que l'auteur de l'index plaçait volontiers certaines localités *in pago Senonico, in provincia Arvernica,* ce qui tendrait à faire croire que la province d'Auvergne s'étendait à l'époque mérovingienne jusqu'en deçà du pays de Sens. Il est curieux de constater combien le département de l'Yonne dont Sens fait partie et le département de la Nièvre qui confine à celui de l'Yonne sont l'objet de la sollicitude peu éclairée de notre auteur : c'est dans ces deux départements qu'il aime surtout à placer les lieux appartenant aux pays les plus différents et il faut cependant noter qu'ordinairement il n'indique pas, à la suite des noms des villages modernes, le département dans lequel sont comprises ces localités. C'est dans le département de l'Yonne que, suivant l'index, se trouverait le *Germiniacus* du pays de Reims; c'est aussi un village du même département, Cuy, qui représenterait le *Cuciniacus*, *in pago Arvernensi*, des vieux textes; c'est à Clamecy (Nièvre) qu'il faudrait retrouver, en dépit des règles de la phonétique, le *Clamiacus, in pago Lemovicino*, d'une charte (fausse) de Theodechilde; c'est encore dans le *pagus Nivernensis* ou à la limite de ce *pagus* et du *pagus Autissiodorensis*, et de ce côté-ci de la Loire par conséquent, que seraient situées *Herla*, *Saturiacus*, *Domnus Frons* et *Diseium* que deux diplômes datés de Compiègne placent *ultra Ligerim*, sans autre indication géographique. Enfin, la ville de Nîmes (*Nemausus*), de laquelle Clotaire III date un diplôme, aurait fait partie (qui le croirait?) du *pagus Nivernensis*. Il est pénible d'avoir à relever de telles choses dans un volume de la grande collection des *Monumenta*.

Jamais dans aucune œuvre identique, nous n'avons remarqué une absence de logique aussi grande que dans ce malheureux index. Pour n'en citer qu'un exemple, nous dirons comment on y a interprété la partie topographique du diplôme que M. K. Pertz a publié sous le n° 78 des diplômes authentiques. Ce document est relatif à un moulin situé à *Cadolaicus infra termeno Verninse* que l'abbaye de Saint-Denis considérait comme une dépendance de la *ville de Latiniacus*, tandis que le maire du palais Grimoald le regardait comme une annexe de sa *villa* de *Vernus*. Suivant nous, et il est vrai que notre opinion diffère quelque peu de l'opinion généralement admise par les savants français, *Cadolaicus* serait Chailly, hameau que la carte de Cassini place sur la rive droite de la Marne, en face de Lagny-sur-Marne, le *Latiniacus* de notre texte, tandis que *Vernus*, le chef-lieu du *terminus Verninsis*, se retrouverait dans Vaires (qu'on écrirait plus correctement *Ver*) à six kilomètres à l'ouest de Lagny. Le collaborateur de M. Pertz a réussi à séparer *Cadolaicus*, *Vernus* et *Latiniacus* en les plaçant dans trois pays distincts : *Cadolaicus* à Chailly (en Brie), près Coulommiers, *in pago Meldensi; Vernus*, à la fois à un Vern inconnu et à Verneuil-sur-Oise qu'il dit situé *in pago Suessionensi*, bien que ce lieu fût de l'ancien diocèse de Senlis; enfin *Latiniacus* (Lagny-le-Sec, Oise, suivant lui) est indiqué par l'index *in pago Meldensi sive Aurelianensi* (!). Cette discordance prouve clairement que le rédacteur de la table topographique n'a pas jeté les yeux sur la pièce lorsqu'il s'est agi de traduire ces noms de lieux.

Nous pourrions adresser à l'auteur de l'index un autre reproche également grave; c'est de ne pas avoir tenu compte des règles phonétiques qu'il importe

de suivre dans la traduction des noms de lieux. En voyant dans l'index topographique les traductions suivantes, et nous les prenons au hasard : *Awanna*, Awans; *Clamiacus*, Clamecy; *Cuciniacus*, Cuy; *Dominicus Laicus*, Dorlens; *Levaste*, Levaré; *Moliniacum*, Moulins; *Paredum*, Parnay; *Patriciniacus*, Perrigny; *Potius*, Poché; *Rosbacis*, Rolleboise; *Tauricciacus*, Thorigné, etc., on reste convaincu que les éléments de la philologie romane ne sont pas aussi généralement répandus parmi les érudits allemands qu'on se plaît à le croire.

A côté de ces identifications insolites, on trouve aussi dans la table de M. Pertz quelques noms latins traduits par des vocables qui nous sont totalement inconnus; ainsi *castrum Bagaudarum*, château de Bodets; *Pelolius*, Peleun; *Podentiniacus*, Pandentigny, etc. Nous ne devons pas dissimuler que, souvent, ces traductions sont empruntées à d'anciens ouvrages français, mais la science a marché depuis et le devoir des éditeurs allemands était de vérifier les assertions de leurs devanciers.

Après cet examen de l'*Index topographicus* du tome I des Diplômes de l'Empire, nous sommes forcé de dire que non-seulement ce travail est inutile, mais qu'il nuira à ceux qui s'en serviront. Aussi, croyons-nous convenable d'offrir aux lecteurs de la *Revue critique* un errata développé de cet index. Nous avons reproduit, dans cet errata, les articles fautifs de l'index et nous avons signalé les traductions erronées, le plus souvent en les remplaçant par des traductions que nous croyons exactes. Nous avons aussi traduit un grand nombre de noms pour lesquels l'auteur n'avait pas proposé de traduction et toujours nous avons fait suivre les noms modernes de l'indication des circonscriptions actuelles dont ils dépendent. Nous avons aussi indiqué dans notre errata les noms géographiques omis dans la table de M. K. Pertz. Ceux de nos lecteurs qui ont pratiqué la publication de M. K. Pertz ont dû remarquer qu'on trouve souvent dans son index topographique des noms modernes dont on aimerait à voir indiquer la situation, car souvent ce sont des noms ou fort répandus ou presque inconnus; mais nous n'avons pu remédier à ce mal, car alors notre travail serait devenu une édition revue et corrigée de l'*Index topographicus*.

Nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de distinguer dans notre errata les noms qui figurent dans les diplômes authentiques de ceux que mentionnent seulement les diplômes faux; nous avons donc fait précéder ces derniers d'un astérisque. Naturellement cette distinction n'est pas fondée uniquement sur la publication de M. K. Pertz et on y a profité des indications contenues dans l'opuscule de M. Th. Sickel.

(*A suivre.*) Auguste LONGNON.

---

151. — **Démocratie en France au moyen-âge**; histoire des tendances démocratiques dans les populations urbaines au XIVe et au XVe siècle, par F. T. PERRENS; ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. 2 vol. in-8°, 402-428 p. Paris, Didier. 1873. — Prix :

M. Perrens avait publié en 1860 un ouvrage sur Étienne Marcel, dont les conclusions et la méthode n'avaient pas été généralement approuvées par la

critique; il vient de traiter de nouveau le même sujet dans le premier volume du livre que nous annonçons; le second est consacré aux Maillotins, aux Cabochiens et aux divers mouvements de la démagogie parisienne sous le règne de Charles VI.

M. Perrens fait ici deux concessions importantes aux critiques qui avaient apprécié sévèrement son travail sur Étienne Marcel : il renonce à prêter à Charles le Mauvais l'intention de fonder en France le gouvernement constitutionnel; il veut bien reconnaître que Marcel, dans la dernière période de sa vie, en tentant de livrer Paris au roi de Navarre, malgré les Parisiens, s'écartait des voies démocratiques et cherchait son salut plutôt encore que celui des réformes bourgeoises. On voit que M. Perrens revient de loin, puisqu'il faut le féliciter de s'être réconcilié, sur deux questions aussi capitales, avec la vérité historique. Sauf ces deux points, l'auteur de la *Démocratie au moyen-âge* reproduit, en les atténuant un peu, toutes les opinions qu'il avait émises dans son *Etienne Marcel*; il prend toujours parti avec passion, non-seulement pour les États de 1355, mais encore pour ceux de 1356 et de 1357, contre le pouvoir royal.

Autant nous admirons avec M. Perrens le mouvement réformateur de 1355, autant nous ne pouvons nous associer à son enthousiasme pour l'Assemblée d'où sortit l'ordonnance révolutionnaire de 1357. On n'imaginera jamais, si l'on n'a étudié l'histoire de ces quatre années, non dans les ordonnances ou les chroniques, mais dans les actes, l'horrible situation où se trouva la France entre le désastre de Poitiers et le traité de Brétigny. Les Anglais ou, ce qui ne valait pas mieux, les brigands des Compagnies occupaient presque tous les châteaux et vivaient aux dépens des campagnes environnantes. Nous avons réuni plus de *mille pièces* qui constatent que, sur tous les points du royaume, les malheureux paysans étaient réduits à se réfugier avec leurs grains et leurs bestiaux dans les églises des villages converties en forteresses, à vivre dans des souterrains ou au fond des bois. Pendant ce temps, les bourgeois des bonnes villes restaient enfermés, moitié par impuissance, moitié par égoïsme, derrière leurs murailles; et avant la Jacquerie où quelques cités firent cause commune avec les *bonshommes*, nous n'avons pas rencontré dans nos recherches un seul exemple d'une milice urbaine s'aventurant dans les campagnes pour protéger les paysans. Les nobles avaient plus d'intérêt à protéger leurs hommes, les tenanciers dont les redevances les faisaient vivre; mais les uns, faits prisonniers à Poitiers et hors d'état de payer leur rançon, étaient encore en captivité; les autres, les plus pauvres, ceux qui appartenaient aux degrés inférieurs de la noblesse, atteints par la misère générale, devenaient les complices des oppresseurs. Nous devons dire toutefois, contrairement au témoignage partial de Jean de Venette, qu'en beaucoup d'endroits les seigneurs, soit par l'ordre du pouvoir royal, soit de leur propre impulsion, se mirent en devoir de protéger leurs vassaux contre les exactions des Anglais et des Compagnies.

Au milieu de cet effondrement universel, de ce naufrage de toutes les forces sociales, un seul pouvoir restait debout, la royauté; un seul besoin devait dominer toutes les autres préoccupations et s'imposer aux efforts des bons citoyens, l'expulsion des Anglais et des Compagnies. « Le nom royal seul, dit quelque part

» M. Perrens, commandait le respect dans les provinces[1]. » Et ailleurs : « S'occuper de soutenir ou de terminer la guerre était à cette heure la seule » question digne d'occuper des Français[2]. » On ne saurait mieux dire. Et cependant que font ces États de 1356, objet de l'admiration de M. Perrens? Ils mettent en accusation les conseillers du dauphin, ils veulent suspendre de leurs fonctions tous les officiers royaux. La royauté était déjà trop affaiblie, et pourtant les inspirateurs parisiens et navarrais de l'ordonnance de 1357, concentrant en leurs mains l'administration aussi bien que la législation, prétendent annuler le seul pouvoir qui lie ce qui reste de forces pour se mettre à sa place. Ces meneurs, on a vu que M. Perrens le reconnaît, n'ont pas de moyens d'action dans les provinces; ils se sont mis dès le commencement en guerre ouverte avec la noblesse, c'est-à-dire avec la seule force militaire de ce temps : comment leur tentative aurait-elle pu aboutir à l'expulsion des Anglais et des Compagnies? Il faut en conclure que cette tentative était au moins inopportune, et l'histoire à ce titre doit la condamner.

Plus grave encore fut la faute ou plutôt le crime d'Étienne Marcel le jour où, passant de la politique révolutionnaire à la démagogie terroriste, il fit assassiner sous les yeux du régent ses deux plus fidèles serviteurs, les maréchaux de Champagne et de Normandie, et où il poussa l'abus de la force jusqu'à sommer le dauphin de pardonner séance tenante aux meurtriers. « Certain de la victoire au » moins pour l'heure présente, fait remarquer à ce propos M. Perrens, *Marcel* » *se montrait conciliant dans la forme et s'humiliait une fois de plus devant le régent* » *du royaume*[3]. » Ainsi le prévôt des marchands ne craignait pas d'ajouter la dérision, l'insulte à la violence, et l'auteur de la *Démocratie au moyen-âge* veut qu'on voie un gage d'esprit conciliant et d'humilité dans cette insolente sommation! On a peine à croire que M. P. ait écrit sérieusement cette phrase.

Le meurtre des maréchaux mérite d'être flétri avec d'autant plus d'énergie que ces deux braves chevaliers, dont Jean de Venette a fait l'éloge, auraient pu contribuer plus utilement que leurs assassins et que Marcel lui-même, à l'expulsion des Anglais et des Compagnies. Nous avons eu le bonheur de découvrir aux Archives une pièce fort curieuse qui met bien en relief le rôle respectif de la haute noblesse et de la haute bourgeoisie dans cette grande œuvre de la libération du territoire. Des deux personnages dont il s'agit dans cette pièce, l'un est un puissant seigneur, un prince du sang, le comte d'Étampes; l'autre, changeur et bourgeois de Paris, appartient précisément à la famille d'Étienne Marcel : il s'appelle Guillaume Marcel. Le comte d'Étampes emprunte vers 1358, aux termes de cet acte, à Guillaume Marcel, changeur et bourgeois de Paris, 1000 moutons d'or « pour la raençon du pais d'Estampes à paier aus Anglois » lors noz ennemis estans ou dit pais, » *moyennant* 400 *moutons d'intérêt pour six semaines seulement*. Le comte d'Étampes doit donner à Guillaume Marcel, en gage du payement du dit intérêt, son chapeau d'or du prix de 200 moutons[4].

1. P. 264.
2. P. 175.
3. P. 262.
4. Arch. nat., Sect. hist., JJ 91, p. 299, f° 209.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de se prononcer entre ce grand seigneur qui engage jusqu'aux objets précieux de sa garde-robe pour racheter son comté aux Anglais et ce riche bourgeois qui profite de la misère générale pour prêter son argent à raison de plus de 300 o/o.

L'auteur de la *Démocratie au moyen-âge* dit à plusieurs reprises[1] que Marcel s'était assuré l'alliance de *soixante villes* dont les plus importantes étaient Rouen, Amiens, Beauvais, Laon, Senlis. M. Perrens paraît si peu familier avec la langue du XIVe siècle qu'il ne semble pas s'être rendu parfaitement compte du sens du mot *ville* dans le passage suivant d'une lettre de Marcel aux communes de Flandre : « Nos gens, dit Etienne Marcel, se departirent d'euls (il s'agit des » Jacques) et de nostre commandement firent crier bien en *soixante villes*, sur » paine de perdre la teste, que nuls ne tuast femmes ne enfans de gentilhomme » ne gentil femme. » Tous nos lecteurs savent que *ville*, dans la langue du XIVe siècle en général et dans ce passage en particulier, a le sens de *village* ; cela veut donc dire simplement que les Jacques, dans soixante villages ou hameaux, étaient aux ordres de Marcel. M. Perrens donne une liste des localités qui prirent part à la Jacquerie, liste où la plupart de ses lecteurs ne verront que des énigmes indéchiffrables, soit que l'auteur ait mal lu la forme ancienne au nom de ces localités, soit qu'il n'ait pas pris la peine de rechercher la forme moderne : qui reconnaîtrait, pour ne citer que deux exemples, Etrepy (Marne, ar. Vitry-le-Français) dans *Strepay* et Heiltz-le-Maurupt (Marne, ar. Vitry-le-Français) dans *Heislemarrois*[2] ?

Il n'est pas exact non plus de dire que Marcel « formait une confrérie, dite » de Notre-Dame, dont il voulait, en lui donnant une forte discipline, faire » l'instrument de son pouvoir[3]. » La célèbre confrérie de Notre-Dame existait bien avant Étienne Marcel; le prévôt des marchands n'eut point par conséquent à former cette association religieuse : il en dénatura seulement le caractère par l'intrusion de la politique.

M. Perrens reproduit à la fin de son second volume une lettre de Charles V au comte de Savoie découverte aux Archives de Turin par M. Combes et publiée par l'honorable professeur dans le *Recueil des mémoires lus à la Sorbonne par divers savants*[4]. L'auteur de la *Démocratie au moyen-âge* ne dit rien de cette publication antérieure à la sienne; en revanche, on ne s'explique pas pourquoi il prévient le lecteur, en deux endroits de son livre[5], qu'il avait cru devoir demander à M. le directeur des Archives de Turin un certificat d'authenticité lequel a péri dans l'incendie de l'Hôtel-de-Ville. L'examen le plus superficiel de la pièce découverte par M. Combes rendait ce certificat inutile; mais ce qui n'eût pas été inutile, ce qui s'imposait comme une obligation étroite à quiconque donnerait une seconde édition de cet important document, c'était une révision attentive du texte publié par le professeur de la Faculté des lettres de Bordeaux. Nous

1. P. 265 et 296.
2. P. 297.
3. P. 253.
4. Volume publié en 1869, p. 236 à 242.
5. P. xj, xij et 327, note 1.

regrettons que M. Perrens se soit soustrait à cette obligation ; le texte qu'il nous donne est vraiment inintelligible. P. 360, l. 6, au lieu de : « en caresme *derrière* passée, » lisez : en caresme *derrein* passé ; l. 22 et 23, au lieu de « assiégé, » lisez : à siége. P. 361, l. 14, au lieu de : « desrez, » lisez : desjunez. P. 363, l. 9 et 10, au lieu de : « se apparent, » lisez : se apparçut. P. 364, l. 21, au lieu de : « Gavencières, » lisez : Garencières ; l. 29, au lieu de « penssent, » lisez : peussent. P. 366, l. 26, au lieu de : « veinst, » lisez : venist. P. 367, l. 8, au lieu : « occider, » lisez : vuidier ; l. 9, au lieu de : « Cracil, » lisez : Craeil ; l. 21, au lieu de : « France[1], » lisez : fiance.

Il serait facile de relever d'autres erreurs de détail dans le travail de M. Perrens ; quel est l'ouvrage que ne déparent de petites taches de ce genre ? Néanmoins, il est juste de reconnaître que la *Démocratie en France* est très-supérieure, à ce point de vue, à l'*Étienne Marcel*.

Il nous reste à faire au lauréat de l'Académie des sciences morales un reproche beaucoup plus grave, parce qu'il s'applique à toutes les parties, et nous dirions presque, à toutes les pages de son livre. Ce reproche, du reste, lui a été adressé déjà par un de ses juges, par le rapporteur même du concours où il a remporté le prix. « La vérité et la couleur locales, a dit M. Henri Martin rendant compte » du mémoire de M. Perrens, y sont moins exactes que la vérité et l'enchaîne- » ment chronologiques. » C'est qu'en effet un trop grand nombre de pages de ce livre font penser à un voyageur qui aurait la prétention de décrire un pays étranger, après l'avoir traversé une fois en chemin de fer sans s'y arrêter. M. Perrens dit quelque part que les Parisiens voulaient obliger le dauphin à éloigner de lui ceux de ses conseillers qu'on supposait hostiles à la cause populaire, il ajoute cette réflexion : « Mais *avec un instinct précoce des conditions d'un* » *gouvernement libre, ou par un effet, sensible même chez eux, des habitudes monar-* » *chiques*, les chefs de la bourgeoisie s'obstinaient à tenir pour irresponsable le » roi ou son lieutenant[2]. » — « Belliqueux et sans prudence à la guerre, il (le » roi Jean) ne pouvait goûter l'humeur ordinairement pacifique de *ses plus utiles* » *sujets ni leur circonspection dans les combats*[3]. » — On sait par les Grandes Chroniques que les lettres de convocation aux États de 1357 portaient le sceau de la prévôté des marchands. « On a beau se défendre, fait remarquer à cette » occasion M. Perrens, de tout rapprochement entre notre temps et un siècle » qui en diffère à tant d'égards, *il est difficile de ne pas voir dans ce contre-seing* » *quelque chose d'accidentellement semblable à la coutume moderne d'apposer, pour* » *que les décrets royaux soient exécutoires, la signature du ministre compétent sous* » *celle de son roi*[4]. » Qu'on veuille bien nous pardonner ces citations, elles étaient nécessaires pour donner aux lecteurs quelque idée de ce défaut de couleur et de vérité locales qui a choqué M. Henri Martin et que nous signalons à notre tour. L'ouvrage dont nous rendons compte peut être comparé sous ce rapport à certains tableaux de David dont les personnages, tout en reproduisant

1. Cette faute n'a pas été commise par M. Combes.
2. P. 255.
3. P. 103.
4. P. 240.

les proportions, l'attitude, les traits des chefs-d'œuvre de la statuaire gréco-romaine, nous donnent pourtant en fin de compte une idée si fausse de l'art et de la société antiques. Comme David était après tout un peintre de grand talent, nous espérons qu'on ne trouvera rien de blessant dans cette comparaison. M. Perrens, lui aussi, a beau avoir un talent d'exposition très-distingué, il a beau connaître le gros des faits et le rapporter avec une exactitude suffisante; il est impossible, après avoir lu son livre, de ne pas se dire qu'il n'a pas le sentiment vrai de la vie du moyen-âge.

Siméon LUCE.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 25 juillet 1873.

A propos du procès-verbal de la dernière séance, M. Miller donne connaissance d'une lettre de M. A. Dumont, appuyant l'idée de faire photographier le ms. de Phocas. M. L. Renier annonce à ce sujet qu'un élève de l'École des Hautes-Études vient de recevoir une mission en Italie, dont le but principal est de faire, dans les bibliothèques, les collations de mss. grecs qui pourraient être utiles aux savants français pour leurs travaux.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, annonce la restitution par M. Delisle de la part de M. Chavaray, marchand d'autographes, d'une lettre de Depuis autrefois soustraite à la collection de l'Institut.

MM. Hauréau, Egger et Deloche donnent des nouvelles satisfaisantes de MM. Littré et Brunet de Presle, dont la santé avait donné quelques inquiétudes.

Aucun mémoire digne d'être couronné n'ayant été présenté sur la question mise au concours pour le prix Bordin, « étude critique et philologique sur le » texte des œuvres de Sidoine Apollinaire, » il n'est pas décerné de prix. Le sujet est maintenu au concours : l'attention des candidats est spécialement attirée sur l'étude des mss. et des éditions, l'histoire du texte, la chronologie des œuvres de Sidoine.

Le premier prix Gobert est décerné au livre de M. A. Jal, *Abraham Du Quesne et la marine de son temps*[1], le second à M. de Mas Latrie, pour son histoire des traités de paix et de commerce conclus entre les princes chrétiens et les états barbaresques.

M. de Longpérier présente de la part de M. Stuart Poole le 1er vol. du catalogue des médailles grecques du Musée britannique. M. Renan offre, de la part des auteurs, une étude sur les Ophites, par M. Ph. Berger, et le mémoire de M. Clermont-Ganneau sur les ossuaires juifs, qui a été lu à l'Académie.

M. Léon Renier communique à l'Académie une inscription romaine qui lui a été envoyée par M. Boissières, inspecteur de l'Académie d'Alger en résidence à Constantine, et qui a été découverte par ce savant à Bouhira, localité située à 14 kilomètres au nord-ouest de Sétif. C'est l'inscription d'un monument élevé par la colonie de Sétif (*Colonia Nerviana Augusta Sitifensis*) en l'honneur des deux

1. M. Jal est mort depuis la publication de ce livre. Voy. *Revue Critique*, 3 mai 1873, p. 283.

empereurs Maxime et Balbin et du césar Gordien le Jeune; c'est jusqu'ici la seule dans laquelle ces trois princes soient mentionnés avec tous leurs noms et tous leurs titres, et elle nous apprend que le second ne s'appelait pas seulement *Decimus Cælius* (ou *Cœlius*) *Balbinus*, mais bien *Decimus Cœlius Calvinus Balbinus*. Elle a dû être gravée dans l'intervalle d'un peu moins de trois mois qui s'écoula depuis l'élection des deux empereurs Maxime et Balbin, jusqu'à leur mort et leur remplacement par Gordien le Jeune, vers le milieu du mois de juin de l'an 238 de notre ère. — M. Renier profite de cette occasion pour refaire, en la rectifiant et en la complétant à l'aide d'un certain nombre de monuments épigraphiques, l'histoire des événements qui furent, en Afrique, la suite de l'élection des deux premiers Gordiens, de leur mort et de leur remplacement par Maxime et Balbin d'abord, puis par Gordien le Jeune.

M. G. Perrot présente des observations sur trois inscriptions grecques. La première, dont il met des reproductions sous les yeux de l'Académie, lui a été confiée par la *Société asiatique* à laquelle M. Ermakof, qui a trouvé l'inscription à Amasia, en Asie-Mineure, en avait adressé une photographie. Ce qui fait le principal intérêt de cette inscription, c'est qu'on y trouve la mention d'un roi Pharnace, peut-être Pharnace II, mais plus probablement Pharnace Ier. C'est le seul monument épigraphique contenant une mention de cette race souveraine. Les deux autres inscriptions ont été communiquées par M. Leonardi, d'Ancyre. L'une est la fin du *cursus honorum* d'un magistrat romain : M. P. la rapporte à un certain C. Julius Scapula, qui exerça les charges mentionnées dans cette inscription (vers 135 ap. J.-C.). L'autre présente des formes curieuses au point de vue de la prononciation du grec (Παβλος pour Παῦλος etc.) : à défaut d'autres renseignements sur la date de cette inscription, M. P. croit pouvoir indiquer le IIe ou IIIe s. de notre ère. Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 19 juillet.

M. le président annonce que M. Abel Bergaigne, membre et vice-président de la Société, vient d'être couronné par l'Académie des inscriptions, qui lui a décerné le prix ordinaire. Le sujet du concours était la construction dans les langues indo-européennes.

M. de Bielke lit un mémoire sur l'origine des consonnes.

M. Meunier continue la lecture de son travail sur la représentation de *a* indo-européen par α en grec. M. L. Havet prend la parole pour expliquer et préciser la théorie qu'il avait énoncée dans les Mémoires de la Société, et qui a été l'occasion des recherches de M. Meunier.

M. le président annonce à la Société la perte qu'elle vient de faire dans la personne de M. Philarète Chasles.

Cette séance étant la dernière de l'année 1872-1873, le procès-verbal est lu séance tenante. Les séances de l'année 1873-1874 commenceront en novembre prochain.

ERRATUM. — N° 29, p. 44, l. 31, au lieu de *roi de Hongrie*, lisez *roi de Bohême*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Mærlants Spieghel Historiæl (du même). — Bruchstücke eines unbekannten niederrheinischen Gedichtes (du même). — GREIFF, Nein und Ja. — BARTSCH, Bruchstück von Wolframs Willehalm. — Altschwedische Schreiberweise (du même). — WELLER, Ein Lied vom heiligen Rock. — BUCK, Kleine Beiträge zur deutschen Ortsnamenforschung. — KRIEGK, Ueber die Wœrter Buweding und Bubeck. — SCHRŒER, Standbilder Attilas und Kriemhildens? — WŒBER, Deutsche Handschriften in Petronell. — SCHRŒDER, Bruchstücke einer Handschrift von Gottfrieds Tristan. — *Litteratur.* MŒLLER, Helfenstein, A comparative Grammar of the Teutonic languages. — *Bibliographie.* BARTSCH, Bibliographische Uebersicht der Erscheinungen auf dem Gebiete der germanischen Philologie im Jahre 1871. — *Miscellen.* Preisaufgaben. — Personalnotizen. — BARTSCH, Uebersicht der Vorlesungen über deutsche Sprache, etc. im Winter 1872 bis 1873. — Zusætze und Berichtigungen.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Deldevez (E.-M.-E.). Curiosités musicales, notes, analyses, interprétation de certaines particularités contenues dans les œuvres des grands-maîtres. Gr. in-8°, ix-272 p. Paris (Didot).

Dufeu (A.). Découverte de l'âge et de la véritable destination des quatre pyramides de Gizeh, principalement de la grande pyramide, renfermant des repères chronologiques et scientifiques pour fixer la date de leur construction, déterminer l'époque de la fondation de la monarchie des Pharaons, constater la connaissance des anciens Egyptiens en astronomie, en géodésie, en hydraulique, en géographie, en géologie et règlementer les alluvions de la vallée du Nil pour l'amélioration de son agriculture. In-8°, lxviij-336 p. Paris (Ve Morel). 12 fr.

Feuillet de Conches (F.). Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth. Lettres et documents inédits. In-8°, 606 p. port. et fac-sim. Paris (Plon). 8 fr.

Juvénal et **Perse**, suivis de fragments de Lucilius, de Turinus et de Sulpicia. Traduction nouvelle publiée avec les imitations françaises et des notices par E. Despois. 2e éd. In-18 jésus, xxviij-338 p. Paris (Hachette). 3 fr. 50

Molière. Œuvres avec notes et variantes par A. Pauly. T. 3. Pet. in-12, 393 p. Paris (Lemerre). 5 fr.

Nisard (C.). Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de la banlieue, précédée d'un coup-d'œil sur le commerce de la France au moyen-âge, les chemins qu'il suivait et l'influence qu'il a dû avoir sur le langage. In-8°, 460 p. Paris (Franck). 7 fr. 50

Perny (P.). Grammaire de la langue chinoise, orale et écrite. T. Ier, langue orale. Gr. in-8°, vij-252 p. Paris (Leroux). 10 fr.

Perthuis (A.) et **De La Nicollière-Teijeirol** (S.). Le livre doré de l'Hôtel-de-Ville de Nantes avec les armoiries et les jetons des maires. T. 1. Gr. in-8°, xij-456 p. et 14 pl. Nantes (imp. Grinvard).

Rabelais. Œuvres. Édition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec les variantes de toutes les éditions originales, une notice, des notes et un glossaire, par P. Jannet. T. 6. In-16, 250 p. Paris (Lemerre).

Tisserand (L. M.). La première bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville de Paris (1760-1797), avec les preuves extraites des Archives nationales et des papiers de la ville. In-4°, xij-132 p. et 1 pl. Paris (Imp. nationale).

Vertus (A. de). Le monde avant l'histoire. Langage, mœurs et religion des premiers hommes. In-8°, 162 p. et 6 pl. Château-Thierry (imp. Renaud).

E. GRÉBAUT

Hymne à Ammon-ka. Gr. in-8°. 2 fr.

Pour paraître prochainement.

Le treizième fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études contenant : Études sur les Institutions germaniques. La procédure de la Lex Salica. La fidejussio dans le droit frank — les Sacebarous — la Glose malbergique — Barbarus, etc. — Tacit. Germ. c. 13. par R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg. Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École des Hautes-Études. 1 vol. gr. in-8° raisin. 7 fr. 50

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France.* 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française.* Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.

Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains.* Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément.* 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.
Le *Supplément* de la 4ᵉ édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

OUVRAGES LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES.

BARRY DE MERVAL (le comte du). *Études sur l'architecture égyptienne.* 1 vol. in-8° avec planches. 5 fr.

CHALLAMEL (Augustin). *Mémoires du peuple français* depuis son origine jusqu'à nos jours, couronnés par l'Académie française. Tome VIII et dernier. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

L'ouvrage est complet. Les huit volumes se vendent 60 fr.

En vente à la librairie W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

L. REINISCH

Ægyptische Chrestomathie. 1. Lieferung. In-fol. 5 fr. 35

L'ouvrage complet se composera de trois livraisons.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 32 Septième année 9 Août 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. T. II. 2e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Contenu : *J. Storm.* Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — *C. Ploix.* Étude de Mythologie grecque ; Hermès. — *L. Havet.* Mots Locriens contenant un α pour un ε. — *M. Bréal.* Une tendance phonique de la langue grecque. — *H. Gaidoz.* Fagne, fange, hohe Venn, finnois.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2385, 12 juillet. BRITTLEBANK, Persia during the Famine. London, Pickering (l'auteur a voyagé en Perse, mais il n'a pas une connaissance approfondie du pays). — *Our Library Table.* List of new Books. — A Shakespeare study (W. L. R. CATES). — The Rev. Julian Young (not. nécrol.). — The intellectual centre of Italy (L. M.). — Tyndale's version of the New Testament (FRANCIS FRY). — De Quincey's Works (INO. G. W. SYKES; JAMES HOGG, Senior). — Mr. Holmes (not. nécrol.). — Shakespeare and Cervantes (R. G.). — *Literary Gossip.* — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés de géographie, asiatique, de l'Institut archéologique).

Literarisches Centralblatt, N° 30, 26 juillet. STEINHART, Platon's Leben. Leipzig, Brockhaus. In-8°, viij-331 p. 20 Sgr. (l'auteur a tiré un excellent parti de ses matériaux). — KNAUER, Das Facit von E. v. Hartmann's Philosophie des Unbewussten. Berlin, Heimann. In-8°, 63 p. (critique du livre de Hartmann au point de vue chrétien). — FICHTE, Psychologie. 2. Theil. Die Lehre vom Denken und vom Willen. Leipzig, Brockhaus. In-8°, xxxv-257 p. 1 Thal. 20 Sgr. (art. anal.). — HOLTZMANN, Germanische Alterthümer, herausg. v. HOLDER. Leipzig, Teubner. In-8°, iv-214 p. (le commentaire sur la *Germania* de Tacite, contenu dans cet ouvrage, est l'une des plus importantes contributions de notre époque à l'histoire de la Germanie). — LIEBENFELS, Steiermark im Zeitraume vom 8. bis 12. Jahr. 2. Abth. Graz, Selbstverl. In-8°, 107 p. (art. favorable). — WOLF, Lucas Geizkofler und seine Selbstbiographie. 1550-1620. Wien, Braumüller. In-8°, iv-211 p. (très-intéressant ouvrage). — CORTAMBERT, Guillaume Lejean et ses voyages. Extrait du Bulletin de la Société de géographie (juin, 1872). Paris, Delagrave. In-8°, 20 p. (pour conserver tout son intérêt, ce travail aurait dû paraître plus tôt; depuis l'expédition anglaise en Abyssinie, nombre d'ouvrages ont été publiés sur cette contrée). — HEUSSLER, Die Gewere. Weimar, 1872, Bœhlau. In-8°, xxvij-502 p. 3 Thal. (ouvrage important pour l'histoire du droit). — ROUSSEAU, Der Gesellschaftsvertrag, üb. v. KAST. Berlin, Kortkampf. In-8°, 222 p. 1 Thal. 10 Sgr. (cette traduction du « Contrat social » est précédée d'une étude sur le système de Rousseau). — WHEATON, Commentaire sur les éléments du droit international. Précédé d'une notice sur la carrière diplomatique de M. Wheaton, par LAWRENCE. Tome III. Leipzig, Brockhaus. In-8°, xij-473 p. 2 Thal. (art. favor.). — STUDEMUND, Studien auf dem Gebiete des archaischen Lateins. 1. Bd. 1. Heft. Berlin, Weidmann. In-8°, viij-316 p. 2 Thal. (article très-favorable). — SUCHIER, Ueber die Quelle Ulrichs von dem Türlin. Paderborn, Schœningh. In-8°, 44 p. 6 Sgr. (excellent travail). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-1874. 1. Leipzig.

Wissenschaftliche Monats-Blætter, n° 4. Materialen der deutschen Reichs-Verfassung. Auf Veranlassung und Plangebung von D^r Fr. von HOLTZENDORFF, herausg. v. BEZOLD. Bd. I. Berlin, Luderitz'sche Verlagsbuchh. In-8°, xij-774 p. 3 Thal. 10 Sgr. (publication d'une haute importance). — WALLNER, Hundert Tage auf dem Nil, herausg. v. DEMPWOLFF. Berlin, Janke. In-8°, viij-413 p. 1 Thal. 20 Sgr. (ouvr. recommandable). — KRŒHNERT, De Rhetoricis ad Herennium. Regimonti, typ. acad. Dalkowskianis. In-8°, 44 p. (art. très-favorable). — Beówulf, mit ausführl. Glossar herausg. v. HEYNE. Dritte Aufl. Paderborn, Schœningh. In-8°, viij-276. 1 Thal. 18 Sgr. (art. généralement favor.; quelques observations critiques sur la métrique du poème). — Cultur- und Zeitfragen. — *Miscellen.* Die Sprache ist dem Menschen gegeben, um seine Gedanken zu verbergen.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — 9 Août — 1873

Sommaire : 152. Sickel, Appréciation du t. I des *Diplômes de l'Empire* publiés dans les *Monumenta Germaniæ historica* par K. Pertz; Stumpf, Sur les *Diplômes mérovingiens* de l'édition des *Monumenta Germaniæ historica* (suite). — 153. De Barthélemy, les Origines de la Maison de France. — 154. Hippeau, l'Instruction publique en Allemagne. — *Sociétés savantes :* Académie des Inscriptions.

152. — **Monumenta Germaniæ Historica. Diplomatum Imperii Tomus I** (Hrsg. v. K. Pertz), besprochen v. Th. Sickel. Berlin, Franz Vahlen. 1873. 1 broch. in-8°, vj-80 p.

Ueber die Merovinger Diplome in der Ausgabe der Monumenta Germaniæ historica, von R. F. Stumpf. München, Oldenburg. 1873. 1 broch. in-8°, 69 p.

(*Suite*).

*« Abolena villa, ad flumen Licium » (in episcopatu Tricastrino). — Bollène, ville de plus de 5000 âmes, située sur le Lez, Vaucluse, arr. d'Orange, chef-l. de cant.

*« Aciacum villa, in pago Cenomannensi, *Assé-le-Boisne.* » — Rien ne prouve qu'il soit question d'Assé-le-Boisne, plutôt que d'Assé-le-Béranger ou d'Assé-le-Riboul, autres paroisses du diocèse du Mans.

« Acuciacus, Aguciacus villa, in pago Bellovacensi, *Acucay.* » — Ce nom moderne est inconnu. *Acuciacum* est aujourd'hui représenté par Aguisy, h. de la comm. de la Chelle, Oise, arr. de Compiègne, cant. d'Estrées.

« Ad Crucem, oratorium S. Martini, in pago Fanmartensi. » — On n'a pas essayé d'identifier ce lieu. Cependant Jacobs (p. 23)[1] y avait reconnu Croix (Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Landrecies), village dont la position justifie ce qu'en dit le diplôme : « qui conjungitur ad ipso termeno de ipsa villa de Solemio (Solesmes). »

« Adsultus vicus, in pago Ambianensi. » — *Adsultus* qui n'est nullement qualifié *vicus* a été reconnu par Jacobs dans Seux (Somme, arr. d'Amiens, cant. de Molliens), village voisin de Pissy dont le nom (*Pisciacum*) précède ici celui d'*Adsultus*. Seux paraît avoir porté au moins jusqu'au XIVe siècle le nom d'*Aisseu* (voy. aux Archives nationales, série X, un accord du 26 avril 1344.)

*« Adui villa, in pago Sennonico[2]. » — La charte place cette villa « in pago Lemovicino » et non dans le Sénonais.

*« Agaunum, in pago Valensi, *Agen* [!] sive *Saint-Maurice-en-Valais.* » — Cette bizarre identification n'est nullement explicable, car la pièce à laquelle renvoie

1. Le travail d'Alfred Jacobs, auquel nous renverrons plus d'une fois, a pour titre : *Géographie des diplômes mérovingiens* (1862, in-8°, 47 p.).

2. Nous ferons remarquer, une fois pour toutes, cette manie de l'auteur de l'*Index topographicus* qui consiste à écrire presque constamment *Sennonico* pour *Senonico*.

l'éditeur renferme la mention d'un saint bien connu, saint Séverin, honoré à Château-Landon, qu'elle qualifie *Aganensis abbas*.

« Aguciacus villa, in pago Bellovacensi, *Acoucay*. » — Voyez plus haut, au mot *Acuciacus*.

« Agusta vicus, in pago Tellao. » — Le diplôme qui mentionne *Agusta* le cite comme *locus* et non comme *vicus*[1]. *Agusta* se trouve dans Oust, Somme, arr. d'Abbeville, cant. d'Ault.

*« Alarinus mons, in pago Sennonico. » — Cette situation n'est pas indiquée par la charte qui doit, au contraire, faire chercher *Alarinus mons* en Auvergne.

*« Albierolae, in pago Arvernensi, *Angeroles*. » — Il serait sans doute difficile à M. K. Pertz de dire où est situé Angeroles. *Albierolae* est auj. Augerolles, Cantal, arr. et cant. de Mauriac, comm. de Jaleyrac.

*« Albiniacum, Albuniacum villa[2], in dioecesi Andegavensi, Aubigny. » — C'est ici le premier exemple dans l'index topographique d'une confusion entre deux localités que devait suffisamment protéger la différence de leurs noms. Un seul de ces villages, *Albiniacum*, est indiqué comme dépendant du diocèse d'Angers; on le retrouve actuellement dans Aubigné-Briand (Maine-et-Loire, arr. de Saumur, cant. de Vihiers), et non dans un Aubigny quelconque, car ce dernier nom n'existe pas en Anjou, où la désinence *iacum* a toujours produit *é*. Quant à *Albuniacum*, c'était une dépendance du fisc de Solesmes (Nord) dont le nom moderne n'a pu être retrouvé.

*« Alchem, in pago Ribuario? » (sive Hasbanio). — Peut-être Alken, Belgique, province de Limbourg, arr. de Tongres, cant. de Looz.

*« Alciacus villa, in pago Cabillonensi. » — Saint-Martin-d'Auxy, Saône-et-Loire, arr. de Chalon, cant. de Buxy.

« Aldamiæ, appendix villæ Lethernau, in pago Arduennense. » — Si ce nom pouvait être lu *Aldainiæ*, on devrait le reconnaître dans Odeigne, Belgique, prov. de Luxembourg, arr. d'Arlon, cant. d'Erezée.

« Alnitus vicus, in pago Parisiaco, *Aulnoy*. » — Le diplôme n'indique pas de quel pays dépendait ce *locus*; ainsi la traduction par Aulnoy (sans doute Aulnay-lès-Bondy) n'est rien moins que certaine.

*« Alsna ecclesia, *l'abbaye d'Alne*. » — Le texte mentionne *Alna* et non *Alsna*. Le véritable nom moderne de ce lieu, compris dans la comm. de Gozée (Belgique, prov. de Hainaut, arr. de Mons, cant. de Thuin), est « Abbaye d'Aulne. »

*« Ambils, villa, in provincia Arvernica.» — Ambial, h., Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux, comm. de Saint-Martin-Valméroux.

« Ambricocurtis, in pago Bellovacensi, *Abbecourt*. » — Cette traduction est philologiquement impossible et il serait préférable de proposer Evricourt, Oise, arr. de Compiègne, cant. de Lassigny.

« Andegavis civitas, *Anjou*. » — M. Stumpf (p. 66) a fait observer qu'il fallait

---

1. Nous cesserons dès à présent de constater, en raison de leur grand nombre, les attributions erronées qui se rapportent au qualificatif.
2. *Albuniacum* est nommé dans un diplôme authentique.

traduire par Angers et non par Anjou. Il aurait pu ajouter que le texte donne *urbs* et non *civitas*.

*« Aneia, villa, in dioecesi Laudunensi.— Any, Aisne, arr. de Vervins, cant. d'Aubenton.

*« Anglariae villa, in pago Lemovicino, *Anglas*. » — Cette identification laisse à désirer au point de vue de la terminaison du nom moderne ; Anglas est, en outre, inconnu aux géographes français. Quant à la situation d'*Anglariæ* en Limousin, il semble que le texte ne permette d'attribuer rigoureusement à cette région que *Novientum* : on pourrait donc avec Jacobs (p. 41) chercher ce lieu en Poitou où le placent, du reste, les *Gesta Dagoberti* et un titre mentionné par Doublet. Je préférerais Angliers (Vienne, arr. de Loudun, cant. de Montcontour) à Angles que propose Jacobs.

« Ansinovillare, in pago Bellovacensi. » — Assainvilliers, Somme, arr. et cant. de Montdidier.

*« Antigniacus villa, in pago Turonensi. » — Un diplôme (faux) de Dagobert Ier, joint à ce lieu une « ecclesia S. Vincentii super Vigonnam. » Il s'agit donc certainement d'Antigny, sur la Vienne (Indre-et-Loire, arr. de Chinon, cant. de Sainte-Maure), dont l'église est dédiée à saint Vincent (Mabille, *Notice sur les divisions territoriales et la topographie de l'ancienne province de Touraine*, p. 204).

*« Aquaputa villa, in pago Parisiaco, *Puteaux*. » — L'abbé Lebeuf (*Histoire du dioc. de Paris*, t. VII, p. 82) a montré ce que cette traduction avait d'improbable, car le nom de Puteaux est dérivé de celui de *Puteoli* sous lequel les anciens titres de l'abbaye de Saint-Denis désignent ce lieu. Il lui paraissait plus raisonnable de voir dans *Aqua puta* un synonyme d'Eaubonne, Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, cant. de Montmorency.

*« Arbursta villa, in territorio Autissiodorensi. » — Ce peut être Arbourse, Nièvre, arr. de Cosne, cant. et comm. de Prémery. L'indication topographique qui suit le nom d'Arbursta n'est pas fournie par le texte.

« Arcas, locus, in pago Vimnao, *Arques*. » — M. K. Pertz a sans doute eu en vue Arques (Seine-Inférieure); mais, ce lieu n'ayant jamais fait partie du Vimeu, il convient donc de chercher ailleurs l'emplacement de l'*Arcæ* du diplôme de Pépin.

*« Archiniacus villa, in pago Bituricensi. » — Archignat, Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Huriel.

*« Arelaunus fiscus, ad Sequanam situs. » — On s'accorde généralement à placer ce fisc à Vatteville-la-Rue, Seine-Inférieure, arr. d'Yvetot, cant. de Caudebec (l'abbé Cochet, *Rép. archéol. du dép. de la Seine-Inf.*, col. 504).

*« Arnolliacus villa, in pago Bituricensi, *Saint-Ambroise*. » — On a certainement voulu parler ici de Saint-Ambroix (Cher), mais ce lieu ne s'est jamais appelé *Arnolliacus* : il est nommé *Ernodurum* dans l'Itinéraire d'Antonin et *Ernotrum* dans une vie ms. de saint Ambroise, évêque de Cahors (Valois, *Notitia Galliarum*, p. 189).

*« Arva fluviolus, in pago Sennonensi. » — L'*Arva*, que la charte n'indique

pas comme un cours d'eau du Sénonais, ne peut être que l'Orvin, petite rivière qui se jette dans la Seine au-dessous de Nogent. L'Orvin n'est pas la seule rivière du bassin séquanais dont le nom moderne soit un diminutif du nom latin : on trouve aussi le Loing, *Lupa*, le Morin, *Mucra*, le Serain autrefois Senain, *Sedena*, le Thérain, *Tara* (Cf. Quicherat, *De la formation française des anciens noms de lieu*, p. 82).

« *Arziliæ* villa, in pago Attoariorum, *Aiseray*. » — Impossible.

*« Aula, locus, in pago Pictaviensi, *Cour d'Augé*. » — Nous ignorons de quel lieu M. K. Pertz entend parler ici; toujours est-il que Jacobs (p. 40) avait proposé l'identification d'*Aula* avec *la Cour*, à 3 k. au nord de Vaux (Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Leigné), et cette opinion doit être admise d'autant plus qu'*Aula*, suivant la charte, était très-proche de Vaux (*Plumbata*).

*« Austenat villa, in provincia Arvernensi. » — Ostenac, h., Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux, comm. de Chaussenac.

*« Aveza villa, in provincia Arvernica, *Avoise*. » — Nous ne connaissons pas de lieu du nom d'Avoise dans l'Auvergne, mais seulement dans le Maine. Ici le nom d'*Aveza* désigne Vèze, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux, comm. d'Ally.

*« Awanna villa, in pago Arduennensi, *Awans*. » — *Awanna* n'est pas Awans (Belgique, prov. de Liége), mais bien Awenne-lès-Saint-Hubert (prov. de Luxembourg, arr. de Neufchâteau, cant. de Nassogne).

*« Axona fluvius, sive Axonia et Petrosa, in pago Cenomannico, *La Roulle-» Crotte*. » Cette traduction est empruntée à Cauvin (*Géogr. ancienne du diocèse du Mans*, p. 38), mais, après un mûr examen du diplôme de Childebert Ier, il nous semble préférable de reconnaître l'*Axona quæ vocatur Petrosa* dans le Boutry, affluent de la Braye, plutôt que dans le Roule-Crotte, affluent de l'Anille.

« Bactilio vallis, villa, *Les Batignolles*. » — Le nom des Batignolles n'apparaît guère que vers la fin du XVIIIe siècle ; aussi, dans les ouvrages les plus usuels, ne croit-on plus depuis quelque temps déjà à l'identité de cette dénomination et de celle de *Bactilio vallis* qui désigne plus certainement Bailleval (Oise, arr. de Clermont, cant. de Liancourt).

« Baddane Curtis, super fluvium Marsum, *Baddancourt*. » — J'avoue ne rien savoir de l'existence de Baddancourt et ignorer la situation du *fluvius Marsus* que M. Pertz, sur la foi de je ne sais quelle autorité, place dans le Verdunois.

*« Bagaudorum castrum, postea Fossatus castellum, super Matronam in pago » Parisiaco, *Château de Bodets*. » — Le nom vulgaire n'a jamais existé que dans l'imagination de l'auteur de cet index.

« Bagusta, in pago Ambianensi. *Baretangle*. » — Impossible.

*« Balbengis villa, in dioecesi Laudunensi. » — *Balbengis*, ou plutôt *Balbengeis* comme le nomme le document, est aujourd'hui Bobigny, Aisne, arr. de Vervins, cant. d'Aubenton, comm. de Leuze.

*« Balneolae, in pago Parisiensi. » — Ce lieu qu'un diplôme faux de Thierry IV, pour l'abbaye de St.-Maur, désigne comme une dépendance de

Montreuil-sous-Bois (*Monasteriolæ*) n'est autre que Bagnolet, nommé *Baigneaux* dans un titre de la même maison, en date de 1256 (Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. VI, p. 306). Bagnolet fait partie du cant. de Pantin, arr. de St-Denis (Seine).

*« Bariacus villa, in pago Biturico, *Barelles*. » — Le texte indique *Bariacus* comme un lieu de la banlieue de Bourges où Barelles, dont le nom ne correspond pas philologiquement à celui de *Bariacus*, est complètement inconnu.

Barsina, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi. — Ce nom, qui figure à la page 102, l. 25, a été omis dans l'index topographique. Il désigne Barsène, Belgique, prov. de Namur, arr. de Dinant, cant. et comm. de Ciney.

*« Baudavia curtis in pago Cenomannico, *Bouviers*. » — Impossible.

« Baudrinus villa super Isaram, in pago Camliacensi. » — Les savants français y ont reconnu depuis longtemps Boran (Oise, arr. de Senlis, cant. de Neuilly-en-Thelle), village situé effectivement sur l'Oise.

*« Bedebur, in pago Spirensi, *Betbur*, haud procul distans a loco Ebermunster » in Alsatia. » Le nom de *Bedebur*, d'après le texte où il est mentionné, appartenait à une localité située à peu de distance et au sud de Wissembourg. Cette circonstance rend donc inacceptable la traduction qu'en donne M. K. Pertz.

*« Belciaca, insula Sequanæ, *Belsignac*. » — Il n'est pas besoin d'avoir beaucoup étudié les noms de lieu pour se défier de ce nom Belsignac, appliqué à une île de la Seine. L'*insula Belciaca*, ou plutôt *Belcinaca*, située, suivant une charte de Guillaume le Conquérant, en face de Caudebec-en-Caux, a complètement disparu postérieurement à 1640 (Cochet, *Répertoire archéol. du dép. de la Seine-Inférieure*, p. 486).

« Belnensis pagus, in dioecesi Autissiodorensi, *le Beaunois*. » — Ce *pagus* n'a jamais été compris dans le diocèse d'Auxerre, mais bien dans celui d'Autun.

« Beranecurtis villa, in pago Madriacensi, *Brécourt*. » — *Beranecurtis* nous paraît bien plutôt devoir être Brignancourt (Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, cant. de Marines) que Cassini nomme Bréancourt.

« Berimariacae villa. » — Bermeries, Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Bavai.

*« Berincae villa, in pago Cabillonensi.» — Branges, Saône-et-Loire, arr. et cant. de Louhans.

*« Biavera villa, in pago Arvernico, *Lavaur*. » — Impossible.

*« Bibrax oppidum, in pago Suessionensi, *Bray*, vel *Fismes*.» — Bien d'autres localités ont été proposées pour l'emplacement de l'oppidum rémois (et non soissonnais) de *Bibrax*, connu surtout par les récits de César, et il ne paraît pas que les deux noms mis en avant par M. P. soient sérieusement pris en considération aujourd'hui. M. Jules Desnoyers a savamment résumé la question de *Bibrax* dans sa *Topographie ecclésiastique de la France* (p. 722-725) : il s'est surtout attaché à démontrer qu'il existe de sérieux arguments pour l'identification de *Bibrax* avec Laon (*Laudunum*), identification généralement admise par les écrivains du moyen-âge.

*« Bion, in pago Arvernico. » — Peut-être devrait-on lire *Bron* et traduire ce nom par Bro, h., Cantal, arr., cant. et comm. de Mauriac.

« Biunna, [fluvius] in pago Virdunensi. » — La Biesme, petite rivière qui se jette dans l'Aisne près de Vienne-le-Château (Marne).

*« Blidenvelt monasterium in Alsatia, *Bleidenfeld* prope Weissenburg. » — Ce monastère que le texte indique simplement comme voisin de Wissembourg n'était pas situé en Alsace, mais bien dans le diocèse de Spire. En outre, comme le fait remarquer M. Stumpf (p. 66), son nom moderne n'est pas Bleidenfeld, mais bien Klingenmünster (Bavière-Rhénane).

*« Bodeliacum prope urbem Trevericum. — Büdlich, Prusse-Rhénane, rég. » et cercle de Trèves. »

*« Bolon, in pago Arvernico. — Boulon, h., com. de Mauriac. »

*« Bonosus (villa quæ dicitur Villaris), in pago Sennoniensi. » — Villiers-Bonneux, Yonne, arr. de Sens, cant. de Sergines.

Brabans, appendix villæ Wadalini (in pago Condrustensi), 102, l. 27. — Omis dans l'index.

« Brago villa. »— M. P. aurait dû ramener au nominatif, *Bragus* ou *Bragum*, ce nom que le contexte permet de chercher dans le Vermandois. *Bragus* est aujourd'hui Bray-Saint-Christophe, Aisne, arr. de Saint-Quentin, cant. de Saint-Simon.

*« Brannis Vallis, in pago Cenomannico, *Brenailles*. » — Cette traduction appartient à Cauvin, suivant lequel Brenaille est une terre à l'extrémité nord-ouest de la paroisse de Montaillé, près de la source de l'Anille (*Géogr. anc. du dioc. du Mans*, p. 70); mais les cartes ne donnent pas ce nom qui, du reste, ne répond pas philologiquement à celui de *Brannevallis*.

« Brastis, appendix villæ Lethernau, in pago Arduennensi. » — Bras, Belgique, prov. de Liége, arr. de Verviers, cant. de Stavelot.

*« Brolium, silva, in pago Hanoviensi. » — Cette forêt est la même que le *nems Bruels* que M. Pertz rend trois lignes plus bas par « forêt de Bruille. »

« Broniolacensis terminus, in pago Furidrensi. » — Le territoire de Brignolles, Var, chef-l. d'arr.

« Brusca villa, in pago Calvomontensi, *la Bruche*. » — Les mots *usque in Bruscam* du texte nous paraissent bien plutôt se rapporter à une rivière (la Bruche, affl. de l'Ill) qu'à un lieu habité.

« Bruxatellum villa, in pago Attoariorum, *Buteau*.» — Cette traduction n'est admissible qu'à la condition de corriger *Bruxatellum* en *Buxatellum*, correction que conseille la variante *Buxatollum* et la mention dans une pièce de 829 de *Bustellum in fine Vetus Vineis* (*Chronicon Besuense*). Il eût été utile d'observer que Buteau n'existe plus aujourd'hui et que sa situation sur le finage de Viévigne (Côte-d'Or, arr. de Dijon, cant. de Mirebeau) est indiquée par la charte de 829.

« Burcitus silva, in pago Cenomannico, *forêt de Boutry*.»—Ce nom de « forêt de Boutry » a été forgé par Cauvin (*Géogr. anc. du dioc. du Mans*, p. 84) pour désigner la forêt de Vibraye, où le ruisseau de Boutry prend naissance. Or, le nom de Boutry n'ayant, au point de vue philologique, aucun lien avec celui de *Bursitus*, il faut rejeter cette dénomination vicieuse et la remplacer par celle de forêt de Vibraye.

« Burfito [lisez Burfitum], villa S. Dionysii in pago Cenomannico, *Boutry*. » — On voit ici l'influence de l'article *Burcitus silva*, influence justifiée dans les éditions antérieures des diplômes mérovingiens par la leçon *Bursito* qui peut se lire dans l'original tout aussi bien que *Burfito*. Il est possible que *Bursitum* soit aujourd'hui Bersay, comm. de S.-Mars-d'Outillé (Sarthe, arr. du Mans, cant. d'Ecommoy), lieu que les actes du XIIe siècle désignent sous le nom de *Burceium* (Cauvin, p. 84).

*« Buxeium villa, in dioecesi Ambianensis. » — Bussy-lès-Daours, Somme, arr. d'Amiens, cant. de Corbie.

« Cadolaici farinarium, in pago Meldensi, *Chailly*. » — L'indication topographique *in pago Meldensi* est une glose inexacte de M. K. Pertz, car le texte nous apprend que le moulin de *Cadolaicus* était situé *infra termeno Verninse* et qu'il dépendait de la *villa* de *Latiniacus*. Il faut donc y reconnaître Chailly (Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de Lagny, comm. de Thorigny), localité que mentionne la carte de Cassini et qui, étant située en face de Lagny-sur-Marne et non loin de Vaires, devait être du *pagus Parisiacus*.

*« Caimetae villa, in pago Mosellano ad Mosellam. » — Kaimt, sur la Moselle, Prusse-Rhénane, régence de Coblenz, cercle de Zell.

Caldina, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi, 102, l. 24-25. — Omis dans l'index.

*« Caldunum villa, in pago Biturico. » — L'étude de la charte qui fournit ce nom ne permet pas de croire que *Caldunum* soit différent de Chavin (Indre, arr. de Châteauroux, cant. d'Argenton); on ne peut prétendre cependant que Chavin soit la transcription française de *Caldunum*.

*« Califurnum villa, in dioecesi Carnotensi. » — Chaufour, Seine-et-Oise, arr. de Mantes, cant. de Bonnières.

*« Calmilios villa, in provincia Arvernica, *la Chaulme*. » — Nous ne savons à laquelle des nombreuses et infimes localités de ce nom l'auteur de l'index fait ici allusion; mais il nous semble hors de doute que *Calmilios* désigne le Chaumeil, h. de la comm. de Sainte-Eulalie, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux.

« Cambariacum, villa S. Dionysii in pago Cenomannico, *Chemiré*. » — Cette traduction n'est pas certaine, car Chemiré ne peut provenir que d'un nom tel que *Camiriacum*.

« Cambrio locus, in pago Bragbanto. » — Cambron-Casteau et Cambron-S.-Vincent, Belgique, prov. de Hainaut, arr. de Mons, cant. de Lens.

*« Campania Vetus, villa, in pago Meldensi [lis. *Meledunensi*], *Champagne*. » Ce n'est pas Champagne, mais bien Vieux-Champagne (Seine-et-Marne, arr. de Provins, cant. de Nangis), comme le dit du reste M. K. Pertz à l'article *Vetus Campania* de ce même index.

*« Campaniacus curtis, in territorio Pictavensi, *Champigny*. » — Champagné-S.-Hilaire, Vienne, arr. de Civray, cant. de Gençay. Ce village dépendit jusqu'à la Révolution du chapitre de S.-Hilaire de Poitiers (Beauchet-Filleau, *Pouillé du dioc. de Poitiers*, p. 230).

*« Campaniacus villa ad fluvium Vulsiam, in pago Lemovicino. » — Le diplôme

(faux) de Dagobert Ier, où ce lieu est nommé, ne le dit pas situé sur la Vouise (*super fluvium Vulsie*); cette indication topographique se rapporte seulement à *Petraficta* et à *Patriacum*. *Campaniacum*, auj. Champagnat (Creuse, arr. d'Aubusson, cant. de Bellegarde) n'est cependant pas très-éloigné de la Vouise.

*« Campilo, in pago Arduennensi. » — Champlon, Belgique, prov. du Luxembourg, arr. de Marche, cant. de la Roche.

*Campus Girauldi (in pago Wastinensi), 119, l. 52; 120, l. 1.—Ce nom a été omis dans l'index topographique.

*« Canobiæ villa, in pago Cabillonensi, *Chanes*. »— Ce n'est pas par Chanes, paroisse du diocèse de Macon, mais bien par Chenoves (Saône-et-Loire, arr. de Chalon, cant. de Buxy) qu'il fallait traduire ce nom.

« Captonnacum, Captunnacum, Opatinacum, palatium publicum, *Chatou-sur-* » *Seine*. » L'identité de *Captonnacum* et de Chatou a été adoptée au XVIIe siècle par Dom Germain dans son travail sur les anciens palais royaux, mais l'abbé Lebeuf refusa au siècle dernier d'y souscrire en objectant fort judicieusement que la finale *nacum* n'avait pu disparaître complétement. Toutefois, on ne peut davantage admettre avec l'historien du diocèse de Paris (t. IV, p. 35 et 63) que *Captonnacum* ait produit Sannoy ou plutôt Çannoy, car le véritable dérivé de ce nom latin doit être Chatonnay, dénomination qu'on retrouve dans certaines parties de la France.

*« Capvernae villa, in provincia Arvernica. » — Chavergne, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux, comm. d'Ally.

« Caracciacus, Careciacus, Cariciacus,.... palatium regium, in pago Suessio- » nensis, *Quierzy*. » — Nous pensons que M. K. Pertz a eu tort d'identifier ici *Carraciacus* (et non *Caracciacus*) avec le palais mérovingien de *Cariciacum* ou *Careciacum* qui, dès 687, est qualifié *palacium*, tandis qu'en 702 *Carraciacum* n'était encore qu'une *villa* appartenant au maire du palais, Grimoald. Remarquons en outre que si *Cariciacus* n'est pas différent de Quierzy, l'auteur de l'index n'aurait pas dû le placer *in pago Suessionensi*, mais bien *in pago Noviomensi*.

« Caramius, fluvius, in pago Furidrensi. » — Le Carami ou Calami, rivière qui arrose Brignolles (Var) et se jette dans l'Issole.

« Caribant pagus, in diœcesi Atrebatensi, *le Corimbauts* (sic). » — M. J. Desnoyers a démontré (*Topogr. eccl. de la France*, p. 328 et 413) que le *pagus Caribant* ou le Carembaut dépendait du diocèse de Tournai et non de celui d'Arras.

*« Cartigiae villa, in pago Alvernico, *Artiges*. » — Nous croyons que M. K. Pertz a eu raison de voir dans Cartigiæ une des nombreuses localités des environs de Mauriac (et sans doute même l'Artiges de la comm. de Mauriac) qui portent le nom d'Artiges; mais il semble qu'alors il aurait dû remplacer cette forme par celle d'*Artigiæ* qui résulte de la variante *Astigiæ* fournie par un ms.

*« Carubium fiscus in pago Cameracensi. » — Quarouble, Nord, arr. et cant. de Valenciennes.

« Castainsis finis, in pago Ambianensi, *Castenoi*. » — Inadmissible.

*« Castellum Britonis, in pago Senonico. » — Ce nom nous paraît corrompu

dans la seconde partie et devoir être rapproché de celui de *Chasteau-Vuilon*, localité aujourd'hui disparue, mais dont l'emplacement, d'après le *Livre des vassaux de Champagne* (art. 2961) et d'autres rôles féodaux du XIIIe siècle, doit être cherché dans le ressort de la châtellenie de Villemaur-en-Othe (Aube).

*« Castellum S. Dionysii, in pago Parisiaco. » — On eût pu sans crainte faire suivre ce nom des mots : S.-Denis (Seine).

*« Castrum Bagaudarum...., *Château de Bodets.* » — Voyez *Bagaudorum castrum.*

*« Caucenatum villa, in pago Senonico, in Arvernica provincia. » — On comprend facilement que le texte ne présente nullement le Sénonais comme une partie de l'Auvergne. *Caucenatum, in Arvernica provincia,* est aujourd'hui Chaussenac, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux.

« Cella, in pago Furidrensi, in Provincia. » — La Celle, Var, arr. et cant. de Brignolles.

« Cellæ, in pago Meldensi, *La Celle.* » — Nous avons ici un nouvel exemple de la substitution des mots *in pago Meldensi* aux mots *in pago Meledunensi.*

« Cervorum Marcasio, in pago Ambianensi, *Mare des Cers.* » — Le nom moderne est inconnu aux savants français.

« Chaciacum villa, in pago Attoariorum, *Chaigny.* » — Inacceptable, car *Chaciacum* n'a pu donner que Chassy ou Chassey.

(*La fin au prochain n°.*) Auguste LONGNON.

---

153. — **Les Origines de la Maison de France**, par Anatole de BARTHÉLEMY (Extrait de la Revue des Questions historiques). Paris, Palmé. 1873. In-8°, 37 p.

La question de l'origine de la famille Capétienne[1] a été l'objet de recherches, de discussions innombrables et jusqu'ici sans issue, inspirées le plus souvent par des intérêts dynastiques. M. de Barthélemy pense que le moment est venu pour la critique « de dire son dernier mot » sur cette question controversée. Je doute un peu qu'il ait dit en réalité le dernier mot, car la question est à peu près insoluble et les critiques espéreront toujours mettre le doigt sur la vérité qui a échappé à leurs devanciers; mais le travail de M. de B. est néanmoins du plus grand intérêt et jette une vive lumière sur deux points jusqu'ici peu connus des origines Capétiennes. M. de B. examine successivement : 1° Quelle est l'origine de Robert le Fort; 2° quels étaient les alleux possédés par la Maison de France; 3° ce qu'il faut entendre par le titre *Dux Francorum* porté par Robert, frère d'Eudes, par Hugues le Grand et par Hugues Capet. — Sur ce dernier point M. de B. me paraît avoir très-heureusement rectifié une opinion que tous les

1. M. de B. voudrait qu'on laissât de côté le nom de *Capétiens* pour celui de *Maison de France.* Cette désignation serait en effet plus juste, puisque *Capétiens* vient du surnom de Hugues Capet, pris à tort pour un nom de famille. Mais le nom de Capétiens a l'avantage d'être adopté par l'usage universel, et de servir à distinguer des Valois et des Bourbons les descendants directs de Hugues Capet; en outre c'est la famille des Bourbons qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de Maison de France.

historiens se transmettaient sans examen et d'après laquelle il aurait existé au xe s. un duché de France, une division territoriale qui serait devenue plus tard l'Ile-de-France. M. de B. pense, avec raison, selon nous, que le *Ducatus* de Robert, frère d'Eudes et de Hugues le Grand, était un simple commandement militaire, semblable à celui qu'avait reçu Robert le Fort : *Inter Ligerim et Sequanam* [1]. Ils étaient des chefs militaires chargés de défendre la frontière occidentale au Nord de la Loire contre les Bretons et les Normands. L'étendue de leur commandement a pu varier, et en tous cas, même s'il a compris un nombre déterminé de comtés, il n'a jamais donné naissance à une division territoriale portant le nom de *Francia,* et analogue à l'Aquitaine, à la Bretagne ou à la Flandre. Cette autorité militaire a été au xe s. le point de départ d'une influence et d'une puissance considérable que M. de B. assimile, par une comparaison peut être plus ingénieuse qu'exacte, à celle des Maires du Palais de la première dynastie.

La puissance des premiers Capétiens était d'ailleurs appuyée sur des possessions territoriales importantes, tant en bénéfices ou honneurs qu'en alleux. M. de B. a dressé pour la première fois la liste de ces alleux, situés dans le Blésois, le Poitou, le pays Chartrain, la Touraine, le Berry, le pays de Meaux, l'Orléanais et aux environs de Paris (p. 22-25). Cette partie du travail de M. de B. est aussi neuve que la précédente et non moins utile pour comprendre les origines de la 3e dynastie. A propos du domaine de Tillenay dans le comté d'Autun, possédé par Robert le Fort et restitué par ses fils en 892 au chapitre St.-Nazaire d'Autun, M. de B. ne semble pas admettre que Robert ait eu aucune possession dans le comté d'Autun avant 864, époque où il reçut ce comté, enlevé à Bernard. Pourtant l'échange de serfs conclu en 855-856, entre Robert et Almann [2], tous deux bénéficiaires dans le comté d'Autun, peut bien s'appliquer à Robert le Fort, surtout s'il est frère d'Eudes d'Orléans, qui fut comte d'Autun. Le domaine de Tillenay pouvait très-bien avoir appartenu à Robert, et si Charles le Chauve le restitua une première fois en 860 au chapitre de St.-Nazaire, c'est que Robert était à cette époque en rébellion contre le roi. Mais ce sont là de simples hypothèses, sans grande importance. Ce que dit M. de B. au sujet du Blésois est plus grave. P. 13, il dit que Robert était *propriétaire* du Blésois, que c'était *son bien patrimonial;* p. 22, il dit que le Blésois est le premier *fief* connu de la Maison de France. Je ne sais s'il est bien exact de parler de *fief* au IXe siècle ; en tous cas les fiefs eurent pour origine des bénéfices et des honneurs [3] plus souvent encore que des alleux, et d'ailleurs y avait-il à l'époque carolingienne des alleux aussi étendus que le Blésois? Est-il possible de croire avec M. de B. que lorsque Robert parle du *Comitatus Blesensis* [4],

---

1. Reginon. ad an. 861.
2. Voy. Bulliot, *Essai sur l'abbaye de St. Martin d'Autun.* T. II, n° 2, p. 3; et v. Kalckstein, *Robert der Tapfere*, p. 158.
3. *Honneur* signifie en général à la fin du IXe s. une dignité avec les terres bénéficiaires qui y étaient jointes.
4. Échange entre le comte Robert et l'évêque Actard de Blois (Bibl. nat. *Mél. Colb.*

il veut dire : *Dominium nostrum?* A-t-on d'autres exemples à cette époque du titre de *comte* appliqué à de grands propriétaires qui ne fussent pas revêtus d'une fonction publique? Que Robert ait eu des propriétés à Averdon, et qu'il en ait échangé une partie avec Actard de Nantes, cela est possible; mais je ne puis admettre qu'il ait eu le Blésois en toute propriété. Quant au don en toute propriété fait en 892 du comté de Blois à Ingon par le roi Eudes, fait que M. de B. cite à l'appui de sa thèse, c'est là une des fables dont les premiers chapitres de Richer sont remplis[1].

Quoi qu'il en soit, les possessions les plus importantes de la Maison Capétienne se trouvaient dans le bassin moyen de la Loire. Ceci nous amène au troisième point examiné par M. de B. Quelle était l'origine de Robert le Fort? En réalité nous n'en savons rien. Nous connaissons les noms d'un beau-frère de Robert le Fort, Adalelme, et de trois de ses neveux : Gaucher, fils de cet Adalelme et comte (de Laon), un second Adalelme peut-être frère de Gaucher, et Maingaud, comte en Lorraine; nous savons encore qu'il était parent d'Adhémar de Poitiers; mais cela ne nous apprend rien sur la famille dont il était issu. Divers indices inviteraient à le rattacher à Conrad, frère de l'impératrice Judith et à lui supposer une parenté avec Hugues l'abbé, fils de Conrad, et avec Conrad, comte de Paris, cousin de Hugues[2]. En effet le nom de Hugues reparaît à deux reprises dans la Maison de France; à la mort de Robert, Hugues l'abbé reçoit ses honneurs, et à sa mort ils retournent à Eudes. Après la mort de Conrad, Eudes lui succède comme comte de Paris, et Robert, frère d'Eudes, comme abbé de St-Colombe de Sens[3]. Mais aucun texte ne nous autorise à admettre une parenté entre Robert le Fort et les Conrads, et Foulques, archevêque de Reims († 900), de tous les hommes de son temps le plus à même de connaître la généalogie d'Eudes, le déclarait « *ab stirpe regia alienus*[4]. » Il ne reste donc en présence

---

t. 46, fol. 66. — *Arm. de Baluze*, t. 76, fol. 320). Baluze, *Capitulaires*, t. II, 976. — Mabille, *La Pancarte noire*, p. 96, n° 60. — V. Kalckstein, op. cit. p. 155.

1. Richer, I, 9-11.

2. M. de B. se trompe lorsqu'il fait de Conrad de Paris un neveu de Hugues (p. 33). Il était son cousin, *Consobrinus*. Voy. *Ann. S. Columbæ Senonensis*, ad ann. 882. Pour être son neveu il aurait dû être fils de Conrad « *Raeticarum vel Jurensium partium dux* » le seul frère de Hugues. Mais nous ne lui connaissons d'autre fils que Rodolphe, premier roi de Bourgogne. Les Ann. de St.-Bertin et de St.-Waast citées par M. de B. à l'appui de son opinion, ne disent rien sur la parenté de Hugues et de Conrad de Paris et le passage des Ann. de Metz (ou plutôt de Réginon) de 888 se rapporte à Conrad d'Altorf.

3. Hugues l'abbé succéda à Conrad en 881 et Robert à Hugues en 885.

4. Flodoard, *Hist. eccl. Rom.* IV, 5. M. de B. a négligé ce texte important. Quant à l'opinion qu'il croit certaine (p. 10 = il est parfaitement démontré.....), d'après laquelle Robert le Fort aurait épousé en secondes noces Adélaïde, la femme du premier Conrad, elle est inadmissible. Adélaïde était fille de Hugues, comte de Tours, et sœur d'Irmingarde qui épousa Lothaire en 821. Il faut supposer que Robert aurait épousé une femme de 50 à 60 ans et que celle-ci se serait remariée l'année même de son veuvage (866). Le passage de la chronique de St. Bénigne de Dijon « *superant duo filii Roberti comitis, frs* » *Hugonis abbatis* » même en admettant qu'on lise *fratres* et non *fratris* (ce qui ne me paraît pas acceptable), n'a aucune valeur. Cette chronique est une compilation du XIe s. sans autorité pour le IXe. Le passage en question est copié de la continuation d'Aimoin qui au lieu de : *frs Hugonis abbatis*, porte : *qui fuit Saxonici generis*. D'où vient cette confusion? Peut-être du rapprochement du passage d'Aimoin avec celui de Thégan sur

que deux opinions sérieuses, celle de Richer qui fait de Robert le fils d'un Saxon nommé Witikin, établi en Gaule et celle qui le rattache à une des familles nobles des bords de la Loire, soit à Hugues de Tours comme le veut M. Mabille, soit à Guillaume de Blois comme le veut M. de B. Cette opinion me paraît la plus vraisemblable, à cause de la position des alleux de la Maison de France, à cause des noms de Hugues, Robert et Eudes, qui se retrouvent dans les familles des bords de la Loire, et surtout à cause du silence des historiens contemporains qui auraient probablement signalé la naissance étrangère de Robert, si l'opinion de Richer était fondée. Toutefois rien dans les textes ne nous permet une affirmation positive. Le texte d'Abbon parlant de l'élévation d'Eudes au trône,

Francia laetatur, quamvis is Neustricus esset,

texte auquel M. de B. attache, à mon avis, beaucoup trop d'importance, veut dire simplement qu'Eudes avait ses possessions dans la Neustrie, ce qui n'empêche pas les habitants de l'Est, de la Francia (ancienne Austrasie), de l'accepter pour roi. Cela ne dit rien quant à son origine. — Quant à l'opinion de Richer, j'accorde que l'on ne peut avoir grand confiance dans le témoignage d'un historien qui a audacieusement falsifié son propre ouvrage sous prétexte de le corriger. Mais M. de B. me semble s'en débarrasser un peu trop lestement en attribuant ce que nous dit le moine de St.-Remi à une intention de dénigrement contre les Capétiens. Richer écrivait pour Gerbert, qui connaissait personnellement Hugues Capet, quand il a corrigé son ouvrage, il a effacé ce qui pouvait être désagréable au nouveau roi, par ex. l'observation que les vassaux n'aimaient pas obéir à Eudes, parce qu'il était de trop médiocre condition (I, 5). Pourquoi n'aurait-il pas aussi effacé ce qu'il disait de son origine? Et de plus, comment se ferait-il que tous les écrivains qui se rattachent au monastère de Fleury sur Loire, Aimoin, son continuateur, Yves de Chartres, l'Historia Francorum Senonensis, eussent accepté l'opinion d'une origine saxonne des Capétiens, si ceux-ci l'avaient considérée comme une injure? Tous ces écrivains en effet sont dévoués à la nouvelle dynastie. Rappelons-nous d'ailleurs que dix mille familles saxonnes ont été répandues par Charlemagne en Gaule et en Germanie[1], et qu'en 802 il recommandait à ses missi de leur distribuer des bénéfices royaux[2]. M. de B. émet une hypothèse très-ingénieuse pour expliquer comment s'est formée la légende de l'origine saxonne. D'après lui elle vient de ce que Hatwige, la mère de Hugues Capet, était fille de Henri de Saxe et prétendait descendre du fameux Witikind. Cela est possible. Mais il reste néanmoins à expliquer comment deux sources tout à fait indépendantes l'un de l'autre, Richer et Aimoin, admettent qu'Eudes était de race saxonne[3]. Peut-être Aimoin a-t-il cru, comme la chro-

Judith : « *Nobilissimi generis Saxonici* » (c. 26). M. de B. se trompe lorsqu'il dit que le passage de la chronique de St. Bénigne est reproduit par les Miracles de St. Benoît. Le second livre des Miracles, écrit par Aimoin dans les premières années du XIe s., porte : *Saxonici generis vir.*

1. **Einhard**, *Vita Karoli*, c. 7.

2. Capit. miss. Aquisgranense. Mars 802, c. 10 : *De illis Saxonibus qui beneficia nostra in Francia habent, quomodo ac qualiter habeant condricta.*

3. Les *Annales Xantenses* le font venir *de Francia*. Mais quelle autorité accorder à cette

nique de Dijon, à une parenté de Robert le Fort avec Judith? Après tout, le plus sage est peut-être de dire avec Raoul Glaber : « *Genus adnotare distulimus quia* » *valde in ante reperitur obscurum.* »

Je relèverai encore en terminant quelques erreurs échappées à M. de B.

P. 5. Réginon n'est pas du XIe s. Il écrivait vers 910. — Ibid. L'ouvrage attribué à Hugues de Clères est une falsification sans valeur historique[1]. — P. 18 et 20. Toutes les citations empruntées aux Ann. de Metz devraient être indiquées comme tirées de Réginon que l'auteur des Ann. de Metz n'a fait que copier pour cette période. Surtout il ne faut pas dire (p. 18 et p. 20, n. 4) que les Ann. de St.-Waast et Réginon répètent ce qu'a dit l'annaliste de Metz. Les Ann. de St.-Waast ont été composées dans les dernières années du IXe s. Réginon écrivait dans les premières du Xe s. et les Ann. de Metz sont une compilation de la fin du même siècle. — P. 20. Maingaud mourut en 892 et non en 898. — P. 26. « Du VIIIe au Xe s. les comtes, les marquis et les ducs étaient parfaitement » amovibles. » Parfaitement, non; pas même au IXe s. Au Xe s. ils ne l'étaient plus du tout en fait, quand même ils l'eussent encore été en droit. — P. 33. Parmi les comtes de Paris, M. de B. devrait citer Conrad Ier frère de Judith. Nous voyons *Conradus Comes* et *Gozlinus Abbas* signer les premiers en 849 une donation de Brunard au monastère de St.-Germain de Paris[2]. — Enfin j'aurais bien des observations à faire sur le résumé chronologique qui termine le travail de M. de B. Je me bornerai à faire remarquer que la date de 867 pour la mort de Robert le Fort me paraît inadmissible en présence du témoignage d'Hincmar[3], à la fois voisin et contemporain des faits qu'il raconte et qui nous donne la date de 866. L'auteur des Ann. de Fulda qui rapporte ce fait à 867 était éloigné du théâtre des événements. Quant à Réginon toute sa chronologie jusqu'en 877 est pleine d'erreurs. Ce n'est pas avec un diplôme daté de travers qu'on peut contester l'exactitude des Annales Bertiniennes.

Mais je m'arrête; je craindrais, en appuyant davantage sur ces détails, de paraître sévère pour un travail dont l'étude m'a causé autant de plaisir que de profit.

G. MONOD.

---

154. — C. HIPPEAU. **L'instruction publique en Allemagne.** Didier, 1873. In-8°, XXXV-407 p.

Ce livre est un recueil de renseignements sur l'instruction publique en Allemagne, entremêlé des vues personnelles de l'auteur sur la matière. La partie historique et statistique est claire et se lit avec facilité : elle est généralement exacte en ce qu'elle donne; mais il y a de grandes lacunes. L'auteur ne paraît pas avoir mis à profit les ouvrages fondamentaux, qui sont Rönne et Wiese. Il

---

compilation du XIIe siècle?

1. Voy. Mabille, *Chroniques des comtes d'Anjou*. Introd. p. xlix.

2. Mabillon, *Ann. O. S. B.* II, 755. — Dümmler, *Gesch. des Ostfraenk. Reichs*. I. p. 422, n. 44.

3. *Ann. Bertin*, 866.

ne cite aucune des *Pédagogiques* si nombreuses qui ont été écrites pour l'enseignement des gymnases et des écoles. Dans le tableau fort incomplet qu'il trace des Universités, il ne met à contribution que les livres de Hillebrand et Minssen, écrits à l'adresse du public français.

Les informations de l'auteur étant très-fragmentaires, on ne sera pas étonné qu'il accorde parfois une importance exagérée à des faits d'ordre secondaire, et qu'il passe sous silence des événements beaucoup plus importants. Ainsi, quoi qu'il s'occupe de l'Autriche, il ne dit rien du grand effort tenté par le gouvernement autrichien sous le ministère Thun pour transformer, d'après le modèle des gymnases de l'Allemagne, l'enseignement secondaire qui jusque-là était entre les mains du clergé. Un défaut du livre, c'est qu'il nous arrête trop à des chiffres ou à des relevés et programmes officiels, et qu'il ne nous fait pas assez voir les maîtres et les élèves.

Une certaine hâte se fait sentir dans la composition de ce volume. Ainsi s'expliquent les longues intercalations de passages empruntés à d'autres livres, notamment au beau rapport de M. Baudouin, et les fautes d'impression, fort nombreuses, surtout dans les noms allemands. Il y a aussi des inconséquences dans la nomenclature : sur la même page (p. 184) l'auteur met *Cologne*, c'est-à-dire la forme française du mot, mais il appelle *Trier*, *Aachen*, *Regensberg* (sic) les villes que nous sommes habitués à nommer Trèves, Aix-la-Chapelle, Ratisbonne. Oberlin, le pasteur du Ban de la Roche, est placé au milieu d'une énumération de pédagogues étrangers, entre Pestolozzi (sic) et Herder. Nous venons de dire qu'en ce qu'il donne, M. Hippeau est généralement exact. Mentionnons cependant une erreur grave commise au sujet de l'examen de maturité, qui correspond à notre baccalauréat ès-lettres. « Les examinateurs, dit M. H. » (p. 218), sont les professeurs du gymnase, qui deviennent par conséquent » les juges de leurs élèves. Il en était ainsi autrefois dans nos lycées. Le jury » actuel, composé de professeurs de faculté, nous paraît offrir de meilleures » conditions d'impartialité. » M. H. oublie de dire que l'assemblée, composée effectivement des professeurs des hautes classes, est présidée par un commissaire du gouvernement, lequel dirige les examens, fait poser les questions et a droit de *veto* sur les décisions.

Les réflexions que M. H. mêle à ses tableaux sont judicieuses et libérales : on sent en lui un ami sincère de l'instruction. Pourquoi faut-il que son jugement, qui est excellent en matière d'instruction primaire et secondaire, s'obscurcisse et perde quelque chose de son calme, quand il s'agit de l'instruction supérieure ? M. H. est d'avis que sur ce chapitre nous ferons bien de nous tenir à ce que nous avons. « On ne voit pas (p. 265) ce que nous gagnerions à transformer » nos facultés et à *germaniser* leur enseignement ; car, en supposant que l'amour » de la science pure devînt assez général pour que les jeunes gens se mon- » trassent plus assidus qu'ils ne le sont aujourd'hui, je ne pense pas que l'étude » des textes, les recherches bibliographiques, la science des détails, qui, le plus » souvent, forme des pédants, orgueilleux d'un mérite qui ne fait honneur qu'à » leur mémoire, dussent être préférées à un enseignement plus élevé, plus large,

» inspirant de nobles sentiments, élevant et agrandissant les âmes et, par cela » même, ouvrant l'intelligence aux études sérieuses, un enseignement enfin tel que » le conçoivent les dignes successeurs des Cousin, des Guizot et des Villemain.»

En somme, M. H. n'est point partisan du système d'instruction qu'il s'est proposé de décrire. Il lui préfère le système américain, et cédant à cette préférence, il parle presque autant de l'Amérique, dans ce volume, que de l'Allemagne. Dans l'Introduction, où il résume ses impressions, ce jugement défavorable s'accentue encore davantage : « L'étude sérieuse que je viens d'en faire (des » écoles de l'Allemagne) m'a prouvé que l'on a fort exagéré l'excellence de leur » enseignement. » Ailleurs (p. 134) il reproduit, d'après M. de Laveleye, le jugement que l'Américain Horace Mann a porté sur le caractère allemand, dont les traits distinctifs sont « l'inertie et le manque d'initiative. » Au lieu de répéter ces phrases qui ont pu être exactes jusqu'à un certain point il y a trente ans, M. H. aurait fait une œuvre plus utile et plus méritoire en montrant comment l'instruction, transformant le caractère de la nation, a fait des Allemands, qui autrefois ont pu être des théoriciens et des rêveurs, une des nations les plus pratiques et les plus entreprenantes, jusqu'au point de les avoir rendus incapables de comprendre leurs qualités d'autrefois.

M. B.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 1er août 1873.

M. Hauréau donne des nouvelles de M. Brunet de Presle, qui continue d'aller mieux.

M. de Witte lit une *Note sur deux amphores panathénaïques trouvées à Corneto*. Cette lecture n'est pas assez distinctement entendue du public pour qu'il soit possible d'en rendre compte.

M. Miller annonce l'envoi par M. Mariette d'un rouleau d'estampages d'inscriptions grecques et latines recueillies par lui. Les inscriptions latines ont été remises à M. L. Renier, les grecques sont entre les mains de M. Miller.

M. Elie de Beaumont, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, envoie à l'Académie des inscriptions une note de M. Clermont-Ganneau sur un monument curieux pour l'histoire des épidémies. C'est une inscription en mauvais italien, recueillie à la basilique de Bethléem, qui donne la date de plusieurs années du XVIIIe siècle pendant lesquelles la peste a régné en Judée. Ces dates sont en relation avec celles de plusieurs pestes célèbres : ainsi la première, 1721, doit être rapprochée de celle de la peste de Marseille, 1720.

Le seul mémoire présenté sur les *mesures des anciens Égyptiens* (concours pour le prix Bordin) n'ayant pas paru digne du prix, la commission a accordé à l'auteur seulement une récompense de 2000 fr. : l'enveloppe contenant le nom ne sera décachetée que si l'auteur en autorise l'ouverture. La question n'est pas maintenue au concours.

M. de Longpérier fait connaître, au nom de la commission du concours des antiquités de la France, les décisions de cette commission. Trois médailles d'or et six mentions honorables ont été décernées aux ouvrages suivants :

Médailles d'or :

1° DEMAY, *Inventaire des sceaux de Flandre* (2 vol. 4°);

2° Ch. GÉRARD, *La faune historique de l'Alsace, les artistes de l'Alsace du* VIIe *au* XVe *s.* (3 vol. 8°);

3° Ed. AUBERT, *Trésor de l'abbaye d'Agaune* (1 vol. gr. 4°);

Mentions honorables :

1° MANNIER, *Les commanderies du grand prieuré de France* (8°);

2° A. FRANCKLIN, *Les anciennes bibliothèques de Paris* (3 vol. 4°);

3° B. LEDAIN, *Mémoire sur l'enceinte galloromaine de Poitiers* (1 vol. 8° et atlas);

4° L. PANNIER, *La noble maison de Saint-Ouen* (8°);

5° J. FINOT, *Recherches sur les incursions des grandes compagnies dans les deux Bourgognes* (ms.);

6° TAMIZEY DE LARROQUE, *Notice sur la ville de Marmande* (8°).

M. Guérin continue la lecture de son étude sur la mer Morte. Il examine si cette mer ne s'est formée qu'après la destruction des cinq villes maudites ou si elle existait déjà auparavant, et conclut qu'elle a dû toujours exister, le Jourdain n'ayant pu s'écouler autrefois, comme on l'a cru à tort, vers la mer Rouge.

M. Halévy lit une note sur une inscription nabathéenne et grecque de Harran, déjà étudiée par MM. de Vogué et Waddington. Cette inscription, dont M. Halévy discute philologiquement le texte nabathéen, constate la consécration d'une chapelle « en l'honneur de saint Jean, mis à mort par les méchants juifs. » Elle est de l'an 568 de notre ère, près de 60 ans avant l'hégire.

M. Maury offre, de la part des auteurs, un itinéraire descriptif et archéologique de l'Orient (1re partie, Grèce et Turquie d'Europe) par M. le Dr Isambert, et une étude sur les habitants lacustres du lac de Bienne, par M. le Dr Gross. — M. de Longpérier présente deux études biblico-paléontologiques de M. Joseph Barsilaï, de Trieste : l'une traite du renne, que l'auteur croit retrouver dans la Bible; dans l'autre, M. Barsilaï prétend assimiler le *behémoth* avec le mammouth. M. de Longpérier déclare réserver son opinion et ne pas prendre la responsabilité de ces théories.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

POTTHAST, Regesta Pontificum romanorum, fasc. I (Berlin, de Decker). — TETTAU, Ueber die epischen Dichtungen der finnischen Vœlker besonders die Kalevala (Erfurt, Villaret). — WAITZ, die Formeln der deutschen Kœnigs- und der rœmischen Kaiser-Kronung vom Xten bis zum XIIten Jahrh. (Gœttingen, Dieterich). — URLICHS, Codex urbis Romæ topographicus (Wirceburgi, Stahel).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Albert (P.). La littérature française au XVIIe siècle. In-8°, 471 p. Paris (Hachette). 5 fr.

Anger (R.). Vorlesungen üb. die Gesch. der messianischen Idee. Nach d. Verfasser's Tode hrsg. v. Max Krenkel. Gr. in-8°, iv-91 p. Berlin (Henschel). 2 f. 75

Arcelin (A.). La question préhistorique. In-8°, 67 p. Paris (Douniol).

Augusti rerum a se gestarum indicem cum græca metraphrasi ed. Th. Bergk. Gr. in-8°, xxv-135 p. Gœttingen (Dieterich). 5 fr. 35

Biais (E.). Annales de La Rochefoucauld. Curieux récits de faits accomplis dans cette ville du temps des guerres de religion (XVIe et XVIIe s.), publiés pour la première fois. In-8°, 11 p. Angoulême (imp. Nadaud).

Bonnaffé (E.). Le Catalogue de Brienne (1662) annoté. In-12, 41 p. Paris (Aubry).

Bruston (C.). Du texte primitif des psaumes, explication des passages les plus obscurs de ce livre. In-8°, 127 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Büdinger (M.). Zur egyptischen Forschung Herodot's. Eine kritische Untersuchung. (Aus « Sitzungsber. d. k. Akad. der Wissensch. »). Gr. in-8°, 29 p. Wien (Gerold's Sohn). 60 c.

—— egyptische Einwirkungen auf hebræische Culte. Untersuchungen (Aus « Sitzungsbericht. d. k. Akad. d. Wissensch. ») Gr. in-8°, 32 p. Wien (Gerold's Sohn). 75 c.

Cherbuliez (V.). Études de littérature et d'art. Études sur l'Allemagne. Lettres sur le Salon de 1872. In-18 jésus, 336 p. Paris (Hachette). 3 fr. 50

Choppin (H.). Notes sur l'organisation de l'armée pendant la Révolution, 4 août 1789, 8 brumaire an IV. In-12, 80 p. Paris (Tanera). 1 fr. 25

Croiset (A.). Xénophon, son caractère et son talent. Étude morale et littéraire. In-8°, 282 p. Paris (Thorin).

Fiorelli (G.). Gli Scavi di Pompei dal 1861 al 1872 : relazione al Ministro di pubblica Istruzione. In-4°, xiv, 174, 20 p. con XX Tavole. Napoli (Detken et Rocholl). 35 fr.

Matranga (F.). Sul Sarcofago rinvenuto nelle Catacombe di Siracusa nel Giugno 1872. Lettere al Signor Dott. S. Cavalleri. In-8°, 40 p. Palermo (tip. Tombarello).

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. 7e série. T. XIX. N°s 3-5. Gr. in-4°. Saint-Pétersbourg (Leipzig, Voss). 17 fr.

Mostras (C.). Dictionnaire géographique de l'empire ottoman. Gr. in-8°, xij-241 p. St.-Pétersbourg (Leipzig, Voss). 4 f. 50

Palacio (le Dr Diego Garcia da). San Salvador u. Honduras im Jahre 1576. Amtlicher Bericht an den Kœnig von Spanien üb. die centralamerikan. Provinzen San Salvador u. Honduras im Jahre 1576. Aus dem Span. übers. u. m. erklær. Anmerk, u. 1 (lith.) Karte in-4°, v. Dr A. v. Frantzius. Gr. in-8°, viij-70 p. Berlin (D. Reimer). 2 fr. 75

Paoli (C.). Sopra la più antica pergamena del archivio di Stato in Firenze e segnetamente sopra la data da attribuirsi alla medesima osservazioni paleografice e antiche. In-8°, 20 p. Firenze (tip. Cellini).

Pernice (A.). Marcus Antistus Labeo. Das rœmische Privatrecht im 1. Jahrh. der Kaiserzeit. 1. Bd. Gr. in-8°, x-518 p. Halle (Librairie de l'Orphelinat). 12 fr.

Philippson (M.). Heinrich IV. u. Philipp III. Die Begründung d. franz. Uebergewichtes in Europa. 1598-1610. 2. Th. Gr. in-8°, iv-444 p. Berlin (F. Duncker). 8 fr.

Rossbach (J. J.). Geschichte der Gesellschaft. 6. Th. Der vierte Stand u. d. Armen. 2. Abth. In-8°, 164 p. Würzburg (Stuber). 4 fr.

E. GRÉBAUT Hymne à Ammon-ka. Gr. in-8°. 2 fr.

Pour paraître prochainement.

Le treizième fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études contenant : Études sur les Institutions germaniques. La procédure de la Lex Salica. La fidejussio dans le droit frank — les Sacebarous — la Glose malbergique — Barbarus, etc. — Tacit. Germ. c. 13. par R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg. Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École des Hautes-Études. 1 vol. gr. in-8° raisin. 7 fr. 50

Librairie HACHETTE et Ce, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France.* 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française.* Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.

Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains.* Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément.* 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.
Le *Supplément* de la 4e édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

OUVRAGES LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES.

BARRY DE MERVAL (le comte du). *Études sur l'architecture égyptienne.* 1 vol. in-8° avec planches. 5 fr.

CHALLAMEL (Augustin). *Mémoires du peuple français* depuis son origine jusqu'à nos jours, couronnés par l'Académie française. Tome VIII et dernier. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

L'ouvrage est complet. Les huit volumes se vendent 60 fr.

En vente à la librairie W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

L. REINISCH Ægyptische Chrestomathie. 1. Lieferung. In-fol. 5 fr. 35

L'ouvrage complet se composera de trois livraisons.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 33 Septième année 16 Août 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. T. II. 2e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Contenu : *J. Storm*. Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — *C. Ploix*. Étude de Mythologie grecque ; Hermès. — *L. Havet*. Mots Locriens contenant un α pour un ε. — *M. Bréal*. Une tendance phonique de la langue grecque. — *H. Gaidoz*. Fagne, fange, hohe Venn, finnois.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

The Athenæum, N° 2386, 19 juillet. MASSON, The Life of John Milton, vol. III. Macmillan (le premier volume a paru en 1859, le second en 1871; le troisième volume est digne des précédents). — DYER, Ancient Athens: its History, Topography and Remains. Bell and Daldy (art. généralement favorable, mais assez nombreuses critiques). — COLERIDGE, The Life and Letters of St. Francis Xavier. Burns and Oates (très-sévère critique). — Polychronicon Ranulphi Higden Monachi Cestrensis; together with the English translation of John Trevisa and of an unknown Writer of the Fifteenth Century. Edited by LUMBY, Vol. IV. Longmans (article très-favorable). — *Our Library Table*. List of new Books. — « The Romance of Siamese harem life » (lettre de RAJANATTIANUHAR). — Donne's Epigrams (A. JESSOPP). — Mr. Noyes's Poems (A. CHATTO). — The Convent at Cintra (M. LEWTAS). — Punishing the Public (article sur la salle publique de lecture du British Museum). — *Literary Gossip* (on annonce la mort de Brandis, auteur de l'ouvrage bien connu sur les poids et mesures de Babylone).

—— N° 2387, 26 juillet. Le Khiva en 1873. Quaritch (traduction française du curieux ouvrage turc de Suavi Efendi sur Khiva). — FERGUSON, The Dialect of Cumberland. Williams and Norgate; MURRAY, The Dialect of the Southern Counties of Scotland. Asher (article très-sévère pour le premier de ces ouvrages, très-élogieux pour le second). — The Debates of the House of Commons in 1625. Edited by GARDINER (art. très-favorable). The « Peace » of Aristophanes: a revised Text, with English notes, by PALEY. Bell and Daldy (édition très-recommandable). — *Publications of the Society of Hebrew Literature* (Miscellany of Hebrew Literature; The Commentary of Ibn Ezra on Isaiah, ed. and transl. by FRIEDLÆNDER; The Anglican Version of the Book of the Prophet Isaiah amended according to the Commentary of Ibn Ezra; art. anal.). — *Our Library Table*. List of new Books. — Later Poems of Uhland (W. W. SKEAT). — Was « Don Quixote » a Lampoon? (H. E. WATTS). — M. Philarète Chasles (not. nécrol.). — Mr. Noyes's Poems (T. H. NOYES, Jun.). — The exploration of Palestine (W. BESANT). — *Literary Gossip*. — Index du premier volume de l'*Athenæum* pour 1873.

Literarisches Centralblatt, N° 31, 2 août. — BRAUNE, Die Reformation u. die drei Reformatoren. Gotha, Perthes. In-8°, xvj-331 p. 1 Thal. 10 Sgr. (ouvr. sans valeur). — PRANTL, Gedæchtnissrede auf Fr. A. Trendelenburg. München, Franz in Comm. In-4°, 11 p. 3 Sgr. — WEBER, Die Geschichte der neueren deutschen Philosophie und Metaphysik. Münster, Brunn. I. iv-74. 12 Sgr.; II. iv-94. 18 Sgr.; III. v-106 p. 18 Sgr. (ne répond pas au titre). — SPILLER, Das Naturerkennen. Berlin, Denicke. In-8°, vij-64 p. 12 Sgr. (peu concluant). — WERBER, Grundlegung der Philosophie des Schœnen und der Philosophie des Wahren. Heidelberg, Winter. In-8°, p. 49-127. 16 Sgr. (simple annonce). — WAITZ, Die Formeln der deutschen Kœnigs- u. rœmischen Kaiser-Kronung vom 10. bis zum 12. Jahrh. Gœttingen, Dieterich. In-4°, 92 p. 1 Thal. 10 Sgr. (excellent travail). — KÜRSCHNER, Die Urkunden Herzog Rudolf's IV von Œsterreich (1358-1365). Wien, Gerold's Sohn. In-8°, 88 p. (art. très-favorable). — Platon's Euthyphron, für den Schulgebrauch erkl. v. WOHLRAB. Leipzig, Teubner. In-8°, vj-42 p. (bonne édition; notes utiles). — ZINGERLE, Zu spæteren lateinischen Dichtern. Innsbruck, Wagner. In-8°, xvij-103 p. 24 Sgr. (contient trois dissertations d'une valeur inégale; la meilleure est la dernière, sur les redites à la fin de l'hexamètre). — Die Ueberreste altdeutscher Dichtungen von Tyrol und Fridebant. Gesamm., herausg. u. erl. v. WILKEN. Paderborn, Schœningh. In-8°, 44 p. 10 Sgr. (nombreuses critiques).

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — 16 Août — 1873

Sommaire : 155. Le Calendrier de Cordoue de l'année 961, p. p. Dozy. — 156. Bastian, Recherches ethnologiqnes, t. II. — 157. Sickel, Appréciation du t. I des *Diplômes de l'Empire* publiés dans les *Monumenta Germaniæ historica* par K. Pertz; Stumpf, Sur les *Diplômes mérovingiens* de l'édition des *Monumenta Germaniæ historica* (suite). — 158. Sanders. Motion pour l'établissement en Allemagne d'une orthographe uniforme. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

155. — **Le Calendrier de Cordoue de l'année 961,** texte arabe et ancienne traduction latine, publié par R. Dozy. Leyde, 1873. In-8°, viij-117 p.

Cet opuscule est une importante contribution à l'histoire des sciences au moyen-âge. Il appartient à un siècle où les sciences et les lettres brillèrent d'un vif éclat sous le sceptre des khalifes omeyyades d'Espagne et, comme dans tous les documents du même âge, on y remarque un singulier mélange de théories grecques, latines et indiennes qui restèrent en vigueur jusqu'au xvie siècle. Il y a plus de trente ans que Libri publia dans son *Histoire des sciences mathématiques en Italie*, la version latine de ce vénérable calendrier, mais elle est si obscure qu'il ne put en déterminer avec certitude ni l'âge ni l'auteur. Des passages entiers de ce latin barbare demeuraient inexpliqués. Quand on lit, par exemple, dans les éphémérides du mois de février « et in eo mittuntur carte ad gentes propter » exercitus (vel messes), » il est difficile, sans le secours du texte arabe, de comprendre qu'il s'agit des levées de ban qui précédaient la campagne d'été (*saïfa*) contre les Grecs et qui, au dire des historiens musulmans, avaient lieu en effet au mois de février ou dans les premiers jours de mars. Il fallait donc, pour rendre au document latin toute sa valeur, qu'on retrouvât le texte qu'il avait traduit ou paraphrasé. C'est ce que vient de faire M. Dozy. Guidé par une notice fort exacte du catalogue des manuscrits hébreux de la Bibliothèque nationale, le savant professeur de Leyde a retrouvé le texte arabe caché sous une transcription hébraïque; il l'a déchiffré avec une merveilleuse précision et le publie aujourd'hui en regard de la version latine corrigée elle-même avec le plus grand soin.

Deux auteurs, l'un chrétien, l'autre musulman se présentent pour revendiquer la paternité de ce petit ouvrage et l'éditeur ne paraît pas avoir beaucoup avancé dans la solution du différend, depuis l'époque où il exposait ses premiers doutes (Cf. *Journal de la Société orientale allemande*, t. XX, p. 595 et suiv.). L'hypothèse d'après laquelle on aurait fondu deux traités du même genre dont l'un aurait pour auteur l'évêque Rabi' ibn Zaïd et l'autre le secrétaire arabe Arîb ibn Saad est ce qu'il y a de plus acceptable jusqu'à plus ample information. En outre il nous paraît certain que l'auteur de la traduction latine avait sous les yeux un original en général plus complet que ne l'est le texte arabe conservé en caractères hébreux; c'est ce que prouvent ses nombreuses mentions de fêtes chrétiennes,

ses commémorations de saints, ses extraits du martyrologe espagnol, dont on ne trouve aucune trace dans la rédaction arabe. Mais quelle est la source de ces additions? Sont-elles tirées directement du calendrier rédigé par l'évêque Rabi' (nommé ailleurs Harib), ou doit-on en faire honneur au copiste latin? C'est ce qu'il est impossible de décider d'après les pièces que le temps nous a conservées. A vrai dire, l'intérêt d'un tel débat n'est que secondaire.

Il y a deux choses principales à étudier dans le calendrier de Cordoue : d'une part, ses théories astronomiques et cosmiques, ses prescriptions relatives à l'agriculture, à l'hygiène, etc., d'autre part, sa technologie d'autant plus précieuse qu'elle embrasse un plus grand nombre d'objets. C'est toujours une bonne fortune pour la lexicographie que la publication de documents de cet âge et de cette provenance. Dès les premières pages du livre nous rencontrons la nomenclature encore peu connue des *anoua* ou étoiles qui exercent une certaine influence sur l'atmosphère; dans les pages suivantes, des explications étymologiques bizarres sur les noms que prend la lune à ses phases différentes (*hélal*, *bedr*, etc.). Plus loin ce sont les appellations si étranges des nuits dans la première et la seconde quinzaine du mois, les *djamrah*, derniers brouillards d'hiver, les *Jours de la vieille* (du 26 février au 4 mars) et d'autres expressions techniques qui attirent notre attention. Ces théories écloses dans le désert et fortement empreintes du génie arabe se retrouvent dans Maçoudi (Cf. *Prairies d'or*, t. III, chap. 59 et 60) et fournissent matière à une intéressante dissertation. Ce n'est pas tout. Dans le paragraphe qui termine les éphémérides de chaque mois, on trouve de curieuses instructions sur les semailles, la greffe des arbres, les couvées, sur l'alimentation, la médecine, etc.; c'est là surtout que les mots rares et inexpliqués abondent sous la plume de l'auteur. Le traducteur latin les omet souvent, ou se contente de les transcrire; ou, quand il les traduit, il donne en bien des cas la mesure de son ignorance. Par le seul fait d'avoir rétabli le texte de l'hébreu en arabe M. D. a déjà restitué un grand nombre de ces termes sur lesquels nos dictionnaires gardent un silence complet. Il nous promet d'achever bientôt sa tâche et de satisfaire sur ce point aux exigences du lecteur dans le Supplément aux dictionnaires arabes, auquel il donne ses soins depuis longues années. La première partie de cet immense travail est sous presse : lorsqu'elle aura paru nous y trouverons sans doute l'explication des mille petits détails que le calendrier de Cordoue laisse encore dans l'ombre. C'est alors seulement qu'il sera possible de l'étudier à fond et de lui assigner sa véritable place parmi les documents scientifiques que le moyen-âge arabo-chrétien a légués aux investigations de l'érudition moderne.

Félicitons dès à présent M. D. d'avoir dérobé quelques heures à son grand travail pour communiquer au public une véritable curiosité littéraire et remercions son collaborateur M. de Goeje qui dans la révision des épreuves a apporté l'exactitude et le savoir d'un maître.

BARBIER DE MEYNARD.

156. — **Ethnologische Forschungen** und Sammlung von Material für dieselben, von Dr Adolf Bastian. Zweiter Band. Iena, Costenoble, 1873. In-8°, xxij-375 p. — Prix :

Le second volume des *Recherches Ethnologiques* n'est pas de nature à nous faire modifier le jugement que nous avons porté sur le premier (n° du 29 mars 1873). C'est le même amas chaotique de notes rassemblées sans critique et publiées sans références. Les faits curieux y abondent et on pourrait en tirer profit si l'auteur prenait la peine de citer avec précision ses sources, de sorte qu'on pût s'y rapporter. Au point de vue de l'ordonnance générale nous devons pourtant signaler un léger progrès. Ce volume est partagé en quatre chapitres (I. Migrations américaines; — II. Groupes de peuples africains; — III. Vicissitudes de la civilisation dans l'Asie Centrale; — IV. Notes de mythologie comparée) et accompagné d'une table des matières. Il donne en outre une courte table des matières pour le premier volume. *Never too late to mend,* dit un proverbe anglais. Espérons que nous pourrons constater des améliorations plus sérieuses dans les prochains ouvrages de M. Bastian.

H. G.

---

157. — **Monumenta Germaniæ Historica. Diplomatum Imperii Tomus I** (Hrsg. v. K. Pertz), besprochen v. Th. Sickel. Berlin, Franz Vahlen. 1873. 1 broch. in-8°, vj-80 p.

Ueber die Merovinger Diplome in der Ausgabe der Monumenta Germaniæ historica, von R. F. Stumpf. München, Oldenburg. 1873. 1 broch. in-8°, 69 p.

(*Suite.*)

« Chramlos superiores, in pago Parisiaco. » — Rien dans le diplôme de Clovis II qui nous fournit ce nom, n'autorise à placer *Chramlos* dans le Parisis plutôt que dans tout autre pays. Or, la terminaison du nom de *Berimariacæ* qui se rencontre dans la même pièce nous ayant fait chercher ce lieu en Hainaut où l'on trouve Bermeries, il faut sans doute reconnaître *Chramlos* dans Crioleux, f., comm. de St-Waast-lès-Bavai (Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Bavai), tout auprès de Bermeries.

*« Ciconiæ villa, in pago Senonico. » — Sognes, Yonne, arr. de Sens, cant. de Sergines.

*« Cirsai villa ad fluvium Telum, in pago Biturico. » — Jacobs (p. 39) croit que *Cirsai* est probablement Thizay (Indre, arr. et cant. d'Issoudun) situé, suivant lui, près de la rive gauche du Théols (*fluvius Telus*); mais cette indication est inexacte, Thizay étant situé sur la rive droite de la Vignole, affluent du Théols. On peut donc maintenir la leçon *Cirsai*.

*Cisternæ, in pago Lemovicino, 133, l. 38. — Ce nom ne figure pas dans l'index de M. Pertz, mais il faut l'y ajouter, car l'examen topographique de la charte montre qu'il faut distinguer deux noms dans *Monte Cisternas* de ce document, Cisternes est un hameau voisin de celui du Mont (*Mons*) et dépend de la comm. de Soursac (Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Lapleau).

*« Clamiacus villa, in pago Lemovicino, *Clamecy*, Nièvre. » — Il n'est pas possible de défendre, même au point de vue philologique, cette traduction si mauvaise au point de vue topographique. *Clamiacus* devrait sans doute être changé ici en *Claniacus* ou en *Clainiacus* (cette dernière forme est fournie par les variantes), car il n'est pas douteux que l'auteur de la charte de Theodechilde n'ait voulu désigner sous ce nom le hameau de Claniat (Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Lapleau, comm. de Soursac).

*« Clareia rivus, in pago Wastinensi, *le Claray*. » — C'est sans doute de la Cléry, affluent du Loing, que M. Pertz a voulu parler ici.

*« Claustrum locus, in pago Pictavensi, *la Closure*. » — Le nom de la Closure est inconnu en Poitou où l'analogue de *Claustrum* est l'Encloître. Jacobs (p. 40) pensait que notre *Claustrum* pouvait être Lencloître, chef-l. d'un des cantons de l'arr. de Châtellerault (Vienne).

*« Clementiacus villa, in pago Lemovicino. » — Clemençat, h., Corrèze, arr. d'Ussel, cant. de Neuvic, comm. de Sérandon.

« Clipiacum,.... Vetus Clippiacus, fiscus, villa regia, palatium, in pago Pari-
» siaco, *Clichy*. » -- M. Léopold Pannier a démontré, dans un livre récent (*La noble maison de S.-Ouen, la villa Clippiacum et l'Ordre de l'Étoile*, Paris, 1872, un vol. in-8°), que la *villa* royale de *Clippiacum* devait être placée à Saint-Ouen (Seine, arr. et cant. de S.-Denis) plutôt qu'au village voisin de Clichy-la-Garenne. C'est à la *villa Clippiacum* que mourut, en 683, le saint évêque de Rouen Audoenus (saint Ouen) et c'est à cette circonstance que la *villa* dut de changer son nom primitif contre celui du bienheureux. Nous serions cependant tenté de placer à Clichy-la-Garenne le fisc royal du Vieux-Clichy (*fiscum nostrum Vetus Clippiacus*) où demeurait, suivant un diplôme de Chilpéric II, le forestier de la forêt de Rouvray dont le bois de Boulogne est le dernier vestige; Clichy aurait quitté l'épithète de « vieux, » lorsque le nom de Saint-Ouen eut été définitivement adopté pour désigner l'ancienne *villa* royale.

« Coconniacus locus, in pago Melciano. » — Chauconin, Seine-et-Marne, arr. et cant. de Meaux.

*« Colandra villa, in pago Senonico. » Ce n'est pas dans le Sénonais, mais dans le centre de la France (Auvergne ou Limousin) que le texte place *Colandra*, aujourd'hui Colandres (Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Riom-ès-Montagnes).

*« Coldriciolus locus, in pago Cenomannico, *Condrecieux*. » — Lisez *Coudrecieux*, Sarthe, arr. de Saint-Calais, comm. de Bouloire.

Commenariæ, locus (in pago Virdunensi), 93, l. 8. — Ce nom qui manque dans l'index topographique désigne Cumières, Meuse, arr. de Verdun, cant. de Charny.

Condustrinsis pagus, 102, l. 24. — Également omis dans la table de M. K. Pertz. C'est le Condroz qui s'étendait entre Dinant et Liége.

*« Conus fluvius, in pago Biturico. » — La Queune, affluent de l'Allier.

« Cornioletum, Cornoialitum, silva super Sequanam, in pago Parisiaco, *Cor-*
» *niolet*. » — Corniolet est une dénomination inconnue aux géographes français et suivant l'abbé Lebeuf, il ne resterait aucune trace du nom de *Cornioletum*

(c'était la forme adoptée au siècle dernier) sur les coteaux qui se trouvent entre Epinay et Cormeilles, coteaux où il convient de chercher cette forêt (*Hist. du dioc. de Paris*, t. IV, p. 3, 57, 81).

« Cotiracum locus, in pago Camliacensi, *Crouy*. » — Fort douteux.

*« Crausinum superius, in pago Arvernico. » — Crousy-Soubro, Cantal, arr., cant. et comm. de Mauriac.

*Cressiacum (in pago Treverensi), 147, l. 24. — Ce nom qui ne figure pas dans l'index géographique serait, à en juger par les noms qui l'accompagnent, celui du village de Kirsch, Prusse Rhénane, régence et cercle de Trèves.

« Crovia, villa et ecclesia. » — Crœv, Prusse Rhénane, régence de Trèves, cercle de Wittlich.

*« Crux capella, in pago Meledunensi. » — La Croix-en-Brie, arr. de Provins, cant. de Nangis.

« Crux cella, in pago Fanmartensi. » — Nous avons déjà dit plus haut (aux mots *Ad Crucem*) que ce nom désignait Croix, Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Landrecies.

*« Cuchimillus villa et capella, in pago Meledunensi, *Chamigny*. » — Cette traduction que la philologie récuse est également impossible en raison de la situation de Chamigny dans le pays de Meaux. *Cuchimillus* est une mauvaise forme de l'ancien nom de Cucharmoy, Seine-et-Marne, arr. et cant. de Provins.

*« Cuciniacus villa, in pago Arvernensi, *Cuy*, Yonne. » -- Il n'est pas besoin de faire observer ce que cette identification a de ridicule tant au point de vue philologique qu'au point de vue géographique; nous nous contenterons de dire que l'auteur de la charte nous paraît avoir voulu désigner, sous le nom de *Cuciniacus*, le village de Chaussenac, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux.

*« Culcemaurus villa. » — Ce nom n'est qu'une variante de *Curtomaurus* qui, quelques lignes plus bas, est traduit par Courtemaux.

« Curbrius, Curborius, Corborius vicus, in pago Tellao. » — Corbery, Seine-Inférieure, arr. de Dieppe, cant. d'Eu, comm. de Sept-Meules.

*« Curciacus villa, in pago Biturico, *Courcay*. » — Ce n'est pas de Courçay (Indre-et-Loire), mais bien de Courçais (Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Huriel) qu'il est question aux p. 159 et 180.

*« *Cursona vicus*, in pago Pictavensi. » — Un examen attentif de la pièce où ce nom est écrit et la mention des deux églises de ce lieu, consacrées l'une à saint Gervais et à saint Protais, l'autre à saint Martin, ont permis à M. Jacobs (p. 40) d'identifier *Cursona* avec Saint-Gervais (Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Leigné-sur-Usseau) dans le finage duquel se trouvait comprise l'église de Saint-Martin-de-Quinlieu.

« Curtilis villa. » — Les mots *Curtilis, sibi Berimariacas*, que porte le texte imprimé d'un diplôme de Clovis II, pourraient être lus (l'original le permet) *Curtilis fibi, Berimariacas*. Dans ce cas, au lieu de considérer *sibi* comme une variante de la conjonction *sive*, on verrait dans *fibi* le complément du nom *Curtilis*. *Curtilis fibi* se retrouve dans Courtilfoix. h. de la comm. de Bermeries (*Berimariacæ*), Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Bavai.

*« Cusiacus silva. » — Ce nom, qui se trouve dans un diplôme faux relatif à la fondation de l'abbaye de la Croix-Saint-Ouen, pouvait être rendu facilement par *forêt de Compiègne*, car chacun sait, du moins en France, que cette forêt représente l'ancienne forêt de Cuise.

« Cypetum villa, in pago Attoariorum. » — Spoix, Côte-d'Or, arr. de Dijon, cant. d'Is-sur-Tille.

*« Daginville, in pago Atrebatensi, *Daginville*. » — Daginville n'a jamais existé en français : le nom vulgaire de *Daginvilla* est Dainville (Pas-de-Calais, arr. et cant. d'Arras). Notons aussi que dans son texte, M. K. Pertz a imprimé non pas *Daginvilla*, mais bien *Dagnivilla*.

*« Dareneycum villa, in pago Vimacensi. » — *Dareneycum* ou plutôt *Dareneyum*, comme le porte le texte imprimé par M. K. Pertz, est représenté aujourd'hui par Dargnies, Somme, arr. d'Abbeville, cant. de Gamaches.

*« Decima curtis regia, inter fluvium Ruberam et silvam Leder [lis. *Jeder*] in » pago Treverensi, *Dezen*. » — Le nom de *Dezen* est inconnu dans le pays où l'indiquent le diplôme et M. Pertz : *Decima* est Detzem, Prusse Rhénane, régence et cercle de Trèves.

*De ..... vallis, in episcopatu Parisiensi, 197, l. 3. — M. K. Pertz n'a pas jugé à propos d'indiquer dans sa table ce nom de lieu mutilé qui figure dans un diplôme faux de Childebert III pour l'abbaye de Saint-Vandrille. Nous tenons d'autant plus à réparer cette omission qu'une charte de Louis VII, pour le même monastère, en date de 1177 et imprimée par Dom Martène (*Amplissima collectio*, t. 1, p. 900), nous permet de compléter ce nom en *Demonum Vallis*, aujourd'hui Démonval (Seine-et-Oise, arr. de Versailles, cant. et comm. de Marly-le-Roi).

« Dervense monasterium, ... *Moutier-en-Der*. » — Lisez *Montiérender*.

« Dervus silva, prope monasterium Dervense. » — La forêt de Der, près Wassy (Haute-Marne).

« Diseum in pago Nivernensi, *Decise*. » — Nous ne savons ce qui a porté M. K. Pertz à indiquer *Diseum* comme un lieu du pays de Nevers, car le texte nous apprend simplement que *Diseum* était situé outre Loire. Lors même que la situation de *Diseum* en Nivernais serait trouvée, on ne pourrait admettre l'identification avec Decize dont le nom latin, déjà donné par César, est *Decetia*.

« Dominicum Laicum, in pago Ambianensi, *Dorlens*. » — Traduction inadmissible. Nous ne croyons pas que le nom *Dominicum Laicum* puisse être cherché ailleurs que dans les lieux dits des environs de Talmas et de la Vicogne (Somme).

« Domnofrons villa, in pago Nivernensi, *Domfront*. » — *Domnofrons* ou plutôt *Domnus Frons* est dans la même condition que *Diseum* : les diplômes le placent outre Loire (*ultra Ligerim*) et M. K. Pertz en Nivernais où, justement, il n'y a jamais eu de lieu du nom de Domfront.

*« Dors, villa, in dioecesi Ambianensi.» — Daours, Somme, arr. et cant. de Corbie.

*« De Duabus Casis villa, in pago Biturico. » — Deux-Chaises, Allier, arr. de Moulins, cant. du Montet.

« Duna villa, in pago Leodiensi, *Donaville*. » — Nous ne discuterons pas

l'attribution de ce lieu au pays de Liége, parce que Carloman y ayant tenu un plaid où il fut question de Lierneux (Belgique) province de Liége, il est probable que *Duna* n'en était pas fort éloigné; mais nous ne croyons pas cependant qu'il existe de lieu du nom de Donaville dans cette région.

*« Durazat villa, in pago Lemovicino. » — Il faut sans doute lire *Darazat* ou même *Darazac*, car il s'agit ici de Darazac, Corrèze, arr. de Tulle, cant. de S.-Privat.

*« Durnonia fluvius, in pago Lemovicino. » — La Dordogne.

« Ebroaldo curtis, in pago Bellovacensi, *Evricourt.* » — Nous ne croyons pas à l'exactitude de cette identification et nous avons dit plus haut que le nom d'Evricourt paraissait dériver de celui d'*Ambricocurtis* qui figure dans le même diplôme qu'*Ebroaldo curtis*.

*« Elpra fluvius, in pago Fanomartensi, *Elpre*, sive *Clair-Voyon.* » — Le véritable nom moderne de ce cours d'eau est Helpe-Majeure.

* Fagia (ad illa), in pago Lemovicino, 133, l. 40. — Ce lieu ne figure pas dans la table parce que M. K. Pertz l'a pris pour un nom commun et l'a imprimé comme tel. *Ad illa Fagia* est aujourd'hui La Fage, h. de la comm. de Soursac (Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Lapleau) comme Aussinanges (*Ursinnanicæ*) dont le nom précède immédiatement le sien dans la charte de Théodechilde.

*« Faiola villa, in pago Senonico. » — Le texte place *Faiola* « in provincia Arvernica » et non dans le Sénonais. Ce vocable doit être traduit par Fageole, h., Cantal, arr. et cant. de Mauriac, comm. de Vigean.

*Fania, Fangiæ villa, in pago Hanoniensi, *La Fagne de Trélon*, 29, *168-169, *212. — M. K. Pertz a commis plusieurs erreurs dans cet article. En effet, aucun des textes auxquels il renvoie ne se rapporte à une *villa Fangiæ*. De plus, si sous les noms de *Fania* (p. 168-169) et de *Fangiæ*, il est bien question de la forêt dite « Fagne de Trélon » qui fait réellement partie du Hainaut, il est aussi hors de doute que les mots « usque in Fanias; deinde per mediam forestam de » ipsas Fagnias » se rapportent à des *fagnes* d'une toute autre région, c'est-à-dire à celles des environs de Malmédy.

*« Faurgensis villa, in pago Lemovicino. » — Cette *villa* qui, suivant le texte, ne dépendait pas du Limousin, mais bien de l'Auvergne (*prov. Arvernica*), se nomme aujourd'hui Farge, h. de la comm. de S.-Christophe (Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux).

*« Felci, ad portam ecclesiæ Bernivillæ, in pago Atrebatensi. » — Les mots « ad portam ecclesiæ Bernivillæ » qui, dans le diplôme, suivent immédiatement le nom de *Felci*, ne constituent pas une indication topographique se rapportant à ce lieu dont le nom moderne est Feuchy (Pas-de-Calais, arr. et cant. d'Arras).

Felison villa, in pago Kuinehim, 101, l. 5. — Ce nom, omis dans la table de M. K. Pertz, subsiste dans celui de Velsen, Pays-Bas, Hollande Septentrionale, arr. d'Haarlem, cant. de Beverwick.

*« Feltrem villa, in pago Senonico. » — Ici, M. Pertz a substitué le mot *Senonico* au *Lemovicino* du texte. *Feltrem* se retrouve dans Feintrain, h. de la comm. de Darazac, Corrèze, arr. de Tulle, cant. de S.-Privat.

Ferarius, appendix villæ Wadalini (in pago Condrustensi?), 102, l. 27. — Omission.

« Fiscera, in pago Tellao. » — Fesques, Seine-Inférieure, arr. et cant. de Neufchâtel-en-Bray.

*Flavigneiacus, villa ecclesiæ S. Arnulfi Mettensis, 215, l. 27. — Cette localité ne figure pas dans l'index topographique; c'est aujourd'hui Flavigny-sur-Moselle (Meurthe, arr. de Nancy, cant. de S.-Nicolas-du-Port).

« Flaviniacus, villa S. Dionysii in pago Cenomannico, *Flavigny*. » — Le diplôme de Clotaire II où est nommé *Flaviniacus* ne classe pas ce lieu dans le Maine (*pagus Cenomannicus*), mais l'indique simplement comme une des localités du Maine, de l'Anjou, du Rennois ou du *pagus Mufja* (ou *Musja*) appartenant à l'abbaye de Saint-Denis. Or, dans aucun de ces pays, *Flaviniacus* ne pouvait produire Flavigny, mais bien Flavigné, nom qu'on n'y rencontre pas actuellement.

« Floriacus prædium, in pago Wabrensi et comitatu Scarponensi. » — Sans doute Flirey (Meurthe, arr. de Toul, cant. de Thiaucourt), village que le *Pouillé du diocèse de Toul* de 1402 (p. 8) désigne sous le nom de *Floreyum* et qui est encore nommé *Fleury* en 1594 (Lepage, *Dictionn. top. du départ. de la Meurthe*, p. 51).

*« Floriacus villa, in pago Cabillonensi, *Fleury-sur-Loire*. » — Il ne peut être question ici de Fleury-sur-Loire (Nièvre, arr. de Nevers, cant. de Decize).

« Folieto [lis. Folietum] villa, in pago Ambianensi, *Feuillières*. » — Le nom de Feuillières nous est inconnu et ne peut provenir de *Folietum* qui a produit Fouilley, Somme, arr. d'Amiens, cant. de Corbie.

*« Fons Caballorum, in pago Cenomannico, *les Fontaines*, in dioecesi de Cou- » drecieux. » — Cette traduction du nom d'un lieu dit par un des vocables modernes les plus répandus, avec lequel il n'a pas un rapport étroit, a été donnée pour la première fois par Diard dans un commentaire géographique du diplôme de fondation de l'abbaye de Saint-Calais (*Mémoire sur les recherches des limites indiquées dans la charte de Childebert*); elle est passée de là dans Cauvin (*Géog. anc. du dioc. du Mans*, p. 320), puis ensuite dans les éditions des textes mérovingiens.

« Fons Campina, in pago Furidrensi. » — Les éditeurs du *Cartulaire de N.-D. de Paris* (t. IV, p. 374) ont vu dans le mot *fons* un nom commun et ont rendu *fons Campina* par la fontaine de Camps (Var, arr. et cant. de Brignolles).

*« Fontana villa ad Arvam fluvium, in pago Senonico, *les Fontaines*, près des » Escharlis. » — Ce lieu n'est pas différent de « Fontanæ ecclesia super Arvam » in pago Senonico » qui figure une ligne plus bas dans l'index, mais ce n'est pas les Fontaines, près des Escharlis, localité disparue du reste depuis longtemps déjà (Quantin, *Dict. topogr. du dép. de l'Yonne*, p. 54). Il n'est pas douteux que ce soit aujourd'hui Fontaine-Fourches (Seine-et-Marne, arr. de Provins, cant. de Bray-sur-Seine) qu'arrose l'Orvin (*Arva fluvius*).

« Forestis habitatio in pago Calvomontensi, *le Frétu*. » — Traduction plus que hasardée.

*« Fornolus [lis. *Fornolis*] villa, in pago Lemovicino. » Fernoel, Puy-de-Dôme, arr. de Riom, cant. de Pontaumur.

*« Fossa Colonorum locus, in pago Cenomannico, *la Coulonnière*. » — Il faut se défier de cette identification, en raison surtout du caractère général des traductions, données par Diard et adoptées par Cauvin, des noms de lieu qui figurent dans le diplôme de fondation de Saint-Calais.

*« Francavilla, in dioecesi Carnotensi, *Francourville*. » — Cette traduction est admissible au point de vue géographique, parce que l'on trouve un Francourville dans le département d'Eure-et-Loir (arr. de Chartres, cant. d'Auneau); mais la philologie ne la ratifie pas, car le nom de Francourville ne peut être produit que de *Francorum villa*.

*« Fraxinum villa, in pago Biturico, *Fresne*. » — A l'époque de la Révolution, il n'y avait plus au diocèse de Bourges de paroisse du nom de Fresne, ce qui peut faire croire que le *Fraxinum cum ecclesiis* du diplôme faux de Thierry IV n'existait plus ou avait changé de nom. On trouve cependant, non loin des autres lieux cités dans le même document, deux hameaux appelés *Le Fresne* (le Grand et le Petit) et non *Fresne*; ils font partie de la comm. de Maillet (Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Hérisson).

*« Frigidirum villa, in pago Senonico. » — Suivant le texte, il faudrait chercher ce lieu dans le Limousin ou plutôt dans l'Auvergne, et non dans le Sénonais.

« Gaimundæ, Gaimundæ palatium, *Saargemünd*. » — Pépin d'Herstal ayant daté de ce lieu un diplôme pour l'abbaye d'Echternach, on peut croire que *Gaimundæ* était plus proche d'Echternach que ne l'est Sarreguemines; aussi proposons-nous Gëmund, Prusse-Rhénane, régence de Trèves, cercle de Bittbourg.

*« Gallis, villa juxta fluvium Isaram, in pago Noviomensi. » — Jaux, Oise, arr. et cant. de Compiègne. Ce lieu n'était pas situé dans le Noyonnais comme le dit M. K. Pertz, mais bien dans le Beauvaisis comme le prouvent deux diplômes mérovingiens où il est nommé *Gellis* ou plutôt *Gelli*.

*« Galvadanus [lis. Gavaldanus] pagus, *Calvados*. » — On ne pouvait commettre une bévue plus grossière que la confusion du Gévaudan et du département du Calvados. En effet, le nom de Calvados n'apparaît pas, croyons-nous, dans aucun livre de géographie avant la Révolution; c'était alors le nom d'une chaîne de rochers, et cette chaîne le devait, dit-on, à l'un des vaisseaux de l'*Invincible Armada* de Philippe II qui y échoua en 1588. Cette tradition que reproduisent nos moindres traités de géographie aurait dû suffire à préserver M. Pertz du danger d'un rapprochement entre le nom de Calvados et celui d'un pagus de l'époque franque.

« Gellis villa, in pago Bellovacensi, *Gelles*. » — Cette traduction qui remonte au moins à Dom Félibien n'est pas justifiable, car on ne connaît aucune localité du nom de Gelles. M. Jacobs (p. 16) a dit le premier qu'il s'agissait de Jaux, Oise, arr. et cant. de Compiègne.

*« Genecio (villa de), in pago Viennensi, *Genissieux*. » — Traduction inacceptable parce que Genissieux doit provenir de *Geniciacum*.

*« Ger villa, in pago Biturico. » — Saint-Pierre-de-Jards, Indre, arr. d'Issoudun, cant. de Vatan.

« Germano insula, in suburbio Trecassino. » — C'est le nom du lieu où fut construite l'abbaye de Montier-la-Celle, Aube, arr. et cant. de Troyes, comm. de Saint-André.

« Germiniacus villa, in pago Remensi, *Germigny*, Yonne. » — M. K. Pertz a eu une singulière idée de déroger ici à ses habitudes en donnant une indication de département : au lieu de choisir parmi les divers villages du nom de Germigny celui du département de la Marne qui n'est éloigné de Reims que de 13 kil., il s'en vient étendre le *pagus Remensis* jusque dans le département de l'Yonne. Hâtons-nous cependant d'observer sous cet article que M. K. Pertz renvoie à cinq diplômes et que le *Germiniacus* du *pagus Remensis* n'est nommé que dans les trois premiers. Nous avons dit ailleurs que ce lieu, désigné dans les documents du moyen-âge sous le nom de Germigny-Pend-la-Pie, avait été détruit au XVIIe siècle et qu'il était situé entre La Neuville-en-Tournafuy et Cauroy-lès-Machaut, au département des Ardennes (Voyez nos *Pagi du diocèse de Reims*, p. 12). — *Dans les deux dernières pièces, il est question d'une *villa* de l'abbaye de St-Pierre-le-Vif de Sens qui n'est pas différente du Germigny de l'Yonne.

Ginceniacum, villa, 60, l. 34. — Ce lieu omis dans l'index de M. K. Pertz est aujourd'hui Jancigny, Côte-d'Or, arr. de Dijon, cant. de Mirebeau.

*« Glavia villa, in pago Cameracensi. » — Le texte qui ne nomme pas le *pagus Cameracensis* donne *Glevia* et non *Glavia*.

*« Gordenica porta urbis Bituricensis. » — La Porte Gourdaine, de Bourges ; elle tirait son nom du *castrum Gorthonis*, aujourd'hui Sancerre.

*« Goyse villa ad fluvium Arnon, in pago Biturico. » — Gouers, h., Indre, arr. et cant. d'Issoudun, comm. de Segry.

*« Graegilidum villa, in pago Biturico. » — Gargilesse, Indre, arr. de la Châtre, cant. d'Eguzon.

*« Grande Campus villa in pago Wastinensi. » — Grand-Champ, Yonne, arr. de Joigny, cant. de Charny.

*« Guierlaicus villa, in pago Biturico. » — Givarlais, Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Hérisson. La forme moderne de ce nom montre qu'il faudrait lire *Giverlaicus* au lieu de *Guierlaicus*.

Guoldus mansus, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi, 102, l. 25. — Omis dans la table.

Haist, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi, 102, l. 25. — Ce nom omis dans l'index topographique doit être rapproché de celui de Haid, h., Belgique, prov. de Namur, arr. de Dinant, cant. de Rochefort, comm. de Serinchamps.

*« Haletus mons, in page Arduennensi. » — L'examen du diplôme permet de détacher le mot *mons* du nom de *Haletus*, pour l'unir au qualificatif *ferreus*, qui suit, et *Haletum* peut être reconnu dans Halleux, Belgique, prov. de Luxembourg, arr. de Marche, cant. de La Roche.

Halma, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi, 102, l. 25. — Omis dans la table de M. K. Pertz.

*« Halmala villa, in pago Hasbaniensi » [vel Ribuario].—Halmael, Belgique, prov. de Luxembourg, arr. d'Hasselt, cant. de Saint-Trond.

« Herberica de Filecalina villa, in pago Virdunensi, *Herbeuville.* » — Nous ne savons par quel motif M. K. Pertz a introduit ici les mots *de Filecalina* (ou plutôt *Filealina*) qui, dans le diplôme, sont indépendants du nom *Herberica villa.* Quoi qu'il en soit, ce nom, si l'on étudie attentivement le contexte, ne peut être traduit par Herbeuville (Meuse, cant. de Fresnes), mais bien par Aubréville, Meuse, arr. de Verdun, cant. de Clermont-en-Argonne.

*Intra amnem, villa cum ecclesia S. Hylarii (in pago Pictavo), 167, l. 30. — Ce nom ayant été considéré comme une simple indication topographique a été imprimé sans majuscule et ne figure pas, par conséquent, dans la table. L'*ecclesia S. Hylarii de Intra amnem* se retrouve dans l'église de Saint-Hilaire d'Antran (Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Leigné-sur-Usseau), qui dépendit jusqu'à la Révolution du prieuré de St-Denis-en-Vaux (Beauchet-Filleau, *Pouillé du dioc. de Poitiers*, p. 195).

*« Joina fluvius, cfr. *Jona.* » — Cette rivière que M. K. Pertz confond avec l'Yonne coule, suivant un diplôme suspect de Dagobert Ier, dans le *pagus Stampinsis* où elle arrose la *villa Sarclitæ*; c'est aujourd'hui la Juine qui passe en effet à Saclas (*Sarclitæ*).

« Itta fluvius, in pago Leodiensi. » — C'est tout à fait gratuitement que M. K. Pertz place ce cours d'eau dans le pays de Liége; mais il est certain cependant que le diplôme de Sigebert II n'entend pas parler de l'Epte, qui alors était désignée sous cette même dénomination, car cette rivière coulait dans le royaume de Neustrie soumise alors à Clovis II, frère de Sigebert.

*« Kirchdal villa, in pago Spirensi, *Kirchthal.* » — Il n'existe pas au sud de Weissenbourg, où le diplôme de Dagobert Ier commande de chercher Kirchdal, aucune localité dont le nom rappelle celui-ci.

Kuinehim pagus, 101, l. 6. — Omis dans la table de M. K. Pertz.

*« Lagoweria villa ad flumen Licium, in Provincia, *Laguero.* » — J'avoue n'avoir rien trouvé sur la rive du Lez, opposée à celle où est située Bollène (*Abolena*), qui ressemblât à ce nom de Laguero.

*« Lanaticum villa, in pago Biturico. » — Lanage, h., Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Huriel, comm. de La Chapelaude.

« Latiniacus, villa, in pago Meldensi sive Aurelianensi, *Lagny-le-Sec*, 51, 69, » *120. » — Encore un exemple de la confusion de deux et même de trois localités différentes en un seul article. Il est question à la page 51 d'une *villa Latiniacus, in pago Meldequo* et celle-ci est bien Lagny-le-Sec (Oise). *La seconde citation se rapporte à une seconde villa du même nom et appartenant comme la première à l'abbaye de S.-Denis; c'est aujourd'hui Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne, arr. de Meaux, chef-l. de cant.) qui faisait sans doute partie du Parisis. Enfin la troisième mention est relative à un lieu de l'Orléanais dont l'emplacement précis ne nous est pas connu.

*« Lautenbach, in pago Spirensi, *Lautenbach.* » — Ce lieu, suivant un diplôme faux de Dagobert Ier, aurait été situé à peu de distance à l'ouest de Weissen-

bourg, or, dans cette direction, rien ne rappelle le nom de Lautenbach. On doit donc tenir pour suspecte l'assertion de M. K. Pertz.

*« Lephstinæ, Lestinæ, *Estimes-au-Val.* » — Le nom moderne de *Lestinæ* est *Estinnes* et non *Estimes*.

*« Lescito [lis. Lescitum] villa, in pago Cenomannico. » — L'emplacement de *Lescitum* paraît être marqué par le moulin de Lizay (Sarthe, arr., cant. et comm. de St-Calais).

*« Levaste villa, in pago Cenomannico, *le Gast*, *Lévaré*. » — Ces deux noms devaient être suivis d'un point de doute, car ils désignent deux villages dont Cauvin (*Géogr. anc. du dioc. du Mans*, p. 369) rapprochait les noms de celui de *Levaste*.

Levio villa, in pago Condrustensi, 102, l. 24. — On doit substituer à ce nom, omis dans l'index topographique, celui de *Lenio* que fournit un des deux cartulaires de l'abbaye de Stavelot. Le nom de *Lenio* s'est conservé dans celui de Leignon, Belgique, prov. de Namur, arr. de Dinant, cant. de Ciney.

*« Licius flumen, in Provincia. » — Le Lez, affluent du Rhône.

*« Liedes villa, in pago Wabrensi. » —Cette *villa*, qui n'est nullement dite *in pago Wabrensi* et appartenait à l'abbaye de Saint-Arnoul de Metz, peut être idenfiée avec Lay-Saint-Christophe (Meurthe, arr. et cant. de Nancy). Lay figure dès le xe siècle dans les titres de l'abbaye de S.-Arnoul et était le siége d'un prieuré dépendant de ce monastère (Lepage, *Dict. topogr. du dép. de la Meurthe*, p. 76; *Pouillé du diocèse de Toul* rédigé en 1402, p. 158).

« Linariolæ locus, in pago Briegio, *Ligneroles*. » — On ne connaît en Brie aucune localité du nom de Lignerolles.

*« Lingniacum terra, in pago Pictavensi, 167, l. 34. » — Le texte porte *terram de Lingniaco et ecclesiam Beati Hylarii*, ce qui concerne incontestablement Leigné-sur-Usseau (Vienne, arr. de Châtellerault, chef-l. de cant.), dont l'église a toujours été dédiée à Saint-Hilaire (Beauchet-Filleau, *Pouillé du diocèse de Poitiers*, p. 290).

*« Lingniacum, terra regia, 167, l. 41. » — Le diplôme ne qualifie pas ce second *Lingniacum* de terre royale; on y lit simplement *alterum Lingniacum et ecclesiam Beati Remigii*. C'est donc Leigné-les-Bois (Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Pleumartin), village qui a conservé son église de Saint-Remy (Beauchet-Filleau, *Pouillé du diocèse de Poitiers*, p. 290).

*Lonewih, prædium (in pago Treverensi), 147, l. 25. — Ce lieu dont le nom ne se trouve pas dans la table de M. Pertz est aujourd'hui Longuich, Prusse Rhénane, rég. et cercle de Trèves.

*« Loosa villa, in dioecesi Laudunensi. » — Leuze, Aisne, arr. de Vervins, cant. d'Aubenton.

*« Lucus villa, in pago Lemovicino, *Lux*. » — Il est question dans la même pièce de deux localités de ce nom; l'une d'elles est certainement Luc, h. de la comm. de Saint-Hilaire-Luc (Corrèze, arr. d'Ussel, cant. de Neuvic). Nous ne savons où est le Lux dont veut parler M. K. Pertz.

*« Lumna fluvius in Arduenna. » — L'Homme, affluent de la Lesse.

*« Lupiacus villa, in pago Senonico. » — *Lupiacus* est placé par le texte en Auvergne (*in provincia Arvernica*) et non dans le Sénonais. C'est aujourd'hui Loupiac, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux.

« Luxoviense monasterium, in pago Vongensi, *Luxeuil.* » — Nous ne pouvons deviner les raisons qui ont porté M. K. Pertz à indiquer le monastère de Luxeuil (Haute-Saône) comme dépendant d'une circonscription de la cité de Reims.

« Maceriæ villa, in pago Tellao, *Maizieries.* » — On ne connaît pas de Maizières dans la véritable circonscription du *pagus Tellaus.* »

« Magnens fluvius, in pago Dervensi. » — Indication topographique très-inexacte, croyons-nous, et entièrement due au rédacteur de l'index topographique.

*« Magneuria fluvius, in pago Biturico. » — La Magière, affluent du Cher.

« Magnino, Magnignum villa, villare, in pago Bellovacensi, *Grandvillé* » (ou plus exactement *Grandvilliers*). — Cette identification laisse beaucoup à désirer au point de vue philologique.

*« Mala Patria locus, in pago Cenomannico, *Mauvais Pays.* » — Cette traduction ne devait pas trouver place ici, car le nom Mauvais Pays a été forgé par Cauvin (*Géogr. anc. du dioc. du Mans*, p. 389).

*« de Maleredo terra, in pago Pictavensi. » — Malleray, h., Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Pleumartin, comm. de Leigné-les-Bois.

*« Malessec villa. » — Mallesse, Corrèze, arr. de Tulle, cant. et comm. de St.-Privat.

« Mamaccas palatium, *Maumaques.* » — Le véritable nom moderne de *Mamaccæ* est Montmacq (Oise, arr. de Compiègne, cant. de Ribécourt).

*« Marchenhofen villa, in pago Spirensi, *Marchenhofen.* » — On ne connaît pas actuellement en Allemagne, ni aux environs de Weissenbourg, de localité du nom de Marchenhofen.

*« Marcinaria antiqua, in pago Cenomannico. » — Il faudrait sans doute *Martinaria* au lieu de *Marcinaria* et ce nom serait celui de la Martinière, écart de la comm. de Rahay (Sarthe, arr. et cant. de S.-Calais).

*« Marley, sive Marilegium, villa regia, in Alsatia, prope Kirchheim sita.» — Marlenheim, Bas-Rhin, arr. de Strasbourg, cant. de Wasselonne.

*« Marlio fluvius, in pago Senonico. » — Ce n'est pas dans le Senonais, mais bien dans l'Auvergne, que le texte place cette rivière dont le nom moderne est le Marlhou. Le Marlhou est un affluent de la Sumène.

*« Maro, fluvius in provincia Arvernica. » — Le diplôme donne *Marona* et non *Maro* et ce nom est celui de la Marone, affluent de la Dordogne.

« Marolium, possessio S. Dionysii, in pago Parisiaco, *Mareuil-sous-Marly.* »— Le véritable nom de cette localité est Mareil-Marly.

« Marsus fluvius, in pago Virdunensi. » — Le texte n'autorise pas à voir dans le *Marsus* une rivière du Verdunois.

*« Masnile villa, in pago Biturico. » — Migny ?, Indre, arr. et cant. d'Issoudun.

« Medianum villare, in pago Bellovacensi, *Moinvillé.* » — La véritable forme

du nom moderne est Moyvillers (Oise, arr. de Compiègne, cant. d'Estrées).

*« Mediolanae villa, in pago Vermandensi. » — Moislains, Somme, arr. et cant. de Péronne.

« Melcianus pagus, in diœcesi Meldensi, *le Mulcien.* » — C'est à tort que M. K. Pertz distingue le *pagus Melcianus* du *pagus Meldecus*, *Meldequus* ou *Meldensis* qu'il désigne sous le nom de Meldois. Toutes ces dénominations sont identiques et s'appliquaient à l'ensemble de la *civitas Meldensium;* ce n'est qu'à la fin du moyen-âge que le nom de Mulcien (dérivé de *Melcianus*) fut restreint à la partie du diocèse de Meaux comprise au nord de la Marne, c'est-à-dire à l'archidiaconé de France, dont le titulaire portait encore au XIVe siècle le titre d'*archidiaconus Meldensis.*

« Meldecus, Meldequus, Meldensis, Meledunensis, Milidunensis pagus, *le* » *Meldois.* » — Il est presque inutile de faire remarquer que les deux derniers noms se rapportent, non au pays de Meaux, mais bien au pays de Melun. Il existe, du reste, dans la table de M. K. Pertz plusieurs autres articles où le Melunais et le Meldois sont confondus.

« Meldense territorium. » — Ce territoire dans lequel un diplôme de Dagobert Ier place le monastère de Rebais (Seine-et-Marne) n'est pas différent du Meldois.

« Mercennacum villa, in pago Attoariorum.»—Marsannay-la-Côte, Côte-d'Or, arr. et cant. de Dijon.

*« Mercureae [lis. Mercureis] villa, in pago Cabillonensi.» —Mercurey, Saône-et-Loire, arr. de Chalon, cant. de Givry.

(*La fin au prochain n*o 1.) Auguste LONGNON.

158.—**Vorschlæge zur Feststellung einer einheitlichen Rechtschreibung für Alldeutschland,** von Dr Daniel SANDERS. Berlin. 1873. In-8°, 145 p.

Cet opuscule n'est pas une œuvre scientifique : il est écrit dans un but pratique et patriotique, et ne rentre donc pas, à vrai dire, dans le cadre de la *Revue critique*. M. Sanders pense que l'unité politique de l'Allemagne devrait enfin amener l'unité orthographique. Faisant abstraction des *réformes* nombreuses qui ont été tentées depuis un demi-siècle, il admet en principe que l'orthographe allemande est fixée dans ses traits généraux (c'est celle que nous présentent p. ex. presque tous les dictionnaires), et il voudrait, non pas la réformer, mais simplement la régulariser dans un certain nombre de points de détails. Malgré l'autorité du célèbre lexicographe, et quelque acceptables que soient la plupart de ses propositions, nous ne croyons pas qu'il les fasse accepter aussi facilement qu'il paraît l'espérer : le personnel enseignant a été formé en Allemagne à des écoles trop diverses et n'a jamais montré l'esprit de conciliation

---

1. [C'est par erreur qu'on avait annoncé la fin de cet article pour le présent numéro. — *Réd.*]

nécessaire en de pareilles circonstances. Espérons toutefois que, sur quelques points du moins, l'exemple donné par M. S., dans ses dictionnaires, sera suivi par le grand public comme il a déjà été suivi par un certain nombre d'écrivains. — Puisque l'auteur se place au point de vue patriotique nous nous permettrons de lui signaler quelques mots étrangers faciles à éviter : le mot *Lettern*, à côté duquel il emploie lui-même alternativement les deux mots allemands *Buchstaben* et *Schriftzeichen*, et le mot *Divis*, qu'il explique entre parenthèses encore par deux mots allemands équivalents *Bindestrich* et *Theilungszeichen*.

Alfred Bauer.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 8 août 1873.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, annonce que l'auteur du mémoire sur les poids et mesures des anciens Égyptiens, auquel la commission du prix Bordin a accordé une récompense de 2000 fr., est M. F. Robiou.

M. d'Avezac commence la lecture d'un mémoire intitulé : « Le livre de Ferdi-» nand Colomb, revue critique des allégations proposées contre son authenti-» cité. » M. Henri Harrisse a entrepris de prouver que la vie de Christophe Colomb par son fils Ferdinand est une œuvre apocryphe. M. d'Avezac soutient la thèse contraire. Il fait remarquer d'abord que la discussion ayant été engagée par une attaque contre l'authenticité du livre de Ferdinand Colomb, c'est à ceux qui contestent cette authenticité à faire les premiers la preuve de ce qu'ils avancent, et non à ceux qui ne font que défendre l'opinion reçue. Il répond ensuite à diverses raisons données par son adversaire. M. Harrisse prétend que Louis Colomb, le petit-fils de Christophe, n'a pu comme on le croyait remettre le livre de Ferdinand au Génois Fornari, à cause de l'emprisonnement et de l'exil qu'il subit à l'époque où cette remise aurait eu lieu. M. d'A. ne voit pas que ces circonstances aient nécessairement rendu impossible la remise du livre. La situation de Louis Colomb ne fut pas telle que la dépeint M. Harrisse. Arrêté en 1558 pour polygamie, mené d'abord à Medina del Campo, puis en divers endroits, enfin en 1563 à Madrid à la suite de son appel de la sentence prononcée contre lui, D. Louis ne fut pas incarcéré, mais obtint de s'établir sous caution dans un village de la banlieue, puis successivement dans deux hôtels de Madrid, où des autorisations de sortie lui furent souvent accordées. On lui refusa seulement, en oct. 1565, l'autorisation de sortir hors de la ville. Exilé de Madrid et d'un rayon de 5 lieues par sentence du 5 nov. 1565, il fut conduit à 8 lieues de Madrid : on ignore quand et comment il se rendit à Oran, où il vécut dans la suite. On peut supposer qu'il alla à Gênes, et que ce fut alors qu'il donna à Fornari le livre de Ferdinand Colomb; quoi qu'on pense de cette conjecture, le fait de la donation est constaté par l'épître dédicatoire placée en tête de l'édition italienne de ce livre publiée en 1571. — M. Harrisse a relevé dans la vie de Colomb, telle que la donne cette édition, un grand nombre d'erreurs; mais ces erreurs peuvent s'expliquer. Mettant à part les *coquilles* typographiques et les fautes du traducteur, M. d'A. distingue parmi les fautes graves imputées à l'auteur celles

qui se rapportent à la première partie de l'ouvrage (histoire de Colomb avant ses voyages), et qu'il se réserve d'examiner ensuite, des critiques adressées à la seconde partie (voyages de Colomb), que Ferdinand paraît avoir écrite directement d'après les mémoires mss. de son père : celles-ci sont peu nombreuses et généralement mal fondées. M. d'A. pense que c'est à tort que M. Harrisse désigne certains passages comme inexacts, d'autres comme contradictoires, etc. — La suite de cette lecture est ajournée à la prochaine séance [1].

M. Guérin termine la lecture de son mémoire sur la mer Morte. Dans la partie lue à la dernière séance, M. Guérin avait entamé l'étude de cette question : La mer Morte préexistait-elle à la destruction des cinq villes maudites? et il avait cité diverses raisons en faveur de l'affirmative; dans ce système, une partie seulement du lit actuel aurait été à sec et aurait formé le sol de la Pentapole, pour s'engloutir ensuite et se confondre avec le reste du lac. M. G. examine l'hypothèse contraire, qui lui paraît également admissible : le sol qui forme aujourd'hui le lit de la mer Morte aurait été tout entier à sec à l'époque où survint la catastrophe qui détruisit les cinq villes; les eaux du Jourdain pouvaient se perdre dans cette plaine et disparaître par évaporation, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de leur supposer un écoulement vers la mer Rouge. On peut hésiter entre ces deux hypothèses, mais M. G. pense qu'on n'en doit pas sortir, admettant en tout cas que le territoire autrefois plus élevé de la Pentapole s'est affaissé, soit pour former le lit de la mer Morte, soit pour augmenter l'étendue de cette mer. Ces deux hypothèses sont les seules, dit-il, par lesquelles on puisse résoudre les problèmes relatifs à l'histoire du sol de cette contrée sans contredire « ni la » Bible, ni la géologie. »

M. G. d'Eichthal commence la lecture d'une étude sur le texte primitif du récit de la création dans la Genèse. Sans parler des idées naïves en matière scientifique de l'auteur de ce récit, qui ne sont que celles du temps où il écrivait, on a remarqué dans ce morceau (en même temps que de grandes beautés) des incohérences et des contradictions étranges. « Au commencement Dieu créa » le ciel et la terre » : ensuite on voit que le ciel ne fut créé que le second jour. Il est singulier qu'un jour entier ne soit pas réservé pour la création de l'homme! Les astres ne sont créés que le 4e jour, les végétaux dès le 3e, comme s'ils avaient pu vivre sans soleil; et avant la création du soleil on distingue déjà le jour et la nuit, le matin et le soir. M. d'E. prétend expliquer toutes ces contradictions par l'hypothèse suivante : un texte primitif aurait précédé le texte actuel; c'était un chant distribué en strophes régulières, dont le nouveau rédacteur a rompu l'ordonnance par des modifications et additions diverses. Ainsi les mots « Dieu dit, Que la lumière soit, et la lumière fut » seraient une interpolation. C'est ce que M. d'E. se propose de prouver à la prochaine séance, en partant de ce point démontré par Richard Simon et admis aujourd'hui, que le Pentateuque n'a été composé qu'après la captivité de Babylone, au moyen d'écrits épars antérieurs à cette époque. Julien HAVET.

1. Cette séance est fixée à mercredi prochain 13 août, au lieu du vendredi 15, à cause de la fête de l'Assomption.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

— Dümichen, Ueber die Tempel und Græber im alten Ægypten. Strassburg, Trübner. In-8°, 32 p. (ne contient aucun fait nouveau; cf. *Revue critique*, 1873, t. I, p. 306). — Κατάλογος των ἀρχαίων νομισμάτων, χωρῶν, ἐθνῶν, πόλεων και Βασιλέων τοῦ Ἀθήνησιν ἐθνικοῦ νομισματικοῦ μουσείου, etc. Τόμος Α'. Athen, Wilberg. 284 p. 5 pl. in-4° (ce catalogue est fait avec grand soin). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 2. München. 3. Basel.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Lüttke (M.). Ægyptens neue Zeit. Ein Beitrag zur Culturgesch. d. gegenwart. Jahrh. sowie z. Charakteristik d. Orients u. d. Islams. 2 Bde. In-8°, xx-266 u. xij-510 p. Leipzig (Brockhaus). 16 fr.

Phillips (G. J.). Das Regalienrecht in Frankreich. Ein Beitrag zur Gesch. des Verhæltnisses zwischen Staat u. Kirche. Gr. in-8°, vj-452 p. Halle (Librairie de l'Orphelinat). 10 fr.

Richter (G.). Annalen der deutschen Gesch. im Mittelalter von der Begründung des frænk. Reichs bis zum Untergang der Hohenstaufen. Mit fortlaufenden Quellenauszügen u. Literaturangaben. Ein Hilfsbuch f. Geschichtslehrer an hœheren Unterrichtsanstalten u. Studirende. I. Abth. Annalen d. frænk. Reichs im Zeitalter der Merovinger. Vom ersten Auftreten der Franken bis zur Krœnung Pippins. Gr. in-8°, xij-230 p. Halle (Lib. de l'Orphelinat). 8 fr.

Riehl (W. H.). Freie Vortræge 1. Sammlg. Gr. in-8°, xv-475 p. Stuttgart (Cotta). 10 fr.

Ruhle (A.). Questiones Horatianæ quum de carminum forma venusta generatim, tum separatim de carm. I. 22. III. 8. condicione genuina institutæ. Dissertatio philologica. Gr. in-8°. Münster (Mitsdœrffer). 75 c.

Salinas (A.). Del reale Museo : relazione. In-8°, 72 p. con cinque tavole. Palermo (typ. Lao).

Stoehr (H. A.). Allgemeines deutsches Vereins-Handbuch. Statistisches Repertorium der gelehrten Gesellschaften und wissenschaft.-gemeinnütz. Vereine der Staaten d. dermal. deutsch. Reichs, des œsterreich.-ungar. Reiches u. d. Schweiz. Hrsg. vom freien deutschen Hochstifte f. Wissenschaften, Künste und allgemeine Bildung in Gœthe's Vaterhause zu Frankfurt a. M. 1. Thl. Dermaliges deutsch. Reich. Gr. in-8°, xvj-342 p. avec 1 tabl. in-fol. Frankfurt a. M. (Leipzig, Brockhaus). 12 fr.

Struhnnek (F. W.). Die Scheidung der Culturelemente. Geschichtsphilosophisch. Skizzen. 1. Thl. Herrschaft u. Priesterthum. 2. Aufl. Gr. in-8°, xij-170 p. Berlin (Henschel). 3 fr. 40

Trinchera (F.). Degli Archivi napolitani. In-8°, 696 p. Napoli (tip. del Fibreno).

Vambéry (H.). Centralasien und die english-russ. Grenzfrage. Gesammelte polit. Schriften. Gr. in-8°, viij-351 p. Leipzig (Brockhaus). 6 fr.

Vivenot (A.). Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Œsterreichs, wæhrend der franzœsischen Revolutionskriege 1790-1801. Urkunden, Staatsschriften diplom. u. milit. Aktenstücke ausgewæhlt u. hrsg. nach bisher ungedr. Originaldocumenten d. k. k. œster. Archive. 1. Bd. Die Politik d. œster. Staatskanzlers Fürsten Kaunitz-Rietberg unter Kaiser Leopold II. bis zur franz. Kriegserklærung. Jænner 1790-April 1792. In-8°, xvij-618 p. Vienne (Braumüller. 21 fr. 35

Wilken (E.). Ueber die kritische Behandlung der geistl. Spiele. Gr. in-8°, 37 p. Halle (Librairie de l'Orphelinat). 1 fr. 10

Windelband (W.). Ueber die Gewissheit der Erkenntniss. Eine psychologisch-erkenntniss theoret. Studie. Gr. in-8°, iv-96 p. Berlin (Henschel). 2 fr. 50

E. GRÉBAUT Hymne à Ammon-ka. Gr. in-8°. 2 fr.

Pour paraître prochainement.

Le treizième fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études contenant : Études sur les Institutions germaniques. La procédure de la Lex Salica. La fidejussio dans le droit frank — les Sacebarous — la Glose malbergique — Barbarus, etc. — Tacit. Germ. c. 13. par R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg. Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École des Hautes-Études. 1 vol. gr. in-8° raisin. 7 fr. 50

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France.* 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française.* Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.
Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains.* Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément.* 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.
Le *Supplément* de la 4ᵉ édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

OUVRAGES LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES.

BARRY DE MERVAL (le comte du). *Études sur l'architecture égyptienne.* 1 vol. in-8° avec planches. 5 fr.

CHALLAMEL (Augustin). *Mémoires du peuple français* depuis son origine jusqu'à nos jours, couronnés par l'Académie française. Tome VIII et dernier. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

L'ouvrage est complet. Les huit volumes se vendent 60 fr.

En vente à la librairie W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

L. REINISCH Ægyptische Chrestomathie. 1. Lieferung. In-fol. 5 fr. 35

L'ouvrage complet se composera de trois livraisons.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 34 Septième année 23 Août 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. T. II. 2e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Contenu : *J. Storm.* Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — *C. Ploix.* Étude de Mythologie grecque ; Hermès. — *L. Havet.* Mots Locriens contenant un α pour un ε. — *M. Bréal.* Une tendance phonique de la langue grecque. — *H. Gaidoz.* Fagne, fange, hohe Venn, finnois.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2388, 2 août. SUTHERLAND MENZIES, Political Women, 2 vols. King and Co. (ouvrage insignifiant). — I'lám en-Nâs. Arabic Tales. By Mrs. GODFREY CLERK. King and Co. (ce volume contient la traduction d'un quart de l'original. Le traducteur a eu la collaboration de MM. BADGER et AYRTON). — GARDNER, A History of Jamaica from its Discovery by Christopher Columbus to the Present Time. Elliot Stock (ouvr. recommandable malgré ses imperfections). — D. Junii Juvenalis Satiræ. With a Literal English Prose Translation and Notes. By J. D. LEWIS. Trübner (n'est pas sans quelque valeur). — TWISLETON, The Tongue not essential to Speech. Murray. — LENOIR, The Fayoum; or, Artists in Egypt. King and Co. (trad. du français; article favor.). — *Our Library Table*. List of new Books. — The escape of Prince Charles Edward in 1746. — « M. R. W. H »? (hypothèses sur ces lettres inscrites en tête des Sonnets de Shakespeare). — Donne's Epigrams (R. D.). — *Literary Gossip*.

Literarisches Centralblatt, N° 32, 9 août. GRAUE, Die kirchliche Lehrfreiheit. Iena, Frommann. In-8°, 38 p. 10 Sgr. (art. favorable). — ZELLER, Staat und Kirche. Leipzig, Fues's Verlag. In-8°, iv-250 p. 1 Thal. 6 Sgr. (article très-favorable malgré de sérieuses critiques). — Actenstücke zur Geschichte des Verhæltnisses zwischen Staat und Kirche im 19. Jahrh. Mit Anmerkungen herausg. v. KREMER-AUENRODE. 1. Heft. Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, 144 p. 24 Sgr. (publication importante, mais réclamant de nombreuses améliorations). — MENZEL, Geschichte der neuesten Jesuitenumtriebe in Deutschland (1870-1872). Stuttgart, Krœner. In-8°, viij-534 p. 1 Thal. 24 Sgr. (abondants matériaux pour les futurs historiens). — PARIS, Dissertation critique sur le poème latin du Ligurinus. Paris, Franck. In-8°, viij-97 p. (art. favorable; légères critiques). — Historiske Kildeskrifter. Udg. af RÖRDAM. 1. Bd. 2. og 3. Hefte. Kopenhagen, 1872, Gad. In-8°, p. 193-576 (art. peu favorable). — WOLLSCHLÆGER, Die Zeitreihe der Pæpste bis auf die Gegenwart. Eisenach, Bacmeister. In-8°, 44 p. 10 Sgr. (sans valeur). — BRANDES, Der Kanzler Krell. Leipzig, Barth. In-8°, viij-199 p. 28 Sgr. (très-intéressant ouvrage pour l'histoire du Luthéranisme). — KÆMMEL, Der deutsche Volkskrieg. Zwickau, Bær (la meilleure histoire populaire de la dernière guerre franco-allemande). — POTT, Etymologische Forschungen auf dem Gebiete der indo-germanischen Sprachen. 2. Aufl. 4. Bd. Detmold, Meyer. In-8°, 932 p. 6 Thal. (art. favor.). — SCHMELLER, Bayerisches Wœrterbuch, 2. Ausg. bearb. v. FROMMANN. 1. Bd. 1. u. 2. Th. München, 1872, Oldenburg. In-8°, xvj-1784 p. 5 Thal. 18 Sgr. (note très-favor.) — GOSTWICK and HARRISON, Outlines of German literature. London, William and Norgate. In-8°, xij-588 p. (bon manuel). — Deutsches Wœrterbuch von Jacob GRIMM u. Wilh. GRIMM. Fortg. v. HEYNE, HILDEBRAND und WEIGAND. IV. Bd. 2. Abth. 6. Lief. Sp. 1201-1392. 1 Thal. V. 13 d. 12. Lief. lij, Sp. 2641-2916. 1 Thal. (art. très-fav.). — Vorlesungen im Wintersemester 1883-74. 4. Erlangen.

Ocean Highways, The Geographical Review edited by Clements R. Markham. New Series, Vol. I, n° 5. August 1873. Colonel H. YULE : Sur le Nord de Sumatra et spécialement Atchin (écrit en anglais *Achin*, dans la langue du pays *Acheh*, changé par les Portugais en *Achem* d'où les noms européens de ce pays. Cet article résume l'histoire des relations des Atchinois avec les Portugais, les Anglais et les Hollandais et est accompagné d'une carte dessinée d'après la récente carte hollandaise du colonel Versteeg). — Richard SPRUCE : Sur quelques narcotiques remarquables de la vallée de l'Amazone. — G. P. BADGER, l'Oxus (extrait et cite les passages des écrivains arabes qui se sont occupés de l'Oxus).

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — **23 Août** — **1873**

Sommaire : 159. Sickel, Appréciation du t. I des *Diplômes de l'Empire* publiés dans les *Monumenta Germaniæ historica* par K. Pertz; Stumpf, Sur les *Diplômes mérovingiens* de l'édition des *Monumenta Germaniæ historica* (suite et fin). — 160. Miles, Histoire du Canada sous la domination française. — 161. Ukraino, le Mouvement littéraire Petit-Russien en Russie et en Galicie. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

159. — **Monumenta Germaniæ Historica. Diplomatum Imperii Tomus I** (Hrsg. v. K. Pertz), besprochen v. Th. Sickel. Berlin, Franz Vahlen. 1873. 1 broch. in-8°, vj-80 p.

Ueber die Merovinger Diplome in der Ausgabe der Monumenta Germaniæ historica, von R. F. Stumpf. München, Oldenburg. 1873. 1 broch. in-8°, 69 p.

(*Suite et fin.*)

*« Merulus collis, in pago Senonico. » — On ne trouve rien dans la charte de Théodechilde qui puisse faire supposer que le *podium qui dicitur Merulus*, et non *Merulus collis*, doive être cherché dans le Sénonais; le contexte montre parfaitement que ce nom désigne une montagne de l'Auvergne.

*« Moliniacus villa, in pago Cenomannico, *Moulins*. » — Traduction évidemment erronée.

« Monciacus villa, in pago Atraretensi, *Monchaux*. » — Monchaux est dérivé de *Monticelli* et le *Monciacum* de l'époque mérovingienne n'est autre que Monchy-le-Preux, Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Vitry.

*« Mons Beraldi terra, in pago Biturico.» — Montbaron?, h., Indre, arr. de Châteauroux, cant. et comm. de Levroux.

*« Mons Cisternas, in pago Lemovicino. » — Les deux mots *Mons Cisternas* doivent être séparés par une virgule, car ils désignent deux hameaux voisins et distincts de la comm. de Soursac (Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Lapleau); ces deux hameaux se nomment maintenant Le Mont et Cisternes.

*« Mons Tredens, in pago Arvernico, *Aymon* sive *Montet*. » — Traduction à rejeter.

*« Montelliacus villa, in pago Biturico, *Montigny*. — Traduction inacceptable.

*« Montels villa, ad flumen Marlionem, in pago Senonico. » — Le texte ne dit pas que *Montels* dépendît du Sénonais; bien au contraire l'indication de sa position sur le Marlhou ne permet de le chercher qu'en Auvergne.

*« Montesagium, Montesugum villa, in pago Arvernico, *Monfay*. » — *Montesagium* et *Montesugum*, qui paraissent dans une même énumération de lieux de la viguerie de Mauriac, sont deux localités différentes, et ni l'une, ni l'autre, de ces dénominations ne peut avoir produit Monfay. Le nom de *Montesagium* est parfaitement reconnaissable dans celui de Moussages, Cantal, arr. et cant. de Mauriac.

Mosalis, locus (in pago Condrustensi), 102, l. 37. — Omis dans l'index.

Mosania, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi, 102, l. 25. — Ce nom qui ne figure pas dans l'index de M. K. Pertz désigne la ferme de Massogne (Belgique, prov. de Namur, arr. et cant. de Ciney).

*« Mosaycus villa et ecclesia, in pago Biturico, *Mosac.* » — Nous ne croyons pas qu'il existe en Berry un village du nom de Mosac, mais nous ne doutons pas que le nom de Mosaycum désigne Moussais, h. de la comm. de S.-Désiré (Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Huriel); Moussais était avant la Révolution le chef-lieu d'une paroisse.

« Muntecellæ [ou plutôt Muntecelli] villa, in pago Parisiaco, *Monceaux.* » — Cet article n'a aucun sens, car le diplôme qui nomme *Muntecellæ* ne dit pas qu'il fit partie du Parisis et la traduction par Monceaux est insuffisante en raison de la fréquence de ce vocable.

« Napsiniacus villa, in pago Biturico, *Nançay.* » — Il convient de remplacer ici le nom de Nançay par celui de Nassigny, Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Hérisson.

« Nemausus oppidum, in pago Nivernensi, *Nîmes.* » — Il ne nous paraît pas douteux que le *Nemausus* d'où Clothaire III date un diplôme (*Actum Nemauso*) soit le chef-lieu du département du Gard, mais quel besoin M. K. Pertz avait-il d'ajouter à ce nom la glose bizarre *in pago Nivernensi?*

*« Nigromons villa, in pago Limozino. » — Saint-Georges-Nigremont, Creuse, arr. d'Aubusson, cant. de Crocq.

« Niventis locus, in pago Madriacensi, *Nogent.* » — Impossible.

*« Noth, villa regia, in pago Biturico, *Noth.* » — Nocq (Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Huriel) et non Noth (Creuse, arr. de Guéret, cant. de la Souterraine) qui devait faire partie du *pagus Lemovicinus.*

« Novientum palatium regium, in pago Parisiaco, *Saint-Cloud.* » — Cette traduction est erronée, car il n'y avait pas de palais mérovingien au *Novientum* qui dut à la retraite et au tombeau de Clodoald, fils du roi Clodomir, son nom actuel de Saint-Cloud (*S. Clodoaldus*). Cela a été dit formellement dès le siècle dernier par l'abbé Lebeuf (*Histoire du diocèse de Paris*, t. VII, p. 29) qui reconnaît que le palais royal était situé à Nogent-sur-Marne (Seine-et-Marne, arr. de Sceaux, cant. de Charenton). Au reste, deux lignes plus bas, M. K. Pertz attribue aussi à Nogent-sur-Marne la quatrième des mentions du palais de *Novientum* que l'on rencontre dans les diplômes.

*« Novientum villa, in pago Lemovicino, *Nogent.* » — Nous ne connaissons pas de Nogent en Limousin; aussi serait-il plus raisonnable de suivre l'exemple de Jacobs (p. 42) en plaçant ce *Novientum* à Nouhant (Creuse, arr. de Boussac, cant. de Chambon).

*« Noziocus villa, in pago Biturico, *Nozières.* » — Impossible.

*« Nugaretum, in pago Wabrensi, *Narroy.* » — M. K. Pertz a sans doute voulu écrire Norroy, car *Nugaretum* est aujourd'hui Norroy-le-Sec, Moselle, arr. de Briey, cant. de Conflans.

*« Nullyacum villa, in pago Lemovicino, *Neuilly.* » — Nous doutons fort que

dans le Limousin *Nulliacum* ait pu produire Neuilly, toujours est-il que nous ne connaissons dans cette province aucun lieu de ce nom.

*« Odriacus, fiscus regius, in pago Pictavensi. » — Oyré (Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Dangé) dont l'église est dédiée à saint Sulpice (Beauchet-Filleau, *Pouillé du dioc. de Poitiers*, p. 337), comme celle de l'*Odriacus* de nos textes.

*« Œnengius fiscus, in pago Cameracensi. » — Onnaing, Nord, arr. cant. de Valenciennes.

*« Ogniacus fiscus, in pago Cabillonensi, *Oigny*. » — Il n'y a pas, dans l'ancien diocèse de Chalon, de lieu du nom d'Oigny et nous pensons qu'ici *Ogniacus* doit être rendu par Oney, Saône-et-Loire, arr. de Chalon, cant. de Verdun, comm. de Verjux.

Olisna, appendix villa Wadalini (in pago Condrustensi), 102, l. 27. — Omis.

*« Otterichescheyt, in pago Spirensi, *Scheid*, ad Otter fluvium. » — Cette hypothèse, quoique ingénieuse, ne paraît guère pouvoir être soutenue, car suivant le texte *Otterichescheyt* doit être cherché à l'ouest de Weissembourg, tandis que Scheidt est situé à l'est de cette ville.

« Pagi. » Nous ne répéterons pas, à propos de la liste des *pagi* nommés dans les diplômes mérovingiens, les observations que nous ont suggérées quelques-unes des traductions données par M. K. Pertz.

Palatiolum, appendix villæ Wadalini (in pago Condrustensi), 102, l. 27. — Ce nom, oublié dans la table de M. K. Pertz, désigne Paliseul (Belgique, prov. de Luxembourg, arr. de Neufchâteau, chef-l. de cant.).

*« Papolprat villa, in pago Lemovicino. » — Polprat, h., Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Servières, comm. de Rilhac-Xaintrie.

« Pararitus locus, in pago Virdunensi, *Parrois*. » — C'est sans doute Parois (Meuse, arr. de Verdun, cant. de Clermont) que M. Pertz a voulu nommer ici et, dans ce cas, nous nous rangeons à son opinion, bien que quelques érudits lorrains pensent que *Pararidum* n'est pas différent de Pareid (Meuse, arr. de Verdun, cant. de Fresnes).

*Parcedus villa [in pago Senonensi]. — Ce nom, qui paraît dans un diplôme faux de Clovis Ier, est une mauvaise leçon de *Paredus* qu'on rencontre dans la charte de Theodechilde (p. 133). *Paredus* est devenu Paroy-sur-Tholon, Yonne, arr. et cant. de Joigny.

*« Parciacus villa, in pago Lemovicino, *Parcay*. » — Nous ne connaissons pas de Parcay (ou plutôt Parçay) en Limousin. Il n'est pas douteux, du reste, que *Parciacus* ne désigne ici Parsac, Creuse, arr. de Boussac, cant. de Jarnages.

*« Paredus villa, in pago Biturico, *Parnay*. » — Il n'est pas possible de défendre cette traduction, car on doit savoir que Parnay dérive de *Paternacum* et non de *Paredus* qui est ici pour Paray, Indre, arr. de Châteauroux, cant. de Buzançais, comm. de Villedieu.

*« Patriacus, Patriagus, castrum, curtis regia, super fluvium Vulsiae, in pago » Lemovicino. » — M. K. Pertz a confondu dans cet article trois localités différentes nommées dans un même diplôme : le *castrum quod dicitur Patriagus*, la

curtis quæ dicitur Patriacus, sita super fluvium Jugie, cum capella in honore S. Salvatoris consecrata, enfin une *villa* du nom de *Patriacus*, située *super fluvium Vulsie*. Le *castrum* a été reconnu par Jacobs (p. 11 et 32) dans Peyrat-le-Château (Haute-Vienne, arr. de Limoges, cant. d'Eymoutiers). La *curtis* située sur la *Jugia* pourrait être retrouvée, suivant le même savant (p. 32) dans le hameau de S.-Sauveur (Haute-Vienne, arr., cant. et comm. de Bellac) : elle aurait, par conséquent, quitté son nom primitif pour prendre celui de sa chapelle, mais cette identification restera à l'état d'hypothèse tant qu'il ne sera pas prouvé que la rivière voisine de Saint-Sauveur (le Vincou) ait porté un nom dérivé de celui de *Jugia*. Il ne peut y avoir aucun doute sur l'identité de la *villa Patriacus* avec Peyrat-la-Nonière (Creuse, arr. d'Aubusson, cant. de Chénerailles), car ce village est situé près de la Vouise (*fluvius Vulsia*).

« Patriciniacus villa, in pago Attoariorum, *Perrigny*. » — Cette traduction semble inexacte au premier abord, car le nom de *Patriciniacus* aurait produit *Percigny* ou quelque chose d'analogue et non Perrigny. Cependant cette traduction nous paraît devoir être maintenue, mais à la condition de substituer à *Patriciniacus*, nom qui, croyons-nous, ne se retrouve pas ailleurs et n'est même guère possible, la variante *Patriniacus* que fournit une des anciennes copies du diplôme de Clothaire III pour l'abbaye de Bèze.

*« Pay villa, in pago Biturico. » — Pay, h., comm. de S.-Pierre-de-Jards (Indre, arr. d'Issoudun, cant. de Vatan).

*« Pelolius, Perolius villa, in pago Biturico, *Peleun*. » — Peleun nous est complétement inconnu et nous ne doutons pas qu'il ne faille substituer à ce nom celui de Preuille, h. de la comm. de la Chapelaude (Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Huriel).

« Perfunt rivus, in pago Virdunensi. » — Le ruisseau de Parfondrupt, affluent de la Biesme; ce ruisseau coule sur le territoire des Islettes (Meuse, arr. de Verdun, cant. de Clermont).

*« Petra Ficta villa, super fluvium Vulsiam, in pago Lemovicino. » — Pierrefitte, à un kilomètre de la Vouise, *fluvius Vulsie* (Creuse, arr. de Boussac, cant. de Jarnages).

*« Petrosa fluvius, sive Axona, in pago Cenomannico, *La Roulle-Crotte*. » — Voyez ce que nous avons dit, au sujet de cette identification, au mot *Axona*.

« Pictus locus, in pago Tellao, *Pitres*. » — Cette traduction bien qu'elle soit généralement adoptée, est erronée, car le nom latin de Pîtres, lieu fort connu à l'époque carolingienne, est *Pistæ*. Pîtres est du reste assez éloigné du *pagus Tellao*.

*« Planca villa, in pago Senonico, *Plancy*. » — Traduction à rejeter.

*« Pleis terra, in pago Turonensi. » — Plaix, ancienne paroisse, auj. écart de la comm. de Draché (Indre-et-Loire, arr. de Loches, cant. de la Haye-Descartes).

*« Plumbata ecclesia, in pago Pictavensi, ad Vigennam. » — Vaux, Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Leigné-sur-Usseau.

*« Pomeirs villa, in pago Senonico, in provincia Arvernica. » — *Pomeirs*,

qu'aucun texte ne place dans le Sénonais, se nomme aujourd'hui Pomiès; c'est un hameau de la comm. d'Ally (Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux).

*« Pondentiniacus villa, in pago Lemovicino, *Pandentigny*. » — Pandentigny est un nom complètement imaginaire.

*« Potius, in pago Cenomannico, *Poché*. » — Traduction à rejeter.

Provotis, appendix villæ Lenionis (in pago Condrustensi), 102, p. 25. — Omission.

*« Rada flumen, in pago Senonico. » — L'examen attentif du texte où se trouve le nom de ce cours d'eau nous met en mesure d'affirmer qu'il y est question de la Rue, affluent de la Dordogne, et que, par conséquent, *Rada* a remplacé *Ruda* dans les copies qui nous en sont parvenues. Il est presque inutile d'observer que l'indication *in pago Senonico* est encore ici une glose de M. K. Pertz.

« Rastivale, villa Sancti Dionysii, in pago Cenomannico, *Estival*. » — Il existe dans le Maine plusieurs lieux du nom d'Etival ou Estival, mais il est difficile de croire que cette dénomination moderne provienne de *Rastivale*, et, du reste, les titres latins n'emploient que les formes *Stivale*, *Æstivale*, *Æstivalium*, *Æstivalum* ou *Estivallum* pour désigner ces diverses localités (Cauvin, *Géogr. anc. du dioc. du Mans*, p. 6, 7 et 514).

« Rausedum locus, in pago Tellao. » — Rosay, Seine-Inférieure, arr. de Dieppe, cant. de Bellencombre.

*« Revecuria villa, in dioecesi Belloacensi, *Ribeaucourt*. » — Cette assimilation est inexacte, car le nom latin de Ribeaucourt, dérivé de *Ribodi curtis*, n'a jamais été *Revecuria*; les deux seuls villages qui, à notre connaissance, portent le nom de Ribeaucourt étaient compris l'un dans le diocèse d'Amiens, l'autre dans celui de Toul. Si M. K. Pertz a voulu parler de Ribecourt, à quelques lieues de Compiègne, et cela nous semble probable, il ne s'en est pas moins trompé, car le nom de Ribecourt, village du diocèse de Noyon, provient de *Ribodi curtis*. C'est Rivecourt (Oise, arr. de Compiègne, cant. d'Estrées) qui représente le *Revecuria* du diplôme faux de Childebert III.

*« Rialicum (lis. Rialacum) villa, in pago Lemovicino. » — Rilhac-Xaintrie, Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Servières.

*« Riparii curtis, ad ripam Isarae fluminis. » — Rivecourt, Oise, arr. de Compiègne, cant. d'Estrées.

*« Rofiacus, villa, in pago Cabillonensi, *Ruffey*. » — Nous ne croyons pas que Ruffey, dérivé de *Rufiacus*, ait pu être désigné en latin sous le nom de *Rofiacus;* aussi, serions-nous porté à croire que *Rofiacus* est une faute de copiste pour *Rosiacus* qui représenterait Rosey, Saône-et-Loire, arr. de Châlon, cant. de Givry.

« Rosbacium villa, *Rolleboise, in pago Madriacensi in dioecesi Carnotensi, » *Rolleboise*. » — M. K. Pertz confond ici deux lieux parfaitement distincts : le premier, *Rosbacium* auquel se rapportent les mots *in pago Madriacensi,* est devenu Rebetz (Oise, arr. de Beauvais, cant. et comm. de Chaumont-en-Vexin); le second, Rolleboise, que le texte place *in diœcesi Carnotensi,* porte encore identiquement ce nom.

*« Rouvillare villa, in dioecesi Belloacensi, *Rouville.* » — Rouville (Oise, arr. de Senlis, cant. de Crépy) appartenait au diocèse de Senlis et son nom ne peut représenter *Rouvillare*, aujourd'hui Rouvillers (Oise, arr. de Clermont, cant. de Saint-Just).

« Roveritus silva super fluvium Sigona, in pago Parisiaco, *forêt de Rouvray,* » hodie *forêt de S.-Cloud.* » — Il faut substituer au nom de *forêt de S.-Cloud,* que nous ne savons pas avoir été porté par la forêt de Rouvray, celui de *bois de Boulogne.*

Rudis, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi, 102, l. 25. — Ce nom, omis par M. K. Pertz dans son index géographique, peut être traduit par Reux-Famenne, Belgique, prov. de Namur, arr. de Dinant, cant. de Ciney, comm. de Conneux.

Rudis, appendix villæ Wadalini, 102, l. 27. — Omission.

*« Rupemontis villa, in pago Senonico. » — Ce nom est à rapprocher de celui du hameau de Rochemonteix (Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Riom-ès-Montagnes, comm. de S.-Hippolyte), car, ici encore, M. K. Pertz a abusé des mots *in pago Senonico.*

*« Salegols villa, in pago Lemovicino. » — Saligoux, h., Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux, comm. de Chaussenac.

*« Salicurtis villa, in pago Atrebatensi. » — Sancourt, Nord, arr. et cant. de Cambrai.

*« Salviacus villa, in pago Biturico, *Saulçay.* » — Saulçay est la forme vulgaire de *Salicetum* et non de *Salviacum* qui, dans le cas présent, a produit Saujat. Saujat, ancienne paroisse, dépend aujourd'hui de la comm. de Montluçon (Allier, chef.-l. d'arr.).

Sana, fluvius, in pago Fanmartensi, 66, l. 42. — La *Sana* était, suivant un diplôme de Childebert III, le nom d'une rivière qui coule à Solesmes (Nord); il est donc impossible d'y méconnaître la Selle, affluent de l'Escaut, et c'est à tort que M. Pertz, admettant une conjecture de Mabillon, a omis *Sana* dans son index géographique en considérant ce nom comme une corruption de *Scalt,* l'Escaut.

*« Sangona fluvius, in dioecesi Lugdunensi. » — La Saône, affluent du Rhône.

« Saocithum, Sancithum locus, in pago Parisiaco, *Sancy.* » — Cet article renferme plusieurs inexactitudes, car le diplôme où *Saocithum* figure ne donne ni la forme *Sancithum,* ni l'indication du Parisis. De plus, *Saocithum* ne saurait être rendu par Sancy, dénomination qu'on ne trouve pas dans le Parisis, mais seulement dans les diocèses de Trèves, Soissons, Meaux et Sens.

« Sarturiacus, Saturiacus villa, in pago Nivernensi. » — Il faut observer que deux diplômes datés de Compiègne mentionnant *Saturiacus* placent ce lieu *ultra Ligerim,* ce qui ne semble guère convenir à une localité du pays de Nevers. Notons aussi qu'aucun de ces textes ne fournit la forme *Sarturiacum.*

*« Saucitus locus, in pago Cenomannico, *les Saussayes.* » — Cette traduction ne nous semble pas avoir plus de valeur que celle que donnait Cauvin (*Géogr.*

anc. du diocèse du Mans, p. 497), en rendant *Saucitum* par *la Saulaie* : ce savant ne s'inquiétait nullement de constater l'existence d'un lieu de ce nom.

*« Saumairac villa, in pago Lemovicino. » — Soumeyrat, h., Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Servières, comm. de Rilhac-Xaintrie.

*« Savara alveolus, in pago Parisiaco, *la Sèvre*. » — Si l'on s'en rapportait à cet article, on croirait que le diplôme de fondation de Saint-Germain-des-Prés, mentionne le ru de Sèvres (et non la Sèvre) sous le nom de *Savara*, mais il n'est pas douteux cependant que ce nom n'y désigne la ville actuelle de Sèvres (Seine-et-Oise, chef-l. d'arr.); voici, du reste, les propres termes du document : « ubi » alveolus veniens Savara precipitat se in flumine. »

« Scald, Scalt fluvius, *Schelde*. » — M. K. Pertz, en renvoyant son lecteur à la page 66, a confondu dans cet article l'Escaut et la Selle (*fluvius Sana* d'un diplôme de Childebert III), qui coule à Solesmes.

« Scancia vicus, in pago Bragobanto, *Ecaussines*. » — Traduction inadmissible.

*« Scocioli villa, in pago Cabillonensi. » — *Scocioli* ou *Scociolæ* est sans doute un diminutif de *Scociæ* qui devait être le nom latin d'Ecuisses (Saône-et-Loire, arr. de Châlon, cant. de Buxy); en conséquence, on pourrait regarder *Scociolæ* comme une dépendance d'Ecuisses.

*« Selignech terra ad Vigonnam, in pago Turonensi. » — Seligny, h., Indre-et-Loire, arr. de Chinon, cant. de Ste-Maure, comm. d'Antogny.

*« Senceyae villa. » — Il est étonnant que M. K. Pertz n'ait pas rapproché ce nom du *Sauciacæ villa*, *in pago Senonico*, qu'il dit être le même que *Sanceias*, lieu ruiné des environs de Sens; en effet, la comparaison des deux pièces où *Sauciacæ* et *Senceyæ* permettait de reconnaître que ces deux noms ne désignaient en réalité qu'une seule localité. M. Quantin (*Dict. top. du dép. de l'Yonne*, p. 119) dit que l'emplacement de *Sanceiæ* est marqué par la chapelle de Sainte-Béate, comm. de Sens.

*« Sennaberiae villa, in pago Sennonico. » — Il faut lire *in provincia Arvernica*.

*« Sidrac villa, in pago Senonico. » — Encore une localité d'Auvergne transportée par M. K. Pertz dans le Sénonais; son nom moderne est Ceyrac (Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux, comm. de Brageac).

Sigrancium vicus, in pago Madriacensi. — Serans-le-Bouteiller, Oise, arr. de Beauvais, cant. de Chaumont.

*« Sisiacus villa, in dioecesi Andegavensi. » — Cisay-la-Madeleine, Maine-et-Loire, arr. de Saumur, cant. de Montreuil-Bellay.

Solania, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi, 102, l. 27.

*« Spinetum villa, in pago Senonico, *Epineuil*. » — *Spinetum* étant, suivant le texte, un lieu voisin de Sens, on ne peut l'identifier avec Epineuil, village situé aux portes de Tonnerre (Yonne) et dont le nom, au reste, est dérivé de *Spinogilum*.

*« de Stivaliculis villa, in pago Biturico. » – Estivareilles, Allier, arr. de Montluçon, cant. de Hérisson.

« Stupellæ villa, in pago Cenomannico, *Estampes*. » — A rejeter.

« Suestra fluvius, in pago Mosariorum, *Suester*. » — Le nom de Suester n'est plus employé pour désigner le ruisseau qui arrose Süsteren; il a été remplacé par celui de *Rodebeek*.

*« Summae Campaniae mons, in pago Calvomontensi, *Hautes-Chaumes*. » — Traduction inacceptable.

*« Suriniacus villa, in pago Arvernico. » — Sourniac, Cantal, arr. et cant. de Mauriac.

*« Sanctae Crucis ecclesia Audoeni, in pago Noviomensi.» — La Croix-Saint-Ouen, Oise, arr. et cant. de Compiègne. Cette église étant située dans le diocèse de Soissons, c'est par erreur que M. K. Pertz la place *in pago Noviomensi*.

*« Sanctae Crucis ecclesia in silva Cusiaco, *Choisy*.» — M. K. Pertz renvoie pour cette église au même texte que pour la précédente; c'est donc la Croix-Saint-Ouen, à 11 kilom. au s.-s.-o. de Choisy.

*« Sanctae Eulachae ecclesia in ripa Maronis, in Arvernica provincia. » — Sainte-Eulalie, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux.

*« Sancti Christophori ecclesia in provincia Arvernica. » — Saint-Christophe, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux.

*« Sancti Hilarii ecclesia ad Vigonnam. » — Nous avons dit au nom *Intra amnem* que cette église était l'église de St-Hilaire, à Antran (Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Leigné-sur-Usseau).

*« Sancti Hippolyti ecclesia in ripa fluminis Radae. » — Saint-Hippolyte, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Riom-ès-Montagnes.

*« Sancti Justi capella, in pago Meledunensi. » — Saint-Just, Seine-et-Marne, arr. et cant. de Provins.

*« Sancti Martini ecclesia in Cursona. » — Nous avons dit plus haut que cette église n'était pas différente de l'église de S.-Martin-de-Quinlieu, Vienne, arr. de Châtellerault, cant. de Leigné, comm. de S.-Gervais.

*« Sancti Martini ecclesia in ripa fluminis Maronis, in provincia Arvernica. » — Saint-Martin-Valméroux, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Salers.

*« Sancti Pauli ecclesia in ripa fluminis Maronis, in provincia Arvernica. » — Saint-Paul, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Salers.

*« Sancti Pontii ecclesia in dioecesi Matiscensi. » — Saint-Point, Saône-et-Loire, arr. de Mâcon, cant. de Tramayes.

*« Sancti Privati ecclesia » (in pago Lemovicino). — Saint-Privat, Corrèze, arr. de Tulle, chef-l. de cant.

*« Sancti Vincentii ecclesia ad Vigonnam. » — Nous avons dit plus haut que cette église était l'église d'Antogny, Indre-et-Loire (Voyez *Antigniacus*).

*« Tabulae fontana in Arduenna, *Fontaines*.» — Traduction à rejeter.

« Taceacus villa, in pago Ambianensi, *Aceu*. » — Nous ignorons quel est le lieu que M. K. Pertz désigne sous le nom d'*Aceu*, mais il nous semble impossible de voir dans ce nom une forme vulgaire de *Taceacus*.

*« Tapariacus villa, in pago Cabillonensi. » — Taperey, h., Saône-et-Loire, arr. de Louhans, cant. de Pierre, comm. de Saint-Bonnet-en-Bresse.

« Tauriacus villa, in pago Aurelianensi, *Toury*. » — Dans cet article, M. K. Pertz a confondu deux localités du même nom qui, au VIIe siècle, appartenaient l'une et l'autre à l'abbaye de St-Denis. La première (p. 18) est bien réellement Toury, dans l'Orléanais, mais il convient de chercher la seconde (p. 33) dans le diocèse du Mans ou dans les diocèses voisins d'Angers et de Rennes; aussi proposerons-nous de reconnaître ce *Tauriacus* dans Thoré (Loir-et-Cher, arr. et cant. de Vendôme), village de l'ancien diocèse du Mans dont l'église est consacrée à saint Denis (Cauvin, *Géogr. anc. du dioc. du Mans*, p. 519).

« Tauricciacus villa, in pago Cenomannico, *Thorigné*. » — Il est presque inutile d'observer que Thorigné dérive de *Tauriniacus* et non de *Tauricciacus* qui dans le nord de la France a produit Torcy et Torcé, mais il importe de constater que rien, dans le diplôme, n'indique que ce *Tauricciacus* soit situé dans le Maine.

« Tellaus pagus, *le Tillois*, Vexin Normand. » — Le nom vulgaire du *pagus Tellaus* n'a jamais été Tillois, mais bien *Talou* (Voy. le savant travail de M. Aug. Le Prévost sur les *Anciennes divisions territoriales de la Normandie*).

« Terune villa, in pago Remensi, ad fluvium Axinam. » — Terron-sur-Aisne, Ardennes, arr. et cant. de Vouziers.

« Tileriae villa, in pago Attoariorum, *Thil*.» — Traduction inadmissible.

*« Tilius vicus, in pago Cenomannico, *Tailleux*. » — Cette traduction est empruntée à Cauvin (*Géogr. anc. du dioc. du Mans*, p. 523) qui écrit Teilleux et non Tailleux, mais elle ne saurait être acceptée, car *Tilius* n'a pu donner que *Thil* ou *Theil*.

*« Tilletus, fiscus regius, in pago Cameracensi. » — Tilloy, Nord, arr. et cant. de Cambrai.

*« Toliniacum villa, in pago Arvernico. » — Tonnac, Cantal, arr. et cant. de Mauriac, comm. de Sourniac.

« Trajectensis ecclesia, *Kirche zu Mastricht*, 95, 97, 100. » — Il est question, dans les trois pièces auxquelles renvoie M. K. Pertz, de l'*ecclesia Trajectensis* gouvernée au commencement du VIIIe siècle par l'évêque Willibrord et cette église, comme l'a signalé M. Stumpf (p. 66), n'est pas l'église de Maestricht, mais bien celle d'Utrecht.

*« Transmonte villa, in pago Lemovicino. »—Le Trémont, Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Lapleau, comm. de S.-Pantaléon.

*« Trizac villa, in pago Senonico.» — L'indication *in provincia Arvernica* doit encore prendre ici la place de *in pago Senonico*.

*« Turpiacus villa, in pago Senonico, in provincia Arvernensi. » — Le nom de *Turpiacus*, si l'on en juge par le contexte, désignerait le village de Tourniac (Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux), mais dans ce cas il faudrait admettre la correction de *Turpiacus* en *Turniacus*. Nous croyons à peine utile de faire observer que *Turpiacus* n'est pas dit *in pago Senonico* par la charte.

« Tusonis, Thunsonis vallis, monasterium SS. Dionysii et Marcelli, in pago » Camiliacensi, *Tussonval*. » — Cette traduction n'est qu'une traduction de convention et on ignore l'emplacement précis du *monasterium Tusonis vallis*.

*« Umreziacus, in pago Biturico, *Monrousay*. » — On ne peut hésiter à rejeter

cette assimilation pour voir *Umreziacum* dans Onrouzac, h., Allier, arr. de Montluçon, cant. et comm. d'Huriel.

« Unalia, appendix villae Ledernaum, in pago Arduennensi. » — Dans la commune de Bihain (Belgique, Luxembourg, arr. de Bastogne, cant. d'Houffalize), c'est-à-dire non loin de Lierneux (*Ledernaum*), on trouve une hauteur désignée sous le nom de Mont *Douval* ou plutôt d'*Ouval*. Peut-être Ouval était-il le nom d'un village disparu qui serait l'*Unalia* du diplôme de Carloman, mais alors dans ce cas, il faudrait substituer la leçon *Uvalia* à *Unalia*.

*« Ursiniolum villa, in dioecesi Parisiaco, *Orsel*. » — Cette traduction, qui n'est pas satisfaisante au point de vue philologique, doit être abandonnée si l'on compare le prétendu diplôme de Childebert III pour l'abbaye de Saint-Vandrille avec la charte de Louis VII (1177) pour ce même monastère. On voit alors qu'*Ursiniolum* est une mauvaise leçon de *Visinolium* qui désigne le Vésinet, Seine-et-Oise, arr. de Versailles, cant. de S.-Germain-en-Laye, comm. de Croissy.

*« Ursinnanicae villa, in pago Lemovicino.»— Aussinanges, h., Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Lapleau.

*« Uscladinae villa, in pago Senonico, in provincia Arvernensi. » — Encore un de ces lieux que M. K. Pertz place à tort dans le Sénonais ; c'est aujourd'hui Escladines, Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux.

*« Vabre villa, in pago Galvadano, in provincia Arvernica, *la Vabre*. » — Ce lieu que le diplôme place seulement *in prov. Arvernico* et non pas *in pago Gavaldano* se nomme aujourd'hui Vabres et fait partie de la commune de S.-Christophe (Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Pléaux).

*« Vaissec villa, in pago Senonico. » — Suivant le diplôme, Vaissec n'était pas du Sénonais, mais bien du Limousin.

*« Valzors villa, in pago Senonico (lisez Lemovicino). » — Vaujour, h., Corrèze, arr. de Tulle, cant. de S.-Privat.

*« Veneda, Venanda fluvius, in pago Senonico, *Vauve*. » — Nous ne connaissons pas de rivière qui se nomme la Vauve, mais il est hors de doute que *Veneda* et *Venanda* désignent la Vanne, affluent de l'Yonne.

« Vernensis terminus, in pago Suessionensi, *Verneuil-sur-Oise*. » — Cette identification offre au moins deux inconvénients: il est impossible, en effet, de croire que Verneuil puisse dériver de *Vernum* et, d'autre part, le Verneuil de M. K. Pertz dépendant du diocèse de Senlis ne pouvait faire partie du Soissonnais. Il est vrai, aussi, que cette dernière indication topographique émane de l'auteur de l'index et qu'il ne semble pas possible de placer *Vernum* ailleurs qu'à Vaires, Seine-et-Marne, arr. de Meaux, cant. de Lagny.

*« Vernidus villa, in pago Biturico. » — Verneix, Allier, arr. et cant. de Montluçon.

« Vernum villa, in pago Tellao. » — Traduction inacceptable.

« Vernum, villa et palatium, in pago Suessionensi, *Vern*. » — M. K. Pertz est ici en contradiction avec lui-même, car la *villa Vernum* était le chef-lieu du *termins Verninsis* qu'il place à Verneuil-sur-Oise. Nous avons dit plus haut quelles raisons nous portaient à rejeter cette identification et à placer *Vernum* à Vaires

(Seine-et-Marne); nous nous bornerons donc à constater que le *Vern* de M. Pertz ne nous est pas connu.

*« Verriciacus villa, in pago Cenomannico, *Saint-Saturnin*, ad ripam fluminis » *Vrai* sita. » — Cette traduction qui avait été proposée, mais à titre d'hypothèse seulement, par M. Cauvin (*Géogr. anc. du dioc. du Mans*, p. 541), ne nous paraît pas acceptable.

« Vertinum locus, in pago Hannoniensi. » — Vertain, Nord, arr. de Cambrai, cant. de Solesmes.

*« de Vicopleno villa, in pago Biturico.»—Viplaix, Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Huriel.

*« Vicus S. Petri in pago Senonico.» — Saint-Pierre-le-Vif, ancienne abbaye à Sens, Yonne.

*« Vicus, villa regia in pago Senonico. » — Le même que le précédent.

« Vidriacus villa, in pago Vimnao. » — Wiry-au-Mont, Somme, arr. d'Abbeville, cant. d'Hallencourt.

*« Vidrinae villa, in provincia Arvernica. » — Vedrines, h., Cantal, arr. de Mauriac, cant. de Salers, comm. de S.-Martin-Valmeroux.

*« Villa Barbarorum, in pago Arvernico, *Barbe*. » — Nous croyons que *Villa Barbarorum* représente bien plutôt Barbary, h., Cantal, arr. et cant. de Mauriac, comm. de Vigean.

*« Villare, Vilare villa, in pago Senonico, *Villiers-Louis*, Yonne, 117, 133. » — M. K. Pertz a confondu ici deux localités dont l'une, la première, est placée par le diplôme *in provincia Arvernica* et non *in pago Senonico;* c'est aujourd'hui Vialard, h. de la comm. de Pléaux (Cantal, arr. de Mauriac, chef-lieu de cant.). Quant à la seconde *villa*, elle est réellement située dans le Sénonais, mais ce ne paraît pas être cependant Villiers-Louis : la comparaison de la charte de Théodechilde avec le diplôme de Clovis ne permet guère d'y voir un autre lieu que Villiers-Bonneux (Yonne, arr. de Sens, cant. de Sergines), village que ce dernier document nomme *Villare Bonosus*.

*« Villaris Bonosus villa in pago Senonico. » — C'est le Villiers-Bonneux dont nous venons de parler.

*« Villena, in pago Parisiensi. » — Ce lieu qu'un diplôme faux de Thierry IV pour l'abbaye de S.-Maur-les-Fossés indique comme une dépendance de Montreuil-sous-Bois (*Monasteriola*) ne peut être différent du *Vilcenna* ou *Vilcena* des chartes carolingiennes de la même abbaye dont l'identité avec Vincennes (Seine, arr. de Sceaux, chef-l. de cant.) n'offre aucun doute. *Villena* serait donc une mauvaise leçon pour *Vilcena*.

*« Villiacus, Volliacus, villa regia, in pago Pictavensi. » — Vouillé, Vienne, arr. de Poitiers, chef-l. de cant.

*« S. Vincentii mons in episcopatu Cabillonensi. » — Le Mont-Saint-Vincent, Saône-et-Loire, arr. du Châlon, chef-l. de cant.

*Villiolis curtis, in episcopatu Parisiensi, 197, l. 4. — Ce nom, qui ne figure pas dans l'index de M. K. Pertz, désigne Filliancourt, anc. h. de la paroisse de S.-Léger-en-Laye englobé aujourd'hui dans la ville de Saint-Germain (Seine-et-Oise, arr. de Versailles).

*« Vinciacus villa, in pago Cameracensi. » — Vincy, f., Nord, arr. de Cambrai, cant. de Marcoing, comm. de Crèvecœur.

*« Vineolae villa, in pago Biturico. » — Vineuil, Indre, arr. de Châteauroux, cant. de Levroux.

*« Virdenheim villa in Alsatia, *Firden.* » — Nous ne connaissons pas ce Firden, mais il est hors de doute, à notre avis, que Virdenheim n'est pas différent de Fürdenheim, Bas-Rhin, arr. de Strasbourg, cant. de Truchtersheim.

*« Vizis villa, in pago Lemovicino. » — Visis, h., Corrèze, arr. de Tulle, cant. de Servières, comm. de Rilhac-Xaintrie.

*« Voda rivus, in pago Pictavensi. » — La Veude, afl. de la Vienne.

*« Vulgradus villa, in pago Senonico. » — Volgré, Yonne, arr. de Joigny, cant. d'Aillant.

*« Vulsia fluvius, in pago Biturico. » — La Vouise, affl. de la Tardes.

Wadalinus villa (in pago Condrustensi), 102, l. 26, 31, 32. — Wellin, Belgique, prov. de Luxembourg, arr. de Neufchâteau, chef-l. de cant.

*« Walhiers, Walliers villa, *Wailliers*, » — La véritable orthographe moderne de ce nom est Wallers, comme l'écrit M. K. Pertz à l'article *Wallare*.

« Walliacus villa, in pago Atraretensi. » — Wailly (Pas-de-Calais, arr. et cant. d'Arras).

*« Waritengeae villa, in dioecesi Laudunensi. » — Ce nom écrit *Waritengeis* ou plutôt *Wartengeis* dans le diplôme devrait être conservé sous cette forme dans la table, car c'est la plus ancienne forme romane du nom de Wattigny, Aisne, arr. de Vervins, cant. d'Hirson.

Warsipius, appendix villæ Lenionis, in pago Condrustensi, 102, l. 25. — Omission.

Wasidium, villa Karlomanni, majoris domus, 102, l. 45. — Omission.

« Wassoniacum locus, in pago Hannoniense. » — Wassigny, Aisne, arr. de Vervins, chef-l. de cant.

*« Waucort villa, in pago Vimnao. » — Une charte de Louis le Jeune (1177) pour l'abbaye de Saint-Wandrille qui reproduit les noms de lieu du diplôme de Childebert III donne *Waincourt* au lieu de *Waucort*; il est donc impossible de ne pas reconnaître sous ce nom le village actuel de Woincourt (Somme, arr. d'Abbeville, cant. d'Ault) dont le territoire confine à celui de Dargny, le *Dareneyum* des mêmes pièces.

Wesele ecclesia, in pago Kuinehim, 101, l. 19. — Omission.

Auguste LONGNON.

---

160. — **The History of Canada under French Dominion** (1535-1763) with maps, plans and illustrative notes, by H. H. MILES, LL.D., D.C.L., secretary of the Quebec Council of public Instruction. 1872, Montreal, Dawson brothers xxvj-521 p. in-12. London, Stanford. — Prix : 13 fr. 15.

Cette histoire du Canada sous la domination française ne se présente pas comme une œuvre d'érudition, mais comme un récit de lecture facile, assez étendu pour relater les événements de quelque importance et accompagné des principaux documents relatifs à la guerre de 1759-1761, dans laquelle le Canada

fut conquis pied à pied sur sa courageuse mais trop peu nombreuse garnison. Le but de l'auteur est de faire connaître au public anglo-canadien la partie de l'histoire du Canada qu'il connaît le moins. Ce qui nous a le plus satisfait, ce n'est pas tant le soin avec lequel l'auteur a consulté les ouvrages originaux et les recueils de documents, et l'art avec lequel il a fait entrer ces matériaux dans une narration attrayante, que l'impartialité dont l'écrivain anglo-canadien fait preuve à l'égard des Canadiens français d'avant 1763. « L'Histoire du Canada sous le régime français, dit-il lui-même dans sa préface (p. VII), met sous les yeux du lecteur une série nombreuse de beaux caractères, d'hommes dont les qualités méritaient de les rendre un objet d'admiration partout où la vertu, la sagesse et l'héroïsme rencontrent du respect. »

Il n'est pas d'histoire qui mériterait d'être plus connue en France que celle de ces « quelques arpents de neige » (Voltaire) abandonnés par le fatal traité de 1763, d'autant plus que la race française n'a fait preuve nulle part ailleurs d'une plus grande vitalité. La colonisation n'avait vraiment commencé que dans la première moitié du XVIIe siècle ; le premier mariage célébré dans la Nouvelle-France a été celui d'un nommé Couillard (nom vulgaire qui semblait présager la future fécondité de la race franco-canadienne), en l'année 1621. Lorsque le Canada fut cédé à l'Angleterre en 1763, sa population française était évaluée de 65,000 à 70,000 âmes : depuis cette époque, l'émigration de la mère-patrie au Canada a été à peu près nulle ; ce n'est donc que par leur propre développement, c'est-à-dire par l'excédant des naissances sur les décès que la race franco-canadienne a pu augmenter : or le recensement de 1871 donne un total de 930,000 Franco-Canadiens dans la province du Bas-Canada (Québec). Quel démenti aux théoriciens fatalistes de la race qui refusent à la race française le génie de la colonisation !

L'ouvrage de M. M. sera donc aussi intéressant et aussi sympathique au lecteur français qu'au lecteur anglais. L'ouvrage est accompagné de cartes et de plans qui facilitent l'intelligence des événements, et particulièrement celle des opérations militaires et des siéges de Québec et Montréal en 1759 et 1760. L'auteur annonce, comme suite à cet ouvrage, une Histoire du Canada sous le régime britannique de 1763 à 1867.

H. GAIDOZ.

---

161. — UKRAINO. **Il movimento letterario ruteno in Russia e Gallizia. 1798-1872.** In-8°, 44 p. Florence, imprimerie de la *Rivista Europea*.

Cet opuscule est extrait de la *Rivista Europea;* ce recueil dirigé par M. de Gubernatis est assurément à l'heure qu'il est un des plus complets de l'Occident[1]. Il fait pour se tenir au courant du mouvement littéraire contemporain des efforts auxquels nous sommes heureux de pouvoir rendre hommage. Le travail de

---

1. La *Rivista europea* qui est beaucoup lue en Allemagne et en Angleterre, a seulement quatre abonnés en France, dont deux à Nice.

M. *Ukraino* (ukrainien, pseudonyme que nous n'entendons pas soulever, bien que nous n'ignorions pas la personnalité de l'auteur) est une sérieuse étude, que nos revues mondaines hésiteraient certainement à accueillir. Nous n'aimons pas en général qu'on nous fournisse trop d'informations sur les choses que nous ignorons; un préambule oratoire, deux ou trois paragraphes bien équilibrés, une conclusion éloquente s'il est possible, voilà ce que notre public a l'habitude de réclamer. L'exactitude est un détail qu'on laisse volontiers au savants de profession.

L'auteur a entrepris de mettre en lumière l'un des côtés les moins connus de l'Europe orientale, le conflit politique et littéraire de l'élément petit russien ou ukrainien et des éléments russes et polonais qui tendent à l'absorber chacun de leur côté. Ainsi qu'il le fait remarquer justement (p. 18), le mouvement littéraire de l'Ukraine offre certaines analogies avec le mouvement provençal ou breton, catalan ou français en Espagne, flamand en Belgique, gallois en Angleterre, etc. Mais il présente un caractère plus complexe; le flamand, le breton, le provençal n'ont à lutter que contre une seule langue dominante; le malorussien est tiraillé entre deux éléments hostiles l'un à l'autre, opprimé par deux minorités qui prétendent le mutiler ou même l'anéantir. Il n'échappe point à cette fatalité qui mêle et confond sans cesse dans le monde slave la littérature, la religion et la politique. Tandis que la France, par exemple, laisse aux Provençaux toute liberté d'écrire des poèmes et des almanachs, de fonder même des journaux s'il leur en prend fantaisie, le gouvernement russe défend au Petit Russien de traduire l'écriture en sa langue et d'y publier des livres scientifiques. Mais ce qui est interdit à Kiev est permis à Léopol, et la Galicie devient l'asile d'une culture proscrite ou peu s'en faut dans l'empire de Russie. M. *** démontre avec raison que le gouvernement russe a tort de redouter le développement inoffensif d'une littérature populaire. Nous sommes entièrement de son avis. Chez nous aussi on a jadis prêché une croisade contre le provençal. Grâce à Dieu les gens sensés ne se sont point inquiétés des dangers imaginaires dont on prétendait les épouvanter; ce ne sont point les *félibres* qui ont démembré la France.

Le travail de M. *** se divise en deux parties; dans la première il expose l'ethnographie et l'histoire des populations dites ruthènes ou malo-russiennes. Dans la seconde il dresse l'inventaire sommaire de leur littérature. Il proteste avec raison contre les théories fantaisistes qui ont prétendu rattacher à deux races différentes les habitants de la grande et de la petite Russie, en faire les représentants du monde aryen et du monde touranien. Peut-être prend-il trop au sérieux ces théories. Elles ont été introduites en Europe par un Polonais quelque peu fantaisiste; adoptées par quelques ethnographes peu compétents, elles ont joué un certain rôle dans la polémique des brochures et des journaux; mais elles n'ont pas réellement pénétré dans la science. Le vrai moyen de les réfuter ce serait de traduire littéralement les écrits polonais où ces théories ont été pour la première fois élaborées. On y trouve un mélange de folie, de mysticisme et d'ignorance voulue qui suffit à mettre le lecteur en garde contre la valeur de ces imaginations. Pour combattre un système, il faut avant tout

remonter à son point de départ; M. *** a tort, croyons-nous, de s'attaquer à des ouvrages de deuxième ou de troisième main dont les auteurs ne sont en quelque sorte pas responsables des doctrines qu'ils ont exposées sans pouvoir les contrôler.

La seconde partie de la brochure comprend un inventaire de la littérature malo-russienne au XIXe siècle. Les matériaux nous manquent pour vérifier l'exactitude des renseignements fournis par l'auteur; cette exactitude dépasse peut-être un peu le but qu'elle s'est proposé. Des noms d'écrivains et des titres d'ouvrages ne donnent pas l'idée d'une littérature; les deux pages consacrées au grand poète de l'Ukraine Szevczenko sont bien courtes; c'est là une figure intéressante qui mériterait d'être mise en relief. Il y a dans ces quarante pages la matière d'un volume qui se lirait avec fruit. L'auteur nous le donnera-t-il? S'il compte revenir sur un sujet qu'il connaît bien, je lui signale plusieurs traductions françaises des œuvres de Gogol, dont il trouvera le catalogue dans la bibliographie russe de Mejov et une étude sur Szevczenko dans la Revue tchèque *Osvěta* (nos 9 et 11 de l'année 1872). Ce sont les seules lacunes que j'aie relevées dans cet opuscule intéressant au point de vue ethnographique et littéraire.

Louis LEGER.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 13 août 1873.

Présidence de M. Jourdain, vice-président.

Le prix de numismatique est décerné à M. Jacques de Rougé, pour son livre intitulé : *Monnaies des nomes de l'Égypte.*

M. d'Avezac poursuit la lecture de sa défense de l'authenticité de la vie de Christophe Colomb par son fils Ferdinand contre les attaques de M. H. Harrisse. Il continue de réfuter les objections adressées à la 2e partie de ce livre, en montrant que l'auteur n'a pas commis les erreurs qu'on lui attribue. Par exemple, quand Ferdinand Colomb dit que son père, sorti de prison, conservait chez lui ses fers et voulait même les faire enterrer avec lui, son assertion n'est pas contredite par le fait que les fers n'ont pas été retrouvés dans le tombeau de Colomb, puisque l'historien mentionne seulement l'intention exprimée par son père et ne dit pas qu'elle ait été exécutée. Après l'examen de plusieurs objections de ce genre, M. d'A. passe à celles qui s'adressent à la 1re partie de l'ouvrage (vie de Colomb avant ses voyages). Ici il reconnaît que les critiques sont fondées et que l'auteur a réellement commis des erreurs; mais ces erreurs ne prouvent pas que le livre soit apocryphe : Ferdinand Colomb lui-même a pu être mal renseigné sur une époque antérieure à sa naissance et à la célébrité de Colomb. M. d'A. commence l'étude détaillée des inexactitudes relevées dans cette partie du livre, et les explique en montrant chaque fois les causes qui ont pu amener une con-

E. GRÉBAUT Hymne à Ammon-ka. Gr. in-8°. 2 fr.

Pour paraître prochainement.

Le treizième fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études contenant : Études sur les Institutions germaniques. La procédure de la Lex Salica. La fidejussio dans le droit frank — les Sacebarous — la Glose malbergique — Barbarus, etc. — Tacit. Germ. c. 13. par R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg. Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École des Hautes-Études. 1 vol. gr. in-8° raisin. 7 fr. 50

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France.* 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française.* Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.

Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains.* Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément.* 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.
Le *Supplément* de la 4ᵉ édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

OUVRAGES LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES.

BARRY DE MERVAL (le comte du). *Études sur l'architecture égyptienne.* 1 vol. in-8° avec planches. 5 fr.

CHALLAMEL (Augustin). *Mémoires du peuple français* depuis son origine jusqu'à nos jours, couronnés par l'Académie française. Tome VIII et dernier. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

L'ouvrage est complet. Les huit volumes se vendent 60 fr.

En vente à la librairie W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

L. REINISCH Ægyptische Chrestomathie. 1. Lieferung. In-fol. 5 fr. 35

L'ouvrage complet se composera de trois livraisons.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 35 Septième année 30 Août 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
XIIIe ET XIVe FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

A. MARIETTE-BEY Denderah, description générale du grand temple de cette ville. Tome III, planches. 1 vol. gr. in-fol. 80 fr.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. T. II. 2e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2389, 9 août. A Comparative View of the Doctrines and Confessions of the Various Communities of Christendom, by WINER. Ed. from the last edition by POPE. Edinburgh, Clark (cette édition anglaise de l'excellent ouvrage de WINER laisse beaucoup à désirer). — The Complaynt of Scotlande, with ane Exortacione to the Thre Estaits to be vigilante in the Deffens of their Public Veil (A. D. 1549). Reedited, with Introduction and Glossary, by MURRAY. Trübner (bonne édition). — A New Variorum Edition of Shakespeare. Ed. by FURNESS. Vol. II, *Macbeth* Philadelphia, Lippencott (splendide édition). — The Anglo-Latin Satirical Poets and Epigrammatists of the Twelfth Century. Now first collected and edited by WRIGHT, 2 vols. Longmans (importante publication). — Our Library Table. — *List of new Books*. — Epigrams misassigned to Dr. Donne. (A. B. GROSSART). — « Duc de Rous- » sillon » (E. WALFORD). — *Literary Gossip*. — SCOTT, Antiquities of an Essex Parish; or, Pages from the History of Great Dunmow. King (opuscule de valeur). — The Archæological Institute at Exeter.

Literarisches Centralblatt, N° 33, 16 août. — SCHUSTER, Heraklit von Ephesus. Leipzig, Teubner. In-8°, x-394 p. (long article compétent). — PFLEIDERER, Theorie des Aberglaubens. Berlin, Lüderitz. In-8°, 43 p. (intéressant essai). — MEJER, Zur Geschichte der rœmisch-deutschen Frage. 2. Theil, 1. Abth. Die Bayrische Concordatsverhandlung. 2. Abth. Preussen, Hannover und die oberrheinischen Staaten bis März 1819. Rostock 1872-73, Stiller. In-8°, 213; ix-328 p. (ces deux parties offrent un haut intérêt). — GIESEBRECHT, Arnold von Brescia. München, Verl, d. k. Akad. In-8°, 35 p. 5 Sgr. (note favorable). — FONTANE, Der Krieg gegen Frankreich 1870-1871. 1. Bd. Berlin, K. Geh. Ob. Hofbuchdruckerei. In-8°, vij-362 p. 2 Thal. (ouvrage populaire très-recommandable). — FREYCINET, Der Krieg in den Provinzen wæhrend der Belagerung von Paris 1870 u. 1871. Autorisirte Uebers. nach der 7. Aufl. des franz. Originals. 2. unveræenderte Aufl. Breslau, 1872, Mælzer. In-8°, x-298 p. (article très-favorable). — REDSLOB, Die arabischen Wœrter mit entgegengesetzten Bedeutungen. Nebst einem Textstück aus Abû Bakr Ibn al-Anbârî's Kitâb al-addâd. Gœttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht. In-8°, 33 et 15 p. (art. favorable). — Addenda lexicis latinis coll. PAUCKER. Dorpat, Glæser. In 8°, 104, 22 p. 10 Sgr. Addendorum lexicis latinis subrelicta coll. PAUCKER. In-4°, iv-32; 26 p. (note généralement peu favorable). — SCHNEIDER, Ueber den Ursprung der Homerischen Gedichte. Wittstock, Gerloff. In-4°, 55 p. (sans valeur). — RŒSCH, Ueber Wesen und Geschichte der Sprache. Berlin, Lüderitz. In-8°, 30 p. 7 1/2 Sgr. (sans valeur). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 5. Strassburg. 6. Würzburg.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Avezac (d'). Année véritable de la naissance de Christophe Colomb et revue chronologique des principales époques de sa vie. Étude critique. In-8°, 64 p. Abbeville (imp. Briez et C°).

Barthélemy (A. de). Chartes de Conan

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — **30 Août** — **1873**

Sommaire : 162. PERROT, GUILLAUME et DELBET, Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie, etc. — 163. *Le Traicté de Getta et d'Amphitrion* de Vital de Blois, tr. p. DESCHAMPS, p. p. DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE. — 164. TESSIER, l'amiral Coligny. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

162. — **Exploration archéologique** de la Galatie et de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont exécutée en 1861 et publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction Publique, par Georges PERROT, ancien membre de l'École française d'Athènes, maître de conférences à l'École normale, Edmond GUILLAUME, architecte du gouvernement, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, et Jules DELBET, docteur en médecine. Paris, Firmin Didot. 1872. Fol. 1er volume Texte. 392 p. 2e volume Atlas. LXXX planches et 7 feuilles (A-G) d'itinéraires. — Prix : 160 fr.

Ancyre était l'objectif de la mission scientifique dont les résultats sont consignés et développés dans cet ouvrage. Il s'agissait d'y faire une reconnaissance exacte des parties subsistantes de l'*Augusteum* afin de pouvoir tenter une restitution architectonique de ce monument; il fallait surtout y copier les parties encore inconnues de l'importante inscription désignée habituellement sous le nom de *Testament d'Auguste* et gravée en latin et en grec sur les parois de ce temple. Ce sont là les deux chapitres les plus importants du livre, les deux questions que les auteurs ont, comme ils le devaient, traitées à fond. L'exploration, nécessairement rapide, des pays traversés pour passer de Constantinople à Angora, ou pour en revenir, ne pouvait donner lieu à des études aussi complètes et devait revêtir un autre caractère. Nous réservons pour la fin de l'article ce que nous avons à en dire, et nous nous occuperons d'abord de l'*Augusteum*.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent les résultats du voyage de M. P. en ce qui concerne le *Testament d'Auguste*. A peine rentré en France, M. P. avait communiqué à Mommsen sa copie, accompagnée du *fac-simile* que M. Guillaume avait exécuté à l'échelle en présence du monument, et le savant allemand a donné de cette longue inscription bilingue une édition nouvelle, accompagnée d'un commentaire dont nous avons signalé ici la valeur [1]. Il est clair que M. P. ne pouvait trouver de modifications essentielles à introduire dans les restitutions proposées par Mommsen et Kirchhoff, fondées sur la connaissance intime des deux langues classiques et de l'histoire de Rome. Aussi, dans les notes qui accompagnent la traduction française du texte constitué par Mommsen, M. P. ne propose-t-il que des variantes sans grande importance, suggérées par une étude minutieuse et répétée des lacunes et des mutilations du monument, ou par un recours à ses souvenirs personnels et à ses carnets pour maintenir ou abandonner telle lettre, tel fragment de mot. Mais cela ne change rien au fond des choses. Sur un seul point M. P. s'écarte de l'opinion de Mommsen : il s'agit de la petite

1. *Revue critique*, 1866, n° 24.

statistique qui termine l'*Index* et commence à la 29e ligne de la VIe colonne du texte latin. Cette énumération de largesses faites au peuple, de sommes dépensées en bâtiments à construire ou à réparer, forme réellement une addition peu en rapport, pour le contenu comme pour le style, avec l'exposé simple et grand de la politique habile et persévérante de l'empereur. Mommsen, frappé de ce contraste, et choqué du caractère *bourgeois* [1] de cet appendice, a supposé qu'il était l'œuvre du magistrat d'Ancyre qui fit graver le document sur les parois du temple. M. P. admet que cette statistique fut composée par quelque scribe de la chancellerie impériale pour être récitée par le héraut dans les carrefours de Rome à la mort d'Auguste, ou publiée d'une manière quelconque dans la capitale, mais qu'en tout cas elle sort des bureaux romains. Nous partageons l'avis du dernier éditeur, car cette addition se trouve non-seulement dans la partie grecque, mais encore dans la partie latine de l'*Index*. Or on ne conçoit guère comment le magistrat ou prêtre d'Ancyre qui traduisit en grec la prose impériale et fit graver le texte et la traduction aurait été assez hardi pour publier son thème latin à la suite des paroles du maître du monde, ni pourquoi il se serait donné la peine de traduire ses calculs dans un idiome que ses compatriotes n'entendaient point. Il me semble aussi que le titre qui court au-dessus des trois premières colonnes latines [2] indique assez clairement les deux textes distincts par le fond comme par l'étendue, mais l'un et l'autre officiels, qu'on lisait à Rome sur les tables de bronze scellées devant le Mausolée d'Auguste.

L'*Augusteum* a fourni à M. Guillaume la matière d'un beau travail. Dans son état actuel, ce monument offre à l'observateur des facilités d'étude particulières et en même temps des difficultés presque insurmontables, car tandis que les parties encore debout sont admirablement conservées, les autres ont été détruites avec un soin tel que ni le sol environnant ni les fouilles n'en offrent de restes appréciables.

L'édifice, consacré à Rome et à Auguste, était achevé avant la mort de l'empereur, puisqu'il fallut détruire plusieurs bossages pour graver l'*Index Rerum Gestarum* auquel l'architecte n'avait pas ménagé de place spéciale comme cela a lieu, pour les inscriptions, dans d'autres temples de l'Asie. Les combles furent, au IIe siècle, l'objet de réparations mentionnées dans une inscription que les fouilles de MM. P. et G. ont mise à découvert. Lorsque Julien passa par Ancyre, au IVe siècle, le temple devait être encore entier. Les Chrétiens le transformèrent en église : ils détruisirent le mur du fond de la *cella* et le *pronaos* postérieur pour construire le chœur de cette église et une crypte. Le *pronaos* antérieur, dont les murs d'ante portent le texte latin de l'*Index*, servit de *narthex*. Trois fenêtres en plein cintre furent aussi percées par les Chrétiens dans le mur de droite du S.-E. sur lequel on lit la traduction grecque, mais ces ouvertures placées bien au-dessus de l'inscription n'en ont supprimé aucune partie. Les Turcs, trouvant le

---

1. *Tanquam duumvir oppiduli alicujus Augustus fuisset, non imperator populi Romani.* Res gestae, etc., p. 106.

2. *Rerum gestarum divi Augusti, quibus orbem terrarum imperio populi Rom. subiecit et inpensarum quas in rem publicam populumque Romanum fecit, incisarum in duabus aheneis pilis quae sunt Romae positae exemplar subjectum.*

bâtiment trop petit pour en faire une mosquée, en construisirent une à côté de l'*Augusteum*, et en l'appuyant même sur le temple romain, ce qui a préservé celui-ci de la destruction. Aujourd'hui il se présente sous la forme d'un édifice rectangulaire, sans toit, borné au N.-O. par la mosquée et un cimetière, au N.-E. par une propriété privée, au S.-E. par trois maisons dont l'une, détruite par Hamilton et reconstruite depuis, cache les colonnes 14-18 de la traduction grecque, et les deux autres, démolies par les explorateurs français, recouvraient les colonnes 1-8, 10-13. La 9e colonne est malheureusement masquée par un contrefort qu'il n'a pas été possible d'abattre. L'entrée de l'*Augusteum* est au S.-O.

Les murs longitudinaux, terminés par des antes carrées, sont debout dans toute leur hauteur, ainsi que le mur transversal au centre duquel était percée la porte antérieure de la cella. Les parties visibles de ces murs sont construites en beau marbre blanc, et épaisses d'un mètre. Les assises sont très-bien réglées, et les joints si parfaits qu'on les distingue à grand'peine, et que ceux qui ont gravé l'*Index* n'ont pu s'en servir pour régler le parallélisme de leurs lignes de caractères. Chaque bloc est lié à ses voisins par un double système de crampons en fer. Les pierres sont parfois énormes : quelques-unes ont 4 et 5 mètres de long. En un mot toute la construction réunit la magnificence à une remarquable solidité. Mais cette magnificence n'exclut pas l'économie bien entendue. Ainsi les fondations sont de pierre, et non de marbre.

La partie la plus intéressante du monument est la porte de la cella, une des plus complètes parmi les rares portes antiques qui nous sont restées, et dont M. G. a étudié, mesuré et dessiné les détails avec une prédilection particulière. Allant plus loin, il a cherché dans Vitruve la confirmation des résultats auxquels l'avaient conduit ses observations directes du monument, et il a reconnu que la porte dite *ionique* [1] offre avec la porte d'Ancyre plus de rapport que toute autre. Et même l'*Augusteum*, pris dans son ensemble, rentre *à peu près* dans le *canon* prescrit par Vitruve pour les proportions des temples et de leurs diverses parties. Mais, il faut le dire, l'accord obtenu sur quelques détails manque sur bien des points importants, et je ne crois pas que l'étude du temple d'Ancyre remédie beaucoup à l'obscurité d'un livre qui a égaré ou lassé tant de commentateurs. Il est bien démontré que Vitruve a traduit ou paraphrasé les livres grecs, et non écrit en face des monuments et des machines. Soit par sa faute, soit par celle des copistes qui avaient à transcrire des centaines de chiffres et de mesures, le texte qui nous est parvenu, isolé d'ailleurs des figures qui devaient l'éclaircir, demeure bien souvent inintelligible. Les architectes ont à peu près cessé d'y comparer les monuments qu'ils étudient. M. G. les en blâme ; mais les combinaisons laborieusement essayées par lui sur le texte de son auteur sans qu'il en soit sorti de résultats positifs montrent assez qu'il y a peu de chose à tirer des *Decem libri*. Ce que l'on voit, en gros, c'est que Vitruve offrait à l'imitation de ses contemporains les monuments de l'École ionienne qui suivit la mort d'Alexandre, de préférence aux belles créations de l'École athénienne du ve siècle.

---

1. Vitruv. IV, 6.

La décoration du mur de fond de la *cella*, dont les fouilles ont révélé quelques détails, donne lieu de croire qu'il y avait là un *pronaos* semblable à celui de l'entrée. En explorant le sol à une grande profondeur M. G. n'a trouvé aucune trace de portique : il fait remarquer toutefois qu'il n'a pu fouiller le cimetière bien à son aise. Diverses considérations l'amènent à croire à l'existence de ces portiques, et comme parmi les médailles d'Ancyre qui représentent un temple, les plus nombreuses offrent un édifice hexastyle, c'est comme *périptère hexastyle* que l'*Augusteum* est ici restitué. La svelte proportion des antes (hautes de 11 diamètres) commande le choix de l'ordre corinthien.

Au centre de la cella, M. G. place les statues, assises et adossées, de Rome et d'Auguste, posées sur un piédestal que décorent, en bas-reliefs, les peuples personnifiés de la Galatie. Je dois dire que cette double statue a soulevé de légères critiques et que l'existence des portiques a paru conjecturale, sans qu'il ait été élevé d'objection sérieuse à leur possibilité [1].

Venons maintenant à la partie du voyage qui offre un intérêt plus général par les éléments qu'elle apporte à la géographie, à l'histoire ancienne ou à l'histoire de l'art. Dans ces régions qu'énumère le titre de l'ouvrage, MM. P. et G. avaient eu des prédécesseurs. Les principaux sont Ch. Texier, Hamilton et Barth. Texier a montré une grande activité et fait quelques découvertes heureuses, mais ses dessins sont extrêmement inexacts et ne reproduisent ni le style ni même la forme des objets. Ce qui est plus grave encore, Texier complétait d'une façon tout arbitraire les monuments mutilés et allait jusqu'à couvrir de colonnades des places où on ne rencontre que des décombres confus.

Hamilton, géologue plutôt qu'antiquaire, a bien décrit les pays qu'il traversait et copié les inscriptions d'une manière intelligente. Son nom figure glorieusement dans l'histoire de l'*Augusteum* d'Ancyre. Mais il a proposé des identifications inadmissibles et n'a donné que des croquis dessinés à la hâte et parfois très-infidèles.

Barth a fait preuve en Asie-Mineure des qualités éminentes qu'il déploya dans d'autres parties du monde. Malheureusement son séjour en Orient fut très-court, mais ses observations sont toujours judicieuses : elles ont mis sur la voie véritable ceux qui venaient après lui. Les nouveaux explorateurs français lui rendent pleine justice; ils sont obligés de critiquer Hamilton et surtout Texier avec une fréquence et une vivacité inséparables du travail dont ils étaient chargés, car en présentant, de choses dessinées ou décrites avant eux, une image absolument différente, il fallait bien dire que les publications antérieures ne méritaient pas autant de confiance qu'on l'avait cru. Or, comme on a dû le dire ici plus d'une fois, ces rectifications ne comportent pas plusieurs formes [2]. Ajoutons que nos voyageurs, venant les derniers, avaient chance de mieux voir, leur attention étant à l'avance éveillée sur les points obscurs et l'exploration de ces contrées lointaines se faisant maintenant dans des conditions de sécurité qui permettent à l'archéologue de s'installer dans les moindres villages et de fouiller à loisir les

1. *Journal des savants*. Mars 1873.
2. Revue critique 1870. *A nos lecteurs*, p. 2.

points où il espère rencontrer la solution des problèmes qui le préoccupent. Enfin, dans le dessin le plus consciencieusement exécuté, il y a toujours une part d'interprétation où l'artiste est sujet à l'erreur; la photographie le met, aussi bien que le public, à l'abri de ces chances d'inexactitude. Grâce à tous ces secours, nous possédons enfin des représentations fidèles des monuments encore debout sur le sol de la Galatie et de la Cappadoce, et on est à même de discuter avec fruit les questions d'art qu'ils soulèvent.

Après ces qualités d'exactitude poussées jusqu'au scrupule, il faut encore louer chez les auteurs leur activité et leur zèle infatigables. Partout où ils passaient, ils ont levé des plans, pris des mesures, vérifié les lectures d'inscriptions, confronté avec les monuments eux-mêmes les dessins déjà publiés. Lors même que ces révisions n'apportent pas de faits nouveaux, c'est bien quelque chose de savoir que l'on peut compter sur ce que l'on possède, et la peine que donnent ces sortes de collations n'est pas perdue. Mais presque toujours le glaneur trouve quelques bons épis, et dès leur entrée en Asie, les explorateurs ont pu s'en convaincre. Il est assez bizarre que la Mysie, voisine de Constantinople, et d'un parcours facile, soit négligée par les voyageurs. Il y a là pourtant une moisson abondante à recueillir. Cyzique recèle encore de nombreuses inscriptions semblables à celles que Peyssonnel y déterra au siècle dernier, et qui ont jeté tant de lumière sur la constitution de cette importante cité. M. Waddington en a rapporté d'intéressants bas-reliefs. M. Guillaume, mesurant le diamètre d'un fragment de colonne gisant sur le sol à quelques pas de la ville, reconnaît qu'il appartient à un ordre de 21^m ou 22^m de hauteur. C'est justement celle que Dion Cassius assigne aux colonnes du temple d'Hadrien à Cyzique (50 coudées = $23^m,15$). Les colonnes du temple du Soleil, à Balbek, n'ont que que $19^m,35$. Ainsi le chiffre donné par l'écrivain grec pouvait paraître exagéré et pourtant il est vérifié par des mesures directes et en outre la position de ce temple célèbre est fixée. L'emplacement que devra fouiller un investigateur chargé de cette mission spéciale est déterminé nettement.

Les 163 inscriptions que publie M. P. ne sont pas toutes inédites, mais plusieurs étaient publiées très-incorrectement. Franz avait arbitrairement corrigé les copies de Lebas, qui étaient très-bien faites, comme le prouve la révision de M. P. Au n° 4087 du *Corpus*, l'éditeur a défiguré les noms gravés sur la pierre en voulant leur donner une forme plus grecque. Mais il faut au contraire leur conserver leur physionomie sémitique ou barbare Ἀννόνιος, Ἐρεμάστης, Μόμμων, Δείδως dont les leçons de Pococke se rapprochaient. Dans une inscription de Koutahia 3827. *l.* il faut lire Ἀφφία Μενάνδρου Μήνιδι Ἤλωνος ἀνδρὶ κουριδίῳ τὰς Θάμνας. Le début de l'inscription métrique 3827. *s.* n'est pas : Πό(πλιος) Λέων Μενεμύδιος πολείτης ἐπιφανῶν, mais Πέλεων μὲν εἰμι δύο π. ἐ. [1].

Nous ne suivrons pas M. P. dans les rectifications qu'il apporte à divers points de géographie [2]. Disons seulement, en ce qui concerne la Galatie, objet principal de son voyage, que les districts habités par les Tolistoboies, les Tectosages et

1. Plusieurs de ces corrections sont déjà consignées dans le Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique de 1861.
2. V. p. 91, 95, 153.

les Trocmes offrent des traces de civilisation extrêmement inégales; mais un trait qui est leur est commun, est l'absence de tout élément gaulois. On a, peu judicieusement, attribué aux Celtes des forteresses construites de gros blocs en appareil polygonal qui remontent à l'époque médique ou phrygienne; d'autres, en petites pierres sèches, sont l'œuvre très-récente des Turcs. D'ailleurs on connaît bien le mode de construction des murailles gauloises que César a décrites et dont notre sol a gardé l'empreinte en plus d'une place. Or on ne trouve en Galatie aucune ruine qui appelle ces pans de mur découverts à Mursceint, à Bibracte, à Luzech, formés par des grillages de bois séparés par des couches de remblais et revêtus d'un parement de grands blocs alternant avec des têtes de poutres, conformément à la description de l'auteur des commentaires [1]. L'histoire montre bien d'ailleurs que les Galates répandus en petit nombre sur un territoire immense n'ont pu y marquer profondément leur empreinte ni modifier la civilisation grecque ou phrygienne au milieu de laquelle ils s'établirent. Ils restèrent formés en bandes turbulentes qui se mettaient au service des différents princes d'Asie. Mais dans ce que les auteurs nous disent des Galates, rien ne permet de supposer qu'ils aient eu des institutions marquées d'un caractère propre et il semble plutôt qu'ils n'eurent aucune institution véritablement politique.

Suivre pas à pas le consul Manlius Vulso dans sa lutte contre les Gallo-Grecs est un plaisir que se promet tout antiquaire à qui il est donné de parcourir le théâtre de la guerre de 189, mais l'étude du terrain n'apporte malheureusement aucun secours pour compléter et préciser le récit dont Tite-Live a emprunté l'essentiel à Polybe. L'auteur grec connaissait bien la première partie de la route suivie par les Romains. Il avait de bonnes cartes du pays et l'avait peut-être visité : tant que les légions marchent en Asie et en Phrygie, le récit est assez bien lié et on sent que l'historien connaît ce dont il parle. Les numismates et les voyageurs ont réussi à améliorer quelques détails défectueux des textes, de sorte que l'on possède réellement la première partie de la campagne d'une manière satisfaisante. Une fois en Galatie, il n'en est plus de même : Polybe n'avait plus ici que des renseignements vagues et des rapports confus, et il devient impossible d'identifier les lieux qu'il dénomme. Les conjectures émises à ce sujet par Ritter et Hamilton ne sauraient être acceptées. D'après M. P. la bataille livrée aux Tolistoboies et aux Trocmes ne saurait avoir eu lieu à Assarli Kaïa, mais il faut en reporter le théâtre vers Beibazar, qui est à trois journées de marche d'Ancyre, comme l'exige le récit de Tite-Live. Impossible également de déterminer, dans le district montagneux qui s'étend d'Ancyre à l'Halys, le mont Magaba où les Tectosages tentèrent un dernier effort.

Pessinonte, la capitale des Tolistoboiens, offre encore les traces d'une richesse considérable et d'une longue prospérité. Texier a justement reconnu son emplacement à Bala Hissar, éloigné de trois heures vers le Sud de Sivri Hissar. Les

---

1. *Bell. Gall.* VII, 23. Revue archéologique. Nouvelle série XVII-249, XX-400, XXIII-405. Il n'y a pas, en Galatie, un seul *dolmen*, mais ceux qui admettent avec raison la *non celticité* de ces monuments ne doivent pas invoquer, à l'appui de leur opinion, l'absence de ces monuments sur le sol occupé par les Gaulois d'Asie-Mineure, puisque ce sol n'offre rien non plus de manifestement celtique.

habitants de Sivri Hissar construisent leurs habitations et se procurent même leurs pierres tombales aux dépens des ruines antiques, de sorte que c'est à Sivri Hissar qu'il faut étudier l'épigraphie de Pessinonte, et à Bola Hissar sa topographie. Les inscriptions les plus intéressantes avaient été découvertes et exactement copiées par Mordtmann : elles jettent un jour nouveau sur l'état du culte de la Mère des Dieux au IIIe siècle avant notre ère[1].

Nos voyageurs les ont collationnées et en ont relevé d'autres dignes aussi d'intérêt. Outre la meilleure leçon apportée au n° 4087 du *Corpus*, dont nous avons déjà parlé, nous citerons un monument, élevé en l'honneur de Vespasien par le légat pro-préteur Hirrius [.....], qui nous montre que cet empereur était, au moment où il mourut, désigné pour un dixième consulat : fait ignoré jusqu'à présent et qui peut jeter quelque lumière sur une inscription assez difficile de Carouge[2].

Les ruines de Bala Hissar ont été publiées par Texier qui leur a donné un aspect de conservation absolument contraire à la réalité : elles n'offrent que des débris assez confus de monuments de l'époque romaine, d'un goût médiocre et d'une exécution peu soignée.

Ancyre, capitale des Tectosages, est une des villes les plus anciennes de la péninsule. La légende qui en attribue la fondation à Midas prouve au moins que la tradition la représentait comme une cité phrygienne. On ignore quand et comment elle reçut l'influence grecque dont témoigne un beau bas-relief archaïque visible à Kalaba (lion sculpté, dont les formes rappellent le dessin des plus anciens vases peints), qu'aucun voyageur n'avait signalé. Mais la grande prospérité d'Ancyre date des Romains : elle s'embellit et s'agrandit au moment où Auguste en devint le maître après la mort d'Amyntas, tellement qu'on avait fini par faire d'Auguste son fondateur[3]. Les inscriptions latines y sont plus nombreuses que dans aucune autre ville d'Asie-Mineure, et avec leur secours M. P. a établi la liste assez nombreuse des gouverneurs de la province jusqu'au IIIe siècle. C'est à Nefez Keui que M. P. veut placer Tavium, capitale des Trocmes, sans en apporter de raison bien convaincante à l'appui de cette manière de voir. Hamilton mettait Tavium à Boghaz Keui, ce qui est inadmissible comme Texier l'avait reconnu, puisqu'on ne trouve à Boghaz Keui que des monuments d'une antiquité très-reculée, et rien de grec ni de romain. Mais les trois petites inscriptions, dont deux chrétiennes, copiées par M. P. à Nefez Keui suffisent-elles pour y reconnaître la capitale des Trocmes. Les pierres portant dans le Corpus les nos 4105, 4108, 9242-9244, et trouvées à Tschoroum, n'indiquent-elles pas un centre de population plus fort, et ne donnent-elles pas raison à Leake qui plaçait Tavium en cet endroit? Quoi qu'il en soit, M. P. n'a vu à Nefez Keui que des fragments d'architecture lourds et prétentieux. Il ne paraît pas avoir tenté de retrouver l'emplacement d'Eccobriga, mentionnée sur la carte de Peutinger et dans l'Itinéraire Antonin, entre Ancyre

1. On les trouvera dans le IVe volume de la trad. franç. de l'Histoire romaine de Mommsen.
2. Mommsen, *Insc. Helv.* 78.
3. V. Egger, *Examen des historiens d'Auguste*, p. 32, note.

et Tavium. La détermination de cette localité aiderait à résoudre la question de Tavium.

Je ne puis rendre un compte aussi détaillé de tout l'ouvrage, et je me borne à signaler les parties les plus importantes pour l'histoire de l'art. Les explorateurs ont levé avec un grand soin les plans de plusieurs forteresses et acropoles remontant à l'époque phrygienne, et qui ont assurément servi de modèles à celles qui furent construites sur le sol de la Grèce. L'une d'elles offre un couloir semblable à celui de Tirynthe. Toute étude méthodique du système de défense des places adopté par les Grecs devra prendre pour base ces plans levés en Asie. Un autre chapitre intéressant de l'histoire de l'architecture, auquel les explorateurs apportent une contribution importante, est celui des tombeaux. La publication dont nous rendons compte en offre trois types. D'abord, dans la Phrygie Epictète, des chambres funéraires en forme de cheminée, où l'on n'avait accès primitivement que par le haut : une fausse porte dessinée sur la surface aplanie du rocher en simulait l'entrée, et dans les temps modernes les chercheurs de trésors ont brisé quelquefois cette paroi intérieure pour pénétrer dans le caveau. Cette forme, qui se rattache peut-être au *schéol* sémitique, est représentée par le tombeau célèbre dit de *Midas*, et par un autre appelé *Delikli Tach* (pierre percée) dans la vallée du Rhyndacus. Ce dernier n'avait jamais été étudié ni dessiné avant MM. P. et G. Il est probable qu'on trouverait un grand nombre de tombeaux de cette forme en descendant au Sud, vers la Phénicie. En deuxième lieu se présentent des chambres très-nombreuses, creusées dans le roc, et caractérisées par un des bancs ou lits taillés dans la paroi, ordinairement au nombre de trois. Les morts étaient couchés sur ces lits, sans être enfermés dans un cercueil de bois ou de pierre, et abandonnés aux effets naturels de la décomposition. Ce mode de sépulture n'a pas été employé dans la Grèce, mais M. Heuzey en a signalé de beaux spécimens en Macédoine, et on sait qu'il est habituel en Étrurie. Cet archéologue vient d'en faire l'objet d'un travail intéressant[1], où il reconnaît que si les Phrygiens n'ont pas inventé l'ensevelissement sur les lits funèbres, c'est chez eux du moins qu'on en rencontre les plus anciens exemples. Enfin à Amasia dans le Pont, les tombes *royales* dont Strabon a parlé, et où reposèrent Mithridate II et ses quatre premiers successeurs, offrent une disposition spéciale. La chambre funéraire ne tient à la montagne dans laquelle elle a été creusée que par la base. Sur les côtés, par derrière et en dessus, elle en est séparée par un espace vide formant couloir, qui l'isole complètement. Cette particularité est sans doute le résultat d'une précaution prise contre les infiltrations, mais les architectes qui s'en avisèrent ont en même temps trouvé là un moyen puissant d'effet, car chaque tombe se détache vivement sur l'immense muraille de roches où elle a été creusée. On y trouve aussi des banquettes funèbres et on y arrive par de larges gradins formant piédestal. Malheureusement toute l'ornementation a disparu sauf quelques moulures et encadrements très-simples. Des trous régulièrement placés dans la paroi antérieure dressée avec soin indiquent, comme l'avait conjecturé Barth, qu'il y avait là des plaques de

1. Gazette des Beaux-Arts. Avril et juin 1873.

métal destinées à la décoration du tombeau. Ker Porter affirme avoir vu au pied de ces tombes des débris d'une ornementation architecturale que l'on retrouverait peut-être en fouillant les talus formés par les éboulements de la montagne. En général M. P. a été frappé de la hardiesse et de la puissance avec laquelle ces peuples de la Phrygie et de la Cappadoce ont attaqué le rocher pour s'y ménager un abri pendant leur vie et après leur mort, et son voyage offre, à chaque pas, la confirmation du dire de Vitruve, qui signalait déjà la prédilection des Phrygiens pour les constructions souterraines[1].

Nous arrivons enfin à la sculpture, et nous parlerons d'abord d'un bas-relief découvert par M. P. à Ghiaour Khalessi, dans l'Haimaneh, au Sud de la Galatie. A l'entrée d'une de ces citadelles dont nous avons parlé, sur la surface à peine dégrossie du rocher, sont dessinées deux grandes figures de guerriers, marchant l'un derrière l'autre, et semblablement vêtus. Ils portent une tiare conique droite, une tunique courte serrée à la taille, une épée, des souliers dont la pointe se recourbe en s'allongeant. Leurs jambes sont nues ou couvertes d'anaxyrides collantes, ce que le travail du bas-relief ne permet pas de distinguer. Ces personnages sont absolument identiques au guerrier sculpté sur un rocher à Nymphi, près de Smyrne, dont Hérodote a parlé en citant ce monument comme un souvenir des conquêtes de Sésostris en Asie. Une étude très-attentive de ce bas-relief, due aussi à M. P., prouve d'abord qu'il n'est accompagné d'aucune inscription hiéroglyphique et ensuite que le travail n'a rien d'égyptien, ce qui du reste était à peu près admis depuis une trentaine d'années. Maintenant quelle est la nationalité de ces personnages? M. P. incline à croire que les guerriers de Ghiaour Khalessi sont deux Lydiens, peut-être Crésus et son fils. Mais alors le guerrier de Nymphi serait aussi un Lydien, et Kiepert a déjà fait remarquer[2] qu'une telle hypothèse est inadmissible attendu que d'après Hérodote[3] l'équipement militaire des Lydiens était presque pareil à celui des Grecs, et nous ne trouvons ici ni le casque, ni la cuirasse, ni la lance, ni le bouclier bien connus des hoplites. Le costume des personnages en question ressemble assez, quoi qu'en dise M. P., à celui des Mèdes, que les Perses adoptèrent pour la guerre, et qui figure sur plusieurs monuments, entre autres sur la célèbre mosaïque de Pompei. Mais comme les Mèdes ne sont jamais allés près de Smyrne, et que si le bas-relief de Nymphi représentait un Achéménide, Hérodote ne se serait pas mépris sur son origine, comme de plus on retrouve à Boghaz Keui, en Cappadoce, d'autres guerriers semblablement vêtus, il faut plutôt chercher ici l'effigie d'une divinité, et celle que R. Rochette a nommée l'Hercule assyrien et poursuivie sur tous les monuments asiatiques se montre, en effet, sur plusieurs médailles dans une attitude et un costume pareils à ceux que nous offrent les photographies de l'*exploration*. Quelques contemporains d'Hérodote voyaient dans le guerrier de Nymphi une figure de Memnon. Prenons cette dénomination, sans lui donner plus de précision que les Grecs eux-mêmes. Les guerriers de Ghiaour Khalessi se dirigent vers l'Ouest qu'ils montrent de la main. Ne pourrait-on pas conjecturer que des

1. Vitruv. II, 1.
2. *Arch. Zeitung*, 1843, p. 44.
3. VII, 74.

bas-reliefs du même genre ont donné naissance à la tradition qui fait marcher Memnon au secours de Troie? Et ces bas-reliefs mêmes, sculptés à l'entrée d'une citadelle qui commande un défilé important, ne seraient-ils pas des jalons de cette route suivie par l'armée memnonienne, que les Phrygiens montraient encore au IIe siècle de notre ère[1] ?

Boghaz Keui, qu'Hamilton voulait identifier avec Tavium, représente bien mieux la capitale de la Ptérie, comme l'a supposé Texier. On y trouve les restes imposants d'une civilisation très-ancienne qui paraît celle à laquelle la conquête lydienne mit fin pour toujours. D'abord un vaste édifice, dont Texier fait un temple d'Anaitis, et Barth, approuvé par les voyageurs français, un palais. L'édifice est presque rasé au niveau du sol, mais ses dispositions intérieures se lisent aisément. Les blocs de pierre calcaire, encore en place, sont énormes et s'emboitent parfaitement par leurs extrémités. Peut-être n'a-t-on là que le soubassement des murs qui auraient été construits en briques et auraient ainsi complètement disparu. On a retrouvé, dans l'une des cours, un trône orné de deux lions.

A quelques pas du palais se dresse l'ensemble de rochers sculptés dessinés par Texier (Iasili Kaïa). Imaginons une salle étroite, à peu près rectangulaire, fermée de trois côtés par des rochers et ouverte au Sud-Ouest. Le sol de l'enceinte était formé par la roche vive, aplanie et nivelée, aujourd'hui couverte de gazon et de broussailles. A partir de l'entrée s'avancent l'une à droite, l'autre à gauche, deux processions parallèles qui font retour sur la paroi du fond et s'y rencontrent. La taille des personnages va en grandissant à mesure qu'ils s'approchent du point de rencontre. De 0^m 75 qu'ils ont près de l'entrée, ils arrivent dans le groupe central à près de 2 mètres. Le cortége qui couvre la paroi gauche (lettres A-E du plan) se compose d'hommes vêtus comme les guerriers de Ghiaour Kalessi. Sur l'autre paroi (lettres I-E) ce sont des personnages imberbes, vêtus de robes traînantes, probablement des femmes. On a proposé plusieurs explications de ces Panathénées barbares. Texier y a vu la représentation des *Sacaea*, Hamilton un roi de Perse et un roi de Lydie accompagnés de leurs serviteurs, Barth le mariage d'Aryénis, fille d'Alyatte, avec Astyage, fils de Cyaxare. Toute explication historique, comme le fait remarquer M. P., doit être écartée, attendu que plusieurs personnages sont ailés, d'autres sont montés sur des animaux fantastiques (tels qu'un aigle à 2 têtes), et les accessoires tenus par les figures sont généralement symboliques. On a donc ici une scène religieuse, peut-être du culte d'Anaitis, mais cette branche des religions orientales est trop peu connue pour qu'on puisse atteindre ni même chercher plus de précision. La plupart des personnages de l'un et de l'autre cortége portent à la main une fleur ou capsule que M. P. a reconnue pour celle de la *mandragore*. Les propriétés aphrodisiaques que l'on attribuait à cette solanée rendent suffisamment compte du rôle qu'elle pouvait jouer dans les cérémonies d'un culte naturaliste. D'autre part, le dieu *Mandros*, si bien *deviné* par Letronne, aurait été propre à des populations occupant le plateau phrygien. Ceci, joint à la forme de l'objet en question, que Raoul Rochette prenait pour une *croix ansée asiatique*, rend très-vraisemblable l'opinion

1. Pausan. X, 31.

de M. P. sur la nature de cet objet. En tout cas c'est bien une production végétale, et si obscur que demeure encore le sens religieux de la mandragore, on est bien aise d'être débarrassé de la croix ansée si problématique.

Quel que soit d'ailleurs le sujet de ces bas-reliefs, leur exécution nous fournit les éléments d'une comparaison intéressante avec les sculptures de Ninive et avec les plus anciennes sculptures grecques. Comme à Boghaz-Keui, les bas-reliefs sont dessinés à plat ou avec un modelé très-faible, au centre d'une aire creusée dans la surface du roc. L'attitude donnée au corps est presque toujours la même, les types de figure varient peu. Le style et les motifs principaux nous reportent vers l'Assyrie, mais l'exécution plus sobre nous rapproche des monuments de la Lycie et des plus anciens bas-reliefs de la Grèce européenne. Il faut remarquer aussi que plusieurs personnages portent à la main un édicule à colonnes cannelées et à chapiteaux en volute, type de l'ionique primitif, bien plus voisin des œuvres grecques que les deux petites colonnes figurées dans un bas-relief de Khorsabad, souvent cité. En un mot, ces monuments de la Cappadoce déterminent un moment important dans l'histoire de la sculpture et ne peuvent manquer de répandre quelque lumière sur sa période initiale, car ils se rapprochent, plus que ce que l'on connaissait jusqu'ici, des œuvres que les Grecs ont eues sous les yeux et imitées avant de donner à l'art une impulsion plus rapide et un nouveau caractère.

A Euiuk, on se trouve encore en présence de scènes religieuses, mais elles ne présentent pas tout à fait le même caractère qu'à Boghaz Keui. Ici sont figurées des scènes de sacrifices : on remarque des troupes d'animaux qui vont être égorgés en l'honneur des Dieux, et entre autres un taureau qui cherche à s'échapper en menaçant de ses cornes, motif devenu plus tard familier à la sculpture grecque, et dont nous avons peut-être ici le type le plus ancien. Les monuments d'Euiuk avaient été si mal vus par Hamilton qu'il avait pris deux sphinx pour deux sirènes ou oiseaux à tête humaine. Sur une des faces latérales d'un des sphinx, est sculpté en bas-relief un aigle à deux têtes, tenant un lièvre dans chacune de ses serres, et servant de support à une figure chaussée et vêtue comme celle que le même animal fantastique soutient à Boghaz Keui. Le bas seulement de cette figure mutilée est encore visible, mais il est parfaitement reconnaissable, ce qui assure la signification religieuse et l'origine antique de l'oiseau d'Euiuk et ne permet pas d'y voir une addition due à quelque Turc, comme l'a cru Hamilton. Cet aigle est d'ailleurs la seule figure commune aux bas-reliefs de Boghaz Keui et à ceux d'Euiuk. Les défilés processionnels d'animaux que nous rencontrons ici, le combat du lion et du bélier, d'autres animaux posés sur des autels, des musiciens jouant de divers instruments au milieu d'une pompe religieuse, rien ne ressemble à la grande scène où figurent les porteurs de mandragore. Tenter une explication des sculptures d'Euiuk est impossible, et les rapprochements indiqués par M. P. avec divers morceaux assyriens ou perses sont à peu près stériles. Il faut reconnaître que son compte-rendu, pour cette localité seulement, est un peu vague. Pressés par l'approche de la mauvaise saison, les explorateurs n'ont passé que cinq jours dans cette localité inté-

ressante. Le voyageur qui viendra après eux, guidé par eux, étudier à nouveau les monuments mutilés de cet art cappadocien mal connu devra compter sur un mois de séjour et de fouilles et s'outiller de façon à pouvoir relever toutes les sculptures renversées et enfoncées dans la terre jusqu'à la moitié de leur hauteur. C'est seulement quand elles seront toutes remises au jour et qu'on aura recomposé l'ensemble décoratif auquel elles concouraient, que l'on pourra en tenter l'interprétation, et définir ce qu'elles apportent de nouveau à l'histoire des religions et à celle des arts.

Mieux que tous autres, M. P. et ses compagnons seraient en mesure de compléter les recherches qu'ils ont inaugurées dans ces contrées lointaines, et nul n'est plus digne d'y poursuivre les intérêts de la science, si bien servie déjà par leurs travaux.

C. DE LA BERGE.

---

163. — **Le Traicté de Getta et d'Amphitrion,** poème dialogué du XVe siècle, traduit du latin de Vital de Blois par Eustache DESCHAMPS, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque (*sic*) de Paris avec une Introduction et des Notes par le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE. Paris, Librairie des Bibliophiles. MDCCCLXXII, in-24, XXIV-60 p. — Prix : 5 fr.

On connaît le curieux poème que Vital de Blois a composé au XIIe siècle, d'après l'*Amphitryon* de Plaute, sous le titre de *Geta*. Il a été imprimé cinq fois depuis 1833, comme M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire le rappelle dans sa préface : la traduction faite au XIVe siècle (et non au XVe, comme porte le titre de cette publication) par Eustache Deschamps était inédite. La partie du volumineux manuscrit des œuvres de Deschamps qui contient cette version est, comme le fait observer l'éditeur, fort mal écrite ; le poète lui-même est souvent coupable de négligences et d'incorrections. Aussi ce petit travail n'était-il pas sans difficultés : M. de Q. de S.-H. s'en est le plus souvent bien tiré; cependant, surtout vers la fin, il a laissé échapper quelques erreurs. P. 7, v. 1, *Au tel*, l. *Autel*. — P. 37 : *Et la panse ay si fort tesié Qu'om dist que c'est ydropisié;* l. *tesie* (comme p. 40), *ydropisie*. — P. 41 : *Geta entend ce que dit A.*, et en note : « *A.* (sic) pour *Archas;* » lisez *ce que dit a*. — P. 47, v. 6, le mot qui manque dans le ms. est *Birrea* et non *Geta*. — P. 47, v. 11, *Qu'ainsi*, l. *Qui ainsi*. — P. 48, v. 22, *Pilleuse*, l. *Perilleuse*. — P. 49, v. 1, *Li sires le hasta et estrie*, l. *le haste et escrie*; ib. v. 6, *l'adoubte*, l. *l'advoultre*, et supp. par conséquent la note afférente ; ib. v. 12, supp. le point après *dure*. — P. 51, v. 4, *alon nient*, l. *alon ment*, locution difficile à expliquer, mais très-usitée au XIVe siècle pour « allons-» nous-en ; » ib. v. 12, *ne n'est*, lisez *n'en est*. — NOTES. P. 6, v. 3, « *Sourse,* » relevée, revenue, ressuscitée, » non, mais « née, surgie. » — P. 23, v. 4, « *Le cerne :* fente, ouverture ; » lisez « cercle, rond. » — P. 39, v. 17, « *En-» grande :* enclin ; » lisez « désireuse. » — L'éditeur dit (p. xxij) qu'il a corrigé le ms. « en enfermant *entre des crochets* les mots qui devaient évidemment être » changés ou enlevés, parce qu'ils rompaient la mesure du vers, et mettant » *entre parenthèses* les mots indiqués par le sens ou dont l'addition était néces-

» saire pour la mesure. » Mais c'est le contraire qu'il a fait.—Ce petit volume fort élégant fait partie du *Cabinet du Bibliophile*, jolie collection publiée par Jouaust et tirée à petit nombre.

---

164. — **L'amiral Coligny,** étude historique par Jules TESSIER, docteur ès-lettres, professeur d'histoire au lycée de Poitiers. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872. In-8°, 250 p. — Prix : 4 fr.

Un des grands mérites du livre de M. Tessier, c'est de contenir beaucoup de choses nouvelles. Certes, depuis trois siècles, on a prodigieusement écrit sur Gaspard de Coligny, et amis et ennemis semblaient avoir, les uns épuisé les éloges, les autres épuisé les reproches qu'à des points de vue divers il a pu mériter. Pourtant, dit M. T. (*Introduction*, p. 1), « il est un côté moral de sa vie que les biographes et les historiens ont pour la plupart laissé dans l'ombre jusqu'à ce jour. Ceux mêmes qui l'ont entrevu, se sont contentés de l'effleurer en passant. Peu d'hommes, croyons-nous, se sont fait du devoir une plus haute idée que l'amiral Coligny. Mais il n'est pas toujours facile, même à l'homme le plus honnête, de bien discerner quel est le devoir. Il est, en effet, des époques agitées où les cœurs les plus purs se troublent, où les esprits les plus droits s'égarent, où la conscience humaine cherche, inquiète, incertaine, sans le découvrir jamais d'une vue nette et claire, le vrai chemin de l'honneur. Coligny vécut à l'une de ces époques terribles. De là, les hésitations, les fautes, les douleurs de cet honnête homme, qui, toute sa vie, s'efforça de concilier tous ses devoirs, de rester en même temps fidèle à son roi, à son pays et à son Dieu. C'est cette histoire tout intime que nous essaierons de suivre et de retracer de 1555 à 1572, depuis le jour où se révèlent les premières sympathies de Coligny pour la Réforme, jusqu'à l'heure fatale de sa mort. »

M. T. s'est aidé, pour reconstituer ce que l'on pourrait appeler l'histoire de l'âme de Coligny, de tous les mémoires du temps, de nombreux documents étrangers, tels que les papiers d'État du cardinal Granvelle, les relations des ambassadeurs vénitiens et toscans, ne négligeant ni les publications de MM. Gachard et Groen Van Prinsterer, ni le *Calendar of state papers*, ni les livres (si riches en témoignages des contemporains) de M. Forbes, de M. Froude, de Mgr le duc d'Aumale, etc. Il s'est aidé surtout de la correspondance du seigneur de Châtillon-sur-Loing, dont une faible partie seulement a été imprimée, et ayant trouvé à la Bibliothèque nationale plusieurs lettres inédites adressées par l'illustre capitaine au duc de Montmorency, à M. de Humières, au duc de Guise, à Charles IX, à Catherine de Médicis, etc., il a pu dire (p. 3) : « Ce sont ces lettres mêmes d'une grande écriture si nette et si belle, d'un style si ferme et si franc, qui nous ont le mieux permis de juger et d'apprécier l'amiral. »

L'auteur a très-habilement tiré parti de toutes ces ressources. Son livre, écrit avec chaleur, avec trop de chaleur quelquefois [1], est fort intéressant. J'y ai déjà

---

1. Le professeur d'histoire tourne de temps en temps au professeur de rhétorique, et

signalé tout d'abord la nouveauté des aperçus. On y peut louer encore de fines observations, des rapprochements instructifs, des considérations frappantes. En somme, c'est une étude qui mérite d'être lue de tous ceux qui s'occupent de morale et d'histoire. J'ajouterai qu'il faut la lire d'autant plus attentivement, que toutes les assertions de l'auteur ne sont pas incontestables, et que tous ses jugements ne sont pas sans appel. Nous sommes en présence, ne l'oublions pas, d'une thèse qui a ses côtés faibles, ses points vulnérables, ou plutôt d'un plaidoyer dans lequel, comme dans tous les plaidoyers, règne l'exagération. M. T. se défend (p. 199) « d'enthousiasme systématique. » Je crois qu'il en a le droit, mais je crois aussi qu'à son insu, et comme malgré lui, il s'est généralement trop laissé gagner par les sympathies que lui inspire Coligny [1]. Hâtons nous de dire cependant que le complaisant avocat redevient un juge sévère, quand il rencontre (p. 70) ce honteux traité de Hamptoncourt (20 septembre 1562), par lequel, complice du prince de Condé, Coligny sacrifiant le devoir du citoyen à la haine du sectaire, lui qui pourtant se vantait d'aimer l'honneur par-dessus tout, livra la ville du Havre à la reine Élisabeth [2].

M. T. ne m'en voudra pas, j'en suis sûr, si je déclare ici que la partie la plus curieuse de son livre est celle qui est consacrée (p. 205-247) aux *pièces justificatives*. Les lettres de Coligny (il en est quinze reproduites *in extenso*, et neuf dont des extraits seulement nous sont donnés) sont presque toutes remarquables soit pour le fond, soit pour la forme, et font vraiment désirer que l'on mette au jour sa correspondance complète. Qui pourrait mieux le faire que M. T. lui-

---

le grave Coligny aurait, je le suppose, voulu être loué en termes moins pompeux. Parmi les phrases trop oratoires, trop poétiques, j'en citerai seulement une sur Charles IX, phrase qui, de plus, est inexacte (p. 119) : « Ne suffit-il pas qu'un jour la muse de Ron» sard l'effleurât de son aile pour qu'il exhalât en sublimes accents de sublimes senti» ments? » L'auteur continue en parlant du « souffle puissant de Coligny » qui réussit à entraîner le roi « dans les sphères élevées. » Tout cela est bien aérien. En histoire, ne perdons jamais terre.

1. Voici comment M. T., résumant tout son livre, peint son héros (p. 202) : « Ce » n'est même pas pour avoir frayé le chemin des Henri IV, des Richelieu, des Mazarin, » que nous admirons et vénérons l'Amiral. Ce qui nous paraît constituer sa véritable » originalité, son incontestable grandeur, c'est qu'avec toutes les vertus des héros des » vieux âges cet honnête homme, si bien frappé à l'antique marque, eut en même temps » les meilleures, les plus fécondes idées des penseurs modernes; c'est qu'au milieu des » horreurs de la guerre il fit son possible pour sauvegarder les droits sacrés de l'huma» nité; c'est que jamais, au milieu des triomphes passagers de la forme, il ne sembla » mettre en doute la victoire définitive de la raison humaine, proclamant la nécessité de » l'instruire, de l'éclairer, pressentant en quelque sorte le grand rôle de l'instruction » générale, qu'il répandit et préconisa, et considérant le développement intellectuel de » l'individu comme la condition du progrès moral de la société; c'est, enfin, qu'au milieu » d'une époque d'anarchie et de fanatisme religieux, il montra toujours la foi la plus ar» dente sans l'ombre même de fanatisme, les plus nobles aspirations vers la liberté poli» tique, sans le moindre esprit de rébellion, prouvant ainsi par son exemple que l'obéis» sance aux édits, que le respect de la loi n'est nullement inconciliable avec le vif senti» ment de l'indépendance individuelle et l'amour des libertés publiques. » Beau portrait assurément, mais qu'il est donc flatté, embelli, idéalisé!

2. J'aurais voulu que M. T. condamnât aussi la fanatique intolérance dont Coligny fit preuve à Saint-Pierre-sur-Dives, où, en 1563, selon le témoignage si peu suspect du président de Thou (L. XXXIV), il pilla, au grand scandale de la Normandie, plusieurs églises, et en fit arracher et briser les tableaux, statues et autres pieux monuments.

même ? Dans une note finale (p. 248), il appelle de tous ses vœux une publication « qui serait si précieuse pour l'histoire du XVIe siècle. » Qu'il réalise donc ses propres vœux ! Qu'il nous dédommage, en réunissant tout ce qui a été conservé en France et à l'étranger de lettres écrites ou dictées par Coligny, qu'il nous dédommage autant que possible de la perte de ces mémoires dont Branthôme parle ainsi (*Grands capitaines françois. L'admiral de Chastillon*) [1] : « Et fut trouvé après sa mort un très-beau livre, qu'il avoit luy-mesme composé, des choses plus mémorables de son temps et mesmes des guerres civiles. Il fut apporté au roy Charles, qu'aucuns trouverent très-beau et très-bien faict, et digne d'estre imprimé; mais le mareschal de Raiz en détourna le roy, et le jetta dans le fœu, et le fist brusler [2], envieux du proffit et récréation que le livre eust peu apporter au monde, ou envieux de la mémoire et gloire de ce grand personnage. »

T. DE L.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 22 août 1873.

M. de Sainte-Marie adresse de Tunis à l'Académie l'estampage d'une inscription carthaginoise.

M. de Wailly lit deux fragments de la préface qu'il a écrite pour sa nouvelle édition de Joinville. — Dans l'un de ces morceaux, M. de W. expose le plan suivi par Joinville et montre comment il a divisé son œuvre en deux parties (outre le morceau placé en tête, contenant la dédicace et une sorte d'introduction) : il a réservé tout le récit pour la seconde, de beaucoup la plus longue, et réuni dans la première les *saintes paroles* et les *bons enseignements* de saint Louis, afin (Joinville le dit lui-même) que ceux qui liront ces paroles en puissent mieux faire leur profit que si elles étaient mêlées au reste du récit. Joinville écrivit son histoire dans une pensée d'édification, comme son *Credo;* c'était dans une pensée semblable que Jeanne de Navarre la lui avait demandée. M. de W. compare son œuvre avec celles de deux autres hommes qui ont écrit la vie de saint Louis dans la même pensée d'édification, Beaulieu et Guillaume de Chartres; il oppose la recherche de style, le goût de citations bibliques et d'allégories qu'on rencontre chez ces deux auteurs au style simple et naturel de Joinville, dont il développe les qualités. — Dans le second morceau, M. de W. étudie la nature du pouvoir royal de saint Louis tel que nous le montre le récit de Joinville. Autant l'autorité du roi paraît restreinte à l'égard de ses grands vassaux, autant il exerçait un pouvoir absolu dans son domaine. Saint Louis demande conseil à ses

---

1. Edition de M. Lud. Lalanne, t. IV, p. 327.
2. Il faut maudire deux fois cet infâme maréchal de Retz, qui a privé la postérité d'un tel livre, et qui, comme Branthôme l'affirme avec raison (Ibid., p. 301), fut « le premier » et principal autheur et conseiller » de la Saint-Barthélemy.

chevaliers pour s'éclairer, mais il décide ensuite en toute liberté, même en matière judiciaire. Il prononce même des peines non établies par les ordonnances, comme dans le cas du blasphémateur auquel il fit brûler les lèvres d'un fer chaud : il est faux que Louis IX ait édicté généralement cette peine contre les blasphémateurs, il la prononça une fois seulement. Au nombre des moyens de gouvernement de saint Louis M. de W. cite les enquêtes administratives qu'il faisait faire ; on a encore des registres de ces enquêtes au Trésor des chartes. Les *enquêteurs* s'informaient des injustices commises par les agents du roi ou par le roi lui-même et lui en faisaient rapport. M. de W. termine en remarquant qu'il ne régnait pas autour de saint Louis une étiquette sévère. On l'appelait *sire*, mais ce titre, qui s'employait aussi en parlant à d'autres, était loin d'avoir la signification que nous y attachons aujourd'hui. — M. Laboulaye fait observer que la peine du fer chaud contre les blasphémateurs est donnée par les coutumiers comme ayant été édictée par Louis IX ; M. de W. répond que les coutumiers ne font en cela que répéter une tradition fausse.

M. Deloche lit la fin du mémoire de M. d'Avezac sur l'authenticité de la vie de Christophe Colomb par son fils Ferdinand.

M. Egger lit un mémoire sur les collections de lettres des épistolographes grecs. Ces collections viennent d'être éditées par M. Hercher dans le t. 57 de la bibliothèque grecque-latine publiée par la librairie Didot, avec une préface laconique à l'excès, et par suite difficilement intelligible aux personnes qui n'ont pas étudié ce sujet ; c'est à ce défaut que M. E. veut remédier par un exposé général de la matière. — Au prix des énormes collections de lettres qu'avaient formées les anciens, ce qui nous est parvenu est peu de chose. Ces collections comprennent un grand nombre de pièces apocryphes ; plusieurs ont fait illusion pendant longtemps, p. ex. les fausses lettres de Phalaris. Les anciens avaient déjà fait des efforts pour distinguer les pièces authentiques des apocryphes ; mais la destruction rapide des autographes, la falsification des cachets, etc., rendaient leur tâche bien difficile : ils en étaient réduits comme nous au critérium douteux des idées et du style. Les lettres dont l'authenticité est le mieux assurée sont celles qui sont citées par des historiens sérieux ou par des orateurs. Un certain nombre de lettres paraissent authentiques pour le fond et non pour la forme : ainsi, la lettre de Thémistocle au roi de Perse et plusieurs autres dans Thucydide. Il reste beaucoup de pièces dont l'authenticité demeure douteuse. Il faudrait pour arriver à des conclusions précises étudier la matière avec méthode, en commençant par les pièces sûrement authentiques pour passer ensuite à celles qui font naître des doutes. M. E. regrette que l'édition de M. Hercher ne présente aucun classement méthodique, et donne seulement les lettres dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs auxquels on les attribue. Il voudrait aussi que M. Hercher eût compris dans sa collection les lettres non contenues dans les collections littéraires des anciens, mais dont les autographes sur papyrus sont parvenus jusqu'à nous.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

IV, duc de Bretagne, relatives aux biens de l'ordre du Temple et de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. In-8°, 12 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Boutiot (E.). Histoire de la ville de Troyes et de la Champagne méridionale). T. III. In-8°, 647 p. Paris (Aubry). 8 fr. 50

Essai satirique sur les vignettes, fleurons, culs de lampe et autres ornements des livres. Traduction libre de l'allemand. In-8°, vj-46 p. et vign. Paris (Rouveyre).

Faidherbe (le G^l). Épigraphie phénicienne. In-8°, 6 p. et pl. Lille (imp. Danel).

Geiger (L.). Quid de Judaeorum moribus atque institutis scriptoribus Romanis persuasum fuerit. Commentatio historica. In-8°, 49 p. Berlin (Mitscher et Rœstell). 1 fr. 75

Golléty. Les légistes français au moyen-âge. In-8°, 49. p. Nîmes (imp. Clavel-Ballivet et Ce).

Grouchy (Marquis de). Mémoires publiés par le marquis de Grouchy. T. I et II. In-8°, xj-936 p. Paris (Dentu).

Helbig (H.). De dialecto Cretica questiones grammaticæ. In-4°, 52 p. Plauen (Hohmann). 2 fr.

Kerber (A.). Gedanken über die Entwickelung der Conjugation. 1. Hft. Einleitung. Das Præsens. In-4°, iv-45 p. Rathenow (Haase). 3 fr. 40

Koh'mann (P.). Neue Scholien zur Thebais d. Statius. (Aus e. Pariser Handschrift.) In-4°, 14 p. Posen (Berlin, Calvary et Ce). 1 fr. 35

Lamartine (de). Correspondance, publiée par Mme Valentine de Lamartine. T. I et II (1807-1820). In-8°, 864 p. Paris (Hachette et Ce, Furne, Jouvet et Ce).

Longnon (A.). François Villon et ses légataires. In-8°, 36 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Marion (J.). Rondeaulx et vers d'amour, publiés pour la première fois par P. Blanchemain. In-8°, 116 p. Paris (lib. Willem).

Miklosich (F.). Ueber die Mundarten u. die Wanderungen der Zigeuner Europa's II. (Aus den Denkschriften der kaiserl. Akademie der Wissenschaften). In-4°, 84 p. Wien (Gerold's Sohn). 5 fr. 35
I. II. 9 fr. 35

Pannier (L.). Le Bénédictin Pierre Bersuire, premier traducteur français de Tite Live. 1re partie. Notice biographique. In-8°, 42 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Périer (G.). Bourbon l'archambault sous Louis XIV. In-12, x-175 p. et gr. Paris (Delahaye).

Perréaz (E.). Des transformations du langage en Angleterre. In-8°, 127 p. Schaffhausen (Brodtmann). 2 fr. 15

Racine (J.). Œuvres. Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes et augmentée de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de facsimile, etc., par P. Mesnard. T. VIII. Lexique de la langue de Racine et 1 vol. de musique des chœurs d'Esther et d'Athalie et des cantiques spirituels. In-8°, 808 p. et 23 pl. Paris (lib. Hachette et Ce). Le tome 8. 7 fr. 50
La musique. 5 fr.

Recueil des historiens des Gaules et de la France. Nouvelle édition, publiée sous la direction de M. L. Delisle. T. 7 et 8. In-fol. ccciv-1589 p. Paris (Palmé). Le vol. 50 fr.

Regnald (H.). Histoire d'Espagne depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours. In-18, xx-385 p. Paris (G. Baillière).

Schæfer (H. W.). Die astronomische Geographie der Griechen bis auf Eratostenes. In-4°, 32 p. Berlin (Calvary et Ce). 2 fr. 15

Studien auf dem Gebiete des archaischen Lateins. Hrsg. v. W. Studemund. 1. Bd. Studia in priscos scriptores latinos collata. Vol. 1. fasc. 1. In-8°, viij-316 p. Berlin (Weidmann). 8 fr.

Vierteljahrs-Catalog aller neuen Erscheinungen im Felde der Literatur in Deutschland. Nach den Wissenschaften geordnet. M. alphab. Reg. Jahrg. 1873. 4 Hfte. In-8° (1. Hft. xxviij-1-126 p.). Leipzig (Hinrich's). 2 fr.

Waitz (G.). Die Formeln der deutschen Kœnigs- u. d. rœmisch. Kaiser-Krœnung vom 10. bis zum 12. Jahrh. (Aus « Abhandlgn. d. Ges. d. Wiss. zu Gœttingen »). In-4°, 92 p. Gœttingen (Dieterich, Verl.). 5 fr. 35

Wœlfschlæger (C. S.). Die Zeitreihe der Pæpste bis auf die Gegenwart. Eine Kurzgefasste chronolog. Uebersicht der Geschichte der Pæpste als hist. Hülfsbuch zum Nachschlagen. In-8°, 44 p. Eisenach (Bacmeister). 1 fr. 35

Contenu : *J. Storm*. Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — *C. Ploix*. Étude de Mythologie grecque ; Hermès. — *L. Havet*. Mots Locriens contenant un α pour un ε. — *M. Bréal*. Une tendance phonique de la langue grecque. — *H. Gaidoz*. Fagne, fange, hohe Venn, finnois.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

E. GRÉBAUT Hymne à Ammon-Ra. Gr. in-8°. 2 fr.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France*. 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française*. Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.

Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains*. Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément*. 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.
Le *Supplément* de la 4ᵉ édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

En vente à la librairie W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

L. REINISCH Ægyptische Chrestomathie. 1. Lieferung. In-fol. 5 fr. 35

L'ouvrage complet se composera de trois livraisons.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur

N° 36 Septième année 6 Septembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
XIIIe ET XIVe FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

A. MARIETTE-BEY Denderah, description générale du grand temple de cette ville. Tome III, planches. 1 vol. gr. in-fol. 80 fr.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. T. II. 2e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

PÉRIODIQUES.

The Academy, N° 77, 1er août. Poésies inédites de LAMARTINE. Paris, Hachette. — *Literary Notes* (la deuxième édition de l'*Itinéraire de l'Orient*, par ISAMBERT; note sur Philarète Chasles). — HOLTZMANN, Kritik der Epheser- und Kolosserbriefe auf Grund einer Analyse ihres Verwandschaftsverhæltnisses. Leipzig, Engelmann (important ouvrage, mais qui n'épuise pas la question). — *Notices of new Books* (BICKELL, Conspectus Rei Syrorum Literariæ; COLENSO, Lectures on the Pentateuch and the Moabite Stone; BURGESS, Essays Biblical and Ecclesiastical).— *Intelligence.* — The Vamçabrâhmana. Edited together with the Commentary of Sâyana, a preface and index of words by BURNELL (l'intérêt de cette publication réside dans la préface qui est une contribution importante à l'histoire littéraire de l'Inde, au moyen-âge). — MURRAY, The Dialect of the Southern Counties of Scotland. Asher (art. très-favorable). — *Intelligence* (M. Smith a trouvé en Mésopotamie des fragments des tablettes du Déluge qui complètent les lacunes de celles qu'il a découvertes au British Museum).

The Athenæum, N° 2390, 16 août. MURRAY LYON, History of the Lodge of Edinburgh. Mary's Chapel, n° 1, embracing an account of the Rise and Progress of Free masonry in Scotland. Blackwood (art. favorable). — DUNBAR ISIDORE HEATH, Phœnician Inscriptions. Quaritch (simple reproduction de quelques inscriptions bien connues). — SYED AMEER ALI, A critical Examination of the Life and Teachings of Mohammed. Williams and Norgate (curieux ouvrage; mais sans valeur scientifique). — VON WARTENSLEBEN, The Campaign of 1870-71; Operations of the First Army under General von Manteuffel, etc. transl. by Col. von WRIGHT. King (art. analytique). — ROGERS, Monuments and Monumental Inscriptions in Scotland, Vol. II. Griffin (ce volume contient les épitaphes). — Voyage en Abyssinie, exécuté de 1862 à 1864 par G. LEJEAN. Paris, Hachette (art. anal. et notice sur l'auteur). — DE GUBERNATIS, Storia Popolare degli Usi Funebri Indo-Europei (art. favor.). — The Hystorie of the Moste Noble Knight, Plasidas, and other Rare Pieces. Collected..... by PEPYS. Edited by GIBBS (excellente publication). — BOTTRELL, Traditions and Hearthside Stories of West Cornwall. Trübner (art. favor.). — The Sâmavidhânabrâhmana..... Edited by BURNELL; Vol. I, Text and Commentary, with Introduction. Trübner (édition très-soignée). — *Our Library Table.* List of new Books. — The so-called Donne Epigrams (BRINSLEY NICHOLSON; A. JESSOPP). — Lord de la Zouche. — The British Museum. — The Utrecht Psalter. — *Literary Gossip.* Handbook to the Cathedrals of Wales. Murray (bon manuel). — The Cambrian Archæologists.

Literarisches Centralblatt, N° 34, 23 août. Biblia sacra latina veteris testamenti, ed. HEYSE et de TISCHENDORF. Leipzig, Brockhaus. In-8°, lxxj-991 p. 5 Thal. 10 Sgr. (historique de cette publication). — BEULÉ, Die rœmischen Kaiser, etc. 2. Bændchen : Tiberius und der Erbe des Augustus. Deutsch bearb. v. DŒHLER, Halle, Buchh. d. Waisenh. In-8°, 150 p. 15 Sgr. (art. favorable; mais critiques sérieuses). — POTTHAST, Regesta Pontificum Romanorum, Fasc. I. Berlin, v. Decker. In-4°, p. 1-160. 2 Thal. (publication d'une haute importance). — LEIST, Das prætorische Erbsystem im classischen, nachclassischen und heutigen Recht. Erlangen, Palm u. Enke. In-8°, xv-456 p. 2 Thal. (ouvrage très-remarquable). — FLACH, Die Hesiodische Theogonie mit Prolegomena. Berlin, Weidmann. In-8°, 106 p. 1 Thal. (art. généralement peu favorable). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 7. Breslau; 8. Heidelberg; 9. Jüd.-theol. Sem. in Breslau.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — **6 Septembre** — **1873**

Sommaire : 165. Nœldeke, Histoire littéraire de l'Ancien Testament, tr. p. Derenbourg et Soury. — 166. Note sur le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements. — 167. Lettres inédites de Guillaume du Vair, publiées p. Tamizey de Larroque. — 168. Combes, Histoire des Invasions germaniques en France; Hutzelmann, Attaques de la France contre l'Alsace et la Lorraine. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

165. — Th. Nœldeke. **Histoire littéraire de l'Ancien Testament.** Traduit de l'allemand par MM. Hartwig Derenbourg et J. Soury. In-12, 393 p. Sandoz et Fischbacher. 1873. — Prix : 4 fr.

La Revue critique avait déjà signalé, au mois de février 1869, l'Histoire littéraire de l'Ancien Testament de M. Nœldeke. Aujourd'hui nous la possédons en français; MM. Hartwig Derenbourg et J. Soury viennent de nous en donner la traduction. L'ouvrage de M. N. semblait du reste écrit pour des lecteurs français. L'auteur n'a rien négligé de ce qui pouvait en rendre la lecture agréable et facile; il n'a pas craint de multiplier les divisions, il fait peu de citations, et la légèreté avec laquelle il touche aux différents sujets qu'il expose ainsi que la marche rapide des raisonnements rappellent singulièrement notre manière de penser et d'écrire. — Ces mérites sont fort bien mis en lumière par la traduction dont le style est clair et par moments brillant; nous avons pourtant relevé çà et là quelques germanismes; on remarque également une certaine indécision dans la transcription des noms propres, et l'on rencontre souvent à peu de distance la forme allemande et la forme française du même mot; quelquefois même le sens est légèrement altéré; c'est ainsi que nous avons trouvé (p. 210) le premier vers du célèbre cantique de Paul Gerhard : « Confie tes voies à l'Éternel, » traduit par ces mots : « Ordonne tes chemins. » En général, ces incorrections sont plus fréquentes dans la seconde moitié de l'ouvrage; il semble que les traducteurs aient été fatigués de la longue tâche qu'ils avaient entreprise. Toutefois, ce ne sont là que de petites imperfections de détail qui n'empêchent pas le lecteur de suivre jusqu'au bout avec plaisir cette lecture présentée d'une manière vive et attrayante.

Et pourtant, malgré ces qualités, on quitte M. N. sans emporter une idée nette de la littérature de l'Ancien Testament. En effet, l'auteur prend l'un après l'autre chacun des genres littéraires qui ont été cultivés par les Hébreux, et il en poursuit le développement à travers toute leur histoire; c'est ainsi qu'après avoir étudié tous les livres historiques jusqu'aux Macchabées, puis les romans, Esther, Judith, Tobie, Aristée, il revient en arrière à la poésie lyrique et didactique, et ce n'est qu'après l'avoir épuisée qu'il aborde les prophètes. Il en résulte un désordre apparent qui déroute le lecteur; on trouve le livre de Sirach à côté de Job et des prophètes, et l'on est arrivé jusqu'aux livres apocryphes sans rencon-

trer les vieilles poésies lyriques qui forment la partie la plus ancienne de la littérature hébraïque. A vrai dire, nous avons là une série de monographies plutôt qu'une histoire littéraire; M. N. lui-même nous en avertit : ce sont plusieurs articles qu'il a réunis en un volume, sans y introduire de remaniement systématique. Peut-être auraient-ils gagné à être davantage fondus ensemble. Il y aurait eu un certain intérêt à prendre cette littérature à ses débuts, et à la suivre à travers les différentes périodes plus ou moins brillantes qu'elle a traversées jusqu'à ses dernières productions, jusqu'au livre d'Aristée même, quoique pour notre part nous ne voyions aucune raison de classer parmi les livres de l'Ancien Testament une légende écrite en grec sur l'origine de la traduction des Septante.

En tous cas, les romans et les livres apocryphes occupent une place trop grande dans l'ouvrage de M. N. Ils ont l'air d'y donner la note dominante, tandis que d'autres genres beaucoup plus importants sont plus ou moins laissés dans l'ombre. Cette disproportion est surtout sensible pour les prophètes. M. N. ne leur consacre que 26 pages sur 400, c'est-à-dire moins qu'aux deux petits livres réunis de Judith et de Tobie. Et cependant, le prophétisme remplit toute la période la plus brillante de la littérature hébraïque, et il en forme en même temps le côté le plus original, car c'est un phénomène que nous ne trouvons que là. Il y a plus; dans toute cette littérature anonyme, les écrits des prophètes sont les seuls à peu près qui nous apparaissent avec un caractère personnel; souvent même ils contiennent des détails sur la vie de leurs auteurs. M. N. nous cite à peine les noms d'Ezéchiel, de Jérémie et d'Esaïe, et il n'a pas un mot pour caractériser leurs génies pourtant si divers. Peut-être a-t-il trop cédé au désir de présenter au public cette littérature sous un jour agréable, et à force de vouloir l'envisager à un point de vue profane en a-t-il trop fait disparaître le caractère élevé et profondément religieux.

On doit reconnaître cependant que cette manière d'envisager la littérature hébraïque a dans une certaine mesure sa raison d'être. M. N. a voulu mettre en lumière un côté de cette littérature qui était trop sacrifié au profit du grand courant prophétique, et il a réussi à rendre la vie à toute cette littérature de dictons, de romans et de drames qui semble avoir été si florissante en Palestine. En général, toute cette partie est traitée d'une façon intéressante. Les chapitres où l'auteur étudie les proverbes et les psaumes, et, à la fin, ceux qu'il consacre à l'histoire du canon et du texte sont entre les meilleurs. Il y a parfaitement indiqué (p. 172 ss.) les caractères de cette poésie, fruit de l'inspiration du moment, qui diffère de la prose beaucoup plus par le fond et la nature intime de l'expression que par la structure extérieure. On y trouve aussi des règles souvent fort justes pour déterminer l'époque de la composition des différents psaumes. Seulement, est-il logique, après n'avoir attribué à David qu'un seul psaume de toute la collection, de rapporter le psaume II à Salomon, parce qu'il est « l'œuvre » d'un roi qui exprime son courroux contre des nations étrangères soumises à » son empire, et qui s'étaient révoltées ? » Si l'on peut se contenter de raisons aussi générales, il est un grand nombre de psaumes qu'on devrait attribuer à David.

Les livres historiques méritent d'attirer spécialement notre attention. En effet, toutes les autres parties du livre de M. N. avaient déjà paru séparément, celle-ci est nouvelle. M. N. a eu le talent d'initier le public aux secrets de la formation de ces livres; il simplifie même heureusement pour les livres de Samuel les sources si compliquées que M. Ewald avait cru y retrouver. Pourtant, parfois cette simplification est poussée trop loin; nous en citerons un exemple :

L'auteur des livres des Rois s'appuie sur deux sources entre autres qu'il appelle Chroniques des rois de Juda et Chroniques des rois d'Israël. Suivant M. N., « la grande ressemblance qui existe entre elles témoigne incontestable-» ment qu'il s'agit d'un même livre qui pouvait tout au plus être divisé en deux » parties » (p. 73). Nous ne croyons pas cette raison suffisante pour supprimer une distinction aussi constamment marquée dans les textes. Les livres des Chroniques, écrits assez longtemps après ceux des Rois, s'appuient sur un document qui porte à peu près le même titre que ces deux sources, mais qui en est différent, c'est « le livre des rois d'Israël et de Juda. » Or, qu'il soit question du royaume d'Israël ou de celui de Juda, les livres des Chroniques donnent le titre toujours en entier; si l'auteur des livres des Rois n'avait eu entre les mains qu'une seule source, il aurait fait de même.

La confusion de ces deux Chroniques a conduit M. N. à en méconnaître la véritable nature. Il leur refuse tout caractère officiel et les considère comme un écrit prophétique. Il attribue ainsi à cet ouvrage restitué par conjectures tous les caractères du livre qui nous a été conservé, à tel point qu'on ne voit plus en quoi l'histoire différait des documents qu'elle a utilisés. Nous croyons que les textes ne permettent pas cette manière de voir. En effet, la formule qui accompagne la fin de chaque règne et qui contient un résumé de ces anciennes Chroniques, mentionne des guerres, des constructions de palais, de villes et d'aqueducs dont il n'est pas question dans le courant de l'histoire. Ces indications si brèves nous montrent ces anciennes Chroniques comme un document beaucoup plus suivi et plus riche en faits que nos livres des Rois. L'auteur de ces derniers, écrivant à un point de vue religieux, devait passer sous silence bien des choses qui trouvaient leur place dans des Chroniques; voilà encore pourquoi ce résumé peut parler de la bravoure et des exploits de rois qui sont jugés très-sévèrement dans l'histoire prophétique; c'est que, d'un côté, nous avons une histoire écrite en vue de la prédication morale, de l'autre, des chroniques royales.

Nous ne pouvons donc pas non plus accepter les conclusions de M. N. relativement à l'époque où ont été écrites ces chroniques. Il en place la composition pendant l'exil; sans doute, on trouve des allusions à l'exil dans le livre des Rois, mais elles viennent soit du rédacteur, soit d'une autre source, elles ne se trouvaient certainement pas dans ces Chroniques. Au reste M. N. nous fournit des armes contre lui. « L'ancienne chronique, » dit-il, « est encore citée pour toute » la période qui précède immédiatement la destruction de Jérusalem » (p. 74). Or le dernier événement à propos duquel elle soit mentionnée est précisément la fin de Jehojakim, le dernier roi mort sur son trône; puis elle cesse. C'est-à-dire que les Chroniques royales ont duré autant que la royauté, mais pas au delà.

Peut-être M. N. n'aurait-il pas placé aussi bas la composition de ces Chroniques s'il avait écrit son livre après la découverte de la Stèle de Mésa. Cette pierre en effet nous a conservé un chapitre de l'histoire des rois de Moab qui ressemble par bien des points à nos livres des rois, et qui date de l'an 896. Et ce n'est pas un fait isolé; les chroniques étaient la forme générale que revêtait l'histoire officielle chez les peuples orientaux; les monuments de l'Assyrie nous en fourniraient un grand nombre d'exemples. Or, de quoi parlent les rois de Ninive et de Babylone? de leurs exploits, des temples qu'ils ont élevés, et des villes qu'ils ont bâties, précisément comme ceux d'Israël et de Juda.

On pourra s'étonner que nous nous soyons arrêté aussi longtemps à un point secondaire; mais il a une grande importance, parce que c'est le premier point vraiment solide que nous offre l'histoire d'Israël. Nous possédons là plusieurs documents d'une grande valeur historique qui se contrôlent mutuellement. C'est même de là qu'il faut partir pour reconstruire, autant que cela est possible, l'histoire du peuple hébreu. — Pour toute la période qui précède l'époque des Rois nous manquons de points de comparaison; aussi présente-t-elle à l'historien des difficultés presque insurmontables. Nous trouvons dans le Pentateuque non-seulement des traces d'une rédaction très-tardive, mais des récits qui ont un caractère légendaire ou mythique; d'autre part dans ces récits même, on trouve une profonde connaissance des mœurs et des coutumes de l'époque à laquelle ils se rapportent, et des indications bien souvent confirmées par les découvertes de la science contemporaine. Pourtant, on a déjà réussi à préciser plus d'une question et à limiter ainsi les difficultés. On a abandonné l'opinion qui faisait du Pentateuque l'œuvre de Moïse; on a distingué plusieurs sources parallèles qui se poursuivent à travers la plus grande partie des cinq livres de la loi; on a même cru retrouver les contours d'un ou deux grands ouvrages qui leur ont servi de base. Seulement, quels étaient ces ouvrages, quelle est leur antiquité et leur valeur, sur quels documents s'appuyaient-ils? toutes ces questions sont loin d'être résolues. Le *livre fondamental* de M. N. n'est pas le *livre des Origines* de M. Ewald : on tombe d'une hypothèse dans une autre, mais, ce qui manque, c'est la certitude.

En général cependant, on est d'accord pour reconnaître l'origine mosaïque de certains morceaux, notamment du Décalogue. M. N. ne l'admet pas, du moins pour le second commandement qui défend le culte des images. M. Munk disait (*Palestine*, p. 142) qu'il serait absurde de contester l'authenticité du Décalogue. Nous n'irons pas aussi loin; mais, sans parler de ce qu'il y a d'arbitraire à le scinder ainsi, nous ferons remarquer à M. N. qu'il lui faudrait descendre jusqu'au règne de Josias pour trouver une époque où le culte des images ait été aboli, et où par conséquent suivant lui ce commandement ait pu être introduit dans la loi. Nous ne croyons pas que cela soit nécessaire : « De ce que ce n'est qu'à l'époque » d'Esdras que certaines lois du Pentateuque ont commencé à être observées, » il n'en faut pas conclure qu'elles n'ont été composées qu'à cette époque-là. » *Les prescriptions de la loi n'ont pas été dès l'origine introduites dans la pratique.* » C'est M. N. lui-même qui nous le dit quelques pages plus bas (p. 46). Bien au

contraire, ce commandement nous apparaît comme contemporain de la réforme mosaïque, car il n'est que l'expression de cette idée de Dieu, absolument opposée à l'idolâtrie, qui a imprimé au peuple hébreu dès l'origine sa direction particulière; et l'on peut dire qu'il a dû exister du moment qu'Israël a existé comme nation. Rien ne nous empêche donc de l'attribuer à Moïse aussi bien que les autres commandements, quoique l'on ait continué longtemps encore à adorer Dieu sous forme d'images. Suivant M. N. « tout ce que nous savons de Moïse » se réduit à dire qu'il a été le guide d'Israël lors de la sortie d'Égypte et qu'il » a donné une impulsion puissante au développement religieux de son peuple; » et encore il ne l'admet que parce que sur ce point nous avons un témoignage égyptien tout à fait indépendant. Nous croyons savoir que le sens du document sur lequel il s'appuie est tout au moins fortement contesté. Nous serions donc réduits à ne rien savoir sur Moïse. Peut-être M. N. a-t-il raison, mais des affirmations aussi hardies demandent à être rigoureusement démontrées.

En effet, et c'est la dernière critique que nous nous permettrons d'adresser à M. N., à chaque instant il émet des idées nouvelles et originales, parfois contestables, sans les accompagner d'aucune démonstration. Il agit peut-être ainsi pour ne pas paraître trop austère à ses lecteurs; mais, plus on parle pour un public de profanes, plus il faut s'astreindre à n'avancer rien que d'absolument certain. Car le public qui manque de moyens de contrôle risque de prendre pour des arrêts de la science ce qui n'est bien souvent que l'opinion particulière d'un homme. Sans doute M. N. ne fait pas cette confusion : « Je donne ici les résul- » tats de la science contemporaine et ceux de mes propres études, » dit-il dans sa préface (p. ij); mais ces deux éléments sont si rapprochés dans son livre que souvent ils se confondent. Ce n'est pas là une impression purement personnelle; nous lisons dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er mai 1873 dos) : « Enfin..., ce que » Strauss et l'école de Tubingue ont fait pour le Nouveau Testament, M. Nœl- » deke l'a fait pour l'Ancien. » Et qu'ont donc fait Gesenius, de Wette, Ewald, les fondateurs de la science biblique, et tant d'autres savants éminents qui depuis et avec eux se sont occupés de ces questions en Allemagne et en France ? Nous sommes certain que M. N. n'accepterait pas cet éloge. Son mérite est d'avoir formulé nettement les principes critiques qui régissent les études bibliques et d'avoir traité avec clarté et animation les principales questions qu'elles soulèvent. Aussi, son histoire littéraire de l'Ancien Testament sera-t-elle lue avec intérêt par tout le monde, avec profit par ceux-là seuls qui n'y chercheront pas un manuel, ni un résumé des résultats de la science actuelle, mais les vues personnelles de M. Nœldeke sur des matières encore pleines d'incertitudes. Car ce livre est de ceux qui demandent à être lus « *cum grano salis* », c'est-à-dire avec un peu de cet esprit critique que l'auteur applique si habilement à l'étude des textes bibliques.

Ph. Berger.

---

166. — **Note sur le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements,** suivie du catalogue de 50 manuscrits de la Bibliothèque nationale. Janvier, 1873. Nogent-le-Rotrou, imp. de A. Gouverneur. In-8°, 53 p. (non mis dans le commerce).

Cette brochure est anonyme. Toutefois, ce n'est point commettre une indiscrétion, ni révéler un secret que de dire qu'elle est l'œuvre de l'homme le mieux au fait de la matière qui y est traitée, du savant conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. A défaut de signature, on y reconnaît à chaque page l'esprit précis et le bon sens éclairé du curieux et exact historien du *Cabinet des manuscrits* de notre grande Bibliothèque. L'objet que s'est proposé l'auteur de la brochure a été d'indiquer et de justifier un certain nombre de réformes qu'il serait nécessaire d'apporter à la rédaction du Catalogue général des mss. des départements, en voie d'exécution depuis plus de trente ans par les soins du Ministre de l'Instruction publique. L'ordonnance qui prescrit la rédaction et l'impression de ce catalogue est du 3 août 1841 [1], et depuis lors quatre volumes in-4° ont paru (en 1849, 1855, 1861 et 1872) contenant les catalogues des bibliothèques d'Autun, Laon, Montpellier, Albi (1er vol.), — Troyes (2e vol.), — Saint-Omer, Epinal, Saint-Michel, Saint-Dié, Schlestadt (3e vol.), — Arras, Avranches, Boulogne (4e vol). C'est peu pour un temps si long. Il est impossible de ne pas faire une comparaison désavantageuse pour notre pays quand on songe, pour ne citer qu'un exemple, que depuis 1852 l'Université d'Oxford a publié, sous l'impulsion et en grande partie par les soins de son savant et laborieux bibliothécaire, M. Coxe, une série de catalogues de ses mss. qui jusqu'à présent forme treize volumes in-4°.

La qualité laisse aussi à désirer. Je ne parle pas des deux premiers volumes, dont la rédaction avait été confiée à des érudits médiocrement préparés à la besogne dont ils étaient chargés [2], mais dans les deux derniers volumes même, il y a encore trop de parties faibles, trop d'ouvrages non identifiés, ou même passés sous silence, et en revanche, trop d'indications superflues, trop de longueurs.

L'auteur de la *Note sur le catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements* sait tout cela, et il fait voir que par l'adoption d'un plan mieux en rapport avec les exigences de la science actuelle, on arriverait à donner une satisfaction plus complète aux érudits pour qui ces catalogues sont faits, tout en diminuant la longueur des descriptions; que d'autre part, une disposition matérielle plus économique permettrait d'augmenter notablement la quantité de matière que comporte chaque volume.

A ces réformes, on serait tenté tout d'abord d'opposer une objection préalable

---

1. On en trouvera le texte en tête du premier volume de la collection.

2. L'un d'eux était feu Libri, dont la compétence en matière de manuscrits a été singulièrement exagérée. La manière dont il a rédigé le catalogue de ses propres collections, qu'il avait tout intérêt à faire valoir puisqu'il en faisait commerce, montre que ses connaissances en paléographie et en histoire littéraire étaient extrêmement superficielles.

tirée de l'inconvénient qu'il y a à modifier le plan d'une publication en cours d'exécution. Cette objection aurait beaucoup de force si un plan quelconque avait été appliqué aux catalogues déjà publiés. « Mais, remarque l'auteur de la » brochure, dans les quatre volumes publiés, l'uniformité n'est qu'apparente. » Tandis que certains rédacteurs se sont astreints à donner des dépouillements » complets, d'autres se sont bornés à copier des titres abrégés, en passant sous » silence des traités ou des morceaux d'une importance capitale[1]. — On a » parfois reproduit les premiers et les derniers mots d'ouvrages dont l'identité » est suffisamment établie par le titre; mais on a souvent négligé cette précau- » tion, même quand elle était indispensable pour bien déterminer les traités » contenus dans les volumes. — Ici des manuscrits d'une grande valeur ont été » l'objet de très-courtes notices, qui permettent à peine d'en soupçonner la » nature et l'intérêt; là, les plus insignifiants volumes sont décrits avec excès » de détails. — Dans certains cas, on a prodigué les indications bibliogra- » phiques; dans d'autres on les a complètement omises. — Plus du tiers du » premier volume est occupé par des extraits de plusieurs manuscrits de Laon » et de Montpellier : aucun appendice de ce genre n'a été admis dans les volumes » suivants. »

Des précédents aussi contradictoires équivalent à l'absence de précédents. On peut donc tailler en plein drap. Il n'y a point à se préoccuper de ce qui a été fait jusqu'à présent, mais il y a lieu d'établir pour la suite du Catalogue un plan qui lui a manqué jusqu'ici, et à l'exécution duquel devra veiller la commission instituée au Ministère de l'Instruction publique pour la direction de cette publication. Ce plan, l'auteur de la brochure le formule en quelques phrases qui obtiendront l'assentiment de tous ceux qui ont l'expérience des manuscrits. Puis, joignant l'exemple au précepte, l'auteur consacre la plus grande partie de la brochure à la description de cinquante mss. de la Bibliothèque nationale, choisis de façon à représenter des types des principaux cas en présence desquels peut se trouver le rédacteur d'un catalogue de mss. La variété des volumes choisis est donc fort grande; on y voit figurer des livres ou des recueils de pièces de tous les genres, depuis le célèbre Tite Live de Corbie qu'on attribue au VIe siècle jusqu'à un recueil des lettres de Madame de Maintenon. Ce spécimen fait plaisir à lire, tant on y trouve à point nommé les renseignements nécessaires à un travailleur expérimenté soit sur l'histoire du ms., soit sur les travaux dont il peut avoir été l'objet. Je dis « à un travailleur expérimenté », car les catalogues de mss. sont faits pour ceux qui savent faire usage des livres de référence, tels que les *Bibliothèques* de Fabricius ou l'*Histoire littéraire de la France*, et c'est perdre l'espace, comme on l'a fait trop souvent dans les volumes parus du *Catalogue général*, que de donner au lecteur des informations qu'il ne sera nullement en peine de trouver par lui-même dans les répertoires usuels. Le point est de distinguer ce qui est bien connu de ce qui l'est moins, afin de négliger l'un pour

1. Cela est parfaitement exact : j'ai eu trop souvent l'occasion de le constater; voyez par exemple *Romania* I, 484.

réserver à l'autre toute la place nécessaire. Il y faut du savoir et du discernement. Pour ma part, ayant lu avec grand soin les notices des cinquante mss. décrits ici à titre de spécimen, et dont plusieurs me sont venus entre les mains au cours de mes études, je trouve à peine deux petites additions à fournir à l'auteur de ces notices. L'une concerne le ms. lat. 1315 (p. 24) : les textes français (traduction du Symbole et de l'Oraison dominicale) qu'il contient ont été publiés dans le *Jahrbuch für englische und romanische Literatur*, VII, 53-55. L'autre se rapporte aux mss. lat. 11529 et 11530 (anc. S. Germ. lat. 12 et 13), qui renferment l'énorme glossaire attribué à Ansileube. Il n'eût pas été inutile de renvoyer à Hildebrand, qui en a donné les extraits[1], à la dissertation de M. Wilmanns sur « Placidus, Papias et autres glossaires latins » et surtout à celle de M. Usener sur le « liber glossarum. » L'une et l'autre ont paru dans le même n° du *Rheinisches Museum*, nouvelle série t. XXIV, 3e livraison; voir surtout p. 367-73 et 384, 387.

Les préceptes autorisés que contient cette brochure vont au delà du but que leur auteur s'est proposé. Le *Catalogue général des manuscrits des départements* y est visé, mais d'autres catalogues sont atteints du même coup. Celui qui écrit ces lignes ne peut oublier qu'il y a dix ans, alors qu'on mettait sous presse le catalogue des mss. français de la Bibliothèque nationale, il présenta sur le système qu'il voyait mettre en pratique des observations qui eurent peu de succès et qu'il retrouve exprimées avec une tout autre autorité dans l'écrit du conservateur de la Bibliothèque nationale. Lui aussi il demandait que le nombre exact des pages ou des feuillets de chaque volume fût énoncé, pour en faire connaître approximativement l'étendue, et pour mettre à même de constater les mutilations qui pourraient être commises après la rédaction du catalogue. Il demandait encore que l'on ne négligeât pas la mention des feuillets de garde lorsqu'ils contiennent, comme c'est souvent le cas, soit une mention intéressante soit un fragment de quelque valeur. Il pensait aussi que le savant qui consulte un ms. a souvent intérêt à en connaître l'histoire, que le catalogue devait donc déterminer autant que possible l'origine de chaque volume, et nommer les personnages ou les établissements qui l'ont possédé au moyen-âge ou dans les temps modernes. Enfin, il lui paraissait utile de renvoyer aux travaux particuliers dont certains manuscrits ont été l'objet, et il croyait que c'était perdre le temps et l'espace que de citer les premiers et les derniers mots d'un ouvrage dont l'identité était suffisamment établie par le titre. De ces propositions, qui sont l'A B C du métier, qui, avant même la brochure dont je rends compte, ne faisaient doute pour aucun homme compétent, aucune n'a été admise. On n'a pas voulu *colà dove si poteva*. Si la Bibliothèque nationale possède 80 mss. du roman de la Rose, 80 fois nous lirons dans le catalogue : « Le Roman de la Rose..... » commençant par :

---

1. *Glossarium latinum bibliothecæ parisinæ antiquissimum sæc.* IX, descripsit ..... G. F. Hildebrand. Gœttingæ, 1854. — Les extraits donnés dans cet ouvrage vont jusqu'à la lettre D.

» Maintes gens dient que en songes
» N'a se fables non et mençonges... »

Les trois ou quatre cents premiers numéros du fonds français ont en général assez peu d'importance par leur contenu, étant des ouvrages dont les mss. sont communs, mais ils ont une valeur énorme en raison des personnages à qui ils ont appartenu. Ce sont, pour un grand nombre, des livres exécutés pour des rois de France, ou pour de grands seigneurs tels que Jean duc de Berry ou la Gruthuyse. Il serait bien difficile de s'en douter en parcourant les pages du *Catalogue* de 1868, d'où les mentions de provenance sont systématiquement exclues. L'œuvre est en train et sera continuée comme elle a été commencée, du moins pendant quelque temps encore. Mais la raison finira bien par avoir raison, et de ce côté aussi l'écrit du conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale aura porté ses fruits.

P. M.

---

167. — **Lettres inédites de Guillaume Du Vair**, publiées avec avant-propos, notes et appendice, par Philippe Tamizey de Larroque. Paris, Auguste Aubry, 1873. Gr. in-8° de 78 p. (Extrait de la *Revue de Marseille et de Provence* et tiré à 75 exemplaires).

Notre savant et infatigable collaborateur, M. Tamizey de Larroque, a reproduit textuellement ou par extraits dans cette brochure un grand nombre de lettres adressées par Guillaume Du Vair au président de Thou, à Henri IV, à Villeroy, etc., et empruntées aux collections de la Bibliothèque nationale, de l'Institut et au cabinet de M. J.-B. Rathery. Toutes ces pièces sont annotées avec le soin et l'érudition qui recommandent à un si haut point les publications de l'éditeur, et précédées d'un avant-propos où sont passés en revue et appréciés les ouvrages, y compris même les simples notices, consacrés à la biographie d'un homme que M. T. de L. appelle avec raison « un des meilleurs serviteurs de la vieille France. » La correspondance que nous avons sous les yeux est faite pour justifier de tout point un si bel éloge. Partout s'y révèlent une activité infatigable, un zèle ardent pour l'intérêt public, le plus absolu dévouement au devoir. Guillaume Du Vair exerçait en Provence un pouvoir multiple dont les attributions embrassaient à la fois la justice, la police, le commerce, les finances, et sa sollicitude s'étendait à tout. Aussi sa correspondance renferme-t-elle quantité d'indications précieuses, tant pour l'histoire politique que pour celle des relations commerciales de la Provence avec les régences barbaresques, et surtout avec celle d'Alger, ou, comme Du Vair écrit constamment, Arger. On voit que le zélé magistrat cherchait à se tenir au courant des nouvelles qui pouvaient intéresser la sécurité ou la richesse du royaume, et qu'il s'empressait de les transmettre à ses correspondants, la plupart du temps telles qu'il les recevait, sans faire la part de l'exagération à laquelle se laissent si volontiers aller ceux qui viennent de loin. C'est ainsi qu'il écrit, le 26 mai 1602, à Villeroy que le roi de Congo, « qu'ils disent » estre un païs par dela Arger », avait fait assurer le roi d'Espagne de ses dispositions pacifiques, promettant de lui fournir 40,000 chevaux et 10,000 arquebu-

siers pour le siége d'Alger. Le terme de roi de Congo désigne ici un cheikh ou chef kabyle, que les historiens espagnols appelaient le roi de Couco, et que Du Vair nomme ailleurs (p. 48, 49) le roi de Coucous et le roi de Couque (p. 52, 53). Koukou n'est plus maintenant qu'un village du *soff* ou ligue des Beni-Iahia, pouvant à peine réunir cent cinquante fusils[1].

On remarquera la franchise avec laquelle Du Vair parle à Henri IV, et la sagesse des conseils qu'il donne au roi et à ses ministres. Voici, par exemple, ce qu'il écrivait à Henri IV (le 1er janvier 1600), au sujet de nouveaux impôts dont le roi voulait frapper la Provence : « L'advis, Sire, que je puis donner en cela à » V. M. c'est que quand les choses sont en bon estat, le mieux est de n'y rien » changer, principalement parmi ces peuples composez d'humeur si mouvante » et variable. Que si V. M. prend autre advis, au moins croy-je qu'elle doibt » suspendre sa résolution jusques à sa venue en ceste province, où elle pourra » juger à l'œil plus certainement ce qui sera plus à propos pour le bien de son » service, et y donner par sa présence un plus ferme et plus assuré établisse- » ment. »

On ne sera pas moins frappé du langage que Du Vair tenait à Villeroy, le 25 mars 1611, c'est-à-dire, moins d'un an après la mort d'Henri IV : « Ores qu'en » apparence les choses soient fort tranquilles icy, néantmoins elles n'y ont nul » solide fondement, et il y a prou et prou de semence de mal. Il y a faction » dans le parlement composée de tout ce qu'il y a de vitieux et de perdu soubs » un des présidents, et ores que peu en nombre au pris du reste, néantmoins » estans gens téméraires et insolens, bien unis, et les autres estans gens mo- » destes, craintifs et mal unis, le moindre nombre favorisé de ceux qui ont le » commandement, et ces gens-là comprennent et embrassent le party de la » relligion prétendue. Parmy le menu peuple il y a beaucoup de désespoir pour » les debtes immenses des Communautés. Voilà donc forse bois qui sèche. Je » vous laisse penser s'il manque de gens pour y mettre le feu. Je croy que si » n'estoit que chacun craint d'authoriser son ennemy et luy mettre en main » l'espée du roy, nous n'aurions pas demeuré si long temps au repos. Je trom- » perois leurs Majestez si je leur faisois croire que j'eusse moyen de pourvoir à » cela. Je ne fais qu'y plastrer et remparer de terre de moment en moment ce » que l'on brêche avec l'audace de la témérité. Mais une forte ondée emportera » tout cela (p. 68, 69). »

La fin de ce curieux passage paraîtra sans doute bien surchargée de métaphores; mais tel était le goût de l'époque, et ce défaut de simplicité n'empêcha pas Du Vair de passer pour un des meilleurs écrivains de son temps. Plus de trente années après sa mort, il conservait encore des admirateurs, au nombre

---

1. Cf. *Le Commerce et la navigation de l'Algérie, avant la conquête française*, par M. F. Élie de la Primaudaie. Paris, 1861, grand in-8°, p. 176, 177, et *La Grande Kabylie, études historiques*, par Daumas et Fabar, Paris et Alger, 1847, grand in-8°, p. 17. Le roi de Couco figure dans l'histoire de Barberousse II Khaïr-Eddin (Voir *Michel de Cervantes, sa vie, son temps*, etc., par M. Emile Chasles, 2e édition, Paris, 1866, in-12, p. 138) et dans celle de Salah-Reïs (*Revue africaine*, juillet 1871, p. 283).

desquels était Pascal lui-même, ainsi qu'on le voit par ces paroles du *Traité de l'esprit*, par le chevalier de Méré : « Il admirait l'esprit et l'éloquence de M. Du Vair et nous rapportait les bons mots du lieutenant-criminel d'O..... [1] »

Le précieux opuscule de M. Tamizey de Larroque a été malheureusement imprimé loin des yeux de l'auteur, aussi la correction typographique y laisse-t-elle beaucoup à désirer. Nous ne nous arrêterons pas à rétablir une citation d'Horace estropiée dans la lettre VII à De Thou (p. 25, 26) : c'est ce que tout homme lettré peut faire aisément; mais nous croyons devoir signaler quelques mauvaises leçons, ou quelques fautes typographiques qui défigurent le sens de certaines phrases.

Page 27, Du Vair, dans une lettre à De Thou, datée du 3 novembre 1613, lui parle de ses petits jardinages et de ses amusements « desquels nous serions » trop contens, si les *honneurs* que nous avons à manier nous donnoient quelque » repos pour en pouvoir jouir. » Qui ne voit que le mot *honneurs* doit être altéré, soit par une erreur de copiste, soit par une faute d'impression? Très-probablement il faut lui substituer le mot *humeurs*. Dans une autre lettre au même, qui est simplement datée d'Aix, ce premier jour de l'an, Du Vair s'exprime ainsi (p. 32) : « Je ne croy point que jamais homme aie tant » désiré le repos et l'estude que j'ai fait, et je ne croy point qu'il y ait homme » de ma *vocation* qui en soit plus privé. » Au lieu de *vocation* je n'hésiterais pas à lire : *vacation*. En effet, Du Vair entend parler ici de sa profession, de son métier, sens qu'avait autrefois le mot vacation (Cf. le *Dictionnaire* de Littré, *verbo* vacation, n° 1 et historique, *ibidem;* et *La Comédie de J. de la Bruyère*, par Éd. Fournier, Paris, Dentu, 1866, in-18, p. 438). Dans une fort belle lettre à Henri IV (p. 37), Du Vair fait cette réflexion : « Car où il va des immunitez et priviléges » des peuples de ce païs ilz sont promptz à s'esmouvoir, et ceux qui pour » l'obligation de leurs charges les devroient réprimer, y *convivent* aisément. » Je ne doute pas qu'il ne faille lire *connivent* en place de *convivent*. Dans la lettre suivante, également adressée au roi (p. 39), Du Vair dit que les *traitez* de bled, vin et huile sont *fermés* en Sicile, à cause des forces qui se préparent en Italie. Il faut évidemment lire *traites* et *fermées*. Enfin, dans une autre lettre à Henri IV, on doit, croyons-nous, substituer *voitures* à *voilures* dans la phrase suivante (p. 57) : « Vous auriez des forces navales toutes prestes qui ne vous cousteront » rien à entretenir, car les naulis et les voilures seront plus que suffisantes pour » cet effect. » Évidemment il doit être question ici des droits payés pour le port, le transport des marchandises, des personnes, et c'est un sens qu'a le mot voiture (Cf. Littré, *verbo* voiture, n° 5). — Page 41, ligne 2, le nom du gouverneur espagnol d'Oran, cité dans une lettre à Villeroy, est altéré : il faut lire le comte d'Alcaudete [2] et non d'Alcander.

---

1. On peut voir le passage tout entier, cité et commenté d'après feu M. François Collet, par M. Ernest Havet, dans une de ses savantes notes sur la *Vie de Pascal*, par Mme Périer (*Pensées de Pascal, publiées dans leur texte authentique*, etc., Paris, 1852, in-8°, p. xix).

2. Le nom complet de ce personnage est D. Francisco de Cordova y Velasco, quatrième comte d'Alcaudete. Cf. la *Revue africaine*, novembre 1871, p. 434, 437 à 439.

Sous le n° 1 de l'appendice (p. 72, 73), M. T. de Larroque a publié trois billets de Du Vair qu'il donne comme adressés au fameux Peiresc. J'ose croire qu'il s'est trompé sur ce point, et que le destinataire de ces billets était le père du grand Peiresc[1]. En effet, Du Vair y parle de livres que lui a prêtés son correspondant et qu'il rendra au fils de celui-ci à la première veue (vue). Or on sait que Peiresc n'a jamais été marié[2]; de plus, à la date du billet en question il n'avait pas trente-quatre ans accomplis; son fils, s'il en avait eu un, n'aurait pu être assez avancé en âge pour qu'un personnage tel que Du Vair le désignât par le titre de Monsieur. Dans le billet suivant Du Vair dit à son correspondant : « Vous ferez, s'il vous plaict, mes recommandations à Monsieur de Callas et lui » baiserez les mains de ma part. » Or il est connu que Peiresc le fils portait dans sa jeunesse et durant ses voyages en Italie le nom de Calas, qui était celui d'une terre de sa famille, et qui fut aussi porté par son oncle, mort en 1608[3].

C. Defrémery.

---

168. — **Histoire des Invasions germaniques en France,** depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours, par François Combes, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux. Paris, V. Palmé. 1873. 1 vol. in-8°, viij-354 p. — Prix : 6 fr.

Angriffe Frankreichs auf Elsass und Lothringen. Ein Beitrag zur Geschichte dieser beiden Reichslænde, von Dr Christian Hutzelmann. Nuremberg, L. Schmid. 1 vol. in-8°, 54 p. — Prix : 2 fr.

Les deux ouvrages dont nous réunissons les titres en tête de cet article présentent le plus parfait contraste, et chacun d'eux peut être considéré comme la réfutation de l'autre. M. Combes veut nous montrer que les Allemands ont été les perpétuels agresseurs et envahisseurs de la France; « chaque époque a un » nom, une invasion, une bataille » (p. 13). Depuis Attila jusqu'à l'empereur Guillaume Ier « leurs invasions chez nous sont incessantes et commandent des » précautions égales au danger. » — Pour M. Hutzelmann, « la France est » envieuse, jalouse et méchante, » de tous temps elle a cherché « à anéantir » l'Allemagne, à lui arracher les murailles, les portes et les châteaux qui la pro- » tégent » (p. 3). Naturellement, comme l'Allemagne et la France sont voisines, et ont constamment, avec des fortunes diverses, combattu l'une contre l'autre, les deux écrivains trouvent aisément dans l'histoire de quoi justifier leurs assertions. M. H. a la prudence de passer assez rapidement sur l'époque mérovingienne et sur celle de Charlemagne, tout en paraissant regarder Clovis, vain-

---

1. C'est aussi de Peiresc le père qu'il doit être question dans la lettre Ve à De Thou, datée d'Aix, 15 avril 1602. Le M. de Payrez qui s'y trouve mentionné y est désigné comme un conseiller au Parlement de Provence. Or le grand Peiresc n'eut ce titre qu'à la fin de juin 1607. Cf. la *Vie de Nicolas-Claude Peiresc*..... par M. Réquier. Paris, 1770, in-12, p. 100. 101; et le 15 avril 1602 il adressait de Padoue une lettre à Scaliger. Il ne pouvait donc se charger de remettre à Paris, entre les mains du président De Thou, une lettre écrite le même jour à Aix.

2. Cf. la *Vie de Peiresc* citée dans la note précédente, p. 70, 71.

3. Cf. la *Lettre* de M. Fauris de Saint-Vincent à M. Millin, *sur les Lettres* de Peiresc (Extrait du *Magasin Encyclopédique*, numéro de mai 1806), p. 4, 6, 8, 9, 14.

queur des Alamans, comme le premier représentant des agressions welches contre la Germanie. — Pour M. C. au contraire, les Alamans sont d'injustes envahisseurs dont Clovis arrête les ravages « et dont l'arrogance et *les hauteurs* (sic) se » retrouvent chez les Prussiens. » Toutes les incursions des rois d'Austrasie en Neustrie sont autant d'attaques de l'Allemagne contre la France; Grégoire de Tours, ami de Sigebert, est un évêque *français*, traître à sa patrie, et Frédégonde est une héroïne nationale, « il y a en elle la force qui s'attache à une nationalité » dont on est l'âme. » La haine de M. C. contre les Austrasiens va même jusqu'à le rendre fort dédaigneux pour le *Franco-Germain* Charlemagne. — Avec Charles le Chauve commencent les compétitions entre l'Allemagne et la France pour la possession de la Lorraine. M. H. reprend ici la parole. Il dénonce l'insigne mauvaise foi de Charles le Chauve, de Charles le Simple et surtout de Lothaire qui envahit le pays allemand jusqu'à Aix-le-Chapelle, crime que l'empereur Otton II vengea en venant assiéger Paris. Aux yeux de M. C. « Otton II, » un vrai barbare par la cruauté et l'audace, passe le Rhin, franchit la Moselle, » paraît dans la Lorraine qui s'étendait jusqu'à Aix-la-Chapelle, et s'empare de » cette barrière de la France. » M. H. continue à nous montrer la France profitant des dissensions intestines de l'Allemagne pour tâcher d'étendre sa suzeraineté sur la Lorraine, s'alliant à Frédéric II contre Otton IV, puis à Innocent IV contre Frédéric II, prétendant avoir reçu de l'empereur Albert de Habsbourg des droits sur toute la rive gauche du Rhin (1299), enlevant la Bourgogne à l'empire en 1346, envoyant les grandes compagnies, des troupes de brigands et de voleurs contre la Suisse, contre l'Alsace et contre les trois évêchés en 1444; enfin conquérant sous Henri II, sous Louis XIII et sous Louis XIV, la Lorraine et l'Alsace, la Franche-Comté et Strasbourg par la violence, la ruse et le mensonge. Quant aux guerres de la révolution et de l'empire, M. H. pense que les souvenirs des invasions françaises sont encore trop vivants pour qu'il soit nécessaire d'en renouveler le récit. A ce tableau, M. C. oppose Otton IV venant attaquer Philippe-Auguste à Bouvines, Charles-Quint envahissant la Provence, assiégeant Metz en 1552, les Allemands pénétrant jusqu'au cœur de la France sous Charles IX et Henri III à la faveur des guerres de religion, Gallas et Jean de Werth ravageant la Picardie en 1636, l'Alsace envahie en 1674-1675, la Flandre envahie en 1712, enfin la France attaquée en 1792, et occupée par les Allemands en 1814 et 1815. Naturellement les invasions des Français en Allemagne aux yeux de M. C., celles des Allemands en France aux yeux de M.H. ne sont que les revanches naturelles des invasions subies auparavant par les deux pays.

Au fond cette manière d'écrire l'histoire et de mettre la science au service de nos haines contemporaines est aussi dangereuse que puérile. M. C. n'a qu'à lire l'ouvrage de M. H., et celui-ci l'ouvrage de M. C. pour que chacun d'eux reconnaisse que l'arme employée par eux blesse celui même qui s'en sert. Prise à part chacune des deux thèses est également fausse; chacune des invasions racontées par M. C. et par M. H. ne peut être jugée si on l'examine séparée de l'ensemble des événements et des causes qui l'ont produite.

M. H. qui déteste presque autant l'Autriche que la France, raconte par ex.

que Charles VII fut appelé contre les Suisses par Frédéric III, mais il se garde bien de montrer qu'Albert de Brandebourg fut un des princes allemands qui nous livrèrent Metz, et surtout que dans la guerre de Trente-Ans ce n'est pas seulement Bernard de Weimar, mais aussi les électeurs de Brandebourg qui étaient les alliés de la France. M. C. de son côté quand il nous parle de l'invasion de la France en 1636 par Piccolomini, Gallas et Jean de Werth, ne dit pas que depuis six ans la France était l'âme de la coalition contre l'Autriche.

M. C. nous représente la France comme victime de l'avidité germanique; il oublie que c'est aux dépens de l'Allemagne que la France s'est toujours agrandie. M. H. n'est pas plus équitable quand il nous montre l'Allemagne victime de l'ambition française. Jusqu'à l'année 1870 les Allemands n'ont pas pu être considérés comme formant une nation, et presque toutes les fois que les Français sont entrés sur leur territoire, c'était comme alliés, protecteurs ou libérateurs d'une partie d'entre eux, ainsi que le déclarait Maurice de Saxe dans son traité avec Henri II. « Le roi Très-Chrétien, disait-il, en nous prêtant aide et appui, » se conduit envers nous Allemands non-seulement en ami, mais en père affec- » tueux. » M. H. naturellement est obligé de considérer tous les princes et grands personnages qui ont tenu un semblable langage comme des traîtres à la patrie allemande. Il y en a malheureusement beaucoup, et l'on s'étonne qu'après avoir raconté la série des invasions françaises en Allemagne accomplis avec l'aide de traîtres allemands, M. H. ose encore parler de la « *Deutsche Treue.* »

M. H. qui est professeur à l'École de commerce de Nuremberg a un avantage sur M. C. qui est professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux, c'est de savoir l'histoire [1]. M. C. parle (p. 90) du château *prussien* de Von Herstall. Les habitants de Liége qui peuvent, en une heure, aller se promener à Herstall seront sans doute bien étonnés de se savoir annexés à la Prusse. — Le moine de S.-Gall n'a jamais été soldat de Charlemagne, comme le prétend M. C. (p. 106). A ce compte, il aurait été centenaire quand il écrivit son ouvrage.— P. 109. La Chronique de Baldéric (qui du reste n'est pas de Baldéric) n'a pu être découverte en 1834, comme le dit M. C., puisqu'elle a été publiée pour la première fois en 1615 par Couvenier. Baldéric n'était pas un moine (p. 110), mais un évêque de Noyon. Les *Gesta episcoporum Cameracensium* n'ont jamais été publiés par la Société de l'Histoire de France (p. 110), et leur traducteur s'appelle *Faverot* et non Faverol, comme dit deux fois M. C. (p. 109 et 113).— P. 167. M. C. croit que la fameuse tour de Nesle se trouvait à Nesle en Picardie. — M. C., induit sans doute en erreur par des souvenirs d'opéra, appelle constamment M. de Sybel, *M. Siebel.*

Mais si M. C. commet par ignorance des fautes qu'évite M. H., si sa haine contre les Allemands l'entraîne à des exagérations puériles et s'il écrit d'un style

---

1. Nous ne prétendons nullement nier les mérites de M. C. Il est curieux et investigateur. Il a fait d'heureuses recherches dans les Archives de Turin et de la Suisse, dont il a tiré dans le livre même qui nous occupe des renseignements fort intéressants sur le XVIe siècle. — Mais M. C. ignore trop de choses qu'un professeur d'histoire n'a pas le droit d'ignorer.

trivial qui rappelle celui des petits journaux, il a du moins cette supériorité de ne rien dire qui blesse et révolte le sens moral. Il n'en est pas ainsi de M. H. Nous nous interdisons de le suivre sur le terrain de la politique contemporaine et de relever les énormités contenues dans les quatre dernières pages de sa brochure; qu'il suffise de citer cette phrase : « Le siége de Strasbourg a servi à » expier et à effacer pour cette ville la honte de ses trahisons passées et pour » l'Allemagne le déshonneur de son avilissement d'autrefois. Elles peuvent » maintenant s'aimer librement » (p. 53). Quant au style de M. H. on peut en juger par cet échantillon : « Der Krieg von 1870/71 hat das *Lügenge-* » *webe,* das bisher Frankreich über die ganze Welt ausgespannt hatte, zerrissen » und DER WELT DIE WAHRHEIT[1] zurückerobert und Deutschland zu einem » Diamant krystallisirt, der unangreifbar ist, wenn er sich nicht durch das » Feuer der Zwietracht selbst vernichtet. »

Si MM. C. et H. ont cru servir leur patrie en publiant les livres dont nous venons de rendre compte, ils se sont étrangement trompés. L'histoire peut être mise au service du patriotisme, mais ce n'est pas de cette manière-là. L'histoire peut nous faire aimer notre pays en nous racontant son passé, ses qualités, ses grandes actions, le rôle qu'il a joué dans la civilisation ; elle peut nous apprendre à lui être utiles en nous faisant connaître ses défauts et ses fautes. Qu'un Français nous raconte avec passion, avec amour, la grandeur de la France du XIIe et du XIIIe s., et l'influence prépondérante qu'elle exerçait en Europe par sa littérature, par ses arts, par sa philosophie; qu'un Allemand nous dise ce que le monde doit à Luther, à Gœthe ou à Beethoven, je serai prêt à applaudir. Mais si l'on torture et si l'on défigure l'histoire pour irriter des haines funestes à tout progrès et à toute civilisation, je protesterai, au nom du patriotisme comme au nom de la science.

G. MONOD.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 29 août 1873.

M. de Wailly lit une étude sur Villehardouin, où il répond à une assertion de M. de Mas Latrie. Selon Villehardouin, le but primitif de la 4e croisade était la conquête de la terre sainte; les croisés avaient fait marché avec Venise pour la location des vaisseaux qui devaient les transporter. Mais au jour du départ, ne pouvant réunir la somme convenue, ils s'engagèrent à assiéger pour le compte des Vénitiens la ville de Zara. Cette ville prise, ils reçurent une lettre d'Alexis, fils de l'empereur de Constantinople, qui réclamait leur appui pour son père détrôné. Ils accédèrent à sa demande, et ainsi la croisade se trouva détournée de son but primitif et aboutit finalement à l'établissement de l'empire latin de Constantinople. Tel est le récit de Villehardouin, qui ne suppose pas que Venise ait jamais abandonné la cause chrétienne. M. de Mas Latrie, au lieu de le suivre,

---

1. C'est l'auteur qui souligne !

a préféré s'en rapporter à la chronique d'Ernoul, écrite en Syrie, d'après laquelle l'avortement de la croisade serait dû à une trahison des Vénitiens, achetés par le sultan d'Égypte : il pense que Villehardouin, qui était l'un des chefs de la croisade, a été la dupe des Vénitiens. M. de Wailly combat cette opinion; il s'attache à montrer que cette version est invraisemblable, que la conduite des Vénitiens s'accorde mal avec le rôle de traîtres qu'on leur fait jouer, qu'ils couraient un grand danger si le secret était découvert et qu'il était difficile de garder ce secret. Les pièces des archives de Venise citées par M. de Mas Latrie, qui constatent des priviléges commerciaux accordés aux Vénitiens par le sultan d'Égypte, ne sont pas datées et paraissent postérieures à la 4e croisade : rien n'indique qu'elles aient rapport à cette affaire. Enfin les témoignages des historiens grecs et orientaux s'accordent avec celui de Villehardouin.

M. Deloche lit un mémoire sur les effets de la *mundeburdis* ou protection royale dans la législation mérovingienne. Contrairement à l'opinion de Guérard, de Pardessus et de Waitz, M. Deloche pense que la *mundeburdis* ne soustrayait pas celui qui en était l'objet à la juridiction du *mallus* et ne lui donnait pas le privilége de ne répondre que devant le tribunal royal. C'est ce qu'il s'attache à établir par l'examen des formules de concession de la *mundeburdis*. D'ailleurs l'antrustion, qui était aussi un protégé du roi, n'avait pas ce privilége.

M. Robert donne lecture d'une inscription latine de Carthage communiquée par M. de Ste-Marie.

M. de Longpérier présente de la part de l'auteur, M. Stuart Poole, une brochure intitulée : *The use of the coins of Kamarina in illustration of the fourth and fifth olympian odes of Pindar*. — Il donne ensuite lecture d'un rapport de M. Lebègue sur les fouilles de l'île de Délos. Après avoir raconté ces fouilles, puis décrit en détail ce qui a été découvert jusqu'ici, M. Lebègue expose les résultats obtenus, les conclusions qu'il croit pouvoir en tirer, et les hypothèses que ces résultats lui suggèrent. On a dégagé l'intérieur et les abords d'une grotte; cette grotte est un ancien temple. C'est un des monuments les plus complets que l'on possède, car on a tout à la fois le toit, l'autel, le péribole, l'escalier et la voie qui y conduisait, et peut-être les restes de plusieurs autres sanctuaires en relation avec le premier. Celui-ci est de l'époque la plus ancienne; il est antérieur à la statue qui s'y trouvait et dont M. Lebègue a recueilli quelques débris. Ce fut à toutes les époques un sanctuaire vénéré, sans doute le μαντεῖον où Apollon rendait ses oracles, au lieu même où les anciens plaçaient sa naissance. On peut aussi supposer que ce fut un observatoire astronomique, le plus ancien qu'aient établi les Grecs : la ligne menée par le milieu de la porte et le milieu de l'autel paraît se diriger vers le point du Cynthe où apparaît le soleil au solstice d'été; toutefois ceci demande vérification. D'autres hypothèses encore ne pourront être vérifiées ou écartées que par la suite des fouilles. M. Lebègue termine en annonçant qu'il étudie maintenant les alentours du temple, et qu'il se propose d'en prendre des dessins et d'en lever des plans.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Essai satirique sur les vignettes, fleurons, culs de lampe et autres ornements des livres. Traduction libre de l'allemand. In-8°, vj-46 p. et vign. Paris (Rouveyre).

Faidherbe (le G^l). Épigraphie phénicienne. In-8°, 6 p. et pl. Lille (imp. Danel).

Geiger (L.). Quid de Judaeorum moribus atque institutis scriptoribus Romanis persuasum fuerit. Commentatio historica. In-8°, 49 p. Berlin (Mitscher et Rœstell). 1 fr. 75

Golléty. Les légistes français au moyen-âge. In-8°, 49. p. Nîmes (imp. Clavel-Ballivet et Ce).

Grouchy (Marquis de). Mémoires pnbliés par le marquis de Grouchy. T. I et II. In-8°, xj-936 p. Paris (Dentu).

Helbig (H.). De dialecto Cretica questiones grammaticæ. In-4°, 52 p. Plauen (Hohmann). 2 fr.

Kerber (A.). Gedanken über die Entwickelung der Conjugation. 1. Hft. Einleitung. Das Præsens. In-4°, iv-45 p. Rathenow (Haase). 3 fr. 40

Kohlmann (P.). Neue Scholien zur Thebais d. Statius. (Aus e. Pariser Handschrift.) In-4°, 14 p. Posen (Berlin, Calvary et Ce). 1 fr. 35

Lamartine (de). Correspondance, publiée par Mme Valentine de Lamartine. T. I et II (1807-1820). In-8°, 864 p. Paris (Hachette et Ce, Furne, Jouvet et Ce).

Longnon (A.). François Villon et ses légataires. In-8°, 36 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Marion (J.). Rondeaulx et vers d'amour, publiés pour la première fois par P. Blanchemain. In-8°, 116 p. Paris (lib. Willem).

Miklosich (F.). Ueber die Mundarten u. die Wanderungen der Zigeuner Europa's II. (Aus den Denkschriften der kaiserl. Akademie der Wissenschaften). In-4°, 84 p. Wien (Gerold's Sohn). 5 fr. 35
I. II. 9 fr. 35

Racine (J.). Œuvres. Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes et augmentée de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc., par P. Mesnard. T. VIII. Lexique de la langue de Racine et 1 vol. de musique des chœurs d'Esther et d'Athalie et des cantiques spirituels. In-8°, 808 p. et 23 pl. Paris (lib. Hachette et Ce). Le tome 8. 7 fr. 50
La musique. 5 fr.

Recueil des historiens des Gaules et de la France. Nouvelle édition, publiée sous la direction de M. L. Delisle. T. 7 et 8. In-fol. ccciv-1589 p. Paris (Palmé). Le vol. 50 fr.

Regnald (H.). Histoire d'Espagne depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours. In-18, xx-385 p. Paris (G. Baillière).

Schæfer (H. W.). Die astronomische Geographie der Griechen bis auf Eratostenes. In-4°, 32 p. Berlin (Calvary et Ce). 2 fr. 15

Studien auf dem Gebiete des archaischen Lateins. Hrsg. v. W. Studemund. 1. Bd. Studia in priscos scriptores latinos collata. Vol. 1. fasc. 1. In-8°, viij-316 p. Berlin (Weidmann). 8 fr.

Vierteljahrs-Catalog aller neuen Erscheinungen im Felde der Literatur in Deutschland. Nach den Wissenschaften geordnet. M. alphab. Reg. Jahrg. 1873. 4 Hfte. In-8° (1. Hft. xxviij-1-126 p.). Leipzig (Hinrich's). 2 fr.

Waitz (G.). Die Formeln der deutschen Kœnigs- u. d. rœmisch. Kaiser-Krœnung vom 10. bis zum 12. Jahrh. (Aus « Abhandlgn. d. Ges. d. Wiss. zu Gœttingen »). In-4°, 92 p. Gœttingen (Dieterich, Verl.). 5 fr. 35

Wœllschlæger (C. S.). Die Zeitreihe der Pæpste bis auf die Gegenwart. Eine Kurzgefasste chronolog. Uebersicht der Geschichte der Pæpste als hist. Hülfsbuch zum Nachschlagen. In-8°, 44 p. Eisenach (Bacmeister). 1 fr. 35

Contenu : *J. Storm*. Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — *C. Ploix*. Étude de Mythologie grecque ; Hermès. — *L. Havet*. Mots Locriens contenant un α pour un ε. — *M. Bréal*. Une tendance phonique de la langue grecque. — *H. Gaidoz*. Fagne, fange, hohe Venn, finnois.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

E. GRÉBAUT Hymne à Ammon-Ra. Gr. in-8°. 2 fr.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France*. 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française*. Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.
Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains*. Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément*. 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.
Le *Supplément* de la 4ᵉ édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

En vente à la librairie W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

L. REINISCH Ægyptische Chrestomathie. 1. Lieferung. In-fol. 5 fr. 35

L'ouvrage complet se composera de trois livraisons.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 37 Septième année 13 Septembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
XIIIe ET XIVe FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

A. MARIETTE-BEY Denderah, description générale du grand temple de cette ville. Tome III, planches. 1 vol. gr. in-fol. 80 fr.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. T. II. 2e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

PÉRIODIQUES.

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. Nouv. série. T. XVI. 3e livr. A propos de la découverte d'un passage important de Tacite (D.). — Ἀπια γῆ comme nom du Péloponèse et le héros argien Ἄπις (R. DE BLOCK). — *Comptes-rendus*. PIOT, Relations politiques des Pays-Bas autrichiens avec les puissances étrangères, de 1740 à 1780. — BERGMANN, Geschiedenis der Stad Lier. — *Varia*.

Revue d'Alsace, Nouv. série. T. II, juillet-août-septembre. MOSSMANN, Les origines de Thann. — MÜNTZ, Le chroniqueur Bernard Hertzog et son gendre le poète Jean Fischart. — BENOIT, Inscriptions lapidaires des bords de la Sarre. — FISCHER, Notice historique sur l'ancien bailliage de Herrenstein. — SCHULER, Apologie des langues populaires du Sundgau. — LÉVY, Un rabbin prisonnier d'État à Ensisheim, au XIIIe siècle. — KURTZ, Bulletin bibliographique.

The Athenæum, N° 2391, 23 août. Tacitus. By DONNE. Blackwood; Tennyson's Œnone. Transl. into Latin Hexameters by EVANS. Bell and Daldy (excellente notice sur la vie et les écrits de Tacite; remarquable traduction latine de l'Œnone de Tennyson). — Analysis and Specimens of the Joseph and Zulaikha : an Historical-Romantic Poem by Jami. Williams and Norgate (s'adresse au grand public). — The Works of Aurelius Augustine, Bishop of Hippo. A New Translation. Vol. V : Writings in connexion with the Manichæan Heresy. Vol. VI : The Letters of St. Augustine. Edinburgh, Clark (bonne édition). — Eusebius's Ecclesiastical History, according to the Text of Burton. With an Introduction by BRIGHT. Oxford, Clarendon Press (l'éditeur n'a pas tenu compte des travaux critiques publiés sur Eusèbe depuis vingt-cinq ans). — *Our Library Table*. List of new Books. — M. ABOUT's First Letter. Notes from Paris. — Phœnician Inscriptions (DUNBAR I. HEATH). — Mr. Thomas Chisholm Anstey. — Señor Castelar. — National Education. — *Literary Gossip*. — The British Archæological Association at Sheffield.

Literarisches Centralblatt, N° 35, 30 août. BRANDES, Die Kœnigsreihen von Juda und Israel. Leipzig, Dürr. In-8°, 33 p. 12 Sgr. (cette étude de chronologie est peu concluante). — BAUMGART, Pathos und Pathema im Aristotelischen Sprachgebrauche. Kœnigsberg, Koch. In-8°, 60 p. 15 Sgr. (l'auteur soutient, contre Bonitz, que πάθος et πάθημα ne sont pas synonymes). — ZELLER, Geschichte der deutschen Philosophie seit Leibnitz. München, Oldenbourg. In-8°, xviij-924 p. 3 Thal. 20 Sgr. (cet important ouvrage forme le 13e vol. de l'*Histoire des sciences en Allemagne*, temps modernes). — MAASSEN, Eine Rede des Papstes Hadrian II vom Jahre 869. Wien, Gerold's Sohn. In-8°, 36 p. 5 Sgr. (cet opuscule démontre d'une manière irréfutable que le fragment de discours publié par Muratori est d'Adrien II; l'auteur complète ce document). — LENTNER, Karl Freiherr v. Stein. Wien, Braumüller. In-8°, 22 p. 10 Sgr.; DUNCKER, Der Freiherr von Stein. Hanau, Kœnig. In-8°, 65 p. 10 Sgr. (la première brochure contient quelques lettres de Stein et réfute le discours de Sybel « Am Denkmale Stein's »; la seconde suit les fluctuations d'opinion de Stein sur la question allemande d'alors). — ALBERTI, Register über die Zeitschriften und Sammelwerke für schleswig-holstein-lauenburgische Geschichte. 2 Hefte. Kiel, Universitætsbuchh. In-8°, xj-542 p. 2 Thal. — DUBOC, Geschichte der englischen Presse nach GRANT's Newspaper Press frei bearb. Hannover, Rümpler. In-8°, xl-318 p. 2 Thal. (bon ouvrage; remarquable préface du traducteur).— Fabulae Romanenses graece conscriptae. Ex recens. EBERHARD. Vol. I. Leipzig, 1872, Teubner. In-8°, xij-310 p. 1 Thal. 7 1/2 Sgr. (ce volume contient l'histoire de Syntipas et la biographie romanesque d'Esope, faussement attribuée à

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — **13 Septembre** — **1873**

Sommaire : 169. Lipsius, Examen critique des Sources de la légende romaine de saint Pierre. — 170. Clouet, De la nature et de la distinction des syllabes latines. — 171. Viollet, Caractère collectif des premières propriétés immobilières. — 172. Villemain, Histoire de Grégoire VII. — 173. Lindau, Biographie de Molière. — *Correspondance :* Réclamation de M. Dufeu. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

169. — **Die Quellen der rœmischen Petrussage,** kritisch untersucht, von Rich. Ad. Lipsius. Kiel, 1872. In-8°, vj-168 p.

La question du séjour de l'apôtre Pierre à Rome est entrée depuis quelques années dans une phase nouvelle. Du terrain de la controverse entre catholiques et protestants, elle est passée dans le champ de la critique, en Allemagne, bien entendu, car ailleurs elle est encore un sujet de discussion confessionnelle. Cette transformation est due en grande partie à la tendance nouvelle que les travaux de Baur et de son école ont imprimée aux recherches sur l'histoire du christianisme primitif. Le séjour de saint Pierre à Rome est un simple épisode de la lutte du judéo-christianisme et du Paulinisme. C'est pour combattre le magicien Simon sous le nom duquel est désigné S. Paul dans les anciens écrits judéo-chrétiens, notamment dans les Clémentines, que l'apôtre Pierre se serait rendu à Rome. La légende de Simon le magicien et la question du séjour de l'apôtre Pierre dans la capitale de l'empire romain sont par conséquent inséparables, et l'affaire essentielle est ici d'expliquer comment le récit de la lutte de l'apôtre judaïsant avec le magicien, père de toutes les hérésies, c'est-à-dire avec S. Paul, s'est transformée en une histoire de la défaite de Simon par les efforts réunis de Pierre et de Paul.

Pour montrer comment s'est opérée cette transformation, M. Lipsius a recherché dans quels rapports Pierre et Paul sont présentés l'un vis-à-vis de l'autre dans les écrits des ébionites, dans ceux qui appartiennent à l'ancienne Église catholique et dans ceux, plus ou moins fragmentaires, qui nous restent des gnostiques. Dans ceux-ci, les deux apôtres poursuivent chacun son œuvre à part; dans les premiers, la lutte est ardente entre Pierre, le représentant légitime de la foi chrétienne, et Paul qui est identifié avec Simon le magicien; enfin dans les seconds, Simon-Paul est dédoublé, et Paul est d'accord avec Pierre pour combattre le magicien. C'est à l'écrit même de M. Lipsius, écrit serré, nourri de faits, s'appuyant constamment sur les textes mêmes des anciens livres auxquels donnèrent naissance les luttes intestines du christianisme primitif et qui en sont une vivante expression, que je dois renvoyer le lecteur; une analyse en serait impossible, à moins d'entrer dans des développements que ne me permet pas le cadre de cette Revue. La lecture ou pour mieux dire l'étude de ce traité serait d'un grand profit à ceux de nos compatriotes qui veulent s'édifier sur la manière dont se sont formées maintes légendes chrétiennes. M. N.

170. — **De la nature et de la distinction des syllabes latines,** par M. L.-C. Clouet, membre titulaire de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Le Mans, 1872, Monnoyer. In-8°, 31 p.

On peut considérer la « syllabe » à quatre points de vue. Dans la prononciation, un groupement de plusieurs phonèmes[1], unités du premier ordre, constitue une syllabe phonétique, unité du second ordre. Dans la versification, on compte par unités métriques qui sont dans une relation des plus étroites avec les syllabes phonétiques. Dans l'écriture, un certain groupement de lettres constitue la syllabe graphique. Dans l'analyse étymologique, les éléments significatifs les plus simples étant des monosyllabes, la syllabe mérite dans certains cas d'être envisagée comme une unité logique.

Si l'on veut raisonner un peu serré sur les syllabes, il faut distinguer ces quatre points de vue. Ainsi *frappé* forme deux syllabes phonétiques et deux syllabes graphiques, mais on prononce un *p* et on en écrit deux, de sorte qu'une seule des deux syllabes phonétiques contient un *p*, tandis que les deux syllabes graphiques en contiennent chacune un : *frap-pé*. Le latin *est* forme une seule syllabe phonétique ou graphique; pour l'étymologiste il contient deux éléments primitivement monosyllabiques, la racine *es* et la désinence *t(ĭ)*.

Pour avoir négligé ces distinctions nécessaires M. C. est tombé dans une foule de confusions et par suite dans une foule d'erreurs. Il prétend démontrer que dans la séparation des syllabes latines toute consonne placée à l'intérieur d'un mot doit être réunie à la voyelle qui précède et non à celle qui suit : *vir-il-it-as*, *duct-il-is*. Il donne à sa « méthode » le nom d'épellation rétrograde.

Graphiquement l'épellation rétrograde est insoutenable. Priscien, au début de son second livre, dit que dans *mare, genus, filius, votum, ludus* la première syllabe finit par une voyelle; qu'une syllabe ne peut se terminer par une consonne si la suivante ne commence par une consonne, ni commencer par une voyelle si la précédente ne se termine par une voyelle.

Phonétiquement elle n'est pas plus admissible. Pour prendre l'exemple le plus clair, on sent en prononçant *vacca*, *mitto*, *vappa* que le premier *c*, *t* ou *p* s'unit à la voyelle précédente, le second à la voyelle suivante, et qu'entre le premier et le second s'intercale un silence appréciable qui les sépare nettement. Il est à peu près impossible de prononcer *vacc-a*.

Etymologiquement elle se trouve tantôt vraie et tantôt fausse. Dans *rapio*, *lego*, le premier élément logique (la racine verbale), finit avec la consonne; dans *nō-vi, da-te, sa-tus, ple-nus, lu-men* avec la voyelle. M. C. s'appuie sur l'analyse de la flexion pour couper *vir-um;* mais comme il est aisé de s'en convaincre en lisant soit la grammaire de Bopp, soit le manuel de M. Bailly, livres qu'il invoque parfois, la seule analyse étymologique admissible est *viru-m*[2].

---

1. Le phonème est un son articulé quelconque, voyelle ou consonne. Voy. la *Revue*, 1873, I, p. 368.

2. Ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux ouvrages M. C. n'a pu lire que la langue sanskrite est la grand mère des langues japhétiques, et que le latin a emprunté des mots

Métriquement du moins, pourvu qu'on raisonne conformément à la métrique rationnelle et non pas à la métrique traditionnelle, les considérations de M. C. ont quelque valeur. Deux consonnes consécutives rendent longue la syllabe à laquelle appartient la voyelle précédente; il est légitime de les faire rentrer dans la division métrique dont l'étendue est déterminée par elles. Ainsi *ille meas errare boves* devrait être scandé || *ill* | *ĕmĕ* || *ās*..... — Je dirai plus : l'oreille fait toujours commencer les divisions et subdivisions métriques avec la voyelle, parce que la sonorité de la voyelle est toujours plus intense que celle de la consonne; et même, dans *f* || *ert* | *ecit* || *īfl* | *amm* || *ās* par exemple, la lettre initiale, étant une consonne, ne doit pas faire partie du premier pied. De même qu'en musique deux notes dont la seconde est plus intense que la première, bien qu'elles appartiennent à la même phrase, appartiennent rarement à la même mesure ou du moins à la même subdivision de la mesure, de même en métrique une consonne et une voyelle qui la suit, bien qu'elles appartiennent à la même syllabe, ne doivent pas appartenir au même pied ou à la même subdivision du pied; et de même qu'en musique la première mesure d'un morceau peut être précédée de quelques notes, de même dans la métrique rationnelle le premier pied d'un vers peut être précédé d'une ou plusieurs consonnes (ou même d'une ou deux syllabes). — Si M. C. n'a pas vu tout cela nettement, il en a entrevu quelque chose : le sens multiple qu'il donne au mot syllabe l'a empêché d'arriver à des conclusions irréprochables.

En résumé le présent opuscule est consacré à soutenir une opinion profondément erronée, bien que l'un des aperçus de l'auteur contienne une parcelle de vérité, et l'exposition y est on ne peut plus confuse. On y trouve quantité d'erreurs de détail qu'il n'est pas utile de relever ici. Plusieurs des faits qu'invoque M. C. sont absolument étrangers à la question qu'il traite : il m'a été impossible de comprendre quel parti il voulait tirer des lois de l'élision. L'hypothèse, présentée en passant, d'une prononciation *exegi monu*mentm *aere perennius* est une énormité[1].

J'ai du moins le plaisir de pouvoir signaler une remarque excellente sur laquelle l'auteur appuie avec grande raison, c'est qu'une syllabe, et non une voyelle, est longue « θέσει » ou « *positione* », et que les anciens ne nous parlent jamais de « voyelles longues par position ». Depuis trop longtemps, en France, cette locution vide de sens est dans l'enseignement grammatical une source d'obscurité et d'erreur; et le moment est venu où, à Paris aussi bien qu'au Mans, on ferait bien de se débarrasser d'une terminologie ridicule. En s'attaquant sur ce point à la routine M. C. a fait œuvre méritoire.

L. Havet.

---

et des formes au sanskrit et au grec. Pour se faire une idée nette du rapport des trois langues, on peut consulter le Compendium de Schleicher, soit dans le texte allemand, soit dans la traduction italienne (remarque finale de l'introduction).

1. Quelques calembours, dont M. C. a voulu sans doute assaisonner la lecture de son travail devant une société savante, auraient pu être omis dans la rédaction imprimée. — Les épreuves auraient pu être corrigées avec plus de soin : p. 4 deux fois *lunga* pour *longa* dans une même ligne; p. 8 onze fautes d'accent sur vingt-neuf mots grecs, etc.

171. — **Caractère collectif des premières propriétés immobilières**, par Paul VIOLLET, ancien élève de l'École des chartes. Paris, Guillaumin, Pedone-Lauriel, 1871, 52 p.

M. Paul Viollet, ancien élève de l'École des chartes, a fait paraître dans la bibliothèque de cette École (tome XXXIII), puis imprimer à part une intéressante étude sur le caractère *collectif* des premières propriétés *immobilières*. Un *préambule* fort court (p. 3-7) indique le but qu'il s'est proposé, « rapprocher quelques textes qui intéressent l'histoire des *origines* de la propriété immobilière », la famille de sources auxquelles il s'est adressé, « les sources Indo-Germaniques », enfin l'esprit dans lequel ses recherches ont été conduites et d'où est née l'idée de ce travail : « un peuple n'est pas *libre* de changer complétement son droit public ou privé ; langue, littérature, droit portent fatalement l'empreinte des siècles, et l'homme, quoi qu'il fasse, se débat dans son passé ; le droit n'est donc point une création artificielle de l'esprit humain, et l'*histoire* d'une nation vient s'y réfléchir comme elle se réfléchit dans son langage [1]. » Dans un premier chapitre (7-13), l'auteur se demande si l'observation de ce qui se passe de nos jours chez divers peuples ou peuplades d'origine slave ne pourrait faire légitimement préjuger en faveur de ce qui se passa jadis chez les Indous, les Grecs, les Romains : c'est ainsi que la notation d'une forme usitée dans un dialecte actuel met le philologue sur la trace d'une forme disparue dans un dialecte voisin. Le régime de la propriété immobilière chez les tribus du versant adriatique de l'Oural, chez les Backirs et même dans toutes les communes russes habitées par les paysans de la couronne et les anciens serfs, ressemble en effet à ce même régime chez les Germains, et le partage, à des intervalles périodiques, des terres entre les *tiaglos* de la commune russe, décrit par M. Le Play, rappelle singulièrement le partage intervenant, suivant César (*Com.* VI, 22) et Tacite (*Ger.* 26), entre les familles et groupes de même parenté.

Dans un deuxième chapitre (p. 13-29), M. V. montre que dans l'Inde la communauté des terres a persisté jusqu'à nos jours ; pour ce qui est des Grecs, au temps de Diodore de Sicile, c'est-à-dire sous le premier empereur romain, la propriété privée immobilière n'était point encore complétement constituée parmi les Grecs des îles Lipari. D'ailleurs la *tradition* du *partage* est fréquente chez les Grecs ; on la rencontre parmi les habitants des Cyclades, de Ténédos, de Lesbos, en Sardaigne, dans le Péloponèse envahi par les Doriens (p. 22 et s.), et cette tradition, croyons-nous avec l'auteur, ne peut guère s'expliquer que par un partage primitif. Si l'on passe aux Romains, Denys d'Halicarnasse, Varron, Festus et Pline, par leurs témoignages d'une valeur historique incontestable, autorisent encore à placer le partage au sommet de l'histoire de la propriété

1. Cela est vrai et bien dit. — Le domaine indo-germanique n'est point trop vaste, eu égard au très-petit nombre de textes sur la condition des premières propriétés immobilières ; pour ce qui est de « l'imperfection de cet essai » M. V. est trop modeste. Il est à désirer que des essais semblables sur divers points de l'histoire du droit soient souvent présentés au public.

immobilière à Rome (p. 24). Ainsi analogie sur le point cherché entre les traditions doriennes, romaines et germaines.

Si favorables que soient les textes produits par M. V. à l'idée de copropriété, M. V. éprouve avec raison le besoin de contrôler ses propres conclusions (ch. III, p. 29-52). « Constater l'antique inaliénabilité des immeubles, retrouver dans l'historique de la *vente* les traces du droit primitif de la communauté, ce serait fournir une double preuve de l'indivision originelle de la terre » (p. 30). Dans ce dernier chapitre l'auteur met donc en lumière les diverses restrictions — se relâchant de leur sévérité avec le temps — imposées chez les peuples indo-européens à l'aliénation des terres ; c'est ainsi que dans l'Inde l'aliénation des terres n'était valable qu'avec le consentement des voisins[1]. Théophraste (trad. Dareste p. 277 *cit.*) indique que chez les Grecs ce consentement était également nécessaire ; l'usage de la pièce de monnaie remise par le vendeur et l'acheteur aux voisins est comme le *résidu juridique* du rôle de premier ordre assigné primitivement à ces derniers dans les aliénations de terres. Quant à la responsabilité et à la garantie dont ils étaient tenus et qui semble ressortir d'un passage de Théophraste (p. 34 et s.), on nous permettra de ne nous point décider sur ce point[2].

La partie de l'opuscule où se trouve rappelée plutôt qu'exposée la vente primitive des immeubles chez les Romains nous a paru faible et beaucoup trop écourtée (p. 36-39)[3]. Puisque, suivant son heureuse expression, M. V. examinait quelques dérivés de l'idée primitive de copropriété, il ne devait pas, selon nous, laisser en présence les deux théories de Puchta et de Lange, la première, comme l'on sait, revendiquant, à l'origine de Rome, le domaine de l'*Etat* sur tous les biens, la seconde revendiquant au contraire la priorité pour le domaine privé, sans perdre parti pour l'une ou l'autre et en tout cas sans pénétrer quelque peu avant dans la question. Il nous est d'ailleurs bien difficile d'admettre que les cinq personnes « représentant les cinq *classes* du *peuple* romain » aient eu pour ancêtres historiques les *voisins*, les membres de la *tribu*. Il y a là, ce semble, une confusion de deux ordres distincts d'idées.

Ainsi qu'on l'a vu, M. V. a très-bien établi, d'après César et Tacite, le caractère collectif des propriétés immobilières en Germanie[4] ; il était plus délicat de suivre les traces de l'indivision primitive à travers les lois barbares. Elle résulte cependant assez nettement : 1° d'un texte de Chilpéric ; 2° de la rareté des aliénations de terres ; 3° de l'apparition, seulement dans la période carolingienne de la saisie immobilière (et j'ajouterai de la *datio in solutum* d'un immeuble

---

1. *Neighbours*, ailleurs des copropriétaires, *Sharcholders*. Colebrooke, *a digest of Hindu Law*, vol. II, 1801 *cit.* p. 161 a. XXXIII.

2. Aussi bien notre opinion aurait peu de valeur, n'étant point appuyée sur une connaissance suffisante des textes juridiques des historiens grecs.

3. Sans parler des quelques auteurs français qui ont traité au point de vue historique le sujet de la *mancipatio* et de l'*i. i. c.* indiquons une monographie étendue (308 p.) de M. Leist, *Mancipation u. Eigenthumstradition*. Iena, 1865. Fromman, p. 7 et s. — 36 et s. — 46 et s., etc.

4. Indiquons une étude sur les *Com. Cés.* VI, 22 et *Germ. Tac.* 26 et 30 très-remarquable, bien que par endroits confuse, *Ueber die agrarische Verfassung der alten Deutschen nach Tacitus und Cæsar*, von Hennings. Kiel, 1869, Homann.

Proc. L. S. trad. p. 15 n. 2) ; 4° de la concession, comme d'un droit nouveau, de la faculté de vendre les terres ou de l'extrême restriction apportée à l'exercice de ce droit. On peut admettre encore que la vente romaine hâta l'émancipation de la terre chez les Germains; il est difficile toutefois de préciser dans quelle mesure ; mais là où M. V. est tombé dans une erreur grave, c'est quand il a vu dans la loi Ripuaire la *description de la vente germanique ;* il a cru pouvoir rattacher les titres 45 et 14, 4 de la *Lex. Salica*, d'ailleurs inexactement interprétés, aux titres 59 et 60 de la *Lex. Rip.* Ces titres n'ont aucun rapport entre eux et Rib. 59. 60 traite de tout autre chose que de la vente, ainsi qu'on va le voir. Et d'abord p. 40 *generalogiæ generationes Lex Alam.* II, 87, comme au reste dans *Pact.* II, 48, a le sens fort net de *groupes liés par des liens de parenté* (*Sippschaften*) [1] : *Villa* dans le titre 45, *Sal.* a le sens de *marche*; *migrare in villa* c'est exactement s'établir sur le territoire d'une marche avec l'intention d'y défricher un terrain. Pour cet établissement, le consentement des cousagers des *communaux* (*Markgenossen*) était nécessaire, puisque tout usager faisait partie de l'assemblée de marche (*Markversammlung*), que, par le fait de son établissement, il diminuait la jouissance de ses cousagers, etc. L'opposition d'un seul des usagers (*vel unus,* etc.) empêchait la *migratio.* Si le *migrans* persistait, l'opposant procédait contre lui de la façon indiquée au titre 45 *Sal.*[2]). Quant au titre *Sal.* 14, 4 qui ne trahit en aucune façon « un état de législation probablement postérieur » (p. 40) il met aux mains du *migrans* un *moyen* de se défendre en justice par *voie d'exception* contre son adversaire, lequel consiste dans la production (*abbundivit in mallum publico*) d'un *præceptum de rege*[3]. Comme on le voit, il n'est pas question de ce consentement de la commune ou de l'autorisation du roi pour *acquérir un terrain.* » Il n'est pas davantage question dans les textes de la *Lex.* Rib. 59 et 60, de *vente* ni d'acte royal *autorisant* la vente, ni de *ventes* faites dans le *mallum* (p. 45). Il s'agit dans les titres cités de la *vindication* immobilière, ou plus exactement des diverses espèces de preuves usitées dans cette sorte de procédure. Ils insistent l'un et l'autre sur les modalités de la preuve *par écrit,* parce que, comme l'on sait cette preuve n'existant pas dans le très-ancien droit germanique et lui étant même on peut dire peu sympathique, la loi devait prescrire avec un soin minutieux les dispositions qui s'y rapportaient. Qu'il nous suffise d'indiquer que le *in judicio* qui semble avoir induit M. V. en erreur (car il n'est pas question de *mallum* dans ces textes) indique le document dressé il est vrai au tribunal, mais destiné à la *partie victorieuse* au *procès* (59, 7 — *quicunque in causa victor extiterit, semper judicium conscriptum accipiat*). Cet *écrit* n'est pas indispensable (*aut testes*). Il est d'ailleurs distinct de l'écrit extra-judiciaire qui peut être rédigé au moment de la vente (*testamentum*) et que remplacent très-bien des témoins (tit. 60). Outre le *judicium conscriptum* et le *testamentum*, la loi mentionne encore le *testamentum regis* (60, 3, 6) l'écrit émané de la chan-

1. Cf. Merkel, Prol. p. 15, n. 55. P. Legg. III.
2. Voir Sohm, *Pr. des L. Sal*, p. 14 et s. — Nous nous permettons de renvoyer également à notre traduction de cet ouvrage § 4, p. 9.
3. Nous n'avons pas dessein d'entrer ici dans le détail des dispositions, mais simplement de les indiquer à grands traits.

cellerie royale et revêtu à ce titre d'un caractère juridique tout particulier. Celui qui le *clame faux* (comme on dira dans nos sources du moyen-âge) est puni de mort[1].

En somme, si M. V. a pu « méconnaître le sens de quelques-uns de ces textes nombreux et divers (p. 50) » il n'en a pas moins établi le caractère collectif des premières propriétés immobilières. Qu'il veuille bien voir la preuve du soin et du vif intérêt avec lequel nous avons lu son opuscule dans les critiques de détail que nous nous sommes permis de lui adresser.

Marcel THÉVENIN.

---

172. — **Histoire de Grégoire VII,** précédée d'un discours sur l'Histoire de la Papauté jusqu'au XIe s., par M. VILLEMAIN. Paris, 1873, Didier. 2 vol. in-8°, 451 et 409 p. — Prix : 15 fr.

Il n'est point aisé de porter un jugement sur l'œuvre posthume de M. Villemain, qui est en réalité une de ses premières œuvres, puisque la composition en était terminée en 1834. Bien que les éditeurs nous avertissent que M. V. n'a cessé d'y travailler jusqu'à sa mort, il ne semble pas que le fonds en ait été retouché depuis l'époque où il l'a écrite pour la première fois. On ne s'aperçoit pas qu'il ait eu aucune connaissance des nombreux travaux sur Grégoire VII qui ont paru en Allemagne pendant les vingt dernières années; ni la savante et confuse compilation de Gfrœrer[2]; ni l'histoire de Henri IV par Floto[3], ni les écrits de Helfenstein[4] et de G. Cassander[5], qui ont cherché à nous retracer l'image des polémiques politico-religieuses du XIe s. ne paraissent avoir été mis à profit par M. V.; il en est de même de l'Histoire de l'empire allemand de Giesebrecht[6] et de son mémoire sur l'œuvre législative de Grégoire VII[7]. La vie de Grégoire VII n'est point citée d'après l'édition des *Vitae Pontificum* de Watterich, ni ses lettres d'après les *Monumenta Gregoriana* de Jaffé; enfin M. V. ne semble pas avoir fait usage des *Regesta Pontificum* du même savant[8]. Les derniers livres de l'ouvrage de M. Villemain portent même la trace d'une certaine hâte dans la composition en même temps que d'une certaine lassitude. Les traductions des documents officiels contemporains (qui sont d'ailleurs un des principaux mérites de son Histoire de Grégoire VII) prennent vers la fin une place trop considérable et tout à fait disproportionnée avec le récit des événements.

---

1. Il n'est dès lors pas besoin d'insister sur l'erreur que commet M. V. en voyant « dans les textes analysés une *simplification* de l'*adfathomia* ».
2. Gregor VII, Schaffouse, 1858-1861. 7 v. in-8°.
3. Stuttgart et Hambourg, 1855-1856. 2 v.
4. Gregors VII Bestrebungen nach den Streitschriften seiner Zeit. Francfort, 1856.
5. Das Zeitalter Hildebrands für und gegen ihn. Darmstadt, 1842.
6. Brunswick, 1864-1873. 3 v. et 1er fasc. du 4e vol.
7. Münchener historisches Jahrbuch. 1866, p. 93-193.
8. Ainsi M. V. place au 25 janvier 1077 la fin de la pénitence de 4 jours infligée à Henri IV à Canossa, tandis que Jaffé la place au 28. Cette divergence pourrait être une négligence accidentelle; mais si M. V. s'était servi des *Regesta* il aurait évité les confusions dans lesquelles il est tombé au sujet des événements de l'année 1077-1078, dont il est à peu près impossible de suivre l'enchaînement dans son récit. Voy. L. V et VI.

C'est donc en réalité une œuvre datant de 1827 à 1834 que nous avons sous les yeux. C'est dire qu'elle n'est ni aussi précise ni aussi complète qu'on pourrait l'exiger d'une histoire de Grégoire VII paraissant à l'heure actuelle après tant de travaux préparatoires qui ont déblayé le terrain et résolu les principales questions critiques. Il serait oiseux et pédantesque de relever dans le livre de M. V. toutes les erreurs de détail ou toutes les omissions qui s'y trouvent. Adressées à un livre qui a quarante ans de date, ces critiques seraient puériles.

Si d'ailleurs l'histoire de Grégoire VII composée il y a 40 ans ne peut plus répondre aux exigences de l'érudition contemporaine, elle n'en est pas moins, à d'autres égards, une œuvre d'un rare mérite. M. Villemain avait atteint lorsqu'il l'écrivit à la pleine maturité de son talent; quelques-uns des récits qui s'y trouvent peuvent compter parmi les pages les plus achevées qui soient sorties de sa plume et comme des modèles de narration historique. Je citerai entre autres la mort de Léon IX, le portrait de la Ctesse Mathilde et l'attentat de Cenci. Ce dernier épisode en particulier met en relief l'art consommé de M. V. Il traduit presque littéralement un passage de Paul de Berneried et tout en restant absolument fidèle à son texte, il l'anime, le colore, donne à tous les personnages de ce drame la réalité de la vie. Dans l'introduction, qui n'occupe pas moins de 254 pages, M. V. trace de main de maître un tableau rapide des progrès de la papauté depuis les origines du christianisme jusqu'au commencement du XIe s. Avec un art consommé, il met en lumière, par le simple récit des faits, le rôle bienfaisant et moralisateur de la papauté en même temps que les instincts de domination et l'ambition persévérante qui ont dirigé la politique pontificale. Le siége de Rome ne fut illustré par aucun des grands orateurs, des grands docteurs, des grands saints dont s'honore l'Église; aucun des papes n'égale par la science les S. Augustin, les S. Clément d'Alexandrie, les S. Thomas d'Aquin, ni les S. Bernard ou les S. François par la piété; mais le génie pratique, la ténacité indomptable qu'ils semblent avoir héritée de la Rome antique, leur ont donné l'empire du monde. Cette introduction de M. V. est digne de prendre sa place à côté des meilleurs morceaux du même genre, tels que l'introduction à l'Histoire de Charles-Quint de Robertson, ou l'Essai sur la formation et les progrès du Tiers-État par Aug. Thierry. M. V. ne s'y montre pas seulement grand écrivain; mais il y fait preuve également d'un sens historique très-juste et très-pénétrant et d'une impartialité bien rare chez ceux qui écrivent l'histoire de l'Église. Ces mêmes qualités se retrouvent, bien qu'à un moindre degré, dans le corps même de l'ouvrage. On a beau protester souvent au nom de l'exactitude, au nom de la critique, on subit et on savoure le charme de ce style vif, souple et limpide[1].

---

1. Voy. t. I, p. 44-46, le portrait de Constantin, t. II, p. 114-117, celui de la comtesse Mathilde. Cependant il y a des disparates dans la composition qui prouvent que M. V. n'avait point donné à son œuvre la perfection dernière. Un même fait est raconté deux fois t. I, p. 339 et p. 354. T. II, p. 328, nous apprenons que Guiscard s'empara de Dyrrachium par la trahison d'*un* capitaine vénitien. L'histoire de cette trahison était racontée tout au long p. 325. Une révision attentive n'aurait point laissé subsister des phrases telles que celle-ci, p. 45 : « Charlemagne, en décorant le pape de tant de titres, » n'avait voulu qu'élever une statue dorée qui lui posait à lui-même la couronne sur la » tête; » p. 384 : « Un homme, obscur peut-être, mais touché du feu divin qu'exhalait » l'agonie du pontife. »

De toutes les histoires de Grégoire VII, celle de M. V. est assurément la plus intéressante, la plus agréable à lire; mais le mérite même de ce livre, déjà ancien au moment où il paraît, de ce revenant d'un autre âge, nous permet de mesurer quelle distance sépare notre conception actuelle des devoirs de l'historien de celle qu'on avait en 1830. M. Guizot avait déjà fait ses cours sur l'Histoire de la civilisation en France, Aug. Thierry avait publié ses lettres sur l'Histoire de France, Daunou avait donné dans ses leçons du Collége de France des principes excellents de critique et de composition, néanmoins l'idéal du genre historique paraissait être encore l'histoire narrative, telle que M. de Barante en avait donné un illustre modèle dans son ouvrage sur les ducs de Bourgogne. Il s'agissait moins de préciser par une critique complète et minutieuse l'état exact de nos connaissances sur telle époque ou tel personnage, que de donner un récit brillant et animé des événements. On prenait les faits un peu partout, parfois de seconde ou troisième main, et l'on consultait les sources plutôt pour y chercher la couleur locale et l'impression vive des temps passés que pour tirer de leur comparaison la plus grande précision possible des détails. C'est ce qui explique comment un littérateur, tel que M. Villemain, pouvait se croire autorisé à entreprendre, sans aucune préparation spéciale, l'histoire de Grégoire VII. Pour les faits, il suit Baronius; il connaît sans doute les sources contemporaines; ses notes prouvent qu'il les a presque toutes consultées et même étudiées avec soin, mais surtout pour y trouver la forme extérieure et la couleur des choses. Il a, il est vrai, beaucoup de goût, beaucoup de tact; dans toutes les questions difficiles il a su rester dans une sage réserve, ou même, guidé par le seul bon sens, mettre le doigt sur la solution juste; mais nous demandons plus, nous ne pouvons, en histoire, accepter d'emblée les solutions faites, jurer sur les paroles du maître, nous avons besoin de certitude, de démonstrations et de preuves. Nous voudrions que M. Villemain nous expliquât quel système il a suivi dans l'emploi de ses sources, quelle autorité il accorde à chacune d'elles.

On dira peut-être que ce sont là des procédés qu'on peut laisser à l'érudition et qu'un historien est tenu de donner le résultat de ses recherches, non de montrer l'échafaudage qui a servi à la construction de son édifice. Mais en histoire l'analyse et la critique des documents font partie intégrante du sujet; pour l'histoire de Grégoire VII elle a une importance toute particulière. On peut placer cette critique soit dans le corps de l'ouvrage, soit dans les notes, soit dans une préface, soit dans un appendice; peu importe. Mais il n'est pas possible de la supprimer. M. V. cite de nombreuses lettres de Grégoire VII; comment ne rien dire du fameux *Registrum* qui nous les a conservées? Est-il permis de passer sous silence tous les écrits polémiques suscités par la querelle des investitures et qui ont fourni à Helfenstein et à Cassander l'occasion de deux travaux spéciaux? Enfin les ouvrages historiques contemporains qui nous font connaître la querelle n'ont-ils pas tous pris parti pour ou contre le pape? Est-ce nous donner une histoire complète de son pontificat que de ne pas nous montrer les passions qui agitaient les historiens de son temps? et avant d'invoquer leur témoignage, ne faut-il pas nous dire à quel parti ils appartenaient, quelle cause ils défendaient? Ce n'est pas chose facile que de démêler la vérité au milieu de tant d'opinions,

de témoignages contraires. Il n'y a guère que Lambert d'Aschaffenbourg et l'auteur de la *Vita Heinrici* qui soient à peu près impartiaux, bien que le premier soit partisan du pape et le second de l'empereur. Mais quelle violence, quelle mauvaise foi à côté d'eux! Ajouterons-nous créance au panégyrique poétique d'Henri IV, au *Carmen de bello Saxonico* ou à Brunon, son haineux détracteur qui l'accuse d'inceste? Sur Grégoire VII, quel témoignage accepterons-nous, celui de Bennon, le seul de ses biographes qui soit son contemporain († 1098), mais son furieux ennemi, ou celui de Paul de Berneried qui écrivait 43 ans après la mort du pape et qui se fait son apologiste, son hagiographe? Quel cas faut-il faire des invectives de Benzon d'Alba[1] contre Grégoire VII et de celles de Bonithon de Sutri[2] et de Berthold[3] contre Henri IV? Il n'eût pas été inutile de faire connaître au lecteur ces diverses œuvres, d'expliquer comment et pourquoi l'on fait un choix parmi elles, ce qui par exemple détermine M. V. à ne faire aucun usage de Bennon et à accepter sans hésitation les récits de Paul de Berneried[4].

De même qu'il a laissé aux érudits le soin de faire la critique des sources, M. V. a laissé aux juristes et aux canonistes celui d'exposer et de discuter les points de droit en litige entre le pape et l'empereur. Nulle part il n'explique les origines de la question des investitures; nulle part il ne traite à fond des rapports de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité laïque au moyen-âge. Il valait pourtant la peine de montrer comment d'une part l'administration de l'Église avait passé des mains des fidèles et du clergé tout entier dans celles des hauts dignitaires ecclésiastiques et tendait à se concentrer dans les mains du pape, chef suprême de la hiérarchie; et comment d'autre part toutes les fonctions religieuses étant unies à des biens temporels et à une autorité séculière, les rois, chefs de la hiérarchie féodale pouvaient raisonnablement prétendre que ces fonctions relevaient d'eux. C'est ainsi que le pape et l'empereur avaient fini par se trouver en lutte l'un contre l'autre, avec des prétentions absolument opposées, mais toutes deux justifiables. C'est ainsi également que la simonie qui nous paraît au premier abord une conception sans excuse, trouvera pourtant son explication dans la nature même des choses. Il n'était pas plus étrange d'acheter un évêché ou une abbaye que n'importe quel fief, ou quelle terre. Un historien de Grégoire VII ne peut passer légèrement sur ces questions, et il ne peut pas non plus nous abandonner, comme le fait M. V. à la fin de son œuvre, sans nous dire quelle a été la solution de la querelle. M. V. termine son histoire par la peinture de l'exil, de l'abandon et du désespoir où furent réduits les deux adversaires; c'est là, en effet, ce qui au point de vue littéraire constitue la fin, la catastrophe du drame; mais au point de vue historique, le traité de 1111 entre Henri V et Pascal II et

---

1. M. V. appelle toujours Benzon, évêque d'Albi. Il était évêque d'Alba Pompeia, évêché dépendant du siége archiépiscopal de Turin. Je croirais volontiers que M. V. avait écrit : évêque d'Alba, et que la *correction* en : *Albi* a été faite par les éditeurs. Benzon a composé un Panégyrique d'Henri IV (*Mon. Germ.* SS. t. XI).

2. *Bonizonis liber ad amicum* (Jaffé, *Monum. Gregoriana*).

3. Continuateur d'Hermann de Reichenau, j. 1080 (*Mon. Germ.* SS. t. V).

4. Les mêmes observations sont applicables aux Annales d'Altaïch et à celles d'Augsbourg qui suivent le parti impérial, à celles de Disibodenberg et à celles de Pœhlde qui suivent le parti papal.

le concordat de Worms de 1122 qui régla la question des investitures sont la vraie conclusion du pontificat de Grégoire VII. L'observation que nous faisons ici sur l'insuffisance du livre de M. V., en ce qui touche les investitures, pourrait être faite au sujet de toutes les autres parties de la politique de Grégoire. Nulle part nous ne trouvons l'explication claire du but où il tendait, des droits qu'il revendiquait, des principes sur lesquels il s'appuyait. On aura quelque peine à le croire, mais le recueil des fausses Décrétales, dont Grégoire VII fit un si fréquent et si audacieux usage, n'est pas nommé une seule fois. Du reste, ce qui est plus incroyable encore, ce grand arsenal de documents falsifiés où Rome trouva des armes pour soutenir toutes ses prétentions, n'est même pas mentionné dans l'introduction, qui passe également sous silence le pontificat de Nicolas Ier, le digne successeur de Grégoire Ier, le vrai précurseur de Grégoire VII.

Se contentant ainsi de reproduire les apparences extérieures de l'histoire sans pénétrer au fond des choses, sans fouiller les documents pour leur arracher le secret des événements et des hommes, M. V. s'est trouvé dans l'impossibilité de juger les personnages qu'il faisait agir. Il nous peint des personnages secondaires, la comtesse Mathilde ou le noble romain Cenci, ou le normand Robert Guiscard, mais on ferme le livre sans savoir si Grégoire VII était un grand saint ou un grand fourbe. Peut-être en effet est-il difficile de décider ce qu'il fut. Mais encore, si l'âme du grand pontife doit rester une énigme impénétrable, était-il du devoir de l'historien d'en poser les termes, d'esquisser au moins les traits contradictoires de cette imposante figure. La difficulté même de l'entreprise devait tenter un littérateur moraliste. De toutes les époques de l'histoire, le XIe s. est peut-être celle où l'activité humaine s'est déchaînée avec la plus sauvage énergie. Les Normands créent deux royaumes sous Guillaume le Conquérant et Robert Guiscard, la France et l'Allemagne sont le champ clos de guerres privées sans cesse renaissantes. Les croisades fournissent enfin aux seigneurs d'Occident l'occasion de mettre au jour toutes les passions violentes dont leurs natures sont capables. Les préoccupations morales, les scrupules de conscience ne pouvaient guère trouver place au milieu d'une si ardente mêlée. Les instincts supérieurs de la nature humaine ne se manifestaient que par des emportements d'enthousiasme, comme chez quelques croisés, ou par la fièvre de l'ambition théocratique comme chez Grégoire VII. Celui-ci était bien un homme de son temps, d'une époque où il ne s'agissait que de combattre et de conquérir. Il a toujours à la bouche cette parole terrible : « Maudit soit l'homme qui » détourne son glaive du sang. » Rusé, déloyal, impitoyable, il bénit Géza, l'usurpateur du trône de Hongrie, il encourage Guillaume, le conquérant de l'Angleterre, il ne pardonne à Henri IV que pour mieux le perdre. Mais en même temps sa conscience ne paraît pas avoir eu un instant d'hésitation et de trouble; il luttait pour le triomphe de l'Église, pour la pureté de la discipline et des mœurs. Avait-il le temps, dans la fureur du combat, d'examiner quelles armes il employait? Ce n'était assurément pas un homme pieux, saint, dans le sens où nous entendrions ces mots aujourd'hui; mais il ne serait pas moins injuste de lui appliquer nos catégories morales et de le condamner au nom des scrupules de la conscience moderne. C'était en tout cas une nature héroïque et

désintéressée; et ce qui achève sa grandeur aux yeux de la postérité, c'est qu'il est mort en exil, triste, désespéré, doutant non pas de sa vertu, mais de l'efficacité de sa vertu. Nous n'avons pas à faire ici le portrait de Grégoire VII, ni celui de l'empereur son adversaire; nous reconnaissons qu'au milieu des éloges immodérés de leurs apologistes et des atroces calomnies de leurs ennemis, au milieu des accusations effroyables qu'ils ont lancées l'un contre l'autre, il est bien difficile de saisir la vérité. Il fallait au moins tenter l'entreprise et pour cela soumettre tous les documents, toutes les sources, à une critique minutieuse et délicate.

Aujourd'hui nous exigeons d'un historien plus que ne nous donne M. Villemain. Il semble s'être proposé pour but de charmer ses lecteurs par le récit d'un drame historique qui a sur les fictions des poètes l'avantage de la réalité; et il y a réussi. Mais nous ne trouvons dans son ouvrage ni une étude assez précise et assez complète des faits, ni l'explication des querelles religieuses et politiques dont il nous décrit les péripéties extérieures, ni une analyse assez pénétrante du caractère de ses personnages. En un mot son livre manque du caractère scientifique qui seul donne une valeur réelle aux recherches historiques. Si nous ne concevons plus l'histoire séparée de l'érudition, ce n'est point par un amour puéril et pédantesque de la minutie, mais par amour de la vérité. Il n'y a rien de secondaire en fait de science, et ce n'est que par l'exactitude des détails qu'on arrive à la vérité de l'ensemble. L'enseignement de l'histoire est inutile ou funeste si elle n'est considérée que comme une matière à narrations littéraires ou comme l'occasion de généralisations superficielles, inspirées par l'esprit de parti ou par une fantaisie paradoxale. Il n'est point au contraire d'étude plus fructueuse pour l'esprit, si on y puise la passion de l'exactitude, le dédain des généralisations précipitées, le respect scrupuleux des faits. A côté de cette utilité pédagogique, l'histoire a un but plus général, plus philosophique: c'est de nous faire connaître l'homme et le développement des idées, des mœurs et des institutions. Dans cette entreprise pleine de difficultés et de périls on ne peut avancer que lentement, avec des précautions infinies, et pour ne pas trébucher à chaque pas, il faut toujours avoir l'érudition pour guide.

G. Monod.

P. S. Il est fâcheux que le soin de surveiller l'impression du livre de M. V. n'ait pas été remis à une personne connaissant quelque peu l'histoire. Les fautes d'impressions les plus choquantes s'y rencontrent à chaque page. Les éditeurs n'ont évidemment pas compris les abréviations qui se trouvaient dans les notes de M. V. et ils ne se sont pas préoccupés de savoir s'ils ne présentaient pas au plus grand nombre des lecteurs des énigmes indéchiffrables. Nous pensons qu'il ne sera pas inutile de fournir quelques errata dans l'intérêt de la seconde édition.

T. I. P. 15. *Basiliques* est un terme tout à fait impropre pour désigner les temples païens. — P. 90. Cludoec. — P. 92. Clovis. — P. 156. Michael., *Conr. Curtii de Senatu romano commentor.*; lisez : Michaelis Conradi Curtii *de*, etc. — P. 158. Ivray; lisez : Ivrée. — P. 162. Witch., *Corb. Ann.*; p. 167 : Witich., Ann.; p. 180 : Witikind — Corbeiensis est le surnom de Widukind, et non de ses Annales. — P. 164. Baudunum; lisez : Bandurium. — P. 165.

Chron. Rhegen.; lisez : Reginonis Continuator. — P. 191 : Ditm., *Episc.* Chronicon; lisez : Ditmari episc., *Chronicon.* — P. 206. Anecdotorum thesauri novissimi; lisez : novi. — P. 210. *Chron.*, Gortwic; lisez : Chronicon Gottwicense. — P. 214. Vita Adheleidis apud Corrisium; lisez : V. Adelheidæ ap. Canisium. — P. 227. Nordème; lisez : Nordheim. — Brissac; lisez : Brisach. — P. 230. La citation de la note est un distique et ne doit pas être imprimée comme de la prose. — P. 314 : Benzen; lisez : Benzon. — Aischtadt; lisez : Eichstædt. — P. 320 et passim : Goltfried; lisez : Gottfried. — Lamb. Schafnarb.; lisez : Lambertus Schaffnaburgensis. — P. 324. Ex cod. Ottobomano; lisez : Ottoboniano. — P. 351. L'île de Saint-Kaiserwerth; lisez : l'île de Kaiserswerth. — P. 345. *ap. SS. rer. Franc.* — est une indication bien insuffisante. — P. 412. Hirsfeld; lisez : Hersfeld. — P. 435, Dombourg; lisez : Dom Bouquet.

T. II. P. 20. Apud Henschenium Maii; lisez : ap. Acta Maii. — P. 160. Hermann Contract; lisez : Hermann le Boiteux ou Hermannus Contractus. — P. 208. C'est un anachronisme d'appeler au XIe s. la Lorraine : *Austrasie.* — P. 311. Meneken; lisez : Mencken. — P. 321. La flotte allemande; lisez : normande.

---

173. — LINDAU (Paul). **Molière.** Eine Ergænzung der Biographie des Dichters aus seinen Werken. In-8°. Leipzig. Verl. v. J. Amb. Barth. 1872. In-8°, viij-102 p. — Prix : 3 fr. 75.

On ne peut qu'applaudir au but que s'est proposé M. Lindau de chercher dans les ouvrages de Molière un complément naturel et nécessaire à ce qu'il y a d'obscur et d'incertain dans les biographies de notre grand comique, et il faut avouer que, si ce dessein n'est pas entièrement nouveau, il l'a mis à exécution avec une sagacité, une pénétration de vues peu communes. Naturellement la première partie de la vie du poète, ce que l'auteur appelle avec bonheur ses *Années d'apprentissage et de voyage* (Lehr- und Wanderjahre), ne pouvait être que résumée ici, puisque aucune œuvre caractérisque ne vient jeter sur ces années si peu connues une clarté nouvelle; c'est aussi au retour et à l'établissement définitif de Molière à Paris que commence à vrai dire l'intérêt du livre de M. Lindau. Les *Précieuses Ridicules* lui fournissent les premières données qui offrent quelque certitude sur le poète et son temps; l'*École des Maris,* que M. Lindau regarde non sans raison comme le préambule du mariage de Molière, et qu'il a étudiée avec un soin particulier, nous conduit au cœur même du sujet. La question — qui se présente ici d'elle-même — du degré de parenté d'Armande, femme de Molière, avec Madeleine Béjard est l'objet d'un examen aussi ingénieux qu'approfondi; il est à regretter seulement que M. Lindau se soit trop borné à reproduire les raisons apportées par l'auteur du *Roman de Molière* pour prouver qu'Armande était la fille, non la sœur, de Madeleine, et qu'il ait ignoré à dessein ou involontairement l'explication si ingénieuse opposée par M. Soulié à la théorie de M. Ed. Fournier[1]. Le chapitre, consacré à l'*École des femmes,* qui vient ensuite, forme comme le point culminant de cette intéressante étude, comme elle marque

---

1. Voy. *Revue de l'Instr. publ.*, 18 févr. 1864.

la crise fatale amenée dans la vie du poète par son mariage avec une femme légère et coquette. Gœthe avait été frappé de ce qu'il y avait de personnel dans le caractère du *Misanthrope*, cette troisième partie de la trilologie qui commence avec l'École des Maris et se continue par l'École des femmes; M. Lindau a repris cette thèse, en l'exagérant peut-être, mais avec un talent qui lui donne plus d'une fois raison; et il est certain qu'Alceste représente, non, comme le prétendait Rousseau, la vertu exposée aux railleries des spectateurs, mais bien plutôt Molière qui s'est mis lui-même en scène.

Après le poète, la cour et la ville. La première déjà peinte dans le Misanthrope, l'est surtout — du moins en ce qu'elle recélait de corruption, sous ses dehors brillants — dans *Don Juan;* comme la ville, en ce qu'elle renfermait de fausse religion et de pratiques conventionnelles, l'est dans *Tartuffe*. Après avoir refait, à l'aide de ces deux comédies, le tableau de la Société contemporaine, l'auteur, passant rapidement sur l'*Avare*, *Georges Dandin*, le *Bourgeois gentilhomme*, les *Femmes savantes*, pièces dont les deux dernières au moins peignent bien des travers de l'époque, nous ramène enfin avec le *Malade imaginaire*, à Molière; sa santé ébranlée ne laisse plus d'espoir, et cependant il ne quitte pas le théâtre, cette passion de sa vie tout entière; c'est le tableau de ces derniers jours attristés que M. Lindau a cherché à reconstruire d'après les scènes de la dernière comédie du poète; il termine dignement cette étude écrite avec autant de charme qu'elle est conçue avec talent[1].

Une remarque avant de finir. M. Lindau dit en terminant sa préface que de l'accueil fait à sa publication dépendra la continuation d'un ouvrage étendu qu'il prépare depuis des années sur Molière; nous ne doutons pas que cet accueil ne soit tel qu'il le désire, et pour notre part nous ne pouvons que l'encourager à achever un travail qu'il paraît si en état de mener à bien; nous voulons croire seulement qu'il pourra le publier sans chercher, comme aujourd'hui, à s'excuser auprès de ses compatriotes. Où en est-on donc en Allemagne, pour qu'un critique distingué ne puisse étudier un poète français du XVIIe siècle, sans craindre de froisser ses lecteurs, et qu'il se croie obligé d'opposer « à la grandeur de nos » ancêtres » « la méchanceté et la petitesse de leurs petits-fils dégénérés. » Ce n'était pas là le langage que tenait, au lendemain de Iéna, Mme de Staël; et si la police impériale mettait au pilon l'*Allemagne*, le public français tout entier accueillait avec une ardente sympathie un ouvrage qui lui révélait une nation alors trop peu connue et malheureuse.

Charles JORET.

CORRESPONDANCE.

M. Dufeu nous adresse une lettre de réclamations au sujet de l'article que M. Maspero a consacré à son livre dans notre numéro du 14 juin dernier.

---

1. Je ne puis m'empêcher de rendre un juste témoignage à l'élégance et à l'exactitude avec lesquelles sont traduits en allemand les passages de Molière cités dans cet ouvrage; ils donnent la plus haute idée de la traduction de Baudissin, à laquelle ils sont pour la plupart empruntés.

M. Dufeu, tout en rendant justice à l'exactitude générale du compte-rendu, proteste contre le mot de *système* appliqué aux résultats de ses recherches et se plaint de ne pas voir l'examen des données mathématiques et autres qu'il avait cru pouvoir employer, puis il ajoute :

« En ce qui concerne la chronologie historique de l'Égypte vous commettez, Monsieur, une erreur grave qu'il importe de relever :

Vous me faites dire, en effet, que « quand Manéthon affirme que le roi *Sésochris* » était grand de cinq coudées, trois palmes, on doit l'entendre, non pas de sa » taille corporelle, mais *de la distance à laquelle il se trouvait de l'époque où vivait* » *Manéthon, soit* 2706 *ans et* 6 *mois de l'époque des Ptolémées*, 487 *ans et* 6 *mois* » *de l'avénement de Ménès*. »

C'est là, Monsieur, une fausse interprétation que vous faites et partant fausse est aussi la conséquence que vous en tirez.

En effet, Ménès étant monté sur le trône 60 ans révolus (ou 61 ans commencés) à partir du début de la période sothiaque qui avait précédé son avénement au gouvernement de l'Égypte d'un intervalle de 60 ans accomplis, c'est-à-dire étant devenu roi fondateur des dynaties égyptiennes . . 5641 ans » av. J.-C.
d'après les listes de Manéthon recueillies par l'Africain, et l'avénement de *Sésochris* étant postérieur à celui de Ménès de . . . . . 487 » 6 mois av. J.-C.

Cela établit l'avénement de *Sésochris* à . . . . 5153 » 6 —
Or Alexandre le Grand s'étant emparé de l'Égypte. 332 » » —

Cela place l'avénement de *Sésochris*, non comme vous le supposez, à 2706 ans 6 mois avant l'époque des Ptolémées, mais à . . . . . 4821 ans 6 mois avant l'époque des Ptolémées. »

A. Dufeu.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 5 septembre 1873.

M. de Wailly complète son étude sur Villehardouin par la lecture d'un travail sur la chronique de Robert de Clari dans ses rapports avec le récit du maréchal de Champagne. Cette chronique, pour n'avoir pas la valeur historique que la haute position du maréchal et le rôle important qu'il joue dans la quatrième croisade assurent à son récit, n'en est pas moins fort intéressante en ce qu'elle fait assez exactement connaître les sentiments qui animaient les croisés. Robert de Clari a vécu avec les chevaliers pauvres, avec les petits; il s'est fait l'écho de leurs joies comme de leurs douleurs. — D'ailleurs les événements divers de la croisade s'expliquent sous sa plume d'une façon toute différente que sous celle de Villehardouin. Il ne se soucie point de contrôler les faits, mais simplement de rapporter les bruits qui circulent parmi les croisés. Il ne connaît, par exemple, ni le point de départ ni la suite des négociations avec les Vénitiens; d'après Villehardouin, Alexis, fils de l'empereur de Constantinople, réclame l'appui des

croisés pour son père détrôné; pour Robert de Clari, la croisade a été détournée de son but primitif parce que Boniface de Montferrat voulait venger le meurtre de son frère Conrad. Le chroniqueur commet aussi des erreurs de dates, par exemple sur l'année de l'élection de Boniface, etc. Les personnages principaux de la croisade sont jugés, en bien comme en mal, tout d'une pièce, ainsi que jugent les masses qui ne distinguent point les nuances d'un caractère. La figure du marquis de Montferrat n'est pas plus vraie que celle du doge de Venise, et, sur leur compte, Robert de Clari commet les mêmes erreurs qu'Ernoul. C'est dans les descriptions de la vie intime des croisés et aussi, en quelque sorte, du cadre de la croisade que R. de Cl. est surtout original; il s'arrête avec complaisance sur les fêtes qui accompagnèrent le départ des croisés, sur les merveilles de Constantinople, sur les splendeurs du couronnement de Beaudoin. Une page naïve et touchante est celle où le chevalier raconte comment son frère, un jeune clerc, pénétra seul dans une poterne vigoureusement défendue par les Grecs, et entraîna par son vaillant exemple les barons à sa suite. L'un des mérites de Robert de Clari est enfin la modestie avec laquelle il s'efface devant ses compagnons d'armes au premier rang desquels figure un baron, Pierre de Brassieux.

M. de Longpérier présente à l'Académie le résultat de l'examen fait par lui des neuf sarcophages mérovingiens découverts lors des fouilles faites le 2 septembre dernier dans les terrains de l'ancien cloître Saint-Marcel au point de jonction de l'avenue des Gobelins et de la rue Saint-Marcel. Le couvercle de l'un de ces sarcophages est formé de deux pièces rapportées. L'une forme le 1/4 de la longueur totale, l'autre a été enlevée d'un monument; c'est un chapiteau évidé de façon à former le chevet du sarcophage. Le flanc gauche présente une inscription copiée par M. de L. — Le chevet d'une tombe d'enfant présente un monogramme également copié par M. de L. La branche supérieure de la croix a la forme d'un P.

M. Halévy donne lecture des résultats auxquels l'ont conduit ses études sur l'épigraphie éthiopienne. L'histoire de l'Éthiopie ancienne est communément divisée en trois grandes périodes correspondant à trois synchronismes : premier synchronisme, introduction du judaïsme en Abyssinie : deuxième synchr. Jésus-Christ vient au monde sous le règne de *Bazen :* troisième synchr. le christianisme est introduit sous les frères *Abreha* et *Azbeha.* M. Halévy montre : 1° que le judaïsme est entré en Abyssinie à une époque relativement moderne; 2° que ces synchronismes sont loin de reposer sur des bases solides, ainsi que le prouve le peu d'accord qui règne en particulier sur le troisième synchronisme. (La 3e période se place en 425 de l'ère chrétienne; or une variante dans les listes porte 333.—L'empereur Constance écrit en 356 aux rois abyssins comme à des princes chrétiens, etc.); 3° que si les listes éthiopiennes ont conservé un bon nombre de noms de rois qui effectivement ont été portés, ainsi que le prouvent les monnaies, elles en présentent aussi un bon nombre de faux. Suivant M. Halévy les auteurs des compilations axumitaines ne les ont pas *fabriquées* au sens précis du mot, mais les ont formées avec des renseignements recueillis de tous côtés et qu'ils n'ont point pris la peine de contrôler. M. T.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Maximus Planudes). — DÜNTZER, Erlæuterungen zu den deutschen Klassikern. 3. Abth. Erlæut. zu Schiller's Werken. Leipzig, Wartig. In-16, 302 p. 15 Sgr. (digne des parties précédentes). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 10. Wien; 11. Freiburg i. Br.; 12. Tubingen; 13. Münster.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Barthélemy (A. de). Étude sur les monnaies antiques recueillies au Mont Beuvray, de 1867 à 1872. In-8°, 30 p. et pl. Chalon-sur-Saône (imp. Dejussieu).

Calderon. Œuvres dramatiques. Traduction de M. A. de Latour, avec une étude sur Calderon, des notices sur chaque pièce et des notes. T. II. Comédies. In-8°, iij-598 p. Paris (Didier et C°). 6 fr.

Chossat (E. de). Essai d'une classification du syllabaire assyrien moderne-archaique, babylonien-ninivite. In-4°, x-95 p. Paris (Maisonneuve et C°).

Cohen (H.). Guide de l'amateur de livres à vignettes du XVIII° siècle. 2° éd. revue, corrigée et enrichie du double d'articles et donnant entre autres augmentations le texte complet des ouvrages de Lesage et de Rétif de la Bretonne. In-8°, xvj-273 p. Paris (Rouquette).

Da Vinci (L.) e la sua libreria. Note di un bibliofilo con un fac simile. Gr. in-8°, 54 p. Milano (tip. Bernardoni). 1 fr. 75

Devals. Études sur la topographie d'une partie de l'arrondissement de Castel-Sarrasin pendant la période mérovingienne. In-8°, 61 p. Montauban (imp. Forestié).

Fagotti (F.). Il Messale : de firmonibus, codice membranaceo del secolo XV che si conserva nella metropolitana di fermo. Illustrazione. In-8°, 88 p. Modena (A. Cappelli). 1 fr. 75

Glennie (J. S. S.). In the morning Land; or, the law of the origin and transformation of Christianity. Vol. I. The new Philosophy of history and the origin of the doctrines of Christianity. In-8°, 442 p. cart. London (Longmans). 18 fr. 75

Henfrey (H. W.). Numismata Cromwelliana, or the medallic history of Oliver Cromwell. Illustrated by his Coins, Medals, and seals Part I. In-4°. London (Smith). 4 fr. 40

Hill (W. H.). Elements of Philosophy, comprising Logie and ontology, or general Metaphysics. In-8°, 246 p. cart. London (Washbourne). 7 fr. 50

Horace. Œuvres. Traduction en vers par le comte Siméon. T. I. Odes et Epodes. In-8°, xxxij-431 p. Paris (Lib. des Bibliophiles).

Houdoy (J.). Joyeuse entrée d'Albert et d'Isabelle à Lille au XVI° siècle. In-8°, 121 p. Lille (imp. Danel).

Hucher (E. et F.). Sigillographie du Maine. Barons du Maine, sceaux des Sires de Bueil, seigneurs de Saint-Calais. In-8°, 10 p. et pl. Le Mans (imp. Monnoyer).

Newmann (J. H.). Historical Sketches. Vol. III. In-8°, 448 p. cart. London (Pickering). 7 fr. 50

Pauthier (G.). Le livre classique des trois caractères de Wâng Pèh-Héon en chinois et en français, accompagné de la traduction complète du commentaire de Wâng Tcin-Ching. In-8°, xij-188 p. Paris (Challamel aîné).

Pierret (P.). Musée du Louvre. Catalogue de la salle historique de la galerie égyptienne. In-12, 209 p. Paris (imp. de Mourgues). 1 fr. 50

Racine (J.). Œuvres complètes avec une vie de l'auteur et un examen de chacun de ses ouvrages par M. de Saint-Marc Girardin. T. I. In-8°, 512 p. et port. Paris (Garnier frères).

Contenu : *J. Storm*. Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — *C. Ploix*. Étude de Mythologie grecque ; Hermès. — *L. Havet*. Mots Locriens contenant un α pour un ε. — *M. Bréal*. Une tendance phonique de la langue grecque. — *H. Gaidoz*. Fagne, fange, hohe Venn, finnois.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

E. GRÉBAUT Hymne à Ammon-Ra. Gr. in-8°. 2 fr.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France*. 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française*. Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.
Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains*. Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément*. 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.
Le *Supplément* de la 4ᵉ édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

En vente à la librairie W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

L. REINISCH Ægyptische Chrestomathie. 1. Lieferung. In-fol. 5 fr. 35

L'ouvrage complet se composera de trois livraisons.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 38 · Septième année 20 Septembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
XIIIe ET XIVe FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. . . . . 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

A. MARIETTE-BEY Denderah, description générale du grand temple de cette ville. Tome III, planches. 1 vol. gr. in-fol. 80 fr.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. T. II. 2e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

PÉRIODIQUES.

The Academy, N° 78, 15 août. MÉZIÈRES, W. Gœthe. Les Œuvres expliquées par la Vie. Paris, Didier. — *Literary Notes*. La Commission de la Topographie des Gaules (H. GAIDOZ). — DE MORGAN, A Budget of Paradoxes. Longmans, 1872 (réimpression de l'Athenæum; art. favorable). — Registrum Palatinum Dunelmense. The Register of Richard de Kellawe, Lord Palatine and Bishop of Durham, 1311-1316. Edited by sir T. D. HARDY; vol. I. Rolls series (très-bonne édition). — FREEMANN, Historical Essays. Second Series. Macmilllan (art. élogieux; dans ce volume, l'auteur traite la question d'Homère). — REUSCH, Luis de Leon und die spanische Inquisition (développement d'une lecture sur le fameux professeur de Salamanque). — *Notes and Intelligence*. WHITNEY, Oriental and Linguistic Studies. New-York, Scribner (art. anal. conclusion favorable). — Palladius on Husbondrie : edited from the Unique Ms. of about 1420 A. D. in Colchester Castle, by LODGE. Part I (Early English Text Society). Trübner, 1872 (bonne édition; quelques réserves). — Titi Livii Historiarum Romanorum libri qui supersunt; iterum ed. MADVIGIUS et USSINGIUS. Hauniæ, Hegel (analyse des remarques de Madwig sur les mss. qui lui ont servi). — FERRALL og REPP'S dansk-norsk-engelsk Ordbog. Fjerde forögede Udgave ved LARSEN (très-recommandable dictionnaire danois-norvégien-anglais. Pour cette quatrième édition M. Larsen a eu la collaboration de Lökke, le linguiste norvégien). — *Correspondence* (lettre de WEBER en réponse à celle de BHANDARKAR, publiée dans le n° 74 de l'*Academy*).

Literarisches Centralblatt, N° 36, 6 septembre. SCHŒBEL, Démonstration de l'authenticité de la Genèse. II. Paris, Maisonneuve. In-8°, 178 p. (ouvrage de tendance, sans valeur scientifique). — ANGER, Zur Versuchungsgeschichte Christi. Elbing, Neumann-Hartmann. In-4°, 39 p. (la *tentation* serait le désir qu'aurait eu Jésus de s'occuper des intérêts matériels du peuple). — THELEMANN, Der Jesuitenorden. Detmold, Schenk. In-8°, 59 p. 10 Sgr. (histoire populaire de l'Ordre). — SPRUNER'S Handatlas für die Geschichte des Mittelalters und der neueren Zeit. 3. Aufl. Neu bearb. v. MENKE (au-dessus de tout éloge). — ROGGE, Œsterreich von Világos bis zur Gegenwart, 2 vol. Brockhaus in Leipzig in Comm. In-8°, 554; vj-389 p. 4 Thal. 20 Sgr. (Histoire de la Police autrichienne depuis 1849). — SCHEURL, Sammlung kirchenrechtlicher Abhandlungen. Erlangen, Deichert. In-8°, xviij-589 p. 3 Thal. 14 Sgr. (excellentes études). — Denkschrift über die Schœffengerichte. Berlin, kgl. Geh. Ober-Hofbuchdruck. In-8°, 46 p. 15 Sgr. (très-élogieux art.). — BUCHHOLTZ, Die drei Naturreiche nach Homer. Leipzig, Engelmann. In-8°, xvj-376 p. 2 Thal. (ce volume sera suivi de deux autres; l'ouvrage est composé avec tout le soin désirable). — EITELBERGER v. EDELBERG, Quellenschriften für Kunstgeschichte und Kunsttechnik des Mittelalters und der Renaissance. IV. Heraclius, von den Farben und Künsten der Rœmer. Originaltext und Uebersetzung, mit Einleit. Noten und Excursen versehen von ILG. Wien, Braumüller. In-8°, xxiv-190 p. 1 Thal. (art. favor.). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 14. Zürich; 15. Bonn; 16. Marburg. — La librairie Erras, de Francfort-sur-le-Mein annonce l'apparition de la 1re partie du Targoum Samaritain du Pentateuque, en caractères hébraïques. Cette première partie comprend la Genèse. L'éditeur est M. BRÜLL.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — **20 Septembre** — **1873**

Sommaire : 174. *Mnémosyne*, revue de philologie grecque et latine, nouv. série, t. I, cah. 1 et 2. — 175. LONGNON, François Villon et ses légataires; VITU, Notice sur François Villon. — *Variétés : Revue des Documents historiques*, p. p. CHARAVAY. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

174. — **Mnemosyne. Bibliotheca philologica Batava.** Scripserunt C. G. COBET, C. M. FRANCKEN, H. VAN HERWERDEN, S. A. NABER, W. G. PLUYGERS, alii. Collegerunt H. T. KARSTEN, H. J. POLAK, H. W. VAN DER MEY. Nova series. Volumen primum, pars I, pars II. Lugduni Batavorum, Brill. 1873. In-8°, 208 p.

Nous annonçons aux lecteurs la résurrection de la Mnémosyne, revue de philologie grecque et latine publiée par les philologues hollandais, et qui paraît de nouveau après un intervalle de neuf années. Elle paraît quatre fois par an, les 1er janvier, avril, juillet, octobre; le prix de l'abonnement pour l'année est de 5,25 florins (11 fr. 20 c.).

A en juger par les deux premiers cahiers, cette nouvelle série de la Mnémosyne soutiendra dignement la réputation de la précédente. Nous ne pouvons mieux le montrer qu'en donnant quelque idée des travaux qui inaugurent la publication.

Miscellanea philologica et critica scripsit C. G. Cobet, 1-58. 97-142. En outre, corrections sur Zenobius Cent. IV, 35 (Ἡρακλείτῳ τῷ τεριναίῳ au lieu de Ἡ. περιναίῳ), Suidas v. Σφακελισμός (Πεισίστρατος φέροι au lieu de Π. φέρει p. 142), Suidas v. Σεέηριανός, Plutarque Phocion ch. IX (p. 204). Les mélanges sont divisés en trois chapitres. Dans le premier M. Cobet traite du texte des scholies sur l'Odyssée (éd. Dindorf, Oxford 1855), dans le second, de la collection de décrets athéniens rassemblés par Cratère et de l'usage que Plutarque en a fait, dans le troisième, d'un certain nombre de passages de la vie de Périclès, de Plutarque. Les restitutions du texte très-corrompu des scholies sur l'Odyssée ne demandaient pas seulement de la sagacité; elles exigeaient aussi une grande habitude de la paléographie et un souvenir toujours présent des altérations que les copistes font subir aux textes. Ainsi on lit Od. IX, 331, αὐτὰρ τοὺς ἄλλους κλήρῳ πεπαλάσθαι ἄνωγον. Schol. κακῶς φασὶν ἐπιτρέπειν τῇ ἐκ τοῦ κλήρου τύχῃ τὸ πρᾶγμα δὲ..... ἑλέσθαι τοὺς ἐπιτηδείους. Dindorf a indiqué une lacune ; M. C. a vu qu'il ne manquait que le trait semblable à un accent grave qui est l'abréviation de ον et qu'il fallait lire δέν ἑλέσθαι τοὺς ἐπιτηδείους. Ailleurs Od. XI, 399 ἤέ σέ γ'..... on lit dans le Scholiaste οἱ ἠὲ ἀθετοῦνται ὑπ' Ἀριστοφάνους ὡς ἀπὸ τῶν εἰρημένων μετενεχθέντες. Et Porson interprète « οἱ ἠὲ id est versus ab ἠὲ » incipientes : » ce qui est tout à fait improbable, comme le fait remarquer M. C., qui corrige avec évidence οἱ ἑ (πέντε) ἀθετοῦνται, c'est-à-dire les cinq

vers 399-403. Il a eu le même coup-d'œil quand il a vu que l'abréviation de ἐστίν était devenu ζῇ dans la scholie sur Od. XIII, 144, celle de πρὸς γενικὴν, προγενῆ dans la scholie sur Od. XXII. 403, que les monstruosités ηνδαλίμοισι (ad Od. XIV, 206), ηὐδῆναι (ad Od. XVI, 212) proviennent de la confusion des caractères η et κ qui ne diffèrent presque pas dans les manuscrits du IXe et du Xe siècle et qu'il faut lire κυδαλίμοισι, κυδῆναι. Je ne vois guère qu'à approuver dans toutes ces restitutions des scholies sur l'Odyssée : seulement dans le passage (ad Od. II, 388) où le scholiaste fait remarquer que pour le départ de Télémaque tout ce qui ne pouvait pas être suspect a été fait en plein jour, τὸ μὲν γὰρ λαθεῖν δυνάμενον καὶ μεθ'ἡμέραν πέπρακται, je ne trouve pas, comme M. C., le καὶ « importunum ; » il me semble qu'il répond à notre français *aussi* : « Tout » ce qui pouvait n'être pas compris a été fait *aussi* en plein jour ; » il sert à mieux marquer le lien qui unit la proposition subordonnée à la principale.

Le texte de la vie de Périclès prêtait à moins de corrections évidentes que celui du scholiaste de l'Odyssée. On trouverait plus à contester ; cependant il est difficile de ne pas donner raison à M. C. quand il lit συμπεριφοραῖς pour περιφοραῖς (c. 5), Δάμωνος Δαμωνίδου Ὄαθεν pour Δημωνίδου τοῦ Οἴηθεν (c. 9), ἐρρωμενέστατα τὴν pour ἐρρωμενεστάτην (c. 10), ἔστιν pour ἔνεστιν (c. 12), ἐγὼ δ' ἐν pour ἐγὼ δὲ (c. 13), ἀναγέγραπται pour γέγραπται (c. 13), ἀνῆκεν pour ἀφῆκεν (c. 17), καταθήσειν pour κατοίσειν (c. 28), λιμηρὰν pour ἱεράν (c. 35), ἐποίει pour ἐποιεῖτο (c. 36), λόγους ἐποιοῦντο περὶ τῆς pour λόγον ἐποιοῦντο τῆς (c. 38). Ces restitutions montrent une connaissance délicate du grec, et surtout une grande habitude de la langue, qui fait que rien de ce qui est contraire à l'usage n'échappe et qu'on est presque aussi heurté par quelque chose d'insolite et d'incorrect, qu'on le serait dans sa langue maternelle.

Mais je ne puis suivre M. C. sur quelques points. Ainsi tout d'abord (C. 1) « Cæsar » j'emprunte la traduction d'Amyot « voyant un jour à Rome quelques » estrangers hommes riches et opulents, qui avoient tousjours entre leurs bras » de petits chiens et de petites guenons, et les cherissoient merveilleusement, leur » demanda si les femmes en leur païs ne faisoient pas des enfans : reprenant » *très sagement* (ἡγεμονικῶς σφόδρα) ceulx qui emploient envers les bestes l'in- » clination à aimer, et l'affection de charité que la nature a mise en nous pour » en user envers les hommes. » Amyot a eu tort de traduire « très sagement » au lieu de « comme il convenait à un chef d'état » (et aussi « ceulx qui em- » ploient » au lieu de « eux qui employaient »). M. C. fait la remarque suivante : « Quid sibi vult in tali re ἡγεμονικῶς σφόδρα ? quis nostrum, qui non sumus » ἡγεμόνες, non idem in re simili dicere potuisset ? Emendandum κηδεμονικῶς » σφόδρα. Non duriter et aspere eos Cæsar increpuit, sed admonuit *benigne ad-* » *modum* et leniter. » César ne me semble pas avoir été très-poli dans cette circonstance : je le trouve un peu brutal et j'avoue que je ne me serais pas permis l'observation, et que si j'avais dit la chose je ne l'aurais pas dite aux étrangers eux-mêmes. — C. 7, M. C. n'admet pas ἀποτεθνήκει ; il ne trouve le parfait que dans Homère, Il. 22, 432 et Od. 12, 393. Veitch (*Greek verbs*) cite encore Plutarque, *Moralia*, 178. 517 ; Æl. H. A. 4, 18. 2, 23. Dio. Hal. 4, 4.

Charit. 4, 3. — C. 7. Depuis que Périclès se fut mis aux affaires, il n'allait plus souper chez ses amis : Δειναὶ γὰρ αἱ φιλοφροσύναι παντὸς ὄγκου περιγενέσθαι καὶ δυσφύλακτον ἐν συνηθείᾳ τὸ πρὸς δόξαν σεμνον ἐστι· τῆς ἀληθινῆς δ'ἀρετῆς κάλλιστα φαίνεται τὰ μάλιστα φαινόμενα, καὶ τῶν ἀγαθῶν ἀνδρῶν οὐδὲν οὕτω θαυμαστον τοῖς ἐκτὸς ὡς ὁ καθ' ἡμέραν βίος τοῖς συνοῦσιν. M. C. est arrêté par μάλιστα : « Imo vero plane contrarium, τὰ ἥκιστα φαινόμενα, id est ea quæ » magni viri in vita domestica et in gremio suorum agunt remotis arbitris. » Mais il me semble que Plutarque veut dire que au dehors le personnage officiel masque l'homme, et que c'est dans la vie privée que les *vraies* qualités, c'est-à-dire celles de l'homme se *montrent* le mieux, à ceux qui vivent avec lui, bien entendu; car φαινόμενα n'a pas ici un sens absolu. — C. 8. τῷ μεγέθει τοῦ φρονήματος ἁρμόζοντα λόγον, ὥσπερ ὄργανον, ἐξαρτυόμενος παρενέτεινε πολλαχοῦ τὸν Ἀναξαγόραν, οἷον βαφὴν τῇ ῥητορικῇ τὴν φυσιολογίαν ὑποχεόμενος. M. C. fait remarquer avec raison que ni παρενέτεινε ni παρέτεινε (que donnent la plupart des manuscrits) ne sont satisfaisants : « Corrigendum arbitror παρενεῖρε, » *inserebat* Pericles orationibus locos graves ex philosophia Anaxagorea, ut Cato » *locos graves ex philosophia stoica* in curia *tractabat* (Cicero. *Paradox.* Procem. » I). » Caton pouvait tirer des développements de la *morale* stoïcienne; mais quel usage semblable Périclès pouvait-il faire de la *physique* d'Anaxagore? La métaphore employée par Plutarque indique d'ailleurs qu'il ne veut parler que d'une certaine *teinte* générale répandue par la philosophie d'Anaxagore sur l'éloquence de Périclès. Il faut donc chercher un autre mot; je ne l'ai pas trouvé. — C. 13. ἡ γὰρ ἐν τῷ ποιεῖν εὐχέρεια καὶ ταχύτης οὐκ εντίθησι βάρος ἔργῳ μόνιμον οὐδὲ κάλλους ἀκρίβειαν · ὁ δ' εἰς τήν γένεσιν τῷ πόνῳ προδανεισθεὶς χρόνος ἐν τῇ σωτηρίᾳ τοῦ γενομένου τήν ἰσχὺν ἀποδίδωσι. M. C. pense que le copiste a suppléé THN ICXYN dans la lacune T:N:::N qu'il rencontrait dans son original et que « lacuna temere expleta omnem perelegantis metaphoræ » gratiam ac venustatem funditus evertit et perdidit..... quid est supplendum? » Quid tandem ἀποδίδωσιν ὁ προδανεισθεὶς χρόνος? Quid aliud quam reliqua » omnia δανείσματα, nempe *fœnus*, *usuram*. Restituamus igitur Plutarchi manum » TON TOKON. » Il me semble que ἀποδίδωσιν renferme déjà en lui-même l'idée qu'exprimerait τὸν τόκον, et que ce complément est moins expressif que celui du texte : l'expression propre a toujours moins de force que l'expression métaphorique. D'ailleurs, ici, ce que le temps rend en intérêt (et pourquoi pas aussi en capital?), ce n'est pas simplement la durée (σωτηρία) de l'ouvrage, c'est la force (ἰσχύς) qui le fait durer. — C. 37. ἡ παροῦσα δυστυχία τῷ Περικλεῖ περὶ τὸν οἶκον ὡς δίκην τινὰ δεδωκότι τῆς ὑπεροψίας..... ἐπέκλασε τοὺς Ἀθηναίους. M. C. : « Vitium est in τινά : quid est *dedisse* aliquid *poenarum?* Sententia re- » quirit *dedisse poenarum* SATIS. Itaque reponemus ὡς δίκην ἱκανὴν δεδωκότι. » Mais le texte ne signifie-t-il pas *poenas quasdam, une sorte de* punition? — C. 39. Les poètes se contredisent quand ils représentent les dieux comme habitant dans des régions sereines, αὐτοὺς δὲ..... ταραχῆς καὶ δυσμενείας καὶ ὀργῆς ἄλλων τε μεστοὺς παθῶν ἀποφαίνοντες οὐδ' ἀνθρώποις νοῦν ἔχουσι προσηκόντων. M. C. : « Nulla sunt πάθη ἀνθρώπῳ νοῦν ἔχοντι ΠΡΟϹΗΚΟΝΤΑ. Quid est igitur legen-

» dum? Duabus literulis exemtis..... ΠΡΟΟΟΝΤΩΝ. » Je garderais encore ici le texte. L'objection serait valable contre un stoïcien; elle ne vaut pas contre Plutarque qui n'admet pas l'ἀπάθεια.

M. Cobet ne s'est pas renfermé dans la pure critique verbale. Dans le chapitre Ier on trouve des remarques importantes pour la critique des poésies homériques, et dans le chapitre II, il montre que Plutarque donne des extraits et des analyses des documents authentiques rassemblés par Cratère, et il entre dans des détails fort intéressants pour ceux qui s'occupent de l'histoire de la Grèce.

Observationes criticæ in Heliodorum. Scripsit S. A. Naber, p. 145-169. M. Naber dit à propos de ce romancier qui lui paraît supérieur aux autres romanciers grecs (p. 146) : « Unus inter omnes olim ab elegantioribus homi- » nibus, in Gallia præsertim, lectitabatur et fuit aliquando tempus, quum inter » principes et classicos scriptores recenseretur, qui nunc cum infimis sordere » videtur. » Je ne vois guère que Racine, et Racine écolier parmi les Français qui méritent la qualification de « elegantiores homines, » qu'on puisse ranger au nombre des admirateurs de l'auteur de Théagène et Chariclée. Au reste le grec était fort peu cultivé au XVIIe siècle; et les conseils que l'on trouve dans la méthode grecque de Port-Royal (1655) relativement à la lecture des auteurs montrent qu'on ne les lisait que dans des vues d'érudition, sans aucune préoccupation littéraire [1]; M. N. ne trouve pas dans Héliodore d'indice certain qu'il ait été chrétien. Il s'étonne qu'Héliodore ait mis la scène de son roman en Égypte, pays qu'il ne connaissait pas. Mais les romanciers grecs ne s'inquiétaient pas de ce genre d'exactitude. Héliodore ne connaissait pas mieux les anciennes mœurs d'Athènes, comme le montre M. N. (p. 149-150). Son style, sur lequel M. N. s'étend particulièrement (151-158), est un mélange de la langue attique avec celle de son temps, comme l'est le style des auteurs postérieurs à Alexandre. M. N. le traite avec trop de sévérité. Il semble regarder (p. 157) comme le comble de la barbarie la confusion de οὐ et de μὴ. En tout cas cette barbarie n'est pas particulière à Hérodien; elle était devenue l'usage commun; μή se rencontre très-souvent au lieu de οὐ particulièrement après ὅτι dans les commentaires d'Alexandre d'Aphrodisiade [2]. Une langue vivante ne peut que changer, et

---

1. On commencera par Lucien; après cet auteur on lira Polyen (stratagèmes), les histoires d'Elien, Hérodien, Plutarque; puis dans l'ordre des temps racontés, Josèphe, Hérodote, Diodore, Thucydide, Xénophon, Denys d'Halicarnasse, Polybe, Appien, Dion Cassius. « On ne doit pas même négliger les poètes, si l'on veut avoir une parfaite connais- » sance de cette langue, et particulièrement Homère..... encore que plusieurs n'y trouvent » pas présentement toutes les beautés que les anciens y ont remarquées, et que Scaliger » qui préfère incomparablement Virgile à Homère, ait une infinité de sectateurs..... Aris- » tophane pourrait encore être rendu fort utile..... Euripide est rempli de belles sen- » tences..... » Sophocle n'est même pas mentionné. « Enfin les plus habiles peuvent » passer dans les philosophes, les orateurs, les médecins, et dans ceux qui ont traité les » arts et les sciences auxquelles on se voudrait appliquer. » Platon, Démosthène, Isocrate sont seuls mentionnés.

2. Voir son commentaire sur la métaphysique (éd. Bonitz) 7, 6. 14, 29. 23, 21. 27, 28. 31, 8. 38, 6. 42, 9. 43, 27. 46, 10. 49, 2. 50, 5, 8. 53, 1. 56, 29. 57, 13. 57, 16. 58, 27. 59, 25. 64, 28. 71, 6, 7, 27. 72, 7. etc. Il est à remarquer que toutes ces propositions sont subordonnées.

il est trop rigoureux de considérer comme barbare ce qui n'est pas conforme à l'usage des temps classiques[1]. M. N. propose un grand nombre de corrections qui me paraissent se recommander par leur évidence et qui sont souvent très-ingénieuses. Il a fait çà et là d'heureuses excursions sur le texte d'autres auteurs. Ainsi (p. 163) il lit fort bien dans Phrynichus (Bekker, *Anecd.*, 11, 12) εἰ ἀσαφῆ ἔχρησεν au lieu de εἰς ἄφεσιν ἔχρησαν. Il me paraît se tromper (p. 164) sur Sophocle Œdipe roi 66 ἀλλ' ἴστε πολλὰ μέν με δακρύσαντα δὴ, Πολλὰς δ' ὁδοὺς ἐλθόντα φροντίδος πλάνοις. « Quis ferat in istiusmodi calamitate regem » mulierculæ instar flebiliter lacrimantem? Scripsit Sophocles διακρούσαντα » eodem sensu quo Plato in Theaeteto 1790 τὴν φερομένην οὐσίαν διακρούοντα » εἴτε ὑγιὲς εἴτε σαθρὸν φθέγγεται. » Mais les héros d'Homère pleurent beaucoup; et notre Villehardouin et ses chevaliers versent à chaque instant des torrents de larmes. Ensuite l'expression que M. N. propose offre une métaphore qui ne serait nullement préparée ni expliquée, et s'il ne citait pas le texte de Platon, on ne saurait ce que cela veut dire. M. N. abuse de la *résection* (p. 169) dans Denys d'Halicarnasse, III, 19, φῶναι συνεχεῖς, αἱ μὲν πρὸς τὰ δρώμενα τε καὶ ὁρώμενα ὑφ' ἑκατέρων (les Horaces et les Curiaces), αἱ δὲ πρὸς τὰ μέλλοντα τε καὶ ὑποπτευόμενα. « Apparet insiticia esse verba τε καὶ ὁρώμενα. » Non : ce qui est évident c'est que le texte est altéré; mais pourquoi aurait-on ajouté ces mots? Ils font évidemment antithèse à ὑποπτευόμενα, et probablement ὑφ' ἑκατέρων est hors de sa place et doit être transposé avant καὶ.

Ad Thucydidem scripsit H. van Heerwerden. 72-90, 170-180. Les observations de M. van Heerwerden sur Thucydide paraissent dignes d'attention. Mais je n'ai pu les examiner de près.

Varia scripsit W. G. Pluygers. 59-71. Ce sont d'abord deux corrections sur Catulle XI, 22 (*cecidi* au lieu de *cecidit*), XII, 7 (*vite lenta* pour *vel talento* d'après XXV, 9-11). Elles me paraissent bien contestables; quant à la première, rien dans ce ton de la pièce, qui n'est nullement mélancolique, ne prépare à cette conclusion; et d'ailleurs pourquoi Catulle fait-il annoncer par ses amis sa mort prochaine à cette fille publique? Est-ce pour l'attendrir? Il est plus naturel et plus conséquent à ce qui précède qu'il lui fasse dire « je ne t'aime plus » que « je vais mourir. » La comparaison d'un amour flétri avec une fleur du bord d'un pré qui a été touchée par la charrue peut n'être pas d'une exactitude mathématique; mais elle présente une image gracieuse qui termine heureusement la pièce. Les poètes n'en demandent pas davantage. Quant à la seconde, la grosse difficulté que le texte présente à M. P. qu'un Romain évaluerait en sesterces et non en talents, ne me paraît pas bien grave. Si le poète n'a pas trouvé d'autre expression, signifiant une forte somme, qui pût entrer dans son vers, il s'est peu inquiété de la couleur locale. Ce que substitue M. P. me paraît beaucoup trop faible pour exprimer le chagrin du frère. Suivent un grand nombre

---

1. Cet usage même ne nous est pas toujours très-sûrement connu. Ainsi M. N. à propos d'Hérodien (232, 46) εἴ σοι δόξειεν, ... παραδώσω..... dit (p. 158) : « Quod mihi » dabis soloecum esse. » Ce solécisme se trouve dans Aristote, *Metaph.* I, 8. 990 a 12.

de corrections au texte des lettres de Cicéron, sur lesquelles nous reviendrons.

Frontoniana scripsit J. J. Cornelissen. 91-96. M. Cornelissen propose des corrections pour la plupart plausibles au texte de la correspondance de Fronton. Je ne suis pas de son avis sur II, 6, p. 31 « Cælum neapolitanum plane commo- » dum, sed vehementer varium. In singulis scripulis horarum frigidius aut tepi- » dius aut horridius fit. » La correction « torridius » au lieu de « horridius » n'est pas en rapport avec la pensée; il n'y a pas une opposition assez marquée entre *tiède* et *brûlant*. Je crois qu'il manque « serenius » après « tepidius. » Dans III, 15, p. 52 « Quibus ille modis Protagoram et Polum et Thrasymachum » et sophistas ceteros versare atque inretire solitus? » La substitution de « nodis » à « modis » amène une forte incohérence de métaphores avec « ver- » sare. » Dans *de bello parthico* p. 221 où il est dit que César a écrit ses livres sur l'analogie « inter tela volantia de nominibus declinandis, de verborum aspi- » rationibus *et rationibus* inter classica et tubas, » il me semble que « et ratio- » nibus » n'est qu'une répétition fautive des dernières syllabes du mot précé- dent, qui suffit pour le sens, tandis que « rationibus » n'a aucun rapport avec « classica et tubas. » L'auteur a évidemment cherché un rapprochement de très-mauvais goût entre « tela » et « declinandis, » « aspirationibus » et « clas- » sica et tubas. »

On trouve encore dans ces deux numéros de la Mnémosyne trois dissertations en hollandais, l'une très-courte de M. Kiehl sur un détail des peintures du Palatin (143-144), l'autre de M. Brill sur Démosthène IX, 46 et suiv. (205-208), enfin une autre assez étendue de M. Karsten sur la critique de l'histoire romaine (181-204). *Batavum est, non legitur.*

Charles THUROT.

---

175. — **François Villon et ses légataires,** par Auguste LONGNON. In-8°, 36 p. (Extrait de la *Romania;* n'est pas dans le commerce).

Notice sur François Villon d'après des documents nouveaux et inédits tirés des dépôts publics, par Auguste VITU. Paris, Librairie des Bibliophiles, 8 mai 1873. In-8°, 56 p. — Prix : 3 fr.

On lit au verso du faux titre de la brochure de M. Vitu la note suivante : « La » présente Notice, livrée à l'impression le jeudi 8 mai 1873, a été achevée » d'imprimer le samedi 24 du même mois. — L'auteur constate ces dates, » parce qu'il est informé qu'un travail sur le même sujet paraîtra, au commence- » ment de juin, dans une Revue dont la livraison trimestrielle sera datée du mois » d'avril. — Cette explication était nécessaire pour maintenir ses titres de » priorité. » Le travail ainsi annoncé était naturellement celui de M. Longnon, qui a été tiré à part avant l'apparition du n° de la *Romania* et qui est daté du 30 avril. L'essentiel pour nous, c'est qu'aucun des deux auteurs n'a connu le travail de l'autre en imprimant le sien. La critique sera reconnaissante à tous deux de ce qu'ils ont trouvé en commun, et assignera à qui de droit les résultats qu'un seul a atteints. Mais n'est-il pas singulier de voir cette concurrence ardente

s'engager tout à coup, au mois de mai 1873, à propos d'un auteur sur lequel on désespérait presque de rien apprendre de nouveau et que depuis des années on laissait assez tranquille ?

Le noyau des deux écrits que nous analysons est le même. Ce sont les lettres de rémission accordées par Charles VII, en janvier 1456, à « maistre François » des Loges, autrement dit de Villon, aagié de vingt-six ans ou environ » pour le meurtre d'un prêtre nommé Philippe Chermoye commis par lui à la Fête-Dieu 1455, et à la suite duquel il s'était volontairement exilé. M. Vitu dit qu'il dut la découverte de cette pièce, « dès 1859, à l'obligeante libéralité de l'administration » des Archives de l'empire; » M. Longnon l'a trouvée de son côté. Il n'est pas douteux qu'il ne s'agisse ici de notre poète. « Si l'on considère, dit M. L., le titre » de *maître* que ce document donne au suppliant et qui est également attribué à » Villon par les premiers éditeurs, ainsi que par l'auteur des *Repues franches;* si » l'on rapproche le surnom du délinquant du nom de famille de « maistre Guil- » laume de Villon » que le poète appelle son « plus que père; » si l'on remarque » que, suivant le préambule du *Grand Testament*, Villon devait être né en 1431 » et avoir vingt-quatre à vingt-cinq ans en janvier 1456, il devient presque im- » possible de douter que « maistre François des Loges » et Villon ne fassent un » seul et même personnage. » M. Vitu juge de même[1]. Remarquons en passant la singularité du sort. Les œuvres de Villon nous font connaître deux graves condamnations subies par lui, l'une à mort, qui fut par sentence du Parlement commuée en exil et qui paraît se placer entre le *Petit Testament* (1456) et le *Grand* (1461), l'autre encourue en 1461 et subie à Meun dans les prisons de l'évêque d'Orléans. On s'est bien souvent demandé, on désirerait vivement savoir quels crimes ou délits ont motivé ces deux sentences : voici qu'un document judiciaire relatif au poète apparaît de deux côtés à la fois, et il ne se rapporte ni à l'une ni à l'autre de ces affaires, mais à une première, complètement inconnue jusqu'ici, et qui se place avant le *Petit Testament*, de sorte que la récente découverte n'éclaire en rien les œuvres du poète. La pièce n'en est pas moins fort intéressante : elle met hors de doute le fait, souvent contesté, que Villon était un surnom, un nom de guerre du poète; par la forme *de Villon,* elle le rattache sûrement à *Maistre Guillaume de Villon,* à qui le poète lègue sa gloire « qui en l'honneur de son nom bruit; » elle nous apprend que jusqu'à cette affaire Villon s'était « bien et honorablement » gouverné sans jamais avoir été atteint, reprins ne convaincu d'aucun autre » villain cas, blasme ou reprouche; » enfin elle nous le montre coupable, dès l'âge de 24 ans, d'un meurtre qui, d'après les circonstances relatées dans les lettres, n'avait rien de particulièrement odieux et qui, commis en état de légitime défense, appartenait presque aux incidents naturels de la vie ardente que menait déjà notre poète. Mais la preuve qu'il avait eu des heures plus sérieuses, et que, comme le dit M. L., il exagère quelque peu en s'accusant plus tard de n'avoir pas étudié « au temps de sa jeunesse folle » et d'avoir *fui l'école comme le mauvais*

---

1. Il remarque, comme le fait aussi M. L., que le nom de *François* est rare à cette époque.

enfant, c'est qu'il avait obtenu le grade de maître es arts (que plusieurs des commentateurs, soit dit en passant, lui avaient refusé).

Le document en question semblerait encore prouver une chose, c'est que le vrai nom de Villon était *François des Loges* sans l'existence d'une autre pièce semblable, portant la même date, relatant et pardonnant le même crime, et l'attribuant à « Françoys de Monterbier, maistre es ars. » MM. Longnon et Vitu donnent également tous deux cette pièce, et M. V. déclare « qu'aucune main » complaisante ne la lui avait cette fois signalée. » — Le problème se posait donc pour les deux chercheurs dans des termes semblables : l'identité de François des Loges, dit de Villon, avec François de Monterbier, étant incontestable, lequel de ces deux noms était le vrai nom du poète? M. Vitu pense qu'il s'appelait simplement François, explique le nom de des Loges par des relations dont nous reparlerons plus loin, et ne regarde le nom de Monterbier que comme un faux nom pris pour dérouter la chancellerie royale qui avait sur François Villon ou des Loges des « notes de police. » Un nom de ce genre devrait être de la fantaisie pure, et il n'y aurait plus à s'en occuper; cependant M. Vitu s'est lancé, pour l'expliquer, dans les plus étranges combinaisons imaginables. L'une des lettres de rémission, celle qui porte Fr. des Loges, est datée de Saint-Pourçain, où le roi se trouvait en janvier 1456; c'est sans doute cette circonstance toute fortuite qui a suggéré à M. V. des idées aussi bizarres que celles-ci : « En exa- » minant la carte détaillée du Bourbonnais, j'y trouve une rivière importante, » la Bebre, qui traverse Saint-Pourçain près de Moulins (il y a un hameau des » Loges à 5 kil. ouest de ce Saint-Pourçain), et sur les bords de la Bebre le » hameau de Bebre. Ceci *pourrait bien* nous donner le mont Bebre, ou Monten- » bebre, ou Montbebrier..... Que conclure de ces éléments épars? Que le ber- » ceau des Villons *pourrait bien être* la vallée de Bebre en Bourbonnais, que le » nom de Monterbier *pourrait être* celui d'une alliance ou d'un fief de la famille » Villon, et que maître François *pourrait bien* le lui avoir emprunté comme le » nom de famille lui-même..... Ce n'est qu'une hypothèse, mais jusqu'à présent » rien ne la contredit (!). » Si le lecteur ne s'en accommode pas, M. V. lui en présente d'autres au choix, « pour achever la série des hypothèses imaginables, » qui bien entendu sont contradictoires et inconciliables. » Ainsi on peut « considérer » que « les Loges en Josas, en l'ancien diocèse de Paris, doyenné » de Châteaufort, sont situées sur la Bièvre, qui entrerait, au même titre que la » Bèbre, dans la composition du nom de Monterbier; » on peut « remarquer » que « le nom de Monterbier présente un anagramme très-remarquable (*sic*) en » ce qu'il est d'une exactitude absolue, lettre pour lettre, celui de Brémontier. » Or il y a deux paroisses de Brémontier en Normandie. » Ceci est en effet très-remarquable. Après deux ou trois autres « suppositions » de même force, qui, dit d'ailleurs M. V., n'ont aucune « apparence de probabilité, » il termine par cette importante notice : « Enfin il y a un Montarbey dans le » Jura. » Voilà bien de la géographie perdue.

M. Longnon, qui est géographe, s'y est pourtant pris autrement. Remarquons d'abord que les formes des noms, dans les actes de la chancellerie royale, ne sont

pas aussi assurées qu'on serait porté à le croire. Les registres que nous possédons sont des copies, et on y rencontre toutes les fautes possibles de copistes. Les lettres qui, dans l'écriture du temps, sont sujettes à se confondre, doivent toujours être soupçonnées. Ainsi quiconque est habitué à l'écriture du xve siècle admettra sans peine que dans *Monterbier* le scribe a pu mettre *n* pour *u*, *t* pour *c*, *e* pour *o* : dans une pièce citée par M. Vitu, et qui se rapporte d'ailleurs à un personnage tout à fait étranger, on lit à la première ligne *Monterbier*, dans la suite *Moncorbier*. — M. L. est allé chercher la solution de l'énigme au seul endroit où on pouvait espérer de la trouver : puisque Villon était maître es arts, il devait être inscrit sur les registres universitaires de la nation de France. Il n'existe plus qu'un de ces registres pour le xve siècle, mais, par un bonheur qui contraste avec le sort des autres documents relatifs à Villon, c'est précisément le bon. Il va de 1444 à 1456. Là figure parmi les *baccalariandi*, en mars 1449, *Franciscus de Moult Corbier, parisiensis;* parmi les *licenciati*, en 1452, *dominus Franciscus de Montcorbier, de Parisius;* cette forme de Montcorbier est répétée ensuite deux fois à propos de la maîtrise es arts[1]. M. L. la préfère avec raison tant à *Monterbier* qu'à *Moult-Corbier*. C'est donc *François de Montcorbier* qui était le vrai nom de celui qui ne nous était connu et ne s'est désigné dans ses poésies[2] que par le nom de François Villon. Quant à chercher pourquoi il s'est fait donner dans une des lettres de rémission le nom de *des Loges*, M. L. y renonce sagement.

Mais voici un nouveau problème. Ce nom de Montcorbier rappelle à tout le monde le nom de Corbueil, si souvent attribué à Villon depuis le président Fauchet. Celui-ci dit en effet : « Maistre François Corbueil fut surnommé Vuillon » pour les tromperies qu'il fit en sa vie[3], l'épitaphe duquel j'ay dans un de mes » livres escrit à la main qui dit :

Je suis Françoys, dont ce me poise,
Nommé Corbueil en mon surnom,
Natif d'Auvers emprès Pontoise
Et du commun nommé Vuillon.

Or, une corde d'une toise,
Sçauroit mon col que mon cul poise,
Se ne fut un joly apel.
Le jeu ne me sembloit point bel. »

M. Vitu rejette cette « variante suspecte » que Fauchet « prétend avoir décou- » verte dans un manuscrit de sa bibliothèque qu'il ne décrit pas et que personne » n'a jamais vu. » M. Longnon l'a vu, lui, ce manuscrit, et il y a retrouvé, écrit certainement avant la fin du xve siècle, le huitain en question, que Fauchet avait un peu altéré (il porte *Corbeil*, *Auvars*, *Villon* et se termine ainsi :

---

1. M. Thurot, dont l'excellent livre sur l'*Enseignement dans l'Université au moyen-âge* a très-utilement guidé M. L., m'a fait remarquer une erreur de l'auteur, qui consiste à regarder comme *boursiers* Villon et plusieurs autres, parce qu'à propos de leurs examens on donne le chiffre de leur *bursa*. Ce mot désigne ici les frais d'examens payés par eux. Les bourses n'étaient établies que dans les colléges et ne regardaient pas la nation.

2. Outre les passages cités par M. Vitu, il faut mentionner cinq acrostiches qui se trouvent dans ses œuvres et donnent *Villon* ou *Françoys Villon*.

3. Cette explication de Fauchet, que Marot semble avoir déjà admise, ne peut se soutenir, maintenant qu'il est avéré que le poète a emprunté ce nom à maître Guillaume de Villon.

Une corde de demye toise, Sceust bien mon col que mon cul poise.
Ce ne feust ung joly appel, Le jeu ne me sembloit point bel).

Mais comment concilier ce document avec les résultats des recherches antérieures ? M. L. le fait très-ingénieusement : il suppose que l'auteur avait écrit au second vers : *De Montcorbier en mon seurnom;* « un copiste maladroit en aura » fait : *De nom Corbier en mon seurnom,* leçon qu'un second scribe modifia légè- » rement (*nommé Corbier,* puis *Corbeil*) pour éviter la redondance. » — Cette hypothèse ne suffit cependant pas à lever la difficulté. Il est clair en effet que le huitain, authentique ou non, est la paraphrase du quatrain bien connu, certainement authentique :

Je suis Françoys, dont ce me poise, Et d'une corde d'une toise
Né de Paris, emprès Ponthoise, Sçaura mon col que mon cul poise.

Le quatrain aurait été écrit quand Villon s'attendait à être pendu, le huitain après son appel suivi d'une commutation de peine. Mais entre les deux il y a une flagrante contradiction ; le quatrain dit : *Né à Paris emprès Pontoise,* le huitain : *Natif d'Auvars emprès Pontoise.* Il est inutile de faire remarquer combien la première expression, déjà proverbiale du temps de Rabelais, est plus *villonnesque* que la seconde; ce qui est plus notable, c'est que Villon était sûrement né à Paris, et non à Auvers [1]. Je ne comprends donc pas comment M. L. écrit : « S'il » est désormais impossible de nier l'existence de l'épigramme *et difficile d'en* » *contester l'authenticité,* nous ne pensons pas cependant qu'on doive s'en autoriser » pour substituer au nom de Villon celui de Corbeil, et faire du poète un enfant » d'Auvers. » Son hypothèse sur le second vers explique à la rigueur Corbeil, mais Auvers ? Ou Villon est né à Auvers, ou le huitain n'est pas authentique. Je ne vois pas comment on peut s'en tirer autrement. Or c'est la seconde alternative qui est préférable. Un copiste quelconque a remanié, — sans que nous puissions savoir pourquoi, — le quatrain de Villon. Une première fois, dans le ms. Fauchet (d'après les indications de M. L. lui-même), il s'était borné à substituer Auvers (écrit par erreur *Ausoir*) à Paris; la seconde fois il est allé plus loin, et, réfléchissant que Villon n'avait pas été pendu, il a modifié tout le morceau, sans s'apercevoir qu'il n'avait dès lors plus de raison d'être. Je me fonde, outre les raisons déjà données, sur deux observations de forme : 1° le huitain est construit comme ne l'est aucun des huitains de Villon : les rimes y sont toujours disposées dans l'ordre *ababbcbc*, au lieu qu'ici nous avons *ababacac;* 2° Jannet a déjà remarqué que le nom de *Villon*, qui se trouve souvent dans les œuvres du poète, rime *toujours* avec des mots en *illon* et jamais avec des mots en *on* simple, et il en a conclu très-justement qu'il faut prononcer Villon avec *l* mouillée : or ici ce mot rime avec *seurnom.* — Avouons donc que ce huitain est une fabrication de copiste, qui n'a aucune valeur pour la biographie du poète.

Chacun des deux auteurs a accompagné la publication des documents que nous venons d'analyser de recherches sur la vie de Villon, qui ne s'appuient plus sur

1. L'idée que Villon pouvait être né à Auvers et s'appeler « enfant de Paris » est insoutenable; M. V. la réfute. Le registre universitaire dit positivement : *de Parisius.*

des actes authentiques et se bornent à peu près, sauf en ce qui concerne les personnages avec qui il fut lié, à des explications ou combinaisons plus ou moins nouvelles des faits connus par ses poésies même et déjà discutés par ses biographes. Je vais dire un mot de ces recherches, d'une valeur très-inégale, et dans lesquelles M. Longnon a sur son concurrent un avantage constant et signalé.

Les lettres de rémission pour le meurtre de Philippe Chermoye sont de janvier 1456, et le *Petit Testament* est daté de Noël 1456; il a été composé par le poète au moment où, dans des circonstances obscures mais certainement pénibles, il quittait Paris et allait à Angers. C'est du moins ce que M. L. comprend, et ce qui résulte clairement du texte. M. V. est allé s'imaginer, parce que l'année ecclésiastique (c'est-à-dire liturgique) commence (encore aujourd'hui) avec l'Avent, que « pour les clers et gens d'église, Noël 1455 était le commencement » de l'année 1456, » et que le *Petit Testament*, daté de Noël 1456, devait être rapporté à Noël 1455, par conséquent avant et non après les lettres de rémission. Mais il est daté de Paris, et Villon n'a pu y rentrer avant d'avoir obtenu ces lettres? « C'est, dit M. V., une pure fiction de poète. » Il suffit d'opposer au critique ce qu'il dit lui-même ailleurs : « Ici, comme toujours en bonne règle, le » texte de l'auteur doit imposer silence aux commentateurs. » Ajoutons d'ailleurs que son idée que les clercs dataient leurs ouvrages ou leurs lettres autrement que les laïques est tout à fait sans fondement.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, entre le *Petit* et le *Grand Testament*, entre 1456 et 1461, se placent, au moins dans l'opinion généralement admise aujourd'hui, les grands démêlés de Villon avec la justice, sur lesquels nous n'avons pas d'autres renseignements que ses vers. Condamné à mort, il vit, à la suite d'un appel, le Parlement de Paris commuer sa peine en bannissement [1]. En 1461, au printemps sans doute, il fut emprisonné à Meun par ordre de l'évêque d'Orléans et délivré par Louis XI, qui était à Meun dans les premiers jours d'octobre 1461, et qui, en vertu du droit de joyeux avénement, graciait des prisonniers partout où il passait [2]. — Voilà à peu près à quoi en est réduite la critique sur l'histoire de ces cinq années, si mal employées par le poète et qui cependant mûrirent si profondément son talent. M. L., par des observations très-sagaces sur divers lieux ou personnages mentionnés dans le *Grand Testament*, a ajouté à ces renseignements quelques vraisemblances frappantes. M. V., qui traite fort mal les commentateurs qui l'ont précédé, et assure que tout ce qu'ils ont dit, « loin d'éclaircir les faits, les a confondus, » a lui-même porté à plaisir dans ces investigations, qui demandent avant tout de la prudence, la confusion la plus grave. Il veut, on ne sait pourquoi, que la prison de Meun soit la forme même de l'exil infligé au poète par le Parlement; il suppose que, condamné à mort, puis réclamé comme clerc, il fut « renvoyé à l'une des justices ecclésiastiques de

1. Tous les registres du Châtelet ou du Parlement relatifs à cette époque sont perdus.
2. Le registre où devrait se trouver la lettre de grâce de Villon a été perdu au XVIe s. par du Tillet, comme nous l'apprend M. L. Les Archives de l'officialité d'Orléans, où M. L. a eu aussi l'idée de puiser, ne remontent pas au delà de 1620.

» Paris, » et condamné « par celle-ci à la détention au pain et à l'eau. » Il suffit de lire les poésies de Villon pour voir que tout cela est chimérique, que ce fut le Parlement même qui le condamna simplement à l'exil, et que l'évêque d'Orléans, auquel il en veut singulièrement, le fit de son chef emprisonner pour un nouveau délit[1]. Au reste, avec une facilité aussi grande à abandonner les hypothèses qu'à les construire, M. V., après avoir dit que la « synonymie » de la prison à Meun et de l'exil est « établie avec précision » par Villon même, qu'elle trouve dans ses vers une « confirmation positive, » que la « filière » qu'il a imaginée a « certainement » été suivie, avoue quatre pages plus loin que cette synonymie « n'est pas rigoureusement établie, » et que la supposition contraire « acquiert un certain fondement par un passage de ses œuvres. » Convenons que M. V. est bien venu à reprocher à ses prédécesseurs, et notamment au laborieux Prompsault, d'avoir « singulièrement réussi à embrouiller encore des faits déjà » obscurs![2] »

Après le *Grand Testament*, nous n'avons plus aucune espèce de renseignement précis sur Villon. M. V. attribue à Villon, contre toute évidence, le *Monologue du Franc-Archer de Bagnolet*, et le rapporte à 1465. Mais le *Monologue* n'est pas de Villon et il est certainement très-postérieur à 1465. Le *Dialogue des Seigneurs de Malepaie et Baillevent*, plate fantaisie dans le goût de Coquillart, n'est pas davantage de l'auteur des *Testaments*. Rabelais rapporte deux anecdotes sur Villon, sa visite et sa réponse insolente au roi d'Angleterre Edouard V, et la farce tragique qu'il joua au frère Tappecoue quand, retiré « sus ses vieux jours » à Saint-Maixent en Poitou, sous la faveur d'un homme de bien, abbé du dit » lieu, » il faisait jouer la *Passion* « en gestes et langage poitevin. » De ces deux anecdotes, la première est plus vieille de trois siècles que Villon, comme le montre M. L., tandis que M. V. s'efforce d'en établir l'authenticité. Quant à la seconde, elle me paraît fort acceptable au moins pour le fond, à savoir pour la retraite de Villon à Saint-Maixent, le plaisir qu'il prenait à diriger des représentations dramatiques, et même sa connaissance du langage poitevin (Cf. *Gr. Test.* XCIV); le tour sanglant joué à frère Tappecoue peut ne pas être vrai, mais le fait, signalé par M. L., qu'il se retrouve dans le dialogue d'Erasme intitulé *Spectrum*, n'en prouve pas la non-authenticité : Erasme aurait fort bien pu entendre raconter cet exploit de Villon et le mettre en latin élégant.

En résumé, les nouvelles recherches, sauf ce que nous apprennent les lettres de 1456 et les registres universitaires, n'apportent pas sur la vie du poète des révélations de premier ordre. Il n'en est pas de même de ce qui concerne les amis de Villon. M. Longnon, à la suite de fouilles patientes et extrêmement heureuses faites surtout dans les registres des Archives, est arrivé aux résultats les plus curieux et les plus inattendus sur la plupart des personnages nommés

1. M. L. suppose avec bien de la vraisemblance que ce délit fut commis à Montpipeau, à 3 lieues de Meun, au diocèse d'Orléans, là où fut pris son ami Colin de Cayeux, qui fut pendu. — Chose étrange! M. V. fait un peu plus loin la même conjecture, qui contredit absolument sa première explication.

2. Le *Dit de la naissance Marie*, qui joue un grand rôle dans les déductions de M. V., est retiré à Villon par M. L., et je suis assez porté à être de son avis.

dans le *Grand* et le *Petit Testament*. Nous ne pouvons donner au lecteur même une idée de ces notes piquantes, qui font revivre pour nous tout ce Paris universitaire, bourgeois et *bohême* du xve siècle où se meut la poésie de Villon. Marot remarquait déjà que pour bien le comprendre, « il faudroit avoir esté de » son temps à Paris, et avoir congneu les lieux, les choses et les hommes dont » il parle. » Grâce à M. L., nous en savons maintenant là-dessus plus que Marot. Ce qu'il nous a donné n'est pourtant qu'un avant-goût de ce qu'il nous promet. Il nous fait connaître, d'après des pièces qu'il analyse, l'abbesse de Pourras ou Port-Royal, « indigne religieuse, » dont des documents judiciaires ont constaté les étranges débordements; Renier de Montigny, « noble homme, » ami de Villon qui fut pendu comme Colin de Cayeux dont M. L. nous donne aussi la biographie; puis toute la série des gros bourgeois, gens de robe, gentilshommes, mentionnés par le poète comme d'anciens camarades devenus « grands » seigneurs et maîtres » ou comme des protecteurs; enfin jusqu'aux personnages les plus obscurs de cette comédie parisienne, Robin Turgis, propriétaire de la *Pomme de Pin;* Colin Galerne le barbier; et même cette « grosse Margot » qui est l'héroïne de la plus cynique des ballades du poète et à la porte de laquelle son ami Montigny rossait le guet. Nous signalerons comme une véritable découverte l'explication de l'acrostiche de la ballade en l'honneur d'un gentilhomme qui avait « conquesté » sa femme au « pas que tint René, roi de Sicile. » Les deux premiers huitains donnent *Ambroise de Loré*, et ce nom est celui de la femme de Robert d'Estouteville, prévôt de Paris, qui, d'après cette ballade et d'autres rapprochements faits par M. L., était un protecteur du poète et dut l'aider dans plus d'une occurrence. Aux recherches les plus étendues et les plus variées M. L. joint toujours une réserve et une circonspection qu'on ne saurait assez louer [1], et il s'abstient complètement de tout ce qui ne touche pas directement à son sujet.

On ne peut adresser les mêmes éloges à M. Vitu. Il a entrepris, parallèlement à M. L., les mêmes recherches que lui, et il nous assure que « la tâche a réussi » au delà de ses espérances, » et que « à l'heure où il écrit, » il reste à peine cinq ou six noms « qui soient demeurés pour lui des inconnus. » Je ne veux pas voir dans cette confidence une habile précaution pour s'assurer devant le public une priorité bien difficile maintenant à constater, mais il est important de remarquer que le *specimen* que donne M. Vitu ne permet guère de supposer que ses recherches puissent se comparer même de loin à celles de M. Longnon. Ce *specimen* se compose d'abord de lettres de rémission relatives à Rénier de Montigny, fort curieuses, et que M. V. a trouvées comme M. L.; mais celui-ci a joint quatre ou cinq autres documents sur Montigny au seul qu'ait connu M. V. — Le second échantillon donne encore une plus faible idée du reste. C'est une rémission pour un Jean le Loup, aubergiste à Ronnay en Champagne, qui, en 1462, tua un homme, et où M. V. veut reconnaître le Jean le Loup qui, d'après les deux *Testaments*, volait si bien des canards dans les fossés de Paris. Quelle apparence y a-t-il à

1. Il me semble que dans le couplet relatif aux frères Perdrier (*Gr. Test.* CXXX), il y aurait tout avantage à préférer la variante qui donne à François Perdrier le rôle d'un ami et non celui d'un traître.

l'action se rapporte à l'époque de l'introduction de l'usage du feu. Il s'agit de savoir quelle est la pensée du Prométhée enchaîné, ensuite celle de la trilogie entière, et enfin quel est l'ordre des trois tragédies dans cette trilogie. Depuis les savantes recherches de Welcke sur l'histoire de la tragédie grecque, on ne peut plus contester la réalité de cette trilogie, mais on doit s'écarter de l'opinion de W. en ce qui touche les questions posées, pour se rattacher à celle de M. Westphalen qui, dans un travail paru en 1869, a dégagé la pensée religieuse d'Eschyle dans la Prométhéide et établi en conséquence l'ordre des trois actions de la trilogie. — Avant de passer à l'examen des conclusions de M. Westphalen, M. H. Martin indique à grands traits comment s'est formé le polythéisme anthropomorphique des Grecs.

M. de Longpérier présente à l'Académie, de la part de l'auteur M. Mancini, un mémoire contenant l'explication de deux inscriptions et de bas-reliefs trouvés dans le Forum. Il faut rapporter ces inscriptions (consulaires) au 4e consulat de Tibère et au 3e de Vitellius. M. Mancini remarque que dans la première, le titre d'Auguste n'existe pas. — Quant aux bas-reliefs attribués jusqu'ici à Trajan, ils datent, suivant M. M., de Marc-Aurèle. Le premier représente cet empereur promettant un congiaire au peuple; dans le second est figuré le génie de M.-A. et celui de l'impératrice; le troisième qui représente la *scène des tablettes* indiquerait l'annulation par l'empereur de l'arriéré des quarante dernières années d'impôt. — Ces bas-reliefs semblent appartenir à un arc, placé dans le Forum, qui faisait le pendant à l'arc de Tibère.

M. Havet fait une lecture sur les écrits attribués à Bérose et à Manéthon. C'est faussement que ces écrits leur ont été attribués. — Il s'agit d'ailleurs ici d'un point d'histoire de la littérature grecque. — Les Grecs ont d'abord connu l'Asie par les Grecs, puis les Orientaux se sont mis à leur tour à écrire leur histoire en grec. C'est ainsi que Bérose aurait écrit l'histoire de Babylone pour Antiochus Soter, et Manéthon celle d'Égypte pour Ptolémée Lagos et Philadelphe. — Il y a eu certainement un individu nommé Bérose. Pline en parle, Vitruve dit que c'est le premier Chaldéen qui ait porté l'astronomie (et l'astrologie confondue avec elle) chez les Grecs, Sénèque enfin l'appelle l'interprète de Bel, c'est-à-dire de la science du ciel. Ils sont muets, toutefois, quant à la date à laquelle ce Bérose vivait et quant à ses *antiquités babyloniennes*. L'auteur de ces antiquités nous est révélé par Eusèbe qui le cite d'*après* Alexandre le Polyhistor (c'est-à-dire le polygraphe, l'érudit), Grec d'origine fait prisonnier dans la guerre contre Mithridate et vendu à Cornélius Lentulus qui l'affranchit. Eusèbe lui attribue le livre des *Chaldaïca;* or ce livre n'est autre chose qu'une série de passages du recueil *Sibyllin* (III, 98 à 104 et 109, 110, 150) dont les vers, ainsi que le démontre M. Havet, n'ont *pas pu* être lus par Alexandre le Polyhistor. Ce fragment est imprégné d'esprit juif; c'est un éloge magnifique de la race juive qu'un judaïsant seul pouvait lire et connaître. L'autorité d'Eusèbe en cette matière doit donc être absolument écartée.

M. T.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archivio storico italiano fondato da G. P. Vieusseux e continuato a cura della R. Deputazione di Storia patria per le provincia della Toscana, dell Umbria e delle Marche. Serie III. Tomo XVII (8a Dispensa). In-8°, p. 377-560. Firenze (Vieusseux). 4 fr.

Ballantyne (J. K.). First lessons in sanskrit grammar : together with an introduction to the Hitopadesa. 2d ed. 114 p. cart. London (Trubner et C°). 4 fr. 40

Burgess (H.). Essays, Biblical and ecclesiastical; relating Chiefly to the authority and Interpretation of Holy Scripture. In-8°, cart. London (Longmans). 15 fr.

Daniel (G.). Merrie England in the olden Times. With Illustration by J. Leech and K. Cruikshand. New ed. In-8°, 428 p. cart. London (Warne). 4 fr. 40

Di Giovanni (V.). Storia della filosofia in Sicilia da' tempi antichi al secolo XIX, libri quattro. Vol. I. filosofia antica, scolastica, moderna. In-8°, 432 p. Palermo (Pedone-Lauriel). 7 fr.

Earle (J.). The philology of the english Tongue. 2d ed. revised and enlarged. In-12, 683 p. cart. London (Macmillan). 9 fr. 40

Facciolati (J.), **Forcellini** (A.) et **Furlanetti** (J.). Lexicon totius latinitatis, cura opera et studio lucubratum nunc demum juxta opera K. Klotz, G. Freund, L. Dœderlein, aliorumque recent. auctius emendatius melioremque in formam redactum curante doct. F. Corradini. T. III, fasc. 3. In-4°. Patavii (typ. Seminarii). 3 fr. 50

Griffin (L. H.). Rajas of the Punjab. 2d ed. In-8°. London (Trubner et C°). 26 fr. 25

Heckford (S.). The life of Christ, and its Bearing on the doctrines of Communism. In-8°, 98 p. London (Field et C°). 3 fr. 15

Malan (S. C.). Original documents of the coptic Church: In-8° br. London (Nutt). 3 fr. 15

Marchegay (P.). Lettres-missives originales du Chartrier de Thouars. Série du XV° siècle. In-8°, 41 p. Nantes (imp. Forest et Grimaud).

Marguerites (Les) de la Marguerite des princesses. Texte de l'édition de 1547, publié avec introduction, notes et glossaire, par F. Frank, et accompagné de la reproduction des gravures sur bois de l'original et d'un portrait de Marguerite de Navarre. T. I et IV. In-16, cvij-480 p. Paris (Lib. des Bibliophiles).

Martello (T.). Studio di confronto fra le Universita tedesche, inglesi e chinesi. Discorso alla R. Accademia di scienza in Padova. In-8°, 32 p. Milano (Valentiner et M.).

Maurice (F. D.). Moral and metaphysical philosophy. New ed. with preface. 2 vol. In-8°, 1450 p. cart. London (Macmillan). 31 fr. 25

Pardini (A.). Raccolta della escrizioni esistensi sotto i loggiati del Campo Santo Suburbano di Pisa atta a servire di Guida al medesimo fascicolo. In-8°. Pisa (tip. Ungher). 60 fr.

Pitrè (G.). Novelline popolari siciliane raccolte in Palermo ed annotate. In-16. Palermo (Pedone-Lauriel). 3 fr. 50

Strenne nuziali del secolo XIV pubblicate dall' avv. G. Bertolacci. In-8°, 72 p. Livorno (F. Vigo).

Taine (H. A.). History of english Literature. Translated from the french by H. van Laun. Vol. I. In-8°, 450 p. cart. London (Hamilton). 9 fr.

Travers (E.). Une réception dans l'ordre religieux et militaire des Saints Maurice et Lazare de Savoie, au XVIII° siècle. Étude sur des documents inédits. In-8°, 98 p. Paris (Dumoulin).

Vaissière. Saint Antonin, prêtre, apôtre du Rouergue, martyr de Pamiers. Étude sur son apostolat, son martyre et son culte. In-16, 200 p. Montauban (imp. Forestié neveu).

Contenu : *J. Storm*. Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — *C. Ploix*. Étude de Mythologie grecque ; Hermès. — *L. Havet*. Mots Locriens contenant un α pour un ε. — *M. Bréal*. Une tendance phonique de la langue grecque. — *H. Gaidoz*. Fagne, fange, hohe Venn, finnois.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

E. GRÉBAUT Hymne à Ammon-Ra. Gr. in-8°. 2 fr.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France*. 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française*. Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.
Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains*. Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément*. 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.
Le *Supplément* de la 4ᵉ édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

En vente à la librairie W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

L. REINISCH Ægyptische Chrestomathie. 1. Lieferung. In-fol. 5 fr. 35

L'ouvrage complet se composera de trois livraisons.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 39 Septième année 27 Septembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
XIIIe ET XIVe FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

A. MARIETTE-BEY Denderah, description générale du grand temple de cette ville. Tome III, planches. 1 vol. gr. in-fol. 80 fr.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. T. II. 2e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

PÉRIODIQUES.

The Academy, N° 79, 1er septembre. FISKE, Myths and Mythmakers. London, Trubner (s'adresse principalement au grand public). — BENNDORF, Die Metopen von Selinunt (article favorable). — ARNOLD, Literature and Dogma. London, Smith, Elder and Co. (long art. favor.). — Hermæ pastor. Veterem Latinam Interpretationem e codicibus ed. HILGENFELD (excellente édition). — Councils and Ecclesiastical Documents relating to Great Britain and Ireland. Edited, after SPELMAN and WILKINS, by HADDAN and STUBBS. Vol. 2, part 1. Clarendon Press.—*Intelligence.*—MUIR, Original Sanskrit Texts, new ed. Vol. 4. Trübner (art. favor. de BENFEY). — HARTEL, Homerische Studien : Beiträge zur homerischen Prosodie und Metrik (art. favorable). — KNÖS, De Digammo Homerico Quæstiones. I. Upsala, Universitets Arsskrift (bon travail).

Literarisches Centralblatt, N° 37, 13 septembre. BÖHL, Forschungen nach einer Volksbibel zur Zeit Jesu. Wien, Braumüller. In-8°, 224 p. (longue réfutation de Nœldeke). — SCHELL, Die Einheit des Seelenlebens. Freiburg i. Br., Scheuble. In-8°, xiij-269 p. 1 Thal. 6 Sgr. (étude sur la question de savoir si Aristote en divisant les âmes en plusieurs catégories, maintient l'unité de l'âme).—BERNAYS, Aristotele's Politik, 1. 2. u. 3. Buch ins Deutsche übertragen. Berlin, 1872, Hertz. In-8°, iv-216 p. 1 Thal. 6 Sgr. (bonne traduction). — RICHTER, Die leitenden Ideen und der Fortschritt in Deutschland von 1860-1870. Nœrdlingen, Beck. In-8°, xiv-318 p. 1 Thal. 20 Sgr. (sans valeur). — HELFERT, Maria Louise. Wien, Braumüller. In-8°, xviij-461 p. 4 Thal. (d'une lecture attrayante). — KERBER, Gedanken über die Entwickelung der Conjugation. 1. Heft. Einleitung. Das Præsens. Rathenow, Haase. In-4°, iv-45 p. 25 Sgr. (erroné). — CARNUTH, De Etymologici Magni Fontibus. Berlin, Borntræger. In-8°, 36 p. 16 Sgr. (recommandable). — Aristotelis Politicorum Libri Octo cum vetusta translatione Guilelmi de Mœrbeka rec. SUSEMIHL. Leipzig, 1872, Teubner. In-8°, lxix-635 p. 6 Thal. (édition soignée; en progrès sur celle de Bekker). — Ephemeris epigraphica corporis inscriptionum Latinarum supplementum edita iussu instituti archæologici Romani, etc. 4. fasc. — Διήγησις ὡραιοτάτη τοῦ θαυμαστοῦ ἀνδρὸς τοῦ λεγομένου βελισαρίου. Nach der Wiener Handschrift zum ersten Male herausg. v. WAGNER. In-4°, 35 p. (rédaction plus ancienne du poème sur Bélisaire déja publié par WAGNER dans ses « Medieval greek texts »). — TETTAU, Ueber die epischen Dichtungen der finnischen Vœlker, besonders der Kalewala. Erfurt, Vilaret. In-8°, 163 p. 20 Sgr. (bon travail). — Molière's Werke mit deutschem Commentar, Einleit. und Excursen herausg. v. LAUN. I. Le Misanthrope. 142 p. 20 Sgr. II. Les Femmes savantes. Les Précieuses ridicules. 206 p. 1 Thal. Berlin, Van Muyden (art. favorable). — Die Metopen von Selinunt, veröeffentlicht von BENNDORF. Berlin, Guttentag. In-fol. 82 p. 13 pl. (art. très-favorable). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74: 18. Gœttingen; 19. Bern.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — **27 Septembre** — **1873**

Sommaire : 176. Schœbel, Démonstration de l'authenticité de la Genèse. — 177. Hausrath, Histoire des temps apostoliques. — 178. Commentaire d'Ibn Ya'îsch sur le *Mofassal* de Zamakhschari, chapitre du *Hâl*, p. et tr. p. Jahn. — 179. Voyage archéologique de Le Bas, p. p. Waddington : Inscriptions de la Mégaride et du Péloponnèse, p. p. Foucart, feuilles 5 à 12. — 180. Brœcker, Histoire de France, t. I. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

176. — Charles Schœbel. **Démonstration de l'authenticité de la Genèse.** II. 1 vol. in-8°, 178 p. Maisonneuve. 1873. — Prix : 2 fr. 50.

M. Schœbel a entrepris de démontrer l'authenticité mosaïque du Pentateuque. Après avoir étudié successivement l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome, il aborde aujourd'hui la Genèse. Il commence son étude brusquement, sans aucune introduction, par le chapitre XI. On s'en étonne et on se demande si l'on peut ainsi donner la seconde moitié d'une démonstration avant la première; mais on s'aperçoit bientôt que cette manière de procéder est le résultat de l'idée qui domine tout l'ouvrage. M. S. aurait pu prendre un chapitre quelconque, car chacun d'eux contient en lui-même la preuve de son authenticité. La plupart des savants qui se sont occupés de ces matières sont arrivés à des résultats fort différents. M. S. n'ignore pas leurs travaux, mais il combat absolument toutes leurs conclusions. A vrai dire la Genèse ne présente même pas pour lui de difficultés, et il se sert de ces textes comme on le ferait à peine des textes les plus solidement établis. Il nous donne non-seulement l'âge des différents patriarches, mais la date des principaux événements de leur vie « à » une année près. » Quelquefois ses calculs revêtent une forme strictement mathématique : « Noé naquit en l'an 1056 du monde et atteignit l'âge de 950 ans. » Or 1056 + 950 = 2006. Défalquez de ce nombre le chiffre 1947 qui indique » l'année de la naissance d'Abraham, il restera 59. Donc Noé vivait encore au » temps d'Abraham, et de même Adam ne mourut que lorsque le père de Noé » avait déjà 56 ans..... Chacun peut en faire le calcul. »

Nous n'entrerons pas avec M. S. dans une discussion détaillée; nous lui reprocherons seulement d'être parfois infidèle à sa propre manière de voir, et de ne pas prendre toujours les textes dans leur sens rigoureux. Ainsi, à propos d'un passage où il nous est dit d'une ville que Moïse aurait conquise peu de mois avant sa mort : « Elle a conservé ce nom jusqu'à ce jour, » M. S. voulant prouver que cette ligne a été écrite par Moïse lui-même, nous dit que ces cinq mois valaient bien des années. De même, autre part, lorsque Dieu apparaît avant la destruction de Sodome à Abraham qui le prend à partie, M. S. qui ne croit pas que Dieu puisse se montrer aux hommes, cherche à prouver qu'il n'est pas

question de Dieu, mais d'un ange; et pour l'établir, il invoque l'autorité de S. Augustin et de S. Paul. Nous croyons que M. S. a été conduit à cette interprétation non par l'étude du texte, mais par la thèse qu'il cherchait à démontrer. Cette préoccupation constante de démontrer une théorie préconçue fait que l'on aborde avec une certaine défiance les passages mêmes dans lesquels M. S. peut avoir raison. Il ne produit pas la conviction; et tous ces adversaires qu'il pense avoir abattus en bloc, « en soufflant dessus, » se redressent, et les critiques qui frappaient la Genèse s'appliquent à l'ouvrage de M. S., d'autant plus facilement qu'il attribue à ces textes une origine à laquelle eux-mêmes ne prétendent pas.

---

177. — **Neutestamentliche Zeitgeschichte**, zweiter Theil : Die Zeit der Apostel, von Dr A. Hausrath, Prof. an der Universitæt Heidelberg. Heidelberg, 1872. In-8°, 724 p. — Prix : 12 fr. 85.

Cette histoire des temps apostoliques est la suite de l'ouvrage du même auteur sur la vie et l'enseignement de Jésus, ouvrage dont il a été rendu compte dans la *Revue critique* du 19 septembre 1868. Dans cette seconde partie, M. Hausrath trace le tableau de la propagation du christianisme par les apôtres parmi les Juifs de la Palestine et ceux de la dispersion, et parmi les payens de l'Asie proconsulaire, de la Macédoine et de l'Achaïe. La période dont il est ici question n'embrasse guère que vingt-trois années; mais ce court intervalle de temps est rempli par des événements qui ont exercé une influence immense sur les âges suivants : Et quand on considère que les documents qui nous restent de cette époque ne sont ni aussi nombreux ni aussi explicites qu'on le désirerait; que sur bien des faits considérables il est difficile, pour ne pas dire impossible, de les faire concorder entre eux, on n'est nullement surpris que la critique historique ait soulevé, sur l'histoire des temps apostoliques de vives discussions qui sont loin d'être closes, qui ne le seront peut-être jamais. M. Hausrath me paraît avoir jeté de la lumière sur plusieurs des points débattus. C'est ainsi que, par un examen bien fait et plein d'intérêt des principaux écrits composés par des Juifs hellénistes sous les noms d'anciens écrivains grecs, il a établi que les Juifs de la dispersion, principalement ceux d'Alexandrie, avaient en quelque sorte préparé la voie à la propagation du christianisme parmi les payens. L'hellénisme juif, surtout par les écrits de Philon, n'a pas été sans exercer une action bien marquée sur quelques-unes des conceptions de la première évolution du christianisme apostolique. M. Hausrath n'a eu garde de l'oublier. Peut-être pourrait-on lui demander un plus haut degré de précision sur la doctrine du théosophe juif d'Alexandrie.

La moitié du volume au moins est consacrée à l'apôtre Paul et à la grande part qu'il prit à la propagation de la foi nouvelle. M. Hausrath fait remarquer, non sans raison, que la conception qu'il se fit du christianisme était de nature à satisfaire les aspirations d'un grand nombre de payens de cette époque vers une religion spiritualiste. Les conceptions plus ou moins judaïsantes des Douze y auraient difficilement réussi.

Il est à regretter qu'un index quelque peu développé n'ait pas été ajouté à ce volume. L'ouvrage de M. Hausrath n'est pas sans doute un recueil de notes à consulter; c'est un livre qu'il faut lire en entier; l'exposition y est bien enchaînée. Il n'en est pas moins vrai, qu'on serait bien aise, une fois qu'on l'a lu, de pouvoir, au moyen d'un index étendu, revenir facilement sur les points qu'on éprouve le besoin de revoir; cela me paraît d'autant plus nécessaire que ce volume renferme une masse énorme de faits, au milieu desquels on est exposé à se perdre, et que la table des matières est trop peu explicite pour être, à cet égard, d'un grand secours.

M. N.

---

178. — **Abul-Bakâ Ibn Ja'îsch** Commentar zu dem Abschnitt über das Hâl aus Zamachschari's Mufassal nach der Leipziger und Oxforder Handschrift zum ersten Male herausgegeben übersetzt und mit Scholien aus Handschriften des Mufassal versehen von Dr G. Jahn. Halle, 1873, Buchhandlung des Waisenhauses. In-4°, iv-52 et 28 p.

M. Jahn, qui se propose d'éditer le commentaire d'Ibn Ya'îsch[1] sur le Mofassal de Zamakhscharî, en publie aujourd'hui, comme spécimen, le chapitre relatif au *Hâl*, ou terme circonstantiel d'état. Ce spécimen nous fait concevoir une haute idée de ce que sera l'édition complète. M. J. a très-habilement su triompher des difficultés que lui présentaient ses manuscrits, dont l'un est presque entièrement dépourvu de points diacritiques, et le texte qu'il a établi est parfaitement correct. Sa traduction, toujours fidèle, ne prête pas davantage à la critique. Les notes sont pleines d'intérêt. Nous ne pouvons donc que lui souhaiter le prompt accomplissement d'une tâche pour laquelle il est si bien préparé.

Les grammairiens arabes désignent sous le nom de *Hâl* un participe ou un nom d'action mis à l'accusatif qui énonce une circonstance relative à l'état dans lequel se trouve soit l'agent, soit le patient[2]. Par exemple, dans des phrases telles que : *djâ'a Zaïdon râkiban* « Zéid est venu chevauchant, » *laqîto Zaïdan bâkiyan* « j'ai rencontré Zéid pleurant, » les accusatifs *râkiban* et *bâkiyan* sont des *Hâl* qui expriment respectivement l'état dans lequel se trouvent l'agent de la première phrase et le patient de la seconde. Le *Hâl*, disent certains grammairiens arabes, doit être un participe ou un nom d'action, parce qu'il exprime un état passager. Ainsi on ne pourrait dire : *djâ'a Zaïdon tawîlan* « Zéid est venu » grand de taille, » car « grand de taille » est un état permanent et non un état passager. Mais en réalité toute épithète est susceptible d'être employée comme *Hâl;* il suffit qu'on en restreigne le sens d'une façon quelconque. Au lieu de *djâ'a Zaïdon tawîlan,* disons : *howa Zaïdon tawîlan* « c'est Zéid, le grand de

---

1. Les œuvres complètes de cet auteur ont déjà paru en Égypte et à Constantinople (Cf. *Journal asiatique*, 6e série, t. XVIII, p. 147). — M. Prym a fait usage du commentaire d'Ibn Ya'îsch pour son travail sur les relatifs arabes, et a publié le chapitre qui en traite (Cf. *Revue critique*, 1868, t. II, p. 337, art. de M. H. Derenbourg).

2. Cf. S. de Sacy, *Gramm. ar.*, 2e éd., t. II, p. 522.

» taille ; » aussitôt l'emploi de *tawîlan* comme *Hâl* devient très-légitime, car alors *tawîlan* ne signifie plus « grand de taille » mais « considéré ou connu comme » grand de taille, » idée plus restreinte que l'idée « grand de taille. » Zamakhscharî admet cette sorte de *Hâl* qu'il désigne sous le nom de *mowakkidah* (de corroboration).

On peut maintenant se demander pourquoi le *Hâl* est mis à l'accusatif. Comme cette question intéresse la grammaire générale, nous présenterons à ce sujet quelques réflexions.

C'est à tort que, dans nos grammaires, on réserve le nom d'accusatif au cas arabe en *an*. Ce cas s'emploie non-seulement comme accusatif, mais de diverses autres manières dont nous allons fournir des exemples :

1° djâ'a Zaïdon *râkiban* « Zéid est venu *chevauchant*. »

2° djâ'a Zaïdon *laïlan* « Zéid est venu *nuitamment*. »

3° { al-wardo *tayyibon rîhan* « la rose est agréable *par l'odeur*. »
{ 'ischroûna *radjolan* « vingt *hommes* (litt. *en hommes*). »
{ ritlon *khobzan* « une livre *de pain* (litt. *en pain*). »

Dans le premier exemple, la désinence *an* marque un *Hâl*, ou terme circonstantiel ; dans le second exemple, elle forme un adverbe ; dans les trois derniers enfin, ce qu'on appelle en arabe *Bayân*, ou terme spécificatif. Pour peu que l'on examine de près ces exemples, on s'aperçoit que le *Hâl*, l'adverbe et le *Bayân* ont un caractère commun : ils expriment tous une manière d'être du mot qu'ils modifient. Ainsi *râkiban* et *laïlan* montrent *comment* Zéid est venu ; *rîhan* montre *comment*, *en quoi* la rose est agréable ; de même, *radjolan* et *khobzan* disent *comment*, *de quelle manière* on prend *vingt* et *livre ;* c'est *en hommes*, *en pain*. Tous ces mots sont donc des adverbes ou plutôt les représentants d'un certain cas que l'on peut nommer *modal* ou *adverbial* et qui équivaut à l'instrumental, puisqu'il répond à la question *comment*[1] ? Et l'on comprend très-bien que la même désinence ait donné naissance à l'accusatif et à l'adverbial. La désinence *an* était primitivement un démonstratif marquant la tendance. Or, il est aujourd'hui reconnu que c'est là ce qui caractérise originairement l'accusatif. Ce démonstratif prit ensuite le sens locatif[2] et de là le sens adverbial ou instrumental, voici, suivant nous, de quelle façon. Lorsqu'on dit, par exemple : « c'est *en cela* qu'il » est coupable » — ce qui équivaut à « c'est *par cela*, *comme cela*, *de cette* » *manière*, » — le locatif *en* est bien à sa place, car l'attribut « coupable » étant restreint par l'idée complémentaire « cela » est réellement contenu dans cette idée. Dire : « c'est *en cela* qu'il est coupable, » c'est indiquer que la culpabilité ne dépasse point les limites de « cela, » qu'elle est contenue *dans* « cela. » Mais

---

1. On sait, en effet, que le rôle de l'instrumental est d'indiquer de quelle manière est exécutée l'action exprimée par le verbe attributif. Aussi verrons-nous, plus loin que l'instrumental russe correspond dans ses divers emplois au modal ou adverbial de l'arabe.

2. Cf., en français, aller *à* et demeurer *à*, aller *vers* et *vers* dans le sens d'*aux environs :* « il viendra *vers* midi. » L'inverse a souvent lieu : « il est *en* France, » et « il est venu » *en* France. »

comme, par le fait même que l'attribut est délimité par l'idée complémentaire, cette idée détermine le *comment* de l'attribut, il s'ensuit que le mot au locatif est en même temps conçu par l'esprit comme instrumental ou adverbial. Ainsi *râkiban*, *laïlan*, *rîhan* se rendront par le locatif : *en* cavalier, *pendant* la nuit, *en* odeur, ou par l'instrumental : *comme* cavalier, nuitamment[1], *par* l'odeur[2]. De même *'ischroûna radjolan*, *ritlon khobzan* se rendront soit par le locatif : vingt (consistant) *en* hommes, une livre (consistant) *en* pain, soit par l'instrumental : vingt (formé) *par* des hommes, une livre (formée) *par* du pain. Il n'est pas inutile d'ajouter que l'adverbe *comme* passant facilement du sens de *semblable à* à celui d'*en qualité de*, il arrive fréquemment que l'adverbial ou instrumental signifie non plus *comme....*, mais *en qualité de....*, *étant.....* Par exemple, dans la phrase arabe : *djâ'a Zaïdon râkiban*, l'adverbial *râkiban* signifie plutôt « en qualité de » cavalier, étant cavalier » que « comme (semblable à) un cavalier. » Cette remarque, jointe aux précédentes, nous permettra de rendre compte d'une autre particularité de la syntaxe arabe.

On sait que dans une proposition contenant le verbe *kâna* (être) ou un verbe de même nature (devenir, paraître, etc.), l'attribut se met au cas en *an*, à l'accusatif, disent nos grammaires. Ainsi, dans les propositions : *kâna Zaïdon hasanan* « Zéid est beau, » *sâra Zaïdon hasanan* « Zéid est devenu beau, » l'attribut *hasanan* serait à l'accusatif. Il nous semble que ce prétendu accusatif est un adverbial ou instrumental employé comme *Hâl* ou terme circonstantiel d'état. En effet, le sens primitif de *kâna* est « se tenir debout »; par conséquent, *kâna Zaïdon hasanan* signifie : « Zéid se tient comme beau, en qualité de beau, » étant beau, » de même que *djâ'a Zaïdon râkiban* signifie : « Zéid est venu » comme cavalier, en qualité de cavalier, étant cavalier; » de même encore *sâra Zaïdon hasanan* signifie : « Zéid est devenu comme beau = étant beau. » En russe, dans ces sortes de propositions, nous trouvons l'attribut à l'instrumental. Ainsi on rendra : « j'ai été professeur » par : *ya bouil professorom* (*professorom*, instr. de *professor*), littéralement : « j'ai été comme professeur = étant » professeur. » Il en sera de même avec les verbes devenir, paraître, se nommer, etc.[3] On dira, en mettant l'attribut à l'instrumental : « je suis devenu, » je parais, je me nomme *comme professeur.* » C'est que l'instrumental, dans ces exemples, montre *comment* le sujet a été, est devenu, paraît, se nomme, etc. L'instrumental russe forme aussi de nombreux adverbes identiques à ceux en *an* de l'arabe, ex. : *notchiou*, nuitamment, *dniom*, de jour, *outrom*, le matin, *morem*, par mer; ces instrumentaux-adverbes sont en arabe : *laïlan*, *nahâran*, *sabâhan*, *bahran*[4]. Enfin dans les expressions telles que *blanc de visage*, *large d'épaules*, *de*

---

1. En russe, *nuitamment* se dirait en effet *notchiou*, instrumental de *notch*, nuit.

2. La phrase : « la rose est agréable par l'odeur » se rendrait ainsi en russe : *rosa priyatna zapakhom*, *zapakhom* étant l'instrumental de *zapakh*, odeur.

3. Voy. Reiff, *Gramm. russe*, p. 146, 147 et suiv. Cf. l'allemand « eri st *zum* Professor » geworden. » Zu, qui marque ici l'instrumental, est une préposition locative.

4. L'équivoque de l'instrumental et du locatif est frappante dans ces adverbes. Le russe

visage et *d'épaules* s'exprimeront en russe par l'instrumental. Or ces expressions sont identiques à celles que nous citions plus haut : *agréable par l'odeur*, *vingt* (*en*) *hommes, une livre* (*en*) *pain*, dans lesquelles *par l'odeur*, *hommes* et *pain* sont mis en arabe à l'adverbial.

Il nous paraît donc bien démontré que toutes les fois que la désinence *an* ne forme pas un accusatif, elle donne naissance à un instrumental, et que c'est cet instrumental qu'on retrouve dans le *Hâl*, dans l'adverbe en *an*, dans le *Bayân*, enfin dans l'attribut d'une proposition dont le verbe est *kâna* ou l'un des verbes analogues dits, en arabe, *sœurs de kâna*.

St. G.

---

179. — **Voyage archéologique de Le Bas** publié par M. H. Waddington. Inscriptions de la Mégaride et du Péloponnèse, par M. P. Foucart. Feuilles 5 à 12. Gr. in-4°. Paris, Didot.

Nous continuons l'étude de cet ouvrage dont nous avons examiné la première livraison (feuilles 1–4) dans un précédent article. Les trois livraisons suivantes que nous annonçons (feuilles 5–12) comprennent la fin des inscriptions de la Mégaride, les textes de la Corinthie, ceux de l'Argolide et une partie de l'épigraphie de Spartes. Elles se décomposent ainsi :

1° Numéros 47–173 anciens numéros de Le Bas, la plupart des textes ont été revus sur les estampages ou sur les originaux et parfois complétés ou rectifiés.

2° 110 numéros nouveaux (55 inscriptions publiées depuis Le Bas; 27 inscriptions également publiées depuis Le Bas, mais revues par M. F. la plupart avec additions ou corrections; 28 inscriptions inédites).

Mégaride. N. 46 c à 76 j. Ces inscriptions sont des dédicaces à des empereurs ou à des personnages notables et des épitaphes.

M. F. démontre que le premier des stratéges à l'époque impériale devint éponyme de Mégare. Il signale la restauration des anciennes tribus de la ville par Adrien.

N. 49. Considérations importantes de M. L. Renier qui détermine la date de la dédicace de l'*Olympieion* à Athènes. Cette dédicace placée d'ordinaire en 132 doit être fixée à l'année 129. Il reste à savoir à partir de quelle année commencèrent la nouvelle ère des Olympiades inaugurée par Adrien, et l'ère d'Adrien à Athènes. Les trois problèmes doivent avoir entre eux des rapports étroits que MM. Neubauer et Dittenberger ont en vain cherchés et que j'ai essayé aussi de découvrir, mais inutilement. Les éléments nous manquent pour résoudre ces questions de chronologie.

N. 59. Inscr. intéressante qui montre qu'au début du ve siècle ap. notre ère,

---

et l'arabe disent à l'instrumental : aller *par* nuit, *par* jour, *par* matin, *par* mer, en d'autres termes, *au moyen* de la nuit, du jour, etc. là où d'autres langues diraient, au locatif : aller *pendant* la nuit, le jour, le matin, *sur* mer.

on élevait encore des statues aux sophistes et qu'on se mettait en frais de vers prétentieux pour les honorer. Il s'agit d'un certain Ploutarchos qui fut également en grande estime à Athènes. Ἐφ. ἀρχ. n. 560 et 2577. *Corpus*, n. 1080.

76 i, inscriptions chrétiennes; M. F. néglige plusieurs textes intéressants publiés depuis le *Corpus*, mais c'est à dessein. Il ne reproduit dans cette classe de monuments que ceux qu'il a vus lui-même ou dont il possède l'estampage.

Corinthie. L'épigraphie de la Corinthie est extrêmement pauvre, l'isthme ayant été ravagé trop de fois. — 87 a. M. F. reproduit l'inscription du vase de Tléson publiée par Rangabé et par d'autres savants. « La trouvaille de cette » coupe à Corinthe nous apprend la patrie de cet artiste dont on connaissait un » grand nombre de vases trouvés en Etrurie. »

La démonstration n'est pas aussi simple que cette phrase semble l'indiquer. Brunn dans son catalogue des artistes céramistes, publié en 1859, donne 75 noms lus sur des vases italo-grecs, et six noms lus sur des vases grecs, encore dans ce nombre fait-il entrer *Xénophantos* l'Athénien, potier qui paraît avoir eu son atelier sur la côte du Pont-Euxin. Ces noms sont *Ergotimos*, *Tléson*, *Hégias*, *Psiax*, *Hilinos* et *Xénophantos*. Les deux premiers seuls se sont trouvés à la fois en Italie et en Grèce. La question de savoir à quel pays appartiennent les céramistes dont les produits se rencontrent en Italie et en Grèce ne peut être résolue que par un long examen. MM. Heydemann et Benndorf ont fait sur ce sujet des recherches remarquables (1869-1870) qui ont eu pour premier résultat de porter à 16 les signatures lues en Grèce[1]. *Griechische Vasenbilder*. — *Griechische und sicilische Vasenbilder*. Sans reprendre cette étude que j'ai essayée ailleurs longuement[2], il est bon de remarquer qu'on a trouvé à Corinthe outre le nom de *Tléson*, celui d'*Exékias*, Heydemann, p. 10; Salinas, *Arch. Anz.* 1863, p. 120; il y a même lieu de douter que le vase de *Tléson* provienne de Corinthe et non de Cléones. Il serait utile de rappeler la signature de Timonidas conservée au musée du *Varvakcion* sur une sorte de bouteille à long col de style ancien découverte à Cléones, et enfin la signature de *Charès* attribuée avec beaucoup de vraisemblance, mais sans qu'il y ait certitude, à Corinthe. La comparaison des poteries de *Néarchos*, de *Tléson* et d'*Ergotélés* est de rigueur pour prouver que *Tléson* travaillait ou à Corinthe ou à Cléones.

95 a. Heureuse correction aux remarques de Keil, Ἐμνήσθησαν Εὔπορος τοῦ υἱοῦ κτλ...

Argolide. 112 a. Insc. inédite d'un sculpteur athénien inconnu Διόδωρος Ἑρματτίου. Diodoros est postérieur à l'institution des Σωτήρια.

N. 115. Exemple rare du nom d'un agoranome sur une brique. Si l'inscription de Corinthe 87 est écrite sur une brique, elle se rapporte, selon toute vraisem-

---

1. A cette liste il faut, je crois, ajouter Κίττος, artiste qui appartient évidemment à la Grèce propre. Ce nom se lit sur une amphore panathénaïque découverte en Cyrénaïque et transportée au *British Museum*, De Vitte, *Note sur quelques amphores panathénaïques*, 1868, p. 7.

2. *Journal des savants*, 1872-1873.

blance, à un magistrat. M. Birch seul, à ma connaissance, dans son histoire de l'ancienne poterie, a étudié les textes de cette classe. Les briques grecques consacrées par une marque officielle commencent à devenir nombreuses. Je trouve dans mes notes les exemples suivants qui sont, je crois, inédits et que j'ai copiés à Athènes.

1° ////ΕΙΔΩ///; 2° ΑΙΓΕΙΔΩΝ, Αἰγ]ειδῶ[ν; 3° ////ΤΙΟΧΙΔ/////'Αν]τιοχιδ[ῶν]. Ces marques, si on constatait les endroits où on les trouve, seraient des documents topographiques intéressants. Elles enrichissent la série très-pauvre encore des monuments relatifs aux tribus; comme les tessères des tribus, médailles assez fréquentes aujourd'hui, elles montrent l'autonomie de ces divisions de la cité; 4° ΔΗ; 5° ΔΗΜΟϹΙΑ; 6° ϹΟΜΗΔ, inscription indiquant une propriété du peuple. L'exemple le plus curieux que nous en connaissions est donné par le chœnix du *Varvakeion* à Athènes[1]; 7° ΝΩΝΜΕΞ / ΝΩΕΘ; marque prouvant que les divinités étaient considéréés comme propriétaires[2]; 8° ΘΕΣΠΙ / ΕΩΝ brique de Thespies.

Quant aux exemples de noms propres j'ai noté à Athènes ΑΓΡΙΠΠΑ, ΔΙΟΥ (2 exemples) ΔΙΟΔΩΡΟΥ (2 exemples)[3].

Il y aurait lieu de rechercher pour quelle raison l'astynome marquait les briques, le caractère des édifices où cette signature était admise, la différence d'attributions de l'astynome et de l'agoranome, le rapport de ces empreintes sur brique et des inscriptions semblables que nous trouvons sur les amphores, sur les mesures de capacité et sur les poids. Il est vrai que l'*astynomat* et l'*agoranomat* ne sont encore que très-mal connus.

115 a. Inscription qui montre les Thessaliens et les Macédoniens envoyant de nombreuses offrandes au temple d'Artemis *Pheræa* en Argolide. L'énumération des peuples qui font ces offrandes suit l'ordre géographique.

116. Seul exemple connu jusqu'ici d'un acte de proxénie trouvé en Argolide.

116 a. Une des dissertations les plus importantes de l'ouvrage. M. F. commence par restituer les parties du texte que ses prédécesseurs avaient en vain étudiées. Il établit ensuite avec une grande netteté la situation des artistes dionysiaques en Argolide et les lois qui les régissaient[4]. Le texte est de l'année 113 av. notre ère.

« La sculpture qui employait des matériaux différents pour une même statue, » était donc encore en usage en 113. » Cette phrase doit être modifiée, elle ne rend pas la pensée de l'auteur. L'usage d'employer pour les statues des matériaux différents, par exemple des marbres de couleurs variées, se retrouve durant

---

1. *Mélanges archéologiques*, in-8°. Didier, p. 28.
2. Je n'ai pas de renseignement certain sur l'origine de cette brique; le sigma est de forme ancienne.
3. Sur un des exemplaires A et P liés devant Διοδώρου.
4. L'auteur a consacré à ces artistes un travail spécial : *de collegiis scenicorum artificum apud græcos*, Paris, 1873.

toute la durée de l'empire. — Zénon a fait une statue de Dionysos, ἄγαλμα ἀκρόλιθον, χρυσόειμον... Ces termes sont en effet embarrassants. Je crois qu'on donnait le nom de statue acrolithe à deux sortes de représentations : 1° aux statues habillées dont le corps caché par les vêtements était en bois, tandis que la tête, les pieds et les mains étaient en pierre ou en marbre; 2° à des statues de bois sculpté, non recouvertes de draperies et terminées par des extrémités de marbre. Telle était la statue d'Athéné que les Platéens reçurent de Phidias. Les statues du premier genre étaient plus nombreuses que celles du second ; on peut les reconnaître dans nombre de descriptions que fait Pausanias. Quelques représentations figurées nous en conservent des images.

« Dans l'Attique la date est marquée jusqu'à la fin de l'empire par les archontes » éponymes. » L'expression n'est pas tout à fait exacte. Dans ce passage l'auteur résume les ères usitées en Grèce à partir de l'époque romaine. 1° ère de la réduction de l'Achaïe en province romaine, 146; 2° ère de Macédoine depuis la réduction de cette province, 148; 3° l'ère actiaque, 31. Il faut ajouter à cette liste l'ère du voyage d'Adrien à Athènes, dont nous avons quatre exemples à ma connaissance, et celle du nouveau système d'Olympiades inauguré par le même empereur, dont nous connaissons deux mentions par les textes épigraphiques [1]. Il est très-probable que même en Achaie on comptait encore par d'autres ères.

Ainsi l'inscription 146 b. datée de l'année 184 ne peut s'expliquer ni par l'ère de l'année 146 ni par celle de l'année 31. M. F. conjecture que les Epidauriens avaient une chronologie spéciale qui prenait peut-être pour point de départ une année où Adrien prodigua des bienfaits à la ville, bienfaits auxquels paraît faire allusion la légende de certaines monnaies, où l'empereur a le titre de κτίστης.

158 a. Inscription de Trézène, ère inconnue, année 77 ou 69.

162 a. Même observation pour l'année 550 inscrite sur un monument de Spartes du temps des Antonins. M. F. remarque justement qu'on ne peut songer à une ère qui partirait de l'établissement du patronomat par Cléomènes [2].

122. Remarques de M. Waddington sur une inscription qui éclaire l'histoire des rois de Chypre, Nicocréon et Prytagoras. 123-124 a. *negotiatores italici* à Argos. 157 a. Nouvelle copie et commentaire développé d'une inscription relative à la construction d'un temple à Trézène; M. F. ajoute beaucoup aux travaux précédents de MM. Bursian et Rangabé sur ce texte.

Laconie. 162 a. Preuve formelle que le *patronome* sous l'empire était éponyme de Spartes. Bœckh avait admis ce fait contre l'assertion de Pausanias, mais

---

1. *Fastes éponymiques d'Athènes, nouvel essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurs à la CXXII^e Olympiade*, in-8°. Thorin, 1873. Archontat de Μέμμιος ..... τοῦ Κολωνῆθεν, p. 38 et 39.

2. M. F., p. 52, indique qu'il discutera à propos de chaque inscription les difficultés que présente la date ; il serait bon qu'il résumât ses observations dans un mémoire d'ensemble.

n'en avait donné qu'une preuve incomplète. Mots doriens inexpliqués τοριν, μωαν, κεαυαν, λωαν, κασσηρα (cf. aussi 162 c). 162 c, vers isarithmiques; 162 h. dédicace τῶι Δελφιδίωι.

163 a. Dissertation sur le collége des Dioscures et d'Hélène à Spartes — composition de ce collége — fonctionnaires qui le dirigent; rôle qu'y jouent les esclaves.

163 b. Travail semblable sur le collége des Ténariens en l'honneur de Poseidon Ténarien. On sait que les associations religieuses chez les Grecs sont un des sujets que M. F. a étudiés avec le plus de soin et où il a la plus particulière compétence [1].

168-168 b. M. F. cherche à établir la hiérarchie des magistrats à Spartes. Il étudie en particulier les fonctions des agoranomes. Remarques nouvelles pour la plupart.

168 c. Distinction de l'agoranome et du pédionome à Spartes.

173 a. Inscription capitale pour l'étude de la constitution du sénat à Spartes sous l'empire. M. F. montre les renseignements qu'elle conserve; il expose l'organisation du sénat pour cette époque.

Le recueil contient un certain nombre d'inscriptions métriques intéressantes pour l'histoire de l'idée de la mort. On y trouve très-nettement précisée la croyance à une vie heureuse dans un monde supérieur, p. ex. 162 a. « C'est » ainsi, Héracleia, que véritablement tu es de la race d'Héraclès, de Phœbus et » des habitants de l'Olympe; après ta mort, ils t'ont enlevée dans leurs demeures » et t'ont placée, comme issue de leur propre sang, dans la demeure des immor- » tels. »

85. « Je suis retournée aux sources d'où j'étais sortie, laissant le lien que la » nature m'avait imposé; j'ai laissé mon corps, étant encore vierge sans enfant, » sans mari. » Voyez encore n. 67 et 132.

L'uniformité de ces formules ne doit pas faire dédaigner l'expression des pensées souvent élevées et où on voit que les doctrines des philosophes sur la vie future étaient devenues familières à la foule. Il y a lieu du reste ici à un grand nombre de rapprochements qui intéressent l'histoire des idées morales. Ce travail aurait une réelle valeur [2].

Nous avons signalé les faits les plus neufs qui font pour l'historien l'intérêt de ces fascicules. Nous devons remarquer aussi que M. F. s'est efforcé d'établir par l'étude des monuments datés les variations qu'a subies la langue en Argolide et en Laconie et qu'il a toujours insisté sur les transformations de l'alphabet. Il a fait à ce sujet un très-grand nombre d'observations qu'il sera utile de résumer à la fin de l'ouvrage dans un travail d'ensemble. Il annonce du reste déjà que plusieurs questions seront traitées de la sorte dans des mémoires spéciaux. Ainsi

---

1. *Des associations religieuses chez les Grecs, Thiases, Eranes, Orgeons,* avec le texte des inscriptions relatif à ces associations. Paris, 1873.

2. Voir quelques remarques de M. F. p. 42, sur l'inscription 85.

il renvoie à des études sur *les proconsuls d'Achaïe*[1], et sur *les associations religieuses*, études réservées pour les dernières livraisons.

Le commentaire de chaque inscription considérée à part divise trop souvent l'attention. Il serait à souhaiter qu'à la fin de chaque section l'auteur montrât en termes très-brefs ce qu'il ajoute par son travail aux connaissances que nous possédions avant lui.

Il est inutile de remarquer que la méthode suivie dans ce travail est celle que nous avions déjà appréciée précédemment. Pour de pareils livres le meilleur moyen de montrer l'importance des services que rend l'auteur est une analyse sommaire.

DUMONT.

---

180. — **Geschichte von Frankreich**, von Dr L. O. BRŒCKER. I Band : Frankreich in den Kæmpfen der Romanen, der Germanen u. des Christenthums. Hamburg, H. Grüning. 1872. IV. In-8°, 271 p. — Prix : 6 fr.

Le livre de M. Brœcker est un des plus bizarres qui me soient jamais tombés entre les mains. Il faut aller en Allemagne pour trouver un homme intelligent et instruit capable de composer ou pour mieux dire de fabriquer un livre aussi dénué de plan et de suite. Le volume qui vient de paraître et qui, s'il faut en croire le titre, est le commencement d'une Histoire de France, se compose de deux livres. Le premier a 32 p. et contient un abrégé de l'histoire franke jusqu'à la mort de Clovis. Le second livre a 236 pages; il renferme l'histoire des fils de Clovis; une série d'observations sur l'état du clergé, de la noblesse, de l'armée, du langage, du droit et des mœurs en Gaule de 496 à 561; des remarques sur les châteaux, les villes, les fortifications, les églises et les édifices de tout genre, sur les saints, les miracles et les médecins à la même époque; enfin un abrégé de l'histoire de la littérature latine païenne, un abrégé de l'histoire de la littérature latine chrétienne et un abrégé de l'histoire de la littérature gallo-latine. Cette partie littéraire de l'œuvre de M. B., dont la dernière subdivision rentre seule directement dans son sujet, occupe plus de la moitié du volume, 165 p. sur 268. — Si encore les sujets divers qui forment la matière du second livre étaient distribués en chapitres ayant des titres, on aurait peut-être quelque chance de comprendre la division et la suite des idées. Mais au lieu de cela, ils sont répandus en 42 paragraphes simplement numérotés, ou plutôt en 31 paragraphes, car il y a 11 numéros qui manquent[2], sans que du reste leur absence paraisse augmenter la confusion de l'ouvrage; il ne peut y avoir de lacunes là où il n'y a pas d'ensemble. Entre ces paragraphes, il n'y a aucun lien, aucune transition; il n'y a ni succession ni progression dans les idées. Il est impossible de dire quel plan suit M. B. ni à quel but il tend. Il paraît avoir imprimé à peu

---

1. Ce mémoire sera l'œuvre de M. Waddington.
2. Les nos 15-21 et 35-37.

près au hasard une série de notes sur l'époque mérovingienne et sur la littérature latine.

Ces notes d'ailleurs sont loin d'être sans valeur. Si ce volume n'est pas un *livre* écrit et composé, c'est du moins la conversation à bâtons rompus d'un homme d'esprit et d'un homme instruit. M. B. n'est pas un professeur d'Université, un érudit de profession; on s'en aperçoit tout de suite à l'absence de tout appareil scientifique dans un livre qui pourtant ne peut guère s'en passer; il est rare qu'il cite ses sources, et jamais il ne discute les opinions des savants qui ont traité les mêmes sujets avant lui; mais il est facile de s'apercevoir qu'il connaît bien toute la littérature de son sujet. Il a une manière toute personnelle d'envisager les questions; il a lu les textes en amateur et en curieux plus encore qu'en érudit; de là des trouvailles heureuses, des pensées originales [1], qui rendent le livre de M. B. intéressant et utile à lire, malgré tous ses défauts. Je citerai en particulier les paragraphes 41 et 42 qui traitent de la littérature chrétienne latine et de la littérature gallo-latine, et le paragraphe 38 sur les saints et les miracles. Dans ce dernier §, M. B. analyse avec beaucoup de finesse les prodiges dont les Vies de saints du VIe s. nous ont conservé le souvenir; il montre que jamais une infirmité réellement incurable, la perte d'un membre par exemple, n'est guérie par la vertu d'un saint, et que même il n'est jamais question de la guérison miraculeuse d'une blessure, bien que les blessures assurément ne manquassent pas à cette époque; il nous représente, non sans une certaine verve humoristique, les pèlerinages du VIe s. comme des cures qui étaient pour l'époque ce que sont aujourd'hui celles de nos villes d'eaux : les malades étaient soignés dans les habitations attenantes à l'église, ils y trouvaient bonne nourriture et bon gîte, une diète sévère physique et morale, le jeûne et la prière; ils y restaient souvent longtemps avant d'être guéris, des semaines et parfois des mois entiers; enfin des remèdes fort simples, une boisson chaude, ou une application d'huile sur la partie malade faisaient souvent le plus grand bien; sans compter l'immense puissance de l'imagination et de l'influence morale sur des natures simples et croyantes. — Bien que nulle part les idées de M. B. n'aient une netteté suffisante, et qu'elles conservent toujours l'allure mobile et insaisissable de la conversation, elles sont souvent justes et ingénieuses. M. B. analyse très-bien les divers éléments qui concourent à la formation de la France, p. 18: « La France a reçu des Romains sa langue, des Gaulois son caractère national, des Franks ses institutions politiques. — *Wie bei den Rœmern die franzœsische Sprache und bei den Celten das franzœsische Volk, so beginnt der franzœsische Staat bei den Franken* »; il définit avec sagacité le caractère de la Gaule, « romaine par rapport aux Bar- » bares, mais originale par rapport à Rome, » et le rôle des Franks séparés par

1. M. B. cherche même trop l'originalité; il évite de parler comme tout le monde. Il emploie toutes sortes de circonlocutions pour ne pas employer l'expression *Vulgar Latein* (L. I, 1). Au lieu d'Austrasie et Neustrie il dit *Alt* et *Neu Salien*. Je ne pense pas qu'il prétende donner ici l'étymologie des deux noms traditionnels.

leur conversion au catholicisme de la masse germaine arienne qui continue sur le terrain religieux la lutte contre Rome, et mélangés de telle sorte aux Gallo-Romains qu'ils subissent leur influence tout en paraissant les annuler (Voy. L. I, § 3, 5, 7 et L. II, 7-31). Ces idées sont chez M. B. dans un état confus et rudimentaire, mais elles mériteraient d'être précisées et développées. Parmi les points de vue nouveaux dont j'ai été frappé, je citerai encore la raison que donne M. B. de l'annexion violente des petits royaumes franks par Clovis après la guerre d'Aquitaine. Il nous montre le roi barbare après la conquête du royaume Wisigoth plutôt affaibli que fortifié par le nombre excessif de ses sujets Gallo-Romains et cherchant à s'appuyer sur une masse barbare plus nombreuse et plus compacte en réunissant à son empire les États franks du N.-Est. Peut-être y a-t-il là quelque exagération; peut-être Clovis n'avait-il pas le « *Politischer* » *Scharfblick*[1] » que lui prête M. B.; peut-être cherchait-il simplement à conquérir le plus possible, et se tournait-il vers le Nord parce qu'au Sud Théodoric lui barrait le chemin. Prenons garde cependant de ne pas nous laisser entraîner trop loin par notre désir de laisser aux Germains leur caractère barbare et par notre crainte de les habiller à la moderne. Ils n'étaient point des politiques au sens moderne du mot, sans doute; mais il y avait longtemps qu'ils se frottaient aux Romains et ni Alaric, ni Théodoric, ni Attila lui-même, ni Clovis à plus forte raison, n'étaient incapables de combinaisons politiques d'une certaine portée. Tout au moins pouvaient-ils avoir des pressentiments justes et aider par des impulsions personnelles à demi conscientes à la force inexorable des choses. Le sentiment, réfléchi ou spontané, qui avait guidé Clovis, persista chez ses fils et ses petits-fils puisque, bien que maîtres de presque toute la Gaule, ils résidèrent tous au N.-E., dans les pays où l'influence germaine était prédominante.

Je ne ferai que peu d'observations de détail sur le livre de M. B. Il n'a pas fait un livre d'érudition, il ne cite pas ses sources, et il serait difficile autant qu'oiseux de noter tous les points sur lesquels je suis en désaccord avec lui. Je me contenterai de relever quelques points où son opinion me paraît erronée. — P. 9. M. B. a raison de dire que les Barbares n'ont jamais entièrement dépouillé les Romains ni ne les ont réduits en esclavage; mais il a tort de faire de l'*hospitalitas* burgunde, partage des terres fait à l'amiable entre Germains et Romains, le type de tous les établissements barbares. En Italie, les Lombards dépouillèrent violemment les vaincus, et dans l'empire frank il n'y eut jamais de partage. — P. 28. M. B. attribue à Clovis une grande patience, et pense qu'il a volontairement laissé s'écouler onze ans entre la prise de Soissons et la guerre d'Alémanie, quatre ans entre d'Alémanie et celle de Burgundie et sept ans entre

1. M. B. va plus loin encore quand il reconnaît aux Germains « *ein grosses Staatsmænn-* » *ische Blick* » parce qu'ils ne voulaient pas des Romains dans leurs armées et n'épousaient pas des Romaines (§ 4). Pourtant au début du même §, il dit avec raison que les Germains jusqu'à l'invasion appartiennent plus encore à l'histoire naturelle qu'à l'histoire, c'est-à-dire plus encore au règne animal qu'au règne humain. Pour acquérir si vite « *le* » *coup-d'œil de l'homme d'État* » ils ont dû faire des progrès bien rapides.

celle de Burgundie et celle d'Aquitaine. Mais les documents sur cette époque sont si incomplets qu'il est impossible de conclure de leur silence que Clovis soit demeuré aussi longtemps inactif. Une seule ligne de Grégoire de Tours nous dit qu'en 491 il fit une guerre contre les Thuringiens (*Gr. Tur.* II, 27), guerre qui peut avoir été longue et difficile. Entre 485 et 500 Clovis a dû avoir à lutter pour conquérir tout le pays entre l'Oise et la Loire [1]. S'il fallait en croire la Vie de Ste Geneviève, il aurait assiégé Paris pendant dix ans. La patience que Clovis apportait à l'accomplissement de ses desseins vient peut-être simplement des difficultés de la conquête. — Pour la guerre contre les Alamans, M. B. admet qu'elle a eu lieu dans le pays ripuaire et que la bataille où Clovis a été converti au christianisme (*Gr. Tur.* II, 30) est celle de Tolbiac où Sigebert fut blessé (*Gr. Tur.* II, 37). Rien n'autorise à réunir ces deux faits comme l'a fort bien trouvé Junghans [2]. D'après la vie de St. Vaast qui nous montre Clovis passant par Toul au retour de sa campagne contre les Alamans, il dut aller les attaquer chez eux, dans le bassin supérieur du Rhin. On ne comprendrait pas sans cela comment la soumission de l'Alémanie aurait suivi la victoire du roi frank. — P. 33. « *Die in Süd Gallien gelegene Auvergne* » est inexact. — L'Auvergne appartient à la Gaule centrale. — P. 54. Dans ses observations, fort intéressantes d'ailleurs, sur la composition des armées frankes, M. B. dit que les Gallo-Romains qui servaient comme auxiliaires avaient conservé les noms des anciennes légions romaines. Cela est peu vraisemblable, puisqu'il n'y avait plus d'armée permanente; en tous cas l'assertion mériterait d'être accompagnée de preuves. — P. 68. Dans son paragraphe sur la noblesse M. B. me paraît avoir commis bien des inexactitudes. Il dit que le nom d'*optimates* était réservé à la noblesse barbare et le nom des *nobiles* à la noblesse gallo-romaine. Un seul passage semble autoriser cette opinion, c'est celui de la loi des Burgundes (xxvj-1) : *Optimati Burgundioni vel Romano nobili*. Mais *optimates* désigne dans d'autres textes la noblesse gallo-romaine. S.-Didier parle des « *optimates et principes* » d'une ville (Bqt. IV, 36). La vie de St.-Théodard parle des *optimates* d'un évêque (Voy. Waitz, *Vfgsgsch.* II, 288). C'est que *optimates* désigne non une distinction d'origine, mais la position élevée occupée par certains hommes auprès d'un roi ou d'un personnage important. Un roi, un duc, un évêque ont leurs *optimates*. Ce sont : « les grands », quelle que soit leur race. Quant au mot *nobiles* il est constamment appliqué aux barbares et désigne, non une classe privilégiée parmi les hommes libres, mais tantôt tous les hommes libres sans exception, tantôt les plus éminents par la fortune ou par l'illustration de leur famille. — P. 69. M. B. restreint trop la part accordée aux Gallo-Romains dans l'administration franke [3]. M. Roth a montré que Grégoire de Tours cite parmi les comtes de Tours et

---

1. *Gesta reg. Franc.* 14 : Dilatavit Chlodovechus amplificans regnum suum usque Sequanam. Cf. Procope, *De Bello Goth.* I, 12.
2. *Die Geschichte Childerich's und Chlodovechs*, p. 41.
3. M. B. corrige il est vrai son opinion p. 73.

d'Auvergne plus de Gallo-Romains que de Franks[1]. Enfin j'ignore sur quelles autorités s'appuie M. B. pour avancer que *nobilitatis ordo* a signifié spécialement à l'époque Mérovingienne : les hauts dignitaires ecclésiastiques. Rien ne me paraît justifier cette assertion. — P. 86. Les *turres* que fabriquait l'évêque Léon, et que M. B. prend pour des tours d'églises couvertes en étain doré, étaient des coffres de bois couverts d'or et en forme de tours qui servaient à renfermer les saintes espèces destinées au sacrifice de la messe[2].

A côté de ces questions purement scientifiques, il en est une autre plus générale dont je dirai un mot en finissant. Quand un Allemand écrit sur l'histoire de France ou un Français sur l'histoire d'Allemagne, il est curieux de voir quel esprit le guide dans ses jugements, quelle influence ses sentiments nationaux exercent sur son impartialité historique. Extérieurement le patriotisme de M. B. est peu apparent; mais il n'en est pas moins fort et se fait sentir dans mainte appréciation historique. M. B. par ex. nous représente les Vandales comme les vrais représentants du « *Germanenthum* » haïs à ce titre par les Romains et calomniés par eux. Il dit qu'Euric et Genséric comprirent « que la vocation des » races allemandes n'est pas de se faire une guerre civile entre elles, mais de » poursuivre une lutte nationale contre les Romains et les Grecs. » — Quand M. B. fait la géographie du sol sur lequel s'est développée l'histoire de France, il s'arrête à l'Est au plateau de Langres; préoccupation nationale bien mesquine assurément, qu'il aggrave encore en disant (p. 17) que la Gaule est une péninsule qui n'est dépourvue de frontières naturelles qu'au N.-E. On a appelé *Gallia* jusqu'au XIIIe s. tout le territoire de la Gaule romaine, qui a au N.-E. le Rhin pour frontière naturelle. — Je suis de l'avis de M. B. quand il dit que les vices des Gaulois étaient ceux d'une civilisation dégénérée et que les vices des Germains étaient ceux de la barbarie; d'une manière fort ingénieuse, il montre d'après les décisions des conciles l'entrée en scène des vices barbares au VIe siècle. Mais est-il bien équitable lorsqu'il parle de la cupidité gauloise d'après Salvien, de dire que le prêtre de Marseille met en regard la chasteté des Goths, l'hospitalité des Franks, la pureté des Saxons, sans ajouter avec Salvien que les Goths étaient fourbes, les Franks menteurs et les Saxons cruels?

Quand donc les historiens comprendront-ils qu'en prenant l'histoire pour complice de nos rancunes et de nos passions nous nuisons à la science sans rendre service à notre propre patrie?

G. MONOD.

---

1. Roth, *Beneficialwesen* p. 173.
2. *Gr. Tur.* X. 31, § 3. « Leo..... fuit faber lignarius, faciens etiam turres holocryso » tectas, ex quibus quædam apud nos retinentur. »

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 19 septembre 1873.

M. H. Martin poursuit la lecture de son travail sur la Prométhéide d'Eschyle. De son exposition des croyances religieuses de la Grèce ancienne, il résulte que Prométhée recevait au temps d'Eschyle les honneurs divins et qu'à Athènes, en particulier, il était adoré en trois endroits; son culte était en quelque sorte *parallèle* à celui de Zeus, comme le culte de Zeus à celui de Kronos, comme le culte des Euménides à celui d'Apollon, etc. Il faut donc abandonner les opinions diverses que l'on a émises sur Eschyle à propos de Prométhée; ce poète n'est ni un libre-penseur, ni un simple littérateur, ni un sectaire, ni un philosophe; c'est un Athénien des guerres médiques connaissant les doctrines orphiques et les conciliant avec la religion nationale. — M. H. Martin entre ensuite au cœur du sujet. La tradition du Caucase et de l'aigle trouvait sa place dans le Prométhée *délivré;* mais l'*enchaîné* est plus ancien. Lorsque le dieu dérobe le feu dont il enseigne l'usage aux hommes, Zeus régnait depuis peu de temps. L'action se passe dans une contrée lointaine, dans la Scythie d'Europe, riche en mines de fer, près d'une mer (Pont-Euxin ou Palus-Méotides). Dans le P. enchaîné, il n'est pas question d'aigle, il est simplement enchaîné; ce n'est qu'à la fin de la tragédie que, sur son refus opiniâtre de se soumettre à Zeus, il sera *menacé* de ce nouveau supplice. — M. H. Martin esquisse ensuite les grandes lignes de la tragédie du P. enchaîné et montre qu'elle ne suppose pas une tragédie antérieure.

M. E. Havet continue sa lecture sur les écrits faussement attribués à Bérose et à Manéthon. Joseph, comme Eusèbe, ne paraît avoir cité Bérose que d'après le livre attribué à Alexandre le Polyhistor.

Il n'est pas exact que le livre attribué à Bérose ait été cité ni par Apollodore ni par Juba. Athénée, Clément d'Alexandrie et Hésychius ont cité réellement des *babyloniaca* de Bérose. Mais premièrement rien ne prouve qu'on trouvât dans ces livres rien de ce qu'Eusèbe nous a transmis. Ensuite rien ne nous renseigne sur la date véritable de ces *babyloniaca.*

Quant à Manéthon, personne ne nous parle de lui avant Joseph. Les fragments conservés sous son nom sont de deux sortes : 1° les listes de l'Africain et d'Eusèbe, 2° le récit suivi conservé par Joseph. Les listes, quoique provenant de source authentique, ne sont évidemment pas authentiques dans leur texte. Pour la citation de Joseph, quelques expressions de Joseph donnent lieu de supposer qu'il ne l'a pas prise dans le livre même, qu'il n'a peut-être pas connu directement. Le passage du livre *sur Isis et Osiris* au sujet de Manéthon ne peut inspirer aucune confiance; encore moins le témoignage de George le Syncelle et la prétendue lettre de Manéthon à Ptolémée citée par lui.

M. T.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archivio storico italiano fondato da G. P. Vieusseux e continuato a cura della R. Deputazione di Storia patria per le provincia della Toscana, dell Umbria e delle Marche. Serie III. Tomo XVII (8a Dispensa). In-8°, p. 377-560. Firenze (Vieusseux). 4 fr.

Ballantyne (J. K.). First lessons in sanskrit grammar : together with an introduction to the Hitopadesa. 2d ed. 114 p. cart. London (Trubner et C°). 4 fr. 40

Burgess (H.). Essays, Biblical and ecclesiastical; relating Chiefly to the authority and Interpretation of Holy Scripture. In-8°, cart. London (Longmans). 15 fr.

Daniel (G.). Merrie England in the olden Times. With Illustration by J. Leech and K. Cruikshand. New ed. In-8°, 428 p. cart. London (Warne). 4 fr. 40

Di Giovanni (V.). Storia della filosofia in Sicilia da' tempi antichi al secolo XIX, libri quattro. Vol. I, filosofia antica, scolastica, moderna. In-8°, 432 p. Palermo (Pedone-Lauriel). 7 fr.

Earle (J.). The philology of the english Tongue. 2d ed. revised and enlarged. In-12, 683 p. cart. London (Macmillan). 9 fr. 40

Facciolati (J.), **Forcellini** (A.) et **Furlanetti** (J.). Lexicon totius latinitatis, cura opera et studio lucubratum nunc demum juxta opera K. Klotz, G. Freund, L. Dœderlein, aliorumque recent. auctius emendatius melioremque in formam redactum curante doct. F. Corradini. T. III, fasc. 3. In-4°. Patavii (typ. Seminarii). 3 fr. 50

Griffin (L. H.). Rajas of the Punjab. 2d ed. In-8°. London (Trubner et C°). 26 fr. 25

Heckford (S.). The life of Christ, and its Bearing on the doctrines of Communism. In-8°, 98 p. London (Field et C°). 3 fr. 15

Malan (S. C.). Original documents of the coptic Church. In-8° br. London (Nutt). 3 fr. 15

Marchegay (P.). Lettres-missives originales du Chartrier de Thouars. Série du XV° siècle. In-8°, 41 p. Nantes (imp. Forest et Grimaud).

Marguerites (Les) de la Marguerite des princesses. Texte de l'édition de 1547, publié avec introduction, notes et glossaire, par F. Frank, et accompagné de la reproduction des gravures sur bois de l'original et d'un portrait de Marguerite de Navarre. T. I et IV. In-16, cvij-480 p. Paris (Lib. des Bibliophiles).

Martello (T.). Studio di confronto fra le Universita tedesche, inglesi e chinesi. Discorso alla R. Accademia di scienza in Padova. In-8°, 32 p. Milano (Valentiner et M.).

Maurice (F. D.). Moral and metaphysical philosophy. New ed. with preface. 2 vol. In-8°, 1450 p. cart. London (Macmillan). 31 fr. 25

Pardini (A.). Raccolta della escrizioni esistensi sotto i loggiati del Campo Santo Suburbano di Pisa atta a servire di Guida al medesimo fascicolo. In-8°. Pisa (tip. Ungher). 60 fr.

Pitrè (G.). Novelline popolari siciliane raccolte in Palermo ed annotate. In-16. Palermo (Pedone-Lauriel). 3 fr. 50

Strenne nuziali del secolo XIV pubblicate dall' avv. G. Bertolacci. In-8°, 72 p. Livorno (F. Vigo).

Taine (H. A.). History of english Literature. Translated from the french by H. van Laun. Vol. I. In-8°, 450 p. cart. London (Hamilton). 9 fr.

Travers (E.). Une réception dans l'ordre religieux et militaire des Saints Maurice et Lazare de Savoie, au XVIIIe siècle. Étude sur des documents inédits. In-8°, 98 p. Paris (Dumoulin).

Vaissière. Saint Antonin, prêtre, apôtre du Rouergue, martyr de Pamiers. Étude sur son apostolat, son martyre et son culte. In-16, 200 p. Montauban (imp. Forestié neveu).

Contenu : *J. Storm.* Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — *C. Ploix.* Étude de Mythologie grecque ; Hermès. — *L. Havet.* Mots Locriens contenant un α pour un ε. — *M. Bréal.* Une tendance phonique de la langue grecque. — *H. Gaidoz.* Fagne, fange, hohe Venn, finnois.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

E. GRÉBAUT Hymne à Ammon-Ra. Gr. in-8°. 2 fr.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France.* 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française.* Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.

Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains.* Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément.* 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.
Le *Supplément* de la 4ᵉ édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

En vente à la librairie W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

L. REINISCH Ægyptische Chrestomathie. 1. Lieferung. In-fol. 5 fr. 35

L'ouvrage complet se composera de trois livraisons.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 40 Septième année 4 Octobre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
XIIIe ET XIVe FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

A. MARIETTE-BEY Denderah, description générale du grand temple de cette ville. Tome III, planches. 1 vol. gr. in-fol. 80 fr.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. T. II. 2e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

PÉRIODIQUES.

Literarisches Centralblatt, N° 38, 20 septembre. SCHILLER, Geschichte des rœmischen Kaiserreichs unter der Regierung des Nero. Berlin, 1872, Weidmann'sche Buchh. In-8°, viij-720 p. 4 Thal. 20 Sgr. (ouvrage capital). — FLATHE, Geschichte des Kurstaates und Kœnigreichs Sachsen. 3. Band. Neuere Geschichte Sachsens von 1806-1866. Gotha, Perthes. In-8°, vj-867 p. 5 Thal. 10 Sgr. (cette continuation de l'ouvrage de BŒTTIGER peut être considérée comme un ouvrage original). — ROSSBACH, Vom Geiste der Geschichte. 6. Theil. Geschichte der Gesellschaft. 2. Abth. Der vierte Stand u. die Armen. Würzburg, Stuber. In-8°, 164 p. 1 Thal. (note favorable). — SCHÆFER, Historische Aufsætze und Festreden. Leipzig, Teubner. In-8°, 363 p. 2 Thal. 12 Sgr. (reproduction d'articles publiés dans plusieurs recueils et de discours prononcés en diverses occasions). — ARND, Geschichte der Jahre 1867 bis 1871. 4. Bd. Geschichte der aussereuropæischen Staaten. Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, iv-236 p. 1 Thal. (digne des volumes précédents). — SPACH, Moderne Culturzustænde im Elsass. 2 Bde. Strassburg, Trübner. In-8°, 316; 319 p. 3 Thal. (très-recommandable). — BERNSTEIN, Die Mærz-Tage. Berlin, Duncker. In-8°, 86 p. 5 Sgr. (excellente esquisse de la révolution de 1848). — Juvenalis, D. Junii Saturæ, erklært v. WEIDNER. Leipzig, Teubner. In-8°, viij-342 p. 1 Thal. 7 1/2 Sgr. (bonne édition avec notes). — KIESSLING, Moritz Ludwig Seiffert. Berlin, Weidmann. In-8°. 5 Sgr. (notice biographique sur ce philologue). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 20. Berlin; 21. Akad. d. mod. Philologie in Berlin.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archivio storico italiano fondato da G. P. Vieusseux e continuato a cura della R. Deputazione di Storia patria per le provincia della Toscana, dell Umbria e delle Marche. Serie III. Tomo XVII (8a Dispensa). In-8°, p. 377-560. Firenze (Vieusseux). 4 fr.

Ballantyne (J. K.). First lessons in sanskrit grammar : together with an introduction to the Hitopadesa. 2d ed. 114 p. cart. London (Trubner et C°). 4 fr. 40

Barthélemy (A. de). Étude sur les monnaies antiques recueillies au Mont Beuvray, de 1867 à 1872. In-8°, 30 p. et pl. Chalon-sur-Saône (imp. Dejussieu).

Burgess (H.). Essays, Biblical and ecclesiastical; relating Chiefly to the authority and Interpretation of Holy Scripture. In-8°, cart. London (Longmans). 15 fr.

Calderon. Œuvres dramatiques. Traduction de M. A. de Latour, avec une étude sur Calderon, des notices sur chaque pièce et des notes. T. II. Comédies. In-8°, iij-598 p. Paris (Didier et C°). 6 fr.

Chossat (E. de). Essai d'une classification du syllabaire assyrien moderne-archaique, babylonien-ninivite. In-4°, x-95 p. Paris (Maisonneuve et C°).

Cohen (H.). Guide de l'amateur de livres à vignettes du XVIII° siècle. 2° éd. revue, corrigée et enrichie du double d'articles et donnant entre autres augmentations le texte complet des ouvrages de Lesage et de Rétif de la Bretonne. In-8°, xvj-273 p. Paris (Rouquette).

Daniel (G.). Merrie England in the olden Times. With Illustration by J. Leech and K. Cruikshand. New ed. In-8°, 428 p. cart. London (Warne). 4 fr. 40

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — **4 Octobre** — **1873**

Sommaire : 181. Kœlbing, la Chute du Pronom relatif dans les langues germaniques. — 182. Ἑρμηνεύματα (καὶ) Καθημερινὴ ὁμιλία de Julius Pollux, p. p. Boucherie. — 183. Taine, De l'Intelligence. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

181. — **Untersuchungen über den Ausfall des Relativ-Pronomens in den germanischen Sprachen.** Ein Beitrag zur Syntax des zusammengesetzten Satzes, von Dr Eugen Kœlbing. Strasbourg, Seitz et Miller. 1872. 1 vol. in-8°, 55 p.

L'opuscule de M. K. appartient à ce genre de travaux qui, grâce à des collections d'exemples rares laborieusement réunis et méthodiquement classés, sont toujours d'une utilité réelle pour la science, quelque jugement qui doive être définitivement porté sur leurs conclusions. Malheureusement il s'en faudra de beaucoup que tous ceux qui auront à consulter ce livre soient en état d'en tirer tout le profit possible. Comme traitant une question de syntaxe germanique ancienne il intéresse en effet tous les linguistes qui s'occupent de syntaxe comparée indo-européenne; mais plus d'un se trouvera arrêté dès l'abord par la difficulté de comprendre, sans l'aide d'une traduction, des exemples empruntés au vieux-norrois, au suédois, au danois, et même à l'anglo-saxon et au vieux-saxon. On peut avoir de ces langues une teinture suffisante pour se rendre compte grammaticalement d'un exemple accompagné de traduction, et se trouver tout à fait incapable de suppléer à une traduction absente.

M. K. étudie dans les différentes langues germaniques un phénomène qu'il appelle « chute du pronom relatif. » La question offrant une difficulté particulière dans les langues où le pronom relatif se confond par sa forme avec le pronom démonstratif, il constate d'abord dans une langue qui n'emploie jamais le démonstratif dans le sens relatif, le vieux-norrois, que la particule *er*, seule expression dans cette langue de la fonction relative, peut être supprimée; il fait sur le suédois et le danois des observations analogues, et il signale aussi l'absence de la particule *the* en anglo-saxon, dans des cas spéciaux où il lui paraît impossible de reconnaître au pronom démonstratif seul la force relative qu'il a d'ailleurs souvent dans ce dialecte. La chute de la particule relative dans les langues qui viennent d'être nommées s'expliquerait par la faiblesse de son accent en regard du démonstratif de la proposition principale. Dans les langues mêmes où le pronom démonstratif et le pronom relatif ne se distinguent pas extérieurement, comme le vieux-saxon et le haut-allemand, il est des cas où, en l'absence de tout pronom, il faut bien admettre que le relatif manque: (p. 22) *Ist iaman hiar in lante, es iauiht thoh firstante?* La grosse difficulté est celle que présentent les phrases comme la suivante, empruntée à un texte moyen-haut-allemand, et qui a

d'ailleurs, ainsi que le montre M. K., ses analogues en vieux-haut-allemand : (p. 33) *Ich gerœche mich und erholte des er mir tuot ze leide.* Qu'est-ce que ce *des* au génitif qui tient la place à la fois d'un pronom démonstratif au génitif, régime de la proposition principale, et d'un pronom relatif à l'accusatif, régime de la proposition subordonnée ? Grimm en faisait un pronom relatif attiré au cas que régit le verbe principal, et s'appuyait entre autres arguments sur l'analogie du gothique où des cas d'attraction se rencontreraient, non-seulement dans la traduction littérale de certains tours grecs, mais là même où la construction grecque est parfaitement logique : *Duhve thai siponjos theinai ni gaggand bi thammei anafulhun thai sinistans* = Διὰ τί σὺ περιπατοῦσιν οἱ μαθηταί σου κατὰ τὴν παράδοσιν τῶν πρεσβυτέρων; M. K. nie l'analogie et croit que dans une forme comme *thammei* les deux éléments constitutifs gardent chacun leur fonction, le premier restant un démonstratif régime de la proposition principale et parfaitement distinct du second qui est la particule relative invariable. Il admet d'ailleurs l'attraction en vieux-saxon, en vieux et en moyen-haut-allemand, et il en cite de nombreux exemples dans des cas où l'adjectif démonstratif est exprimé en même temps que le relatif : *Durch willen der worte, der dir der engel zu sprach.* Il suppose même que dans les phrases comme celle qui a été citée plus haut une attraction du même genre a d'abord amené en présence deux formes identiques du pronom *der : des des er mit tuot ze leide,* et que cette identité des deux formes est la cause principale de la chute de l'une d'elles. Quant à la détermination exacte de celle des deux qui aurait subsisté et de celle qui serait tombée, M. K. la fait fort sagement dépendre de l'interprétation de chaque cas particulier (p. 43), et il indique dans la considération des règles métriques un critérium infaillible pour les cas où il peut être appliqué (p. 44). En tout cas, et c'est en cela que ses conclusions diffèrent de celles de Grimm, il admet la possibilité et même la fréquence de la chute du pronom relatif.

Nous avons été bien aise de voir apparaître à la fin de l'opuscule, quoique pour y être combattue (et par un argument sérieux, bien qu'il ne soit peut-être pas destiné à rester sans réplique dans un état plus avancé de la science), une autre hypothèse qui à chaque page s'offrait à notre esprit comme une objection aux conclusions de l'auteur. Les phrases où le pronom relatif manque ne seraient-elles pas un héritage de la période où le pronom relatif n'existait pas encore ? Car il y a certainement eu un temps, non pas où « les phrases aujourd'hui subordonnées étaient simplement coordonnées, » comme M. K. le répète (p. 41) après Windisch et Delbrück, dans un langage au moins équivoque, s'il ne trahit pas en effet une idée fausse, mais où la subordination, nécessaire dans la pensée, n'avait point encore d'expression adéquate qui la distinguât extérieurement de la simple coordination. Aujourd'hui même, en allemand, à part l'ordre des mots qui diffère dans les propositions principales et les propositions subordonnées, la subordination d'une relative commandée par le pronom *der*, matériellement identique au pronom démonstratif, n'aurait aucune expression dans le langage, si ce n'est encore cet accent oratoire qui n'a jamais fait défaut, même à la langue la plus primitive. Nous craignons fort que l'équi-

voque que nous venons de signaler sur la subordination réelle et l'expression de la subordination n'ait exercé une fâcheuse influence sur les tentatives déjà faites pour expliquer l'origine des constructions relatives, et tant que cette question attendra sa solution définitive, il nous semblera prudent de suspendre notre jugement sur celle que M. K. a traitée, comme sur ces prétendus phénomènes d'*attraction* dont les progrès de la science sont vraisemblablement destinés à diminuer de plus en plus le nombre.

Abel BERGAIGNE.

---

182. — Ἑρμηνεύματα (καὶ) Καθημερινὴ ὁμιλία de Julius Pollux, publiés pour la première fois d'après les manuscrits de Montpellier et de Paris, par A. BOUCHERIE, professeur au lycée de Montpellier. 1 vol. in-4°, 339 p. Paris, Imprimerie nationale, 1872. (Extrait du tome XXIII, 2e partie des Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques).

Le ms. 3049 de la Bibl. nat. renferme (fol. 80 v°-115 v°) un petit opuscule qui, par le sujet qu'il traite, rappelle assez bien nos guides de conversation. C'est un double recueil de phrases latines et grecques à l'usage des personnes qui, connaissant l'une de ces langues, voulaient s'exercer dans l'autre. L'ouvrage, dont la copie a été exécutée au commencement du XVIe siècle par Hermonyme de Sparte, est intitulé Πολυδεύκους περὶ καθημερινῆς ὁμιλίας, *Pollucis de quotidiana locutione*, et rien n'empêche de voir dans ce *Pollux* l'auteur de l'Ὀνομαστικόν, Julius Pollux, précepteur de l'empereur Commode. Cette « conversation » journalière » commence par une préface annonçant le but de l'auteur et le plan de l'ouvrage qui doit contenir 3 livres (fol. 80-85). Suivent, sous forme de petits dialogues, les descriptions de l'emploi de la journée d'un enfant et de celle d'un homme. Emploi de la journée d'un enfant : toilette du matin, arrivée à l'école, exercices scolaires jusqu'à midi, collation à la maison, retour à l'école (fol. 85-93). Emploi de la journée d'un homme : rencontre de deux amis dont l'un a affaire au tribunal du préteur et se fait assister par l'autre (93-100); visite de deux personnes à un ami malade (100-102); promenade au marché et préparation d'un dîner (102-107); séance à la salle de bain (107-110); dîner (110-114); coucher (114-115).

La Bibl. de l'École de médecine de Montpellier possède un ms. (n° 306), du IXe s., intitulé Ἑρμηνεύματα, *Interpretamenta* renfermant un texte grec et latin comme le ms. de Paris avec lequel il offre certains rapports. Il commence par une introduction qui est la reproduction à peu près littérale du début de celle qui ouvre la Καθ. ὁμιλ., et qui, comme celle-ci, annonce trois livres, dont deux seulement sont donnés. Le premier de ces deux livres contient une série de petits dialogues dans le genre du ms. de Paris, mais bien plus nombreux d'un côté et beaucoup moins développés de l'autre (fol. 139 v°-146 v°). M. B. qui a eu soin de leur donner des numéros d'ordre, en compte vingt-cinq, qu'il analyse ainsi : « emploi de la journée à Rome, visites en ville et hors de ville, entretiens » avec des amis, déjeûner, promenade au marché, affaires, séance à la salle de » bains, dîner, coucher. » Le deuxième contient une série de plus de 3,000 noms

groupés en 44 sections, à la manière des glossaires du moyen-âge, où les mots sont classés dans un ordre plus ou moins logique, d'après la nature des objets.

Tels sont les deux textes que M. B. a eu l'heureuse inspiration de publier, et qu'il nous donne réunis sous le titre commun de Ἑρμηνεύματα καὶ καθημερινὴ ὁμιλία de *Julius Pollux*. Cette publication est de la plus haute importance pour la philologie grecque et latine, et elle soulève diverses questions qui méritent d'être examinées de près.

La première est celle qui est relative à l'auteur des *Interpretamenta*. M. B. n'hésite pas à voir dans ce livre le même ouvrage que la *quotidiana locutio* de Pollux, et par conséquent à inscrire ces deux variantes d'une œuvre unique sous le nom de Julius Pollux. « Les Ἑρμηνεύματα du ms. 306 de Montpellier et la » Καθημερινὴ ὁμιλία du ms. 3049 de Paris ne sont que des copies ou des édi- » tions du même ouvrage; l'auteur est indiqué par le ms. de Paris; rien ne » s'oppose à cette désignation; tout au contraire y concorde, et la chronologie » et ce que l'on connait des travaux, de la profession, des qualités et des défauts » de Pollux » (p. 18). Cette conclusion peut être exacte pour l'identification de Pollux du ms. de Paris avec J. Pollux : mais a-t-on le droit d'identifier les *Interpretamenta* avec la *Quotidiana locutio?* Il est permis d'en douter.

M. B. s'appuie sur la reproduction de la préface du ms. de Paris (que j'appellerai P) dans le ms. de Montpellier (ou M) et sur une certaine ressemblance dans l'exposition et le développement des sujets qui oblige d'admettre unité de composition. Mais les différences l'emportent de beaucoup sur les ressemblances et, à bien examiner les deux ouvrages, on se voit forcé de les séparer. P contient cinq ou six sujets traités avec des développements relativement étendus, présentant une suite et formant chacun un petit tableau ou un petit récit assez complet en son genre. Quelque banal que puisse être le sujet, bien qu'il ne faille pas s'attendre à y trouver de l'originalité et de l'art, cependant on ne peut s'empêcher de remarquer que la lecture de P est bien plus intéressante, et que la rédaction dénote une main plus exercée que celle de M; et c'est là un trait qui confirme pour moi l'identification du *Pollux* de ce ms. avec Julius Pollux. On ne peut pas en dire autant de M où le plus souvent les sujets traités aussi brièvement que possible se suivent au hasard.

D'ailleurs les sujets traités ne sont pas les mêmes. P commence par l'emploi de la journée de l'enfant; toute cette partie manque dans M. P nous montre ensuite un *dominus* rencontrant son ami Gaius qui, ayant affaire au tribunal, le prie de l'assister. Le dialogue se développe sur huit pages du ms. (93-101). Voici ce qui y correspond dans M. Un esclave apporte à Licinius une lettre de Gaius l'invitant à l'assister au tribunal. Licinius s'habille (ceci manque naturellement dans P) et part. Puis la scène change : on se trouve chez un professeur d'éloquence ; cinq lignes plus loin, on demande l'adresse d'un ami; puis monté sur des mules, on part avec un soldat à Tibur. L'on arrive chez d'autres amis : salutations générales ; vient enfin un petit paragraphe qui semble la conclusion du premier : « Puisque nous avons gagné, dînons ensemble. » Jusqu'ici assurément il est impossible d'établir la moindre ressemblance entre les deux

textes. Après le procès, P donne le récit d'une visite chez un ami commun Lucius, malade, mais qui, au rapport de l'esclave, est descendu au jardin ; cette visite manque dans M. Scène nouvelle dans P : invitation à déjeuner, course au marché pour les préparatifs de ce déjeuner : là encore M se sépare de P, car s'il nous conduit chez un marchand, c'est chez un marchand frigier, et ce sont des vêtements dont il est fait acquisition. Enfin dans P, après le déjeuner, Gaius est initié à des jeux et exercices ; on va au bain ; puis arrive le dîner, et l'on se couche ensuite. Ici M présente quelque ressemblance avec P : nous y retrouvons la séance au bain, le dîner et le coucher, mais là encore l'idée seule du développement concorde, les détails diffèrent absolument.

Cette rapide comparaison suffit, je crois, à établir qu'on se trouve en présence de deux textes d'origine différente, et les légères ressemblances qu'ils présentent s'expliquent par la nature même des deux ouvrages. En dehors de la préface sur laquelle nous allons revenir, ils n'ont de commun que trois points de développement : l'affaire devant le magistrat, la séance au bain et le dîner. Or si l'on songe que le type de ces ouvrages devait être tombé dans le domaine commun, l'on conçoit que ces coïncidences étaient inévitables et que certains motifs s'imposaient nécessairement à tous les auteurs d'Improvisations. Pour conclure des ressemblances à l'unité de composition, il faudrait qu'elles portassent sur l'exécution, ce qui n'a pas lieu ici pour M et pour P.

M. B. vient lui-même confirmer nos remarques par ses observations sur les mss. de Leyde et de St.-Gall qui contiennent eux aussi des Improvisations où l'on trouve, comme dans la seconde partie de M une série de mots latins et grecs groupés sous 38 chefs différents. Si l'on jette les yeux sur le tableau comparatif où M. B. reproduit (p. 2) les titres des 38 chapitres des Improvisations de Leyde et de St.-Gall et ceux des 44 chapitres de M, on voit que les 38 titres des uns se retrouvent — moins un — dans les 44 de l'autre, et que si l'ordre n'est pas semblable, il y a des séries de chapitres se succédant dans le même ordre (chapitres 24-41 et 24-40 de M correspondant aux chapitres 6-16 et 23-29 de Leyde et St.-Gall). De plus si l'on se reporte aux citations données en note par M. B., il semble que les divers chapitres contiennent à peu près les mêmes mots disposés dans le même ordre. Les deux ouvrages présentent donc des ressemblances intimes, cependant M. B. ne les croit pas suffisantes pour se permettre de les identifier. Je comprends jusqu'à un certain point ses scrupules, mais je lui demanderais pareille réserve en ce qui touche M et P[1]. La préface il est vrai

---

1. Les Improvisations de Leyde et de St.-Gall ont été publiées par Bücheler sous le titre de Doctrina magnum Improvisatorum (Jahrbuch Bonn, 1862). Cette attribution à Dositheus repose sur cette seule raison que dans le ms. de St.-Gall, la mention une page après la grammaire de Dositheus, séparée de celle-ci par une liste d'expressions grecques et latines et de verbes grecs et latins, pour un prologue et pour un livre d'une demi-page. La preuve est plus que faible, et je partage de tout point l'opinion de M. B. qui les considère comme anonymes. Quant aux fragments du Montpellier, n° 6 les identifie, — à tort selon nous, — avec le Ms. lat. de Paris, nous serions presque tentés de les rattacher au texte de Leyde et de St.-Gall, tant les rapports nous paraissent nombreux entre M et les extraits donnés par M. B. de l'ouvrage de Bücheler. Il est vrai que M. B. n'a

fait difficulté. M débute par une introduction de quelques lignes qui reproduit à peu près littéralement le premier quart de la préface de P. Mais si de l'examen des deux ouvrages il ressort la nécessité absolue d'admettre deux mains différentes, l'identité de la préface suffit-elle à ruiner les conclusions précédentes? En bonne méthode, non. Les deux ouvrages sont différents; donc la préface de l'un a été prise à l'autre, M aurait copié P; ou toutes deux ont été inspirées par un modèle commun; ce serait une de ces phrases tombées dans le domaine public. Pour conclure et résumer mon opinion, je comparerais la Καθ. ὁμιλ. et les Ἑρμ. à deux recueils de morceaux choisis de littérature portant en tête une même épigraphe (une page de Rollin sur l'utilité de la lecture, par exemple) et çà et là se rencontrant dans la reproduction de quelques morceaux[1].

J'arrive maintenant à l'examen des textes. Le premier est M dont M. B. donne un double texte, l'un qui est la reproduction exacte du ms. avec toutes ses fautes, le second — imprimé au-dessus de l'autre — qui en est le corrigé, ou le texte critique. Chacun d'eux est sur deux colonnes, la première pour le grec, la seconde pour le latin. Les corrections sont nombreuses, car le texte, œuvre d'un scribe latin qui savait à peine lire le grec, est rempli de fautes; ces corrections sont ingénieuses et faites surtout avec méthode. D'ailleurs M. B. à la fin de la préface, a consacré une dizaine de pages à l'examen de ces erreurs dont il demande l'explication aux ressemblances de sons et de formes (voir p. 21-32). Tout ce travail critique est remarquablement fait[2].

Quant au texte, quelle en est la valeur? Une première question se présente tout d'abord, question non soulevée par M. B. mais non sans importance pour l'autorité à accorder à la partie latine : Des textes grecs et latins que l'on a en présence, lequel des deux est la traduction de l'autre?

Les éléments de solution ne manquent pas. Ce qui frappe tout d'abord, c'est que souvent un même mot latin correspond à plusieurs mots grecs, comme par ex. p. 82 où on lit ἡγεμών *dux;* στρατηλάτης *dux*. Mais comme la réciproque est vraie aussi, qu'à la même page on lit : γραμματεῖς *tesserarii;* γραμματεῖς *litterati* (et non *litterarii;* voir l'errata)[3], il n'y a rien à conclure de ce fait, sinon que

---

guère eu l'occasion d'indiquer que les ressemblances, et si nous pouvions voir le texte même publié par Bœcking serions-nous frappé de certaines différences dont il faudrait tenir compte.

1. Nous verrons plus loin une autre preuve reposant sur ce fait que l'auteur de M est un Grec s'adressant à des Grecs, et que l'auteur de P est ou un Latin ou un Grec établi à Rome. — On pourrait peut-être faire valoir contre notre hypothèse une coïncidence assez remarquable, à savoir que M et P annoncent tous deux trois livres; il est vrai que P n'en donne qu'un et M deux seulement; mais les lacunes sont sans doute des omissions de copistes et dans M et dans P l'œuvre primitive devait contenir trois parties. Cette coïncidence n'est pas concluante; car tous ces *Interpretamenta* étaient sans doute faits sur un plan uniforme, d'ailleurs très-simple. 1er livre : phrases; 2e livre : mots; 3e livre : conjugaisons, formes grammaticales. Il n'est pas prouvé que le ms. de Leyde contînt ou annonçât plus de trois livres, malgré ce que semble dire M. B. (p. 3).

2. Une petite critique cependant. Pourquoi dans le second livre, M. B. sépare-t-il chaque mot par un point? Ce livre n'est pas composé seulement que de mots détachés; souvent les noms sont accompagnés d'une ou de plusieurs épithètes qui n'en peuvent être séparées.

3. Ces doubles et quelquefois triples traductions sont fréquentes. En voici des exemples

l'auteur avait sous les yeux des dictionnaires grecs-latins et latins-grecs dans lesquels les mots de chacune de ces langues étaient rendus par plusieurs équivalents, ou bien (au cas qu'il fût grec — ce qui est notre avis) qu'il avait une connaissance suffisante du lexique latin pour trouver plusieurs équivalents à un même mot grec.

Mais si ces variantes multiples ne prouvent rien, d'autres faits établissent sûrement que le latin a été traduit du grec, et qu'au fur et à mesure que l'auteur écrivait en colonne ses mots grecs, il en donnait la traduction littérale, sans s'inquiéter si la grammaire latine trouvait son compte dans ce calque des formes grecques.

En voici quelques exemples : P. 48. τεμε κρεας | εκ υδατος | τακερον — *praecide* | *carnem* | *ex aquam* | *madid*UM. *Madidum* au neutre, amené par τακερον. — P. 59. *Venalia* (l. *Venus*) *florifer* traduisant Ἀφροδίτη ἀνθοφόρος; ἀνθοφόρος n'a qu'une terminaison pour les deux genres. — P. 60. *sensum human*AM traduisant διάνοιαν ἀνθρωπίνην. — P. 64. Περὶ τῶν Ζ ἀστέρων πλανητῶν Κρόνου[1], Ἡλίου, Σελήνης, Ἀρέως, Ἑρμοῦ, Διός, Ἀφροδίτης — De septem stellis erraticis : *Satur*NI, *Sol*IS, *Lunæ*, *Mart*IS, *Mercur*II, *Jov*IS, *Vener*IS ; le traducteur avait oublié au milieu de sa phrase que *de* gouverne l'ablatif[2]. — P. 73. Μέλλων χρόνος est traduit par *præteritum tempus*. Le contexte force d'admettre la leçon du grec ; l'erreur est due à un autre *præteritum tempus* qui se lit deux lignes plus haut. — P. 130. κρεας | χοιριον | υιον | εξ υδατος | αφ υδατος | απτον | ωμον -- *carnem* | *suil*UM | *porcin*UM | *alix*UM | *exaqua* | *ass*UM | *crud*UM. Même faute qu'à la page 40. — P. 133. υδωρ | καταρον | καταρον | διαιγες | θολερον | ψυχρον | χλιαρον | θερμον | ξιστον -- *aqua* | *pur*UM | *mund*UM | *perlucid*UM | *turbid*UM | *frigid*UM | *tepid*UM | *cal'i,d*UM | *fervente*. Erreur semblable. — P. 145. ορνεα | πεταται — *aves vol*AT (!). Même page, le *fenicopterus* (omis par M. B. dans les glossaires) semble une latinisation du grec φοινικόπτερος. — Enfin, argument d'une autre nature, les deux sections du chapitre *de moribus humanis*

---

pour les premières pages. Nous prenons à la page 56, commencement de la 2e partie.

Texte grec : p. 56, θεοὶ ὕψιστοι (2 traductions latines); 67, διάμετρον (2); 72, εὖρος (2), ἀφηλιώτης (2); 75, εἰς τὸ μέλλον (2); 76, φρίκη (2); 78, ἐπιβάται (2); 80, ἱππικός (2); 81, μεσίτης (3); 82, γραμματεῖς (2); 84, τόξον (2), ἀγρός (2), χωρίον (2); 86, δρέπανον (2); 87, ἀμπελοφολαξ (2); 89, αἴγειρος (2); 90, κάλαμος (2); 91, ναός (2); ἱερον (2); 92, στέφανοι (2); μάντις (2); 93, προφήτης (2); ἀγνόν (2); 95, ἱπποφίδες (2); 96, συγγενεία (2); 97, τέκνα (2); πατήρ (2); 98, ὑιοποίητος (2); 99, γυνή (2); 100, κοινώνος (2). — Texte latin : p. 56, *dii inferi* (2 tr. gr.); 57, *silvanus* (2); 57-58, *aurora* (2); 58, *mater magna* (2); 68, *sonus* (2), *turbor* (3), *procella* (2); 69, *aestus* (3), *solistitium* (2); 71, *ludi-floralis* (2); 72. *annus* (2); 73, *meridie* (2), *tempus* (2); 74, *crepusculum* (2); 76, *tumor* (2); 77, *arbor* (2); 78, *alga* (2); 79, *princeps* (2); 82, *dux* (2); 83, *magister vici* (3), *pugna* (2); 85, *saltus* (2), *lenticula* (2), *fenum græcum* (2); 86, *suncilio* (2); 89, *popago* (2), *mespilum* (2); 90, *calamus* (2); 91, *sacrificium* (2), *altaria* (2); 92, *haruspex* (2), *fatidicus* (2); 93, *sors* (2), *augur* (2); 96, *suboles* (2), *stirps* (2); 98, *neptis* (2), *gemini* (2); 99, *uxor* (3); 100, *procurator* (2), *curator* (2), *cognitor* (2), *dominus* (2), *domina* (2), *pater familias* (2).

On voit cependant que le latin l'emporte sur le grec, ce qui vient à l'appui de notre thèse, que l'auteur a pensé en grec, puis traduit en latin. — La suite présente la même proportion de doublets.

1. Pourquoi M. B. corrige-t-il la leçon du mss. en χρόνου?
2. Impossible de voir là une erreur du scribe ; les sept noms n'y auraient pas passé.

(p. 182-199 — 1re sect. *qualités*; 2e, *défauts*), donne les deux séries d'épithètes dans l'ordre alphabétique grec. Quand cet ordre est interrompu, remarque M. B. (p. 182, n. 2), c'est presque toujours pour rapprocher des synonymes[1].

De ces diverses particularités, il ressort évidemment que chaque mot du texte latin est la traduction du mot grec correspondant. Quelle confiance peuvent donc lui donner les romanistes qui lui demandent des formes du latin populaire, il est facile de le voir. M. B. cite (p. 13) les solécismes *Scis ubi manet, scito si intus est* (p. 39, 40), comme des solécismes de la langue parlée, de la langue populaire. Peut-être n'est-ce que la traduction littérale du grec. οἶδας ποῦ μένει — γνῶθι εἰ ἔνδον ἐστὶ. — Et de même les tournures *quod sufficit ad homines viginti* (p. 45); *quot sunt horæ? jam octo* (p. 44), etc. reproduisent peut-être simplement le grec τὸ αρκοῦν πρὸς ἀνθρώπους κ — πόσαι εἰσίν ὧραι; ἤδη ὀκτώ. Assurément *bene habent* (p. 40) n'est ni vraiment latin, ni roman, mais grec: καλῶς ἔχει. De même *calceet* me *aliquis gallicas* (p. 46) ne peut être que ὑποδησάτω με τὶς τὰ λώρια. *Ne quod vultis* (p. 51) vient de μήτι θέλετε. Ces exemples suffisent. On voit que la valeur de ce texte est bien moindre qu'on pourrait se l'imaginer. A considérer seulement le titre, on pouvait espérer rencontrer un texte du latin vulgaire; on ne trouve que du latin classique, gâté d'hellénismes, avec quelques termes nouveaux ou quelques acceptions nouvelles empruntées à la langue familière. Aussi la grammaire et la syntaxe n'offrent rien de bien curieux. Le texte grec, rempli de fautes, est intéressant pour l'histoire de la prononciation du grec. Le texte latin présente les incorrections qu'on est habitué à rencontrer dans les manuscrits anciens. En voici quelques-unes, qui pourraient aller rejoindre toutes celles dont M. Schuchardt a donné le classement dans son *Vocalisme du latin vulgaire : cenare* 49, 50, etc.; *calciamenta* 37; *latinæ* (*-ne*) 33, 34; *causedicus* 39; *berbanæ* (*verb.*) 92; *orreum* 86; *have* 34, 45; *ospitalis* 54; *ilaris* 57; *haer* 67; *orror, orripilatio* 76; *harena* 78; *da mappa*[*m*] *ad manus* 51; *cotidianos* (*-nus*) 35; *amicus* (*-cos*) 41; *coco* (*coquo*) 41, 69; *tonitralis* 55; *clostrum* 126; *praesteteris* 36; *linquamem* (*liq.*) 47; *acitabulo* 49; *piscis* (*-ces*) 63; etc., etc. En fait de romanismes, je ne citerais guère (à côté de ceux qu'a déjà relevés M. B. dans son glossaire, tels que *cicala, fervente, adduce,* etc.) que *manducemus,* p. 48, traduisant φάγωμεν, et *vessica*, p.

---

1. Nous n'avons pas cité une masse de petites preuves de détails, qui chacune prise à part, n'offre rien de bien assuré, mais dont l'ensemble finit par porter la conviction dans l'esprit. Par ex. p. 128 : ἐφόδια παντοδαπα traduits par *viaria omnigenus* (faute qui n'est pas apparente dans le texte corrigé de M. B.); p. 132 : ὕδνα traduit par deux mots *terræ tubera;* p. 51, *ponite mensam,* corrigé après coup en *imponite*, et amené par le grec θέτε; p. 80, *consolaris* donné deux fois à une distance de 6 lignes, ce qui ne s'explique qu'autant que l'auteur pensait en grec; p. 131: Ζωομεντόν, Τηγανιτόν traduit par *ex jure, ex sartagine;* etc., etc. — Le texte fournit-il des preuves contraires? Je ne vois guère que deux passages difficiles à expliquer avec l'hypothèse d'un auteur grec. P. 133: οινος | παλαιον | ακρατον | υδαρες. etc. — *vinum, vetus, merum, aquatum*, etc. P. 137: Κρέας | καπριον | etc. χορια | βοεια | ταυρια | μοσχια | etc. | αρνια | ελαφια | — *caro verrina*, etc. (tous les adjectifs au féminin). Peut-être les adjectifs de la page 137 sont-ils des pluriels neutres; on trouve en effet au milieu de la série le mot σάρκες. Il en est de même p. 133, où je remarque οἰνόμελι, αφέψημα et d'autres noms neutres. Cependant les premières épithètes de οἶνος font difficulté; toutefois remarquons que ἄκρατον et ὑδαρές, s'emploient au neutre absolument. Voir le Thesaur. de H. Est. s. v. ἄκρατος et l'exemple d'Athénée.

123. Je rappellerai encore le mot *tisana*, grec τισάνη, p. 85, au lieu de *ptisana*, πτισάνη. Cette forme est vraiment populaire; je la retrouve dans les textes talmudiques du IIIe siècle (traités Betza, 14, a; Moed Katon, 13, 6), légèrement altérée d'après la phonétique hébraïque: *tisné* (au sens de *orge mondée* et *potion d'orge mondée*). De là l'italien *tisána* (accentuation grecque, *tisǎna*, τισάνη), d'où le fr. *tisane*[1].

Le texte de P est beaucoup plus correct que celui de M. Aussi M. B. a-t-il jugé inutile de le donner en double, comme il a fait pour M. Il le reproduit avec les corrections nécessaires, mais en indiquant toujours avec grand soin la leçon du ms. quand il la modifie. Le latin et le grec se suivent de très-près, cependant il est difficile de distinguer lequel des deux est la traduction de l'autre, ou s'ils n'ont pas été composés ensemble. En tout cas l'auteur était plus maître de la langue latine que celui auquel on doit M. L'on aurait bien quelques faibles indices semblant montrer que le latin est traduit du grec, par ex.: *indui* me *superariam albam* = ἐνδυσάμην ἐπενδύτην λευκήν, p. 205. — *Ut scripsi autem* (pour *Ut autem scripsi* = γράψας δε, p. 206. — *Quomodo habes* = πῶς ἔχεις (p. 208). — *Audivisti* quia *vicimus* = (ἤκουσας) ὅτι (ἐνικήσαμην) (p. 210). — Mais d'autres prouvent le contraire ἃ ὑποτεταγμένα εἰσί (pour ἐστί) = quæ subjecta sunt, p. 204, et de même ἃ ἀναγκαῖα εἰσίν, p. 218. Ἄρξασθε ἀπ'ἀρχῆς = mihi *incipite ab initio*, p. 207: Ἂν σοι ἡδύ ἐστί = *si tibi suave* est, p. 212. Πεπεράτον forme grécisée du lat. *piperatum*, p. 216 (omise dans le glossaire). Πάντα ὀρθῶς ἔχει est bien traduit par *omnia* se *recte habent*, p. 212[2]. Le latin, pour reproduire mot pour mot le grec, ne pousse pas comme dans M la servilité jusqu'au barbarisme; il reste latin. Aussi faut-il attacher plus de prix aux romanismes qui rappellent la construction grecque, l'infinitif pour le supin (*salutare* p. 205, et p. 208, 2 fois); *si* et l'indicatif pour *an* et le subjonctif (*interroga eum* si possumus, εἰ δυνάμεθα, p. 211), l'impératif pour le subjonctif (ne dormita, μὴ νύσταζε, p. 215), etc. Rappelons *suum* pour *ejus* dans (*videre dominum suum*, ἰδεῖν τὸν κύριον αὐτοῦ, p. 211). Pour résumer les caractères de la *Quotidiana locutio*, plus complète et mieux faite que la première partie des *Interpretamenta* qui lui correspond, d'une langue plus correcte, d'un latin plus pur, présentant çà et là quelques constructions populaires, elle diffère quant au sujet et quant au style des *Interpretamenta*, et rien n'empêche de l'attribuer à l'auteur de l'Ὀνομαστικόν.

A ces deux textes, M. B. a ajouté deux extraits du ms. 6503 de la B. N. (fonds latin); ce sont 17 fables d'Esope, et un très-court fragment du droit romain, texte grec et traduction latine littérale. Ces extraits ont déjà été publiés

---

1. Ce mot peut s'ajouter à ceux que j'ai étudiés dans la *Romania* I, p. 92. Je ne l'avais pas fait entrer dans mon étude, parce que j'attribuais la chute π à la phonétique hébraïque. Mais le *tisana* des *Interpret.* vient prouver que le *tisné* du Talmud est réellement une forme populaire grecque et latine, et à son tour est confirmé par celle-ci. Les dictionnaires du grec moderne donnent πτισάνη. Le mot a sans doute été refait.

2. Signalons encore un petit indice. M commence sa préface par *multos video cupientes* græce *disputare et* latine, mettant *graece* avant *latine;* P intervertit l'ordre des deux mots *multos cupientes* latine *loqui et* graece (p. 202) et de même *per quem facilius* latine *et* graece *loqui instruantur* (p. 204).

par Bœcking en 1832, d'après les mss. de Leyde et de St.-Gall, plus récents de trois siècles que le ms. de Paris (M. B. ne nous dit pas la date de ce dernier). Le texte grec des fables est fort maltraité, grâce à la manie du scribe qui, connaissant bien le latin, mais mal le grec, l'a mutilé à plaisir; cependant les véritables leçons se retrouvent encore assez facilement sous les erreurs de lettres et les altérations qui ne les détruisent pas en somme, et M. B. aidé de la version latine et du texte, fort corrompu, il est vrai, de Bœcking, a pu rétablir à peu près sûrement la partie grecque. Le latin, qui est fort correct, présente quelques particularités : p. 229: *Sic exiguum animal* au lieu de *tam ex. an.*; p. 230: *post modicum* hellénisme = μετὰ ὀλίγον; p. 237. *cattus* pour *felis* (on a d'autres exemples, d'ailleurs, de ce mot dans la basse latinité ; p. 240: *Interrogante..... si ipse esset*; p. 247 : *hiberno*, pris absolument au sens de *hiver* (omis dans le glossaire), etc.

Le fragment de droit romain n'offre pas grand intérêt.

Les résultats nouveaux qu'apportent les documents publiés par M. B. sont consignés dans un double index grec et latin qui termine l'ouvrage, et qui se partage en deux sections, l'une contenant les mots nouveaux, l'autre les formes rares et les acceptions nouvelles, division utile à certains égards, gênante à d'autres. Ces deux doubles ou ces quatre glossaires qui s'étendent sur 80 pages, quoique encore quelque peu incomplets surtout en ce qui touche les romanismes, suffisent à montrer la valeur de ces documents. Beaucoup moins précieux, il est vrai, qu'on aurait pu le croire pour l'étude du latin populaire, ils ne laissent pas que d'avoir une importance considérable, et si le travail de M. B., excellent surtout dans la restitution critique du texte, présente encore quelques lacunes ou laisse encore quelques points non élucidés, l'auteur n'en a pas moins le mérite d'avoir heureusement enrichi le trésor de la philologie grecque et de la philologie latine.

A. Darmesteter.

---

183. — **De l'intelligence** par H. Taine. Paris, Hachette. 1870. II. In-8°, 492 et 508 p.

Les événements nous ont mis en retard avec ce livre, qui ne rentre pas, il est vrai, dans le domaine où se renferme la *Revue critique*, mais que le mérite exceptionnellement distingué de l'auteur recommandait à notre examen et à l'attention de nos lecteurs.

M. Taine a divisé son ouvrage en deux parties : dans la première, il traite des éléments de la connaissance, dans la seconde, des diverses sortes de connaissances. Suivant lui, nos idées générales ne sont que des noms, les noms ne sont qu'une classe d'images, et partant, les lois des idées se ramènent aux lois des images. L'image est une sensation spontanément renaissante, ordinairement moins énergique et moins précise que la sensation proprement dite. Elle peut produire une illusion qui deviendrait complète, si elle n'était réduite par des sensations antagonistes, des souvenirs et des jugements généraux. M. T.

recherche les lois suivant lesquelles les images renaissent et s'effacent. Nos sensations proprement dites sont des sensations totales, composées de sensations plus simples, celles-ci de même, et ainsi de suite. Les noms de force et de substance, de moi et de matière ne désignent que des entités métaphysiques; il n'y a rien de réel dans la nature sauf des trames d'événements liés entre eux et à d'autres, il n'y a rien de plus en nous-mêmes ni en autre chose.

Dans la seconde partie, M. T. développe que la naissance et la rectification d'une illusion sont les deux procédés par lesquels se forment en nous nos diverses sortes de connaissances. La perception extérieure est une hallucination vraie. Puis, appliquant les principes posés dans la première partie, il traite successivement de la connaissance des corps, de la connaissance de l'esprit et de la connaissance des choses générales.

On paraît penser assez généralement, non-seulement en Angleterre, mais aussi en France, que l'ouvrage de M. T. n'offre guères que la reproduction des théories de l'école psychologique anglaise. M. T. ne dissimule pas lui-même (I, 7) que « pour comprendre la connaissance que nous avons des corps et de » nous-mêmes, » il « a trouvé des indications précieuses dans les analyses pro- » fondes et serrées de Bain, Herbert Spenser et Stuart Mill; » que « dans l'exa- » men des idées et des propositions générales qui composent les sciences pro- » prement dites » il a profité « des fines et exactes recherches de Stuart Mill » sur l'induction. » Mais M. T. n'a fait ces larges emprunts à l'école anglaise que parce que ces théories lui paraissaient être en étroit rapport avec des idées qu'il nourrit depuis longtemps, qu'il a conçues de bonne heure et exprimées dans son livre sur *les Philosophes français du* XIXe *siècle* (1857). Au fond, le livre de M. T. sur l'intelligence est l'œuvre d'un métaphysicien qui ne se croit que psychologue. Il annonce ne devoir fournir que (I, 4) « de tout petits faits bien choisis, impor- » tants, significatifs, amplement circonstanciés et minutieusement notés; » il termine (II, 492) en disant à son lecteur : « nous sommes au seuil de la méta- » physique..... si je m'arrête, c'est par sentiment de mon insuffisance. » C'est une pure illusion. M. T. a franchi le seuil de cette science mal famée, dès le début de son ouvrage; et il ne pouvait pas faire autrement. Comment traiter de la nature des idées générales, de la matière, de l'esprit, du moi, de la substance, de la quantité, de la qualité, de l'espace, du temps, du mouvement, sans faire de la métaphysique et de la plus abstruse? M. T., qui est très-dogmatique, a sur toutes ces questions des idées très-arrêtées, et comme il est en même temps très-systématique, ces idées se ramènent à une seule idée, c'est qu'il n'existe partout que des mouvements. Il a adopté dans l'école anglaise ce qui convenait à sa métaphysique; et il a laissé de côté les théories et même les faits qui ne lui paraissaient pas susceptibles d'appuyer ses idées favorites. Je ne sais pourquoi il n'a pas essayé de tirer parti de la psychologie de Herbart qui a prétendu appliquer la statique et la dynamique aux faits de conscience. Il aurait pu aussi trouver des vues intéressantes dans le *Mikrokosmus* de Lotze, et, sinon les adopter, du moins les discuter.

Mais en général M. T. ne discute pas. Il en résulte beaucoup d'obscurité. On

ne saurait s'en prendre au style de l'auteur, qui est, comme on sait, un écrivain des plus distingués; il ne néglige pas non plus d'éclaircir les abstractions par des exemples particuliers: mais dans la préoccupation où il est de sa propre pensée, il néglige et peut-être dédaigne la tradition, il ne songe pas aux difficultés que les questions qu'il traite ont soulevées depuis plus de deux mille ans, aux efforts qui ont été tentés pour les résoudre, enfin à tout ce qui obstrue l'esprit de son lecteur et empêche la pensée de l'auteur d'y pénétrer.

Ainsi j'ai de la peine à comprendre comment il ramène les idées générales à de pures images. Il dit (I, 70) : « Ce que nous avons en nous-mêmes lorsque » nous pensons les qualités et caractères généraux des choses, ce sont des » signes, et rien que des signes, je veux dire certaines images ou résurrections de » sensations visuelles ou acoustiques, *tout à fait* semblables aux autres images, » *sauf* en ceci qu'elles sont correspondantes aux caractères et qualités générales » des choses et qu'elles remplacent la perception absente ou impossible de ces » caractères et qualités. » Les vieilles objections au nominalisme se représentent à l'esprit, et valaient la peine d'être examinées. Qu'est-ce que des signes qui ne signifient rien? s'ils ne signifient rien, ils ne sont pas des signes; et s'ils signifient quelque chose, nous avons dans l'esprit autre chose que les signes. Ensuite comment ces signes peuvent-ils être *tout à fait* semblables aux autres images, *sauf* la différence essentielle qui les caractérise et par conséquent les sépare radicalement de ces autres images? Tout cela avait besoin d'être expliqué, c'est-à-dire discuté.

M. T. nie absolument que l'idée de substance[1] réponde à rien de réel qui existe indépendamment de l'esprit. « Tout ce qui subsiste » dit-il (I, 387) « ce » sont des événements, leurs conditions et leurs dépendances, les uns moraux » ou conçus sur le type de la sensation, les autres physiques ou conçus sur le » type du mouvement. La notion de *fait* ou *événement* correspond seule à des » choses réelles. Corps chimique, atome matériel, moi, ce qu'on appelle un » être, c'est toujours une série distincte d'événements. » Mais nous ne pouvons concevoir de mouvement sans mobile, de *fait* sans quelque chose qui *fait* et quelque chose qui subit l'action, ou du moins nous ne pouvons le concevoir qu'à titre d'abstraction pure, comme le point, la ligne et la surface en géométrie. Nous ne pouvons même parler sans concevoir un sujet, c'est-à-dire quelque chose qui subsiste ou est censé subsister par soi-même, et un attribut, c'est-à-dire quelque chose qui n'existe qu'en autre chose. Que les choses soient réellement comme nous les concevons, c'est une autre question, et une question entièrement insoluble, puisque nous ne pouvons pas sortir de notre esprit. Seulement c'est un fait que dès que nous concevons un mouvement dans la réalité, et non

1. Il affirme (II, 12) que la substance « est le tout dont les propriétés sont les extraits. » Mais les catégories de substance et de totalité ont toujours été considérées comme distinctes. La substance peut perdre quelques-unes de ses propriétés et rester la même substance ou du moins être conçue comme la même substance; de la cire liquifiée reste de la cire; mais le tout qui perd quelques-unes de ses parties n'est plus le même tout. L'assertion de M. T. n'est pas évidente par elle-même, et avait besoin d'être démontrée.

plus en mécanique rationnelle, nous ne pouvons pas plus le concevoir sans *quelque chose* qui se meut, que nous ne pouvons concevoir une portion d'étendue existant en dehors de notre esprit qui n'ait pas les trois dimensions. Il me paraît impossible (cela l'est du moins pour moi) de concevoir une sensation sans *sujet* sentant, une volition sans *sujet* voulant, des émotions de plaisir et de peine sans *sujet* qui les éprouve, et surtout de comparaison sans *un* sujet qui compare, de souvenir sans *un* sujet qui se souvient, ce qui est une espèce de comparaison; car (pour se servir des raisonnements de Condillac [1]), si le moi n'est qu'une collection de sensations, ces sensations sont indépendantes les unes des autres, par conséquent isolées, par conséquent ne peuvent être comparées. M. T. regarde l'idée que nous nous faisons de notre *moi* comme une illusion. Mais sans m'arrêter ici sur la confusion qu'il me semble faire entre le sentiment du *moi* qui accompagne nos sensations, nos pensées, nos volitions et nos sentiments, ce que nous appelons la conscience de nos états intérieurs, et l'idée que nous nous faisons de notre personne, de notre situation dans le monde, etc., si l'idée du moi est une illusion, cette illusion doit être faite à *quelqu'un*, et à quelqu'un qui est *un;* car comment aurait-il l'idée de l'unité pour l'introduire par erreur dans ce qui est composé et collectif? Sans doute nous ne pouvons pas connaître la substance, comme nous connaissons une poire, un cheval, un homme; mais nous connaissons la substance et la force aussi bien ou aussi mal que l'espace, le temps, et le mouvement, qui n'ont pas donné aux métaphysiciens moins d'embarras que la substance. Toutes ces notions premières sont également claires, également obscures, également pleines de difficultés; et il me semble que c'est une illusion que de penser que si on admet qu'il n'y a que des mouvements, on sera hors d'embarras: on restera aux prises avec les énormes difficultés où se heurte quiconque veut approfondir l'idée de mouvement, et qu'on a d'ailleurs déjà rencontrées du temps de Parménide.

M. T. a adopté les théories de la psychologie moderne, qui croit pouvoir montrer comment on acquiert les idées d'espace, de temps et de mouvement. En ce qui concerne l'idée d'espace, il a été fait les efforts les plus ingénieux pour expliquer comment nous localisons les sensations de la vue. Ceux qui s'occupent d'optique physiologique sont partagés : les uns admettent que les sensations de la vue engendrent en nous l'idée d'espace, les autres que cette idée préexiste à nos sensations. Helmholtz, qui est avec les premiers, ne paraît pas pourtant trop sûr de cette solution du problème. J'avoue que je conçois le développement de l'application des notions d'espace, de durée, de mouvement, je n'en comprends pas l'acquisition, parce qu'elles se refusent à toute définition. En effet nous mesurons l'espace, la durée, le mouvement, mais nous ne pouvons

---

1. *Art de raisonner*, I, 3. Il admet que l'âme est une substance, et il établit qu'elle doit être simple pour comparer ses sensations; à plus forte raison doit-elle être une substance. Remarquons, en passant, que Condillac admet la substance (*Discours préliminaire du cours d'étude*, art. I.) : « Puisque les qualités modifient, il faut bien qu'il y ait quelque » chose qui soit modifié. Le nom de *substance* est donc un nom donné à une chose que » nous savons exister, quoique nous n'en ayons pas d'idée. »

pas dire ce que c'est[1], et il est inexact d'avancer (II, 57) que chaque mouvement de la nature physique « est *défini* par la masse et la vitesse du corps en » mouvement. » C'est *mesuré* qu'il faut dire : la *masse* aussi est *mesurée* par le rapport du poids à l'accélération de la pesanteur; la vitesse est *mesurée* par le rapport de l'espace parcouru au temps employé à le parcourir; mais évidemment ni la masse ni la vitesse ne *sont* des rapports; une vitesse grande ou petite est en outre de la vitesse, comme un homme grand ou petit est aussi un homme. Mais alors qu'est-ce que la vitesse? c'est la vitesse; nous ne pouvons faire d'autre réponse. Je ne crois pas que l'idée de mouvement nous soit donnée (II, 55) « par une série de sensations successives interposées entre les moments de » départ et d'arrivée. » La succession ne donne pas le mouvement : si je vois successivement un corps immobile dans des lieux différents, je n'ai pas l'idée de mouvement. Ce n'est pas la succession des états, c'est *la transition* d'un état à l'autre qui nous donne l'idée de mouvement. Or comme *transition* c'est mouvement, nous ne pouvons pas ne pas faire un cercle vicieux en essayant d'expliquer comment l'idée de mouvement nous vient de la sensation. J'aurais à faire des objections analogues aux démonstrations directes que M. T. a essayé de donner des axiomes, des principes. Par cela seul qu'un principe est principe, il n'est pas susceptible de démonstration.

Au reste il en est de nos sensations comme de ces idées premières. Elles se refusent également à toute définition. Qu'est-ce que le rouge? qu'est-ce que le bleu? nous sentons très-bien que le rouge, le bleu, le violet, l'orangé, etc. ont quelque chose de commun qui fait que nous les appelons du nom commun de couleur. Mais qu'est-ce que ce quelque chose de commun? nous ne saurions le dire; et comme nous ne savons pas d'ailleurs mieux ce que c'est que le mouvement, il est difficile d'attacher une idée précise à ce que dit M. T. quand il développe (I, 365 et suiv. II, 64-65) que les sensations ne sont que des cas plus *compliqués* du mouvement[2]. Nous aurons beau dire à un aveugle né que la sensation de couleur est un cas compliqué des ondulations de l'éther, faire con-

---

1. Cf. Duhamel (Cours de mécanique, 1re éd., I, 230) : « Nous ne donnons pas de » définition de cette nouvelle espèce de quantité *la masse* ; celles que l'on pourrait don- » ner seraient aussi illusoires que celles qui se rapporteraient au temps, à l'espace et » à beaucoup d'autres grandeurs. Mais ce qui est nécessaire et suffisant, c'est que l'éga- » lité soit clairement définie entre les quantités de cette nouvelle espèce. »

2. Si M. T. admettait la substance, il pourrait diminuer la difficulté. On pourrait soutenir que la substance corps et la substance âme ont quelque chose de commun qui fait que le mouvement dans l'un produit une sensation dans l'autre. Seulement on ne peut se faire aucune idée de ce quelque chose de commun, parce que la sensation est absolument irréductible au mouvement. M. T. ne me paraît pas avoir rendu sa pensée plus claire dans la longue comparaison (I, 367 et suiv.) de la correspondance entre le mouvement et la sensation avec un livre muni d'une traduction interlinéaire. Il aurait dû rappeler en quoi chaque détail de l'un des termes de la comparaison se rapporte à l'autre. Ces rapports m'échappent complètement. La comparaison elle-même pèche par le fondement. Un texte original et une traduction ont cela de commun que tous deux sont *écrits*, et écrits chacun dans une *langue*, c'est-à-dire dans une série de *propositions* composées chacune d'un *sujet* et d'un *attribut* exprimant les mêmes *pensées*. Mais qu'y a-t-il de commun entre une sensation de son et un mouvement même *compliqué*? et que signifie ici le mot *compliqué*?

naître à un sourd-muet que le son est un cas compliqué des ondulations de l'air, tant que l'un n'aura pas vu et que l'autre n'aura pas entendu, ils ne sauront pas ce que nous voulons dire. Le fait est que nous n'apercevons absolument rien de commun entre une sensation et un mouvement, et que nous sommes réduits à dire de la sensation qu'elle est la sensation, du mouvement qu'il est le mouvement, c'est-à-dire à faire appel à l'expérience personnelle que celui à qui nous parlons a de la sensation et du mouvement : expérience sans laquelle nos paroles ne sont pour lui qu'un assemblage de voyelles et de consonnes.

C'est ce caractère en quelque sorte *incommunicable* de nos sensations et aussi de nos émotions de plaisir et de peine qui fait qu'il est fort difficile de tirer parti en psychologie des « cas singuliers et extrêmes observés par les physiologistes » et par les médecins, dans les rêves, dans le somnambulisme et l'hypnotisme, » dans les illusions et les hallucinations maladives. » Les embarras où se trouve quiconque est réduit au témoignage humain au défaut de l'observation directe, sont ici portés au comble. D'abord on ne peut donner aucune idée de ses sensations personnelles à qui ne les a pas éprouvées lui-même ; ainsi aucune définition si précise qu'elle soit ne donnera jamais une idée exacte de la voyelle nasale *ain* à celui qui ne l'aura pas entendu proférer. Ensuite ceux qui ont ici à rendre compte de leurs sensations sont des gens dont l'intelligence est incomplètement développée ou plus ou moins troublée et dont la sincérité est souvent suspecte. Enfin le médecin qui les interroge peut n'avoir pas réfléchi sur les problèmes psychologiques et ne pas savoir comment conduire l'interrogatoire. Quand M. T. développe que la sensation est une *hallucination* vraie [1], il ramène quelque chose que je connais bien, pour l'éprouver constamment, à quelque chose dont je ne peux me faire aucune idée exacte. On ne peut se faire bien comprendre en psychologie qu'à condition de faire appel au sentiment commun, universellement répandu, que chacun de nous a de ses états intérieurs, et de nous mettre en état d'expérimenter sur nous-mêmes ce dont on nous parle. Mais quand on m'entretient de ce que d'autres ont éprouvé, je ne puis plus attacher un sens précis à ce qu'on me dit : mon esprit est suspendu dans le vague.

En résumé M. Taine n'a pas en général tenu assez de compte des objections. Il trouve trop souvent que les choses sont simples et que les questions sont faciles à résoudre; il cède à l'illusion commune aux métaphysiciens de croire qu'on a résolu les difficultés quand on les a déplacées; en un mot il n'est pas dialecticien. Mais son esprit compense ce qui lui manque peut-être en souplesse

---

1. L'hallucination supposant une sensation antérieure, sans laquelle elle n'existerait pas, il serait plus logique de dire que l'hallucination est une sensation fausse. Mais je crois qu'il y a encore d'autres différences. Il y en a certainement entre les sensations de la vue à l'état de veille, et les images du rêve. Ainsi dans le rêve, la lumière dont les objets sont éclairés n'a pas l'intensité qu'elle a quand il y a action des objets extérieurs sur la rétine, le champ visuel est très-restreint, ces images sont en quelque sorte fragmentaires, et la localisation est confuse et incohérente. Quant à l'hallucination, M. T. n'a pas tenu assez compte de la part qu'y prend l'interprétation fausse donnée à des sensations vraies; ainsi le maniaque qui entendant réellement le son des cloches croit entendre les chants des anges.

et en étendue par la vigueur et la puissance systématique, et il développe ses vues avec une sincérité sans aucune réserve ni arrière pensée : de sorte que son livre contribuera aux progrès, je ne dirai pas de notre connaissance, mais de notre pensée touchant ces questions éternelles, qu'on n'a jamais pu s'empêcher d'agiter et qu'on n'est pas encore parvenu à résoudre.

Y.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 28 septembre 1873.

Prix Volney : M. Joseph Halévy pour son *Essai d'épigraphie lybique* et M. Francis Meunier pour ses *Études de grammaire comparée.*

M. H. Martin termine la lecture de son travail sur la Prométhéide d'Eschyle. Le Prométhée *délivré* réalise les prédictions contenues dans le Prométhée *enchaîné* (première tragédie). Il n'y a d'ailleurs aucune contradiction entre les trois *myriades* d'années et les treize générations qui se succèdent d'Io à Héraclès. Les explications fournies ont échappé jusqu'ici au scholiaste et aux hellénistes. — Pindare complète, sur la troisième tragédie, la donnée du poète. Le dévouement du centaure Chiron permet à Zeus de se réconcilier avec Prométhée sans manquer toutefois à son serment. En résumé, dans la première tragédie (Prométhée *enchaîné*), P. est puni pour avoir fait du bien aux mortels malgré les dieux, dans la seconde (P. *délivré*) Héraclès, descendant d'Io délivre P., dans la troisième enfin (P. *porteur de feu*) Zeus consent à se réconcilier avec Kronos et les Titans et, en retour de la réconciliation connaît le secret de Prométhée. — On s'explique donc aisément que Zeus et Prométhée aient eu en même temps des autels en Grèce.—Telles sont, en résumé, les conclusions de M. Westphalen adoptées par M. H. Martin et développées par lui.

M. T.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Bastian, Ethnologische Forschungen, t. II (Iena, Costenoble). — Daretis Phrygii de excidio Troiæ historia. Recens. Meister (Leipzig, Teubner). — Dracontii carmina minora plurima inedita ed. De Duhn (Leipzig, Teubner). — Homeri Ilias ad fidem librorum optimorum. Ed. La Roche. Pars prior (Leipzig, Teubner). — Holtzmann, Germanische Alterthümer mit Text, Uebersetzung und Erklærung von Tacitus Germania, herausg. v. Holder (Leipzig, Teubner). — Kreysig, Ueber die franzœsische Geistesbewegung im XIXten Jahrh. (Berlin, Nicolaï).—Marci Tullii Ciceronis Epistolæ. Recogn. Wesenberg, t. II (Leipzig, Teubner).—Titi Livii historiarum romanarum libri qui supersunt ex recens. Madvigii, iterum edid. Madvigius et Ussingius, t. I, p. 1 (Hauniæ, Hegel).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Da Vinci (L.) e la sua libreria. Note di un bibliofilo con un fac simile. Gr. in-8°, 54 p. Milano (tip. Bernardoni). 1 fr. 75

Devals. Études sur la topographie d'une partie de l'arrondissement de Castel-Sarrasin pendant la période mérovingienne. In-8°, 61 p. Montauban (imp. Forestié).

Di Giovanni (V.). Storia della filosofia in Sicilia da' tempi antichi al secolo XIX, libri quattro. Vol. I. filosofia antica, scolastica, moderna. In-8°, 432 p. Palermo (Pedone-Lauriel). 7 fr.

Earle (J.). The philology of the english Tongue. 2d ed. revised and enlarged. In-12, 683 p. cart. London (Macmillan). 9 fr. 40

Facciolati (J.), **Forcellini** (A.) et **Furlanetti** (J.). Lexicon totius latinitatis, cura opera et studio lucubratum nunc demum juxta opera K. Klotz, G. Freund, L. Dœderlein, aliorumque recent. auctius emendatius melioremque in formam redactum curante doct. F. Corradini. T. III, fasc. 3. In-4°. Patavii (typ. Seminarii). 3 fr. 50

Fagotti (F.). Il Messale : de firmonibus, codice membranaceo del secolo XV che si conserva nella metropolitana di fermo. Illustrazione. In-8°, 88 p. Modena (A. Cappelli). 1 fr. 75

Glennie (J. S. S.). In the morning Land; or, the law of the origin and transformation of Christianity. Vol. I. The new Philosophy of history and the origin of the doctrines of Christianity. In-8°, 442 p. cart. London (Longmans). 18 fr. 75

Griffin (L. H.). Rajas of the Punjab. 2d ed. In-8°. London (Trubner et C°). 26 fr. 25

Heckford (S.). The life of Christ, and its Bearing on the doctrines of Communism. In-8°, 98 p. London (Field et C°). 3 fr. 15

Hucher (E. et F.). Sigillographie du Maine. Barons du Maine, sceaux des Sires de Bueil, seigneurs de Saint-Calais. In-8°, 10 p. et pl. Le Mans (imp. Monnoyer).

Houdoy (J.). Joyeuse entrée d'Albert et d'Isabelle à Lille au XVI° siècle. In-8°, 121 p. Lille (imp. Danel).

Hill (W. H.). Elements of Philosophy, comprising Logie and ontology, or general Metaphysies. In-8°, 246 p. cart. London (Washbourne). 7 fr. 50

Horace. Œuvres. Traduction en vers par le comte Siméon. T. I. Odes et Epodes. In-8°, xxxij-431 p. Paris (Lib. des Bibliophiles).

Malan (S. C.). Original documents of the coptic Church. In-8° br. London (Nutt). 3 fr. 15

Marchegay (P.). Lettres-missives originales du Chartrier de Thouars. Série du XV° siècle. In-8°, 41 p. Nantes (imp. Forest et Grimaud).

Marguerites (Les) de la Marguerite des princesses. Texte de l'édition de 1547, publié avec introduction, notes et glossaire, par F. Frank, et accompagné de la reproduction des gravures sur bois de l'original et d'un portrait de Marguerite de Navarre. T. I et IV. In-16, cvij-480 p. Paris (Lib. des Bibliophiles).

Martello (T.). Studio di confronto fra le Universita tedesche, inglesi e chinesi. Discorso alla R. Accademia di scienza in Padova. In-8°, 32 p. Milano (Valentiner et M.).

Maurice (F. D.). Moral and metaphysical philosophy. New ed. with preface. 2 vol. In-8°, 1450 p. cart. London (Macmillan). 31 fr. 25

Pardini (A.). Raccolta della escrizioni esistensi sotto i loggiati del Campo Santo Suburbano di Pisa atta a servire di Guida al medesimo fascicolo. In-8°. Pisa (tip. Ungher). 60 fr.

Pauthier (G.). Le livre classique des trois caractères de Wâng Pèh-Héon en chinois et en français, accompagné de la traduction complète du commentaire de Wâng Tcin-Ching. In-8°, xij-188 p. Paris (Challamel aîné).

Pitrè (G.). Novelline popolari siciliane raccolte in Palermo ed annotate. In-16. Palermo (Pedone-Lauriel). 3 fr. 50

Testa (G.). Saggio d'Iscrizioni latine. In-8°, 9 p. Oneglia (G. Ghilini).

Taine (H. A.). History of english Literature. Translated from the french by H. van Laun. Vol. I. In-8°, 450 p. cart. London (Hamilton). 9 fr.

Travers (E.). Une réception dans l'ordre religieux et militaire des Saints Maurice et Lazare de Savoie, au XVIIIe siècle. Étude sur des documents inédits. In-8°, 98 p. Paris (Dumoulin).

Vannucci (A.). Storia dell' Italia antica, illustrata coi commenti. Dispensa 19. 20. Vol. I, p. 729-808. Milano, tip. (Salvi e C.) ogni dispensa. 60 fr.

Contenu : *J. Storm.* Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — *C. Ploix.* Étude de Mythologie grecque ; Hermès. — *L. Havet.* Mots Locriens contenant un α pour un ε. — *M. Bréal.* Une tendance phonique de la langue grecque. — *H. Gaidoz* Fagne, fange, hohe Venn, finnois.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

E. GRÉBAUT Hymne à Ammon-Ra. Gr. in-8°. 2 fr.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France.* 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française.* Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.

Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains.* Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément.* 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.
Le *Supplément* de la 4ᵉ édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

En vente à la librairie W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

L. REINISCH Ægyptische Chrestomathie. 1. Lieferung. In-fol. 5 fr. 35

L'ouvrage complet se composera de trois livraisons.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 41 Septième année 11 Octobre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

XIIIe ET XIVe FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

A. MARIETTE-BEY Denderah, description générale du grand temple de cette ville. Tome III, planches. 1 vol. gr. in-fol. 80 fr.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. T. II. 2e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

The Athenæum, N° 2392, 30 août. TRENCH, Plutarch : his Life, his Lives, ands his Morals. Four lectures. Macmillan. — Mémoires du maréchal de Grouchy. Par le marquis DE GROUCHY. Dulau (ouvrage très-bien fait et du plus haut intérêt, mais très-partial; les deux premiers volumes seulement ont paru). — HUNT, Religious Thought in England, from the Reformation to the End of Last Century. A Contribution to the History of Theology. 3 vols. Strahan (ouvrage trop hativement écrit; défaut absolu de plan). — Stratement exhibiting the Moral and Material Progress and Condition of India, during the Year 1871-72. Ordered by the House of Commons to be printed, 28 April 1873. — The Lands of Cazembe. Published for the Royal Geographical Society. Murray (traduction de relations de voyage rédigées en portugais et peu connues). — Shakspeare's Sonnets : An old Theory (C. ELLIOT BROWNE).—*Literary Gossip.*—The British Archæological Association at Sheffield. — TIVIER, Histoire de la littérature dramatique en France, depuis ses origines jusqu'au Cid. Paris, Thorin (on reproche à l'auteur d'omettre de parti pris beaucoup de pièces).

—— N° 2393, 6 septembre. Notes from United States (G. M. T.). — Dr. Hayman and the *Edinburgh Review* (à propos de l'édition de l'*Odyssée* de M. Hayman; réplique à l'éditeur). — *Literary Gossip.*

Literarisches Centralblatt, N° 39, 27 septembre. NOHLMANNS, Vita Arnoldi de Selenhofen, archiepiscopi Moguntini (1153-1160). Bonn, 1871; BAUMBACH, Arnold v. Selenhofen. Berlin, 1872, Mittler. In-8°, 104 p. (deux bons travaux, mais de valeur inégale; le dernier est supérieur au premier). — Deputazione Veneta sopra gli studi di storia patria. Venezia, Tipogr. del comm. di M. Visentini (Rapport du Comité historique de Venise; il se propose surtout de publier des matériaux). — WATTENBACH, Deutschiands Geschichtsquellen im Mittelalter bis zur Mitte des 13. Jahrh. 1. Bd. 3. umgearb. Aufl. Berlin, Hertz. In-8°, viij-315 p. (cette nouvelle édition du 1er vol. est augmentée de 45 pages; de nouvelles sources y sont examinées; art. fav.). — RICHTER, Annalen der deutschen Geschichte im Mittelalter. 1. Abth. Annalen des fræn-kischen Reichs im Zeitalter der Merovinger. Halle. Buchh. des Waisenhauses. In-8°, xij-230 p. (Cet ouvrage s'adresse aux professeurs et leur rendra de grands services). — KRAFFERT, Chronik von Liegnitz. 4. Theil : Beitræge zur Geschichte von Liegnitz und General-Register zum ganzen Werke. In-8°, vij-100 p. — Νεοελληνικὰ ἀνάλεκτα περιοδικῶς ἐκδιδόμενα ὑπὸ τοῦ φιλολογικοῦ συλλόγου Παρασσοῦ ἐπιστασία ἐπταμελοῦς ἐπιτροπῆς. Τόμος. Α'. Φυλλάδιον Ζ'. Γλωσσικὴ ὕλη. Athen, 1872. In-8°, p. 385-475 (ce septième fascicule contient un glossaire des mots particuliers au dialecte moderne de l'île de Lesbos et des recherches sur la formation des mots en grec moderne). — SCHWEINFURTH, Linguistische Ergebnisse einer Reise nach Centralafrika. Berlin, Wiegandt und Hempel. In-8°, 82 p. (Vocabulaires et spécimens des langues Bongo, Nyamnyam, Kredy, Dyur, Golo et Dinka). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 22. Giessen; 23. Greifswald; 24. Akademie Eldena.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — **11 Octobre** — **1873**

Sommaire : 184. Ménant, les Achéménides et les Inscriptions de la Perse. — 185. Pierret, Études égyptologiques. — 186. Muir, Textes sanscrits, t. IV. — 187. Dindorf, Lexique d'Eschyle, fasc. I. — 188. Programme normal d'enseignement pour les Ecoles primaires allemandes de l'Alsace-Lorraine. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

184. — **Les Achéménides et les Inscriptions de la Perse**, par M. Joachim Ménant. Avec de nombreuses gravures sur bois. Paris, 1872, A. Lévy. In-8°, vij-176 p.

Le but principal de cet ouvrage est de faire connaître les inscriptions, perses et anariennes, des Achéménides à un public désireux d'acquérir des notions historiques et archéologiques plutôt que des notions philologiques. Aussi l'auteur a-t-il traduit les inscriptions sans entrer dans aucune discussion et s'est-il contenté, dans les notes, de renvoyer les lecteurs auxquels s'adressent ses estimables travaux aux ouvrages dans lesquels sont publiés les originaux et où se trouvent les travaux philologiques préparatoires. En revanche, il donne avec soin tous les renseignements désirables sur l'emplacement de chaque inscription. Jusqu'ici les ouvrages traitant des inscriptions cunéiformes mettaient le lecteur dans la nécessité de se reporter, d'après des notices insuffisantes, aux relations de voyage de Niebuhr, de Ker Porter, etc. et de rechercher sur les plans des ruines, fournis par ces ouvrages, la situation des inscriptions. Et encore ne découvrait-on généralement que l'édifice, mais non pas le mur, la fenêtre, les degrés de cet édifice où sont gravées les inscriptions. C'est déjà pour remédier à cet inconvénient que M. Kossowicz a pourvu son livre sur les cunéiformes perses de nombreuses gravures qui suffisent amplement à guider le lecteur parmi les ruines de Persépolis, dont ce livre s'occupe spécialement. M. Ménant a, de son côté, inséré des gravures dans son ouvrage; mais il faut reconnaître qu'elles laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la précision et du dessin. Un autre reproche qu'on peut adresser à certaines d'entre elles, c'est d'être reproduites d'après des clichés négatifs et par conséquent de représenter les dessins à l'envers; cela désoriente fréquemment, et en particulier pour le plan de Suse (p. 136).

M. M. groupe autour de la traduction des inscriptions les détails historiques et artistiques, les renseignements sur la vie économique et sociale, de façon à nous donner une esquisse de l'histoire de la Perse, jusqu'à sa conquête par les Arabes. Ainsi il commence par retracer l'histoire de ce pays d'après les traditions nationales (l'Avesta et le Schah-Nameh) et d'après les historiens grecs qui, outre les inscriptions cunéiformes, sont, comme on ne l'ignore pas, l'unique

source un peu certaine que nous possédions. M. M. réprouve énergiquement les tentatives de Malcolm et d'autres auteurs ayant pour but de concilier les récits des poètes persans avec les données historiques, et en effet, l'impossibilité d'une pareille conciliation est évidente. Cependant tout récit fabuleux a pour thème un fait historique et en particulier les traditions poétiques des persans sont dignes d'être étudiées de très-près par les historiens, dussent-ils ne réussir qu'à dégager quelque événement des voiles de la fable ou à signaler dans quelque héros du Schah-Nameh des traits que puisse revendiquer l'histoire. Étant donné le caractère sensé et positif du peuple persan, il nous est permis de croire que ses traditions fabuleuses ont mieux conservé l'empreinte historique que, par exemple, celles des Hindous.

Comme l'auteur touche à l'Avesta, il est amené à parler de l'ancienne religion des Perses et donne de leur livre sacré un rapide aperçu qui, il faut l'avouer, aurait pu être plus précis. Le Vendidad n'est pas « un recueil de prières contre » les Dews » mais un code de lois rédigé presque en entier sous forme d'un dialogue entre Ormuzd et Zoroastre. L'Izeschné n'est pas seulement divisé en deux parties, dont la dernière commence au vingt-huitième Hâ et s'étend jusqu'à la fin; ce livre contient d'abord des morceaux liturgiques relativement modernes, des invocations monotones des génies zoroastriens, ensuite les pièces les plus anciennes et les plus difficiles, rédigées en vers, — les Gathas, — et se termine par des morceaux qui offrent de l'analogie avec les premiers chapitres. L'Izeschné contient encore des fragments mythologiques très-importants, tels que le Homyascht. Le système religieux exposé dans ces écrits était sans aucun doute en vigueur chez les Perses, comme le prouve l'emploi du même nom de la divinité dans l'Avesta et sur les inscriptions. Ahura-mazda n'est point un ancien nom de divinité du paganisme arien qui remonte aux premiers temps de la famille indo-européenne: c'est un terme dogmatique ou philosophique qui ne doit son origine qu'au système religieux particulier à l'Avesta. On ne peut nier, toutefois, que les Perses n'aient eu beaucoup de dogmes et d'usages qui ne proviennent point de l'Avesta et qui, au point de vue de l'Avesta et des Mages, doivent être considérés comme des hérésies, par exemple, les funérailles qui, chez les Perses, consistaient à placer les corps dans des grottes creusées dans les rochers, tandis que l'Avesta prescrit d'exposer les cadavres aux bêtes sauvages et aux oiseaux. Cette circonstance que les Perses ont fait de nombreux emprunts à des peuples non ariens et à des croyances sémitiques nous interdit donc de considérer la religion de l'Avesta dans son ensemble et en tant que pure d'éléments païens, comme la seule loi en vigueur, reconnue même par les Perses occidentaux et par la maison des Achéménides. Il est impossible qu'à la suite de la civilisation assyrienne et babylonienne, des éléments religieux n'aient point aussi pénétré en Perse, et nul ne s'étonnera de constater que le symbole, primitivement égyptien, puis répandu en Syrie, en Assyrie et en Babylonie, de la bonne divinité, — le disque ailé ou le buste humain placé dans un cercle ailé, — ait été adopté en Perse comme représentation d'Ormuzd. Et cela ne contredit point cette assertion

des auteurs anciens que les Perses n'érigeaient pas de statues à leurs dieux, car ce sont bien de statues (ἀγάλματα) qu'il s'agit ici, tandis que la représentation susdite d'Ahura-mazda est un simple symbole. Cependant, aux temps des Sassanides, les Perses ne se faisaient aucun scrupule de représenter Ormuzd sous une forme humaine, tantôt à cheval, tantôt à pied. Ces considérations nous paraissent de nature à dissiper les doutes de M. M. qui considère (p. 87) l'existence du symbole d'Ormuzd comme incompatible avec les conceptions de la religion perse.

L'auteur décrit ensuite les endroits où se trouvent les inscriptions, et ses descriptions, jointes à la traduction des inscriptions (souvent accompagnée de l'indication des données concordantes des auteurs classiques), nous offrent, dans leur ensemble, un tableau de l'activité des rois Achéménides à la guerre comme en temps de paix. On ne possède jusqu'à présent de Cyrus le Grand qu'une seule inscription plusieurs fois gravée en différents endroits des ruines de Mourghab. La plupart des inscriptions nous viennent de Darius, circonstance qui redouble notre intérêt pour ce roi, dont les talents le cèdent d'ailleurs à peine à ceux du fondateur du royaume perse. Les conclusions suivantes de M. M. sont très-judicieuses et nous paraissent hors de doute : il existe sur le côté sud de la terrasse de Persépolis quatre tablettes portant des inscriptions, dont deux perses, une assyrienne et une médo-scythique. Les deux inscriptions perses diffèrent par la teneur, et les deux autres n'en sont pas, comme à l'ordinaire, la traduction; seule l'inscription assyrienne se rapproche par le contenu des inscriptions perses. L'inscription scythique est la plus importante, car on y lit que c'est Darius qui a construit la citadelle (Scyth. *Afvarrus*, qui rend le perse *didâ* dans l'inscr. de Behist. II, § 8, 9, 13; III, § 9, 11), et qu'auparavant il n'en existait pas à cet endroit. Et comme les successeurs de Darius ne manquent jamais de nous dire quels sont les édifices qu'ils ont ajoutés et quels sont ceux, laissés inachevés par Darius, qu'ils ont terminés, M. M. en conclut avec raison que la grande salle dépourvue d'inscriptions et située à l'est des autres bâtiments — appelée salle des cent colonnes — dont les sculptures représentent le roi assis sur son trône, et qui contenait, par conséquent, la salle du trône, que cette salle, disons-nous, est l'œuvre de Darius.

Outre les textes connus ou, pour mieux dire, rassemblés dans les recueils d'inscriptions cunéiformes perses, M. M. nous en communique d'autres qui jusqu'ici n'avaient pas été accessibles. C'est d'abord l'inscription trilingue gravée sur une petite pyramide de pierre découverte par M. le comte de Gobineau dans une chapelle funéraire, à Mahoun, non loin de Kermân : elle est de Darius (p. 143). Quant à la grande inscription de Suez, elle a déjà été publiée par M. Kossowicz et par M. Oppert, dans son *Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie*. M. Kossowicz s'est abstenu d'en traduire la conclusion, par suite de la mutilation du texte, et c'est à bon droit qu'il émet des doutes sur l'exactitude de la traduction de ce passage, donnée par M. Oppert, et que M. M. a reproduite. Plus loin (p. 153), M. M. fait connaître pour la première fois un

cylindre conservé au British Museum et portant l'inscription *Nandakhya nâma Thadathah(ya puthra)* « le nommé Nandakhya (fils) de Thadatha. » La seconde ligne de la légende de ce cachet n'est pas traduite par M. M. Les signes, un peu indistincts, qu'on rencontre sur ce cachet sont importants pour l'histoire des cunéiformes. En effet, on y observe l'idéogramme de *nâma* (nom), qui se compose de trois crochets et de deux coins verticaux, suivi des caractères phonétiques *â* et *m;* il faut évidemment lire le tout *nâma*, et ce qui est frappant, c'est qu'après l'idéogramme, les lettres finales du mot soient tracées phonétiquement, alors que l'idéogramme contient déjà ces lettres. On avait déjà trouvé le mot perse *khschayathiyânâm* (regum, des rois) exprimé par l'idéogramme du roi (qu'il faut lire *khschayathiya* et qu'on avait d'abord lu fautivement *naqa*) suivi de la terminaison *ânâm* en caractères phonétiques; mais sur le cylindre en question, le mot *nâma* se trouve être deux fois écrit, la première fois idéographiquement, la seconde fois (sauf la première lettre) en caractères phonétiques, de sorte que, dans ce cas, l'idéogramme semble ne plus avoir que la valeur de *n*.

Deux cornalines du comte de Gobineau, portant les légendes *Vasdasba* et *Dara Vusdaçpaya*, qui viennent ensuite (p. 153), sont intéressantes en ce qu'elles démontrent que l'usage des cunéiformes persista jusqu'au temps des Arsacides. En dernier lieu sont placées les tablettes, étudiées d'abord par Loftus, puis expliquées en 1861 par M. Oppert, qui proviennent de villes babyloniennes et contiennent, en caractère babylonien, des contrats d'achat, ou des hypothèques, dressés sous Cyrus, Darius, Artaxerxès et, plus tard, sous les Séleucides. Un appendice renferme la table généalogique des Achéménides, la liste des Satrapies d'après Hérodote et trois passages des inscriptions, une chronologie exacte de l'histoire perse dans laquelle nous signalons comme importante la fixation de certaines dates, d'après le règne de Darius, et enfin le calendrier ancien-perse et parsi (p. 165-174).

Qu'il nous soit permis d'ajouter à cette analyse de l'ouvrage de M. M. quelques observations sur des points de détail.

Le mot *Kaïans* (les Kaïanides) signifie d'après M. M. (p. 5) « rois géants », et au contraire (p. 6), Kaï Kobad signifie « Kaï le Grand ». En réalité, *Kaiân*, pluriel de *Kaï*, est simplement le titre des rois d'une ancienne dynastie, et a pour sens « rois »; *Kaï* est l'ancien bactrien *Kavi* ou *Kavan*. Quant à la signification du mot *Kobad* (anc. bactr. *Kavâta*), elle est obscure.

P. 14, M. M. énumérant les tribus perses citées par Hérodote (I, 125) commet l'erreur de faire le mot perse synonyme d'iranien. L'anecdote que raconte Hérodote dans ce chapitre a trait aux habitants de la province de Perse (Persis) et les tribus qu'il nomme y sont comprises. Cela ressort de ce fait que si Hérodote avait voulu énumérer toutes les tribus iraniennes, il n'aurait pas cité les moins connues et passé sous silence les plus importantes, telles que les Drangiens, les Arachosiens, les Margiens, les Hyrcaniens, etc. On ne peut objecter que les Dahes, cités dans ce chapitre, habitent à l'est de la mer Caspienne, car ce sont des nomades qui se montrèrent aussi dans la Perside. Ainsi Sanherib

mentionne déjà les Dahes; d'après le livre d'Esdras, Esarhaddon transporta à Samarie, comme colons, des Deh (Dahes) et des gens de Susanak, Arku (Warka), Babel, Elam; Ptolémée place Theldê (colline des Dahes) dans le voisinage du Tigre (sous la longitude de Ctésiphon et la latitude d'Artemita, indication d'ailleurs très-inexacte). Les Dahes peuvent donc avoir aussi traversé la Perside dans l'antiquité. Nous en dirons autant des Sagartiens qu'ailleurs (III, 93) Hérodote lui-même place — ce qui concorde avec une liste fournie par une inscription cunéiforme — dans la quatorzième Satrapie, laquelle comprend les tribus établies entre la grande Médie, la Parthie, le Seïstan et la Perside. L'inscription de Behistun fait éclater l'insurrection du chef Sagartien sur les confins de la Médie et de l'Assyrie. Ainsi les Sagartiens se montrèrent, eux aussi, sur différents points de l'Iran et on peut admettre sans difficulté qu'ils séjournèrent temporairement dans la Perside. Les Mardes erraient, comme d'autres auteurs le signalent, dans les montagnes situées sur le Sitiogagus, au cœur même de la Perside.

P. 43, l. 7, on lit : « Ce portique nommé Viçadahyu (d'où l'on découvre » tous les pays). » On pourrait remplacer cette interprétation du nom de la porte (*duvarthi*) par celle plus exacte de : « Où l'on voit tout le pays, c'est-à-» dire, où le roi a coutume de juger, de décider les affaires de tout le monde. » C'est bien ainsi qu'a compris M. Kossowicz (p. 93) : « per quam (portam) » omnibus gentibus quæ provincias Persici imperii constituunt libera ad me » accessio patet. »

P. 90, M. M. croit que le nom de Persépolis s'est effacé des souvenirs du peuple. D'après lui, on n'aurait pas tenté de relever cette ville, après sa destruction par Alexandre. « Peu à peu, quelques habitations se sont élevées sur la » colline qui domine la plaine, un village s'est formé, puis une ville, et un nom » nouveau, Istakar, a succédé au nom ancien sans que la tradition brisée ait » pu transmettre le nom que Darius avait imposé à la capitale de son empire. » Les choses peuvent être envisagées tout autrement. La ville de Persépolis portait déjà, chez les anciens Perses, le nom de *Stakhra* (la forte), d'où le nom d'Istakhr; la citadelle royale était peut-être appelée *Pârsakarta*, dont le mot grec Persépolis est la traduction, et ce nom fut étendu par les Grecs à la ville de Stakhra tout entière. Istakhr était et resta l'une des plus grandes villes de la Perside, et au temps de l'islamisme, elle possédait encore des fortifications (cf. *Istakhrî*, ed. de Goeje, 115, 4); elle ne cessa d'être la capitale qu'à partir d'Ardeschir qui transporta la cour à Djour (Firouzabad; cf. *ibid.*, 123, 4).

Dans l'inscription de Behistoun I, § 18, les mots perses *aniyam daschabârim akunavam, aniyahya aschm..... anayam* sont difficiles, parce que le texte assyrien est mutilé et le texte scythique incompréhensible. Cependant on peut affirmer à coup sûr l'inexactitude de la traduction de M. M. : « Je fis porter les uns sur » des chameaux, les autres sur des chevaux. » En effet, l'armée perse avait pour objectif l'attaque de la flottille babylonienne du Tigre et le passage du fleuve. De plus, la phrase précédente : *pasâva adam kâram (a)makâuvâ avâkanam*, signifie indubitablement : « Là-dessus, je lançai mon armée sur des bateaux. »

Le mot du texte scythique correspond à (*a*)*makâuvâ* est *kamas*, dans lequel on reconnaît facilement le turc *gemi*, vaisseau (cf. Kern, dans la *Zeitschr. der D. M. G.*, XXIII, 238). C'est uniquement par conjecture que M. Oppert a traduit « chameaux » (*uschabârim* au lieu de *daschabârim*); quant aux « chevaux, » il n'en est pas question, car le mot perse qui désigne le cheval est *aspa* (cf. *Aspacanâ*) et ne commence point par *aschm*.

Nous croyons devoir rectifier la remarque faite p. 97 que les mots « Arien, » rejeton d'Arien » manquent dans le texte perse, NRa; ces mots existent dans les textes perse et scythique et manquent dans le texte assyrien.

Le chef scythe vaincu par Darius ne s'appelle pas Sarruka, comme ont d'abord lu Sir H. Rawlinson et M. Oppert (p. 119, note, p. 123, 125k), mais Skunka ou Sakunka, scyth. Iskuinka. C'est ainsi que lit aujourd'hui M. Oppert lui-même (Cf. *Revue de linguistique*, IV, 216).

Le passage de l'inscr. de Behist. IV, § 9 est traduit d'après l'ancienne copie de Sir H. Rawlinson, qui porte : *avaishâm avâ..iy astiy kartam*. Il faut sûrement corriger ce passage comme il suit : *avaishâm naiy astiy kartam*, et, par conséquent, remplacer : « ceux qui ont été rois avant moi ont accompli leurs œuvres, » comme moi, par la protection d'Ormuzd » (p. 120) par : « ceux qui ont été » rois avant moi n'ont point accompli d'œuvres comparables aux miennes, » sens que confirme la version scythique.

La réputation que s'est acquise M. Ménant par ses savantes recherches dans le domaine des inscriptions cunéiformes et l'art avec lequel il a su, dans ce dernier ouvrage, présenter à un cercle étendu de lecteurs les résultats des études consacrées jusqu'ici à ces importants monuments de l'antiquité orientale ne manqueront pas d'assurer à son livre un succès mérité. Espérons que la seconde édition fournira à M. M. une occasion d'accorder plus de soin aux gravures et d'enlever toute prise à la critique par un nouvel examen des points, quelquefois obscurs et douteux, il est vrai, sur lesquels nous nous sommes permis de lui adresser quelques observations.

Ferdinand JUSTI.

---

185. — **Études égyptologiques** comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope, par Paul PIERRET, conservateur-adjoint au Musée égyptien du Louvre. Paris, Franck. 1873. In-4°.

Le livre de M. Pierret contient : 1° la transcription et la traduction du bel hymne conservé au Papyrus de Berlin N° VII (Leps. *Denkm.* VI, 118); 2° le *Livre d'honorer Osiris* publié d'après le Papyrus 3079 du Louvre; 3° le Papyrus 3148 du Louvre tout entier; 4° une adoration au Soleil infernal, d'après une stèle du Musée de Boulaq; 5° deux hymnes extraits du Papyrus de Dublin N° 4 et consacrés l'un au Soleil couchant, l'autre à la déesse Hathor; 6° le *Chapitre de la tête* d'après le Papyrus Burton; 7° un extrait d'un papyrus inédit de Boulaq, relatif à Ammon-Ra; 8° le *Chapitre de traîner à la remorque ceux qui sont au ciel*

supérieur, d'après le Papyrus Burton; 9° le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite; 10° un Glossaire égyptien-grec du décret de Canope.

On ne saurait trop approuver la manière dont M. Pierret a traité la partie religieuse de son travail. « Dans l'état de nos connaissances sur la religion » égyptienne, je crois, dit-il, que le meilleur service à rendre à la science con- » siste non à chercher à expliquer dès à présent cette religion, mais à mettre en » lumière, traduire et commenter le plus grand nombre possible de textes afin » de préparer les matériaux qui pourront être mis en œuvre pour l'édification » d'un système lorsque le moment sera venu. » Par commentaire M. Pierret entend commentaire philologique et non commentaire dogmatique. Les notes qu'il a jointes à chacune de ses traductions roulent toutes sur des points de grammaire, des corrections de textes et des interprétations de mots difficiles.

Il est impossible d'entreprendre ici la critique littérale d'un livre qui sur cent vingt-cinq pages en renferme au moins cent de caractères hiéroglyphiques et de traductions. Un certain nombre des interprétations de M. Pierret me paraissent assez contestables et pourraient être heureusement modifiées. C'est du reste le sort de tous les travaux entrepris sur des textes égyptiens : quelque attention qu'on apporte à les étudier, le sens de certaines parties ou de certaines phrases échappe au premier interprète et ne se révèle qu'au second ou au troisième. Il faut avouer pourtant que le nombre des passages douteux qu'on rencontre dans le livre de M. Pierret est des plus restreints, au moins pour moi. Les quelques erreurs certaines qu'on y peut relever portent presque toutes sur des titres divins ou des noms géographiques. Ainsi, à la page 62, M. Pierret traduit *Shû m men..... Hât hert m An* et *Tawnût m men..... Ast Xer m An* par *Shû* « dans..... » Hathor dans An; *Tawnût* dans » ..... An » quand il faudrait traduire « *Shû* dans..... le temple supérieur de An; *Tawnût* dans..... la résidence » inférieure de An. » A la page 63 : « *Hor m pà Uàrït m dep* » est rendu « Horus » dans Pa-Uàrï et dans Dep » quand il faudrait : « Le dieu Horus dans *Pa*, la » déesse Uàrï dans Dep. » Ce sont là des fautes d'autant plus excusables que la nomenclature égyptienne des dieux et des villes est encore fort mal connue, malgré les travaux de MM. Brugsch et de Rougé.

La stèle éthiopienne avait appartenu d'abord à Linant-Bey puis au prince Napoléon et en dernier lieu à M. de Rougé. Elle est en granit gris et si mal gravée qu'on ne pourrait la déchiffrer sans le secours des empreintes. Elle est datée de l'an III d'un éthiopien *Ra-mer-ka Aspalut*, dont l'avénement se trouve rappelé sur la stèle du Musée de Boulaq dite *stèle de l'Intronisation*. Il y est raconté qu'en l'an III, le 24 du quatrième mois de l'inondation, onze des grands dignitaires de la couronne vinrent au grand temple d'Ammon-Rà à Napata présenter au dieu la royale sœur, royale épouse *Matsenen*, fille de la royale sœur, royale mère, régente d'Ethiopie *Nensau*. On plaça dans chaque main de la princesse un vase d'argent qu'elle offrit au dieu, et l'on établit une *fondation* perpétuelle en pains, vins, bétail, offrandes sacrées. Le récit se termine par une formule d'excommunication contre l'homme qui osera renverser la stèle commémo-

rative ou supprimer la fondation. Le texte, assez barbare au point de vue grammatical, comme le sont tous les textes éthiopiens des basses époques, offrait des difficultés d'interprétation que M. Pierret a surmontées avec le plus grand bonheur. Les données historiques ont été fort bien déduites des formules du protocole égyptien, sauf sur un point. M. Pierret, rapprochant l'une de l'autre la stèle de Boulaq et la stèle de Rougé, croit pouvoir conclure de certains indices que le roi Aspalut n'était pas de race royale. « D'après la stèle de Boulaq, il paraît » être un roi héréditaire et tenir ses droits, ainsi que cela se voit constamment » dans l'histoire égyptienne, de sa mère, fille d'une *divine adoratrice d'Ammon* » (Lignes 19 et 20); mais cette prétendue mère dont le nom est malheureuse- » ment martelé sur ce monument, est désignée sur la stèle de M. de Rougé » avec les mêmes titres de *royale sœur, royale mère* et *régente d'Ethiopie*, mais » comme simple *belle-mère* du roi. Elle se nommait *Nensaursa*. Ainsi Aspalut était » un usurpateur qui n'avait épousé Matsenen que pour bénéficier des droits » héréditaires que le sacerdoce d'Ammon avait conférés à l'aïeule de cette prin- » cesse. Voilà pourquoi *Nensaursa*, bien que n'étant que belle-mère du roi, a été, » en raison de son importance politique, placée au sommet de notre stèle, » immédiatement derrière le roi. » Mais d'après les usages traditionnels les rois d'Égypte et d'Éthiopie épousaient leurs sœurs de père et de mère. De ce fait que Matsenen, femme d'Aspalut, était fille de la reine Nensaursa, on ne saurait conclure qu'Aspalut n'était pas le fils de cette même Nensaursa : il faut admettre au contraire qu'il avait épousé sa sœur Matsenen et se trouvait avoir dans Nensaursa à la fois sa mère comme il le dit dans la stèle de Boulaq, et sa belle-mère comme le veut M. Pierret. Aspalut n'était donc pas un usurpateur : c'était comme il le dit formellement lui-même (stèle de l'Intronisation) un prince royal fils du souverain éthiopien qui l'avait précédé sur le trône.

Le Glossaire égyptien-grec du décret de Canope est certainement un des glossaires les plus utiles qu'on ait faits dans ces derniers temps. Non qu'on y rencontre beaucoup de mots nouveaux : mais les données grammaticales qu'il renferme sont de la plus haute importance pour l'étude de la syntaxe égyptienne. En voyant la manière dont les scribes s'y sont pris pour rendre les imparfaits, aoristes parfaits des verbes, les cas de la déclinaison grecque, on achève de se convaincre que la langue égyptienne n'eut jamais à proprement parler ce que nous appelons une déclinaison et une conjugaison.

G. MASPERO.

---

186. — **Original sanskrit texts**, etc., collected, translated and illustrated by J. MUIR. — Vol. IV. Comparison of the vedic with the later representations of the principal indian deities. 2e éd. London, Trübner et Cie. 1873. 1 vol. in-8°, 524 p.

Les précieux volumes de la collection que M. M. intitule « Textes sanscrits » originaux » sont indispensables, non-seulement aux indianistes, mais à toutes les personnes dont les études touchent par quelque côté à la littérature ancienne

de l'Inde. Aussi n'en est-il point, dans le domaine des travaux purement sanscrits, dont les éditions s'épuisent aussi vite. Des cinq volumes dont cette collection se compose déjà, le dernier seul, paru depuis trois ans à peine, et dont nous avons rendu compte l'année dernière (*Revue critique* I, p. 369), en est encore à sa première édition. Les trois premiers avaient déjà été réimprimés après une révision approfondie comme on pouvait l'attendre d'un savant aussi consciencieux que M. M., et voici que le quatrième nous revient à son tour avec des additions qui, comme l'auteur a pris soin de l'indiquer lui-même, portent sur toutes les parties de l'ouvrage, et dont l'étendue totale peut être évaluée à 60 pages. La méthode et l'esprit des publications de M. M. sont bien connus, et nous les rappelions encore dans l'article que nous venons de citer. Avec la prudence qu'inspire naturellement une longue expérience des difficultés de la science véritable et de la courte durée des hypothèses qui prétendraient anticiper sur elle, l'auteur s'abstient le plus souvent de toute spéculation sur les faits qu'il recueille, mais il prend soin de les classer dans un ordre lumineux, et il les met libéralement, par ses traductions et ses explications, à la portée d'esprits plus hardis..... ou moins sages. On conçoit que de tels travaux aient l'heureux privilége d'échapper presque entièrement à la critique, sauf peut-être dans tel ou tel détail de traduction sur lequel nous ne pouvons insister ici. Nous nous bornerons donc à donner une idée générale des matières traitées dans le volume dont il s'agit.

La mythologie systématisée dans les livres modernes appelés *Purânas* nous présente à la tête du panthéon hindou une triade de divinités bien connues : *Brahmâ*, *Vishnu*, *Çiva*. Le second de ces noms est celui d'un dieu védique non moins connu; le troisième n'est point védique (comme nom propre), mais la divinité qui le porte en a un autre, *Rudra*, qui revient souvent dans les invocations des anciens *rshis;* le nom de *Brahmâ* enfin éveille naturellement le souvenir du dieu *Brahmanas pati*, le maître de la prière, dans le Rig-Véda, et d'autres personnages qui dans cet antique monument comme *Brahmâ* dans la mythologie postérieure, jouent le rôle de créateurs : *Viçvakarman*, *Hiranyagarbha*, etc. D'autre part les ouvrages liturgiques de la période védique appelés *Brâhmanas*, et quelques hymnes du Rig-Véda lui-même, nous révèlent l'existence d'une triade composée des dieux *Sûrya* (le soleil), *Indra* (ou bien *Vâyu*, le vent), et *Agni* (le feu). Quel est le rapport de chacun des trois grands dieux brahmaniques avec son homonyme ou quasi-homonyme védique? Quel est aussi le rapport de la trinité brahmanique avec la triade védique? Telles sont les questions que touche M. M. dans le livre dont nous rendons compte, que sa conscience scientifique lui interdit de trancher, mais à la solution desquelles il apporte une importante contribution.

Dans trois chapitres distincts, consacrés à chacune des trois divinités (le troisième comprenant avec les représentations de *Çiva*, celles de son épouse *Ambikâ* ou *Umâ*), l'auteur passe en revue tous les textes essentiels, en observant cette chronologie relative (la seule possible dans l'histoire de la littérature indienne) qui, au moins dans ses principales périodes, est aujourd'hui établie d'une façon à peu près incontestée, et probablement incontestable, c'est-à-dire qu'il descend

des hymnes védiques aux *Brâhmanas*, pour entrer dans la littérature dite classique par les lois de *Manu* et les épopées, et terminer par les *Purânas*. Chemin faisant il note les ressemblances et les différences entre la conception brahmanique et la conception védique, en insistant de préférence sur les dernières. Ce qu'il s'attache surtout à faire ressortir, c'est que chacun des trois dieux brahmaniques ne s'élève que peu à peu à ce rang suprême qui à l'époque védique n'appartenait en propre à aucune divinité, mais dont toutes pouvaient être tour à tour jugées dignes selon le caprice du poète et la dévotion du moment.

Quant aux deux triades, brahmanique et védique, c'est-à-dire au groupement de *Brahmâ, Vishnu* et *Çiva* d'une part, de *Sûrya, Indra* et *Agni* de l'autre, M. M. se borne à les signaler l'une et l'autre, sans chercher à les rattacher par un lien de dérivation. Nous ne pouvons qu'approuver cette réserve, et nous nous garderons de nous associer à une critique que Weber avait adressée à la première édition du livre et que l'auteur, avec la conscience scrupuleuse et la modestie excessive qui le caractérisent, reproduit sans observation à la page 298 de la seconde. Selon le savant professeur de Berlin il aurait mieux valu partir, non de la triade moderne, mais de la triade védique des maîtres de la terre, de l'atmosphère et du ciel, qui serait le vrai fondement de l'autre. Assurément le souvenir plus ou moins précis d'une triade antique, et en tout cas la conscience de l'importance mythologique du nombre trois, importance qu'il doit principalement à l'idée des trois mondes, et des trois feux correspondants, doit avoir exercé son influence sur la formation de la trinité moderne. Mais celle-ci paraît représenter avant tout une conciliation entre les deux cultes populaires de *Vishnu* et *Çiva* et l'orthodoxie brahmanique, et les trois personnes divines dont elle se compose, si elles ont chacune des traits de ressemblance avec les représentants védiques des trois feux, offrent ces traits généralement confondus, en sorte qu'il semble impossible de les rattacher une à une à *Sûrya*, à *Indra*, à *Agni*.

Indépendamment des questions principales qu'annonce le titre même de l'ouvrage, M. M. est conduit à en aborder d'accessoires, limitées pour la plupart au domaine de la littérature sanscrite classique. Telles sont celles des rapports entre les cultes rivaux de *Vishnu* et de *Çiva* et surtout celle de l'élévation des héros épiques, *Râma* et *Krshna*, au rang d'incarnations de *Vishnu*. M. M., ajoutant des arguments nouveaux à ceux qui avaient été présentés déjà à l'appui de la même opinion, montre fort bien que selon toute vraisemblance les passages du *Râmâyana* et du *Mahâbhârata* où le héros paraît avec ce caractère sont des additions plus ou moins tardives, et il en conclut que l'identification de *Râma* et de *Krshna* avec *Vishnu* est étrangère à la conception primitive de ces personnages et des épopées qui les célébraient. Cette conclusion, il n'est peut-être pas inutile d'en faire la remarque, n'implique nullement que les héros en question ne soient pas, comme ceux de la plupart des épopées, en tout ou en partie mythologiques : elle nous conduit seulement à distinguer, d'une part une mythologie de formation récente et sans doute consciente, une explication tardive des qualités surhumaines de *Râma* et de *Krshna* suggérée par la croyance préexistante aux incarnations

de *Vishnu*, de l'autre une mythologie antique qui avait pu fournir les traits primitifs de leur légende comme de celle d'Achille ou de Sigurd.

Abel BERGAIGNE.

---

187. — **Lexicon Æschyleum** edidit Guilelmus DINDORFIUS. Fasc. I. Leipzig, chez Teubner. 1873. Gr. in-8°, vij et 224 p. à deux colonnes.

De même que le *Lexicon Sophocleum*, cette nouvelle publication de M. Dindorf se rattache à la 5e édition de ses *Poetæ scenici græci;* et comme Euripide et Aristophane doivent être l'objet d'un travail semblable, on aura là, en un petit nombre de volumes compacts et substantiels, un ensemble éminemment utile de bons textes et de renseignements sûrs. Commençons par rendre hommage à Wellauer, dont le Lexique, désormais vieilli, a rendu tant de services aux amis d'Eschyle, et a facilité et préparé le travail de Linwood (que nous n'avons pas sous les yeux), comme celui qui nous occupe. Depuis Wellauer, la collation exacte du meilleur manuscrit, le *Mediceus*, et de nombreux essais critiques ont amélioré le texte d'Eschyle, ou en ont tout au moins fait mieux connaître l'état et les altérations. Le nouveau Lexique donne une fidèle image de cet état du texte : il se réfère à la fois à la leçon du *Mediceus* et à celle de la dernière édition de M. Dindorf. Il donne aussi, avec mesure et choix, les conjectures les plus plausibles; d'autres, en plus grand nombre, sont réservées pour l'Appendice. Tout le monde est d'accord sur la prééminence du *Mediceus;* M. Dindorf le considère comme l'original, direct ou indirect, de tous les autres manuscrits d'Eschyle : thèse contestée, surtout pour les trois premières tragédies, et qui semble en effet trop absolue. Disons toutefois que, s'il existe à ce sujet une divergence entre les vues des éditeurs, elle est la plupart du temps plus théorique que pratique. En voici un exemple. On lit dans le *Prométhée*, v. 20 : Προςπασσαλεύσω τῷδ' ἀπανθρώπῳ πάγῳ. Pour πάγῳ, le *Mediceus* donne τόπῳ. M. Dindorf, après avoir longtemps défendu cette leçon fautive, adopte maintenant πάγῳ, mais en le regardant comme une bonne correction, dont il fait honneur aux grammairiens byzantins. Ne faudrait-il pas plutôt y reconnaître une tradition plus pure, conservée dans la plupart des manuscrits? Peu importe, puisqu'on est d'accord sur le résultat.

La forme et l'orthographe des mots sont établies, quelquefois discutées, avec un soin tout particulier; des traductions claires et précises en indiquent le sens ou les sens divers. L'auteur cite les explications fournies par les scholiastes ou par les grammairiens grecs partout où elles peuvent avoir quelque intérêt; plus rarement, celles des commentateurs modernes. Il est inutile d'insister sur la science de l'éditeur du *Thesaurus :* tout le monde la connaît et l'apprécie. A peine peut-on relever par-ci par-là une traduction un peu générale et qui gagnerait à être mieux précisée. Dans l'*Agamemnon*, v. 1189, les Furies sont présentées comme un κῶμος sédentaire qui s'enivre de sang dans la maison des Atrides. M. D., comme Wellauer, rend ce mot par *cœtus;* j'aimerais mieux *convivarum*

cœtus. — *Ib.* v. 589, il est question des images des dieux qui regardent le soleil levant : δαίμονες ἀντήλιοι. Il me semble que *apricus* ne rend pas assez la nuance de cette épithète, dont le sens est déterminé d'un côté par la coutume religieuse des anciens, de l'autre par ce vers de Sophocle : Οἱ δ' ἑσπέρους ἀγκῶνας, οἱ δ' ἀντηλίους (*Ajax*, 805). C'est ainsi que ἀπηλιώτης, « qui vient du soleil » est le nom d'un vent d'Est. La même observation s'applique à un passage des Euménides. Entre autres vœux qu'elle forme pour Athènes, Minerve demande (v. 906), κἀνέμων ἀήματα εὐηλίως πνέοντ' ἐπιστείχειν χθόνα. Rendre εὐηλίως par *pulchra solis luce*, c'est rester dans un vague qui n'explique rien. Il faut entendre les vents qui soufflent du Levant, et qui étaient réputés particulièrement salubres. Cf. Hippocrate, περὶ ἀέρων, ch. 5. — Κῆδος a deux significations : 1. *cura ;* 2. *affinitas*. Le passage : Ἰλίῳ δε κῆδος ὀρθώνυμον τελεσσίφρων μῆνις ἤλασε (*Agam.*, v. 700) est placé sous le n° 1, sans autre explication. On pouvait faire remarquer le jeu de mots par lequel κῆδος réunit ici les deux acceptions. — *Suppl.* 862 : Σὺ δ' ἐν ναὶ ναὶ βάσει τάχα θέλεος ἀθέλεος. Le sens de ces deux derniers mots semble être : « que tu veuilles ou non. » S'il en est ainsi, le rapprochement de ἑκὼν ἀέκοντί γε θυμῷ (*Il.* IV, 43) peut induire le lecteur en erreur. — *Pers.* 868 : Στρυμονίου πελάγους Ἀχελωΐδες (πόλεις). « De insulis » dit le Lexique. Je pense toujours que Ἀχελῷος et ses dérivés ne sauraient s'appliquer à la mer, et que le poète désigne les habitations lacustres des Péoniens dans le lac formé par le Strymon. Cf. Hérodote, V, 16.

Ces observations ne sont là que pour montrer que nous avons examiné le volume. Nous pouvons dire en connaissance de cause qu'il se recommande par les qualités qui distinguent les travaux de M. Dindorf : une vaste érudition, une grande netteté d'esprit, le tact qui sait distinguer l'essentiel et s'y tenir, le talent d'exposer avec une élégance lumineuse, l'art de porter la clarté jusque dans la disposition typographique.

Henri Weil.

---

188. — **Programme normal d'enseignement pour les Écoles primaires allemandes de l'Alsace-Lorraine.** Traduit de l'allemand. Paris, Hachette. 1873. In-12, 90 p.

La conquête de l'Alsace et de la Lorraine par les armes allemandes est une blessure si cuisante pour la France et un si triste défi porté à toutes les idées modernes de droit et d'humanité, qu'il semble impossible d'y découvrir cette parcelle de bien que le malheur, dit-on, apporte toujours avec lui. Cependant le livre dont nous avons à parler suggère la pensée que la perte de ces deux provinces aura du moins servi à une chose : nous serons mieux instruits à l'avenir des affaires de l'Allemagne et nous connaîtrons mieux la force et la faiblesse de nos voisins. S'ils nous dépassent sur certains points, il sera plus aisé de s'en rendre compte, et s'ils ont des plaies qu'ils aient intérêt à cacher, tout déguisement sera impossible.

Le petit livre dont nous avons à parler prouve que les spectateurs intelligents et curieux ne manquent point. Les programmes et les règlements des écoles primaires d'Alsace-Lorraine sont, sauf quelques différences dont il sera question plus loin, les mêmes que dans toutes les écoles d'Allemagne ; mais il leur a suffi d'être appliqués sur ce sol nouveau pour provoquer la bonne volonté d'un traducteur et pour appeler sur eux l'attention du public. On trouvera dans ce volume l'esquisse à grands traits de l'organisation scolaire allemande : mais ce n'est qu'une esquisse, et pour se faire une idée complète, le lecteur devra se procurer les ouvrages cités au cours du livre, et à défaut des conférences où les maîtres d'école reçoivent périodiquement l'impulsion d'en haut, lire quelques-uns des nombreux ouvrages de méthode et de direction écrits pour l'usage des instituteurs.

On trouvera dès les premières pages le mécanisme fort énergique en sa simplicité de l'enseignement obligatoire, lequel ne consiste pas, comme paraissent le croire de trop idéalistes législateurs, dans l'affirmation d'un devoir des parents, ni même dans une contrainte momentanée, mais dans la constatation régulière et dans la punition certaine des absences. On verra que la durée de l'obligation scolaire est de huit ans pour les garçons et de sept ans pour les filles. Les écoles primaires libres sont placées sous la surveillance de l'État et soumises aux mêmes conditions.

Si nous passons aux programmes d'enseignement, nous remarquons que l'on a introduit en Alsace et en Lorraine les méthodes généralement employées outre-Rhin. Les chapitres sur la grammaire, le calcul, la géographie, les sciences naturelles, le chant et la gymnastique offriront de l'intérêt à tous les hommes qui s'occupent d'instruction : nous ne pouvons nous y arrêter. Mais il est curieux de voir percer dans ces programmes les moyens pédagogiques sur lesquels on compte pour germaniser l'Alsace. « On donnera surtout à apprendre par cœur » les chants patriotiques et les poésies qui se rattachent à l'histoire et à la » légende nationales, mais toujours après en avoir expliqué le sens..... Le » maître racontera l'histoire des Allemands et des autres peuples qui se sont » trouvés en contact avec eux dans le cours des siècles, en tenant tout parti- » culièrement compte de l'histoire de l'Alsace-Lorraine, sans négliger les tradi- » tions et les chants qui y ont trait. » Déjà les livres de légendes et de traditions populaires se rapportant à l'histoire soit réelle, soit poétique de l'Alsace au moyen-âge, sont fort nombreux. Un Wurtembergeois a fondé un prix en argent pour les élèves des écoles primaires qui auraient fait le plus de progrès dans la connaissance de l'histoire d'Allemagne. Tous les écoliers doivent posséder le *Recueil des chants pour l'Alsace-Lorraine* publié par Sering, chez Schmidt, à Strasbourg.

L'autorité supérieure avait d'abord permis que la langue française fût enseignée quatre heures par semaine dans les classes moyenne et supérieure des écoles. Mais cette permission en date du 14 avril 1871 a été rapportée le 1er octobre 1872. Dans les seules localités habitées par une population commerçante et industrielle, et chaque fois sur demande spéciale, on pourra jusqu'à nouvel ordre

donner encore quatre heures par semaine au français. Au moment où fut portée cette interdiction, on a pu lire dans les correspondances alsaciennes des journaux allemands que l'autorité s'était décidée à contre-cœur à prendre cette mesure, mais que des raisons pédagogiques de la plus haute importance la lui avaient fait envisager comme une nécessité. Il est impossible, en effet, que des enfants apprennent deux langues : le français parlé par les Alsaciens est d'une incorrection affligeante. On comprend que pour le côté négatif de l'enseignement primaire en Alsace, le livre officiel dont nous rendons compte est un guide insuffisant. Il faudrait le compléter par les instructions particulières données aux maîtres d'école. Nous aimons à croire qu'elles vont moins loin que ce professeur de l'Université de Strasbourg qui, en un ouvrage scolaire, dit uniment : « Il est » tout-à-fait indubitable que l'esprit du jeune homme, par une connaissance » précoce de la langue française, est troublé et souillé : elle affaiblit l'intelli- » gence et le goût pour ce qui doit être la vraie et seule école du jeune homme » allemand, savoir l'antiquité et le passé germanique[1]. »

C'est un spectacle intéressant de voir comment l'enseignement obligatoire, en Allemagne, a peu à peu changé de caractère et dévié de sa première destination. L'école primaire, créée par le protestantisme, devait avant et par-dessus tout former des chrétiens; un écrivain français a pu dire justement qu'en proclamant l'instruction obligatoire, le clergé avait surtout proclamé l'obligation de l'enseignement religieux[2]. Au XVIIIe siècle, l'introduction de leçons plus variées et plus nourries modifia insensiblement ce premier aspect de l'école, et ce fut au nom de l'intérêt général, au nom de la civilisation et du progrès que l'obligation fut de nouveau affirmée et inscrite dans la loi. La réaction contre les guerres de l'empire et la lutte des nationalités ont amené un troisième changement, qui a fait de l'école un laboratoire de patriotisme, et passant de la défense à l'attaque, un instrument de conquête et d'assimilation : la langue, l'histoire, la géographie, le chant ne sont plus enseignés pour eux-mêmes, mais comme un moyen de propagande nationale. Il est aisé de deviner que du moment où ce caractère vient à régner dans une école, l'obligation peut devenir la plus odieuse des vexations. Tandis qu'en Alsace le gouvernement prussien répète à satiété que les enfants ne peuvent bien comprendre et bien sentir la force de l'enseignement, s'il n'est donné dans la langue maternelle, le même gouvernement exige dans les provinces polonaises que les leçons de catéchisme soient données en allemand. On connaît cette réponse de l'archevêque de Posen, qui en sa brièveté ne manque pas d'éloquence : que son clergé avait l'habitude d'enseigner le catéchisme à cause de la religion, et non comme moyen d'apprendre une langue.

---

1. Dr Laas. *Der deutsche Unterricht auf hœheren Lehranstalten.* 1872. P. 66. Ganz unleugbar ist es, dass das jugendliche Gemüth durch eine frühe Bekanntschaft mit der franzœsischen Sprache verwirrt und befleckt wird.

2. Hippeau, *L'Instruction publique en Allemagne*, p. 81.

Les pédagogues allemands sont d'habiles gens. Ils savent quelle séduction profonde et quelle longue domination exercent sur l'esprit l'idiome parlé dans l'enfance, les récits entendus à l'école, les fêtes célébrées sous la direction du maître. Mais il ne faut pas plus abuser de ces moyens que de toute autre chose au monde : du moment qu'il devient trop affiné, l'instrument se casse. L'effet est manqué, dès lors que l'intention se montre. L'histoire prouve à chaque page que les institutions ont déjà commencé leur déclin dans l'instant même où elles paraissent toucher à la perfection.

Pour revenir au petit travail qui nous occupe, on ne peut que donner des éloges au traducteur. Il serait à désirer qu'on transportât de même en français un autre opuscule récemment publié à Strasbourg par les autorités allemandes, se rapportant à l'enseignement secondaire et supérieur[1]. Il pourrait donner lieu à des comparaisons utiles.

M. B.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 3 octobre 1873.

M. de Sainte-Marie envoie de Tunis de nouvelles inscriptions latines.

La séance publique de l'Académie des inscriptions est fixée au premier vendredi de novembre.

L'Académie nomme deux commissions pour lui proposer des sujets de prix. L'une doit présenter trois sujets relatifs à l'antiquité classique, pour le prix ordinaire de 1876, l'autre trois sujets concernant l'histoire de l'Orient, pour le prix Bordin. Sont nommés membres de la première MM. Naudet, L. Renier, Maury, Thurot, de la seconde MM. Mohl, de Longpérier, Renan, de Slane.

M. Ernest Havet continue la lecture de son mémoire sur l'authenticité des écrits attribués à Bérose et à Manéthon. Les autorités qui parlent de ce dernier ne sont pas plus propres à donner confiance que celles par lesquelles nous connaissons Bérose. Personne ne nous parle de Manéthon avant Joseph. Joseph, Eusèbe et Georges le syncelle sont les seuls auteurs qui nous parlent de l'Histoire d'Égypte et qui nous en aient conservé des fragments, savoir, d'une part des listes générales des rois d'Égypte, de l'autre un récit suivi de l'invasion et de l'établissement des Pasteurs. Les listes, quoique provenant de sources authentiques, ne constituent pas des textes authentiques dans leur état actuel. Quant au récit suivi, que nous donne Joseph, celui-ci en citant Manéthon n'ajoute aucune indication sur le temps où il a vécu. On peut même soupçonner qu'il a pris ce qu'il cite, non dans le livre même de Manéthon, mais dans un auteur intermédiaire. Pour ce qui est des divers écrits sur la théologie égyptienne attri-

---

1. Verordnungen über die Prüfung der Candidaten des hœheren Schulamts in Elsass-Lothringen. Strassburg. Trübner. 1873.

bués à Manéthon (en dehors de l'Histoire d'Égypte), ils n'ont aucune apparence d'authenticité.

M. de Longpérier annonce la découverte d'une stèle gallo-romaine, trouvée dans un terrain dépendant de l'hôpital de la Maternité. Elle porte une inscription, qui a été lue par M. de Longpérier : C'est une épitaphe; on y remarque le nom propre Solimarus, que d'autres monuments faisaient déjà connaître comme un nom gaulois. Le sommet de la stèle a été creusé pour qu'on y pût faire des libations en l'honneur du mort. Ce monument sera déposé au musée municipal.

M. Alexandre Bertrand fait une communication sur l'origine de l'industrie métallurgique dans les pays celtiques, germaniques et scandinaves, aux temps préhistoriques. Un grand nombre d'objets en bronze, trouvés dans ces divers pays, surtout depuis une vingtaine d'années, présentent des formes qui rappellent de très-près celles de l'art étrusque. M. Bertrand met sous les yeux des membres de l'Académie plusieurs de ces objets, ainsi que des reproductions galvanoplastiques ou des dessins de plusieurs autres. Contrairement à l'opinion de l'école allemande, il pense qu'il ne faut pas voir là des importations tyrrhéniennes, mais que l'art de travailler les métaux, qui, comme les Grecs le reconnaissaient eux-mêmes, avait pris naissance dans la région du Caucase d'où il fut ensuite porté dans les contrées méditerranéennes, a dû être porté vers la même époque directement du Caucase dans les pays de l'Europe septentrionale, par les vallées du Dnieper et du Danube. Cette opinion est aussi celle de plusieurs autres savants : le comte Conestabile, de Pérouse, a pensé qu'on devait l'appliquer même à la Gaule cisalpine. Là aussi, il pense que l'industrie métallurgique n'a pas dû être introduite par les Étrusques, mais arriver par la vallée du Danube et le nord de l'Italie. M. Bertrand a fait des recherches dans la haute Italie pour examiner cette question, et d'après le résultat de ses fouilles au cimetière de Golasecca il croit devoir accepter la théorie de M. Conestabile. Il annonce qu'il travaille à une carte archéologique de l'Europe, où les contrées seront distinguées d'après les variétés que présente de l'une à l'autre l'industrie métallurgique aux temps préhistoriques, et termine en donnant quelques détails sur les résultats de ses fouilles au cimetière de Golasecca.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

CASTAN, Histoire de la Papauté (Paris, Jouby et Roger, Victor Palmé). — ETHÉ, Essays und Studien (Berlin, Nicolaï). — GÈZE, Éléments de grammaire basque (Bayonne, Lamaignière). — GOURDAULT, Sully et son temps (Tours, Mame). — HEIGEL, Ludwig I, kœnig von Bayern (Leipzig, Duncker u. Humblot). — SPRINGER, Friedrich Christoph Dahlmann, 2 vol. (Leidzig, Hirzel). — ZEDNER, Aben Ezrae Commentarii in librum Esther, altera recensio hucusque ignota (Berlin, Nicolaï). — ZINGERLE, Zu Spæteren latein. Dichtern (Innsbrück, Wagner'sche Univ. Buchh.).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Calderon. Œuvres dramatiques. Traduction de M. A. de Latour, avec une étude sur Calderon, des notices sur chaque pièce et des notes. T. II. Comédies. In-8°, iij-598 p. Paris (Didier et Ce). 6 fr.

Devals. Études sur la topographie d'une partie de l'arrondissement de Castel-Sarrasin pendant la période mérovingienne. In-8°, 61 p. Montauban (imp. Forestié).

Di Giovanni (V.). Storia della filosofia in Sicilia da' tempi antichi al secolo XIX, libri quattro. Vol. I. filosofia antica, scolastica, moderna. In-8°, 432 p. Palermo (Pedone-Lauriel). 7 fr.

Earle (J.). The philology of the english Tongue. 2d ed. revised and enlarged. In-12, 683 p. cart. London (Macmillan). 9 fr. 40

Facciolati (J.), **Forcellini** (A.) et **Furlanetti** (J.). Lexicon totius latinitatis, cura opera et studio lucubratum nunc demum juxta opera K. Klotz, G. Freund, L. Dœderlein, aliorumque recent. auctius emendatius melioremque in formam redactum curante doct. F. Corradini. T. III, fasc. 3. In-4°. Patavii (typ. Seminarii). 3 fr. 50

Fagotti (F.). Il Messale : de firmonibus, codice membranaceo del secolo XV che si conserva nella metropolitana di fermo. Illustrazione. In-8°, 88 p. Modena (A. Cappelli). 1 fr. 75

Glennie (J. S. S.). In the morning Land; or, the law of the origin and transformation of Christianity. Vol. I. The new Philosophy of history and the origin of the doctrines of Christianity. In-8°, 442 p. cart. London (Longmans). 18 fr. 75

Heckford (S.). The life of Christ, and its Bearing on the doctrines of Communism. In-8°, 98 p. London (Field et Ce). 3 fr. 15

Hucher (E. et F.). Sigillographie du Maine. Barons du Maine, sceaux des Sires de Bueil, seigneurs de Saint-Calais. In-8°, 10 p. et pl. Le Mans (imp. Monnoyer).

Marguerites (Les) de la Marguerite des princesses. Texte de l'édition de 1547, publié avec introduction, notes et glossaire, par F. Frank, et accompagné de la reproduction des gravures sur bois de l'original et d'un portrait de Marguerite de Navarre. T. I et IV. In-16, cvij-480 p. Paris (Lib. des Bibliophiles).

Martello (T.). Studio di confronto fra le Universita tedesche, inglesi e chinesi. Discorso alla R. Accademia di scienza in Padova. In-8°, 32 p. Milano (Valentiner et M.).

Maurice (F. D.). Moral and metaphysical philosophy. New ed. with preface. 2 vol. In-8°, 1450 p. cart. London (Macmillan). 31 fr. 25

Pardini (A.). Raccolta della escrizioni esistensi sotto i loggiati del Campo Santo Suburbano di Pisa atta a servire di Guida al medesimo fascicolo. In-8°. Pisa (tip. Ungher). 60 fr.

Pauthier (G.). Le livre classique des trois caractères de Wâng Pèh-Héon en chinois et en français, accompagné de la traduction complète du commentaire de Wâng Tcin-Ching. In-8°, xij-188 p. Paris (Challamel aîné).

Pitrè (G.). Novelline popolari siciliane raccolte in Palermo ed annotate. In-16. Palermo (Pedone-Lauriel). 3 fr. 50

Testa (G.). Saggio d'Iscrizioni latine. In-8°, 9 p. Oneglia (G. Ghilini).

Taine (H. A.). History of english Literature. Translated from the french by H. van Laun. Vol. I. In-8°, 450 p. cart. London (Hamilton). 9 fr.

Travers (E.). Une réception dans l'ordre religieux et militaire des Saints Maurice et Lazare de Savoie, au XVIIIe siècle. Étude sur des documents inédits. In-8°, 98 p. Paris (Dumoulin).

Vannucci (A.). Storia dell' Italia antica, illustrata coi commenti. Dispensa 19. 20. Vol. I, p. 729-808. Milano, tip. (Salvi e C.) ogni dispensa. 60 fr.

Contenu : *J. Storm*. Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — *C. Ploix*. Étude de Mythologie grecque ; Hermès. — *L. Havet*. Mots Locriens contenant un α pour un ε. — *M. Bréal*. Une tendance phonique de la langue grecque. — *H. Gaidoz*. Fagne, fange, hohe Venn, finnois.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

E. GRÉBAUT Hymne à Ammon-Ra. Gr. in-8°. 2 fr.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France*. 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française*. Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.

Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains*. Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément*. 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.

Le *Supplément* de la 4ᵉ édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

En vente à la librairie W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

L. REINISCH Ægyptische Chrestomathie. 1. Lieferung. In-fol. 5 fr. 35

L'ouvrage complet se composera de trois livraisons.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 42 Septième année 18 Octobre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
XIIIe ET XIVe FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. . . . . 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

A. MARIETTE-BEY Denderah, description générale du grand temple de cette ville. Tome III, planches. 1 vol. gr. in-fol. 80 fr.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. T. II. 2e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2394, 13 septembre. Posthumous Works and Unpublished Autographs of Napoleon the third in Exile. By the Count DE LA CHAPELLE. Low (sans aucune valeur). — HUDSON, Shakespeare : his Life, Art, and Character. With an Historical Sketch of the Origin and Growth of the Drama in England. 2 vols. Boston, Ginn (ouvrage très-complet et apportant des faits et des éclaircissements nouveaux, mais laissant à désirer sous le rapport du style). — Challenge to the Egyptologists (problème relatif à la grande pyramide, que M. PIAZZI SMITH propose à tous les égyptologues et dont il donnera de son côté la solution). — A Scot abroad (analyse par M. RALSTON d'un article de la revue russe *Rouskaya Starina,* consacré au poète Lermontof, et prouvant qu'il est d'origine écossaise). — *Literary Gossip.* — Dr Beke Mount Sinai Expedition (M. Beke doit partir prochainement; il lira, avant son départ, un mémoire exposant ses vues sur la véritable situation du Mont Sinaï, devant la *British Association*). — Rude Stone Monuments (G. H. KINAHAN). — Cazembe (note de M. BURTON). — Antiquarian Notes (sur un passage de la « Tempête » de Shakespeare, par M. D. HANBURY).

Literarisches Centralblatt, N° 40, 4 octobre. OVERBECK, Ueber den pseudo-justinischen Brief an Diognet. Basel, 1872. In-4°, 44 p. (long article compétent; cf. *Revue critique,* 1873, t. I, p. 49). — HAUSRATH, Neutestamentliche Zeitgeschichte. I. Theil : Die Zeit Jesu. 2 Aufl. Heidelberg, Bassermann. In-8°, xvj-460 p. (note favor. Pour la première édition, cf. *Revue critique,* 1868, t. II, p. 177). — VENETIANER, Schopenhauer als Scholastiker. Berlin, Duncker. In-8°, 400 p. (critique acerbe de la philosophie de Schopenhauer). — Monumenta Germaniæ historica, t. I, herausg. v. PERTZ, bespr. v. SICKEL; STUMPF, Ueber die Merovinger Diplome in der Ausgabe der Monumenta Germaniæ historica (cf. *Revue critique,* 1873, t. II, nos 31 à 34). — Urkunden und Schreiben betreffend den Zug der Armagnaken (1439-1444). Herausg. v. WÜLCKER. Frankfurt a. M. In-4°, 58 p. (intéressants documents édités avec soin et précédés d'une bonne introduction). — TOBIEN, Denkwürdigkeiten aus der Vergangenheit Westfalens. 1. Bd. 2. Abth. 2. Bd. 1. Heft. Elberfeld, Volkmann. In-8°, viij p. 191-299; iv p. 1-83 (art. très-favor.). — Platonis Gorgias. Ed. HIRSCHIG. Utrecht, Kemink. In-4°, xl-164 p. (l'éditeur reproduit le texte de Stallbaum, mais en le corrigeant; son introduction contient de bonnes remarques sur le Gorgias, mais n'apporte aucun élément nouveau à la discussion des questions historiques relatives à ce dialogue). — MERGUET, Lexicon zu den Reden des Cicero. 1. Bd. 1. Lief. Iena, Mauke. In-8°, 40 p. (art. favor.). — Radewin's Gedicht über Theophilus, herausg. v. MEYER. — In-8°, 72 p. — OVERBECK, Griechische Kunstmythologie. Besonderer Theil. 2. Bd. 1. Th. 2 Buch. Hera. Leipzig, Engelmann. In-8°, xij-205 p. — MANITIUS, De antiquissima Neptuni figura. Leipzig, Engelmann. In-8°, iv-48 p. — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 25. Iena; 26. Halle-Wittenberg; 27. Innsbruck.

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, N° 7, juillet 1873 (le n° 6 ne nous est point parvenu). ESSENWEIN, Buntglasierte Thonwaaren des 15.-18. Jahrh. im germanischen Museum. II. — LOCHNER, Arnold Mag und seine Tœchter, Peter Vischer's Schwiegertœchter (fin). — VOGT, Zum bayerischen Krieg, 1504. — SCHNAASE, Stofsseufzer eines humanistischen Theologen des 16. Jahrh. — HOFMANN, Zur Geschichte des Hauses Hohenlohe. — BARTSCH, Bruckstücke von Jacob van Maerlant's Rymbybel. — KŒHLER, Ueber fünf der æltesten Trachtenbücher und ihr Verhæltniss zu einander. — JACOBS, Von der Zauberkraft des Agnus Dei. — *Beilage zum n° 7.* Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten (ESSENWEIN).

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — **18 Octobre** — **1873**

Sommaire : 189. *Lettres officielles* de Symmaque, p. p. MEYER. — 190. WATTENBACH, Sources de l'Histoire d'Allemagne au Moyen-Age, t. I. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

189. — **Q. Aurelii Symmachi relationes.** Recensuit Gulielmus MEYER spirensis. Lipsiae in aedibus B. G. Teubneri. 1872. In-8°, iv-68 p. — Prix : 2 fr. 15.

Les lettres de Symmaque n'ont pas eu d'édition depuis plus de deux cents ans (la dernière est de 1653), et on ne peut les lire que dans des textes très-fautifs. M. Meyer nous donne les plus importantes, les lettres officielles ou *relationes* que Symmaque, préfet de Rome en 384 (et 385 ?) adressa aux empereurs Valentinien II, Théodose et Arcadius. Les *relationes*, réunies par Juret en 1580 au dixième livre des lettres, paraissent former en réalité un recueil à part.

L'éditeur a eu à sa disposition pour constituer son texte deux sources : 1° le ms. de Munich 18787 (Tegernseeensis 787), du XIe siècle (T); 2° les éditions imprimées, qui toutes découlent uniquement de l'édition princeps de Gelenius, de 1549. Ces deux sources n'en feraient qu'une si, comme M. Meyer incline à le croire, Gelenius a travaillé sur une copie médiocre du Tegernseeensis, faite de son temps même.

Cette proposition néanmoins ne peut être considérée comme démontrée (on verra plus loin qu'il y a même de fortes raisons de la rejeter), et par suite nous restons dans une incertitude fâcheuse. On lit par exemple p. 11 à propos d'un carrosse que refuse Symmaque : « recusat istius modi decus honor sobrius, quem » numquam penitet sui. cui si quid patimur accedere, fatemur hactenus de- » fuisse. itaque oculi quaerunt ciuitatis priuati uehiculi nobilem modum et dege- » nerem praefecturam populus romanus *existimat. absit* ut moderator urbis liberae » atque ideo deuotae tamquam Salmoneus Elius inuehatur. » Les éditions donnent « degenerem praefecturam populus romanus *existimat: quae posteriora traxit* » *exempla. absit,* etc. » et M. Meyer voit là une interpolation manifeste. Mais il est évident qu'un copiste ou un éditeur du XVIe siècle n'a pu interpoler un membre de phrase dans un auteur latin que pour compléter une pensée tronquée ou pour éclaircir une pensée obscure : or les quatre mots *quae posteriora traxit exempla* ne forment ici qu'un fragment de sens peu satisfaisant. J'en conclurais que le manuscrit qu'a suivi Gelenius contenait une lacune, et que dans T il y a une lacune plus grande encore; si cela est, la leçon de Gelenius ne peut pas dériver de celle de T. — La même *relatio* est incomplète dans T, le copiste ayant oublié lors d'un changement de page qu'il lui restait encore quelques mots à écrire. Les éditions la terminent par une antithèse étudiée dont il paraît naturel d'attribuer l'honneur à Symmaque plutôt qu'à Gelenius : « [summouete] uehi-

» culum, cuius cultus insignior est : illud malumus, cuius usus antiquior. » Le nouvel éditeur relègue ce supplément dans les notes critiques ; par conséquent il raye des écrits de Symmaque une phrase qui, pour peu que sa conclusion sur l'origine du texte de Gelenius ne soit pas assurée, pourrait fort bien se trouver authentique. — Il n'est guère à supposer que Gelenius ait interpolé *semper* p. 30 l. 19. — Il est regrettable que M. Meyer n'ait pas approfondi une question qui est d'une grande importance. L'incertitude où il reste l'entraîne parfois, comme on vient de le voir, à des décisions erronées ; parfois aussi elle le conduit à des décisions inconséquentes.

L'inconséquence dont je veux parler consiste à suivre le texte de Gelenius de plus près que celui de T, alors que rien n'y oblige. Ainsi dans la première *relatio* : « intellego quanto plus sollicitudinis habeat magistratus qui ex iudicio quam » qui ex gratia uenit..... quis ergo me huic honori parem faciet ? scilicet uestra » clementia, *cuius etiam interest ne* TIMERE existimer electus » (T) ou « *cuius in-* » *terest ne* TEMERE *electus existimer* » (edd.). Prise en elle-même la leçon de T est satisfaisante bien qu'un peu pénible à entendre : « une telle charge a de quoi » m'inquiéter, mais le dévouement à l'empereur me défend même de laisser » supposer que je la redoute une fois désigné par lui. » L'idée que la source du mérite des administrateurs est la faveur du maître est exprimée dans la même lettre ; d'ailleurs on ne doit pas oublier que les *relationes* fourmillent de pensées alambiquées [1]. La leçon de Gelenius rend la seconde phrase plus aisément intelligible, seulement elle la rattache moins étroitement à la première : car *timere* répondrait à *sollicitudinis*, mais avec *temere* cette transition manque. Si donc ces deux leçons sont celles de deux manuscrits indépendants, l'une et l'autre peut se défendre par diverses raisons. Mais si, comme le suppose M. Meyer, la leçon de Gelenius a été substituée, soit par lui soit par le scribe dont il suivait la copie, à la leçon de T, elle n'est plus qu'une conjecture ingénieuse, à laquelle un éditeur n'a pas le droit de sacrifier légèrement un texte traditionnel d'ailleurs admissible : M. Meyer n'aurait donc pas dû imprimer *cuius interest ne temere existimer electus* [2].

Un petit détail montrera encore comment le nouvel éditeur, tout en relevant avec soin les variantes de T, est resté sous l'influence des leçons de Gelenius, même de celles qui sont dues probablement à un lapsus du copiste. Il s'agit d'un passage de la *relatio* 19, dont le sujet est en gros celui-ci : une femme nommée Prisca a fait à son fils Placidianus une donation qui entame la part d'héritage à laquelle a droit sa fille Marciana l'aînée. Placidianus meurt et ses

---

1. Exemple (p. 19) : « Licet Uettius Praetextatus naturae lege resolutus sit, uiuit » tamen in memoria et amore cunctorum, felicior ciuium lacrimis quam quisquam gaudiis » suis, atque hoc uno punit inuidiam, quod tantum ei mors ad gloriam contulit, ut huic » quoque fortunae liuor debeat inuidere. »

2. On remarquera qu'outre le changement à la vérité assez léger de *timere* en *temere* cette leçon a entraîné aux yeux de M. M. la suppression de *etiam* (représenté dans le ms. par une abréviation), et que Gelenius avait de plus été amené à intervertir les deux mots *existimer electus*.

biens passent à ses filles Marciana la jeune et Placida; la mort de Placida, qui a pour héritière sa sœur Marciana la jeune, concentre entre les mains de cette dernière les biens jadis illégalement donnés par Prisca. Prisca meurt à son tour après avoir institué héritières Marciana la jeune et Placida, c'est-à-dire en fin de compte Marciana la jeune toute seule. Marciana l'aînée, tante de celle-ci, lui intente un procès pour rentrer en possession de la part qui lui serait revenue sans la donation abusive, non réparée par le testament, qu'avait faite Prisca à Placidianus. Le fondé de pouvoir de Marciana l'aînée expose qu'elle réclame à Marciana la jeune non-seulement ce qui lui vient directement de son père, mais encore une quote part additionnelle pour ce qui lui est venu par l'intermédiaire de Placida : « supplementum uero unciarum *ut* ab » herede Placidae, cui soror Marciana successit, asseruit postulari. » Il se trouve ici que Gelenius a laissé tomber *ut*, qui seul rend la phrase correcte : M. Meyer en conséquence le supprime aussi ; mais, sans doute pour en expliquer la présence dans le manuscrit T, il suppose timidement en note qu'il faudrait lire *unciarum III* au lieu de *unciarum ut*. En vérité il aurait été plus simple de garder la leçon de T.

Puisque je me suis arrêté sur la *relatio* 19, je demande la permission de placer ici une observation relative non à l'édition de M. Meyer, mais au commentaire qu'a donné de cette *relatio* M. A. von Bethmann-Hollweg, *Der rœmische Civilprozess* t. 3. Il veut que le grief de Marciana l'aînée contre sa nièce ait été double : outre la donation illégale faite à Placidianus, Prisca aurait laissé par testament à ses petites filles (Placida et Marciana la jeune) une part indue. C'est là compliquer inutilement un procès déjà assez embrouillé : s'il est question, dans une *supplicatio* de Marciana l'aînée, des biens laissés par Prisca à ses petites filles (en fait, à Marciana la jeune), ce n'est nullement que Marciana l'aînée réclame contre une injustice nouvelle du testament; c'est simplement qu'elle demande, « seruandi debiti causa, » à être envoyée en possession des *materna corpora* actuellement entre les mains de sa nièce, laquelle s'est refusée à procéder à l'estimation des biens. Les biens qui ont passé de Placida à Marciana la jeune provenaient de Placidianus et non de Prisca. On conçoit dans ces conditions que Marciana l'aînée dans sa *supplicatio* (ce dont se plaint le tuteur de sa nièce) ait nommé Placidianus en se dispensant d'expliquer en détail comment une partie de son bien avait passé un moment entre les mains de Placida, et que le nom de cette dernière, comme n'ayant pas d'importance pour le point essentiel, qui est l'abus de la donation faite à Placidianus, ait été purement et simplement omis.

Je reviens à M. Meyer.

Tant que le rapport qui existe entre l'édition princeps de Gelenius et le manuscrit T n'aura pas été nettement défini (jusque-là on ne sera pas fixé sur ce qui peut exister de manuscrits des *relationes*), on ne pourra pas se flatter d'avoir une édition définitive. Celle dont je rends compte constitue du moins un progrès notable sur les précédentes, d'abord par le relevé complet du texte de T, ensuite par les corrections nouvelles que M. Meyer a introduites, et qui sont

parfois évidentes et toujours sages. Le lecteur les verra aisément en parcourant des yeux les notes critiques, où les leçons proposées par l'éditeur sont signalées par le mot *nos*. Plus d'un passage attend encore un correcteur : comme le dit M. Meyer lui-même, il a mieux aimé *pauca uere corrigere quam ambitiose multa mutare*.

Le nouvel éditeur a fait suivre le texte des *relationes* d'une petite dissertation sur les titres donnés par Symmaque aux empereurs. D'une part ces titres sont omis, incomplets ou altérés dans le ms. T et dans Gelenius, d'autre part il semble que Symmaque lui-même ait commis de singulières inadvertances qui rendent la restitution des vrais titres fort difficile. Tantôt il s'adresse à un des trois empereurs (Valentinien), le seul auquel il ait réellement affaire; tantôt, et cela à quelques lignes de distance, il parle aux trois empereurs à la fois, par respect pour la fiction de l'indivisibilité du pouvoir impérial; il arrive même qu'en parlant de Valentinien Ier, père de Valentinien II, il l'appelle « genitor numinis » *uestri* » comme s'il était aussi père de Théodose et d'Arcadius. M. M. a pensé qu'il ne fallait point songer à effacer ces bizarreries; il s'est seulement permis de modifier parfois soit la suscription d'une *relatio*, soit, dans l'intérieur même de la lettre, quelque formule équivalente[1]. — La plupart des lettres, quelle qu'en soit la suscription, sont en réalité écrites pour le seul Valentinien : Gelenius et les éditeurs suivants ne s'en étaient pas rendu compte, et M. M. rapporte à Tillemont l'honneur d'avoir le premier démêlé la vérité.

La plus importante des *relationes* est sans contredit la fameuse lettre (n° 3) où Symmaque, au nom du sénat, dont il était le chef, réclame le rétablissement de l'autel de la Victoire et la restitution aux Vestales du subside qu'on leur avait enlevé[2]. Il est curieux d'y étudier par quelle sorte d'arguments le paganisme mourant défend ses anciens priviléges. Cette affaire de l'autel de la Victoire donna naissance au poème de Prudence contre Symmaque et aux deux lettres d'Ambroise à Valentinien. M. Meyer, qui avait songé à joindre ces dernières à son édition, y a renoncé. Il a pu du moins profiter, pour la constitution du texte de la *relatio* 3, de deux ressources spéciales, d'une part un ms. de S. Gall du IXe siècle (G), d'autre part des extraits insérés dans quelques mss. de Prudence. — M. M. ne dit pas s'il pense que Gelenius ait connu G. Si non, il est absolument certain qu'il a travaillé non sur une copie de T, mais sur un ms. proche parent de G, car (p. 5 l. 17) il lit avec G *proximus eorum* là où T donne *pars eorum prior*. Si oui, la chose reste au moins probable, car Gelenius n'a guère pu conserver la leçon absurde de G que parce qu'il ignorait la bonne leçon de T. Le même raisonnement s'applique (mais avec moins de force) à *aliarum* ou *talium* l. 21. P. 6 l. 13 Gelenius n'aurait pas imprimé avec G *praesentia religionis* s'il avait connu le *praesentia numinis* de T, et l. 25 il n'aurait pas changé *minimus* en

1. Je n'ai pas cherché à étudier ces corrections. Mais dès la 1re *relatio* j'ai été surpris de trouver (l. 10) le *domine imperator* de Gelenius substitué sans raison appréciable au *domini imperatores* du ms. T.

2. A l'histoire du christianisme se rapporte encore la *rel.* 21, où Symmaque se défend d'avoir violenté les chrétiens et s'appuie sur le témoignage de l'évêque de Rome Damasus.

animus (et par suite *improbatum* en *improbat*) au lieu de prendre à T *meminimus*. Cf. encore p. 8, 4 *offerimus*, 8 *sacrificii*, et en général l'accord constant de Gelenius avec G plutôt qu'avec T.

M. Meyer termine modestement sa préface en déclarant qu'il a fait œuvre de philologue et non de juriste, et en faisant appel aux savants compétents pour l'examen des questions de droit et d'administration [1].

L. HAVET.

---

190. — **Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter** bis zur Mitte des dreizehnten Jahrhunderts, v. W. WATTENBACH. I. Band. 3. umgearbeitete Auflage. Berlin, W. Hertz. 1873. 1 vol. in-8°, xiv-315 p. — Prix : 8 fr.

Le livre de M. Wattenbach sur les sources de l'Histoire d'Allemagne n'a besoin aujourd'hui ni d'éloges ni de recommandation. Il n'est personne s'occupant d'histoire du moyen-âge qui ne le lise, ne le relise, ne le consulte sans cesse. C'est un guide, un compagnon d'étude indispensable; et jamais on ne pourra apprécier assez haut les services qu'il a rendus, qu'il rend encore journellement non-seulement à tous les étudiants, mais encore à tous les maîtres.

On reproche souvent en France à la science allemande de se laisser égarer par une hardiesse téméraire, et de s'envelopper d'obscurité sous prétexte de profondeur. Ces reproches ne peuvent s'appliquer à M. W. Il est impossible d'être plus clair, plus méthodique; son manuel bien qu'embrassant une masse considérable de matières est à la fois commode à consulter et agréable à lire; loin d'avoir la sécheresse d'une nomenclature bibliographique, il nous donne une idée très-complète du mouvement intellectuel et de l'état des études du ve au XIIIe s. M. W. ne tombe jamais dans les généralités vagues, il est toujours précis; il n'avance rien qui ne soit appuyé sur des preuves ou sur des autorités solides; mais en même temps il ne se perd pas dans le détail, il ne cherche pas à faire étalage d'érudition en multipliant les renvois et les notes; ses citations de textes sont peu nombreuses, mais choisies avec un soin irréprochable. Quoiqu'il cherche avec ardeur à résoudre tous les problèmes que soulève la critique des sources, M. W. a su toujours éviter les solutions hasardées. Il veut être un guide sûr; aussi est-il un guide prudent, qui préfère le doute à une affirmation précipitée. Il suffit, pour apprécier la sûreté du jugement et de la critique de M. W., de comparer entre elles les diverses éditions de son livre. Sur presque aucun point il n'a été obligé de modifier les opinions qu'il avait précédemment expri-

---

1. Deux des *relationes* ont été traitées à ce point de vue par M. A. v. Bethmann-Hollweg. Je crois pouvoir annoncer qu'une thèse sur la préfecture urbaine au IVe siècle sera bientôt présentée à la faculté des lettres de Paris. — Une étude attentive de la langue de Symmaque donnerait quelques résultats intéressants pour la lexicographie. Je signale par exemple l'emploi de *uenit usus* 25, 6 (il semble que *usu* irait mieux), de *obiectum* 25, 13 (les anciennes éditions portent *obiecta*). L'éditeur (rel. 20, 1) note le terme jusqu'ici inconnu de *prodecessor*, la forme *allumuis* (? 21, 6). — L'orthographe d'un ms. du XIe s. est sans autorité. Il me semble qu'on n'a pas le droit de prendre à T, pour la prêter à Symmaque, la forme *elefantos* p. 16, 26. — L'explication des initiales *c. m.* (*clarissimae memoriae*) devrait être donnée p. 23, 7 et non p. 25, 10.

mées. Les nouveaux travaux de la critique lui permettent d'enrichir, de développer son œuvre, il est bien rare qu'ils l'aient obligé à en changer les conclusions.

Mais aussi avec quel soin il revoit, il remanie cette œuvre pour la tenir au courant des progrès de la science, pour la rendre toujours plus complète, et d'une perfection plus achevée. Ce n'est point par un artifice de librairie que cette 3e édition est indiquée comme revue et corrigée. La 2e édition ne formait qu'un volume, la 3e en formera deux, et les 315 p. du volume qui vient de paraître correspondent aux 270 premières p. de la 2e édition. Les principales additions ont trait : aux travaux antérieurs de critique des sources (p. 29-30); aux *Annales Maximiani* (p. 113); à Alcuin (p. 124-126); aux généalogies Carolingiennes (p. 129); à Einhard (p. 139); à Bovon II, abbé de Corvei (p. 192); aux *Miracula S. Genesii* (p. 212); aux Annales de Reichenau (p. 214); à l'École du Palais sous Charles le Chauve (p. 221); à l'historiographie italienne à l'époque des Carolingiens (p. 224-225); au mouvement intellectuel sous les Ottons (p. 239-241); à Widukind (p. 245-246); aux monastères de Gandersheim (p. 249-251) et de Quedlimbourg (p. 253); aux débuts de l'historiographie à Mersebourg (p. 259); à Prum et à Trèves au xe s. (p. 267-268); à Baldéric d'Utrecht 917-977 (p. 275); à Adalbold d'Utrecht (p. 283); à l'abbaye de S.-Gall au xie s. (p. 287); au monastère de Fleury (p. 302-303); à Dudon de S.-Quentin (p. 305). Tous les travaux relatifs aux sources historiques du M. A, parus depuis 1866, ont été soigneusement mis à contribution par M. W., qui ne néglige jamais d'indiquer l'origine des emprunts qu'il leur fait. La bienveillance avec laquelle il signale les recherches nouvelles est un encouragement pour les jeunes travailleurs qui sont assurés, grâce à lui, de voir leurs moindres découvertes utilisées, mises en lumière et définitivement acquises à la science.

Non content de renouveler le fonds de son œuvre, M. W. a apporté des perfectionnements à la forme extérieure. Tous les titres des sources historiques citées sont imprimés en italiques; des caractères plus lisibles et moins compacts ont été adoptés pour les notes. Ces détails tout matériels sont d'une grande importance pour un livre qui doit être consulté souvent et vite, et dans lequel il importe que rien n'échappe aux regards.

La correction typographique est presque irréprochable. Je n'ai relevé qu'une seule faute d'impression. P. 221. Jules Blair pour J. Lair.

Je n'adresserai à M. W. qu'un seul reproche. Il a su d'ordinaire éviter dans son ouvrage les discussions personnelles, les récriminations, les critiques acerbes qui déparent si souvent les livres des savants allemands. Il a compris que dans un livre destiné surtout aux étudiants, il fallait recommander les travaux dignes d'éloges et n'infliger aux autres d'autre blâme que le silence. Pourquoi donc est-il sorti de cette sage réserve à l'égard de l'ancienne direction des *Monumenta Germaniæ?* Les reproches qu'il lui adresse sont parfaitement justes, mais à quoi bon les exprimer puisqu'on leur avait fait droit d'avance en confiant la continuation de cette grande collection à l'Académie des sciences de Berlin? Désormais nous ne devons plus nous souvenir que des immenses services rendus à la science par

M. Pertz, pendant une carrière de 60 années remplies par un labeur infatigable. Si ses forces intellectuelles et physiques ont fini par ne plus répondre à l'énergie toujours intacte de sa volonté, nous devons l'oublier maintenant, et chercher à adoucir par notre reconnaissance la retraite qui a dû lui être imposée, dans l'intérêt même de sa gloire.

J'ajouterai à cette appréciation générale du livre de M. W. une série d'observations particulières, en suivant l'ordre des matières.

P. 7. *Heribert de Roswey* et non H. Rosweyde est le vrai nom du fondateur des *Acta Sanctorum*[1].

P. 36. Le jugement porté sur l'Histoire ecclésiastique du prof. J. Friedrich me paraît un peu sévère.

P. 50. M. W. fait remarquer avec raison l'insuffisance des catalogues des mss. de Rome publiés d'après les papiers de Bethmann dans l'*Archiv* de Pertz[2]. Il suppose que les lacunes qu'ils présentent sont parfois intentionnelles. J'ai de mon côté signalé quelques-unes de ces lacunes dans la *Revue critique*[3], en particulier l'omission du ms. des continuateurs de Frédégaire que M. W. croit encore perdu (p. 100), tandis qu'il est certain qu'il a été retrouvé en 1869 par le regrettable H. Pabst.

P. 51. M. W. cite au sujet des rapports de Marius d'Avenches et de Grégoire de Tours, l'opinion de M. Binding, celle de W. Arndt et celle que j'ai exprimée dans mes Études sur les sources de l'Histoire mérovingienne, sans indiquer celle à laquelle il se rallie. Une étude plus attentive des textes m'a fait accepter celle de M. Arndt d'après laquelle Marius et Grégoire se seraient servis d'une source burgunde commune.

Ibid. M. W. paraît accepter l'opinion de M. Brosien[4] sur la continuation de Marius. Cette continuation serait non une œuvre contemporaine écrite en 624, mais une compilation d'Isidore de Séville, de Frédégaire et des *Gesta Regum Francorum*, fabriquée au VIIIe siècle au plus tôt. Il est certain que les premières lignes de la continuation ont été empruntées à la Chronique d'Isidore de Séville. Mais il n'est pas certain que ce qui suit depuis : *Hujus imperatoris temporibus*, jusqu'à : *qui acceptum ab eo pacis pretium ad tempus recedunt* en soit également tiré. Je sais bien que ce passage se trouve ajouté à la chronique d'Isidore dans certains mss., mais ne pourrait-il pas avoir été pris précisément à la continuation de Marius? Comment Isidore, après après avoir raconté les événements d'une manière annalistique jusqu'en 614, aurait-il tout d'un coup rapporté en bloc une période de dix années, et justement celle sur laquelle il aurait été naturel qu'il donnât le plus de détails? L'emploi de Frédégaire par le continuateur de Marius n'est visible nulle part et enfin, quant à l'emploi des *Gesta Regum Francorum*, je suis bien plus disposé à croire à l'emploi du continuateur par l'auteur des Gesta.

---

1. Voy. C. Dehaisnes, *les Annales de St. Bertin et de St. Vaast*, p. v, n.
2. *Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*. T. XII. 1er fasc.
3. *Rev. crit.*, 1872, n° 24. Art. 116.
4. Hermann Brosien, *Kritische Untersuchungen der Quellen zur Geschichte Dagobert I.* Gœttingen, 1868.

Les rapports de texte sont évidents, ce n'est point par une coïncidence fortuite que les expressions : *nepotem..... ad petram in albis elidi jussit* et *sepulcrum ignis fuit,* se retrouvent dans les deux ouvrages. — Si le continuateur de Marius avait travaillé d'après les *Gesta,* si même il avait écrit au VIIIe s. il n'aurait pas raconté en termes si brefs et si simples la destinée tragique de Brunehaut et de ses fils. On trouverait dans son récit quelques traces de la sombre légende qui se forma au VIIe s. et que nous ont conservée les *Gesta.* Ne se pourrait-il pas que la continuation de Marius eût été écrite réellement en Espagne en 624 par un auteur qui avait entre les mains la chronique d'Isidore jusqu'à l'an 614? Si l'on s'étonne que l'auteur des *Gesta* ait pu dans ce cas la connaître, je répondrai que ce dernier, quoique moine à Paris ou aux environs, était peut-être Espagnol, Wisigoth tout au moins. Il supprime avec soin dans ses extraits de Grégoire les attaques de celui-ci contre les Wisigoths (H. F. II, 27, 37); il ajoute certains détails au récit de l'expédition de Childebert (H. F. III, 10. G. R. 23) et il fait venir ce roi, à tort du reste à ce qu'il semble, jusqu'à Tolède[1].

P. 83. Au sujet du nom de *Scholasticus Fredegarius* donné au continuateur de Grégoire de Tours, M. W. nous dit que ce nom ne se trouve que dans J.-J. Scaliger et dans l'édition donnée par Freher en 1613. Cela n'est pas tout à fait exact, et j'ajouterai quelques détails sur ce problème jusqu'ici insoluble. Jusqu'à Papire Masson la chronique dite de Frédégaire n'est connue que sous le titre d'*Appendice à Grégoire de Tours.* Même Nicolas Vignier en 1587 l'appelle : Supplément à Grégoire. Masson dans la 2e édition de ses Annales (L. II, p. 64) avait dit : *Scholasticus*, auctor appendicis ad Gregorii historiam. Claude Fauchet, dans l'édition de ses *Antiquitez Gauloises et Françoises* de 1599, cite le nom de Frédégaire Scholastique (IV, 23). Le passage vaut la peine d'être transcrit : « D'oresnavant ie m'ayderay pour le fonde-
» ment de ma narration du recueil que l'on pense avoir été faict par Idace[2]
» ou Frédégaire Scholastique, compris soubs partie d'un livre, communément
» imprimé pour l'unzième de Grégoire. » — Et en marge on lit : « Icy com-
» mence le recueil donné à Frédégaire Scolastique par faute de scavoir le vray
» auteur de celuy qui a fait le XIe livre adiousté à l'histoire de Grégoire. »
Scaliger ne parle point de Frédégaire dans l'édition de 1583 du *De emendatione temporum.* Il le nomme dans celle de 1598 parue à une date si rapprochée de l'apparition du livre de Fauchet qu'il semble difficile que celui-ci ait copié Scaliger. Canisius disait avec raison en 1602 dans ses *Lectiones Antiquæ :* « Scaliger..... non semel continuatorum illum Gregorii vocat
» Fredegarium, sed ut apparet, tantum conjectura, nulla codicis scripti aucto-
» ritate. » Cela n'empêchait pas Étienne Pasquier d'écrire un peu à la légère dans un passage des Recherches de la France, imprimé seulement dans l'édition

1. Je dois cette remarque à un de mes élèves, M. Julien Havet.
2. Le nom d'Idace prouve que Fauchet avait entendu parler d'un ms. contenant non-seulement l'Appendice à Grégoire, mais toute la compilation en 5 livres de l'auteur de cet appendice.

posthume de 1621, que le nom de Frédégaire le Scolastique avait été trouvé « par ceux qui furetèrent les bibliothèques des moines. » Cela peut bien s'appliquer à Cl. Fauchet. — On a supposé d'une manière assez ingénieuse que le nom de Fredegarius était dans la pensée de Scaliger une allusion au nom de Freher qui se disposait à publier l'*Historia Epitomata* et la Chronique qui lui fait suite. *Fredegarius* voudrait dire : l'anonyme de Freher. Mais les paroles employées par Scaliger écartent cette hypothèse : « Auctor appendicis Gregorianæ, sive is » est Fredegarius, sive alius [1]. » Mais qui donc a trouvé ou inventé ce nom de *Fredegarius?*

Ibid. M. W. accepte l'opinion de Brosien d'après laquelle l'auteur de la compilation dite de Frédégaire aurait résidé à Genève. Mais les deux passages les plus importants se rapportant à Genève et aux environs (Hist. ep. 34 et 89), n'ont pas trait à l'époque même où vivait l'auteur et sont probablement empruntés à ces sources burgundes transjuranes que Marius, Grégoire et Frédégaire ont connues tous trois; quant au 3e passage important (Chr. ch. 22) c'est un récit de miracle, tiré peut-être de sources écrites et qui ne prouve pas plus que l'auteur vivait à Genève, que le récit d'un miracle arrivé à Vienne (Chr. ch. 32) ne prouve qu'il habitait cette dernière ville. Je serais beaucoup plus tenté de placer notre historien à Chalon qu'à Genève, non point parce qu'il appelle le territoire de la Suisse actuelle *Pagus Ultrajuranus* (ce terme pouvait être employé par un Genevois comme par un Chalonais), mais parce que Chalon est réellement le centre du récit (ch. 1, 24, 30, 38, 58, 90), surtout pour la période où l'auteur est témoin oculaire. Le pays qu'il connaît le mieux est celui qui s'étend de Chalon à Paris et des Vosges à la Loire (voy. ch. 20-35, 37, 38, 42, 54, 58, 89, 90). Il s'occupe très-peu du bassin du Rhône, de Lyon, Vienne, Marseille, ce qui est plus naturel s'il habite Chalon que s'il habite Genève. Il fait ressortir le rôle important de Chalon où Clothilde se marie, où Dagobert termina son voyage en Burgundie. — Enfin la principale raison qui à mes yeux milite en faveur de Chalon contre Genève, c'est qu'à Chalon seulement se trouvaient les influences politiques qui pouvaient pousser un moine à écrire l'histoire de son temps. Or l'auteur de la Chronique est un moine et non un évêque (voy. ch. 58); mais c'est un moine qui vit dans un centre politique, car tout crédule et ami des merveilles qu'il se montre dans d'autres parties de sa compilation, il raconte les événements de son temps avec un esprit tout laïque, tout politique. Il est Burgunde et ennemi de la Neustrie. Pendant les premiers siècles du moyen-âge, on n'écrit pas l'histoire par intérêt pour l'histoire elle-même. Il y a toujours quelque intérêt politique ou personnel qui pousse à composer des œuvres historiques. Les grands personnages racontent ou font raconter ce qu'ils ont fait. Pas un seul moine de Genève n'aurait eu l'idée d'écrire une chronique politique comme celle qui nous occupe. A Chalon, un moine du couvent de Saint-Marcellus pouvait y être amené tout naturellement. Aussi sa chronique débute-t-elle par le récit de la fondation de ce monastère constitué d'après la règle d'Agaune

1. Ed. de 1609. L. VI, p. 618.

(ch. 1); de là la présence à Saint-Marcellus de ces Annales d'Agaune qui furent si utiles à notre chroniqueur.

P. 87. Le même principe d'après lequel je refuse de croire que l'auteur de la chronique dite de Frédégaire vivait à Genève, m'empêche d'être de l'avis de M.W. lorsqu'il fait résider à Rouen l'auteur des *Gesta regum Francorum*. Celui-ci parle, il est vrai, avec respect de S. Ouen (c. 45), mais il parle aussi de S. Médard de Soissons (c. 29) et de Didon de Poitiers (c. 43). Ce sont là des faits qui ne prouvent rien.— Mais de même que l'auteur d'une chronique écrite à un point de vue burgunde très-exclusif a dû vivre dans le principal centre politique de la Burgundie, de même que les continuateurs de Frédégaire, partisans passionnés des maires du palais d'Austrasie, ont dû écrire sous l'influence directe des Pippinides, de même l'auteur des Gesta regum Francorum, ouvrage où les sympathies neustriennes éclatent à chaque ligne ainsi que la haine de l'Austrasie, a dû vivre auprès des rois neustriens, c'est-à-dire à Paris ou dans les environs. M. W. fait remarquer l'importance qu'il attribue aux rois de Neustrie et la mention qu'il fait de tous les maires du palais neustriens. Mais ce qui est plus remarquable, c'est que seul de tous les historiens, il connaît la loi salique et en avait probablement un ms. sous les yeux. Cette préoccupation ne trahit-elle pas le voisinage des rois? Enfin et surtout, remarquez comme l'auteur des *Gesta* connaît bien tout ce qui s'est passé à Paris. Il raconte la fondation de l'Église des saints apôtres (ch. 17); il sait que la sœur de Childebert est enterrée dans la basilique de Saint-Pierre, à Paris (ch. 23); il rapporte que Clodoald a été enterré à *Novigentum* près Paris (ch. 24), que Childebert a construit l'église de Saint-Vincent à Paris (ch. 26) et que S. Germain a été enseveli dans cette église (ch. 33). L'auteur qui paraît peu connaître l'Aquitaine et qui n'en parle jamais, sait pourtant que Charibert a été enterré à Blaye dans l'église de Saint-Romain (ch. 31). C'est que Charibert était roi de Paris. -- Il est incontestable à mes yeux que l'auteur des *Gesta* habitait Paris ou les environs. J'ajouterai qu'il était peut-être moine de Saint-Denis. Cette hypothèse est rendue vraisemblable par les éloges exagérés accordés à Dagobert, le bienfaiteur de l'abbaye (ch. 42) et la sévérité du jugement porté sur Clovis II, coupable d'avoir enlevé le bras de S. Denis (ch. 44).

P. 88. M. W. dit, d'après Brosien, que les *Gesta Dagoberti* ont été composés au IXe s. pour la glorification de Dagobert. Je suis tout à fait d'accord avec M. W. sur la date de la fabrication des *Gesta Dag*. Elle doit être fixée aux dernières années du IXe s. Mais le but des auteurs de cette œuvre apocryphe me paraît beaucoup moins désintéressé que ne le supposent les deux critiques. Ce but est évidemment de rattacher à Dagobert et à son fils l'origine des possessions de l'abbaye de Saint-Denis. Du chapitre 22 au ch. 51 les *Gesta* ne sont pas autre chose qu'une histoire diplomatique de S. Denis sous Dagobert et Clovis II, histoire apocryphe du reste, car il y a tout au plus deux ou trois des donations mentionnées dont l'authenticité soit certaine. Il est probable que les moines de Saint-Denis manquant de titres suffisants pour légitimer la possession de leurs biens, désireux peut-être de revendiquer des biens qui leur étaient contestés,

imaginèrent de fabriquer une vie de Dagobert, très-élogieuse naturellement pour le bienfaiteur de l'abbaye et où l'on faisait remonter à lui, à tort ou à raison, la donation de toute une série de biens revendiqués par le monastère. Nous savons qu'en 885-886 les moines de Saint-Denis furent contraints de se réfugier à Reims pendant le siége de Paris par les Normands. Ils rentrèrent dans leur monastère en 888. Les archives avaient pu être mutilées, beaucoup de titres perdus. On suppléa aux titres manquants par la fabrication d'une Vie qui avait la prétention d'être ancienne et de contenir des copies exactes des titres authentiques[1].

P. 90. Les Vies de S. Léger méritaient mieux qu'une simple mention. Ce sont des sources historiques de premier ordre pour la décadence mérovingienne.

P. 95. M. W. qui regardait auparavant *S. Fridolin* comme un apôtre frank, le considère aujourd'hui comme un Scot, dont le vrai nom serait *Fedolius*.

P. 101. M. W. ne se prononce pas entre M. Bonnell qui voit dans la *Vita Gertrudis* une falsification du XIe s. et M. Friedrich qui la considère comme authentique et datant du commencement du VIIIe. L'opinion de M. Bonnell tombe devant l'existence d'un ms. de la *Vita Geretrudis* qui se trouve à Paris (Bibl. nat. Fas. lat. 11748) et date de la fin du IXe ou du commencement du Xe s. Ce ms. d'ailleurs n'est pas un recueil de vies composées au IXe siècle ; il contient exclusivement des vies de l'époque mérovingienne ou même antérieures. Celles de l'époque mérovingienne et celle de Ste Gertrude en particulier reproduisent les formes corrompues propres au latin du VIe, du VIIe et du commencement du VIIIe s.

P. 129. M. W. cite un ms. de la *Genealogia Domus Carolorum* (Munich. Lat. 18628) qui contient les dénominations *Pippinus Grossus* et *Pippinus Gnanus*.

P. 141. M. W. fixe avec Jaffé la date de la mort d'Einhard au 14 mars 840.

P. 142-150. Il m'est impossible d'admettre l'opinion de M. W. relative aux Annales dites d'Einhard. Les Annales dites *Laurissenses majores* et que Ranke appelle avec raison : *Annales royales* (Kœnigs-Annalen) se composent d'une première partie qui va de l'an 741 à l'an 788, une seconde de 788-796, une troisième de 796 à 801, une quatrième de 801 à 814 et une cinquième de 814 à 830[2]. Nous possédons de plus un remaniement qui est sensiblement différent des annales primitives de 741 à 801, contient quelques modifications de style de 801-814 et reproduit presque littéralement le premier texte de 814 à 829. Ces Annales royales portent tous les caractères d'une histoire officielle, écrite à la cour de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire ou du moins sous leur influence immédiate. Les noms des écrivains qui ont composé ces Annales ne nous ont pas été conservés. Diverses hypothèses ont été émises. M. Giesebrecht attribue à Arn de Salzbourg la composition des deux premières parties et l'on attribue communément à Einhard la composition des années qui suivent de 796-829, ainsi que tout le remaniement. M. W. qui élève des doutes très-plausibles

---

1. Il y a au moins cinq des diplômes cités qui sont faux (ch. 22, 35, 42, 50, 51. — Pardessus, nos 285, 277, 286, 306, 328).

2. Je ne prétends pas qu'il y ait autant de rédacteurs différents que je distingue ici de parties. Je n'ai point ici à justifier cette division qui a surtout pour but de faciliter l'intelligence de la discussion.

contre l'hypothèse de M. Giesebrecht, accepte sur le second point l'opinion commune. Elle me paraît insoutenable. Il n'y a rien, absolument rien dans les Annales royales qui révèle la participation d'Einhard à leur composition; on y trouve au contraire des raisons très-fortes de ne pas admettre cette participation. Les divergences entre la *Vita Karoli* et les Annales sont à elles seules une objection insurmontable; en outre Einhard s'écarta de plus en plus des affaires publiques après la mort de Charlemagne et il est peu vraisemblable qu'il eût conservé après cette époque les fonctions d'historiographe officiel. Est-il possible d'ailleurs qu'il eût parlé avec tant de détail et d'éloges de la translation des reliques de S. Sébastien à Saint-Médard de Soissons (826), translation faite par Hilduin de S. Denis son rival et presque son ennemi; tandis qu'il n'eût mentionné que d'un seul mot assez froid la translation des reliques des SS. Marcellin et Pierre à Seligenstadt, translation faite par lui-même? Enfin si Einhard était l'auteur du remaniement, d'où vient qu'il aurait employé trois systèmes différents dans le remaniement de sa propre œuvre? de 796 à 801 il aurait changé le fond même du récit et renouvelé complètement le style; de 801-814 il aurait fait de légères retouches, de 814-829 il aurait à peine changé un mot. Il n'y a pas du reste entre la *Vita Karoli* et les Annales une similitude de style qui impose l'hypothèse d'un auteur unique. Je ne nie pas la possibilité qu'Einhard ait mis la main aux annales royales. Je nie seulement que nous puissions rien affirmer avec vraisemblance sur ce sujet, et surtout qu'on puisse raisonnablement attribuer à Einhard toute la partie des Annales qui s'étend de 796 à 829 ainsi que le remaniement.

Il y a cependant un témoignage direct qui attribue à Einhard la composition des Annales royales et M. W. accorde à ce témoignage une grande valeur. La *Translatio S. Sebastiani* composée au milieu du xe siècle par le moine Odilon, citant le passage des Annales royales de l'année 826 relatif à Hilduin et S. Denis, introduit la citation par ces paroles : « Agenardus, cognomento Sapiens, ea » qui tempestate habebatur insignis, hujus reverentissimi cœlicolæ mentionem » in *Gestis Cæsarum Caroli Magni et filii ipsius Hludowici* faciens, inter alia quæ » annotino cursu dictabat, non *inoperosum* duxit mortalia acta immortalia asti- » pulatione roborare ita dicens..... » Mais quelle autorité pouvons-nous attribuer à cette légende, écrite en 932, lorsque aucun des mss. des Annales royales ne porte le nom d'Einhard, lorsque aucun des contemporains d'Einhard ne parle d'annales qu'il aurait composées? L'auteur anonyme de la vie de Louis le Débonnaire cite le personnage à qui il doit le récit du gouvernement de Louis en Aquitaine, le moine Adhémar; pour les années qui suivent 814-829, il transcrit textuellement les Annales royales et pourtant dans sa préface il prétend apporter pour cette période *visa* et *audita*, soit que les Annales fussent une œuvre tellement impersonnelle que tous ceux qui vivaient à la cour pouvaient les considérer comme le journal de leurs propres souvenirs, soit même qu'il ait pris part lui-même à leur rédaction[1]. Walafrid Strabon dans sa préface à la *Vita Karoli* ne dit

1. Les erreurs qu'il commet dans la transcription rendent cette seconde hypothèse peu

pas qu'Einhard fut employé à la rédaction d'une histoire officielle. Enfin la citation des Annales attribuée à Einhard est précisément tirée de la portion qui peut le plus difficilement être de lui[1].

Le titre donné par Odilon aux Annales nous permet de découvrir la cause de son erreur. Il les appelle : *Gesta Cæsarum Caroli M. et filii ipsius Hlud.* Or nous possédons un ms. des Annales (Vienne, Hist. eccl. 90) où elles portent le titre suivant : *Incipit Gesta Karoli Magni regis et Carolomanni fratris ejus.* A l'année 814 après le mot : *excessit*, on lit *Finiunt Gesta Karoli M. et præcellentissimi Francorum imperatoris.* Ensuite vient un fragment de la *Vita Karoli* d'Einhard. A la fin de la V. K., les Annales continuent avec ce titre : *Incipit Gesta Hludowici imperatoris filii K. M. Imperatoris.* Odilon aura eu entre les mains un ms. analogue à celui de Vienne, qui est du IXe s., et la présence de la *Vita Karoli* lui aura fait croire que les Annales étaient aussi d'Einhard. Dans tous les cas, je ne puis comprendre l'importance extrême que M. W. attache à son témoignage, ni surtout qu'il puisse trouver que l'attribution à Einhard des Annales royales soit aussi certaine que celle des Annales Bertiniennes à Prudence et à Hincmar, parce que l'une et l'autre reposent sur un seul témoignage. La critique si sûre et si mesurée de M. W. semble ici lui avoir fait défaut. Peut-on comparer le témoignage d'Odilon écrivant un siècle après la mort d'Einhard et composant un récit tout légendaire auquel il voulait donner le plus d'autorité possible, avec le témoignage d'Hincmar lui-même le continuateur de Prudence, qui, dans sa lettre à Egilon, cite comme écrites par l'évêque de Troyes les Annales de S. Bertin de l'année 859? Et d'ailleurs le style, les idées, les sentiments, les faits racontés, tout confirme l'assertion d'Hincmar, tandis que tout infirme celle d'Odilon. Quant à l'attribution à Hincmar de la 4e partie des Annales de Saint-Bertin, il est très-vrai que le seul témoignage direct en est donné par Richer. Mais Richer était moine de Saint-Rémi où apparemment les traditions relatives à Hincmar offraient plus de certitude que les traditions relatives à Einhard conservées à Saint-Médard de Soissons. Et d'ailleurs avions-nous besoin du témoignage de Richer? Les Annales de Saint-Bertin de 861 à 882 sont-elles autre chose qu'un journal de la vie d'Hincmar? reflètent-elles autre chose que ses idées et ses passions? Fleury, Levesque de la Ravalière et Lebœuf, qui ne connaissaient pas Richer, avaient-ils hésité à attribuer au grand évêque de Reims une œuvre dont chaque ligne révèle l'origine?

Puisque chacun présente sa conjecture sur les Annales royales, je présenterai aussi la mienne, sans prétendre du reste lui attribuer d'autre valeur que celle d'une hypothèse vraisemblable ou du moins admissible. Je ne vois pas de raison suffisante pour admettre un changement d'auteur entre 796 et 797. La présence des expressions *nobis, nostris* en 797 et 799, ne me paraît pas une raison suffi-

---

vraisemblable.

1. M. Giesebrecht attribue à Einhard les Annales de 796 à 814 et à un autre auteur celles qui vont de 814-829, mais la citation d'Odilon n'a trait qu'à l'année 826 et cette citation est la *seule* raison d'attribuer à Einhard une partie quelconque des Annales.

sante, tandis qu'entre 788 et 789 le style s'améliore subitement. En 801 nous avons une nouvelle division marquée, moins par une modification dans le style que par le fait que le remanieur a traité d'une manière toute différente le texte primitif à partir de cette époque. Je laisse donc dans le doute la question de savoir si la même main qui a écrit les années 789-801 a continué de 801 à 813. Je n'examine que la première période — 789-801 — et si je cherche quelle est la seule personnalité qui y joue un rôle marqué, je trouve que c'est Angilbert. En 792, Angilbert conduit Félix auprès du pape Adrien; en 794 on trouve un récit détaillé du concile de Francfort, dont Angilbert souscrivit les canons. En 796 Angilbert va à Rome pour y porter une partie des dépouilles du Khan des Avares. Enfin l'année 800, Charlemagne vient célébrer les fêtes de Pâques à Centulum, dont Angilbert était abbé. Il l'emmena avec lui en Italie, et cette expédition si importante, à laquelle Einhard accorde peu d'attention (V. K., ch. 28), est racontée par les Annales avec des détails qui décèlent le témoin oculaire. On sait quel rôle important Angilbert a joué à la cour de Charlemagne, et dans sa famille même. Il était mêlé aux affaires publiques beaucoup plus qu'Einhard qui était plutôt une sorte de surintendant, orfèvre et architecte, qui d'ailleurs n'avait que 26 ans en 796 et ne devint un conseiller de Charles que vers 806. — Je serais donc tenté d'attribuer la composition des Annales royales de 789-801 à Angilbert. — A ceux qui voudraient même étendre cette hypothèse aux années 801-813, je ferai remarquer que dans plusieurs mss. les Annales s'arrêtent à cette année après — *recenserunt* — et qu'Angilbert mourut le 18 février 814. Je ferai remarquer également l'importance extrême accordée par les Annales de 789-813 au récit des ambassades et je rappellerai qu'Angilbert fut plusieurs fois ambassadeur, qu'il était *homme de cour*, ami de la vie mondaine et du luxe, et peut-être auteur d'un poème épique sur Charlemagne et Léon III. La conjecture que j'avance ici est, je l'avoue, une simple hypothèse, mais elle est, à mes yeux, plus vraisemblable que celle qui attribue à Einhard la composition des Annales royales.

P. 164. M. W. ne donne pas une idée très-nette de la *Chronique dite de Moissac*. Il confond sous ce titre deux remaniements d'une chronique méridionale aujourd'hui perdue. Ces deux remaniements, composés probablement l'un à Moissac, l'autre à Aniane, ne nous permettent ni l'un ni l'autre de nous faire une idée exacte de la chronique primitive; d'autant plus que celui de Moissac a été mutilé et omet les années 716-777, tandis que celui d'Aniane contient le texte de ces années, et ajoute des détails relatifs à ce monastère, des fragments de la Vita Karoli, et enfin se livre à de vraies fantaisies, lorsque par exemple il reproduit en 779-780 un passage des *Annales Laureshamenses*, mais en mettant des noms espagnols à la place des noms saxons et en transportant ainsi au Midi les événements du Nord. Les chroniques de Moissac et d'Aniane constituent presque deux chroniques distinctes; leur existence séparée devait être indiquée, ainsi que la raison du nom qui les désigne (C. de Moissac) et qui provient du lieu d'origine d'un des deux mss. et non du lieu inconnu où fut composée la chronique primitive.

P. 240. M. W. a ajouté dans sa nouvelle édition un passage très-intéressant sur la lutte qui se poursuivit pendant les premiers siècles du M. A. entre les lettres sacrées et les lettres profanes et où celles-ci finissaient toujours par l'emporter.

P. 297. M. W. paraît ignorer que les poèmes de Flodoard ont été publiés *in extenso* dans la Patrologie latine de Migne, t. 135.

P. 298. Il n'est pas possible d'admettre que Flodoard ait reproduit dans ses *Annales* certains passages de son *Histoire de l'Église de Reims*, comme le dit M. W. C'est le contraire qui a eu lieu. Les Annales ont été écrites au fur et à mesure des événements, tandis que nous savons la date exacte de la composition de l'Histoire écrite sous l'inspiration de Robert de Trèves après le retour de Flodoard du concile d'Ingelheim (948). Nous voyons que des phénomènes naturels racontés dans les Annales sont absents de l'Histoire, où ils n'auraient point eu d'intérêt (Ann. 924, 926, etc.), et qu'au contraire plusieurs faits défavorables à Heribert de Vermandois passés prudemment sous silence dans les Annales écrites à une époque où Flodoard pouvait le redouter, se trouvent dans l'Histoire, écrite après le rétablissement de l'évêque Artold (Ann. 922; Hist. IV, ch. 18. — 925; IV, 19, 20. — 931; IV, 24. — 941; IV, 29). Il n'y a que le récit de l'année 948 qui me paraît avoir été écrit dans l'Histoire avant d'être transporté dans les Annales. La composition de ce dernier ouvrage fut évidemment interrompue pour entreprendre celle de l'*Historia Eccl. Remensis*.

Ibid. M. W. laisse dans le doute la question de savoir si les Annales de Flodoard commençaient avant 919. Le fait que Richer les emploie depuis 919 et ne connaît les événements antérieurs que par des chansons de geste, tranche cette question d'une manière péremptoire par la négative.

G. Monod.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 10 *octobre* 1873.

L'Académie, après avoir entendu les rapports présentés, au nom des commissions chargées de proposer des sujets de prix, par MM. L. Renier et de Longpérier, adopte les sujets suivants :

Prix ordinaire. Faire connaître d'après les auteurs et les monuments le mode de recrutement et les attributions du sénat romain, sous la république et sous l'empire, jusqu'à la mort de Théodose.

Prix Bordin. Faire l'histoire de la Syrie depuis la conquête musulmane jusqu'à la chute des Oméiades, en s'appliquant surtout à la discussion des questions géographiques et numismatiques qui s'y rattachent.

M. L. Renier présente, de la part des auteurs, trois mémoires intitulés : *Reconnaissance archéologique d'une partie du cours de l'Erigon et des ruines de Stobi*, par M. Heuzey; *Fastes éponymes d'Athènes*, par M. Albert Dumont; *Remarques géo-*

graphiques à propos de la carrière d'un légat de Pannonie inférieure, par M. Ernest Desjardins; et un fascicule du *Bulletin d'archéologie chrétienne* de M. de Rossi.

M. Egger commence la seconde lecture du mémoire de M. Th. Henri Martin sur le Prométhée d'Eschyle, lu aux séances des 12, 19 et 26 septembre.

M. Ernest Havet commence la lecture de la seconde partie de son mémoire sur Bérose et Manéthon. La première avait pour but d'établir que l'authenticité des écrits qui portent ces noms n'est pas démontrée; la seconde a pour objet de donner les raisons qui conduisent à croire ces écrits plus récents que ne les fait la tradition. M. Havet rappelle que sa critique ne tend nullement à infirmer, au point de vue de l'égyptologie ou de l'assyriologie, la valeur des renseignements qui nous sont transmis dans les écrits attribués à Bérose et à Manéthon, mais seulement à déterminer si ces récits appartiennent bien, comme le veut la tradition, au IIIe s. avant notre ère. Il a peine à croire qu'à cette époque un prêtre d'Égypte et un prêtre de Babylone fussent si empressés à écrire en grec et pour les Grecs, à leur ouvrir le secret de leurs annales, et à discuter avec eux. Il trouve étrange la symétrie parfaite qui paraît entre ce qu'on raconte de Bérose et ce qu'on raconte de Manéthon. Il remarque que ces deux noms sont d'ailleurs absolument isolés dans l'histoire de la littérature grecque; il faut descendre jusqu'à Joseph pour trouver un homme de l'Orient qui ait ainsi écrit en grec les annales de son pays. Étudiant enfin le fragment de Manéthon cité par Joseph il remarque la grande place qu'y tiennent les Juifs, les sentiments d'aversion qui y sont marqués à l'égard de ce peuple, de ses traditions et de sa loi. Il soutient que ces sentiments n'avaient pas de raison d'être à une époque où les Juifs étaient à peine connus, et où personne ne s'occupait encore d'eux, ni en Égypte, ni dans le reste du monde grec. Il croit qu'on n'a pu parler ainsi des Juifs à Alexandrie que longtemps après le règne de Ptolémée Philadelphe, et même à une certaine distance de celui de Ptolémée Philométor.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Das Zweite Lied vom Zorne des Achilleus nach Lachmann und Haupt und der achaiische Schifskatalog nach Lachmann und Kœchly, herausg. und das erste Buch des Hom. Ilias gegen Prof. Düntzer kritisch bespr. v. BENICKEN (Leipzig, Hahn). — ELLIS, On Numerals as signs of primeval unity among mankind (London, Trübner). — GÉRARD, les Artistes de l'Alsace au moyen-âge, t. II (Colmar, Barth; Paris, Sandoz et Fischbacher). — Les Contes et les Facéties d'Arlotto de Florence avec introd. et notes, par RISTELHUBER (Paris, Lemerre). — NITZSCH, Die rœmische Annalistik von ihren Anfængen bis auf Valerius Antias (Berlin, Borntræger). — PAUCKER, Addenda lexicis latinis (Dorpat, Glæser). — QUÉPAT, Essai sur La Mettrie (Paris, Libr. des Bibliophiles). — WEIFFENBACH, der Wiederkunftsgedanke Jesu (Leipzig, Breitkopf u. Hærtel). — WEELMANN, Geschworne oder Schœffen? (Berlin, Springer). — WILHELM, De Infinitivi linguarum sanscritae, bactricae, etc. (Eisenach, Bacmeister).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Calderon. Œuvres dramatiques. Traduction de M. A. de Latour, avec une étude sur Calderon, des notices sur chaque pièce et des notes. T. II. Comédies. In-8°, iij-598 p. Paris (Didier et C°). 6 fr.

Devals. Études sur la topographie d'une partie de l'arrondissement de Castel-Sarrasin pendant la période mérovingienne. In-8°, 61 p. Montauban (imp. Forestié).

Di Giovanni (V.). Storia della filosofia in Sicilia da' tempi antichi al secolo XIX, libri quattro. Vol. I. filosofia antica, scolastica, moderna. In-8°, 432 p. Palermo (Pedone-Lauriel). 7 fr.

Earle (J.). The philology of the english Tongue. 2d ed. revised and enlarged. In-12, 683 p. cart. London (Macmillan). 9 fr. 40

Facciolati (J.), **Forcellini** (A.) et **Furlanetti** (J.). Lexicon totius latinitatis, cura opera et studio lucubratum nunc demum juxta opera K. Klotz, G. Freund, L. Dœderlein, aliorumque recent. auctius emendatius melioremque in formam redactum curante doct. F. Corradini. T. III, fasc. 3. In-4°. Patavii (typ. Seminarii). 3 fr. 50

Fagotti (F.). Il Messale : de firmonibus, codice membranaceo del secolo XV che si conserva nella metropolitana di fermo. Illustrazione. In-8°, 88 p. Modena (A. Cappelli). 1 fr. 75

Glennie (J. S. S.). In the morning Land; or, the law of the origin and transformation of Christianity. Vol. I. The new Philosophy of history and the origin of the doctrines of Christianity. In-8°, 442 p. cart. London (Longmans). 18 fr. 75

Heckford (S.). The life of Christ, and its Bearing on the doctrines of Communism. In-8°, 98 p. London (Field et C°). 3 fr. 15

Hucher (E. et F.). Sigillographie du Maine. Barons du Maine, sceaux des Sires de Bueil, seigneurs de Saint-Calais. In-8°, 10 p. et pl. Le Mans (imp. Monnoyer).

Marguerites (Les) de la Marguerite des princesses. Texte de l'édition de 1547, publié avec introduction, notes et glossaire, par F. Frank, et accompagné de la reproduction des gravures sur bois de l'original et d'un portrait de Marguerite de Navarre. T. I et IV. In-16, cvij-480 p. Paris (Lib. des Bibliophiles).

Martello (T.). Studio di confronto fra le Universita tedesche, inglesi e chinesi. Discorso alla R. Accademia di scienza in Padova. In-8°, 32 p. Milano (Valentiner et M.).

Maurice (F. D.). Moral and metaphysical philosophy. New ed. with preface. 2 vol. In-8°, 1450 p. cart. London (Macmillan). 31 fr. 25

Pardini (A.). Raccolta della escrizioni esistensi sotto i loggiati del Campo Santo Suburbano di Pisa atta a servire di Guida al medesimo fascicolo. In-8°. Pisa (tip. Ungher). 60 fr.

Pauthier (G.). Le livre classique des trois caractères de Wâng Pèh-Héon en chinois et en français, accompagné de la traduction complète du commentaire de Wâng Tcin-Ching. In-8°, xij-188 p. Paris (Challamel aîné).

Pitrè (G.). Novelline popolari siciliane raccolte in Palermo ed annotate. In-16. Palermo (Pedone-Lauriel). 3 fr. 50

Testa (G.). Saggio d'Iscrizioni latine. In-8°, 9 p. Oneglia (G. Ghilini).

Taine (H. A.). History of english Literature. Translated from the french by H. van Laun. Vol. I. In-8°, 450 p. cart. London (Hamilton). 9 fr.

Travers (E.). Une réception dans l'ordre religieux et militaire des Saints Maurice et Lazare de Savoie, au XVIIIe siècle. Étude sur des documents inédits. In-8°, 98 p. Paris (Dumoulin).

Vannucci (A.). Storia dell' Italia antica, illustrata coi commenti. Dispensa 19. 20. Vol. I, p. 729-808. Milano, tip. (Salvi e C.) ogni dispensa. 60 fr.

Contenu : *J. Storm.* Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — *C. Ploix.* Étude de Mythologie grecque; Hermès. — *L. Havet.* Mots Locriens contenant un α pour un ε. — *M. Bréal.* Une tendance phonique de la langue grecque. — *H. Gaidoz.* Fagne, fange, hohe Venn, finnois.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

E. GRÉBAUT Hymne à Ammon-Ra. Gr. in-8°. 2 fr.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France.* 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française.* Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.

Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains.* Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément.* 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.
Le *Supplément* de la 4ᵉ édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

En vente à la librairie W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

L. REINISCH Ægyptische Chrestomathie. 1. Lieferung. In-fol. 5 fr. 35

L'ouvrage complet se composera de trois livraisons.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 43 Septième année 25 Octobre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
XIIIe ET XIVe FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

A. MARIETTE-BEY Denderah, description générale du grand temple de cette ville. Tome III, planches. 1 vol. gr. in-fol. 80 fr.

MÉMOIRES De la Société de linguistique de Paris. T. II. 2e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

PÉRIODIQUES.

Literarisches Centralblatt, N° 41, 11 octobre. KEIM, Celsus' Wahres Wort. Aelteste Streitschrift antiker Weltanschauung gegen das Christenthum vom Jahre 178 n. Chr. Wiederhergestellt, aus dem griechischen übers., unters. u. erlæut., mit Lucian und Minucius Felix verglichen. Zürich, Orell, Füssli u. Co. In-8°, xij-295 p. (important pour l'histoire du christianisme). — ROCKINGER, Zum baierischen Schriftwesen im Mittelalter. 1. Hælfte. München, 1872, Franz in Comm. In-4°, 72 p. (ce premier fasc. traite de l'emploi des tablettes, du parchemin, du papier, de la préparation du parchemin et de l'encre, etc.). — BEER, Die erste Theilung Polens. 2 Bænde. Wien, Gerold's Sohn. In-8°, xiv-329; vj-360 p.; Ders. Die erste Theilung Polens. Documente. viij-275 p. (en ce qui concerne la politique de la Prusse et de l'Autriche, l'auteur a enfin dissipé toutes les obscurités qui planaient sur le premier partage de la Pologne). — LUFFT, Streiflichter auf bayerische Zustænde. Mannheim, Schneider. In-8°, 205 p. (intéressantes révélations sur l'histoire contemporaine de la Bavière). — ANCESSI, Études de grammaire comparée. L'*S* causatif et le thème *N* dans les langues de Sem et de Cham (quelques bons aperçus; mais l'auteur n'a qu'une connaissance très-imparfaite des langues qu'il compare). — DELITZSCH, Studien über indogermanisch-semitische Wurzelverwandschaft. Leipzig, Hinrichs. In-8°, 114 p. (mérite la plus sérieuse attention). — Wilhem von Orange. Heldengedicht von Wolfram von Eschenbach. Zum ersten Male aus dem Mittelhochd. übers. v. SAN-MARTE. Halle, Buchh. des Waisenh. In-8°, xxij-398 p. (le traducteur ne s'est pas rendu compte de la difficulté de sa tâche). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 28. Kœnigsberg; 29. Kiel; 30. Gratz.

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, N° 8, août 1873. WATTENBACH, Wissenschaftliche Mittheilungen. Sprichwœrter. — VON EYE, Zur Darstellung der heil. Walburg in der Kunst des 16. Jahr. — ESSENWEIN, Peter Mülich, Stückgiesser in Nürnberg. — ESSENWEIN, Buntglasierte Thonwaaren des 15.-18. Jahrh. im germanischen Museum. III. IV. — ILG, Mittelalterliche Heil- und Segenssprüche. — MÖRATH, Zur Geschichte des Schlosses Schwarzenberg. — ANEMÜLLER, Ein Brief Kœnig Erich's XIV. von Schweden an den Grafen Günther XLI. von Schwarzburg. — LOMMER, Orlamündische Flurnamen. — WATTENBACH, Was man auf alten Bücherdeckeln findet. — VOGT, « Furierzettel. » — *Beilage zum n°* 8. Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Barbet de Jouy (H.). Musée national du Louvre. Description des sculptures du moyen-âge, de la renaissance et des temps modernes. In-12, 108 p. Paris (imp. de Mourgues). 1 fr.

Bossert (A.). Gœthe et Schiller. La littérature allemande à Weimar, la jeunesse de Schiller, l'union de Gœthe et de Schiller, la vieillesse de Gœthe, avec un discours sur l'esprit théologique et l'esprit

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 25 Octobre — 1873

Sommaire : 191. Du Barry de Merval, Études sur l'architecture égyptienne. — — 192. Fiske, Les Mythes et ceux qui les font. — 193. Lezat, De la Prédication sous Henri IV; Hurel, Les Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV. — 194. *Collection de livres espagnols rares ou curieux.* — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

191. — **Études sur l'architecture égyptienne**, par le comte Du Barry de Merval. Paris, Hachette. 1873. In-8°. — Prix : 7 fr. 50.

M. du Barry de Merval explique dans l'avant-propos de son livre qu'il n'est pas archéologue mais touriste de profession et s'adresse aux simples touristes. « Avant de parcourir la vieille Égypte, j'ai voulu m'initier à ses mœurs et à ses » coutumes à son histoire et surtout à son architecture. Sur ce dernier point, je » n'ai pu trouver de documents à ma portée. Les hommes éminents qui se sont » consacrés à l'archéologie égyptienne se sont attachés à des questions plus im- » portantes; jusqu'à ce jour il n'a paru aucun ouvrage sur l'histoire de l'art en » Égypte. Livré à mes propres ressources, j'ai étudié avec l'attention la plus » grande les monuments de la vallée du Nil; je les ai interrogés; ils ont répondu » à mes questions, en me laissant lire dans leur plan et sur leurs façades les règles » que l'art a suivies aux grandes époques de son histoire. J'ai pu, en les con- » trôlant sur une série d'édifices m'assurer de leur exactitude. Elles forment le » fond de mes études. »

Je m'entends trop peu en architecture pour me permettre de critiquer les parties techniques du livre de M. de Merval. Un architecte de mes amis qui a longtemps été attaché à la conservation des monuments égyptiens du Louvre m'affirme que les idées de l'auteur sont généralement saines bien qu'un peu superficielles. Je n'y contredis point : je me bornerai à faire observer qu'en se plaignant du manque absolu de documents M. de Merval a marqué une certaine exagération. Sans parler des Mémoires contenus dans la Description de l'Égypte et du travail de Quatremère de Quincy, M. de Merval aurait trouvé dans les Lettres écrites d'Égypte par Lepsius et Brugsch, dans le grand ouvrage de Rosellini, dans Denon, dans Gau, la plupart des renseignements dont il avait besoin. Je lui signalerai d'une manière spéciale deux mémoires de Lepsius *Sur l'ordre des colonnes piliers en Égypte et ses rapports avec le second ordre égyptien et la colonne grecque*, avec deux planches, Rome, 1838 (Extrait du vol. IX des Annales de l'Institut de correspondance archéologique) et *Ueber einige ægyptische Kunstformen und ihre Entwickelung*, Berlin, 1871 (aus den Abhandlungen der kœnigl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin 1871). M. Lepsius n'est pas seulement un des fondateurs de la philologie égyptienne, c'est un archéologue de premier ordre dont l'œuvre aurait fourni quantité de matériaux à M. de Merval.

Comme on devait s'y attendre la partie purement égyptologique du livre est celle qui offre le plus à redire. Depuis bientôt cinquante ans que notre science existe elle a émis et corrigé successivement bien des erreurs dont la trace subsiste dans une multitude de livres et de mémoires. Aujourd'hui encore, il ne se passe guère d'année où plusieurs des faits historiques ou philologiques que l'on croyait le mieux établis ne soient reconnus faux. Un égyptologue qui aurait cessé de travailler il y a vingt ans et reparaîtrait aujourd'hui avec son bagage d'idées et de formes vieillies sur la matière, serait entièrement dépaysé au milieu de nous. Aussi ne faut-il pas s'étonner si un simple curieux comme M. de Merval se trompe et ne sait pas distinguer entre ses sources. M. de Merval a emprunté de nombreux passages aux Lettres de Champollion, et pour bien des choses il ne pouvait s'adresser à meilleure autorité. Mais sur mille et mille détails nous n'avons plus les opinions de Champollion et de ses contemporains. Certaines *lectures* qu'il proposait ont été démontrées fausses et remplacées par d'autres lectures qui ont cours dans les travaux modernes. Comment une personne étrangère à la science pourrait-elle savoir que les noms de Mandouéï, Ousiréï, Menephtah Boréï, Menephtah Ier désignent un même personnage qui n'est autre que Séti Ier le père de Ramsès II et le Séthos des Grecs? M. de Merval n'a pas su éviter toutes les fautes de ce genre. Pour n'en citer qu'une, le nom de la déesse à tête de tigresse ou de lionne n'est plus Pacht comme on l'avait pensé d'abord, mais Sexet. Pacht est une divinité locale honorée dans l'Heptanomide au Speos-Artemidos : Sexet, la grande aimée de Phtah, est le second personnage de la triade Memphite et l'une des formes divines dont le culte était le plus répandu dans l'Égypte pharaonique.

Ce sont là après tout imperfections légères et que M. de Merval devra corriger à la prochaine édition de son œuvre. Je ne doute pas que tout égyptologue ne se prête de fort bonne grâce à lui indiquer les détails de ce genre qu'il est nécessaire de modifier : le livre ainsi corrigé et débarrassé de certaines expressions un peu emphatiques, restera un des bons livres de vulgarisation que l'on ait faits sur certains points de l'archéologie égyptienne.

G. MASPERO.

---

192. — **Myths and Myth-makers** : old tales and superstitions interpreted by comparative mythology by John FISKE. Boston, James R. Osgood et Ce. 1873. 1 vol. in-12, 251 p.

Ce livre est une collection de sept articles dont plusieurs n'ont été à l'origine que de simples comptes-rendus d'ouvrages intéressant la mythologie comparée; il ne présente donc d'autre unité que celle de la doctrine professée par l'auteur et dont nous allons essayer d'indiquer les principaux traits.

Dans le premier et dans le septième et dernier article, M. F. traite la question de l'origine des mythes. Un mythe est l'explication primitive d'un phénomène naturel; c'est la fausse science d'une époque où la vraie science était impossible. L'homme antique, incapable de s'élever à la notion de forces natu-

relles, assimilait toutes celles dont il constatait les effets à la seule dont il eût directement conscience, sa propre volonté, et c'est ainsi que l'éclair, le soleil, le vent, etc., devaient de toute nécessité lui apparaître comme des êtres agités des mêmes passions que lui et se déterminant par des mobiles analogues à ceux qui le déterminaient lui-même. Cette conception n'est pas nouvelle, et si M. F. y insiste c'est pour l'opposer à la solution purement philologique de Max Müller, d'après laquelle un mythe n'est qu'une métaphore qui a cessé d'être comprise. Tout en réservant au langage une part que M. F. ne lui refuse pas d'ailleurs absolument, mais que nous ferions peut-être plus grande, dans le développement des mythes primitifs et dans la formation de mythes secondaires, nous n'hésitons pas à repousser avec lui la théorie philologique dans ce qu'elle a d'exclusif, et à reconnaître dans l'état psychologique qu'il a si bien analysé une source de mythologie à la fois plus primitive et plus universelle.

Les phénomènes célestes ne sont pas d'ailleurs les seuls qui aient donné naissance à des mythes. Tous ceux qui frappaient vivement l'imagination humaine appelaient également une explication. Le septième article du livre est précisément consacré à tout un ordre de mythes qui n'a d'autre origine que les phénomènes du rêve d'une part, l'observation des reflets et des ombres de l'autre, et enfin celle des cas de catalepsie, d'épilepsie, de folie : il s'agit de la croyance à « l'autre soi-même, » à « l'âme, » à « l'ombre, » non-seulement des hommes mais des animaux et des plantes, à la persistance de cette âme après la mort ou la destruction matérielle, à la possibilité de son absence au cours même de l'existence actuelle et de son remplacement momentané par une autre âme. Tout ce morceau où M. F. a surtout mis à profit un livre dont il fait le plus grand éloge, *Civilisation primitive*, de Tylor, est d'un véritable intérêt par la combinaison heureuse de l'analyse psychologique avec l'étude des faits observés chez des peuplades restées à l'état sauvage.

L'identité des phénomènes auxquels les mythes doivent leur origine, et l'universalité, au moins à une époque suffisamment reculée, de l'état psychologique que suppose leur création, suffisent pour expliquer, sans l'intervention d'une cause historique, les ressemblances de bien des mythes épars sur toute la surface du globe. On conçoit pourtant qu'il est un degré de précision dans les détails où l'hypothèse d'un développement parallèle et indépendant devient impossible. Quand les mythes offrant des ressemblances de ce genre ne se rencontrent que chez des peuples déjà rattachés l'un à l'autre par la parenté linguistique comme les peuples indo-européens par exemple, l'explication est facile : ces mythes sont les ramifications d'un mythe unique déjà fixé à l'époque où ces peuples ne parlaient encore qu'une même langue. Quand ils se rencontrent chez des peuples entre lesquels il n'a été reconnu aucune parenté de ce genre, et particulièrement chez des peuples peu civilisés, faut-il faire de ces coïncidences un argument en faveur d'une unité plus haute, faut-il en conclure l'existence d'un tronc commun où viendraient aboutir les grandes unités déjà reconnues, et la foule des autres unités restées isolées ? M. F. qui traite cette question dans son cinquième article « Mythes du monde barbare » se prononce catégoriquement

pour la négative. Il nie l'existence de ce tronc commun, seulement d'ailleurs, au point de vue linguistique et mythologique, car l'unité de la race humaine elle-même, comme il le fait justement remarquer, n'est pas ici en question. Les raisons qu'il donne à l'appui de son opinion méritent d'être prises en considération très-sérieuse. L'expérience que nous faisons de nos jours même du caractère flottant, de la mobilité continuelle des idiomes parlés par les tribus restées à l'état sauvage, nous apprend qu'au-dessous d'un certain degré de civilisation il ne peut se produire « une langue assez durable et parlée dans un territoire assez étendu pour donner naissance à de nombreux rejetons qui se ressemblent entre eux. » C'est donc une chimère de chercher à rattacher toutes les langues du globe à une seule langue mère. Or ce qui est vrai des langues doit l'être à plus forte raison des mythologies. Ainsi lorsque nous rencontrerons à la fois chez des peuples indo-européens par exemple et chez des peuples d'une civilisation inférieure des mythes offrant des rapports trop précis pour pouvoir s'expliquer autrement que par une cause historique, cette cause historique n'aura rien de commun avec celle qui explique les rapports des mythes indo-européens entre eux; elle ne pourra être qu'un emprunt.

Le morceau le plus intéressant du livre de M. F. est à notre avis le troisième intitulé « Loups-garous et vierges-cygnes. » « La croyance du moyen âge aux loups-garous, » dit-il, « est particulièrement propre à montrer la manière compliquée dont diverses conceptions mythiques et des faits naturels mal interprétés se combinent pour engendrer une longue superstition. » Cet effort tenté pour tracer l'*histoire* d'un mythe, et élever le rôle du mythologue au-dessus de celui d'un simple devineur d'énigmes, ne saurait être trop loué. Sauter d'un seul bond de la dernière forme d'un mythe au phénomène naturel, et dans l'école exclusivement philologique, à la métaphore ou au *calembour* qui est supposé lui avoir donné naissance, telle paraît être en effet souvent la seule préoccupation des interprètes les plus récents de la mythologie. M. F. soutient avec raison qu'un calembour sur le mot λυκαῖος ne peut suffire à expliquer la longue superstition des loups-garous. Il y faut joindre la transformation des ancêtres en loups et en bêtes fauves de toute espèce dans les vents de l'orage, l'entretien de cette idée par l'usage des signes héraldiques, et d'une façon plus générale cette croyance à la métempsychose, universelle sous des formes plus ou moins variées, qui se rattache à l'ordre de mythes étudiés dans le septième article dont il a été déjà question plus haut. Ces mythes, préexistant au christianisme, mais auxquels celui-ci prêta un sens diabolique, formèrent des explications toutes prêtes pour des cas de cannibalisme dont plusieurs paraissent avoir été réellement constatés au moyen âge, et dont une époque incapable de former une notion aussi scientifique que celle de l'*atavisme* ne pouvait rendre compte que par une transformation réelle de l'homme en bête fauve. La lecture de ce substantiel article ne saurait être trop vivement recommandée à toutes les personnes qui s'occupent de mythologie comparée.

Le deuxième article et le quatrième sont consacrés aux principaux mythes indo-européens de la descente du feu, et de la lutte de la lumière et des

ténèbres. La querelle des *météoristes* et des *solaristes* est indiquée (p. 119), et l'argument qu'on voudrait tirer contre les études de mythologie comparée de la facilité égale avec laquelle beaucoup de mythes se prêtent aux interprétations des deux écoles rivales est très-raisonnablement réfuté par l'allégation des rapports qui existent entre les deux ordres de phénomènes, et surtout entre les conceptions que les créateurs des mythes en ont formées. Nous sommes d'ailleurs disposés à admettre avec l'auteur (p. 135) la prédominance des mythes solaires. Mais où nous nous séparons complètement de lui, c'est dans l'explication à donner de cette prédominance. « Les mythes solaires, dit-il n'ont été si prolifiques, que parce que le types dramatiques auxquels ils ont donné naissance étaient d'un intérêt humain supérieur. » Nous avons indiqué déjà dans la *Revue* (p. 212) une autre cause de la prédominance des mythes solaires, le rapport *régulier* des phénomènes qu'ils représentent avec un culte *quotidien*, et bien que ce ne soit pas ici le lieu de développer ni de défendre une théorie que nous comptons exposer ailleurs dans son ensemble, nous sentons la nécessité d'entrer dans quelques explications pour faire au moins comprendre notre pensée.

Aucun mythologue ne nie que l'étude du culte ne doive jouer un rôle dans les recherches mythologiques. Mais il ne semble pas qu'on y ait jusqu'à présent cherché autre chose que le reflet d'une mythologie antérieure, reflet fixé d'ailleurs et conservant quelquefois certains traits effacés dans l'original : retrouver ces traits, tel serait en somme le seul profit à retirer de l'étude du culte pour notre science. Nous pensons au contraire que le culte fait partie intégrante de la mythologie et que les sources de cette mythologie sont dans les conceptions primitives qui ont donné naissance au culte aussi bien que dans les phénomènes célestes avec lesquels il était mis en rapport, en sorte que sur le domaine indo-européen particulièrement, ce ne sont pas seulement les phénomènes de l'orage d'une part, et les phénomènes solaires de l'autre, mais leurs rapports avec le sacrifice du feu qui forment le fond même de la mythologie. Pour prendre un seul exemple, nous ne croyons pas que la superstition mentionnée dans le deuxième article de M. F., et d'après laquelle une baguette en forme de fourche a la propriété de révéler des sources cachées, vienne en droite ligne d'un mythe *purement* céleste, celui de l'éclair découvrant et faisant couler les sources des nuages ; à notre avis cette baguette ne représente directement que le feu du sacrifice, ou plutôt l'appareil servant à allumer ce feu, et la superstition elle-même n'est qu'une trace de l'idée védique, et selon nous indo-européenne, d'après laquelle le culte est une coopération effective de l'homme avec la divinité dans la conquête des eaux comme dans la conquête du soleil. Nous ne voyons même aucune raison de séparer chronologiquement le mythe intermédiaire terrestri-céleste du mythe céleste pur, parce que nous pensons que la fausse science dont se compose, selon M. F. lui-même, la mythologie primitive n'a jamais été une science purement spéculative, mais qu'elle a été dès l'origine essentiellement pratique : les hommes n'ont cherché l'explication des phénomènes célestes que pour tenter de s'en rendre maîtres et de les produire à leur gré.

Avant de terminer, et tout en réitérant l'expression de notre grande estime pour la méthode que l'auteur applique à la discussion des questions générales, nous sommes obligé d'ajouter quelques observations qui contiendront une part de critique à son adresse, mais dont le principal objet sera de signaler les dangers que fait courir aux mythologues non indianistes un excès de confiance dans des hypothèses couvertes d'ailleurs, il faut l'avouer, par une autorité respectable à tous les titres. En somme des hypothèses sont des hypothèses, et il ne faudrait pas que l'identification de *Saramâ* avec Hélène, par la seule raison qu'elle a été proposée par Max Müller, figurât désormais dans les livres de seconde main au même titre que celle de *Dyaus* avec Zeus (p. 20). Nous n'insistons pas davantage sur cet abus dont nous pourrions multiplier les exemples. Mais voici qui est bien plus grave et tout à la charge de M. F.: il paraît prendre et donner pour un mot védique réel une restitution plus ou moins vraisemblable comme *Aharyu* (p. 196, cf. p. 194. « Achille... se trouve, non-seulement dans l'Iliade, mais aussi dans le Rig-Véda »); il croit que Charis apparaît dans le Rig-Véda comme une déesse de l'Aurore (p. 190); il prend encore pour un nom historique de l'Aurore ce *Dahanâ* restitué par Max Müller pour expliquer Daphné, et il l'encadre dans une phrase que je ne cite pas comme une monstruosité isolée, mais comme un simple spécimen de ce que devient le Rig-Véda transcrit par Müller et *retranscrit* par un savant d'un esprit d'ailleurs vraiment critique : « Dans les hymnes védiques nous trouvons Indra, le Soleil, né de Dahanâ (Daphné), l'Aurore, qu'il épouse ensuite au crépuscule du soir. *Pour l'esprit indien* l'histoire était ici complète » (p. 113). On frémit en pensant au temps qu'il faudra pour déblayer cette mythologie de formation *tertiaire* qui commence à se stratifier dans les livres de mythologie comparée et dans les meilleurs même, témoin celui dont nous venons de rendre compte.

Abel BERGAIGNE.

---

193. — **De la prédication sous Henri IV,** par M. l'abbé Adrien LEZAT, docteur ès-lettres. Paris, Didier, [sans date], 1 vol. in-8°, 272 p. — Prix : 5 fr.

Les orateurs sacrés à la cour de Louis XIV, par l'abbé A. HUREL. Paris, Didier. 1872. 2 vol. in-8°, civ-254-406 p. — Prix : 12 fr.

Une histoire complète de l'éloquence sacrée dans notre pays nous manque encore, mais nous possédions déjà, pour l'époque moderne, sans parler de l'estimable essai de M. Geruzez sur l'éloquence politique et religieuse en France, depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à la Saint-Barthélemy, deux excellents fragments de cette grande histoire : les *Prédicateurs de la Ligue*, de M. Charles Labitte (1841), et les *Prédicateurs du* XVIIIe *siècle avant Bossuet*, de M. Jacquinet (1863). Le livre de M. Labitte, qui embrasse surtout la période comprise entre la Saint-Barthélemy et l'entrée de Henri IV dans Paris, est continué par celui de M. l'abbé Lezat, et le livre de M. Jacquinet, consacré principalement au règne de Louis XIII, est continué par celui de M. l'abbé Hurel. Nous avons donc

maintenant une série non interrompue de tableaux qui représentent ce que fut la prédication française pendant un siècle et demi, de la fin du règne de Charles IX à la fin du règne de Louis XIV. Si l'on ajoute à tous ces travaux le travail récent de M. A. Lecoy de La Marche (*La chaire française au moyen-âge, et spécialement au* XIIIe *siècle*), on voit quelles parties étendues ont été déjà cultivées dans un domaine qui naguère encore était presque entièrement inexploré[1].

L'abbé Lezat croit que M. Jacquinet a trop sévèrement jugé les prédicateurs du règne de Henri IV, et il a essayé de réhabiliter la plupart d'entre eux. « Sans » méconnaître, » dit-il (*Préface*, p. 7), « qu'un grand nombre d'orateurs sacrés » ont persévéré dans la mauvaise voie, et que les meilleurs parmi eux ne se sont » pas tout à fait dégagés de quelques travers des époques précédentes, nous » croyons qu'on peut attribuer au règne de Henri IV l'honneur, nous ne dirons » pas d'une réforme complète, mais d'un commencement très-prononcé de » réforme dans la chaire chrétienne. Rien ne se perfectionne tout à coup. La » réforme s'est trouvée définitivement opérée à la fin du règne de Louis XIII, » mais elle a commencé sous Henri IV. » Avec ces atténuations et ces réserves, la thèse de M. L. était parfaitement soutenable, et sauf sur quelques points secondaires, par exemple sur la part trop grande accordée à l'influence personnelle de Henri IV dans les progrès oratoires accomplis sous son règne, je ne vois pas trop quelles objections pourraient lui être adressées.

Après avoir jeté, dans l'Introduction, un coup-d'œil sur les siècles antérieurs[2], et, dans un premier chapitre, un autre coup-d'œil sur les lettres sous Henri IV, M. L. flétrit les excès qui deshonorèrent la chaire chrétienne pendant les troubles de la Ligue, insistant sur les discours, animés d'une verve furibonde, que prononçait le fameux Boucher, curé de Saint-Benoît, et il suit pas à pas les progrès de la réforme de l'éloquence sacrée, recherchant ce que chaque sermonnaire apporte au perfectionnement de cette éloquence. Tour à tour défilent devant nous le P. Seguiran, le P. Gontier (appelé quelquefois Gontery), l'abbé Dubois, Pierre de Besse, André Valladier, le P. Coton (traité bien favorablement), Charron (dont le scepticisme est plus célèbre que réel), le cardinal du Perron, Cœffeteau, Bertaut, Cospéan, saint François de Sales et ses deux disciples, Camus, l'évêque de Belley, et Fenoillet, l'évêque de Montpellier, enfin le toulousain Molinier. M. L. apprécie très-bien tous ces orateurs, joignant à ses appréciations diverses citations justificatives, dont quelques-unes sont fort curieuses, y joignant aussi diverses particularités biographiques[3] et anecdotiques,

---

1. Les livres tels que celui de Romain Joly (*Histoire de la prédication, ou la manière dont la parole de Dieu a été prêchée dans tous les siècles*; Amsterdam, 1767, in-12), ne comptent vraiment pas.

2. M. L. n'a pas connu le travail si recommandable de M. Lecoy de La Marche. Les meilleures de ses indications sont celles qu'il tire des tomes XXIII et XXIV de l'*Histoire littéraire de la France*. Notons que, sur la langue romane au XIIe siècle, M. L. ne cite que M. D. Nisard (*Histoire de la littérature française*, t. I, p. 43).

3. C'est ainsi qu'à propos du cardinal Du Perron, M. L. rappelle (p. 162, note 1) que la *Biographie universelle*, suivant d'ailleurs l'opinion commune, le fait naître en Suisse,

ces dernières fournies par les mémoires du temps, notamment par ceux de l'Estoile.

On ne peut refuser à M. L. le mérite d'avoir bien étudié son sujet, et il a pu se rendre ce témoignage (*Préface*, p. 8), « qu'il nous apporte le résultat de » longues heures passées dans les bibliothèques de Paris, et surtout dans la » bibliothèque Sainte-Geneviève, où se trouvent en grande partie les livres » aujourd'hui si peu feuilletés, » qu'il tenait à nous faire connaître. Sachons gré à M. L. d'avoir, à l'aide de tant de « laborieuses lectures, » réuni sur les orateurs ci-dessus énumérés une foule de choses qui sont nouvelles pour la plupart de nous, mais, d'autre part, reprochons-lui d'avoir parfois oublié de consulter, à côté des vieux bouquins, certains ouvrages modernes qui lui auraient permis de compléter ses informations. Pour Cospéan, par exemple, il aurait pu profiter d'une étude très-bien faite de M. Livet[1]. Pour l'abbé Dubois, il aurait recueilli d'abondants renseignements dans un article spécial du *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand (t. I, p. 110-115). A propos de ce singulier personnage, on peut encore renvoyer M. L. à un document publié dans les *Archives historiques du département de la Gironde* (1860, t. II, p. 206). M. L. qui dit (p. 81) que la cause de l'arrestation de l'abbé Dubois est incertaine, aurait trouvé dans la lettre écrite, de Rome, le 15 avril 1622, par le cardinal de Sourdis à l'ancien Célestin, qui avait imploré sa protection, l'explication suivante : « Monsieur l'abbé Dubois, » vous avez été envoyé dans la prison du Saint-Office pour avoir publié plusieurs » erreurs contre l'autorité du saint-siége, mesdit d'un ordre religieux et » excité le public à sédition, etc. » Signalons, enfin, deux petites inadvertances: L'évêque de Bazas mentionné (p. 140) s'appelait *Arnaud* et non *Armand* de Pontac; ce ne fut pas l'*archevêché*, mais bien l'*évêché* de Paris que Henri IV tenta plusieurs fois de faire accepter à saint François de Sales (p. 43 et 213), car cet évêché, suffragant de Sens depuis son origine, fut érigé en siége archiépiscopal douze ans après la mort de Henri IV, le 20 octobre 1622.

L'ouvrage de M. l'abbé Hurel se compose d'une introduction, qui renferme une étude générale sur la *prédication*, sur les *prédicateurs*, sur les *auditeurs*, et de trois livres dans lesquels sont successivement étudiés de très-près les *prédécesseurs et les contemporains de Bossuet*, *Bossuet* lui-même et les *successeurs de Bossuet*. Avant de nous introduire « dans cette longue et illustre galerie d'hommes et » d'œuvres, d'orateurs et de discours sacrés qui, de 1643 à 1715, se déroule » sans interruption devant une royale assemblée, » M. H. a voulu, suivant son expression (p. viij), que du seuil on pût en embrasser l'ensemble.

---

dans le canton de Berne, et que M. Léopold Quesnault a lu, en 1868, à l'Académie de Caen, un mémoire où il démontre que le cardinal Du Perron est né en Normandie, dans la paroisse de Montgardon. La *Nouvelle Biographie générale* et le *Dictionnaire* de M. Bouillet font naître le cardinal du Perron à Saint-Lô, et le *Dictionnaire* de M. L. Lalanne indique Berne ou Saint-Lô.

1. *Philippe Cospéan, sa vie et ses œuvres;* Paris, 1854, in-12.

Les recherches de M. H. ont été des plus considérables. Il a puisé avec un zèle égal aux sources manuscrites et aux sources imprimées.

Parmi ces dernières, il a surtout utilisé, avec les *Mémoires* de Dangeau et les *Lettres* de Mme de Sévigné, trois recueils du temps qui lui ont rendu d'inappréciables services : la *Gazette*, la *Muse historique* de Loret, la *liste générale et véritable de tous les prédicateurs*, publiée à Paris de 1640 à 1715. Quant aux manuscrits, il a vu, soit à la Bibliothèque nationale, soit à la Mazarine, soit à l'Arsenal, soit aux Archives, presque tout ce qui concerne les orateurs sacrés qui ont brillé sous le règne de Louis XIV. Si j'ajoute qu'il a eu soin de prendre connaissance à peu près de tous les travaux importants dont la littérature du XVIIe siècle a été l'objet, on s'imaginera facilement avec quelle fidélité il a retracé l'histoire de la prédication à la cour du grand roi. Rajeunissant ce qui semblait usé, éclairant ce qui restait encore obscur, M. H. a pu nous entretenir de la façon la plus instructive de Bossuet, de Bourdaloue, de Fléchier, de Massillon [1], comme de Jean de Lingendes, de François Faure [2], d'Antoine Denis Cohon, du cardinal de Retz, de Pierre de Bertier, de Georges d'Aubusson de La Feuillade, de Gabriel de Roquette, de Jacques Testu, d'Étienne Le Camus, de François de Clermont-Tonnerre, d'Antoine Benoit de Clermont-Crusi, de Jean-François Senault, de Guillaume Le Boux, de Jules Mascaron, de Jean-Louis de Fromentières [3], de Claude de Lingendes, d'André de Castillon, de Jean Adam, d'Edmond Texier, du P. Maimbourg, du P. Léon, de Joseph de Morlaye, de Dom Cosme Roger, de Cosme du Bosc, de Félix Cueillens, du P. François Chaussemer, de Dom Jean de Saint-Laurent, de Pierre de La Broue, de l'abbé de Brou-Feydeau, de l'abbé des Alleurs, de l'abbé Nicolas Denise, de l'abbé Jacques Cassagnes, de l'abbé Guillaume de Saint-Martin, de l'abbé Jean-Paul Bignon, de l'abbé Antoine Anselme, de l'abbé Charles Boileau, du P. Jean Soanen, du P. Matthieu Hubert, du P. Jean de La Roche, du P. Honoré Gaillard, du P. Charles de La Rue, du

---

1. Il s'est glissé quelques erreurs dans la notice sur l'évêque de Clermont. Massillon n'a jamais été envoyé par ses supérieurs à Juilly (t. II, p. 194), et, quoique M. H. ajoute (p. 196) : « Ce qu'il y a de sûr et ne surprit pas peu tout le monde, c'est qu'il alla de » ce pas s'ensevelir à Sept-Fons dans l'austère discipline de Clairvaux sous la réforme » d'Eustache de Beaufort, » rien n'est moins sûr, au contraire. Voir, contre cette tradition, une lettre de l'abbé de la Batisse, doyen de l'église de Clermont, publiée par M. Louis Paris (*Cabinet historique*, t. III, p. 520), et encore, tant sur ce point que sur quelques autres non moins contestables et qui sont trop généralement acceptés, une étude intitulée : *Des récents travaux sur Massillon*, dans la *Revue des questions historiques* du 1er janvier 1872.

2. M. H. ne sait (p. 19) s'il faut admettre ou rejeter l'authenticité du pamphlet : *La Response du P. Faure, prédicateur et confesseur de la Reyne, sur la harangue à elle faite par un Père chartreux* (Paris, 1652). La pièce me paraît incontestablement apocryphe, et l'habile auteur de la *Bibliographie des Mazarinades*, M. C. Moreau, a bien l'air d'en juger de même (t. I, p. 58).

3. M. H. (t. II, p. 308) repousse comme apocryphe un discours *Sur la vêture de Mlle de La Vallière* qui a été attribué à l'évêque d'Aire et qu'a publié pour la première fois M. l'abbé H. Duclos (*Madame de La Vallière et Marie-Thérèse*). Il est impossible, en effet, de regarder ce mauvais discours comme authentique, et je répète avec M. H. : « Il serait » juste de ne pas accabler Fromentières d'un tel pavé. »

P. Lombard, du P. Séraphin de Paris, de Jean-Joseph Maure, de Dom Jérôme, de Martin Pallu, d'Étienne Quinquet, de Pierre Poisson, de Michel Poncet de La Rivière, de Jacques Maboul, de Pierre-Robert le Prévôt et de Honoré Quiqueran de Beaujeu.

Le véritable héros du livre, c'est Bossuet. M. H. (*Introduction*, p. ciij) l'avait déjà salué en ces termes enthousiastes : « Au milieu de tous ces orateurs et » comme un roi dans son empire, nous apparaît Bossuet. Sa figure se détache » et s'enlève sur toutes les autres avec un tel relief qu'il devient nécessaire de » le maintenir au centre de ce mouvement d'éloquence sacrée qu'elle domine et » protége durant un demi-siècle. » Il en reparle ainsi (p. 177) : « Il nous » semble avoir suffisamment préparé la voie triomphale à ce vainqueur. Pour- » quoi tarder à le voir monter au Capitole ? Nous l'y accompagnerons avec le » respect dû à ses trophées, et, toutefois, sans rien dissimuler des ombres qui » ont pu, à de certains moments se projeter sur sa gloire d'orateur sacré. La » méthode d'impartialité qui nous a guidé jusqu'ici ne nous fera pas défaut, » nous l'espérons, et nous nous défendrons moins encore, s'il se peut, de la » critique que de l'admiration ; persuadé qu'en un tel soleil les taches n'obscur- » cissent en rien la lumière[1]. » M. H., en effet, se montre toujours impartial dans les quatre chapitres où il juge le génie oratoire, en même temps que le caractère, de « celui que La Bruyère nomma le Démosthène de la chaire et » qu'aujourd'hui, principalement à cause du grand souffle oratoire qui le souleva » jusqu'aux nues nous appelons l'aigle de Meaux[2]. »

M. H. a rectifié d'assez nombreuses erreurs commises, au sujet de Bossuet, par Sainte-Beuve, par M. Gandar, par M. Lachat, par M. Floquet lui-même[3]. En quelques autres occasions, il a relevé diverses assertions inexactes de ses devanciers, et je crois que tout le monde trouvera très-concluante la discussion à laquelle il se livre (t. I, p. 3 suiv.), pour établir, contre M. Jacquinet, que Voltaire (*Siècle de Louis XIV*) ne s'est pas trompé en donnant à Jean de Lingendes, évêque de Sarlat, et puis, de Mâcon, des éloges qui revenaient de droit, selon le professeur de l'École normale, à un homonyme, le jésuite Claude de

---

1. Le style de M. H. est quelquefois trop imagé. On lit (t. II, p. 156) : « L'école de » Saint-Magloire était loin de voir sa sève épuisée, et celle-ci, après un printemps sans » égal, un été fécond, devait connaître un automne dont les PP. Massillon et Maure se- » raient à la fois les moissonneurs et la moisson. » C'est la phrase des *trois saisons !* On lit encore (*Ibid.*, (p. 192) : « La fleur de son talent venait d'éclore. A peine en avait-on » flairé le parfum, le carême précédent, à l'Oratoire. La cour n'en souhaita que plus » vivement de le respirer..... » Ailleurs (p. 190) se couchent les soleils ; ailleurs encore (p. 192 et 230) surgissent les étoiles. D'autres phrases, au contraire, sont écrites avec trop de négligence, et j'en prends deux en une même page (t. I, p. lvij) : « Et croit-on » que la plupart ne fissent pas de grands efforts *dans le but* d'y être invités ? » — « Mais » il y avait, pour quiconque *s'inspirait d'un but* moins élevé, etc. » — On ne s'inspire pas d'un but, et si on fait des efforts pour atteindre un but, on n'en fait pas dans un but.

2. P. civ.

3. Voir surtout (t. II, p. 311-324) une liste chronologique des Sermons de Bossuet à la cour. Ce travail a demandé autant de patience que de sagacité.

Lingendes. M. H. contredit encore avec raison, un peu plus loin (p. 7) l'auteur des *Prédicateurs du* XVIIe *siècle avant Bossuet*, et il montre que Fléchier, quoiqu'on en ait dit, a imité et même copié, dans son oraison funèbre de Turenne, quelques passages du discours prononcé en 1637 par Jean de Lingendes sur la tombe de Victor-Amédée, duc de Savoie.

M. H. ne s'est pas contenté d'analyser dans ses deux volumes bon nombre de documents inédits : il en a publié plusieurs dans l'*Appendice général* (t. II, p. 261-370). Son butin a été fort abondant. On y remarque l'oraison funèbre d'Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, par Gabriel de Roquette, évêque d'Autun, tirée des manuscrits de l'Arsenal, discours grandement loué par Mme de Sévigné (lettre du 12 avril 1680), et qui avait été vainement cherché jusqu'ici. C'est un texte intéressant à divers égards, et l'on doit féliciter M. H. d'une découverte dont M. Cousin aurait été quelque peu jaloux. M. H. a retrouvé encore, parmi les manuscrits de l'Arsenal, un autre discours qui a joui jadis d'une flatteuse célébrité : c'est l'éloge funèbre d'Anne d'Autriche prononcé par Mgr Le Boux, évêque de Dax[1], dans l'église des Bénédictines du Val de Grâce, en 1666. Ce discours ne méritant pas une reproduction intégrale, M. H. en a donné seulement les morceaux les plus remarquables. Un autre curieux document a été extrait des Archives nationales : C'est le texte du manuscrit autographe de Mme de Motteville sur Henriette de France, qui servit à Bossuet pour l'oraison funèbre de cette princesse. M. H. a placé en regard du mémoire de la dame d'honneur d'Anne d'Autriche les passages similaires du discours du grand orateur, et a permis ainsi à chacun de juger du parti qu'il sut tirer de ce mémoire rédigé, « par l'ordre de Madame, » tout exprès pour lui[2]. Ce qu'il y a de plus curieux peut-être dans les documents inédits recueillis par M. H., ce sont les fragments qu'il publie (p. 356-370) de la correspondance de l'abbé Jean-Jacques Boileau, avec J.-B.-L.-Gaston de Noailles, évêque de Châlons. On trouvera beaucoup de piquants détails dans ces lettres dont le style ne manque ni de saveur, ni d'originalité. M. H. hésite à croire que l'abbé Boileau ait écrit contre le cardinal de Noailles, qui l'avait comblé de ses bienfaits, l'odieuse satire anonyme qui parut sous le titre de : *Problème ecclésiastique* (1698), et qui causa tant de scandale. Le véritable auteur de ce pamphlet paraît avoir été, selon les uns, le jésuite Doucin, selon les autres, et notamment selon le chancelier Daguesseau, dont le témoignage est formel[3], le bénédictin Dom Thierry de Viaixmes. Quoi

1. M. H. dit (p. XXVI, note 1) que G. le Boux fut transféré en 1667 de l'évêché de Dax, *Ags* ou *Apt* à celui de Périgueux. Observons que l'évêché actuel de Dax s'appelait autrefois *Acqs* ou *Aqs*, mais qu'il ne s'est jamais appelé Apt. Ce dernier nom était celui d'un diocèse de la province ecclésiastique d'Aix.

2. N'oublions pas d'indiquer, à la suite de ce mémoire (p. 338-345), une relation des derniers moments de Henriette d'Angleterre par l'abbé Feuillet, tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale, relation qui, du reste, ne diffère pas beaucoup de celle que publia ce chanoine en même temps que son oraison funèbre de la duchesse d'Orléans (Paris, 1686, in-4°).

3. *Mémoires historiques sur les affaires de l'église de France*, dans les *Œuvres complètes*, 1789, in-4°, t. XIII, p. 196, 197.

qu'il en soit, l'abbé Boileau, honnête homme par-dessus tout, ne peut être soupçonné d'avoir commis l'acte d'ingratitude et de perfidie dont il a été accusé par Saint-Simon, et j'espère mettre son innocence en pleine lumière dans une étude qui précédera des lettres intimes, adressées à sa famille, et toutes empreintes des sentiments les plus nobles et les plus délicats.

T. DE L.

---

194. — **Coleccion de libros españoles raros ó curiosos.** Tome I. xiv-347; tome II. xij-291; tome III. xvj-300 p. In-8°. Madrid, imprenta y estereotipia de M. RIVADENEYRA. Vendese en la librería de Durán. 1871-1872. — Prix du volume: 10 fr.

Une entreprise de réimpression d'anciens textes littéraires, alors qu'elle est accomplie avec soin et intelligence, a toujours droit à la reconnaissance des amateurs et des érudits, surtout si ces textes appartiennent à une littérature dont tant de livres (et non pas les plus mauvais) sont tombés dans un oubli profond, par suite de la destruction de la plupart de leurs exemplaires. C'est donc avec un véritable plaisir que nous venons signaler ici cette *collection de livres espagnols rares ou curieux* qui répond, tant par la soigneuse reproduction des textes, que par les éclaircissements qui les précèdent, aux principales exigences de la critique.

Nous aurions voulu, cependant, en tête du premier volume un court exposé du plan des éditeurs et des motifs qui les ont déterminés et qui les détermineront à l'avenir à admettre tel ou tel ouvrage dans leur collection. Ce n'est pas que nous ayons à nous plaindre des choix faits jusqu'à présent, il serait désirable toutefois que l'extrême rareté d'un livre ne fût pas une condition tout à fait essentielle de son insertion dans la collection, ce qui serait trop sacrifier, à notre sens, l'intérêt des érudits à celui des bibliophiles purs. Examinons rapidement les œuvres qui nous sont données dans ces trois premiers volumes.

I. *Retrato de la Lozana andaluza*, par Francisao Delicaco ou mieux Delgado. (Sans lieu ni date.)

Les renseignements biographiques que nous possédons sur cet écrivain se réduisent à peu de chose, bien qu'ils suffisent à nous expliquer la nature de ses œuvres littéraires. Né à Cordoue ou dans le diocèse de Cordoue, et non à Mártos ainsi que lui-même l'a imprimé plusieurs fois, il embrassa la carrière ecclésiastique, qui paraît du reste ne pas lui avoir plu longtemps; car nous le voyons bientôt, comme beaucoup de ses compatriotes, passer en Italie. C'est à Rome qu'il réside de 1523 à 1527. Mais le sac de cette ville l'a rempli de consternation et il ne tarde pas à se retirer à Venise où, poussé par la nécessité (*por remediar mi no tener ni poder*), il s'empresse de livrer à l'imprimeur la nouvelle dont nous avons écrit le titre. L'année suivante nous le voyons publier un traité sur la siphylis. Puis les romans de chevalerie le séduisent, mais il a le bon sens de ne pas en augmenter le nombre et se borne à donner des éditions, aujourd'hui estimées, de l'Amadis et du Primaleon. *La Lozana* fut imprimée sans

nom d'auteur ; il fallait bien garder l'anonyme « *por no vituperar el oficio escribiendo vanidades;* » du reste son attribution à Delgado ne souffre aucun doute, il est fait allusion à cette nouvelle très-explicitement dans son édition du Primaleon.

Les aventures de Mlle Aldonza qui quitte l'Andalousie en compagnie d'un marchand, se voit bientôt abandonnée et finit par arriver à Rome où elle se fait nommer la *Lozana*, ne sont pas de celles, comme bien l'on pense, qui se laissent analyser. Nous devons renvoyer le lecteur curieux au livre lui-même ; il y goûtera un style charmant qui fait passer sur le décousu de la narration et l'obscénité des détails. Bien que le titre porte : « *el cual retrato demuestra lo que en Roma pasaba y contiene muchas más cosas que la Celestina* », les éditeurs font remarquer avec raison que le livre n'a rien à faire avec cette célèbre nouvelle ni avec ses imitations ; c'est au genre littéraire que les *Ragionamenti* et la *Puttana errante* de l'Arétin ont rendu célèbre qu'appartient la *Lozana*. Du reste l'influence italienne n'est pas seulement manifeste dans la nature du sujet et le développement du récit, mais aussi dans la langue même du livre. L'auteur en a eu conscience, il rappelle au lecteur qu'il est andalou, et si quelques mots italiens se sont glissés sous sa plume, voici son excuse : « *y si dicen porqué puse algunas palabras en italiano, pudelo hacer escribiendo en Italia, pues Tulio escribió en latin y dixo munchos vocablos griegos y con letras griegas.* » On n'est pas plus modeste. Un petit glossaire des mots qui ne se trouvent dans aucun lexique n'aurait pas nui à la nouvelle édition, et les savants éditeurs nous l'auraient donné sans aucun doute, s'ils n'avaient été arrêtés par un trop grand nombre de *verba erotica*. — C'est d'après deux copies du seul exemplaire connu conservé à la bibliothèque de Vienne qu'a été faite la présente édition de ce livre qu'on pouvait considérer comme totalement inconnu jusqu'à ce jour, car c'est à peine si quelques érudits tels que Ferdinand Wolf (*Studien*, etc., p. 290 note), Gayangos et La Barrera (ce dernier avait donné, il est vrai, quelques détails sur l'auteur et la description de l'exemplaire de Vienne dans son catalogue de l'ancien théâtre espagnol, le tout d'après une communication de M. de Gayangos) en avaient signalé l'existence.

II. *Commentario del coronel Francisco Verdugo, de la guerra de Frisa : en XIIII años que fue governador y capitan general, de aquel estado y exercito, por el rey D. Phelippe II. N.S. sacado á luz por D. Alfonso Velasquez de Velasco. Napoles.* 1610.

Du *commentaire* de Francisco Verdugo, militaire du plus haut mérite et dont il est parlé dans toutes les histoires de la domination espagnole dans les Pays-Bas[1], on ne connaissait jusqu'ici que l'édition italienne due aux soins de Girolamo Frachetta (Napoli 1605).

L'édition castillane est due à un ami et compagnon de Verdugo, Alfonso

---

1. Au sujet de l'époque de la mort de Verdugo, les nouveaux éditeurs n'ont pas relevé la contradiction qui existe entre l'assertion de Coloma (*Las guerras de los Estados-bajos*, p. 106, éd. Rivadeneyra) qui fait mourir ce capitaine en 1595 à l'âge de 59 ans et celle de l'éditeur du texte castillan, Velasquez de Velasco, qui prolonge sa vie de deux ans.

Velasquez de Velasco (qu'on a très à tort nommé Vasquez, Vaz et même Uz de Velasco, mots qui sont tous des abréviations de Velasquez), auteur d'une bonne comédie intitulée *la Lena* ou *el Celoso* qui appartient au genre des *Célestines;* il nous expose ainsi les motifs qui l'ont poussé à entreprendre ce travail : « *confieso haberme pesado de ver este* Comentario *traducido é impreso en lengua italiana antés que en la natural que le escribió su autor, el cual, como á su familiar servidor, me le dió de su mano en Brusélas..... he querido dexar de sacarle de la tiniebla en que le he tenido y así le comunico ahora á mi patria y nacion en su idioma, sin alterar cosa ninguna de él, ni añadir las postilas ó glosas que suelen notarse en semejantes obras, etc.* » Cet ouvrage étant connu du reste par la version italienne, il est inutile de nous y arrêter davantage. Les nouveaux éditeurs ont joint au *commentaire* une correspondance inédite entre Verdugo et Requesens et quelques autres pièces, parmi lesquelles nous remarquons un projet relatif au rétablissement de la discipline dans l'infanterie espagnole qui paraît avoir été écrit à Naples. D'autres *relations* manuscrites qui semblent avoir quelque rapport avec le *commentaire* de Verdugo, appartenant à M. de Gayangos, n'ont malheureusement pas pu être mises à profit pour cette réimpression.

III. *Tragicomedia de Lysandro y Roselia llamada Elicia y por otro nombre quarta obra y tercera Celestina.* 1542 (sans nom de lieu).

Le nom de l'auteur de cette *Célestine* ne nous est malheureusement pas parvenu et le livre lui-même ne peut nous fournir à cet égard aucune indication. Il porte la marque de l'éditeur Juan de Junta qui imprimait à Salamanque vers 1550, et la scène se passe également dans cette ville.

Elicia, l'une des nièces de Célestine, a suivi l'exemple de sa tante et l'on ne connaît que trop son métier, mais elle a profité des conseils que lui avait donnés celle-ci en tombant sous les coups de ses assassins; elle se fait protéger. De là le personnage du *rufian* Brumandilon qui joue ici un rôle des plus importants. Le style de l'auteur de *Lysandro y Roselia,* bien qu'il n'ait ni l'originalité ni la vigueur de celui de Fernando de Rojas, l'auteur de la première *Célestine*, est toutefois remarquable par sa facilité; par contre l'abus des allusions à l'histoire et à la mythologie antiques, défaut si fréquent dans les livres de cette époque, prend ici des proportions inouïes; il n'est pas jusqu'aux personnages les plus infimes qui ne sachent par cœur toute l'*Histoire troyenne*. On s'aperçoit que l'auteur avait lu consciencieusement le *De genealogia deorum*.

Avant de terminer cet article disons un mot de l'exécution typographique; elle fait le plus grand honneur à la célèbre maison Rivadeneyra; le papier est splendide et le caractère, qui dans le premier volume nous paraissait un peu petit, a atteint dans les deux autres des proportions tout à fait irréprochables. En somme nous n'avons que des félicitations à adresser aux éditeurs qui ont fait preuve de tant de goût et d'érudition, ils annoncent pour le quatrième volume le *Cancionero de Stúñiga* inédit, ce qui indique que la collection ne sera pas seulement composée de réimpressions. Nous sera-t-il permis en finissant de demander une place dans l'un des prochains volumes pour le *Corbacho* de

l'archiprêtre de Talavera? Ce livre, dont la valeur a été peut-être un peu exagérée par Ferdinand Wolf, n'occupe pas moins une place considérable dans la littérature castillane du milieu du xve siècle et mérite certainement les honneurs d'une nouvelle édition.

Alfred MOREL-FATIO.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 17 *octobre* 1873.

M. Ravaisson communique une lettre de M. Rangabé, exprimant une vive adhésion aux assertions de M. Schliemann touchant ses découvertes sur le territoire de l'ancienne Troie. M. Schliemann a trouvé enfin l'emplacement véritable et les ruines de cette ville, dont l'existence se trouve ainsi démontrée. Il a découvert là des milliers d'objets aux formes insolites, bien différents de ceux qu'on trouve dans les ruines des villes helléniques, et qui paraissent d'une très-haute antiquité.

M. Naudet lit un mémoire sur l'état de l'empire romain vers la fin du IIIe s. de notre ère. C'est une peinture animée de la décadence de l'empire au moment où Rome allait cesser d'en être la seule capitale : l'auteur montre l'absence de toute liberté civile, l'inégalité choquante des conditions, manifestée par l'inégalité des peines pour un même délit, le peuple écrasé d'impôts arbitraires, les curies succombant sous les charges obligatoires qu'on leur imposait, la population de Rome devenue une populace qui ne se recrutait que par l'affranchissement, prête seulement pour l'émeute ou pour des applaudissements serviles, la milice enfin désorganisée par l'indiscipline, le mépris du serment, la rivalité des légions : tels étaient les maux de toute sorte qui hâtaient le déclin de Rome et conduisaient l'empire à la ruine.

M. de Sainte-Marie envoie à l'Académie deux nouvelles inscriptions latines, le dessin d'un vase étrusque découvert à Carthage, etc., et la copie de 14 autres inscriptions, trouvée aux archives du consulat de Tunis. Ces dernières, examinées par M. L. Renier, sont reconnues comme provenant de Sardaigne : la copie en aura été apportée à Tunis par un voyageur qui l'y aura oubliée.

M. de Longpérier présente de la part de l'auteur un volume intitulé : *Notice sur les monuments épigraphiques de Bavai et du musée de Douai*, par M. Ernest Desjardins, accompagné de 23 planches gravées contenant des copies d'inscriptions.

L'Académie ayant à nommer un lecteur pour sa séance publique annuelle, qui aura lieu le 7 novembre, M. Naudet est désigné pour lire à cette séance le mémoire que l'Académie vient d'entendre.

M. Ernest Havet achève la lecture de son mémoire sur Bérose et Manéthon. Avant de le reprendre, il répond à des observations qui lui avaient été adressées à la suite de la précédente lecture par MM. Egger et Derenbourg; il s'attache à

établir que le fragment sur les Juifs donné par Porphyre sous le nom de Théophraste n'est pas authentique. — Il développe ensuite l'argument qui se tire contre l'authenticité des écrits attribués à Bérose et à Manéthon du silence des auteurs classiques et particulièrement de Diodore de Sicile à l'égard de ces écrits. Il conclut qu'il faut descendre au moins d'un siècle et demi au-dessous du règne de Ptolémée Philadelphe pour trouver la date vraisemblable des annales bérosiennes et manéthoniennes. Il termine en récapitulant les différents points qu'il a voulu établir dans ce mémoire et les arguments sur lesquels il s'appuie.

M. Heuzey entame la lecture d'un mémoire intitulé : *Recherches sur le type de la Déméter voilée dans l'art grec*. Il commence par décrire un fragment de statue grecque, une tête de femme voilée, qu'il a rapportée du couvent d'Apollonie d'Epire, et qui est actuellement au musée du Louvre. Des sections ont été opérées régulièrement et comme avec une scie, dès l'antiquité, tant au cou que dans certaines parties de la coiffure; M. Heuzey pense qu'elles ont été faites pour conserver et restaurer ce fragment, reste d'une statue brisée, en ajustant des pièces neuves aux endroits ainsi coupés. Le sculpteur s'est écarté des règles traditionnelles sur les proportions des parties du visage (que le voile ne couvre pas), et il lui a donné une remarquable expression de gravité et de tristesse. Il a pourtant su conserver à cette figure une beauté d'un caractère trop impersonnel pour qu'on puisse y voir un portrait. C'est une figure de déesse, et, selon M. Heuzey, celle de Déméter.

Julien Havet.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Baumgart, Pathos und Pathema im Aristotelischen Sprachgebrauch (Kœnigsberg, Koch). — Beckmann, Étude sur la langue et la versification de Malherbe (Elberfeld, Friderichs). — E. Freiherr v. Stockmar, Denkwürdigkeiten aus den Papieren des Freiherrn Christian Friedrich v. Stockmar (Braunschweig, Vieweg). — Grégoire, Géographie physique, politique et économique de la France et de ses colonies (Paris, Garnier). — Hartel, Homerische Studien. Zweite Aufl. (Berlin, Vahlen). — Heyse u. Tischendorf, Biblia sacra latina veteris testamenti (Lipsiæ, Brockhaus).—Hillebrand, Frankreich und die Franzosen in der zweiten Hælfte de XIXten Jahrh. (Berlin, Oppenheim). — Koberstein's Grundriss der Geschichte der deutschen Nationalliteratur, 5te umgearb. Aufl. v. Bartsch, 3 vol. (Leipzig, Vogel). — Mittheilungen zur vaterlændischen Geschichte, herausg. v. historischen Vereine im St. Gallen. Neue Folge, 3. Heft (St Gallen, Huber). — Müller, Moritz v. Schwind. Zweite Ausg. (Eisenach, Bacmeister). — Pierson, Bilder aus Preussen's Vorzeit (Berlin, Pætel). — Rabbinowicz et Boissonade, Législation civile du Talmud (Paris, Thorin). — Sacher Masoch, Ueber den Werth der Kritik (Leipzig, Günther). — Sugenheim, Aufsætze und biographische Skizzen zur franzœsischen Geschichte (Berlin, Oppenheim). — Trumpp, Grammar of the Pasto (Tübingen, Heckenhauer). — Vœlkel, Der Tonwandel in lithauischen Deklination (Tilsit, Lœsch).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

littéraire en Allemagne. In-8°, xviij-410 p. Paris (Hachette et C°). 6 fr.

Burnoll (A. C.). Sâmanidhânabrahmana; being the third Brâhmana of the Sama Veda. Vol. I. cart. London (Trübner). 13 fr. 15

Chambre des comptes de Paris, essais historiques et chronologiques, priviléges et attributions nobiliaires et armorial. 8° fascicule. In-4°, p. 745-856. Paris (Dumoulin). 10 fr.

Egger (E.). Observations sur le genre de drame appelé satyrique. In-8°, 23 p. Paris (imp. Chamerot).

Fisquet (H.). La France pontificale (Gallia christiana). Histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en 18 provinces ecclésiastiques. Métropole de Paris. Chartres. In-8°, 604 p. Paris (Repos). 5 fr. 50

Fitzpatrick (W.). Great Condé and the Period of the Fronde, a historical Sketch. 2 vol. in-8°. London (Newby). 26 f. 25

Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa, qua series et historia archiepiscop., episcop. et abbatum franciæ vicinarumque ditionum ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur et probatur ex authenticis instrumentis ad calcem positis, opera et studio D. Sammarthani. Editio altera, labore et curis P. Piolin recensita et aucta. T. 2. In-f°, xxxv-1121 p. Paris (Palmé).

Gilles (J.). Précis historique et chronologique des monuments triomphaux dans les Gaules depuis Q. Fabius Maximus. Allobrogicus jusqu'à Auguste. In-4°, 135 p. Paris (Thorin).

Haydn. Dictionary of dates and universal information relating to all ages and nations. 14th Edition, containing the history of the World to August 1873. In-8°, 780 p. cart. London (Moxon). 22 fr. 50

Inman (T.). Ancient faiths embodied in ancient Names. Vol. 2. In-8°, 1080 p. cart. London (Trübner). 37 fr. 50

Jobez (A.). La France sous Louis XV, 1715-1774. T. 6 et dernier. In-8°, viij-831 p. Paris (Didier).

Loutchitzki (J.). Documents inédits sur l'histoire du Languedoc et de La Rochelle après la Saint-Barthélemy (1572-1574). Lettres extraites des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. In-8°, 75 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Ménant (J.). Leçons d'épigraphie assyrienne professées aux cours libres de la Sorbonne pendant l'année 1869. In-8°, viij-115 p. Paris (Maisonneuve et C°).

Montaigne. Essais réimprimés sur l'édition originale de 1588, avec notes, glossaire et index, par MM. Motheau et D. Jouaust, et précédés d'une note par M. S. de Sacy. Portrait gravé à l'eau forte par Gaucherel. T. 1. In-8°, xvij-347 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 12 fr. 50
Les 4 vol. 50 fr.

Muir (J. A.). A Handbook of Proverbs, English, Scottish, Irish, American, Shakspearean and scriptural and family Mottoes, with the names of the families by whom they are adopted. In-12, 192 p. br. London (Routledge). 1 fr. 25

Muller (M.). Essais sur la mythologie comparée, les traditions et les coutumes. Traduit de l'anglais par G. Perrot. In-8°, vij-487 p. Paris (Didier et C°).

Oribase. Œuvres. Texte grec, en grande partie inédit, collationné sur les manuscrits, traduit pour la première fois en français, avec une introduction, des notes, des tables et des planches, par les docteurs Bussemaker et Daremberg. T. 5. In-8°, vij-956 p. et fig. Paris (J.-B. Baillière et fils).

Pierre (V.). Histoire de la république de 1848. Gouvernement provisoire, commission exécutive, Cavaignac, 24 février-20 décembre 1848. In-8°, 556 p. Paris (Plon et C°).

Pierret (P.). Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°, 131 p. Paris (lib. A. Franck). 20 f.

Ponthieux (N.). Archéologie préhistorique. Le camp de Catenoy (Oise). Station de l'homme à l'époque de la pierre polie. In-8°, iv-171 p. et 39 pl. Beauvais (imp. Laffineur).

Registrum palatinum Dunelmonse. Vol. I. Gr. in-8°. London (Longmans). 12 fr. 50

Sauzay (J.). Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs, de 1789 à 1801, d'après les documents originaux inédits. T. 10 et dernier. Le Directoire. In-12, 836 p. Besançon (lib. Turbergue).

Contenu : *J. Storm*. Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. — *C. Ploix*. Étude de Mythologie grecque ; Hermès. — *L. Havet*. Mots Locriens contenant un α pour un ε. — *M. Bréal*. Une tendance phonique de la langue grecque. — *H. Gaidoz*. Fagne, fange, hohe Venn, finnois.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

E. GRÉBAUT Hymne à Ammon-Ra. Gr. in-8°. 2 fr.

Librairie HACHETTE et C°, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

DICTIONNAIRES ENCYCLOPÉDIQUES.

LALANNE (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France*. 1 vol. grand in-8°, broché. 21 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, tranches jaspées, 4 fr. 50.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française*. Ouvrage complétement terminé. 4 beaux vol. grand in-4°, brochés. 100 fr.

La reliure dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus, pour les quatre volumes, 20 fr.
Le même ouvrage est publié en 110 livraisons à 1 fr. Il paraît une livraison toutes les semaines, depuis le 15 février 1873.

VAPEREAU. *Dictionnaire universel des Contemporains*. Quatrième édition, refondue et augmentée d'un *Supplément*. 1 vol. grand in-8°, broché. 27 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75.
La demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.
Le *Supplément* de la 4e édition, consacré aux membres de l'Assemblée nationale et aux personnages devenus célèbres depuis le commencement de la guerre franco-allemande, se vend séparément 2 francs.

En vente à la librairie W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

L. REINISCH Ægyptische Chrestomathie. 1. Lieferung. In-fol. 5 fr. 35

L'ouvrage complet se composera de trois livraisons.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 44 Septième année 1er Novembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
13e, 14e ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

A. MARIETTE-BEY Denderah, description générale du grand temple de cette ville. Tome III et IV. 2 vol. gr. in-fol. 160 fr.

PÉRIODIQUES.

Literarisches Centralblatt, N° 42, 18 octobre. Fasti Censorii. Quos composuit et comm. instruxit DE BOOR. Berlin, Weidmann. In-8°, 100 p. (bon ouvrage réunissant les documents épars sur les censeurs et en rétablissant les listes). — KRONES, Die œsterreichische Chronik Jacob Unrest's. Wien, 1872, Gerold's S. In-8°, 108 p. (étude sur la Chronique d'Unrest, d'après le ms. unique de la Bibl. roy. de Hanovre; l'auteur conclut que cette Chronique mériterait d'être rééditée, l'édition de Hahn étant assez fautive). — Urkundenbuch der Stadt Braunschweig. 1. Bd. herausg. v. HÆNSELMANN. Braunschweig, Schwetschke. In-4°, vij-690 p. (importante publication). — WALTHER, Die « grosse Landgræfin » Landgræfin Caroline von Hessen. Darmstadt, Brill. In-8°, 88 p. (intéressante biographie, non sans importance pour l'histoire de Hesse-Darmstadt). — KNEUCKER, Siloah. Quell, Teich und Thal in Jerusalem. Heidelberg, Groos (l'auteur cherche à démontrer que le Tyropoeon est la vallée qui s'étend de la porte de Jafa, le long de la rue de David, jusqu'au mur occidental du Haram, et qu'au bout du Tyropoeon se trouve la source de Siloah, qu'il faut soigneusement distinguer de l'étang et de l'endroit qui portent le même nom). — Encyclopædie der Rechtswissenschaft, herausg. v. Fr. v. HOLTZENDORFF. 1. systemat. Theil, 2. Aufl. Leipzig, Duncker u. Humblot. In-8°, ix-1181 p. (cette seconde édition est de 348 pages plus forte que la première). — SCHULTE, Lehrbuch des deutschen Reichs- und Rechtsgeschichte. 3. Aufl. Stuttgart, Nitzschke. In-8°, xij-608 p. (ouvrage capital pour les étudiants), — LUZZATTO, Grammatik der biblisch-chaldæischen Sprache und des Idioms des Thalmud Babli. Aus d. Ital. mit Anmerk. herausg. v. KRÜGER. Breslau, Schletter. In-8°, xiij-123 p. (art. très-défavorable). — MENGE, Repetitorium der lateinischen Grammatik und Stilistik. 2. Hælfte. Braunschweig, Grüneberg. In-8°, iv-p. 129-400 (ce fascicule traite de la syntaxe).—Iohannis de Alta Silva Dolopathos sive de rege et septem sapientibus. Herausg. v. ŒSTERLEY. Strassburg, Trübner. In-8°. xxiij-100 p. (excellente édition de l'original latin du Dolopathos dont on a retrouvé un ms. datant du XIIIe siècle).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bain (A.). Mind and Body; the theories of their relation. In-8°, 196 p. cart. London (King). 5 fr.

Barbet de Jouy (H.). Musée national du Louvre. Description des sculptures du moyen-âge, de la renaissance et des temps modernes. In-12, 108 p. Paris (imp. de Mourgues). 1 fr.

Bossert (A.). Gœthe et Schiller. La littérature allemande à Weimar, la jeunesse de Schiller, l'union de Gœthe et de Schiller, la vieillesse de Gœthe, avec un discours sur l'esprit théologique et l'esprit littéraire en Allemagne. In-8°, xviij-410 p. Paris (Hachette et C°). 6 fr.

Bruston (C.). Le déchiffrement des inscriptions cunéiformes. In-8°, 28 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Cicéron. Œuvres complètes. T. 18. Les devoirs sur la vieillesse. De la nature des Dieux. Traduct. de MM. Stièvenart; J. Perrot, A. Pommier, l'abbé d'Olivet et

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — **1er Novembre** — **1873**

Sommaire : 195. Le *Sâmavidhânabrâhmana* p. p. BURNELL. — 196. WESKE, Essais sur la grammaire comparée des langues finnoises. — 197. BASTIN, Les nouvelles recherches sur la langue française et leurs résultats. — 198. MÜLLER, Maurice de Schwind, sa vie et ses œuvres. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

195. — A. C. BURNELL. **The Sâmavidhânabrâhmana** (being the third brâhmana) of the Sâma Veda. Edited, together with the Commentary of Sâyana, an english translation, introduction, and index of words. Volume I. Text and Commentary, with Introduction. London, Trübner et C°. 1873. In-8°, xxxviij-104 p. — Prix : 15 fr. 65.

Les brâhmanas du Sâmaveda qui, à l'exception de la *Chândogyâ-upanishad* et du *Vamça-brâhmana*[1], ne nous étaient connus jusqu'ici que par des analyses et par des extraits, commencent à leur tour à sortir de l'ombre des dépôts de manuscrits et à devenir directement accessibles. Pendant que le plus considérable d'entre eux, le *Tândya* ou *Pancavimça*, se publie dans la Bibliotheca Indica (il faut espérer que son complément naturel, le *Shadvimça* s'y joindra plus tard), M. Burnell vient de nous donner coup sur coup des éditions excellentes du *Vamça-brâhmana* et du *Sâmavidhâna*, accompagnés l'un et l'autre du commentaire de Sâyana et d'une savante introduction. La plupart de ces écrits, dont le nombre est fixé à 8[2] par une tradition ancienne puisqu'elle remonte au moins au VIIe siècle, présentent des caractères tout particuliers qui, à bien des égards, leur assignent une place à part dans la littérature védique, et parmi eux, sous ce rapport, le *Sâmavidhâna*, qui occupe le 3e rang sur la liste, n'est certainement pas le moins remarquable.

Le titre de *Sâmavidhâna* ou *Sâmavidhi* (instructions touchant l'emploi des sâmans ou sentences du Sâmaveda) ne donne qu'une idée imparfaite de la nature de l'ouvrage. Celui-ci ne traite pas, comme l'a cru d'abord M. Weber (Indische Literaturgesch. p. 72) de la transformation des *rics* en *sâmans*, mais de la manière d'appliquer les sâmans à certaines pratiques que nous trouvons

1. Publié par M. Weber dans les *Indische Studien*, t. IV.

2. Outre ces 8 brâhmanas pour ainsi dire officiels du Sâmaveda, il court dans l'Inde encore d'autres écrits qui prétendent à ce titre. Cf. Râjendralâla Mitra, *Translation of the Chândogyâ-upanishad*, Introduction p. 10 et 15, dans la Bibliotheca Indica. La *Kena-upanishad* paraît également être un fragment d'un brâhmana du même Véda. D'après la notice sanscrite placée par Ananda-candra Vâgîça en tête de son édition du *Tândya-brâhmana*, ces 8 brâhmanas porteraient tous le nom commun de *chândogya-brâhmana*, bien que ce titre soit réservé d'ordinaire pour l'ouvrage dont la *chândogyâ-upanishad* est une portion. En général, toute cette littérature du Sâmaveda nous est parvenue dans un état passablement délabré, et déjà aux commentateurs du XIVe siècle elle ne paraît pas avoir été aussi familière que les autres branches des écrits védiques. Cf. Râjendralâla Mitra ibid. p. 10 et l'Introduction de M. Burnell p. xxxiij.

associées à la plupart des religions, bien que la théologie officielle ait partout cherché à les tenir dans l'ombre et à les séparer du culte proprement dit. Le *Sâmavidhâna* en un mot est, pris en masse, un manuel de conjurations et de maléfices.

Il consiste en 3 sections, ou *adhyâyas*, qui se divisent elles-mêmes respectivement en 8, 8 et 9 chapitres, ou *khandas*. d'inégale longueur. — I, 1 est une introduction cosmogonique : Prajâpati, émanation du brahman suprême, produit le monde et lui donne le Sâman pour sa subsistance. A ceux qu'une souillure ou quelqu'autre cause empêche de participer à ce bienfait, il assigne la pénitence et la récitation journalière des textes sacrés comme moyens de salut. Le style de ce morceau diffère de celui du reste de l'ouvrage. M. Burnell a fort bien vu que le but en est de donner à l'écrit les allures et l'autorité d'un vrai brâhmana, et il le tient pour une addition postérieure. — I, 2 décrit, sous sa triple forme, la mortification des *Douze nuits*, qui purifie de toute souillure et efface tous les péchés. — I, 3-4 indique les moyens de gagner à peu de frais, au prix de certaines mortifications et à l'aide de quelques formules, les mérites attachés à l'accomplissement des grands sacrifices prescrits par le rituel. Ces deux chapitres encore ne se rattachent que faiblement à ce qui précède et surtout à ce qui suit, et M. B. les tient également pour interpolés. Peut-être ce décompte est-il difficile à faire pour un ouvrage comme le Sâmavidhâna qui, selon toutes les probabilités, ne nous est parvenu qu'après avoir subi bien des remaniements. S'il fallait absolument me prononcer, j'inclinerais plutôt à croire que tout ce début a été ajouté après coup, et que l'ouvrage ne commençait dans l'origine qu'avec le 5e chapitre.

Le reste de la 1re section, I, 5-8, traite des *prâyaçcittas*, ou pratiques expiatoires. Les fautes ou les crimes expiés au moyen de ces pratiques sont énumérés en détail, mais sans beaucoup d'ordre. Ce sont : I, 5 les injures; enseigner le Véda à un indigne; sacrifier pour lui; manger ou toucher des choses impures; boire des liqueurs spiritueuses; l'avortement; le meurtre d'un brahmane; voler de l'or à un brahmane; — I, 6 lui voler d'autres objets; voler le bien d'un autre homme; l'adultère avec la femme du *guru*, avec celle d'un brahmane, avec une femme d'une autre caste, avec une çûdrâ; le commerce avec sa propre femme aux époques interdites; frustrer un brahmane de son gain; en frustrer un autre homme; — I, 7 accepter les dons d'un roi, ceux d'un autre homme; prendre ce qui n'est pas donné; menacer, battre, blesser un brahmane; tuer un xatrya, un vaiçya, un çûdra, une vache (l'expiation est la même pour les 2 derniers cas), un autre animal; enfreindre volontairement ou involontairement le vœu de chasteté; laisser son frère cadet se marier le premier; se marier avant son aîné; actes de bestialité; servir un çûdra, un vaiçya, un xatrya; calomnier un brahmane; le dénoncer; — I, 8 se livrer à des trafics interdits; séduire ou enlever une jeune fille; dormir après le lever ou avant le coucher du soleil. Enfin, pour clore la liste, les expiations à pratiquer sous le coup de certains malheurs inopinés, considérés sans doute comme des marques de la colère du ciel, tels que insomnies et autres indispositions, incendie, invasion

de rats, destruction d'objets mobiliers, maladies s'attaquant aux hommes, aux vaches, aux chevaux[1].

J'ai insisté à dessein sur cette énumération, à cause de son importance historique : à première vue on y reconnaît la doctrine du *prâyaçcitta* telle qu'elle s'offre à nous dans les codes de lois et dans les ouvrages qui s'y rattachent. Ce n'est pas que de pareilles prescriptions manquent absolument dans les plus vieux écrits de la théologie brahmanique. Il n'est peut-être pas une seule de toutes celles qui sont énumérées ici, qu'on ne pourrait appuyer de passages tirés des grands brâhmanas. Mais elles ne s'y trouvent pas, comme dans le *Sâmavidhâna*, traitées d'une façon spéciale et systématiquement groupées. Nous avons donc ici dans un ouvrage qui, sous sa dernière forme du moins, se donne visiblement pour un brâhmana, c'est-à-dire pour révélé et qui en tous les cas a été de bonne heure accepté comme tel, un des spécimens les plus anciens des sources auxquelles ont puisé les auteurs des *Dharmaçâstras*. La comparaison fait même voir que la doctrine n'a pas beaucoup changé dans l'intervalle : on retrouve chez eux le même désordre et la même confusion entre les péchés, les crimes et les accidents; tout au plus ont-ils multiplié les distinctions et, en aggravant généralement les pénitences, ont-ils cherché à les rendre plus sérieuses.

M. B. n'a pas manqué de signaler ces rapports dans son introduction, et d'en montrer en termes excellents toute la valeur au point de vue de l'histoire soit des lettres, soit du développement des idées et des institutions. Peut-être a-t-il accordé trop d'importance au fait que le *Sâmavidhâna* semble ignorer absolument la pénalité et l'intervention d'un pouvoir judiciaire. Une pareille conception répondrait suivant lui à l'état nomade. C'est prendre peut-être les choses trop à la lettre. Expiation et pénalité sont des conceptions corrélatives et il ne semble pas que la 2e se soit développée postérieurement à la 1re et à ses dépens. En tous les cas, à moins de supposer la théocratie absolue, je ne vois aucune forme de société, pas plus l'état nomade que tout autre, où une pénitence simplement religieuse et volontaire eût mis régulièrement et de l'aveu de tous, le coupable à l'abri de toute revendication de la part de la communauté ou du chef, ou de la vengeance légitime de la partie lésée.

Jusqu'ici le *Sâmavidhâna* s'est occupé de l'expiation des faits passés; ce qui suit a pour objet de déterminer l'avenir. Les sections II et III, c'est-à-dire les deux tiers de l'ouvrage, traitent exclusivement des rites *Kâmyas* dont le but est de procurer l'accomplissement de certains souhaits. Le nombre et la variété des souhaits ainsi prévus ne laissent que l'embarras du choix, et il faut convenir que l'initié crédule en possession de ces étranges recettes devait se faire une singulière idée de son pouvoir qui s'étendait en effet sur toutes les choses humaines et divines. Il n'est point de malheur dont il ne fût à même de se préserver lui et sa maison, point de prospérité à laquelle il ne pût atteindre.

---

1. Cette dernière partie est traitée avec bien plus de développements dans un autre écrit du Sâmaveda, l'*Adbhutabûhmana* qui forme la dernière section du *Shadvimça* et a été édité par M. Weber, *Zwei vedische Texte über Omina und Portenta*, Berlin, 1858.

Santé, richesses, jouissances de toute sorte étaient à sa disposition. Entreprenait-il une affaire ou un voyage, une observance et quelques formules lui en assuraient l'heureuse issue; désirait-il établir un fils ou une fille, convoitait-il une femme, voulait-il perdre un rival ou un ennemi, le manuel y avait pourvu d'avance. Il y a là des recettes pour et contre toutes choses : pour acquérir la science et la réputation théologiques, pour s'assurer une parole facile et le succès dans les discussions, pour découvrir les choses cachées et pénétrer les secrets de l'avenir, pour se rendre invulnérable, pour se débarrasser d'un ennemi, de plusieurs ennemis, d'une armée d'ennemis; pour soumettre à sa volonté une femme, un homme, un village, une province, les génies, Indra, Prajâpati, le monde entier; il y en a contre toutes les maladies et toutes les atteintes qui peuvent menacer l'existence, contre la vieillesse, contre la mort même. Il dépend du sorcier d'avoir accès où il veut, de se transporter à travers les airs, de commander au feu, de se rendre au ciel : son action s'étend jusque sur les existences futures qui lui restent à parcourir; il peut même s'affranchir de ces existences et s'assurer immédiatement la libération finale [1]. Les pouvoirs les plus transcendants, les récompenses les plus hautes qui sont ailleurs le prix des plus effrayantes mortifications ou de la science absolue, sont ici mises à la portée des plus vulgaires pratiques.

Le *Sâmavidhâna* procède à cette étrange énumération sans observer aucun ordre, mais aussi, il faut en convenir, avec la plus complète absence de tout sentiment moral. C'est certainement un triste spectacle et digne de toute notre attention, que cette association de la foi religieuse et de pratiques dont la plupart sont coupables et dont plusieurs sont des crimes. Mais faut-il aller pour cela jusqu'à dire avec M. B. (Introd., p. XIII) que « il est évident que les » hommes dont la religion est ici en partie décrite ne regardaient pas l'acte de » tuer comme mauvais, et qu'ils craignaient seulement certaines conséquences » qui pouvaient en résulter pour eux-mêmes » ? Heureusement l'homme n'est pas un être si logique, et ses défaillances ne doivent pas faire oublier sa noblesse. La littérature védique abonde en traits semblables : M. B. en indique lui-même quelques-uns; et cependant il ne viendra à l'idée de personne de prétendre que les auteurs de ces vieux livres étaient dépourvus de sens moral. Ce sont là des exemples de cynisme professionnel (le *Sâmavidhâna* n'était pas destiné au public) qu'il nous est bien permis de juger sévèrement, mais qui ne comportent pas une appréciation absolue et en dehors du milieu dans lequel ils se sont produits. Ici, comme en quelques autres endroits où il se laisse aller aux généralités, il semble que M. B., dont la critique est d'ordinaire si mesurée et si sûre, ne rencontre pas la note juste. N'est-ce pas trop dire, par exemple, que de présenter toutes les superstitions de cette espèce comme des habitudes mentales de barbares, et d'en rapporter uniformément l'origine à l'état d'esprit qui s'observe chez les

---

1. La divinité invoquée à cet effet est la Nuit. L'invocation et le dialogue qui intervient entre la déesse et son suppliant, sont curieux (III, 8, 2-5). C'est un des 2 ou 3 passages où le *Sâmavidhâna* ressemble à un vrai brâhmana.

hommes non civilisés et, parmi les civilisés, chez les enfants (p. XXVI)? N'a-t-on pas vu des siècles très-raffinés s'éprendre subitement des pratiques les plus ridicules, les plus odieuses? Des hommes comme Sylla, Louis XI, Wallenstein, Kepler, en général tous les grands fatalistes n'ont-ils pas été superstitieux de façon ou d'autre; et de croire à certaines chimères, y a-t-il si loin à en imaginer de nouvelles? En un autre endroit (p. XIV) M. B. rapporte ces pratiques à ce qui a été appelé « l'âge fétichiste ». En y regardant de près cela ne nous apprend pas grand chose. Un fétichisme qui en pleine Europe a pu venir jusqu'à nous, doit différer quelque peu de ce que nous sommes habitués à appeler de ce nom. En général il y a toujours quelque danger à manier ces grandes formules, et les divisions d'Auguste Comte auxquelles M. B. se réfère, si commodes qu'elles soient pour marquer à grands traits les cadres de l'histoire, ne sont pas le moyen le plus sûr d'arriver à une appréciation juste et fine des faits particuliers du passé.

C'est là peut-être ce qui a amené M. B. à trop accentuer selon moi le caractère primitif des matériaux du *Sâmavidhâna*, qui nous aurait « conservé la peinture des commencements d'une civilisation (p. 12) ». Que l'origine de la plupart de ces pratiques se perde dans la plus haute antiquité, cela ne fait pas doute; mais il n'en est pas moins vrai que leur épanouissement appartient en général aux époques très-mûres. C'est moins le tableau des commencements d'une civilisation qu'il me semble voir dans ce singulier traité, que celui de l'affaissement et de l'épuisement d'une première culture[1]. Où trouvons-nous en effet le plus grand nombre de prescriptions analogues? Dans les *Âranyakas*, dans les derniers chapitres de quelques *Upanishads*, dans les écrits suspects qui, comme le *Sâmavidhâna* lui-même, se placent à l'extrême limite de la littérature védique et portent tous la marque d'une décadence relative. Les *Kâmyeshtis* du *Taittirîya-veda* qui offrent tant de rapports avec les rites du *Sâmavidhâna*, sont visiblement des additions postérieures. Et si plus tard ces pratiques semblent disparaître de la littérature, si les *Dharmaçâstras* les repoussent, si les poèmes épiques et les *Purânas* eux-mêmes ne les mentionnent que discrètement, il faut voir dans ce fait moins une preuve du progrès du sens moral et du triomphe de la civilisation sur la barbarie primitive, qu'une conséquence du caractère même de ces ouvrages. Ceux-ci étaient en effet destinés à tout le monde, tandis que la littérature à laquelle appartient le *Sâmavidhâna* a toujours été plus ou moins ésotérique. Si nous cherchons au contraire ces rites amis de l'ombre là où il y a chance de les trouver, dans les écrits plus ou moins secrets des sectes, dans les manuels destinés aux seuls initiés, dans les *Tantras*, nous les y retrouvons en effet, et plus florissants, paraît-il, plus épanouis que jamais.

Ce qui fait précisément pour nous l'intérêt du *Sâmavidhâna*, c'est qu'il n'est qu'un des premiers anneaux d'une longue chaîne, et que nous avons là un

1. Je n'entends nullement plaider en ceci la cause d'un 1er âge d'or védique qui aurait été suivi d'une longue décadence, c'est le contraire qui est vrai; mais c'est un fait d'expérience qu'une conception métaphysique ne saurait se raffiner par un bout sans se corrompre par l'autre.

témoignage sinon primitif, du moins très-ancien, et en tous les cas d'une sincérité et d'une compétence incontestables, de ce qu'on pourrait appeler une maladie endémique de l'esprit humain. Il y a un siècle ou deux à peine, ces mêmes pratiques trouvaient des fidèles jusque dans nos capitales; aujourd'hui encore elles n'ont pas complétement disparu dans nos campagnes, et, comme notre passé c'est encore nous, nous pouvons jusqu'à un certain point nous étudier nous-mêmes dans ce livre; *nostra res agitur*. Les témoignages semblables sont très-rares : l'antiquité classique ne nous a transmis à cet égard que des renseignements indirects, rien n'étant venu jusqu'à nous de ce qu'elle a pu posséder en ce genre de littérature occulte. Il en est à peu près de même du moyen-âge : les actes des procès de sorcellerie sont des réquisitoires plutôt que des confessions, et les quelques cahiers ou manuels de sorciers qui ont survécu sont des élucubrations de pauvres diables sans grande autorité. Les sources orientales sont plus abondantes ; mais, sauf quelques données égyptiennes, elles sont toutes postérieures à notre traité. Enfin les récits des voyageurs et des missionnaires sont rarement, comme le fait observer M. B., rédigés dans un esprit d'impartialité scientifique. Il est bien une dernière source d'informations, l'inventaire de ce qui parmi nous-mêmes a survécu de ces vieux usages; mais c'est là une étude encore bien nouvelle et qui ne trouve plus à glaner que parmi des débris. M. B. qui a parfaitement saisi l'importance de ces recherches, promet de donner dans son 2e volume, qui contiendra la traduction et les notes, des renseignements comparatifs puisés aux meilleures sources, de sorte que son édition du *Sâmavidhâna* formera un véritable traité de superstition et de sorcellerie comparées.

Les pratiques prescrites dans le *Sâmavidhâna* sont de diverses sortes. Toutes ont pour partie essentielle un *mantra* emprunté aux recueils de prières du Sâmaveda et employé comme formule magique, c'est-à-dire sans beaucoup d'égard au sens des mots qui le composent. La plupart doivent être précédées par des jeûnes et des mortifications. Dans quelques-unes une certaine importance est attachée au choix du lieu ; dans ces cas nous retrouvons une mise en scène bien connue : le carrefour où aboutissent quatre chemins, l'arbre isolé au milieu d'une clairière : il va de soi que le temps favorable est la nuit. D'autres exigent un certain appareil soit en fait d'ustensiles, soit en fait de substances propres à servir d'amulettes (*mani*). Nous retrouvons là une bonne partie de l'arsenal de nos vieux sorciers : plantes diverses, presque toujours à suc laiteux et vénéneux, onguents étranges, balayures, langues d'oiseaux, beurre fait avec du lait de femme, sang cardiaque, objets provenant d'un cadavre, etc. Les amulettes consistent en général en colliers; cependant il est aussi fait usage d'anneaux composés de métaux divers et spécifiés. Pour interroger l'avenir ou pour découvrir les objets cachés, on se sert tantôt de tiges de joncs qui rappellent notre baguette divinatoire, tantôt d'un miroir ou mieux d'une jarre d'eau. Comme dans notre moyen-âge, une vierge seule peut lire dans le miroir, et des jeunes gens vierges doivent tenir les baguettes. Comme chez nous encore, le hasard consulté par un enfant ou par un adolescent répond par un présage. Une

bonne partie de cet outillage peut être considérée comme un bien commun et originaire des peuples indo-européens; quelques objets cependant, tels que les anneaux et les miroirs magiques, ont pu être empruntés directement à l'Orient, et même n'être venus dans nos contrées qu'à l'époque des croisades; car les pratiques occultes ont l'humeur voyageuse et se transmettent bien plus facilement de peuple à peuple que ce qui touche au fond même des religions et au culte public. Dans d'autres cas on évoque directement des génies, des démons : on peut en obtenir divers dons, p. ex. 5 *kârshâpanas* qui reviennent à mesure qu'on les dépense; c'est notre denier magique; ou bien on peut en faire les exécuteurs de ses rancunes. Voici une évocation qui paraît faire appel à Rudra et qui ne manque pas d'un certain effet pittoresque : « Ayant jeûné l'espace de 3 nuits, » dans la quatorzième nuit de la quinzaine obscure, au lieu où se croisent » quatre chemins, ayant mis au feu une bûchette de bâdhaka, avec une cuillère » de vibhîtaka, qu'il offre 1,000 libations de graines de moutarde et d'huile de » sésame en récitant celle des formules Sammîlya où se trouve le mot « déchire »; » aussitôt un homme se dresse tenant une pique à la main. Qu'il lui dise « tue » un tel! » et il le tue » (III, 6, 12). Ce n'était pas là du reste le seul moyen de se débarrasser en secret d'un ennemi. Il y en avait un autre que connaissaient aussi, comme le fait remarquer M. B., les Grecs, les Romains et les peuples germaniques, et qui correspond exactement à notre « envoûtement ». M. B. pense (p. xxv) que la pratique telle que la décrit le *Sâmavidhâna*, où le sorcier mange une figurine de pâte faite à l'image de la victime, est la forme primitive de ce maléfice. C'est là un point difficile à décider; d'autant plus que le *Sâmavidhâna* connaît plusieurs formes de ce rite, et que dans le passage auquel M. B. fait allusion (II, 5, 4), il ne s'agit pas du tout de faire périr, mais simplement de soumettre à sa volonté la personne contre laquelle on opère[1]. Le même but peut être atteint en plaçant le pied sur le cœur de l'image (II, 5, 3). Pour faire périr un ennemi, on jette au contraire l'image dans le feu (III,6, 11)[2], ce qui est exactement l'envoûtement. L'essentiel pour nous, c'est que l'idée fondamentale est la même : on inflige à l'image ce qu'on voudrait faire subir à l'original. Il se peut que l'usage si répandu d'exécuter en effigie n'ait pas eu une autre origine. Un dernier trait enfin de superstition commun au *Sâmavidhâna* et aux peuples de l'Occident, c'est de demander après certains préliminaires et en marmottant certaines formules, un service insignifiant à la personne sur laquelle on veut avoir de l'empire : si elle consent, elle nous appartient.

Mais ce n'est pas seulement par son contenu que le *Sâmavidhâna* mérite l'attention : la forme aussi en est curieuse. Nous avons dit que l'ouvrage affectait au début les allures d'un brâhma*na*, et que dans la tradition, aussi loin qu'il est donné de la poursuivre[3], il a toujours passé pour tel. Or, sauf le

1. Cf. Théocrite II, 26.

2. Le même procédé sert pour anéantir une armée entière, fantassins, cavaliers, chars et éléphants. Il ne s'agit que de multiplier les images.

3. Cette tradition remonte jusqu'à Kumârilabha*tta*, que M. B. est parvenu à fixer

chapitre d'introduction et quelques passages vers la fin, il ne ressemble en rien à cette sorte d'écrits, et présente au contraire tous les caractères d'un sûtra. Des passages qui, par leur concision et par un certain arrangement de la matière, se rapprochent du style des sûtras, ne sont pas rares, il est vrai, dans les brâhmanas. Les derniers chapitres de la *Brihadâranyaka-upanishad*, ceux qui dans le *Taittirîya-brâhmana* sont relatifs aux Kâmyeshtis et, pour nous en tenir aux brâhmanas du Sâmaveda, des portions considérabies du *Tândya* et toute la dernière section du *Shadvimça* sont dans ce cas. Mais il y a loin de ces ressemblances à la parfaite conformité que présente le *Sâmavidhâna*, où toutes les règles de composition, toutes les particularités du style sûtra sont observées aussi fidèlement que dans les autres *kalpas*. M. B. a fait très-bien ressortir l'importance de ce fait pour le *Sâmavidhâna*, ainsi que les conséquences qui en découlent pour l'appréciation des rapports qui ont dû exister jadis entre brâhmanas et sûtras. Ses considérations à cet égard sont d'une grande justesse; elles montrent une fois de plus combien il faut se garder, malgré les apparences extérieures, d'établir une ligne de démarcation trop tranchée entre ces 2 classes d'écrits, et combien à une certaine époque que M. B. est tenté de faire coïncider avec le développement du Bouddhisme, elles ont dû réciproquement se pénétrer.

Le *Sâmavidhâna* est-il un vieux brâhmana transformé en sûtra, ou bien un sûtra accepté finalement comme un brâhmana? Pourquoi, dans le 1er cas, a-t-il continué à faire partie de la *çruti* ou littérature révélée? Dans le 2e cas, comment s'y est-il fait admettre? A quelle époque enfin faut-il placer ce classement qui, de toute façon, semblerait avoir coïncidé avec la dernière rédaction du livre? C'est ce que nous ignorerons peut-être toujours. M. B., se fondant d'un côté sur la mention des 8 brâhmanas du Sâmaveda par Kumârilabhatta, de l'autre sur la non-mention de ces mêmes brâhmanas par l'auteur des *Phullasûtras*, dont ils auraient cependant dû attirer l'attention comme n'étant pas accentués, propose comme limites extrêmes des dates assignables à la rédaction définitive du *Sâmavidhâna* le ve siècle avant et le VIIe siècle après notre ère; et telle est notre pauvreté en points de repère, qu'à tenir compte des seules données extérieures, il est impossible d'affirmer de ces limites, si espacées qu'elles soient, et bien qu'il y ait à redire à la façon dont M. B. les a obtenues[1], que

---

d'une façon qui semble définitive entre 650 et 700 de notre ère. Au delà la tradition cesse.

1. Le fait que ces brâhmanas, bien que non accentués, ne sont pas mentionnés dans les *Phullasûtras*, ne me paraît pas aussi concluant qu'à M. B. S'ils ne le sont plus, ils ont pu l'être. Du moins pour l'un d'eux, le *Tândya*, qui aujourd'hui n'a pas plus d'accents que les autres, avons-nous le témoignage exprès des *Bhâshikasûtras* qu'il a été autrefois accentué. Vid. F. Kielhorn, *Indische Studien* X, 421. Je fais cette réserve, parce que l'observation de M. B. s'adresse à tous les brâhmanas du Sâmaveda. Quant au *Sâmavidhâna* dans sa forme actuelle, il va de soi que ce serait une étrangeté, s'il avait eu jamais des accents. — La manière dont M. B. obtient le Ve siècle avant J.-C. comme l'époque possible de l'auteur des *Phullasûtras*, Vararuci-Kâtyâyana, n'est pas non plus à l'abri de toute objection. Il y arrive en adoptant comme démontrées les dates que feu Goldstücker a assignées à Pânini et à Patanjali entre lesquels se place cet écrivain; c'est-à-dire qu'il met Pânini avant Buddha et Patanjali vers 140 av. J.-C. Or de ces 2 dates la 1re est peu probable et la 2e est loin d'être sûre.

le tracé en est trop large. Les preuves internes, il est vrai, permettent de les resserrer, et nous ne risquerons pas de nous tromper de beaucoup en admettant comme époque approximative la limite supérieure de M. B. Tout en effet dans le *Sâmavidhâna*, son caractère hybride, l'absence d'archaïsmes, la forme aussi bien que le fond nous reportent à l'époque de la dernière transformation de la littérature védique et des empiétements du Bouddhisme. La mention des *Bhûtas*, III, 7, 9; de *Vinâyaha*, I, 4, 18; *Skanda*, I, 4, 19; *Dhanvantari*, I, 3, 7; *mânibhadra*, III, 3, 3; *mahârâja* (nom d'une divinité), III, 3, 5; *Vasuki*, ibid.; *Vishvaksena*, III, 9, 8, mène au même résultat. Tout le lexique est à l'avenant : des termes tels que *bhaixa*, I, 4, 1; III, 7, 3; *paxinî râtri*, I, 5, 8; *pârâyana*, I, 5, 14; *âthaka* I, 8, 13; *matha* et *kamandalu*, III, 9, 1, la gradation *nagara*, *nigama*, *grâma*, *gostha*, *agâra*, II, 4, 2 nous reportent en pleine littérature sûtra[1]. La courte liste de docteurs, ou *vamça*, qui clôt l'ouvrage, et surtout le désordre dans lequel se suivent quelques-uns de ces noms, nous obligeraient même à descendre très-bas dans cette littérature, si nous n'avions la ressource de regarder ce morceau comme une addition faite après coup.

D'après ce qui précède on a pu se faire une idée de tout ce que M. B. a apporté de saine critique et de solide érudition à l'élucidation de tous les problèmes que soulève le *Sâmavidhâna*. La reproduction du texte même de l'ouvrage et du commentaire n'a pas été de sa part l'objet de soins moins consciencieux. Les variantes sont chaque fois consignées au bas de la page. Les nombreuses citations que contient le commentaire ont été régulièrement mises entre guillemets et, autant que possible, identifiées. En quelques endroits cependant ces indications manquent. Ainsi p. 43, ad I, 8, 3, *yâvato' çvân pratigrihnîyâd* et *prajâpatir varunâyâçvam*, etc.[2]; p. 68 ad II, 7, 9 *yad vâ prâçnîyâd* paraissent être des citations et auraient dû être indiqués par des guillemets. *âtmâ vâ idam eka evâgra âsît*, p. 2, ad I, 1, 1, est emprunté à Aitar. Up., I, 1, 1; *sâ ca sad eva saumyedam*, ibid. pourrait bien être une corruption de Chândog. Up. VI, 2, 1, *tam tv aupanishadam purusham*, p. 13 ad I, 2, 5 est pris de Brih. Ar. Up. III, 9, 26.

M. B. s'est particulièrement attaché à identifier tous les *mantras* prescrits dans le texte. Le *Sâmavidhâna* les cite non d'après le Sâmevada de nos éditions, c'est-à-dire les *Ârcikas*, mais d'après les *Gânas*[3] et la plupart du temps sous leurs noms liturgiques. Ce fait a fourni à M. B. l'occasion d'entrer dans quelques détails au sujet du Sâmaveda et des rapports réciproques de ses différentes Samhitâs encore si peu connues. Ce qu'il nous en dit, laisse aisément voir qu'il possède sur cette matière les connaissances les plus étendues. Peut-être M. B.

---

1. La lexicographie trouve à glaner dans le Sâmavidhâna. Parmi les mots qui manquent dans le Dictionnaire de St.-Pétersbourg ou qui n'y sont pas appuyés d'exemples, je note *vârdhushi* (dans le sens de usure, gain) I, 6, 8; *Kaumbhya* II, 2, 3. II, 8, 4; *âmayâvya* II, 2, 3; *udangava* (= dhânyaviçesha) II, 8, 5; *anangamejaya* III, 7, 10, *antarixa* (dans le sens de antarixacârin) III, 9, 1.

2. Ces deux passages sont empruntés à *Taittir. Samh.* II, 3, 12.

3. Il est à remarquer que ceux de ces mantras qui manquent dans les Arcikas, mais figurent dans le Rigveda, se retrouvent presque tous dans la *Naigeyaçâkhâ*.

qui paraît s'être fait une spécialité de ce Veda, voudra-t-il un jour reprendre ce sujet, et nous renseigner sur la position exacte du Sâmaveda par rapport aux écrits qui en dépendent, ainsi que par rapport au culte et à la liturgie, questions jusqu'ici fort obscures et infiniment plus compliquées qu'elles ne le sont pour le Rig et le Yajus.

L'exécution matérielle du livre est élégante et du meilleur effet. Le texte est imprimé en devanâgarî, le commentaire en caractères romains. M. B. regrette cet arrangement qu'il considère comme une méprise. Il se peut en effet que la révision des épreuves en soit devenue plus laborieuse. Mais je doute que ses lecteurs partagent son regret. Le livre y a certainement gagné sous le rapport de la commodité. Le texte se détache bien et, quant au commentaire, le caractère romain offrait de bien autres facilités que le devanâgarî pour l'emploi des guillemets et la résolution du sandhi, si utiles l'un et l'autre là où il s'agit avant tout de lire vite. La correction, du reste, ne paraît pas en avoir souffert. Malgré les circonstances défavorables dans lesquelles a dû se faire la révision des épreuves, les fautes, en somme, sont peu nombreuses et, proportion gardée, il y en a peut-être moins dans le commentaire que dans le texte. En voici quelques-unes qu'il faudra corriger : p. 7, l. 5, il faut lire *trishtubhi ;* p. 17, 3, *âdityam ;* p. 26, 17, *prishtopatâpa ;* p. 33, 6 infra *brûyât ;* ibid. 4, *vâcayitvâ ;* p. 34, 22 *çirahkapâlî* en un mot; p. 39, 20, il manque un ' devant *paçyato ;* p. 47, 8 et 49, 1 *varuna pâçam* en deux mots; ou bien l'Àranyaka samhitâ aurait-elle pour ce vers une leçon spéciale ? p. 48, 10 *sampadyate ;* p. 53, 15 *manim ;* p. 58, 16 *sauvarnîm ;* p. 69, 19 infra *madhukam* ; p. 72, 5 *ccâ te jâtam ;* p. 82, 15, *adrishta ;* p. 84, 12 *pûryamâneshu ;* ibid. 21 *proxya ;* p. 91, 6 *âhuti ;* ibid. 12 *vtiçca ;* p. 94, 3 *varshâni ;* p. 99, 1 *kramanam.*

Le 2e volume qui contiendra la traduction, les notes et l'index, doit suivre sous peu. Nous l'attendons avec impatience, surtout les notes, qui achèveront, nous n'en doutons pas, de faire de cette édition du *Sâmavidhâna* une des publications les plus complètes et les plus soignées qui se soient produites depuis quelques années dans le domaine de la littérature védique.

A. Barth.

---

196. — **Untersuchungen zur vergleichenden Grammatik des finnischen Sprachstammes,** von Dr Michael Weske. Leipzig, Breitkopf. 1873. In-8°, x-100 p. — Prix : 2 fr. 50.

Ce n'est ici que la première partie d'un ouvrage qui pourra devenir très-important et très-précieux. L'auteur expose son plan avec clarté et modestie. Sans contester le mérite des savants qui ont étudié les langues finnoises et qui les ont rapprochées les unes des autres, M. Weske estime avec toute raison qu'il reste beaucoup à faire, puisqu'on n'a jamais entrepris une vraie grammaire comparée de ces nombreux idiomes. Ni Boller, dans ses intéressantes études publiées par l'Académie de Vienne, ni M. Thomsen dans son *Influence des langues germaniques*, etc., ni M. Budenz (que M. W. a tort d'oublier dans la revue de ses prédécesseurs) n'ont conçu le projet d'un corps de doctrine complet et

raisonné donnant la démonstration d'une souche commune (ihr Verwandtschaftsverhæltniss zu einander etwa durch das Bild eines Stammbaumes klar darzustellen). Il ne se dissimule point les difficultés de sa tâche, mais il en voit aussi toute l'utilité.

En effet il ne s'agit pas seulement de la famille finnoise, d'une importance déjà suffisante par elle-même : il s'agit de constater sérieusement ses rapports avec les autres grandes familles de la race, oural-altaïque, notamment avec les Turcs et les Mongols ; il s'agit même, dans la pensée de l'auteur, d'arriver à une comparaison entre le tronc touranien et le tronc indo-européen.

Ce premier cahier est consacré à la déclinaison. Il y est traité des lettres, des racines, de la firmation (Verstærkung) surtout dans les langues de la Baltique. Mais plus de la moitié du cahier est consacrée à une étude détaillée du suffixe *n* dans toutes les langues finnoises, avec cette conclusion intéressante que les cas sont moins nombreux qu'on ne l'a cru, et qu'ils peuvent se ramener à un chiffre à peine supérieur à celui des cas des langues indo-européennes.

Nous attendons les autres études annoncées par M. Weske, et ses conclusions finales dont nous ferons part à nos lecteurs. Nous nous permettrons toutefois de lui donner un conseil : c'est de ne pas mettre de côté, ou tout au moins de ne point passer sous silence la langue accadienne et les travaux de M. Oppert et de M. Lenormant. M. Weske n'y verra point un reproche, car d'après la date de sa préface, il n'avait pu connaître encore les *Etudes accadiennes ;* mais la question est assez nettement posée pour qu'il se doive de l'étudier et de la résoudre dans un sens ou dans l'autre. M. Lenormant a-t-il raison, comme nous le croyons, ou bien a-t-il tort en comparant l'ancienne langue d'Assyrie aux langues ouraliennes ? M. Weske sera parmi les mieux qualifiés pour répondre [1].

Edouard SAYOUS.

---

197. — **Les nouvelles recherches sur la langue française et leurs résultats,** par J. BASTIN. Bruxelles, Rosez. 1872. In-8°, 128 p. — Prix : 3 fr.

L'auteur de cette brochure, qui est Belge et enseigne le français en Russie, a voulu résumer les travaux entrepris sur la langue française et leurs principaux résultats. Les cinquante premières pages contiennent l'histoire de la philologie française, et les soixante-quinze dernières l'« histoire de la langue française d'après les travaux de la science moderne. » L'esprit du livre est généralement bon ; il serait naturellement inutile d'y chercher du nouveau. On y remarque dans le

---

1. L'opinion de M. Lenormant est partagée par M. de Ujfalvy dans un livre récent (*Les migrations des peuples et particulièrement celle des Touraniens* gr. in-8° avec nombreuses cartes, Maisonneuve, 1873), auquel nous ne pouvons consacrer un article, parce que dans plusieurs de ses parties il échappe à notre compétence. Nous ne sommes d'ailleurs pas toujours de l'avis de l'auteur ; mais toutes les personnes qui s'intéressent à la philologie dans ses rapports avec l'histoire et avec la géographie consulteront avec fruit ce beau volume où M. Ujfalvy a résumé les travaux et reproduit les conclusions des principaux savants allemands, hongrois et finno-russes, sans oublier les historiens anciens, qu'il a soigneusement étudiés.

détail un assez grand nombre d'omissions, d'erreurs ou d'inexactitudes qu'il est superflu de relever. Cette production, qui peut sembler faible, ne sera peut-être pas dépourvue d'utilité dans le pays où l'auteur habite. — Nous l'engageons à faire des guillemets un plus fréquent usage : il emprunte à différents livres des pages entières dont il omet absolument d'indiquer la provenance. — On ne sait ce que vient faire à la fin de cette brochure un choix de « gallicismes et proverbes. » — Les remarques qui terminent l'ouvrage sur les qualités de la langue française actuelle comparée à celle du moyen âge et aux autres idiomes de l'Europe, nous ont paru plus personnelles et plus intéressantes que le reste.

ψ.

---

198. — **Moritz von Schwind.** Sein Leben und künstlerisches Schaffen, insbesondere auf der Wartburg. Von A. W. Müller. 2e éd., Eisenach, Bærecke, s. d. — Prix : 3 fr. 25.

L'ouvrage dont le titre précède est consacré à un artiste peu connu en France, à Maurice Schwind, l'un des représentants les plus caractéristiques de l'école allemande moderne. Schwind à la vérité est encore moins coloriste, s'il est possible, que Cornélius, J. Schnorr de Karolsfeld, Kaulbach et autres coryphées de la peinture philosophique ou historique. Il se contente d'un modelé encore plus sommaire. Mais pour l'originalité et la fécondité des idées il ne le cède à aucun de ces maîtres. Il a notamment su apporter dans l'interprétation du vieux monde germanique, son domaine préféré, un sentiment de poésie et de fraîcheur inconnu à tous ses rivaux. La grâce mystique des légendes, la gaîté franche et robuste, ou les accents émus des chansons populaires, nul ne les a rendus comme lui. On dirait que c'est grâce à sa double nationalité [1] qu'il a réuni en lui à un degré si éminent ces qualités en apparence contradictoires, le penchant à la rêverie et la jovialité.

Avec cette organisation, poétique plutôt qu'artistique, avec l'éducation qu'il reçut dans les Académies allemandes, où, alors comme aujourd'hui, l'enseignement laissait tant à désirer, il n'est pas étonnant que Schwind n'ait pas créé un œuvre grand et harmonieux. Ses peintures ne sont guère autre chose que des dessins enluminés ; en outre on y remarque un goût exagéré pour les scènes de genre. Dans celles qui ornent la Kunsthalle de Carlsruhe et le nouvel Opéra de Vienne il est à peine question de lumière, de gamme, d'entente des effets décoratifs. Si ses aquarelles, le conte des Sept Corbeaux, la belle Mélusine ont enlevé les suffrages de la critique européenne tout entière, c'est précisément parce que, exécutées dans un genre qui comporte une certaine improvisation, l'imperfection de la main-d'œuvre y est moins sensible. Ses esquisses pour vases, pendules, meubles divers, exposées en 1869 à la Société des arts industriels de Munich [2] ont également un côté fragmentaire et fantaisiste. Leur conception est spirituelle,

---

1. Son père était d'origine scandinave, sa mère était viennoise.
2. Nous en avons donné une description — peut-être un peu trop optimiste — dans la *Gazette des beaux-arts*. 1870. T. I, p. 451.

les détails en sont ingénieux, l'arrangement souvent pittoresque, mais ces avantages ne sont obtenus qu'aux dépens de la destination pratique des objets, et le désir d'introduire dans l'ornementation des idées comiques ou sentimentales l'emporte sur le souci du style. Malgré leur supériorité éclatante sur les productions analogues de l'École de Munich et de celle de Nuremberg, nous croyons qu'il n'est guère de modèles plus dangereux à placer entre les mains des élèves.

La gravure sur bois tel est peut-être l'art dans lequel Schwind a le plus approché de la perfection. L'exécution y étant simplifiée à l'extrême, ses saillies peuvent s'y donner un libre cours. Chose singulière, il s'y montre préoccupé outre mesure des lois de la décoration et n'a point de cesse qu'il n'ait placé ses allégories ou ses légendes dans l'encadrement architectonique le plus élégant. Nous signalerons surtout à nos lecteurs ceux de ces ouvrages qui font partie de la collection des feuilles d'images de Munich, encore trop peu répandue dans notre pays (nos 5, 19, 44, 48, 63, 250, 251, etc.). L'un d'eux, le Chat-Botté, est un véritable chef-d'œuvre d'humour, de grâce et de composition.

D'accord en cela avec ses compatriotes, Schwind a voulu se faire un mérite de ses imperfections et ériger en système le caractère défectueux et incomplet de sa production. Sa haine est surtout grande contre l'art français qui personnifie dans ce siècle-ci l'étude de la nature, le culte de la forme, et l'attachement aux principes professés par les maîtres véritablement grands, à quelque école qu'ils appartiennent. Le livre de M. Müller contient à ce sujet une sortie des plus violentes qui mérite d'être traduite :

(Schwind :) « C'est une honte éternelle que beaucoup de nos artistes aient » imité, comme des singes, les frivoles Français, et maintes fois en visitant une » exposition des beaux-arts j'ai rougi dans mon for intérieur d'être un peintre » allemand. Les Français nous ont porté malheur en toutes choses, en art aussi » avec leur soi-disant romantisme..... Tout le caractère français avec son maté- » rialisme grossier m'est odieux; et quand je vois un portrait français de Mon- » sieur Courbet ou Doré, hélas, hélas! cela me donne mal au cœur[1]. »

Quelle que soit du reste sa valeur au point de vue de l'esthétique, Schwind est un des principaux acteurs de la renaissance artificielle dont la capitale de la Bavière a été le théâtre sous le règne du roi Louis, et son nom est indissolublement lié à l'histoire de la peinture allemande du XIXe siècle. Nous devons donc accueillir avec intérêt tout ce qui peut nous éclairer sur sa vie, son caractère et ses travaux.

Les matériaux ne se sont pas fait attendre. M. Müller, a publié le livre dont nous avons à rendre compte. MM. Führich[2] et Holland[3] en ont publié un,

---

1. Les deux dernières lignes sont en vers, de la façon de Schwind. — La juxtaposition des noms de Courbet et de Doré — très-fréquente chez les critiques d'outre-Rhin — montre combien est superficielle la connaissance que nos voisins ont de notre art et de nos artistes. Il est impossible de trouver un contraste plus prononcé que celui qui existe entre ces deux peintres.

2. *Moritz von Schwind. Eine Lebensskizze.* Leipzig. 1871. In-8°.

3. *Moritz von Schwind, sein Leben und seine Werke.* Stuttg. 1873. In-8°.

chacun de son côté. M. Lücke a fourni de nombreux renseignements biographiques sur le maître dans le texte qui accompagne l'édition gravée de Cendrillon[1]. M. Regnet lui a donné place dans ses « Münchener Künstlerbilder[2]. » Enfin cet esprit distingué, si plein de sagacité et de goût, qu'une fin tragique a prématurément enlevé à la science, Albert de Zahn, a consacré à Schwind son dernier article[3].

Parmi ces travaux, celui de M. Müller n'occupe nullement le premier rang. Il ne renferme pas de documents écrits, mais uniquement des extraits des conversations que l'auteur a eues avec Schwind. Sa forme est plutôt celle d'un feuilleton que d'une biographie sérieuse, et des digressions innombrables interrompent à chaque instant le cours du récit. Enfin ses appréciations ne témoignent pas de connaissances bien profondes en matière d'art; plus familiarisé avec le mouvement actuel de la critique allemande, M. M. aurait notamment évité de citer si souvent Ernest Fœrster et autres écrivains d'une autorité plus que contestable.

Par suite d'une réserve exagérée M. Müller n'a pas voulu nous montrer sous son vrai jour le caractère de son héros. La cupidité, à ce qu'il semble, en formait un des traits principaux. Nous tenons de source certaine l'anecdote suivante qui ne laisse pas que d'être instructive. Un amateur offrit à Schwind une somme de 1.800 florins pour un lot d'esquisses. Schwind, qui ne rêvait que millions, comprit 18.000 au lieu de 1.800 et accepta avec empressement. Sa joie fut de courte durée. Le jour du paiement venu le mal-entendu s'expliqua, à son grand désespoir. Mais comme l'offre primitive était déjà fort brillante, prise en elle-même, il finit par s'en contenter.

L'histoire des relations de Schwind avec Kaulbach, les motifs de sa brouille avec son ancien ami, les circonstances du raccommodement, tout cela manque également dans le volume de M. M. Quant à ses rapports, de plus en plus tendus, avec le roi Louis, ils ne sont que superficiellement indiqués.

Il serait injuste de ne pas signaler, à côté de ces lacunes, un chapitre qui n'est pas sans valeur et qui fait de ce livre un guide indispensable aux touristes. C'est celui qui contient l'histoire et l'explication des peintures exécutées par Schwind à la Wartburg. On y trouve entre autres des détails intéressants sur le séjour de la duchesse d'Orléans à Eisenach et sur l'influence qu'elle a exercée sur Schwind.

Nous sera-t-il permis de constater en terminant que les ouvrages du genre de celui que nous venons d'examiner sont plus en honneur dans notre pays que de l'autre côté du Rhin. Il suffirait au besoin, pour le prouver, de citer les monographies remarquables à des titres divers qui ont été consacrées dans les derniers temps à Ingres, à Decamps, à Delacroix, à Gavarni. Mais nos voisins eux-mêmes sont

---

1. *Aschenbrœdel..... mit erlæuternden Text von Dr H. Lücke.* Leipzig. 1873. In-fol.
2. 2 vol. in-8°. Leipzig. 1871.
3. *Zeitschrift für bildende Kunst.* 1873. 27 juin. M. de Zahn est mort le 16 juin, à peine âgé de 37 ans.

forcés de reconnaître cette supériorité. Un savant, dont l'opinion ne sera pas suspecte, M. d'Eitelberger, professeur à l'Université de Vienne et directeur du Musée autrichien, s'exprimait à ce sujet dans les termes suivants, il y a quelques jours à peine, dans son appréciation du livre de M. Moreau[1] : « C'est un de ces » travaux dans lesquels les Français excellent et que nous ne possédons presque » pas dans la « littérature » allemande..... Nulle part nous n'y trouvons un » bavardage philosophique ou esthétique, une causerie de feuilleton ; mais partout » des observations puisant leur valeur dans les faits mêmes et bien propres à nous » instruire sur l'artiste et ses ouvrages. »

Eug. MÜNTZ.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 24 octobre 1873.

M. le docteur Briau écrit pour se porter candidat à la place de membre libre laissée vacante par la mort de M. Vitet.

Le ministre de l'instruction publique communique à l'Académie diverses inscriptions sémitiques qui lui ont été transmises par le ministre des affaires étrangères.

M. Deyrolle écrit pour annoncer l'envoi d'un certain nombre d'inscriptions arméniennes et grecques qu'il a recueillies dans un voyage en Arménie.

L'Académie se forme en comité secret.

A la reprise de la séance publique, l'Académie décide qu'elle maintient au concours, pour le prix ordinaire de 1875, le sujet, déjà proposé une première fois, de l'*histoire de la lutte entre les écoles philosophiques et théologiques sous les Abbassides, etc.*

M. Naudet offre de la part de l'auteur la 2e édition des 3 premiers volumes de l'*Histoire des Romains* de M. V. Duruy ; l'ouvrage complet aura 4 volumes. M. Defrémery présente une brochure relative à l'histoire de l'Algérie.

M. de Longpérier annonce la découverte, au champ S.-Marcel, d'une inscription romaine de la fin de l'empire. C'est une inscription funéraire en l'honneur d'un vétéran ménapien.

M. L. Renier rend compte des copies d'inscriptions latines envoyées par M. de Sainte-Marie, qu'il a examinées. Les inscriptions de Sardaigne, dont il a été question à la précédente séance, se trouvent pour la plupart à l'Université de Cagliari ; elles ont été publiées dans l'ouvrage du général Albert de la Marmora sur la Sardaigne. Une autre, dont M. de Sainte-Marie a envoyé une copie partielle et dont il promet un estampage, a déjà été publiée par Letronne, dans la Revue archéologique (I, p. 821), et par M. Guérin, dans son voyage en Tunisie (I, p. 27). Letronne la donne comme ayant été en partie martelée, puis regravée ;

---

1. *Kunst-Chronik.* 1er août 1873.

M. Guérin ne signale pas cette particularité : l'estampage annoncée résoudra cette question.

M. Heuzey continue la lecture de son mémoire sur la *Déméter voilée* dans l'art grec.

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Abul-Bakâ Ibn Ja'îsch Commentar zu dem Abschnitt über das *Hâl* aus Zamakhscharî's Mufassal, herausg. übers. etc. v. JAHN (Halle, Buchh. des Waisenhauses). — ARNOLDT, Die Chorpartien bei Aristophanes scenisch erlæutert (Leipzig, Teubner). — Augusti Rerum a se gestarum indicem cum græca metaphrasi ed. BERGK (Gottingæ, Dietrich). — BARBE, La vérité sur la langue d'O (Toulouse, Douladoure; Paris, Maisonneuve). — BOTZON, Sur le langage actuel de Paris. Essai linguistique (Francfort-sur-Oder, Harnecker). — CAFFIAUX, Essai sur le régime économique du Hainaut (Valenciennes, Lemaitre). — CASTETS, Eschine l'orateur (Nîmes, Clavel). — CROISET, Xénophon, son caractère et son talent (Paris, Thorin). — CURTIUS, Das Verbum der griechischen Sprache seinem Bau nach dargestellt, 1. Bd. (Leipzig, Hirzel). — DAREMBERG et SAGLIO, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines (Paris, Hachette). — DEMELIUS, Die Exhibitionspflicht in ihrer Bedeutung für das classische und heutige Recht (Gratz, Leuschner und Lubensky). — Die Volkslieder des Engadin von A. v. FLUGI (Strassburg, Trübner). — FOUILLÉE, La Liberté et le Déterminisme (Paris, Ladrange). — GAFFAREL, Eudoxe de Cyzique et le Périple de l'Afrique dans l'antiquité (Besançon). — GUILLEMIN, Odet et Jacqueline. Conte chalonnois (Chalon-sur-Saône, Landas). — HINCK, Polemonis Declamationes quæ exstant duæ (Bibl. script. græc. et roman. Teubneriana). — Iohannis de alta silva, Dolopathos sive de Rege et septem Sapientibus, herausg. v. ŒSTERLEY (Strassburg, Trübner). — Legende storiche siciliane del XIII al XIV secolo raccontate da MORTILLARO (Palermo, Pensante). — LÜDEMANN, Die Anthropologie des Apostels Paulus (Kiel, Univ. Buchh.). — MADWIGH Adversaria critica ad Scriptores græcos et latinos, vol. II : Emendationes latinæ (Hauniæ, Gyldendal). — Œuvres complètes de Melin de Sainct-Gelays, p. p. BLANCHEMAIN, t. II (Paris, Daffis). — POTTHAST, Regesta Pontificum romanorum, fasc. II et III (Berlin, R. v. Decker). — PRŒHLE, Friedrich der Grosse und die deutsche Literatur (Berlin, Lipperheide). — RING, Zur Tropik Pindar's (Pest, Aigner). — ROSENKRANTZ, Von Magdeburg bis Kœnigsberg (Berlin, Heimann). — Sân-tséu-Kîng, le livre des trois caractères de Wâng-peh-héou, en chinois et en français, par G. PAUTHIER (Paris, Challamel). — SCHÆFER, Abriss der Quellenkunde der griechischen Geschichte bis auf Polybios. Zweite Aufl. (Leipzig, Teubner). — THÉVENOT, Histoire de la ville et de la chatellenie de Pont-sur-Seine (Nogent-sur-Seine, Faverot; Troyes, Socard). — WATTENBACH, Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter, 3. Aufl. Bd. I. — WESENBERG, Emendationes alteræ, sive annotationes criticæ ad Ciceronis Epistolarum editionem (Lipsiæ, Teubner). — Wilhelm von Orange. Heldengedicht von Wolfram von Eschenbach, übers. von SAN-MARTE (Halle, Buchh. des Waisenhauses).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

V. Leclerc, revues par MM. O. Gréard et Crouslé. In-18 jésus, 523 p. Paris (Garnier frères). 3 fr. 50

Decharme (P.). Extrait d'un lexique manuscrit latin, grec ancien et grec moderne. In-16 p. Paris (imp. Chamerot).

Dumesnil. Souvenirs de la Terreur, mémoires inédits d'un curé de campagne publiés d'après le manuscrit original par le baron Ernouf. 2e éd. In-12, 321 p. Paris (Didier et Ce). 3 fr.

Eccentricities of the french language, Dictionnaire de l'argot parisien. In-8°, br. London (Hotten). 9 fr. 40

Farrar (F.). Chapters on language. New edit. In-8°, 266 p. cart. London (Longmans). 6 fr. 25

Holroyd (W. R. M.). Hindustani made easy. In-8°, cart. London (King). 9 f. 40

Lenormant (F.). Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés jusqu'à ce jour. 1er fascicule. In-4°, 105 p. Paris (Maisonneuve et Ce). 5 fr.

—— Études assyriologiques. Seconde série. Études accadiennes. T. 1. 3e partie. Répertoires des caractères. Additions à l'introduction grammaticale. In-4°, 15: p. Paris (les mêmes). 5 fr.

Lichtenberger (F.). Histoire des idées religieuses en Allemagne depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. T. I. In-8°, 374 p. Paris (Sandoz et Fischbacher). 7 fr. 50

Loutchitzki (J.). Documents inédits sur l'histoire du Languedoc et de La Rochelle après la Saint-Barthélemy (1572-1574). Lettres extraites des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. In-8°, 75 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Ménant (J.). Leçons d'épigraphie assyrienne professées aux cours libres de la Sorbonne pendant l'année 1869. In-8°, viij-115 p. Paris (Maisonneuve et Ce).

Montaigne. Essais réimprimés sur l'édition originale de 1588, avec notes, glossaire et index, par MM. Motheau et D. Jouaust, et précédés d'une note par M. S. de Sacy. Portrait gravé à l'eau forte par Gaucherel. T. 1. In-8°, xvij-347 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 12 fr. 50
Les 4 vol. 50 fr.

Ozanam (A. F.). Œuvres complètes. Avec une préface par M. Ampère. 3e édit. T. 1 et 2. La civilisation au Ve siècle, introduction à une histoire de la civilisation aux temps barbares, suivie d'un essai sur les écoles en Italie du Ve au XIIIe s. In-8°, 932 p. Paris (Lecoffre et fils).

Pierre (V.). Histoire de la république de 1848. Gouvernement provisoire, commission exécutive, Cavaignac, 24 février-20 décembre 1848. In-8°, 556 p. Paris (Plon et Ce).

Pierret (P.). Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°, 131 p. Paris (lib. A. Franck). 20 f.

Ponthieux (N.). Archéologie préhistorique. Le camp de Catenoy (Oise). Station de l'homme à l'époque de la pierre polie. In-8°, iv-171 p. et 39 pl. Beauvais (imp. Laffineur).

Saint-Simon (de). Mémoires publiés par MM. Chéruel et A. Regnier fils, et collationnés de nouveau pour cette édition sur le manuscrit autographe avec une notice de M. Sainte-Beuve. T. 7. In-18 jésus, 485 p. Paris (Hachette et Ce). 3 fr. 50

Sauzay (J.). Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs, de 1789 à 1801, d'après les documents originaux inédits. T. 10 et dernier. Le Directoire. In-12, 836 p. Besançon (lib. Turbergue).

Scriptorum de musica medii ævi novam seriem, collegit nuncque primum edidit E. de Coussemaker. T. IV. Fasc. 1. In-4° à 2 col. 80 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel).

Ségur (le Général comte de). Mélanges. In-8°, 532 p. Paris (F. Didot frères, fils et Ce).

Spencer (H.). Descriptive sociology, or, groups of sociological facts, classified and arranged. N° 1, Division 3. In-fol. br. London (Williams et N.). 22 fr. 50

Thomson (J.). Illustrations of China and its people. A series of 200 photographs, with Letterpress. Vol. 2. In-4°, cart. London (Low). 78 fr. 75

Vatel (C.). Recherches historiques sur les Girondins. Vergniaud, manuscrits, lettres et papiers, pièces pour la plupart inédites, classées et annotées. Ouvrage accompagné de portraits originaux, de deux gravures et d'un fac-simile. 2 vol. in-8°, xcix-721 p. Paris (Dumoulin).

Vereker (C. S.). Old Times in Ireland. 3 vol. In-8°. cart. London (Chapman). 39 fr. 40

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés* : M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans la dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic*; A. BARTH, *Annus*; le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Ier des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8°. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

Pour paraître prochainement.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. T. 3e et dernier.

CTE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

T. MOMMSEN Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. 3e publié par M. le baron de Witte. 1 vol. gr. in-8°.

En vente chez H. COSTENOBLE, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8°. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 45 Septième année 8 Novembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
13e, 14e ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

A. MARIETTE-BEY Denderah, description générale du grand temple de cette ville. Tome III et IV. 2 vol. gr. in-fol. 160 fr.

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2395, 20 septembre. Old English Homilies of the Twelfth Century. Second Series. Ed. by MORRIS. Trübner. — EWALD, Our Public Records : a Brief Handbook to the National Archives, Pickering (bon manuel). — Notes de Paris (E. ABOUT). — The « Itinerarium Ricardi Primi » (communication de M. P. Meyer : M. G. Paris et G. Monod établiront, dans la *Romania,* que l'original de l' « Itinerarium » est en français et non en latin, comme le croit M. Stubbs). — *Literary Gossip.* — DRURY FORTNUM, A Descriptive Catalogue of the Maiolica, Hispano-Moresco, Persian, Damascus, and Rhodian Wares in the South Kensington Museum; with Historical Notices, Marks and Monograms. Chapman and Hall (important ouvrage formant plus de 800 pages).

—— N° 2396, 27 septembre. ROBERTSON, History of the Christian Church. Vol. IV, A. D. 1303-1517. Murray (ce volume termine l'excellent ouvrage de M. R.). — GRESWELL, Grammatical Analysis of the Hebrew Psalter. Oxford, Parker (utile pour les commençants). — MILLIGAN and ROBERTS, The Words of the New Testament, as altered by Transmission and ascertained by Modern Criticism, for Popular Use. Edinburg, Clark (sans valeur). — The Orations of St. Athanasius against the Arians according to the Benedictine Text, with an Account of his Life. By W. BRIGHT. Oxford, Clarendon Press (édition des plus recommandables). — DELITZSCH, Biblischer Commentar über die poetischen Bücher des alten Testaments. Das Salomonische Spruchbuch (ouvrage très-érudit, mais qu'il faut consulter avec précaution). — DELITZSCH, Studies on the Complutensian Polyglot (n'est pas au courant de la science). — DE BEAUVOIR-PRIAULX, The Indian Travels of Appollonius of Tyana, and the Indian Embassies to Rome, from the Reign of Augustus to the Death of Justinian. Quaritch (réimpression des essais publiés dans le *Journal asiatique* de Londres). — The « Itinerarium Ricardi Primi » (W. STUBBS : suspend son jugement jusqu'à l'apparition du travail de MM. Paris et Monod, dans la *Romania*). — *Literary Gossip.*

—— N° 2397, 4 octobre. THOMSON, Illustrations of China and its People. Vol. II. Low (art. favorable). — Historical Papers and Letters from the Northern Registers. Ed. by RAINE. Longmans (importante contribution à l'histoire de l'Angleterre). — Central Asia (lettre de Bokhara. M. Schuyler, auteur de cette lettre, attaque vivement l'authenticité des voyages de Vambéry et conteste la valeur de ses ouvrages.— Il croit que la fameuse Bibliothèque de Timour existe encore. — Quelques ouvrages arabes sur l'histoire de Bokhara sont tombés entre ses mains). — *Literary Gossip.*

Literarisches Centralblatt, N° 43, 25 octobre. RÉVILLOUT, Sur le mouvement des esprits dans les premiers siècles de notre ère. Première étude. Vie et sentences de Secundus, d'après divers mss. orientaux, les analogies de ce livre avec les ouvrages gnostiques (art. généralement favorable; quelques réserves). — BAYER, Die Historia Friderici III. Prag, 1872, Tempsky. In-8°, 208 p. (excellente monographie sur l'ouvrage d'Enea Silvio de Piccolomini).—PHILIPPSON, Heinrich IV und Philipp III. Die Begründung des franzœsischen Uebergewicht in Europa. 1598-1610. 2. Theil. Berlin, Duncker. In-8°, iv-444 p. (note favorable). — LINEL, Das neue deutsche Kaiserreich, seine Entwickelung, Ziele und Culturbedeutung. 1. Bd. Die Entwickelung. Frankfurt a. M., Boselli. In-8°, vj-275 p. (Cette histoire commence aux tentatives de réforme en 1848; elle a pour but de repousser les accusations dirigées par les ultramontains et les démocrates contre l'empire germanique, et de montrer que son développement s'est accompli au nom du sentiment national et du libéralisme). — PRÆTORIUS,

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — **8 Novembre** — **1873**

Sommaire : 199. Le *Sân-tsèu-king* publ. et tr. p. PAUTHIER ; le *San-tseu-king* tr. p. JULIEN. — 200. Le *Guillaume d'Orange* de Wolfram d'Eschenbach, trad. p. SAN-MARTE. — 101. PICOT, Histoire des États généraux. — *Variétés : Archeologia artistica.* — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

199. — **Sân-tsèu-king.** Le livre classique des trois caractères de Wâng-Pĕh-héou en chinois et en français accompagné de la traduction complète du commentaire de Wâng-Tçin-chîng par G. PAUTHIER. Paris, Challamel aîné. 1873. In-8°, xij-148 p.

San-tseu-king ou le livre des trois mots traduit du chinois par Stanislas JULIEN de l'Institut de France. Genève. 1re liv. Nov. 1872. 2e liv. Avril 1873.

Le livre des trois caractères, ainsi nommé parce qu'il est rédigé en vers de trois syllabes, est une petite encyclopédie qu'un lettré de l'époque des *Soûng* (960–1122 de notre ère), Wâng Pĕh-héou, composa pour ses élèves, et qui, grâce à la forme de sa rédaction et à l'extrême concision de son texte qui le rendent très-propre à se graver dans la mémoire, est aujourd'hui devenu classique non-seulement en Chine, mais dans tous les pays où la civilisation chinoise a pénétré. « Le *Sân-tsèu-kîng*, dit un auteur chinois [1], est en réalité comme un » radeau que, dans les commencements de leurs études, les jeunes gens qui » cherchent à s'instruire peuvent employer pour arriver à atteindre les sources » profondes de l'étude de l'antiquité. »

Mais on comprend que le texte seul de cet ouvrage ne formant par lui-même qu'une sorte de table mnémonique, il ne saurait suffire aux exigences de l'enseignement. Ce n'est point en une stance de quatre vers, par exemple, qu'on peut prétendre avoir décrit une époque entière ou raconté l'histoire d'une longue dynastie. Aussi le *Sân-tsèu-kîng* actuellement en usage dans les écoles primaires et secondaires de l'empire chinois est-il pourvu d'un commentaire qui, bien que très-concis lui-même, fait du livre des trois caractères un ouvrage très-instructif, même pour les Européens, car il nous fait connaître avec assez de détails l'ensemble de ce qui constitue la civilisation chinoise.

Le *Sân-tsèu-kîng* traite successivement de la nature de l'homme, de l'utilité de l'éducation et de l'instruction, des devoirs sociaux, de la manière d'apprendre à écrire, des bases de l'arithmétique, de la cosmographie, des cinq vertus cardinales, des six espèces de grains, des six espèces d'animaux domestiques, des huit sons musicaux, etc. Un des passages les plus importants est sans contredit celui qui nous donne l'histoire et l'analyse des quatre livres classiques et des *King* ou livres canoniques. Le résumé de l'histoire de la Chine, qui vient ensuite,

1. Préface du commentateur Wâng-Tçin-chîng. (Trad. de M. Pauthier.)

nous montre cette contrée, à diverses époques, partagée en royaumes distincts. L'histoire de chacun de ces royaumes y est étudiée séparément. On voit ainsi sous son vrai jour la marche des événements politiques dans cette vaste contrée, que nous considérions jusqu'à présent comme ayant presque toujours été sous la domination d'une suite de souverains qui, depuis Foûh-hi (3468 av. J.-C.) jusqu'à l'empereur actuel, se seraient succédé sans interruption, formant plusieurs dynasties consécutives. Quelque abrégé que soit cet exposé il complète le peu de renseignements que nous possédions sur les révolutions de la Chine[1].

L'ouvrage se termine par une liste des historiens officiels, par des considérations sur la manière d'étudier, et par plusieurs exemples sur l'utilité et les bienfaits de l'éducation.

M. le gouverneur de la Cochinchine, désirant que le *Sân-tsèu-kîng* fût un des livres réglementaires de l'enseignement à l'école d'administration de Saïgon, en demanda la traduction à M. Pauthier, dont les travaux ne sont pas moins connus et estimés dans tout l'extrême Orient qu'en Occident.

Jusqu'à présent on ne connaissait en Europe que le texte du *Sân-tsèu-kîng*, dont il a été fait des traductions dans plusieurs langues. M. P. est le premier qui ait donné une version complète du texte et du commentaire; le texte en caractères chinois est accompagné de la double prononciation mandarine et annamite. Mais ce qui augmente surtout la valeur de cette publication ce sont les nombreuses et savantes notes que ce regrettable sinologue y a ajoutées. Dans la partie historique, en regard de chaque fait, de chaque souverain, il a placé la date correspondante de notre ère, à l'aide du grand tableau chronologique de l'histoire de la Chine (le *Li-tâï-ki-ssé*).

Deux des traductions déjà existantes du texte du *Sân-tsèu-kîng*, l'une en latin et l'autre en anglais, avaient paru en 1864, et étaient l'œuvre de M. Stan. Julien, qui annonçait dès cette époque une troisième édition accompagnée du commentaire. Mais il ne songea à remplir cette promesse qu'au moment où M. Pauthier entreprenait cette même tâche sur l'invitation du gouvernement de la Cochinchine. Nous ignorons si cette coïncidence fut aussi fortuite que celle qui a fait mourir presque simultanément nos deux sinologues occupés au même travail. En tout cas elle nous invite naturellement à un parallèle entre ces deux publications posthumes, parallèle d'autant plus intéressant que M. Pauthier et M. Julien, qui, comme personne ne l'ignore, ont été en antagonisme pendant plus de quarante ans, ne se sont trouvés que cette seule fois en concurrence réelle. Jusqu'alors M. J. s'était contenté de *corriger* et de refaire les traductions de son rival. On sait d'ailleurs que l'œuvre de M. J., presque exclusivement composée de traductions, renferme un certain nombre de ces traductions *refaites* après les Jésuites, Ab. Rémusat, Pauthier, etc., ce qui a peu contribué à augmenter, du moins dans le sens de l'étendue, notre connaissance de la littérature chinoise. Cette fois-ci, les deux sinologues travaillaient en même temps, sur le même texte et tout à fait indépendamment l'un de l'autre, c'est-à-dire dans les conditions exactes

1. Cf. Klaproth, *Tableaux historiques de l'Asie.*

d'un concours. Nous n'étonnerons certainement personne en disant que le travail de M. J. est, sous le rapport de l'érudition, beaucoup moins complet que celui de M. Pauthier. On n'y trouve qu'un très-petit nombre de notes; encore sont-elles souvent mêlées avec la traduction du commentaire; dans la partie historique la concordance chronologique avec les dates de notre ère fait absolument défaut. Si nous passons à la traduction qui, d'après l'assertion de M. J. dans sa préface, devrait être « tout à fait littérale, » nous constatons qu'elle est gravement tronquée. Nous ne voulons rien dire des endroits où le traducteur français a cru devoir substituer sa propre interprétation du texte à celle du commentateur chinois qu'il traduisait (p. ex. p. 34, 54, etc.). Mais des passages fort importants sont supprimés, tels que l'analyse du *Ta-hiöh* (p. 25), celle des doctrines des cinq philosophes (p. 39, comparez avec la traduction de M. Pauthier p. 47 et 69). La plupart du temps le lecteur n'est pas prévenu de ces suppressions; quelquefois il est prévenu en ces termes : « J'ai renoncé à traduire le commen- » taire toutes les fois qu'il ne contient que des *idées purement chinoises* tout à fait » dépourvues d'intérêt pour les Européens. » On voit que M. J. se faisait une idée tout à fait particulière sur le genre d'intérêt qui pousse les Européens à étudier la littérature chinoise. Ainsi il a omis comme « dépourvu de bon sens » le passage du commentaire où les Chinois font correspondre à chaque point cardinal un souverain, un génie, une vertu, etc. Si les indianistes avaient eu de semblables scrupules nous pourrions encore ignorer que la même idée se retrouve dans le buddhisme et dans l'Inde[1].

Pour faire mieux apprécier la différence entre les deux traductions nous ferons quelques citations parallèles.

Traduction de M. Pauthier.	Traduction de M. Julien.
Tchoû-tsèu a divisé l'ouvrage (le Tá-hiöh) en une première partie qui est le King (le texte propre de Confucius) et en dix autres comprenant le commentaire (tchoûan de Thsêng-tsèu). C'est ce que l'on appelle : commencer ses études en entrant par la porte de la vertu. — Quant à la doctrine de Khoûng-tsèu, on fait observer que Thsêng-tsèu seul a atteint la hauteur de ses pensées. Les études de Tsèu-ssé se firent principalement sous la discipline de Thsêng-tsèu. Meng-tsèu en reçut la succession des disciples de Tsèu-ssé (p. 47).	Ce livre est le premier et le plus important dont les étudiants doivent s'occuper. Tchou-tseu l'a divisé en dix parties. C'est ce qui l'a fait appeler la porte par laquelle les jeunes étudiants arrivent à la vertu. Pour ce qui regarde la doctrine de Confucius, Tseng-tseu est le seul qui en ait obtenu les principes fondamentaux. Tseu-sse a puisé son instruction dans les enseignements de Tseng-tseu, et Meng-tseu a étudié sous la direction de Tseu-sse (p. 25).

D'après la traduction de M. Pauthier le Ta-hiöh est divisé en onze parties et d'après celle de M. Julien le même ouvrage n'en comprend que dix. Si nous

1. Voy. l'*Amarakocha* éd. Loiseleur I, 15 et le Triglotte buddhique.

ouvrons le Ta-hiŏh nous le trouvons divisé en onze parties et à la fin de la première partie nous lisons que celle-ci est de Confucius et les dix autres de Thsêng-tsèu.

En outre la traduction de M. Julien fait étudier Meng-tseu sous la direction de Tsèu-ssé, lequel était mort près de quatre-vingts ans avant la naissance de Meng-tseu [1]. M. Pauthier n'a pas commis un pareil anachronisme.

Le fondateur du royaume de Weï avait pour nom de famille Thsâo (« juge d'appel ») et pour petit nom Thsâo (« prendre » « saisir »). Il était du pays de Thsiâo. C'est l'époque des troubles de Toûng-choh (général rebelle). Le fils du Ciel (l'empereur des Han) était dans l'ignorance des faits; Thsâo se rendit à la capitale de ce souverain, sur l'autorisation qui lui en était donnée. *Il prêta son concours au fils du Ciel*, et donna ses ordres aux princes (soulevés). Il apaisa les troubles qui s'étaient multipliés. L'influence du pouvoir, par sa bonne administration, semblait se fortifier de jour en jour. Mais après la mort de la personne qui le maintenait ainsi, le fils (*du ciel*) ne continua pas d'occuper le trône (p. 91).

Tsao-tsao, du royaume de Weï, était originaire du pays de Tsiao. Au milieu des troubles excités par Tong-tcho, l'empereur était tombé dans le malheur. Tsao-tsao alla au-devant de l'empereur et établit sa cour à Hiu-tchang. Ensuite, *faisant violence à l'empereur* il donna lui-même des ordres aux princes feudataires et apaisa les troubles. Sa puissance et ses mérites s'augmentèrent de jour en jour (p. 54).

Quoique Thsâo-thsâo soit considéré comme le fondateur du royaume de Weï, il n'a été que le premier ministre du dernier souverain des Han et ce ne fut que son fils Thsâo-y qui monta sur le trône en forçant l'empereur d'abdiquer en sa faveur [2].

Les historiens des États septentrionaux ont divisé leur histoire en trois cours ou dynasties. La première est celle des Weï. Touh-poh (descendant des anciens Tartares Toûng-hoû), s'éleva à *Sŏh-mŏ* (province de Chân-sî). Dans les commencements, à l'époque où régnait le saint (*ching*) empereur

Les annales du Nord font l'histoire de trois cours. La première s'appelle Weï; son nom de famille est To-pa; elle est sortie du pays de So-mo (c'est-à-dire, du désert du Nord). Dans l'origine, les empereurs Ching-wou-ti, Ki-fun, Chin-Youen-ti et Li-weï furent successivement des chefs (de hordes)

1. Voy. Rémusat, *Nouveaux mélanges asiatiques*, II, 114; Legge, *The chinese classics*, t. II. *Prolégomènes* § 2 et 4.

2. *Li-tai-ti-wang-piao*, § des seconds Han p. 22 et § des trois royaumes p. 1; et *Li-tai-ki-sse* liv. 36, fol. 52, et liv. 37, table généalogique des Weï. Comp. Klaproth. Tableaux historiques de l'Asie, p. 73 et *Mémoires sur les Chinois*, III, 104.

Woû-ti (de la dynastie des Tçin 265-290) il y avait Kioh-fân; et du temps du divin (*chîn*) Yoûan-ti (317-322) Lih-weï; ils étaient à ces époques des chefs des tribus, qui remplirent les fonctions de ministres dans le royaume du milieu (p. 103).

qui étaient soumis au royaume du milieu (p. 61).

Le titre d'empereur (*Tî*) est donné à Ching-Woû-ti et à Chin-Yoûan-ti, mais non pas à Kioh-fân et à Lih-weï, il n'est donc point question ici de quatre empereurs des Weï, car le premier des Weï qui prit le titre d'empereur est Kouaï (en 386 de notre ère) comme le dit le commentaire du *Sân-tsèu-king* quelques lignes plus loin [1].

Nous arrêterons ici ce parallèle que tout lecteur peut continuer lui-même; nous croyons en avoir assez dit pour justifier notre conclusion : M. le gouverneur de la Cochinchine a été bien inspiré ou bien conseillé en confiant à M. Pauthier la traduction du *Sân-tsèu-king* et de son commentaire, et il est heureux que ce savant sinologue ait vécu assez pour la terminer; celle de M. Julien ne saurait la suppléer.

Ed. SPECHT.

---

200. — **Wilhelm von Orange.** Heldengedicht von Wolfram von Eschenbach. Zum ersten Male aus dem Mittelhochdeutschen übersetzt von SAN-MARTE (A. Schulz). Halle, Buchhandlung des Waisenhauses. 1873. In-8°, xxij-398 p.

On sait que le *Willehalm* de Wolfram d'Eschenbach est une traduction fort libre de notre chanson d'*Aliscans*. Cet ouvrage a excité, et à juste titre, beaucoup moins d'intérêt que le *Perceval* du même poète : on ne l'avait pas encore traduit en allemand moderne, malgré le zèle que mettent nos voisins à répandre dans le public, sous toutes les formes, la poésie nationale du moyen âge. La traduction de M. Schulz a paru claire et fidèle : le ton en est peut-être çà et là un peu plat ou trivial, mais le style de l'original est lui-même sujet aux plus grandes inégalités, bien qu'en général il soit ici plus simple et plus coulant que dans le *Perceval*. Cette traduction rendra plus facile pour les critiques français la comparaison entre la chanson de geste et l'imitation allemande. Au point de vue esthétique, la supériorité du français n'est pas douteuse. Au point de vue critique, le poème allemand n'est pas dénué d'intérêt : nous pensons et nous croyons qu'on pourrait établir par une étude minutieuse, que Wolfram s'est servi d'un texte déjà remanié (où le petit vers féminin qui termine les tirades avait été supprimé, comme dans tous nos mss. sauf un), ce qui n'est pas sans importance pour la date de la chanson de geste et de cette version retouchée.

Les notes de M. Sch. sont rares et portent généralement sur des détails de mœurs ou de coutumes. Dans une courte introduction, il renvoie à un travail

---

1. Comp. *Li-tâï-ki-ssé*, liv. 46, table généalogique des Weï.

antérieur où il a traité les questions littéraires que soulèvent les deux poèmes, français et allemand. Nous sommes loin de partager son avis sur plusieurs de ces questions, mais ce n'est point ici le lieu de les aborder.

ψ.

---

201. — **Histoire des États généraux** considérés au point de vue de leur influence sur le gouvernement de France de 1355 à 1614, par Georges Picot, juge au tribunal de la Seine. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques (premier prix du concours d'histoire). Paris, Hachette, 1872, 4 vol. in-8°, xj-525, 582, 544, 438 p. — Prix : 30 fr.

I.

Avant toute chose, je tiens à dire combien M. Picot a su rendre commode et facile l'étude d'un livre aussi considérable et aussi sérieux. Entre la *Préface* et l'*Introduction*, on trouve tout d'abord quelques pages qui, sous le titre de *Division de l'ouvrage*, en reproduisent les grandes lignes. D'innombrables notules marginales, ces *manchettes* que M. Paulin Paris, un des premiers, a eu le bon esprit de remettre à la mode dans son édition des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, résument en deux ou trois mots les principales notions de chaque paragraphe, et sont comme des jalons qui guident le chercheur. A la fin de chaque volume, on a le secours d'une table des matières. Dans le dernier volume, à la suite de la *Conclusion* (p. 283-303), une *Table analytique* de plus de 120 pages permet de retrouver aisément tous les faits, tous les noms, toutes les dates, toutes les idées que renferme l'ouvrage. Je ne connais guère d'exemple de tant de soins et de précautions pris pour éviter au lecteur tout embarras, toute fatigue, pour attirer et retenir son attention, et si j'ajoute que le style de l'auteur est des plus clairs et des plus *français* dans toute l'acception du mot, on me croira, je l'espère, quand je déclare que l'on doit aborder sans le moindre effroi la lecture des deux mille pages du savant magistrat.

Et quel sujet plus intéressant que l'histoire des États généraux? Sans doute ce sujet a été déjà souvent traité et par d'habiles gens, mais jamais encore il ne l'avait été d'une manière aussi exacte, aussi complète. M. P. ne s'est pas contenté de consulter tous les travaux antérieurs; il a eu la rare bonne fortune de pouvoir profiter des conseils et des communications de deux des hommes de notre temps qui ont le plus et le mieux étudié l'histoire de l'ancienne France, M. Guizot et M. Mignet. Je ne suivrai point M. P. sur le terrain politique où, d'accord avec ces deux nobles esprits, il marche d'un pas prudent, se montrant toujours animé des sentiments les plus patriotiques. C'est uniquement des recherches de l'érudit que je veux m'occuper.

Ces recherches ont été longues, patientes, consciencieuses. M. P. n'a épargné ni son temps, ni sa peine, pour arriver à connaître, avec tous les documents imprimés, le plus possible de documents inédits. Il a fouillé partout afin de trouver des matériaux non encore employés. Ce que nos archives, nos bibliothèques lui ont fourni surtout, ce sont des cahiers de doléances des trois derniers siècles, les uns totalement inconnus, les autres infidèlement publiés. Ces cahiers, pour

lesquels M. P. exprime une vive admiration et où il signale (t. I, p. vij) « un tel » trésor d'idées, un mélange de qualités si remarquables, tant de bon sens et » tant d'éclat, tant d'éloquence et tant de suite dans les principes à travers les » événements les plus différents, qu'on demeure confondu de faire encore des » découvertes dans une voie qui aurait dû être depuis longtemps explorée, » ces cahiers, dis-je, il a l'intention de commencer prochainement à les publier, et on ne saurait trop l'encourager à donner à son livre un complément aussi précieux.

Pour chaque réunion des États généraux, depuis celle qui, sous le roi Jean, s'ouvrit le 2 décembre 1355, jusqu'à celle qui, sous la régence de Marie de Médicis, s'ouvrit le 14 octobre 1614, l'auteur adopte la marche suivante : il retrace, d'après les meilleurs témoignages, les circonstances qui ont précédé et accompagné la tenue des assemblées nationales ; il caractérise l'influence de ces assemblées, en rapprochant les vœux exprimés par les députés, des ordonnances royales rendues en conséquence. Un tableau comparatif permet de saisir d'un seul coup-d'œil les rapports qui existent entre tel et tel article des cahiers et tel et tel article des ordonnances. Enfin se déroulent de judicieuses considérations sur les progrès ainsi accomplis dans la justice, dans les finances, dans l'armée, en un mot dans toutes les régions administratives. Ce procédé si méthodique, qui descend jusqu'à la plus minutieuse analyse, qui s'élève jusqu'à la plus large synthèse, est lent, mais sûr, et amène peu à peu le lecteur à une connaissance parfaite des choses de détail et des choses d'ensemble qui, sous le titre d'Histoire des États généraux, constituent en réalité l'histoire de la France pendant la période comprise entre le milieu du XIVe siècle et les premières années du XVIIe.

M. P. rectifie plusieurs erreurs des historiens et académiciens d'autrefois, des historiens et académiciens d'aujourd'hui. Une des plus importantes de ces rectifications est celle-ci (t. I, p. 240, 241) : Contre l'opinion de Secousse, partagée par M. Amédée Thierry (*Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. V, p. 795), M. P. établit que les prétendus États généraux de 1380 n'ont jamais existé, que l'on a décoré de ce nom pompeux une insignifiante réunion de notables arbitrairement choisis. Répondant à l'objection tirée par Secousse et par M. Thierry de l'ordonnance du 11 juillet 1381, M. P. démontre qu'il faut définitivement écarter ce document du débat, aucune recherche ne le lui ayant fait découvrir, ni dans la collection des Ordonnances, où le renvoi indiqué dans la préface est inexact, ni dans les tables chronologiques, qui ne contiennent, pour toute l'année 1381, aucune ordonnance d'intérêt général se rapportant à cet objet. Il était d'autant plus utile de constater l'absence d'une telle pièce, qu'elle a été plus souvent invoquée par les modernes historiens, sur la foi du savant commentateur des Ordonnances.

Le soin extrême avec lequel M. P. a, d'abord, préparé son mémoire, et l'a, ensuite, revu et amélioré, en le transformant en un livre, est une garantie de sa valeur. Pour moi qui ai eu l'occasion d'étudier d'une façon spéciale l'histoire des États généraux du XVIe siècle, je ne trouve rien à reprendre soit dans les récits,

soit dans les appréciations du lauréat de l'Académie. Tout au plus, pourrais-je, m'attachant à des bagatelles, faire observer que Jean de Monluc (et non *Montluc*) est né avant 1508 (t. II, p. 15) et très-probablement vers 1503[1]; que (*Ibid.* p. 47) le seigneur de Rochefort, orateur de la noblesse aux États d'Orléans, était — on a oublié de le dire — Jacques de Silly, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, etc.; que (*Ibid.* p. 248), le nom du grand théologien Claude d'Espense est trop connu pour qu'on puisse l'écrire *Despence*; que (*Ibid.* p. 314, 366, 367, 368), le « maire et député de Bordeaux Hémar » n'était autre que Joseph d'Aimar, qui joignait aux qualités indiquées celle de président du Parlement de Bordeaux; que (*Ibid.* p. 364), le maréchal Armand de Gontaut fut baron, mais non pas *duc* de Biron, ce dernier titre n'ayant été donné qu'à son fils aîné, le maréchal Charles de Gontaut, en 1598; enfin — car il me tarde de laisser là ces petites chicanes — que (t. III, p. 272) Nicolas de Pellevé ne mourut pas de chagrin au moment de l'entrée de Henri IV à Paris, car, comme je l'ai rappelé ailleurs[2], on n'a pas besoin d'un grand chagrin pour mourir quand on a déjà atteint la 76e année; et puis, comment la reddition de Paris aurait-elle pu causer une si terrible secousse au cardinal de Pellevé, alors que cet événement était depuis longtemps prévu aussi bien par les ennemis que par les amis du Béarnais?

T. DE L.

II.

L'Académie des sciences morales et politiques mit au concours, en 1866, une étude sur les *États généraux de France considérés au point de vue de leur influence positive sur le gouvernement*. Le mémoire couronné par l'Académie en 1870 vient d'être imprimé par son auteur, M. Picot; c'est un ouvrage important, sérieusement étudié et qui marque un progrès très-sensible sur les histoires des États généraux publiées jusqu'à ce jour.

Le plan de ce travail est parfaitement conforme au programme de l'Académie; et c'est là un mérite; car ce programme signalait un terrain d'études presque entièrement neuf et très-fécond : rapprocher les vœux émis par les États généraux des diverses dispositions législatives qui s'en sont inspirées, c'est ajouter à l'histoire déjà connue des États généraux un complément essentiel et plein d'intérêt. Ainsi entendue, l'histoire des États généraux revêt les aspects les plus divers; il n'est pas un point de l'histoire intérieure de la France, histoire administrative, financière, juridique qui ne soit nécessairement abordé dans un ouvrage de ce genre; car les États touchent à tout, s'occupent de tout : c'est la vie nationale qui a passé dans leurs délibérations.

Pour analyser avec une entière compétence et les cahiers et les actes législatifs

1. M. le marquis de Noailles (*Henri de Valois et la Pologne en* 1572, t. I, p. 94) pense que Jean de Monluc est né un an plutôt, mais si, comme il le semble bien depuis les récentes recherches de M. Clément Simon (*le Testament de Blaise de Monluc*, 1872), le maréchal est né en 1502, son frère cadet n'a pu venir au monde avant 1503.

2. *Lettres inédites de François de Noailles, évêque de Dax*, 1866, p. 26.

qui s'y réfèrent, il faudrait posséder une connaissance profonde de l'état social et économique du pays, aux différentes époques de son histoire, connaissance qui manque encore aujourd'hui aux plus érudits : une histoire des États généraux touche donc à des questions trop disparates et trop nombreuses pour qu'on puisse espérer en ce moment sur une pareille matière un de ces ouvrages tout à fait hors ligne où se révèle à chaque page une étude directe et intime du sujet.

Tout ce qu'on pouvait raisonnablement attendre d'un historien consciencieux des États généraux, c'est-à-dire une analyse fidèle des cahiers, suivie d'une comparaison attentive avec les ordonnances, M. P. nous l'a donné dans le livre dont nous allons parler. Sans s'exagérer à lui-même l'influence des États, influence qui n'a jamais été constante, ni décisive, M. P. nous montre, pièces en mains, qu'on a nié beaucoup trop facilement leur action sur le gouvernement et sur la législation : les États ont joué par intervalles un rôle important : ils ont voulu une monarchie contrôlée, car ils ont demandé avec persévérance le vote de l'impôt, la périodicité des réunions; mais ces vœux ne se sont pas traduits dans les faits, et nos grandes assemblées nationales n'ont pas réussi à fonder une tradition.

Les sources auxquelles a puisé M. P. sont presque toutes publiées depuis longtemps : il s'est fort peu préoccupé des documents manuscrits; le plan de son livre et l'abondance des sources imprimées autorisaient cette exclusion, qui d'ailleurs n'est pas absolue; mais les pièces restant à éditer offriraient néanmoins un grand intérêt historique. M. P. l'a senti : il nous annonce un recueil de documents qui sera certainement très-goûté. Peut-être M. P. eût-il fait, avec fruit, un usage plus fréquent du *Mercure français:* le curieux traité de Zampini sur les États généraux[1] aurait pu être cité, même analysé, soit pour faire connaître le rôle que les contemporains attribuaient aux États, soit plus particulièrement à l'occasion des assemblées du XVIe siècle. Dans le même ordre d'idées, une ordonnance de 1410 qui révoque les lieutenances, capitaineries, pensions, et charge de l'exécution le duc de Guienne, les princes du sang et les *trois états*[2] méritait une mention particulière.

J'arrive à la série chronologique des États : je soumettrai, dans cet ordre, à M. P. quelques observations critiques :

— Dans l'introduction consacrée à l'histoire des États extérieurs à 1355, M. P. omet une assemblée qui s'occupa de questions monétaires et paraît s'être réunie en 1313. A la vérité, cette réunion d'États, bien que relatée dans une ordonnance depuis longtemps imprimée[3], avait passé inaperçue jusqu'à un récent travail de M. Hervieu. — M. P. mentionne sans hésiter les États généraux de 1317 qui auraient appliqué en faveur de Philippe le Long ce qu'on appelle, avec quelque fondement, les principes de la loi Salique : ces prétendus États de 1317

1. Matteo Zampini, *Des États de France et de leurs puissances*, traduit de l'italien par J. D. M. Paris, 1588.
2. *Ord. du Louvre*, IX, p. 546.
3. *Ord.* I, p. 518.

ont déjà été contestés par MM. Boullée et Rathery; M. Servois[1] a remarqué de son côté qu'on avait abusivement donné à cette assemblée le nom d'États généraux; et tout récemment, M. Hervieu, dans une thèse soutenue à l'École des chartes, a fait lui aussi bonne justice de ces prétendus Etats. Enfin tout le monde reconnaît aujourd'hui que l'assemblée de 1317 n'a pas prononcé le nom de la loi Salique : pour ma part, je n'ai pas rencontré l'expression *Loi Salique* appliquée à la succession à la couronne avant la première moitié du xve siècle. — M. Picot mentionne encore, mais en exprimant cette fois quelques doutes, les États de 1338 : il aurait pu se montrer plus incrédule; car ces États ne sont pas cités avant la fin du xve siècle. M. Hervieu les a rejetés avec raison[2].

Après ces observations qui se réfèrent uniquement à l'*Introduction*, j'arrive au corps même de l'ouvrage :

— T. I, p. 238, M. P. conteste l'existence des États de 1380 après la Saint Martin d'hiver. Ses arguments m'ont paru tout d'abord concluants; mais, à la réflexion, il me semble difficile de rejeter le texte formel de l'ordonnance qui mentionne une réunion des gens d'église, nobles, bourgeois et habitants des bonnes villes du royaume de la langue d'oyl.

— T. I, p. 343, 344. M. P. qui, avec beaucoup de raison, s'est occupé des diverses assemblées de notables dont l'histoire touche de si près à celle des États généraux proprement dits traite d'une manière bien concise l'assemblée de 1466. Duclos, dans son histoire de Louis XI, et M. de Barante, dans l'histoire des ducs de Bourgogne, sont beaucoup plus complets.

— T. III, p. 114 et suiv. États de 1588. M. P. aurait pu facilement puiser aux sources même de l'histoire au lieu de citer les écrivains modernes : une lettre du duc de Guise imprimée depuis plusieurs années[3] et dans laquelle ce prince rend compte des menées du roi et des siennes propres en vue d'influencer les électeurs serait plus intéressante qu'une appréciation de la campagne électorale empruntée à M. Vitet.

— Une affaire politique très-importante pour l'histoire des États de 1588 aurait pu être mieux exposée : je veux parler de l'attaque inopinée du duc de Savoie, Charles-Emmanuel, et de la prise de Carmagnoles. S'il est un fait qui justifie une déclaration de guerre, qui la nécessite, c'est assurément une agression subite et injuste comme celle dont se rendit coupable le duc de Savoie.

Henri III surpris par cette attaque odieuse entend user du droit de légitime défense et veut déclarer la guerre au duc de Savoie. M. Picot apprécie en ces termes la conduite du prince : « Amener les États à lui donner de fortes sommes, » et lancer la France dans une guerre étrangère qui aurait suspendu la guerre » civile, voilà la politique désespérée que rêvait un prince à bout de ressources » et incapable d'apaiser les esprits. » Cette appréciation est-elle juste ? Le roi de France pouvait-il, en ce moment, avoir une autre politique que celle qu'on

1. *Annuaire de la Soc. de l'hist. de Fr.* Année 1864, 2e partie, p. 57.
2. *École nat. des chartes, posit. des thèses*, prom. 1872-1873. Paris, 1873, p. 26.
3. De Croze, *Les Guises, les Valois et Philippe II*, t. II, p. 106, 107.

lui reproche? Cette politique n'était pas, d'ailleurs, aussi désespérée que le pense M. Picot : j'en ai pour garant le duc de Guise lui-même : il s'en est fallu de très-peu, écrit-il, que la résolution « d'aller directement contre M. de Savoye » et conserver l'honeur de la France » ne fut arrêtée d'une commune voix [1].

Ainsi de l'aveu du duc de Guise c'est l'*honneur* de la France que défend ici Henri III : il ne faudrait pas l'oublier, les projets du roi échouèrent parce que Mendoza gagna Lachapelle-Marteau, président du Tiers-État : celui-ci réussit, par ses menées, à empêcher la déclaration de guerre que l'Espagne redoutait par-dessus tout [2].

— Les renseignements fournis par M. P. sur les États de 1614 et sur les assemblées suivantes sont très-abondants, les rapprochements nombreux qu'il fait pour la première fois entre les cahiers des États et les diverses ordonnances de la première moitié du XVIIe siècle, très-précieux et très-instructifs. Toutefois ce côté du sujet n'est pas épuisé : je regrette, par exemple, que M. Picot n'ait pas cité un passage de Mathieu Molé fort intéressant, à mon sens, pour l'histoire des diverses tentatives de réformes antérieures au code Michaud : cet auteur nous apprend qu'on dressa au mois de juillet 1618 un édit en 243 articles d'après les cahiers des trois États de 1614, les remontrances du Parlement et les avis de l'Assemblée de notables de 1617 [3]. Cet édit ou, plus vraisemblablement, ce projet d'édit existe encore aujourd'hui manuscrit à la Bibliothèque nationale [4] : j'y reconnais sans hésiter l'ordonnance que le roi annonçait déjà en janvier 1618, comme nous l'apprend M. Picot [5].

Signalons encore divers sujets d'inégale importance à l'occasion desquels M. P. ne mentionne pas les textes législatifs ou judiciaires qui doivent en être rapprochés.

— Le clergé, aux États de 1614, demande au roi de restreindre les appellations comme d'abus au seul transport et entreprise de juridiction pour laquelle elles ont été introduites. Cette requête ne resta pas vaine, comme le croit M. P. [6] Un édit, publié en 1625 [7], donna satisfaction au clergé; il est vrai que cet édit ne paraît pas avoir été enregistré; mais on n'en perdit pas le souvenir : en 1660, un arrêt du conseil [8] le mentionne et en confirme la teneur.

— Aux États de 1614, le clergé supplie le roi « faire défenses à tous Athéistes, » Juifs, Mahométans, Adamites, Anabaptistes et semblables de résider dans le » Royaume, à peine de confiscation de corps et de biens » et ce « ensuivant les » saintes ordonnances des Roys » précédents [9]. Le Parlement de Paris exprime

1. De Croze, ouvrage déjà cité, t. II, p. 127, 377.
2. De Croze, *ibid.*, p. 128, et appendice, LIX. p. 378.
3. Aimé Champollion-Figeac, Mém. de Mathieu Molé t. I, 1855, p. 154 et suiv.
4. Colbert, Cinq-Cents, tome XIII, p. 267 bis selon la table, 367 bis d'après une surcharge. Je dois ces indications à l'obligeance de M. Champollion-Figeac.
5. T. IV, p. 9, note 1.
6. T. III, p. 505.
7. Isambert, XVI, p. 152, 153. Cet édit, par certains côtés, semble même accorder plus encore que ne demandait le clergé, d'après l'analyse de M. P.
8. Isambert, XVII, p. 380.
9. *Reçu des cahiers généraux*, t. IV, *États de Paris en* 1614, 1789, p. 3.

à peu de chose près la même pensée dans ses remontrances[1]. Ces deux requêtes doivent être rapprochées des lettres patentes du 23 avril 1615 qui renouvelèrent les anciennes ordonnances contre les Juifs[2].

— Dans la même assemblée de 1614, le clergé et la noblesse prièrent le roi de rendre aux Jésuites la liberté d'enseigner au collége de Clermont, de faire leurs fonctions ordinaires dans les autres maisons de Paris et de prendre en général cet ordre sous sa protection et sauve-garde[3].

M. Picot résume ces articles en termes un peu vagues : « le clergé et la » noblesse demandaient que la compagnie de Jésus pût multiplier ses colléges » et se développer librement, nonobstant les oppositions du Parlement et de » l'Université[4].» Il n'ajoute pas qu'un arrêt du conseil d'État, rendu le 15 février 1618, fit droit à ces requêtes, qu'un second arrêt du 26 avril suivant brisa définitivement les résistances de la faculté de théologie et de la faculté des arts[5]; ainsi finit par la victoire de la compagnie de Jésus cette grande lutte contre l'Université, lutte que le Parlement, six ans plus tôt, paraissait avoir définitivement résolue en sens contraire[6].

— Mentionnons une dernière affaire ecclésiastique et politique d'une grande importance : aux États de 1614, la noblesse et le Tiers-État demandent la réunion du Béarn à la couronne; le clergé exprime le même vœu; il réclame, en outre, le libre exercice de la religion catholique « ès païs de Béarn et autres » nouvellement réunis à la couronne » et la restitution au clergé catholique de tous ses biens et honneurs[7]. En 1617, l'assemblée ordinaire du clergé chargea Gaspar Dinet, évêque de Mâcon, d'adresser encore une fois la même requête au roi. Ces diverses instances furent suivies de l'arrêt du conseil d'État du 25 juin 1617 et de l'édit de septembre 1617 qui prescrivirent le rétablissement de l'exercice du culte catholique dans tout le Béarn et ordonnèrent, en outre, la main-levée des biens ayant appartenu à l'Église. L'édit de septembre 1617 fut enregistré à Toulouse et à Bordeaux le 4 et 6 décembre 1617; le 2 février 1618, le conseil d'État de Navarre rendit un arrêt conforme; mais, le 29 juin suivant, la cour souveraine de Béarn refusa l'enregistrement des deux actes par lesquels le roi de France renversait l'œuvre inique de Jeanne d'Albret : quelques mois plus tard, les États de Béarn firent opposition à leur tour[8]. Louis XIII dut paraître en Béarn à la tête d'une armée pour faire taire les dernières résistances.

---

1. Isambert, XVI, p. 68.
2. Isambert, XVI, p. 76.
3. *Rec. des cahiers*, États de Paris en 1614, t. IV, p. 80, 81, 176, 183.
4. T. III, p. 477.
5. *Mercure françois*, année 1618, p. 6, 7, 8, 16, 17, 18. Isambert, XVI, p. 112 et suiv.
6. Arrêt rendu sur les conclusions du procureur général Servin. Conf. Jourdain, *Hist. de l'Univ. de Paris, au XVIIe et au XVIIIe s.* Paris, 1862-66, p. 66, 80, 83, 97.
7. *Rec. des cahiers*, *ibid.*, p. 3, 84, 85, 245. *Des états génér. et autres assemblées nat.*, t. XVII, p. 5, 6 (seconde partie du vol.).
8. *Mercure françois*, continuation de l'année 1617, p. 60, 61, 70 et suiv. 326 et suiv. *Arrest baillat per la court souvirane de Bearn, à Orthes*, Abraham Rouyer, imprimeur du Roy, en Béarn, 1618. Plaquette.

Bien que l'arrêt et l'édit de 1617 ne visent autre chose que les requêtes des gens du pays de Béarn, il me paraît naturel de rappeler ici les remontrances du clergé en 1614, remontrances renouvelées par l'assemblée ordinaire de 1617 : à l'égard du Béarn, le roi pouvait difficilement invoquer les sollicitations du clergé de France, mais l'historien doit en tenir compte. C'est en 1620[1] que le Béarn fut réuni à la couronne de France par édit du 19 octobre, registré au Parlement de Pau : cet édit donnait satisfaction aux vœux exprimés par le clergé et la noblesse, six ans auparavant.

Ni ces vœux des États, ni les décisions royales dont ils furent le prélude ne sont mentionnés par M. P.

Autres omissions beaucoup moins importantes :

— Les États de 1614 se plaignirent des abus auxquels donnaient lieu les saisies réelles [2]; en 1617, le roi, prétendant faire droit à ces plaintes, créa en titre d'office une charge de commissaire et receveur des deniers des saisies réelles dans toutes les villes de justice royale[3]. Je suppose qu'en 1622 cet édit n'était pas encore enregistré, mais il fut suivi d'un édit presque identique, daté de février 1626, lequel fut enregistré le 6 mars[4].

— Le roi, dans un édit de création de procureurs près les cours et juridictions royales (février 1620) invoque encore les remontrances des États généraux de Paris et les avis de l'assemblée de Rouen[5] : j'aurais souhaité que M. P. citât ce document et voulût bien nous dire s'il répond vraiment aux vœux des justiciables.

La plus grande partie des édits que je viens de rappeler figurent dans le recueil si usuel d'Isambert ou dans le *Mercure françois :* il eût été facile de s'y reporter.

M. Picot était obligé de toucher incidemment à une foule de sujets divers; histoire politique, histoire économique, droit civil, droit canonique. Quelques assertions ainsi émises au cours de l'ouvrage me laissent des doutes que je soumettrai à l'auteur, sans m'astreindre désormais à suivre aucun ordre chronologique.

— A propos de l'édit de Nantes, M. P. qui se rend d'ailleurs un compte parfaitement exact des sentiments intimes du clergé sur ce régime de tolérance religieuse, paraît incomplet quand il se contente de rappeler les colères de quelques prédicateurs fougueux et ajoute que le corps du clergé garda à propos de l'édit de Nantes et des protestants un silence respectueux pour le roi[6]? Telle fut, sans doute, la conduite du clergé de France sous le règne de Henri IV,

---

1. Isambert, XVI, p. 140. Pour expliquer cette seconde réunion après celle qui avait été prononcée par Henri IV en 1607 (Isamb. XV, p. 328) voyez le cahier du Tiers-État (*Des états génér.* XVII, p. 5, 6. — Seconde partie du vol.).
2. *Des états génér.*, t. XVII, p. 346, 347.
3. Petite plaquette, Impr. du Louvre, 1622. Cette pièce doit être fort rare : il est certes bien naturel que M. P. ne l'ait pas connue.
4. Isambert, XVI, p. 164.
5. Isambert, XVI, p. 136-139.
6. T. III, p. 525.

lorsque l'édit de Nantes fut devenu définitif; mais jusque-là le clergé ne chercha-t-il pas à restreindre notablement[1] l'étendue des concessions accordées par l'édit? C'est un fait qu'il paraît difficile de contester, bien que la dernière édition des procès-verbaux du clergé[2] soit à peu près muette à cet égard.

— L'histoire des appels comme d'abus permet-elle d'affirmer qu'originairement cette procédure était constituée uniquement pour réprimer les empiètements des justices ecclésiastiques sur les justices royales[3]? La prétention de corriger l'abus de certaines sentences purement ecclésiastiques est-elle aussi moderne[4] que le croit M. P.? L'auteur tranche bien facilement ces difficultés historiques.

— « On sait, écrit M. P. t. III, p. 502, que les justices ecclésiastiques ne » pouvaient jamais prononcer de peines afflictives. C'était la principale raison » qui avait fait attribuer aux justices séculières la répression des crimes graves. » Il est vrai, certains canonistes et même quelques-uns de ceux que l'on range parmi les ultramontains, l'abbé Pey, par exemple, ont enseigné que l'Église ne peut décerner de peines afflictives; mais les faits donnent un démenti à ce principe et je ne puis le considérer que comme l'expression systématisée des tendances séculières et laïques qui se développent chaque jour plus accusées à dater du XIIIe siècle.

— M. P. a donné t. I, p. 171 un tableau du prix du marc d'argent dans la seconde moitié du XIVe siècle. Ce tableau est dressé d'après le Blanc et Secousse. Pourquoi M. P. ne s'est-il pas reporté de préférence au *Mémoire sur les variations de la livre tournois depuis le règne de S. Louis jusqu'à l'établissement de la monnaie décimale* par M. Natalis de Wailly?

— T. I, p. 18, M. P., afin de donner une idée « des principes sur lesquels » s'élevait l'alliance féconde du roi et des éléments les plus actifs de la nation » cite une pensée politique très-connue que les grandes chroniques de France et Joinville attribuent au texte des enseignements de saint Louis à son fils. Il convenait peut-être de faire remarquer que l'authenticité de ce passage, défendu il est vrai par un éminent critique, a été contestée.

Ces observations de détail ne m'empêchent pas de reconnaître à l'*Histoire des États généraux* une valeur réelle : non-seulement les sources imprimées sont étudiées avec soin, le texte des ordonnances attentivement rapproché des cahiers, comparaison féconde qui avait été à peine ébauchée avant M. P.; mais çà et là des vues historiques remarquables commandent l'attention : je signalerai un

---

1. Benoist, *Hist. de l'édit de Nantes*, t. I, 1693, p. 272, 273, 276. Palma Cayet, *Chronol. septen.* livre II.

2. Dans les *Procès-verbaux du clergé*, t. I, 1767 (p. 653), je ne trouve mentionnée qu'une opposition faite par le clergé sur un point secondaire.

Il faut se garder de croire que le clergé fût seul hostile à l'édit de Nantes; les gens de la Chambre des comptes de Paris, par exemple, ne pouvaient « jeter la vue sur cet édit » qu'avec les ressentiments d'une extrême tristesse, les soupirs au cœur et les larmes aux » yeux. » (A. M. de Boislisle, *Chambre des comptes de Paris, pièces justific. pour servir à l'histoire des premiers présidents*, 1873, p. 248.)

3. T. III, p. 504.

4. Je n'entre pas dans cette discussion. Entre autres éléments d'information, voir un arrêt de 1408 dans Edm. Richer, *Traité des appell. comme d'abus*, t. II, p. 16.

paragraphe relatif à l'introduction de l'instruction secrète dans les procès criminels (t. IV, p. 251); j'ai lu aussi avec plaisir quelques lignes de M. P. sur l'universalité du mouvement bourgeois au XIIIe siècle. Nos historiens nationaux oublient trop souvent de rappeler que telle ou telle phase de notre histoire se rattache à un mouvement plus général qui a remué, dans le même temps ou à une époque très-voisine, tout l'Occident chrétien. M. P. ne méconnaît pas ce côté universel des histoires nationales.

En ajoutant à son ouvrage une bonne table des matières par ordre alphabétique, M. P. a rendu un vrai service aux travailleurs.

P. V.

VARIÉTÉS.

Archeologia artistica. 1re année. Vol. I, fasc. 1 et 2. Publiée par J. DE VASCONCELLOS. Porto, imp. portugaise. 1873. In-4°.

Le titre de cette nouvelle publication pourrait donner lieu à des méprises qu'il importe de prévenir dès l'origine. Ce n'est point, en effet, un recueil périodique, paraissant à des époques déterminées, et contenant un certain nombre d'articles, mais bien une série de travaux formant chacun un fascicule à part, de 50 à 200 pages, et publiés à des intervalles inégaux. En outre le mot « artistica » doit être pris dans son acception la plus large, comme s'appliquant à la musique, et même à la bibliographie aussi bien qu'aux arts plastiques.

Parmi ses collaborateurs figurent MM. Ferd. Denis, E. Hübner, à Berlin, F. B. Barbieri, à Madrid.

Le premier fascicule, dû à la plume de l'éditeur, M. de Vasconcellos, contient la biographie de la célèbre cantatrice Louise Todi, née en 1753, morte en 1833. L'auteur retrace avec un grand soin l'histoire de sa vie et de ses succès et s'appuie sur une lecture fort étendue. Son étude ne peut manquer d'intéresser les hommes spéciaux.

Le second fascicule qui a pour titre : « L'imprimerie portugaise au XVIe siècle. » Ses représentants et ses productions. Les ordonnances du royaume, » renferme un travail critique sur les différentes éditions et sur les imprimeurs de cet ouvrage. Il se compose de 104 pages et a pour auteur M. F. de Noronha.

Ajoutons, en terminant, que cette publication est faite dans toutes les conditions désirables de luxe typographique et qu'elle n'est tirée qu'à 250 exemplaires.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 31 octobre 1873.

M. Hauréau, président, lit les lettres des candidats à la place de membre libre laissée vacante par la mort de M. Vitet. Cette lecture est précédée de celle d'une lettre par laquelle le ministre de l'instruction publique désavoue le procédé

d'un candidat qui a adressé ses lettres aux membres de l'Académie sous le couvert du ministère, comme pour donner à sa candidature un caractère officiel. — Quatre candidats se sont présentés. M. le Dr Briau rappelle, outre ses travaux sur la médecine militaire et l'assistance médicale chez les Romains, son édition de la chirurgie de Paul d'Egine, la première depuis 1538, et sa traduction du même ouvrage. M. V. Duruy cite son Histoire grecque et son Histoire des Romains. M. Francisque Michel renvoie au catalogue de ses travaux, joint à sa lettre. M. Ch. Nisard se borne à poser sa candidature.

M. de Sainte-Marie envoie de nouvelles inscriptions. M. Renan présente des estampages d'inscriptions sémitiques qui lui ont été envoyés par diverses personnes, entre autres un curieux fragment de rituel carthaginois.

L'Académie se forme en comité secret pour discuter les titres des candidats dont les lettres viennent d'être lues. A la reprise de la séance publique, M. Jourdain lit un mémoire *sur quelques points de la biographie de Roger Bacon*. M. Jourdain conteste la date de 1214, généralement donnée comme celle de la naissance de Bacon : celle de 1210 lui paraît devoir être plus près de la vérité. La patrie de Bacon n'est pas établie sûrement; c'est par conjecture qu'on a indiqué une localité du comté de Sommerset; il n'est même pas prouvé que Bacon soit né en Angleterre. Nous ignorons à quel pays appartenait sa famille; on trouve des familles du nom de Bacon, à cette époque, aussi bien en Normandie qu'en Angleterre. — Roger Bacon paraît avoir étudié à Oxford : on ne sait quand ni pourquoi il quitta l'Angleterre et vint à Paris. Un seul fait est certain, c'est celui de son séjour prolongé en France, qui semble avoir commencé avant 1247 et avoir duré jusqu'en 1267. Ce fut en France qu'il entra en religion dans l'ordre des franciscains; M. Jourdain voit un témoignage relatif à ce fait dans un passage, qui avait été autrement compris jusqu'ici, de la lettre à Clément IV placée en tête de l'*Opus tertium*. Quant à la tradition suivant laquelle Bacon aurait été admis à prononcer ses vœux immédiatement après son entrée au couvent, sans aucun temps d'épreuve, elle paraît se rapporter au dominicain Robert Bacon, mort en 1248. — On ne sait ce qui put déterminer un esprit aussi indépendant que Bacon à se soumettre au joug de la règle monastique. Il dut regretter cette résolution; il eut bientôt avec ses supérieurs de fréquents démêlés, qui aboutirent en 1277 à une sentence par laquelle le général des franciscains le condamna à l'emprisonnement. On ne sait combien de temps dura sa captivité. La dernière date certaine de sa vie est celle de l'année 1292, pendant laquelle nous savons qu'il travaillait à son Abrégé de théologie.

M. de Witte offre à l'Académie un volume de l'*Histoire de la monnaie romaine*, par Th. Mommsen, traduite de l'allemand par le duc de Blacas; ce volume est publié par M. de Witte. M. de Longpérier présente de la part de l'auteur, M. Chautard, deux ouvrages intitulés, l'un *Sceaux des anciennes institutions médicales de Lorraine*, l'autre *Imitation de quelques types monétaires propres à la Lorraine et aux pays limitrophes*.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Neue Beiträge zur Erklärung der himjarischen Inschriften. Halle, Buchh. des Waisenhauses. In-8°, vj-34 p. (résultats souvent hasardés). — REINISCH, Ægyptische Chrestomathie. In 3 Lief. 1. Lief. mit 21 Taf. Wien, Braumüller (l'auteur s'est seulement proposé de faciliter aux étudiants l'accès de textes égyptiens et se contente de reproduire des textes déjà publiés et traduits; il aurait dû choisir des fragments de toutes les époques et adopter un système uniforme pour l'indication de la provenance des textes; on peut lui reprocher aussi de ne s'être pas toujours reporté aux originaux). — Beowulf. Das ælteste deutsche Heldengedicht. Aus dem Angelsæchsischen von H. v. WOLZOGEN. Leipzig, Reclam jun. In-8°, 104 p. (le traducteur n'a pas connu l'excellente version de Grein, à laquelle son travail est de beaucoup inférieur). — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 31. Wien.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bain (A.). Mind and Body; the theories of their relation. In-8°, 196 p. cart. London (King). 5 fr.

Barbet de Jouy (H.). Musée national du Louvre. Description des sculptures du moyen-âge, de la renaissance et des temps modernes. In-12, 108 p. Paris (imp. de Mourgues). 1 fr.

Bossert (A.). Gœthe et Schiller. La littérature allemande à Weimar, la jeunesse de Schiller, l'union de Gœthe et de Schiller, la vieillesse de Gœthe, avec un discours sur l'esprit théologique et l'esprit littéraire en Allemagne. In-8°, xviij-410 p. Paris (Hachette et Ce). 6 fr.

Bruston (C.). Le déchiffrement des inscriptions cunéiformes. In-8°, 28 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Cicéron. Œuvres complètes. T. 18. Les devoirs sur la vieillesse. De la nature des Dieux. Traduct. de MM. Stièvenart; J. Perrot, A. Pommier, l'abbé d'Olivet et V. Leclerc, revues par MM. O. Gréard et Crouslé. In-18 jésus, 523 p. Paris (Garnier frères). 3 fr. 50

Decharme (P.). Extrait d'un lexique manuscrit latin, grec ancien et grec moderne. In-16 p. Paris (imp. Chamerot).

Dumesnil. Souvenirs de la Terreur, mémoires inédits d'un curé de campagne publiés d'après le manuscrit original par le baron Ernouf. 2e éd. In-12, 321 p. Paris (Didier et Ce). 3 fr.

Eccentricities of the french language, Dictionnaire de l'argot parisien. In-8°, br. London (Hotten). 9 fr. 40

Farrar (F.). Chapters on language. New edit. In-8°, 266 p. cart. London (Longmans). 6 fr. 25

Holroyd (W. R. M.). Hindustani made easy. In-8°, cart. London (King). 9 f. 40

Lenormant (F.). Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés jusqu'à ce jour. 1re fascicule. In-4°, 105 p. Paris (Maisonneuve et Ce). 5 fr.

—— Études assyriologiques. Seconde série. Études accadiennes. T. 1. 3e partie. Répertoires des caractères. Additions à l'introduction grammaticale. In-4°, 151 p. Paris (les mêmes). 5 fr.

Lichtenberger (F.). Histoire des idées religieuses en Allemagne depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. T. I. In-8°, 374 p. Paris (Sandoz et Fischbacher). 7 fr. 50

Loutchitzki (J.). Documents inédits sur l'histoire du Languedoc et de La Rochelle après la Saint-Barthélemy (1572-1574). Lettres extraites des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. In-8°, 75 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans la dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Ier des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8°. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

J. DE ROUGÉ Monnaies des nomes de l'Égypte. 1 vol. in-8° raisin avec 2 planches de médailles. 5 fr.

Pour paraître prochainement.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. T. 3e et dernier.

CTE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

T. MOMMSEN Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. 3e publié par M. le baron de Witte. 1 vol. gr. in-8°.

En vente chez H. COSTENOBLE, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8°. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 46 Septième année 15 Novembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. T. 3e et dernier. 8 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne. 7 fr.

T. MOMMSEN Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. 3e publié par M. le baron de Witte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

E. LÉOTARD Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au quatrième siècle. 1 vol. in-8°. 5 fr.

—— De praefectura urbana quarto post Christum saeculo. In-8°. 3 fr.

The Athenæum, N° 2398, 11 octobre. Year-Books of the Reign of King Edward the First. Years XXI. and XXII. Edited and translated by HORWOOD. — FITZPATRICK, The Great Condé and the Period of the Fronde : a Historical Sketch. 2 vols. Newby (art. défavorable). — The Breton Association (F. M. LUZEL). — *Literary Gossip.*

—— N° 2399, 18 octobre. Princess Marie LIECHTENSTEIN, Holland House. 2 vols. Macmillan (long article anal.). — CURTIUS, The History of Grece, transl. by WARD. Vol. V. Bentley (art. favor.). — The Moabite Stone (BONOMI : se plaint de n'avoir pu obtenir l'accès auprès de la stèle de Mésa et insinue qu'elle pourrait bien ne pas exister). — Junius and the « Irenarch » Pamphlet (R. GARNETT). — Central Asia (réponse de M. VAMBÉRY à la lettre de M. SCHUYLER publiée dans le n° du 4 octobre de l'*Athenæum*). — *Literary Gossip.* — Miscellanea.

—— N° 2400, 25 octobre. Autobiography. By John STUART MILL. Longmans. (art. anal.). — A Handbook for Travellers in Algeria. Murray (résumé de l'ouvrage de PIESSE). — DE SÉGUR, Histoire et Mémoires; Mélanges : Souvenirs et Rêveries d'un Octogénaire. Paris, Didot (le premier de ces ouvrages doit être considéré, malgré la partialité de l'auteur pour Napoléon Ier, comme l'une des plus importantes publications de notre époque). — A Shakespearean Discovery (Ch. EDMONDS). — The Moabite Stone (réponse de M. GROVE à la note de M. BONOMI publiée dans le n° précédent de l'*Athenæum.* M. Grove a vu la stèle de Mésa pendant que M. Clermont-Ganneau était occupé à en réunir les fragments. Si on ne l'a pas laissé voir à M. Bonomi, c'est que M. Cl.-Ganneau était alors absent de Paris). — The Challenge to the Egyptologists (Cf. *Athenæum*, n° 2394. Aucun égyptologue n'ayant publié de solution au problème posé par M. PIAZZI SMYTH, celui-ci a fait paraître la sienne dans le n° du 16 octobre du journal de l'abbé Moigno et la reproduit). — The Areopagitica (F. G. STEPHENS). — *Literary Gossip.* — Miscellanea.

Literarisches Centralblatt, N° 44, 1er novembre. BEER, Joseph II, Leopold II und Kaunitz. Ihr Briefwechsel. Wien, Braumüller. In-8°, xxv-534 p. (cette correspondance tout intime n'a pas l'intérêt des lettres publiées antérieurement par M. Beer). — CZERNY, Die Klosterschule zu St. Florian, 1071-1783. Linz, Ebenhœch. In-8°, 109 p. (bonne monographie). — SEYDEL, Grundzüge einer allgemeinen Staatslehre. Würzburg, Stuber. In-8°, vij-104 p. (bonne préface et mauvais ouvrage). — CZOERNIG, Geschichte der Triester Staats-, Kirchen- und Gemeinde-Steuern. Triest, 1872, Schimpff. In-8°, 105 p. (opuscule de grande valeur). — The hymns of the Rigveda, in the Samhita text. Reprinted from the editio princeps. By F. MAX MÜLLER. London, Trübner. In-8°, viij-430; 414 p. Dieselben, in the Pada text. In-8°, viij-430; 414 p. (l'article relève très-vivement quelques assertions de la préface). — JELLINEK, Bet ha-Midrasch. 5. Theil. Wien, Brüder Winter. In-8°, lx-20-8 p. (art. favorable). — Erläuterungen zu den deutschen Klassikern. Von DÜNTZER und ECKARDT. 3. Abth. 23. Lief. Schiller's Braut von Messina, erl. von Düntzer, 144 p. 24. 25. Lief. Schiller's Wilhelm Tell, erl. von Düntzer. 244 p. — Vorlesungen im Wintersemester 1873-74. 32. Rostock.

Ocean Highways, The Geographical Review edited by Clements R. Markham. N° 6, vol. I. Septembre 1873.

Sir Samuel Baker (avec une carte indiquant la route suivie par le voyageur

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — **15 Novembre** — **1873**

Sommaire : 202. Ellis, l'Unité primitive de la race humaine prouvée par les noms de nombre. — 203. Holtzmann, Antiquités germaines, p. p. Holder. — 204. Manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Omer. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

202. — **On numerals as signs of primeval unity among mankind** by Robert Ellis. Londres, Trübner et C°. 1873. 1 vol. in-8°, 94 p. — Prix : 4 fr. 40.

« Prouver par les noms de nombre l'unité primitive de la race humaine, » c'est là assurément une noble entreprise et dont le succès serait bien fait pour conquérir à la linguistique la part d'attention et de sympathies qui peut lui manquer encore. A la vérité les ressemblances qu'il s'agit de constater ne sont pas de celles qui sautent aux yeux d'un observateur superficiel ; aussi est-ce par l'analyse anatomique des formes et à travers mille variations phonétiques que M. E. cherche à reconnaître les éléments primordiaux identiques qui par leur sens de « main, doigt, pied, *mocassine,* etc. » se sont trouvés appelés à former dans leurs combinaisons diverses les noms de nombre de toutes les langues. Il a ainsi isolé des *un* en χ (p. 15), des *cinq* en *s* (p. 18), des *main-cinq* en *q-q*, des *cinq* en *t-n* et des *dix* en *k-m* (p. 35). L'analyse des formes *Natchez, Dahcota* et autres échappe à notre compétence, et nous n'aurions qu'à nous récuser sur l'ensemble comme sur les détails de l'ouvrage soumis à notre jugement, si dans ses analyses des formes indo-européennes des noms de nombre, c'est-à-dire sur le seul terrain où nous puissions le suivre, M. E. ne nous avait paru procéder d'une façon un peu empirique, à moins toutefois qu'il n'applique à nos langues les lois phonétiques..... du *Natchez* et du *Dahcota,* et une méthode d'investigation particulière également à l'étude de ces idiomes. C'est en effet un principe généralement admis (sur le domaine indo-européen) que les lettres représentant les dernières altérations phonétiques d'une forme dans une langue dérivée ne sont pas les plus propres à rendre compte de son étymologie dans la langue mère. Aussi n'admettra-t-on pas sans difficulté que le gothique *fidvor* (p. 57) par la ressemblance que les deux syllabes *fi* et *dvor* offrent avec le nom de nombre *dvi* puisse servir à démontrer que la forme indo-européenne *katvar* signifie deux plus deux, et fournir ainsi un argument pour rapprocher le turc *dort* du sanscrit *catvar,* le premier étant pour *dzur-dzhoua*, et le second pour *dzhoua-dzur* (ibid.). On contestera encore à l'auteur le droit d'invoquer le son *ts* dans l'allemand *zwei* pour restituer au même nom de nombre *dvi* une forme primitive *tsvar* = *ts* + *var* qui avec un autre *ts* initial aurait donné une forme *ts-tsvar* d'où la forme féminine sanscrite du nombre trois *tisar* (ibid.), le *v* perdu se retrouvant d'ailleurs dans l'étrusque *tivr* (p. 68). De même dans ces listes de mots, autres que les noms de

nombre, où M. E. cherche une confirmation de l'unité originelle de toutes les langues, le rapprochement du sanscrit *svar* « ciel et soleil, » du sanscrit *çveta* « blanc, » du latin *alb-* (sic) « blanc, » et du suédois *gul* « jaune, » dans la liste des mots provenant d'une racine unique signifiant « briller » fera quelque tort aux autres rapprochements, si intéressants d'ailleurs, que la même liste emprunte à l'Athabaskan, à l'Algonkin et à l'Yeniséien.

Parlons sérieusement. Il serait puéril de reprocher à l'auteur le peu de sévérité de sa méthode dans l'analyse de formes empruntées à toutes les langues de l'univers; mais il n'est guère plus sage d'entreprendre une telle analyse dans des conditions qui lui ôtent d'avance toute valeur. Des comparaisons aussi vastes ne peuvent être, au moins quant à présent, que purement empiriques, comme l'ont été du reste les premiers rapprochements d'où est sortie la linguistique indo-européenne; mais par cela même elles ne mériteraient quelque attention qu'à la condition de porter au moins sur des formes entières et réelles et non sur les résultats d'une décomposition et d'une restitution elles-mêmes empiriques. Enfin il faudrait que les mots rapprochés fussent réduits à une transcription uniforme, et M. E. ne paraît pas même avoir songé à tenter un effort dans ce sens. Nous lui conseillons d'ailleurs, pour le cas où il lui prendrait envie de revoir son travail en tenant compte de ces observations, de bien peser avant tout certaines considérations que nous avons eu tout récemment [1] l'occasion de relever dans un livre de Fiske, intitulé *Myths and Myth-makers*, sur l'instabilité du langage chez les sauvages, et de vérifier un fait allégué à la page 149 et intéressant particulièrement son sujet, à savoir que depuis le temps du capitaine Cook la langue de Tahiti aurait rejeté cinq de ses dix noms de nombre simples pour les remplacer par d'autres de formation nouvelle.

Abel BERGAIGNE.

---

203. — **Germanische Alterthümer mit Text**, Uebersetzung und Erklærung von Tacitus Germania von Adolf HOLTZMANN, herausgegeben von Alfred HOLDER. Leipzig, Teubner. 1873. In-8°. — Prix : 10 fr. 75.

Adolphe Holtzmann, mort le 3 juillet 1870 à l'âge de 60 ans, était un homme de beaucoup de savoir et d'esprit. Fils d'un professeur du gymnase de Carlsruhe, mais engagé malgré lui pendant plusieurs années dans les études théologiques, il eut à lutter pour conquérir sa voie, s'échappa vers Munich en 1832 pour y étudier la philologie, le sanscrit, l'arménien, le chinois, puis en France où, après avoir suivi le cours d'Eugène Burnouf à Paris, connu Silvestre de Sacy, travaillé à la Bibliothèque royale et à la Société asiatique pendant l'été de 1834, il entra chez une famille noble des environs de Grenoble et y remplit pendant deux années des fonctions de gouverneur, qui lui laissaient d'utiles loisirs. Sa première publication date de 1836; son second séjour à Paris, de 1836 à 1837, fut consacré aux langues orientales; en novembre de cette dernière année le grand-duc Léopold lui confia l'éducation de ses deux jeunes fils les princes Charles et

---

1. Voir la *Revue*, n° du 25 octobre, p. 268.

Guillaume. Il put désormais concilier avec ses devoirs professionnels le soin de ses recherches érudites, et publia successivement : *Bruchstücke aus Walmiki's Ramajana*, 1841; — *Ueber den griechischen Ursprung des indischen Tierkreises*, 1841; — *Ueber den Umlaut*, 1843; — *Beitræge zur Erklærung der persischen Keilinschriften*, 1845 (Burnouf et Lassen venaient seulement d'inaugurer cette science des cunéiformes); — *Indische Sagen*, 1845-47; — *Ueber das Verhæltniss der Malbergerglosse zum Texte der Lex Salica*, 1852; — *Untersuchungen über das Nibelungenlied*, 1854; — *Kelten und Germanen*, 1855; — *Das Nibelungenlied in der æltesten Gestalt*, 1857; — *Der grosse Wolfdietrich*, 1865; — *Altdeutsche Grammatik*, 1870. — Il faudrait ajouter à cette liste un grand nombre de contributions à la *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft*, à la *Zeitschrift f. vergleichende Sprachforschung*, et à la *Germania* de Pfeiffer. Il avait le titre de professeur et celui de *Hofrath* depuis 1843; la chaire de philologie allemande à l'Université de Heidelberg lui avait été confiée au printemps de 1852. On trouvera une liste complète de ses publications au 3° volume de la *Zeitschrift für deutsche Philosophie* de Hœpfner et Zacher, p. 205, avec une intéressante notice par M. Ernst Martin.

C'est dans sa chaire de Heidelberg que H. a commenté jusqu'à neuf fois la *Germanie* de Tacite; M. Alfred Holder vient de mettre en ordre les papiers laissés par le maître : il y a joint ses notes d'auditeur, et nous a donné un nouveau travail sur ce livre si souvent étudié. Le commentaire est accompagné d'un texte de l'ouvrage latin et d'une traduction allemande. La traduction est de H.; le texte est établi par M. Holder d'après trois manuscrits : celui du Vatican, 1862 (A), le Pontanus de Leyde (B), et un manuscrit de Stuttgart (S). Pourquoi ces manuscrits en particulier, M. Holder n'en donne pas de raison : il se contente de réserver « pour une autre occasion » ce qu'il aurait à dire de B et de S. Il ne dit rien de A sinon qu'il accepte les collations de Massmann dans sa *Germania* et de Reifferscheid dans la *Symbola philologorum Bonnensium*, 1864-67, p. 621-628. B est bien connu par la récension de M. Tross, qu'on peut tenir pour très-fidèle et très-bien lue; S a été aussi plusieurs fois recensé (Massmann, p. 18 et 19).

Une courte introduction de H. met en relief dès les premières pages une des vues systématiques qu'il a développées avec le plus de prédilection dans sa carrière d'érudit, et qui se retrouve dans cette publication posthume. On sait avec quelle ardeur, avec quel luxe d'interprétation souvent ingénieuse, très-souvent subtile, H. s'est élevé dans son livre intitulé *Kelten und Germanen* contre la distinction ordinairement adoptée entre les Germains et les Celtes. Il ne veut pas qu'on aperçoive en eux deux peuples différents, et il abuse de la confusion qui a longtemps régné chez les écrivains de l'antiquité entre ces diverses expressions : Celtes, Galates et Gaulois. Cette préoccupation constante lui dicte dans son commentaire sur Tacite des explications fort inattendues; le mot *Germani* par exemple n'est plus, à son avis, ni gaulois ni tudesque, mais purement romain; ce sont les Romains qui l'appliquent aux peuples transrhénans pour désigner en eux les *vrais* Celtes, *germani Galatæ*. H. répète à cette occasion quel-

ques-uns des arguments qu'il a fait valoir dans son précédent livre, particulièrement le mot de Strabon, VII, 1, 2 : διὸ δίκαιά (ou διὸ δὴ καὶ) μοι δοκοῦσι Ῥωμαῖοι τοῦτο αὐτοῖς θέσθαι τοὔνομα, ὡς ἂν γνησίους Γαλάτας φράζειν βουλόμενοι· γνήσιοι γὰρ οἱ Γερμανοὶ κατὰ τὴν Ῥωμαίων διάλεκτον. Ce texte de Strabon ne contient pourtant qu'une hypothèse du célèbre géographe, une de ces explications de noms propres tout arbitraires qu'admettaient trop aisément les anciens. De là aussi les efforts de H. pour effacer autant qu'il lui est possible les différences qui subsistent entre Celtes et Germains, pour démontrer, par exemple, que ces armes brillantes qui sont mentionnées chez les Celtes, et semblent marquer une industrie habile à travailler les métaux, leur venaient toutes en réalité du monde grec ou romain. Le système de H. est, ce semble, inacceptable : à défaut d'une ample réfutation, il suffit de rappeler que si, par inexpérience, les anciens ont d'abord confondu sous une seule et même dénomination les Gaulois et les Germains, cette confusion a cessé depuis César, qui, avec Tacite, la condamne formellement : ce sont là de graves témoins. Le nom de Celtes désigne une grande race dont le rôle a été antérieur à celui de la race germanique, et des peuples déjà vieillis au moment où les tribus germaniques faisaient leur apparition dans l'histoire.

Une seconde pensée principale que H. expose dans son introduction et qu'il poursuit dans son commentaire, pensée beaucoup plus juste que la première, c'est de s'élever contre le système qui représente les Germains du temps de César et de Tacite comme de vrais sauvages. C'étaient au contraire, dit-il, des peuples destinés à un rôle de civilisation. La thèse était facile à démontrer ; H. trouve à l'appui plusieurs ingénieuses remarques, par exemple celle qu'il développe au sujet des chants nationaux des anciens Germains. Tacite, Jornandès, Paul Diacre, Eginhard les attestent; écrivant à des époques très-diverses, ils témoignent tous également de la haute antiquité de ces chants, de sorte qu'il n'y faut pas voir seulement de fugitives expressions de sentiments, de nature à convenir à des tribus n'ayant que la veille et le lendemain, mais des annales telles qu'on en rencontre dans toute littérature avant de voir éclore les œuvres écrites et mûrement réfléchies, des archives vivantes conservant les souvenirs historiques et de familles, les traditions de morale et de droit public ou privé. A ces divers titres, ces chants nationaux deviennent un principal attribut de peuples destinés à la civilisation. H. gâte ce qu'il y a de juste dans sa remarque en invoquant ici encore, à côté des textes concernant les Germains, ceux qui regardent les Celtes; il va chercher les Druides et les Bardes, et confond de nouveau deux civilisations d'âges très-divers.

L'introduction de H. se termine par une rapide biographie de Tacite à laquelle on peut trouver à redire. L'auteur, voulant déterminer par conjecture l'emploi des quatre années 89-93, admet comme très-vraisemblable que Tacite fut appelé, après sa préture, au gouvernement d'une province impériale (p. 19). Ce peu de mots est insuffisant, et probablement erroné. C'est insuffisant en ce sens qu'il y aurait un grand intérêt à savoir de quelle province Tacite a pu être chargé; si ce pouvait être de quelque province voisine de la Germanie, par exemple, quelle

autorité cette circonstance n'ajouterait-elle pas à son livre? Serait-ce une des deux Germanies cis-rhénanes qu'il aurait eu à régir? non sans doute, car on connaît pour toute cette période, où peu s'en faut, les gouverneurs de ces provinces. Mais ne serait-ce pas la province prétorienne de Belgique, où son père avait été jadis procurateur, où lui-même avait passé sans doute une partie de ses jeunes années, et parmi les gouverneurs de laquelle on regrette une lacune précisément à cette époque, depuis Valérius Asiaticus au temps de Vitellius, dont il devint le gendre, jusqu'à Glitius Agricola, consul sous Trajan? Assurément une biographie de Tacite placée en tête de la *Germanie* devait faire au moins acception d'une telle conjecture, qui paraît fort admissible (Cf. Borghesi, *Œuvres*, t. VII, p. 321). Nous ne reprocherons pas au même titre à H. d'avoir dit, à propos de l'amitié entre Pline le jeune et Tacite, que leurs noms étaient parfois associés dans les testaments (p. 19) sans avoir cité le curieux exemple du testament de Dasumius, parce que, tout intéressant qu'il est, cet épisode n'a pas spécialement trait, comme le précédent, à la *Germanie :* il était permis à l'auteur de ne prétendre qu'à une biographie très-rapide de l'historien, pourvu qu'il marquât avec précision les traits relatifs à l'ouvrage qu'il voulait commenter. — H. veut que la *Germanie* ait été composée par Tacite comme un chapitre ou un fragment des *Histoires*. Sa principale raison est qu'à la différence des autres ouvrages du même auteur, celui-ci n'a ni introduction ni préface. On sait que Tacite rédigeait ses *Histoires* en 98, date de la composition de la *Germanie :* l'épisode de la guerre de Domitien sur le Rhin supérieur en 84 ou plus probablement encore celui du commandement de Trajan sur le Rhin lui aura fourni, pense-t-il, l'occasion de ce travail. — Nous ne partageons pas l'avis de H. sur ce point, qui n'offre d'ailleurs aucune réelle importance. La conclusion que H. tire de sa conjecture nous paraît surtout bizarre: « Il n'y a donc pas lieu, dit-il, de discuter sur l'intention » de la *Germania* » (p. 20). Que veut-il dire, et en quoi la forme extérieure de ce petit livre ou sa place dans l'œuvre de Tacite peut-elle établir une telle différence? que l'historien latin ait écrit un livre à part ou bien une digression de ses *Histoires*, il a pu également dans l'un ou l'autre cas se proposer un but patriotique, et appeler à son aide l'allusion satirique ou la leçon morale.— L'introduction se termine par quelques détails sur l'histoire du livre de Tacite et sur cet Enoch d'Ascoli qui a rendu à la lumière le seul manuscrit de cet ouvrage sans doute subsistant au milieu du xve siècle. On sait que le ms. retrouvé par Enoch est perdu, mais que nous en avons une copie exécutée en 1460 par Jovianus Pontanus : c'est le célèbre ms. de Leyde; le ms. d'Enoch en est la souche primitive ainsi que de tous les mss. de la *Germanie* que nous possédons de nos jours; le Pontanus paraît toutefois être la copie la plus voisine et la plus directe.

Une note assez obscure, ce semble, termine le volume (p. 266); elle paraît dire que, dans le commentaire, l'auteur (ou bien le rédacteur?) a omis ce qui concerne la religion (*Die Religion habe ich ausgeschlossen*). Telle n'est pas la réalité cependant. A propos des divinités barbares mentionnées par Tacite, nous trouvons ici, comme on pouvait l'attendre d'un savant tel que H., d'intéressantes explications. Il pouvait, avec son érudition orientale, multiplier à l'excès les

rapprochements; il faut lui savoir gré de sa sobriété. On peut n'être pas d'accord avec lui sur quelques points: il veut, par exemple, que les Germains aient eu une caste sacerdotale, parce que les Burgundes avaient un *sinistus* supérieur par son rang (Ammien Marcellin, XXVIII, 5, 14) à ses collègues, ce qui montrerait une hiérarchie, et parce que Tacite lui-même mentionne plusieurs fois le rôle des prêtres. Mais alors son embarras est grand à expliquer le passage de César (VI, 21, 1) qui affirme si nettement que les Germains n'ont pas de druides présidant au culte et ne multiplient pas les sacrifices. Le moyen de croire avec H. (p. 163) que César ait écrit ces mots uniquement pour nous apprendre que les prêtres des Germains ne s'appelaient pas druides et qu'ils n'avaient pas autant de pouvoir que ceux des Gaules? Il n'y a pas de caste sacerdotale chez les Germains: c'est le père de famille lui-même qui devient prêtre aux heures nécessaires, et rien ne concorde mieux avec ce que Tacite nous apprend d'ailleurs de l'absence de temples chez ces peuples et de leur sentiment général de respect religieux.

Les commentaires concernant la partie ethnographique de l'ouvrage de Tacite paraissent avoir été spécialement soignés. H. a bien fait de noter les distinctions déjà faites par Nipperdey entre les Angrivariens et les Ampsivariens; on sait que ce dernier savant a proposé, au sujet de ces deux noms, des corrections au texte des premiers livres des *Annales* qui semblent assez plausibles.

Sur les quelques passages énigmatiques qu'offre l'ouvrage de Tacite nous ne trouvons pas dans le commentaire de H. des solutions qui mettent fin aux incertitudes. Qu'est-ce que ces vestiges des Cimbres sur l'une et l'autre rive : « Veteris famæ lata vestigia manent, utraque ripa castra ac spatia, etc.? (*Germanie*, » c. 37). » H. répond par sa note qu'il s'agit des deux rives du Rhin, et que partout sur ces deux rives on trouve des traces du passage de ces barbares : « utraque ripa : næmlich Rheni; überall Spuren ihres Zuges. » On ne voit pas bien s'il veut dire que ces traces étaient visibles au temps de Tacite ou qu'elles le sont encore aujourd'hui. En tous cas cela n'éclaircit rien, et on ne sait pourquoi il se décide pour les rives du Rhin au lieu de celles de l'Elbe, par exemple, qui seraient plus voisines du séjour primitif de ces peuples.

Une autre énigme est ce nom d'*Alcis* que Tacite a introduit dans son 43e chapitre. J. Grimm et beaucoup d'érudits allemands s'y sont assez exercés. Pour H. c'est le datif pluriel d'un nominatif Alcus, duquel il rapproche ce terme d'un dialecte suédois *iölk* (le garçon), et le mot *jalkr*, qui est un des noms d'Odin; cf. Alcuin, Alkwin, etc. Les deux personnages de la mythologie scandinave Ullr et Baldr sont peut-être, dit-il, des Alci. H. ajoute que les habitants de la Prusse, au moyen-âge, sont représentés dans les chroniques comme adorant en particulier, parmi les animaux, les élans, *alces;* il se demande si les chroniqueurs ne se sont pas trompés, et si ce culte n'était pas réellement rendu à des héros divins comme les Alci de Tacite. — On avouera que de tels commentaires n'apportent absolument aucune lueur nouvelle; nous savons gré à H., dont la science était si variée, d'avoir été après tout suffisamment sobre de telles conjectures.

Nous lui savons gré aussi de n'avoir pas multiplié ses notes par des références

qui sont partout. Ce commentaire, tel qu'on nous l'offre, a deux caractères. Il semble d'une part que l'auteur lui-même n'y ait pas mis la dernière main : il y a des lacunes, des indications insuffisantes; mais d'autre part ce qu'on nous donne a de l'intérêt et n'est pas commun[1].

A. GEFFROY.

Holtzmann se fondant sur le fait qu'on trouve dans le titre du manuscrit de Stuttgard *ritu* pour *situ*, prétend que cette confusion de *r* avec *s* prouve que ce manuscrit provient directement d'un manuscrit très-ancien qui est peut-être du VIIIe siècle. Nous serions d'autant plus porté à adopter certaines leçons du ms. de Stuttgard que nous les avons retrouvées dans l'*Editio princeps* de Venise. Quant aux leçons adoptées par Holtzmann, il y en a beaucoup qui diffèrent de celles de la dernière édition de Halm. Nous nous rallions volontiers aux suivantes : au ch. 2, *Teutonem*, au lieu de *Tuistonem*, est tiré du manuscrit de Perizonius (de Leyde); *ac*, au lieu de *ut*, d'après le meilleur manuscrit du Vatican et celui de Stuttgard; nous avons rencontré la même leçon dans l'*Editio princeps*. Au ch. 5, *utilitate*, au lieu de *vilitate*, est tiré des mss. inférieurs. Au ch. 8, *nobiles*, au lieu de *nubiles*, provient du meilleur ms. du Vatican et de celui de Stuttgard; l'*Editio princeps* lit de même. Au ch. 11, *pertractentur*, au lieu de *prætractentur*, d'après les deux meilleurs manuscrits du Vatican et celui de Stuttgard, auxquels on peut encore ajouter l'*Editio princeps*. Au ch. 18 *rursus, quæ*, au lieu de *rursusque*, d'après le ms. de Stuttgard; l'*Editio princeps* a la même leçon. Au ch. 45, *formasque equorum*, au lieu de *formæque decorem* de Halm; les ms. ont *formasque deorum* ou *eorum*.

Quelques changements nous semblent moins acceptables : Au ch. 6, H. met *eoque equites mixti*, ajoutant *equites* au texte et expliquant *eo* par *equite*. Nous pensons qu'il n'y a rien à changer, et que *eo* comme adverbe donne un sens excellent. Au ch. 11, nous trouvons *ut turba placuit* (d'après Gronovius), au lieu de *turbae*, qui est dans les meilleurs manuscrits, et que nous préférons de beaucoup. Au ch. 26, H. ajoute *cognationibus* entre *invicem* et *occupantur;* Halm donne *in vices*, d'après le meilleur ms. du Vatican; celui de Stuttgard et l'*Editio princeps* ont *vices* sans *in;* nous aimerions en faire *vicis*, qui nous paraît fournir le meilleur sens. Bekker et Dubner ont aussi *vicis*. Au ch. 36, H. met *minime potentiores*, au lieu de la leçon *nomine superioris* qui est dans les ms. Nous ne voyons aucune nécessité de faire ces grands changements; *nomina*, au lieu de *nomine*, donne un sens très-clair. Au ch. 46, au lieu de *torpor procerum* des ms., H. a *corpora procera*, dont il fait le sujet du verbe qui suit. S'il était nécessaire de changer la leçon authentique, nous préférerions *torpor pro certo*, conjecture d'Anquetil. Disons en passant, que ce philologue semble aujourd'hui bien oublié, même en France; c'est lui cependant qui a le premier proposé la fameuse correction *minimeque aequa nostris* au lieu de *minimeque equestris* (dans l'*Agricola*),

1. [Nous faisons suivre un certain nombre d'observations sur le texte, qui nous ont été adressées par un autre collaborateur. — *Réd.*]

correction qui a été appelée *palmaris* par le savant hollandais Hofman Peerlkamp, et qui depuis 1852 a été introduite dans les éditions allemandes.

Quant à la traduction mise en regard du texte, elle est aussi littérale que possible; nous pourrions même citer deux ou trois endroits où elle nous semble trop littérale pour pouvoir servir d'interprétation au texte. Le commentaire est très-savant au point de vue des choses, très-instructif et bien souvent neuf. Sans partager les opinions systématiques de l'auteur, nous aurions des éloges particuliers à donner à beaucoup de parties, si cela ne nous menait trop loin. Nous aimons mieux signaler deux ou trois endroits où nous ne sommes pas d'accord avec H. Au ch. 2, la phrase *a victore ..... Germani vocarentur*, est expliquée dans ce sens que les Romains sont les vainqueurs et que *Germani* (mot emprunté au latin, et non au gaulois ou à l'allemand) signifie les *véritables* (Celtes). Nous préférons nous en tenir aux anciennes explications. Au ch. 16, il est affirmé que *litterarum secreta* désigne une littérature obscène, et qu'il serait *ridicule* de traduire par correspondances secrètes, ou commerce mystérieux des lettres. Nous persistons cependant à préférer ce dernier sens. Au ch. 18 (fin), H. fait dépendre les deux derniers *quæ* de *digna*, nous pensons plutôt qu'ils sont dans la même dépendance que le premier *quæ*. Au ch. 37, *exitus* (*tam magni exitus fidem*) est pris dans le sens de destruction; nous préférons celui de sortie, émigration. Signalons, pour finir, une inadvertance : il est dit quelque part que la ville de Tongres est entre Liége et Spa, tandis que c'est Liége qui est entre Spa et Tongres.

J. GANTRELLE.

---

204. — **Manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer.** In-4°, 455, 39, 90 p. S. l. n. d. (Saint-Omer, 1873).

Cet ouvrage est le catalogue des mss. de la bibliothèque de Saint-Omer rédigé en 1845 par M. Michelant et publié en 1861 dans le 3e volume du catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements, auquel on a ajouté un supplément de même format, récemment imprimé à Saint-Omer par les soins de la Société des antiquaires de la Morinie. Ce supplément, rédigé sur le même plan que l'ancien catalogue, contient la description de 44 manuscrits acquis depuis 1845 et 90 pages de *corrections et additions* aux notices de M. Michelant. Malheureusement on n'a pas pris la précaution de faire imprimer une feuille de titre, on a reproduit les tables alphabétiques anciennes sans les fondre avec celles des 44 nouveaux manuscrits, on n'en a fait aucune pour les *corrections et additions*, on n'a pas même fait une table générale des matières, on a donné à l'ouvrage, je ne sais trop pourquoi, trois paginations différentes, enfin on n'a pas placé au commencement du volume le moindre avertissement pour indiquer le nom de l'auteur ou des éditeurs, pas même un seul mot pour signaler l'existence d'une partie nouvelle à la suite du catalogue ancien.

Cette négligence a eu pour cause la mort de l'auteur du supplément survenue avant la publication de son travail; elle a le grand tort d'offrir le danger de laisser passer inaperçue une œuvre d'érudition sérieuse et solide, désormais

indispensable à quiconque devra consulter le catalogue des mss. de Saint-Omer, œuvre qui doit honorer la mémoire de son auteur, et qui ferait honneur aussi à la société savante qui l'a entreprise si l'on ne pouvait l'accuser de la négligence dans l'exécution matérielle que nous venons de signaler.

Rien dans cette publication n'indique le nom de l'auteur, nous nous faisons néanmoins un devoir de le nommer : c'est M. Théodore Duchet, ancien proviseur du lycée de Saint-Omer, érudit modeste autant que laborieux et consciencieux, qui a laissé en mourant plusieurs travaux d'érudition assez achevés pour que l'on puisse espérer voir la Société des antiquaires de la Morinie en entreprendre la publication [1].

Je n'ai point à m'occuper ici de la première partie du volume, c'est-à-dire du catalogue rédigé en 1845 ; il est inutile de revenir sur les critiques que soulève le plan auquel on a soumis la rédaction de ces catalogues, et quant à la critique particulière de celui de Saint-Omer, l'auteur du supplément s'en est chargé et elle se dégagera de l'analyse que nous allons faire de son travail.

Dans le supplément proprement dit, M. D. a cru devoir se conformer au plan et à la méthode officiels tels que les avait interprétés M. M. Les 44 manuscrits nouveaux qu'il a décrits sont presque tous relatifs à l'histoire locale, plusieurs sont des manuscrits modernes fort insignifiants, comme par exemple le n° 884 « les abbés de Saint-Bertin par Henri de la Plane » ms. original du livre paru et couronné par l'Institut en 1856, dont l'auteur a gratifié la bibliothèque de Saint-Omer. Je signale les mss. suivants qui présentent un réel intérêt. Le n° 850. Chronique de l'abbaye de Clairmarais [2] écrite au XVIIIe s. par Dom Bertin de Vissery, religieux de l'abbaye; les n°s 851 et 852, chronique et cartulaire de l'abbaye de Watten, monastère de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin que M. D. appelle à tort une collégiale; la chronique est celle publiée par Dom Martenne (Thes. nov. anecd. I, III, p. 797), le cartulaire contenant 311 chartes de 1072 à 1530 est des plus intéressants; M. D. aurait pu ajouter à sa notice que la plupart de ces chartes ont été analysées et quelques-unes publiées en 1860 par M. de Coussemaker dans les *Annales du comité Flamand de France* (t. V) sous le titre de : *Documents relatifs à la Flandre maritime extraits du cartulaire de l'abbaye de Watten.* Les analyses de M. de Coussemaker sont du reste très-défectueuses et présentent de nombreuses fautes de lecture.

Je signale aussi le n° 877, non à cause de son importance, mais parce que

---

1. Voy. Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie, 63e livr. p. 67 et 83e livr. p. 15.

2. Abbaye de Bénédictins de l'ordre de Citeaux située à 3 kilom. de Saint-Omer. Ce ms. est la source principale du livre intitulé : « *L'abbaye de Clairmarais d'après ses ar-* » *chives* » par Henri de la Plane. Saint-Omer, 1863-1868. 2 vol. in-8°. Le titre est inexact, les archives de Clairmarais n'existant plus, c'est dom Bertin de Vissery qui travaillait sur les archives de l'abbaye. M. de la Place indique d'autres sources, mais d'une manière étrange, il dit (préface p. iv) qu'il a mis dans son livre « des citations nombreuses » prises sur des copies à peu près authentiques calquées sur les mss. originaux et aujour- » d'hui égarés de Dom Guislain Camprou, Dom Étienne Roberty, Dom Philippe Laigle, » Dom Charles Martel, Dom Jean Ballice, D. Louis du Taillis, D. Martin Dubuisson, » Dom Jean Vignon tous religieux et chroniqueurs de l'abbaye. »

lors de la rédaction du premier catalogue il appartenait aux archives de N.-D. de Saint-Omer, qu'il est décrit comme faisant partie de ce fonds par M. Vallet de Viriville en 1845 [1] et que par conséquent c'est depuis cette époque qu'il a été transporté à la bibliothèque. Une observation analogue pourrait être faite à propos du n° 829 cartulaire de la ville de Saint-Omer du XIIIe s. qui porte la cote AB XVIII renvoyant à une layette des archives municipales qui contient encore des documents de même nature, seulement le déplacement de ce ms. est plus ancien puisqu'il est décrit dans le catalogue de la bibliothèque de 1845. Il est toujours fâcheux de voir démembrer les dépôts d'archives, il n'est pas sans exemple de voir encore de nos jours les bibliothèques s'enrichir à leur détriment, chaque chose doit rester à sa place et l'on ne saurait trop protester contre ces confusions.

Venons à la partie la plus importante de l'appendice de M. D., les « additions » et corrections. » Elles portent sur 317 manuscrits des 842 décrits par M. M.; il faut se hâter de dire que ces compléments de renseignements n'ont pas tous la même importance, qu'un grand nombre de détails bibliographiques ou biographiques, de rapprochements, d'identifications de personnes ou d'ouvrages ne pouvaient être demandés à l'auteur du catalogue. M. D. très-bien préparé par ses études sur l'histoire locale, ayant en outre tout le loisir d'attendre longtemps la solution d'une difficulté, a pu ne point être avare de renseignements; tous ceux qu'il a donnés sont utiles, ils sont clairs et concis comme il convient à ce genre d'ouvrage, mais il faut avouer qu'on ne peut toujours exiger autant et que cette abondance est loin d'être toujours un reproche pour son prédécesseur; on pourrait même reprocher à M. Duchet d'avoir parfois dépassé la mesure, de n'avoir pas toujours su résister au désir de montrer qu'il avait étudié plus spécialement certains documents ou certaines questions. Ses hors-d'œuvre ne sont que quelques phrases, discrètes, courtes; ils ont le mérite d'être le résultat d'une étude longue et non superficielle, mais ils n'ont que faire dans un catalogue; il nous dit par exemple (n° 27) qu'il est bon de noter les moindres détails relatifs à l'abbaye de Saint-Léonard de Guines, parce que les documents qui la concernent sont d'une extrême rareté, ailleurs (n° 722) il ajoute à la mention de la Chronique d'Ernoul : « l'importance de cette chronique ne me » paraît pas avoir été appréciée comme il convient. »

Nous avons dit que les notices de 317 manuscrits avaient reçu des additions et corrections; il faut ajouter qu'une vingtaine d'entre elles ont dû être presque complètement refaites; je signale particulièrement celles des n°s 125, 219, 253, 278, 283, 298, 327, 374, 376, 386, 387, 479, 539, 624, 628, 710, 715, 716, 722.

Pour montrer toute l'importance du nouveau travail, je ne saurais mieux faire que de reproduire les deux notices d'un de ces mss. en regard l'une de l'autre;

---

1. Essai sur les archives historiques du chapitre de l'église collégiale de Saint-Omer par Vallet de Viriville. Saint-Omer, 1845, in-8°, et tome VI des mémoires de la Société des antiquaires de Morinie, p. xxvij.

je choisis non pas le plus important, mais l'un des plus courts pour montrer de quelle nature a été le travail de M. D.

Catalogue de 1845.

278. In-4° sur vélin. Liber de serie scripturarum. Incipit « Queso te, o lector hujus » opusculi. » desinit : « Nomine potens in » praelio » XIV° s. Abbaye de Saint-Bertin. Écrit sur 2 col. en minuscule gothique. On a laissé en blanc la place des initiales. Reliure en veau aux armes de Benoît Ier de Bethune sur les plats; titre frappé.

Supplément de 1873.

278. La notice de ce ms. est entièrement à refaire. Tandis que sans parler de quelques fragments il ne contient pas moins de six ouvrages, le catalogue n'en mentionne qu'un seul, en commettant une erreur quant au titre (*serie* au lieu de *semine*) et en lui donnant le desinit du 6° opuscule. Voici les matières renfermées dans le n° 278 : 1° « Libellus de *Semine* scripturarum. » Fol. 1 à 19. Le prologue a 7 lignes et commence ainsi : « Queso te etc. » Ensuite vient le commencement même de l'ouvrage avec son titre déjà cité : « Semen cecidit in terra. » — Desinit : « participent large conservi » centuplicata. Explicit liber de semine » scripturarum. » C'est là, sans aucun doute, l'ouvrage de l'abbé Joachim de Flora cité par D. de Visch (Bibl. script. s. ordin. Cisterc. p. 173) sous le titre de « De seminibus scripturarum liber unus. » — 2° « *Liber de oneribus prophetarum.* » Incipit : « Henrico sexto inclito Romanorum augusto » frater Joachim dictus abbas Floris. » — Desinit : « et subditi temeritas non arcetur : Explicit liber Joachimi abbatis Floris de » oneribus prophetarum. » Fol. 19 à 27 (voy. de Visch, ouv. cit. p. 172-173. — 3° « Incipit *Sibilla Erithea* quam transtulit Eugenius admiratus rex Scicilie (sic) de Greco, » que fuit tempore Priami : Exquisitis me, » o illustrissima turba Danaum. » — Desinit « in sortem demonum voret animus. » Explicit Sibilla Erithea. » — 4° *De concordia veteris ac novi testamenti « libri quinque.* » — Incipit : « Quia labentis ac perituri seculi. » — Desinit : « et una cum » Christo confessoribus qui tunc erunt ad » regna celestia pervenire. Amen. » Fol. 30 à 171. — Ce traité de l'abbé Joachim a été imprimé à Venise en 1519. — Entre cet ouvrage et le suivant se trouvaient des feuillets blancs sur lesquels on a inscrit en cursive du XV° s. chargée d'abréviations et à longues lignes quelques fragments que voici : le livre attribué à Sénèque « *de remedici fortuitorum.* » — Les 9 premières lignes du traité de Pierre de Blois, *de amicitia christiana* — une sorte d'analyse de l'histoire de Jacques de Vitry qui ne dépasse pas le 9° chapitre du 1er livre de cette histoire. — 5° *Exposition anonyme des saintes écritures.* — Incipit : « Quia finis scripturarum est » Cristus et nature finis est caritas. » — Desinit : « In cello et in quolibet membro » juxta primum processum. » Fol. 176 à

217. — 6° « *Incipit Prophetia Sibille filie* » *regis Priami :* Sibilla generaliter omnes » femine dicuntur. » Desinit : « Alius rex » C. nomine potens in prelio. » Ce commentaire sur les livres sybillins se trouve plus complet dans les œuvres de Bède, auquel il a été attribué. Voir l'éd. de Cologne, 1612, t. II, p. 236.

La comparaison de ces deux notices suffit à montrer quelle nécessité il y avait à publier un appendice au catalogue de M. M. La lecture de celle de M. D. peut donner une idée de son exactitude et de sa précision, on peut remarquer que sa méthode de description ne diffère pas sensiblement de celle que M. Delisle a proposée et dont il a publié des modèles dans une brochure dont il a été rendu compte ici[1]; seulement M. D. a dû justifier ses corrections au commencement de ses notices, ce qui entraîne quelques longueurs, et en outre négliger les indications fournies exactement par M. M., ici par exemple, le format, la matière, la date, la provenance, etc., d'où la nécessité de toujours consulter les deux notices.

Les *additions* au catalogue de 1845 sont le plus souvent des renseignements sur les personnes ou les localités, des reproductions de pièces très-importantes dont on n'avait donné que l'indication, souvent aussi des notices d'ouvrages, de fragments ou de parties de manuscrits qui avaient échappé à l'auteur du catalogue ou dont il avait volontairement omis la description. En voici quelques exemples : Au n° 241 (XIVe siècle) M. D. reproduit une note indiquant que ce ms. fut acheté par Pierre d'Allouagne, il ajoute que ce personnage sur lequel le ms. n° 816 contient une notice est l'auteur d'un commentaire sur les sentences qui se trouve dans le ms. n° 504. — Au n° 27, M. M. n'avait donné que l'indication d'une donation du XIIIe s. à Saint-Léonard de Guines, M. D. la reproduit et y ajoute le relevé de toutes les mentions relatives à la même église qui se trouvent dans ce ms. — Le n° 188 (XIIe s. recueil des lettres de S. Grégoire le Grand) contient en outre, transcrites à la même époque ou à peu près que le reste du ms., six lettres de Grégoire VII avec un extrait du chapitre VII de ses décrets qui avaient échappé à M. M. Ces lettres ont rapport aux troubles survenus dans l'évêché de Térouane entre 1078 et 1082. Deux d'entre elles que reproduit M. Duchet n'avaient pas été connues de Labbe et de Jaffé et à la fin d'une autre publiée par Labbe (concil. t. X, col, 239) le ms. de Saint-Omer ajoute quelques lignes nouvelles. M. Duchet avait déjà publié l'une de ces lettres dans une étude sur *Jean de Colmieu auteur supposé du* XIIe *s.*, étude lue à la réunion des sociétés savantes en 1868. (P. 11 du tirage à part.) D'autres lettres de Grégoire VII ont échappé aux investigations de M. D.; dans le ms. n° 189 provenant comme le n° 588 du chapitre de Saint-Omer et qui contient la collection dite d'Isidore Mercator se trouvent sur le dernier feuillet du 2e volume trois lettres de Grégoire VII transcrites probablement de la même main que celles signalées par M. D. dans le n° 188. Ces lettres relatives aux mêmes troubles ont du reste été publiées par Jaffé (Mon. Greg. 567, 568 et 569). — Au n° 78.

1. Voir *Revue critique*, 1873, n° 36.

3° (XIIIe s.) M. D. a remarqué une préface en prose précédant l'Alexandréide de Gautier de Chatillon, préface qui paraît ne se trouver que dans ce ms. — Au n° 257, M. D. indique une lettre (transcrite d'une main du XIIe s.) d'Osmond, évêque d'Astorga, à Ide, comtesse de Boulogne, nièce de Godefroid de Bouillon. — Au n° 715 (« Acta Sanctorum XIIe s. 4 vol. très-grands et très-épais ») M. D. donne le détail des vies de saints en les rapprochant de celles publiées; il en est de même pour le n° 816. (« Acta Sanctorum. XIIIe s. 5 vol. très-grands » et très-épais. »)

Les principales *corrections* de M. D. portent sur les provenances des mss.; une étude attentive lui a permis de suivre la trace de presque tous les mss., de faire connaître et d'identifier la plupart des anciens possesseurs dont il a trouvé les noms. Les corrections portent aussi sur des erreurs de lecture ou d'impression très-nombreuses dans l'ancien catalogue; elles rectifient les époques de composition des ouvrages ou des mss. et enfin relèvent des erreurs dans les identifications et les attributions d'ouvrages. Je signale quelques corrections de fautes de lecture pour montrer leur importance : n° 109. *Dominus Guilermus de Gonneville episcopus Damascenus* au lieu de *Dominus Guilermus de Gonneuhle episcopus Ewus Damas.* (Le ms. portait SVNECSAMAD). — N° 119, *Parisius* au lieu de *Pro ipso.* — N° 125, *S. Præjectus* désignant le prieuré de St.-Pry près Béthune, au lieu de *S. Propertius.* — N° 169, *Decanus Brugensis*, au lieu de *Decanus Wugen.* — N° 219, *Casleto* au lieu de *Vasleto.* — N° 429, *Pecqueur* au lieu de *Becquement.* — N° 439, *Wysernes* au lieu de *Wymes.* — N° 576, *Summa dictaminis* au lieu de *Summa doctrinæ.* — N° 586, *Goupil* au lieu de *Papel.* — Ibid., *Pol tempore quo fuit* au lieu de *Poltpe qui fuit.* — N° 611, *Culembourg* au lieu de *Calembourg.* — N° 615, *Burburgh* (Bourbourg) au lieu de *Betgbi.* — N° 637, *Bisuntinensis* au lieu de *Bertinensis.* — N° 833, *Dom Queensert* au lieu de *Dom Queenfert*, etc. Il serait facile d'allonger indéfiniment cette liste. — Voici maintenant le relevé de quelques rectifications de dates : Au n° 131 (recueil de documents sur le grand schisme d'Occident) M. D. peut donner pour date 1412 et pour auteur Guillaume Fillastre, doyen de Reims, archevêque d'Aix et cardinal; il peut dater d'une manière certaine le n° 395 du XVe s. et non du XVIe s., et au contraire reporter au XVIe s. le n° 731, probablement œuvre d'Alard Tassart que M. M. avait daté du XIVe s. La liste des ouvrages que M. M. avait mal identifiés est beaucoup trop longue pour me permettre de relever ici toutes les corrections faites par M. D. Je me contente de signaler les suivantes à cause de leur importance: N° 144. M. D. dit fort justement que ce que M. M. avait pris pour le *De consolatione* de S. Bernard est un traité dont le titre est *Fortalicium fidei* attribué au frère mineur Alphonse Spina qui vivait au XVe s. — N° 381, M. M. signale une charte d'écriture du XIIe s. par laquelle Godefroid, seigneur de Perwez, établit dans sa terre des marchands lombards, M. D. rectifie ainsi : l'écriture est du XIIIe s.; en outre la charte dit que G. de Perwez établit des marchands non point dans sa terre de Perwez, mais dans sa terre de Ninove; or il ne fut seigneur de Ninove qu'après son mariage avec l'héritière de cette terre en 1235. — N° 442. M. M. dit : « A la fin du vol., dernier feuillet, se » trouvent des copies de chartes de 1287 par lesquelles l'abbé Walter II Bloc

» constitue Frère Jehan Dom Pol mandataire pour agir dans l'intérêt du mo-
» nastère. » M. D. explique qu'il y a quatre chartes dont il donne l'analyse, qu'il date exactement de 1286 et 1287; *frère Jehan Dom Pol* est dans le ms. : *Fratrem Johannem dictum Pal.* — N° 707. M. D. signale une rédaction des *Chroniques de Flandre* de 1342 à 1347 beaucoup plus développée que toutes celles connues. — N° 722 (XIVe s.). M. M. fait commencer ce ms. par un extrait de la traduction de Guillaume de Tyr; M. D. montre que ce qu'il prenait pour Guillaume de Tyr est la Chronique d'Ernoul (M. D. écrit Hernoul) précédée d'une traduction du 3e livre de Jacques de Vitry. M. D. qui a rédigé son supplément avant la publication d'Ernoul par M. de Mas Latrie a cru qu'il n'existait de cette chronique que les deux manuscrits autrefois signalés par M. de Mas Latrie[1] et les éditeurs des historiens occidentaux des croisades, ce qui l'a conduit à donner une trop grande importance à sa découverte de la Chronique d'Ernoul dans un ms. de Saint-Omer. Aussi peut-on lui reprocher d'avoir dépassé les limites d'un catalogue en donnant l'analyse de cette chronique; il aurait mieux fait de dire que ce ms. est un de ceux qui mentionnent le nom de l'auteur; on trouve en effet au fol. 33, v°, 2e col. : « Dont fist (Balian d'Ibelin) des-
» cendre i sien vallet qui avoit non Ernous, ce fu cil qui cest conte fist metre
» par escrit. » Il aurait du dire aussi que dans ce ms. la chronique se terminait en 1229; ajoutons que M. de Mas Latrie ne l'a point connu lorsqu'il prépara son édition. — N° 752. M. M. avait pris la chronique de Flandre publiée par Sauvage pour un fragment de la chronique de Saint-Denys. — N° 776 3°. Ce que M. M. disait être l'histoire de Foucher de Chartres est la chronique anonyme publiée sous le titre de *Gesta Francorum Jherusalem oppugnantium.*

Ce que j'ai fait connaître de cette publication me paraît démontrer surabondamment son utilité en même temps que le soin, la précision, la méthode que M. D. a apportés à ce travail. En même temps que je l'ai analysé j'ai fait la part de la critique, on a vu combien j'ai peu trouvé de choses à relever. Une révision de tous les mss. de Saint-Omer pourrait sans doute fournir encore matière à quelques additions; je dois dire cependant que j'ai eu l'occasion d'en parcourir un grand nombre, outre les quelques erreurs ou omissions sans grande importance relevées au cours de cette étude je n'ai trouvé à faire que les deux observations suivantes par lesquelles je termine : M. D. n'a rien ajouté à la notice de M. M. sur le n° 115; le 14e ouvrage de ce ms. (fol. 44 v°) est un éloge fait au XIIIe s. de l'espèce d'encyclopédie composée au XIIe s. par un chanoine de Saint-Omer nommé Lambert, connue sous le nom de *liber floridus*[2]. Presque toutes les pièces de vers latins contenues dans ce ms. se retrouvent dans le *liber floridus* auquel elles ont sans doute été empruntées; outre les vers d'Hildebert, j'indiquerai les pièces intitulées : *De excidio imperii Romani* (fol. 77 v°), *Hec est fides*

1. Bibl. de l'Éc. des ch. t. I, 5e série, p. 38. — Hist. des croisades. Hist. occid. t. II, préf. p. 11.

2. Des exemplaires de cet ouvrage célèbre au m. a. se trouvent dans plusieurs bibliothèques de l'Europe. Le plus ancien (XIIe s.) provenant de Saint-Bavon est à la bibliothèque de l'Université de Gand. Il a été décrit entre autres par M. de Saint-Genois, Messager des sc. hist. de Belgique, description reproduite par Migne. Patr. lat. t. 163, col. 1003.

catholica (fol. 114), deux pièces dont le *liber floridus* nomme l'auteur, Pierre fils d'Onuphre, chanoine de Saint-Omer (voy. Hist. litt. t. III, p. 429). La dernière pièce est publiée au t. V, col. 1325 de l'édition de Saint-Bernard donnée par Mabillon (Paris, 1667. 9 vol. in-8°) avec cette note : « carmen hoc tribuitur » Bernardo in editione Spirensi. » — Au n° 176. M. D. pour réfuter l'attribution d'un ouvrage au XIIe s. donne pour argument le sens donné au mot *advocatus* d'homme versé dans la connaissance des lois; cet argument ne saurait subsister, car on trouve dès cette époque le mot *advocatus* employé dans ce sens; je le signalerai précisément dans le *liber floridus* (ms. de Gand. fol. 103, r°), ms. dont l'attribution au XIIe s. ne saurait être contestée. Ceci du reste ne détruit nullement l'argumentation de M. D., les autres arguments étant excellents et suffisants.

Il serait très-désirable que le catalogue des mss. des bibliothèques des départements pût pour chacune de ses parties s'enrichir d'appendices semblables. Cet ouvrage posthume de M. Duchet où il a fait preuve d'une critique très-sûre, d'une érudition très-solide, fait amèrement regretter qu'il n'ait point eu le temps de terminer les travaux historiques qu'il avait entrepris. Celui que nous venons d'étudier était de tous le plus achevé, et il paraît aujourd'hui dépourvu des tables et de l'introduction que l'auteur n'aurait pas manqué d'y ajouter s'il avait pu jusqu'à la fin en surveiller la préparation; il semble que les éditeurs auraient dû, comme preuve de l'estime qu'imposaient son caractère et son talent, essayer de le remplacer pour l'achèvement de cette œuvre.

A. GIRY.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 7 novembre 1873.

M. Hauréau, président, prononce un discours dans lequel il proclame les prix et récompenses décernés par l'Académie en 1873 [1], et rend compte des travaux des membres de l'École d'Athènes dont l'Académie a eu à s'occuper; elle a dû aussi rédiger un programme pour la nouvelle école créée à Rome. M. Hauréau fait connaître ensuite les sujets de prix proposés par l'Académie, enfin les noms des élèves de l'École des chartes qui ont reçu cette année le diplôme d'archiviste-paléographe.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit une *Notice historique sur la vie et les travaux de M. le comte Arthur Beugnot, membre ordinaire de l'Académie.* Fils du comte Claude Beugnot, membre de l'Assemblée législative, comte de l'empire, ministre de Louis XVIII, M. A. Beugnot débuta dans la carrière d'avocat. Son esprit fut attiré vers les travaux d'érudition par les concours de l'Académie des inscriptions, qui couronna sa première œuvre, *les Juifs d'Occident.* Il fut nommé ensuite membre de l'Académie; puis il publia son *Histoire de la destruction du paganisme en Occident.* Il montrait dans cet ouvrage comment le paganisme avait

1. La *Revue critique* a annoncé ces prix et récompenses dans les comptes rendus des séances où ils ont été décernés.

longtemps survécu à l'avénement des empereurs chrétiens, même comme religion d'État, comment Constantin et ses successeurs étaient restés grands pontifes, etc. : théories que M. Wallon trouve trop absolues et sur lesquelles il fait ses réserves. Le livre fut mis à l'index. Mais M. Beugnot étudia surtout le moyen-âge, et toujours juriste en même temps qu'historien, fit de l'histoire du droit le principal objet de ses travaux : M. Wallon cite ses recherches sur les cérémonies symboliques usitées dans l'ancienne jurisprudence des Français, ses éditions des *Olim* ou premiers registres du Parlement de Paris, des *Assises de Jérusalem*, des *Coutumes du Beauvoisis*, etc. — M. Wallon esquisse également la vie politique de M. A. Beugnot. Nommé pair sous Louis-Philippe, il s'unit à Montalembert pour combattre les priviléges de l'Université et défendre les jésuites. On en fut étonné, car il était connu comme libre-penseur; lui-même, dans une page manuscrite que cite M. Wallon, a raconté avec un enjouement quelque peu sceptique les raisons, d'abord, à l'entendre, presque uniquement littéraires, qui l'amenèrent à ce changement d'opinion. Membre de l'Assemblée législative sous la République, il fut rapporteur de la loi de 1850 sur l'instruction publique, et l'un des auteurs de celle du 31 mai qui restreignit le suffrage universel. Après le coup d'Etat, il fut porté sur la liste de la commission consultative créée par le président, mais refusa d'en faire partie, et s'adonna exclusivement à l'étude. Il mourut en 1865.

M. Naudet lit un mémoire intitulé : *L'Empire romain vers la fin du* III*e siècle de l'ère chrétienne, au moment où Rome va cesser d'être l'unique capitale de l'Empire :* v. le compte-rendu de la séance du 17 octobre (*Rev. crit.* 25 oct. 1873, p. 279).

Julien HAVET.

Voici les paroles que M. de Witte a prononcées à la séance de l'Académie des inscriptions du 31 octobre, en présentant le 3e vol., publié par lui, de l'*Histoire de la monnaie romaine*, par le professeur Th. Mommsen, traduite de l'allemand par feu le duc de Blacas :

« Ce volume contient la troisième et quatrième divisions de l'ouvrage : les monnaies de l'Empire, les monnaies frappées par les colonies et par les alliés.

» De nombreuses difficultés ont retardé l'impression de ce volume. Il y avait des lacunes dans le manuscrit du duc de Blacas et de plus la traduction avait besoin d'être soumise à une révision sévère. Cette révision a été faite pendant la guerre. Quant aux notes, elles n'avaient été que préparées et il a fallu les refaire en entier.

» On ne trouvera dans ce volume que peu d'annotations ajoutées par le traducteur; j'ai tâché, mais dans quelques endroits seulement, d'y suppléer, tout en tenant à rester dans le rôle modeste de simple éditeur.

» Un tableau chronologique donne le résumé de l'ouvrage. La table générale des matières termine le volume. La rédaction et la traduction de cette table ont été faites avec le plus grand soin par M. W. Cart, professeur à Lausanne.

» Il reste maintenant à publier les planches de monnaies, préparées par le duc de Blacas, pour servir à l'intelligence du texte. Ces planches, au nombre de quarante, avec les explications nécessaires, formeront un quatrième volume. »

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

de 1871 à 1873). — L'expédition pour secourir Livingstone. — J. E. Davis : Le Voyage du *Challenger* (voyage consacré à des études de zoologie et de botanique sous-marine). — G. P. Badger, La Transoxiane (extraits de géographes arabes). — A. M. C., Un tour dans le désert (amusant récit d'un voyage de Suez à Sinaï). — Clements R. Markham, La bataille de Nieuport en 1600, avec une carte (étude de géographie militaire; contredit et rectifie le récit de M. Motley dans son histoire des Pay-Bas). — Comptes-rendus d'ouvrages (parmi lesquels une étude détaillée des cartes de l'Asie centrale du colonel Walker). — Bibliographie. — Cartographie. — Nouvelles. — Comptes-rendus des Sociétés géographiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bain (A.). Mind and Body; the theories of their relation. In-8°, 196 p. cart. London (King). 5 fr.

Barbet de Jouy (H.). Musée national du Louvre. Description des sculptures du moyen-âge, de la renaissance et des temps modernes. In-12, 108 p. Paris (imp. de Mourgues). 1 fr.

Bossert (A.). Gœthe et Schiller. La littérature allemande à Weimar, la jeunesse de Schiller, l'union de Gœthe et de Schiller, la vieillesse de Gœthe, avec un discours sur l'esprit théologique et l'esprit littéraire en Allemagne. In-8°, xviij-410 p. Paris (Hachette et Cᵉ). 6 fr.

Bruston (C.). Le déchiffrement des inscriptions cunéiformes. In-8°, 28 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Cicéron. Œuvres complètes. T. 18. Les devoirs sur la vieillesse. De la nature des Dieux. Traduct. de MM. Stièvenart; J. Perrot, A. Pommier, l'abbé d'Olivet et V. Leclerc, revues par MM. O. Gréard et Crouslé. In-18 jésus, 523 p. Paris (Garnier frères). 3 fr. 50

Decharme (P.). Extrait d'un lexique manuscrit latin, grec ancien et grec moderne. In-16 p. Paris (imp. Chamerot).

Dumesnil. Souvenirs de la Terreur, mémoires inédits d'un curé de campagne publiés d'après le manuscrit original par le baron Ernouf. 2ᵉ éd. In-12, 321 p. Paris (Didier et Cᵉ). 3 fr.

Eccentricities of the french language, Dictionnaire de l'argot parisien. In-8°, br. London (Hotten). 9 fr. 40

Farrar (F.). Chapters on language. New edit. In-8°, 266 p. cart. London (Longmans). 6 fr. 25

Holroyd (W. R. M.). Hindustani made easy. In-8°, cart. London (King). 9 f. 40

Lenormant (F.). Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés jusqu'à ce jour. 1ᵉʳ fascicule. In-4°, 105 p. Paris (Maisonneuve et Cᵉ). 5 fr.

—— Études assyriologiques. Seconde série. Études accadiennes. T. 1. 3ᵉ partie. Répertoires des caractères. Additions à l'introduction grammaticale. In-4°, 151 p. Paris (les mêmes). 5 fr.

Lichtenberger (F.). Histoire des idées religieuses en Allemagne depuis le milieu du XVIIIᵉ siècle jusqu'à nos jours. T. I. In-8°, 374 p. Paris (Sandoz et Fischbacher). 7 fr. 50

Loutchitzki (J.). Documents inédits sur l'histoire du Languedoc et de La Rochelle après la Saint-Barthélemy (1572-1574). Lettres extraites des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. In-8°, 75 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans la dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Ier des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8°. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

En vente chez H. COSTENOBLE, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8°. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 47 Septième année 22 Novembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. T. 3e et dernier. 8 fr.

Cte DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne. 7 fr.

T. MOMMSEN Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. 3e publié par M. le baron de Witte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

E. LÉOTARD Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au quatrième siècle. 1 vol. in-8°. 5 fr.

—— De praefectura urbana quarto post Christum saeculo. In-8°. 3 fr.

PÉRIODIQUES.

Literarisches Centralblatt, N° 45, 8 novembre. ENEBERG, De Pronominibus Arabicis dissertatio etymologica. I. Helsingfors, 1872, 72 p. (essai ingénieux, mais peu concluant). — Homeri Ilias, ed. LA ROCHE. Vol. I. Leipzig, Teubner. In-8°, vj-361 p. (courte note; le *Centralblatt* reviendra sur cette publication). — BENICKEN, Das zweite Lied vom Zorne des Achilleus nach K. Lachmann u. M. Haupt u. der archaiische Schifskatalog nach K. Lachmann u. H. Kœchly herausg. und das erste Buch des homer. Ilias gegen Hrn. Prof. Düntzer krit. besprochen. Leipzig, Hahn. In-8°, xxiij-202 p. (critique acerbe des vues de M. Düntzer et défense des théories de Lachmann; peu de résultats). — Keçirâja's Jewel mirror of grammar. Mangalore, 1872, C. Stolz. In 8°, xxvj-420 p. (grammaire kanarie remontant environ au XIIIe siècle; importante publication; l'article apprécie surtout la préface de l'éditeur, M. KITTEL). — BURNELL, The Va*m*çabrâhma*n*a. Mangalore, Stolz u. Hirner. In-8°, xliij-12-12 p. (l'une des plus importantes contributions de ces dernières années à l'histoire de la Littérature indienne; la préface s'occupe de la vie et des travaux de Sâya*n*a). — MUIR, Original Sanskrit Texts. Vol. IV, 2d ed. London, Trübner. In-8°, xv-524 p. (cf. *Revue critique*, 1873, t. II, p. 240). — WOLF, Consonantismus des Siebenbürgisch-Sæchsischen. In-4°, 71 p. (art. très-favorable). — HÜGEL, Der Wiener Dialekt. Wien, Pest u. Leipzig, Hartleben. In-8°, 244 p. (pourra être de quelque utilité au grand public).—Schiller's sæmmtliche Schriften. Herausg. v. GŒDEKE. Stuttgart, Cotta. VII. Geschichte des Abfalls der vereinigten Niederlande. Herausg. v. Ellissen. XI. Gedichte, herausg. v. Gœdeke. XII. Wallenstein. Maria Stuart. Hrsg. v. Œsterley. XIII. Macbeth. Die Jungfrau von Orleans. Turandot. Hrsg. v. Vollmer. XIV. Die Braut von Messina. Der Neffe als Onkel. Der Parasit. Wilhelm Tell. Hrsg. v. Œsterley (art. fav. Il reste encore un volume à publier pour terminer cette excellente collection).

Ocean Highways, The Geographical Review edited by Clements R. Markham. N° 7, vol. I. October 1873.

Lieut. SALAVERRY, de la marine péruvienne. La navigation du cours supérieur de l'Amazone et de ses affluents péruviens (récit d'explorations ordonnées par le gouvernement péruvien). — J. E. DAVIS, Le voyage du *Challenger* (suite); avec une carte. — Les nouveaux railways dans le Sud-Ouest des États-Unis; avec une carte. — Une excursion dans le Sistan. — Une visite a Kuldja (extrait d'une lettre de M. A. W. Dilke qui prépare un livre sur les possessions asiatiques de la Russie). — RAVENSTEIN, Elmina et la Côte-d'Or hollandaise, avec une carte. — Comptes-rendus. — Bibliographie. — Cartographie. — Nouvelles. — Comptes-rendus des Sociétés géographiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bekker (E. J.). Die Aktionen d. rœm. Privatrecht. 2. Bd. Prætorisches, richterliches, kaiserliches Recht. In-8°, viij-371 p. Berlin (Wahlen). 10 fr. 75
L'ouvrage complet. 20 fr.

Bœhl (E.). Forschungen nach ein Volks-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — 22 Novembre — 1873

Sommaire : 205. HAPPEL, les Sons du langage. — 206. FOURNIER, La Comédie de J. de La Bruyère, 2e éd. — 207. BOSSERT, Gœthe et Schiller. — 208. ROLLER, Saint-Clément de Rome. — 209. SCHOTT, Manuel de bibliographie pédagogique. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

205. — **Die Sprachlaute des Menschen**, ihre Bildung und Bezeichnung, nebst einer Vergleichung der deutschen, englischen und französischen Schriftsprache mit ihrer Lautsprache. Von Jakob HAPPEL. Zweite Auflage. Commissionsverlag von Max Kornicker. Antwerpen. 1872. 120 p. Gr. in-8°. — Prix : 5 fr.

M. H. s'est proposé de décrire et de classer tous les sons du langage, et d'en former un alphabet destiné à noter toutes les langues et, pour commencer, l'allemand, l'anglais et le français; il paraît ignorer les travaux de ses devanciers. Son ouvrage présente un singulier mélange de calcul positif et d'illusion : il espère que les peuples vont abandonner l'ancienne écriture et prendre « la » nouvelle », et leur promet d'y gagner temps, espace, fermeté d'esprit, et rabais de 1/6 sur les livres. Il craint peu d'effaroucher le lecteur, et lui offre des pages entières de textes rébarbatifs; ex. L8 safôʒʒ ɛ ɛ l8 fynâsʒɛ[1], titre d'une fable française bien connue. Une phrase solennelle qui se déploie dans la dernière page décèle l'intention de composer une langue universelle. — Il faut reconnaître que le principe phonétique est rationnel : si un homme veut continuer d'écrire des *aulx* et des *baux*, et qu'un autre propose d'écrire des *ô* et des *bô*, le second a incontestablement l'avantage de la logique. Mais une réforme aussi radicale et accomplie subitement est pure chimère : le public n'est que trop disposé à rejeter sans examen même des innovations modérées[2]. Les partisans de la routine et les partisans du bouleversement devraient méditer l'exemple des Espagnols, à qui quelques réformes graduées ont fait une bonne orthographe, et à qui deux ou trois réformes de plus feraient une orthographe excellente.

M. H. parle avec humeur des linguistes, croyant que les lettres dites étymologiques leur servent en quelque sorte d'outils, et que ce sont eux qui tiennent à les conserver dans l'orthographe. Rien n'est plus faux que cette idée : dès qu'on aborde l'histoire du français on se rend compte qu'aujourd'hui le *d* de *poids* = *pensum* comme jadis le *ç* de *sçavoir* = *sapere*, que non-seulement le *c* de *scier* = *secare*, *sceau* = *sigillum*, le *z* de *nez* = *nasum*, l'*x* de *dix* = *decem*, mais encore le *d* de *pied* = *pedem*, l'*x* de *soixante* = *sexaginta*, l'*ai* de *clair* = *clarum*[3], sont

1. Faute de caractères je transcris approximativement; M. H. a adopté des formes tortillées, disgracieuses et prêtant aisément à des confusions.

2. D'après le titre, l'ouvrage de M. H. en est, malgré cette disposition des esprits, à son second tirage : il serait curieux de savoir quel a été le chiffre du premier.

3. Vieux français *piet*, *seisante*, *cler* avec *e* prononcé *é*. Ces formes viennent des formes

pour l'étymologiste des points de repère arbitraires et trompeurs, des lettres *pseudologiques*. Les linguistes, qui ont besoin de noter les sons exactement et ne sont pas gens à se laisser dérouter par les bizarreries de l'orthographe phonétique, pourraient donc tirer parti d'un alphabet général et faire bon accueil à M. Happel.

Par malheur M. H. ne leur offre pas ce qui serait indispensable : une exposition claire, de bonnes observations physiologiques, des signes bien choisis. Dès le début il désigne les sons par des caractères de son invention dont il ne donne pas la clef, de sorte que pour comprendre sa pensée il faut la deviner. Dans le détail il n'a évité ni les erreurs ni les obscurités : il dit que le *b* sonne dans *robe* monosyllabique autrement que dans *robe* disyllabique; que l'*o* de *hôtel* est mou ou palatal antérieur, celui de *alors* dur ou palatal postérieur; au lieu de classer les voyelles en trois séries qui partent de *a* et aboutissent à *i*, *u*, *ou*, il en fait une seule série; il croit que le mot français *cordier* contient le son du *ch* allemand de *ich*, etc.[1] Quand M. H. veut modifier les caractères pris pour bases il n'y joint pas des signes diacritiques, il les déforme : c'est une erreur qu'avaient commise Volney et Schleiermacher et que l'expérience a condamnée.

Le nouvel alphabet universel ne semble pas destiné à supplanter le *Standard alphabet* de M. Lepsius, qu'aucun autre n'a dépassé ou égalé.

L. Havet.

---

206. — **La Comédie de J. de La Bruyère**, par Édouard Fournier, deuxième édition, revue et augmentée. Paris, E. Dentu, 1872. In-18, deux parties, xliv-622 p. — Prix : 6 fr.

Malgré les mots : deuxième édition, inscrits sur le titre, cet ouvrage n'est, à proprement parler, qu'un second tirage fait sur clichés, si même on ne s'est pas contenté de réimprimer la table des matières et un certain nombre de feuillets[2], en ajoutant au tout une préface étendue. Une seconde édition vraiment digne de ce nom ne correspondrait point page pour page à la première, en respectant jusqu'aux fautes typographiques de celle-ci[3], et elle présenterait un plus grand

---

latines suivant des lois simples et régulières; le latin n'a pas engendré et ne pouvait pas engendrer les barbarismes qu'on leur a substitués.

1. M. H. fait toutefois des remarques intéressantes. Si comme la plupart des Allemands il prend à tort le *gn* français pour *n+i* consonne (*Rev. crit.* 1872 p. 103), il évite l'erreur si commune en Allemagne qui consiste à voir dans nos voyelles nasales des voyelles pures suivies d'une consonne nasale (*Romania* 2 p. 145). Il évalue à 1 ton et demi la variation, produite par l'accent, de la tonalité de la voix au-dessus et au-dessous du ton fondamental; en tout 2 tons et 2 demi-tons entre les extrêmes; cf. la célèbre évaluation de Denys d'Halicarnasse qui fixe à une quinte l'intervalle de l'aigu et du grave en grec.

2. On remarquera surtout parmi les passages ayant subi des modifications, les pages 9 à 16, 21-23, 119, 145, 181, 182, 186, 187. Dans un de ces remaniements (p. 109, note) un mot est malencontreusement tombé à l'impression, dans la phrase suivante : Deux ans après quand La Bruyère fut si (ajoutez subitement) frappé de l'apoplexie qui l'emporta.

3. Témoin la date 1713, pour 1813, indiquée comme celle de la publication du *Voyage* de Grosley *en Hollande* (p. 151, note 3); le nom du P. Ad. Perraud, de l'Oratoire, changé en Penaud (p. 308, n.); Goibeau Dubois pour Goibaud Du Bois (p. 582, 585).

nombre de corrections de détail. Si, en effet, l'auteur a introduit par-ci par-là dans son livre quelques faits nouveaux, soit dans le texte même, soit dans les notes ajoutées à la table des matières, s'il a modifié sur quelques points des conjectures rejetées par la critique[1]; dans d'autres cas, sans doute pour ne pas multiplier ces changements partiels, il a négligé de se corriger[2].

L'édition ou le tirage que nous annonçons se recommande surtout par la préface entièrement nouvelle dont l'auteur l'a fait précéder. Dans ce morceau M. F. discute le jugement porté par Sainte-Beuve sur sa méthode d'interprétation; puis il fait connaître les documents nouveaux dont il a pu disposer. Le principal de ces secours consiste en un exemplaire de la 10e édition de La Bruyère (1699), annoté par Félibien des Avaux, historiographe de France, comme André Félibien, son père, comme lui aussi membre de l'Académie des inscriptions. Les annotations marginales consignées sur cet exemplaire ont, en général, confirmé les suppositions émises par l'ingénieux biographe de La Bruyère. En outre, la *clé* manuscrite découverte par M. Ed. F. a fait connaître quelques nouveaux types, et parmi ces attributions il en est que l'on peut regarder comme indubitables. Telle est celle, par exemple, qui reconnaît dans Adrien Baillet l'original du portrait dans lequel jusqu'ici la plupart voyaient Gilles Ménage, quelques autres, l'abbé Bordelon ou Du Ryer; ou celle encore qui applique au président Cousin un passage du chapitre *des ouvrages de l'esprit* (art. 21).

Les additions faites par M. F. à son texte primitif ne sont pas toutes également heureuses : c'était la conséquence presque inévitable de l'opération typographique qu'il a fait subir à certains passages de son livre. La nécessité, en effet, de modifier certaines phrases pour en faire disparaître quelque erreur, y introduire quelque fait nouveau, l'a induit à admettre parfois des anecdotes dont l'exactitude n'est pas toujours suffisamment démontrée. C'est ainsi qu'il reproduit (p. 356, 357) une allégation de l'abbé Phélipeaux, où La Bruyère est représenté comme ayant qualifié Fénelon et l'abbé de Langeron, son ami, d'*empoisonneurs*, à cause de leurs prétendus manéges afin d'obtenir de Bossuet qu'il fît nommer le premier précepteur du duc de Bourgogne. N'est-ce pas accorder une trop grande confiance à un témoignage bien suspect de partialité? En effet, Sismondi a jugé que « la correspondance de l'abbé Phélipeaux annonce la haine la plus » active contre Fénelon[3] »; et le cardinal de Beausset a fait remarquer que « cet » ecclésiastique ne se piquait pas d'une extrême délicatesse, et que sa *Relation* » *du quiétisme* décèle la partialité la plus marquée et l'acharnement le plus odieux » contre Fénelon[4]. »

Dans la préface (p. xxxiv) le nom du médecin-numismatiste Vaillant (Jean-Foi) est transformé en Le Vaillant.

1. C'est ainsi que M. F. a profité, sans toutefois le dire, de trois des observations critiques consignées dans notre compte-rendu de sa première édition (*Revue critique*, n° du 29 février 1868).

2. Il a laissé sans changement les passages relatifs au P. Bouhours, à l'anagramme d'Arthenice pour Catherine (sur lequel on peut voir, outre le passage de la *Vie de* Malherbe à Racan cité dans notre article, une lettre de Malherbe à Racan, en date du 18 janvier 1625); à l'abbé Fleury (p. 34), etc.

3. *Histoire des Français*, T. XXVI, p. 252.

4. *Histoire de Fénelon*, seconde édition, Paris, 1809, T. I, p. 576. Cf. la *Biographie*

Une ou deux assertions de M. Ed. F. auraient encore besoin de rectifications. Il est dit, par exemple (page 362), que le fils du grand Condé fut le dernier à porter le titre de M. le Prince. Mais le titre de prince de Condé fut encore porté par le petit-fils de ce personnage, Louis-Joseph, né en 1736, mort en 1818. Ailleurs on rencontre des négligences de style qui ont lieu d'étonner chez un écrivain du mérite de M. F., et dans un livre consacré à la vie et aux œuvres d'un de nos premiers prosateurs. Ainsi, à propos de la condition misérable des paysans, il est dit que la noblesse et l'Église *les décimaient* (p. 377). — Ailleurs (p. 454), M. F. ne paraît pas avoir eu présente à l'esprit une acception attachée très-fréquemment, aux XVIIe et XVIIIe siècles, à l'adjectif *sot*, savoir celle de « mari trompé »[1]; car reproduisant, au sujet de M. de Boislandry, une note du chansonnier de Maurepas ainsi conçue : « il n'y a jamais eu un plus grand » sot, » il ajoute : « pour une femme de l'esprit de Catherine (Catherine Turgot, » madame de Boislandry), la sottise était la pire *indignité*. »

Dans notre article sur la première édition du livre de M.F. nous avions reproché à ce docte écrivain d'avoir voulu reconnaître le bibliophile Guyon de Sardière dans le portrait que La Bruyère a tracé du bibliomane. Nous faisions remarquer combien peu cette attribution concordait avec l'âge que pouvait avoir Guyon de Sardière en juin 1691, époque qui vit paraître la sixième édition des *Caractères*[2], où ce portrait figure pour la première fois. Dans une des notes ajoutées à la table des matières (p. 605, 606), M. F. répond ainsi à nos objections : « Un » critique sérieux a douté que notre attribution du type à Guyon de Sardière » pût être juste, à cause de l'âge de ce bibliomane, qui ne l'aurait pas fait con- » temporain de La Bruyère. Un des livres de sa bibliothèque, que nous avons » vu, et qui porte sur la reliure la date d'*aoust* 1695, pourrait prouver que nous » ne nous sommes pas trompé. Ce volume est indiqué, avec les détails dont nous » parlons, dans les *Archives du bibliophile*, 1859, in-8°, t. II, p. 180, n° 3609. » Dans le *Livre commode des adresses*, pour 1692, volume si important, quoique » la plupart des noms y soient à redresser, on trouve, p. 65, parmi les *curieux*, » un « M. de La Saldière, rue du Gros-Chenet, » qui ne peut être que notre » M. de Sardière. »

Voyons ce que les deux circonstances alléguées par M. F. peuvent ajouter de force à son opinion. Et d'abord en ce qui touche la date d'*aoust* 1695, imprimée sur la reliure d'un des livres de la bibliothèque de Guyon de Sardière, il resterait à prouver que c'est par son ordre qu'elle a été tracée, car il est fort possible que cet amateur ait ajouté son nom sur ce volume à une époque beau-

---

universelle de Michaud, article Phélipeaux (Jean).

1. Cf. ces vers d'une épigramme de Maucroix :

Faut-il que votre époux, la belle,
Soit si sot sans être c...?

Et la note de Boissonade sur ce passage, *apud* Walckenaer, *Poésies diverses d'Antoine Rambouillet de la Sablière et de François de Maucroix*, Paris, 1825, in-8°, p. 315 et 361. Voyez encore le *Dictionnaire* de Littré, v° sot, n° 6, et M. Victor Fournel, les *Contemporains de Molière*, T. I, p. 473, 474, note, 288, 290, 291.

2. Dans un passage (p. 89) M. F. dit, il est vrai, qu'elle fut donnée au mois de mars 1691. Mais ailleurs (p. 321, n. 3), il dit qu'elle fut publiée en juin 1691. Cf. p. 561.

coup plus récente, puisqu'il n'est mort, comme nous l'avons dit, qu'en 1759[1]. Ensuite ce bibliophile peut bien avoir acheté et fait relier des livres dans sa jeunesse, c'est-à-dire, dans les dernières années du XVIIe siècle, sans que toutefois sa bibliothèque ait été assez importante et assez connue du public pour que, dès la fin de 1690 ou les premiers mois de 1691, La Bruyère ait cru devoir y faire allusion dans son livre. N'a-t-on pas vu le libraire-bibliophile Antoine-Augustin Renouard, mort seulement en 1854, à 88 ans, c'est-à-dire, à un âge encore plus avancé que celui qu'atteignit son devancier, le fils de Mme Guyon, acheter dès l'âge de 17 ou 18 ans, des livres sur la reliure desquels il faisait graver son nom, qu'il signait, en outre, avec la date, sur la première page du volume[2]? Et cependant ce n'est qu'assez longtemps après qu'il devint connu comme bibliophile. Si vers 1788 quelque émule de La Bruyère, Senac de Meilhan, par exemple, avait voulu tracer le portrait d'un bibliomane de son temps, ce n'est certainement pas ce jeune amateur qu'il aurait été chercher pour modèle. N'oublions pas, d'ailleurs, que le catalogue de la bibliothèque de Guyon de Sardière, publié par le libraire Barrois, en 1759, donne au défunt possesseur le titre d'ancien capitaine au régiment du roi; cela seul peut faire supposer que vers 1691 et dans les années suivantes, Guyon de Sardière était au service, peut-être loin de Paris; autre raison de douter qu'il pût dès lors être connu comme propriétaire d'une bibliothèque importante.

Quant au M. de La Saldière du *Livre commode de* 1692, il nous paraît bien difficile de l'identifier avec notre bibliophile, dont le vrai nom était Guyon et qui ne signait jamais que Guyon de Sardière, le nom de Sardière n'étant que celui d'une seigneurie qu'il possédait.

Enfin, un renseignement que je ne connaissais pas en 1868, et que je viens de recueillir à l'instant, change mes doutes en certitude et renverse de fond en comble l'échafaudage de suppositions, si ingénieusement quoique si fragilement élevé par M. Ed. F. Quand j'ai rédigé mon premier article sur le livre de cet écrivain, j'ignorais la véritable date de la naissance de Guyon de Sardière, date qui n'est consignée, que je sache, dans aucun ouvrage imprimé. J'avais supposé

---

1. C'est vers la fin de cette année que parut le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. J.-B.-Denis Guyon, chev. seigneur de Sardière, Ancien capitaine au régiment du Roi, et l'un des seigneurs du canal de Briare*, 1 vol. in-8°, comprenant 2550 articles. La vente devait commencer au mois de janvier 1760. Mais comme le porte une note consignée sur notre exemplaire de ce catalogue et tracée par la main d'un contemporain : « Cette bibliothèque a été vendue en gros 60,000 liv. à M. le Duc de la Vallière, et » transportée à Montrouge, où ce seigneur étoit en exil. » — On remarque sous le n° 842 du catalogue de Guyon de Sardière, un ouvrage qui porte la date de l'année même où mourut cet amateur : *Mémoires sur l'ancienne chevalerie, considérée comme un établissement politique et militaire*, par M. J. B. de la Curne de Sainte-Palaye. Par. Nic. Bon. Duchesne, 1759, 2 vol. in-12 br.

2. Nous possédons un exemplaire de l'ouvrage intitulé : *Guilielmi Saldeni, Ultrajectini, de libris varioque eorum usu et abusu libri duo*, etc., exemplaire sur le titre duquel sont inscrits les noms Ant. Aug. Renouard, avec la date 1783, et deux autres volumes (*Relation ou Voyage de l'isle de Ceylan....*, par Robert Knox), avec les mêmes noms sur le titre de chaque volume et la date de 1786; de plus, le nom de Renouard est imprimé en lettres d'or au bas du plat de la reliure du tome II.

qu'on pouvait la placer approximativement entre la fin de l'année 1665 et l'année 1670[1], ce qui tout en rendant Guyon de Sardière contemporain de La Bruyère[2], ne le faisait pas assez âgé pour qu'il pût être connu de celui-ci et du public comme le possesseur d'une grande bibliothèque. Mais dans un extrait des registres de la paroisse de Sainte-Marie-Magdeleine de Montargis, conservé au cabinet des titres de la Bibliothèque nationale (dossier Guyon), je vois que le baptême de Jean-Baptiste Denis, fils de messire Jacques Guyon, écuyer, et de Jeanne Bouvier, eut lieu le 24 septembre 1674. Il n'avait donc pas 17 ans lorsque parut la sixième édition des *Caractères*. Autre preuve : le 10 avril 1692, Jean-Baptiste Guyon, chevalier, seigneur de Sardière, était encore mineur, comme le constate l'acte de partage entre lui, son frère aîné, Armand-Jacques Guyon et sa sœur, Jeanne-Marie Guyon, comtesse de Vaux, acte où il figure, assisté de maître Jean Burdet, avocat au Parlement, son tuteur[3]. Si donc il fallait admettre le système de M. F., ce serait le premier et jusqu'ici le seul exemple d'un bibliophile à peine sorti de l'enfance, et cependant assez connu pour que sa collection fût signalée à l'attention maligne du public. Le fait est par trop invraisemblable, et Guyon de Sardière, s'il lui était donné de revenir au monde, serait en droit de réclamer contre la notoriété anticipée dont le spirituel écrivain l'a si généreusement gratifié. Il pourrait répéter avec Sosie :

> Et j'étais venu, je vous jure,
> Avant que je fusse arrivé.

Je m'en tiens donc plus fermement que jamais à mon opinion, et je crois pouvoir répéter, en finissant, la réflexion que me suggérait la tendance trop grande de M. F. à se laisser entraîner par des rapprochements parfois peu fondés : « Il » faut tenir bien compte des vraisemblances et surtout de la chronologie, sans » quoi l'on s'expose à tomber dans de singulières erreurs. »

C. Defrémery.

---

207. — **Gœthe et Schiller.** La littérature allemande à Weimar, la jeunesse de Schiller, l'union de Gœthe et de Schiller, la vieillesse de Gœthe, par A. Bossert. In-8°. Paris, Hachette et C°. 1873. — Prix : 6 fr.

L'histoire de la littérature allemande comprend deux époques principales pendant lesquelles pour des raisons diverses et à des titres différents elle a brillé d'un incomparable éclat : le XIIIe siècle où fleurit à la fois l'épopée et la poésie

---

1. Il était possible d'arriver à une approximation plus exacte, en recourant à la *Vie de Madame J. M. B. de la Mothe Guion, écrite par elle-même*, Cologne, 1720, 3 vol. in-12. Dans cet ouvrage, où les dates font généralement défaut, on chercherait en vain celle de la naissance de Jean-Baptiste-Denis. Mais cette naissance est mentionnée, à une époque postérieure au mois de juillet 1672 (t. I, p. 193). De plus, on voit qu'elle précéda d'assez peu de temps la mort du père de J.-B.-Denis, arrivée le 21 juillet 1676 (*ibidem*, p. 218), mais qu'il s'écoula entre ces deux époques un intervalle assez long pour que Madame Guyon pût encore accoucher d'une fille, qui devint la comtesse de Vaux.

2. C'est donc à tort que M. Ed. F., dans la note transcrite ci-dessus, me prête l'opinion contraire.

3. Bibliothèque nationale. Cabinet des titres, même dossier.

lyrique; la seconde moitié du XVIIIe et le premier tiers du XIXe siècle, où, après s'être affranchie de l'imitation de l'étranger, elle s'impose à son tour par sa grandeur à l'admiration des nations voisines. M. Bossert a entrepris de faire connaître ces deux périodes si brillantes, et en fait comme le centre d'une histoire littéraire de l'Allemagne, reproduite dans ses traits principaux et caractérisée par ses plus grands écrivains. Son premier volume traitait de la *Littérature allemande au moyen-âge; Gœthe, ses contemporains et ses précurseurs*, ont été l'objet de son second volume; *Gœthe et Schiller* que nous annonçons aujourd'hui termine son œuvre et en est le digne couronnement.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt qui s'attache au sujet traité dans ce troisième et dernier volume; dans le précédent, après avoir rapidement esquissé la vie et cherché à retracer le rôle et l'influence littéraire de Klopstock, de Lessing, de Wieland et de Herder, l'auteur avait abordé l'histoire des premières années de Gœthe, et nous faisant assister à ses débuts poétiques, qui en firent tout d'abord un chef d'école et l'un des premiers écrivains de son pays, il nous l'avait montré, entouré de ses émules, dirigeant ce grand mouvement littéraire d'où devait sortir plus forte et désormais libre de toute tutelle la poésie allemande.

Le départ de Gœthe pour Weimar mit fin — pour lui du moins — à cette période rénovatrice, mais troublée. De ce moment commence pour le poète une vie nouvelle. Les années de recueillement qui l'inaugurent, son voyage en Italie, l'apparition de Schiller sur la scène littéraire, l'union dans un même effort des deux grands écrivains, alliance féconde qui devait être la source de tant de chefs-d'œuvre, enfin les dernières années de Gœthe : tels sont les principaux événements littéraires qui remplissent le nouvel ouvrage de M. Bossert. Si attachants déjà par eux-mêmes, il les a racontés avec ce talent, cette grâce de style, qui donne aux faits un intérêt encore plus grand.

J'ai signalé dans le volume précédent quelques lacunes et quelques défaillances; dans celui-ci, une fois admise la rigueur avec lequel l'auteur écarte tout ce qui ne rentre pas directement dans son cadre, il ne reste presque plus qu'à louer. Sans doute on pourrait désirer parfois qu'il eût sur certains points creusé plus profondément son sujet, mais on ne peut que ratifier ses jugements sur les œuvres qu'il étudie, et louer l'art avec lequel sont exposés les faits destinés à les éclairer, et à en faire mieux connaître la nature et la portée.

Les dix premières années du séjour de Gœthe à Weimar, son *âge de la prose*, comme les a appelées Lewes, sont présentées dans les trois premiers chapitres sous leur jour véritable, comme une période de retraite et d'études silencieuses où s'élaborent et se préparent les travaux auxquels le voyage d'Italie viendra donner la maturité et la vie. *Egmont, Iphigénie en Tauride, Torquato Tasso, Wilhelm Meister*, écrits ou commencés, témoignent assez que Gœthe ne s'était pas endormi dans une stérile oisiveté. Si la première de ces pièces ne put être débarrassée de je ne sais quoi d'irrégulier et de désordonné qu'on retrouve à un degré plus ou moins grand dans toutes les œuvres de la Période d'orage, l'Iphigénie et Torquato Tasso furent refaits sous le ciel d'Italie et passèrent de

leur forme première en prose à celle plus parfaite des vers. C'était comme le signe de l'évolution subie par le poète. Ainsi que ces œuvres d'un âge moins avancé, en effet, Gœthe s'était transformé dans ce voyage si longtemps désiré et suspendu pourtant jusqu'au jour où une préparation suffisante devait lui permettre d'en retirer l'instruction et les fruits qu'il en attendait. Quand il revint il avait rejeté loin de lui son passé : purifié en quelque sorte au souffle du Midi, fortifié par la contemplation des chefs-d'œuvre de l'art, son génie parvenu à sa maturité a pris désormais sa forme définitive. Il ne faut donc point s'étonner si tout d'abord il se trouva dans sa patrie comme sur une terre étrangère, et se sentit un instant isolé au milieu de ses contemporains engagés dans d'autres voies.

La révolution dont Gœthe avait été un des promoteurs n'avait point cessé avec sa retraite; ses imitateurs et ses disciples l'avaient continuée seuls d'abord; mais bientôt un jeune poète vint à son tour en prendre la direction; de littéraire qu'elle avait été exclusivement jusque-là, elle devint entre ses mains politique, et la poésie fut pour lui un moyen d'attaquer les abus de la société contemporaine; mais l'écrivain qui prêchait ainsi la révolte contre les institutions existantes ne pouvait guère respecter davantage les formes littéraires; il continuait ainsi une lutte contre le passé terminée depuis longtemps pour Gœthe; de là les défiances et l'éloignement de ce dernier pour le novateur, qui venait ainsi troubler un domaine qu'il croyait à jamais pacifié.

Schiller, c'est de lui qu'il s'agit ici, est encore trop ignoré parmi nous; ce sera le mérite de M. Bossert d'avoir contribué à le faire mieux connaître; les chapitres qu'il a consacrés à la jeunesse aventureuse du poète seront, je n'en doute pas, lus avec un vif intérêt par plus d'un lecteur français. Quoi de plus attachant aussi que les péripéties de cette existence précaire et agitée, si longtemps en butte aux rigueurs du sort, souvent incertaine, toujours laborieuse, et au milieu de laquelle le poète poursuit infatigablement ses travaux et prélude à sa gloire future! Le tableau que M. Bossert a tracé des débuts de Schiller, en puisant directement aux sources et en s'entourant des renseignements les plus sûrs, me paraît aussi vrai qu'excellent et compte parmi les meilleures pages qu'il ait écrites.

Cependant au milieu des ennuis d'une vie pénible, l'esprit de Schiller grandissait; à la période révolutionnaire marquée par les *Brigands*, la *Conjuration de Fiesco* et *Cabale et Amour*, en succède une plus calme, caractérisée surtout par *Don Carlos;* les travaux historiques auxquels il se livra sans se laisser détourner pour cela de la poésie, contribuèrent puissamment à mûrir son talent; l'étude qu'il fit de la philosophie de Kant n'y servit pas moins; son rapprochement de Gœthe, cette amitié des deux poètes qui est l'honneur des lettres allemandes, les conseils et les encouragements que Schiller puisa dans ce commerce salutaire, lui donnèrent ce qui lui manquait encore pour arriver à la perfection ou pour atteindre du moins à son complet développement. Cette amitié n'eut pas une moins heureuse influence sur Gœthe, qui y retrouva comme une seconde jeunesse. L'action commune des deux grands écrivains, cette espèce d'alliance poétique qu'ils formèrent, sans aliéner pourtant leur indépendance, est un des spectacles

les plus curieux, comme les plus rares, que nous offre l'histoire littéraire. Inaugurée par les *Xénies*, œuvre satirique qui eut pour but de déblayer en quelque sorte le terrain sur lequel ils devaient opérer, l'union littéraire des deux poètes, marquée chez Gœthe par la publication de la première partie de *Wilhelm Meister* et par *Hermann et Dorothée*, chez Schiller par les *Ballades* et *Wallenstein* d'abord, bientôt par *Marie Stuart*, la *Fiancée de Messine*, la *Pucelle d'Orléans* et *Guillaume Tell*, qui se succèdent dans l'espace de six ans, est une des époques les plus fécondes et incontestablement la plus grande de la littérature allemande. La mort prématurée de Schiller y mit fin; épuisé par le travail, il s'éteignit sans avoir pu achever le *Démétrius*, auquel Gœthe essaya en vain de donner la forme et la vie qu'il n'avait pu recevoir de son auteur.

L'histoire des dix années pendant lesquelles Gœthe et Schiller dominent ainsi de la grandeur de leurs œuvres la littérature de leur pays est la partie culminante du livre de M. Bossert, comme de son sujet; dès lors, par une fatalité inévitable, l'intérêt décroît dans son œuvre, ainsi que dans la réalité. La mort de Schiller ne mit pas sans doute un terme à l'activité littéraire de Gœthe, mais désormais il n'eut point, il faut le reconnaître, sur ses contemporains l'influence qu'il avait exercée jusque-là. La publication du *premier Faust* en 1806 avait bien paru mettre le comble à sa gloire; celle des *Affinités électives*, trois ans après, montra aussi à quelle perfection de forme il pouvait atteindre; elle ne put l'empêcher cependant de voir le vide se faire autour de lui, et de devenir étranger à une génération nouvelle, animée de sentiments parfois si différents des siens, et élevée à une tout autre école. Le *Divan oriental-occidental* vint encore, il est vrai, rappeler sur lui l'attention et révéla une source nouvelle de poésie dans l'étude de l'Orient. Mais ce ne fut là qu'un événement passager; désormais rien ne devait plus faire de Gœthe le modérateur du mouvement littéraire contemporain, le centre vers lequel gravitaient tous les jeunes écrivains. Il était difficile qu'il en fût autrement; tout avait changé autour de lui, et sa nature sereine jusqu'à l'égoïsme ne savait pas assez sympathiser aux aspirations du moment pour que l'isolement ne se fît pas autour de sa puissante vieillesse, et qu'il ne se vît pas parfois méconnu et même attaqué.

Ce désaccord entre la réalité et la vie du poète se reconnaît à l'état fragmentaire de ses dernières œuvres, plus d'une fois aussi, il faut le dire, à la froideur qui y règne. C'est là une difficulté pour l'historien de la vieillesse de Gœthe, et il faut féliciter M. Bossert d'avoir su autant que possible l'éviter. Aussi ne le critiquerai-je point trop sévèrement d'avoir remis à la fin de son livre l'examen de Faust, dont la seconde partie a bien été publiée à la veille de la mort du poète, mais dont la première appartient à sa jeunesse, et ne se comprend que si on le replace à l'époque où elle a été conçue et écrite. Son excuse, il est vrai, se trouve dans la lente composition de ce drame, qui occupa Gœthe pendant près de 60 ans de sa vie. Il faut avouer aussi qu'il était difficile de finir par un chapitre plus propre à laisser le lecteur sous le coup de l'admiration pour le grand poète, auquel ce volume est consacré presque en entier.

Ce qui précède suffira, je crois, pour donner une idée du nouvel ouvrage de

M. Bossert; le sujet, plus circonscrit que dans les deux précédents, offre peut-être un intérêt plus soutenu, et il est certain qu'il est fait pour intéresser davantage la plupart des lecteurs français; aussi je ne doute pas que cette étude ne soit accueillie avec autant d'empressement que celles dont elle est le complément et la suite. On y retrouvera les mêmes qualités, la clarté d'exposition, le charme du récit et l'art de grouper les faits, qui distinguent à un si haut degré son auteur. Mais il en est une autre dont je veux le féliciter en terminant, c'est son inaltérable impartialité; les trois volumes dans lesquels il vient de passer en revue l'histoire de la littérature allemande ont été préparés avant 1870; depuis lors les événements les plus douloureux ont changé les conditions de notre vie politique et sociale, et fait de deux nations qui semblaient destinées à marcher unies dans la voie du progrès, deux ennemies irréconciliables; rien cependant ne semble dans l'œuvre de M. Bossert trahir ces préoccupations, ou l'avoir fait se départir de l'équité et de la sincérité d'appréciation qui ne conviennent pas moins à l'historien littéraire qu'à l'historien politique; il a pu sans doute modifier la forme première de plus d'une page de ses études, je doute qu'il ait eu à refondre un seul de ses jugements. C'est le plus bel éloge, je crois, qu'on puisse faire de son livre.

Charles JORET.

---

208. — **Saint-Clément de Rome.** Description de la basilique souterraine récemment découverte. Par Th. ROLLER. Orné de vignettes et de neuf planches. Paris, Didier, 1873. In-8°, 47 p. (Extrait de la *Revue archéologique*).

Toutes les personnes qui s'intéressent à l'archéologie chrétienne et à l'histoire de l'art ont pris une vive part aux curieuses découvertes qui se sont faites à Rome depuis dix-sept ans à l'église de S.-Clément. On regardait jusqu'alors l'église actuelle, plus ou moins malheureusement restaurée dans les deux derniers siècles, comme étant la plus ancienne de Rome et la basilique même qui existait déjà au temps de S. Jérôme. Cette opinion, comme le remarque M. Roller, aurait dû être rejetée rien que par l'étude chronologique des niveaux du sol romain. En effet, des fouilles récentes ont fait retrouver, sous l'église actuelle, l'ancienne basilique qui, construite au IVe siècle, fut probablement incendiée en partie par Robert Guiscard en 1084 et servit de base à un nouvel édifice, construit peu après par le cardinal Anastase. Plus bas encore, on a trouvé des restes d'une maison de l'époque impériale et d'un édicule souterrain consacré au culte de Mithra, et ces constructions elles-mêmes reposent sur des substructions qui appartiennent à la Rome républicaine ou même royale. Annoncées dans les journaux scientifiques au fur et à mesure, étudiées d'ensemble par M. de Rossi dans le *Bullettino di archeologia cristiana* de 1870, ces découvertes n'avaient encore été exposées, pour l'usage d'un public plus étendu, que dans un livre anglais du R. P. Mullooly, livre qui, comme le dit avec raison M. R., « est » écrit dans un esprit plus religieux que scientifique. » M. Roller a étudié sur place tous les intéressants chapitres d'archéologie révélés par les fouilles de S.-Clément; il a repris et complété ces études à plusieurs années d'intervalle, et il

en a donné le résultat sommaire dans la *Revue archéologique*, d'où il a extrait la présente publication. Nous voulons surtout en signaler à nos lecteurs l'intérêt exceptionnel, sans entrer dans une critique détaillée pour laquelle les éléments nous font défaut, et en nous bornant à relever quelques points qui ont surtout attiré notre attention.

M. R. commence par décrire la maison romaine, dont une chambre a reçu sans raison valable le nom d'*oratoire de saint Clément*, et le *spelaeum* mithriaque qui s'y rattache, et qui offre diverses particularités dignes de remarque. Il étudie ensuite plus longuement la basilique du IVe siècle, en groupant les renseignements que nous fournissent sur son compte l'histoire et l'archéologie, examine ensuite rapidement l'église actuelle, plus connue, en insistant sur les restes antiques qu'elle contient, et termine par de brèves observations, qui sont d'un esprit judicieux plutôt que d'un théologien de profession, sur les « conclusions dogma- » tiques » qui ressortent de son exposé. Dans cette étude, où sont abordées les questions les plus intéressantes et les plus variées, est intercalé un chapitre sur les peintures de l'église primitive, qui constituent la curiosité la plus grande et la plus neuve des fouilles de Saint-Clément, et auxquelles l'auteur a aussi accordé une importance particulière. — Outre deux gravures sur bois insérées dans le texte, et qui représentent l'une la statuette de Mithra, l'autre un Christ tirant Adam des limbes, neuf planches sont jointes à la brochure de M. Roller. La première, empruntée à M. de Rossi, est une coupe longitudinale des diverses constructions superposées à Saint-Clément, nécessaire pour comprendre la description [1]; la seconde est un plan de la basilique primitive; les sept autres sont des photographies, exécutées au magnésium, de quelques-unes des peintures souterraines. Ces photographies donnent assurément une meilleure idée des originaux que celles qui se trouvent dans le livre du P. Mullooly; mais il est bien à désirer qu'on exécute de ces monuments des reproductions exactes et durables : « Chaque jour, dit M. R., en emporte un trait, une teinte; l'air les » ronge, l'humidité les écaille, et dans quelques années elles seront bien difficiles » à distinguer. » La disparition de vestiges si précieux de l'art ancien est pour la science moderne une véritable honte : au moins si on ne peut les sauver, qu'on se hâte de les reproduire par un procédé mathématique, si on ne veut encourir les justes reproches de la postérité.

Ce sont ces peintures qui nous arrêteront quelques moments. Elles sont de dates variées. Les plus anciennes (pl. XVIII), qu'on serait bien tenté de faire remonter à la construction de l'église, ne peuvent être, d'après M. R., plus anciennes que le VIe siècle, à cause de l'auréole qui entoure l'une des têtes; il ajoute avec toute raison : « Elles seraient en ce cas le plus bel échantillon de » peinture que nous ait laissé ce temps de décadence. » — Au IXe siècle appartiennent diverses compositions extrêmement curieuses; les plus importantes sont:

---

1. Par une singularité regrettable, une planche annoncée p. 2 et à laquelle renvoient les pages suivantes, n'a pas été transportée de la *Revue* dans le tirage à part. Il en résulte que les explications de l'auteur sur l'étage le plus bas sont extrêmement difficiles à suivre.

un Christ en croix, le plus ancien qui soit connu (M. de Rossi le rapporte au VIIIe siècle et nous serions assez de son avis), barbare et hiératique; une Assomption de la Vierge, qui est également la plus ancienne représentation[1] de cette légende apocryphe, et qui d'ailleurs, malgré la raideur et la symétrie byzantine des attitudes, se distingue par un très-grand sentiment religieux et prend parmi ces monuments une place tout à fait à part; enfin deux représentations tirées d'une autre légende apocryphe, contenue dans l'Évangile de Nicodème, Jésus tirant des limbes les âmes des justes : le dessin qu'en donne M. R. montre avec quelle fidélité les artistes se conformaient aux indications du texte qu'ils suivaient, et qu'il faudrait avoir toujours soin de rapporter en étudiant leurs œuvres.

Malgré leur date relativement récente, les peintures du XIe siècle (elles sont datées par diverses circonstances et notamment par le nom des donateurs) sont les plus intéressantes de toutes. Quatre notamment, *la Translation de saint Cyrille*[2], *le Miracle de l'enfant*, *la Messe de saint Clément* et *saint Alexis*, sont déjà célèbres et méritent de l'être. M. R. les apprécie d'une façon qui nous paraît juste en général, bien qu'on puisse lui contester telle ou telle vue de détail. Il a sans doute raison de voir dans ces peintures un produit de l'art proprement occidental, et de reconnaître au XIe s. une première renaissance, caractérisée par la liberté des allures et une sorte de réalisme dans la composition, qui ne se développa pas et fut étouffée par le triomphe du byzantin, mais qui, absolument inconnue jusqu'ici, constitue dans l'histoire de l'art italien un chapitre aussi intéressant que nouveau. — Les explications que l'auteur donne du sujet de ces peintures manquent souvent de précision; ici encore il aurait été désirable de donner, comme commentaire des peintures, les textes qui les ont inspirées. Ainsi l'exposé de la vie de S. Alexis que fait M. R., sans parler d'autres erreurs, en contient qui faussent le sens des peintures : le second sujet représenterait par exemple le saint qui « avant de mourir remit au pape un rouleau contenant son histoire. » En réalité, dans ce tableau, le saint est mort, et le pape seul peut arracher de sa main la « charte » où il a écrit sa vie : il ne « bénit » donc pas « le saint mourant. » Ce pape est d'ailleurs Innocent Ier et non Boniface Ier.

Les peintures de Saint-Clément sont munies d'un certain nombre d'inscriptions, que M. R, n'a pas toujours exactement reproduites ou bien interprétées. Ainsi p. 31, *puer ecce jacet, repetit quem previa mater :* il manque au commencement de ce vers une syllabe dont il faudrait indiquer l'absence, et qui peut-être se laisserait encore retrouver; traduire *previa mater* par « la mère *veuve* » est au moins hardi. L'inscription qui figure sous la peinture relative à S. Alexis est ainsi lue

---

1. La date est établie par le nimbe carré qui entoure la tête du pape Léon IV et indique qu'il était vivant. On s'étonne de voir M. R. émettre des doutes sur ce point et trouver surprenant « qu'un pape, même futur saint, se fût laissé couronner d'une telle » gloire de son vivant. » L'usage du nimbe carré pour les papes et les empereurs de cette époque est attesté par de nombreux témoignages.

2. Il paraîtrait plus naturel d'y reconnaître la translation de S. Clément; M. R. renvoie pour cette partie de sa description à M. de Rossi, dont je n'ai pu voir les arguments, mais qui en a sans doute donné de bons.

par M. R. : *Non pater agnoscit miserio. Sibi poscit. Papa tenet cartam vitamque nunciat artam,* et traduite : « Le père ne reconnaît pas le misérable. Celui-ci » demande. Le pape tient les papiers et révèle sa vie étroite. » Mais la photographie même donnée par l'auteur permet de lire, comme on le fait sans aucune difficulté sur l'original :

Non pater agnoscit misereri qui sibi poscit;
Papa tenet cartam, vitam que denotat artam,

c'est-à-dire : « 1° Le père ne reconnaît pas celui qui implore sa compassion ; » 2° Le pape tient la charte qui annonce la vie ascétique (d'Alexis). » — Ces négligences induisent à se défier quelque peu de M. R. là où on ne peut le contrôler; ainsi nous doutons que le premier des vers cités p. 27 soit bien *Quod hæc præ cunctis splendet pictura decore,* et en tout cas les derniers mots sont singulièrement rendus par « cette peinture, avec décors. »

Parmi ces inscriptions, il en est une qui a un intérêt tout particulier, parce qu'elle est, au moins en partie, rédigée en langue vulgaire, et que ce n'est pas chose commune que de l'italien du XIe siècle. La scène à laquelle elle se rapporte est malheureusement mal précisée ; M. R. en donne deux explications très-différentes, dont la seconde paraît la meilleure, mais est elle-même assez obscure. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de doute à avoir sur les premiers mots, qu'un personnage « habitué à commander » adresse à ses esclaves : *Filidelepute*, leur dit-il ; le sacristain qui montre Saint-Clément prétend que ces paroles embarrassèrent beaucoup les savants, qui ne savaient à quelle langue les rapporter, quand on leur suggéra l'idée que la tradition ne s'en était pas perdue à Rome : en effet, on ne se promène pas longtemps dans la rue sans les entendre à peu près telles quelles. Au point de vue philologique, elles ont cela d'important qu'elles nous montrent, dès le XIe siècle, le pluriel féminin italien constitué tel qu'il est encore. — S'adressant donc à ses esclaves, le maître leur dit : *Traite* (lat. *trahite*), *trai* (*trahe*), et, parlant à un autre qu'il semble interpeller par le mot *Carvoncelle*, et qui porte un bâton à la main : *Falite dereto co lo palo*. La fin est claire, *co lo palo,* « avec le bâton, » mais que veut dire *Falite dereto?* M. R. traduit : *Fais-là toi derrière*, ce qui est plus que douteux ; *dereto* est peut-être une forme intermédiaire entre *directo* et *dritto;* quant à *falite,* il faudrait, avant d'essayer une interprétation, être bien sûr de la leçon.

On voit que la brochure de M. Roller appelle à des points de vue divers l'attention des érudits. L'histoire, la théologie, l'archéologie et même la linguistique trouvent à prendre dans les curieuses découvertes qu'il a fait connaître au public. On sent peut-être çà et là dans son travail la main d'un amateur instruit et zélé plutôt que d'un savant spécial; on désirerait en quelques endroits plus de rigueur dans l'exposition et plus de preuves à l'appui des opinions; mais en somme il a mérité la reconnaissance du public, et personne ne fermera son petit livre sans y avoir trouvé du plaisir et du profit.

ψ.

---

209. — G. E. Schott. **Handbuch der pædagogischen Literatur der Gegenwart.** Leipzig. 1872. Klinkhardt. 4 volumes, 220, 152, 87, 232 p.

Nous croyons rendre service à quelques-uns de nos lecteurs en leur signalant l'existence d'un recueil où ils trouveront mentionnés et répartis par ordre de matières les ouvrages scolaires dont on fait usage dans les écoles primaires, dans les *Realschulen* et dans les séminaires d'instituteurs de l'Allemagne. Le premier volume contient la liste des livres de pédagogie et d'instruction religieuse. Le second est consacré aux livres qui traitent de l'enseignement de la langue allemande. Le troisième donne les traités de mathématiques, le quatrième les livres de géographie, d'histoire et d'histoire naturelle. Chaque volume se vend séparément. L'auteur ajoute quelquefois après le titre des ouvrages une courte note pour en caractériser le contenu.

Pour tout ce qui concerne l'Allemagne, ce catalogue est abondant, quoiqu'il ne puisse pas encore être regardé comme complet. Sur la seule méthode Frœbel on trouve une cinquantaine de grands et petits livres. Comme livre de lecture pour les écoles primaires, on a le choix entre plus de cent cinquante ouvrages. La statistique scolaire des divers États allemands est largement représentée. Cependant il serait aisé de signaler des lacunes sur différents points. Ainsi nous ne trouvons pas mention du livre de Schrader, *Erziehungslehre* (Berlin, 1868), qui aurait dû figurer à la section de pédagogie. Par contre, on est étonné de trouver à la section de l'allemand le dictionnaire sanscrit de Bœhtlingk et Roth. La France n'est guère représentée que par les ouvrages qui ont été traduits. Dans la partie consacrée à la religion, nous trouvons la Vie de Jésus de M. Renan en huit traductions allemandes, dont l'une à sa dixième édition. Pour la statistique scolaire de la France l'auteur est plus qu'insuffisant : il ne trouve à citer que le plan de Lepelletier Saint-Fargeau soumis à la Convention nationale. Depuis ce temps, il s'est pourtant produit quelques ouvrages. Quoiqu'elle n'ait pas été traduite, l'*Archéologie des écoles primaires* de M. de Caumont est citée à la section d'histoire et vivement recommandée, sinon pour les élèves des écoles primaires, du moins pour les étudiants et pour les maîtres.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Supplément au compte-rendu de la séance publique annuelle du 7 novembre 1873.

Voici les sujets de prix mis ou maintenus au concours par l'Académie, qui ont été proclamés dans cette séance par M. le président :

Prix ordinaire (2000 fr.). — * 1874[1]. Étude sur les dialectes de la langue

---

1. Les Mémoires doivent être déposés avant le 1er janvier de l'année indiquée pour chaque prix. L'astérisque marque les sujets déjà mis au concours, qui ont été prorogés, le prix n'ayant pas été décerné.

d'oc au moyen-âge. Les concurrents s'attacheront à déterminer les caractères de deux au moins de ces dialectes, d'après les documents existants, et surtout d'après les textes diplomatiques dont l'âge et le pays sont exactement connus. — 1874. Rechercher d'après les documents, tant byzantins qu'orientaux, l'histoire des guerres que les empereurs d'Orient eurent à soutenir contre les califes et les autres princes musulmans de l'Asie occidentale, depuis la mort d'Honorius jusqu'à l'avénement d'Alexis Comnène (641 à 1081 de J.-C.). L'Académie recommande aux concurrents de ne pas négliger ce qui concerne les relations diplomatiques entre les deux partis, et d'éclaircir autant qu'il sera possible les difficultés géographiques que présente la marche des armées à travers l'Asie Mineure. — 1875. Histoire de la piraterie dans les pays méditerranéens depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du règne de Constantin le Grand. — * 1875. Faire l'histoire de la lutte entre les écoles philosophiques et les écoles théologiques sous les Abbassides; montrer cette lutte commençant dès les premiers temps de l'islamisme avec les Motazélites, se continuant entre les Ascharites et les philosophes et se terminant par la victoire complète de la théologie musulmane. Exposer les méthodes dont se servaient les deux écoles et la manière dont les théologiens ont emprunté les procédés de leurs adversaires. Montrer l'influence que le soufisme a exercée à plusieurs reprises sur ces luttes; mettre en lumière les circonstances principales qui ont pu contribuer à la ruine de la philosophie dans le khalifat d'Orient. — 1876. Faire connaître, d'après les auteurs et les monuments, la composition, le mode de recrutement et les attributions du sénat romain sous la République et sous l'Empire jusqu'à la mort de Théodose.

Prix Bordin (3000 fr.). — * 1874. Faire connaître les Vies des saints et les collections de miracles publiées ou inédites qui peuvent fournir des documents pour l'histoire de la Gaule sous les Mérovingiens. Déterminer à quelles dates elles ont été composées. — 1874. Faire l'histoire des Ismaéliens et des mouvements sectaires qui s'y rattachent dans le sein de l'islamisme. — * 1875. Étude philologique et critique du texte des œuvres de Sidoine Apollinaire. Aucun mémoire n'ayant été déposé, l'Académie, en remettant ce sujet au concours pour l'année 1875, signale à l'attention des concurrents, sans prétendre exclure les autres questions qui y sont renfermées, divers points particuliers et importants, tels que l'examen des mss. et des éditions de Sidoine, l'histoire de son texte, la chronologie de ses œuvres, la langue de l'auteur, la place qu'il a occupée dans son temps et dans ceux qui l'ont suivi. — 1875. Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes, tracées sur les statues, bas-reliefs des palais, cylindres, amulettes, etc., et tâcher d'arriver à constituer, par le rapprochement de ces textes, un panthéon assyrien. — 1876. Faire l'histoire de la Syrie depuis la conquête musulmane jusqu'à la chute des Oméïades, en s'appliquant surtout à la discussion des questions géographiques et numismatiques qui s'y rattachent.

Prix Brunet (3000 fr.) pour un ouvrage de bibliographie savante sur un sujet désigné par l'Académie. — * 1874. Antiquité grecque, italique ou celtique (archéologie, histoire et littérature). Tous les ouvrages mss. ou imprimés depuis 1871 inclusivement seront admis au concours. — 1874. Orient, langues, litté-

ratures, archéologie, histoire, géographie, voyages, etc. Seront admis au concours les ouvrages mss. ou publiés de 1871 à 1873, et non-seulement les ouvrages généraux, mais encore les monographies, comme serait, p. ex., une Bibliographie des documents qui se rapportent à la Géographie de la Terre-Sainte, depuis le IVe s. jusqu'à nos jours.

Séance du 14 novembre 1873.

L'Académie, autorisée par un décret du 25 octobre, accepte le legs d'une somme de vingt mille francs qui lui a été fait par Mme Guérineau pour la fondation d'un prix biennal de 2000 fr.

M. Castan écrit pour se porter candidat à une place de correspondant à l'Académie. — M. Fr. Godefroy demande que l'Académie lui vienne en aide pour lui permettre de continuer son dictionnaire historique de la langue française.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Vitet : M. Victor Duruy est élu au second tour de scrutin.

M. Miller fait une communication sur plusieurs inscriptions grecques, provenant d'Égypte, dont M. Mariette a adressé des estampages à l'Académie. Parmi ces inscriptions, on en remarque une du IIIe s. avant notre ère, en l'honneur de Déméter, de Coré et de l'Équité. L'Équité, Δικαιοσύνη, était l'objet d'un culte spécial à Alexandrie. C'était un usage égyptien de former ainsi des triades de dieux : mais ordinairement on réunissait en une triade un dieu, une déesse et un dieu enfant, plutôt que trois déesses; ainsi dans une autre inscription communiquée par M. Mariette, inscription formant deux distiques, et qui, d'après la forme des caractères, paraît peu ancienne, on trouve une triade composée d'Ammon, Isis et Harpocrate. — La dernière inscription dont M. Miller entretient l'Académie est du IIe s. av. J.-C. Elle se compose de 8 vers iambiques et se lit assez bien pour la plus grande partie, sauf un mot qui fait difficulté.

M. Melchior de Vogué annonce la découverte récente d'un fragment d'inscription chypriote, qui donne en entier le nom d'un roi qui n'avait pu être lu qu'en partie sur les inscriptions connues jusqu'ici. M. de Vogué avait tenté une restitution de ce nom d'après les légendes de plusieurs médailles : cette restitution est confirmée par l'inscription qui vient d'être découverte.

M. Ravaisson communique deux lettres qu'il a reçues, l'une de M. Rangabé, l'autre de M. Ém. Burnouf, sur les découvertes de M. Schliemann dans la Troade. Parmi les objets trouvés, un très-grand nombre présentent une figure qui semble celle d'une chouette avec un corps de femme; M. Schliemann voit là la représentation d'Athénè aux yeux de chouette (on peut entendre ainsi le γλαυκῶπις Ἀθήνη d'Homère), la déesse protectrice de Troie. M. Rangabé fait ses réserves sur cette théorie, M. Ém. Burnouf l'accepte au contraire pleinement; sa lettre est accompagnée de plusieurs photographies qui reproduisent quelques-uns des objets en question.

M. Egger présente l'Histoire d'Alcibiade de M. Henri Houssaye.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

bibel zur Zeit Jesu u. deren Zusammenhang m. der Septuaginta-Uebersetzung. In-8°, v-224 p. Wien (Braumüller). 5 fr. 35

Boxburghe (the) ballads. Edited by C. Hindley. Vol. I. In-8°, dem.-rel. 510 p. London (Reeves et T.). 15 fr. 60

Cafflaux (H.). Essai sur le régime économique financier et industriel du Hainaut, après son incorporation à la France. In-8°, xxiv-487 p. Valenciennes (lib. Lemaître).

Desmazes (C.). Les métiers de Paris d'après les ordonnances du Châtelet, avec les sceaux des artisans. In-8°, 215 p. Paris (Leroux).

Fordun's Chronicle of the scottish Nation. Edited by W. f. Skene. 2 vol. in-8°, cart. 1060 p. London (Hamilton). 37 fr. 50

Fragmenta scænicæ Romanorum poesis, secundis curis rec. O. Ribbeck. Vol. II. Comicorum romanorum præter Plautum et Terentium fragmenta. In-8° (cxxxvj-508 p.). Leipzig (Teubner). 18 fr. 75

Groth (C.). Ueber Mundarten u. mundartige Dichtung. In-8°, iv-80 p. Berlin (Stilke). 4 fr.

Gudemann (M.). Das jüdische Unterrichtswesen wæhrend d. spanisch-arabischen Periode. Nebst handschriftl. arab. u. hebr. Beilagen. In-8°, iv-260 p. Wien (Gerold's Sohn). 6 fr. 50

Kammer (E.). Die Einheit der Odyssee. Nach Wiederlegg. d. Ansichten v. Lachmann, Steinthal, Kœchly, Hennings und Kirchoff. Anhang : Homerische Blætter von Lehrs. In-8°, vj-806 p. Leipzig (Teubner). 21 fr. 35

Leland (C. G.). The english Gipsies and their Language. In-8°, cart. 260 p. London (Trübner et C°). 9 fr. 40

L'Epinois (H. de). Histoire de la Restauration, 1814-1830. In-18 jésus, 306 p. Paris (Lib. bibliographique).

Mayr (A.). Das indische Erbrecht. In-8°, 189 p. Wien (Beck). 9 fr. 35

Mommsen (T.). Histoire de la monnaie romaine, traduite de l'allemand par le duc de Blacas et publiée par J. de Witte. T. 3. In-8°, iv-564 p. Paris (lib. Franck). 10 fr.

Müller-Strübing (H.). Aristophanes u. die historische Kritik. Polemische Studien z. Geschichte v. Athen im 5. Jahrh. v. Chr. Gr. in-8°, xvj-735 p. Leipzig (Teubner). 21 fr. 35

Mussafia (A.). Beitrag zur Kunde der norditalienischen Mundarten i. 15. Jahrh. In-4°, 128 p. Wien (Gerold's Sohn). 8 fr. 75

Petersen (E.). Die Kunst d. Pheidias am Parthenon u. zu Olympia. In-8°, viij-418 p. Berlin (Weidmann). 6 fr. 75

Philippson (E.). Der Mœnch v. Montaudon, e. provenzal Troubadour. Sein Leben u. seine Gedichte, bearb. u. erlæutert m. Benutzung unedirter Texte aus d. vatican. Handschriften N° 3206, 3208 u. 5232, sowie d. estens. Handschrift in Modena. In-8°, 99 p. Halle (Lippert'sche Buchh.). 3 fr. 40

Rabelais. Œuvres collationnées pour la première fois sur les éditions originales, accompagnées d'un commentaire nouveau par MM. Burgand des Marets et Kathery, 2e éd. revue et augmentée. T. 2. In-18 jésus, 642 p. Paris (Didot).

Ridenauer (A.). Studien zur Geschichte d. antiken Handwerks. 1. Bd. Handwerk u. Handwerker in d. homer. Zeiten. In-8°, xiij-221 p. Erlangen (Deichert). 3 fr. 80

Sacken (E. v.). Die antiken Sculpturen d. k. k. antiken Cabinets in Wien. Mit 35 photograph. Taf. u. 16 in den Text gedr. Abbildgn. Gr. in-fol. 64 p. Wien (Braumüller), rel. 160 fr.

Smiles (S.). The Huguenots in France after the revocation of the Edict of Nantes. With a Visit to the country of the Vaudois. In-8° cart. 430 p. London (Strahan). 13 fr. 15

Smyth (W. W.). The Bible and the doctrine of evolution; being a complete synthesis of their truth, and giving a sure scientific Basis for the doctrine of scripture. In-8° cart. 386 p. London (Lewis). 6 fr. 25

Stade (B.). De Isaiæ vaticiniis æthiopicis Diatribe. In-8°, viij-131 p. Leipzig (Vogel). 5 fr. 35

Stickland (A.). Life of Mary Queen of Scots. 2 vol. in-12 cart. London (Bell et S.). 12 fr. 50

Valaray (E. H.). Études sur les monuments populaires, et en particulier sur ceux de Paris. In-18 jésus, iij-564 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Wollschlæger (C. S.). Handbuch der allgemeinen Literaturgeschichte. Gr. in-8°, viij-352 p. Eisenach (Bacmeister). 8 f.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans la dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Ier des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8°. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

En vente chez H. COSTENOBLE, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8°. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 48 Septième année 29 Novembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. T. 3e et dernier. 8 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne. 7 fr.

T. MOMMSEN Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. 3e publié par M. le baron de Witte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

E. LÉOTARD Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au quatrième siècle. 1 vol. in-8°. 5 fr.

—— De praefectura urbana quarto post Christum saeculo. In-8°. 3 fr.

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2401, 1er novembre. Notes from Paris (E. About). — A Shakspearean Discovery (T.). — The « Areopagitica » (E. J. Furnivall). — *Literary Gossip.* — Miscellanea.

—— N° 2402, 8 novembre. The Poetical Remains of King James the First of Scotland. By Rogers. Edinburgh (édition passable; l'auteur de l'article doute de l'authenticité de la plupart de ces poésies). — Lord Byron and Lord Cadurcis (lettre inédite de Byron : H. A. Bright). — The American Philological Society. — Unsuspected Corruptions of the Shakspeare's Text (H. Staunton). — *Literary Gossip.*

Literarisches Centralblatt, N° 46, 15 novembre. Codex diplomaticus Cavensis, tom. I. Edd. Morcaldi, Schiani, De Stephano. Napoli, Piazzi. In-4° (ce texte ne contient guère que des actes privés; mais ces actes peuvent servir à éclairer la chronologie des princes de l'Italie méridionale; leur intérêt principal réside dans les renseignements qu'ils fournissent sur l'ethnographie, l'économie sociale et le droit). — Klüpfel, Geschichte der deutschen Einheitsbestrebungen bis zu ihrer Erfüllung 1848-1871. 2. Bd. 1866-1871. Berlin, Springer. In-8°, viij-434 p. (art. anal. — Pour le 1er vol. cf. *Revue critique,* 1873, t. I, p. 268). — Curtius, Das Verbum in der griechischen Sprache. Leipzig (art. très-favorable). — Jolly, Geschichte des Infinitivs im Indogermanischen. München, Ackermann. In-8°, xv-287 p. (travail très-recommandable). — Marci Tullii Ciceronis epistolæ. Recogn. Wesenberg. Vol. II. Leipzig, Teubner. In-8°, iv-659 p. (cette édition contient de notables améliorations de texte, mais aussi des additions qu'on ne saurait approuver). — Sforza, Dante i Pisani. Pisa, Valentini. In-8°, vj-182 p. (réimpression du *Propugnatore;* cette édition nouvelle, revue et augmentée, mérite l'attention). — Kittel, A tract on sacrifice (yajnasudhânidhi). Mangalore, Stolz. In-12, 134 p. (exposé précis des conceptions védiques sur le sacrifice). — Archæological Survey of India. Four reports made during the years 1862-65. By Cunningham. Vol. I et II. Simla, 1871. In-8°, viij-iv-xlviij-359-xlix p.; v-459 p. (ouvrage très-important pour l'archéologie du Nord de l'Inde).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique.* Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bekker (E. J.). Die Aktionen d. rœm. Privatrecht. 2. Bd. Prætorisches, richterliches, kaiserliches Recht. In-8°, viij-371 p. Berlin (Wahlen). 10 fr. 75
L'ouvrage complet. 20 fr.

Benicken (H. R.). Das 3. u. 4. Lied v. Zorne d. Achilleus nach K. Lachmann aus Γ u. Δ des Ilias, hrsg. u. m. e. Anh. T. Bergk und die homerische Frage begleitet. In-8°, viij-250 p. Halle (Mühlmann). 6 fr. 50

Bœhl (E.). Forschungen nach ein Volksbibel zur Zeit Jesu u. deren Zusammenhang m. der Septuaginta-Uebersetzung. In-8°, v-224 p. Wien (Braumüller). 5 fr. 35

Boxburghe (the) ballads. Edited by C. Hindley. Vol. I. In-8°, dem.-rel. 510 p.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — **29 Novembre** — **1873**

Sommaire : 210. De Maack, Déchiffrement de l'étrusque. — 211. Waitz, Formules de couronnement des rois empereurs d'Allemagne, du X° au XII° siècle. — 212. *Chants* des provinces méridionales de l'Italie, p. p. Casetti et Imbriani. — 213. Rambaud, les Français sur le Rhin. — *Variétés : The educational Review of the French Language and Literature.* — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

210. — Dr P. H. K. v. Maack. Die Entzifferung des etruskischen und deren Bedeutung für nordische Archæologie u. für die Urgeschichte Europas. Hamburg, Meissner. 1873. In-8° 91 p. — Prix : 2 fr.

L'auteur ayant appris par les journaux que M. Corssen a déchiffré l'étrusque, s'empresse de détacher quelques paragraphes de son histoire primitive du Schleswig-Holstein, où le même déchiffrement se trouve exposé, afin qu'on ne puisse lui contester l'originalité de ses découvertes. Corssen (d'après les journaux) est arrivé à lire l'étrusque au moyen du latin, de l'ombrien, de l'osque, du grec et du rhétien (?). M. de Maack est parvenu au même but par l'irlandais. Il ne doute pas du reste que les résultats dans les deux ouvrages ne soient concordants, et il déclare : « Nos travaux seront ainsi une confirmation l'un de » l'autre et se compléteront mutuellement. »

Le point de départ de M. de M. a été ce fait que chez les anciens Frisons certains noms propres sont tout à fait romains. Exemple : Tite — Titus, — Tate — Tatius, Mumme — Mummius, Cort — Curtius, Didde — Dido, Lolle — Lollius, Pape — Papius, Poppe — Poppæus, etc. Comme ces noms ne s'expliquent ni par le frison, ni par le latin, ils doivent venir d'une origine commune qui n'est ni le latin, ni le frison. M. Maack a été assez heureux pour découvrir cette origine, laquelle n'est autre que l'irlandais. Prenons, par exemple, Tite — Titus : c'est l'irlandais *ti* « domination, » *dae* « l'homme » et *tor* « le seigneur » (*s* et *r* changent fréquemment). Ou bien encore : Tate — Tatius : c'est *tath* « le » seigneur, » *ae* ou *ur* « l'homme. » Or comme il y a beaucoup d'étrusque dans l'histoire primitive de Rome, l'auteur a été conduit à voir s'il ne s'expliquerait pas aussi par l'irlandais. *Und siehe! auch dieses glückte.*

Mais si des Irlandais ont autrefois demeuré en Italie, ils ont dû porter quelque autre nom, car d'Irlandais, ni les Grecs, ni les Romains ne parlent comme de voisins. Ce nom a été également découvert par M. de Maack et voici comment. A la bataille d'Aix, comme le rapporte Plutarque, Vie de Marius, ch. 19, les Ambrons unis aux Teutons firent entendre le cri de guerre : Ambrones! Ambrones! Les Ligures qui étaient dans l'armée romaine comprirent ce mot et le répétèrent, car il était aussi leur propre nom. Dès lors, la langue qui fournira l'explication de ce terme sera la langue des anciens Ambrons et des Ligures. Est-il nécessaire d'ajouter que c'est encore l'irlandais, car *am* signifie le peuple

et *broin* la société. Cette conclusion est inébranlable, la langue étant le principal signe de la nationalité (Hermann Grimm).

Nous voyons que nous sommes forcés d'abréger, car nous n'en sommes encore qu'à la seconde page de cet intéressant opuscule. Disons donc seulement que les autres peuples reconnus comme Irlandais sont les Cariens et les Léléges. Quant aux Étrusques, c'est un peuple mêlé, quoique les Agathyrses et les Tyrrhéniens dont ils sont composés soient originairement irlandais les uns et les autres. Quelques preuves linguistiques pour finir : latin *epistola*, irlandais *eipistil;* l. *latro*, i. *latron, ladronn;* l. *Latinus*, i. *Laidionn. Averruncus* est composé de *ab* « seigneur, » *er* « grand » et *ong* « soleil, » c'est-à-dire « le grand-maître du » soleil. » *Commolenda* vient de *comh* « protection, » *mul* « la foule, » *ind* « la » tête » et *ae* « l'homme », total : « principal protecteur de la foule. » Ces échantillons sont plus que suffisants pour montrer que M. de Maack justifie le titre de docteur qu'il porte et dont il donne l'étymologie (*docht* « savant » et *ur* « l'homme » : « savant homme »).

---

211. — **Die Formeln der deutschen Kœnigs- und der rœmischen Kaiser-Krœnung**, vom zehnten bis zum zwœlften Jahrhundert, von G. Waitz. Aus dem achtzehnten Bande der Abhandlungen der kœniglichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen. Gœttingen, Dietrich. 1873. 1 vol. in-4°, 92 p. — Prix : 5 fr. 35.

On connaît depuis longtemps, par l'*Ordo Romanus* de Hittorp[1], recueil de formules ecclésiastiques du M. A., trois formules de consécration dites : *Ordinatio regis*, *Ordinatio reginæ*, *Ordinatio imperatoris*, ou *Ordo ad regem benedicendum* etc., et qui paraissent s'appliquer toutes trois également aux rois et empereurs d'Allemagne. Elles ont été reproduites sans modifications par les *Monumenta Germaniæ* (L. L. Bd. II). Ces formules se trouvent conservées, soit ensemble, soit séparément, dans un grand nombre de manuscrits, mais avec des divergences de texte considérables; l'édition de Hittorp et des *Monumenta* n'est la reproduction fidèle d'aucun de ces textes et ne permet nullement de se faire une idée sur l'origine de ces formules, ni sur leur emploi au M. A. M. Waitz a jugé utile de soumettre à un examen attentif ces diverses *Ordinationes*, de déterminer où elles avaient dû être primitivement composées, d'examiner si elles avaient été réellement employées et enfin de donner un texte critique de ces formules en prenant pour types les formules destinées à l'Allemagne. Le mémoire qu'il a présenté sur ce sujet à l'Académie des sciences de Gœttingen contient : I. Formule allemande pour le couronnement du roi. — II. Formule allemande pour le couronnement de la reine. — III. Trois formules pour le couronnement de l'empereur. — IV. Un appendice contenant : 1° la formule générale composée à Rome pour les couronnements royaux; 2° une formule où la précédente est mélangée avec celle du couronnement des rois anglo-saxons (ms. Cologne 141);

---

1. Coloniæ, 1568, in-fol.

3° des fragments de bénédictions royales tirés des mss. de Munich, lat. 10073, 14510.

En ce qui touche les formules de couronnement du roi, M. W. montre que ces formules ont un caractère presque exclusivement religieux, et que les circonstances politiques n'y introduisent que de très-légères modifications. Elles sont l'œuvre de l'Église; aussi la formule générale, applicable à tous les pays, à laquelle M. W. donne le nom de *Romaine*, de *Ordo Romanus*, et qui se trouve dans un ms. de Berlin (autrefois à Aix-la-Chapelle) et dans un ms. de la bibliothèque de la cathédrale d'Ivrée, doit-elle être considérée comme la plus ancienne. La formule allemande établie d'après les mss. de Cologne 139, de Paris 820, de Bamberg (Ed. V, 1) et d'après l'édition de Hittorp, est un mélange de la formule romaine et d'une formule anglo-saxonne du temps des fils d'Eadgar, Eadward et Æthelred, c'est-à-dire v. 975-978, conservée avec des variantes dans le formulaire de Ratbod (Martène, *De antiquis ecclesiæ ritibus*) et dans un formulaire d'un ms. de la bibl. Cottonienne (A. III). Un ms. de Cologne (n° 141) donne une première forme de cette formule composite et marque la transition des formules romaine et anglo-saxonne à la formule allemande. Cette dernière ne remonte pas plus haut que la fin du x° s. Deux passages relatifs à l'hérédité de la couronne semblent à M. W. des souvenirs de l'époque carolingienne. Mais le premier, spécial à la formule allemande : « Reges quoque de lumbis ejus per successiones temporum » futurorum egrediantur » (p. 37), est un simple vœu très-applicable à l'époque des Ottons; quant au second qui affirme un droit héréditaire : « Sta et retine » locum amodo, quem hucusque paterna successione tenuisti, hereditario jure » tibi delegatum » (p. 53), il est directement emprunté à la formule romaine, applicable à tous les royaumes, l'hérédité ayant toujours été considérée par l'Église comme inhérente à la royauté, à moins que l'Église elle-même n'en décidât autrement. Aussi ces formules, bien que destinées à la royauté élective d'Allemagne ne parlent-elles nulle part de l'élection; le seul passage où l'on pourrait voir une allusion au caractère électif de la royauté : « Famulum tuum » N quem supplici devotione in regem eligimus » (v. p. 39) s'applique non à l'acte politique de l'élection par les grands, mais à l'acte religieux de la consécration par les évêques. Il se retrouve dans la bénédiction de la reine : « Famu- » lam tuam N. quam supplici devotione in reginam eligimus » (p. 46). M. W. croit pouvoir conclure de la nature des recueils où ces formules sont contenues[1]

1. M. W. pense (p. 28) que ces formules ont réellement été employées parce qu'elles se trouvent dans des manuscrits contenant des choix de formules composés en Allemagne en vue d'un but pratique. Il est disposé à citer comme exemple le ms. de Paris 820, qu'il croit d'origine allemande. Mais cette opinion paraît peu vraisemblable. En effet la série des rois Francs jusqu'à Henri Ier indiquée par le catalogue de la Bibl. du Roi est une chronique des rois de France, de Priam à Robert le Pieux, qui semble avoir été écrite du temps de ce dernier à en juger par la manière emphatique dont il est parlé de lui : « *Auxilio Dei monitus omnes inimicos suos sibi subjugavit sue servituti.* » Le ms. me paraît être d'ailleurs du XIe et non du XIIe s. comme le dit M. Waitz. — Au fol. 35 v° nous lisons : Incipit examinatio ordinationis episcopi *secundum Gallos*. Pourtant le ms. porte à sa feuille de garde la note suivante d'une main du XVIIe s. -- « Codex Ecclesiæ Juva- » vensis sive Salisburgensis in Germania qui usui fuit postea Ecclesiæ Salariensi seu Sa-

qu'elles ont été réellement usitées telles que nous les possédons aujourd'hui, bien qu'aucun témoignage historique direct ne vienne l'attester.

Les formules de couronnement de l'empereur soulèvent des questions assez difficiles, et la dissertation de M. W. ne me paraît pas avoir sur ce point toute la clarté désirable. Il publie trois textes. Le premier est une formule qui a déjà été souvent éditée, par Hittorp, Martène, Raynold, Mabillon, Muratori et qui concorde parfaitement avec ce que Guillaume de Malmesbury (V, 423) nous rapporte au sujet du couronnement de Henri V. Le second, tiré des mss. de Paris et de Berlin cités plus haut est intitulé : *Benedictio ad ordinandum imperatores secundum occidentales*. Il contient les prières de consécration qui accompagnaient le couronnement. Cette formule contient des contradictions qui empêchent d'admettre qu'elle ait pu être jamais employée telle quelle, sans modifications. Elle parle des fils de rois « tuis præcellentissimis filiis regibus » de l'empereur, ce qui ne pourrait s'appliquer qu'à Charlemagne ou à Louis le Débonnaire, et elle parle aussi des « Exercitui Francorum, Romanorum, Teutonicorum, » ce qui nous reporte à l'époque des Ottons[1]. Aussi M. W. voit-il dans cette formule la formule primitive des couronnements royaux transformée maladroitement en une formule du couronnement impérial (les discours sont en effet presque identiques), ou un fragment de l'époque carolingienne dans lequel on a appliqué à l'empereur la formule destinée au roi. — Enfin le troisième texte de M. W. tiré du ms. de Cologne 141 est une formule de couronnement qui lui paraît plus ancienne que le premier texte et remonter à l'époque des Ottons, mais qui pourrait bien n'avoir jamais été employée telle que nous la possédons.

Est-il nécessaire d'ajouter que les dissertations et les éditions critiques de textes contenues dans cet opuscule se distinguent, malgré l'obscurité d'un ou deux passages, par la sûreté de méthode, la prudence et la sagacité qui assurent à M. Waitz comme professeur et comme chef d'école une si heureuse influence et une autorité toujours grandissante.

G. Monod.

---

212. — **Canti delle provincie meridionali** rac. da A. Casetti e T. Imbriani. Rome, Turin et Florence, E. Lœscher. 2 tomes in-12, xj-332 et vj-447 p. — Prix : 9 fr.

On sait que MM. Comparetti et d'Ancona ont sous ce titre : *Canti e racconti del popolo italiano,* entrepris de publier un très-important ouvrage et qu'il a été inauguré par les chants populaires de Montferrat (*Romania,* t. I, p. 277). Ces chants ont été suivis de ceux des provinces méridionales de l'Italie. Les Abruzzes, la Basilicate, la Terre d'Otrante, la province de Naples, les Calabres, le Bénévent, la Terre de Barri et la Terre de Labour ont fourni à MM. Casetti et Imbriani

---

» giensi in Gallia. Similis codex Salisburgensis habetur in monasterio Vindocinensi. » Mais Lebeuf a ajouté au-dessous : « Sed cave ne in utrobique loco *Iuuauensis* legendum sit » *Vivariensis*. »

1. Pourquoi cela ne pourrait-il s'appliquer à l'époque de Charlemagne? M. W. ne le dit pas.

les matériaux dont se composent ces deux nouveaux volumes. Les morceaux qu'ils contiennent n'ont pas le caractère des chants du Montferrat presque tous narratifs. Ici c'est la poésie lyrique qui domine, on ne trouve dans cette collection que deux chants épiques (p. 1 et 16) évidemment importés, et que de rares fragments d'un genre épisodique. Beaucoup des chants réunis par MM. Casetti et Imbriani sont certainement populaires, d'autres ont une origine littéraire très-visible et que les éditeurs ont indiquée. Ils auraient pu quelquefois la rechercher plus loin dans le passé, ainsi telle comparaison d'un amant et d'un papillon qui va brûler ses ailes dans la flamme apparaît dans un sonnet de Pétrarque (Sonetto XV, *in vita di M. Laura*) et auparavant avait été employée par Jacopo de Lentino :

Si come 'l parpaglion ch'ha tal natura
Non si rancura di ferire al foco.

Si les chants du Montferrat offrent de nombreux sujets de rapprochements avec nos chants français, il n'en est pas de même pour les chants des provinces méridionales. Les rencontres qu'ils présentent doivent être fortuites. Ce sont des idées semblables nées de l'identité de certaines situations. Ainsi on remarque à propos d'un vieux mari, dans une stance de l'Abruzze citérieure, deux vers d'une chanson lorraine composée sur un sujet analogue :

La prima sair' ch'annia a liett'
La viecch schifoss' s'adurmintà.

La première nuit des noc's qu'avec moi il coucha
Il me tourna l'épaule et puis il s'endorma.

On ne peut non plus supposer que par une réminiscence qui serait tout à fait érudite, un poète de Grottaminardo ait dit en faisant l'éloge des bruns :

La terra nera buono grano mena.

ce qui fait souvenir de deux vers de Remy Belleau :

Il est brun, mais la terre brune
Tousiour porte les beaux épis.

On pourrait trouver de lointaines ressemblances entre des dialogues nocturnes d'amoureux (p. 61) et quelques chansons françaises, entre un amant qui veut se déguiser en moine et la chanson de l'Ermite (*Chants pop. du Pays Messin*, p. 353), mais ces ressemblances sont trop vagues pour qu'on ne les attribue pas au hasard. C'est peut-être dans deux ou trois petits couplets tout à fait enfantins que les analogies pourraient sembler le plus accentuées. Nous ajouterons encore cependant, sans toutefois vouloir prétendre qu'il y ait eu imitation, qu'on retrouve, non-seulement dans les provinces explorées par MM. Casetti et Imbriani, mais dans toute l'Italie, une situation qui a été souvent traitée en France : la rencontre et l'entretien d'un amant et de sa maîtresse morte et livrée au feu de l'enfer. Cette donnée qui a fait le sujet d'un chant breton (*Guerziou*, p. 44), d'un chant normand (*Études sur les chants pop. de la Normandie*, p. 54), d'un chant lorrain (*Chants pop. du pays messin*, p. 71) a fourni aussi un épisode (sans doute ajouté postérieurement) au célèbre poème sicilien, la *Baronessa di Carini*, dont M. Sal-

vatore Salomone Marino vient de donner une nouvelle et excellente édition (Palerme, Pedone-Lauriel, 1873).

A propos de cette situation tant de fois reproduite, M. Imbriani prétend que l'Italie posséda autrefois une poésie épique fort importante et que la plupart des chants encore répandus aujourd'hui et qui n'ont pas une source littéraire sont des débris de ces épopées antiques, qu'à peu près tout ce qu'elles renfermaient de lyrique s'est conservé par stances isolées, tandis que l'élément simplement narratif a disparu dans l'oubli. Sans vouloir discuter cette assertion, nous dirons qu'elle nous paraît fort contestable, car en général pour des esprits peu cultivés, les faits, les récits ont toujours beaucoup plus de charme que l'exposition ou l'analyse des sentiments. C'est donc le contraire, il nous le semble, qui aurait dû se produire.

S'il est peu probable que la France ait fourni des éléments aux chants méridionaux de l'Italie, on doit croire que l'Espagne a eu à leur égard un rôle plus actif et leurs éditeurs auraient pu, nous le croyons, découvrir d'assez fréquents sujets de rapprochements dans les *Coplas :* cœurs volés, échangés, splendeur que produit la femme aimée partout où elle apparaît, confessions d'amants et indulgentes absolutions, amour naissant au milieu des rires et des chansons et finissant dans les larmes, etc. — Une stance de Marciano sur une plaintive tourterelle (p. 281) n'est pas sans ressemblance avec la jolie romance *Fonte frida,* mais pourrait aussi avoir pour point de départ un chant grec publié par Tommaseo.

Il n'y a point de chants historiques proprement dits dans les *Canti delle provincie meridionali* (une diatribe curieuse, du reste, contre notre Charles VIII n'appartient pas au midi de l'Italie), mais des allusions à des événements, à divers personnages peuvent donner approximativement la date de certaines pièces. Les allusions aux héros et surtout aux héroïnes de nos épopées chevaleresques sont aussi assez fréquentes, mais les noms de ces paladins et de ces belles n'ont dû arriver à l'extrémité de l'Italie que par *Li Reali, l'Orlando, Il Morgante,* etc.

La collection des chants des provinces méridionales est fort intéressante. Quoique très-considérable elle n'est pas tout à fait complète, car, après la publication de ces deux volumes, M. Imbriani a encore reçu la communication de 37 chants calabrais, et de plusieurs poésies de la Basilicate qu'il a donnés dans le *Propugnatore* (Anno V. Disp. 5 et 6). C'est à cet excellent recueil qu'il compte encore confier d'autres envois retardataires.

Th. DE PUYMAIGRE.

---

213. — **Les Français sur le Rhin** (1792-1804), par Alfred RAMBAUD. Paris, Didier. 1872. In-12, 377 p.

Ce livre contient un résumé des leçons professées par M. R. à la faculté des lettres de Caen pendant le premier trimestre de 1872. Le travail que M. R. a publié l'an dernier sur le *Royaume de Westphalie* (Revue des Deux-Mondes, 15

septembre, 1er et 15 octobre 1872) me paraît supérieur à ce livre des *Français sur le Rhin*.' Les *Français sur le Rhin* sont une série d'articles composés avec soin, écrits avec vivacité; mais l'ensemble forme moins un chapitre d'histoire qu'une polémique brillante. Cette polémique est dirigée à la fois contre l'Allemagne et contre l'empire français. M. R. veut venger la France des accusations odieuses et ridicules que trop d'historiens allemands font peser sur elle; c'est le dessein d'un bon Français et le patriotisme de M. R. se montre en traits trop saisissants pour qu'on ne les relève pas ici. Mais le patriotisme n'est pas la critique. M. R. est un apologiste de la Révolution, j'entends de la Révolution en tant qu'il la croit bienfaisante, glorieuse, libérale, dégagée de toute souillure terroriste et de toute impureté démagogique. Il tient à séparer la Révolution de 1792 de sa suite nécessaire le 18 brumaire et l'Empire. La Révolution lui paraît féconde, l'Empire lui paraît malfaisant; la Révolution, selon lui, nous avait donné des amis, l'Empire nous les a ravis. Ces oppositions sont trop tranchées et je ne crois pas que les faits les justifient. Les deux thèses de M. R.: les réfutations des calomnies allemandes et la défense de la Révolution contre l'Empire, se contrarient souvent l'une l'autre et nuisent à la netteté de ses déductions. M. R. me paraît être dans le vrai lorsqu'il dit (préf. xj) : « Même sous » l'Empire les interventions françaises en Allemagne ont différé essentiellement » des invasions allemandes en France; elles apportèrent avec elles des éléments » essentiels de progrès..... nous avons fait aux Allemands plus de bien que de » mal, et l'empire prussien, fondé sur un prétendu droit de revanche de l'Alle- » magne contre nous, a pour base une injustice et un mensonge. » Je ne saurais au contraire accepter sans réserves les phrases suivantes : « Il nous fut donné, » après une glorieuse guerre de défense, de pouvoir faire la plus humaine et la » plus bienfaisante des guerres de propagande. On avait voulu affaiblir et dé- » membrer la France. Elle dompta la coalition et s'étendit jusqu'au Rhin, moins » par le droit des armes, comme on le verra, que par le libre consentement des » peuples. ..... (Après Rastadt) En même temps qu'il imposait la forme mili- » taire et césarienne à la Révolution française dévoyée, Bonaparte présidait à » la liquidation des affaires germaniques..... l'Autriche ..... avait affaire main- » tenant à un partenaire qui n'était pas ménager de la peine de l'Europe et du » sang des peuples, comme l'Assemblée constituante ou la législative. » Il ne semble pas que la Convention, que M. R. ne nomme pas ici, ait jamais ménagé le sang de personne, et se soit montrée beaucoup plus humaine que Bonaparte. La Convention agissait par fanatisme, Bonaparte agissait par ambition : pour ceux qui supportaient le poids de la guerre le résultat était le même; Napoléon cependant apporta aux peuples qu'il soumit de réels bienfaits. M. R. doit le reconnaître, il ajoute : « En même temps qu'il nous privait d'une partie des bienfaits de » la Révolution, il les étendait aux États soumis à son protectorat. Il retardait le » progrès en France et l'accélérait en Allemagne. Notre grief, à nous Français, » contre Napoléon, c'est qu'il mettait Allemands et Français au même niveau, » comme si nous n'eussions pas été le peuple de la Révolution. » Mais si les

sectateurs de la Révolution eurent un dessein, n'était-ce pas justement celui-là? Où le Directoire avait établi des républiques vassales, Napoléon fonda des royaumes feudataires. Il fut en Europe comme en France le continuateur pratique, l'exécuteur des hautes œuvres diplomatiques de la Révolution, il est impossible de les séparer l'un de l'autre, et pour nous renfermer dans le sujet traité par M. R., le livre des *Français sur le Rhin* démontre à peu près le contraire de la thèse posée par l'auteur : en Allemagne les idées de 1789 soulevèrent de l'enthousiasme, il est vrai, mais la conduite des Jacobins discrédita la Révotion; le Consulat et l'Empire, au moins jusqu'en 1809, furent la forme bienfaisante de la Révolution française; la Convention conquit, soumit, terrorisa; ce fut Napoléon qui appliqua les réformes. J'en trouve la preuve dans l'ouvrage même de M. R.

Ch. I. — *La France et l'Allemagne avant* 1789. C'est la réfutation la plus vive et la plus complète que j'aie lue du trop fameux paradoxe officiel des « invasions françaises » en Allemagne; mais ce n'est point le sujet du livre, à proprement parler, et je ne m'y arrête pas. — Ch. II. *Le Saint-Empire romain et sa Constitution* est une exposition claire et intéressante; il y a beaucoup de lecture, habilement mise en œuvre, et, je crois aussi, beaucoup de vérité dans le tableau que M. R. fait, au ch. III, des *Gouvernements allemands avant* 1789.— Le ch. IV, *La Déclaration de guerre,* est un de ceux où l'on regrette le plus que M. R. se soit borné à écrire une page de polémique colorée, là où il lui aurait été si aisé de nous donner de bonne et belle histoire. La préoccupation de réfuter les Allemands continue de l'absorber. Il établit sans aucune peine que l'agression vint de l'Allemagne, que la France fut attaquée dans ses droits les plus légitimes. Mais une étude détaillée des événements diplomatiques, sans atténuer la responsabilité des princes allemands, amènerait, je crois, en ce qui concerne la France, à d'autres jugements que ceux de M. R. Il ne me semble pas avoir apporté dans ses appréciations sur l'Europe, sur les émigrés, sur Louis XVI et le parti de la cour, ce principe de la méthode critique qui consiste à entrer dans l'intimité des personnages, à les apprécier d'après leurs propres sentiments et non d'après les nôtres. Pour beaucoup de Français, l'histoire de la Révolution n'est pas un objet de science, mais un objet de croyance; elle est du domaine de la théologie et non du domaine de la philosophie. Par un contraste assez piquant, au moment où l'école critique cherche à ramener à la mesure humaine les plus singulières révolutions de l'humanité, au moment où l'on s'efforce de dégager de toute intervention surnaturelle l'origine des religions, où l'on discute les évangiles et réduit aux proportions de l'histoire réelle les légendes et les hagiographies, il semble que ces méthodes, bonnes pour le christianisme, doivent être suspendues devant la majesté de la Révolution. Il se serait produit en France, de 1789 à 1799, des phénomènes incompréhensibles, et des forces inconnues auraient alors poussé l'humanité dans des voies toutes nouvelles. Les entités métaphysiques, chassées de la théologie et de la philosophie, se sont réfugiées dans l'histoire. Il serait temps de penser un peu librement sur la Révolution française, de la con-

sidérer du même point de vue que les autres mouvements de l'humanité. Tocqueville s'en était convaincu en remontant aux sources, et le plus beau mérite de son œuvre est d'avoir ramené l'idée de la continuité historique dans une étude dont on l'avait trop légèrement bannie. Il appartenait à l'auteur des *Origines du christianisme* d'indiquer à la critique la méthode à appliquer aux *Origines de la Révolution française*. Je ne prétends point confondre un esprit aussi libre et aussi curieux que M. R. avec les vulgaires apologistes de la Révolution; mais je le comparerais volontiers à ces théologiens, nourris de science moderne, que leur éducation, leurs goûts, leur caractère rattachent encore à l'orthodoxie et qui, dans leurs travaux d'histoire, s'occupent moins d'établir la réalité des faits que de réfuter les contempteurs, souvent superficiels, de la religion. Je conçois l'émotion patriotique où les écrits de tel Prussien célèbre, M. de Sybel, par exemple, jettent M. R.; M. de Sybel, en effet, pour de tout autres motifs, me paraît un historien aussi peu critique de la Révolution que M. Thiers ou M. Louis Blanc. Mais il faut tenir compte des documents qu'il publie et qui sont d'un grand prix. Il s'est fait en France depuis trente ans les plus curieuses publications. Je m'étonne de ne rencontrer dans ce chapitre de M. R. ni la trace des recherches de Mortimer-Ternaux, ni le titre même de ses écrits. La lecture des pièces publiées par M. d'Arneth permettrait de recomposer l'intérieur de la cour de France, et les conclusions à tirer sur le rôle de Louis XVI et de la reine en seraient fort modifiées.

Ni Louis XVI ni aucun des princes contemporains ne pouvaient découvrir dans la Révolution les *dogmes* qu'on en a tirés plus tard. Ils y voyaient un mélange de revendications légitimes et de séditions anarchiques : c'était pour eux un événement comme tous les autres, plus effrayant sans doute, plus gros de conséquences, mais que l'on devait apprécier, condamner ou approuver suivant les règles communes du jugement. Il ne manquait pas en France et en Europe d'hommes de science et d'esprits éclairés, qui philosophaient volontiers sur les réformes, et qui pourtant, loin d'approuver la Révolution à partir de 1790, la blâmèrent et crurent devoir la combattre. Ils en pensaient et en parlaient comme Tacite du christianisme; bien que partageant sur certains points les idées des révolutionnaires, ils ne reléguaient pas moins ces hommes dans la classe des sectaires dangereux. L'idée de la patrie n'était pas alors ce qu'elle est devenue plus tard. On ne séparait point la France de la royauté; la France s'en était trouvée bien depuis des siècles; pour le roi, pour ses conseillers, attaquer la royauté c'était attaquer la France même dans sa constitution et dans sa puissance. La Sainte-Alliance qui devint l'objet d'un traité mystique en 1815, fut, en effet, une réalité depuis 1791. Louis XVI ne fut pas plus coupable, à son point de vue, de rechercher l'alliance des souverains contre la révolution, que ne le furent plus tard Alexandre Ier, Frédéric-Guillaume III et l'empereur François. Parmi les partisans les plus déclarés des réformes, même parmi ceux qui inclinaient vers la république, comme La Fayette et Dumouriez, les idées de l'ancien régime, les vieilles traditions françaises se mêlaient étrangement avec les aspirations révolutionnaires.

Qui pourrait en vouloir à Dumouriez d'avoir cherché à conquérir la Belgique et à faire la paix avec la Prusse aux dépens de l'Autriche? Ce qui s'est passé à Bâle en 1795, après tant de massacres, aurait pu très-probablement se passer en France, après Valmy, si le 10 août n'avait pas renversé le gouvernement régulier. Custine « ce Dumouriez inférieur, » comme l'appelle M. R. se félicitait d'avoir par ces conquêtes étendu la puissance française et fortifié les frontières de la France. Sieyès parla, dit-on, en 1792 des « frontières naturelles » et l'idée en fut sans cesse présente à l'esprit des diplomates français (R. p. 294). Le fameux manifeste de Cambon (15 décembre 1792), qui présente l'expression la plus complète du fanatisme révolutionnaire, mélange constamment à l'idée de propagande l'idée de lucre et de conquête. C'est qu'on ne se dégage point si aisément des idées de son temps; c'est déjà beaucoup d'en modifier l'expression. La conquête était dans le droit public de l'Europe. Ce que les monarques faisaient pour leur trône, les conventionnels le firent pour leur système; dans l'un et l'autre cas, l'idée de l'État domina les gouvernants, rois ou dictateurs. Les plébiscites de la Convention n'eurent qu'un caractère accessoire. On ne voit point que les négociateurs républicains à Bâle et à Rastadt aient plus scrupuleusement disposé des « âmes » que ne le firent plus tard les diplomates consulaires de Lunéville et les illustres plénipotentiaires de Vienne. Sans doute, c'est une conclusion impertinente de prétendre, comme on l'a fait en Allemagne, que la Convention aurait introduit en Europe l'idée de conquête; la Convention ne l'introduisit pas, mais elle la prit à son compte et l'appliqua à son profit. Les résultats d'une conquête ne doivent pas se confondre avec le caractère même de cette conquête. L'histoire du royaume de Westphalie en fournirait un exemple. La conquête de l'Alsace et l'annexion de la Lorraine par l'ancien régime ont fondé des liens plus durables que maint « affranchissement » opéré par la Révolution. Ce que je dis du droit de conquête s'applique au droit de guerre. La Convention pratiqua, selon son caractère, le droit de guerre que pratiquaient les armées européennes du temps. Comparez le récit de la campagne de France dans Gœthe à celui de l'invasion de la Belgique dans les documents publiés par Mortimer-Ternaux. M. R. fournit nombre de faits à l'appui de cette proposition. Un savant docteur en droit international, M. Calvo, très-sympathique à la France, va même jusqu'à dire (II, 195) « qu'on rencontre peu d'exemples de réclamations » d'indemnités de guerre avant la Révolution. » Sans doute une ère nouvelle commença en 1789; mais les prophètes et les sectateurs la propagèrent par les moyens que leur fournissait leur temps. Plus tard seulement on essaya de déduire les conséquences que pourraient avoir sur la guerre et la conquête les idées de la Révolution; le second empire français en essaya quelques applications timides; l'Europe, jusqu'à nos jours, les a tenues pour de belles chimères; les traités de 1866 et de 1871 conclus d'après la triple théorie des frontières naturelles, des nationalités, et du droit national, au point de vue allemand, ont infligé aux doctrines de la Révolution française le plus pénible démenti. Tout en rétablissant les faits dénaturés par des historiens allemands, tout en demeurant

très-français dans ses tendances et ses jugements, M. R. aurait pu, ce me semble, appliquer à cette histoire de la déclaration de guerre en 1792 une critique plus large et plus dégagée.

Les chapitres suivants nous amènent au cœur même du sujet. C'est la partie neuve et instructive du livre de M. R. Il a rassemblé les ouvrages allemands qui traitent de l'occupation française et il en a tiré le parti le plus avantageux. L'histoire domine ici; plusieurs passages sont excellents, par exemple, ch. V, le tableau de Mayence avant le siége. Custine me paraît bien peint et bien jugé. M. R. me semble un peu indulgent pour le système des réquisitions en argent; on en abusa, mais j'insisterais moins sur cet abus, assez difficile à constater et à éviter, que sur le mode même de la réquisition. Elle pesait exclusivement sur les anciens ordres privilégiés et en particulier sur les ecclésiastiques. « On » pensait, dit M. R. que ceux-là seuls qui avaient vécu de priviléges pendant » des siècles, devaient faire les frais de la guerre suscitée contre la France par » l'absolutisme et les priviléges... Il fallut s'exécuter et livrer des otages » (p. 182-183). On ne voit pas en quoi le chapitre de Mayence qui fut coté à 375,000 francs, celui de Spire qui en dut payer 200,000, les « divers couvents » taxés dans les mêmes proportions, avaient mérité de payer les frais de la guerre. « Le système des généraux de la Révolution rappelle à » certains égards la conduite de nos vieux héros populaires, » dit M. R. (p. 185). On peut dire que la conduite des généraux prussiens en 1870 a rappelé celle des héros révolutionnaires. Une proclamation de Custine a été reproduite presque mot pour mot par un fameux manifeste royal. « La guerre » que nous faisons aujourd'hui est dirigée contre tous ceux qui ont prévariqué » de pouvoirs confiés, et non contre les peuples. » — Le siége de Mayence par Custine est vivement raconté. — Le ch. VI, *Les Français sur le Rhin*, nous montre les révolutionnaires cherchant à organiser la conquête et à gagner le pays. L'occupation de Francfort semble peu motivée. « Francfort avait prêté de l'ar- » gent à l'empereur pour faire la guerre, on avait fabriqué chez elle de faux » assignats, elle avait donné l'hospitalité aux émigrés, ses journaux avaient été » d'une grande violence. » Ce n'étaient pas des raisons suffisantes pour « affranchir » cette petite république, menacer la ville de bombardement, lui demander deux millions de florins et transiger pour 1,500,000. M. R. du reste ne cherche pas à pallier les faits. Il se borne à dire que les Prussiens ont fait pire en 1866 et 1870. Cette assertion, affligeante pour les philanthropes, n'est pas une excuse. — Le ch. VII, La *République de Mayence*, est plein d'intérêt. M. R. montre fort bien les tendances qui pouvaient préparer dans les pays du Rhin l'annexion à la France et le succès de la Révolution. Les portraits des clubistes de Mayence sont très-vivants. On voit (p. 227) que les corporations protestaient contre le régime jacobin du club et désiraient rester dans l'empire. L'histoire du plébiscite des 17 et 18 décembre 1792 est peu claire (p. 241). Le vote qui décida de l'annexion parut entouré de peu de garanties. Ce fut bien pis quand il s'agit de nommer « les constituants rhénans. » Des décrets de la Convention privaient du droit de vote « les employés civils et

» militaires des anciens gouvernements, tous les membres des communautés et » corporations privilégiées; » il fallait pour être élu « prêter le serment de » liberté et d'égalité et avoir renoncé par écrit à tous les priviléges. Les inser- » mentés seraient expulsés. La Convention déclarait qu'elle traiterait en ennemis » les peuples qui ne voudraient pas de la liberté » (p. 243). Le bruit courait à Mayence que les Prussiens allaient arriver et qu'ils puniraient ceux qui prêteraient le serment. « Dans de telles conditions, dit avec raison M. R. (p. 247) » les élections n'étaient plus libres. » Dans tout Mayence il ne se présenta que 300 électeurs, 260 selon M. Sugenheim; à Worms 250; à Spire sur 5000 habitants, il y eut 479 votants. Cette parodie de plébiscite ne mérite pas l'admiration qu'elle inspire à M. R. : « La première fois que les Allemands ont été appelés à » voter sur leurs destinées c'est en 1792, c'est par les Français » (p. 250). Ainsi fut élue la Constituante qui vota « par acclamation » la réunion à la France. Il est difficile de parler ici sans ironie « du libre consentement des peuples. » La vérité est que les Rhénans se trouvaient mal de leur gouvernement, qu'ils virent certains avantages dans le fait accompli, qu'ils l'acceptèrent sans résistance, que plus tard même ils s'en félicitèrent; mais, en réalité, ce fut une conquête fardée par un semblant d'appel au peuple. — Le ch. VI, *Perte de Mayence*, montre d'ailleurs combien l'établissement était peu solide. Il s'y trouve des traits bien honorables pour l'armée française (p. 260) par exemple. La politique de la Convention n'en fut pas moins absurde et violente; la brutalité de la réaction qui suivit le retour des Allemands (p. 269) l'explique dans une certaine mesure, c'était la pratique du temps; mais il ne faut pas alors parler de progrès et de rénovation morale. — Le ch. IX, *Retour des Français sur le Rhin*, n'est qu'un exposé trop rapide. — Le ch. X, *Congrès de Rastadt*, méritait plus de développements. Je relève, au passage, ces paroles qui me semblent fort justes en elles-mêmes et parfaitement justifiées par l'histoire du Congrès, mais qui ne s'accordent guère avec l'idée d'un droit des gens nouveau et supérieur pratiqué par la Révolution : « Si la guerre qu'on nous faisait depuis 1792 était une guerre injuste autant que » fertile en conséquences déplorables, il était juste qu'on nous indemnisât. Pour » prévenir le retour fort probable de cette redoutable agression, nous avions le » droit de nous assurer une frontière facile à défendre.... Pourtant, si la réunion » de la partie septentrionale des pays rhénans devait être une source de » guerres perpétuelles, il n'était que sage, surtout pour une République, de se » montrer désintéressé » (p. 295). Ces raisonnements sont de tous les temps. En 1871 les Prussiens se sont inspirés de la première proposition et n'ont pas assez tenu compte de la seconde. — Le ch. XI, *Le Rhin sous la domination française*, est une peinture que je crois très-exacte des bienfaits qu'après 1799 le régime français apporta à ces pays. Bonaparte exécuta ce que la Révolution avait promis. Il fut pour les Franco-Germains du Rhin la personnification de la Révolution dans ce qu'elle avait de bienfaisant. « Pendant quatorze années, dit » M. R. la rive gauche du Rhin jouit, comme le reste de la France d'une paix » profonde » (p. 325). — Les ch. XIV à XIX, *Le recès germanique et la sécularisation*, *Les violations du territoire germanique*, *Le nouvel empire carolingien*, se

lisent avec intérêt, mais ils ne présentent pas de nouveautés bien saisissantes et ne me semblent pas soulever de discussions. — En résumé, le livre de M. R. fait honneur à celui qui l'a composé et fait plaisir à ceux qui le lisent. Je ne trouve pas que M. R. ait suffisamment justifié la politique de la Révolution; mais ce n'était pas l'objet qu'il avait surtout en vue. Peut-être se proposait-il surtout de réduire à néant les calomnies et les sophismes dont les zélateurs de la Prusse, officiels et officieux, nous ont obsédés depuis 1870? Il y a, si je ne me trompe, entièrement réussi, et c'est beaucoup.

Albert SOREL.

VARIÉTÉS.

The educational Review of the French language and Literature. Oxford, At all booksellers, London and Paris, Hachette. October 1873[1].

La fondation de cette revue est un effet du développement que l'étude du français reçoit depuis quelques années en Angleterre. Notre langue a toujours été fort répandue chez nos voisins d'outre-Manche, mais il y a loin des notions qui suffisent aux besoins d'un voyageur de commerce ou d'un touriste, à une connaissance approfondie, permettant à celui qui la possède de goûter des œuvres littéraires. Bien que l'étude des langues vivantes soit notablement plus répandue dans la Grande-Bretagne que chez nous, on y trouve certainement parmi les classes instruites moins de personnes possédant à fond le français et sa littérature qu'en Allemagne, en Italie ou même en Espagne. Quant à un enseignement véritablement scientifique de notre langue, il n'existe pas chez nos voisins. Des pays non romans : l'Allemagne, la Suisse, la Suède et la Norwége, possèdent dans l'enseignement supérieur des chaires de langues romanes : rien d'équivalent dans la Grande-Bretagne. L'enseignement officiel, ou pour mieux dire l'enseignement des Universités et des grandes écoles (car il n'y a guère d'enseignement officiel dans le Royaume-Uni) est singulièrement au-dessous des besoins, malgré des améliorations récentes[2]. Heureusement, l'enseignement privé progresse rapidement et parvient à combler dans une grande mesure les lacunes de l'enseignement public. De là vient que dans les classes élevées, où les jeunes filles

---

1. Paraît par trimestres; 5 sh. par an.

2. Voir pour l'état de l'enseignement des langues vivantes en Angleterre vers 1850 le rapport de M. Hantute, dans les *Archives des Missions*, II, 602-4. M. Hantute termine ses observations à ce sujet par cette réflexion : « Nous ne devons pas en France nous étonner » du peu d'attention accordé dans les anciennes institutions d'Angleterre aux langues » vivantes : il y a trop peu de temps que l'étude en a été introduite chez nous, et elle » n'est pas assez généralement admise pour que nous soyons fondés à reprocher au sys- » tème anglais sa négligence à cet égard. » Cette pénible remarque n'a pas cessé d'être vraie. Au moins en Angleterre dans des écoles récentes, telles que Owen College, à Manchester, et même dans des écoles d'ancienne fondation, il a été fait beaucoup pour améliorer l'état de choses dépeint par M. Hantute; chez nous on a surtout produit des circulaires ministérielles qui resteront sans effet tant qu'on n'exigera pas des candidats aux deux baccalauréats, ou à tout le moins de ceux qui se présentent aux grandes écoles du gou vernement, une connaissance sérieuse de l'allemand *et* de l'anglais.

fréquentent peu les *public schools*, la connaissance des langues modernes est notablement plus répandue chez les femmes que chez les hommes.

L'insuffisance de l'enseignement public en ce qui concerne les langues vivantes ne peut être reprochée à l'État. Dans le Royaume-Uni, l'État peut quelque chose en matière d'instruction primaire ou même secondaire: il ne peut à peu près rien en ce qui concerne l'enseignement supérieur. C'est cependant par l'enseignement supérieur qu'il faut commencer si on veut donner une certaine valeur à l'étude des langues modernes. C'est aux Universités qu'appartient l'initiative, et il serait digne de ces corps vénérés de faire à cet égard un pas décisif en avant. Tant qu'à Oxford et à Cambridge on considérera l'étude de l'allemand et des langues romanes comme peu digne de l'application d'un savant, il n'y a point à espérer voir les gradués de ces Universités, devenus *head masters* des écoles publiques, y attacher une grande importance. Les fondations les plus riches, le *Taylorian institution* d'Oxford par exemple, créé pour favoriser l'étude des langues et des littératures modernes, ne remédieront pas au mal. On y pourra, pour un temps, attacher un savant éminent, qui est en même temps un professeur plein de séduction : rien n'y fera; les élèves ne viendront pas, parce que ce n'est pas avec les langues modernes qu'on obtient des *scholarships* ou des *livings*.

La nouvelle revue que nous annonçons contient d'intéressantes informations sur l'enseignement du français dans les écoles anglaises. Elle publie, entre autres documents officiels, la série des questions posées en 1873 à l'Université de Cambridge dans l'examen pour les femmes. Ce questionnaire est curieux : il suppose chez les *candidates* une instruction étendue, et de la part des examinateurs un louable désir d'attirer l'attention des concurrentes vers l'étude scientifique de la langue. Ainsi on pose à des femmes cette question à laquelle peu de nos bacheliers sauraient répondre : « Distinguish between *Assonance* and *rime exacte*. » Mais cette autre nous paraît assez peu justifiée : « Explain the following words : *corvée*, » *gabelle*, *états généraux*, *commune*. » C'est une question qu'on s'attendrait plutôt à trouver dans les examens de seconde année de l'École des chartes. En voici une troisième qui jetterait plus d'un romaniste dans une grande perplexité : «The » french verbs have been divided by different grammarians into two, four, eight, » twelve, sixteen and even seventy-two conjugations. State which of these arran- » gements you prefer, and why ? » Qu'il nous soit permis de suggérer que l'important est de savoir conjuguer les verbes français. Et en outre, si les *candidates* savent le latin (ce qui est assez probable) on pourrait leur demander la cause de telle ou telle des formes qualifiées d'irrégulières, mais quant au classement des verbes, il ne peut être effectué d'une manière satisfaisante, et par conséquent il importe très-peu d'adopter un système plutôt qu'un autre.

La Revue *of the french language and literature* donne à plusieurs des questions officielles des réponses précises et qui dénotent une connaissance scientifique de notre langue. C'est dans le sens de l'étude historique du français que nous l'engageons à diriger ses travaux. C'est en élevant le niveau de l'enseignement qu'on peut arriver à le faire prospérer à tous les degrés.

II.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 21 novembre 1873.

M. de Sainte-Marie envoie les estampages de 4 inscriptions puniques.

M. de Vogué annonce la découverte d'une fabrique de fausses inscriptions sémitiques contre laquelle il invite les savants à se mettre en garde. L'Académie a dernièrement reçu de M. Sauvert, premier drogman du consulat de France à Alexandrie, un grand nombre d'inscriptions himyarites : M. de Vogué déclare que la plupart de ces inscriptions, celles qui sont sur bronze, sont fausses. Elles sont l'œuvre d'un chaudronnier du Yémen. M. de Vogué présente à ses confrères un spécimen de ces fausses inscriptions, exécuté, paraît-il, avec une rare habileté. — Mais il se trouvait en outre dans l'envoi de M. Sauvert deux inscriptions sur pierre : celles-ci paraissent authentiques. L'une est assez longue, elle sera publiée in extenso par M. Halévy. L'autre, qui se réduit à quelques mots, accompagne un petit bas-relief dont M. de Vogué présente le dessin aux membres de l'Académie; on y lit un fragment de nom propre et une formule d'imprécation contre celui qui casserait ce monument.

M. L. Renier rend compte de plusieurs inscriptions latines dont les copies ont été envoyées de Tunis par M. de Sainte-Marie. Les plus intéressantes sont deux inscriptions gravées sur un piédestal de marbre. L'une est en l'honneur de Marc-Aurèle et date de 152 ap. J.-C. C'est la seule inscription latine antérieure à l'avénement de Marc-Aurèle, jusqu'ici connue, qui fasse mention de sa puissance tribunitienne : ce fait ne se trouve ailleurs que dans des inscriptions grecques. Le piédestal où est gravée cette inscription portait sans doute une statue de Marc-Aurèle, qui plus tard aura été remplacée par une statue de Constantin, car on trouve sur une autre face une inscription en l'honneur de cet empereur. Celle-ci nous fait connaître le nom d'un nouveau proconsul d'Afrique, Domitius Latronianus. Ce personnage était déjà connu d'ailleurs, mais on ignorait le fait de son proconsulat, qui paraît devoir être placé dans une des années 322, 325, 327, plus probablement en 322; c'est à la même date par conséquent que doit être rapportée l'inscription en question. M. Renier termine en exprimant le vœu que ce monument, qui est actuellement au consulat de France à Tunis, soit apporté en France, et en général que les consuls de France à l'étranger prennent soin d'enrichir le plus possible nos collections épigraphiques.

M. Soldi lit un mémoire intitulé *Considérations sur le style et les procédés de la sculpture égyptienne sous l'ancien empire.* Le caractère général de raideur et d'uniformité des figures égyptiennes a fait soutenir que les artistes étaient astreints à suivre dans les proportions et l'attitude des personnages une formule invariable. En outre, plusieurs auteurs, étonnés de la dureté des matières employées par les sculpteurs et du travail énorme qu'elles devaient exiger, ont voulu que les Égyptiens aient eu à leur disposition des procédés spéciaux pour tailler le granit

et les autres pierres dures. M. Soldi combat ces deux assertions. Selon lui, l'art égyptien s'est toujours développé avec une pleine liberté, et il n'a employé que les moyens les plus communs de tailler la pierre. C'est précisément la difficulté de travailler sur une matière fort dure avec des instruments imparfaits qui a produit la raideur des figures. Il fallait se préoccuper beaucoup de la solidité, car les matières les plus dures sont souvent les plus fragiles : ainsi pour consolider le cou, qui, étant plus mince que le reste de la statue, était plus exposé à se casser, on était obligé de coiffer les statues du bonnet égyptien tombant sur les épaules, ou, si la tête était nue, de lui donner soit de longs cheveux descendant derrière le cou, soit une barbiche qui venait se rattacher à la poitrine et servait de tenon. M. Soldi examine les différents procédés spéciaux qu'on a prêtés aux Égyptiens, et expose les raisons qui lui font penser qu'ils n'ont pu être en usage. — Au reste, ce caractère de raideur n'était pas particulier à l'Égypte et ne provenait pas seulement des difficultés matérielles du travail. C'est un caractère général de l'art de tous les peuples primitifs. L'Égypte même s'en est peu à peu affranchie, et M. Soldi montre les progrès qu'on observe quand on passe des premiers monuments de la sculpture égyptienne qui nous aient été conservés à ceux des époques suivantes.

M. Egger présente à l'Académie, de la part des éditeurs, les harangues de Démosthène publiées par M. H. Weil, les 2e et 3e fascicules des mémoires de la Société de linguistique de Paris, et les deux premiers volumes d'une collection des chroniques de la Valachie et de la Moldavie, en langue roumaine, publiées par M. Kogalniceanu. M. L. Renier offre l'*Itinéraire des dix mille*, par M. F. Robiou (14e fascicule de la bibliothèque de l'École pratique des Hautes Études). M. Brunet de Presle présente divers opuscules grecs, entre autres le *Physiologus*, poème grec du moyen-âge, publié par M. Ém. Legrand, avec une introduction par M. Gidel. Enfin M. Maury offre de la part de M. Casati une note sur la valeur de la lettre étrusque qui avait été généralement assimilée jusqu'ici au λ : cette assimilation avait été contestée par quelques personnes, M. Casati la maintient.

Julien Havet.

ERRATA.

N° du 15 nov. 1873, p. 327, au lieu du titre *Séance du 7 novembre* 1873, lire : *Séance publique annuelle du 7 novembre* 1873.

Ibid., l. 5 en montant, lire : qui couronna sa première œuvre, et accorda à la seconde, *les Juifs d'Occident*, une mention honorable.

N° du 22 nov., p. 330, note 1, au lieu de *Denys*, lire *Denis*.

Ibid., p. 343, au lieu d'*Honorius*, lire *Héraclius*.

Ibid., p. 344, 6 lignes av. la fin, lire *Athéné*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

London (Reeves et T.). 15 fr. 60

Caffiaux (H.). Essai sur le régime économique financier et industriel du Hainaut, après son incorporation à la France. In-8°, xxiv-487 p. Valenciennes (lib. Lemaître).

Czoernig (C. v.). Das Land Gœrz und Gradisca (Mit Einschluss v. Aquileja). Geographisch-statistisch-historisch dargestellt. Mit e. Karte. In-8°, xvij-993 p. Wien (Braumüller). 32 fr.

Desmazes (C.). Les métiers de Paris d'après les ordonnances du Châtelet, avec les sceaux des artisans. In-8°, 215 p. Paris (Leroux).

Fordun's Chronicle of the scottish Nation. Edited by W. f. Skene. 2 vol. in-8°, cart. 1060 p. London (Hamilton). 37 fr. 50

Fragmenta scænicæ Romanorum poesis, secundis curis rec. O. Ribbeck. Vol. II. Comicorum romanorum præter Plautum et Terentium fragmenta. In-8°, cxxxvj-508 p. Leipzig (Teubner). 18 fr. 75

Groth (C.). Ueber Mundarten u. mundartige Dichtung. In-8°, iv-80 p. Berlin (Stilke). 4 fr.

Gudemann (M.). Das jüdische Unterrichtswesen wæhrend d. spanisch-arabischen Periode. Nebst handschriftl. arab. u. hebr. Beilagen. In-8°, iv-260 p. Wien (Gerold's Sohn). 6 fr. 50

Kammer (E.). Die Einheit der Odyssee. Nach Wiederlegg. d. Ansichten v. Lachmann, Steinthal, Kœchly, Hennings und Kirchoff. Anhang : Homerische Blætter von Lehrs. In-8°, vj-806 p. Leipzig (Teubner). 21 fr. 35

Leland (C. G.). The english Gipsies and their Language. In-8°, cart. 260 p. London (Trübner et C°). 9 fr. 40

L'Epinois (H. de). Histoire de la Restauration, 1814-1830. In-18 jésus, 306 p. Paris (Lib. bibliographique).

Mayr (A.). Das indische Erbrecht. In-8°, 189 p. Wien (Beck). 9 fr. 35

Mommsen (T.). Histoire de la monnaie romaine, traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. 3, publié par J. de Witte. In-8°, iv-564 p. Paris (lib. Franck). 10 fr.

Müller-Strübing (H.). Aristophanes u. die historische Kritik. Polemische Studien z. Geschichte v. Athen im 5. Jahrh. v. Chr. Gr. in-8°, xvj-735 p. Leipzig (Teubner). 21 fr. 35

Mussafia (A.). Beitrag zur Kunde der norditalienischen Mundarten i. 15. Jahrh. In-4°, 128 p. Wien (Gerold's Sohn). 8 fr. 75

Petersen (E.). Die Kunst d. Pheidias am Parthenon u. zu Olympia. In-8°, viij-418 p. Berlin (Weidmann). 6 fr. 75

Philippson (E.). Der Mœnch v. Montaudon, e. provenzal Troubadour. Sein Leben u. seine Gedichte, bearb. u. erlæutert m. Benutzung unedirter Texte aus d. vatican. Handschriften N° 3206, 3207, 3208 u. 5232, sowie d. estens. Handschrift in Modena. In-8°, 99 p. Halle (Lippert'sche Buchh.). 3 fr. 40

Rabelais. Œuvres collationnées pour la première fois sur les éditions originales, accompagnées d'un commentaire nouveau par MM. Burgand des Marets et Rathery, 2e éd. revue et augmentée. T. 2. In-18 jésus, 642 p. Paris (Didot).

Ridenauer (A.). Studien zur Geschichte d. antiken Handwerks. 1. Bd. Handwerk u. Handwerker in d. homer. Zeiten. In-8°, xiij-221 p. Erlangen (Deichert). 3 fr. 80

Sacken (E. v.). Die antiken Sculpturen d. k. k. Antiken Cabinets in Wien. Mit 35 photograph. Taf. u. 16 in den Text gedr. Abbildgn. Gr. in-fol. 64 p. Wien (Braumüller), rel. 160 fr.

Smiles (S.). The Huguenots in France after the revocation of the Edict of Nantes. With a Visit to the country of the Vaudois. In-8° cart. 430 p. London (Strahan). 13 fr. 15

Smyth (W. W.). The Bible and the doctrine of evolution; being a complete synthesis of their truth, and giving a sure scientific Basis for the doctrine of scripture. In-8° cart. 386 p. London (Lewis). 6 fr. 25

Stade (B.). De Isaiæ vaticiniis æthiopicis Diatribe. In-8°, viij-131 p. Leipzig (Vogel). 5 fr. 35

Stickland (A.). Life of Mary Queen of Scots. 2 vol. in-12 cart. London (Bell et S.). 12 fr. 50

Valaray (E. H.). Études sur les monuments populaires, et en particulier sur ceux de Paris. In-18 jésus, iij-564 p. Paris (Sandoz et Fischbacher).

Wollschlæger (C. S.). Handbuch der allgemeinen Literaturgeschichte. Gr. in-8°, viij-352 p. Eisenach (Bacmeister). 8 f.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans la dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Ier des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8°. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

En vente chez H. COSTENOBLE, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8°. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 49 Septième année 6 Décembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. T. 3e et dernier. 8 fr.

Cte DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne. 7 fr.

T. MOMMSEN Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. 3e publié par M. le baron de Witte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

E. LÉOTARD Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au quatrième siècle. 1 vol. in-8°. 5 fr.

—— De praefectura urbana quarto post Christum saeculo. In-8°. 3 fr.

Literarisches Centralblatt, N° 47, 22 novembre. Codex diplomaticus Anhaltinus. Herausg. v. O. von Heinemann. 1. Theil : 936-1212. 3. Abth. : 1170 Nov. 18 — 1212. Febr. Dessau, Barth in Comm. In-8°, p. 383-589 (époque de Bernhard de Saxe et des fils d'Albrecht, surnommé l'Ours). — Ritter, Geschichte der deutschen Union. 2. Bd. Schaffhausen, Baader. In-8°, x-271 p. (art. très-favorable). — Friedrich's des Grossen ausgewæhlte Werke. Ins Deutsche übertr. von Merkens. Eingel. von Wegele. Bd. I. 2. Hælfte : Geschichte meiner Zeit. Würzburg, Stuber. In-8°, III, p. 249-680 (bonne traduction). — Bernstein, Aus dem Jahre 1848 (continuation de l'ouvrage du même auteur sur les journées de mars; note favor.). — Brigel, Grammar of the Tulu language. Mangalore, Basel Mission. In-8°, iv-144 p. (premier essai de grammaire Tulu; note favor.). — Trumpp, Grammar of the Pashto or language of the Afghans. London, Trübner; Tübingen, Heckenhauer. In-8°, xvj-412 p. (l'auteur considère le Pashto comme une langue intermédiaire, formant la transition de l'Indo-Européen à l'Iranien; l'auteur de l'article combat cette opinion : le Pashto paraît être le résultat d'un mélange de plusieurs idiomes). — Holy Bible in the Sanscrit language. Vol. IV. containing the prophetical books. Calcutta, 1872, Baptist Mission Press. In-8°, iv-538 p. (remarquable traduction). — Burnell, Specimens of S. Indian dialects (contient la traduction de la parabole du Semeur en Mâppila, en Coorg, en Toda et en Canarî). — Zacher, De priscis nominum compositorum Græcorum partis formatione. Halle, Lippert. In-8°, 160 p. (contient de bonnes remarques). — Hintner, Kleines Wœrterbuch der lateinischen Etymologie. Brixen, Weger. In-8°, viij-264 p. (essai recommandable; mais l'auteur devra revoir de nombreux points de détail). — Pauli, Die Benennung des Lœwen bei den Indogermanen. Münden, Augustin. In-8°, v-21 p. (l'auteur tente de démontrer que le nom du lion dérive, dans plusieurs langues indo-germaniques, d'une même racine signifiant « être jaune » et en conclut que le berceau des Indo-Européens ne doit point être cherché en Europe). — Ellis, On numerals as signs of primeval unity among mankind. London, Trübner. In-8°, iij-94 p. (essai complètement égaré; cf. *Revue critique*, 1873, art. 202). — Keller, Geschichte des preussischen Schulwesens. Berlin, Oppenheim. In-8°, 503 p. (art. favor.).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, N° 10 (le n° 9 ne nous est pas parvenu). Essenwein, Buntglasierte Thonwaaren des 15.-18. Jahrh. im germanischen Museum. V. — Lochner, Caspar Weidel, Buchführer zu Nürnberg. — Steffenhagen, Johannes Klenkok wider den Sachsenspiegel. — Mehlis, Flurnamen in der Rheinpfalz. — Frommann, Appellation an das kaiserliche Kammergericht.—Vogt, Zur Geschichte des Reichstags von Augsburg, 1530. — Wattenbach, Bruchstücke einer Evangelienhandschrift des vi. Jahrh. im germanischen Museum. — Essenwein, Modelle alter Erzgusswerke in Nürnberg. — Crecelius, Holtzschnitzarbeiten in der Schlosskapelle zu Büdingen. — Zahn, Zur Geschichte Ludwigs des Bayers. — Von Kern, Zur Geschichte der Künstlerfamilie Lindenast. — Findlinge. — *Beilage zum n°* 10. Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — **6 Décembre** — **1873**

Sommaire : 214. Müller, les Philosophes grecs dans la tradition arabe. — 215. Filleul, Histoire du siècle de Périclès. — 216. Rosenkrantz, De Magdebourg à Kœnigsberg. — 217. Kreyssig, Sur le mouvement des idées en France au XIXe siècle. — *Correspondance :* Lettre de M. Viollet. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

214. — **Die griechischen Philosophen in der arabischen Ueberlieferung,** von August Müller. Halle, Buchh. des Waisenhauses. In-8°, 59 p.— Prix : 2 fr.

Le *Kitâb al Fihrist* contient un chapitre où sont énumérés les principaux philosophes grecs ainsi que les titres de leurs ouvrages, avec l'indication des traductions qui en ont été faites en syriaque et en arabe. Wenrich l'avait déjà utilisé dans son ouvrage intitulé : *De auctorum græcorum versionibus et commentariis syriacis, arabicis*, etc. Aujourd'hui M. H. en donne une traduction complète avec de nombreuses notes qui témoignent d'une étude approfondie du sujet. La plupart des identifications que propose M. H. sont hors de doute; presque toutes se retrouvent, il est vrai, dans l'ouvrage de Wenrich, mais elles n'y sont pas entourées, comme ici, d'un appareil critique aussi complet qu'on peut le désirer. La traduction de M. H. est généralement fidèle : nous n'y avons relevé qu'une légère erreur et deux omissions. P. 245, l. 5 du texte, *fassaraho* est rendu par *übersetzt. Ibid.*, l. 17, quelques mots n'ont pas été traduits. P. 247, l. 2, après Platon, le texte ajoute « et ceux qui le précédèrent. »

---

215. — **Histoire du siècle de Périclès,** par M. E. Filleul. 2 vol. in-8°. 1873. Didot.

Ce n'est point, tant s'en faut, l'ouvrage du premier venu que cette histoire de Périclès. Quoi qu'on puisse penser de telle ou telle assertion, de tel ou tel détail, quiconque s'engage dans cette lecture en garde l'impression d'une œuvre sincère et réfléchie. Épris de son sujet et libre de ses heures, l'écrivain, on le sent, a vécu pendant des années avec ses personnages; après avoir étudié, avec une intelligente curiosité, tous les témoignages anciens et un certain nombre de travaux modernes, il s'est donné beaucoup de peine pour distribuer ses matières dans le cadre qu'il s'était tracé, pour y faire entrer, sans qu'il y eût confusion, l'histoire politique de toute la Grèce, pendant un siècle tout entier, et de plus l'histoire des lettres, des sciences et des arts durant le même laps de temps. Sans parler des recherches préparatoires, il y a eu ici un long effort de composition et de rédaction. La plupart des ouvrages, même des ouvrages de longue haleine, que nous voyons naître autour de nous, portent toujours la trace plus ou moins marquée de leur origine, de leur forme première; ils rappellent le journal ou la revue où ils ont paru tout d'abord, ils ressemblent, plus ou moins,

à un recueil d'essais ou d'articles, de travaux détachés que réunit un lien parfois assez fragile. Ceci, pour tout dire en un mot, c'est un livre, un vrai livre, fondu d'un seul jet.

A n'aborder ainsi le public, à n'affronter la critique qu'avec un livre de cette étendue, qu'avec une œuvre complète et définitive, il y a des avantages et des inconvénients. Les avantages sont faciles à indiquer : le livre y gagne en équilibre des différentes parties, en harmonie des proportions, en unité ; il a un aspect plus satisfaisant pour l'esprit, plus conforme aux lois d'un art sévère. En revanche, pour quelqu'un qu'une éducation spéciale n'avait point préparé à ce genre de recherches et de travaux, il y avait un réel danger à ne point essayer d'abord ses forces en des esquisses, des dissertations séparées, des monographies, qui auraient pu provoquer la contradiction et attirer à l'auteur des observations dont il aurait fait son profit. Nous allons essayer de montrer, dans une rapide revue de l'ouvrage, sur quels points aurait pu porter la critique; l'auteur, nous en sommes certains, ne prendra nos remarques que comme une preuve du soin avec lequel nous avons lu son livre et de l'estime que nous en faisons.

Avant d'entrer dans le détail, nous nous permettrons quelques observations générales. Comme M. Filleul, nous ne sommes pas partisan de l'habitude, qui depuis longtemps avait prévalu chez nous, de latiniser tous les noms grecs; nous n'approuvons pas que l'on donne aux divinités du panthéon hellénique les noms des divinités italiques que Rome, dans la première hâte de son admiration pour la Grèce, avait assimilées, sans tenir compte des différences, aux habitants de l'Olympe d'Homère. Il y a là certes une réforme à faire dans nos usages; mais il y faut, comme en toute réforme, de la discrétion et de la mesure. M. Filleul, et nous l'en félicitons, n'a point été jusqu'à l'excès où est tombé M. Leconte de Lisle; ainsi il laisse aux noms de ville la forme sous laquelle ils sont connus chez nous depuis trois siècles. Il dit Athènes, Corinthe, Corcyre, et non Athenai, Korinthos, Korkyra; mais pourquoi n'a-t-il pas usé du même tempérament quand il s'agit des noms d'homme? Je l'approuve fort de donner la terminaison grecque en *os* et non la terminaison latine en *us* à tous les noms, tels que Kodros ou Mélanthos, qui ne sont pas d'un usage fréquent; je l'approuve aussi de conserver sous leur forme courante tous ceux qui, par l'histoire littéraire, sont pour ainsi dire entrés dans la langue française, tels que Sophocle, Thucydide, Euripide; mais pourquoi donc alors contraindre à reprendre une physionomie grecque, qui le rend tout étrange, un nom plus connu peut-être encore et plus populaire, celui du philosophe Socrate? Pourquoi donc écrire Thucydide et Sokratès?

Ce n'est pas seulement quand il s'agit des noms propres que M. F. nous paraît avoir un goût exagéré pour ces transcriptions littérales du grec qui donnent à une phrase française un aspect si bizarre. Il transcrit encore en termes grecs certains noms de magistratures et d'institutions, des désignations de toute espèce. Là encore il y a un milieu à prendre, entre l'emploi constant d'équivalents empruntés à notre langue, équivalents qui parfois manqueraient d'exacti-

tude, et l'abus de mots étrangers, qui choquent l'œil et l'oreille : c'est une question de mesure et de goût. *Archonte* est aussi français que *consul;* au lieu de *stratéges,* on aurait très-bien pu dire généraux, mais *stratége* est devenu d'un emploi courant, et il y a peut-être quelque avantage à s'en servir, pour que le lecteur soit ainsi tout d'abord prévenu qu'il s'agit d'une magistrature athénienne qui a ses caractères spéciaux; je risquerais aussi *mètèque,* terme qui n'a rien d'étrange et qui désigne une situation à laquelle rien ne correspond tout à fait dans nos sociétés modernes, mais pourquoi *Kéryx* au lieu de héraut? Pourquoi les *Athéniens et leurs symmaques* au lieu de *leurs alliés?*[1] Le terme *symmaque* contient-il quelque nuance de sens que soit impuissant à rendre le terme *alliés?* Pourquoi surtout forger des verbes aussi barbares qu'*exostraciser* et *exostracismer,* car M. F. paraît hésiter entre les deux formes. Si M. F. a prétendu n'écrire que pour les hellénistes, autant les renvoyer tout de suite au texte même de Thucydide; sinon, s'il a voulu intéresser tous les esprits curieux et cultivés, dont beaucoup n'ont jamais su le grec ou ont déjà oublié le peu qu'ils en avaient appris au collége, quelle singulière idée que d'écrire des phrases telles que celle-ci[2] : « On ignore quelle était l'*apophora* d'une femme esclave[3] placée dans un *pornéion.*» Pourquoi ne pas dire : « On ignore quelle était la redevance quotidienne que payait à son propriétaire la femme esclave placée dans un mauvais lieu. » Ailleurs c'est « la *pornée* antique louée au *pornoboskos*». Les phrases de ce genre reviennent presque à chaque page[4]. A parler vrai, cela rappelle trop cette langue farcie de mots latins qu'employaient certains pédants du seizième siècle et dont Rabelais se moque si plaisamment.

Puisque nous en sommes sur le style, nous devons constater qu'à part cette bigarrure, dont l'effet est loin d'être agréable, la langue de M. F. est en général simple, ferme et saine. Elle n'a jamais de brillant et d'éclat, mais elle ne tombe ni dans l'emphase,ni dans la trivialité. Le seul reproche que nous soyons tentés de lui adresser, c'est qu'elle admet trop aisément certains néologismes qui l'allourdissent. Ici c'est un général qui persuade *aux municipalités* d'avancer des fonds pour entretenir la flotte athénienne[5]. Pourquoi ne pas dire *les villes* au lieu d'emprunter à notre langue administrative un terme aussi pesant? Je n'aime pas non plus *les partis qui fusionnent,* ni Nicias, *le chef des réactionnaires.*

M. F. cite ses autorités, neuf fois sur dix, d'une manière vraiment trop sommaire. A qui et à quoi peuvent servir des renvois tels que ceux-ci : *frequens apud*

---

1. I, p. 279.
2. P. 125.
3. Nous sommes étonnés que M. F. n'ait pas dit d'une *doulè.*
4. Voici le titre du chapitre XI : La guerre de Samos. Les funérailles publiques. Périclès et Thoukydidès. Les pratiques religieuses. Sacrifices humains. *Anathema* et *oscilla,* les rites du sacrifice. Les distributions de viande. Les processions. Les Panathénées. La *deisidaimonia.* Les *goètes.* Les oracles. La *mantiké.* Delphes. La prêtrise. Le culte des Erinnyes. Le *miasma.*

C'est nous qui mettons en italiques tous ces mots grecs. Quant à M. F., il a l'air d'en trouver l'emploi si naturel qu'il ne les distingue même pas pour l'œil des mots français au milieu desquels il les enchâsse avec une conscience si tranquille et sans même crier gare.
5. T. II, p. 248.

auctores, et *Hécube passim*, ou bien *Pline*[1] ? De quel Pline s'agit-il, du naturaliste ou de l'épistolographe ? Un peu plus loin, je vois un renvoi à Cicéron, *De legibus*, sans indication de livre ni de chapitre. On citait ainsi du temps de Rollin. Nous voulons aujourd'hui une plus sévère exactitude ; sachant que les textes sont souvent susceptibles de plus d'une interprétation, nous désirons pouvoir tout de suite vérifier une citation, nous reporter à la page et à la ligne de l'auteur dont le témoignage nous est allégué. Rien ne serait plus malaisé pour les lecteurs de l'histoire de Périclès ; il arrive très-rarement que les indications soient données, au bas des pages, d'une manière assez précise pour que l'on puisse, sans de longues et fastidieuses recherches, trouver et lire le passage que l'auteur a en vue.

Les auteurs anciens, des poètes et des premiers historiens jusqu'aux scoliastes, sont d'ailleurs les seuls témoins que M. F. invoque à l'appui de ses dires ; je ne vois de cité qu'un écrivain moderne, M. Fustel de Coulange, pour son livre de la cité antique, auquel le nouvel historien d'Athènes a fait des emprunts qu'il reconnaît de fort bonne grâce. Ce n'est certes pas nous qui reprocherons à un historien de l'antiquité de ne point travailler, comme tant d'autres, sur des livres de seconde main, de remonter aux sources et de ne rien avancer qu'il ne puisse appuyer sur l'autorité d'un texte ancien ; c'est là, personne ne songe à le nier, la bonne, la vraie méthode. Sans un long et intime commerce avec Thucydide, avec Xénophon, avec Aristophane, avec les écrivains grecs du cinquième siècle comme avec les chefs-d'œuvre mutilés de ses artistes, il est impossible de comprendre cette époque dont le génie diffère si fort du nôtre, d'un temps où domine l'esprit scientifique, où les connaissances positives et les procédés industriels jouent un si grand rôle ; mais toute l'histoire du cinquième siècle n'est pas dans les quelques écrivains contemporains qui ont survécu. On est obligé de compléter les renseignements, qu'ils nous fournissent, renseignements trop rares et bornés à certaines catégories de faits, par des détails tirés des écrivains de l'époque romaine, polygraphes, grammairiens, scoliastes, et là commence la difficulté ; ces écrivains, pour la plupart fort médiocres, ont un goût puéril ou sénile, comme on voudra, pour les anecdotes romanesques ou scandaleuses, pour les exagérations de tout genre ; de plus, bien souvent, ils ne comprennent pas les textes plus anciens qu'ils avaient encore le bonheur de posséder, ils les citent à contre-sens ou bien ils en donnent une interprétation erronée. Aussi, pour tirer de ces matériaux très-considérables, mais très-grossiers, un parti vraiment utile, y a-t-il bien des précautions à prendre. La critique moderne a déjà beaucoup fait, et M. F. aurait beaucoup gagné à en mieux suivre les travaux, à en mieux connaître les résultats ; il nous paraît accepter avec beaucoup trop de facilité des témoignages ou des documents dont la critique a depuis longtemps fait justice. Ainsi il reproduit, sans la moindre hésitation, des anecdotes qui ne méritent aucun crédit, telles que la lecture d'Hérodote aux jeux Olympiques, l'enthousiasme qu'elle excite, et les larmes de Thucydide[2] ; Mure, dans un des

1. T. I, p. 6.
2. T. I, p. 312.

meilleurs chapitres de son histoire, malheureusement inachevée, de la littérature grecque, a montré tout ce qu'il y avait là d'invraisemblances, pour ne pas dire d'impossibilités[1]. C'est dans Lucien que l'on trouve pour la première fois l'anecdote de la lecture olympique, et c'est Suidas qui ajoute à ce récit les larmes de Thucydide. Nous n'avons pas à reprendre la démonstration de Mure, qui nous semble tout à fait convaincante; nous sommes seulement étonnés que M. F., qui a beaucoup lu Hérodote et Thucydide, n'ait pas été frappé de la malveillance mêlée de jalousie que Thucydide paraît nourrir à l'endroit d'Hérodote et de l'empressement avec lequel il fait naître ou saisit toutes les occasions de le prendre en faute ou de le déprécier par un blâme indirect. Nous en dirons autant de Socrate sauvant Xénophon à Délium; Xénophon n'était point alors en âge de porter les armes, et c'est là une simple contrefaçon d'un fait attesté par Platon, le service de même nature que Socrate, au siége de Potidée, rendit à son célèbre élève, Alcibiade[2]. Que Démosthène ait beaucoup étudié et pratiqué Thucydide, rien de plus vrai; mais affirmer qu'il l'a copié huit fois de sa main, c'est tomber dans l'enfantillage et, quand on entre dans cette voie, pourquoi s'arrêter et ne pas aller jusqu'à raconter, avec je ne sais plus quel Byzantin, Zozime si je ne me trompe, que le manuscrit de Thucydide ayant été détruit dans un incendie et les Athéniens étant dans la désolation, Thucydide le rétablit tout entier de mémoire[3]. M. F. n'ignore pas que des critiques habiles et pénétrants ont montré quels soupçons provoquaient la plupart des documents officiels insérés par les anciens éditeurs dans les discours des orateurs attiques; mais il écarte ces soupçons par une réponse qui n'a rien de précis ni de concluant. Il est évident que les éditeurs de l'époque alexandrine ou romaine avaient à leur disposition des recueils de lois, de décrets et d'autres pièces officielles; mais ce qui paraît certain c'est qu'ils ont fait souvent de ces recueils un usage inintelligent, qu'ils ont fabriqué certains décrets, qu'ils ont mêlé des pièces qui n'avaient rien de commun, qu'ils en ont mis d'autres à une place qui ne leur convient pas, que l'on ne doit enfin se servir de ces documents qu'avec une extrême réserve. Pour le *Serment des Héliastes* notamment, tel qu'il nous est donné dans le discours *contre Timocrate,* les doutes de M. Westermann paraîtront fondés à quiconque étudiera de près la question. Rien sans doute n'est plus aisé et plus enfantin que d'étaler au bas des pages, comme aiment à le faire certains érudits, les titres d'une foule d'ouvrages et de dissertations modernes que la plupart du temps on n'a même pas feuilletées; mais entre ce charlatanisme, dout personne n'est dupe, et le parti pris de ne pas lire les modernes ou de faire comme si on ne les avait pas lus, il y a un moyen terme, une juste mesure où est, croyons-nous la sagesse. On ne peut s'empêcher de trouver quelque affectation dans la règle que semble s'être imposée M. Filleul de ne

---

1. *A critical history of the language and literature of ancient Greece*, by William Mure. L. IV, ch. IV.
2. T. II, p. 82. Voir Mure, *Critical history*, l. IV, ch. XI, § 1.
3. II, p. 346. Voir A. Schæfer, *Demosthenes und seine Zeit*, t. I, p. 283-284.
4. T. II, n. 9.

tenir presque aucun compte de tout ce que l'on a écrit avant lui sur l'histoire et la constitution d'Athènes, sur la période de l'antiquité qu'embrasse son récit.

Au point de vue de l'art et pour ceux qui se préoccupent surtout de la forme, le livre peut paraître avoir gagné à ce mode de préparation et de rédaction. La lecture en est facile, courante, agréable même. Comme d'ailleurs M. F. ne se contente pas de l'histoire politique telle que l'écrivaient les anciens, et qu'il aspire à nous faire connaître sous tous ses aspects la vie de la société grecque à l'époque où elle a été la plus puissante et la plus féconde, son livre, qui touche aux lettres, aux arts, à la religion, aux mœurs publiques et privées, fait d'abord l'effet d'être très-complet; il semble offrir, dans un tableau d'ensemble dont toutes les parties seraient également soignées, tout ce qu'il peut être intéressant de savoir sur ce grand siècle et ce grand peuple. Pourtant, à la seconde lecture, on y découvre plus d'une lacune qui surprend. Comment se fait-il, par exemple, que nulle part ne soient étudiés et analysés les trois discours que Thucydide place dans la bouche de Périclès et surtout l'éloge funèbre des citoyens morts pendant la première année de la guerre? Sans doute la forme en appartient tout entière à Thucydide; mais ces discours ne nous en offrent pas moins, traduites, résumées, condensées dans la forte langue de l'historien, les idées que Périclès n'a pas cessé, pendant plus de trente ans, de développer devant le peuple athénien, idées dont le fond premier ne lui appartenait pas, mais remontait à ses illustres prédécesseurs, Timon, Aristide et surtout Thémistocle. Il y a là, avec des nuances plus ou moins marquées, toute une tradition, toute une théorie de gouvernement dont on pourrait déjà trouver chez Solon et chez Clisthènes comme le germe et la pensée naissante, mais qui rencontre enfin, dans la haute intelligence et dans la politique de Périclès, sa dernière, sa plus complète expression. Dans un autre ordre de faits, il y avait un chapitre à écrire sur la nouvelle tactique navale d'Athènes, telle que Thucydide nous la décrit à propos de Phormion et de ses brillants succès dans le golfe de Corinthe[1]; c'est toute une révolution dans la guerre maritime, révolution dont Grote a très-bien fait comprendre l'importance et le caractère[2]. L'expédition de Démosthène dans la Grèce occidentale est mentionnée en quelques lignes seulement; or il eût été intéressant de mettre à profit cette occasion pour soulever tout au moins, avec Thucydide, le voile qui couvre toute cette portion du monde hellénique, attardée dans la barbarie ou, si l'on veut, dans la belliqueuse rudesse de l'âge héroïque, dans la vie de clan et les habitudes de pillage[3]. S'agit-il du mouvement des intelligences et des idées, les pages consacrées aux sophistes nous paraissent tout à fait insuffisantes. L'auteur n'explique pas assez comment, malgré tout ce que l'on peut leur reprocher, ces hommes ont rendu à leurs contemporains un service capital, et quelle belle part il convient de leur faire dans la création de ce merveilleux instrument d'exposition et de discussion qui s'appelle

1. Thucydide, II, 83-88.
2. Chapitre 49.
3. Thucydide, III, 98-102.

la prose grecque. Sur les origines de la rhétorique, sur sa naissance en Sicile, sur le rapide et brillant succès qu'elle obtient à Athènes et l'influence qu'elle y conquiert, rien ou presque rien. La liste serait longue de ces desiderata, de ces pages que M. F. a négligé d'écrire, alors qu'une étude vraiment prolongée et sérieuse des textes en avait mis à sa portée tous les matériaux.

Voyons maintenant non plus ce qui peut paraître manquer au livre, mais ce que nous voudrions en retrancher ou y corriger. Ce n'est presque partout que sur des détails, sur des questions secondaires que nous aurons à faire porter nos observations. Seul le premier chapitre nous paraît reposer tout entier sur une erreur. A propos des origines du polythéisme grec, M. F. énonce (p. 3) des idées qui rappellent tout à fait celles qui forment le fond du singulier livre de M. Gladstone, *Homer and the Homeric age*. D'après lui, le polythéisme ne serait qu'une altération d'une religion primitive, d'une révélation, patrimoine commun de tous les hommes. Nous ne discuterons point ici cette thèse, que M. F. promet de démontrer dans un travail spécial; nous nous contenterons, dans l'intérêt même de l'œuvre annoncée, de lui signaler l'insuffisance de certains arguments qu'il semble croire irrésistibles. Pour n'en citer qu'un, il se fonde sur certaines ressemblances, comme celles que les rites du sacrifice présentent chez les Grecs et les Hébreux; puis il affirme d'un accent de triomphe « que ce ne peut être là l'effet du hasard. » Du hasard, non certes, et ce mot n'a pas de sens en histoire; mais ce qui explique ces ressemblances d'une manière tout à fait suffisante, c'est l'unité de l'espèce. Ayant partout un fond identique, la nature humaine produit des fruits semblables, chez des peuples différents, quand ces peuples ont pour ainsi dire le même âge, quand les circonstances et les milieux se trouvent avoir, pendant un certain temps, une analogie marquée. D'ailleurs les différences sont plus nombreuses et plus frappantes que les ressemblances entre le naturalisme de l'Inde et de la Grèce d'une part, et de l'autre le monothéisme hébraïque. Dans cet ordre d'idées nous devons encore appeler l'attention de M. F. sur la facilité avec laquelle il confond les racines sémitiques et les racines aryennes, et, dans les étymologies qu'il présente, passe sans cesse de l'un de ces domaines dans l'autre, comme si rien ne les séparait[1]. Nous ne pouvons nous arrêter à discuter une à une ces assertions; mais nous savons quelle réserve s'imposent en pareille matière les maîtres de la science étymologique, lorsqu'il s'agit d'identifier une racine aryenne et une racine sémitique, et, malgré notre incompétence, nous ne saurions nous empêcher d'être effrayé de la hardiesse ou plutôt de la témérité de M. Filleul.

Afin de ne pas allonger outre mesure ce compte-rendu, force nous est de nous borner, pour marquer tous les points où nous ne sommes pas d'accord avec M. F., à de bien rapides indications. T. I, p. 66; il n'est pas exact que toutes les *dokimasies* eussent lieu devant le conseil des cinq cents; deux passages de Démosthène prouvent que dans certains cas, c'était devant un tribu-

1. I, p. 15.

nal de juges assermentés que l'on avait à subir cette épreuve[1]. Pour la dokimasie des orateurs, si nous laissons les autres de côté, nous avons le discours *contre Timarque,* qui suffisait à prouver qu'en pareil cas c'était le jury qui décidait. P. 71, l'étymologie donnée au mot *Pnyx* (du sanskrit *puga,* tas, réunion), est inconnue à G. Curtius; quoi qu'il en soit de cette question, ce qui nous étonne, c'est que M. F. paraisse ne pas même se douter des débats auxquels a donné lieu l'emplacement de la Pnyx. On s'est toujours accordé, dit-il, à reconnaître l'ancien Pnyx « sur cette colline située à l'ouest de l'agora où Leake a le premier cru le trouver, etc., » or, M. Ernest Curtius a élevé contre cette attribution des objections qui sont au moins très-spécieuses, qui ont fait et font encore hésiter de très-bons esprits[2]. Il voit, dans cette enceinte et ces degrés taillés à même le roc, les restes d'un sanctuaire primitif consacré au culte du Zeus pélasgique, et, quant à la Pnyx, il la chercherait, d'après des indices dont quelques-uns paraissent vraiment très-sérieux, sur la pente septentrionale de la colline du Musée. Voilà de ces questions où M. F. a trop négligé de se tenir au courant des travaux modernes. Nous ne croyons pas non plus que l'on allât jamais au scrutin sur la Pnyx, comme semble le penser M. F. (p. 74), autrement du moins que par les mains levées ou les acclamations; quand il y avait *scrutin* proprement dit, au moyen de ψῆφοι, comme en cas d'ostracisme, c'était sur l'agora qu'étaient placées les urnes[3]. Par quelle confusion M. F. écrit-il (p. 12) « une tribu, en grec φραθρία? » La tribu, c'est la φυλή. P. 50, il s'avance beaucoup en affirmant que les décemvirs romains ont « copié presque textuellement les lois de Solon. » Qu'en sait-il? Le fait même de l'ambassade romaine a été contesté par de sérieuses raisons, et, de toute manière, ce qui paraît certain, c'est que si le droit grec et le vieux droit romain ont des analogies frappantes, ces ressemblances ne tiennent point à un emprunt relativement récent, mais à un fond commun d'idées religieuses qui se retrouvent aussi dans l'Inde isolée et lointaine; nous renvoyons M. F. au seul livre moderne qu'il goûte, à la *Cité antique.* P. 198 : « Orpheus, nom qui représente plusieurs saints védiques. » M. F. aurait dû s'exprimer avec plus de réserve; l'assimilation entre Orphée et les Ribhus a été très-contestée par les critiques compétents, et nous ne savons ce que c'est qu'un « *saint védique.* » P. 206 : M. F. donne du mot *dithyrambe* qu'il traduit par « deux fois né » une interprétation qui ne va pas d'elle-même et qui mériterait bien d'être appuyée sur quelques preuves. — Le § 69 du discours d'Antiphon sur le *meurtrier d'Hérode* n'a pas été bien compris (p. 126). La loi athénienne condamnait à mort tous les esclaves d'un maître assassiné si l'auteur du meurtre n'était pas découvert; mais la loi romaine allait bien plus loin : l'assassin même étant connu, elle présumait la complicité de tous les autres esclaves, et les frappait de mort en vertu de cette présomp-

1. Voir Caillemer, *Revue critique,* t. IV, p. 67.
2. *Attische Studien,* I. Pnyx und Stadtmauer. In-4°. Gœttingen, 1862, p. 29 et suiv. Cf. Δόγος περὶ Πνυκός, de G. Pappadopoulos, Athènes, in-4°, 1867. M. Pappadopoulos se prononce pour l'opinion de Leake.
3. Pollux, VIII, 20. Plutarque, *Aristide,* 7.

tion légale. Il y a là une cruauté juridique que n'aurait pas tolérée l'esprit plus humain du législateur et des juges d'Athènes. C'était donc une différence, et non une ressemblance que devait signaler à ce propos l'auteur. Je ne crois pas que jamais il ait fallu avoir 60 ans pour exercer les fonctions de juré, ou du moins qu'il en fût ainsi au temps d'Aristophane (p. 238); tous les textes sont d'accord pour placer à 30 ans la limite inférieure de l'âge exigé, sauf les scoliastes d'Aristophane qui contiennent, à côté de renseignements précieux, bien des erreurs grossières. M. F. ne paraît pas avoir une notion très-juste de ce qu'il appelle l'*héliée*; il en fait le dicastère que désignait la lettre H. Or ce sont des *héliastes* qui siégent dans tous les dicastères. Ἡλιαία n'est autre chose qu'un des anciens noms sous lesquels on avait désigné d'abord, chez les anciens Grecs, l'assemblée des citoyens, et ce nom est toujours resté en usage dans certaines cités grecques, comme à Corcyre. Si M. F. était plus familier avec les inscriptions, il n'aurait pas, à la suite de quelques grammairiens anciens, fait cette confusion. A Athènes, vers le temps de Solon sans doute, on prit l'habitude d'appeler Ἡλιαία l'assemblée où les citoyens siégeaient comme juges, tandis que le terme ἐκκλησία, plus moderne, servit à désigner l'assemblée où ils choisissaient les magistrats et s'occupaient des affaires de l'État[1]. P. 251 et note V, M. F. croit que ceux qui jugent, avec une procédure et dans un appareil souvent décrit, les causes de meurtre (φονικαὶ δίκαι), ce ne sont pas les anciens archontes membres du Sénat de l'Aréopage, mais des héliastes ordinaires, siégeant dans le dicastère A, sur le roc même de l'Aréopage. Nous croyons cette opinion tout à fait erronée et voudrions la discuter à fond; pour abréger cette analyse déjà trop longue, nous renvoyons seulement M. F. au § 215 du discours de D. *contre Aristocrate* : ὁ πρῶτος νόμος ἀνεικρυς εἴρηκεν, ἂν τις ἀποκτείνῃ, τὴν βουλὴν δικάζειν. — P. 387 : « Xénophon menait sa femme » chez Aspasie. » Mais il y a tout lieu de croire que Xénophon n'a jamais été marié; dans le passage que M. F. a en vue, il s'agit non de Xénophon, mais du personnage qu'il met en scène dans les *Économiques*. — P. 251: Dans les affaires correctionnelles et criminelles, le magistrat jugeait-il réellement en première instance, comme le croit M. F? Dans les procès de ce genre, nous ne voyons nulle part qu'il soit question de la décision du magistrat, qu'on invoque jamais, devant le tribunal, à titre même de présomption favorable ou contraire, cette sentence provisoire de l'archonte, comme on fait, dans les procès civils, la décision des arbitres. Après que se fut développé le pouvoir des grands jurys populaires, dans la première moitié du cinquième siècle, le magistrat ne fut plus chargé que de l'instruction. Peut-être aucune loi ne lui avait-elle retiré le droit de juger en première instance; mais comme son arrêt aurait toujours été frappé d'appel par la partie perdante, il renonce bientôt à prendre une peine inutile, à compromettre son autorité en énonçant une opinion dont la pratique n'aurait tenu aucun compte; il se borna à recueillir les témoignages, à introduire l'affaire et à présider le tribunal qui tranchait le débat. T. II, p. 166-168. Le caractère et le rôle d'Andocide paraissent mal compris. M. F. est vraiment trop favorable

1. Voir G. Perrot, *Essai sur le droit public d'Athènes*, p. 220 et n. 1.

à Andocide, qu'il appelle « un libéral modéré ». — P. 182. « Thucydide nous a » conservé la lettre de Nicias au peuple athénien. » Il est étonnant qu'après avoir lu Thucydide avec une attention dont on trouve partout la trace, M. F. se figure que nous avons dans la lettre de Nicias un document authentique transcrit par Thucydide, quelque chose comme les monuments diplomatiques que contient son cinquième livre. De même que toutes les harangues, cette lettre contient bien les idées principales du document qu'elle prétend reproduire, mais porte partout la marque du style de Thucydide; il l'a, comme il le déclare lui-même, une fois pour toutes dans le premier livre (§ 22), décrite dans sa langue, « en s'attachant le plus possible au sens général de ce qui avait été dit réellement.» — P. 209. Le dernier livre de Thucydide ne me paraît pas, comme à M. F., « très-inférieur aux autres; » tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il est inachevé et que l'auteur n'y a pas mis la dernière main; mais le génie de Thucydide y garde toute sa puissance, toute son originalité. — P. 368, M. F. voit dans le collége des Onze une délégation de l'Aréopage, une commission formée de membres pris dans ce sénat; une opinion aussi nouvelle voudrait être appuyée sur quelque preuve, sur quelque indice tout au moins. — II, p. 22, M. F. a l'air de croire que l'*antidosis* avait lieu fréquemment; il serait aisé de prouver que l'on allait très-rarement jusqu'à l'échange, que ce n'était là qu'une menace inscrite dans la loi pour forcer à s'exécuter ceux qui auraient été tentés de dissimuler leur fortune; la proposition d'échange aboutissait presque toujours à un compromis. — P. 335 : c'était pour Délos et non pour *Lesbos*, comme nous le lisons ici, qu'était partie la théorie dont Socrate attendait le retour. — P. 325, il y a erreur sur le moment où aurait été prononcé le discours de Lysias *contre Eratosthène;* c'est peut-être un an ou deux plus tard, quand il crut les esprits un peu apaisés, que cet ancien membre du gouvernement oligarchique se hasarda à rentrer. — P. 106. Nous lisons cette phrase, qui nous surprend fort : « Je me » fie peu à la prud'homie d'Eschine, encore moins à celle de Démosthène. » M. F. devrait bien dire pourquoi Démosthène lui paraît ainsi moins digne encore qu'Eschine d'être cru sur parole. — Une dernière remarque : nulle part presque, dans le récit des événements politiques, il n'y a une date qui vienne nous fournir un point de repère. L'année où se sont passés des événements comme la conclusion du *Traité de Cimon* ou de la *Trève de* 30 *ans* ne nous est pas indiquée.

La longueur de cette étude, la minutie même de ces critiques nous ont paru le meilleur hommage que nous puissions rendre à l'ouvrage de M. Filleul. Il y a, nous l'avons vu, plus d'une lacune à signaler, plus d'une erreur à relever dans ces pages; mais ces erreurs et ces lacunes, grâce aux mérites très-réels qui les accompagnent, n'empêchent pas le livre de présenter un sérieux intérêt. Défauts et qualités, par leur nature même, concourent à lui donner une apparence originale, quelque chose qui le distingue, en bien comme en mal, de la plupart des ouvrages écrits de notre temps sur ces matières. Par le fond des idées comme par la forme, ce livre a, si l'on peut ainsi parler, je ne sais quelle allure d'ancien régime.

G. Perrot.

216. — **Von Magdeburg bis Kœnigsberg,** von Karl Rosenkranz. Berlin, L. Heimann. 1873. In-8°, 487 p. — Prix : 10 fr. 75.

Nous sommes avides de réalité, nous cherchons partout l'homme et la vie. L'érudition s'épuise pour recomposer l'âme des anciens ; nous tâchons de retrouver celle de nos pères, nous fouillons les archives, nous dépouillons les correspondances et les mémoires. Quelques-uns des résultats de ce travail seront la gloire de notre école française ; le premier critique de notre temps a été surtout un biographe. Ce caractère de la critique tend à produire en ce moment des conséquences assez singulières. Nombre de contemporains se préoccupent de l'histoire future et se consacrent à en préparer d'avance les documents. On s'est plu — on s'est plu un peu trop — à faire d'un homme le type d'une génération, d'une époque, d'un pays. C'est une destinée qui séduit beaucoup de personnes ; il en est qui, de leur vivant, composent déjà leur portrait idéal et moulent le plâtre de leur buste pour les galeries à venir. C'est une bonne volonté dont il faut leur tenir compte ; mais elle ne va pas sans quelque puérilité. Les Allemands ne se laissent pas dépasser dans cette nouvelle carrière. Ils ont la passion de l'autobiographie, et il faut reconnaître qu'ils y apportent souvent de la conscience.

Voici un in-8° de près de 500 pages, fort compacte, consacré à raconter l'histoire de la vie et des idées de l'auteur. Il y a des Français très-célèbres de nos jours qui se sont montrés moins économes encore de leur temps et de la patience des lecteurs. En thèse générale, ces *histoires de ma vie, de mes idées*, racontées par le héros lui-même ou par quelque *témoin* intime, les mémoires d'*outre-tombe*, même, ne valent pas pour l'histoire un manuscrit que le hasard fait découvrir, dont l'auteur ne songeait pas au public, encore moins à la publicité.

« Ma vie, dit M. R., se partage en deux parties. La première s'étend de ma naissance jusqu'à mon arrivée à Kœnigsberg ; la seconde embrasse quarante années passées dans cette dernière ville. » C'est la première partie seulement que nous présente aujourd'hui M. R. « Ce livre, dit-il encore, ne m'a pas semblé indigne de la publicité, car il constitue un document pour l'histoire des mœurs, de la pédagogie et de la littérature pendant la période appelée aujourd'hui romantique. » Ce fut pour M. R. une période d'agitation et d'aspirations souvent maladives. Il chercha plus tard une satisfaction dans la science. C'est l'histoire de beaucoup d'hommes ; M. R. nous la raconte comme elle s'est passée de son temps, en Allemagne, entre Magdebourg et Kœnigsberg. Je trouve qu'il abuse des détails et, autant qu'un étranger peut en juger, que son style manque de couleur et de netteté. Rien chez lui ne rappelle la puissance de concision de Gœthe dans les parties biographiques de ses mémoires. En revanche il y a de la sensibilité et de la simplicité. Enfin, et c'est un trait qui doit nous plaire, M. R. a dû quelque chose à la France, il s'en souvient avec reconnaissance et le dit avec plaisir. « Ma mère, écrit-il, était une parfaite Française, pleine d'esprit, de vie, de sincérité, avec un vrai sentiment religieux. Il y a eu dans ma personne un mélange des deux éléments, et je dois à cela mes bonnes

et mes mauvaises qualités. » M. R. naquit à Magdebourg le 27 avril 1805. Il fait un tableau un peu terne, mais au demeurant agréable de cette ville pendant la domination française. Il juge les vainqueurs sans colère et sans parti pris. Son histoire du siége de Magdebourg est intéressante. Il s'étend longuement sur ses études, son séjour à Gœttingue, la mélancolie de sa jeunesse. Il connut Karl Zimmermann, se répandit à Berlin en toutes sortes d'études et de sociétés, il écrivit un roman « le Comte Gondoel » et se jeta dans la philosophie de Hegel. Il se mit en relations avec Schleiermacher et il parle de lui avec détail. Le romantisme l'entraîna, la théologie le séduisit : il fit un sermon. Le ch. XIII porte pour titre : « Je m'échappe de la théologie », cela veut dire, ajoute M. R. : « Je me sauve de la vocation pour l'état ecclésiastique. Car la question de savoir si l'être que les hommes appellent Dieu existe réellement, est, au fond, le problème qui m'a préoccupé sans cesse et auquel toutes mes études scientifiques m'ont toujours ramené. » La seconde partie du livre : ch. XIII à XXI, contient des détails sur le monde philosophique et littéraire en Prusse dans les alentours de 1830. En 1834, M. R. se rendit à Kœnigsberg où, depuis lors, il a, suivant son expression, « blanchi dans la chaire et les salles d'examen. » Le livre de M. R. sera lu avec profit par les historiens de la littérature et de la philosophie allemandes du temps de la Restauration; il s'y trouve des pages instructives et des pages agréables; on y souhaiterait un peu plus d'air et moins de mots.

Albert Sorel.

---

217. — **Ueber die französische Geistesbewegung im 19. Jahrhundert**, drei Vortræge von Fr. Kreyssig. Berlin, Fr. Nicolaische Verlagsbuchhandlung, 1873. In-12, 141 p. — Prix : 4 fr.

M. K. a rédigé trois conférences[1] faites à Darmstadt et à Weimar; elles avaient pour objet l'étude du caractère français. M. K. a choisi trois périodes : la Restauration, la monarchie de Juillet, le second Empire, et il a fait une conférence sur chacune. Ces conférences sont fort courtes; les esquisses s'y entassent avec une profusion qui nuit singulièrement à l'impression de l'ensemble. Ce sont des galeries de petits portraits où les figures ne sont pas distribuées avec toute la méthode et tout l'art désirable. M. K. paraît avoir beaucoup lu les auteurs français depuis le commencement du siècle; on est surpris qu'il ait pu intéresser un public, même allemand et le plus distingué possible, par des aperçus aussi rapides, par des allusions aussi fugitives; quelle que soit la culture d'esprit des Allemands, il est difficile de croire que la plupart des auditeurs de M. K. aient été à même

1. La traduction des conférences de M. Kreyssig a paru dans la *Revue politique et littéraire*, des 26 juillet, 3 et 30 août. Ces appréciations originales d'un écrivain étranger qui juge notre littérature non-seulement avec impartialité, mais même avec sympathie et avec une remarquable compétence méritent d'être lues et méditées en France. Rien n'est plus utile que de lire les opinions d'étrangers sérieux comme M. K. sur notre littérature ou notre histoire. Des faits remarquables, des caractères importants et originaux nous échappent parce que nous y avons été accoutumés dès l'enfance. Ces traits, que nous remarquons à peine, frappent souvent l'étranger, et ses jugements servent parfois utilement à réformer ou à enrichir les nôtres. G. M.

de critiquer beaucoup de ses assertions. M. K. a le désir d'être impartial. Les clichés sur la frivolité et la corruption des Français ont disparu de son ouvrage. Beaucoup de ses jugements sont depuis longtemps ceux de la critique française. Il avertit (p. 47) ses compatriotes de se tenir sur leurs gardes, il leur dit que les maux dont souffre la France les menacent aussi, il les engage à se renfermer dans une joie grave et modérée. Il avertit, en revanche, les Français que leur aveuglement traditionnel les égare encore aujourd'hui, qu'ils ne se rendent pas compte des réalités, qu'ils ont tort de prêcher la haine, que l'Allemagne y répondra par l'équité qui sied au vainqueur (p. 141).

A. S.

CORRESPONDANCE.

A Messieurs les Directeurs de la *Revue critique*.

Messieurs,

Permettez-moi un mot de réponse aux observations parfaitement courtoises qu'a inspirées à votre collaborateur M. Marcel Thévenin mon essai sur le *Caractère collectif des premières propriétés immoblières* (*Revue critique* du 13 septembre 1873).

M. M. Thévenin conteste l'interprétation que j'ai donnée des titres XLV et XIV, 4 de la loi Salique, mais ne parle pas des contestations qui se sont élevées à ce sujet en Allemagne. Waitz et Sohm sont persuadés que l'hypothèse de l'achat d'un terrain ne rentre pas dans la *Migratio* dont parlent ces deux titres. Sybel et Thudichum pensent, au contraire, que cette hypothèse est comprise dans l'expression générale de *migration;* c'est l'opinion de Waitz et de Sohm que m'oppose M. Thévenin comme une explication incontestée. Pour moi, convaincu que l'interprétation de Waitz, conforme d'ailleurs à celle de Pardessus, est inexacte dans les termes absolus où elle se produit, je lui ai fait néanmoins une large part en donnant à entendre que si la vente n'était pas exclue par ces titres, du moins ils ne l'avaient pas particulièrement en vue. Voici ce que j'ai dit :

« Si nous nous plaçons à l'origine des choses, convient-il de réunir ces deux idées : changement de résidence, achat d'un terrain ? Cela est peu probable; nous supposons volontiers que le nouveau venu s'installait sur quelque terrain libre et non encore cultivé, ou qu'il faisait échange de résidence avec un autre franc. » Mais j'ai ajouté : « Ces migrations prirent certainement très-vite une allure nouvelle; la terre tendait de plus en plus à devenir propriété privée et transmissible : pour s'établir dans un village, il fallut y acquérir un terrain, » parce qu'en effet, plus j'y songe et plus il me paraît difficile, surtout quand on arrive à une époque un peu plus récente, de ne pas comprendre les achats de terrain dans les migrations dont parlent nos deux titres. Cette interprétation me paraît rendre mieux compte des textes. Quant aux objections de Waitz, il ne semble pas très-difficile d'y répondre. Mais je n'ai point l'intention d'exposer ici une thèse; j'ai voulu seulement faire sentir que l'opinion de Waitz m'est opposée

en des termes un peu absolus, et sans que le lecteur puisse soupçonner qu'il s'agit d'une question très-contestée, résolue en des sens divers par Waitz et Pardessus, Sybel et Thudichum, Bethmann-Hollweg.

Je suis très-surpris que M. Thévenin puisse accorder une même date d'origine aux droits populaires que relate le titre XLV et à la prérogative royale que constate le titre XIV : que le titre XIV, 4 mette aux mains du *migrans* une voie d'exception pour se défendre contre son adversaire : en quoi cela touche-t-il à ma thèse ? Par cette voie d'exception l'autorité royale se manifeste avec une force suffisante pour dominer complétement la communauté [1] (communauté, il est vrai, isolée, un bourg, un village). Pour moi, j'incline à considérer le droit royal comme de date postérieure au droit populaire que j'appellerais volontiers droit primitif, et je ne pense pas m'éloigner, en ce point, du sentiment commun. Il n'est pas de texte de loi qui ne renferme des dispositions appartenant originairement à des âges différents : leur présence simultanée dans une même loi prouve seulement qu'à une époque donnée, elles coexistaient.

Quant à la loi Ripuaire, le malentendu qui s'est produit entre M. Thévenin et moi s'explique facilement : plusieurs exemplaires du *Corpus juris* de Walter présentent pour le titre LIX (61) un texte défectueux ; le vrai texte a été rétabli dans les bons exemplaires à l'aide d'un carton. Je me suis servi d'un de ces derniers exemplaires et j'y ai lu ces mots : « Si quis alteri aliquid vendiderit et emtor testamentum venditionis accipere voluerit, *in mallo hoc* facere debet, et pretium in præsente tradat, et *rem accipiat* » ; tandis que les exemplaires défectueux portent : *in hoc* facere debet (plus bas : « et *accipiat* ») et laissent croire qu'il n'est pas question du *mallum*. Bien que cette cérémonie de la tradition dans le *mallum* soit envisagée par le rédacteur de la loi Ripuaire au point de vue de l'utilité qu'elle pourra offrir postérieurement, comme moyen de preuve en cas de contestation, n'est-il point sensible que nous sommes ici en présence de ce mode antique de transmission de la propriété au sein de l'Assemblée populaire, mode qui a laissé une empreinte si marquée dans le droit ? Nous avons encore des titres du VIIIe, du IXe siècle qui constatent ces sortes de traditions [2] : nous possédons aussi des diplômes royaux confirmant des ventes d'immeubles entre particuliers et dans lesquels il me paraît impossible de ne pas reconnaître le *Testamentum regis* dont parle le titre LX (62) de la loi Ripuaire. Je ne sache pas, il est vrai, que ce rapprochement entre le *Testamentum regis* et diverses formules et actes mérovingiens ait été proposé jusqu'ici ; mais il me paraît légitime, car d'une part, la loi Ripuaire parle d'un *Testamentum regis*, c'est-à-dire incontestablement d'un acte écrit émané de la chancellerie royale et relatant la vente ; et, d'autre part, nous possédons des actes émanés de la chancellerie royale et constatant des ventes entre particuliers. On trouve dans deux de ces actes les mots « fiere et firmare rogassent », « confirmare deberemus ; » c'est en me

1. Il paraît bien que la décision royale peut être opposée non-seulement à quelques particuliers, mais même à la communauté tout entière. Cette interprétation, si je ne me trompe, est aussi celle de M. Thévenin.

2. Voyez, par exemple, Neugart, *Codex diplom. Aleman.*, pièce CCXXII, pp. 188, 189.

référant à ces expressions que j'ai qualifié le *Testamentum regis* acte royal autorisant la vente : un diplôme mérovingien et une formule dans lesquels on ne trouve pas le mot firmare sont néanmoins tout à fait analogues aux deux précédents. M. Tardif et M. de Rozière qui en ont rédigé la cote n'ont pas hésité à y voir des confirmations de vente. (J'aurais peut-être mieux fait d'employer le mot *confirmer* au lieu du mot *autoriser*.)

Je ne veux pas quitter le *Testamentum regis* sans ajouter que j'ai eu tort de ne pas le distinguer du *Testamentum* simple dont parle le même titre.

Inutile de m'occuper plus longtemps de l'histoire de la vente[1] en droit germanique. Je termine par un mot sur les origines du droit de propriété immobilière à Rome: ici je ne défendrai pas une rédaction qui ne peut être que défectueuse puisqu'elle a donné le change au lecteur; mais je tiens à dire que je partage les vues de Puchta[2], non pas celles de Lange; j'ai adopté, il est vrai, l'interprétation que propose ce dernier auteur pour expliquer historiquement la division en *res mancipi* et *res nec mancipi;* mais l'opinion de Lange sur ce point n'est pas liée le moins du monde à ses idées générales sur les origines de la propriété.

Si vous croyez devoir accueillir ces observations je vous en serai reconnaissant. Je remercie, en tout cas, M. Marcel Thévenin d'avoir bien voulu s'occuper de mon opuscule : son adhésion m'est précieuse, et je lui sais sincèrement gré de ses critiques, alors même que je ne les croirais pas toujours fondées.

Recevez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

Paul VIOLLET.

Le 19 novembre 1873.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 28 novembre 1873.

Le ministre de l'instruction publique communique un décret du 22 novembre qui approuve l'élection de M. V. Duruy en qualité de membre libre en remplacement de M. Vitet. M. Jourdain fait observer que dans ce décret, au lieu de la formule habituelle : « Vu l'élection faite par l'Académie... », on a mis celle-ci : « Vu la délibération de l'Académie... », qui ne s'accorde ni avec les précédents, ni avec le droit de la compagnie; une réclamation sera faite à ce sujet au nom de l'Académie dans la réponse à la lettre du ministre. — M. Duruy est introduit et prend place.

M. Derenbourg commence la lecture d'une étude sur une inscription phénicienne envoyée par M. de Sainte-Marie, contenant un fragment de rituel. Il étudie philologiquement ce document et s'attache à en restituer le texte mot par mot.

---

1. Je prends ce mot *vente* dans le sens français moderne : j'entends donc par vente non-seulement le contrat, mais aussi la transmission de la propriété de l'objet vendu.

2. Après avoir exposé l'opinion de Puchta, j'ai ajouté ces mots : *Des considérations plus générales nous ramènent, comme on le voit, aux mêmes conclusions.*

M. Miller annonce qu'il a reçu une lettre de M. Albert Dumont, qui lui écrit de Rome que la photographie du ms. de Jean Phocas, demandée par l'Académie pour l'édition de cet auteur dans la collection des historiens des croisades, est faite en grande partie. M. Miller pense que le 1er vol. des Historiens grecs des croisades sera terminé dans le premier semestre de l'année 1874.

M. Renan entretient l'Académie, d'après une communication de M. le Dr Gaillardot, d'une découverte récente faite à Amrit, lieu déjà connu par l'abondance des antiquités phéniciennes qui s'y rencontrent. On a trouvé des dépôts souterrains de statues brisées dont la tête a été systématiquement cassée. Cette destruction doit avoir eu lieu soit lors de l'établissement du christianisme, soit à une époque antérieure. M. de Vogué avait déjà trouvé des dépôts analogues dans l'île de Chypre. Ceux des fragments nouvellement découverts que M. Gaillardot a pu voir paraissent fort intéressants. Malheureusement, dit M. Renan, les entraves que les autorités turques apportent à la recherche des antiquités deviennent de jour en jour plus grandes.

Parmi les ouvrages envoyés à l'Académie, dont la liste est lue comme d'habitude par M. le secrétaire perpétuel, on remarque un nouveau vol. du *Corpus inscriptionum latinarum* publié par l'Académie de Berlin, et un vol. de l'édition du Rigvéda de M. Max Müller. — M. de Vogué offre à l'Académie un ouvrage posthume du duc de Luynes, intitulé *Voyage d'exploration de la mer Morte :* M. de Vogué a terminé cet ouvrage, que la mort de M. de Luynes avait laissé inachevé. M. Jourdain présente de la part de l'auteur deux fascicules de l'*Histoire des arts industriels* de M. Labarthe, et M. Egger un ouvrage en 3 vol. de M. Prarond, *La Ligue à Abbeville,* 1576-1594.

M. de Wailly commence la lecture d'une étude sur divers incidents de la croisade de 1202. Il commence par faire ressortir les différences qui existent entre les croisades et nos guerres modernes, celles-ci entreprises dans des vues politiques, aux frais de l'État et au moyen du recrutement forcé, celles-là inspirées par un sentiment religieux, et entreprises par des volontaires qui s'armaient à leurs propres frais. Ces caractères de toutes les croisades furent particulièrement ceux de la croisade de 1202. Aucun souverain n'y prit part. Les sacrifices d'argent que les croisés durent s'imposer furent énormes, et ils ne purent y suffire. Une somme de 85000 marcs avait été promise à la République de Venise pour le prix du transport des croisés; M. de Wailly évalue cette somme à plus de quatre millions de francs. Deux premiers paiements furent faits, atteignant ensemble la somme de 35000 marcs. Quand les croisés arrivèrent à Venise, ils en devaient encore cinquante mille; une collecte qui fut faite pour se procurer cette somme ne réunit que 14000 marcs. Cela tenait tant au dénuement d'une partie des croisés, qu'à la défection des autres; à ce moment, leur nombre était à peu près réduit de moitié. — La suite de cette lecture est ajournée à une autre séance.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bender. Der jungere Plinius nach seinen Briefen. In-4°, 36 p. Tübingen (Fues). 1 fr. 65

Deeke (W.). Facere und fieri in ihrer Composition mit andern Verbis. In-8°, 47 p. Strassburg (Trübner). 1 fr. 65

Dümmler (E.). Ermenrici epistola ad Grimoldum archicapellanum ex codice Sancti Galli membranaceo 265. p. 3-91. In-4°. Halle (Buchh. d. Waisenh. 4 fr.

Eberhard (A.). Lectionum Tullianarum libellus primus. In-4°, 24 p. Leipzig (Teubner). 1 fr. 65

Gemâleddini Ibn Hisâmi commentarius in Carmen Ka Bi Ben Zoheir Bânat Su 'âd appellatum ed. J. Guidi. Pars 1 et 2. In-8°. Leipzig (Brockhaus). 21 fr. 35

Germania. Vierteljahrschrift f. deutsche Altherthumskunde. Begründet von F. Pfeiffer. Hrsg. v. K. Bartsch. 18. Jahrg. 4 Hfte. Wien (Gerold's Sohn). 16 fr.

Hartmann von Aue. Gregorius. Hrsg. v. H. Paul. In-8°, xvij-166 p. Halle (Lippert'sche Buchh.). 5 fr. 35

Hermes. Zeitschrift für class. Philologie unter Mitwirkg. v. K. Hercher, A. Kirchhoff, T. Mommsen, hrsg. v. E. Hübner. 8. Bd. 4 Hfte. In-8° (1. Hft. 128 p.). Berlin (Weidmann). 13 fr. 35

Heymann (W.). Das I der indo-germanischen Grundsprache an. In-8°, 75 p. Gœttingen (Rente). 2 fr. 75

Hüffer (H.). Rheinisch-westphælische Zustænde zur Zeit der franzœsischen Revolution. Briefe d. Kurkœln Geh.-M. J. Tillmann v. Peltzer aus den J. 1795-1798 m. Erlæutergn. In-8°, 115 p. Bonn (Cohen et Sohn). 2 fr. 75

Kohlmann (R.). De Verbi græci temporibus. In-8°, 42 p. Halle (Lippert'sche Buchh.). 1 fr. 65

Miklosich (F.). Ueber die Mundarten u. die Wanderungen d. Zigeuner Europa's. III. In-4°, 46 p. Wien (Gerold's Sohn). 3 fr. 25

Les 3 parties. 12 fr. 75

Rathgeber (J.). Colmar u. Ludwig XIV (1648-1715). Ein Beitrag zur Elsæss. Stædtegeschichte im 17. Jahrh. In-8°, xij-211 p. Stuttgart (Krœner). 4 fr.

—— Colmar u. die Schreckenzeit. Ein Tagebuch u. Aktenstücke aus d. Revolutionsjahren 1789-1796. In-8°, vij-116 p. (Ibidem). 2 fr. 75

Schaper (C.). De Georgicis a Vergilio emendatis. In-4°, 72 p. Berlin (Calvary et Ce). 2 fr. 75

Schinck (E.). De interjectionum epiphonematumque vi atque usu apud Aristophanum. In-8°. Halle (Lippert'sche Buchh.). 1 fr. 65

Serbes (Les) de Hongrie, leur histoire, leurs priviléges, leur église, leur état social et politique. 1re partie. Gr. in-8°, 160 p. Prag (Grégr et Dattel). 5 fr. 35

Taubert (A.). Der Pessimismus u. seine Gegner. In-8°, 164 p. Berlin (Duncker). 4 fr.

Vambéry (H.). Reise in Mittelasien v. Teheran durch die türkmanische Wüste an der Ostküste des Kaspischen Meeres nach Chiwa Bochara u. Samarkand. Mit 12 Abbildgn. in Holzschn. u. e. lithog. Karte. 2. Aufl. In-8°, xiv-384 p. Leipzig (Brockhaus). 12 fr.

Wilmanns (G.). Exempla inscriptionum latinarum in usum præcipue academicum. 2 Tomi. In-8°, xvj, 532 et 737 p. Berlin (Weidmann). 26 fr. 75

Wollschlæger (C. S.). Die Cardinalzahlen der Geschichte d. classischen Alterthums (bis 476 nach Chr.). Gr. in-8°. Eisenach (Bacmeister). 2 fr. 75

Zacher (K.). De prioris nominum compositorum græcorum partis formatione. In-8°, 60 p. Halle (Lippert'sche Buchh. 1 fr. 75

Zeitschrift f. deutsches Alterthum, hrsg. v. K. Müllenhoff u. E. Steinmeyer. Neue Folge. 5. Bd. 1. Hft. In-8°, 160 p. Berlin (Weidmann). 4 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans la dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Ier des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8°. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

En vente chez H. COSTENOBLE, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8°. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 50 Septième année 13 Décembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. T. 3e et dernier. 8 fr.

Cte DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne. 7 fr.

T. MOMMSEN Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. 3e publié par M. le baron de Witte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

E. LÉOTARD Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au quatrième siècle. 1 vol. in-8°. 5 fr.

—— De praefectura urbana quarto post Christum saeculo. In-8°. 3 fr.

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2403, 15 novembre. DŒLLINGER, Prophecies and the Prophetic Spirit in the Christian Era : an Historical Essay. Transl., etc. by PLUMMER. Rivingtons (appréciation très-favorable; long article). — MARSHALL, A Phrenologist amongst the Todas; or, the Study of a Primitive Tribe in South India : History, Character, Customs, Religion, Infanticide, Polyandry, Language. Longmans and Co. (monographie aussi complète que possible). — KINGSTON, Great African Travellers, from Mungo Park to Livingstone and Stanley. Routledge (sans valeur). — *Literary Gossip.* — *Societies* (institut archéologique; société de philologie).

Literarisches Centralblatt, N° 48, 29 novembre. 1. NIESE, Der homerische Schiffscatalog als historische Quelle betrachtet. Kiel, Schrœder. In-8°, 59 p. 2. NIESE, De Stephani Byzantii auctoribus. Comm. prima. Ibid. In-8°, 51 p. (l'auteur démontre dans le premier essai que le catalogue des vaisseaux grecs et troyens contenu dans l'Iliade a été rédigé entre les années 770 et 740 : cet essai est très-remarquable. Dans le second essai, M. Niese prouve qu'Étienne de Byzance a puisé non-seulement dans Hérodien, mais aussi dans Hécatée, Hérodote, Polybe, Strabon et Philon). — BELLOGUET, Ethnogénie gauloise. IVe partie : Les-Cimmériens. Paris, Maisonneuve. In-8°, xij-119 p. (publié après la mort de l'auteur par MM. A. MAURY et GAIDOZ; art. favorable). — FRENZEL, Deutsche Kæmpfe. Hannover, Rümpler. In-8°, vij-460 p. (souvenirs de la dernière guerre; essais littéraires; dissertations sur le dogme de l'infaillibilité; étude sur le socialisme, etc.). — RIGGENBACH, Eine Reise nach Palæstina. Basel, Schneider. In-8°, 236 p. (s'adresse au grand public). — Journal des Museums Godeffroy. — MARKHAM, Ocean Highways. — DANZ, Lehrbuch der Geschichte des rœmischen Rechts. 2. Theil. 2. verm. Aufl. Leipzig, Breitkopf u. Hærtel. In-8°, vj-225 p. (très-bon ouvrage). — HÆNEL, Die vertragsmæssigen Elemente der deutschen Reichsverfassung. Leipzig, Hæssel. In-8°, viij-283 p. (important ouvrage). — Xenophon's Hellenika. Erkl. v. BREITENBACH. 1. Bd. Buch 1 u. 2. Berlin, Weidmann. In-8°, lxxxv-161 p. (cette édition est faite surtout au point de vue de la critique historique). — BATAILLARD, Les derniers travaux relatifs aux Bohémiens dans l'Europe orientale. Paris, Franck. In-8°, 80 p. Extrait de la *Revue critique* (art. favorable). — Bibliographia critica de historia e litteratura. Publ. par COELHO. Fasc. I-VIII (appréciation favorable).

Ocean Highways, The Geographical Review edited by Clements R. MARKHAM. New series. N° 8, vol. I. September 1873.

Results of the Arctic Campaign of 1873; avec une carte pour suivre le voyage de l'*Arctic.* — Baron von RICHTHOFEN : The distribution of Coal in China (donne les résultats d'une exploration de quatre années : la richesse de la Chine en dépôts houillers lui assure une grande place dans l'avenir industriel de l'humanité), — F. Ignatio RICKARD : South American Progress : The Argentine Republic. — R. LENDALL : The Highways and Ryeways of Naval history. I. Historical Methods. — Parmi les comptes-rendus, art. de M. H. Woodward (avec carte géologique) sur la géologie de la partie orientale de la Turquie d'Europe par M. de Hochstetter. — Bibliographie. — Cartographie (Revue des cartes du pays des Ashanti et des cartes de Belgique de Van der Maelen). — Nouvelles. — Comptes-rendus des Sociétés géographiques.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — **13 Décembre** — **1873**

Sommaire : 218. Colenso, Lectures sur le Pentateuque et la Stèle moabite. — 219. Loutchitsky, Documents inédits sur l'Histoire du Languedoc et de La Rochelle après la Saint-Barthélemy. — 220. Von Flugi, les Chants populaires de l'Engadine. — 221. Heigel, Louis I, roi de Bavière. — 222. Friedlænder, Naissance et développement du sentiment d'admiration pour les beautés romantiques de la nature. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions; Société de linguistique.

218. — **Lectures on the Pentateuch and the Moabite Stone** with appendices containing : I. The Elohistic Narrative; II. The original story of the Exodus; III. The pre Christian Cross. By the right rew. J. W. Colenso. London, Longmans. 1 vol. in-8°, 446 p.

Nous venons de recevoir encore un ouvrage destiné à répandre dans le public les principaux résultats de la critique biblique. Cette dernière tentative vient du Rév. W. Colenso, depuis longtemps connu pour ses travaux sur l'Ancien Testament. Les lectures sur le Pentateuque résument en les modifiant sur certains points plusieurs ouvrages antérieurs du même auteur. Depuis ses premiers essais, M. C. s'est mis au courant des travaux de la science allemande; il les cite souvent, partout on en sent l'influence. Cela n'empêche pas son dernier volume d'être très-populaire, surtout par la manière dont il présente ces sujets si rebattus. Les titres mêmes de ses chapitres ont quelque chose de neuf et d'intéressant; on en jugera: l'Elohiste et le Jehoviste dans la Genèse, l'origine du nom de Jahweh, les sacrifices humains en Israël, Jérémie auteur du Deutéronome, la Stèle de Moab, etc. On y trouve un sentiment juste des questions qui font l'intérêt général de la critique biblique.

L'étude du Pentateuque fournit, comme on le voit, à M. C. l'occasion d'aborder un grand nombre de sujets qui s'y rattachent plus ou moins directement, et presque partout nous trouvons des aperçus originaux; peut-être pourrait-on leur reprocher d'être souvent trop théoriques. Ainsi, par exemple, Jahweh n'est, d'après M. C., qu'une traduction du nom phénicien Jakhweh que les Grecs ont rendu par Jao (p. 80). Mais, l'étude des monuments ne nous permet pas de supposer que les Phéniciens aient eu un parler plus rude que les Hébreux; le contraire serait presque plus exact (Schrœder, Gramm. phénicienne, p. 82), la forme Jakhweh elle-même ne repose que sur une hypothèse. Jahweh nous apparaît donc comme une forme parallèle plutôt que comme un dérivé soit de Jao, soit des autres variantes phéniciennes du même mot (Movers Phönizien, I, 548 ss.). Il ne faut du reste pas oublier que ce nom mystérieux et sacré se retrouvait sous une forme analogue aussi chez les Chaldéens. Dans un autre chapitre, M. C. montre fort bien que les sacrifices humains occupent dans l'histoire religieuse d'Israël une place beaucoup plus grande qu'on n'a l'habitude de le penser; seulement, nous aurons peine à croire, tant que nous ne le trou-

verons pas dit formellement dans un texte, qu'une loi écrite ait ordonné aux Israélites de sacrifier tous les ans, à la fête de Pâques, tous leurs premiers-nés (p. 122). Que sera-ce, s'il nous faut admettre avec M. C. que cette loi fut écrite sous l'influence prophétique et peut-être par Samuel lui-même (p. 135)? On reconnaît d'ailleurs dans ces exagérations mêmes la grande franchise de M. C. et son désir de conduire ses lecteurs jusqu'aux limites extrêmes de la science. On sent qu'il est pressé de mettre à profit les découvertes les plus récentes dont quelquefois il exagère la portée. C'est ainsi qu'il voit dans les monuments de l'Assyrie une des sources de différents mythes qui se trouvent au commencement de la Genèse (p. 34); rien ne nous prouve la vérité de ce rapprochement. Il consacre un chapitre entier à la Stèle de Mésa : seulement, pourquoi repousse-t-il l'explication aujourd'hui généralement acceptée d'après laquelle les événements qu'elle relate se placent sous le règne d'Ochozias? L'inscription en cela d'accord avec le passage correspondant du livre des Rois l'indique pourtant assez clairement. M. C. aime mieux se rattacher à une explication qui l'oblige à trouver les deux passages en contradiction. Nous croyons qu'un examen plus approfondi des textes l'aurait fait renoncer à cette manière de voir comme à beaucoup d'autres.

Nous savons du reste combien de modifications a déjà subies la science biblique et combien pourront encore se produire, et nous sentons quelle réserve cela impose à la critique vis-à-vis même des opinions qui peuvent paraître le plus aventureuses, mais il est un point que nous ne saurions laisser passer sans le relever; c'est le reproche d'indélicatesse que M. C. adresse à celui qui a le premier compris la valeur de la Stèle de Dhiban et qui l'a donnée à la science au prix des plus opiniâtres efforts. M. C. devrait se rappeler que ce n'est pas aux savants français que l'on est le plus souvent en droit d'adresser ce reproche que rien à notre connaissance ne justifie dans le cas de M. Clermont-Ganneau. Peut-être M. C. s'est-il laissé entraîner par un sentiment patriotique exagéré. Tout son ouvrage du reste est empreint d'un caractère vraiment anglais; ce caractère se manifeste d'un côté par un respect particulier pour des livres qu'il critique pourtant assez vivement, mais, d'autre part aussi par ces combinaisons de chiffres et ces calculs plus spécieux souvent que concluants sur lesquels l'auteur appuie ses raisonnements. Autrefois on trouvait le décalogue trop long pour les tables de la loi, aujourd'hui M. C. cherche à prouver que trois chapitres comprenant 1500 mots ont pu tenir sur deux tables de pierre (p. 136). Il est vrai qu'il lui faut admettre pour cela que l'inscription s'étendait au revers, ce qui est contraire à l'usage constant des inscriptions sémitiques et au texte même sur lequel il s'appuie pour démontrer l'existence de ces tables. Il nous donne aussi sous forme d'appendices des restitutions du texte primitif de la Genèse et de l'Exode en indiquant les lacunes et les interpolations; nous croyons ces tentatives tout au moins prématurées. L'histoire n'est pas une science purement mathématique; il y faut apporter aussi cet esprit de finesse nécessaire non-seulement pour discerner le vrai, mais encore pour y rester.

La lecture du livre de M. C. nous a laissé un regret. Dans ce volume où il

est question de presque tous les livres de l'Ancien Testament, il n'est pas dit un mot du livre de Josué qui est, tant par sa formation que par son contenu, le complément indispensable du Pentateuque. Nous comprenons du reste cette réserve. Tandis qu'il est possible jusqu'à un certain point de traiter des cinq livres de Moïse en faisant abstraction de l'histoire, le livre de Josué présente un fonds historique indiscutable, mais qu'il est fort difficile, nous le reconnaissons volontiers, de déterminer. M. C. nous promet de combler cette lacune dans un prochain volume.

Ph. BERGER.

---

219. — **Documents inédits sur l'Histoire du Languedoc et de La Rochelle après la Saint-Barthélemy** (1572-1574). Lettres extraites des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, par M. J. LOUTCHITSKY. Paris, Sandoz et Fischbacher. 1873. 1 vol. in-8°, 75 p. — Prix : 2 fr.

Nous avons rendu compte il y a quelques mois d'un important ouvrage sur l'Histoire des Albigeois publié par un professeur de l'Université de Kasan[1]. M. Osokin, n'est pas seul parmi les savants russes à s'occuper de la France. Un jeune professeur de Kiev, M. Loutchitsky, a fait paraître en 1871 le premier volume d'un ouvrage considérable sur le rôle politique des protestants au XVIe et au XVIIe s.[2] Il ne nous est malheureusement pas possible de prendre connaissance de l'original russe; mais les intéressants articles que M. Maury a consacrés dans le Journal des Savants[3] au livre de M. L. permettent d'apprécier l'intérêt et la nouveauté de ses recherches. Laissant de côté les banales récriminations qu'échangent d'ordinaire les historiens protestants et les historiens catholiques, également éloigné du point de vue superficiel qui ne voit dans le calvinisme qu'une révolte de l'orgueil humain et des conspirations criminelles, et du point de vue non moins superficiel qui n'y voit qu'une protestation désintéressée contre le despotisme politique et religieux au nom des droits de la conscience et des idées démocratiques, M. L. cherche dans l'état social, dans les intérêts et dans les passions bonnes ou mauvaises des hommes du XVIe siècle, la cause des progrès du protestantisme et la raison des vicissitudes qu'il a traversées. Ce premier volume comprend la période qui s'étend de la Saint-Barthélemy à l'établissement de la Ligue; il est suivi de pièces justificatives tirées des manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg. M. L. n'avait pu donner dans cet appendice qu'une petite partie des pièces intéressantes recueillies par lui dans ces collections si riches en documents français, particulièrement sur le XVIe s. Il vient de publier dans le *Bulletin historique et littéraire*[4] de la Société de l'Histoire du Protestantisme français un certain nombre de lettres relatives aux guerres de religion, qu'il a ensuite réunies en brochure. Ces lettres sont presque toutes

---

1. Voy. *Rev. crit.*, 1873. N° 11, art. 60. — Osokin, *Histoire des Albigeois.*
2. *L'Aristocratie féodale et le Calvinisme en France;* Histoire de la réaction féodale au XVIe et au XVIIe s. par J. V. Loutchitsky. Kiev, 1871. 1 vol. en 2 parties (en russe).
3. Juillet et Août 1873.
4. Juin, juillet, août et sept. 1873.

des originaux signés; quelques-unes sont entièrement autographes. Les 19 premières sont relatives à la guerre civile qui suivit la Saint-Barthélemy (1572-1573). Villars et Damville, chargés de la répression de la révolte en Guyenne et en Languedoc rendent compte au roi, à la reine-mère et au duc d'Anjou des succès divers et des difficultés des opérations militaires[1]. Les 12 lettres suivantes se rapportent toutes au siége de La Rochelle pendant l'hiver 1572-1573 et sont adressées aux mêmes personnages par Villars, Biron et Louis de Montpensier. Enfin les deux dernières pièces sont deux rapports faits au roi par Biron sur ses infructueuses négociations avec La Noue en avril 1574. Ces deux documents sont du plus haut intérêt; ils nous font toucher du doigt l'opposition irréconciliable qui existait entre les prétentions du parti protestant et le système monarchique qui depuis trois siècles s'était graduellement établi en France. L'aristocratie calviniste, appuyée sur la bourgeoisie des villes, réclamant en 1574 la convocation des États généraux, jouait le rôle qu'aurait dû jouer au moyen-âge la noblesse française tout entière. Mais il était trop tard; la religion divisait la noblesse comme la nation en deux camps; et les prétentions aristocratiques, qui trois siècles plus tôt auraient pu contribuer à fonder en France la liberté, ne devaient servir alors qu'à la précipiter vers la centralisation et l'absolutisme monarchique. Les lettres de Villars et de Damville pendant leur campagne en Guyenne et en Languedoc nous peignent au vif les péripéties de la guerre civile. Le désordre des finances royales rendait impossible une conduite énergique des affaires. Aussi Villars réclame-t-il dans chaque lettre de l'argent et de l'artillerie qui ne lui arrivent jamais; il est obligé de subvenir de sa propre bourse aux frais de la guerre (lettre 10 : au roi) et un nommé La Ville lui avance 25000 livres. Il était absolument nécessaire, non-seulement de payer les troupes, mais encore de dédommager de leurs peines les nobles qui combattaient pour la cause royale. Nous voyons Villars insister auprès du roi pour qu'il récompense ses serviteurs en leur distribuant les biens des rebelles (lettre 13). Après la prise du château de Terride, où les catholiques permirent aux protestants de racheter leur vie moyennant rançon, contrairement à l'avis de Villars qui voulait tous les pendre, l'amiral écrit à Charles IX[2] : « En puys je asseurer V. M. que M. de la Vallette[3]
» Vous y faict de si bonne volunté et que j'en reçois si grand soulagement que
» je ne le doy celer, ce qui me faict supplyer tres humblement V. M., Sire, qu'il
» Vous plaise avoir esguard a son long et continuel service et luy departir du
» bien des rebelles qui portent les armes par desa..... Il y a aussy en ceste
» petite armee bon nombre de noblesse et y en arrive chascun jour qui méritent
» bien destre recogneus, et s'il playsoyt à V. M. de leur faire part des biens de
» ces mutins et de ce que jespere reduire soulz Vostre obeyssance, cela leur

1. 15 lettres de Villars dont 9 au roi, 4 au duc d'Anjou et 2 à Catherine de Médicis. — 4 de Damville dont 1 au roi et 3 au duc d'Anjou.

2. Villars avait succédé à Coligny dans la charge d'amiral de France.

3. Jean de Nogaret, sieur de la Valette, mestre de camp de la cavalerie légère sous le duc de Guise et lieutenant général en Guyenne; père du duc d'Épernon.

» feroyt continuer la bonne volunté qu'ils ont à Vostre service..... Aussy, s'il » ne Vous plaist avoyr esguard a ma supplication, je me tiens pour certain » qu'ilz se refroydiront *comme il est raisonnable.* »

Ces lettres écrites au lendemain de la Saint-Barthélemy ramènent naturellement notre pensée à cette catastrophe. Deux traits peuvent servir à éclairer la question si discutée de la préméditation du massacre[1]. On voit (lettres 1, 7, 8 et 10) la confirmation de ce qu'avance De Thou, que l'on avait sauvé la vie à certains chefs huguenots pour les employer ensuite à maintenir en paix leurs coréligionnaires. Cette prévision indique bien un plan combiné d'avance. D'autre part on voit que les massacres de Bordeaux, de Toulouse, de Dax, de Bazas éclatèrent spontanément, au grand mécontentement de Villars, si enragé qu'il fût contre les calvinistes (lettres 4-7). Il n'y eut donc pas d'ordres de massacres envoyés aux villes de province. — Malgré toute son énergie, Villars ne put venir à bout du soulèvement, sans artillerie et sans argent; il fut obligé d'en venir aux négociations et aux compromis (lettre 15). — Les lettres de Damville forment un parfait contraste avec celles de Villars. Autant celui-ci est violent et intraitable, autant celui-là est calme et d'avance résigné à son impuissance. On reconnaît là le futur chef des politiques qui, bien que fils du connétable de Montmorency et maréchal de France depuis 1566, n'avait cependant échappé que par hasard au massacre du 24 août 1572. Il est plein de compassion pour les souffrances des pays qu'il est chargé de réduire à l'obéissance (lettre 1) et s'excuse de ne rien faire en alléguant l'insuffisance de ses ressources (lettre 4).

Les lettres de Biron et de Louis de Montpensier écrites pendant le siége de La Rochelle n'offrent pas un intérêt aussi vif que les précédentes. Elles traitent principalement des opérations militaires.

Cependant, si celles de Louis de Montpensier ne laissent rien voir du caractère gaiement féroce de ce capitaine « qui ne parloit que de pendre » et dont Brantôme nous a laissé un si curieux portrait, celles de Biron sont dignes de celui que La Noue et Brantôme s'accordent à appeler « le plus grand capitaine de » France. » Elles sont le vivant commentaire de ces paroles de Brantôme parlant du rôle de Biron au siége de La Rochelle. « Il s'y travailla et peyna, fit tous » les debvoirs d'un grand capitaine et bon grand maistre d'artillerie, et, qui pis » est, y receut une grand' arquebuzade. » Quoiqu'il eût montré une fermeté égale à sa modération, Biron subit le sort de tous les hommes modérés dans les guerres civiles; il fut accusé de trahison par les catholiques au siége de La Rochelle après l'avoir été par les huguenots à la Saint-Barthélemy.

M. L. qui est venu en France chercher des documents pour la continuation de son histoire, publiera prochainement une série d'actes inédits relatifs aux assemblées politiques des protestants. D'après ce que nous en avons vu, cette publication sera du plus haut intérêt pour notre histoire politique. Nous prions

---

1. Voy. les excellents articles de M. J. Loiseleur dans le journal *Le Temps* (août 1873). M. Loiseleur me semble avoir parfaitement démêlé ce qu'il y eut de prémédité et ce qu'il y eut d'imprévu dans la Saint-Barthélemy.

seulement M. Loutchisky (et c'est là la seule critique que nous ayons à adresser à sa dernière publication) de ne pas être à l'avenir aussi avare de notes explicatives. Il ne doit pas supposer que ses lecteurs connaissent le XVIe s. aussi bien que lui. Il y a dans sa brochure plus de vingt noms propres qui demanderaient être brièvement expliqués. Il ne donne de notes biographiques que sur Villars, Damville, Biron et Montpensier, c'est-à-dire sur les personnages les plus connus.

En lisant ces documents si importants pour notre histoire, on se prend à souhaiter que le gouvernement français fasse exécuter une copie complète de tout ce qui est encore inédit parmi les manuscrits transportés de France en Russie par le hasard de nos révolutions. Déjà il est vrai, M. le comte H. de La Ferrière y a fait d'heureuses recherches; récemment un de nos plus spirituels chroniqueurs de musique a été envoyé à deux reprises à Saint-Pétersbourg pour y chercher des documents du XVIe s. Mais ce ne sont là que des travaux fragmentaires et il reste encore bien des matériaux inexplorés. Pourquoi, à côté des missions accordées à des savants spéciaux sur leur demande, en vue de leurs travaux personnels, ne donnerait-on pas des missions plus régulières, d'après un plan fixé d'avance en vue d'un but déterminé et sous le contrôle sérieux d'un corps savant? En organisant des missions systématiques comme celles que nous demandons ici, on pourrait réellement explorer les bibliothèques et les archives étrangères avec fruit pour notre histoire. En y employant des jeunes gens pour qui ces voyages seront un précieux complément d'études, l'État pourrait donner relativement peu et exiger beaucoup. Γ.

---

220. — **Die Volkslieder des Engadin.** Von Alfons von Flugi. Strasbourg, Trübner, 1873. In-12, iv-85 p. — Prix : 3 fr. 25.

Nous recommandons ce petit livre aux amateurs de poésie populaire tant pour les jolies chansons dont il contient le texte *ladin* et la traduction allemande que pour l'introduction intéressante, sobre et substantielle, qui les précède. M. de Flugi donne sur les chansons de l'Engadine, depuis le XVIe siècle jusqu'au XVIIIe, des renseignements curieux et qui portent tous les caractères de la vérité. De nos jours, on s'essaie à constituer au roumanche une littérature, mais la production de chants vraiment populaires a cessé. « Grâce à une instruction plus élevée, » dit l'auteur en concluant, dominée surtout par la culture allemande, grâce à » l'action des instituteurs, des curés, etc., à la facilité toujours croissante des » relations, à l'importation chaque jour plus active de mœurs, de coutumes et » d'idées étrangères, l'Engadine marche aujourd'hui dans des voies nouvelles, » qui plaisent plus et conviennent mieux à notre époque. Qu'au moins avant de » disparaître tout à fait, les témoignages parlants, malheureusement rares, qui » subsistent encore de la vie populaire primitive, — chansons, contes, traditions, » mœurs et croyances particulières, soient recueillis et conservés. » Nous espérons que ces paroles contiennent, de la part de M. de Flugi, une sorte de promesse de nous donner un jour, dans un recueil de contes, légendes, superstitions, etc., le complément du présent opuscule. ψ.

221. — **Ludwig I**, Kœnig von Bayern, von Carl Theodor HEIGEL. Leipzig, Duncker und Humblot. 1872. In-8°, viij-423 p. — Prix : 10 fr. 75.

I.

Il est toujours difficile d'écrire la biographie d'un contemporain, mais la tâche devient cent fois plus difficile quand ce contemporain était un monarque et quand c'est par ordre de son successeur qu'on retrace son histoire, d'après les papiers mêmes du défunt. Dans une situation pareille, il est presque impossible de satisfaire l'histoire, le public et soi-même et, avec toute la bonne volonté possible, bien des faits apparaissent sous un jour plus favorable, tandis que d'autres s'effacent dans la pénombre ou disparaissent même dans un silence diplomatique qui permet d'ignorer ce qu'on se refuse honnêtement à travestir. Le consciencieux auteur de la présente biographie du roi Louis Ier de Bavière ne pouvait échapper à ces écueils, inséparables d'un sujet pareil, mais il a loyalement essayé du moins d'écrire une histoire et non point un panégyrique, et l'on doit tenir compte de ses efforts. Le roi Louis n'était point d'ailleurs le premier venu parmi les monarques; c'était non pas un grand homme[1], ni même un grand caractère, mais un esprit ouvert, indépendant et, pour un souverain, passablement original. Il a commis beaucoup de mauvais vers, bafoués par Henri Heine mais admirés par ses sujets et, si je ne me trompe, traduits même en français par quelque littérateur ambitieux; mais on peut lui pardonner cet innocent travers, dont peu de têtes couronnées seraient du reste capables, en considération de ce qu'il a fait autour de lui pour les lettres, les sciences et les arts. Pendant des années il a consacré toutes ses économies et un peu celles de ses sujets, — il opérait des virements de fonds aux dépens de l'armée bavaroise, — à faire de Munich la métropole des arts en Allemagne; il l'a dotée de musées de peinture et de sculpture, de basiliques romanes et d'églises gothiques, de temples grecs, de propylées, de statues grandes et petites; il a su réunir autour de lui quelques-uns des savants et des poètes, des peintres et des sculpteurs les plus illustres de l'Allemagne contemporaine et si son culte pour l'art plastique l'a trop souvent entraîné dans des distractions un peu trop royales, ce sont de ces défauts que les peuples jugent avec indulgence chez leurs souverains : voyez plutôt Henri IV! Enfin, après avoir occupé le trône depuis 1825, il refusa de céder à l'orage révolutionnaire de 1848. Soit que l'émeute populaire l'obligeant à se séparer de sa favorite, la célèbre danseuse Lola Montez, créée par lui comtesse de Landsfeld, l'eût trop profondément irrité, soit que les idées démocratiques répugnassent invinciblement à son caractère d'autocrate, il déposa volontairement, le 19 mars, sa couronne entre les mains de son fils aîné, Maximilien II. Depuis il vécut en simple particulier tant en Allemagne qu'à l'étranger, et c'est à Nice, sur le sol français, qu'il est mort le 29 février 1867, âgé de près de

1. Je ne lui ferais pas l'injure d'appuyer sur ce point si M. Heigel, dans sa péroraison, n'allait pas jusqu'à l'affirmer, ou à peu près.

82 ans. Il était également né sur le territoire de la France, qu'il détestait si cordialement cependant, ayant vu le jour à Strasbourg, où son père, alors simple duc de Deux-Ponts, commandait le régiment de Royal-Alsace, en 1786.

Le volume de M. Heigel est riche en notices intéressantes; nous signalerons par exemple le chapitre sur les rapports du prince Louis avec Napoléon Ier, qui, même au faîte de sa toute-puissance, ne lui inspira jamais que de la haine et dont il provoqua la colère par d'imprudentes effusions patriotiques; colère d'ailleurs facile à comprendre contre l'héritier présomptif d'une couronne royale que l'empereur venait à peine de créer pour la mettre sur la tête de Maximilien-Joseph, le père de Louis[1]!. Ce qui dans le volume impressionne le plus favorablement ce sont les chapitres nombreux consacrés à l'activité artistique du monarque bavarois, activité sérieuse, mais surtout éclairée, ce qui ne se voit pas chez tous les monarques. Il ne dépensa pas seulement de nombreux millions, mais il sut bien les employer et la postérité lui en sera plus reconnaissante que s'il avait créé quelques batteries de plus ou renforcé ses escadrons de cavalerie, comme c'était peut-être son devoir de monarque constitutionnel. En attendant d'autres biographies plus détaillées et moins condamnées au silence sur certains points que cette esquisse quasi-officielle[2], on ne peut que remercier l'auteur de l'avoir écrite pour nous; car il n'est guère probable que nous les voyions paraître encore. Les documents nombreux qui rendent possibles ces biographies nouvelles ne seront point de si tôt accessibles aux historiens. Le roi Louis avait écrit de sa royale main 246 cahiers de mémoires, qui vont jusqu'à l'année de sa mort; il avait en outre réuni sa correspondance, ses actes administratifs, etc., mais il a décidé, par son testament, que ces papiers renfermés dans sept coffres immenses resteraient sous scellé jusqu'en 1918. C'est donc aux écrivains du XXe siècle à en faire leur profit et à la génération prochaine d'en subir la lecture.

R.

II.

M. H. ne nous donne point, à propos du roi Louis Ier, une de ces copieuses monographies, remplies de faits, bourrées de documents, comme il en a paru

---

1. Les anecdotes originales abondent dans ce volume et l'on y trouve de singuliers aperçus sur les habitudes du prince. — Il a porté pendant 50 ans la même robe de chambre. — Quand il sortait avec un parapluie, si par hasard la pluie tombait, il envoyait chercher un parapluie de rechange, ne voulant point employer celui qu'il portait sous le bras, comme trop neuf encore et trop précieux : il avait coûté 7 écus ! — Un soir qu'il était en bourgeois, dans un salon, on cherchait le chapeau de Sa Majesté. « Apportez le plus usé, c'est certainement le mien, » dit-il en riant. — Il n'a jamais permis qu'un menu français parût aux dîners de la cour. — Pendant de longues années il consacrait deux heures par jour à la lecture des classiques grecs dans le texte original, etc., etc.

2. Naturellement l'auteur ne fait qu'effleurer les nombreuses liaisons du galant monarque dont il retrace le portrait; il dit, il est vrai, quelque part — et nous lui en tenons grand compte — qu'on blâmait le roi d'être trop *impressionnable* à l'égard des femmes; seulement il aurait pu ne pas essayer l'affirmation que la passion de Louis pour Lola Montez « s'est » toujours manifestée dans une sphère élevée, » qu'il n'a été pour elle qu'un protecteur affectueux, etc. On sait trop le contraire.

quelques-unes en Allemagne. Son livre n'apporte point à l'histoire beaucoup de richesses nouvelles. Il avoue lui-même que la partie la plus curieuse des papiers du roi Louis doit rester sous les scellés jusqu'en 1918. Néanmoins beaucoup de lettres ont été recueillies par l'héritier du roi, par ses correspondants, par ses admirateurs; M. H. a pu fouiller dans ces collections. Il a eu aussi à sa disposition de curieux mémoires manuscrits, entre autres le journal du général Clerembault, conservé aux archives royales, et dont les extraits cités par M. H. présentent un véritable intérêt.— C'est un portrait en pied et un portrait de galerie officielle qu'a composé M. H. On préférerait une série d'esquisses. Quelques-unes à la vérité, et les plus piquantes, seraient mieux placées dans l'ombre discrète d'un cabinet d'amateur que sur les murs pompeux d'une « pinacothèque. » Le livre de M. H. est instructif et composé avec soin; il n'est pas d'une lecture fatigante, mais ce n'est de l'histoire que par passages. La critique manque. Les bâtisses du roi Louis, ses voyages et ses petits vers occupent trop de place, la politique bavaroise en occupe trop peu. M. H. n'en raconte guère là-dessus plus qu'on n'en savait déjà, et son principal mérite est d'avoir groupé autour du roi Louis les événements assez confus et fort disséminés qui constituent l'histoire de la Bavière pendant ce règne. On souhaiterait moins de visites à la glyptothèque, moins de promenades dans les musées, et quelques coups d'œil de plus dans le boudoir de Lola Montès. Il y aura là plus tard une curieuse étude de mœurs à écrire : une favorite en plein XIXe siècle, les ultramontains de Munich soulevant « l'éthique indignation du peuple contre l'effronterie d'une » femme publique, » ce vieillard amoureux défendant la vertu de sa maîtresse avec des apostrophes romantiques que les Didier et les Rolla ne désavoueraient pas : « Laquelle d'entre ces femmes orgueilleuses, nées de ces fameuses classes supérieures, se serait autrement conduite si on l'avait lancée dans le monde jeune, belle et sans protection? Celle-ci et celle-là sont-elles vraiment meilleures? Je les connais toutes, l'ignorance du public fait toute leur vertu. » On prétendait que Lola Montès avait été envoyée en Bavière pour y combattre l'influence des Jésuites et que ce furent les Jésuites qui la firent chasser. Le Roi entrait un soir chez elle en s'écriant : « J'ai congédié mes ministres; le jésui- » tisme ne règne plus en Bavière; » et quand il fut contraint de l'exiler : « Si elle s'était appelée *Loyola* Montès au lieu de *Lola,* disait-il, elle demeurerait encore tranquillement à Munich! »

Le Roi Louis était un chaud patriote allemand; il n'en restait pas moins un fidèle Bavarois. Il en résulta dans ses pensées et dans ses actes des contradictions et des conflits que M. H. décrit avec une grande ingénuité. C'est la partie du livre la plus intéressante pour nous; elle nous touche d'assez près. Le père du roi Louis, le duc Maximilien de Deux-Ponts, était colonel du régiment d'Alsace, au service du roi de France. Il résidait à Strasbourg, c'est là que Louis naquit le 25 août 1786. Louis XVI fut son parrain et lui donna en cadeau un brevet de colonel. Louis reçut une éducation toute française. En 1799 Maximilien devint électeur de Bavière. En 1805, le jeune Louis revenait d'Italie; la

vue des chefs-d'œuvre avait, dit son biographe, singulièrement développé son esprit, ému son imagination, élevé son caractère. Il passa par Strasbourg; l'aspect de la ville où il était né, où son père et lui avaient accepté du Roi de France tant de marques de faveur, lui inspira ces mémorables paroles : « Ce » serait pour moi, s'écria-t-il, le plus beau jour de triomphe, si cette ville, où » je suis né, devenait de nouveau une ville allemande! » C'est dans ces sentiments qu'il revint à Munich. La guerre était imminente entre la France et l'Autriche. M. H. rapporte ici un dicton cité par M. Pertz : « Il vaut mieux » cirer les bottes de son compatriote que de baiser les pieds de l'étranger. » Le dilemme est peu séduisant; la Bavière se décida pour le second terme. Les Français étaient fêtés à Munich; quelques semaines après Austerlitz, l'électeur, ancien colonel de Louis XVI, était fait roi par Napoléon. L'Empereur donna au prince Louis le grand cordon de la Légion d'honneur et l'épée qu'il portait à Austerlitz. Le prince accepta le titre royal, la décoration et l'épée, mais dit M. H. « Son cœur restait fidèle à l'Allemagne. » Le fait est qu'il écrivit en vers : « Lorsque la patrie était sous le joug, nul Napoléon n'a pu » me séparer d'elle. » Il intriguait contre l'Empereur et en médisait de son mieux; il ne le servit pas moins. Le 13 mai 1807 il contribuait, à la tête du contingent bavarois, à battre les Russes à Pultusk; il était à Friedland, il en envoya la nouvelle à Munich par un courrier spécial; mais « comme son cœur » restait allemand », il conçut « dans ces jours de profond abaissement de l'Al- » lemagne l'idée d'élever au génie allemand un temple d'honneur, la Walhalla.» C'est ce qui inspira au chanoine Dœllinger, dans son oraison funèbre, une éloquente comparaison avec le consul Varron que les sénateurs romains félicitèrent après la bataille de Cannes « pour n'avoir pas désespéré de la patrie. » De grandes fêtes célébrèrent le retour du jeune héros dans sa « patrie restreinte. » Il continua de murmurer contre les insolents bienfaits que Napoléon infligeait à sa famille. M. H. prétend que l'Empereur, instruit de ces clabaudages, pensait à lui enlever la succession pour la donner au fils de son beau-frère, le prince Eugène (p. 30) Napoléon serait même allé jusqu'à dire : « Qui m'empêche de faire fusiller ce prince? » (Id.) La Bavière du reste, s'inquiétait du rapprochement entre l'Autriche et la France; il lui semblait qu'en ce cas, elle n'aurait plus aucun bénéfice à espérer de l'alliance française. Mais cette alliance s'imposait. Les Bavarois firent bravement leur devoir dans la campagne de Russie. De tout le contingent il ne revint que vingt hommes (p. 34). Après la déroute de Napoléon, la Bavière songea à combattre pour l'indépendance et l'affranchissement de l'Allemagne. Le prince adressait ces vers à la Prusse : « Unique est ton Frédéric, unique, es-tu ô Prusse! tu brilles dans l'histoire d'un éclat incomparable; ton nom inspire les plus splendides pensées. » Depuis lors le patriotisme allemand du roi Louis ne se démentit plus. En 1841 il envoya à Becker une coupe d'honneur pour son *Lied* sur le Rhin, qui lui assurait « un nom immortel. » La même année, un prêtre, nommé Emetz, adressait à Louis Ier un recueil de poésies; Louis répondit : « Je ne puis pas vous cacher que j'aurais mieux aimé n'y

» pas trouver l'éloge de Napoléon écrit par un allemand. » Un Français aurait pu répondre à ce prince qui élevait l'ingratitude jusqu'à la hauteur du patriotisme : « Qui t'a fait roi? » Le roi poussait l'horreur de la France jusqu'au ridicule; lui, qui avait été filleul de Louis XVI et portait son nom, lorsqu'on lui demandait d'être parrain, il répondait : « L'enfant doit se nommer *Ludwig* et non *Louis*, c'est la *conditio sine qua non* » (p. 195). Il s'opposa au mariage de son fils aîné avec une princesse française (p. 190). La Walhalla fut son grand œuvre. Descendu du trône, devenu simple dilettante, il salua par une petite poésie la « délivrance du Sleswig-Holstein » en 1864. « Ce que j'ai rêvé se réalise, je » n'ai pas vécu en vain. » Deux ans plus tard, la Prusse continuait son œuvre « de délivrance; » cette fois c'était l'Allemagne qu'elle délivrait. Le roi Louis fut forcé de s'enfuir devant les « uniques bataillons de l'unique Prusse » et ne craignant point de se démentir, il s'écria « J'ai vécu en vain. » En 1867 il visita l'exposition de Paris, et exigea que Napoléon III lui rendît les honneurs dus aux souverains (p. 553). Il mourut à Nice à la fin de février 1868. Il avait, en passant, revu sa ville natale. « Son vœu a profité à la ville de Strasbourg, » dit M. H., et il est douloureux qu'il n'ait pu assister à la réalisation de son » rêve. » M. H. ajoute avec raison qu'aucun prince allemand n'aurait plus volontiers pris part, en 1870, à la guerre contre la France (p. 368). Pour employer une expression chère à nos voisins, ces traits me paraissent bons à recueillir « pour la caractéristique de la fidélité et du patriotisme bavarois. »

Albert SOREL.

---

222. — **Ueber die Entstehung und Entwickelung des Gefühls für das Romantische in der Natur.** H. P' K. LEHRS zu seinem fünfzigjährigen Doctorjubileum am 7. Mærz 1873 überreicht von Ludw. FRIEDLÆNDER. In-8°. Leipzig. 1873. — Prix : 1 fr. 75.

Il n'est point de peuple civilisé chez lequel on ne retrouve plus ou moins développé le sentiment de la nature; mais ce sentiment varie non-seulement quand on passe d'une nation à une autre, mais encore pour chacune d'elles aux diverses époques de son histoire; les habitants du Midi ne se font point des beautés de la nature la même idée que ceux du Nord, les anciens ne l'ont point comprise comme les modernes; les premiers ne paraissent avoir été frappés que par ce qu'elle a de gracieux, les seconds l'ont été davantage par ce qu'elle offre de grandiose et de terrible. C'est dans les pays de montagnes surtout qu'on rencontre ce dernier genre de beautés, auxquelles M. Friedlænder donne le nom de *romantiques;* visités aujourd'hui, on sait avec quel empressement, ils étaient dédaignés autrefois et regardés presque avec une espèce d'effroi. L'auteur nous donne de ce sentiment de répulsion, si bien fait pour nous surprendre, les exemples les plus irréfutables, comme les plus curieux; puis en poursuivant les modifications successives, il nous le montre faisant enfin place, vers le commencement du XVIIIe siècle, à l'admiration que nous inspire aujourd'hui encore la grande nature et les beautés sévères des paysages alpestres.

Ce n'est pas que jusque-là le sentiment en ait été complétement inconnu : en 1541, Conrad Gessner, dans une lettre *De admiratione montium* adressée à un de ses amis de Glarus, exprimait pour le spectacle sublime qu'offrent les hautes montagnes un enthousiasme qu'il serait difficile même aujourd'hui de porter plus loin ; mais c'est là un fait isolé ; ce qui domine dans les récits du XVIe et du XVIIe s., c'est un sentiment constant d'aversion pour les contrées montagneuses, c'est la mise en opposition de leur stérilité habituelle avec la fertilité des pays de plaines.

Le goût des voyages qui se développa et prit à cette époque une extension sans cesse grandissante ne modifia guère tout d'abord cette manière de voir ; ce que se proposaient les touristes d'alors, c'était presque exclusivement de connaître les institutions et les coutumes des peuples qu'ils visitaient, d'étudier leur gouvernement, leur industrie, leur commerce, afin de faire profiter leur propre patrie de ce qu'ils auraient pu y découvrir de bon et d'utile. Chose singulière, le *Poème des Alpes* de Haller lui-même inspira bien plus à l'étranger le désir d'aller admirer la simplicité de mœurs et la constitution libre de la Suisse républicaine que les beautés sévères de sa nature.

Cependant à ce moment même tout change. M. Friedlænder signale avec raison dans les *Remarques* que suggéra à Addison son voyage en Suisse et en Italie comme l'éveil et la première expression du sentiment pour les beautés de la nature alpestre ; désormais il ne s'éteindra plus. Bientôt Thomson chante celles des Highlands d'Écosse, et emploie, pour les peindre, il est vrai après Addison qui le premier s'en était servi, le mot *romantique* dans le sens même qu'on lui accorde aujourd'hui.

Mais le vrai promoteur de l'admiration pour les sublimes beautés qu'offrent les pays de montagnes, celui qui en a été le véritable révélateur, c'est Rousseau. La vue des bords enchantés du lac de Genève et de ce paysage unique, que bornent d'un côté les pentes gracieuses du Jura et de l'autre les contreforts escarpés des montagnes de Savoie, l'avaient initié de bonne heure au sentiment encore si rare des beautés sévères de la grande nature, et le premier il les a exprimées dans toute leur vérité et avec cette éloquence contagieuse qui persuade et entraîne. A cet égard la *Nouvelle Héloïse* occupe une place considérable dans l'histoire des idées ; elle a révélé, en effet, à la génération suivante une source encore inconnue d'émotions et de poésie, et montré, sous un aspect saisissant et nouveau, l'homme dans ses rapports avec la nature. Les écrits de Rousseau qui suivirent ne firent que confirmer, que développer davantage ce que le célèbre roman avait si magistralement indiqué ; la cause des pays de montagnes était gagnée, et désormais les bords du lac de Genève, bientôt la Suisse tout entière, devinrent un but incessant de pèlerinage pour les amants de la nature.

Rousseau forma de nombreux disciples ; l'un d'eux, Ramond de Carbonne, « le Saussure des Pyrénées, » comme l'a appelé Sainte-Beuve, contribua à répandre le goût des voyages alpestres et le culte de la grande nature d'abord par sa traduction du *Voyage de Coxe en Suisse et dans le canton des Grisons*, puis par ses *Observations sur les Pyrénées*, plus tard enfin par son *Voyage au Mont*

Perdu. Mais celui qui après Rousseau a, sans contredit, le plus fait pour inspirer l'admiration pour les contrées montagneuses, c'est Saussure dans les pages émues sur la nature des Alpes, qu'il écrivait vers la même époque.

Il restait un pas à faire même après l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et des *Rêveries du promeneur solitaire :* des trois zones dans lesquelles Tœpffer a partagé ingénieusement les régions alpestres, Rousseau n'avait, à vrai dire, fait connaître que la zone inférieure, celle où prospère le noyer; la seconde, celle où ne croît plus que le sapin et le mélèze est « la découverte et la conquête » de Saussure. Il devait aussi bientôt révéler la troisième, la zone des glaciers et des neiges éternelles où toute vie a cessé et où ne règne plus que le silence et l'horreur sublime de la solitude. Les voyages du grand naturaliste dans la vallée de Chamouny, son ascension du Mont Blanc ont fait une révolution dans la connaissance et l'étude de la nature; ce n'est plus seulement l'intérêt qu'inspire le spectacle des majestueuses vallées des Alpes, c'est le sentiment mêlé de terreur et d'admiration qu'on éprouve sur leurs cimes escarpées, la révélation de l'infini que nous donne la vue d'un horizon sans limite, et les enchantements d'un cœur, dérobé un instant aux mesquines passions de la vie, contemplant sans entraves les secrets qui nous cachent l'origine des choses.

Les révélations de Saussure ne restèrent point sans écho; on connaît les voyages de Gœthe en Suisse; son admiration pour les Alpes est l'image de ce que ressentirent presque tous les hommes de sa génération pour les grandes scènes de la nature, de ce qui devait être désormais le sentiment universel de quiconque chez les nations de l'Europe moderne a reçu quelque culture. Cette admiration ne fut point cependant acceptée d'abord sans contradiction, et l'on a vu Chateaubriand y opposer le sentiment supposé plus vrai que les anciens avaient de la nature; mais cette protestation isolée et fantaisiste n'a point été écoutée, et les milliers de touristes qui chaque année parcourent dans tous les sens les vallées des Pyrénées et des Alpes témoignent assez de l'admiration croissante qu'inspire le spectacle d'une nature romantique et grandiose.

M. Friedlænder a suivi avec une rare sagacité le développement et les transformations de ce sentiment tout moderne; la brochure où il en fait l'historique, écrite avec autant de clarté et de goût que de saine et solide érudition, donne sur les points obscurs que présente cette question complexe une solution faite pour satisfaire : à ce double titre elle mérite d'être recommandée à quiconque s'intéresse à l'histoire des idées.

Charles JORET.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 25 décembre 1873.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, annonce qu'il a reçu une nouvelle expédition

du décret approuvant l'élection de M. Duruy, dans laquelle la formule « Vu le » procès-verbal de l'élection faite par l'Académie... » a été rétablie. La réclamation de l'Académie avait été prévenue (v. la séance précédente). — Le ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie une lettre de M. Ém. Burnouf, qui annonce des découvertes récemment faites à Athènes. On a trouvé plusieurs tombeaux, renfermant divers objets, à l'O. de la ville, près de l'emplacement où devait être la porte par où l'on allait à Sunium et à Marathon. Cette lettre est accompagnée de deux photographies. Outre divers vases et des fragments de sculptures, on a trouvé, auprès d'un squelette de jeune fille, un pot de terre contenant du fard en bon état de conservation, que M. Burnouf se propose de faire analyser. — M. de Sainte-Marie envoie l'estampage d'une pierre portant des emblèmes épiscopaux, trouvée dans le N. de la régence de Tunis, et qui paraît être du XVIIe siècle.

L'Académie nomme une commission de 4 membres chargée de présenter des candidats à une place de correspondant vacante par la mort de M. de Caumont : sont élus MM. de Longpérier, Ad. Régnier, Maury, Defrémery.

M. Naudet commence la lecture d'un mémoire sur l'administration romaine depuis Dioclétien jusqu'à la fin de l'empire d'Occident, qui fait suite à une précédente étude sur l'administration de l'empire jusqu'à Dioclétien. Dans la partie lue à cette séance, M. Naudet présente un tableau de l'administration de la cité municipale, qui formait l'unité administrative de l'empire. Il montre chaque cité gouvernée comme une petite république autonome (mais sous la dépendance des magistrats romains) par les *decuriones*, membres de la curie ou sénat municipal, qui dirigeaient tout dans la cité et répondaient de tout envers l'empire. Il étudie dans le détail toutes les charges qui étaient imposées aux curies, la répartition et la levée des impôts, la garde des sommes dues au fisc jusqu'à leur entrée dans les caisses de l'État, le transport de ces sommes, le maintien de l'ordre dans la cité, etc. Il énumère tous les fonctionnaires et employés attachés au service de la curie, les uns choisis parmi les personnages les plus considérables et dans le sein de la curie même, d'autres au contraire, les scribes, les appariteurs, recrutés parmi la plèbe, et même, jusqu'au règne d'Arcadius et d'Honorius, parmi les esclaves publics. Certains emplois s'étaient peu à peu avilis, comme celui du fonctionnaire chargé du maintien de l'ordre et appelé suivant les contrées irénarque, centurion, préposé ou défenseur de la paix, qui avait à sa disposition une troupe armée composée de gens du peuple ou d'esclaves municipaux. Cet emploi était tombé si bas que Théodose le jeune rendit une ordonnance pour supprimer les défenseurs de la paix, dans laquelle il leur reproche de commettre eux-mêmes les désordres qu'ils devaient réprimer. Cette ordonnance ne paraît pas avoir été exécutée, car on retrouve encore les irénarques à l'époque de Justinien. — M. Naudet passe ensuite à l'étude de l'administration provinciale. Il expose les titres divers que portaient, suivant le rang et l'importance des provinces, les magistrats chargés de les gouverner.

M. de Wailly termine la lecture de son mémoire sur la croisade de 1202. On

a vu dans la partie lue à la séance précédente comment le nombre des croisés était déjà lors de leur départ de Venise réduit environ de moitié. Ville-Hardouin dit que plusieurs de ces défections furent motivées par la crainte et la répugnance qu'inspira l'expédition de Constantinople. Mais ce ne fut pas là la seule cause qui amena un grand nombre de croisés à abandonner l'expédition. Ville-Hardouin raconte que dès l'été de 1202, avant qu'il fût question d'aller à Constantinople, le comte de Blois voulut se retirer et qu'on eut peine à le retenir : il ne dit pas quel était le motif qui poussait le comte à quitter la croisade, et pourtant il dut le connaître. M. de Wailly pense que ce motif fut l'élection de Boniface, marquis de Montferrat, comme chef de la croisade au lieu du comte de Flandre Beaudouin, élection qui dut indisposer beaucoup de Français et dans laquelle il faut sans doute aussi chercher la cause de la défection de la plupart des Champenois. Ainsi s'explique le silence de Ville-Hardouin sur le motif de ces défections : c'était lui en effet qui avait proposé de prendre Boniface pour chef : il est naturel qu'il ne veuille pas convenir de l'effet fâcheux produit par cette mesure. — M. de Wailly montre ensuite les difficultés qui ne cessèrent d'entraver la croisade dans la suite. Outre un certain nombre de mécontents qui ne s'étaient croisés qu'à contre-cœur, beaucoup étaient pris de scrupules : ils avaient fait vœu de combattre les infidèles, ils ne pouvaient souffrir que la croisade se détournât de son but pour assiéger des villes chrétiennes, comme Zara et Constantinople. De là des défections nouvelles, qui devinrent de plus en plus fréquentes jusqu'à la fin de la croisade. Dans de telles circonstances, dit M. de Wailly, ce qui est étonnant, ce n'est pas que les croisés n'aient pas réussi, c'est qu'ils aient pu faire tout ce qu'ils ont fait.

M. Egger présente de la part des auteurs deux brochures, l'une sur l'éloquence judiciaire chez les Athéniens, l'autre intitulée *Une descente aux enfers : le golfe de Naples, Virgile et le Tasse :* c'est une étude géographique, accompagnée d'une carte, sur les lieux décrits par ces deux poètes. M. Miller fait hommage de l'*Annuaire* de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France et des *Monuments grecs* publiés par la même société. M. Paulin Paris présente de la part de M. l'abbé Salmon deux volumes sur *les grands pèlerinages et leurs sanctuaires*.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 6 décembre 1873.

M. Meunier présente une série d'observations sur la langue française du XIVe s. Un dictionnaire français-latin qui se trouve en manuscrit à la bibliothèque de Douai lui a fourni un certain nombre de formes et de mots qui n'ont pas tous été relevés jusqu'à présent. La discussion porte particulièrement sur l'origine du pronom français *lui* et sur le mot *musgode*, *mugot* « trésor ». M. Baudry lit une note sur le suffixe participial *ant*, qui aurait perdu, selon lui, un *i* final plutôt qu'un *a* final. On voit, en effet, un *i* se perdre à la fin des formes comme *dèvatāt*,

abharat. M. Bréal rappelle qu'il s'agit d'une période très-reculée dont nous ne connaissons pas la phonétique : il mentionne les suffixes *man*, *tar*, qui semblent également avoir perdu une voyelle finale. — M. Bréal communique des étymologies concernant les mots πτωχός, *velum*, *dubenus* (Festus), et il lit une note sur les verbes latins *pello*, *vello*, *-cello*, *tollo*, qui sont formés comme *sino*, *cerno* (pour *pelno*, *velno*, *celno*, *tolno*). — Le Président prévient la Société que dans la prochaine séance il sera procédé au renouvellement du Bureau.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Bet-ha-Midrasch, herausg. von Jellineck, fünfter Th. (Wien, Winter). — Curtius, Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik, VI. Bd. 1. Heft (Leipzig, Hirzel). — De Gubernatis, Ricordi biografici, prima serie, 2a edizione (Firenze). — Hermetis Trismegisti qui apud Arabes fertur de castigatione animae libellum ed. latine vertit adn. ill. Bardenhewer (Bonnae, Marc). — Kerber, Gedanken über die Entwickelung der Conjugation, 1. Heft (Rathenow, Haase). — Koberstein's Grundriss der Geschichte der deutschen Nationalliteratur, fünfte umgearb. Aufl. v. K. Bartsch, IV. Bd. (Leipzig, Vogel). — Procli Diadochi in primum Euclidis Elementorum librum Commentarii ex recogn. Friedlein (Teubner). — Ritter, Geschichte der deutschen Union, 2. Bd. (Schaffhausen, Baader). — Sophocles, the plays and fragments edited by Campbell, vol. I (Oxford, Clarendon Press). — Three plays of Sophocles, Antigone, Electra, Deianira, translat. into English verse by Campbell (Edinburgh and London, Blackwood). — Von Brünneck, Die Reluitionsklagen aus Veræusserungsbeschrænkungen um Grundstücke und Mobilien nach den Islændischen Rechtsquellen Gragas und Jarnsida, etc. (Kœnigsberg, Koch).

ERRATA.

N° 47, 22 novembre. P. 331, n. 2, l. 3, au lieu de la *Vie de Malherbe* à Racan, lisez : *par* Racan.

P. 332, l. 4, par le petit-fils, lisez : par l'arrière-petit-fils.

N° 48, 29 novembre. P. 347, n. 1, l. 6, au lieu de *Robert le Pieux*, lisez : *Henri Ier*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abul-Bakâ Ibn Ja'îs. Commentar zu dem Abschnitte üb. das Sc. aus Zamachsari's Mufassal. Nach der Leipziger und Oxforder Handschrift zum 1. Male hrsg. übersetzt u. m. Scholien a. Handschriften d. Mufassal versehen v. G. Jahn. In-8°, iv-80 p. Halle (Buchh. des Waisenh.). 8 fr.

Alemannia. Zeitschrift f. Sprache, Literatur u. Volkskunde d. Elsasses u. Oberrheins. Hrsg. v. A. Birlinger. 1. Jahrg. 3. Hft. viij p. 225-336. Bonn (Marcus). 2 fr. 75

Commentationes in honorem F. Bücheleri Hermani Useneri editæ a Societate philologa Bonnensi. In-8°, 113 p. m. 1. Steintaf. Bonn (A. Marcus). 3 fr. 40

Dechent (H.). Ueb. das 1. 2. u. 11. Buch der Sybillinischen Weissagungen. In-8°, 88 p. Frankfurt a. M. (Vœlcker). 3 f. 80

Dove (A.). Doppelchronik v. Reggio und die Quellen Salimbane's. Als Anh. : Annales Regienses. Mit e. Schriftaf. In-8°, vj-226 p. Leipzig (Hirzel). 6 fr. 75

Eberty (F.). Geschichte des preussischen Staats. 7. Bd. 1815 bis 1871. In-8°, iv-650 p. Breslau (Trewendt). 11 fr.
Les 7 volumes. 58 fr.

Grætz (H.). Geschichte d. Juden von den æltesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Aus d. Quellen neu bearb. 1. Bd. 1. Lfg. In-8°, 64 p. Leipzig (Leiner). 1 fr. 10

Hesse (F. H.). Das Muratori'sche Fragment neu untersucht u. erklært. In-8°, viij-307 p. Giessen (Ricker). 8 fr.

Hirsche (K.). Prolegomena zu e. neuen Ausgaben der Imitatio Christi nach dem Autograph d. Thomas v. Kempen. Zugleich e. Einführg. in sæmmtl. Schriften d. Thomas, sowie e. Versuch zu endgült Feststellg. d. Thatsache, dass Thomas u. Kein anderer der Verfasser d. Imitatio ist. 1. Bd. in-8°, xix-522 p. Berlin (Luderitz). 16 fr.

Jolly (J.). Geschichte d. Infinitivs im Indogermanischen. In-8°, xv-284 p. München (Ackermann). 8 fr.

Kœlbing (E.). Ueb. d. nordischen Gestaltungen der Partonopeus Sage. Eine literar-histor. Abhandlg. In-8°, 21 p. Strassburg (Trübner). 1 fr. 10

Kopp (W.). Griechische Literaturgeschichte f. hœhere Lehranstalten u. f. weitere Kreise bearb. In-8°, vj-203 p. Berlin (Springer). 3 fr. 25

Müller (P. L.). Wilhelm III v. Oranien und Georg Friedrich von Waldeck. Ein Beitrag zur Geschichte des Kampfes um das europ. Gleichgewicht. 1. Bd. 1679-1684. In-8°, 304 p. Haag (Nijhoff). 8 fr.

Munier (M.). Tabulæ photographæ XI. Materiam palæographicam ætatis imperatoriæ exhibentes. In-8°, 13 p. avec 11 pl. photog. in-4°. Mainz (Diemer). 16 fr. 85

Quitzmann (E. A.). Die ælteste Geschichte d. Baiern b. z. J. 811 m. e. Geschichts-Karte u. e. Stammtafel der Agilulfinger. In-8°, viij-400 p. Braunschweig (Wreden). 10 fr. 75

Richard (L.). Dictionnaire de la langue commerciale de l'archipel d'Asie (dite Malaise) telle qu'elle se parle à Sumatra, Singapour, Bornéo, les Célèbes, les côtes de Chine, de Cambodge (Saigon), de Java, etc. In-8°, ij-282 p. Paris (Dumoulin).

Sanders (D.). Deutscher Sprachschatz geordnet nach Begriffen zur Leichten Auffindg. u. Auswahl d. passenden Ausdrucks. 1. Lfg. In-8°, 192 p. Hamburg (Hoffmann et C°). 2 fr. 75

Schœll (R.). Quæstiones fiscales juris attici ex Lysiæ orationibus illustratæ. In-8°, iv-20 p. Berlin (Weidmann). 1 fr. 65

Wackernagel (W.). Poetik, Rhetorik u. Stilistik. Akademische Vorlesgn. Hrsg. v. L. Sieber. In-8°, xj-452 p. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 12 fr.

Zeitung (Archæologische). Hrsg. von E. Curtius und R. Schœne. Neue Folge. 6. Bd. 4 Hefte. In-4°. Berlin (G. Reimer). 16 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans la dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Ier des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8°. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

En vente chez H. COSTENOBLE, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8°. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 51 Septième année 20 Décembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. T. 3e et dernier. 8 fr.

Cte DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne. 7 fr.

T. MOMMSEN Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. 3e publié par M. le baron de Witte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

E. LÉOTARD Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au quatrième siècle. 1 vol. in-8°. 5 fr.

—— De praefectura urbana quarto post Christum saeculo. In-8°. 3 fr.

PÉRIODIQUES.

Revue d'Alsace, octobre-novembre-décembre, 1873. R. Reuss, Les statuts de l'ancienne Université de Strasbourg. — E. Lehr, Notice historique et généaogique sur les comtes de La Petite-Pierre en Basse-Alsace. — H. Bardy, Notice historique sur la ville de Belfort (suite — 1453 à 1631). — D. Fischer, L'ancien bailliage de Herrenstein (suite et fin). — X. Mossmann, L'abbé Ch. Martin, premier directeur du gymnase catholique de Colmar, sa vie et ses œuvres, par l'abbé P.-A. Merklen. — Tables des matières de l'année 1873.

The Athenæum, N° 2404, 22 novembre. The Cambridge Paragraph Bible of the Authorized English Version. With the Text revised, etc. and a critical Introduction. By Scrivener. Cambridge, University Press (l'introduction fera époque dans l'histoire de la Bible anglaise). — Narratives of the Rites and Laws of the Yncas. Transl. from the Original Spanish Mss. With Notes and Introduction by Markham. Hakluyt Society (sans valeur). — The Electra of Sophocles. Edited by Blaydes. Williams and Norgate (malgré son grand savoir, l'éditeur ne suit pas une méthode scientifique). — Mr. J. Gough Nichols, F. A. S. (notice nécrologique). — Lord Byron and Lord Cadurcis (H. S. Schultess-Young; Fr. Rule). — The Quarterly Review and Messrs. Blackie's Dictionaries (réponse aux éditeurs). — A Shakspearean Discovery (Ch. Edmonds, à propos de la communication de M. Elliot Brown). — *Societies* (compte-rendu de la séance du 17 nov. de la Société asiatique de Londres).

Literarisches Centralblatt, N° 49, 6 décembre. Teichmüller, Aristotelische Forschungen. III. Gesch. des Begriffs der Parusie. Halle, Barthel. In-8°, xvj-163 p. (outre une dissertation sur la παρουσία, ce cahier contient un travail sur le sens et l'étymologie du mot ἐντελέχια et un autre sur l'idée de la vie éternelle dans le Nouveau Testament). — Lieblein, Recherches sur la chronologie égyptienne. Christiania, Hinrich'sche Buchh. In-8°, 148 p. (l'auteur s'appuie sur des listes généalogiques de particuliers qu'il a publiées dans son « Dictionnaire de noms hiéroglyphiques »; résultats souvent hasardés). — Stumpf, Die Reichskanzler vornemlich des 10., 11. u. 12. Jahrh. 3. Bd. 3. 3. Abth. Innsbruck, Wagner. In-8°, p. 81-465. — Meyer, Die Wahl Alexander III und Victor IV (1159). Gœttingen, 1871, Rente. In-8°, 120 p. (l'auteur considère l'élection de ces deux papes comme illégale; son travail quoique bien fait est cependant inférieur à l'ouvrage de Zœpffel). — Stæhelin, Erasmus' Stellung zur Reformation. Basel, Schneider. In-8°, 35 p. (cette brochure est très-remarquablement conçue mais contient peu de nouveau). — Rosenkrantz, Von Magdeburg bis Kœnigsberg. Berlin, Heimann. In-8°, x-487 p. (cf. *Revue critique*, 1873, t. II, p. 371). — Lieblein, Dictionnaire de noms hiéroglyphiques, dernière livr. Christiania et Leipzig, Hinrich'sche Buchh. (travail utile dont la valeur est augmentée par un index étendu). — Lange, Der homerische Gebrauch der Partikel εἰ. II. εἴ κεν (ἄν) mit dem Optativ und εἰ ohne verbum finitum. Leipzig, Hirzel. In-8°, p. 489-566 (art. favor. cf. *Lit. Centr.*, 12 mars 1873). — Meyer, Die mit Nasalen gebildeten Præsenstæmme des Griechischen. Iena, Mauke. In-8°, viij-120 p. (l'auteur identifie les caractéristiques *nu* et *na* avec le *na* du participe passif; il considère l'*u* de *nu* comme un assourdissement de l'*a* de *na*). — 1. Annaei Senecae oratorum et rhetorum sententiae divisiones calores. Recogn. Kiessling. Leipzig, 1872, Teubner. In-8°, xvj-557 p. (aussi bien au point de vue du texte qu'à celui des restitutions, cette édition l'emporte sur les éditions précédentes); 2. Gruppe, Quæstiones Annaeanae. Berlin, Weber. In-8°, 48 p. (note très-défavorable).

Bibliographia Critica, publ. por A. Coelho. Fasc. IX-X. Reinhard-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — **20 Décembre** — **1873**

Sommaire : 223. Bruston, Du texte primitif des Psaumes. — 224. Claussen, Recherches sur le texte et les sources de Quintilien. — 225. Schwicker, Histoire du Banat de Temesvar. — 226. Sugenheim, Mémoires et Études biographiques pour servir à l'histoire de France. — 227. Corne, Éducation intellectuelle. — *Variétés : Mittheilungen,* etc., revue des ouvrages historiques, p. p. Foss. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

223. — **Du texte primitif des Psaumes,** explication des passages les plus obscurs de ce livre par Ch. Bruston. 1 vol. in-8° de 123 p. Paris, Sandoz et Fischbacher. 1873.

La collection d'hymnes hébraïques qui porte le nom de Psaumes offre des obscurités et quelquefois des énigmes dont la raison doit être certainement cherchée dans l'altération du texte primitif. C'est ce dernier qu'il faut essayer de reconstituer en maint endroit en tenant compte d'une part des principes généraux applicables à la restauration d'un texte vicié et de l'autre des faits propres à l'histoire du psautier. M. B. a publié en 1865 une traduction des Psaumes qui corrige le texte reçu sur un grand nombre de points; il nous donne dans le présent ouvrage la justification détaillée de ces différents changements. La partie proprement exégétique de son travail est précédée d'une sorte d'introduction (p. 1-49) où il établit par une série de considérations historiques et philologiques que la critique a le devoir de ne pas se fier aveuglément au texte que nous a fourni la grande révision dite masorétique. M. B. est appelé ainsi à jeter un coup-d'œil d'abord sur l'histoire du texte hébreu, puis sur l'histoire de la critique de ce texte. Il donne ensuite les preuves de l'altération du texte des Psaumes et détermine les règles à suivre pour la restauration des textes altérés. Ces différents chapitres ne sont guère que le résumé de faits connus et acquis à la science; il n'y a donc point lieu de s'y arrêter. Ce résumé est d'ailleurs bien fait et généralement exact; je ne veux qu'y signaler une assertion fort risquée sur la date où les écrits bibliques antérieurs à l'exil auraient été transcrits en caractères carrés (p. 7 et 8).

Les corrections de M. B. portent sur plus de soixante passages qu'il a répartis sous les rubriques suivantes : Erreurs de vocalisation et de ponctuation, erreurs dans la division des mots, altérations dans les consonnes, interversion de mots et méprises, interpolations. Plusieurs des changements proposés sont très-acceptables, quelques-uns sont même tout à fait probables et amendent le texte reçu d'une façon vraiment satisfaisante; d'autres, quoique ingénieux, nous ont paru forcés. Nous passerons en revue les principaux. — Le début du Ps. 91 dans le texte actuel (voy. p. 54-55) est évidemment défectueux : « Celui qui habite à l'abri du Très-Haut loge sous la protection du Tout-Puissant. *Je* dirai à Iahveh : Mon asile..... Oui, c'est lui qui *te* délivrera. » — Par un léger changement dans la

vocalisation d'un mot (*omer* au lieu de *omar*) M. B. supprime la tautologie du premier verset et l'incohérence de ce qui suit: « O toi qui habites, etc. et loges, etc., qui dis à Iahveh : Mon asile..... Oui, c'est lui qui te délivrera. » — Ps. 119 v. 128 (p. 57-58) le texte canonique porte : « J'approuve tous les commandements *de tous*. » M. B. divise les mots un peu autrement et lit : « J'ai observé tous tes commandements envers moi. » — La correction proposée pour le v. 7 du ps. 45 est particulièrement ingénieuse. Après différents éloges adressés au roi dont il célèbre l'hyménée le poète dit à celui-ci : « Ton trône, *Dieu*, [est] à toujours. » — Cette expression singulière a été expliquée de plusieurs manières. On a en particulier proposé de traduire : « Ton trône [est] *de Dieu* à toujours, » — construction forcée et inadmissible comme le fait très-bien sentir M. B. Celui-ci s'est souvenu fort à propos que le compilateur du second livre des Psaumes, auquel appartient le ps. 45, a systématiquement effacé le nom de Iahveh pour le remplacer par celui de Elohim; c'est là un fait hors de toute contestation. Or rétablissons en cet endroit le mot Iahveh ou plutôt ses consonnes IHVH; elles sont en même temps, sauf une différence minime (un *vau* à la place d'un *iod*) les consonnes du mot yihieh (à savoir IHIH), lequel mot *yihieh* signifie *sera* et donne à la phrase le sens suivant, qui est entièrement satisfaisant : « Ton trône sera à toujours. » M. B. suppose donc que le compilateur aura lu négligemment IHVH pour IHIH et, s'imaginant avoir devant lui le tétragramme sacré, l'aura, suivant sa constante habitude, remplacé par le synonyme qu'il préférait. Il va de soi qu'une supposition de cette sorte échappe par sa nature à une démonstration rigoureuse; on ne laissera pas cependant que d'être séduit par l'ingénieuse simplicité de cette conjecture. — M. B. explique par l'introduction dans le texte d'une note marginale une énigme du ps. 22 qui a désespéré jusqu'à présent les exégètes (v. 17 et 18, p. 93-96) : « Des chiens m'ont enveloppé; une bande de méchants tourne autour de moi comme le lion. *Mes mains et mes pieds; je compterai tous mes os*. Ils regardent; ils ont les yeux fixés sur moi. » — Que peuvent bien signifier les mots que nous avons soulignés? Or, au v. 15, on lit : « *Tous mes os* sont tremblants. » — Un copiste ou un compilateur a pu vouloir expliquer cette expression par une glose ainsi conçue : « Mes mains et mes pieds, [c'est ainsi que] j'expliquerai *tous mes os*. » La méprise des copistes postérieurs serait donc la seule cause de la confusion actuelle du texte. M. B. croit retrouver des annotations de même nature, également introduites à tort dans le texte, aux ps. 73 v. 28 et 75 v. 2 (p. 98-102 et 102-104). — Les mots du ps. 116 v. 2 (p. 105-106): « J'ai cru, car je parlerai, » (qui, par une erreur de traduction, sont devenus la fameuse parole : « J'ai cru; c'est pourquoi j'ai parlé ») constituent encore d'après M. B. une note de provenance analogue dont il pense pouvoir indiquer l'origine, et doivent être retranchés. Cette conjecture me semble aventurée et je préfère l'opinion des exégètes qui traduisent, en parfait accord avec le contexte : « J'ai cru que j'allais périr. »

La plus originale des suppositions de M. B. est sans aucun doute celle que lui suggère le ps. 40 (v. 7 et suiv. p. 106-110): « Tu ne te plais ni au sacrifice ni à l'offrande. *Tu m'as creusé des oreilles*. Tu n'as demandé ni holocauste ni vic-

time pour le péché. Alors j'ai dit : Voici, *je suis venu avec un rouleau d'un livre écrit sur moi.* Je me plais, mon Dieu, à faire ta volonté, etc..... » Les mots soulignés constituent d'après M. B. une *double couche* d'interpolations, dont il explique comme il suit l'origine. Au lieu de *Ozenaïm Karithâ li* (des oreilles tu as creusé à moi) M. B. propose d'abord de lire, par un très-léger changement (*beth* à la place de *caph*) que d'anciennes traductions semblent approuver : *Ozenaïm Barithâ* (ou *Berith*) *li*, ce qui se traduira par : « Oreilles, alliance, à moi.» Le premier de ces trois mots, *oreilles*, a dû être originairement une note marginale du v. 2 : « Il a incliné vers moi..... (*ses oreilles*).» Le mot *alliance* constitue une seconde note marginale se rapportant à ces mots du v. 8, souligné plus haut : *Rouleau d'un livre :* ce livre, c'est le livre *de l'alliance;* tandis que les mots *à moi*, *pour moi* sont la glose de ceux-ci qui suivent : livre écrit *sur moi.* Les trois notes marginales ci-dessus auront été transportées par méprise dans le texte et les interprètes, pour y mettre un sens quelconque, y auront opéré le changement expliqué plus haut du *beth* en *caph*. Quant à la phrase: «Je suis venu, etc.» elle serait à son tour une glose philologique, mal comprise et introduite dans le texte antérieurement à celles dont il vient d'être question, dont le sens ne peut être que ceci : « A la place de *ithi* (qui veut dire *avec moi*) dans un rouleau (c'est-à-dire dans un manuscrit) il y a écrit *alaï* (qui veut dire sur moi). »— C'est à tort que plus tard on a lu, par une erreur de vocalisation : « Je suis venu, etc.» (*bâthi* au lieu de *beithi*). Le passage auquel doit se rapporter l'indication de la variante *alaï* se retrouve au ps. 38 à la fin du v. 11. La note s'est déplacée comme dans les cas précédents. — Il n'est pas besoin d'être très-familiarisé avec les questions de restitution de textes pour s'apercevoir que M. B. a dépassé ici les bornes assignées à l'hypothèse scientifique pour tomber dans la subtilité et dans la fantaisie. J'admets volontiers que des notes marginales aient pu se glisser induement dans le texte; mais je ne puis considérer comme une hypothèse susceptible d'être soumise à l'examen une conjecture formée à elle seule de cinq ou six suppositions dont chacune prise à part serait déjà fort risquée. En effet, si l'on en croyait M. B., voici la série d'accidents singuliers qu'il faudrait admettre: 1° Une note marginale destinée au v. 11 du ps. 38 se trouve transportée dans le texte du ps. 40. 2° Elle y prend un sens tout différent de celui qu'elle comportait d'abord, bien que ce sens arrangé s'accorde assez mal avec le contexte. 3° Le v. 2 du ps. 40 donne à son tour naissance à une courte note marginale. 4° et 5° Deux mots de la grande glose n° 1 interpolée donnent aussi naissance à deux notes marginales. 6° Les trois notes marginales ci-dessus, se trouvant voisines, sont transportées simultanément dans le corps du psaume qui les avait provoquées. 7° Dans ces trois mots détachés qu'une méprise avait accolés on a vu une phrase, et pour donner à cette phrase un sens tolérable (sens si peu tolérable cependant et si peu en harmonie avec le contexte que cette incohérence a frappé tous les exégètes et a inspiré à M. B. lui-même l'idée d'une interpolation), on a modifié une consonne. M. B. doit être le premier à reconnaître que le plaisir de l'invention l'a fait glisser dans l'arbitraire le plus complet. — Je préfère de beaucoup les corrections proposées pour le ps. 87 (p. 110 et suiv.), sans que je prétende en garantir le bien fondé.

Il est un autre écueil contre lequel M. B. me semble ne s'être pas suffisamment mis en garde, j'entends la tentation, trop naturelle, de trouver dans les textes tels qu'il les restitue des rencontres avec tel fait ou détail historique. C'est ainsi que pour le commencement du ps. 16 (p. 60-63) dont le texte laisse sans aucun doute beaucoup à désirer, M. B. propose différentes corrections dont chacune prise à part semble acceptable, mais qui ont le grave tort, considérées dans leur ensemble, d'adapter si exactement le psaume à une situation historique donnée qu'on ne peut se défendre de penser que ce n'est pas le texte à lui seul qui a fait naître le rapprochement, mais que l'idée préconçue de ce rapprochement a puissamment influé sur la manière dont a été opérée la restauration de l'original. — M. B. admet d'emblée et sans preuve aucune que le ps. 16 est de David. Cela fait, le texte tel qu'il l'a restitué se trouve retracer le tableau fidèle de la révolte d'Absalon. M. B. vous désignera par leurs noms ceux que le poète a indiqués par cette vague désignation : les « saints » ou les « nobles. » Si l'expression de « *tous* les saints » appliquée aux adversaires de David paraît inexacte, puisque deux sacrificateurs, Tsadoc et Abiathar, étaient d'après les livres historiques restés fidèles à ce roi, il fera remarquer que ces deux hommes habitaient Jérusalem et que le psalmiste a pris la précaution de dire : les saints qui sont *dans le pays*, « c'est-à-dire dans le reste du royaume par opposition à la capitale. » D'autre part M. B., par une division nouvelle du texte masorétique, a reconstitué un verbe peu usité qu'il a traduit par : *Je suis englouti*. Or, admirez la rencontre! ce mot, un des plus rares du lexique, se trouve précisément employé dans un des livres de Samuel à propos de David lors de la révolte d'Absalon. Ce n'est pas tout; M. B. veut que le psaume rende à son tour à l'histoire l'aide qu'il a reçue d'elle : « Le dernier distique de la strophe montre que la révolte d'Absalon » fut au moins autant religieuse que politique..... Les dieux des révoltés étaient » probablement Baal, Astarté et en général les dieux des Cananéens. » Ce distique gros de conséquences est le suivant : « Je ne répandrai point leurs libations de sang et n'élèverai point *leurs noms* (comprenez : *leurs dieux*) sur mes lèvres. » Tout cela est singulièrement forcé; et de tels rapprochements sont faits pour discréditer les corrections les plus ingénieuses. Il est fâcheux que M. B. s'y soit laissé aller si facilement. Il est évidemment moins à l'aise — cet exemple et d'autres en font foi — sur le terrain de la critique historique que sur celui de la philologie pure. — Le ps. 90 connu sous le nom de « Prière de Moïse, » mais que personne ne peut songer à lui attribuer dans son état actuel lui inspire un rapprochement bien malencontreux (p. 66-68). Quel rapport en effet peut-on sensément établir (en accordant à M. B. sa traduction) entre les mots : « Tu les emportes *pendant leur sommeil*, » et les serpents venimeux qui, d'après la tradition, assaillirent les Israélites dans le désert, serpents dont la morsure produisait des « effets léthargiques » avant de donner la mort? — Le ps. 110 a servi de thème à des applications non moins fantaisistes (p. 74-75). Que vient faire ici ce David « dont la piété un peu sacerdotale (au moment où il s'empara de Jérusalem) rappelait (?!) naturellement le prêtre-roi Melkisédek, qui avait jadis régné au même lieu (!!)? » — Que dire enfin de cette bizarre conjecture, d'après laquelle dans les derniers temps de la monarchie israélite, les Assyriens auraient

interdit en Judée l'usage du nom de Iahveh et « *forcé les Hébreux à modifier dans* » *ce sens le texte de leurs livres religieux?* » Une seule chose peut être plus bizarre que cet étrange soupçon; c'est le raisonnement qui l'appuie. « Cette conjecture m'est inspirée par 2 Rois XXIII, 34, où l'on voit que le roi d'Égypte Nécho, après avoir vaincu les Assyriens et s'être emparé de Jérusalem, fit roi *Eliakim* et changea son nom en celui de *Joïakim* (*Elohim* remplacé dans le nom royal par *Jahveh*). Il aurait fait cela dans mon idée *pour montrer qu'il ne voulait pas imiter la tyrannie religieuse des Assyriens, mais au contraire respecter pleinement la liberté de conscience de ses nouveaux sujets.* » (p. 36, note 2.)

Les défauts que j'ai signalés dans l'ouvrage de M. B. ne me font point perdre de vue les qualités très-sérieuses de son essai, qui témoigne de connaissances philologiques très-solides, d'une réelle sagacité, d'une grande indépendance d'esprit, enfin d'une étude approfondie et soutenue du livre dont il a voulu restituer le texte primitif. De pareilles publications ne sauraient être trop encouragées, et il faut se féliciter que les recherches d'érudition sacrée provoquent des travaux aussi consciencieux et aussi originaux. Je m'associe en particulier de grand cœur au vœu qu'exprime M. B. de voir la France reprendre dans les études hébraïques le haut rang qu'elle y tenait jadis, et je suis heureux de saluer en lui un de ceux qui dans ce domaine travailleront le plus activement à « renouer la » chaîne de nos traditions pendant si longtemps brisée. »

Maurice VERNES.

---

224. — **Quæstiones Quintilianeæ**, scripsit Joannes D. D. CLAUSSEN Dr phil. Leipzig. 1873. In-8°, 77 p.

Ces *Quæstiones* se composent de trois parties ou plutôt de trois dissertations distinctes sur Quintilien.

Dans la première de ces dissertations, M. C. essaie de résoudre quelques difficultés critiques que présente le texte de son auteur. Depuis que dans son édition, M. Halm a donné un fondement sûr aux conjectures qu'on peut faire sur Quintilien, c'est, si nous ne nous trompons, le premier travail de ce genre qui ait été publié. Cependant, il est regrettable que l'auteur n'ait pas eu connaissance d'un manuscrit du fonds Notre-Dame (n° 18527 de la Bibl. nat.) appelé Avicella dans l'édition Lemaire et Pithœanus par Spalding. Deux élèves de l'École des Hautes-Études, M. Châtelain et l'auteur de cet article en ont fait la collation, et leur travail doit paraître prochainement. Ils se sont rendu compte que ce n'est point une copie du Bernensis, ainsi que l'avait cru M. Halm, mais un manuscrit copié sur le même original. Dans la plupart des leçons que corrige M. C., il coïncide, il est vrai, avec le Bernensis; remarquons cependant qu'il lui donne pleinement raison dans sa conjecture sur I, 5, 31 : *præterea nunquam in eadem flexa et acuta*, *quiineadem flexa et acuta* (texte du Bn). Les mots *quiineadem — acuta* ne se trouvent que dans le Bn et le Bambergensis. Le ms. de Notre-Dame (N) ne portant pas ces mots on peut se demander s'ils se trouvaient dans le manuscrit dont il est dérivé ainsi que Bn. Or la chose est bien peu pro-

bable, car il faudrait supposer que les copistes de l'Ambrosianus (A) et de N. copiant d'après des manuscrits différents se seraient rencontrés par hasard pour omettre exactement le même passage. Et en fait, quand nous considérons la leçon de Bn nous voyons que nous avons affaire à une pure dittographie de ce manuscrit, ainsi que l'a très-bien vu M. C. — Du reste les conjectures que celui-ci nous présente sont nombreuses et souvent heureuses. Relevons en particulier I, 5, 33 où il ajoute après *recta* le mot *locutio*, ce qui donne la traduction du mot grec ὀρθοέπεια — I, 7, 21 où en changeant dans le texte de A *instructione* en *institutione* il rétablit une allusion au *De analogia* de César — enfin VIII, 3, 35 où en changeant *Cincilius* (a G S — *Cæcilius* M) en *Cincius*, il rend ce qui lui est dû à *L. Cincius*, grammairien-antiquaire contemporain de Varron, peut-être le fils de l'homme d'affaires d'Atticus, qu'il ne faut pas confondre avec le préteur L. Cincius Alimentus qui vécut au temps de la seconde guerre punique et qui écrivit des annales en grec (Cf. Mommsen. Rœm. Chron., 378 [2]). Le renseignement que nous communique Quintilien était probablement emprunté à son *De Verbis priscis* (Cf. M. Hertz. De Luciis Cinciis, Breslau 1843, p. 47).

Dans deux passages (I, 4, 16 — I, 5, 32) M. C. essaie de corriger des mots grecs. L'entreprise, lorsque l'évidence n'est pas là pour nous guider, nous semble prématurée; il faut attendre pour la tenter qu'une étude générale ait été faite sur les mots grecs dans les manuscrits latins. Dans le texte de Quintilien ils sont souvent méconnaissables, ainsi que Bonnell l'avait déjà remarqué (Lexicon Quintil. p. 978). Ainsi I, 4, 16 : *sic* Ὀδυσσεύς *quem* Ὑλυσσέα (Christ; *Olyssea* A; *dissea* Bn *olissea* N, mais avec un δ au-dessus de l'o) *fecerant Aeolis, ad Ulixen deductus est*. M. C. veut lire Ὀλιξέα. La comparaison des mss. semble prouver que l'archétype écrivait *olissea*. Mais il est un peu trop hardi, croyons-nous de vouloir remplacer *ss* par x en partant de cette considération que le mot grec devait être très-voisin du mot latin. — Plusieurs fois, M. C. attribue la corruption d'un texte à l'intrusion d'un ou de plusieurs mots. Personne ne doute que les textes anciens et spécialement celui de Quintilien ne soient chargés de gloses ajoutées par les grammairiens et insérées ensuite dans le texte. Mais autant le mal est fréquent, autant il faut se garder d'abuser du remède et de supprimer un mot du texte reçu, quand on ne peut pas prouver comment il s'y est introduit. C'est, nous semble-t-il, dans ce défaut que M. C. est tombé à propos de I, 4, 27 où il supprime *verbi* du texte de Bn N et *verba an* du texte de A (adopté par Halm) sans dire à quoi il faut en attribuer l'origine. D'ailleurs nous ne comprenons pas en quoi le texte de A est inadmissible : *quædam participia an verba an appellationes sint dubitari potest*.

II. La seconde dissertation de M. C. traite des sources auxquelles Quintilien a emprunté ses jugements dans le chapitre premier du Xe livre. Tout le monde sait que l'auteur y passe en revue toute la littérature ancienne jusqu'à son époque et qu'il y caractérise en quelques mots chacun des écrivains grecs et romains. Or ce qui concerne les auteurs grecs offre une analogie frappante avec l'opuscule de Denys d'Halicarnasse connue sous le nom de *De veterum scriptorum censura*. Quintilien ne cite pas cet auteur dans le Xe livre, mais il en est question dans plusieurs

autres parties de son œuvre, de sorte qu'*a priori*, rien ne nous empêche de croire qu'il ait puisé abondamment dans le livre perdu de Denys περὶ μιμήσεως dont nous avons un abrégé dans la *veterum scriptorum censura* (Cf. Sylburg, p. 416, Reiske, V). C'est ce que M. C. veut prouver. Il ajoute comme sources secondaires le même Denys dans son livre *De compositione verborum* et Cicéron dans le *De Oratore*, dans l'*Orator* et dans le *Brutus*, sans compter quelques réminiscences d'Horace. Pour arriver à son but il montre que les genres cités par les deux écrivains sont les mêmes et que dans chaque genre les mêmes auteurs sont indiqués. En même temps, il établit une liste complète des passages où il croit reconnaître la trace des lectures de Quintilien en mettant en regard le texte dont ils sont le reflet.

Cependant, malgré la grande ressemblance qu'offrent les deux ouvrages, leur parenté ne nous semble pas aussi évidente qu'à M. C. Sans doute, les jugements des deux critiques sont souvent identiques et les épithètes latines semblent parfois la traduction pure et simple des expressions grecques. Mais on ne doit pas considérer Denys comme un critique très-original et nous avons la preuve suffisante (Bernhardy, Grundriss der gr. Litt. I, p. 155 sqq.) que ce que l'on a plus tard appelé le *canon Alexandrinorum* existait au moins en partie avant Denys. Les jugements de Cicéron sur les écrivains grecs et latins nous prouvent que de son temps la critique littéraire jouait déjà un rôle dans les écoles de rhétorique. Il est très-probable qu'à chaque nom du canon l'usage avait ajouté une sorte de jugement stéréotypé se répétant dans des termes à peu près identiques. Lorsqu'on parlait d'Hésiode, on disait qu'il se faisait remarquer par le coulant de son style (*lenitas verborum et compositionis probabilis* Q. X. 1. 52 — ὀνόματων λειότης καὶ συνθέσεως ἐμμελής. Dion. vett. cens. p. 419 R.); lorsqu'on comparait Thucydide à Hérodote on disait que l'un se caractérisait surtout par l'énergie, l'autre par la finesse (*alte concinnans, hic remissis sententiis maior,.... ille vi, hic voluptate* Q. I. 73 ἐν μεντοι τοῖς γλαφυροῖς καὶ Ἡρόδοτος, ἐν δὲ τοῖς παχυτεροῖς ὁ Θουκυδίδης..... δεινὸς δὲ καὶ ἰσχὺν παρεμβαλλόμενος Θουκυδίδης. τὸν δὲ..... διενεγκόντα τὸν Ἡρόδοτον ἐπαινοῦσιν. Dion. vett. cens. p. 426 R.). Quintilien cite lui-même à mainte reprise le *grammaticorum consensus* (12, 14, 18, 19, 61, 67, 72), en avant l'air de faire plutôt allusion à une tradition d'école qu'à un ouvrage déterminé. Qu'on se rappelle combien les idées reçues sont encore puissantes en France, dans la critique littéraire. Quintilien lui-même est devenu l'une des sources de cette nouvelle tradition, et il n'est pas un candidat à la licence qui devant disserter sur Tite-Live ne sente se glisser sous sa plume l'expression de *lactea ubertas*.

Cependant ce qui nous persuaderait beaucoup plus que les rapprochements nombreux et ingénieux que M. C. a établis entre le critique grec et le rhéteur latin, c'est une phrase de Denys (de Thuc. hist. ind. p. 811, 4 R. VI), qu'il cite à la vérité (p. 340), mais sur laquelle il n'attire pas assez l'attention. Il dit en parlant de son livre περὶ μιμήσεως que son but avait été de donner des κανόνας aux jeunes gens qui se proposent d'écrire et de parler : le but des deux auteurs est donc le même. Il est donc très-probable que Quintilien s'est inspiré d'un écrit qui avait le même but que son chapitre sur les auteurs anciens,

d'autant plus qu'il y retrouvait tous les jugements traditionnels de l'école.

A cela se joint un autre fait. Ni Quintilien, ni Denys n'épuisent toujours le canon alexandrin. Il comptait 9 poètes lyriques, l'un et l'autre n'en citent que 4; il donnait les noms de 10 orateurs, nous n'en retrouvons que 5, et dans les deux cas, ce sont les mêmes auteurs qui sont choisis. Cette coïncidence est trop frappante pour qu'on n'en tienne pas compte, et, pour l'expliquer en supposant que les deux critiques sont indépendants l'un de l'autre, il faudrait admettre que la tradition des écoles admettait deux catégories dans les ἐγκεκριμένοι : les auteurs principaux et ceux de moindre importance. Mais rien ne saurait appuyer cette hypothèse.

M. C. n'a pas continué son travail pour les auteurs latins. Il est vrai que Quintilien y semble plus indépendant. Cependant quelques-uns de ses jugements coïncident avec des textes de Diomède, de Suétone, de Martial, de Cicéron, et surtout d'Horace dans ce qui concerne Attius et Pacuvius. Des recherches plus approfondies sur ce sujet seraient à désirer.

III. La troisième dissertation est consacrée aux sources dont Quintilien s'est servi pour composer le Ier livre, qui concerne la Grammaire. M. Schady avait, dans une dissertation (de Marii Victorini libri I capite IV quod inscribitur de orthographia. Bonnæ, 1866) supposé que tous les grammairiens romains s'appuyaient, dans leurs élucubrations orthographiques, sur le *De Orthographia* de Verrius Flaccus. Malheureusement, il ne prouve cette parenté que pour Marius Victorinus; et M. C. ne l'admet pas pour Quintilien. En effet, notre auteur (I, 4, 8 — I, 7, 26) regrette l'absence en latin du digamma éolique que l'empereur Claude avait essayé d'introduire, et la quantité de textes de grammairiens cités par M. C. (p. 364) qui parlent de cette lacune dans la langue latine, prouve que Quintilien n'avait pas fait cette remarque *suo Marte* et que nous devons chercher l'auteur qu'il suit parmi les grammairiens du milieu du premier siècle, postérieurement à Verrius Flaccus. En second lieu Quintilien ne suit pas sa doctrine sur les semi-voyelles et les voyelles géminées (I, 7, 14. Cf. Marius Victorinus p. 8, 1 et 13 Keil.) Nous ne pouvons donc croire que Quintilien se soit servi des ouvrages de Verrius Flaccus qu'il ne cite pas une seule fois. Quelle sera donc sa source principale en grammaire? Selon M. C. ce sera Q. Remmius Palæmon. L'époque où cet auteur a vécu coïncide avec celle où régnait les doctrines du grammairien couronné, il passait dans son temps pour un nouvel Aristarque (Quintilien I, 4, 20); enfin le scholiaste de Juvénal (6, 452) nous apprend qu'il avait été le maître de Quintilien.

Cette dernière partie de M. C. est faite avec un soin et une sûreté de critique qui méritent tous nos éloges.

Jules Le Coultre.

225.— **Geschichte des Temeser Banats,** von J. H. Schwicker. Zweite Ausgabe. Pest, 1872, Ludwig Aigner. In-8°, xij-470 p. — Prix : 5 fr. 35.

Les libraires de Pest se laissent aller comme ceux de tout autre pays à décorer du titre de *seconde édition* les exemplaires des livres qui dorment trop longtemps dans leur magasin. Quatre pages d'additions et corrections avec une couverture nouvelle sont tout ce qui distingue cette édition de la première. Nous sommes donc dispensé d'en parler longuement. Il suffit de rappeler que ce livre ne prétend pas être une œuvre d'érudition. L'auteur, déjà connu par plusieurs ouvrages de vulgarisation sur l'histoire et la géographie de la Hongrie donne ici un résumé de l'Histoire si tourmentée du Banat de Temesvar. Cette histoire est en grande partie l'histoire des guerres entre l'Autriche et les Turcs, puisque le Banat, désigné par sa situation à la première invasion de ces dangereux voisins, resta même près de deux siècles entre leurs mains et ne revint à l'Autriche qu'au début du siècle dernier. L'hostilité des races principales, Magyars, Serbes, Roumains, les conflits des confessions religieuses, catholicisme romain et catholicisme grec, compliquent encore l'histoire de cette province et peut-être l'auteur, plus préoccupé de l'histoire politique et militaire, n'a-t-il pas assez insisté sur ce côté de son sujet. Du reste son récit qui s'appuie à tout instant sur les ouvrages bien connus de Griselini, Czœrnig, Helfert, etc, se déroule avec aisance et clarté. L'auteur a fait suivre son histoire d'une notice ethnographique sur les populations du Banat, Magyars, Roumains[1], Serbes, Bulgares, Allemands (le poète Lenau était du Banat), Tsiganes, Italiens, Français, Espagnols, Juifs. Il est curieux de noter que trois villages, Saint-Hubert, Charleville et Solteur, fondés de 1769 à 1771, étaient principalement colonisés par des paysans de la Lorraine française que la maison de Habsbourg-Lorraine avait transplantés de ses anciennes possessions dans ses nouvelles. Des familles lorraines se sont également fixées dans des villages voisins. Mais M. Schwicker nous dit qu'entourés de tous côtés par des populations allemandes, les descendants de ces Franco-Lorrains sont presque entièrement germanisés.

***

---

226. — **Aufsætze u. biographische Studien z. franzœsischen Geschichte,** von S. Sugenheim. Berlin, Robert Oppenheim. 1872. In-8°, 378 p. — Prix : 6 fr.

M. S. est un historien curieux. M. Heigel, dans sa biographie du roi Louis Ier, le qualifie même de « chasseur de scandales. » Le mot me semble exagéré, du moins quant au présent volume. M. S. avait publié en 1845 et 1856 deux volumes intitulés : *L'influence des Français sur les affaires allemandes de* 1517 *à* 1789. (Stuttgard-Hallberger); les essais qu'il réunit aujourd'hui forment une suite à cet ouvrage. A part le premier qui est le moins intéressant et le moins

---

1. Sur le dialecte roumain du Banat on lira avec profit une récente étude de M. E. Picot dans la *Revue de linguistique et de philologie comparée*, t. V, fasc. 3.

original : *Les suites de la révocation de l'édit de Nantes*, ces essais portent sur l'histoire de la Révolution et de l'Empire. M. S. trouve (préf. V) que les Allemands ont publié trop de monographies sur ce temps et qu'il est nécessaire de rassembler un peu les faits. On voit que son dessein se rapproche de celui que M. Alfred Rambaud a exécuté en France, non sans succès; M. S. et M. R. se rencontrent jusque dans le cadre qu'ils donnent à leurs travaux. Comme M. R., M. S. raconte (ch. III) l'histoire des *Français sur le Rhin* et (ch. V) l'histoire du *Royaume de Westphalie*. L'ouvrage de M. S., terminé dans l'automne de 1871, n'a paru qu'en 1872, au moment même où M. R. publiait ses études. Les deux auteurs n'ont donc pu se critiquer l'un l'autre. Il n'en est pas moins intéressant de les rapprocher.—M. S. débute par une préface un peu solennelle; il n'y cache pas son dédain pour les historiens français; il parle de notre nation avec cette ironie pédantesque qui est le propre d'une certaine classe de critiques allemands. Il annonce qu'il ne se servira dans ses travaux sur l'Empire ni de M. Thiers ni de M. Lanfrey, le premier péchant par enthousiasme, le second par amertume; en gros, cela est vrai; toutefois M. Thiers a eu entre les mains des documents si précieux sur cette époque, il les a mis en œuvre avec une si merveilleuse habileté, qu'il me paraît puéril de récuser si lestement son témoignage. Je sais que M. Thiers a tenu trop peu de compte des auteurs allemands; ce n'est pas une raison pour ne tenir aucun compte de ses livres, ne fût-ce que pour en faire une critique sérieuse. M. S. semble croire que les Français sont incapables de mesurer la « gigantesque apparition » de l'Empereur; il enveloppe « toute une masse » de nos historiens dans la même accusation d'incompétence historique. C'est une erreur. Nous pouvons dire avec une certaine fierté que depuis trente ans on s'est mis à étudier l'histoire contemporaine en France avec le sentiment critique le plus élevé. Une absence complète d'esprit de tendance et de chauvinisme étroit sera l'honneur de cette école. Le second Empire a fait revenir sur la légende du premier; je crois que la révolution de 1870 fera revenir, avec non moins de profit, sur la légende de la révolution de 1792. Je ne puis donc accepter à aucun degré ces deux phrases de M. S.: « J'ai dû mettre de côté MM. Thiers et Lanfrey, ainsi que toute une masse de Français du même genre, parce que, malgré toutes leur divergences dans la conception, ils sont d'accord sur un point : dissimuler ou pallier tout ce qui tombe à la charge ou au déshonneur, non du grand Corse, non, mais de la nation entière... Si l'on n'étudie que dans les auteurs français la conduite des Français à l'étranger, on ne comprend pas comment des gens aussi charmants, qui se présentaient partout comme des libérateurs de l'humanité et des apôtres de la liberté et de la civilisation, ont pu soulever une haine aussi générale et aussi intense de la part des peuples ingrats » (pr. V). Cette dernière observation est d'une portée générale : elle s'appliquerait très-exactement à presque tous les rapports allemands sur la dernière guerre; mais je regrette qu'un historien sérieux et qui paraît bien informé, s'élève, à ce propos, contre notre école historique contemporaine. Au contraire on a reproché à beaucoup de Français de n'avoir pas fait, comme beaucoup d'Allemands, des *livres de tendance*, d'avoir trop sin-

cèrement reconnu, trop complètement exposé, trop sévèrement condamné les erreurs de notre politique et les fautes de nos gouvernements, d'avoir fait remonter à la nation même une responsabilité qui n'aurait dû peser que sur ses chefs. Les critiques de la Révolution ont tous été l'objet de reproches semblables, de Tocqueville à Mortimer-Ternaux. Ce dernier ne peut être accusé d'avoir dissimulé les abus et les violences. Qu'on parcoure les *Mémoires* et les *Correspondances* publiés sur l'Empire : Fezensac, Rœderer, Beugnot, je cite au hasard, et l'on verra avec quelle franchise nos compatriotes reconnaissent nos défauts et condamnent nos vices. J'ai éprouvé souvent, en lisant tel grand ouvrage allemand, comme le *Stein* de M. Pertz, par exemple, ou l'histoire de M. de Sybel, un sentiment tout opposé. Je relève cette appréciation de M. S. parce qu'elle revient constamment sous la plume des critiques allemands, qu'elle ne me paraît pas fondée en fait, et qu'en principe, elle est de celles que toutes les écoles historiques peuvent se renvoyer l'une à l'autre. Du reste M. S. lui-même, dans ses chapitres IV et V, établit le mieux du monde qu'en Westphalie les Français et leur gouvernement avaient beaucoup de bon, rendirent des services, se firent aimer et auraient conservé des sympathies sans les abus du despotisme napoléonien.

Je goûte peu le ch. II : *Les Français sur le Rhin*. Je crois qu'il est peu critique de considérer la Révolution comme un événement à part, comme une révélation accompagnée de prodiges et d'en étudier l'histoire avec les méthodes des théologiens; mais c'est commettre une erreur tout aussi grave que de méconnaître le caractère et l'importance de cette crise, dont l'Europe subit encore aujourd'hui le contre-coup. C'est la faute de la plupart des historiens allemands. Elle gâte l'ouvrage de M. de Sybel, elle en rétrécit le cadre et en diminue la valeur politique. Ce qui est assez piquant c'est qu'en Allemagne les hommes qui sont portés à rapetisser ainsi la Révolution française, sont les mêmes qui, de nos jours, s'emploient à adapter à l'Allemagne des théories dégénérées de cette Révolution. Pour M. S., en ce chapitre sur Mayence et le Rhin, il est clair que les révolutionnaires français n'étaient que des « fous furieux, » des fanatiques stupides ou grotesques. Il méconnaît un caractère singulier de la Révolution, au moins à ses débuts, c'est qu'elle fut exécutée et dirigée par des hommes d'ancien régime, débordés par les sectaires, paralysés à tout instant par la populace de Paris ou la cohue des gardes nationaux, mais qui, au fond, mêlaient à leurs idées nouvelles des traditions politiques de l'ancienne France. De là un mélange bizarre de violences grossières, de fautes énormes et d'actes intelligents, de l'esprit de conquête, sage et méthodique, avec la propagande et le fanatisme aveugle des Jacobins. A lire M. S. l'invasion des provinces du Rhin par les Français ne fut qu'une sanglante mascarade. Je lui demande comment il expliquera, dès lors, ce premier enthousiasme pour la Révolution dont Gœthe, dans un chef-d'œuvre, nous a laissé une expression immortelle. Je n'ai trouvé d'ailleurs, à la charge de nos révolutionnaires, aucune accusation que nos historiens récents n'aient relevée avant M. S. Je ne méconnais pas l'intérêt qu'il a donné à son réquisitoire; mais c'est un

réquisitoire. — Le ch. IV : *Eugène Beauharnais,* est plein de mesure. M. S. parle avec sympathie de ce sympathique personnage. — Le ch. V sur le *Royaume de Westphalie* est très-intéressant. L'ouvrage de M. Rambaud (*Revue des Deux-Mondes,* 1872) est plus développé et plus complet ; je le préfère à tous égards. M. S. s'étend surtout sur la biographie du roi Jérôme, M. R. sur l'organisation du royaume. Les deux écrivains s'accordent pour attribuer aux violences de la politique napoléonienne l'échec de cette tentative d'État français en Allemagne. M. S. ne dissimule pas les avantages que, malgré tout, le régime français eut pour le pays (p. 213 à 219) ; il rend pleine justice aux administrateurs français, Beugnot et Siméon (p. 243-4) et ses appréciations confirment pleinement, à mon sens, cette conclusion de M. Rambaud : « Ce que la France peut revendiquer dans cette création pour laquelle on ne l'a pas consultée, ce sont les idées d'égalité entre les hommes, de tolérance religieuse, d'affranchissement des travailleurs, de publicité dans la justice, de contrôle dans le gouvernement ; mais ce magnifique présent qu'on faisait à la Westphalie était gâté par un vice originel : il était imposé par les étrangers. » Ce jugement est net et la pensée en est élevée ; j'aurais aimé à trouver quelque impression de ce genre dans le livre de M. S. Si des Français ont montré du mérite et de l'honnêteté, s'ils ont réellement rendu des services au pays qu'ils administraient, il faut bien, bon gré mal gré, que l'honneur en revienne à la France, et M. S., qui constate les faits et en loue les auteurs, aurait pu le dire. En revanche M. S. est un juge plus favorable au roi Jérôme que ne l'est M. R. Il trace un portrait fort sympathique de la reine Catherine, dont M. R. ne fait guère qu'une princesse insignifiante et étourdie. M. S. la présente sous un aspect touchant. Il dépeint le père de cette princesse « le gros Wurtembergeois » sous les traits les moins séduisants. Son avarice était sordide. Quand ce roi de Wurtemberg, couronné par Napoléon, envoya sa fille à Paris pour épouser le prince Jérôme, il lui mit 100 louis dans sa poche et la dota d'un trousseau si piteux que Napoléon dut faire rhabiller sa future belle-sœur (p. 209). Après la chute de l'Empire le « gros Wurtembergeois » n'eut qu'une idée, séparer sa fille de l'époux qu'il lui avait donné. La reine Catherine fut en butte aux pires traitements. Elle se montra fidèle et partagea la prison de Jérôme, à qui elle s'était attachée malgré ses incroyables légèretés. M. S. raconte toutes ces aventures en détail et avec intérêt. Il va même jusqu'à soupçonner (p. 260) le roi de Wurtemberg d'avoir trempé dans le complot de Maubreuil et d'avoir aidé à détrousser sa propre fille. Cette hypothèse n'est appuyée sur aucune preuve décisive. Les voluptés de Wilhemshœhe ont été fort exagérées, au dire de M. S. (p. 239) ; toutefois il donne des détails très-piquants sur les *dames d'honneur* du roi (p. 233) et il ne cache point que Jérôme trouvait, sous ce rapport, des dispositions bien complaisantes parmi ses sujets (245). — L'ouvrage de M. S. se termine par une étude intitulée : *Les Alsaciens et les Lorrains allemands dans les armées de Napoléon.* Ce sont des biographies de Kellermann (de Strasbourg), Kellermann (de Metz), Lefebvre (de la Haute-Alsace), Rapp (de Colmar), Cœhorn (de Strasbourg), Berckhein (de la Haute-Alsace), Ney (de Sarrelouis), Oudinot (de

Bar-le-Duc), Molitor (de la Moselle), Lassalle (de Metz), Grenier (de Sarrelouis), Exelmans (de Bar-le-Duc). C'est, pour un allemand, une idée singulière, au temps où nous sommes, de rappeler ici les témoignages de fidélité donnés à la France par de prétendus pays allemands qu'on lui a repris. Je ne vois pas à quel titre Bar-le-Duc et Metz peuvent être classés dans les pays de Lorraine allemande. Mais, je n'en puis vouloir à M. S. d'avoir détaché quelques pages du livre d'or de l'Alsace et de la Lorraine. Les faits qu'il cite ont leur éloquence, et les noms qu'il enregistre sous son étrange rubrique suffisent à réfuter plus d'un sophisme.

Albert SOREL.

---

227. — Hyacinthe CORNE. **Éducation intellectuelle**, exercices pour la réflexion, l'examen et le jugement. Paris, Hachette. 1873. In-18, XXX-227 p.

Les hommes qui s'occupent de l'enseignement primaire ne sont pas rares en France : il semble même qu'ils soient trop nombreux. Tous les partis ont aujourd'hui leur attention tournée vers l'école, les uns pour ce qu'ils en attendent, les autres parce qu'ils s'en défient et la surveillent. Mais ce qu'on voit plus rarement, ce sont les hommes qui aiment l'instruction primaire pour elle-même, et qui, sans préoccupation d'intérêt personnel, sans y être directement invités par leur profession ou par des devoirs de situation, songent à l'avenir et travaillent aux progrès de nos petits écoliers. C'est l'exemple que vient de donner l'auteur du livre que nous annonçons. Quoique magistrat et législateur, M. Hyacinthe Corne a pensé qu'il y avait encore autre chose à faire pour l'école que de légiférer. Il s'est proposé d'améliorer les leçons qu'on y reçoit. Surpris depuis longtemps de voir quelle petite part on y fait à l'éducation de la raison, il s'est courageusement mis à l'œuvre et a écrit pour les enfants une série de morceaux destinés à provoquer leur réflexion et à exercer leur jugement. Prenant pour titre une idée morale ou quelque réflexion générale, il la commente en un style clair, sobre et ferme. On voit avec plaisir les proverbes tenir une grande place dans le recueil : l'auteur les explique, les interprète, ou il en associe deux qui ont l'air de se contredire, et montre comment ils s'accordent. Ces morceaux, au nombre de 360, fournissent une excellente matière à lecture et à conversation entre maîtres et élèves.

Nous citerons un exemple qui donnera au lecteur une idée du livre : « *L'âne du commun est toujours le plus mal bâté.* » Au vieux temps, il y avait dans chaque village quelque pauvre âne faisant les corvées de la communauté des habitants. Comme il n'appartenait en propre à aucun maître, mais qu'il était l'âne de tout le monde, il faisait peine à voir, tant il était mal nourri, mal soigné, mal bâté. Cet âne du commun, nous le retrouvons de notre temps. Remarquez-vous un pré maigre, un bois dévasté, un bâtiment mal tenu et se dégradant chaque jour faute de réparations, dites à coup sûr que c'est le pré, le bois, la maison de tout le monde. Il y a là une des formes, laide et sotte en même temps, de notre

égoïsme; laisser dépérir ou bien gaspiller ce qui appartient au public, c'est appauvrir l'avoir particulier de chacun. Le résultat le plus clair, c'est que chacun, après avoir été privé d'une jouissance et d'une utilité communes, payera tôt ou tard l'argent nécessaire pour remplacer ou remettre en valeur cette propriété de tous qu'on aura laissée se perdre. » Assurément la leçon donnée en ces termes s'imprime mieux dans l'intelligence et invite l'enfant à réfléchir.

Il serait à désirer que l'exemple donné par M. C. provoquât des imitateurs. Il y aurait place pour le genre narratif, pour la poésie, pour la description. On ne se fait pas généralement une idée suffisante de la variété que comportent ces livres. Je recommanderai à cet égard le *Kinderbüchlein* de J. Staub, publié à Saint-Galles [1]. Ce livre rempli d'images contient des chansons avec la musique, des charades, des poésies en patois suisse, des contes, de pures fantaisies humoristiques, des dialogues, des compliments pour les diverses occasions qui se présentent dans la vie d'un enfant, des prières, des récits historiques, des descriptions de jeux. Un ouvrage de ce genre, quand il est bien fait, doit véritablement devenir le compagnon et l'ami de l'enfant. Je ne conseillerais peut-être pas d'aller aussi loin dans le pays où le maître d'école, comme le souverain, doit être sérieux. En tous cas, le livre de M. C. mérite d'être cité comme un exemple de langage tour à tour familier et grave, bien fait pour inspirer à la jeunesse l'attachement et le respect.

M. B.

VARIÉTÉS.

Mittheilungen aus der historischen Literatur. Hrsg. von der historischen Gesellschaft in Berlin und in deren Auftrage redigirt, von Prof. Dr R. Foss. I. Jahrgang. Hefte 1-3. In-8°, 200 p. Berlin, Rudolph Gærtner. 1873.

La Société historique de Berlin a commencé cette année une publication trimestrielle qui a pour but de donner des analyses développées et des comptes-rendus critiques des principaux ouvrages historiques allemands ou étrangers. La critique n'occupe pourtant dans cette publication qu'une place tout à fait secondaire; le but principal des auteurs de ces comptes-rendus est l'analyse des œuvres; ils ont pensé qu'à une époque où l'on se trouve écrasé par l'énorme quantité de livres nouveaux qui apparaissent chaque année et où les travailleurs sont de plus en plus réduits à ne rien lire en dehors de leurs études spéciales, il serait utile de leur faire connaître aussi rapidement que possible toutes les publications historiques nouvelles et les faits nouveaux qu'elles mettent en lumière, c'est ainsi que les trois premières livraisons contiennent des analyses faites avec soin de Müllenhof : *Deutsche Alterthumskunde;* Sohm : *Die altdeutsche Reichs- und Gerichtsverfassung;* Ficker : *Forschungen zur Reichs- und Rechtsgeschichte Italiens:* Marquardt et Mommsen : *Handbuch der rœmischen Alter-*

---

1. Scheitlin et Zollikofer.

thümer; Wallon : *La Terreur;* Rambaud : *L'Empire grec au* x^e *s.;* Ulmann : *Franz von Sickingen*, etc., etc. La publication des *Mittheilungen* complète très-heureusement pour les ouvrages d'histoire le *Literarisches Centralblatt*, qui le plus souvent les juge sans les analyser. Les *Mittheilungen* permettent de savoir exactement et vite ce qu'ils contiennent; ils permettent d'acheter les uns en toute sécurité, avec la certitude d'y trouver ce qu'on y cherche et ils dispensent de lire les autres. Le service qu'ils nous rendent est important, et il serait à désirer qu'un recueil du même genre se fondât en France, surtout pour les publications étrangères, qui restent si souvent inconnues et comme non avenues parmi nous.

Γ.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 12 *décembre* 1873.

M. Miller annonce qu'il a reçu la photographie du ms. de la description des Saints Lieux de Jean Phocas, que M. A. Dumont a fait faire à Rome sur la demande de l'Académie, pour l'édition de ce texte dans la collection des historiens grecs des croisades (v. la séance du 18 juillet; *Rev. crit.* 26 juillet 1873, p. 72). M. L. Renier a reçu de son côté une lettre de M. Dumont, qui lui écrit que M. l'abbé Duchesne, élève de l'École des Hautes-Études, envoyé en mission en Italie pour faire des collations de mss. grecs, est arrivé à Rome et qu'il se tient à la disposition de l'Académie.

M. Renan communique une lettre de M. Clermont-Ganneau qui annonce des découvertes récentes qu'il vient de faire. Il a déterminé l'emplacement de l'ancienne nécropole de Jaffa. Il a trouvé un grand nombre d'inscriptions hébraïques, tracées sur des ossuaires; il s'y trouve des noms propres dont il envoie la liste, et dont plusieurs présentent des particularités curieuses. Souvent ces noms sont suivis d'une croix : M. Clermont-Ganneau voit là un signe de christianisme. M. Renan fait ses réserves sur cette conclusion : les inscriptions en question paraissent remonter au delà de l'an 70 de notre ère : M. Renan ne pense pas qu'à cette époque et chez les Hébreux la croix puisse être considérée comme un emblème chrétien.

M. de Vogué, avant de partir pour Constantinople, offre à l'Académie des photographies des pierres de Hamath en Syrie, où se trouvent des inscriptions qui ont beaucoup occupé les savants.

M. Naudet continue la lecture de son mémoire sur l'administration romaine depuis Dioclétien jusqu'à la fin de l'empire d'Occident. Il décrit les fonctions et l'administration des gouverneurs de province. Il étudie ensuite d'après les codes de Théodose et de Justinien et la *Notitia dignitatum* la composition de ce qu'on appelait l'*officium*, c'est-à-dire les bureaux du gouverneur. Il s'attache à recher-

cher les attributions de chacun des fonctionnaires qui le composaient; la plupart de ces charges étaient d'origine hellénique, l'empire avait seulement substitué des titres latins aux titres grecs. M. Naudet développe, entre autres points, ce qui concerne le directeur ou *princeps* de l'*officium*, et les primipilaires. Il compare le premier à un secrétaire général de préfecture qui serait chargé de surveiller et de contrôler les actes du préfet : le *princeps* dirigeait toute l'administration; le gouverneur ne faisait rien qui ne passât par lui. Quant aux primipilaires, dont M. Naudet retrace l'histoire, c'était des fonctionnaires chargés des approvisionnements de l'armée, et par suite des convois et de la surveillance des voies de communications. Cette charge était une des plus onéreuses à cause de l'énorme responsabilité qui pesait sur ceux qui l'exerçaient; on l'imposait à tous les fonctionnaires avant de leur donner leur congé, car on n'admettait pas alors qu'un fonctionnaire pût se démettre de sa charge. Au reste, beaucoup de ces fonctions onéreuses qu'on rencontre à cette époque dans l'empire d'Orient ne se retrouvent pas dans celui d'Occident, où l'on en abandonnait les services aux cités municipales, sans doute parce que les populations plus intelligentes inspiraient plus de confiance. — M. Naudet examine ensuite ce qui concerne les employés des finances, et les scribes ou *exceptores*.

M. Renan lit la fin du mémoire de M. Derenbourg sur un fragment d'inscription carthaginoise communiqué par M. de Sainte-Marie. Cette inscription, dont une petite partie seulement s'est conservée, paraît avoir été un rituel pour la cérémonie de la consécration des prémices. Elle était en deux colonnes : l'une contenait une sorte de prière ou de cantique en stances de 4 vers rimés, l'autre le détail des rites à accomplir pour chaque jour de la semaine où les prémices étaient offerts. M. Derenbourg a joint à son mémoire une traduction latine des parties qu'il a pu lire ou reconstituer.

M. Guigniaut offre un ouvrage de M. Cazenave intitulé *Étude sur les tribunaux de Paris de* 1789 *à* 1800. M. Jourdain présente de la part de M. Fayet une étude sur l'état de l'instruction primaire avant 1789 dans la partie de la France qui forme aujourd'hui le département de la Haute-Marne : l'auteur donne des statistiques tendant à établir que l'instruction primaire était aussi répandue à cette époque qu'elle l'est aujourd'hui. M. de Wailly offre à l'Académie une nouvelle édition de Joinville qu'il vient de faire paraître; M. Longnon a fait pour cette édition une carte de la France féodale.

L'Académie se forme en comité secret.

Julien HAVET.

ERRATUM.

N° 50, p. 389, avant-dernière ligne, lire : *Séance du* 5 *Décembre.*

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

STŒTTNER, Beiträge zur Textkritik des Lusiadas des Camões. — BERNAYS, Zur Entstehungsgeschichte des Schegel'schen Shakespeare. — LIPNICKI, Gesch. der polnischen Nationalliteratur. — BATAILLARD, Les derniers travaux relatifs aux Bohémiens (extrait de la *Revue critique*); MIKLOSICH, Ueber die Mundarten der Zigeuner. — Discours de réception de M. Littré. — LAUSER, Aus Spaniens Gegenwart. — GEPPERT, Reiseeindrücke aus Spanien. — RASCH, Das heutige Spanien. — PITRÉ, Antichi usi Siciliane nella festa di S. Giovanni. — Romania, publ. p. MEYER et PARIS. — QUERRA Y ORBE, Don Juan Ruiz de Alarcon y Mendoza. — Canti antichi portoghesi, à cura de E. MONACI.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Clowes (J.). Outlines of Swedenborg's Doctrine, etc. With a brief account of some of his philosophical Works. In-8°, cart. London (Longmans). 4 fr. 40

Constable (A.) and his literary correspondance. A memorial by his Son Thomas Constable. 3 vol. In-8°, cart. 1590 p. London (Hamilton). 45 fr.

Crake (A. D.). History of the Church under the roman empire, A. D. 30-476. In-8°, cart. 538 p. London (Rivingtons). 9 fr. 40

Duchâteau (J.). Sur l'origine de l'écriture japonaise et sumérienne. In-8°, 8 p. Paris (Maisonneuve et C°).

Hadley (J.). Essays : Philological and critical. In-8°, cart. 420 p. London (Macmillan). 20 fr.

Hasen (S. J.). First and second Hindustani reader. In-12, cart. London (King). Each. 1 fr.

Hausser (L.). The Period of the Reformation 1517 to 1648. Edited by W. Oncken. 2 vol. In-8°, cart. 906 p. London (Strahan). 22 fr. 50

Hoffmann (E.). Die Construction der lateinischen Partikeln. 2. umgearb. Aufl. In-8°, viij-207 p. Wien (Gerold's Sohn). 6 fr. 75

La Borderie (A. de). Les Bretons insulaires et les Anglo-Saxons du V° au VII° siècle. In-12, 271 p. Paris (Didier et C°). 3 fr.

La Marmora (A.). Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de l'année 1866. Traduit par MM. Niox et Descoubès. In-8°, 376 p. Paris (Dumaine). 5 fr.

Léotard (E.). Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au IV° siècle. In-8°, xiv-238 p. Paris (lib. A. Franck). 5 fr.

Lennox (Lord W. Pitt). My recollections from 1806 to 1873. 2 vol. In-8°, cart. 690 p. London (Hurst et B.). 37 fr. 50

Lichtenberger. Histoire des idées religieuses en Allemagne depuis le milieu du XVIII° siècle jusqu'à nos jours. T. 3. In-8°, 408 p. Paris (Sandoz et Fischbacher). 7 fr. 50

Marcedo (M. de). Notions on the chorography of Brazil. Translated by H. Le Sage. In-8°. London (Trübner). 11 fr. 25

Rattigan (W. H.). De Jure personarum. Treatise on the roman Law of Persons. In-8°, cart. London (Wildy). 18 fr. 25

Saint-Allais (de) et **Chabeaussière** (de la). Nobiliaire universel de France, ou recueil général des généalogies historiques nobles de ce royaume. T. 4. 2° partie. In-8°, 250 p. Paris (Bachelin-Deflorenne). 5 fr.

Westphal (R.). Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprachen. 1. Thl. Das indogerman. Verbum nebst e. Uebersicht der einzelnen indogerman. Sprachen u. ihrer Lautverhæltnisse. In-8°, xxxix-761 p. Iena (Costenoble). 26 fr. 75

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés* : M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans la dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Ier des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8°. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

En vente chez H. COSTENOBLE, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8°. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 52 Septième année 27 Décembre 1873

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. T. 3e et dernier. 8 fr.

Cte DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne. 7 fr.

T. MOMMSEN Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. 3e publié par M. le baron de Witte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

E. LÉOTARD Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au quatrième siècle. 1 vol. in-8°. 5 fr.

—— De praefectura urbana quarto post Christum saeculo. In-8°. 3 fr.

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2405, 29 novembre. The Inscription of Pianchi-Meramon, King of Egypt in the Eighth Century B. C. Transl. by CANON COOK. Murray (cette traduction est la meilleure de celles qui ont été publiées jusqu'ici). — The Philebus of Plato. Transl. by PALEY. Bell and Sons (trad. très-littérale, mais n'apportant aucun éclaircissement aux passages difficiles). — Literary Sharks. — The Kief Section of the Russian Geographical Society and the last Minstrel of the Ukraine (DRAGOMANOF). — Notes from United States (revue littéraire : G. M. T.). — Narratives of the Rites and Laws of the Yncas (réponse de M. MARKHAM à un article paru dans le n° 2304 de l'*Athenæum*). — *Societies* (comptes-rendus des séances des sociétés de géographie, de numismatique et de philologie).

—— N° 2406, 6 décembre. KITCHIN, A History of France down to the Year 1453. Clarendon Press Series (art. généralement favorable; cet ouvrage est destiné à l'enseignement des écoles et universités). — Unsuspected Corruptions of Shakspeare's Text (H. STAUNTON). — The Quarterly Review and Messrs. Blackie's Dictionaries (réplique des éditeurs). — *Societies* (séances des sociétés royale, des antiquaires, d'archéologie biblique et d'anthropologie).

Literarisches Centralblatt, N° 50, 13 décembre. ŒHLER, Theologie des Alten Testaments. 1. Bd. Einleitung und Mosaismus. Tübingen, Heckenhauer. In-8°, xj-555 p. (ouvrage sans valeur scientifique, mais qui peut être utile comme répertoire). — THENIUS, Kurzgefasstes exegetisches Handbuch zum Alten Testament. 9. Lief. Die Bücher der Kœnige erklært. 2. Aufl. Leipzig, Hirzel. In-8°. xxxij-486 p. (dans cette seconde édition de son excellent ouvrage, l'auteur a tenu compte des données nouvelles fournies par l'égyptologie et l'assyriologie). — Monumenta Alcuiniana a Jaffeo præparata edidd. WATTENBACH et DÜMMLER. Berlin, Weidmann. In-8°, vj-912 p. (t. VI de la *Bibl. rerum Germanicarum*, art. très-favorable). — KLEISSNER, Die Quellen der Sempacher Schlacht und die Winkelfriedsage. Gœttingen, Dieterich. In-8°, viij-68 p. (bon travail). — Johannis de Komorowo tractatus cronice fratrum minorum observancie a tempore Constanciencis concilii et specialiter de provincia Polonie. Herausg. v. ZEISSBERG. Wien, Gerold's S. In-8°, 129 p. (excellente édition). — 1. C. Valerii Flacci Setini Balbi Argonauticon libri octo. Ed. SCHENKL. Berlin, 1871, Weidmann. In-8°, vij-171 p. 2. SCHENKL, Studien zu den Argonautica des Valerius Flaccus. Wien, Gerold's S. in Comm. In-8°, 114 p. (art. très-favorable). — EUROPÆUS. Die Stammverwandtschaft der meisten Sprachen der alten und australischen Welt. Die Zahlwœrtertabelle. 1. St. Petersburg, 1870, Voss in Leipzig in Comm. 4 p. et 1 Table (essai complètement égaré).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques en France. | 7e année 1873. In-8°, lxxij-380 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel). 6 fr. 50

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — **27 Décembre** — **1873**

Sommaire : 228. RATPERT, Histoire du monastère de Saint-Gall, p. p. MEYER DE KNONAU. — 229. GOURDAULT, Sully et son temps. — 230. Journal de Charbonneau sur les guerres de Béziers. — 231. Correspondance inédite du chevalier Daydie, p. p. BONHOMME. — 232. Choix de documents tirés des papiers de Chr. Fr. de Stockmar, p. p. DE STOCKMAR. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

228. — **Mittheilungen zur Vaterlændischen Geschichte**, hrsg. vom historischen Verein in St. Gallen. Neue Folge. 3 Heft (der ganzen Folge XIII) : *S. Gallische Geschichtsquellen,* neu hrsg. durch G. MEYER VON KNONAU, II : *Ratperti casus S. Galli.* S.-Gall, Huber et Cᵉ. 1872. 1 vol. in-8°, XX-270 p. — Prix : 4 fr.

Parmi les sociétés historiques de la Suisse, une des plus récentes, celle de S.-Gall, a pris rapidement un rang exceptionnel par l'excellente méthode et l'activité dont témoignent ses travaux et ses publications. Elle s'est montrée la digne émule de la société des antiquaires de Zurich. Les *Mittheilungen zur vaterlændischen Geschichte* ont commencé à paraître en 1862 et dans peu d'années nous posséderons un ensemble d'informations sûres et complètes sur l'histoire de S.-Gall depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. A côté des collaborateurs habituels du Recueil, tels que MM. Hardegger ou de Gunzenbach, des savants distingués d'Allemagne, MM. Dümmler, Scherer, Sickel ont également pris part à sa rédaction. Les *Mittheilungen* se composent de mémoires originaux, et de publications de textes, mais les textes sont toujours accompagnés de commentaires développés et de dissertations critiques approfondies qui donnent aux éditions de la société historique de S.-Gall une valeur particulière.

Le XIIIᵉ fascicule de la collection est à ce point de vue un des plus intéressants. Il contient la première partie de l'histoire intérieure du monastère de S.-Gall écrite à diverses époques sous le nom de *Casus S. Galli.* Ratpert à la fin du IXᵉ s., Ekkehard IV le jeune au milieu du XIᵉ, un moine anonyme au commencement du XIIIᵉ, Conrad de Pfeffers 40 ans plus tard, Christian Küchenmeister au XIVᵉ siècle, ont successivement travaillé à cette œuvre si importante non-seulement pour l'histoire de S.-Gall et de la Suisse, mais pour l'histoire ecclésiastique et politique de l'Europe au M. A. L'œuvre de Christian Küchenmeister (1234-1330) a été publiée par M. le prof. Hardegger dans le premier fascicule des *Mittheilungen.* M. G. Meyer von Knonau, un des meilleurs élèves de Waitz[1], qui a commencé dans le XIIᵉ fascicule la publication des plus anciennes sources historiques relatives à S.-Gall par d'excellentes éditions des Vies et des miracles

1. Ratpert avait déjà été publié plusieurs fois et en dernier lieu par I. v. Arx dans le t. II des *Monum. Germaniæ.* L'éd. de M. M. v. K. n'apporte aucun changement important au texte, mais les chapitres sont mieux distribués.

de S. Gall et de S. Otmar, a continué son entreprise par l'édition des *Casus S. Galli* de Ratpert qui nous conduisent jusqu'en 883. — Après une courte et substantielle introduction de XX p., vient le texte de Ratpert accompagné de notes qui forment une sorte de commentaire perpétuel (p. 1-64). L'appendice est formé de six dissertations. La première traite des *officiales* chargés de l'administration de S.-Gall (p. 65-66); la seconde, qui forme la partie la plus importante du présent volume, est une remarquable étude diplomatique et géographique sur les possessions de S.-Gall à la fin du IXe s, et au commencement du Xe (p. 87-225), la troisième a trait aux principaux bienfaiteurs du monastère (p. 226-238); la 4e a pour but de préciser par des extraits des diplômes la situation juridique de S.-Gall comme abbaye royale (p. 239-246); la cinquième contient le texte de 8 chartes (p. 247-254); la sixième reproduit les passages du moine de S.-Gall relatifs à l'histoire de l'abbaye (p. 255-257). Enfin les dernières pages sont consacrées à une polémique entre M. Œlsner et M. M. v. K. au sujet de l'autorité du témoignage de Ratpert en ce qui touche les rapports de S.-Gall avec l'évêché de Constance au XIIIe s. M. Œlsner dans ses Annales du règne de Pepin[1] avait admis, d'après Ratpert, que le monastère de S.-Gall, d'abord indépendant, avait été injustement soumis à l'autorité de l'évêché de Constance au VIIIe siècle par les évêques Sydonius et Eginon. M. M. v. K. a réfuté cette opinion d'une manière qui me paraît décisive avec l'aide des diplômes et par l'étude même du texte de Ratpert et des contradictions qu'il renferme. Il a montré que le monastère, pourvu pour la première fois d'une charte d'immunité en 818 seulement, ne fut entièrement libéré de l'autorité des évêques de Constance qu'au milieu du IXe s. quand Grimald, le conseiller et l'ami de Louis le Germanique, prit en main les intérêts de S.-Gall que le roi lui avait donné en bénéfice avec le titre d'abbé.

Je crois cependant que M. M. v. K. va trop loin quand il rejette absolument le témoignage de Ratpert sur la lutte de S.-Gall et de l'évêché de Constance. Il a cédé à la pente naturelle de tous les diplomatistes qui les porte à refuser toute valeur aux textes purement historiques lorsqu'ils sont contredits sur quelques points par des chartes. Pourtant si les actes diplomatiques permettent de constater l'état réel des choses au point de vue légal et juridique à une époque déterminée, ils négligent souvent de nous renseigner sur les événements qui leur ont donné naissance; bien plus, il leur arrive de les défigurer et de représenter comme le résultat d'un accord à l'amiable ce qui était en réalité une concession arrachée à contre-cœur. Les historiens au contraire peuvent sans doute rapporter les faits d'une manière inexacte et passionnée, mais ils nous font connaître du moins les sentiments réels des hommes, des partis en lutte, le mouvement et la vie de l'histoire. Il faut se tenir ferme aux solides points de repère que nous fournissent les documents diplomatiques; mais les textes historiques doivent nous

1. *Jahrbücher des frænkischen Reichs unter Kænig Pippin.* Voy. *Rev. crit.* 1873. N° 10, art. 52; p. 152.

servir à les interpréter, à leur donner leur véritable sens. C'est ainsi seulement que nous parvenons à revêtir de chair vivante ce qui ne serait sans cela qu'un squelette desséché. Sans doute il serait bien dangereux de négliger les actes officiels, de se laisser guider par un vague sens historique et par une imagination plus ou moins perspicace et de reconstituer ainsi un tableau de fantaisie du passé ; mais une critique mathématique qui prétendrait à l'exactitude rigoureuse et croirait pouvoir se passer de ce tact délicat qui interprète, devine et supplée, cette critique-là risquerait fort de méconnaître et de défigurer non moins gravement la vérité historique. M. M. v. K. le sait mieux que personne, lui qui a été formé à l'école de Waitz, mais il me semble l'avoir parfois oublié dans son commentaire de Ratpert.

Appuyé sur le précieux recueil de Wartmann, *Urkundenbuch der Abbei S. Gallen* (—920. — 1863-66, 2 v. 4), il suit pas à pas le récit de Ratpert, il relève une à une ses erreurs, ses obscurités, ses contradictions. Il montre à merveille que le moine du IXe siècle altère la vérité quand il prétend que les diplômes royaux de 759, 760, 780 déclaraient S. Gall entièrement indépendant de l'autorité épiscopale et subordonné à l'autorité royale seule. Mais s'en suit-il que tout le récit de Ratpert doive être considéré comme nul et non avenu, qu'il n'y ait rien de vrai dans ce qu'il rapporte sur cette lutte de plus d'un siècle entre S. Gall et Constance ? M. M. v. K. lui-même ne le prétend pas ; car le diplôme par lequel Louis le Germanique consacre en 854 les droits de S.-Gall comme abbaye royale constate cette lutte « *quod inter episcopos... et... abbates semper discordia esset.* » M. M. v. K. dont les notes sont un commentaire développé du texte, n'aurait-il pas pu essayer de déterminer dans quelle mesure Ratpert trace un tableau exact de ces querelles, au lieu de rejeter purement et simplement son témoignage ? Sans doute Ratpert ne dit pas la vérité quand il prétend que Pepin et Charlemagne ont reconnu l'indépendance de S.-Gall vis à vis de l'autorité épiscopale, mais M. M. v. K. n'exagère-t-il pas quand il dit que les diplômes de ces rois n'étaient pas au moindre degré des « *scripta emunitatis* » et ne faisaient que confirmer les droits de l'évêché ? Le diplôme de 854 dit que les moines ont réclamé auprès de Charlemagne et Louis le pieux parce que les évêques « *monasterium ad partem episcopatus vindicare voluerunt* » et que malgré la décision prise « *propter futuram dissensionem vitandam* » les luttes ont continué. Il semble donc que les décisions prises fussent plutôt favorables à S.-Gall. En effet, comme nous le voyons par le diplôme de 780, le droit des évêques se réduisait à un cens annuel payé par les moines, qui d'ailleurs avaient la libre administration de tous leurs biens, de même que leurs supérieurs « *rectores* » avaient la « *potestas dominandi.* » Ce n'était point là une charte d'immunité assurément, mais peut-on dire que ce n'était *absolument rien de semblable ?* C'était au moins un *privilegium* semblable à celui que nous voyons accordé par un évêque et confirmé par le roi à un monastère dans les Form. de Marculf (I, 1, 2, Rozière, 574, 575). Les évêques au commencement du VIIIe siècle firent peser sur les monastères un joug très-dur et cherchèrent de toutes les manières à usurper sur

leurs droits. Les formules que nous venons de citer plus haut nous permettent de se faire une idée de tous les revenus illégitimes qu'extorquaient les évêques aux moines, et du droit d'ingérence qu'ils s'arrogeaient indûment dans toutes leurs affaires. Pourtant la règle de S. Benoît reconnaissait aux moines le droit d'élire leurs abbés, et quoique M. M. v. K. semble penser le contraire, je crois que Ratpert a raison quand il dit que Pepin et Charlemagne reconnurent ce droit aux moines de S.-Gall. Il leur appartenait par cela seul qu'il n'était pas explicitement attribué à l'évêque et que les droits de celui-ci étaient formellement réduits à un cens. Le diplôme de 833 semble le reconnaître « *quando... monachi licentiam haberent secundum regulam S. Benedicti elegere abbatem.* » Je crois donc que malgré ses exagérations, malgré la manière inexacte et souvent fausse dont il raconte les événements, Ratpert dit vrai quand il nous montre Sydonius, Eginon, Wolfleoz, luttant contre les moines pour établir sur eux une domination illégitime, et les rois intervenant pour réduire les prétentions des évêques à de justes limites. Les premiers diplômes n'eurent point une clarté suffisante pour arrêter les entreprises des évêques ni les prétentions des moines à une indépendance plus grande que celle qui leur avait été accordée; même la charte d'immunité de 818 ne régla pas le différend. Il fallut que le Louis Germanique rompît en 854 tout lien entre S. Gall et Constance pour que la paix pût être enfin établie.

Ratpert, qui fut un des plus illustres parmi les maîtres de l'école monastique de S.-Gall et qui à ses derniers moments avait quarante élèves réunis autour de son lit de mort, écrivait dans les vingt dernières années du IXe siècle. Il avait entre les mains tous les documents de l'histoire qu'il racontait. Il a rapporté les faits, non sans doute tels qu'ils se sont passés, mais tels que les moines les voyaient, sous l'influence de leurs passions et de leurs désirs d'indépendance. Son témoignage a donc une grande valeur dans ce procès poursuivi pendant plus d'un siècle entre Constance et S. Gall. M. M. v. K. contrairement à l'habitude des éditeurs, au lieu d'exagérer l'importance du texte qu'il publie, la diminue. Il a si grande envie de trouver Ratpert en faute qu'il relève chez lui des erreurs qui n'en sont pas. Ainsi il lui reproche d'appeler Wolfhaire « *Remensis episcopus*, » au lieu de *archiepiscopus*, comme si les métropolitains n'avaient pas constamment été appelés *episcopi* au IXe et au Xe siècle, sauf lorsqu'on voulait les distinguer expressément des suffragants. Flodoard au Xe siècle appelle toujours les archevêques de Reims, *episcopi*.

Je regrette que M. M. v. K. n'ait pas mis en marge du texte de Ratpert les dates auxquelles les événements se rapportent. Il aurait ainsi beaucoup facilité la lecture des *Casus*. Je regrette également qu'il n'ait pas ajouté à sa publication des Index plus complets. Celui qu'il donne pour le texte de Ratpert est utile sans doute, mais sa dissertation sur les possessions de S.-Gall ne peut se passer d'un répertoire de ce genre. Comment aller trouver les renseignements que l'on cherche dans cette forêt de noms propres aux formes multiples ? L'érudition de M. M. v. K. est solide, mais elle ne laisse pas que d'être un peu

touffue. Des Index peuvent seuls rendre d'un usage commode des volumes aussi pleins de faits de détail que les *Mittheilungen* de S.-Gall.

Le quatorzième fascicule de la collection ne contient pas encore la suite des *Casus S. Galli*. Nous espérons que le quinzième nous donnera l'œuvre si curieuse, si instructive d'Ekkehard. Nous nous réjouissons d'avance de lire ce texte éclairci et commenté par l'érudition patiente et sagace de M. Meyer v. Knonau.

G. MONOD.

---

229. — **Sully et son temps** d'après les mémoires et documents du XVIe siècle, par M. Jules GOURDAULT. Tours, Alfred Mame. 1873. Gr. in-8° jésus, 348 p.

Le livre de M. Gourdault appartient à la troisième série d'une *Bibliothèque illustrée* destinée à la jeunesse, série qui se compose d'un assez grand nombre de volumes, tous *ornés* — l'éloge n'est pas de moi, mais de l'éditeur — *de quatre belles gravures sur bois*, parmi lesquels on distingue, à côté de diverses réimpressions d'ouvrages de l'abbé Bourassé, de Châteaubriand, de Cousin-Despréaux, du vicomte Walhs, du cardinal Wiseman, etc., diverses publications nouvelles dues à certains élèves de l'École des chartes, comme la *Blanche de Castille* de M. Stanislas Doinet, la *Jeanne d'Arc* de M. Marius Sepet, le *Suger* de M. Alphonse Vétault, etc. M. Gourdault avait déjà donné à cette collection une étude sur Colbert.

Son volume d'aujourd'hui se divise en trois parties : I. *Rosny et le roi de Navarre;* II. *Sully et le roi de France;* III. *Extraits des Économies de Sully*. A l'*Appendice* se groupent des notes assez étendues sur *Les Cours des Miracles*, *Paris au temps de Sully*, *La place Royale*, *Le Tasse à Paris en* 1570, *La langue française au temps de Henri IV et de Sully*, *La chaire à la fin du* XVIe *siècle*. On peut se demander ce que viennent faire, à la suite d'une biographie de Maximilien de Béthune, des pages comme celles qui roulent sur le séjour dans la capitale de la France de l'auteur de la *Jérusalem délivrée* (tirées du *Paris démoli* de M. Édouard Fournier), et sur les prédicateurs du temps de Henri IV (résumé de quelques chapitres du livre de M. Jacquinet).

L'ouvrage que j'examine n'étant point un ouvrage d'érudition, il ne faut pas se plaindre de n'y pas trouver ce que l'auteur n'a pas eu l'intention d'y mettre. Pourtant j'aurais voulu que le sujet eût été traité avec plus de soin. Facilement le travail de M. G. aurait pu être plus exact et plus complet. Dès la seconde page, une fâcheuse erreur trahit la négligence de l'historien. M. G. donne à la naissance de Henri IV la date du 13 *octobre* 1553. Chacun sait que ce prince naquit, non en *octobre*, mais en *décembre*, et que, d'après un document officiel conservé aux archives des Basses-Pyrénées [1], ce fut le 14, et non le 13, que

---

1. *Journal des naissances et morts des princes de Bearn par l'evesque d'Oloron*. Une copie de ce document se trouve à la Bibliothèque nationale (collection Dupuy, vol. LXXXVIII):

vint au monde, entre une heure et deux heures du matin, le fils de Jeanne d'Albret. Dans la même page, M. G. fait naître Sully « le 13 décembre 1559. » Pourquoi 1559? Je trouve dans tous nos récents recueils biographiques, y compris celui de M. Lud. Lalanne, l'indication de l'année 1560. Je n'ignore pas que les témoignages de Du Chesne et de Moréri peuvent être invoqués par M. G. à l'appui de la date adoptée par lui, mais encore aurait-il fallu justifier la préférence accordée à cette date que repoussent à l'unanimité les biographes de notre temps[1]. Quand (p. 22) l'auteur attribue à la prise de Cahors la date de 1579, il contredit tout le monde, notamment Sully qui, dans un passage des *Œconomies royales* cité par M. G. lui-même (p. 227), assure que ce fut en 1580 que le roi de Navarre s'empara de la capitale du Quercy. Sur les circonstances qui suivirent la mort de Henri IV, et en général sur toute la fin de la vie de Sully, M. G. aurait utilement consulté quelques pages de l'*Histoire de France sous Louis XIII* par M. Bazin : il aurait vu là, par exemple (t. I, p. 75-80) que, avant de se décider à prendre sa retraite, le surintendant des finances chercha successivement à s'appuyer sur le marquis d'Ancre[2], sur le comte de Soissons, sur le prince de Condé, et il n'aurait pas écrit cette phrase (p. 203) : « Son avoir, qui » était immense, se trouvait encore accru d'un don de trois cent mille livres » que lui avait fait la régente, » car il est douteux que Sully ait jamais reçu de Marie de Médicis une pareille somme, et probablement il dut se contenter, en échange de l'abandon de ses charges de surintendant des finances et de capitaine de la Bastille, de la pension annuelle que lui attribuait un brevet du 20 mai 1611. M. G. raconte, sans aucune indication de source, l'anecdote que voici (p. 204) : « S'il sort de temps à autre de sa retraite, il a presque l'air d'un reve- » nant dans cette cour où il apparaît avec des allures démodées et des vêtements » de l'autre règne. Le rire moqueur des courtisans redouble alors sa misan- » thropie, et irrite son orgueil sauvage : Sire, dit-il un jour, sans plus de façon, » à Louis XIII, je suis trop vieux pour changer d'habitudes sur rien; quand le » feu roi votre père, de glorieuse mémoire, me faisait l'honneur de m'appeler » auprès de sa personne pour s'entretenir avec moi sur ses grandes et impor- » tantes affaires, au préalable, il faisait sortir les bouffons. » Cette anecdote, quoique souvent répétée, n'en est pas, pour cela, plus vraisemblable, et je ne m'étonne pas de la voir rejeter par un critique tel que M. Paulin Paris[3].

---

elle a été citée par M. Berger de Xivrey (p. 515 du t. II du *Recueil des lettres missives de Henri IV*, 1843). M. Bascle de Lagrèze a, le premier, cité le document original. Voy. le *Le Château de Pau* (4e édition, 1862, p. 149).

1. Au sujet du jour de la mort de Sully, M. G. n'est pas non plus d'accord avec la *Biographie universelle*, la *Nouvelle Biographie générale*, le *Dictionnaire historique de la France*. Dans ces trois recueils, Sully meurt le 22 décembre 1641, et, dans le livre de M. G., c'est le 23.

2. Ce qui n'empêche pas M. Callet, auteur de l'article *Sully* dans la *Biographie universelle*, de s'écrier : « Sully n'était pas d'humeur à ployer devant un Italien qu'il mépri- » sait! »

3. *Les Historiettes de Tallemant des Réaux* (édition de 1854, t. I, p. 123).

M. G., sans y être obligé, a mêlé à son analyse des *Mémoires* de Sully et de quelques autres mémoires contemporains, plusieurs remarques philologiques qui ne me paraissent pas de bon aloi. Il prétend que « l'expression de *huguenot* vient, par corruption, de l'allemand *Eidgenossen* » (p. 3), et (p. 26) que « *chère*, visage, vient de l'italien *ciera*, *cera*. » La plupart savent, surtout depuis que le *Dictionnaire* de M. Littré a rappelé quelles sont les véritables origines de ces deux mots, que *chère* vient du mot latin *cara*, et que *huguenot*, antérieur, comme nom propre, de deux siècles à la Réforme, est un simple diminutif de *Hugues*[1].

Au risque de passer pour un critique chagrin, je relèverai quelques expressions qui ne me paraissent pas dignes d'un homme chargé de continuer, dans la collection des *Grands écrivains de France*, la publication des *Œuvres du duc de La Rochefoucauld*, commencée par M. D.-L. Gilbert, et celle des *Œuvres du cardinal de Retz*, commencée par M. A. Feillet[2]. M. G. n'hésite pas à dire (p. 138) : « Paris était loin d'avoir la *splendeur* par laquelle il *brille* de nos jours, » comme si la *splendeur* n'était pas précisément ce qui *brille*, et (p. 147) : « Les *Essais*, le » premier ouvrage classique de la langue française *sous le rapport* de la forme, » comme si *sous le rapport* n'était pas une de ces formules dont ne se servent jamais ceux qui écrivent purement[3]. Mais ce qui est plus grave, ce qui constitue une faute énorme, c'est l'emploi de l'adverbe *compendieusement*, à titre de synonyme de l'adverbe abondamment, dans cette malheureuse phrase (p. 111) : « .....A une époque où toutes les questions n'avaient pas encore été *compen-* » *dieusement* discutées dans de gros livres de théorie, comme elles l'ont été de » nos jours. » Ce n'est pas là un *lapsus calami*, comme on aimerait à le croire! Il y a récidive, en effet, et nous lisons avec un pénible étonnement (p. 209) : « Sans doute il est porté aux redites et à la prolixité. Mais n'était-on pas d'ail- » leurs à l'époque des récits trop *compendieux*, des œuvres interminables?.... » Puisque nous avons devant nous, non une simple inadvertance, mais une solide conviction, apprenons à M. G. que *compendieux* est tout le contraire de ce qu'il pense, et signifie ce qui est *abrégé*, ce qui est *raccourci* (de *compendium*, restric-

---

1. On n'est pas certain que *hallebarde* ne provienne pas de l'arabe *al harba*, mais ceux qui tiennent le plus pour l'origine germanique du mot seront encore moins disposés que les autres à faire bon accueil à la fantastique explication donnée avec tant d'assurance par M. G. (p. 14) : « L'étymologie de ce mot est évidemment dans les deux termes allemands » *hell*, brillant, et *barte*, hache, fanon. » J'ai grand'peur, je l'avoue, que ceci n'ait été emprunté au *Dictionnaire* de Napoléon Landais!

2. A la p. 33, M. G. nous renvoie à son futur « recueil des *Lettres* de La Rochefou- » cauld, édition Hachette et Ce, t. III. » En cette page, M. G. établit un rapprochement des plus piquants entre Sully envoyant jusqu'en Allemagne acheter à bon marché *quantité de beaux courtauds*, qu'il revendait ensuite fort cher en Gascogne, et « le plus aristocrate » et le plus fier des gentilshommes, le duc de La Rochefoucauld, l'auteur même des » *Maximes*, » ne dédaignant pas « de faire, sous un nom d'emprunt, le commerce des vins » en Angleterre. »

3. Voy. ce qui en a été dit dans un recueil où nous avons fait autrefois une sorte de petite croisade contre les mauvaises locutions, l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* (t. II, 1865, p. 69, 211). Cf. *Dictionnaire* de M. Littré, au mot *Rapport*.

tion, économie). Je suis quelque peu honteux d'être forcé de tenir ce langage, et, pour me consoler de tous ces ennuis, je vais relire les pages où, de sa meilleure plume, Sainte-Beuve a retracé, avec tant de finesse et tant de vérité, l'éloge de celui qui fut surtout « un admirable serviteur sous un grand roi[1]. »

T. DE L.

---

230. — **Journal de Charbonneau sur les guerres de Béziers** (pendant la Ligue) 1583-1586. Béziers, 1873. Brochure gr. in-8° de 62 p.

M. G. Azaïs a d'autant mieux fait de réimprimer, dans le *Bulletin* de la Société archéologique dont il est le vaillant secrétaire, le *Journal de Charbonneau*, que le recueil où ce document a paru pour la première fois (*Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France*, etc., 3 vol. in-4°, 1759), est des plus rares et devient sans cesse plus coûteux[2]. Le journal où Louis Charbonneau, qui était habitant de Béziers et qui appartenait à la religion protestante, a inscrit les principaux événements accomplis, du 12 janvier 1583 au 20 novembre 1586, dans sa ville natale ou dans les environs, ne manque pas d'intérêt. On y trouve beaucoup de détails sur les faits et gestes de Henri, d'abord comte de Damville, ensuite duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc depuis 1563, maréchal de France depuis 1567, lequel séjourna dans la ville de Béziers pendant presque toute l'année 1583 et qui y revint souvent pendant les années suivantes. Minutieux biographe de cet hôte illustre, Charbonneau enregistre non-seulement toutes ses allées et venues, mais encore toutes les visites qu'il reçoit, tous les coups de canon qu'il fait tirer, toutes les cruelles punitions qu'il inflige, disant, par exemple, à ce sujet, avec le plus grand sang froid (p. 13, sous l'année 1583) : « Les habitants de Limoux, qui avoient voulu rendre leur ville à d'Audou, furent » exécutés vers le 8 juin, » et (p. 19, sous l'année 1584) : « Le 31 octobre, » Montmorenci fit étrangler dans la prison, par le prévôt, Vessas qui étoit âgé » de 22 ans, et qui depuis six mois avoit épousé la fille de Sorgues. » Le curieux *Journal de Charbonneau* a très-bien été annoté par M. A. Son commentaire, qui n'est pas long, mais qui est plein, ne sera pas inutile aux nouveaux éditeurs de l'*Histoire générale de Languedoc*.

Je n'ai que d'insignifiantes observations à soumettre au discret annotateur. Dans son *Avant-propos* (p. 7), il dit : « Ce ne fut qu'après la mort de son père » le connétable Anne de Montmorency que Damville prit le titre de duc de » Montmorency. » Le connétable étant mort le 12 novembre 1567, le titre de duc passa à son fils aîné, François, et ce fut seulement après le décès de ce

---

1. *Causeries du Lundi* (t. VIII, p. 156). L'étude n'a pas cinquante pages (p. 108-156), et elle fait mieux connaître Sully que les plus gros livres.

2. Selon M. A. (p. 5), les *Pièces fugitives* furent « recueillies par M. de Bozène, baron » d'Aubais et du Caila.» *Bozène* est évidemment une faute d'impression. Charles de Baschi était depuis longtemps marquis d'Aubais quand, avec Léon Ménard, le savant historien de Nîmes, il publia ses trois précieux in-4°. La terre d'Aubais, simple baronnie jusque-là, fut érigée pour lui en marquisat dès le mois de mai 1724.

dernier (15 mai 1579), que le fils cadet d'Anne de Montmorency devint duc à son tour. A la p. 42, M. A. cite l'*Itinéraire de la Gaule* publié à Amsterdam en 1555 par Jodocius (sic) Sincerus. Just Zinzerling, plus connu sous les noms de Jodocus Sincerus, étant venu au monde vers 1590, son ombre pourrait dire au critique qui lui attribue un livre imprimé 35 ans auparavant :

Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né?

Pourquoi (p. 50) assurer que Jean de Thémines était *dit* de Lauzière ? Thémines est, comme Lausières, un nom de seigneurie, postérieur à l'autre, car on trouve *Lausières* dans des titres du XIVe siècle et *Themines* n'apparaît qu'au XVe (Voy. *Lausières-Themines* dans le *Morici* de 1759). A la même page, Jean d'Angennes est appelé *sieur de Poigni-Rambouillet*; il s'intitulait en réalité *sieur de Poigny et de Boisoreau*. Enfin (p. 59), ce ne fut pas *Altovitis*, mais *Altoviti*, qui tua, dans la ville d'Aix, le 2, et non le 15 juin 1586, le gouverneur de Provence, le grand-prieur Henri d'Angoulême.

T. DE L.

---

231. — **Correspondance inédite du chevalier Daydie** faisant suite aux lettres de Mademoiselle Aïssé publiée sur les mss. autographes, avec introduction et notes par Honoré BONHOMME. Paris, Didot, 1874. In-12, 356 p. — Prix : 3 fr. 50.

En rendant compte, il y a peu de temps, de la publication faite par M. H. Bonhomme de la *Correspondance inédite* de Mlle de Fernig, j'exprimais le regret que l'auteur ne donnât point l'indication des Archives où il avait trouvé les documents qu'il mettait au jour. La gêne où, si je peux m'exprimer ainsi, cette ignorance laissait l'esprit d'un lecteur attentif ne subsiste plus. Incidemment, il est vrai, mais très-explicitement, M. B. confesse qu'il « tient les lettres du che- » valier Daydie, de M. Étienne Charavay » (p. 63, note). En écartant les hypothèses, en dissipant toute obscurité, cette explication offre un point de repère qui permet au besoin de remonter aux sources et de suivre la destinée des documents. On ne peut d'ailleurs que s'associer à M. B. dans les éloges qu'il donne aux soins éclairés de M. Charavay; et il est juste de reconnaître les services rendus à l'histoire par ce paléographe habile, lorsqu'il ramasse et offre aux amateurs les pièces ensevelies dans les collections particulières et souvent menacées de destruction (*Ibidem*).

En ce qui touche l'intérêt de la Correspondance du chevalier Daydie, je ne puis accepter l'appréciation de M. B. « C'est, dit-il, une révélation littéraire, » politique et morale, une porte ouverte sur de nouveaux horizons » (*Ibid.*, p. 21). Une révélation! C'est dépasser la mesure des complaisances qu'on accorde aux éditeurs de documents inexplorés. Une rapide analyse ramènera l'importance de la publication à des proportions plus modestes.

Le volume de M. B. comprend 111 lettres écrites par le chevalier Daydie au bailli de Froullay, à la comtesse de Tessé, ou à la marquise de Créquy, et 9 lettres, dites diverses, écrites à des membres de la famille de Froullay, sauf une qui est du bailli au chevalier. La Correspondance du chevalier avec le bailli

en compose le fonds; elle commence au 8 octobre 1733 et finit au 24 octobre 1757. Unis par les liens d'une amitié contractée pendant qu'ils servaient ensemble dans l'Ordre de Malte, ils entretinrent un commerce épistolaire, lorsque les circonstances les eurent éloignés l'un de l'autre. D'une santé délicate, de goûts simples, réduit à des revenus modiques, le chevalier quitta de bonne heure Paris et n'y fit plus que de courtes apparitions. Riche, de grande naissance, tout occupé des intérêts de son ordre, investi de hautes fonctions administratives, le bailli avait une existence très-remplie, que surchargeaient les soins d'une austère piété. Retiré en province (Périgord), au sein de sa famille, dans un vieux manoir, le chevalier y consacrait ses jours à la lecture, à la chasse (à courre et au faucon) pour laquelle il avait un goût prononcé, et aux soucis, sinon aux souffrances que lui donnait une cruelle maladie, la goutte, dont il mourut au seuil de la vieillesse. Jamais, quoi qu'il fît, il ne put arriver à la dévotion (p. 230, 244). Entre ces deux positions, entre ces deux caractères, quel était le lien? Le souvenir d'une courte jeunesse. La nature des relations du bailli et du chevalier se devine : elle n'échappe point à la loi ordinaire. Accentuée par le contraste des situations sociales, par la divergence des directions intellectuelles, la distance que le séjour et le temps placent entre eux n'est point comblée par des besoins d'épanchement philosophique ou moral. Leur commerce que soutient seule la mémoire du cœur se borne à un échange de lieux communs aimables, à des protestations de fidélité et de dévouement, où le respect des hiérarchies de naissance et de fonctions (encore si marqué à la veille de la Révolution) tient de la part du chevalier une large place. A la vérité le style, auquel tous les esprits cultivés excellent au XVIIIe siècle, relève la saveur des formules et leur laisse un caractère agréable. On savait alors manier la langue des compliments; en écrivant aux nièces de M. de Froullay, le chevalier Daydie ne manque pas de donner à des riens un tour facile, leste parfois (p. 188) et qui plaît. Il ne faut point chercher dans sa correspondance de « révélation » historique ou littéraire.

Deux endroits seulement méritent d'y être signalés, et M. B., s'il n'avait point cédé à certains entraînements, aurait pu s'en prévaloir équitablement au profit de son héros. Sous la date du 23 septembre 1756, le chevalier prononce au sujet de Frédéric II ce jugement : « Il est très-visible que ce prince se met dans » la nécessité de faire éternellement la guerre »..... Il n'y a de paix durable pour l'Europe que « si elle force la Prusse à désarmer » (p. 293)..... A propos de la querelle de la Cour et du Parlement, il émet cette maxime qui, selon moi, est le fondement du gouvernement des hommes : « J'ai toujours cru que l'auto- » rité consiste dans l'opinion qu'on a qu'elle est au-dessus des doutes » (p. 237. — 18 janvier 1753). A ces traits, si on ajoute un détail tiré d'une lettre écrite par le bailli de Froullay à l'époque de sa jeunesse, trop libre dans l'expression pour que je le transcrive ici, et auquel la dévotion ultérieure du futur ministre plénipotentiaire donne du piquant (p. 329), on aura à peu de chose près rassemblé ce qui peut dans la publication de M. B. passer pour véritablement notable.

Avec M. B. j'ai partout nommé le chevalier « Daydie, » au lieu de lui donner la désignation d'Aydie, sous laquelle il est généralement connu. Cette réforme orthographique dont l'éditeur s'applaudit comme d'une découverte (p. 1) me laisse cependant des doutes. L'apostrophe n'est pas d'un usage régulier au XVIIIe siècle et la signature « Daydie » n'est pas suffisamment probante. Le chevalier écrit couramment « Dantin » (p. 126), « Dormesson » (p. 133) et j'ai pu m'assurer que le duc d'Antin lui-même a signé plus d'une fois de cette manière-là. Faut-il en conclure à la suppression de l'apostrophe? Je ne suis guère disposé à l'admettre. Aydie est une petite commune des Basses-Pyrénées (514 habitants); la famille du chevalier en était vraisemblablement originaire, et je ne vois pas qu'il y ait grand inconvénient à continuer d'appeler «d'Aydie» l'amant de Mlle Aissé.

C'est la première fois que le nom de cette femme célèbre se rencontre sous ma plume; nulle part en effet il n'en est question dans la « Correspondance. » Je n'y ai trouvé aucune allusion à un passé auquel on attribue naturellement la première place dans la vie du chevalier. Sans doute cette discrétion a eu sa raison d'être; mais elle déconcerte le lecteur. M. B. a suppléé à cette lacune; dans une introduction substantielle il a rappelé les traits d'une affection fameuse en un temps qui fut fertile en liaisons d'un genre sérieux; il y a joint les renseignements propres à faire connaître l'existence antérieure et subséquente du chevalier, la famille dont il était issu, les amis et les parents au milieu de qui il vécut (p. 1-67). Cette biographie enrichie de tous les éléments de la Correspondance est complétée par une notice des personnages auxquels sont adressées les lettres (p. 68-92). C'est là un excellent travail, et sous le bénéfice des réserves que j'ai dû noter, une étude qui se recommande au public épris du XVIIIe siècle.

Je ne voudrais pas, en relevant chez M. B. le défaut commun à tout éditeur, l'engouement, être taxé par lui de sévérité. Qu'il se reporte au jugement rendu par lui-même sur les « lettres inédites » de Madame de Créquy. Quand il les déclare « surfaites, » quand il se refuse à y reconnaître avec Sainte-Beuve « la » note de l'esprit » de la marquise (p. 78, 79), il fait œuvre de critique[1]. Quand il nous montre dans le chevalier d'Aydie, d'après sa « Correspondance inédite » une nature d'élite et « le type du gentilhomme » (p. 67) il compromet une publication qui, appréciée équitablement, peut et doit être signalée comme utile.

H. LOT.

---

1. Si les lettres de la marquise de Créquy ne sont pas ce que le public avait droit de supposer, est-ce d'ailleurs, comme le veut M. B., parce qu'elles ont été écrites en face des inquiétudes et des menaces de la Révolution? (p. 80). Je ne le pense pas. La grâce, le charme et la fraîcheur du style résistent difficilement aux atteintes de l'âge. La marquise était née en 1714.

231. — **Denkwürdigkeiten aus den Papieren des Freiherrn Christian Friedrich v. Stockmar.** Zusammengestellt v. Freiherr v. Stockmar. Braunschweig, F. Vieweg und Sohn, 1872. In 8°, 714 p. — Prix : 16 fr.

Christian Friedrich Stockmar naquit à Cobourg le 22 août 1787. Il étudia la médecine à Wurtzbourg, Erlangen et Iéna jusqu'en 1810. Ses goûts le portaient vers la psychologie et l'étude des hommes; lorsque plus tard il se trouva lancé dans la politique, il se félicita beaucoup d'avoir commencé par la médecine. Il ressentait profondément, dit son biographe, les humiliations que subissait l'Allemagne; il méprisait la Confédération du Rhin et aspirait vers l'unité allemande. Il devint médecin militaire et fut attaché, à ce titre, au contingent de la Saxe ducale, en l'année 1814. Pendant la campagne il fut mis en relations avec le prince Léopold de Cobourg, qui le prit en amitié et fit de lui son médecin ordinaire. Stockmar devint, à partir de ce moment, un homme politique bien plus qu'un homme de science. De grandes qualités de caractère, du jugement, de l'expérience, de la pénétration firent de lui l'ami et le conseiller des princes près desquels il vécut. Il assista, dans la coulisse, et se trouva mêlé, à titre de « confident » à quelques-unes des plus grandes affaires qui, dans ce siècle, ont occupé les cours. Après le mariage de Léopold avec la princesse Charlotte d'Angleterre, Stockmar se rendit à Londres (mars 1816). Il assista, en 1817, aux derniers moments de la princesse. Léopold, devenu veuf, le garda en qualité de secrétaire. Il joua un rôle, effacé en apparence, mais fort actif cependant dans les candidatures de son prince au trône de Grèce en 1829 et au trône de Belgique après 1830. Il représentait officieusement Léopold à la conférence de Londres. Il devint baron bavarois en 1831, et quitta son poste de secrétaire. Il n'en demeura pas moins dans la confiance de Léopold, et celui-ci le chargea en 1836 de négocier le mariage de la reine Victoria avec son neveu, le prince Albert de Cobourg. Il sut se faire apprécier de la Reine qui le prit pour secrétaire privé. Puis il accompagna le prince Léopold en Italie. Lorsque le mariage fut accompli, il resta à la cour; il n'avait pas d'emploi déterminé, il était fort libre de ses mouvements; il était le favori des enfants de la Reine. C'était pour un dilettante et un observateur un peu sceptique un poste merveilleux. Les événements de 1848 le ramenèrent en Allemagne; il connaissait le roi Frédéric-Guillaume IV et la plupart des hommes d'État prussiens. Il se rendit auprès d'eux et tâcha de les entraîner dans le mouvement unitaire. Il n'y réussit pas. Il fut plus heureux dans la nouvelle négociation de mariage à laquelle il prit part et qui fit de la fille aînée de la reine Victoria la princesse royale de Prusse. Il passa les dernières années de sa vie en Allemagne, dans une retraite paisible; il n'en sortait que pour visiter ses princes à Berlin ou à Postdam. Il était assez mal vu à la cour de Prusse, où il passait pour un agent anglais. Il s'en souciait peu. Il mourut le 9 juillet 1862. « Vous avez mené une existence souterraine, « anonyme, » lui disait un de ses amis. Stockmar s'en rendait compte lui-même. « L'originalité de ma vie, écrivait-il, c'est que j'ai dû m'effacer toujours et

» cacher, comme un crime, ce que je projetais de meilleur. Je cernais en » cachette, je regardais pousser la plante et je devais être le premier à en faire » honneur à d'autres. J'entends raconter mainte affaire dont on ne connaît que » la seconde étape, on ignore le point de départ. » Mais fort heureusement Stockmar avait pris des notes, et ses héritiers en publient aujourd'hui de copieux extraits. Ils se sont attachés, disent-ils, à conserver, autant que possible, la forme que Stockmar avait donnée lui-même à ces esquisses.

Les premiers chapitres contiennent des renseignements pour l'histoire de la cour d'Angleterre de 1814 à 1820. Stockmar raconte comment la princesse Charlotte fut sur le point de se marier avec le prince d'Orange, comment le mariage n'eut pas lieu, comment enfin la princesse épousa Léopold. Il décrit la vie que l'on menait à leur cour et donne des détails touchants sur la mort de la princesse. Il conduit les choses jusqu'à la naissance de la reine Victoria et à la mort du duc de Kent. — Le ch. V est d'un intérêt plus général. Il traite de la candidature de Léopold au trône de Grèce. Il contient quelques documents assez intéressants, mais il ne modifie pas, dans l'ensemble, ce que l'on savait déjà à ce sujet. — Ch. VI : *Wellington de 1815 à 1825.* Il, pendant les négociations pour la couronne de Grèce, se trouve en rapport avec Wellington. Il le juge très-sévèrement. Il ne voit qu'aveuglement et entêtement dans l'imperturbable persévérance qui était une des forces, et la plus grande peut-être, de Wellington. Du reste le rôle joué par Wellington à Paris, en 1815, le goût très-marqué qu'il montrait pour les Bourbons, avaient de quoi déplaire à un patriote allemand, tel que le fut toujours. Ici se place une page curieuse sur l'influence que Wellington exerça sur Charles X en 1829 et la part qu'il prit à la formation du ministère Polignac. Mais la correspondance de Wellington, l'histoire de la Restauration de Bertrand et celle de M. Duvergier de Hauranne avaient parfaitement éclairci cette affaire. On sait que Wellington se trompa complétement. Il désirait un ministère à sa discrétion et le prince de Polignac chercha au contraire à remanier l'Europe d'accord avec la France. Il avait été mis au courant de la négociation ; il possédait une copie de la fameuse note lue au conseil en 1829 et de la dépêche à M. de Montemart à Saint-Pétersbourg. Le ch. VI en contient un résumé. Les textes de l'exposé et du Mémoire de M. de Polignac ont été récemment publiés dans le dernier volume de Bertrand. — Au contraire les ch. VIII à XII, consacrés aux affaires de Belgique présentent de l'intérêt, de la nouveauté, des documents curieux. Ils seront précieux aux historiens de la révolution belge et aux biographes de Léopold. On y voit que Talleyrand « parlait peut et tout » d'un partage de la Belgique (p. 184). Il paraît certain en effet que Talleyrand le désirait, mais il y trouvait toute de grandes difficultés et de graves inconvénients. Il y renonça, avec la souplesse d'esprit qui le caractérisait, il travailla plus que personne à fonder le royaume de Belgique et à en faire garantir la neutralité. Il considérait avec raison que c'était déjà pour la France un résultat fort important : la France s'affranchissait ainsi d'une des clauses les plus lourdes du traité de Paris. Quant à

l'assertion que St. aurait cherché dans un mariage entre Léopold et une princesse française un moyen de déjouer «les intrigues» de Talleyrand, elle me paraît mal fondée. Il ressort en effet des lettres de Talleyrand à madame Adélaïde que l'ambassadeur français fut très-mêlé à cette affaire, qu'il s'en occupa très-activement, qu'il s'employa à la faire réussir, bien loin qu'il y ait opposé « ses intrigues. » Du reste si St. est sévère pour Wellington, il l'est encore davantage pour Talleyrand, et cela s'explique. Si Wellington avait le défaut de ne pas détester les Français, Talleyrand commit le crime d'être un Français de la bonne race et de servir son pays avec une admirable intelligence. Il sera utile de consulter cette partie des mémoires de St., mais on ne pourra le faire sans les contrôler de très-près par les documents français. Si dévoué qu'il soit au prince Léopold, St., au fond, reste très-allemand, et un adversaire déclaré de l'influence française. Ce qu'il y a d'amer dans ses critiques ne fait que mieux ressortir l'habileté et la modération déployées dans cette affaire belge par la diplomatie du roi Louis-Philippe. Ce que St. raconte de lord Palmerston, et notamment une lettre du 2 novembre 1832 (p. 216), n'augmentera certainement pas les sympathies des Français pour cet homme d'État.

Le ch. XII parle du changement de ministère à Londres en 1834. — Le ch. XIV contient la traduction d'un document curieux; c'est un mémoire rédigé par Guillaume IV sur sa politique de 1830 à 1834. Ce mémoire fut remis en 1835 par le roi à sir Robert Peel. Il était encore inédit. On y trouve (p. 292) l'expression des défiances que l'état précaire de la monarchie de Louis-Philippe, les tendances révolutionnaires de la France, les ambitions attribuées aux Français causaient au gouvernement anglais. C'était, d'après le mémoire, la principale cause de froideur diplomatique entre les deux pays. On n'osait rien engager parce que l'on ne comptait sur rien. — Ch. XVI. *Le camp de Kalish* (septembre 1835). — Il y a une lettre intéressante sur les dispositions des cours du Nord à l'égard de la France, et des détails sur le mariage de doña Maria de Portugal avec le prince Ferdinand de Cobourg. — Ch. XVI à XIX. *Histoire du mariage du prince Albert et de la reine Victoria.* C'est le terrain même de Stockmar. On trouvera là des matériaux précieux pour une histoire de la cour d'Angleterre durant cette période. — Ch. XX. *Souvenirs des années* 1841 *à* 1846, mêlant les détails de la vie de cour à quelques appréciations politiques; il y aura là matière à notes utiles pour tel livre d'histoire de France contemporaine, par exemple les mémoires de M. Guizot. Mais St. n'est jamais mêlé à la grande politique que par les petits côtés, il juge et raconte les choses par le menu. Il est précieux à consulter; pour le critiquer il faudrait écrire des volumes. — Ch. XXI. *Les mariages espagnols.* St. juge et condamne la politique française. Les chapitres qui suivent sont à peu près uniquement consacrés à la politique intérieure et extérieure de l'Allemagne de 1848 à 1854. Ils présentent de l'intérêt, surtout en ce qui concerne l'histoire du Parlement de Francfort et les tentatives de constituer alors l'unité de l'Allemagne. St. était patriote allemand et se piquait de libéralisme : il concluait à l'hégémonie prussienne! — Comme le dit fort bien

l'éditeur : « Ce livre n'est pas une composition, l'unité manque, c'est un com-» posé de fragments. » Cela est vrai de l'ouvrage dans son ensemble et de chaque chapitre en particulier. Mais ce volume de *Notes* n'en a pas moins de la valeur. Ce sera un complément précieux pour l'étude de toutes les affaires auxquelles Stockmar a été mêlé.

Albert SOREL.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 19 *décembre* 1873.

L'Académie se forme en comité secret. A la reprise de la séance publique, elle procède à l'élection d'un correspondant : M. le général Hanoteau est élu. — L'Académie ayant à choisir un lecteur pour la représenter à la séance trimestrielle de l'Institut, qui aura lieu en janvier 1874, M. Naudet est désigné pour lire un extrait de son mémoire sur l'administration romaine après Dioclétien.

M. Ravaisson présente à l'Académie deux photographies d'une statue grecque qui vient d'être achetée en Italie pour le Musée du Louvre, où elle sera exposée à partir de dimanche prochain 21 décembre. Cette statue est une variante de la Vénus de Milo. La tête et les bras manquent, mais le pied gauche et une partie de la draperie, qui dans la Vénus de Milo n'existent plus, sont conservés ici, ce qui peut fournir des inductions pour la reconstitution idéale de la Vénus de Milo. Le pied gauche est posé sur un casque. La déesse est vêtue d'une tunique. On exposera avec cette statue des reproductions en plâtre de diverses figures analogues appartenant à d'autres musées de l'Europe : on verra par là que le type de la Vénus de Milo a été fort répandu dans l'antiquité. — M. Ravaisson annonce aussi l'arrivée de diverses antiquités provenant de Milet, lesquelles seront exposées prochainement.

M. Guigniaut offre à l'Académie de la part de l'auteur les thèses par lesquelles M. Foucart vient d'obtenir le titre de docteur ès lettres, intitulées *Des associations religieuses chez les Grecs, thiases, éranes, orgéons*, et *De collegiis scenicorum artificum apud Græcos*. M. de Longpérier présente un livre de M. Hipp. Cocheris, intitulé *Entretiens sur la langue française : origine et formation des noms de lieu*. M. P. Paris offre de la part de M. Baret une nouvelle édition de son livre sur Amadis de Gaule.

M. L. Heuzey continue la lecture de son mémoire sur le type de la *Déméter voilée* dans l'art grec, commencée aux séances des 17 et 24 oct. (*Rev. crit.* 25 oct. et 1er nov. 1873, p. 280 et 296). Dans une partie précédente de ce mémoire, M. Heuzey avait attiré l'attention sur les figurines de terre cuite qu'on trouve en grand nombre dans les tombeaux grecs antiques, et s'était attaché à établir ce point, que ces images représentent toujours des divinités. M. H. ne croit pas devoir suivre l'opinion de plusieurs personnes, qui voient dans ces figurines des

victimes feintes destinées à remplacer les victimes humaines qu'il aurait été autrefois d'usage de sacrifier aux morts. Quoi qu'il en soit de cet usage, il déclare que les figurines que nous possédons aujourd'hui ne peuvent être que des images divines. Parmi les divinités représentées ainsi, on reconnaît facilement Aphrodite et Bacchus; le type de Déméter n'y est pas moins fréquent, suivant M. H., mais il a pu être plus facilement méconnu, les attributs qui distinguent cette déesse étant moins apparents. M. Heuzey décrit successivement plusieurs figures de ce genre, dont il présente des dessins ou des photographies, et dans lesquelles il voit Déméter, toujours reconnaissable au voile qui est son principal attribut. M. H. signale un certain nombre d'images où l'on a représenté Déméter d'une façon burlesque, sous la figure d'une vieille nourrice; ce sont des caricatures, dans lesquelles on n'avait pas reconnu jusqu'ici la déesse. Ce qui a donné lieu à ce type comique, c'est la légende conservée dans l'hymne homérique à Déméter, qui la représente prenant le costume et la forme d'une vieille nourrice, sous le nom de Déo. D'autres images s'attachent au contraire à donner à la déesse une expression de tristesse et de dignité. Telle est une figure provenant de Tanagre, reproduite sur une des planches présentées par M. Heuzey, qui la décrit en détail; il explique les divers attributs qui accompagnent l'image de Déméter, et montre comment ils se rattachent à la légende de cette déesse telle qu'on la lit dans l'hymne homérique.

M. Egger présente à l'Académie diverses publications, entre autres deux fragments inédits de George Pachymère, publiés par M. C. E. Ruelle (extrait de l'annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques en France).

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues, p. p. HOPF (Berlin, Weidmann). — CONSTANT, Molière à Fontainebleau (Paris, Dumoulin). — EITEL, Buddhism : its historical, theoretical and popular aspects in three lectures, 2. edit. (London, Trübner); — Id., Feng-Shui : or, the rudiments of natural science in China (London, Trübner).— Guide élémentaire de la conversation français-basque (Labourdin) précédé d'un abrégé de grammaire (Bayonne, Cazals). — HOFFMANN, Die Construction der lateinischen Zeitpartikeln, 2te Aufl. (Wien, Gerold's S.). — HOLST, Verfassung und Demokratie der vereinigten Staaten von Amerika. 1. Th. (Düsseldorf, Buddeus). — KEKULÉ, das Akadem. Kunstmuseum zu Bonn (Bonn, Weber). — KLÜPFEL, Geschichte der deutschen Einheitsbestrebungen bis zu ihrer Erfüllung 1848-1871. 2. Bd. 1866-1871 (Berlin, Springer). — LÉOTARD, De Præfectura urbana quarto post Chr. sæculo (Parisiis, Franck); — Id., Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au IVe siècle (Paris, Franck).— MOREAU, Histoire de l'Acadie françoise (Paris, Techener).— Novum Testamentum græce ed. DE TISCHENDORF (Lipsiæ, Brockhaus). — Projet de loi sur l'instruction primaire présenté par M. Ch. Constant. Rapport fait au nom de la Commission par M. Clément DE ROYER (Paris, Pichon). — STADE, de Isaiæ vaticiniis æthiopicis diatribe (Lipsiæ, Vogel).—WEIL, les Harangues de Démosthène (Paris, Hachette).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. T. 3, 2e série. In-8°, 311 p. Paris (Didron). 5 fr.

Burty (P.). L'eau-forte en 1874. 30 eaux-fortes originales par trente des artistes les plus distingués. In-fol. 15 p. Paris (Cadart).

Canel (A.). Recherches historiques sur les fous des rois de France et accessoirement sur l'emploi du fou en France. In-18 jésus, 325 p. Paris (Lemerre). 3 fr. 50

Chamard (F.). Saint-Martin et son monastère de Ligugé. In-18 jésus, xxxj-451 p. Paris (Palmé).

Grasset. Musée de la ville de Varzy (Nièvre). Archéologie. Emblèmes attribués à des objets gallo-romains. Bases frontales de bois de Cerf. In-8°, 15 p. et 2 pl. Paris (Dumoulin).

Guéranger (Dom). Sainte Cécile et la société romaine aux deux premiers siècles. Ouvrage contenant deux chromolithographies, cinq planches en taille douce et 250 gravures sur bois. In-4°, viij-576 p. Paris (Didot frères fils et Ce).

Hésiode, poèmes. Traduction nouvelle par M. Patin. In-8°, 41 p. Paris (imp. Chamerot).

Khanikof (N. de). Les documents sur le Khanat de Khiva. In-8°, 15 p. Abbeville (imp. Briez, Paillart et Retaux).

Lambin (E.). Origines de Saint-Maur-des-Fossés. Où étaient le camp des Bagaudes et le fossé qui a donné son nom au pays. Gr. in-16, 32 p. Paris (Dumoulin).

Lichtenberger (F.). Histoire des idées religieuses en Allemagne, depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'à nos jours. T. 2. In-8°, 406 p. Paris (Sandoz et Fischbacher). 7 fr. 50

Loiseleur (J.). Ravaillac et ses complices. L'Évasion d'une reine de France. La mort de Gabrielle d'Estrées. Mazarin et le duc de Guise. In-12, xv-371 p. Paris (Didier et Ce). 3 fr. 50

Loubers (H.). J. Domat, philosophe et magistrat. In-8°, 381 p. Paris (Thorin).

Mémoires de la Société d'archéologie d'Eure-et-Loir. T. 4 et 5. In-8°. 417 p. et 15 pl. Chartres (lib. Pétrot-Garnier). 10 fr.

Miller (E.). Préface d'un auteur byzantin. In-8°, 27 p. Paris (imp. Chamerot).

Molière. L'Escole des femmes. Edition originale. Réimpression textuelle par les soins de L. Lacour. In-18, xxxij-106 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 9 fr.

Morand (F.). Du Sentiment national de la province d'Artois sous la domination française. In-8°, 16 p. Paris (Dumoulin).

Procès-Verbaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. T. 4. In-8°, xiv-504 p. Chartres (Pétrot-Garnier). 10 fr.

Queux de Saint-Hilaire (de). Des traductions et des imitations en grec moderne. In-8°, 32 p. Paris (imp. Chamerot).

Reclus (O.). Géographie de la France et de ses colonies. In-18 jésus, 178 p. Paris (lib. Mulo).

Reminiscences of a Canoness : Anecdotes and Sketches of Court Life in France during the Reign of Louis XIV and XV. Selected by Vicomtesse de Kerkadec. 2 vol. in-8°, cart. London (Virtue). 26 fr. 25

Rigg (J. H.). National education in its social condition and aspects. In-8°. London (Strahan). 15 fr.

Riolacci (D.). Anthropologie. L'ancienneté de l'homme prouvée par l'exploration des Cavernes et des cités lacustres, avec notes et planches explicatives. In-8°, 101 p. et 8 pl. Paris (Reinwald).

Russell (W. H.). My Diary during the last great War. In-8°, 580 p. London (Routledge). 9 fr. 40

Saulcy (F. de). Numismatique de la Terre-Sainte, description des monnaies autonomes et impériales de la Palestine et de l'Arabie-Pétrée. Ornée de 25 pl. Gr. in-4°, xvj-406 p. Paris (Rothschild). 60 f.

Spencer (H.). The Study of sociology. In-8°, cart. 430 p. London (King). 6 fr. 25

Tytler (S.). The old masters and their pictures. In-8°, cart. London (Strahan). 5 fr. 65

Vivien de Saint-Martin. Histoire de la géographie et des découvertes géographiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Accompagné d'un atlas historique en 12 feuilles. Gr. in-8°, xvj-619 p. Paris (Hachette et Ce). 20 fr.

Wilkins (A. S.). National education in Greece in the fourth Century before Christ. In-8°, cart. 166 p. London (Isbister). 6 fr. 25

13e, 14e ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans la dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Ier des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8°. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

En vente chez H. COSTENOBLE, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8°. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

Z
1007
R45
t.14

Revue critique d'histoire e
de littérature

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY